Digitized by Google

Digitized by Google

DER. 15537

Em 1

16388
6846

Digitized by Google

Digitized by Google

Horace, & qu'il ne s'en occupoit pas beaucoup. (*D. J.*)

SCRIPTURA, tribut que les romains levoient sur le bétail qu'on menoit paitre dans les pacages publics. Rome levoit trois sortes d'impôts, dont parle Cicéron dans sa harangue *pro lege Maniliâ : Ita neque ex portu, neque ex decumis, neque ex scriptura vectigal conservari potest*. Le premier étoit l'impôt sur le transport des marchandises, sur les entrées & sorties, appellées *Portorium* ; le second nommé *Decuma*, étoit la dime de la récolte des champs qu'on donnoit à labourer à cette condition ; & le troisième appellé *scriptura*, se levoit sur les troupeaux qui paissoient dans les forêts publiques du peuple romain. Le laboureur déclaroit chez le fermier le nombre du bétail, & le fermier exigeoit une certaine somme pour le pâturage de chaque bête qu'il inscrivoit dans son regiſtre.

SCROBS, fosse creusée dans la terre pour planter les arbres, les vignes, &c. On en creusoit aussi auprès des autels pour y faire des sacrifices & des libations. C'étoit un supplice usité chez les romains que d'enterrer les criminels tout vivans dans une fosse ; ce supplice s'appelloit *scrobis pœna*.

SCROFA, (Truie.) surnom de quelques romains. Le premier qui le porta, fut Tremellius. On le lui donna, selon Macrobe (*Saturn.* I. 6.), parce que ses esclaves ayant tué la truie d'un de ses voisins, il la cacha sous le lit où sa femme étoit couchée. Lorsque le voisin fit la recherche de sa truie, & qu'il fut parvenu à la chambre où elle étoit cachée, Tremellius jura qu'il n'y avoit dans sa maison d'autre truie que celle qui étoit dans le lit. Cette plaisanterie lui mérita le surnom de *scrofa*.

Varron (*de re Rustic.* 2. 4.) lui donne une autre étymologie. Son grand père qui le porta le premier, étant questeur dans la Macédoine, & voyant les ennemis attaquer le camp des romains, exhorta les soldats à faire une sortie, leur promettant de dissiper les ennemis comme une truie repousse les porcs. Il les battit, & de-là il fut surnommé *scrofa*.

SCRUPULE & SCRIPULE, le plus petit poids des anciens.

SCRUPULE, poids de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* GRAMME.

SCRUPULE, gramme, poids des romains, valoit, selon M. Pauƈton (*Métrologie.*), 21 grains & $\frac{31}{12}$ de France.

Il valoit 1 $\frac{3}{4}$ de sextans de Celse, ou 2 simplium, 6 siciliques.

SCRUPULE, mesure linéaire des romains, valoit $\frac{396}{10000}$ de pouce de France, selon M. Pauƈton.

SCRUPULE. Cette monnoie de compte des romains, étoit la vingt-quatrième partie de l'once.

Elle étoit représentée par ce signe : ℈.

SCRUPULE d'argent, monnoie de la loi salique. *Voyez* DENIER d'argent.

SCRUPULE de terre, décempède quarrée, mesure gromatique des anciens romains.

Elle valoit deux toises quarrées & $\frac{513}{1000}$ de France, selon M. Pauƈton.

Elle valoit en mesures antiques 100 pieds romains quarrés.

SCRUPULE CHALDAIQUE. C'est la 1080e partie d'une heure, dont les juifs, les arabes & autres peuples orientaux se servent dans le calcul de leur calendrier, & qu'ils appellent *halakim*. Dix-huit de ces *scrupules* font une minute ordinaire. Ainsi il est aisé de changer les minutes en *scrupules chaldaïques*, & ceux-ci en minutes. On compte 240 de ces *scrupules* dans un quart d'heure. (*D. J.*)

SCRUPULI, jeu de jettons, auquel s'amusoient les soldats romains, & que plusieurs savans ont pris mal-à-propos pour le jeu des échecs. (*D. J.*)

SCRUTATORES. On nommoit ainsi certains officiers chargés de fouiller ceux qui venoient saluer l'empereur, pour voir s'ils n'avoient point d'armes cachées sur leurs personnes. Ces sortes d'officiers furent établis par l'empereur Claudius, & supprimés par Vespasien (*Suet.* 12.). (*D. J.*)

SCRUTIN. Dans tous les comices, les suffrages se donnèrent toujours à haute voix, jusqu'à l'an de Rome 614, qu'on introduisit l'usage des *scrutins*, parce qu'on s'étoit apperçu que dans les élections des charges, le peuple, de peur de déplaire aux grands, qui étoient à la tête des factions qu'ils avoient formées pour se rendre maîtres de l'état, ne donnoit plus sa voix avec hardiesse. On employa sans succès le *scrutin* pour remédier au mal ; le peuple corrompu n'étant plus retenu par la honte de donner sa voix à de mauvais sujets, se laissa gagner par les présens ; c'est ainsi que s'introduisit la vénalité des suffrages, qui fut si funeste à la république.

SCRUTUM, & *scruta* au pluriel, est un mot

Digitized by Google

grec, σκρύτον, qui signifie proprement toutes sortes de vieilles férailles & autres ustensiles de ménage, telles que l'on en vend à Paris sur les quais & ailleurs. Lucilius dit : *Quidni ? Et scruta quidem ut vendat scrutarius laudat.*

« Pourquoi non ? puisque les marchands de vieilles férailles louent bien cette marchandise pour la débiter ».

Cependant le mot *scrutum* ou *scruta* avoit une signification plus étendue, & signifioit toutes sortes de marchandises que vendent les merciers & les quinquailliers ; car le scholiaste d'Aristophane nous apprend que les anciens, au lieu de γρύτοπώλης, *scrutarius*, disoient ῥωποπώλης, *seplasiarius*, mercier, quinquaillier. C'est dans ce sens-là que Sidonius Apollinaris a employé *scruta*, lorsqu'il écrit dans le septième livre de ses épitres : *Nunc quædam frivola, nunc ludo apta virgini scruta donabat.* (*D. J.*)

SCULPONEÆ. Voyez SABOTS.

SCULPTEUR. Sur un bas-relief de la villa Albani, on voit un *sculpteur* qui tient un ébauchoir (*Monum. antic. inediti*, n°. 186.).

Un bas-relief du palais Spada représente Dédale fabriquant un taureau pour Pasiphaë. Ce *sculpteur* porte un bonnet phrygien, dont la pointe est repliée en avant. Il est vêtu d'une tunique retroussée, telle que Lucien dans son songe en donne une à la Sculpture : Διεζωσμένη την ἐσθῆτα.

Sur une pierre gravée de la galerie de Florence, on voit un amour qui *sculpte* une tête posée sur une selette entièrement semblable aux selettes de nos *sculpteurs*.

SCURRA. Ce mot signifie un *parasite*, un *bouffon* & un *flatteur*. Il est souvent employé chez les poëtes dans ce dernier sens, & alors il comprend ce que les grecs appeloient κόλακα, un *flatteur* outré, ἄμισνον, un *courtisan* qui contrefait l'ami. Les parasites étoient aussi nommés *scurræ*, & l'on en distinguoit deux sortes à Rome ; les uns qui s'attachoient à un seul maître, les autres qui s'adonnoient à plusieurs, mais qui alloient toujours à ceux dont la cuisine étoit la meilleure.

SCURRÆ, SCURRONES, gardes du corps des empereurs. Spartien dit qu'Elagabale fut tué par eux : *Per scurras occisus est.* On lit dans les inscriptions recueillies par Muratori, *scurra in militia*, & *scurra militaris coronâ vallari & torque donatus.* Les actes des martyrs font souvent mention de ces gardes, sous le nom de *scurrones*. Lampride dit (*In Alex. Severo.*) : *Unus ex germanis qui scurrarum officium gerebat.*

SCUTARIUS. Outre la signification ordinaire de ce terme, qui désigne dans Pline l'ouvrier qui faisoit le bouclier long, nommé *scutum*, le même mot désigne un garde-du-corps de l'empereur, parce que tout ce corps portoit un bouclier long, *scutum*.

SCUTICA. C'étoit une petite courroie de cuir, dont les maîtres d'école se servoient pour châtier leurs disciples quand ils avoient manqué à leur devoir. De-là vient que *scutica* est pris ordinairement pour une légère punition, au lieu que *flagellum* étoit une punition atroce & accompagnée d'ignominie, parce qu'on s'en servoit pour punir les esclaves & ceux qui avoient été condamnés par sentence des triumvirs, comme Horace le dit dans l'*ode 4 du liv. V* :

Sectus flagellis hic triumviralibus

Præconis ad fastidium.

« Quoi donc ! cet homme qui a été fustigé par » arrêt des triumvirs, jusqu'à lasser le crieur » public, &c. »

SCUTUM, écu, bouclier, arme défensive des anciens, nommé par les grecs θυρεος & σακος. Ce bouclier étoit si long, & quelquefois d'une grandeur si démesurée, qu'il couvroit un homme presque tout entier. Tels étoient ceux des égyptiens, dont parle Xénophon dans la Cyropédie. Il falloit aussi qu'il fût grand chez les lacédémoniens, puisqu'on s'en servoit pour porter un homme. De-là venoit cet ordre célèbre que donna une mère spartaine à son fils : ἢ τὰν, ἢ ἐπὶ τᾶς, ou rapportez ce bouclier, ou qu'on vous rapporte dessus. Le *scutum* étoit long, quarré, & à l'usage de l'infanterie seule.

SCYBELUS, en Pamphylie. Arétée (*Lib. II. morb. acutor.*) parle du vin de son territoire.

SCYLLA, fameux monstre de la mer de Sicile, étoit fille de la magicienne Cratée. Elle avoit été autrefois une belle nymphe, dont Glaucus devint amoureux. N'ayant pu la rendre sensible, il eut recours à Circé, fameuse magicienne. Celle-ci devenue elle-même amoureuse de Glaucus, n'ayant pu le rendre infidèle, & ne pouvant pas se venger sur lui, parce qu'il étoit dieu marin, le punit dans la personne de sa maitresse. Circé composa un poison, qu'elle jetta ensuite dans une fontaine où la nymphe avoit coutume de se baigner. A peine *Scylla* fut-elle entrée dans la fontaine, qu'elle se vit changée en un monstre, qui avoit douze griffes, six gueules & six têtes. Une multitude de chiens lui sortoient du corps autour de sa ceinture, &, par des hurlemens continuels, effrayoient tous les passans. *Scylla*, effrayée elle-même de sa figure, se jetta dans la mer, près de

Digitized by Google

l'endroit où est le fameux détroit qui porte son nom. Mais elle se vengea de Circé, en faisant périr le vaisseau d'Ulysse, son amant.

Voici le portrait qu'Homère fait de ce monstre (*Odyss. lib. XII.*) : *Scylla* a une voix terrible, & ses cris affreux ressemblent au mugissement du lion. C'est un monstre horrible, dont l'aspect feroit frémir un dieu même ; il a six longs cols, six têtes énormes, & dans chaque tête trois rangs de dents qui recèlent la mort....... Lorsqu'elle voit passer des vaisseaux dans le détroit, dit Virgile (*Enéide, liv. III.*), elle avance la tête hors de son antre, & les attire à elle pour les faire périr. Depuis la tête jusqu'à la ceinture, c'est une fille d'une beauté séduisante ; poisson énorme dans le reste de son corps, elle a une queue de dauphin & un ventre de loup.

SCYLLA est ordinairement représentée moitié femme & moitié poisson, avec des chiens qui sortent de sa ceinture. C'est ainsi qu'on la voit sur des médailles de Sextus-Pompée où elle désigne une victoire navale, & sur deux pâtes antiques du cabinet de Stosch. Les étrusques ont quelquefois représenté ce monstre avec la moitié inférieure du corps en serpens : comme on la voit sur un tombeau à Pérouse, & sur une patère antique publiée dans les *monumenti* de Winckelmann.

Scilla, fille de Nisus, roi de Mégare, changée en alouette, en punition d'une insigne perfidie envers son père. *Voyez* Nisus.

SCYTALE rouleau de bois autour duquel il falloit entortiller une bande de parcheminé crite, pour entendre le sens de cette écriture.

Les lacédémoniens voulant empêcher qu'on en pût déchiffrer les ordres qu'ils envoyoient par écrit à leur général d'armée, imaginèrent de faire deux rouleaux de bois, d'une longueur & d'une épaisseur égale, & que le travail du tour avoit parfaitement arrondi ; les éphores en conservoient un, & donnoient l'autre au général d'armée, qui marchoit contre l'ennemi. Chaque fois que ces souverains magistrats lui vouloient envoyer des ordres secrets, qui ne pûssent être dechiffrés en cas qu'on les interceptât, ils prenoient une bande de parchemin étroite & longue, qu'ils rouloient avec justesse autour de la *scytale* ou rouleau de bois. Ils écrivoient sur la bande de parchemin leurs intentions, qui paroissoient dans un sens parfait tant que la bande de parchemin étoit appliquée sur le rouleau; mais dès qu'on la développoit, l'écriture étoit tronquée, & les mots sans liaisons; il n'y avoit que le général seul qui pût y trouver de la suite & du sens, en ajustant la bande sur un rouleau semblable, & la remettant dans la même assiette où les éphores l'avoient mise.

SCRUTARION, nom donné par les anciens auteurs grecs à un arbre dont le bois étoit d'un beau jaune, & qui s'employoit dans les anciens temps pour peindre dans cette couleur. On l'appelloit aussi *chrysoxylon*, bois d'or, à cause de son beau jaune ; & on le nommoit encore *scythicum lignum*, bois de Scythica, du lieu d'où on le tiroit. (*D. J.*)

SCYTHE. On connoît sous le nom de rémouleur ou *d'Arrotino* (*Voyez* ce mot.), le *scythe* qui doit écorcher Marsyas. Sur un bas-relief de la villa Borghèse, qui représente le jugement de Marsyas, on voit trois *scythes*, dont l'un tire la corde à laquelle est attaché ce téméraire musicien, l'autre est agenouillé, & aiguise le fatal instrument de son supplice, le troisième debout attend les ordres d'Apollon. Ils portent tous trois des bonnets phrygiens, de longues manches & de longues chausses, comme tous les barbares (*Monum. inediti, n. 42.*).

Scythe. *Voyez* Echidna.

SCYTHES. (Arc des). *Voyez* Arc.

SCYTHOPOLIS dans la Décapole de Syrie. CKYΘΟΠ.... *Voyez* Nysa.

SCYTON, avoit eu successivement les deux sexes ; c'est tout ce qu'en dit Ovide.

SEA, séah, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* Modios.

SEAU. Les cyclopes avoient fabriqué un *seau* avec lequel Neptune abreuvoit ses chevaux (*Callim. hymn. Dian. 50.*). Andromaque dans l'Iliade (Θ *vers. 187.*) abreuve elle-même avec un *seau* les chevaux d'Hector son époux.

SEBASIUS, surnom de Jupiter, le même que *Sabasius. Voyez* ce mot.

SEBASTE, ville de la Palestine dans la Samaritide.

KOA. CEBACTE. *Colonia Sebastena.*

COL. L. SEP. SEBASTE. Col. Lucia Septimia Sebaste.

(Sebaste en grec avoit la même signification qu'Auguste en latin.)

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles en l'honneur de Domna, de Caracalla.

Avec la légende CEBACTHNΩN & son ère,

Digitized by Google

elle a fait frapper des médailles grecques en l'honneur de Néron, de Domitien, de Commode & de Domna.

Sebaste, dans la Cilicie, jadis Elæusa. CEBACTH.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son époque, en l'honneur de Commode, de Crispine, de Valérien, de Gordien-Pie.

Sebaste, en Phrygie, CEBACTHNΩN.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Caracalla, de Géta, de Gordien.

Leur fabrique peut seule les distinguer des médailles de *Sebaste* en Galatie.

Sebaste, en Galatie, jadis & depuis Ancyre chez les tectosages. CEBACTHNΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze avec le dieu Men.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tite, de Domitien, de Sévère.

SEBASTIEN frère de Jovin.

Sebastianus Augustus.

Ses médailles sont :

O. en or & en bronze.

RRR. en argent.

SEBASTIONIQUE. Ce mot se trouve dans une inscription que rapportent Fabretti (*Insc. c. 1. p. 112.*), Spon (*Recherch. Cur. dissert. XVIII, pag. 244, & miscell. Erud. p. 24.*) que Gudius en 1662 copia sur une urne de marbre, & qui se trouve dans Gruter (*P. 1035, n. 13.*). C'est l'épitaphe d'une chanteuse monodiaire, nommée *Héria Thisbe*, fille ou femme de Claudius Glaphyrus : Choraulæ actionicæ et sebastionicæ. C'est-à-dire joueur de flûte (& non pas maître organiste, comme traduit Spon) actionique, & *sebastionique*. Spon dit qu'il n'explique point ces deux derniers mots parce qu'il ne sait ce qu'ils signifient. Quelqu'un mieux instruit que moi dans la musique des anciens, ajoute-t-il, en pourra être informé. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de connoître à fond la musique des anciens pour expliquer ces deux mots ; l'un est composé d'*Ακτιον*, *actium* & de *νικη*, *victoire* ; l'autre de *σεβαστειος*, *Augustale*, & de *νικη*, *victoire*. Le premier désigne un homme qui avoit remporté le prix aux jeux actiaques, & l'autre un homme qui avoit remporté les prix augustaux ou aux augustales ; & cela nous marque que T. Claudius Glaphyrus avoit remporté le prix à ces deux jeux. Au reste, il faut lire *sebastionicæ*, & non pas *sebasionicæ* qui n'auroit aucun sens.

SEBASTOCRATOR. Fleury emploie ce mot dans son histoire ecclésiastique t. XVIII. C'étoit le nom d'une dignité à la cour des empereurs de Constantinople. Le *sebastocrator* étoit inférieur au despote ; mais c'étoit une charge de faveur qui ne se donnoit qu'à des seigneurs que l'empereur honoroit d'une estime & d'une amitié particulières. Le *sebastocrator* portoit des ornemens & des vêtemens particuliers, pour marque de sa dignité. (*Nicétas, lib. III, de officiis, c. 4.*).

SEBASTOPOLIS, dans le Pont-Galatique. CEBACTOΠOΛEITΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze......... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Sebastopolis, dans l'Æolie. CEBACTOΠOΛEITΩN.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Julie Domna.

SEBAT, mois du calendrier des hébreux. C'est le cinquième mois de l'année civile & le onzième de l'année ecclésiastique, qui répond à une partie de notre mois de janvier & à une partie de celui de février. Les juifs commençoient par ce mois à compter les années des arbres qu'ils plantoient.

SEBATHIS, nymphe, mère d'Oébalus.

SEBENNYS, dans l'Egypte. CEBEN & CEBEK, selon Haym.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

SEBESION. Ce mot qui se lit dans les inscriptions, seul ou joint à un autre, est des plus difficiles à entendre. On n'a pas été plus heureux à expliquer ces deux mots, *nama sebesio*, qu'on a trouvés dans le dernier siècle sur un marbre antique.

Il faut savoir que parmi les figures de Mithra, ancien dieu des perses, dont le culte fut porté à Rome du temps de la guerre des pirates, il y en a une sur laquelle, outre l'inscription ordinaire : *Deo soli invicto Mithræ*, on lit ces mots barbares,

Digitized by Google

nama sebesio, qui ont mis à la torture les antiquaires. Leurs conjectures ayant paru peu satisfaisantes, Maffei en a proposé une nouvelle à l'académie des Inscriptions, en l'année 1736. Le sujet de ce bas-relief est le sacrifice d'un taureau.

Il observe que l'on a placé ces mots sous le sang qui coule en abondance & avec impétuosité de la blessure faite au col du taureau. Ναμα σεβησιον, en bon grec, signifie, dit Maffei, *source auguste*, *liqueur vénérable*, *fluide sacré*. Or on ne pouvoit rien mettre ici ni de plus propre, ni de plus convenable.

On pourroit objecter, au sujet de cette explication, que la dernière lettre manque dans le mot *sebesion*; mais on répond que c'est parce qu'il n'y avoit plus de place entre l'extrémité du col & le couteau.

On pourroit opposer encore qu'à la vérité ναμα est usité pour signifier une *liqueur* qui coule, mais qu'il n'en est pas de même de σεβησιον, qu'on ne trouve point dans les *lexiques*. A cela Maffei répond que nul dictionnaire, de quelque langue que ce soit, ne comprend toutes les inflexions qu'on peut former & tirer des verbes. Sur les marbres antiques, on trouve des verbaux qui ne paroissent point dans les livres; & on feroit une longue liste de mots grecs & latins qui se lisent dans les inscriptions, & qui manquent dans les auteurs. Cela peut être vrai; mais ce n'est point par des possibles, c'est par des faits qu'on appuie les explications qu'on donne des marbres antiques. Maffei n'en cite aucun pour appuyer la sienne; & quand une lettre lui manque, il s'en tire par une gentillesse d'esprit. (*D. J.*)

SEBETHIS, fleuve de Campanie, qui arrosoit la ville de Naples & l'ancienne Parthenope. Virgile (*Æneid. v.* VII. 73 4.) a feint qu'une nymphe de même nom présidoit à ce fleuve. C'est de ce fleuve sans doute que doit s'entendre une inscription, recueillie par Gruter (94. 9.) & dans laquelle on lit *sebethus*.

SECESPITA (*Festus*), couteau.

SECIUM. Voyez SECESPITA.

SECHE. Thétis s'étant métamorphosée en ce poisson, Pélée vainquit sa résistance. De-là vient peut-être que la *seche* sert de type aux médailles de Syracuse & de quelques autres villes maritimes de la grande Grèce. Ce type fait allusion à la métamorphose de Thétis, consignée dans Tzetez (*Chil. l.* 2. *vers.* 657.), & dans le scholiaste de Lycophron (*p.* 24 & 26.).

Les anciens faisoient de l'encre avec la liqueur noire que répand la *seche*, ainsi qu'on le pratique encore dans l'Italie.

SECRET. *Voyez contre-scel.*

SECRETARII. On appelloit ainsi du temps de Procope (*Bell. Vandal.* 1.). des secrétaires.

SECRETARIUM, lieu séparé, où s'assembloient les juges à Rome, la chambre du conseil, où l'on examinoit les procès, & où l'on portoit la décision que le président prononçoit ensuite sur son tribunal. Cet endroit étoit où l'on voit à présent le temple de Sainte-Martine, si l'on s'en rapporte à une inscription trouvée, en fouillant le tombeau de cette sainte, & que l'on lit dans le recueil de Gruter.

SECTILIA. Voyez MOSAÏQUE.

SECTIO. } *SECTOR.* } On désignoit par le mot *sectio*, l'action de vendre à l'encan. De-là vint que l'on appella *sectores*, ceux qui achetoient des biens confisqués, & *sectio* ces biens même, comme on le voit dans César (*bell. gallic.* 2. 33.) : *sectionem ejus oppidi universam Cæsar vendidit.*

SECULAIRES, *Jeux*, fête solemnelle, que les Romains célébroient avec une grande pompe vers le temps de la moisson, pendant trois jours & trois nuits consécutives : en voici l'origine.

Dans les premiers temps de Rome, c'est-à-dire, sous les rois, ValésusValésius, qui vivoit à sa campagne dans une terre du pays des Sabins, proche du village d'Erète, eut deux fils & une fille qui furent frappés de la peste. Il reçut, dit-on, ordre de ses dieux domestiques, de descendre le Tibre avec ses enfans, jusqu'à un lieu nommé *Terentium*, qui est au bout du champ de Mars, & de leur y faire boire de l'eau qu'il feroit chauffer sur l'autel de Pluton & de Proserpine. Les enfans en ayant bu, se trouverent parfaitement guéris. Le père, en action de graces, offrit des sacrifices, célébra des jeux, & dressa aux dieux des lits de parade, *lectisternia*, pendant trois nuits; & pour porter dans son nom même le souvenir d'un événement si singulier, il s'appella dans la suite *Manius Valerius Terentinus*. *Manius*, à cause des divinités infernales à qui il avoit sacrifié; *Valerius*, du verbe *valere*, parce que ses enfans avoient été rétablis en santé; & *Terentinus*, du lieu où cela s'étoit passé.

En 245, c'est-à-dire, l'année d'après que les rois furent chassés de Rome, une peste violente, accompagnée de plusieurs prodiges, ayant jetté la consternation dans la ville, Publius-Valerius Poplicola, offrit sur le même autel des sacrifices à

Digitized by Google

Pluton & à Proserpine, & la contagion cessa. Soixante ans après, c'est-à-dire en 305, on réitéra les mêmes sacrifices, par ordre des prêtres des Sybilles, en y ajoutant les cérémonies prescrites par les livres Sibyllins; & alors il fut réglé que ces fêtes se feroient toujours dans la suite à la fin de chaque siècle : ce qui leur fit donner le nom de *jeux séculaires*. Ce ne fut que long-temps après, c'est-à-dire, pendant la seconde guerre de Carthage, qu'on institua les jeux apollinaires, à l'honneur d'Apollon & de Latone. On les célébroit tous les ans; mais ils n'étoient point distingués des *jeux séculaires*, l'année qu'on représentoit ceux-ci.

L'appareil de ces jeux étoit fort imposant; on envoyoit dans les provinces des hérauts, pour inviter tous les citoyens à la célébration d'une fête qu'ils n'avoient jamais vue, & qu'ils ne reverroient jamais.

On distribuoit au peuple certaines graines & certaines choses lustrales ou expiatoires. On sacrifioit la nuit à Pluton, à Proserpine, aux Parques, aux Pithies, à la Terre, & le jour à Jupiter, à Apollon, à Latone, à Diane & aux Génies. On faisoit des veilles & des supplications; on plaçoit les statues des dieux sur des coussins, où on leur servoit les mets les plus exquis. Enfin pendant les trois jours que duroit la fête, on chantoit trois cantiques différens, comme l'assure Zosime, & l'on donnoit au peuple divers spectacles. La scène de la fête changeoit chaque jour; le premier jour on s'assembloit dans le champ de Mars; le second au capitole, & le troisième sur le mont Palatin.

Peu de jours avant qu'on les commençât, les quinze prêtres Sybillins, assis sur leurs siéges, devant le temple d'Apollon Palatin, & de Jupiter Capitolin, distribuoient à tout le peuple des flambeaux, du bitume, du soufre & d'autres choses lustrales; & ils passoient là, & dans le temple de Diane, sur le mont Aventin, les nuits entières en l'honneur des Parques avec beaucoup de dévotion.

Quand le temps de la fête étoit arrivé, le peuple s'assembloit dans le champ de Mars; on immoloit des victimes à Jupiter, à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane, aux Parques, à Cérès, à Pluton & à Proserpine.

La premiere nuit de la fête, l'empereur, à la tête de quinze pontifes, faisoit dresser sur le bord du Tibre, trois autels qu'on arrosoit du sang de trois agneaux; & sur ces autels, on brûloit les offrandes & les victimes. Il paroît que c'est à cette circonstance qu'il faut rapporter la médaille où l'on voit la tête d'Auguste avec ces mots : *Augustus tr. pot.* VII, & de l'autre côté sur une colonne XV. S. F. c'est-à-dire, *quindecim viri sacris faciendis*, & autour, *L. Mescinius Rufus III vir.*, qui est le nom du Trévir, qui avoit fait frapper la médaille pour consacrer la mémoire d'un événement aussi remarquable que celui de la célébration des Jeux.

Après cela on marquoit un certain espace, dont on faisoit une espèce de scène illuminée. On chantoit plusieurs hymnes faits exprès pour cette occasion; on célébroit plusieurs sortes de jeux : on jouoit plusieurs pièces de théâtre. La fraîcheur de la nuit donnoit un nouvel agrément à ces spectacles, sans parler des illuminations, qui non-seulement éclairoient la *scène*, mais qui se faisoient aussi dans les temples, dans les places publiques & dans les jardins : *lumina cum rogis accenduntur*, dit Zosime. On peut même croire que la description des feux d'artifices, dont parle Claudien, dans le panégyrique du sixième consulat d'Honorius, ne convenoit pas moins aux fêtes *séculaires* qu'aux jeux du cirque.

Le lendemain, après qu'on étoit monté au capitole pour y offrir des victimes, on retournoit dans le champ de Mars, & l'on célébroit des jeux particuliers en l'honneur d'Apollon & de Diane. Ces cérémonies duroient jusqu'au matin, où toutes les dames alloient au capitole à l'heure marquée par l'oracle, pour chanter des hymnes à Jupiter.

Le troisième jour, qui finissoit la fête, vingt sept jeunes garçons, autant de jeunes filles de qualité chantoient dans le temple d'Apollon Palatin, des cantiques en grec & en latin, pour attirer sur Rome la protection de tous ces dieux, que l'on venoit d'honorer par des sacrifices. Enfin les prêtres sibyllins qui avoient ouvert la fête par des prières aux dieux, la terminoient de la même manière.

Auguste voulant donner un exemple de son attention aux réglemens des mœurs, ordonna que les trois veillées se fissent avec retenue, que le mélange de la licence ne souillât point la dévotion, & il défendit que les jeunes gens de l'un & de l'autre sexe, parussent aux cérémonies nocturnes, sans être accompagnés de quelqu'un de leurs parens qui fût d'un âge à veiller sur eux & à répondre de leur conduite.

Les premiers *jeux séculaires*, furent représentés l'an de Rome 245, les seconds en 305, les troisièmes en 505, les quatrièmes en 605, Auguste fit célébrer les sizièmes en 737.

Ce prince, persuadé qu'il étoit important pour l'état de ne pas omettre la célébration de cette

Digitized by Google

fête, à laquelle on ne pensoit plus, donna ordre aux prêtres sibyllins, de consulter en quel temps du siècle courant on devoit les représenter. Ceux-ci s'étant apperçus qu'on les avoit oubliés en 705, sous Jules César, songèrent aux moyens de couvrir leur faute, de peur qu'on ne les rendît responsables de toutes les calamités qui avoient affligé l'Empire pendant les guerres civiles.

Trois choses leur applanirent la route de l'imposture. Ils étoient seuls dépositaires des livres sibyllins; l'on ne convenoit pas généralement de l'année qui devoit servir de point fixe pour régler celle des *jeux séculaires*; & l'on étoit partagé sur la date de ceux que l'on avoit représentés depuis la fondation de Rome. Il leur fut donc aisé de flater la vanité d'Auguste, en déclarant que l'année *séculaire* tomboit à l'année 737.

Pour en persuader le public, ils mirent au jour des commentaires sur les livres sibyllins, afin de prouver par les paroles même des sibylles, que le siècle devoit être de cent dix ans, & non de cent ans. Dans ce projet, ils altérèrent le texte du vers sibyllin qui portoit cent, *hecatontada cuclon*, & substituèrent à *hecatontada*, le mot *hecatondeca*, qui signifie cent dix ans.

L'autorité de ces prêtres, infiniment respectés, mit tout-à-coup le mensonge à la place de la vérité, sans que personne ne pût les démentir; puisqu'il étoit défendu sous peine de la vie de communiquer les livres des sibylles à quiconque ne seroit pas du collége des quinze pontifes.

Auguste, charmé de voir, que suivant ses désirs, cette fourbe pieuse lui réservoit la gloire de célébrer une si grande fête, appuya la découverte des pontifes du poids de ses édits, & chargea Horace de composer l'hymne *séculaire*, qui devoit se chanter en présence de l'empereur, du peuple, du sénat & des prêtres, au nom de tout l'empire.

Le poëte, en homme de cour, n'oublia pas le siècle de cent dix ans. « Qu'après dix fois onze années, dit-il, le siècle ramène ces chants & ces jeux solemnels pendant trois jours & trois nuits, comme nous faisons aujourd'hui ».

Certus undenos decies per annos
Orbis ut cantus referatque ludos,
Ter die claro, toties que gratâ
Noctè frequentes.

Cependant les successeurs d'Auguste n'observèrent point l'espace de temps qu'il avoit fixé pour la célébration de ces jeux. Claude les solemnisa 64 ans après, l'an de Rome 800. Domitien 40 ans après Claude, en fit représenter de nouveaux, auxquels Tacite eut part en qualité de *quindecimvir*, ou de prêtre sibyllin, ainsi qu'il le témoigne lui-même dans ses annales, liv. *IX. c.* 11. L'empereur Sévère accorda le spectacle de ces jeux pour la huitième fois, 110 ans après Domitien, & par conséquent l'an 950 de Rome. L'an 1000 de la fondation de cette ville; Philippe le père donna au peuple les plus magnifiques jeux *séculaires* qu'on eût encore vus. Constantin ne les fit point célébrer l'année qu'il fut consul avec Licinius pour la troisième fois, l'an de l'ère vulgaire 313. Mais l'empereur Honorius ayant reçu la nouvelle de la victoire de Stilicon sur Alaric, permit à tous les payens, de célébrer encore les jeux *séculaires*, qui furent les derniers dont parle l'histoire. Zosime, qui nous a donné la plus ample description qu'on ait des *jeux séculaires*, n'attribue la décadence de l'Empire, qu'à la négligence des romains à les célébrer exactement.

SECULUM, siècle. Ce mot comprend un espace de temps de cent ans, selon Festus, quelquefois de quatre-vingt-dix ans, selon Servius, souvent de cent dix, & quelquefois de mille. Pour avoir une idée fixe du *siècle*, chez les romains, il faut le diviser avec Censorin (*Die natali. c.* 17.) en *siècle* naturel & en *siècle* civil: le premier est le temps que la nature a prescrit pour servir de borne à la vie des hommes: *seculum est spatium vitæ humanæ longissimum partu & morte definitum*, & dans ce sens le *siècle* est plus ou moins étendu, selon le plus ou le moins de durée de la vie humaine. Le *siècle* civil de Rome, est un temps fixe au gré des romains, que quelques auteurs font monter à cent dix ans, parce que les quindécemvirs recommençoient à cette époque les jeux *séculaires*; mais cette opinion n'est fondée que sur une fourberie des quindecemvirs qui, pour cacher leur négligence à Auguste, firent croire à ce prince, que les livres sibyllins, dont ils étoient les dépositaires, fixoient à cent dix ans la représentation des jeux séculaires, & corrompirent même le texte de ces livres pour appuyer leur mensonge. Or, il paroît certain, par témoignage des auteurs antérieurs à Auguste, que ce mot de *siècle*, ne comprenoit qu'une révolution de cent ans, après laquelle, les livres sibyllins avoient ordonné qu'on célébreroit les jeux séculaires: c'est ce que Censorin prouve par le témoignage de Valerius Antias, de l'historien Pison, de Varron & de Tite-Live, dont voici les propres paroles: *Eodem anno, ludos sæculares Cæsar ingenti apparatu fecit, quos centesimo quoque anno, is enim terminus sæculi, fieri mos est.*

SECUNDARIUS, *adjutor*, *monitor.* Ces trois mots sont empruntés du théâtre des romains, &

Digitized by Google

défignoient trois fortes d'acteurs différens. Secundarius étoit un fous-acteur, *qui fecundas ferebat partes. Adjutor* étoit comme un fuppléant, qui aidoit tout acteur, ou de la voix dans la déclamation, ou du gefte dans les mimes. Le *monitor*, ou comme nous difons, le fouffleur, étoit chargé de fouffler aux acteurs, en cas que la mémoire vint à leur manquer. Térence parle du *monitor* dans l'heautontimorumenos.

Quoique l'acteur nommé *Secundarius*, jouât feulement les feconds ou les troifièmes rôles, il étoit fouvent meilleur acteur que celui qui faifoit les premiers rôles; mais il avoit foin de cacher fon habileté, & de jouer de manière à faire briller l'acteur, chargé du premier rôle. C'eft ce que Cicéron nous apprend dans fon traité de la divination (*fect. XV*). « Allienus, dit-il, rabaiffera fon éloquence pour vous faire paroître, comme nous voyons parmi les acteurs des pièces grecques, où ceux qui font les feconds ou les troifièmes rôles, quoiqu'ils puiffent mieux jouer que celui qui a fait le premier, jouent pourtant moins bien, afin que le premier acteur ait la prééminence. » .

L'*adjutor* ne jouoit proprement ni les premiers ni les feconds rôles; mais il aidoit de la voix ou du gefte ceux qui les jouoient. Phèdre dit dans la *fable* V *du liv. V*.

In fcenâ verò poftquàm folus conftitit
Sine apparatu, nullis adjutoribus.

L'acteur nommé *adjutor*, s'appelloit auffi quelquefois *hipocrites*. (*D. J.*)

SECUNDAS agere. Voyez Secundarius.

SECUNDICERIUS. Voyez *Primicerius*. On trouve ce mot dans une infcription recueillie par Muratori (857. 1.).

SECUNDUS, furnom de la famille *Arria*.

SECURII DII. On trouve dans une infcription: Securis diis; ce qui doit s'entendre activement pour les dieux qui procurent la fanté; plutôt que pour ceux qui font en fûreté.

SÉCURITÉ (La) fur les médailles eft repréfentée affife, la tête appuyée fur fa main.

SECURITATES, obligations des débiteurs.

SECUTOR, nom d'une efpèce de gladiateurs chez les romains. Les gladiateurs appellés *fequutores* ou *fecutores*, étoient ceux qui combattoient contre les rétiaires. Ils étoient armés d'un bouclier pour parer le lacet ou les rêts des rétiaires, & d'une épée, & ils avoient le cafque en tête (*Voyez Jufte-Lipfe, Saturnale, l. II. c. 7.*). Quelques-uns confondent à tort les *fecutores* avec les mirmillons, parce qu'ils avoient les mêmes armes. C'eft le fentiment de Vigénère. Ce mot vient de *fequi*, fuivre, parce que ces gladiateurs fuivoient les rétiaires; & comme nous ne difons en françois ni *fuiveur*, ni *fecuteur*, on croit qu'il faut retenir le mot latin *fecutor*.

Secutor étoit auffi le nom qu'on donnoit aux gladiateurs qui prenoient la place de ceux qui avoient été tués, & qui alloient combattre les vainqueurs. Cela fe faifoit au fort.

On trouve encore dans les anciennes infcriptions: *Sequutor tribuni, fequutor ducis, fequutor Cæfaris*; c'étoient des officiers des tribuns, des généraux d'armées, peut-être des efpèces d'aide-de-camp.

SEDAFA, mefure de capacité de l'Afie & de l'Egypte. *Voyez* Mine.

SEDE (*A*). On lit dans Muratori (889. 4.) l'infcription fuivante:

M. IULIUS
AUCTI. L. LYDUS
A. SEDE
AUGUSTÆ

Ce Lydus préfentoit fans doute à Livie fon fiége, lorfqu'elle paroiffoit en public.

SEDECIÆS, *denarius, as*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit repréfentée par ce figne:

Elle valoit:

12 onces de compte.
ou 16 as effectifs.
ou 24 femi-onces de compte.
ou 48 ficiliques de compte.
ou 96 femi-ficiliques de compte.

SEDECULA, fiége bas, appellé ὀκρίβαντον par Pollux (10. 2.). Les hommes s'en fervoient pour écrire. *Maloque*, dit Cicéron (*Attic.* 4. 9.), *in ista illâ fedecula, quam habes fub imagine Ariftotelis, federe, quàm in iftorum fella curuli*. Les femmes s'en fervoient auffi.

SEDES défigne quelquefois un tombeau. Virgile

Virgile (Sixième livre de l'Enéide, vers 328.) dit :

.... *Quàm sedibus ossa quierunt.*

SEDILE, siége commun & de peu de valeur.

SEGECIA ou *SEGESTA*, divinité de la campagne, qui avoit soin des bleds, au temps de la moisson. (Son nom étoit dérivé de *seges*, moisson.). Les laboureurs l'invoquoient alors pour avoir d'abondantes récoltes (*Plin.* 18. 2.).

SEGESTA, en Sicile. ΣΕΓΕΣΤΑΖΙΒ. & ΣΕΓΕΣΤΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent............. *Hunter.*

O. en or.

RR. en bronze.......... *Hunter.*

Leur type ordinaire est un chien dans toutes sortes d'attitudes.

SEGMENTATÆ vestes. Voyez VESTES.

SEGMENTUM, bordure des habits faite d'une autre étoffe, & qui servoit à faire distinguer à Rome les patriciennes. Valère-Maxime (562. 1.) la désigne clairement par ces mots : *Permisit quoque his purpureâ veste & aureis uti segmentis.* Servius (*Æneid. I.* 658.) parle de ces bandes placées au haut de la tunique, autour du cou, & non d'un collier (comme l'ont entendu quelques philologues,), lorsqu'il dit : *Monile, ornamentum gutturis, quod & segmentum dicunt.*

SEGMENTUM, pavé de marqueterie.

SEGOBRIGA, en Espagne. SEGOBRIG.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est un cavalier.

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de Tibère, de Caligula.

C'est aujourd'hui SÉGOVIE. *Voyez* ce mot.

SEGOMONI (*Marti*). Gruter (58. 5.) rapporte une inscription trouvée à Lyon, dans laquelle on trouve ce surnom de Mars, dont on ne connoît point le sens.

SÉGOVIE, ville d'Espagne, l'ancienne *Segobriga.* Son aqueduc, nommé *puente Segoviana*, ouvrage des romains, est un édifice d'un travail merveilleux ; il joint ensemble deux montagnes séparées par un intervalle d'environ trois mille pas ; il est composé de 177 arcades, à deux rangs posés l'un sur l'autre. Le rang inférieur porte l'eau dans les fauxbourgs, & le supérieur la conduit dans la ville. La construction de cet édifice est si solide, qu'elle s'est conservée jusqu'à ce jour presque dans son entier. On attribue ce bel ouvrage au règne de Trajan. Colménarès en donne la description détaillée dans son *Historia de la Ciudad de Segovia*, 1637. *in-fol.* Mais il faut ajouter une grande incommodité de cet aqueduc, c'est que l'eau de la rivière qui coule autour de la ville, est si malsaine, qu'elle ne peut servir qu'à rafraichir la bonne eau.

SEGUSIA, dans les Alpes Graiennes, Suze.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SEIA. Divinité champêtre qui veilloit à la conservation des bleds, dans le temps qu'ils étoient encore enfermés dans la terre. *Sata frumenta*, dit S. Augustin, (*de civit Dei.* IV. 8.) *quamdiu sub terra essent, præpositam voluerunt habere deam Sejam.* Numa avoit créé cette divinité, dont le nom etoit dérivé de *sero*, je seme.

SEIANUS, surnom de la famille ÆLIA.

SEIANUS equus. On disoit à Rome des gens malheureux, qu'ils avoient le cheval de Séjan: *Habent equum Sejanum.* Voici l'origine de ce proverbe. Un certain Meius *Sejus* avoit un cheval d'une beauté extraordinaire, qu'il prétendoit être de la race des chevaux de Diomède ; mais il y avoit cette fatalité attachée à ce cheval, que tous ceux qui le possédoient faisoient une fin malheureuse. En effet, Marc-Antoine fit trancher la tête à *Sejus*, maître du cheval ; Dolabella qui l'avoit acheté 3000 aureus, se tua lui-même pour ne pas tomber entre les mains de Cassius. Ce dernier qui hérita du cheval, en fit de même, aussi bien que Marc-Antoine qui voulut l'avoir après avoir vaincu Cassius.

SEIGLE. Le *seigle*, *secale*, croît, dit Pline, sous les Alpes, où les Tauriniens (les Piémontois) l'appellent *Asia.* C'est un assez mauvais bled, mais on en mange du pain dans les pays où l'on a disette des autres fromens. C'est une plante dont la tige est menue, & qui vient dans toute sorte de terre. Elle est féconde, car elle rend jusqu'à cent pour un. Le grain du *seigle* a assez de

Digitized by Google

poids, mais le pain que l'on en fait est noir, amer & peu nourrissant. Pour le rendre plus supportable, on mêle du riz avec la farine du *seigle*, mais avec ce correctif on ne réussit pas à en faire de bon pain ; néanmoins, comme il rend beaucoup de grain, & qu'il vient par-tout, on en préfère souvent la culture à celle des autres bleds. (*Métrologie de Paucton.*)

SEIN des statues. Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 2.) dit : « parmi les divinités du sexe féminin, on attribuoit à Diane & Pallas une virginité perpétuelle ; les autres déesses qui l'avoient perdue, pouvoient la recouvrer, & Junon redevenoit vierge toutes les fois qu'elle se baignoit dans la fontaine Canathus. C'est par cette raison que le *sein* des déesses & des amazones est toujours représenté comme celui des jeunes filles de qui Lucine n'a pas encore délié la ceinture, c'est-à-dire, qu'à ces figures le bout du *sein* n'est pas encore développé. Cette règle est assez constante, à moins que les déesses ne soient représentées allaitant un enfant, comme Isis donnant le *sein* à Apis (*Descrip. des Pier. grav. du cabinet de Stoch. p.* 17. *n°.* 70.). Mais la fable dit que cette déesse avoit mis le doigt dans la bouche d'Horus, au lieu du mammelon (*Plutarch. de Is. & Osi. p.* 363. *l.* 21.) ; c'est ainsi qu'elle est représentée sur une pierre gravée du cabinet de Stoch (*Descrip. des pier. gr. du cabinet de Stoch. p.* 16. *n°.* 63.) conformément sans doute à l'idée reçue. Suivant toutes les apparences, une statue des jardins du pape, représentant Junon assise qui allaite Hercule, nous offriroit les mammelons visibles, si cette partie du *sein* n'étoit pas couverte par la tête de l'enfant & par la main de la déesse. J'ai publié cette statue dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. ant. n°.* 14.). Sur une peinture antique du palais Barberini, on voit une prétendue Vénus qui a les mammelons très-apparens, circonstance qui me suffit pour avancer que ce ne peut pas être une Vénus ».

« La beauté de la poitrine des figures d'hommes consiste dans le beau dégagement de son élévation. C'est une poitrine semblable que le père des poëtes donne à Neptune, & après lui à Agamemnon. Anacréon desiroit voir dans celui qu'il aimoit une poitrine d'une forme pareille ».

« Le *sein* des figures de femmes n'a jamais trop d'ampleur. L'abbé Banier est mal informé, lorsqu'il avance que Cérès paroît ordinairement sur les monumens anciens comme une femme, ayant le *sein* fort gros. (*Mith. t.* 5. *p.* 115.). Il faut que ce savant ait pris une Cérès moderne pour une Cérès antique. Dans les figures de divinités, le *sein* a toujours une forme virginale ; les anciens faisant consister la beauté de cette partie dans une élévation modérée. Pour l'empêcher de grossir, l'on se servoit d'une pierre de l'île de Naxos, qu'on pulvérisoit & qu'on appliquoit sur la gorge (*Dioscor. l.* 5. *c.* 168.). Les poëtes comparent un *sein* virginal à des raisins qui ne sont pas encore mûrs. (*Theocrit. Idyl.* 11. *v.* 1. *Nonn. Dionys. l.* 1. *p.* 4. *l.* 4. *l.* 15. *l.* 9.). Apollonius rend cette élévation modérée du *sein* des nymphes par le terme *obscura*, lorsqu'il dit ; *Crinis ad obscura decurrens cingula mammæ.* (*Argon. l.* 3. *v.* 526.). Dans quelques Vénus plus petites que nature, les mammelles sont resserrées & ressemblent à des éminences terminées en pointes : cette forme du *sein* paroît avoir été regardée comme la plus belle. J'excepterai de cette maxime la seule Diane d'Ephèse, qui, non-seulement a les mammelles grosses & pleines, mais qui en a aussi un grand nombre : d'ailleurs cette forme étant symbolique, n'a pas la beauté pour objet. Parmi les figures idéales, nous ne voyons que les amazones avoir quelquefois de grosses & d'amples mammelles ; aussi comme elles représentent des femmes & non des filles, le bout de leur *sein* est alors visible ».

« Dans l'antique, le *sein* des nymphes ainsi que celui des déesses, n'est pas surmonté d'un bout visible, du moins il n'est pas saillant dans les figures de marbre, & il ne le seroit pas non plus dans celles en peinture, car telle est la forme de cette partie dans l'innocence de l'âge. Comme le bout du *sein* est entiérement développé dans la prétendue Vénus, peinte de grandeur naturelle sur un tableau antique conservé au palais Barberini, je conclus que cette figure ne peut pas représenter une déesse. Entre les peintres modernes, quelques-uns des plus célèbres sont répréhensibles sur cet objet. Le Dominiquin entre autres, ayant peint à fresque un plafond dans la maison de Costaguti à Rome, a représenté la vérité qui s'arrache des bras du temps, avec des mammelles surmontées de mammelons d'une telle grosseur, qu'une femme qui auroit allaité plusieurs enfans, ne sauroit les avoir plus amples & plus saillans. Aucun peintre moderne n'a mieux rendu la forme d'un *sein* virginal qu'André del Sarto, sur-tout dans une figure peinte à mi-corps, couronnée d'une guirlande & tenant des fleurs dans sa main. Ce tableau se trouvoit à Rome dans le cabinet du sculpteur Cavaceppi ».

SEISACHTHEIES, Σεισαχθεία, mot qui signifie *décharge d'un fardeau*, c'étoit un sacrifice public d'Athènes, en mémoire d'une loi de Solon. Cette loi portoit que toutes les dettes du pauvre seroient remises au bout d'un certain temps, ou du moins que l'intérêt en seroit considérablement diminué, & que les créanciers ne pourroient dans la suite saisir leurs débiteurs, comme ils faisoient avant cette ordonnance. (*D. J.*)

SEL (le) étoit inconnu à plusieurs peuples, selon le témoignage d'Homère, & les numides

n'en avoient pas l'usage, si l'on en croit Salluste: (*Bel. Jugur.*) *Et neque salem, neque alia gulæ irritamenta quærebant.* Le petit peuple chez les romains, se contentoit souvent pour toute nourriture, de manger du *sel* avec son pain. Sous les rois, chaque particulier avoit la liberté d'en vendre; mais comme l'avarice y mettoit un prix excessif, lorsque le temps de la liberté fut arrivé, on en défendit la vente aux particuliers: *Vendendi salis arbitrium*, dit Tite-Live, (11. 9.), *in publicum omne sumptum ademptum privatis.* Cependant les auteurs latins font souvent mention des salines des particuliers. Il y a donc apparence que le droit de faire le *sel* leur fut conservé, & qu'on ne leur ôta que le privilège de le vendre, lequel fut attribué au fisc.

Le *sel* étoit pour les anciens le symbole de l'amitié, & c'est pour cela qu'ils ne manquoient pas d'en servir entr'autres mets, aux étrangers qui arrivoient chez eux. Ils l'employoient aussi pour empêcher les cadavres de se corrompre; car c'est une des propriétés que Pline (31. 9.) lui attribue: *Defuncta etiam à putrescendo vindicans ut durent ita per sæcula.* Il étoit encore en usage dans les sacrifices qui ne se faisoient jamais sans *sel*, & il entroit dans les présages; car on regardoit comme d'un funeste augure, le renversement de la salière sur la table.

« C'est une opinion, dit M. Paw, assez généralement adoptée, que les prêtres de l'Egypte ne *saloient* pas leurs alimens: mais ce qu'il y a de très-vrai, c'est qu'ils s'abstenoient du *sel* qu'on faisoit avec de l'eau de la Méditerranée, & de celui qu'on tiroit des lacs du nome nitriotique, où indépendamment du natron, il existe aussi un *sel* commun, ainsi qu'on le sait par les observations de Sicard. Il ne faut pas douter que la crainte de se voir infectés de la phliétène, n'ait porté les prêtres à rejetter de leur régime les mets fort *salés*, & rien n'est plus aisé à concevoir que le sens de la fable qu'ils débitoient sur la Nephthis ou la Vénus cythéréenne née, suivant eux, de l'écume de la mer. Comme avec tout cela il leur eût été presque impossible de se nourrir de choses parfaitement insipides, ils employoient en petite quantité un *sel*-gemme qu'on leur apportoit de la Marmarique, à ce que dit Arrien (*De expeditione Alexandri, lib. 3. p. 162.*). Mais je m'imagine qu'ils le faisoient venir de la partie de l'Ethiopie que les modernes nomment l'Abyssinie, & où ce fossile est encore commun de nos jours. S'ils ont cru que le *sel*-gemme étoit dans de tels cas moins nuisible que celui de la mer ou des puits salés, ils doivent avoir eu des observations qui nous sont inconnues, ou ils se sont trompés ».

« Hérodote parle d'une illumination qu'il prétend avoir été une fois par an générale en Egypte depuis la cataracte du Nil jusqu'aux bords de la Méditerranée, quoique, suivant toutes les apparences, elle se soit bornée à la ville de Saïs & à la préfecture saïtique, ce qui formoit un canton de peu d'étendue. Cette fête consistoit en un grand nombre de lampes qu'on allumoit à l'approche de la nuit; mais il est fort difficile de concevoir pourquoi les égyptiens mettoient dans tous ces vases une certaine quantité de *sel*, & de quelle nature ce *sel* peut avoir été. (*Lucernas plurimas accendunt circumcirca domos sub dio: Lucernæ autem sunt vasa sale & oleo plena, quibus superincumbit ellychnium.* (*Herod. lib. II.*). On ne sait, dis-je, si par ce moyen ils varioient la couleur de la flamme, ou si par ce moyen ils retardoient la consomption de l'huile, secret qu'il ne seroit pas aisé aujourd'hui de retrouver ».

SÉLAGE, plante que les Druydes cueilloient avec des pratiques superstitieuses, de même que le samolus. Il falloit, dit Pline (*Liv. 24. ch. 11.*), l'arracher sans couteau, & avec la main droite, qui devoit être couverte d'une partie de l'habillement, ensuite la faire passer secrètement à la main gauche, comme si on l'avoit volée; & enfin il falloit être vêtu de blanc & nuds pieds, & avoir préalablement offert un sacrifice de pain & de vin.

Borel croit que la *sélage* étoit une espèce de Camphorata ou mousse terrestre. D'autres la prennent pour la pulsatille.

SÉLASIE, ou SÉLASIENNE, surnom de Diane, pris du nom d'un lieu de la Laconie, où elle étoit honorée.

SÉLASTIQUE. Sur une ancienne inscription faite par les anciens habitans de Puzzolo à l'honneur d'Antonin Pie, cet empereur est appellé, CONSTITUTORI SACRI CERTAMINIS SELASTICI. Il est naturel de croire que c'est une faute, & qu'il faut lire ISELASTICI. Mais Saumaise, à la fin de ses notes sur la vie d'Hadrien, par Spartien, dit que c'étoit l'usage de ce siècle; & il rapporte plusieurs mots grecs & latins dont on retranchoit la première lettre ou la première syllabe. Du reste ce nom se donnoit à certains jeux dont nous avons parlé au mot ISELASTIQUE, qui est leur véritable nom.

SÉLÉNÉ, fille d'Hypérion & de Basilée, ayant appris que son frère Hélios, qu'elle aimoit tendrement, avoit été noyé dans l'Eridan, se précipita du haut du palais. On publia que le frère & la sœur avoient été changés en astres, & qu'ils étoient le soleil & la lune. Les Atlantides, au rapport de Diodore, honorèrent depuis ce temps ces deux astres sous le nom d'Hélios & de *Séléné*. C'est en effet le nom grec du soleil & de la lune. (Ηλιος, soleil, σελήνη, lune.).

SÉLÈNE, femme de Ptolémée VIII, roi d'Egypte. ΣΕΛΗΝΗ.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en argent.

O. en or.

SÉLENES. Gâteaux qui étoient larges & cornus en forme de demi-lunes, Σεληναι. Dans les sacrifices offerts à la lune, après six *sélenes*, on présentoit un autre gâteau appellé βοῦς ἕβδομος, parce qu'il représentoit les cornes d'un boeuf, & qu'il étoit le septième.

SELEUCIDES (*Ere des*).

» On trouve chez les grecs deux époques, qui ont pris leur dénomination d'Alexandre-le-Grand. La premiere date de la mort de ce prince, & de l'inauguration de son successeur Philippe-Aridée, double événement, qui concourt avec l'an 324, avant l'ère vulgaire. Il ne paroît pas qu'elle ait eu grand cours; mais il se rencontre néanmoins des écrivains qui en ont fait usage. *Non desunt*, dit Montfaucon, (*Palaogr.* liv. 1, c. 5.) *qui annos numerent à morte Alexandri & ab initio regni Philippi-Aridai.* En effet, Censorin, par exemple, entre les dates multipliées qu'il emploie pour marquer le temps où il écrivoit son livre *de die natali*, nomme le consulat d'Ulpius & de Pontien, avec l'an 562 de Philippe, dont les années, dit-il, se comptent depuis la mort d'Alexandre. »

» Il est à propos de rapporter ici le texte de Censorin. *Secundùm quam rationem*, dit-il, *hic* (*C.* 31.) *annus cujus velut index & titulus quidam est Ulpii Pontiani consulatus, ab olympiade prima millesimus est & quartus decimus, ex diebus duntaxat æstivis quibus agon olympicus celebrabatur; à Româ autem conditâ nongentesimus nonagesimus primus, & quidem ex Palilibus, unde urbis anni numerantur; eorum verò annorum, quibus julianis nomen est, ducentesimus octogesimus tertius; sed ex die kal. jan. unde Julius Cesar anni à se constituti fecit principium. At eorum qui vocantur anni Augustorum ducentesimus sexagesimus quintus, perinde ex kalendis januariis, quamvis ex ante diem decimum sextum kal. februarii imperator Cesar divi filius sententia L. Munatii Planci à senatu ceterisque civibus Augustus appellatus est se VII & M. Vipsanio Agrippa III. Coss. Sed Ægyptii, quod biennio ante in potestatem ditionemque Pop. Rom. venerunt, habent hunc Augustorum annum ducentesimum sexagesimum septimum. Nam ut à nostris, ita ab Ægyptiis quidam anni in litteris notati sunt; ut quos Nabonnazari nominant, quod à primo imperii ejus anno consurgunt, quorum hic nongentesimus octogesimus sextus est. Item Philippi, qui ab excessu Alexandri magni numerantur, & ad hunc usque perducti annos quingentos sexaginta duos consummant. Sed horum initia semper, à primo die mensis ejus sumuntur cui apud Ægyptios nomen est Thoth, quique hoc anno*, (c'est de l'année vague des Egyptiens qu'il parle,) *fuit ante diem septimum kal. julias; cum abhinc annos centum imperatore Antonino Pio II & Bruttio Præsente Coss. Romæ iidem dies fuerint ante diem II kal. aug. quo tempore solet canicula in Ægypto facere exortum.* Nous ajouterons à cela que les Egyptiens d'Alexandrie furent d'abord les seuls qui adopterent l'année Julienne après la bataille d'Actium. Le reste des Egyptiens & même les astronomes d'Alexandrie continuèrent de suivre l'année vague jusques vers le neuvième siècle; mais l'année fixe fut la base de l'ère historique des Egyptiens, & du calendrier des chrétiens du pays; ce qui suffit pour notre objet. »

» Or, le consulat d'Ulpius, ou de Pius, & de Pontianus, tombe en l'an 238 avant l'ère vulgaire. Otez cette somme de 562, il reste 324 ans; ce qui exprime l'intervalle de la mort d'Alexandre & du commencement de l'ère vulgaire. C'est la même ère, comme le prouve Assémani, dans ses actes des martyrs, (T. II.) qu'a suivi l'auteur Syrien des actes de Sainte Théodore, en donnant pour époque du martyre de cette Sainte une sixième férie du mois de septembre de l'an 642. En effet, la soustraction de 324 faite à ce nombre, donne l'an 318, de l'ère vulgaire, qui est le temps le plus bas & le seul, toutes circonstances pesées, auquel on puisse rapporter cet événement. »

« Nous ne faisons point usage de cette période dans notre table *chronologique*, parce qu'elle n'a point été assez accréditée, pour mériter d'y trouver place; mais enfin il falloit en parler ici, pour empêcher qu'on ne l'a confondit avec la suivante. »

« La seconde ère, qui porte quelquefois, mais improprement, le nom d'Alexandre, fut appelée plus communément, & à plus juste titre, l'ère des *séleucides*, ou des grecs. On la nommoit aussi l'ère des Syro-Macédoniens. Son commencement se prend de l'an de Rome 442, 12 ans après la mort d'Alexandre, & 311 ans pleins avant l'ère vulgaire, époque des premières conquêtes de Séleucus-Nicator, dans cette partie de l'Orient, qui forma depuis le vaste Empire de Syrie. Les années qu'elle emploie, ainsi que la précédente, au moins depuis l'ère vulg., sont des années juliennes, composées de mois romains, auxquels on a donné des noms Syriens. Elle eut cours non-seulement dans la monarchie des *Séleucides*, mais chez presque tous les peuples du Levant, & s'est même perpétuée jusqu'à nos jours. Cependant tous ceux qui l'adoptèrent, ne la datèrent pas du même mois, ni du même jour. Les grecs de Syrie la faisoient commencer au premier du mois gorpiœus Macédonien, éloul Syrien, qui répond

à notre mois de septembre ; & c'est encore, dit-on, l'usage des catholiques de Syrie. Les autres Syriens la prenoient du 1 d'hyperbérétœus Macédonien, Tisri, 1 Syrien, qui correspond à notre mois d'octobre ; en quoi ils sont encore à présent suivis par les Nestoriens & les Jacobites du Levant. »

« Différentes villes de Syrie, comme il paroît par les médailles & autres anciens monumens, avoient aussi leur manière particulière de la commencer. A Tyr, on la comptoit du 19 octobre ; à Gaza, du 28 du même mois ; à Damas, de l'équinoxe du printems. »

« Les Juifs, depuis qu'ils furent assujettis à la domination des rois de Syrie, adoptèrent aussi l'ère des *séleucides*. Ils la nommèrent *tarik dilkarnaim*, ou ère des contrats, parce qu'ils en faisoient usage dans leurs marchés & autres actes civils. L'équinoxe d'automne étoit le point d'où ils la faisoient partir. Il n'y a pas 300 ans, dit-on, qu'ils ont quitté ce calcul pour en suivre un autre, dont ils se servent encore de nos jours. »

« Les Juifs se servent présentement d'une ère du monde, qui commence 3761 avant l'ère vulgaire. Quelques-uns prétendent qu'elle est en usage parmi eux depuis l'an 1040, tems auquel, chassés de l'Orient, ils se jettèrent dans les différens pays de l'Occident. Nous parlerons ailleurs de cette ère plus amplement. »

« Les Arabes, chez qui l'ère des *séleucides* est encore en usage, la font commencer, les uns comme Alfragan, au premier de septembre, les autres comme Albatignius, au premier d'octobre. »

« Outre ces différences du jour initial de l'ère des *séleucides*, on en remarque une aussi pour l'année même où elle a commencé. Nous venons de voir que les Syriens, les Juifs & les Arabes en mettoient l'époque 311 ans, ou dans la trois cent douzième année avant l'ère vulgaire. Mais il est prouvé par divers monumens, que les peuples de la Babylonie & quelques autres la retardoient d'une année, & la faisoient précéder non de 311 ans pleins, mais de 310 seulement l'époque de l'ère vulgaire. »

» Abulféda suivoit cet usage, comme il paroît par l'époque qu'il marqua pour la naissance du faux prophète Mahomet ; époque dont les caractères sont le 10 du troisième mois, férie deuxième de l'an 881 des grecs ; ce qui ne peut se rapporter qu'au 10 novembre de l'an 570 de l'ère vulg. comme on peut le voir par notre Table Chronologique, & notre Calendrier F, qui est celui de cette année. Tel est encore, à ce qu'on assure, l'usage des catholiques de Syrie. »

« Il faut avoir égard, en lisant les anciens monumens, à toutes ces différences, & souvent on ne pourra bien les saisir, qu'en combinant la date de l'ère dont il s'agit avec les autres caractères chronologiques qui l'accompagnent. Car, il ne faut point donner pour régles genérales que tel peuple faisoit remonter l'ère des *séleucides* à l'an 312 avant l'ère vulgaire, & tel autre la plaçoit un an plus tard ; que les grecs commençoient leur année au 1 de septembre, & les Syriens au mois d'octobre. Ces régles sont sujettes à trop de d'xceptions. En voici un nouvel exemple, entre plusieurs autres. L'auteur Syrien de la chronique d'Edesse, publiée par Assemani dans le tome I de sa bibliothèque orientale, place la mort de S. Siméon stylite en l'an des grecs 771, un mercredi 2 septembre. Cosme, au contraire, Syrien pareillement, historien du même Saint & son contemporain, rapporte cet événement à l'an 770, sous les mêmes férie & quantiéme de septembre ; ce qui revient de part & d'autre à l'an de l'ère vulgaire 459, où le deuxième septembre tomboit effectivement un mercredi. Ainsi de deux choses l'une ; ou l'auteur de la chronique d'Edesse fixoit l'époque de l'ère des *séleucides*, à l'an 312, & Cosme à l'an 311 avant l'ère vulgaire, ou tous les deux la rapportent au même point (312 avant cette ère) ; le premier commençoit l'année avec le mois de septembre, & le second avec le mois d'octobre, ce qui est égal pour l'exemple cité ».

« Dans notre table *chronologique*, pour nous conformer à toutes celles qui ont paru jusqu'à présent, nous faisons concourir l'an 313 des grecs avec la première année de l'ère vulgaire ; mais cette année 313 commence à l'automne de la première année de l'ère vulgaire, & ainsi des années suivantes. A l'égard de cette ère Syrienne, qui commence 310 ans seulement avant notre ère vulgaire, & qu'un savant académicien (Gibert) prétend être proprement l'ère syro-Macédonienne, elle sera facile à trouver, en reculant d'une année, c'est-à-dire, en comptant seulement l'année 313 à l'automne de l'an 2 de l'ère vulgaire, & de même pour la suite. »

« Il nous reste à donner les noms grecs & syriens de chaque mois, avec ceux des mois romains qui leur correspondent. »

Table des mois syriens, grecs & romains.

Mois syriens.	*Mois grecs.*	*Mois romains.*
ELOUL.	GORPIÆUS.	SEPTEMBRE.
TISRI I.	HYPERBÉRÉTÆUS.	OCTOBRE.
TISRI II.	DIUS.	NOVEMBRE.
CANUN I.	APELLÆUS.	DÉCEMBRE.
CANUN II.	AUDINÆUS.	JANVIER.
SABAT.	PERITIUS.	FÉVRIER.
ADAR.	DYSTRUS.	MARS.
NISAN.	XANTICUS.	AVRIL.
JIAR.	ARTEMISIUS.	MAI.
HAZIRAN.	DÆSIUS.	JUIN.
TAMUS.	PANÉMUS.	JUILLET.
AB.	LOUS.	AOUST.

Digitized by Google

SÉLEUCIE, dans la Pamphylie. ΣΕ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Un javelot.

Un bouclier.

Un cerf à mi-corps.

On les distingue des médailles frappées dans les autres *Séleucies* par leurs types, & par leur légende qui n'est exprimée que par ΣΕ.

SÉLEUCIE, en Cilicie, près du fleuve Calycadnus. ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ. ΤΩΝ. ΠΡΟΣ. ΚΑΛΥΚΑΔΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur légende & leurs types ordinaires, qui sont des attributs relatifs à Minerve, à Apollon & à Hercule, ou une Victoire marchant, servent à les distinguer des médailles frappées dans les autres *Séleucies*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Sévère, de Caracalla, d'Alex. Sévère, de Gordien, de Tranquilline, de Philippe père, de Gallus, de Valérien, de Gallien, de Commode, d'Otacilie.

SÉLEUCIE, de Syrie, dans la Piérie. ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ. & CΕΛΕΥΚΕΙΑC.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un foudre ailé.

Jupiter-Casius.

Ils les font distinguer des médailles frappées dans les autres *Séleucies*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales, avec son époque, en l'honneur d'Auguste, de Tibère, d'Hadrien, d'Antonin, de Commode, de Sept. Sévère, de Caracalla, de Plautille, d'Alex. Sévère, de Trajan, d'Antinoüs, d'Elagabale, de Macrin.

SELEUCUS I, Nicator, roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΣΕΛΕΥΚΟΥ.

Ses médailles sont :

R. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

SELEUCUS II, Callinicus, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

SELEUCUS III, Céraune, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

SELEUCUS IV, Philopator, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RRR. en argent.

C. en bronze.

O. en or.

SELEUCUS V, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SELEUCUS VI, Epiphane, Nicator, roi de Syrie.

Ses médailles sont :

RR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

SELGE, en Pisidie. ΣΕΛΓΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze. . . . . *Hunter.*

Leurs types ordinaires sont un homme nud

qui élève les deux mains sur sa tête, avec la triquetre, ou la triquetre seule.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Sévère, de Caracalla & de Dèce.

SELIBRA, abrégé de *semis libra*, demi-livre.

SÉLIMNUS, fleuve de l'Achaïe, qui a son embouchure près d'une fontaine appelée *Argyre*. *Sélimnus*, disoit-on, fut autrefois un beau jeune berger, qui plut tant à la nymphe Argyre, que tous les jours elle sortoit de la mer pour venir le voir. Cette passion ne dura pas long-temps; il sembloit à la nymphe que le berger devenoit moins beau; elle se dégoûta de lui, & *Sélimnus* en fut si touché, qu'il mourut de déplaisir. Venus le métamorphosa en fleuve; mais tout fleuve qu'il étoit, il aimoit encore Argyre. La déesse ayant donc pitié de lui encore une fois, lui fit perdre entièrement le souvenir de la nymphe. « Aussi croit-» on dans le pays, ajoute Pausanias, que les hom-» mes & les femmes, pour oublier leurs amours, » n'ont qu'à se baigner dans le *Sélimnus*; ce qui » en rendroit l'eau d'un prix inestimable, si l'on » pouvoit s'y fier ».

SELINUS, en Sicile. ΣΕΛΙΝΟΝΤΙΟΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

SELINUS de Cilicie fut appellée *Trajanopolis*, depuis la mort de Trajan. *Voyez* TRAJANOPOLIS.

SELIQUASTRUM, siége à l'usage des femmes.

SELLA solida est une chaise ou une selle d'un bloc de bois, sur quoi s'asseyoient les augures en prenant l'augure.

Sella curulis, chaise curule garnie d'ivoire, sur laquelle les grands magistrats de Rome avoient droit de s'asseoir & de se faire porter.

Sella gestatoria, chaise ordinaire à porteurs, permise à tout le monde.

Sella familiarica, bassin, chaise percée pour les nécessités; mais *cella familiarica* par un *c* paroît désigner dans Vitruve une garde-robe, parce que dans l'endroit où il en parle, il s'agit des pièces dont les appartemens sont composés, & non pas des choses dont ils sont meublés. On peut donc croire que le mot *familiarica* sert à désigner l'usage de cette pièce, qui étoit destinée pour la seule commodité des nécessités ordinaires. La garde-robe des romains, *cella familiarica*, n'étoit qu'un lieu pour serrer la chaise percée. *Voyez* LATRINES. (*D. J.*)

SELLARIA, femme publique, ainsi nommée des siéges, *sellæ*, sur lesquels elles étoient assises à la porte des lieux de débauche.

SELLARIUS, serviteur qui portoit le siége de son maître, ouvrier qui faisoit des siéges, & celui qui dans les cirques & les théâtres, louoit des coussins pour placer sur les gradins, & pour former des siéges moins durs que la pierre.

SELLASIA, dans la Laconie.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

SELLE. Il est certain que les anciens romains n'avoient ni l'usage de la *selle*, ni celui des étriers; ce qui est cause que Galien fait remarquer dans différens endroits de ses ouvrages, que la cavalerie romaine étoit sujette à plusieurs maladies des hanches & des jambes, faute d'avoir les pieds soutenus à cheval. Hippocrate avoit remarqué avant lui, que les scythes qui alloient beaucoup à cheval, étoient incommodés de fluxions aux jambes pour la même cause.

Le premier temps où nous voyons qu'il ait été question de *selles* chez les romains, c'est l'an 340, lorsque Constance qui combattoit contre son frère Constantin pour lui ôter l'Empire, pénétra jusqu'à l'escadron où il étoit en personne, & le renversa de dessus sa *selle*; comme le rapporte Zonaras. Avant ce temps-là les romains faisoient usage de paneaux quarrés; tels que ceux qu'on voit à la statue de Marc-Aurèle au Capitole.

L'*ephippium* des romains étoit une espèce de *selle* sans arçon. Nonnius (2. 312.) le définit de la sorte : *ephippium tegmen equi ad mollem vecturam*. C'étoit donc une couverture. Varron, Caton cité (*de lib. educ.*) par Nonnius dans le même endroit, dit qu'on ne lui permettoit pas dans son enfance de servir d'*ephippium* pour monter à cheval. Dion (*Liv.* 63) fixe à l'âge de Néron l'usage des *ephippia*, & l'attribue aux chevaliers dans les pompes. Mais César (*De bell. Gallic.* 4. 2.) dit que les germains auroient rougi de se servir d'*ephippia*, & qu'ils taxoient les romains de mollesse, à cause de l'usage qu'ils en faisoient : *Nihil illorum moribus turpius aut inertius habetur, quam ephippiis uti. Itaque ad quemvis numerum ephippiatorum equitum quamvis pauci adire audent.*

Les romains se servoient habituellement des *ephippia* au temps de Lucain; car il fait observer que

Digitized by Google

que les massyles, peuple de l'Afrique septentrionale, montoient leurs chevaux à nud :

Et gens quæ nudo residens massylia dorso,

Ora levi flectit frenorum nescia virga.

SELLISTERNIUM, siège orné de tapis, honneur accordé chez les romains à certains magistrats.

SEMACHIDÆ, municipe de l'Attique dans la tribu Antiochide, selon Etienne le géographe & Hesychius. Il prenoit son nom de *Semachus*, dont les filles avoient reçu Bacchus dans leur maison, ce qui fit accorder à leurs descendans le privilège d'être toujours choisis pour prêtres de Bacchus.

SEMAILLE. M. Paucton dans sa *métrologie* dit des bleds ou fromens :

Triticum, *ὁ πυρὸς*, *bled* ou *froment barbu*, 4 modius de semence par jugère, selon Columelle ; c'est par arpent 6 $\frac{4}{5}$ boisseaux dans l'isle de France. 5 modius communément, selon Varron, Columelle & Pline ; c'est 8 $\frac{1}{2}$ boisseaux par arpent. 6 modius quelquefois, selon Columelle & Pline ; c'est par arpent 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux.

Siligo, *σίλιγνις*, bled ou froment commun sans barbe ; c'est le bled que nous cultivons ordinairement en France : on en sème la même quantité que du *triticum*. *

Edor, *ador*, *adoreum*, *far*, *arinca*, *sandalum*, *halicastrum*, *semen*, *ζεα*, *ζειὰ*, *ὄλυρα*, *ὄρυζα* ; le *riz*. 8 ou 9 modius par jugère, suivant Columelle ; ou bien 10 modius par jugère, selon Varron, Columelle & Pline ; c'est par arpent 13 $\frac{3}{5}$, 15 $\frac{3}{10}$, ou 17 boisseaux.

Hordeum galaticum sive distichum, *κριθὴ*, orge à deux rangs de grains ; c'est notre orge commun. Il en faut 6 modius par jugère, suivant Varron, Columelle & Pline ; & selon Arbuthnot, on en met 3 bushels par acre en Angleterre : c'est également 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux par arpent.

Hordeum hexastichum seu cantherinum, orge à 6 rangs de grains, dont on nourrissoit les chevaux.

On en semoit 5 modius par jugère, selon Columelle, ce qui revient à 8 $\frac{1}{2}$ boisseaux par arpent.

Avena, aveine. On en seme 4 bushels par acre en Angleterre, suivant Arbuthnot ; c'est 13 $\frac{3}{5}$ boisseaux par arpent dans l'Isle de France.

Des légumes.

Lupinus, *seu lupinum*, *θέρμος*, le lupin. Il en faut 8 ou 10 modius par jugère, selon Columelle & Pline ; & par conséquent 13 $\frac{3}{5}$ ou 17 boisseaux par arpent.

Phaselus ou *faseolus*, faseole, haricot, féve de haricot. Il en faut 4 modius par jugère, selon Columelle & Pline ; c'est 6 $\frac{4}{5}$ boisseaux par arpent dans l'Isle de France.

Pisum, le pois commun. Il en faut 3 modius, selon Pline, & 3 ou 4 selon Columelle ; c'est par arpent 5 $\frac{1}{10}$ ou 6 $\frac{4}{5}$ boisseaux.

Faba, féve, ou féve de marais, comme on les appelle à Paris. Il en faut en Italie 4 modius par jugere, selon Varron d'aprés Trémellius, ou 6 modius selon Columelle & Pline ; par conséquent il en faut dans l'Isle de France 6 $\frac{4}{5}$, ou 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux par arpent.

Lens, la lentille ; un modius & un peu plus selon Columelle ; & selon Pline, 3 modius. Il en faut donc par arpent dans ce pays-ci, depuis 1 $\frac{7}{10}$ jusqu'à 5 $\frac{1}{10}$ boisseaux, apparemment suivant la grosseur des semences ; car il y en a un grand nombre d'espèces.

Cicercula, gesse ; trois modius, selon Pline, & trois ou quatre, selon Columelle ; c'est par arpent 5 $\frac{1}{10}$ ou 6 $\frac{4}{5}$ boisseaux.

Cicer, pois chiche ; deux ou trois modius, selon Columelle & Pline ; c'est par arpent 3 $\frac{2}{5}$ ou 5 $\frac{1}{10}$ boisseaux.

Milium, mil ou millet ; quatre ou cinq setiers par jugère, selon Pline & Columelle ; c'est par arpent 5 $\frac{2}{3}$, ou 7 pintes mesure de Paris.

Panicum, panic ou panis ; quatre ou cinq setiers par jugère, selon les mêmes auteurs ; 5 $\frac{2}{3}$, ou 7 pintes par arpent.

Sesama, *sesamum*, sésame ou jugeoline ; quatre, cinq ou six setiers, selon Columelle ; 5 $\frac{2}{3}$, 7 ou 8 $\frac{1}{2}$ pintes par arpent dans l'île de France.

Napus, navet ; quatre setiers par arpent, selon Pline, & cinq, selon Columelle ; 5 $\frac{2}{3}$, ou 7 pintes par arpent.

Rapum, rave ; quatre setiers, selon Columelle ; 5 $\frac{2}{3}$ pintes par arpent.

Linum, le lin ; huit, neuf ou dix modius de semence par jugère, selon Columelle ; c'est par arpent 13 $\frac{3}{5}$, 15 $\frac{3}{10}$, ou 17 boisseaux.

Cannabis, le chanvre. Les romains, au rapport de Columelle, n'en semoient que six grains sur un pied quarré; ce qui fait croire qu'on ne cultivoit cette plante que pour faire des cordages, ou peut-être uniquement pour en avoir de la graine.

Des foins ou herbages.

Pabulum, foin ou fourage; vingt modius par jugère, selon Pline; c'est ici 34 boisseaux par arpent.

Medica, la médique ou la luzerne; un modius & demi par jugère, selon Varron; trois modius, selon Columelle, & vingt modius, selon Pline; c'est par arpent 2 $\frac{11}{20}$, 5 $\frac{1}{10}$, ou 34 boisseaux. Il faut que Pline entende par *medica* le sainfoin, qui demande une grande quantité de semence. En effet, cet auteur dit lui-même que la terre doit en être couverte.

Fœnum græcum, *siliqua* ou *silicia*, fénu grec, sénegré ou foin grec. Il en faut six modius, selon Pline; selon Columelle, il en faut six modius, quand on le sème en septembre pour faire du fourage, & sept modius, quand on le sème en janvier ou fevrier, pour en recueillir la graine. Il en faudroit donc chez nous 10 $\frac{1}{5}$ ou 11 $\frac{9}{10}$ boisseaux par arpent.

Vicia pabularis, vesce pour faire du fourage. Il en faut six, sept ou huit modius, selon Columelle; douze, selon Pline; il en faut donc par arpent 10 $\frac{1}{5}$, 11 $\frac{9}{10}$, 13 $\frac{3}{5}$, ou 20 $\frac{2}{5}$ boisseaux par arpent.

Vicia seminalis, vesce pour avoir de la graine; cinq ou six modius, selon Columelle, c'est-à-dire, 8 $\frac{1}{2}$, 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux par arpent.

Cicera. Les uns croient que c'est une espèce de gesse noire, d'autres que c'est une sorte de pois chiche. On en semoit par jugère un modius & demi, deux modius, trois modius, quatre modius; ce qui revient chez nous par arpent à 2 $\frac{11}{20}$, 3 $\frac{2}{5}$, 5 $\frac{1}{10}$, 6 $\frac{4}{5}$ boisseaux.

Farrago ex hordeo cantherino, dragée ou fourage d'orge à six rangs de grains; sept, huit & dix modius par jugère; par arpent 11 $\frac{9}{10}$, 13 $\frac{3}{5}$, 17 boisseaux.

Farrago ex recrementis farris admixtâ viciâ, dragée ou fourrage de criblures de riz & de vesce.

Ocimum, sorte de dragée ou de fourage, où il entre dix modius de fèves, deux de vesce & deux d'ochre (*ervilia*). Pour se procurer ce fourage, il faudroit donc semer dans un arpent 17 boisseaux de fèves, 3 $\frac{2}{5}$ de vesce, & autant d'ochre.

Ervum, ers ou orobe; quatre ou cinq modius, selon Columelle, & six, selon Pline; c'est par arpent 6 $\frac{4}{5}$, 8 $\frac{1}{2}$, 10 $\frac{1}{5}$ boisseaux.

Pour recevoir ces grains & légumes, les romains préparoient la terre, en y mettant une certaine quantité d'engrais, que j'exposerai ici.

	Pieds cubiques.
La voiture de fumier étoit de 80 modius	25. 37.
A 18 voitures par jugère, c'est par arpent....................	848. 1.
A 24 voitures par jugère, c'est par arpent....................	1131.
	Toises cubiques.
A 18 voitures par jugère, c'est par arpent....................	3. 926.
A 24 voitures par jugère, c'est par arpent....................	5. 235.

Columelle (*Lib. II. cap. 5.*) enseigne qu'on doit mettre dix-huit voitures de fumier par jugère dans les terres en plaine, & vingt-quatre dans les terres situées sur les côteaux (*Métrologie de Paucton.*).

SEMAINE. C'est un temps composé de sept jours. Dion Cassius, dans son *Histoire rom. liv. XXXVII*, prétend que les égyptiens ont été les premiers qui aient divisé le temps en *semaines*, que les sept planètes leur avoient fourni cette idée, & qu'ils en avoient tiré les sept noms de la *semaine*. En cela, du moins, les anciens n'ont pas suivi dans leur ordre la disposition des orbes des planètes; car cet ordre est Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure & la Lune. Ils auroient donc dû ranger les jours de la *semaine* par samedi, jeudi, mardi, dimanche, vendredi, mercredi & lundi. Il n'est pas aisé de découvrir la raison qui donne lieu à ce derangement; voici celle qu'on apporte d'ordinaire.

On dit que les anciens ayant soumis les jours, les heures même à quelques planètes dominantes, il est croyable que le jour prenoit le nom de la planète qui commandoit à la première heure. Ainsi on a pu appeller le jour de Saturne, qui est notre samedi, celui dont la première heure étoit sous le commandement de Saturne. La seconde heure étoit pour Jupiter, qui suit immédiatement Saturne; la troisième pour Mars; la quatrième pour le Soleil; la cinquième pour Vénus, la sixième pour Mercure, & la septième pour la Lune. Après quoi la huitième retournoit sous l'autorité de Saturne, &, suivant le même ordre, il avoit

Digitized by Google

encore la quinzième & la vingt-deuxième; la vingt-troisième étoit par conséquent sous Jupiter, & la vingt-quatrième, c'est-à-dire, la dernière de ce jour, sous la dénomination de Mars. De cette manière la première heure du jour suivant tomboit sous celle du Soleil, qui donnoit par conséquent son nom à ce second jour. En suivant le même ordre, la huitième, la quinzième & la vingt-deuxième appartenoient toutes au Soleil; la vingt-troisième à Vénus, & la dernière à Mercure. Par conséquent la première du troisième jour appartenoit à la Lune, & on appelloit ce jour, à cause de cela, *jour de la Lune*. On trouve par cet arrangement la naissance & la suite nécessaire de ces noms des jours de la *semaine*, c'est-à-dire, pourquoi le jour du Soleil, qui est le dimanche, vient après celui de Saturne qui est le samedi, le jour de la Lune après celui du Soleil, ou le lundi après le dimanche; celui de Mars après celui de la Lune, ou le mardi après le lundi, &c., jusqu'au samedi.

SEMAINE (Jours de la) sur les chartes. *Voyez* Glossaire des DATES.

ΣΗΜΑΛΙΑ, fêtes ou jeux qui avoient pour sujet d'appaiser Jupiter irrité, & de détourner l'effet des signes qui sembloient pronostiquer quelque malheur. Il en est fait mention sur une médaille de Lucius Verus frappée en Egypte, publiée par Pellerin.

SEMBELLA ou *SINGULA*, monnoie de compte des romains, moitié de la *livella*.

Elle étoit représentée par ce signe :

HS Ƨ

Elle valoit :

2 teruncius.

SEMBELLA, *singula*, monnoie des anciens romains.

Elle valut, depuis l'an de Rome 485 jusqu'à l'an 537, 10 sols monnoie actuelle de France, selon M. Pauɛton (*Métrologie.*).

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

2 téronces.

SÉMÉLÉ, fille de Cadmus & d'Harmonie, ayant plu à Jupiter, devint mere de Bacchus. Junon, excitée par sa jalousie contre cette rivale, descendit du ciel, & prenant la figure de Béroë, nourrice de *Sémélé*, lui inspira adroitement des soupçons sur son amant, lui faisant entendre que, s'il étoit véritablement Jupiter, comme il se vantoit de l'être, il ne se déguiseroit pas toujours pour la venir voir, sous la figure d'un mortel ordinaire; & que, pour éclaircir ce doute, il falloit exiger de lui qu'il parût devant elle avec la majesté dans laquelle il se laissoit voir à Junon. *Sémélé* suivit le conseil de la fausse Béroe; & lorsque Jupiter fut auprès d'elle, elle l'obligea de lui jurer, par le styx qu'il lui accorderoit sa demande, quelle quelle pût être. Quand vous viendrez me voir, dit-elle, » paroissez avec toute la majesté dont vous êtes » revêtu, lorsqu'en qualité d'epoux, vous appro- » chez de Junon ». Jupiter voulut lui fermer la bouche, pour lui empêcher d'achever sa demande, mais il n'en étoit plus tems. Il vint donc la visiter avec tout l'appareil & tout l'éclat du maître des Dieux, armé de ses foudres. A peine fut-il entré dans le palais, qu'il l'embrâsa entièrement; & *Sémélé* perit dans cet incendie. Mais le fruit qu'elle portoit ne périt pas avec elle. *Voyez* BACCHUS.

Quand Bacchus fut grand, il descendit aux enfers pour en retirer sa mère, & obtint de Jupiter qu'elle seroit placée au rang des immortels, sous le nom de Thioné. Pausanias dit que Cadmus s'étant apperçu de la grossesse de *Sémele* la fit enfermer dans un coffre abandonné à la merci des flots, qui la portèrent jusques chez les Brasiates, dans la Laconie : que ces peuples ayant trouvé *Sémélé* morte, lui firent de magnifiques funérailles & prirent soin de l'éducation de son fils.

Sémélé, dit le poëte Nonnus, fut transportée au ciel, où elle conversoit avec Diane & Minerve, & mangeoit à la même table avec Jupiter, Mars & Vénus. Le prétendu Orphée l'appelle déesse & reine de tout le monde. (Παι Βασιλεια.) Il ne paroît pas que son culte ait été fort répandu: on trouve sur une pierre gravée, rapportée par Béger, ces mots : *les génies tremblent au nom de Sémélé*; d'où on peut inférer que *Sémélé* avoit reçu de Jupiter quelqu'autorité sur les génies ou divinités inférieures. Philostrate dit enfin que, quand *Sémélé* fut brûlée à l'arrivée de Jupiter, son image monta au ciel; mais qu'elle étoit obscure & noircie par la fumée de la foudre.

On lit dans une description recueillie par Gruter *dea Semela & sororibus ejus duabus*.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique Jupiter dans toute sa gloire avec de grandes ailes, environné de foudres, embrassant *Sémélé* qui est étendue à ses pieds. « Je suppose, dit Winckelmann, cette pâte étrusque par la figure de Jupiter, bien que celle de *Sémélé* pût la faire passer pour grecque. Quoi qu'il en soit, elle est rare tant pour la singularité du sujet, que par rapport à l'idée dans laquelle il est imaginé & représenté ».

» Jupiter est vêtu pour montrer qu'il s'est fait voir

à *Sémélé* dans toute sa magnificence. Pour ce qui est de *Sémélé*, sa draperie est d'une telle finesse & d'une telle legereté, que ce seul morceau peut servir à rectifier les idées mal conçues qu'on a eues de la maniere étrusque. C'est en même tems une preuve que cette pate est du tems de la perfection de leur art. Les connoisseurs seroient fort embarrassés de trouver une figure drapée avec plus de délicatesse.

Sur une cornaline on voit le même sujet : Jupiter a de grandes aîles, mais il n'est pas vêtu & il soutient sur ses genoux *Sémélé* évanouie & mourante. Jupiter n'est point ici environné de foudres, & par cette raison la pierre auroit été difficile à expliquer sans la pâte précédente : elle est aussi étrusque, & paroit plus ancienne que l'autre.

SEMENTINES. Les féries *sementines* (*de semen*, *semailles*) étoient des fêtes que les romains solemnisoient tous les ans pour obtenir de bonnes semailles : elles se célébroient dans le temple de la Terre, le 24 de Janvier pour l'ordinaire, car le jour n'étoit pas toujours le même (*Macrob.* l. 16) On prioit la terre de donner croissance aux grains & aux autres fruits qu'on avoit jettés dans son sein.

SEMICON, instrument de musique des grecs qui avoit trente-cinq cordes, & cependant ce n'étoit pas encore l'instrument des anciens qui en eût le plus ; car l'épigonion en avoit quarante. On juge bien que cet instrument à trente-cinq cordes ne rendoit pas trente-cinq sons différens, mais seize ou dix-sept ; de même l'épigonion ne rendoit pas quarante sons différens, auquel cas il auroit eu plus d'étendue que nos plus grands clavessins, ou nos clavessins à ravallement, ce qui n'est pas vraisemblable ; mais les cordes y étoient mises deux à deux & accordées à l'unisson ou à l'octave, comme elles le sont au luth, à la harpe double, & au clavessin à deux & trois jeux ; ce qui ne faisoit en tout que vingt-sons differens. (*D. J.*)

SEMI-MODIUS, mesure de capacité pour les grains, &c., des anciens romains.

Elle valoit $\frac{3873}{10000}$ de boisseau de France, selon Paucton (*Métrologie.*).

Elle valoit en mesures du même peuple :

5 $\frac{1}{3}$ chénices.
ou 8 setiers.
ou 16 hemines.
ou 64 acétabules.
ou 96 cyathes.
ou 384 ligules.

SEMI-ONCE, mesure linéaire des anciens romains.

Elle valoit $\frac{4555}{10000}$ de pouce de France, selon Paucton.

Elle valoit en mesures des mêmes peuples :

1 duelle $\frac{1}{2}$.
ou 2 siciliques.
ou 12 scripules.

SEMI-ONCE de compte, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

X S

dans le numéraire dénariaire.

Elle valoit :

2 siciliques de compte.
ou 4 semi-siciliques de compte.

SEMI-ONCE, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

S

dans le numéraire érariaire.

Elle valoit :

1 $\frac{1}{2}$ duelle.
ou 2 siciliques.
ou 3 sextules.
ou 12 scripules.

SEMICINCTIUM, espèce de vêtement qui entouroit la ceinture, comme les tabliers ronds des boulangers. C'étoit le seul dont les esclaves etoient couverts le plus souvent. Martial dit du *semicinctium* (14. 153.) :

Det tunicam dives ; ego te præcingere possum ;
Essem si locuples, munus utrumque darem.

SEMIPLOTIA, chaussure légère, en usage chez les grecs, ημιπλωτια.

SÉMIRAMIS, reine des assyriens, étoit fille de la déesse Dercète ou Atergatis. Ayant été exposée après sa naissance, des colombes prirent soin de la nourrir, & lui firent donner le nom de *Sémiramis*, qui, en langue syriaque, signifie une colombe. Cet oiseau lui fut cher pendant sa vie ; & après sa mort on prétendit qu'elle avoit été métamorphosée en colombe. C'est elle qui fit batir à Babylone ces magnifiques jardins & les murailles qui ont passé dans la postérité pour une des sept merveilles du monde.

Digitized by Google

SEMIS, moitié d'un tout, moitié de l'*as* ou *sexunx*. Lampride parle de *semisses* d'or frappés sous Alexandre-Sévère (*C.* 39.) : *Tunc primùm semisses aureorum formati sunt.* On n'en connoît point dans les collections de médailles. Ces *semisses* d'or devoient valoir chacun dix *aureus*.

Semis æris, libella, teruncius, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

HS – T

dans le numéraire sesterciaire.

Elle valoit :

1 ½ libella.

ou 2 ½ sembella.

ou 5 teruncius.

Semis, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

S

dans le numéraire érariaire.

Elle valoit :

6 onces.

ou 12 semi-onces.

ou 18 duelles.

ou 24 siciliques.

ou 36 sextules.

ou 144 scripules.

Semis, *sexunx*, monnoie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 10 sols monnoie actuelle de France, selon Pancton (*Métrologie.*).

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

6 onces ou demi-as.

Semis, division de la livre romaine. *Voyez* Sexunx.

Semis, mesure de capacité pour les liquides des romains. *Voyez* Sexunx.

Semis, mesure gromatique ou d'arpentage des romains. *Voyez* Sexunx.

Semis, mesure linéaire des anciens romains. *Voyez* Sexunx.

SEMI-SICILIQUE, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

X S

dans le numéraire dénariaire.

SEMITALES dii, dieux qui présidoient aux chemins. Leur nom étoit formé de *semita*, sentier. C'étoient les mêmes que les *Viales dii. Voyez* ce mot.

SEMIZONARII. Plaute (*Aulul.* 3. 5. 42.) distingue les *strophiarii*, faiseurs de ceintures, des *semizonarii*, faiseurs de demi-ceintures. Nous ne pouvons assigner les causes de cette distinction. Voici le vers de Plaute :

Strophiarii adstant, adstant semizonarii.

SEMNOTHÉES. C'étoit le nom qu'on donnoit chez les gaulois, aux plus anciens des Druides, s'il en faut croire Varron, qui dérive ce nom du grec, comme si les gaulois avoient pris ces noms dans une langue qui leur étoit étrangère. Je croirois plutôt que c'est le nom que les grecs donnoient eux-mêmes aux Druides (De σεμνός, *vénérable*, & de Θεὸς, *Dieu.*).

Diogène-Laërce & Suidas nous apprennent que l'épithète *semnotheos* donnée aux Druides, désignoit la profession qu'ils faisoient d'honorer les dieux, & d'être consacrés à leur service, comme le nom de *saronides* faisoit allusion aux chênes, auprès desquels ils passoient leur vie.

SEMODIUS, demi-boisseau.

SEMONES, *dii semones.* C'est ainsi qu'on appelloit, chez les romains, les dieux inférieurs, qu'on vouloit distinguer des dieux celestes, & que nous appellons demi-dieux, *semi-homines*, moitié hommes & moitié dieux. Tels étoient Janus, Pan, les Satyres, les Faunes, Priape, Vertumne, & même Mercure, selon un distique d'un ancien poete, cité par Scaliger (*Lib. I. lect. Auson. c.* 19.).

SEMONI sanco deo fidio.

On lit sur des inscriptions recueillies par Gruter (96. 5. 7. 6.), ces mots dont on trouvera l'explication au mot *Fidius*.

SEMPER AUGUSTUS, titre que portent pour la première fois les médailles de Maxence, & que prirent souvent les empereurs de son siècle & ceux qui le suivirent.

SEMPRONIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont ATRATINUS, BLÆSUS, LONGUS, PITIO, SOPHUS, TUDITANUS, GRACCUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SEMUNA, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie. *Voyez* PERUTAH.

SEMUNCIA, monnoie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, dix deniers de France, selon Paucton, dans sa *Métrologie*.

Elle valoit 3 sextules.

SENACULUM, lieu où s'assembloit le sénat à Rome ; il y en avoit trois ; l'un entre le Capitole & le *forum*, dans l'endroit où étoit le temple de la Concorde ; le second à la porte Capène, & le troisième dans le temple de Bellone, qui étoit hors la ville. Le sénat s'assembloit dans ce dernier lieu lorsqu'il ne vouloit pas introduire dans Rome les ambassadeurs étrangers. Au reste, ce tribunal ne pouvoit s'assembler que dans des temples, c'est-à-dire, dans des lieux consacrés par des augures, & il ne le faisoit jamais dans le temple de Vesta, qui pour cela même n'étoit pas consacré par les augures, parce qu'il eût été peu convenable qu'il se tint une grande assemblée d'hommes dans un lieu habité par des vierges. C'est aussi pour cette raison qu'on avoit fait consacrer par les augures, les curies *Hostilia*, *Julia* & *Pompeia*, afin que le sénat pût s'y assembler. L'empereur Elagabale, au rapport de Lampride, fit élever un édifice sur le mont Quirinal pour servir de lieu d'assemblée aux femmes : *Fecit & in colle Quirinali senaculum, id est, mulierum senatum, in quo antè fuerat conventus matronarum, solemnibus dumtaxat diebus.* Cet édifice s'appelloit *Mœsa*, du nom de l'aïeule de ce prince qui présidoit aux assemblées avec sa mère *Sæmis*. Ces assemblées se tenoient à l'occasion de la cérémonie du *Phallus*, que l'on alloit prendre pour le porter en pompe dans le temple de Vénus Ericine, & le déposer dans le sein de la déesse.

SENANI, divinité gauloise.

SÉNAT de Lacédémone. Le gouvernement de Lacédémone fut partagé entre cinq différentes puissances : de deux rois perpétuels qui avoient une égale autorité, d'un *sénat* composé de vingt-huit sénateurs électifs, de cinq magistrats annuels sous le nom d'Éphores, & de l'assemblée des citoyens. Un gouvernement ainsi divisé dégénéroit en une véritable anarchie. Du temps de Lycurgue, le nombre des habitans de Sparte montoit à neuf mille, & celui des citoyens demeurant à la campagne, à trente mille. Plutarque dit que le *sénat* de Lacédémone étoit comme un contrepoids qui maintenoit l'équilibre de l'état, & qui lui donnoit une assiette ferme & assurée ; les vingt-huit sénateurs qui le composoient se rangeant du côté des rois, quand le peuple devenoit trop puissant, & fortifiant au contraire le parti du peuple, quand les rois poussoient trop loin l'autorité.

SÉNAT des cinq cents à Athènes. Lorsque cette ville eut été divisée en dix tribus, on élisoit tous les ans dans chacune cinquante hommes qui tous ensemble composoient le *sénat* des cinq cents. Ce fut Solon qui l'institua, & qui établit que chaque tribu auroit tour-à-tour la préséance dans l'assemblée, & la céderoit successivement à la suivante. Ce *sénat* étoit composé de prytanes, de proëdres & d'un épistate. *Voyez* ÉPISTATE, PROEDRE & PRYTANE. (*D. J.*).

SENAT de quatre cents, ancien *sénat* d'Athènes. Lorsque cette ville n'étoit divisée qu'en quatre tribus, on élisoit dans chaque tribu cent hommes qui tous ensemble composoient le *sénat* des quatre cents. Ce *sénat* dura jusqu'à Solon qui institua le *sénat* des cinq cents dont nous avons parlé. (*D. J.*)

SÉNAT. La compagnie des sénateurs, le conseil d'État des romains, fut institué par Romulus pour gouverner la ville & régler les affaires de l'État, lorsque la guerre l'obligeoit de sortir du territoire de Rome : *Romulus, his constitutis*, dit Denys d'Halicarnasse, *statuit continuò sibi senatores cooptare, virosque centum ex patriciis legit, quibuscum rempublicam administraret.* L'autorité de ce corps étoit très-considérable dans la république romaine, puisque c'étoit dans le *sénat* que l'on traitoit tout ce qui concernoit l'administration de la république, excepté la création des magistrats, les loix nouvelles, la déclaration de la guerre & de la paix que le peuple assemblé avoit seul le droit de faire ; mais son pouvoir varia selon les différentes formes que prit l'État des romains. Romulus l'institua pour commander à sa place, & les rois, ses successeurs, le maintinrent dans cette prérogative jusqu'à Tarquin le *Superbe* qui, au rapport de Tite-Live (1. 49.), abolit l'ancien usage, eut son conseil à part, & ne consulta ni le *sénat*, ni le peuple dans l'administration de la république : *Hic regum primus traditum à patribus morem de omnibus senatum consulendi, solvit; domesticis consiliis rempublicam administravit, bellum,*

pacem, fœdera, societates, per se, cum quibus voluit, injussu populi ac senatûs, fecit.

L'expulsion des rois fut l'époque de la plus grande autorité du *sénat;* ce corps gouverna alors en maitre absolu, & le pouvoir du peuple ne fut que précaire, puisqu'il ne connoissoit des affaires que par un senatus-consulte, prérogative que les rois eux-mêmes avoient accordée au *sénat*, par considération pour ce corps, & pour ne pas donner trop d'autorité à une multitude capable d'en abuser. Ainsi, en donnant au peuple le droit de créer les magistrats, de faire les loix nouvelles, de décider de la guerre & de la paix, ils voulurent, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse, qu'il n'en jouit que d'une manière subordonnée au *sénat*: *Plebi tria hac commisit Romulus, magistratus creare, leges sancire, de bello decernere, non tamen absolutam in his populo esse potestatem voluit, nisi & senatus in iisdem accessisset auctoritas.* Les choses demeurèrent en cet état jusqu'en 259, que le peuple ne pouvant plus porter le joug impérieux de la noblesse, se retira sur le mont sacré, & entr'autres choses exigea pour son retour qu'on lui créât des magistrats particuliers, appellés *Tribuns.* Quelque temps après survint l'affaire de Coriolan, à l'occasion de laquelle on porta la loi que tout citoyen romain, patricien ou autre, seroit obligé de répondre devant le peuple assemblé en comices par tribus, lorsqu'il seroit cité. Ce fut là le moment de la diminution du *sénat*, & celui de l'accroissement du peuple; car jusqu'alors les patriciens n'avoient point encore reconnu d'autres juges que le *sénat.*

Cependant malgré cette atteinte portée aux prérogatives de ce corps, il resta encore chargé de la garde du trésor public (*Ærarii depositionem*, dit Cicéron, (*in Vatin. c.* 15.) *penes senatum semper ità fuisse, & nunquam à populo sit appetita.*), de la connoissance de tous les crimes publics commis en Italie, du droit d'envoyer des ambassadeurs aux puissances étrangères, de donner audience à leurs envoyés, de disposer des provinces, d'ordonner les triomphes, de recevoir les lettres des généraux d'armée, d'ordonner aux consuls de faire des levées pour veiller à la conservation de la république dans les temps facheux. Il etoit de plus chargé des affaires de la religion, & enfin on pouvoit le regarder comme le conseil, l'appui, le défenseur, le conservateur de la république. Aussi, Cicéron, dans mille endroits, appelle-t-il l'ordre des sénateurs, un ordre très-respectable, très-intègre, très-saint, *sanctissimus ordo*; un temple de sainteté, de majesté, de sagesse, la tête de la république, l'autel des nations alliées des romains, l'espoir & le refuge de toutes les nations: *Templum sanctitatis, amplitudinis, mentis, consilii publici, caput urbis, aram sociorum, portum omnium gentium.*

Le changement qui se fit dans le gouvernement après la république, en apporta dans la constitution du *sénat*, & ce corps se ressentit bientôt de la révolution. Auguste lui porta le premier coup, en choisissant un conseil privé avec qui il traitoit des affaires les plus importantes de l'État; Tibère voulut lui ôter peu-à-peu l'administration des grandes affaires. Néron à la vérité, prétendit le rétablir dans ses anciens droits; mais, comme le remarque Tacite, ce ne fut qu'une feinte de la part de ce prince, qui vouloit couvrir sous ce beau dehors, ses criantes usurpations, & ses successeurs aspirant au même despotisme, parvinrent enfin peu-à-peu à dépouiller le *sénat* de tous ses droits, & à gouverner arbitrairement. Ce corps lui-même, qui avoit toujours été si majestueux, si fier pendant le temps de la république, contribua à sa ruine, en tombant sous les empereurs, dans la servitude la plus honteuse. Il poussa la flatterie jusqu'à applaudir à toutes les extravagances de l'empereur Caligula, le plus insensé de tous les hommes. Il fut le corps de l'État qui donna l'exemple de la plus basse adulation, en applaudissant aux déréglemens outrés des empereurs, tandis que le reste du peuple annonçoit par ses murmures, que l'esprit de la liberté dont il étoit autrefois animé, n'étoit pas encore éteint. On comprend aisément que ce changement vint de ce grand nombre d'étrangers ou de fils d'affranchis que les empereurs introduisirent dans le *sénat.*

Du temps de la république, l'assemblée du *sénat* se tenoit trois fois le mois, aux calendes, aux ides, aux nones. Sous Auguste, ce fut seulement deux fois, aux calendes & aux ides de chaque mois. Les sénateurs y étoient appellés par un huissier, au lieu que les assemblées du peuple étoient convoquées au son du cor; l'assemblée se tenoit dans trois endroits de la ville destinés à cet effet, dans le temple de la Concorde, entre le *forum* & le Capitole, à la porte Capène & dans le temple de Bellone. Depuis, il y eut plusieurs autres lieux consacrés à cet usage par les augures, entr'autres les curies *Hostilia, Julia & Pompeia.* La consécration des augures étoit une chose essentielle à l'endroit où le *sénat* s'assembloit, ainsi que nous l'apprend Aulugelle d'après Varron: *Nisi in loco per augures constituto, quod templum appellaretur, senatus-consultum factum esset, justum id non fuisse; propterea & in curia hostilia, & in Pompeia, & post in Julia, cùm profana ea loca fuissent, templa esse per augures constituta; ut in eis senatus-consulta, more majorum, justè fieri possent.* Le *sénat*, outre les jours indiqués, pouvoit être convoqué tous les jours, s'il y avoit quelque nécessité pressante, excepté cependant les jours des comices auxquels la loi défendoit de le convoquer, ainsi que nous l'apprenons de Cicéron (*Famil.* 2. 2.). *Consecuti sunt dies comitiales, per quos senatus haberi non poterat*; ce qu'il faut cependant entendre des jours où les

nomices se tenoient effectivement, & non de ceux où ils pouvoient se tenir.

Le magistrat qui assembloit le *sénat*, avoit coutume d'immoler une victime devant le lieu de l'assemblée, & de prendre les auspices; ensuite il entroit & faisoit son rapport, d'abord sur les choses qui concernoient la religion, ensuite sur les autres affaires. Mais ce n'étoit pas seulement le magistrat qui avoit assemblé le *sénat*, qui pouvoit faire son rapport; tous ceux qui avoient droit de le convoquer, pouvoient aussi faire leur rapport ainsi que lui; c'est pourquoi nous lisons que divers magistrats ont dans le même temps proposé au *sénat* des choses différentes. Après la dixième heure, on ne pouvoit faire aucun nouveau rapport; ni aucun sénatus-consulte, après le coucher du soleil. On donnoit son avis debout, de vive voix, ou seulement en levant les mains, ou en se rangeant d'un côté de la salle, comme nous l'apprenons de Vopiscus dans la vie d'Aurélien: *Post hæc, interrogati plerique senatores, sententias dixerunt, deindè aliis manus porrigentibus, aliis pedibus in sententiam euntibus, plerisque verbo consentientibus, conditum est senatus-consultum.* Si quelqu'un s'opposoit, le décret n'étoit point appellé sénatus-consulte, mais simplement une déclaration du sénat, *senatus auctoritas;* mais, lorsque l'affaire proposée passoit à la pluralité des voix, le consul prononçoit le sénatus-consulte, & après cela celui qui avoit convoqué le *sénat*, faisoit finir la séance en employant cette formule: *Nihil vos moror, P. C.* Pères Conscripts, nous ne vous retenons pas davantage.

Senatus Edictus ou *Indictus*, étoit un *sénat* convoqué pour une affaire inopinée.

Senatus legitimus, celui qui se tenoit au jour marqué par la loi ou par l'usage: *sanxit*, dit Suétone en parlant d'Auguste, *ne plusquam bis in mense legitimus senatus ageretur, kalendis & idibus.* On trouve dans un vieux calendrier romain, qui fut dressé sous Constance, fils du grand Constantin, l'an 354 de l'ère vulgaire, le détail des jours où le *sénat* légitime devoit s'assembler.

SÉNATEUR. Citoyen de Rome choisi parmi les patriciens pour composer le sénat. Ce fut Romulus qui choisit le premier des *sénateurs* au nombre de cent, pour gouverner la ville & régler les affaires de l'État, lorsque la guerre l'obligeoit de sortir du territoire de Rome: *Virosque centum ex patriciis legit*, dit Denys d'Halicarnasse, *quibuscumque rempublicam administraret.* Ce droit d'élection passa de Romulus à ses successeurs, & après l'expulsion des rois, les consuls en jouirent jusqu'à ce qu'il y eut des censeurs qui ayant le pouvoir de dégrader & de mettre dans un ordre inférieur, ceux qui avoient fait quelque chose d'indigne de leur rang, & pareillement de placer les citoyens dans une classe plus noble & plus élevée, suivant l'état de leur bien, eurent encore le pouvoir de remplir les places vacantes dans le *sénat.* Si l'on trouve en quelques endroits de l'histoire romaine, que le peuple ait nommé des *sénateurs*, ce n'a été que dans des cas extraordinaires, de même qu'il n'est arrivé qu'une fois que l'on ait créé un dictateur pour choisir des *sénateurs*, ce dictateur fut Fabius Buteo, après la bataille de Cannes. Le nombre de ces magistrats ne fut pas toujours le même; Romulus en créa d'abord cent, qu'il appella *Patres*, & après l'alliance des sabins, il augmenta ce nombre de cent autres: quelque temps après, Tarquin *l'ancien* l'augmenta jusqu'à trois cents, nombre qui fut long-temps fixe: enfin il cessa de l'être; tantôt il fut porté jusqu'à sept cents, tantôt jusqu'à neuf cents, sous la dictature de César qui, au rapport de Dion (4. 3.) fit entrer dans le sénat, des gens de toute espèce: *Adscripsit etiam complures in senatum, nullo in discrimine ponens, sive miles, sive libertinus, adeo ut summa senatorum 900 fuerit.* Après la mort de César, les triumvirs portèrent le nombre jusqu'à mille; ce qui ne dura pas long-temps, puisque Suétone (*c. 35. n. 2.*) nous apprend qu'Auguste, pour purger ce corps si mal composé, réduisit le nombre des membres à six cents: *Senatorum affluentem numerum deformi & inconditâ turbâ, erant enim super mille, & quidam indignissimi, & post necem Cæsaris per gratiam & præmium allecti, quos Orcinos vulgus vocabat, ad modum pristinum & splendorem redegit.* Dans le choix des *sénateurs*, on avoit égard 1°. aux mœurs, & il falloit être d'une conduite irréprochable: *Ut hominibus turpi judicio damnatis in perpetuum, neque ullum ad honorem, neque in curiam aditus esset;* 2°. à la naissance, il falloit être de race patricienne, & c'est pourquoi les plébéiens, qui furent admis dans le sénat par Tarquin l'*ancien*, se virent obligés de se faire recevoir auparavant dans l'ordre des patriciens; cependant, dans la suite, lorsque l'accès en eut été permis au peuple, on exigea seulement que les plébéiens fussent nés de parens libres, & ce ne fut que dans les temps de trouble ou du despotisme, que les enfans d'affranchis parvinrent à cette dignité. 3°. On consultoit le rang, & il falloit être de l'ordre des chevaliers, pour entrer dans celui des *sénateurs*, & c'est pour cela que l'ordre équestre étoit appellé la pépinière du sénat, *seminarium senatûs*, ainsi que l'appelle Persée dans Tite-Live: *Indè lectos in patrum numerum consules, indè imperatores creant.* 4°. On considéroit l'âge; mais on ignore quel il devoit être, parce que les auteurs anciens ne s'accordent point à le fixer. Il paroît que dans le premier temps de la création, Romulus ne choisit que des gens d'un âge mûr, puisqu'ils furent appellés, selon Festus, *pères* & *sénateurs*, à raison de leur vieillesse: *Concilium reipublicæ penes senes esset, qui ex auctoritate patris, ob ætatem, senatus vocabantur.* Les choses changèrent

Digitized by Google

changèrent à la vérité par la suite, & c'est tout ce que l'on sait, sans que l'on puisse former aucune décision que par conjecture. Comme il est certain qu'on ne pouvoit entrer dans le sénat, qu'après avoir exercé quelque charge, & que pour la première qu'on pouvoit exercer, qui étoit la questure, il falloit avoir vingt-cinq ans, il est facile de conclure que cet âge étoit au moins nécessaire pour entrer dans le sénat. La cinquième condition étoit, comme nous venons de le dire, d'avoir passé par quelque charge de la république; entre autres témoignages, nous citerons celui de Dion : *Senatûs-consultum fuisse quoddam factum, ut viginti viri ex equitibus crearentur; quorum deindè nullus in senatum est allectus, nisi qui etiam alium magistratum gessisset, ex quo in senatum legi jus esset.* 6°. On avoit égard au bien, du moins dans les beaux jours de la république, & il falloit, pour être admis au rang de *sénateur*, être riche de quatre-vingt mille sesterces, c'est-à-dire, d'environ quarante mille livres de rente de notre monnoie, afin de pouvoir soutenir cette dignité avec honneur. Mais ce réglement ne fut fait que très-long-temps après la création, & après que la république fut devenue opulente; car d'abord la pauvreté d'un citoyen n'empêchoit pas qu'il ne remplît avec honneur les places de l'état, parce que, pendant le temps de sa gestion, la république lui fournissoit tout ce qui étoit nécessaire, lorsqu'il étoit obligé de paroître en public. Auguste évalua depuis ce revenu à quatre-vingt-mille livres. Il falloit enfin n'avoir exercé aucune profession infâme, sur-tout celle de comédien, & il n'étoit pas permis aux *sénateurs* de faire aucun trafic. Mais il est vraisemblable que dans la suite, il y en eut qui entrèrent dans les fermes publiques, puisque l'empereur Hadrien ordonna qu'aucun *sénateur* ne pourroit être fermier des impôts publics, ni sous son nom, ni sous celui d'autrui.

Ces conditions suffisoient bien pour avoir droit d'entrer au sénat, mais elles ne donnoient pas la qualité de *sénateur*, & il falloit la recevoir des censeurs, ou de ceux qui avoient droit de la conférer. Ainsi les chevaliers qui avoient eu la chaise curule, n'étoient pas tous *sénateurs*, quoiqu'ils eussent le droit de suffrage dans le sénat; & c'est ce qui a formé la distinction des *sénateurs* pédaires.

Les marques de distinction des *sénateurs* étoient le laticlave ou la tunique à larges bandes de pourpre, la chaussure noire, qui couvroit le pied & la moitié de la jambe. Ils avoient au spectacle les places les plus honorables. Au théâtre, c'étoit dans l'orchestre, d'où vient que ce mot se prend souvent pour le sénat même, comme dans Juvénal :

Æquales illic habitus, similesque videbis

Orchestram & populum.........

On commença, quelque temps après les premiers empereurs, à donner le titre de *clarissime* à tous les *sénateurs.*

Le droit de les convoquer appartint d'abord aux rois; sous la république, aux consuls, au dictateur, au général de la cavalerie, aux préteurs, aux gouverneurs de Rome, & aux tribuns du peuple; mais un magistrat inférieur n'avoit ce droit qu'en l'absence de celui qui étoit supérieur, règle à laquelle les tribuns du peuple n'étoient pas assujettis, puisqu'ils pouvoient assembler les *sénateurs*, même malgré les consuls. La manière de les convoquer étoit par un édit où l'on exprimoit les motifs de la convocation, ou par un crieur public; & la formule ordinaire étoit celle-ci : *Senatores quibusque in senatu sententiam dicere licet.* Ils étoient assis en cet ordre dans le sénat; les premières places étoient occupées par les grands magistrats en charge, comme les consuls & les préteurs; au-dessous de ceux-ci étoient les censeurs, après lesquels se plaçoient les petits magistrats, tels que les édiles-curules, les édiles du peuple & les questeurs. Ensuite, par gradation, ceux qui avoient exercé les charges, les consulaires, les prétoriens, &c. Ceux qui, sans avoir une excuse légitime, se dispensoient de se trouver à l'assemblée, payoient une amende : *Senatori qui nec aderit, aut causa, aut culpa esto*, dit Cicéron, dans le traité *de Legibus.*

La manière dont ils opinoient ne fut pas toujours la même; dans les premiers temps, on commençoit par les premiers *sénateurs*, & les autres continuoient, chacun selon son âge, jusqu'à ceux qui n'avoient point de voix délibérative. Ensuite, quand il y eut des censeurs, on commença par celui qui étoit nommé *prince du sénat*, & les plus anciens consulaires opinoient après lui, puis ceux qui avoient été préteurs, & ainsi de suite. Sous les empereurs, leurs volontés servirent de règle; car, le prince étant président du sénat, il demandoit d'abord l'avis de celui à qui il vouloit faire cet honneur. Cependant il commençoit plus ordinairement par les consuls. Quand quelqu'un avoit ouvert un avis, & qu'il s'agissoit d'aller aux opinions, ceux qui l'approuvoient se rangeoient de son côté, & ceux de l'avis opposé passoient de l'autre, ensorte qu'il étoit aisé de voir d'un coup-d'œil de quel côté étoit la pluralité des suffrages, sans avoir besoin de les recueillir; cela s'appelloit en latin : *Pedibus in alicujus sententiam ire.*

SENATORES adlecti. Voyez ce dernier mot.

SENATORES *conscripti.* Voyez PATRES.

SENATORES *orcini.* C'étoit cette troupe que César fit entrer dans le sénat, & qui, après la mort de l'usurpateur, ne put justifier sa qualité

que par les registres mortuaires, comme le dit Plutarque : *Quandoquidem ubi arguebantur, ad mortui confugiebant commentarios.* De-là les romains les appellèrent par raillerie *orcini, ab orco*, enfer. Le même auteur ajoute qu'on les nommoit aussi *charonitos* pour la même raison : *Undè omnes hos romani per ludibrium charonitos appellabant.*

SENATORES *pedarii*, *sénateurs* qui n'avoient pas voix délibérative, & qui ne parlant qu'après en avoir reçu la permission du consul, ne disoient que rarement leur avis, & passoient du côté de [illegible] dont ils approuvoient l'opinion : *Qui sen*[illegible] *senatu non verbis dicerent, sed in alien*[illegible] *pedibus irent.* Aulugelle n'est [illegible] interprétation, & il adopte celle [illegible] Bassus, qui, dans ses comment[illegible] que ceux des *sénateurs* qui n'avoient jamais [illegible] de magistrature curule, alloient au sénat à pied, que pour cela on les appelloit *pedarios senatores.*

SENATUS-CONSULTE, arrêt, ordonnance du sénat, laquelle se rendoit sur les affaires publiques ou particulières de cette manière : le consul, ou celui qui avoit autorité, ayant assemblé le sénat, exposoit le sujet de la délibération, recueilloit les avis, présentoit d'abord celui qu'il croyoit être le plus avantageux à la république, ensuite il invitoit le sénat à prononcer lui-même, en ces termes : *qui hoc sentitis, illuc transite, qui alia omnia in hanc partem* ; alors il passoit d'un côté, & tous ceux qui étoient de son avis s'y rangeoient avec lui ; ceux qui ne pensoient pas de même, se mettoient de l'autre côté : on comptoit les voix ; & la pluralité formoit la décision, qui s'appelloit *senatus-consultum.* Pour lui donner ce nom, il falloit qu'il n'y eut point d'opposition, que le sénat eut été assemblé selon les loix, en temps & lieu, & qu'il y eut un nombre de sénateurs suffisans, c'est-à-dire, deux cents selon la loi *cornelia*, & quatre cents du temps d'Auguste, qui au rapport de Dion, détermina lui-même ce nombre. Le défaut de quelques-unes de ces conditions, changeoit le nom du décret, & ce n'étoit plus un *senatus-consulte*, mais une délibération du sénat, *senatûs auctoritas.* Lorsque le *senatus-consulte* étoit formé, ceux qui avoient proposé l'objet, & qui en étoient en quelque sorte les auteurs, mettoient leurs noms au bas, & l'acte étoit déposé dans les archives, où l'on conservoit le registre des loix, & tous les actes concernant les affaires de la république. Anciennement le dépôt public étoit dans le temple de Cérès, & les édiles en avoient la garde, ce qui fut réglé sous le consulat de L. Valérius & de M. Horatius, pour obvier à l'altération des arrêts dont les consuls, au commencement, emportoient chez eux les minutes, ainsi que nous l'apprenons de Tite-Live : (*L. v. III. 56*) *Institutum etiam ab iisdem consulibus, ut senatusconsulta in ædem Cereris ad ediles plebis deferrentur : quæ antè arbitrio consulum supprimebantur, vitiabanturque.*

Plusieurs causes pouvoient empêcher que le *senatus-consulte* ne fût formé ; l'opposition des tribuns du peuple & de tous ceux qui avoient une charge égale ou supérieure à celle du magistrat proposant, le délai affecté des opinans qui, quelquefois, prolongeoient la délibération toute la [illegible] (*diem dicendo consumere*), parce qu'on [illegible] faire aucun *senatus-consulte* après le [illegible] il ; un motif de religion, comme [illegible] pris les auspices, faisoit renvoyer la délibération à un autre jour, de même qu'un défaut de formalité dans la convocation du sénat. Les *senatus-consultes* portoient le nom du consul en charge qui avoit requis la délibération ; ainsi les *senatus-consultes æmilianum, antonianum*, furent donnés sous les consulats d'Æmilius-Junius & de Marc Antoine.

SÉNÉ. *Voyez* CASSE.

SÉNÉQUE. « Par rapport à l'art, dit Vinckelmann (*hist. de l'art, liv.* II. *ch.* 6.) les têtes qui portent le nom de *Sénéque*, sont infiniment plus remarquables que celles de Néron. La plus belle qui est en bronze, se trouve au cabinet d'Herculanum. Parmi les têtes de Sénéque, qui sont en marbre, on distingue celles des Villa Médicis & Albani, mais sur-tout celle qui appartenoit à M. John-Dyk, consul d'Angleterre à Livourne, & qui étoit d'une parfaite conservation. Cette antique, qui se voyoit autrefois dans la maison de Doni à Florence, lui fut vendue pour cent trente sequins. Outre ces têtes, on voyoit encore à Rome un buste en forme d'Hermès, parfaitement ressemblant aux têtes que je viens de citer. Ce buste, avec d'autres antiquités, fut transporté en Espagne par Gusman, vice-roi de Naples ; mais on assure qu'il périt dans un naufrage avec toute la charge d'un vaisseau. Toutes ces têtes ont été regardées généralement comme des portraits de *Sénéque*, & cela sur la bonne foi de Faber, qui avance, dans ses éclaircissemens sur les portraits des hommes illustres, recueillis par Fulvius Ursinus, qu'il se trouve sur une médaille entourée d'un cercle, & nommée pour cela contorniate, une tête semblable, avec le nom de *Sénéque*, mais ni lui ni personne n'a jamais vu cette médaille. En voyant la dénomination de ces têtes établie sur des fondemens aussi mal assurés ; je me suis dit de plus : comment seroit-il arrivé que du vivant de cet homme, d'une réputation si équivoque, on eût tellement multiplié ses images, qu'il ne s'en trouve pas autant d'aucun homme illustre ? Pour le buste d'Herculanum, il est certain qu'il faudroit qu'il eût été fait de son vivant ; & pour ceux qui sont en marbre, ils indiquent tous un temps où les arts ont été floris-

Digitized by Google

fans. n'est pas non plus croyable, qu'un prince aussi éclairé qu'Hadrien eût placé dans sa maison de campagne, le simulacre d'un philosophe si peu digne de ce nom; car il n'y a pas longtemps qu'on a trouvé dans les excavations de cette maison le fragment d'une de ces têtes, morceau d'un beau caractère, qui a appartenu à Cavacepi, sculpteur romain. S'il faut que je dise mon sentiment sur ces têtes, je pense qu'elles représentent l'image d'un personnage plus ancien, plus illustre & plus respectable que *Sénéque*. »

« Après avoir parlé de ces différentes têtes, je serois répréhensible, si je passois sous silence la prétendue statue de *Sénéque* de la Villa Borghèse. Je répéterai ici ce que j'ai dit à ce sujet dans mes monumens de l'antiquité, où je me suis expliqué sur cette statue, & j'ajouterai les observations que j'ai faites depuis. Le prétendu *Sénéque*, de la ville Borghèse, est une statue sans draperie & de marbre noir; statue qui ressemble parfaitement, tant pour l'attitude que pour la physionomie, à une autre figure nue, de grandeur naturelle, & de marbre blanc; & cette figure, conservée à la ville Pamphili, ressemble parfaitement à une petite statue de la Villa Altiéri, défectueuse de la tête. Ces deux figures portent un panier dans la main gauche, telles qu'en portent deux petites figures, vêtues en valets dans la ville Albani. Comme on voit aux pieds d'une de ces figures un masque comique, on peut conclure qu'elle représente un valet de comédie, dont la fonction étoit, ainsi que celle du Sosie de l'Andrienne de Térence, d'aller au marché acheter les provisions de bouche. Delà, nous tirons l'induction, que la statue Borghèse, de même que la statue Pamphili & Altiéri, nous offrent des personnages de l'ancienne comédie. D'ailleurs, dans la dénomination de la statue Borghèse, il ne se trouve pas le moindre fondement de ressemblance, pas même avec les prétendues têtes de *Sénéque*. Le haut de la tête de cette figure, ainsi que celle de Pamfili, est entièrement chauve, pendant que celui des têtes est fourni de cheveux. Pour moi j'ignore qu'elles ont pu être les raisons qui ont fait donner le nom de *Sénéque* mourant à ce morceau. Quoi qu'il en soit, comme les jambes manquoient à la statue, au lieu de rétablir la figure sur ses pieds, on a jugé à propos, en le restaurant, d'assujettir les cuisses dans un bloc de marbre d'Afrique, auquel on a donné la forme d'une cuve, & cela pour désigner le bain, dans lequel *Sénéque* se fit ouvrir les veines, & termina ses jours ».

SENIO, le coup de six au jeu de dés, ainsi nommé *à senario numero*, c'est-à-dire, des six points marqués sur les dés, *talis jactatis, ut quisque senionem miserat*. On emportoit tout l'argent du jeu, lorsque les trois dés jettés présentoient le *six*.

Quant au *senio* des osselets. *Voyez* OSSELETS.

SENIOR sur les médailles. « On trouve, dit Jobert (1. 247.) dans le bas-empire le mot *senior* avec celui de *Dominus*. Sur les médailles de Dioclétien & de Maximien, qui sont les seules où j'ai lu ce titre, il semble qu'il signifie la même chose que *Pater*, & que ce terme respectueux fut employé par les Césars, que ces deux empereurs créèrent pour gouverner l'Empire, conjointement avec eux. D'autant plus que nous ne le voyons qu'avec le datif *D. N. Diocletiano Felicissimo seniori Augusto*: & que Dioclétien & Maximien, conservèrent cette qualité, même après qu'ils eurent quitté l'Empire. Témoin la loi deuxième du code Théodosien *de censu*, où Constantin & Licinius parlant de Dioclétien, l'appellent *dominum & parentem nostrum seniorem Augustum*. »

« Hardouin a mieux rencontré, & nous a appris que les mots *senior Aug*. marquent l'abdication de ces empereurs, & qu'il ne leur fut donné qu'après qu'ils eurent quitté l'Empire; ce qui explique parfaitement bien, ce revers commun sur les médailles de ces deux princes, *quies Augustorum*. »

SENTENCE, jugement. Chez les romains, dans les affaires civiles ou criminelles, après que la cause avoit été plaidée de part & d'autre, on prononçoit le jugement toujours après le coucher du soleil, à moins que le juge n'eût pas bien compris la cause; car, dans ce cas, il juroit qu'il n'étoit pas suffisamment instruit, *sibi non liquere*, & par cet interlocutoire, il étoit dispensé de juger. La formule de la *sentence* n'étoit pas la même pour tous les juges ni pour toutes les causes: s'agissoit-il d'assurer la liberté ou l'état d'un homme, on employoit celle-ci: *nobis videtur hominem, aut ingenuum, aut liberum, aut servum esse*. Presque toujours les juges prononçoient qu'une chose, leur paroissoit être ou n'être pas ainsi. Telle étoit leur manière de s'exprimer; quoiqu'ils eussent une pleine connoissance de la chose dont ils jugeoient: ainsi dans une cause d'exhérédation, ils ne prononçoient pas absolument qu'elle étoit légitime, mais toujours par présomption: *Videtur, Curiane, mater tua justas habuisse causas irascendi tibi*, & cela apparemment, parce qu'ils vouloient montrer une espèce de doute. Quand ils ne suivoient pas cette manière de prononcer, ils condamnoient une des parties, & déchargeoient l'autre, en employant quelques-unes de ces formules: *condemno*, ou *ille debet*, ou *solve*, ou *redde*. La manière de juger dans les arbitrages, étoit un peu différente; les arbitres commençoient par déclarer leur avis; si le défenseur ne se soumettoit pas, ils le condamnoient, & lorsqu'il étoit prouvé qu'il y avoit dol de sa part, cette condamnation se faisoit conformément à l'estimation du procès.

Digitized by Google

Chez les grecs, la manière d'opiner ne fut pas toujours la même; d'abord chaque juge prenoit un petit caillou avec le pouce, l'index, & le doigt du milieu, & alloit le mettre en silence dans l'une des deux urnes, qui étoient placées l'une devant l'autre, dans l'endroit le plus retiré du lieu de l'assemblée. L'une de ces urnes qui étoit d'airain, étoit appellée l'*urne de la mort*, & l'autre, l'*urne de la miséricorde*. Dans la suite, les trente tyrans changèrent cette manière d'opiner; & dans la vue de savoir l'avis des juges, ils les obligèrent à rapporter leurs calculs publiquement sur deux tables qu'ils faisoient poser devant eux, dont la première étoit celle de la vie, & la seconde, celle la mort. Ces calculs étoient des coquilles de mer, & ensuite des pièces d'airain de la même figure, appellées *spondyles*. Celles qui servoient à désigner la condamnation, étoient noires & percées au milieu, les autres blanches & entières.

SENTENTIA, suffrage. *Voyez* OPINION.

SENTIA, déesse romaine, celle qui inspiroit aux hommes les pensées, les sentimens, selon Saint Augustin (*decivit. dei IV. 2.*): *Ipse sit & deus Consus præbendo consilia, & dea Sentia sententias expirando.*

SENTIA, famille romaine dont on a des médailles:

C. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est SATVRNINVS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SENTINELLE. Les romains posoient les *sentinelles* au son des flûtes militaires, & les relevoient au son des trompettes courbées.

SENTINUS, la même divinité que *Sentia*.

Cérizier expliquant S. Augustin, n'est pas de cet avis. « Le dieu *Sentin*, dit-il, avoit pouvoir sur » tout ce qui a du *sentiment*; c'est pour cela qu'on » l'invoquoit aux couches des femmes, afin qu'il » donnât des sens bien disposés à leur fruit. Saint » Augustin en parle dans son traité de la Cité de » Dieu (*Liv. VII. c. 3.*), & s'en moque en ces » termes: Quelle raison a donc obligé tant de » dieux élus à de si bas ministères, en quoi Vitumne & *Sentin*, qu'une réputation obscure » ensevelit, les surpassent dans ce partage de » magnificence »? Ce mot avoit été fait de *sentire*, *sentio*, sentir, avoir du sentiment.

SENUIUS, divinité qui préside à la vieillesse.

SEPHEL, *simpulum*, *amphoreus*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en mesure de France 16 pintes & $\frac{83}{100}$, selon Paucton, dans sa *Métrologie*.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays:

1 ½ modios.

ou 36 loys.

SEPHEL, *simpulum*, *amphoreus*, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en mesure de France 1 boisseau & $\frac{170}{1000}$.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays 1 ½ modios (*Métrologie* de Paucton.).

SEPLASIA.
SEPLASIARIUS. } *Seplasia* étoient des parfums & des drogues. Donnèrent-ils leur nom à la place de Capoue, appellée *Seplasia* (Festus), habitée par les parfumeurs; ou la place donna-t-elle le sien aux parfums?

SEPLASIARIUS étoit un parfumeur-droguiste, un marchand de parfums, de drogues & de couleurs. De-là vient que les gloses de Philoxène & de Cyrille l'appellent un marchand de tout, παντοπώλης.

On lit dans deux inscriptions recueillies par Muratori (935. 7. — 970. 1.): *Seplasiarii negotiantis servus institor*, & *institor seplasiarius*. *Institor* étoit un commis, un débitant pour le compte d'un autre.

SEPPHORENI. Voyez ZIPPOIS.

SEPPHORIS, dans la Palestine. CΕΠΦΩΡΗΝΩΝ.

On n'a de médailles impériales de *Sepphoris* que celles qui ont été frappées en l'honneur de Trajan, quoique Vaillant en ait cité une de Domitien qu'il avoit mal lue.

SEPT. Ce nombre étoit regardé comme un nombre sacré (*Voyez* NOMBRES.), à cause des sept planetes. On élevoit *sept autels*, on immoloit *sept* victimes, parce que ce nombre avoit, disoit-on, la vertu de faire descendre les génies sur la terre.

SEPTA, grande enceinte dans le champ de Mars, où le peuple s'assembloit pour donner son suffrage, & qu'on appelloit encore *ovile*, par la ressemblance qu'elle avoit avec un parc où l'on renferme les moutons. Il y en avoit trente-cinq, une pour chacune des trente-cinq tribus, & elles

Digitized by Google

étoient revêtues de planches. Jules-César voulut les faire reconstruire d'une manière plus solide; mais il en fut empêché par les guerres civiles, & ce soin fut réservé à Lépide, puis à Agrippa qui les acheva, & les entoura de plusieurs portiques immenses, où les Césars donnèrent souvent des spectacles au peuple, comme Suétone l'assure de Caligula (*C.* 18. *n.* 1.): *Innumera gladiatoria, partim in amphitheatro Tauri, partim in septis aliquos edidit.* On y vendoit aussi toutes sortes de marchandises. Agrippa ayant fini tout l'ouvrage, le nomma *Septa Julia*, en l'honneur d'Auguste. On en trouve encore quelques vestiges dans les ruines de Rome.

Septa trigaria étoit un endroit dans le neuviéme quartier de la ville, où l'on vendoit les chevaux, & où on les exerçoit.

Sur les médailles de la famille *Hostilia*, on voit les *Septa* & le pont qui y conduisoit.

SEPTE, en Lydie.

Theupolo possédoit une médaille impériale grecque, frappée dans cette ville en l'honneur d'Alex. Sévère.

SEPTEM libellæ sembella, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

HS S=S

Elle valoit :

3 as.

ou 6 semis æris.

ou 7 ½ libellæ.

ou 15 sembellæ.

ou 30 teruncius.

SEPTEMBRE, septième mois de l'année dans le calendrier de Romulus, qui commençoit à l'équinoxe du printemps, & le neuvième à commencer depuis Janvier. Le sénat romain voulut le faire appeller *Tibérius* en l'honneur de Tibère; mais ce prince s'y opposa, dit Suétone: *intercessit ne mensis September Tiberius vocaretur.* Domitien le fit appeller *Germanicus*, pour honorer sa victoire sur les germains; le sénat l'appella *Antonin*, en mémoire d'Antonin le *pieux*; Commode *Herculeus* en l'honneur d'Hercule, & l'empereur Tacite voulut qu'il portât son nom, parce qu'il étoit né & avoit été fait empereur dans ce mois. Il fut d'abord de trente jours, selon l'institution de Romulus; Numa le réduisit à vingt-neuf, & César le rappella à son premier nombre. Ses nones étoient le cinq, & les ides le treize.

Ce mois chez les athéniens, s'appelloit *Boëdromion*, à cause des fêtes *boëdromia*, c'est-à-dire, les fêtes du *prompt secours*, établies pour perpétuer la mémoire du prompt secours qu'un fils de Scutus étoit venu donner aux athéniens, vivement pressés par Eumolpe, fils de Neptune. Les macédoniens le nommoient *Hyperboretanus*.

Ce mois étoit sous la protection de Vulcain. On le trouve personnifié dans les peintures des manuscrits, sous la figure d'un homme presque nud, ayant seulement sur l'épaule une espèce de manteau, qui flotte au gré des vents. Il tient de la main gauche un lézard, attaché par une jambe à une ficelle: ce lézard suspendu en l'air, se débat autant qu'il peut. Au pied de l'homme sont deux cuves ou vases préparés pour la vendange, comme le marquent les quatre vers d'Ausone, dont voici le sens: « *Septembre* cueille les grappes; c'est » en ce mois que les fruits tombent. Il se divertit » à tenir en l'air un lézard attaché par le pied, » qui s'agite d'une manière agréable ». Les fêtes romaines de ce mois étoient le trois; les dionysiaques ou les vendanges, le quatre; les jeux romains pendant huit jours; le quinze, les grands jeux du cirque pendant cinq jours; le vingt, la naissance de Romulus; le trente, les méditrinales.

SEPTEMVIRI EPULONES. Voyez EPULONES.

SEPTENTRION, *septentrio*. C'étoit le nom ou le sobriquet que l'on donnoit à une certaine espèce de mimes ou danseurs. Caylus a fait graver d'après un bronze antique, la représentation de ces sortes de mimes, dont les gestes & l'attitude paroissent très comiques. Les espèces de castagnettes qu'il tient aux mains, ne ressemblent point du tout aux nôtres; elles servoient apparemment à marquer la mesure, & appuyoient les mouvemens d'une danse qui de sa nature devoit être ridicule. Ce mime est nud, il n'a qu'une écharpe autour des hanches, & elle est renouée sur le côté. La chaussure n'est qu'un simple chausson qui paroit n'avoir point de couture: la pointe au-dessus du talon remonte assez haut, & le devant se rabat sur les cordons qui le tiennent en état. La dénomination de *septentrion*, donnée par les romains aux mimes ou danseurs ainsi vêtus, est employée dans plusieurs inscriptions, nommément à Antibes, où Caylus a copié la suivante, *D. M. pueri septentrionis annor. XII. qui antipollin. theatro Biduo saltavit & placuit.* (*Antiq. de Caylus, tom. II.*) (*D. J.*).

SEPTERIE, *σεπτήριον*, fête que les habitans de Delphes célébroient tous les neuf ans en mémoire du combat & de la victoire d'Apollon contre le serpent Python. La tradition portoit que le combat d'Apollon contre le serpent Python s'étoit passé à Delphes; que le monstre ayant été blessé, s'enfuit par le chemin qu'on appelloit *sacré*, jusque dans la vallée de Tempé;

Digitized by Google

qu'Apollon l'y poursuivit, & qu'il le trouva mort & même enterré. Aix fils du monstre, lui avoit rendu ce dernier devoir. Voici quelle étoit la cérémonie de la fête.

On dressoit dans la nef du temple d'Apollon une cabane de feuillages, qui représentoit la sombre demeure de Python. On venoit en silence y donner assaut par la porte qu'on appelloit *dolonie* : on amenoit après cela un jeune garçon ayant père & mère qui mettoit le feu dans la cabane avec une torche ardente : on renversoit la table par terre, & puis chacun s'enfuyoit par les portes du temple. Le jeune garçon sortoit de la contrée ; & après avoir erré en divers lieux où il étoit réduit en servitude, il arrivoit enfin à la vallée de Tempé, où il étoit purifié avec beaucoup de cérémonies. (*D. J.*)

SEPTICOLLIS, nom que l'on donna anciennement à la ville de Rome. Romulus qui d'abord n'avoit environné de murs & de fossés que le mont-Palatin, y ajouta le mont-Tarpéien, lorsque Titus-Tatius & les Sabins de sa suite eurent pris le parti de se faire citoyens de Rome. Numa étendit encore la ville, & y joignit le mont-Quirinal, où l'on avoit dressé un temple à Romulus, sous le nom de *Quirinus*. Tullus Hostilius quand il eut transporté à Rome les albains après avoir détruit Albe, enferma le mont Cœlius dans l'enceinte de Rome. Sous Ancus Marcius le mont Janicule, situé au-delà du Tibre, fut joint à la ville par un pont de bois. A la vérité, le premier Tarquin s'étoit contenté de construire de belles pierres, au moins en partie les murs de Rome, sans faire d'augmentation à son enceinte. Servius-Tullius, non content d'achever l'ouvrage que son prédécesseur avoit commencé, fit enclore le mont Esquilin & le mont Viminal dans les nouveaux murs qu'il érigea. Ainsi Rome commença pour lors à porter le nom fameux de *Septicollis*, qui veut dire une ville composée de sept collines. (*D. J.*).

SEPTIMIANA porta & Acqua. Voyez AQUEDUC & PORTE.

SEPTIMILIARIUM, palais situé dans les fauxbourgs de Constantinople, où Constance avoit établi un tribunal pour rendre la justice, (*l. XXX. c. de fideicommi. Novell.* 118 *justiniani.*

SEPTIMONTIUM, fête des sept montagnes de Rome, que Festus confond avec les Agonales, qui se célébra au mois de Décembre, après que la septième montagne eut été renfermée dans la ville. On offroit ce jour-là sept sacrifices en sept différens endroits, mais non pas toujours sur ces montagnes. En ce jour-là, on se faisoit des présens, & les empereurs faisoient des libéralités au peuple.

SEPTIMIUS.

A. SEPTIMIUS PIUS FELIX AUGUSTUS.

Ses médailles ne sont connues que dans le recueil de Goltzius, qui est le seul catalogue où on en trouve.

SEPTISOLIUM } édifice à sept rangs de co-
SEPTIZONIUM }
lonnes, sur lesquelles régnoient sept ceintures. Il y en avoit deux à Rome de cette espèce, l'ancien & le nouveau. Le premier étoit dans le dixième quartier de la ville, près duquel naquit Tite, au rapport de Suétone : *natus est propè septizonium*.

Le nouveau fut bâti par l'empereur Sévère au pied du mont-Palatin : *opera publica præcipuè ejus extant septizonium & termæ severianæ*, dit Spartien. Cet empereur fit construire ce magnifique édifice pour lui servir de tombeau ainsi qu'à sa famille, & Spartien remarque que le corps de Géta y fut porté : *illatus est majorum sepulchro, hoc est Severi quod est in via appia euntibus ad portam specie septizonii extructum, quod sibi ille vivus ornaverat.* Quelques auteurs, sur ces mots *via appia*, ont voulu fort mal-à-propos multiplier ces édifices appellés *septizonium* ; mais celui dont parle Spartien dans ce dernier passage, est le même que le premier dont il vient de faire mention, qui étoit situé au pied du mont Palatin. On sait que la voie appienne, ainsi que tous les grands chemins d'Italie aboutissoient à la colonne milliaire, d'où l'on se rendoit dans les différens quartiers de Rome. Ainsi le tombeau de Sévère étoit dans la partie de la voie Appienne qui conduit au mont-Palatin.

SEPTUS, *quincunx sicilicus*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

X = = Ɔ

Elle valoit :

5 ¼ onces de compte.

ou 7 as effectifs.

ou 10 ½ semi-onces de compte.

ou 21 siciliques de compte.

ou 42 semi-siciliques de compte.

SEPTUSSIS, monnoie des romains.

Elle valut, selon M. Paucton, dans sa *Métrologie*, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 7 livres de France.

SEPTUNX, division de l'ancienne livre romaine.

Digitized by Google

Elle valoit en poids de France 3682 grains, selon M Paucton.

Elle valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{6}$ sexunx.

ou 1 $\frac{1}{5}$ quincunx.

ou 1 $\frac{1}{4}$ triens.

ou 2 $\frac{1}{3}$ quadrans.

ou 3 $\frac{1}{2}$ sextans.

ou 7 onces.

Septunx, mesure de capacité des romains.

Elle valoit, selon Paucton, 12 roquilles & $\frac{5}{100}$ de France.

Septunx, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe :

S –

Elle valoit :

7 onces.

ou 14 semi-onces.

ou 21 duelles.

ou 28 siciliques.

ou 42 sextules.

ou 168 scripules.

Septunx, monnoie des anciens romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 11 sols 8 deniers, monnoie actuelle de France, selon M. Paucton (*Métrologie.*).

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

1 $\frac{1}{2}$ semis.

ou 7 onces.

Septunx, mesure linéaire des romains.

Elle valoit, selon M. Paucton, 6 pouces $\frac{651}{1000}$ de France.

Septunx, mesure gromatique ou d'arpentage.

Elle valoit, selon M. Paucton, 442 toises quarrées & $\frac{2}{10}$ de France.

SEPULCRETUM, lieu destiné aux tombeaux, (*Catull.* 59. 1.)

SEPULCRALE, (Colonne). C'étoit une colonne, élevée sur un sépulcre ou tombeau, avec une épitaphe gravée sur son fût. Il y en avoit de grandes qui servoient aux tombeaux des personnes de distinction, & de petites pour ceux du commun ; celles-ci étoient appellées par les latins *stela* & *cippi*.

SÉPULCRE, *sepulchrum*, tombeau ordinaire, destiné à enfermer les morts, ou les os & cendres des corps morts, lorsque l'usage étoit de les brûler.

Les *sépulcres* magnifiques, ou pour mieux dire, les tombeaux des princes, des grands, des riches, se nommoient *pyramides*, *mausolées*, *monumens*, *cénotaphes*, *voûtes sépulcrales*, &c. mais les pauvres citoyens n'avoient que des *sépulcres* de peu d'apparence ; on les appelloit en latin, suivant leur forme ou leur usage, *columella*, *mensa*, *tabella*, *labra*, *arca*, *columbaria*.

Les *columella* étoient de petites colonnes, semblables à des dés ou troncs de pierre, que les latins appelloient *cippi*, avec cette différence, que les colonnes étoient arrondies & les troncs quarrés, ou de quelque figure irrégulière : Properce en parle ainsi : *Lib. III. El.* 23.

I puer, & citus hac aliquâ prepone columna ;

Et dominum Exquiliis dic habitare tuum.

On sait que les exquilies étoient certains lieux hors de la ville, où l'on exécutoit à mort les criminels, & où les pauvres étoient enterrés.

Hoc misera plebi stabat commune sepulchrum.

(*Horat. lib.* 1. *Sat. VII.*)

Les tables, *mensa*, étoient des pierres quadrangulaires plus longues que larges, assises sur une petite tombe, soit à fleur de terre, soit sur quatre dés de pierre élevés d'environ 2 à 3 pieds ; & comme le verbe *ponere* étoit de commun usage pour signifier *mettre*, *poser*, les latins disoient *ponere mensam*, pour désigner la structure, la position ou l'assiète des tombes des morts. L'inscription suivante, qui se trouve à Milan, & que Gruter a recueillie (850. 6.) pourra servir d'exemple.

D. M.

MINICIÆ RUSINÆ.

INNOCENTISSIMÆ FŒMINÆ

QUÆ. VIXIT. ANNIS. XXII

MENSE. UNO. DIEB. XXXXIIII

MINICIA. DOMITIA. SORORI

POSUIT. MENSAM CONTRA

VOTUM.

Labellum ou *Labrum*, étoit une pierre creusée

Digitized by Google

en forme de bassin de fontaine ; ces bassins étoient ronds, ovales & quarrés ; mais ces derniers s'appelloient proprement *arca* ou *arcula*, parce qu'ils ressembloient aux coffres, excepté que leurs quatre côtés ne tomboient pas à plomb, & qu'ils étoient ordinairement portés sur quatre pieds de lion, ou de quelqu'autre bête.

Les mots *cupa*, *dolia*, *massa*, *olla*, *urnæ*, *ampulla*, *phialla*, *theca*, *lamina*, & quelques autres semblables, ne signifient point des *sépulcres* entiers, mais des vaisseaux de différente forme, ou matière, dans lesquels on mettoit les os ou les cendres des corps brûlés.

Columbaria, étoient les niches, où on pouvoit placer deux ou plusieurs urnes pleines de cendre, sur lesquelles urnes on gravoit une petite épitaphe.

Agéne Orbique parle de quelques endroits des fauxbourgs de Rome, où l'on voyoit quantité de *sépulcres* de petites gens & d'esclaves ; tel étoit le lieu nommé *sestertium*, où étoient enterrés les corps des personnes que les empereurs faisoient mourir.

Quand on lisoit sur les inscriptions d'un *sépulcre tacito nomine*, ces mots vouloient dire que les personnes à qui ce *sépulcre* étoit destiné, avoient été déclarés infâmes, & enterrées à l'écart par la permission du magistrat. (D. J.)

Chez les grecs, il n'étoit pas permis d'élever les tombeaux dans l'enceinte des villes, si ce n'est chez les Lacédémoniens, où par une loi de Lycurgue, on pouvoit enterrer dans la ville & même autour des temples. A Athènes, chacun avoit son tombeau particulier hors de la ville, parce que la grandeur de son territoire le permettoit ainsi. Mais chez les autres peuples de l'Attique, où le terrein étoit plus précieux, ils étoient souvent obligés de mettre trois ou quatre morts ensemble, ce qui doit s'entendre des cendres & des urnes qui les renfermoient ; car l'usage constant de la Gréce, étoit de brûler les morts. Il étoit défendu de mettre aucun ornement aux tombeaux des particuliers, si ce n'est une colonne haute seulement de trois coudées, des statues, ou une simple inscription. On permettoit aussi de planter des ormeaux à l'entour, ce qui convenoit parfaitement aux morts ; ces sortes d'arbres ne portant aucun fruit. On répandoit des huiles & des essences sur les tombeaux & sur les colonnes & les statues que l'on élevoit au-dessus, ce qui étoit regardé comme un acte de religion. Les inscriptions sépulcrales commençoient toutes par deux lettres initiales Θ. Κ., qui répondoient aux *dis manibus* des latins. Au lieu d'inscription, on gravoit quelquefois les instrumens de l'art que les morts avoient professé ; souvent aussi des emblêmes, qui désignoient leur humeur & leur caractère, ou enfin des symboles & des figures de ce qu'ils avoient le plus aimé. On élevoit aux héros des tombeaux plus recherchés que les autres, dans lesquels on plaçoit leurs cendres, & on mettoit une colonne sur le tombeau, que l'on accompagnoit des marques & des symboles de celui à qui le monument étoit consacré. Il n'étoit permis qu'aux plus proches parents, d'aller visiter les tombeaux des morts, & cela étoit sevérement défendu à tous les autres ; de crainte qu'ils n'y allassent pour ramasser des ossemens, & les employer dans les opérations magiques très-fréquentes chez ces peuples. Ils enterroient les rois, les princes & les grands hommes au pied des collines & des montagnes. On plantoit dans cet endroit un bois sacré, où on élevoit des autels sur lesquels on faisoit de temps en temps des sacrifices funéraires & des libations.

SEPULCHRUM *commune*, étoit un tombeau que quelqu'un faisoit faire, pour lui & pour tous ceux de sa famille, c'est-à-dire, pour ses enfans, pour ses proches parens, & pour ses affranchis.

SEPULCHRUM *hæreditarium*, étoit celui que le testateur ordonnoit pour lui & pour ses héritiers, ou qu'il avoit acquis par droit d'héritage : *quod quis sibi hæredibusque suis constituit*, *vel quod paterfamilias jure hæreditario acquisivit*. Quelquefois on défendoit par testament, d'enterrer dans le sépulcre de famille, aucun des héritiers, & pour notifier la défense, on gravoit sur le tombeau ces lettres initiales, *H. M. H. N. S.* qui signifient *hoc monumentum hæredes non sequitur*, ou ces autres, *H. M. ad H. N. trans. Hoc monumentum ad hæredes non transit*.

SEPULCHRUM *honorarium*. Voyez CÉNOTAPHE.

SEPULCHRUM *privum* ou *singulare*, est le tombeau qu'un particulier faisoit construire pour lui seul & pour sa femme, & où il étoit défendu d'ensevelir tout autre, sous peine d'exécration, comme cela paroît par plusieurs inscriptions.

Il y avoit sur les grands chemins de Rome, & aux environs, plusieurs tombeaux de particuliers, dont nous allons rendre compte.

SEPULCHRUM *Accæ Laurentiæ*, étoit dans le Velabre, ainsi que nous l'apprend Varron, en parlant des fêtes Laurentines qui s'y célébroient : *hoc sacrificium fit in Velabro . . . ad sepulchrum Accæ*.

SEPULCHRUM *Ottæ*. Le tombeau d'Otta, fameux poëte tragique, étoit à deux milles de Rome sur

Digitized by Google

sur le chemin qui conduit à Préneste, *sepultusque viâ Prenestinâ, ad milliarium secundum*, dit Eusebe.

Sepulchrum Augusti Cæsaris. Voy. Mausolée.

Sepulchrum basili, sur la voie appienne, près les murailles de la ville, *qui locus latrociniis fuit perquam infamis*, dit Asconius.

Sepulchrum Cæciliæ, le tombeau de Cæcilia, fille de Métellus Cæcilius, & femme du riche Crassus, étoit élevé sur la voie appienne, vis-à-vis du mont Albain. Ce monument se voit encore tout entier près de l'église de S. Sébastien. C'est un bâtiment de forme ronde, appellé *tête de bœuf*, à cause qu'on y en a sculpté plusieurs. On y lit en grandes lettres, cette inscription: *Cæciliæ. Q. Cæcilii F. Metellæ Crassi.*

Sepulchrum C. Cestii, le tombeau de Cestius, l'un des septemvirs épulons, est cette pyramide que l'on voit encore à Rome, & qu'Alexandre VII, a tirée des ruines sous lesquelles elle étoit ensevelie, pour la rétablir dans tout son éclat. Elle est de marbre de Paros, & l'intérieur étoit une chambre ornée de peintures par un habile maître.

Sepulchrum Porsennæ, étoit auprès de la ville de Clusium; & selon la description que Pline en donne, c'étoient deux pyramides, dont les extrémités se joignoient par des chaines, auxquelles étoient attachées des clochettes qui, quand elles étoient agitées par les vents, rendoient un son que l'on entendoit au loin. Les auteurs latins, font encore mention de plusieurs tombeaux de personnages connus, mais sur lesquels ils ne donnent aucun détail.

SÉPULLIA, famille romaine, dont on a des médailles.

O. en or.

R. en argent.

RRRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est Macer.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SEPULTURA, *sepulchrum*, *monumentum*. Il y a de la différence entre ces trois mots, considérés dans leur signification propre. *Sépulchre* marque en général tout lieu de *sépulture*, selon le jurisconsulte dans la loi III^e. de *sepulchro violato*. Toutefois à prendre ce terme à la rigueur, tel a *sépulture*, qui n'a point de *sépulchre*, car le mot *sépulture*, désigne non-seulement tout lieu où les corps sont ensevelis, mais même les cérémonies de l'ensevelissement. Les anciens ne s'inquiétoient pas du *sépulchre*, mais beaucoup de la *sépulture*.

Mais quant au *sépulchre*, il n'étoit réputé ni nécessaire ni utile; achetoit un *sépulcre* qui vouloit, car il ne consistoit qu'en une masse de maçonnerie élevée au-dessus, ou au-devant de la *sépulture*. Et même de ce genre d'ouvrage, les Germains avoient cette opinion, que cela ne servoit que de fardeau inutile au corps des défunts. Mais ils pensoient que la *sépulture* étoit louable en elle-même, agréable aux défunts, & pleine de consolation pour les vivans. Ce que nous avons appris de Tacite, qui dit *sepulchrum cespes erigit: monumentorum arduum & operosum honorem, ut gravem defunctis, aspernantur Germani.*

A considérer ensuite les mots *sépulcre* & *monument*, il y a cette différence, que le *monument* indique toutes sortes d'édifices, pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque chose; *monumentum est quod memoriæ servandæ gratiâ existit*. Que si dans ce monument, on met le corps d'un homme mort, de simple *monument* qu'il étoit, il devient vrai *sépulcre* ou tombeau, & se revêt de la nature des lieux saints & religieux. Que si l'édifice est consacré à la gloire d'un défunt, & que son corps n'y soit pas mis en *sépulture*, on le nomme *un sépulchre vuide*, que les grecs appellent κενοτάφιον. Telle est l'idée qu'en donne la loi 42, *de religiosis & sumptibus funerum*. De-là vient que plusieurs hommes illustres de l'antiquité, avoient plusieurs *monumens*, dont un seul portoit le nom de *tombeau*. C'est ce que Denis d'Halicarnasse rapporte au sujet d'Enée. (D. J.)

SÉPULTURE, le soin de la *sépulture*, est du droit naturel & du droit des gens. Tous les peuples se sont accordés à penser ainsi, & l'antiquité a regardé la *sépulture* des morts comme un devoir inviolable, dont on ne pouvoit se dispenser sans encourir la vengeance des dieux.

Dans l'iliade d'Homère, Priam obtient une suspension d'armes pour enterrer les morts de part & d'autre. Jupiter envoie Apollon pour procurer la sépulture à Sarpédon. Iris est dépêché des cieux pour engager Achille à rendre ce devoir à Patrocle; & Thétis lui promet d'empêcher que ce corps ne se corrompe, au cas qu'on le laisse une année entière sans *sépulture*. Homère se fonde ici sur la coutume des Egyptiens, qui refusoient la *sépulture* au défunt, s'il avoit mal vécu. Ce refus faisoit qu'on ne permettoit pas de transporter les corps des impies au-delà du fleuve, près duquel étoient les *sépultures* des justes. De-là venoit l'idée que la privation de la *sépulture* fermoit à une ame les champs Elysiens, & la couvroit d'infamie.

Je me serts ici du mot de *sépulture* pour les temps mêmes d'Homère, où l'on brûloit les corps, d'autant qu'il restoit toujours des os ou des cendres du cadavre qu'on mettoit en terre enfermés dans des urnes.

L'usage de brûler les corps eut de la peine à s'établir chez les romains, parce que Numa Pompilius, défendit qu'on brûlât le sien; cette coutume devint cependant générale sur la fin de la république; mais elle se perdit au commencement du règne des empereurs chrétiens, & s'abolit entièrement sous Gratien.

Les empereurs Dioclétien & Maximien, marquèrent par un de leurs rescripts, qu'ils n'empêcheroient pas qu'on donnât la *sépulture* à ceux qui auroient été suppliciés.

Au commencement de la république, tous les romains avoient leurs *sépultures* dans la ville, mais la loi des douze tables, le défendit, pour éviter l'infection que les corps enterrés pouvoient causer dans un climat aussi chaud que l'Italie. La république n'accorda le droit de *sépulture* dans Rome qu'aux vestales, & à un petit nombre de particuliers, qui avoient rendu des services considérables à l'état. Les Claudiens eurent le privilége de conserver leur *sépulture* sous le capitole. Le peuple romain accorda de même par une ordonnance expresse à Valerius Publicola & à ses descendans, l'honneur de la *sépulture* dans la ville. Plutarque écrit néanmoins, que de son temps, ceux de cette race se contentoient, lorsque quelqu'un d'eux mouroit, de mettre une torche ardente sur le tombeau de famille, qu'ils retiroient aussi-tôt, pour montrer qu'ils avoient le privilége, mais qu'ils s'en déportoient en faisant enterrer leurs parens dans la contrée de Vélie.

Hadrien décerna une amende d'une pièce d'or contre les contrevenants, & étendit cette peine aux magistrats qui l'auroient permis. Il voulut encore, pour me servir des termes du jurisconsulte Ulpien, que le lieu de la *sépulture* fût confisqué & profané, & qu'on exhumât le corps ou les cendres de celui qu'on y auroit enseveli. Cette ordonnance fut renouvellée par Dioclétien & Maximien, l'an 290, de l'ère chrétienne.

Des loix si formelles, obligèrent les romains d'établir leurs tombeaux hors de l'enceinte de Rome, & de les élever sur les grands chemins les plus fréquentés, comme sur la voie appienne, la voie flaminienne, la voie latine, où l'on voyoit les sépulcres des Collatins, des Scipions, des Serviliens, des Marcellus &c. objets propres à porter les passans à l'imitation des grands hommes qui étoient couchés dans ces tombeaux, & dont les noms étoient gravés sur le marbre. (D. J.)

SEQUANI, dans les Gaules. SEQUANO.

Les médailles automones de ce peuple, sont

RRRR. en argent. . . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

SÉQUESTRES, entremetteurs, émissaires, chargés de gagner les suffrages du peuple, & entre les mains desquels on déposoit les sommes d'argent promises à ceux qui vendoient leurs voix.

SERA. Voyez SERRURE.

SERANUS & *SARANUS*, surnom de la famille *Atilia*.

Pline dit (*XVIII*. 3.) que ce surnom fut donné à un des Atilius qui étoit occupé à semer, *serentem*, lorsqu'on vint lui apporter les marques d'une dignité à laquelle il avoit été élevé récemment.

SÉRAPEON, *SERAPEUM*, } Temple de Sérapis. Le plus fameux étoit celui d'Alexandrie. Rufin, qui étoit à Alexandrie lorsqu'il subsistoit encore, nous en a fait la description. C'est un lieu élevé, dit-il, non par la nature, mais de mains d'hommes. Il est, pour ainsi dire, suspendu en l'air. Ce vaste batiment est quarré, & soutenu sur des voûtes depuis le rez-de chaussée jusqu'à ce qu'on soit arrivé au plain-pied du temple, auquel on monte par plus de cent degrés. Ces voûtes sont partagées en plusieurs appartemens séparés les uns des autres, qui servent à différens ministères secrets. Sur ces voûtes en dehors sont de grandes salles pour conférer, des réfectoires, & la maison où demeurent ceux qui ont la garde du temple. En dedans regnoient des portiques qui composoient une espèce de cloître autour de ce bâtiment quarré. C'étoit au milieu de ce cloître que s'élevoit le temple de Sérapis orné de colonnes, & dont les murs étoient de marbre.

Ptolémée fils de Lagus, l'avoit fait bâtir, selon Tacite, dans un lieu où il y avoit eu long-temps auparavant une chapelle consacrée à Sérapis & à Isis, sur une petite éminence dans le quartier nommé *Rhacotis*, dont il faisoit le plus bel ornement.

Théophile, patriarche d'Alexandrie, ayant pris la résolution de ruiner absolument le paganisme dans la capitale de l'Egypte, fit tout

Digitized by Google

ce qu'il pût pour obtenir des ordres afin de mettre à exécution son dessein. Il obtint en effet de l'empereur Théodose, en 390, un édit qui lui permettoit de démolir tous les temples.

L'expédition de Théophile se fit avec tout le zele destructeur dont il étoit capable, & il n'étoit pas petit. Les choses ne se passerent pas sans tumulte; les payens, au rapport des auteurs ecclésiastiques, outrés de ce qu'on vouloit abolir leur ancienne religion, se retirèrent dans le *Sérapéon*, comme dans une citadelle; de-là ils se défendirent, & soutinrent les attaques des chrétiens. Quelques philosophes s'étoient mêlés dans cette émeute en faveur de leur compatriotes; mais Théophile, appuyé du préfet d'Alexandrie & du commandant des troupes, ayant eu l'avantage, un grand nombre de savans du paganisme, cruellement persécutés, furent obligés de prendre la fuite, & de se disperser dans plusieurs villes de l'Empire. On nomme entr'autres le philosophe Olympus & les grammairiens Ammonius & Helladius. Ce magnifique temple de Serapis fut détruit de fond en comble & quelque temps après on bâtit à sa place une église à laquelle on donna le nom de l'empereur Arcadius.

Ce temple avoit une bibliothèque qui devint très-célebre, & qui n'étoit cependant qu'un supplément de la bibliothèque d'Alexandrie, aussi l'appeloit-on sa fille; mais avec le temps cette fille devint belle & grande; elle échappa aux flammes qui consumèrent celle d'Alexandrie. On croit que ce fut dans le *Sérapéon* que Cléopâtre mit les deux cents mille volumes de celle de Pergame, dont Marc-Antoine lui fit présent. Cette addition, & d'autres que les conjonctures amenèrent, rendirent la bibliothèque du *Sérapéon* plus nombreuse que celle dont elle tiroit sa naissance. Pillée plus d'une fois pendant les révolutions de l'empire Romain elle se rétablit toujours de ses pertes. En un mot, elle a subsisté ouvrant ses trésors aux curieux, jusqu'au VII siècle, qu'elle eut enfin le même sort que sa mère, & qu'elle fut brûlée par les sarrasins quand ils prirent Alexandrie l'an 642.

SERAPIO, surnom de la famille Cornelia.

SÉRAPIS étoit le grand dieu des égyptiens : on le prenoit souvent pour Jupiter & pour le Soleil : *Zeus Sérapis* se trouve souvent dans les anciens monumens. On le voit aussi quelquefois avec les trois noms, Jupiter, Soleil & *Sérapis*. On le prenoit encore pour Pluton; c'est pour cela qu'on le voit quelquefois accompagné de Cerbère. Le culte de ce Dieu a été porté en Egypte par les grecs; car les anciens monumens purement égyptiens, comme la table Isiaque, qui comprend toute la théologie des égyptiens, & plusieurs autres, ne donnent aucune figure de *Sérapis*, on n'y en voit pas la moindre trace. Saint Augustin rapporte ainsi d'après Varron, l'origine de ce dieu (*De la Cité de Dieu, liv. XVIII, chapitre 5*) : » En ce temps là, dit-il, (C'est-» à-dire, au tems des patriarches Jacob & » Joseph), Apis, roi des argiens, aborda en » Égypte avec une flote; il y mourut, & fut » établi le plus grand dieu des égyptiens, sous » le nom de *Sérapis*. Pourquoi l'appela-t-on ainsi » après sa mort, & non pas Apis qui étoit son » véritable nom? Varron en rapporte une raison » très-simple; le tombeau que nous appelons » Sarcophage, s'appelle, en grec, *σορος*; & » comme on l'honora dans le tombeau, avant » qu'on lui eut bâti un temple, de Soros & » d'Apis, on fit d'abord *Sorapis*; & par le » changement d'une lettre, on l'appela *Sérapis*. »

Le symbole ordinaire de *Sérapis* est une espèce de panier ou de boisseau, appelé, en latin, *Calathus*, qu'il porte sur la tête, pour désigner l'abondance que ce dieu, pris pour le Soleil, apporte à tous les hommes. On représente *Sérapis* barbu, & au boisseau près, il a par-tout presque la même forme que Jupiter, aussi est-il pris souvent pour Jupiter dans les inscriptions. Lorsqu'il est *Sérapis*-Pluton, il tient à la main une pique ou un sceptre, & il a à ses côtés le cerbère, chien à trois têtes.

Sérapis étoit encore regardé comme un des dieux de la santé. Les auteurs nous rapportent plusieurs guérisons prétendues miraculeuses qu'il a faites. Cissus, dévot à *Sérapis*, dit Ælien (*Histoire des animaux, liv. II, chap. 34 & 45*) empoisonné par sa femme avec des œufs de serpent, qu'elle lui avoit fait manger, eut recours à *Sérapis*, qui lui ordonna d'acheter une murène, animal vénimeux, & d'enfoncer la main dans le vase où elle seroit renfermée, il le fit; la murène le mordit à la main; & il se trouva subitement guéri. Du temps de Néron, dit le même Ælien, un nommé Chrysermé, qui avoit bu du sang de taureau, & qui étoit près de mourir, fut guéri par *Sérapis*. Batylis de Crète, phthisique & en grand danger de mort, reçut ordre de *Sérapis*, de manger de la chair d'un âne; il en mangea & fut d'abord guéri. On trouve quantité d'autres relations de guérisons faites par *Sérapis*; ce qui semble prouver qu'il étoit ordinairement invoqué pour la santé.

Tacite raconte que *Sérapis* apparut en songe à Ptolémée, fils de Lagus, roi d'Egypte, sous la figure d'un jeune homme d'une extrême beauté, & lui ordonna d'envoyer ses plus fidèles amis à Sinope, ville du Pont, où il étoit honoré, & d'en rapporter sa statue. Ptolémée, ayant communiqué cette vision, députa une célèbre ambassade à

Digitized by Google

Sinope, & on en rapporta la statue de *Sérapis*. Lorsque le dieu fut arrivé en Egypte, les prêtres égyptiens voyant la statue, & y remarquant le Cerbère & un dragon, jugèrent que c'étoit *Dis* ou Pluton, & persuadèrent à Ptolemee que Pluton étoit le même que *Sérapis*.

Les égyptiens avoient plusieurs temples dédiés à ce dieu. Le plus renommé de tous étoit à Canope, & le plus ancien à Memphis. Dans celui-ci, il n'étoit pas permis aux étrangers d'y entrer, & les prêtres n'avoient ce droit qu'après avoir enterré le bœuf Apis. Dans le temple de *Sérapis* à Canope, au rapport d'un ancien historien ecclésiastique, il y avoit à l'Orient une petite fenêtre, par où entroit à certains jours un rayon du soleil, qui alloit donner sur la bouche de *Sérapis*. Dans le même temps, on apportoit un simulacre du soleil, qui étoit de fer, & qui étant attiré par de l'aimant caché dans la voûte, s'élevoit vers *Sérapis*. Alors on disoit que le soleil saluoit ce dieu; mais quand le simulacre de fer retomboit & que le rayon se retiroit de dessus la bouche de *Sérapis*, le soleil l'avoit visité assez long-temps, & il continuoit sa course.

Selon Strabon, il n'y avoit rien de plus gai que les pélérinages qui se faisoient au temple de *Sérapis*. Vers le temps de certaines fêtes, dit-il, on ne sauroit croire la multitude de gens qui descendent sur un canal d'Alexandrie à Canope, où est le temple; jour & nuit ce ne sont que bateaux pleins d'hommes & de femmes, qui chantent, & qui dansent avec toute la liberté imaginable. A Canope, il y a sur le canal une infinité d'hotelleries qui servent à retirer ces voyageurs, & à favoriser leurs divertissemens. Ce temple de *Sérapis* fut détruit par ordre de l'empereur Théodose; & alors on découvrit toutes les fourberies des prêtres de cette divinité, qui avoient pratiqué un grand nombre de chemins couverts & disposés pour recevoir un grand nombre de machines pour tromper les peuples, par la vue de faux prodiges qui paroissoient de temps en temps.

Sérapis avoit un oracle fameux à Babylone: il rendoit ses reponses en songes. Pendant la dernière maladie d'Alexandre les principaux chefs de son armée allèrent passer une nuit dans le temple de *Sérapis*, pour consulter la divinité, s'il feroit plus avantageux de transporter Alexandre dans le temple; il leur fut répondu en songe, qu'il valoit mieux ne le point transporter, & peu de temps après, ce conquérant mourut.

Les grecs & les romains honorèrent aussi *Sérapis*, & lui consacrèrent des temples. Il y en avoit à Athènes & en plusieurs villes de la Grèce. Les romains lui en élevèrent un dans le cirque de Flaminius. Les abus qu'occasionna le culte de ce dieu, obligèrent le sénat à l'abolir entièrement dans Rome. On dit qu'à la porte des temples de ce dieu il y avoit une figure d'homme qui mettoit le doigt sur la bouche, comme pour recommander le silence: Saint Augustin explique cette coutume par une loi qui étoit reçue en Egypte, & qui défendoit, sous peine de la vie, de dire que *Sérapis* avoit étét un mortel. *Voyez* Apis, Osiris, Serpent.

Jablonski dans son *Panthéon egyptiorum* a distingué deux divinités egyptiennes du nom de *Sérapis*. L'une étoit *Sérapis* celeste ou le soleil, & son nom *Sérapis* étoit composé d'Osiris & d'Apis; l'autre étoit le *Sérapis* du Nil adoré à Memphis avant les Ptolémées. Le premier *Sérapis* étoit le symbole du soleil lorsqu'il parcourt les signes inférieurs du zodiaque, les signes d'hyver. (*Macrob. lib. I. Saturnal. c.* 19.). C'étoit le Pluton des grecs; c'est pourquoi les anciens écrivains grecs, tel qu'Herodote, n'ont fait aucune mention du dieu *Sérapis* en parlant des divinités égyptiennes. *Voyez* à l'article Pluton tout ce qui regarde le *Sérapis* céleste.

Le second *Sérapis* adoré par les égyptiens avant la domination des grecs, étoit le *Sérapis* du Nil. Dans son temple de Memphis étoient gardés le nilomètre & la coudée portative qui servoit d'étalon. Le boisseau placé sur la tête de ce dieu étoit le symbole de la fertilité que procure à l'égypte le débordement périodique du Nil. Le temple de *Sérapis* qui renfermoit le nilomètre, étoit situé dans une isle vis-à-vis Memphis, & l'on y avoit pratiqué un puits pour la sépulture d'Apis. On composa le nom de *Sérapis* de deux mots grecs, qui signifioient tombeau d'Apis.

Le dieu adoré à Canope, ville située sur le Nil près d'Alexandrie étoit le *Sérapis* du Nil, ou le dieu de l'eau, c'est pourquoi on lui avoit donné la forme d'une cruche.

Lorsque Ptolémée eut fait venir du Pont la statue de *Sérapis*, & qu'il l'eut placée dans le temple d'Alexandrie, déjà consacré au *Sérapis* du Nil, toutes ces distinctions furent confondues. Les grecs ne parlèrent plus que du *Sérapis* qu'ils confondirent avec leur Pluton, & les traces du *Sérapis* du Nil se perdirent entièrement. *Voyez* Pluton, Oracle de *Sérapis* & Saturne.

« Les têtes de *Sérapis* ou de Pluton, dit Winkelmann (*Hist. de l'art.* 4. 2.), nous offrent des cheveux arrangés tout différemment qu'ils le sont à celle de Jupiter. Pour rendre la physionomie & le regard de ce dieu plus sombre & plus sévère, il est figuré la chevelure rabattue sur le front, ainsi que nous le représentent une

Digitized by Google

belle tête de *Sérapis* de basalte vert de la villa Albani, une tête colossale de la villa Pamphili & une tête de basalte noir du palais Giustiniani. Indépendamment de ce caractère, on voit à une tête de *Sérapis*, gravée de grand relief, sur une agathe du cabinet Farnèse-royal, à Naples, & à une tête de marbre de ce dieu, au cabinet de capitole, la barbe du menton partagée en deux ce qui mérite d'être remarqué comme une singularité. »

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur un jaspe rouge, une tête de Jupiter-*Sérapis* avec l'inscription ΕΙϹ ϹΕΤϹ ϹΕΡΑΠΙϹ, c'est-à-dire, Jupiter-*Sérapis* est unique.

Sur une sardoine, la tête de *Sérapis*, d'un côté avec le soleil, & de l'autre avec un croissant.

Sur une sardoine de deux couleurs, tête de *Sérapis*, rayonnée avec les cornes de Jupiter-Ammon.

Sur une cornaline, la tête de Jupiter-*Sérapis*, & au-dessous un aigle qui plane.

Sur un jaspe rouge, la tête de *Sérapis*, sur un piedestal rond, porté par deux amours.

Sur une pâte de verre, la tête de *Sérapis* au-dessus d'un pied. Cette pâte est probablement prise d'une cornaline du cabinet national de France, & Mariette (*Pierr. grav. pl. VIII.*) y croit voir un vœu à Jupiter-*Sérapis*. Il est à remarquer que toutes les figures de Jupiter-*Sérapis* sont des siècles postérieurs, & qu'on n'en trouve point d'ancienne sculpture ou gravure égyptienne. Cela s'accorde avec la remarque de Macrobe (*Satur. l. I. c. 7. p. 179.*), qui dit que *Sérapis* ne fut introduit en Egypte, que par les Ptolémées, mais que jamais les nationaux ne reçurent son image dans leurs temples.

Sur une cornaline, les têtes de *Sérapis* & d'Isis au-dessus d'un aigle qui embrasse ces deux têtes avec l'extrêmité de ses ailes.

Sur un jaspe rouge, les têtes de *Sérapis* & d'Isis au-dessus du Nil couché.

Sur une pâte antique, la tête de *Sérapis* avec les attributs de Jupiter-Ammon, d'Apollon, de Neptune, & d'Esculape. (*Gemme, t. II. table XXX. p. 70.*) Maffei en a donné l'explication.

Sur un lapis-lazuli, Jupiter-*Sérapis* assis sur son trône dans une barque de *papyrus*, sur la proue & la poupe de laquelle y a un buste d'Isis, à l'un des côtés du trône on voit un épervier mitré, & de l'autre, un Harpocrate; au-dessus on lit ΑΛΑΛΑΡΑΙΜ. Sur le revers de la pierre est une inscription.

Sur une pâte de verre, Jupiter-*Serapis* assis dans une barque & derriere lui la fortune qui a aussi un boisseau sur la tête, comme *Sérapis*.

Devant Jupiter il y a une tête, & Isis debout qui gouverne le vaisseau; car c'étoit-là, (*Lucian. Dial. Deor. III. pag.* 208) la fonction de cette déesse. L'original (*Museum Florent. t. I. tab. LVII. c.*) de cette gravure est dans la galerie de Florence.

Sur une Cornaline, Jupiter-*Sérapis* & Isis debout aux côtés d'un autel où le feu est allumé, & sous lequel il y a un croissant; à côté de chaque divinité on voit une étoile.

Sur une calcédoine, *Sérapis* & Isis qui versent leurs patères sur une espèce de trépied; entr'eux on voit la tête de Diane & celle d'Apollon environnée de rayons.

Sur une pâte de verre, Jupiter-*Sérapis* assis, tenant la foudre en repos sur son sein: à sa droite est Cybèle debout, & à sa gauche Vesta aussi debout, avec la tête voilée par derrière; celle-ci tient un flambeau allumé, ou peut-être un candélabre, auquel on remarque plusieurs traverses, de même qu'aux broches de Diane d'Ephèse. Autour d'un des pieds du siège de Jupiter on voit un serpent entortillé.

SERDICA, dans la Thrace. ϹΕΡΔΩΝ. & ϹΕΡΔΙΚΗϹ ΟΥΛΠΙΑϹ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Verus, de Sept. Severe, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Gallien.

SERENUS. On invoquoit Jupiter *serenus* ou le serein, pour avoir du beau tems, comme on invoquoit Jupiter le pluvieux, pour avoir de la pluie. *Voyez* PLUVIUS.

SERGIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. En argent.

O. En or.

O. En bronze.

Le surnom de cette famille est SILUS.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SERIA, vase de terre cuite de forme longue.

SERICARIA. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (2046. 5.) ce mot qui dé-

Digitized by Google

ſigne l'art de travailler la ſoie, & une ouvrière occupée à ce travail.

SÉRIPHE, Iſle de la mer Égée, dont les habitans furent, dit-on pétrifiés par la vue de la tête de Meduſe que Perſée leur préſenta. (*Voyez* POLIDECTE) Le nom de *Sériphe*, (formé de σηρω, je deſſéche,) ſignifie pierreuſe; & l'iſle eſt appellée *ſaxum ſériphium*.

SERIPHUS, iſle.

Ses médailles autonomes ſont:

C. En argent.

RRRR. En bronze.

O. En or.

Leurs types ordinaires ſont:

Un oiſeau volant;

Un lion avec un bouc à mi-corps ſur ſon dos: c'eſt-à-dire une chimère.

Ces médailles reſſemblent beaucoup à celles de Siphnus, où il paroît qu'elles ont été frappées.

SERMENT. La diſcorde fille de la nuit, dit Héſiode, enfanta les menſonges, les diſcours ambigus & captieux, & enfin le *ſerment*.

Les perſes atteſtoient le ſoleil, pour venger l'infraction des promeſſes. Ce même *ſerment* prit faveur chez les grecs & les romains: témoin ce beau vers d'homere:

Ἠέλιος ὃς πάντ' ἐφορᾷς κ' πάντ' ἐπακούεις.

Je vous atteſte, Soleil, vous qui voyez & qui entendez tout.

Virgile a imité la même idée dans le IV livre de l'Énéide.

« Soleil qui éclairez par vos rayons tout ce qui ſe paſſe ſur la terre...... »

Sol qui terrarum flammis opera omnia luſtras:

Et dans le XII livre,

Eſto nunc ſol teſtis, &c.

Les ſcythes uſoient auſſi d'un *ſerment*, qui avoit je ne ſais quoi de noble & de fier, & qui répondoit aſſez bien au caractère un peu féroce de cette nation. Ils juroient par l'air & par le cimeterre, les deux principales de leurs divinités; l'air comme étant le principe de la vie, & le cimeterre comme étant l'une des cauſes les plus ordinaires de la mort.

Enfin les grecs & les romains atteſtoient leurs dieux, qui la plupart leur étoient communs, mais ſur-tout les deux divinités qui préſidoient plus particulièrement aux *ſermens* que les autres, je veux dire la deeſſe *Fides* & le dieu *Fidius*.

Les contrées, les villes & les particuliers avoient certains *ſermens* dont ils uſoient davantage, ſelon la difference de leur état, de leurs engagemens, de leur goût, ou des diſpoſitions de leur cœur. Ainſi les veſtales juroient par la déeſſe à qui elles étoient conſacrées.

Les hommes qui avoient créé des dieux à leur image, leur prêtèrent auſſi les mêmes foibleſſes, & les crurent comme eux dans la néceſſité de donner par des *ſermens* une garantie à leur parole. Tout le monde ſait que les dieux juroient par le ſtyx. Jupiter établit des peines très-ſévères contre celui des dieux qui oſeroit violer un *ſerment* ſi reſpectable.

L'uſage le plus ancien & peut-être le plus naturel & le plus ſimple, étoit de lever la main en faiſant *ſerment*. Mais les hommes ne ſe contentant pas de cette grande ſimplicité, ceux qui par leur état étoient diſtingués des autres, voulurent juſques dans cette cérémonie, faire paroître des ſymboles & des inſtrumens de leurs dignités, ou de leurs profeſſions. Ainſi les rois levèrent leur ſceptre en haut, les généraux d'armées, leurs lances ou leurs pavois, les ſoldats leurs épées, dont quelque fois auſſi ils s'appliquoient la pointe à la gorge, ſelon le témoignage de Marcellin.

On crut encore devoir y faire entrer les choſes ſacrées. On établit qu'on jureroit dans les temples, on fit plus, on obligea ceux qui juroient à toucher les autels. Souvent auſſi en jurant, on immoloit des victimes, on faiſoit des libations, & l'on joignoit à cela des formules convenables au reſte de la pompe. Quelque fois encore pour rendre cet appareil plus terrible, ceux qui s'engageoient par des *ſermens*, trempoient leurs mains dans le ſang & dans les entrailles des victimes.

Mais outre ces cérémonies qui étoient preſque communes à toutes les nations, il y en avoit de particulières à chaque peuple, toutes différentes ſelon la différence de leur religion ou de leurs caractères.

Les ſcythes accompagnoient leurs *ſermens* de pratiques, conformes à leur genie; lorſque nous voulons, dit l'un d'eux, dans Lucien, nous jurer ſolemnellement une amitié mutuelle, nous nous piquons le bout du doigt, & nous en recevons le ſang dans une coupe; chacun y trempe la pointe de ſon épée, & la portant à ſa bouche, ſuce cette liqueur précieuſe: c'eſt parmi nous la plus grande marque qu'on puiſſe ſe donner d'un attachement inviolable, & le témoignage le plus infaillible de la réſolution où l'on eſt de répandre l'un pour l'autre juſqu'à la dernière goutte de ſon ſang.

Souvent les grecs pour confirmer leurs *sermens*, jettoient dans la mer une masse de fer ardente, ils s'obligeoient de garder leur parole jusqu'à ce que cette masse revînt d'elle-même sur l'eau ; c'est ce que pratiquèrent les Phocéens, lorsque désolés par des actes continuels d'hostilités, ils abandonnèrent leur ville, & s'engagèrent à n'y jamais retourner. Les romains se contentèrent du plus simple *serment*. Polybe nous assure que de son tems les *sermens* ne pouvoient donner de la confiance pour un grec, au lieu qu'un romain étoit pour ainsi-dire enchaîné. Agésilas cependant pensoit en romain ; car voyant que les barbares ne se faisoient point scrupule d'enfreindre la religion des *sermens* : bon, bon, s'écria-t-il, ces infracteurs nous donnent les dieux pour alliés & pour seconds.

Quelques-uns ne se bornèrent pas à de simples céremonies convenables, ou ridicules; ils en inventèrent de folles & de barbares. Il y avoit un pays dans la Sicile, où l'on étoit obligé d'écrire son *serment* sur de l'écorce, & de le jetter dans l'eau ; s'il surnageoit, il passoit pour vrai ; s'il alloit à fond, on le réputoit faux, & le prétendu parjure étoit brûlé. Le Scholiaste de Sophocle nous assure que dans plusieurs endroits de la Grece, on obligeoit ceux qui juroient de tenir du feu avec la main, ou de marcher les pieds nuds sur un fer chaud; superstitions qui se conservèrent long-tems au milieu même du christianisme.

La morale de quelques anciens sur le *serment* étoit très sévère. Aucune raison ne pouvoit dégager celui qui avoit contracté cet engagement non pas même la surprise, ni l'infidélité d'autrui, ni le dommage causé par l'observation du *serment*. Ils étoient obligés de l'exécuter à la rigueur ; mais cette régle n'étoit pas universelle, & plusieurs payens s'en affranchirent sans scrupule.

Dans toutes les occasions importantes, les anciens se servoient du *serment*, au-dehors & au-dedans de l'état ; c'est-à-dire, soit pour sceller avec les étrangers des alliances, des trèves, des traités de paix ; soit au-dedans pour engager tous les citoyens à concourir unanimement au bien de la cause commune.

Les infracteurs des *sermens* étoient regardés comme des hommes détestables, & les peines établies contr'eux n'alloient pas à moins qu'à l'infamie & à la mort. Il sembloit pourtant qu'il y eût une sorte d'exception & de privilège en faveur de quelques personnes, comme les orateurs, les poetes & les amans.

SERMENT des soldats, *sacramentum militare*. Ce qui concerne le *serment* que les armées romaines prêtoient à leurs généraux, est un des points les plus obscurs de l'antiquité. Nous avons dans Aulu-Gelle un passage très singulier d'un auteur nommé Cincius. On voit par ce passage qu'anciennement les citoyens à mesure qu'on les enrôloit pour le service, juroient que ni dans le camp, ni dans l'espace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient rien chaque jour qui excédât la valeur d'une pièce d'argent ; & que s'il leur tomboit entre les mains quelqu'effet d'un plus grand prix ils le rapporteroient fidellement au général, excepté certains effets spécifiés dans la formule du *serment*.

Lorsque tous les noms étoient inscrits, on fixoit le jour de l'assemblée générale, & tous faisoient un second *serment* par lequel ils s'engageoient à se trouver au rendez-vous s'ils n'étoient retenus par des empêchemens légitimes, qui sont aussi spécifiés. Il est hors de doute que ce second *serment* ne renfermât la promesse de ne point quitter l'armée sans permission du général. Aulu-Gelle ne rapporte point les termes de cette promesse, mais Tite-Live nous les a conservés. Le consul Quintus Cincinnatus traversé par les tribuns du peuple dans son dessein de faire la guerre aux Volsques, déclare qu'il n'a pas besoin d'un nouvel enrolement, puisque tous les romains ont promis à Publius Valerius, auquel il vient d'être subrogé, qu'ils s'assembleroient aux ordres du consul, & ne se retireroient qu'avec sa permission.

Selon Tite-Live, jusqu'au tems de la seconde guerre punique on n'exigeât d'autre *serment* des soldats que celui de joindre l'armée à jour marqué, & de ne point se retirer sans congé. Il faut ajouter le *serment* de ne point voler dans le camp ; quoique cet historien n'en parle pas, il est d'ailleurs suffisamment attesté. Mais lorsque les soldats étoient assemblés & partagés en bandes de dix & de cent, ceux qui formoient cette bande, se juroient volontairement les uns aux autres de ne point fuir, & de ne point sortir de leur rang, sinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, pour sauver un citoyen.

L'an de Rome 538, quelques mois avant la bataille de Cannes, dans un tems critique où l'on croyoit ne pouvoir trop s'assurer du courage des armées, les tribuns de chaque légion commencèrent à faire prêter juridiquement & par autorité publique le *serment* que les soldats avoient coutume de faire entr'eux. Il est à croire qu'on leur fit aussi promettre de nouveau ce qu'ils venoient de promettre en s'enrôlant, & qu'alors ou dans la suite, on grossit la formule de quelques détails que l'on jugea nécessaires.

Quoi qu'il en soit, un soldat choisi par les tribuns, prononçoit à la tête de la légion la formule du *serment*; on appelloit ensuite chaque légionaire par son nom : Il s'avançoit & disoit simplement : Je promets la même chose, *idem in*

me (Suppléez *recipio.*). La formule de ce nouveau *serment* n'est rapportée nulle part ; & peut-être qu'il n'y en avoit point de déterminée. Mais en combinant divers endroits de Polybe, de Denis d'Halicarnasse, de Tite-Live, & de Tacite, on trouve qu'elle se réduisoit en substance à ce qui suit. » Je jure d'obéir à un tel, (On exprimoit le nom du général) d'exécuter ses ordres de tout mon pouvoir, de le suivre quelque part qu'il me conduise, de ne jamais abandonner les drapeaux, de ne pas prendre la fuite, de ne point sortir de mon rang ; je promets aussi d'être fidele au sénat & au peuple romain, & de ne rien faire au préjudice de la fidélité qui leur est due. « Cette dernière clause fut peut-être insérée depuis que l'on s'apperçut que les généraux s'attachoient trop les soldats.

Voilà ce qu'on appelloit *jurare in verba imperatoris* : Expression qui signifie à la lettre, jurer que l'on regardera comme une loi, toutes les paroles du général, & non pas comme quelques-uns se l'imaginent, répéter la formule que prononçoit le général. Ce n'étoit point lui qui la prononçoit ; à consulter les apparences, il semble qu'il n'exigeoit point le *serment* des légions, & que c'étoient les tribuns & les soldats, qui de leur propre mouvement s'empressoient de lui donner cette assurance authentique de zèle & de soumission à toutes ses volontés.

Les armées prêtèrent *serment* aux empereurs, comme elles avoient fait aux généraux. On juroit *in verba Tiberii Cæsaris*, comme l'on avoit fait autrefois jurer *in verba P. Scipionis*. Mais il faut remarquer :

1°. Que sous les empereurs la prestation du *serment* se renouvelloit chaque année le jour des calendes de janvier. Ce *serment* annuel doit être regardé comme un simple vestige d'antiquité. Dans l'origine, le commandement des armées appartenoit aux consuls & aux préteurs, & par conséquent le généralat étoit annuel aussi bien que le consulat & la préture. On ne sauroit prouver que la coutume de renouveller le *serment* fût plus ancienne que les empereurs : Cependant je croirois volontiers qu'elle s'étoit introduite avec l'abus de continuer les généraux. Il est rarement arrivé que les romains se soient écartés d'un usage ancien, sans lui rendre en même temps hommage par une formalité. Sous les empereurs on répétoit encore le *serment* au jour anniversaire de leur naissance & de leur avénement à l'empire ; mais on le renouvelloit avec plus de solemnité de cinq en cinq ans, à compter du jour où ils avoient commencé à régner.

Auguste n'ayant jamais accepté l'empire que pour cinq ans ou pour dix, lors même que la dignité impériale fut devenue perpétuelle, ses successeurs, à la fin de chaque cinquième & de chaque dixième années de leur régne, solemnisoient une fête, comme s'ils eussent de nouveau pris possession du généralat en vertu d'une nouvelle élection. La première fois que l'on prêtoit le *serment*, & toutes les fois qu'on le renouvelloit, sur-tout aux fêtes des quinquennales & des décennales, les empereurs donnoient à chaque soldat une petite somme d'argent. Les anciens généraux n'avoient rien fait de semblable.

Du temps d'Auguste, de Tibère, & même de Caligula, on ne connoissoit point encore ces libéralités toujours onéreuses, souvent funestes à l'état, qui prirent depuis le nom de *donativum*, & dans le bas empire celui *d'Augustalicum*. Elles dûrent leur origine à la timidité de Claude, qui le premier de tous les Césars, suivant l'expression de Suétone, acheta la fidélité des soldats. Ces gratifications devinrent des dettes, & malheur au prince qui ne les eût pas payées ; il auroit été bientôt détrôné. Les soldats en recevant leur solde, (à plus forte raison lorsqu'on leur faisoit des largesses) juroient de préferer à tout le salut de l'empereur. On se servoit peut-être dans ces occasions d'une formule particulière.

2°. Il y a une différence à observer entre le *serment* que l'on avoit fait aux généraux, & celui que l'on faisoit aux empereurs. Tacite, au premier livre de son histoire, raconte que les légions de la haute Germanie, le jour même des calendes de janvier, au lieu de prêter *serment* à Galba, selon la coutume, mirent en pièces ses images ; mais que craignant de paroître se révolter contre l'empire, elles jurèrent obéissance au sénat & au peuple, à qui depuis long-temps, dit l'historien, on ne prêtoit plus *serment*. *Ipso calendarum januariarum die dirumpunt imagines Galbæ...... Ac ne reverentiam imperii exuere viderentur, in S. P. Q. R. obliterata jam nomina, sacramenta advocabant.* Ce passage prouve qu'autrefois en prêtant le *serment* de fidélité, l'armée le prêtoit nommément à la nation, & confirme ce qui se trouve dans le deuxième livre de Denys d'Halicarnasse, que les soldats juroient de ne rien faire au préjudice du peuple romain.

Le même texte prouve aussi que dès l'an 68 de l'ère chrétienne, il y avoit long-temps que les choses étoient changées à cet égard, & que l'on ne prêtoit plus le *serment* qu'à l'empereur. Mais il n'est pas aisé de fixer l'époque de ce changement ; il est antérieur à Néron & même à Claude, puisque dès le temps de Galba il étoit déjà fort ancien, *S. P. Q R. obliterata jam nomina.* Supposé que Caius l'eût introduit, l'horreur que l'on avoit de ce tyran, l'auroit fait abolir après sa mort. Tibère & Auguste ne paroissent pas en avoir été les auteurs.

Ainsi

Digitized by Google

Ainsi il faut croire que nous devons remonter jusqu'au temps de Jules-César.

Le sénat & le peuple ayant accumulé sur sa tête tous les titres, tous les privilèges, tous les honneurs humains & divins, on déclara le généralat héréditaire pour ses descendans, soit par la nature soit par l'adoption. Il est vraisemblable que les armées reconnurent solemnellement Jules-César pour général perpétuel, & lui prêtèrent *serment* de nouveau. Les tribuns qui le firent prêter, supprimèrent sans doute le nom du sénat & du peuple, bien assurés de faire leur cour à un despote qui ne garderoit plus de mesures avec la nation.

Rien n'empêche de croire que dès le temps d'Auguste, la formule n'ait été celle-là même que rapporte Végèce, & de laquelle on se servoit sous Valentinien II, en exceptant pourtant la différence qu'avoit introduite le changement de religion. Les soldats jurent, dit cet auteur, au nom de Dieu, du Christ & de l'Esprit, & par la majesté de l'empereur ..... d'exécuter en braves gens tout ce que l'empereur leur commandera; de ne jamais déserter, & de sacrifier leur vie, s'il le faut, pour la république romaine. *Jurant autem per Deum & per Christum, & per Spiritum sanctum, & per majestatem imperatoris...... omnia se strenuè facturos quæ præceperit imperator, numquam deserturos militiam, nec mortem recusaturos pro romanâ republicâ.* Ces mots, *pro romanâ republicâ*, étoient une espèce d'équivalent qu'on avoit substitué à ceux du sénat & du peuple qui y étoient auparavant.

Il n'est pas douteux que pendant les vingt mois qui s'écoulèrent depuis la mort du dictateur jusqu'à la ligue des triumvirs, le nom du sénat & du peuple n'ait été rétabli dans le *serment*; mais on doit croire aussi que sous le triumvirat il fut retranché pour toujours. Lorsque le jeune César ayant réuni toute la puissance de ses collegues, se fit contraindre d'accepter l'empire, les officiers exigèrent le *serment* selon la formule nouvelle. Auguste ne fit pas semblant de s'en appercevoir, personne n'osa s'en plaindre; & d'ailleurs dans les transports d'admiration & d'idolatrie qu'avoit excités dans tous les cœurs son abdication prétendue, les romains étoient plus disposés à le forcer de recevoir ce qu'il refusoit, qu'à lui contester ce qu'il vouloit bien accepter. Ajoutez à cela que peut-être la formule n'avoit jamais été fixée, & que les tribuns étoient maitres de choisir les termes. C'est ainsi, selon toute apparence, que s'établit ce nouveau *serment*, sans aucune attache de l'autorité publique, sans ordre de l'empereur, sans décret de la nation, sans qu'elle renonçât à ses droits.

Enfin pour donner au lecteur une idée nette des *sermens* militaires des romains, il doit savoir que sous la république il y avoit trois sortes d'engagemens pour les troupes. Le premier s'appelloit *sacramentum*; c'étoit celui par lequel chaque soldat prêtoit *serment* en particulier entre les mains de son général, & promettoit de le suivre par-tout où ses ordres le conduiroient, sans jamais l'abandonner, sous quelque prétexte que ce pût être, jusqu'à ce qu'il eût été licentié.

La seconde espèce d'engagement militaire, s'appelloit *conjuratio*; c'est-à-dire, que dans les troubles imprévus, ou qu'à l'approche subite de l'ennemi, cas qui demandoit un prompt secours, & qui ne laissoit pas le temps d'exiger le *serment* de chaque soldat en particulier, le consul montoit au capitole, & de-là levant deux étendards, l'un de couleur de rose, pour l'infanterie, l'autre bleu pour la cavalerie, il s'écrioit: *Quiconque veut le salut de la république, qu'il me suive.* Les romains alors se rangeoient sous le drapeau, tous juroient ensemble d'être fidèles, & s'obligeoient au service que la république attendoit d'eux.

Le troisième engagement se faisoit, lorsque les magistrats dépêchoient en divers lieux des hommes de choix, avec pouvoir de lever des troupes pour les besoins de la république. Cette troisième manière de s'engager s'appelloit *evocatio*.

Outre le *serment* qu'on prêtoit dans ces trois manières de s'engager, les tribuns exigeoient le *serment* particulier de tous les soldats, de ne rien prendre pour eux, mais de porter tout ce qu'ils trouveroient, à la tente du général.

Plutarque nous apprend qu'il n'étoit permis à aucun soldat, de tuer ou de frapper l'ennemi, avant que d'avoir fait le *serment* militaire, ou après avoir obtenu son congé. (*D. J.*)

SERPENT. Cet animal est un symbole ordinaire du soleil, dit Macrobe; en effet, on le voit souvent sur les monumens, & dans quelques-uns, il se mord la queue faisant un cercle de son corps; ce qui marque le cours ordinaire du soleil. Dans les figures de Mithras, il entoure quelquefois Mithras à plusieurs tours pour figurer le cours annuel du soleil sur l'écliptique, qui se fait en ligne spirale.

Le *serpent* étoit aussi le symbole de la médecine & des dieux qui y président, Apollon, Esculape. Pline en rend plusieurs raisons; c'est parce que, dit-il, le *serpent* sert à plusieurs remèdes, ou parce qu'il marque la vigilance nécessaire à un médecin; ou peut-être enfin, parce que, tout de même que le *serpent* se renouvelle en changeant de peau, l'homme aussi est renouvellé par la médecine, qui lui donne comme un corps nouveau, par la force des remèdes. Pausanias dit que, quoique les *serpens*, en général, soient consacrés à Esculape,

Digitized by Google

cette prérogative appartient sur-tout à une espèce particulière, dont la couleur tire sur le jaune: que ceux-là ne font point de mal aux hommes; & que l'Epidaurie est le seul pays où il s'en trouve. C'étoit peut-être aussi de cette même espèce de *serpent*, que les bacchantes entortilloient leurs thyrses ou les paniers mystiques des orgies, & qui ne laissoient pas d'inspirer de l'horreur ou de la crainte aux spectateurs.

Les égyptiens ne se contentoient pas de mêler le *serpent* avec leurs divinités, les dieux eux-mêmes étoient souvent représentés chez eux, n'ayant que la tête humaine avec le corps & la queue du *serpent*. Tel étoit pour l'ordinaire Sérapis, qu'on reconnoit dans les monumens, à sa tête couronnée du boisseau, mais dont tout le corps n'est qu'un *serpent* replié à plusieurs tours. Apis se voit aussi avec une tete de taureau, ayant le corps & la queue de *serpent* retroussée à l'extremité.

Les génies ont été quelquefois représentés sous la figure d'un *serpent*. (*Voyez* GENIES.) Deux *serpens* attelés, tiroient le char de Triptolème, lorsque Cérès l'envoya parcourir la terre, pour apprendre aux hommes à semer le bled. *Voyez* TRIPTOLÈME. L'œuf de *serpent* entroit dans les superstitions des Druides. *Voyez* ŒUFS. Cadmus & Hermione furent changés en *serpent*. *Voyez* CADMUS. Hercule étouffa dans son berceau, deux énormes *serpens* envoyés par Junon. *Voyez* HERCULE.

Les poëtes ont imaginé que les *serpens* étoient nés du sang des Titans qui fut répandu dans la guerre qu'ils eurent contre Jupiter, & qui, tombé sur la terre, produisit tous les animaux venimeux, les *serpens*, les viperes, &c. D'autres les attribuent au sang de Python ou de Typhon. (*Voyez* SOBIPOLIS.) Quant au grand *serpent* qui figure dans la mythologie des anciens peuples du Nord, & qui étoit fils de Loke & de Signie. *Voyez* ODIN.

« En général le culte rendu aux *serpens* est fondé, dit Paw, sur la crainte que les hommes ont naturellement pour ces reptiles: ils ont tâché de calmer ceux qui ont du venin en leur offrant des sacrifices; & ceux, qui sont sans venin, leur ont paru mériter une distinction particulière, comme si un génie ami de l'humanité eût eu soin de les désarmer en leur laissant leur forme; & c'est principalement de cette espèce qu'on s'est servi pour en tirer des pronostics: on auguroit bien des *serpens* Isiaques, lorsqu'ils goûtoient l'offrande, & se trainoient lentement autour de l'autel. Mais il faut observer que quelques-uns de ces animaux s'attachent, comme le chien, aux personnes qui les nourrissent, & on leur enseigne différens tours qu'ils n'oublient jamais; de sorte qu'on peut dire avec quelque certitude que les *serpens* Isiaques avoient été dressés, & obéissoient à la voix ou aux gestes des ministres. »

« C'est par une couleuvre qui n'étoit pas venimeuse, qu'on représentoit le *Cneph* ou la bonté divine, comme on représentoit la force & la puissance par une vipère, dont les prêtres de l'Éthiopie portoient, ainsi que ceux de l'Egypte, la figure entortillée autour de leurs bonnets de cérémonie; & nous avons déjà eu occasion de faire observer au lecteur, que le diadême des Pharaons étoit aussi orné de cet emblême. (*Sacerdotes æthiopum & ægyptiorum gerunt pileos oblongos in vertice umbilicum habentes, & serpentibus quos aspides appellant, circumvolutos.* Diod. Lib. IV.) » *Voyez* ASPIC.

« Ce n'est pas seulement dans quelques villes particulières de la Thébaïde & du *Delta*, qu'on rendoit un culte aux *serpens*; car Elien assure qu'on en nourrissoit dans tous les temples de l'Egypte en général (*De Nat. Animal. Lib. X. Cap.* 31.): ce que je suis très-porté à croire, puisque c'est là une des plus anciennes & peut-être la première superstition des habitans de l'Afrique, où l'on alloit chercher les plus grosses couleuvres qu'on pût trouver pour les mettre dans les temples de Sérapis, & on en a vu que des Ethiopiens avoient apportés à Alexandrie, qui étoient longs de vingt-cinq à vingt-six pieds; quoiqu'on en connoisse maintenant dans le Sénégal, qui ont plus du double de cette dimension ».

« On comptera sans doute au nombre des fétiches égyptiens les *serpens* auxquels on rendoit un culte à Métélin dans la basse-Egypte, & vraisemblablement aussi à Thermuthis, quoique d'ailleurs tous les temples de ce pays aient contenu différentes espèces de reptiles, dont le plus remarquable est la couleuvre cornue qu'on révéroit en quelques endroits de la Thébaïde, & suivant toutes les apparences, dans l'île Eléphantine & une petite ville connue sous le nom de Cnuphis, qu'on rencontroit au-delà du vingt-cinquième dégré ».

« Ce que les prêtres ont conté sur le basilic, l'aspic & le thermuthis, sont des allégories, qui ont trompé la plupart des auteurs anciens, & surtout Elien ».

« Le *serpent* Tebham-nasser, qu'on reconnoît aisément dans les hiéroglyphes à cause du voile qu'il a sous le cou, & qu'il enfle quand il veut, est proprement le reptile de l'Egypte qu'on a pris pour l'aspic, comme on le voit par ce que Lucain & Pline en disent. Cependant nous savons que ce *serpent* Tebham-nasser n'est pas vénimeux, non plus que le céraste, sur lequel on a aussi débité tant de fables. C'est la vipère égyptienne, qui est l'aspic dont Cléopatre fit usage, & c'est encore la vipère qui tua le savant Démétrius de Phalère, dont

Digitized by Google

Cicéron reprocha la mort à cette infâme dynastie des Ptolémées. *Pro. C. Rab. Postumo v.*

Le *serpent* étoit le symbole du bon génie ; il l'étoit aussi particuliérement d'Esculape, comme nous l'avons dit, parce que le *serpent* en changeant de peau, semble rajeunir tous les ans, & que la médecine semble rajeunir les hommes en guérissant leurs maladies. On en donne une autre raison, c'est qu'Esculape rendit la vie à Glaucus avec une herbe dont les *serpens* lui avoient montré la propriété. Ce dieu ayant tué un *serpent* avec un bâton, un autre *serpent* lui rendit la vie avec cette herbe.

Philostrate (*Heroic. c.* 8.) raconte qu'Ajax le jeune ou de Locre, avoit privé un *serpent* long de cinq coudées, qui l'accompagnoit partout comme un chien, & qui mangeoit avec lui.

Suivant la place qu'occupe le *serpent* sur les monumens antiques, il y devient un symbole qui a sa signification particulière. Il n'étoit presque aucune divinité qu'il n'accompagnât, & tantôt il servoit à exprimer la vigilance & la concorde, tantôt la prudence, la félicité & la puissance ; mais il étoit toujours regardé comme un animal de bon augure, & c'est dans ce sens qu'on le prenoit pour un des types de la victoire.

On en tiroit des présages. Suidas parlant de Télégonus, qui, selon lui, avoit inventé l'art des augures, ajoute par forme d'explication, que c'étoit le secret de comprendre ce que désignoit un *serpent*. Lorsque cet animal léchoit (*Scol. in Eurip. Hecub. v.* 87.) l'oreille d'un homme, on croyoit qu'il lui communiquoit le don de la divination.

Un personnage d'une des comédies de Térence, dit que la vue d'un *serpent* tombant d'une goutière étoit d'un funeste présage.

Serpent sur les médailles.

Il paroît seul, ou replié autour d'un bâton, sur les médailles de Cos, d'Hiérapolis en Phrygie, de Pergame ; c'est le symbole d'Esculape. Mais il n'est un attribut d'Apollon que sur les médailles où il accompagne la figure de ce dieu.

Le *serpent* seul désigne ordinairement Esculape ; & quand il est sur un autel ou dans la main d'une déesse, c'est toujours le symbole d'Hygée, ou de la santé. Deux *serpens* sont le symbole de l'Asie. Quelquefois le *serpent* désigne la guerre & la discorde, quand il est aux pieds de la Paix ; & quand il est aux pieds de Minerve, à qui Plutarque dit qu'il étoit consacré, il désigne la sagesse & la prudence. Quand il sort d'une corbeille, ou qu'il accompagne Bacchus, il désigne les orgies de ce dieu. Placé sur un trépied, il désigne l'oracle de Delphes, qui se rendoit par un *serpent*.

SERPENTAIRE, constellation septentrionale, que l'on dit être Esculape, dont le symbole est un *serpent*, ou le *serpent* Python, ou enfin un *serpent* qu'Hercule tua auprès du fleuve Sangar. C'est pour cela qu'un poëte surnomme le *serpentaire*, *Sangaricus*. Voyez Hydre, Jason.

SERPERASTRUM, éclisse de bois que les romains attachoient aux jambes des enfans pour les redresser. Cicéron appelle figurément *serperastra* les officiers d'une cohorte romaine, chargés de rétablir l'ordre dans la province, comme les éclisses redressoient les jambes cagneuses. (*D. J.*)

SERPETTE. C'étoit l'attribut de Sylvain. Sur un jaspe rouge de la collection des pierres gravées de Stosch, on voit Sylvain debout sous un berceau formé de deux arbres, tenant de la main gauche une brebis par les pieds, & de la droite une *serpette*, au-dessous de laquelle on voit un boisseau d'où sortent deux épis de bled.

SERRA. Les pontifes romains désignoient par ce nom le Tibre dans leur jargon mystérieux. Servius (*Æneid.* 8. 62.) dit : *Hoc est Tiberini fluminis proprium, adeo ut ab antiquis Rumon dictus sit, quasi ripas ruminans & exedens : in sacris etiam serra dicebatur.*

SERRANUS, surnom romain, le même que *Seranus*. Voyez ce mot.

SERRATI NUMMI, médailles crénelées & dentelées. Les antiquaires désignent par le nom *serrati*, des médailles de différentes formes, qui sont terminées par des *dents*, ou par des pointes. Les différentes espèces de ces pointes, l'époque où les médailles en ont été chargées, l'usage auquel elles étoient destinées, & l'origine du mot *serrati*, feront le sujet de cet article.

Les *nummi serrati* des romains, different beaucoup de ceux de Syrie ; & l'on ne doit pas les comprendre sous la même dénomination. Les médailles consulaires, qui sont les seules romaines crénelées, ont été frappées pleines comme les autres médailles ; on a pratiqué ensuite des crans sur leur tranche en les frappant avec un cizelet, ou petit ciseau. Les crans ont réservé entr'eux des portions de la tranche, auxquelles ils ont donné de la saillie. On les a désignés sous le nom de dents, & les médailles sous celui de *cérnelée*, quoique le mot *refendues* les eût mieux fait connoître.

Les médailles crénelées sont toutes d'argent, à l'exception de quelques unes d'or qui sont

Digitized by Google

en petit nombre, & l'on n'en connoît aucune de bronze. La collection nationale des médailles, ne renferme de dentelées d'or, qu'une de la famille *Maria*, une de la famille *Julia*, & une de la famille *Junia*.

On voit dans la même collection, une médaille carthaginoise ou sicilienne de bronze qui est crénelée à la manière des consulaires. C'est la seule de cette sorte qui soit de bronze. Je n'en fais mention, que pour ne rien négliger de l'objet que je traite.

La fabrique des médailles dentelées des rois de Syrie, ne ressemble en rien à celle des crénelées consulaires. Elles ont été moulées avec leurs dents, & frappées ensuite. On apperçoit encore au plus grand nombre d'entr'elles, les traces du jet & les ébarbures du moule. Les dents ressemblent aux pointes d'une molette d'éperon, & elles sont rondes & coniques. On ne peut contester que ces médailles n'ayent été moulées avec les pointes, avant que d'être frappées, en voyant leurs types, le plus souvent excentriques aux flaons, manquer sur les dents, parce que celles-ci sont moins épaisses que le corps de la médaille. Un éléphant qui sert de type au revers d'une médaille d'Antiochus VI, n'a point de tête par cette raison.

L'épaisseur des dentelées de Syrie, est presque double de celles des crénelées romaines. C'est un caractère qui les distingue constamment. Une seconde différence est aussi remarquable, c'est que les médailles dentelées de Syrie sont toutes de bronze; on n'en connoit point encore d'or ou d'argent.

Les dentelées syriennes donnent encore lieu à des observations particulières. Je veux parler de deux petits trous, dont chacun est placé vers le milieu du champ des deux faces des médailles de bronze, de Syrie, & de celles d'Egypte. Leur usage n'a point encore été déterminé. On pourroit croire qu'ils servoient à fixer les pointes entre lesquelles on auroit tourné ces médailles pour les polir. Dans ce cas les deux trous seroient placés dans le centre des pièces, & ils se correspondroient nécessairement; mais ils n'ont aucune correspondance sur les médailles de Syrie, & ils y sont le plus souvent excentriques; j'ignore absolument l'usage auquel ces deux trous ont pu servir.

Il n'en est pas de même d'une petite éminence qui est fixée sur la tranche des médailles syriennes de bronze, quelquefois même entre leurs dents. Il est évident que c'est le jet du moule, soit que les médailles aient été jettées dans des moules communiquant, soit qu'elles aient été moulées séparément.

Les médailles syriennes présentent encore une singularité, qu'elles ne partagent qu'avec les égyptiennes. C'est un biseau pratiqué sur une de leurs faces, vers le bord. On ne peut rendre raison de cette pratique. Je ferai observer seulement, que le biseau se rencontre souvent avec les deux trous, & quelquefois avec le jet.

Je terminerai l'énumération des bizarreries que l'on remarque sur la tranche des médailles antiques, par la description de quelques médailles syracusaines. Ces médailles ne portent point de nom particulier, quoique leur forme soit extraordinaire. Elles sont fort épaisses; leur tranche est arrondie & chargée de deux éminences, tantôt perpendiculaires à la médaille & tantôt obliques. L'examen de ces médailles syracusaines, m'a fait voir qu'elles ont été moulées dans une virole brisée, ou dans un moule à deux parties. Cette virole ou ce moule a donné à la tranche un arrondissement très-sensible, qui n'est interrompu que par les deux jets qui se sont formés dans les points de réunion des deux parties du moule. Que ces jets soient perpendiculaires ou obliques au champ de la médaille, cela est étranger à mon explication.

On remarque cette fabrique singulière aux médailles de Syracuse seules, & aux seules médailles d'argent & de bronze fabriquées dans cette ville. On la trouve, à la vérité, sur deux médailles phéniciennes ou carthaginoises; ce qui ne doit pas faire une exception, parce que les phéniciens, & depuis eux les carthaginois, ont eu des établissemens en Sicile. Les plus anciennes médailles syracusaines d'argent, sont fabriquées de cette manière; & l'on pourroit les appeler médailles à deux pointes ou à deux dents, ce qui les feroit ranger parmi les médailles dentelées, *nummi serrati*.

Les médailles dentelées & crénelées, n'ont été fabriquées que pendant un espace de temps assez court. Les romaines & les syriennes sont de la même époque, quoique d'une fabrique très-différente. Les crénelées ne se trouvent que parmi les consulaires; c'est-à-dire, pendant les trois derniers siècles de la république, temps où les consulaires ont été frappées. De même on ne trouve de dentelées syriennes que depuis les premiers Antiochus jusqu'à Alexandre II ou à Démétrius III Evergete-Callinique. Il y en a une dans la collection des médailles nationales, qui appartient à un Seleucus dont on ne peut désigner le surnom ni le rang. Si ce prince est Séleucus-Nicanor, ou le premier des Séleucides, les syriennes dateroient du même temps que les romaines, c'est-à-dire, d'environ 300 ans avant l'ère vulgaire, & elles finiroient avec le royaume

de Syrie. Ainsi les crénelées de Rome & les dentelées de Syrie, ont été fabriquées pendant le même espace de temps.

Quel motif a pu faire fabriquer les *nummi serrati?* Quant aux crénelées romaines qui sont toutes d'argent, si l'on en excepte un petit nombre d'or; je crois que l'on n'en a point eu d'autres, que de mettre à nud l'intérieur des pièces, de montrer par-là qu'elles n'étoient pas fourrées, c'est-à-dire, composées d'un métal commun, recouvert d'une feuille de métal riche, & qu'elles n'avoient pas été rognées sur la tranche. L'inspection de ces médailles suffit pour fonder cette assertion, qui acquiert une grande probabilité d'après la préférence que les germains donnoient, selon Tacite (*De moribus germanorum, cap. 5.*), aux médailles romaines crénelées, sur toutes les autres des temps postérieurs. Cet écrivain dit des germains voisins des frontières de l'empire romain: *Proximi ob usum commerciorum aurum & argentum in pretio habent, formasque quasdam nostræ pecuniæ agnoscunt, atque eligunt: interiores simplicius & antiquius permutatione mercium utuntur. Pecuniam probant veterem & diu notam, Serratos, Bigatosque. Argentum quoque magis quam aurum sequuntur, nulla affectione animi, sed quia numerus argenteorum facilior usui est promiscua ac vilia mercantibus.*

Les germains, que des romains avides & criminels regardoient comme des barbares faciles à tromper, avoient été la dupe des marchands qui venoient leur acheter l'ambre, l'ivoire fossile, les bois d'élan & quelques autres objets semblables, produit de la nature, & non du travail. On leur avoit donné en échange d'abord les premières médailles consulaires, ou les monnoies de la république, remarquables par le type du char à deux chevaux, *nummi bigati*, & des médailles crénelées, *nummi serrati.* Ensuite la cupidité & la fraude, abusèrent de la crédulité & de l'ignorance des germains, en leur donnant des médailles consulaires fourées, & des médailles impériales. L'intérêt ne peut être long-temps aveugle. Les barbares reconnurent la fraude en découvrant les médailles fourrées, & en comparant les premières médailles consulaires, avec les impériales plus légères qu'elles. Ces observations les rendirent méfiants, & on ne les vit plus accepter dans les échanges que les médailles crénelées & les plus anciennes médailles consulaires.... *Pecuniam probant veterem & diu notam, serratos, bigatosque.*

Cet affoiblissement des monnoies romaines, que les germains reconnurent après en avoir été long-temps les victimes, se trouve consigné dans le Prologue de la *casina* de Plaute. Il dit:

Nam nunc nova quæ prodeunt comedia,
Multò sunt nequiores quam nummi novi.

Le comique mourut 184 ans avant l'ère vulgaire, l'an de Rome 570, c'est-à-dire, 85 ans après l'époque où les romains frappèrent leurs premières monnoies d'argent; car Pline a fixé cette époque à l'an 485. Dans ce court espace de temps, moins d'un siècle, les monnoies romaines furent diminuées de poids; & sous les empereurs, les deniers pesèrent moins d'un huitième environ que les deniers consulaires, ou *nummi bigati.* Le changement de valeur qui affecta graduellement les monnoies consulaires, n'étant point annoncé par des empreintes différentes, les germains furent trompés pendant quelque temps. Mais ils ouvrirent les yeux, & ne voulurent plus recevoir en payement que les plus anciennes médailles consulaires & les médailles crénelées.

Telle est l'explication naturelle de ce passage curieux de Tacite, dans lequel je découvre le but des monétaires qui n'ont crénelé les consulaires, qu'afin de montrer qu'elles n'étoient pas fourrées. Cette pratique n'étoit pas nécessaire pour les médailles de bronze, ni pour celles d'or. La petite valeur des premières n'excitoit pas la cupidité des faux monnoyeurs. Quant aux secondes, la grande disproportion qui se trouve entre le poids de l'or, & celui des autres métaux, ne permet pas de fourrer les pièces qui doivent être d'or, sans que l'on ne s'apperçoive aisément de cette tromperie. C'est pourquoi les romains ne fabriquoient point de médailles crénelées d'or, si l'on en excepte un très-petit nombre.

Le motif qui a fait créneler les monnoies romaines, ne peut s'appliquer aux dentelées syriennes. En effet, celles-ci n'étant que de bronze, n'ont pu être confondues avec des médailles fourrées. Aussi la fabrique de leur dentelure diffère-t-elle totalement de celle des crénelées. Elle ne met point à découvert leur intérieur, puisqu'elle consiste en des pointes saillantes. Mais si l'on peut assurer hardiment que le motif de cette fabrique diffère de l'autre, c'est tout ce qu'il est raisonnable d'en dire. On ignore entièrement quel a pu être ce motif, à moins qu'on ne le cherche dans la mode. Les époques de ces deux sortes de médailles qui sont les mêmes à Rome & en Syrie, comme je l'ai dit plus haut, font naître cette conjecture que je suis bien éloigné de croire plus que vraisemblable.

Il ne me reste plus qu'à découvrir l'origine du mot *serrati*, par lequel on désigne les médailles dentelées & les crénelées. Fulvio Orsini, plus

connu sous le nom de Fulvius Ursinus, en a donné une fort extraordinaire dans son traité des familles romaines. Une médaille de la famille *Manlia* porte pour types, d'un côté Apollon dans un quadrige, le soleil, la lune & deux étoiles Phosphorus & Hesperus avec la legende A. MANL. Q. F. *Aulus Manlius quinti filius*, de l'autre côté la tête de Rome avec la légende abrégée SER. ROMA. Orsini lut l'abréviation SER. de cette manière, *serratus*. Il en fit, ou un surnom des *Manlius* donné dans l'origine à l'un deux, parce qu'il avoit le premier fait fabriquer les médailles crénelées, ou plutôt une dénomination particulière de ces médailles, prise du surnom *Serratus* de ce *Manlius*.

Morel (*Famil. roman. tom. II. pag.* 259.), a décrit la même médaille; & a rapporté l'explication d'Orsini. Mais il l'a rejettée avec raison. Il a expliqué l'abréviation SER. par le surnom *Serranus*. Il se fonde d'abord sur ce qu'aucun monument romain, marbre ou médaille, n'offre le surnom *Serratus*; & ensuite sur ce que *Serranus* étant reconnu par les médailles & les marbres pour un surnom de la famille *Atilia*, il a pû l'être aussi de la famille *Manlia*. On sait en effet que certains *surnoms* étoient communs à plusieurs familles. Tel étoit celui de *Balbus* qui se retrouvoit dans les six familles *Acilia*, *Atia*, *Antonia*, *Cornelia*, *Navia*, *Thoria*, & celui de *Rufus* qui appartenoit à quinze familles, &c. D'ailleurs l'origine du surnom *Seranus*, *Serranus* & *Sarranus* qui s'écrivoit de ces trois manières, a pu le rendre commun à plusieurs romains; puisqu'il venoit selon Pline, (18. 3.) de ce que l'on avoit trouvé un *Atilius* occupé à semer ses champs, lorsqu'on lui avoit annoncé les dignités auxquelles le peuple romain venoit de l'élever: *Serentem invenerunt dati honores, seranum unde cognomen.* On connoit plusieurs autres romains que les députés du peuple & du sénat, trouvèrent de même occupés aux travaux des champs. Il est naturel d'admettre l'explication de Morel.

Juste-Lipse interprétant le passage de Tacite dans lequel cet écrivain parle des *nummi serrati*, propose de lire *servianos* au lieu de *serratos*. Ce seroit alors des pièces frappées par le roi *Servius* de qui Pline dit: *Servius rex ovium boumque effigie primus as signavit*; & l'on voit dans Suetone (*In Augusto*) qu'elles étoient encore recherchées à Rome du temps d'Auguste. Cette leçon ne pourroit cependant regarder que des pièces de bronze, puisque Servius n'en fit frapper que de ce métal, & puisque le passage de Tacite assimile les *nummi serrati* aux *bigati*, c'est-à-dire, à des pièces d'argent. D'ailleurs ce même passage ne fait mention que de deux métaux, l'or & l'argent, sans parler du bronze. Aussi Juste-Lipse après avoir exposé sa conjecture, l'a-t-il rejettée sur le champ, comme trop difficile à soutenir.

L'origine que Caylus (*Rec. d'Antiq. tom. II page* 22.) a donnée aux médailles crénelées, est encore plus extraordinaire. Après avoir décrit une feuille d'or trouvée dans les bandelettes d'une momie, & travaillée en forme de feuille d'arbre avec des côtes terminées en pointes saillantes pour représenter les fibres, il dit: » Cette monnoie égyptienne n'auroit-elle point » donné aux romains l'idée de leurs pièces de » monnoie dentelées, en forme de scie, d'où » leur venoit le nom de *serrati*? »

Avoir rapporté sur l'origine des *serrati* une opinion aussi bizarre, c'est l'avoir refutée. On y trouve cependant au milieu de l'erreur, une observation juste & précise, c'est la cause de la dénomination *serrati*, donnée aux médailles crénelées & dentelées. Caylus la trouve dans l'analogie entre le mot *serra* scie & les dents des *serrati*. Cette étymologie paroît la seule véritable. C'est aussi le véritable but que se sont proposé les monétaires romains en crénelant les médailles, que celui de faire connoître à la simple inspection, qu'elles n'étoient pas fourrées, & qu'elles n'avoient pas été rognées. Cet examen difficile, mais nécessaire pour les monnoies d'argent, qui n'auroient pas été crénelées, a été décrit par Tertullien (*In Lipsii notis ad Tacitum de morib. german. cap.* 5): *qui venditant, prius nummum quo pacifcantur examinant, ne scalptus, neve rasus, ne adulter sit.*

SERRATUS, surnom de la famille MANLIA.

SERRÉ. *Voyez* MODE.

SERRURE. Le mot *sera*, ne désignoit pas chez les anciens une *serrure* telle que les nôtres, parce qu'ils n'en connoissoient point l'usage; mais il se prenoit pour une barre ou verrouil, avec quoi l'on fermoit une porte: *sera*, dit Festus, *quæ apponuntur foribus*. Les grecs fermoient leurs portes en-dedans avec une barre de bois ou de métal, attachée à la porte par des liens de cuir, ou des chaînes de fer, avec des verrouils. Cette barre avoit deux liens, l'un à la droite, l'autre à la gauche, qui pendoient aux deux côtés par des trous, pour ouvrir & fermer. On délioit les barres & les liens avec une sorte de clef, dont Homère nous a fait la description, en parlant de Pénélope, qui ouvre la porte de sa maison. Les clefs étoient de fer, courbées en faucille, avec une poignée de bois ou d'ivoire; on délioit les liens avec le bout crochu de la clef; on faisoit entrer la clef dans le trou, & on poussoit le verrouil qui étoit en dedans, après quoi on ouvroit, en soulevant

Digitized by Google

la barre avec cette clef. Au milieu de la porte, il y avoit une ouverture pour mettre le bras; & pour ouvrir de dehors avec la clef. On fermoit la porte en la tirant simplement avec un anneau, & en attachant la barre avec les liens; outre cela, on avoit une autre sorte de clef, pour arrêter la barre, & la tenir attachée à la porte. Il y avoit une cheville percée à écrou, qu'on inséroit dans la barre, & lorsqu'on vouloit ouvrir, on mettoit dans cette cheville, appellee *balanos*, une clef en forme de vis, qui se nommoit *balanagra*; on la tiroit, & la barre tomboit ou se detournoit, parce qu'elle n'étoit plus arrêtée par la cheville. Avant que ces peuples connussent l'usage des clefs, ils avoient une autre façon de fermer leurs portes & leurs cabinets; c'étoit avec des nœuds que chacun faisoit à sa fantaisie, & qui etoient toujours très-difficiles à délier, parce que le secret n'en étoit connu que de ceux qui les avoient faits.

La description des *serrures*, dont les grecs modernes se servent encore, facilitera l'intelligence des passages des anciens écrivains, où il est fait mention des *serrures*. Il n'y a presque dans toute la Grèce que des *serrures* de bois; voici quelle en est la fabrique. Les grecs font un trou à la porte, à peu près comme celui de nos *serrures*, & attachent par derrière vis-à-vis du trou, & proche de la gâche, deux petits morceaux de bois percés, que nos menuisiers appellent des *tourbillons*. Ces deux petites pièces de bois, en soutiennent une autre qui a des dents, & qui coule en liberté par le trou des tourillons, pour entrer dans la gâche, & pour en sortir. Nos artisans appellent cette petite pièce une *crémaillere*. Chaque habitant porte un crochet, tantôt de fer, tantôt de bois, & le passe par le trou de la *serrure*, afin de lui faire attraper une des dents de la petite crémaillère qui, par ce moyen joue en liberté dans la gâche, selon que le crochet la conduit, pour ouvrir ou fermer la porte. S'ils n'étoient honnêtes gens, il leur seroit aisé de se voler les uns & les autres, & il ne faudroit pas de ces *serrures* chez les Magnotes.

Remarquons en passant, que les *serrures*, dont se servoient ordinairement les anciens romains, n'étoient point appliquées aux portes comme les nôtres, mais elles ressembloient assez aux *serrures* des grecs modernes; & pour ouvrir la porte, on agitoit une crémaillère, qui entroit dans la gache; d'ou vient qu'Ovide dit: *excute forte seram*. (D. J.)

SERTIR. Caylus décrivant un anneau antique: (*Rec. d'antiq.* 2. *pl.* 28. *n°.* 4. dit «Sa conservation est parfaite, & la pierre gravée qui fait son unique ornement, est une agathe de deux couleurs, noire & bleue, incrustée, pour ainsi dire, dans l'or; car les anciens ne connoissoient, ou ne pratiquoient pas notre façon légère de sertir. » On voit un semblable anneau d'or, qui enchasse une cornaline dans la collection d'antiques, dite de sainte Géneviève.

SERVARE de cœlo, observer le ciel, pour prendre les augures, expression du jargon des pontifes romains.

SERVICES de table chez les romains. Après la distribution des coupes, on *servoit* les viandes, non pas toujours chaque plat separément, comme le marque ce vers d'Horace:

Affertur squillas inter murena natantes.

In Patina porrecta.

(*Lib.* 1. *satyr. viij v.* 42.)

& cet autre:

.... *Tum pectore adusto*

Vidimus & merulas poni, & sine clune palumbes.

Mais souvent plusieurs plats ensemble étoient *servis* sur une table portative. A l'occasion de ce vers de Virgile,

Postquam exempta fames epulis, mensaque remota.

(*Æneid. lib.* 11. *vers.* 220.)

Servius assure qu'on apportoit les tables toutes garnies: *quia apud antiquos mensas apponebant pro discis*. Athenée est conforme à Servius. Tel étoit le premier *service*; ensuite les *services* se multiplioient; & quoiqu'on retint toujours les mêmes expressions de premier & second *service*, *prima & secunda mensa* pour tout le souper, ces deux *services* se subdivisoient en plusieurs autres.

Le premier, comprenoit les entrées qui consistoient en œufs, en laitues & en vins miellés, suivant le précepte:

Vacuis committere venis

Nil nisi lene decet ....

Après cela, venoient les viandes solides, les ragoûts, les grillades; le second service comprenoit les fruits cruds, cuits & confits, les tartes & les autres friandises, que les grecs appelloient μελιτηματα, & les latins *dulciaria & bellaria*.

La table de l'empereur Pertinax, n'étoit ordinairement que de trois *services*, quelque nombreuse que fût la compagnie; au lieu que celle de l'empereur Elagabale, alloit quelquefois jusqu'à vingt-deux; & à la fin de chaque *service*, on lavoit ses mains, comme si l'on eût fini le repas: car

Digitized by Google

l'usage étoit aussi bien de les laver à la fin qu'au commencement. *Exhibuit aliquandò tale convivium, ut haberet viginti duo fercula ingentium epularum, & per singula lavarint*, dit Capitolin. (D. J.)

SERVIETTE. Les anciens s'en servoient pour s'essuyer les mains, avant d'offrir les sacrifices. Les grecs les appelloient χειρόμακτρον, & Virgile dit :

Dant famuli manibus lympas, cereremque canistris

Expediunt, tonsisque ferunt mantilia villis.

On les voit souvent dans les mains, ou sous les bras des figures, qui sont en grand nombre sur les monumens & les vases antiques, où ils ont été pris mal-à-propos pour des *vittæ*, bandelettes sacrées.

Les romains nommoient une *serviette*, *mappa*; *mantile* étoit la nappe. Une chose qui paroitra fort bizarre, c'est que long-temps après le siècle d'Auguste, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournit des *serviettes* aux conviés, ils en apportoient de chez eux. Catulle se plaint d'un certain *Asinius*, qui lui avoit emporté la sienne, & le menaçe de le diffamer par ses vers, s'il ne la lui renvoie promptement :

Murricine Asini, manu sinistrâ

Non belle uteris in joco atque vino.

Tollis lintea negligentiorum.

Et plus bas :

Quare aut hendecasyllabos trecentos

Expecta, aut mihi linteum remitte.

Martial dit à peu près la même chose d'Hermogène, homme connu pour de pareils tours d'adresse. « Personne des conviés, dit-il, n'avoit apporté de *serviette*, parce que chacun craignoit les ongles crochus d'Hermogene : Hermogène ne s'en retourna pas pour cela les mains vuides ; il trouva le secret d'emporter la nappe.

Attulerat mappam nemo dum furta timentur

Mantile è mensa sustulit Hermogenes. (D. J.)

SERVILIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. En or.

C. En argent.

R. En bronze.

Les surnoms de cette famille, sont

AHALA, CÆPIO, CASCA, GEMINUS, ISAURICUS, PULEX, RULLUS, VATIA.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SERVUS à pedibus meis; c'étoit le nom qu'on donnoit à l'esclave, dont on se servoit pour les messages, & pour porter les lettres, du temps de la république ; car il n'y avoit point alors de commodité reglée pour les faire tenir par des postes : aussi n'avons nous point de terme qui réponde exactement aux mots latins, *servus à pedibus meis*. Celui de *valet de pied*, qui semble les exprimer, n'en donneroit pas une idee assez juste. (D. J.)

SÉSAME. Pline range le sésame, *sesama*, *sesamum*, dans la classe des bleds de mars, & Columelle dans celle des légumes. Selon Pline, la tige du *sesame*, ressemble à celle des plantes férulacées; ses feuilles sont sanguines, de même que celle de l'irion; ses semences sont blanches, & contenues dans des vascules en forme de coupes ou ciboires, comme celles du pavot. Cette plante ressemble à l'*érysimon*, qui croit en Asie & en Gréce ; il ressemble aussi beaucoup à l'irion, que les Gaulois appellent *velarum*, *velar* ou *tortelle*. L'irion, qui est plus nourri que le *sésame* & l'érysimon, est une plante rameuse, qui a les feuilles un peu plus étroites que celles de l'ernéa, la roquette, & la semence semblable à celle du *nasturtium*, nasitor ou cresson alénois. La plante, que les grecs appellent *herminon*, ormin, est encore de la nature des précédentes, mais elle ressemble plus au cumin ; on la séme en même temps que le *sésame* & l'irion. L'érysimon, l'ormin & l'irion, ne se cultivent que comme plantes médecinales, & jamais pour la nourriture de l'homme, ou même des bestiaux : aucun animal n'en mange dans les champs.

Le *sésame* est une mauvaise nourriture, qui appesantit l'esprit de ceux qui en usent. Nous voyons dans Quinte-Curse (*lib.* VII, *n°.* 4.) que les soldats d'Alexandre, dans un besoin pressant, se contentoient d'en exprimer le suc huileux, dont ils se frottoient, comme d'un préservatif contre la rigueur du froid. Cependant les peuples d'Asie cultivoient le *sésame*, pour en extraire une huile avec laquelle ils assaisonnoient leurs viandes ; mais cette huile n'est bonne qu'à brûler, & probablement, on n'en faisoit pas d'autre usage en Italie. Magon, dans Pline, donne la manière de préparer le *sésame* pour aliment, & son procédé est tel : il veut qu'on fasse tremper la graine dans de l'eau chaude, puis qu'on la frotte au soleil, pour en détacher la peau ; qu'ensuite on la jette dans l'eau froide, afin que les balles surnagent ; & qu'enfin on la reporte au soleil étendue sur un linge. Tout ce travail demande beaucoup de celérité, sans quoi le *sésame* se corrompt, & prend une couleur livide. Columelle

Digitized by Google

Columelle prescrit de semer le *sésame* après l'équinoxe d'automne. Dans les terres humides, on le séme plutôt, dans les terres séches plustard. Il aime une terre *poulle*, ou noire ou grasse, telle qu'il y en a dans la campagne; cependant il vient assez bien dans les terres rapportées, & dans celles qui étant bonnes de leur naturel, sont mêlées d'un peu de sable. On répand de la semence dans un jugère autant que celle de millet & de panis, quelquefois même deux setiers de plus. J'ai vu faire cette semaille, dit l'auteur, en Cilicie & en Syrie dans les mois de juin & de juillet (juillet & août), & la moisson s'en faisoit en automne.

Les botanistes modernes définissent le *sésame* en disant, que sa tige est férulacée, ses feuilles rouges & sanguines; que ses semences blanches & moindres que celles du lin, sont contenues dans des vascules; que sa racine est simple & blanche; que c'est la plante que les Italiens appellent *jugiolina*, la jugeoline: (*Metr. de Pauʃton.*)

Il est certain que les romains savoient préparer le *sésame*, de manière à le rendre sain & agréable, car ils en faisoient des espèces de gâteaux très-friands, & que ces gâteaux étoient comptés entre les *bellaria* ou bombons. De-là vient qu'ils donnèrent le nom de gâteaux de *sésame*, aux paroles douces & flatteuses, que nous nommons sucrées, par une semblable figure de langage. On le voit dans Plaute. (*Poen.* 1. 2. 112.):

Ag. *obsecro hercle, ut mulsa loquitur?* Mi. *nihil nisi laterculos,*

Sesamum, papaveremque, triticum & frictas nuces.

Les Egyptiens se servent beaucoup de *sésame*, tant en aliment qu'en remède, parce qu'il croit promptement, & qu'il précéde les autres fruits après les inondations du Nil; il recompense bien ceux qui le cultivent de leurs travaux, par la quantité de siliques qu'il donne. Parkinson prétend que le *sésame* croit de lui-même aux Indes Orientales, mais qu'on le cultive en Egypte, en Syrie, en Gréce, en Crète & en Sicile. Les arabes usent fréquemment dans leurs mets de l'huile exprimée de la graine de *sésame*. Il est vraisemblable que notre *sésame*, n'est point celui des anciens; car les vertus que Dioscoride lui attribue, ne conviennent point au nôtre. (D. J.)

SESCLE, poids des romains. *Voyez* Sextule.

SESCONCE, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ce signe:

— Σ

Elle valoit:

1 ½ once.

ou 3 semi-onces.

ou 4 ½ duelles.

ou 6 siciliques.

ou 9 sextules.

ou 36 scripules.

SESCUNCIA, monnoie des anciens romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 2 sols 6 deniers, monnoie actuelle de France, selon Pauʃton.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple:

1 ½ once.

ou 3 semuncia.

ou 9 sextula.

SESOSTRIS. « On a soutenu, dit M. Paw, (*Recherches sur les égyptiens & les chinois, t. I. p. 26.*) qu'il n'y avoit pas d'époque plus favorable dans l'histoire de l'Egypte, pour envoyer une colonie à la Chine, que l'expédition de *Sésostris*, que j'ai examinée avec beaucoup d'attention, & je puis dire que c'est une fable sacerdotale où il n'y a pas la moindre réalité. Cette prétendue expédition a indubitablement rapport au cours du soleil, comme celle d'Osiris: aussi voit-on *Sésostris* marcher sans cesse de l'Orient vers l'Occident: *Venit ad occasum, mundique extrema Sesostris.* (*Lucain, Pharsal. liv. X, v. 276.*). Ainsi il fit le tour du globe, & conquit par conséquent la terre habitable, ce qui n'est qu'une bagatelle. »

« Il ne faut pas dire que tout cela est écrit sur un des obélisques de Rome: car la traduction d'Hermapion, telle que nous l'avons dans Ammien Marcellin, est manifestement contredite par un passage de Pline qui assure que l'obélisque en question contient des observations philosophiques, & non des contes de fées. Le Mégasthène, cité par Strabon, a eu grande raison sans doute de soutenir que jamais *Sésostris* n'avoit mis seulement le pied aux Indes où il n'auroit pu arriver qu'en un temps où la célèbre famille de Succandit regnoit encore sur tout l'Indoustan. Or les annales de l'Indoustan ne font jamais mention de *Sésostris*: tandis que les bramines ont conservé dans leurs livres jusqu'à la mémoire de la visite qui leur a été rendue par Pythagore; & cependant Pythagore n'étoit pas escorté, ainsi que le Pharaon de l'Egypte, par une multitude de brigands, ni sur-tout de 28000 chariots, comme parlent les exagérateurs qui n'ont jamais su ce que c'est que 28000 chariots. »

« Quand je réfléchis aux conquêtes des cartha-

Digitized by Google

ginois, des arabes & des maures, alors je ne nie point qu'il ne soit sorti des pays chauds des peuples belliqueux & conquérans; mais il est vrai aussi que les expéditions de ces peuples-là se sont terminées sous des climats tempérés, & que, quand ils les entreprirent, ils n'avoient rien, ou ne croyoient rien avoir à craindre chez eux. Mais il n'en est pas ainsi de *Sésostris* qui ne paroît pas avoir été trop en sûreté dans son propre pays, puisque pour contenir quelques troupes de scénites, ou de pasteurs arabes, qui dévastoient le *Delta* par leurs invasions, il fit fermer toute la basse-Egypte par une grande muraille, comme les chinois en ont bâti une pour arrêter les tartares, qu'on n'arrête pas de cette façon-là. Il y a encore beaucoup de peuples qui ont eu la folie de construire d'épouvantables remparts en plusieurs endroits de l'ancien continent, parce qu'ils se sont imaginés qu'on pouvoit fortifier un pays comme on fortifie les villes. » *Voyez* MURAILLES.

« Les phéniciens ou plutôt les marchands de Tyr & de Sidon ayant senti de quelle importance il étoit pour eux d'avoir des entrepôts de commerce dans la Colchide où venoient refluer beaucoup de denrées de l'Inde, firent des établissemens sur les bords du Phase, (Ce sont des entrepôts des phéniciens sur le Phase, qui ont donné lieu aux traditions touchant les colonies des hébreux, des philistins dans la Colchide, parce que toutes ces nations voisines se ressembloient par de certains usages. On peut consulter là-dessus les *observations critiques sur les anciens peuples*, par M. Fourmont, tom. II. pag. 255.) où ils se rendoient sans difficulté par la Méditerranée, tandis qu'il eût été presque impossible à un peuple venu d'Afrique d'y pénétrer par le chemin du continent. Ce sont ces établissemens des phéniciens qu'Hérodote a pris pour une colonie égyptienne, fondée dans la Colchide par *Sésostris*; & cette méprise est d'autant plus grossière, qu'il avoue lui-même qu'en Egypte on n'avoit pas la moindre connoissance touchant cette colonie-là. C'est comme si l'on disoit qu'on ne sait pas en Espagne qu'il y a des établissemens espagnols au Pérou. »

« Il est si vrai qu'Hérodote a le premier imaginé toutes ces fables, qu'Onomacrite qui vivoit long-temps avant Hérodote, & qui entre dans de grands détails sur la Colchide, ne dit pas un mot de quelque peuplade égyptienne transplantée dans cette contrée-là, tandis qu'il fait mention des phéniciens sous le nom de solymes & d'assyriens, dans ses argonautiques attribuées ordinairement à Orphée. (M. Gesner a bien observé dans ses savantes notes sur les orphiques, que les solymes & les assyriens de la Colchide, sont des phéniciens.) Les poëtes qui ont écrit depuis sur l'expédition des argonautes comme Apollonius de Rhodes & Valerius Flaccus, ont mieux aimé suivre le sentiment d'Hérodote, parce que le merveilleux qu'il renferme s'accorde avec les loix d'un poëme épique. »

« Il ne faut pas soutenir opiniâtrément, comme on a fait, que le nom de *Sésostris* se trouve dans le canon des rois d'Assyrie, ni en conclure surtout que l'Assyrie étoit au nombre des pays qu'il avoit conquis, car il est certain que Castor a copié en cela Ctésias, celui de tous les grecs qui a osé mentir dans l'histoire avec le plus d'impudence: aussi Eusebe, Moïse de Chorène, & Cassiodore ont-ils rejetté du canon des rois d'Assyrie, le *Séthos* de Ctésias, pour y placer un prince nommé *Altadas*, ou *Azatag*; & cela est, sans comparaison, plus raisonnable. »

« Ce qu'il y a de bien étrange encore, c'est cette flotte de six cents vaisseaux longs que *Sésostris* fit bâtir sur la mer Rouge. On place de tels prodiges dans un temps où l'ignorance des égyptiens, par rapport à la marine, étoit extrême, parce que leur aversion pour la mer étoit encore alors invincible, & l'on sait que cette aversion étoit une chose très-naturelle dans les principes de leur religion & dans les principes de leur politique. Les prêtres ne pouvoient approuver le commerce extérieur, & ce qu'il y a de bien singulier, ils avoient raison dans leur sens, car quand toutes les institutions d'un peuple sont relatives à son climat, comme l'étoient les institutions des égyptiens, il convient de gêner le commerce extérieur, & d'encourager l'agriculture, maxime dont les prêtres ne s'éloignèrent que quand ils y furent forcés par des princes qui ébranlèrent l'état. »

« D'un autre côté, le bois de construction manquoit tellement en Egypte, qu'on y fut d'abord fort embarrassé pour completter le nombre des barques employées sur le Nil & sur les canaux; & ce ne fut qu'après beaucoup d'essais sans doute, qu'on parvint à en faire de terre cuite, ce qu'aucun peuple du monde, que je sache, n'a imité. Aussi la méthode de cuire ces vaisseaux au feu, de leur donner une certaine solidité par des proportions exactes, de les bien vernisser, & de les revêtir de joncs, est-elle aujourd'hui au nombre des choses inconnues, & peut-être par rapport à nous, au nombre des choses inutiles. Quand les Ptolémées voulurent faire le commerce des Indes par la mer Rouge, le défaut de bois les obligea aussi à se servir de mauvaises barques cousues de jonc & de papyrus, qui ne pouvant porter que de petites voiles, & des équipages très-foibles, marchoient mal, & se défendoient mal contre les pirates; encore paroît-il qu'elles étoient toujours conduites par des pilotes grecs: car les égyptiens n'entendoient pas la manœuvre, quoi qu'en dise M. Ameilhon, qui s'imagine qu'ils étoient fort habiles dans la marine, parce qu'ils descendoient dit-il, la cataracte du Nil en canot. (*Histoire de la*

Digitized by Google

navigation & du commerce des égyptiens sous les Ptolémées. Pag. 129.). Mais la descente de la plus forte cataracte, dont la chute n'est pendant les crues que de sept ou huit pieds, comme M. Pococke l'a vu, n'a pas le moindre rapport avec les connoissances qu'il faut posséder pour bien naviguer en mer. »

« Ce qu'il y a de certain, c'est que *Sésostris* fit beaucoup de bien à son peuple, auquel il restitua la propriété des terres qui lui avoit été ôtée pendant l'usurpation des rois pasteurs, les plus impitoyables tyrans dont il soit parlé dans l'histoire. Ainsi les égyptiens ont eu raison de faire éclater leur reconnoissance envers *Sésostris*, pour soutenir la réputation qu'ils ont eue dans l'antiquité, d'être *les plus reconnoissans des hommes* : ils ont eu raison, dis-je, de célébrer sans cesse la mémoire de ce prince, de l'appeller le second Osiris, & de comparer ses bienfaits à ceux du soleil. *Mais il ne falloit cependant pas lui faire conquérir toute la terre habitable.* »

SESQUIPLARIS, *SESQUIPLARIUS*, *SESQUIPLEX*, } Soldat romain qui recevoit par jour une paye & demie en récompense de ses services.

SESSIA. Tertullien dans son livre des spectacles (*C. VIII.*), appelle ainsi la déesse que d'autres nomment *Séia* ou *Séja*. *Voyez* ce mot. *Voyez* aussi RODIGINUS, Antiq. *Lect.* L. I. C. XXX. Turnebe, *adversarior.* L. XX. C. XXXVI. PETRUS CRINITUS *de honest. disciplin.* L. XXV. C. XI, & Pamelius sur l'endroit de Tertullien que nous avons cité. Turnebe dit que dans des manuscrits de Pline cette déesse est appellée *Seriam*, d'où Pamelius conclut qu'il faut probablement lire *Setia*, plutôt que *Sessia*, ou *Seria*. Il y avoit autour de *Sessie*, ou *Setie*, autant de déesses qu'il y avoit de familles différentes. *Setia* viendroit de *serere*, *sero*, *sevi*, *satum*, semer.

SESTERCE. Le grand *sesterce* n'étoit point une monnoie réelle, comme l'ont pensé quelques modernes, mais une monnoie de compte qui valoit dix *aureus* ou mille petits *sesterces*. Ainsi, quoique les anciens ne se servissent jamais du mot *sestertium* au singulier du genre neutre, ils disoient souvent *decem* ou *dena sestertia* pour *decem millia nummûm vel sestertiûm*, parce qu'au pluriel le mot *sestertia* exprimoit la valeur de mille petits *sesterces*. Un passage de Cicéron fournit un exemple décisif à cet égard ; on y voit une somme évaluée à *sestertiûm ducenta quinquaginta millia*, qu'il énonce aussi-tôt en grands *sesterces*, en disant : *Numerantur illa sestertia ducenta quinquaginta syracusanis* (*In Verrem, act. IV.*).

MANIÈRE DE COMPTER DES ROMAINS (Selon Romé de l'Isle, dans sa *Métrologie*, en 1789.); & rapport de leurs différentes sommes aux nôtres, d'après l'évaluation moyenne du *sesterce*, depuis l'an 635 environ de Rome jusqu'à l'an 717, où les mille *sesterces* équivalent à 200 livres de France. Ces mille petits *sesterces* formoient ce qu'on appelle le grand *sesterce*.

EXPRESSIONS NUMÉRALES DES ROMAINS.	LETTRES NUMÉRALES.	GRANDS SESTERCES.	PETITS SESTERCES.	VALEUR EN ARGENT DE FRANCE.
Decem sestertii } vel			10.	(liv.) 2.
Centum sestertii } num-			100.	20.
Ducenti sestertii } mi.			200.	40.
Mille sestertiûm (pour *sestertiorum*)	I. HS.	1.	1000.	200.
Bis mille nummûm *ou* bina sestertia	II. HS.	2.	2000.	400.
Ter mille nummûm *ou* sestertiûm	III. HS.	3.	3000.	600.
Quater mille vel quaterna millia nummûm *ou* sestertia quatuor	IV. HS.	4.	4000.	800.
Quina millia nummûm *ou* sestertia quinque	V. HS.	5.	5000.	1000.
Decem vel dena millia nummûm *ou* sestertia decem	X. HS.	10.	10,000.	2000.
Quinquaginta vel quinquagena millia nummûm	L. HS.	50.	50,000.	10,000.
Octoginta vel octogena millia nummûm	LXXX. HS.	80.	80,000.	16,000.
Centum vel centena millia nummûm *ou* centum sestertia	C. HS.	100.	100,000.	20,000.
Quadringinta vel quadringena millia nummûm	IV. HS.	400.	400,000.	80,000.
Quinquiès centena millia nummûm *ou* quingenta sestertia	V. HS.	500.	500,000.	100,000.
Sexiès sestertiûm *ou* sexcenta sestertia	VI. HS.	600.	600,000.	120,000.
Septiès. } Ici, & dans les expressions suiv.	VII. HS.	700.	700,000.	140,000.
Octiès. } les mots *centena*	VIII. HS.	800.	800,000.	160,000.
Noviès. } *millia* sont sous-entendus.	IX. HS.	900.	900,000.	180,000.
Deciès centena millia *ou* deciès sestertiûm vel nummûm *ou* sestertia mille	X. HS.	1000.	1 million de sesterces.	200,000.

Suite de la manière de compter des Romains, & du rapport de leurs différentes sommes aux nôtres.

Expressions numérales des Romains.	Lettres numérales.	Grands sesterces.	Petits sesterces.	Valeur en argent de France.
Undeciès nummûm	XI. HS.	1100.	1,100,000	(l.) 220,000.
Duodeciès nummûm	XII. HS.	1200.	1,200,000.	240,000.
Tredeciès	XIII. HS.	1300.	1,300,000.	260,000.
Quaterdeciès	XIV. HS.	1400.	1,400,000.	280,000.
Quindeciès	XV. HS.	1500.	1,500,000.	300,000.
Sedeciès	XVI. HS.	1600.	1,600,000.	320,000.
Deciès septiès	XVII. HS.	1700.	1,700,000.	340,000.
Deciès octiès	XVIII. HS.	1800.	1,800,000.	360,000.
Deciès noviès	XIX. HS.	1900.	1,900,000.	380,000.
Viciès *ou* vigesiès *ou* vicesiès	XX. HS.	2000.	II millions de HS.	400,000.
Viciès quater	XXIV. HS.	2400.	2,400,000	480,000.
Triciès *ou* trigesiès *ou* tricesies	XXX. HS.	3000.	III millions de HS	600,000.
Triciès quinquiès	XXXV. HS.	3500.	3,500,000.	700,000.
Quadragiès	XL. HS.	4000.	IV millions de HS.	800,000.
Quadragiès quinquiès	XLV. HS.	4500.	4,500,000.	900,000.
Quinquagiès	L. HS.	5000.	V millions de HS	1 million.
Sexagiès	LX. HS.	6000.	VI millions de HS	1,200,000.
Septuagies	LXX. HS.	7000.	VII millions de HS.	1,400,000.
Octagies	LXXX. HS.	8000.	VIII millions de HS.	1,600,000.
Nonagies	XC. HS.	9000.	IX millions de HS.	1,800,000.
Centiès	C. HS.	10,000.	X millions de HS.	2 millions.
Centies & quadragies octies	CXLVIII. HS.	14,800.	14,800,000.	2,960,000.
Ducentiès	CC. HS.	20,000.	XX millions de HS.	4 millions.
Trecenties	CCC. HS.	30,000.	XXX millions de HS.	6 millions.
Quadringentiès	CCCC. HS.	40,000.	XL millions de HS.	8 millions.
Quadringentiès triciès quinquies	CCCCXXXV. HS.	43,500.	43,500,000.	8,700,000.
Quadringentiès quadragiès	CCCCXL. HS.	44,000.	XLIV millions de HS.	8,800,000.
Quadringentiès quadragiès quinquies	CCCCXLV. HS.	44,500.	44,500,000.	8,900,000.

Digitized by Google

Suite de la manière de compter des Romains, & du rapport de leurs différentes sommes aux nôtres.

Expressions numérales des Romains.	Lettres numérales.	Grands sesterces.	Petits sesterces.	Valeur en argent de France.
Quingentiès	D. HS.	50,000.	L millions de HS.	10 millions.
Septingentiès	DCC. HS.	70,000.	LXX millions de HS.	14 millions.
Milliès (centena millia nummûm)	M. HS.	100,000.	C millions de HS.	20 millions.
Bis milliès	MM. HS.	200,000.	CC millions de HS.	40 millions.
Bis milliès quadringentiès	MMCCCC. HS.	240,000.	CCXL millions de HS.	48 millions.
Ter milliès	MMM. HS	300,000.	CCC millions de HS.	60 millions.
Quater milliès	IVM. HS.	400,000.	CCCC millions de HS.	80 millions.
Quinquiès milliès	VM. HS.	500,000.	D millions de HS.	100 millions.
Noviès milliès	IXM. HS.	900,000.	DCCCC millions de HS.	180 millions.
Deciès milliès	XM. HS.	I million.	I milliard de HS.	200 millions.
Viciès milliès	XXM. HS.	II millions.	II milliards de HS.	400 millions.
Quadragiès milliès	XLM. HS.	IV millions.	IV milliards de HS.	800 millions.
Quinquagiès milliès	LM. HS.	V millions.	V milliards de HS.	1 milliard.
Octagiès milliès	LXXXM. HS.	VIII millions.	VIII milliards de HS.	1600 millions.
Centiès milliès	CM. HS.	X millions.	X milliards de HS.	2 milliards.

Valeur du sesterce, *selon M. Paucton, dans sa* Métrologie, *en* 1780.

Le *sesterce*, monnoie de compte des romains, étoit représenté par ce signe :

IIS, ou par HS, ou par H̶S̶

Il valoit :

4 as.

ou 8 semis æris.

ou 10 libelles.

ou 20 sembelles.

ou 40 teruncius.

Le *sesterce*, *sestertius* ou *sestertium*, ou *numus*, ou *nummus*, monnoie réelle des romains, valut :

1°. Depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, il valut 2 livres 10 sols de France.

2°. Depuis l'an de Rome 485 jusqu'à l'an 537, il valut 2 livres 10 sols de France.

Il valoit alors :

2 ½ livres de cuivre ou as.

ou 5 sembelles.

ou 10 téronces.

3°. Depuis l'an de Rome 537 jusqu'à l'an 544, il valut 7 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

2 ½ as.

ou 5 onces pesant de cuivre.

ou 30 onces de l'as.

4°. Depuis l'an de Rome 544 jusqu'à l'an 547, il valut 7 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

4 as pesant de cuivre.

ou 48 onces de l'as.

5°. Depuis l'an de Rome 547 jusqu'à l'an 560, il valut 7 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

4 as, once pesant de cuivre.

ou 48 onces de l'as.

6°. Depuis l'an de Rome 560 jusqu'à l'an 586, il valut 7 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

4 onces de cuivre, ou as.

ou 48 onces de l'as.

7°. Depuis l'an de Rome 586 jusqu'au règne de Claude ou de Néron, il valut 4 sols 6 deniers de France.

Il valoit alors :

2 onces pesant de cuivre.

ou 4 as.

ou 48 onces de l'as.

8°. Depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à Constantin, il valut 3 sols & $\frac{1}{11}$ de sol de France.

Il valoit alors :

4 as.

ou 48 onces de l'as.

Exposition du calcul des sesterces *par Paucton dans sa* Métrologie.

Gronovius développa avec beaucoup de sagacité, l'art qui dirigeoit les romains dans leurs calculs. Quoique ce savant suppose qu'il y eut toujours cent deniers de taille à la livre pondérale d'argent, cela n'empêche pas qu'il ne fasse une exposition juste & exacte de la méthode que les romains suivoient dans le calcul de leurs monnoies. Celui du *sesterce*, *sestertius numus*, ou seulement *sestertius*, *numus*, ou *nummus*, étoit simple, & pouvoit s'étendre aux plus grands nombres, sans donner lieu à la moindre équivoque.

Ils disoient donc, *decem*, *centum*, *ducenti sestertii numi* : dix, cents, deux cents *sesterces*. *Mille sestertiûm*, *mille numûm*, *mille sestertia*, mille *sesterces*. *Bis mille*, *ter mille*, ou *tria millia sestertia* ou *nummûm* ; deux mille, trois mille *sesterces*. *Centena millia nummum* ou *sestertia* ; cent mille *sesterces*. *Deciès centena millia sestertia* ou *nummum* ; ou simplement *decies nummûm* en sousentendant *centena millia*, un million de *sesterces*. *Viciès nummûm*, sousentendant *centena millia*, deux millions de *sesterces*. &c. Il faut encore remarquer que *deciès*, *deciès centena* & *deciès centena millia sestertiûm*, font des expressions qui rendent absolument la même somme. On trouve un exemple de la seconde, dans Horace (*Sat.* 3 *lib.* I, *vers.* 15.) :

.... Decies centena dedisses

Huic parco, paucis contento ; quinque diebus

Nil erat in loculis......

Ce qui fit imaginer aux romains la suppression

Digitized by Google

de *centena millia*, c'est qu'au rapport de Pline, (*Lib. XXXIII, cap.* 10.) leur arithmétique n'alloit pas anciennement au-delà de cent mille; & ce fut par la multiplication de ce nombre, qu'ils formèrent dans la suite un calcul plus étendu : *non erat apud antiquos numerus ultrà centum millia : itaque & hodiè multiplicantur hæc, ut deciès centena millia aut sæpius dicantur.* On n'a pas fait assez d'attention à ces paroles, qui rendent raison d'un usage qu'on a eu bien de la peine à comprendre. Elles nous font connoître que les adverbes numériques *deciès*, *viciès*, *centiès*, *&c.* furent destinés à multiplier le nombre de cent mille. *Voyez* plus haut une table de quelques-uns de ces adverbes avec les caractères auxquels ils répondent.

Il ne faut qu'ajouter cinq zéros à l'expression propre & absolue de chacun de ces adverbes, pour avoir la somme de *sesterces* qu'ils indiquent; par exemple, l'expression adverbiale *quater deciès millies* indique naturellement *quatre fois dix fois mille fois*, ou quatre fois dix mille, c'est-à-dire, quarante mille, 40,000; si à cette expression numérique, vous ajoutez cinq zéros, vous aurez 4,000,000,000. Il en est de même des autres.

S'il se trouvoit des personnes qui eussent des doutes sur la valeur de ces adverbes, elles pourroient les lever par l'analyse de ce passage de Cicéron, tiré de son plaidoyer pour Rabirius Posthumus : *Quid vociferabere decem millia talentum Gabinio esse promissa? huic videlicet perblandus reperiendus fuit, qui hominem, ut tu vis, avarissimum exoraret, sestertiûm bis millies & quadringenties ne magnoperè contemneret.* On sait que les romains étoient dans l'usage d'égaler le denier à la drachme attique & de supposer la drachme de la valeur de quatre *sesterces*. Or six mille drachmes étoient la valeur d'un talent; donc dix mille talens valoient 60,000,000 de drachmes, qui, multipliées par quatre, pour avoir des *sesterces*, produisent 240,000,000 de *sesterces*; ce qui prouve que *bis millies* signifie deux mille fois cent mille. Voici encore quelque chose de plus précis : Plutarque, dans la vie d'Antoine, s'exprime ainsi : *Il fit donner à un de ses amis vingt-cinq myriades de drachmes, ce que les romains appellent* deciès : Τῶν φίλων τινὶ μυριάδας ἐκέλευσε πέντε καὶ εἴκοσι δοθῆναι. Τοῦτο Ῥωμαῖοι δέκιης καλοῦσι. Or une myriade est dix mille, donc vingt-cinq myriades de drachmes valent deux cents cinquante mille drachmes ou deniers, lesquels multipliés par quatre, font un million ou dix fois cent mille *sesterces*. Cicéron, dans ses discours contre Verrès, désigne la même somme, tantôt par *deciès* H S, & tantôt par *deciès centena millia* H S. On tirera la même démonstration d'une jolie épigramme de Martial (*Lib. I, epigr.* 104.), que je rapporterai ici.

Si dederint Superi deciès mihi millia centum,
Dicebas, nondum, Scævola, factus eques :
Qualiter ô vivam! quam largè! quamque beatè!
Riserunt faciles & tribuêre dei.
Sordidior multò post hæc toga, penula pejor :
Calceus est sartâ terque quaterque cute.
Deque decem plures semper servantur olivæ.
Explicat & cœnas unica mensa duas.
Et vejentani bibitur fæx crassa rubelli :
Asse cicer tepidum constat, & asse focus.
In jus, ô fallax atque inficiator, eamus.
Aut vive, aut deciès, Scævola, redde deis.

« Si les dieux m'avoient donné un million de *sesterces* (195310 liv.) disiez-vous, Scévola, n'étant pas encore chevalier : oh, comme je vivrois! que je serois magnifique! que je serois heureux! Les dieux complaisans vous ont souri & ont comblé vos desirs. Votre toge n'en est pas moins sale; votre casaque n'en est pas meilleure; votre chaussure toute de pièces est recousue trois ou quatre fois. Sur dix olives vous en retranchez toujours plusieurs. D'un seul plat vous en faites deux repas. L'on ne but jamais chez vous qu'un vin grossier & insipide. Un seul as (un sou) fournit votre table d'un légume bouilli. Un seul as fournit votre foyer. O homme faux & trompeur! Soyons de bonne foi; Scévola, ou vivez, ou rendez aux dieux leur million. »

Plusieurs savans; entr'autres, Budée, Alciat Ciaconius & Gronovius, ont imaginé que les romains avoient deux monnoies fort differentes en valeur, l'une appelée *sestertius*, égale au quart du denier, & l'autre *sestertium* égale à deux cents cinquante deniers. Ces écrivains se fondent sur des principes extraordinaires. Ils ont lu dans plusieurs ouvrages d'anciens écrivains que la mine, ou la livre contenoit cent deniers; il s'agissoit d'un poids de l'Asie qu'on appelle mine talmudique; mais ils ont pris cela pour la livre romaine, & en ont conclu que le denier romain étoit de cent de taille à la livre, ce qui n'a jamais été. Ils ont ensuite trouvé que le *balantion* ou *talantion* dont il est fait mention dans l'histoire fabuleuse d'Apollonius de Tyane, sous les noms de *sestertium auri*, *sestertium argenti*, étoit de la valeur de deux livres & demie; d'où ils ont inféré que le *sestertium* chez les romains valoit deux livres romaines & demie, mais il paroît que le *balantion* n'est autre chose que la mine de Moïse, laquelle étoit composée, non de deux mines talmudiques & demie, mais de deux rotules & demie; en sorte

Digitized by Google

ſorte que le *balantion* n'étoit que de 240 deniers ou drachmes aſiatiques, & non pas de 250. L'embarras où ſe ſont trouvés les ſavans ſur ce ſujet, provient donc de la mépriſe que je viens de dire, & encore de la négligence des écrivains de l'antiquité ou de celle des copiſtes, voici comment: Cicéron & Tite-Live en pluſieurs endroits, diſent que le talent attique contenoit XXIV *ſeſterces*, qui valent 6000 deniers réputés égaux à ſix mille drachmes attiques. Un autre écrivain a négligé le trait ſur l'expreſſion numérique XXIV. Un troiſiéme l'a écrite en toutes lettres *viginti quatuor ſeſtertia*, au lieu de *viginti quatuor millia ſeſtertia*; & c'eſt préciſément ce qu'on lit dans Aulugelle, dans Priſcien, & dans un paſſage de Séneque (*Lib. X.*) que voici : *Aſinius, qui bellum cum omnibus atticis gerebat, cùm donaret ei Cæſar talentum, in quo viginti (ſubaud. millia.) ſeſtertia ſunt, Athenienſium more*, ἢ πρόσθες, φησιν, ἢ ἄφελε, ἵνα μὴ Ἀττικὸν ᾖ : *c'eſt à-dire*, Céſar donnant un talent, qui contient 24 mille *ſeſterces*, à Aſinius qui cherchoit querelle à tous les athéniens, lui dit en grec : Ajoutez-y, ou ôtez-en, afin que la ſomme ne ſoit pas attique. Tels ſont, je penſe, les principes ſur leſquels on a établi un *ſeſtertium* de 250 deniers romains. En vain allegueroit-on que *viginti quatuor millia ſeſtertia* n'eſt pas une expreſſion bien latine; elle l'eſt tout autant que *viginti quatuor ſeſtertia*; & Varron (*De ling. lat. lib. VIII.*) dit : *Cum perventum eſt ad mille, quartum abſumit ſingulare neutrum, quòd dicitur hoc mille denarium, à quo multitudinis fit millia denaria.*

Si cette explication paroît encore douteuſe, ou que l'on demeure perſuadé qu'il y avoit un *ſeſtertium* de 250 deniers; que l'on explique Quinte-Curſe (*Lib. VIII*, *n°. 6.*) dans un endroit où il s'agit de la conjuration d'Hermolaüs & de Soſtrate. Alexandre voulant récompenſer quelques-uns de ſes gardes (c'étoient les conjurés), de ce qu'ayant été relevés par leurs camarades, ils n'en étoient pas moins demeurés en faction, leur fit donner à chacun une gratification de cinquante *ſeſterces* : *Data ſunt ſingulis quinquaginta ſeſtertia.* Je penſe bien qu'Alexandre n'avoit pas des monnoies romaines pour donner à ſes ſoldats; mais quelle que ſoit la ſomme d'argent qu'il fit diſtribuer à chacun d'eux, Quinte-Curſe ne l'auroit pas rendue par *quinquaginta ſeſtertia*, s'il avoit connu le *ſeſtertium* pour valoir 250 deniers, en ſorte que la part de chacun eût été de 12,500 deniers. Il eſt bien plus raiſonnable de croire que le roi leur fit préſent à chacun de 20 drachmes aſiatiques, qui revient à 10 liv. 8 ſous 4 deniers de notre monnoie, ou peut-être, plutôt encore de dix drachmes attiques, qui font 12 $\frac{4}{5}$ deniers de Néron, 51 $\frac{1}{5}$ *ſeſterces*, & 10 liv. de notre monnoie. Cette récompenſe me paroît bien honnête pour quelques heures de temps employées de plus qu'à l'ordinaire par des jeunes gens, à qui les rois de Macédoine pouvoient faire donner le fouet, quand ils manquoient à leur devoir. Il ſeroit également inutile de ſe retrancher ſur l'épigramme ſuivante de Martial (*Lib. X*, *epigr. 75*),

Millia viginti quondam me Galla popoſcit,
Et fateor magni non erat illa nimis.
Annus abit, bis quina dabis ſeſtertia, dixit :
Poſcere plus viſa eſt, quàm priùs, illa mihi.
Jam duo poſcenti poſt ſextum millia menſem,
Mille dabam nummos, noluit accipere.
Tranſierant bina forſan, trinave kalendæ,
Aureolos ultrò quatuor ipſa petit.
Non dedimus, centum juſſit me mittere nummos;
Sed viſa eſt nobis hæc quoque ſumma gravis.
Sportula nos junxit quadrantibus arida centum :
Hanc voluit, puero diximus eſſe datam.
Inferiùs numquid potuit deſcendere? fecit,
Dat gratis : ultrò dat mihi galla : nego.

Toutes les ſommes contenues dans cette épigramme ſont progreſſivement décroiſſantes. La première eſt 20000 *ſeſterces* (3906 liv.) la ſeconde de 10000 *ſeſterces* (1953 liv.) : la première ne paroît pas trop forte, la ſeconde le paroît davantage, parce qu'ici on eſt moins diſpoſé à accepter la propoſition. La troiſième ſomme eſt de 2000 *ſeſterces* (390 liv.); la quatrième eſt de 1000 *ſeſterces* (195 liv.; la cinquième eſt de quatre *aureus*, qui valent 400 *ſeſterces* (78 liv.); la ſixième de 100 *ſeſterces* (19 liv. 10 ſous.); & la ſeptième enfin de cent *quadrans*, qui valent 6 ¼ *ſeſterces* (24 ſous 5 deniers). Martial ayant employé le mot *millia* dans l'expreſſion de la premiere & de la troiſième ſomme, a cru pouvoir ſe diſpenſer de l'écrire dans l'expreſſion de la ſeconde, où ce mot l'auroit gêné pour faire ſon vers.

Voilà à quoi ſe réduiſent les autorités que l'on produit pour établir un *ſeſtertium* différent du *ſeſtertius*. Qu'il y ait eu un *ſeſtertium* effectif de 250 deniers, ou qu'il faille joindre par la penſée le mot *millia*, toutes les fois qu'on rencontrera le mot *ſeſtertium*, les réſultats ſeront les mêmes, & par conſéquent la diſpute ne rouleroit que ſur la différence des procédés, pour parvenir à la même fin; mais on eſt toujours bien aiſe de connoître la vérité, lorſqu'elle ſe préſente clairement. On peut faire intervenir une autorité abſolument déciſive ſur la non-exiſtence d'un *ſeſtertium* different du *ſeſtertius*, c'eſt celle de Varron (*De re ruſt. lib. III*, *cap. 6.*), qui traitant de l'éducation & du produit des paons, dit que Q. Hortenſius fut le premier qui fit ſervir de ces oiſeaux dans les repas de cérémonie, ce qui

bientôt après, les fit tellement rechercher de tous les grands de Rome, que l'œuf du paon, se vendit cinq deniers, & le paon cinquante; en sorte qu'au rapport d'Albutius, un troupeau composé de cent paons femelles rendoit au moins quarante mille *sesterces*, (c'est en supposant deux petits à chacune) & soixante mille, lorsqu'elles avoient trois petits: *Primus hos (pavones) Q. Hortensius augurali adjiciali cœnâ posuisse dicitur, quod protinùs factum tam luxuriosi quàm severi boni viri laudabunt. Quem citò secuti multi extulerunt eorum pretia, ita ut ova eorum denariis veneant quinis, ipsi facilè quinquagenis, grex centenarius facilè quadragena millia sestertia ut reddat, ut quidem Albutius aiebat; si in singulos ternos exigeret pullos, perfici sexagena posse.* Ce passage prouve l'identité du *sestertium* & du *sestertius*; car on sait qu'il faut quatre *sestertius* pour égaler un denier, & ici il faut quatre *sestertium* pour égaler le même denier, puisque deux cents jeunes paons à cinquante deniers chacun, font 10000 deniers, 40000 *sesterces*, ou 9000 liv. C'est 45 liv. pour le prix d'un paon, & Varron a raison de dire, au même endroit, que jamais brebis ne fut d'un si grand rapport. Un passage de Cicéron (*Act. IV in Verrem.*) n'est pas moins positif pour prouver que ces deux mots ont la même valeur & la même signification; on y voit une somme évaluée à *sestertiûm ducenta quinquaginta millia*, qu'il énonce aussi-tôt en *sestertia*, en disant: *numerantur illa sestertia ducenta quinquaginta syracusanis*. Il y a pourtant ici une différence, c'est que Cicéron a laissé sous-entendre le mot *millia*, ce que Varron n'a pas fait. (*Métrologie de Pauchon.*)

SESTERCIAIRE (Numéraire). *Voyez* ARITHMETIQUE des romains.

SESTERTIUM, lieu situé à deux milles & demi de la porte Esquiline; ce lieu étoit ainsi nommé, dit Juste-Lipse, *quòd semi tertio ab urbe milliari distabat.* C'étoit l'endroit où l'on jettoit les cadavres de ceux que les empereurs faisoient mourir; & ce fut dans ce même endroit, dit Plutarque, qu'on jetta la tête de Galba, après qu'on l'eut assassiné & qu'on lui eut fait toutes sortes d'outrages. (*D. J.*)

SESTERCIUS. } *Voyez*. SESTERCES.
SESTERTIUM. }

SESTIA, famille romaine dont on a des médailles:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *CALVINUS*.

SESTUS, en Thrace. CHCTIΩN.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze........... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Gordien-Pie, de Philippe jeune, de Caracalla, d'Hadrien.

SETHRUM, dans l'Égypte. CEΘPOΙΤΗC.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin.

SETIER. *Voyez* MODIUS & SEXTARIUS.

SEVERA (Aquilia), seconde femme d'Elagabale.

JULIA AQUILIA SEVERA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRRR. en or.

Elles manquent dans les plus grandes collections.

RR. en argent.

Le revers, avec le type de deux figures, est RRR.

RR. en G. B. de coin romain.

R. en M. B.

O. en G. B. de Colonies.

RRR. en M. & P. B.

RRRR. en G. B. grec.

RRR. en M. & P. B.

R. en médailles d'Egypte.

SEVERA, femme de Valentinien I.

VALERIA SEVERA AUGUSTA.

Ses médailles ne sont connues que dans le recueil de Goltzius, d'où elles ont été tirées par d'autres auteurs.

SÉVÉRE (Septime).

LUCIUS SEPTIMIUS SEVERUS PERTINAX AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

R. en or.

RRR. avec les différentes têtes de sa famille.

RRRR. en or grec, au revers du roi Sauromate.

Digitized by Google

Le même roi se voyoit aussi au revers des têtes de *Sévère* & de Caracalla son fils, dans le cabinet de Pellerin.

C. en argent; avec plusieurs têtes de sa famille, R. & RR.

R. en médailles grecques d'argent.

RR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs de bas-argent, frappés en Syrie.

C. en G. B. de coin romain.

RRR. avec la tête de Julie au revers.

C. en M. B. Quelques revers sont R. & RR.

RR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. B. & R. du même module; au revers, la tête de Julie dans un temple, & au revers, la tête du roi Abgare.

C. en P. B.

Vaillant ne rapporte aucune médaille de la colonie de Laodicée sous cet empereur. On en a plusieurs d'un volume qui approche de celui des médaillons, sur lesquelles les têtes de *Sévère* & de Julie sa femme sont accolées. R.

Les médaillons latins de bronze de ce prince, sont beaucoup plus rares que les grecs; on en connoît de ces derniers, soixante ou quatre-vingts différens.

Dans le palais Barberini de Rome, on voit une statue de bronze de Septime *Sévère*, dont les bras & les pieds sont modernes.

» Fabretti, dit Winckelmann, *(Hist. de l'art. liv. VI chap. 4.)*, semble porté à croire *(Insc. liv. III p. 400. n°. 293. Conf. Buonarrotti. oss. sopr. alc. medagl. p. 264)* que deux statues, qui sont dans la maison de Carpegna à Rome dont on a fait un Marc-Aurele & un Septime *Sévère*, en leur substituant des têtes étrangères, furent du nombre de celles que Mummius apporta de la Grèce, parce qu'il y avoit sur la base des deux figures cette inscription : *M. Mummius cos*, quoique le destructeur de Corinthe s'appellât Lucius. Mais les connoisseurs de l'art, y trouvent une manœuvre d'un temps bien postérieur à celui-là. D'ailleurs l'armure dont les figures sont revêtues est manifestement du siècle des empereurs. Pour les anciennes bases, il est probable qu'elles se sont perdues, puisqu'on voit de nouveaux pieds avec de nouvelles bases. »

» Les bas-reliefs qui décorent l'arc de *Sévère*, & ceux qui ornent un autre monument de la même espèce, appellé l'arc des orfèvres, parce qu'il fut érigé par cette communauté à l'honneur de cet Empereur & de son fils Caracalla, sont d'une exécution si médiocre, qu'il paroît surprenant que l'art ait pu décheoir à ce point, dans l'espace de douze ans, depuis la mort de Marc-Aurele. La prétendue statue de Pescennius Niger, qui est au palais Altieri, seroit encore plus rare que celle de *Sévère* & que toutes ces médailles, si elle pouvoit effectivement représenter cet empereur qui ayant disputé l'empire à *Sévère* fut défait & tué par son concurrent. D'ailleurs la tête de cette statue ressemble beaucoup à celle de *Sévère*. »

SEVÈRE (Colonne de Septime). *Voyez* POMPEE.

SEVÈRE (ALEXANDRE).

MARCUS AURELIUS SEVERUS ALEXANDER AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or. Quelques revers sont RR. & avec la tête de Mamée RRRR.

RRRR. en médaillons d'or, avec les têtes de *Sévère*-Alexandre, & de Mamée en regard, & au revers *felicitas temporum*.

Ce médaillon est dans la collection nationale.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent.

Il y a des revers rares; celui qui représente les thermes de ce prince est le plus rare.

C. en G. B. de coin romain. Quelques revers sont : R. & RR.

C. en M. B. Quelques revers R.

RRR. en M. B. avec sa tête en regard de celle d'Orbiana.

RR. avec sa tête & celle de Mamée.

RR. en G. B. de Colonies, excepté d'Antioche.

Beauvais en avoit une de la colonie d'Edesse avec les têtes en regard d'Alexandre & de Mamée.

RR. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B. & RRR. en M. B. avec sa tête & celle de Mæsa.

R. en G. B. d'Egypte.

C. en M. B. excepté celles où il n'est donné à *Sévère*-Alexandre que le titre de *Cæsar*.

Il y a des médaillons latins de bronze qui sont

très-rares, entr'autres ceux où l'on voit les tête d'Alexandre & de Mamée. Les médaillons grecs sont moins rares.

»On ne connoît, dit Winckelmann (*Hist. de l'art. liv. VI. c. 8.*), aucune statue d'Alexandre-*Sévère*: du moins jusqu'ici il ne s'en est pas trouvé une seule à Rome.»

» A l'égard de la grande urne sépulcrale du muséum du Capitole, sur le couvercle de laquelle on trouve représentées les figures de deux époux de grandeur naturelle, elle a été prise long-temps pour celle qui renfermoit les cendres de cet empereur. On a cru reconnoître son portrait dans la figure d'homme qui s'y trouve; mais il faut, pour plus d'une raison, qu'elle renferme les cendres d'une toute autre personne. Cette figure, qui porte une barbe courte, représente une personne de plus de cinquante ans; & l'on sait qu'Alexandre-*Sévère* fut massacré près de Mayence par ses soldats révoltés, n'ayant pas encore trente ans, après en avoir règné quinze. Pour ce qui regarde la figure de femme, dont la ressemblance avec Mamée, mère de cet empereur, a donné lieu à la fausse dénomination de ce monument, c'est sans contredit le portrait d'une épouse à côté d'un époux. En supposant cette dénomination, il nous reste à parler des figures de relief du beau vase de verre qu'on a trouvé dans cette urne; au lieu de regarder ces figures comme faisant allusion au nom d'Alexandre-*Sévère*, il n'y a qu'à les appliquer à la génération d'Alexandre-le-Grand. Ce n'est pas ici l'endroit d'expliquer au long, les figures de ce vase: je renvoie le lecteur à la représentation de cette antique que Sante-Bartoli nous a donnée dans son ouvrage des sépulcres anciens. (*P. S. Bartoli, sepolc. tav.* 85.) Je me contenterai d'indiquer seulement en deux mots, que le sujet de ce vase représente, suivant toutes les apparences, la fable de Pelée & de Thétis qui s'étoit métamorphosée en serpent pour se soustraire aux poursuites de son amant. Ce même sujet étoit représenté sur le coffre de Cypsélus; la jeune Thétis, un serpent dans sa main, veut effrayer Pelée prêt à l'embrasser. (*Pausanias liv. III. p.* 223. *l. XXII*). »

SEVERE II du nom.

FLAVIUS VALERIUS SEVERUS CÆSAR & posteà AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

RRR. en médaillons d'argent.

R. plutôt que C. en M. B.

RR. en P. B.

SEVERE III du nom.

LIBIUS SEVERUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

C. de la forme du quinaire.

RR. en argent.

O. en B.

SEVERIANA acqua. Voyez AQUEDUC.

SEVERINE femme d'Aurélien.

ULPIA SEVERINA PIA FELIX AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. en médaillons de billon, avec les titres de *PIA FELIX.*

R. en médaillons de bronze, au revers d'Aurelien.

C. en M. & P. B.

R. en M. B. d'Egypte.

C. en P. B.

SEVILIANUS, surnom de la famille *FABIA.*

SEVIR étoit chez les romains, le commandant d'un escadron de cavalerie: *Sevirum turmis equitum romanorum jam consulem designatum creavit*, dit Capitolin (*In marco cap* 6.). Dans les villes municipales, dans les colonies, dans les préfectures, on appelloit *seviri* les magistrats qui gouvernoient au nombre de six.

SEVIRI AUGUSTALES, étoient les six plus anciens sacrificateurs d'Auguste, créés par Tibère au nombre de vingt un.

SEUTES III, roi de Thrace. ΒΑΙΣΙΑΕ ΣΕΥΤΟ........

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SEXAGENARIUM de ponte dejicere, priver un vieillard sexagénaire du droit de donner son suffrage dans les élections à Rome. Le peuple passoit sur un petit pont, pour aller jeter la boulette dans l'urne, quand il s'agissoit d'élire les magistrats, & on rejetoit les vieillards qui avoient soixante ans.

SEXES des divinités. Les anciens croyoient honorer leurs dieux, en leur attribuant les deux

Digitized by Google

fexes, & les faifant hermaphrodites, pour exprimer la vertu générative & féconde de la divinité. Auffi Arnobe remarque que dans leurs invocations, ils avoient coutume de dire : foit que tu fois dieu, foit que tu fois déeffe : *Nam confuetis in precibus dicere, five tu deus, five tu dea, quæ dubitationis exceptio dare vos diis fexum, disjunctione ex ipfâ declarat* (*Arnob. contra Gent. lib. III.*). *Voyez* à ce fujet Aulugelle (*Lib. II. 23.*).

Dans les hymnes attribués à Orphée, le poëte parlant à Minerve, dit :

Αρσεν μεν και θηλυς εφυς.

Tu es mâle & femelle.

Plutarque, dans fon Traité d'Ifis & d'Ofiris, dit : Ο δε νους ὁ θεος αρρενοθηλυς ων ζωη απεκυησε λογον ετερον νουν δημιουργον ; *or dieu qui eft une intelligence mâle & femelle, étant la vie & la lumière, a enfanté un autre verbe qui eft l'intelligence créatrice du monde.*

Vénus même a été peinte mâle & femelle. Macrobe (*Saturn. III.*) dit qu'un poëte nommé *Cælius* l'avoit appellée *pollentemque deum Venerem, non deam*, & que dans l'île de Chypre, on la peignoit avec de la barbe. *Voyez* DIEUX des gaulois & SEAU.

SEX libellæ teruncius, monnoie de compte des romains.

Elle étoit repréfentée par ce figne :

HS S-T

Elle valoit :

2 ½ as.

ou 5 femis-æris.

ou 6 ¼ libelles.

ou 12 ½ fembelles.

ou 25 teruncius.

SEXIS, *triens femunciæ*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit repréfentée par ce figne :

X = = S

Elle valoit :

4 ½ onces de compte.

ou 6 as effectifs.

ou 9 femi-onces de compte.

ou 18 ficiliques de compte.

ou 36 femi-ficiliques de compte.

SEXIS, *fexeffis*, monnoie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jufqu'à l'an 485, felon M. Paucton (*Métrologie.*) 6 livres de France.

SEXTANS, la fixième partie d'un tout, & de l'as romain, qui repréfentoit un tout divifé en douze onces.

SEXTANS, monnoie de compte des romains.

Elle étoit repréfentée par ce figne :

=

Elle valoit :

2 onces.

ou 4 femi-onces.

ou 6 duelles.

ou 8 ficiliques.

ou 12 fextules.

ou 48 fcripules.

SEXTANS, monnoie des romains.

Elle valut, depuis la fondation de Rome jufqu'à l'an 485, 3 fols 4 deniers, monnoie actuelle de France, felon M. Paucton.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

1 ⅓ *fefcuncia.*

ou 2 onces.

ou 4 *femuncia.*

ou 12 fextules.

SEXTANS, mefure de capacité pour les liqueurs des romains.

Elle valoit 3 roquilles & $\frac{442}{1000}$ de France, felon M. Paucton.

Elle valoit en mefures du même peuple :

2 onces.

SEXTANS, mefure linéaire des romains.

Elle valoit 1 pouce & $\frac{902}{1000}$ de France, felon M. Paucton.

Elle valoit en mefures du même peuple :

2 onces.

SEXTANS, mefure gromatique ou d'arpentage des romains.

Elle valoit 120 toifes quarrées & $\frac{63}{100}$ de France.

Elle valoit en mefures du même peuple :

2 onces.

Sextans, division de l'ancienne livre romaine.

Il valoit en poids de France 1052 grains.

Il valoit en poids des romains :

2 onces.

Sextans de Celse, poids des romains.

Il valoit en poids de France 12 grains & $\frac{11}{17}$.

Il valoit en poids des romains :

1 $\frac{1}{3}$ simplium.

ou 5 $\frac{1}{3}$ siliques.

SEXTARIUS, setier, as, la sixième partie du conge, mesure de capacité pour les liqueurs des romains.

Elle valoit $\frac{4451}{10000}$ de pinte de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

2 hémines.

ou 4 *quartarius*.

ou 8 acétabules.

ou 12 cyathes.

ou 48 ligules.

C'étoit la mesure du vin que buvoient à leur repas les gens sobres, comme Vopiscus le remarque de l'empereur Tacite : *Ipse fuit vita parcissima, ita ut sextarium vini totâ die nunquam potaverit*.

Sextarius, as, mesure de capacité pour les grains, &c., des anciens romains.

Elle valoit $\frac{4451}{10000}$ de pinte de France.

Elle valoit en mesures du même peuple ;

2 hémines.

ou 8 acétabules.

ou 12 cyathes.

ou 48 ligules.

SEXTIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius, & un bronze de Theupolo, avec *SIX* & *ROMA*.

SEXTILIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

SEXTILIS. *Voyez* Aoust.

SEXTULE, sixième partie de l'once, soixante & douzième partie d'un tout.

Monnoie de compte des romains, elle étoit représentée par ce signe, U

Elle valoit 4 scripules.

Monnoie de bronze des romains, elle valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 3 $\frac{1}{4}$ deniers de France, selon M. Paucton (*Métrologie.*).

Sextule d'argent. *Voyez* Denier.

Sextule de terre, mesure gromatique des anciens romains.

Elle valoit 10 toises quarrées & $\frac{1}{100}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

4 scrupules de terre.

ou 400 pieds romains quarrés.

Sextule, sescle, poids romain.

Il valoit en poids de France 87 grains.

Il valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{2}$ denier de Papyrius.

ou 1 $\frac{1}{7}$ denier de Néron.

ou 4 scripules.

ou 7 sextans de Celse.

ou 8 simplium.

ou 24 siliques.

SEXTUMVIR AUGUSTAL. On sait que ce fut Tibère qui institua la société des prêtres appellés *sodales augustales*, en l'honneur d'Auguste déifié, pour lui offrir des sacrifices dans les temples qu'il lui avoit fait élever. Ils ne furent pas seulement établis à Rome. Les principales villes des Gaules en eurent aussi, & sur-tout celle de Lyon, où étoit ce temple fameux, consacré à la mémoire d'Auguste par soixante nations, qui y avoient placé chacune leur statue avec leurs symboles, pour justifier à la postérité qu'elles avoient toutes contribué à son embellissement. Il y avoit cette différence entre les *sextumvirs augustaux*, établis à Rome, & ceux des autres villes, qu'ils n'étoient que six dans les provinces, & que les premiers étoient plus distingués & en plus grand nombre. Ils étoient vingt-cinq à Rome, dont vingt-un furent tirés au sort entre les principaux de la ville ; les quatre autres furent Tibère lui-même, Drusus, Germanicus & Claude. Néron & quelques-uns de ses successeurs le furent aussi dans la suite ; mais à mesure que l'on s'éloigna du siècle d'Auguste,

Digitized by Google

l'ordre des *sextumvirs augustaux* s'avilit & s'anéantit également par-tout. (*D. J.*)

SEXTUS, surnom pris de l'ordre de la naissance.

SEXUNX, monnoie des anciens romains. *V.* SEMIS.

SEXUNX, *semis*, division de la livre romaine.

Elle valoit en poids de France 3156 grains, selon M. Paucton.

Elle valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{5}$ quincunx.

ou 1 $\frac{1}{2}$ triens.

ou 2 quadrans.

ou 3 sextans.

ou 6 onces.

SEXUNX, *semis*, mesure linéaire des romains.

Elle valoit, selon M. Paucton, 5 pouces $\frac{107}{1000}$ de France.

SEXUNX, *semis*, acte quarré, mesure gromatique ou d'arpentage des romains.

Elle valoit, selon M. Paucton, 361 toises quarrées & $\frac{2}{10}$ de France.

SEXUNX, *semis*, hémine, mesure de capacité pour les liqueurs des romains.

Elle valoit 10 roquilles $\frac{335}{1000}$ de France, selon M. Paucton.

Elle valoit en mesure du même peuple :

1 $\frac{1}{5}$ quincunx.

ou 1 $\frac{1}{2}$ triens.

ou 2 quadrans.

ou 3 sextans.

ou 6 onces.

SEXUSSIS, le même que SEXIS. *Voyez* ce mot.

SIBINDUS, dans la Phrygie.

Hardouin attribue à cette ville quelques médailles impériales grecques.

SIBYLLES. Les grecs & romains, donnèrent ce nom à de certaines femmes, qu'ils disoient inspirées de l'esprit prophétique. Diodore croit qu'elles furent ainsi appellées, ou du nom de celle de Delphes, ou d'un mot grec (σιόβυλη, de σιὸς, dieu, de βουλὴ, conseil; c'est-à-dire, conseil de dieu), qui signifie inspiré, ou conseillé par les dieux. On convient assez communément qu'il y a eu des *sibylles*, mais on ne s'accorde pas sur le nombre. Platon, le premier des anciens qui en ait parlé, semble n'en reconnoitre qu'une; car il dit simplement la *sibylle*. Quelques auteurs modernes ont soutenu, après ce philosophe, qu'il n'y avoit eu effectivement qu'une *sibylle*, savoir, celle d'Erythrée en Ionie; qu'elle a été multipliée dans les écrits des anciens, parce qu'elle a beaucoup voyagé, & vécu très-longtems. Solin & Ausone en comptent trois; l'Erithréene, la Sardienne & la Cumée. Elien en admet quatre; savoir, celle d'Erithrée, celle de Sardes, l'Egyptienne & la Samienne. Enfin, Varron, cité par Lactance, & suivi du plus grand nombre des savans, distingue dix *sibylles*, qu'il nomme en cet ordre: la Persique; c'est celle qui dans les vers sibyllins supposés, se dit bru de Noé; on la nommoit Sambêthe. La Libyenne, qu'on disoit être fille de Jupiter & de Lamia, & qui voyagea en plusieurs endroits, à Samos, à Delphes, à Claros, &c. La *Delphique*, étoit fille de Tirésias Thebain; après la prise de Thébes, elle fut consacrée au temple de Delphes, par les Epigones, & eut la première le nom de *sibylle*, au rapport de Diodore, parce qu'elle étoit souvent éprise d'une fureur divine. La *Cumée*, qui faisoit sa résidence ordinaire à Cumes, en Italie. *L'Eythréenne*, qui prédit le succès de la guerre de Troye, dans le tems que les grecs s'embarquoient pour cette expédition. La *Samienne*, dont on avoit trouvé les prophéties dans les anciennes annales des Samiens. La *Cumane*, née à Cumes, dans l'Eolide; c'est celle qu'on nomme Démophile, Hérophile, ou même Amalthée, & qui apporta à Tarquin l'ancien, ses vers à vendre. *L'Hellespotinne*, née à Marpèze, dans la Troade, qui avoit prophétisé du tems de Solon & de Cyrus. La *Phrygienne*, qui faisoit son séjour à Ancyre, où elle rendoit ses oracles. Et enfin la Tiburtine, nommée Albunée, qui fut honorée comme une divinité à Tibur ou Tivoli, sur le Tévéron.

On a parlé de la sibylle de Cumes, sous le nom de *Déiphobe*: on peut y ajouter ce que Virgile (*Ænéid. liv.* III), dit de la manière dont elle rendoit ses oracles. « Vous trouverez au fond d'une » grotte une sibylle, qui annonce aux humains » les secrets de l'avenir; elle écrit ses oracles sur » des feuilles volantes, qu'elle arrange dans sa » caverne, où ils restent dans l'ordre qu'il lui a » plû de leur donner. Mais il arrive quelquefois que » le vent, lorsqu'on en ouvre la porte, dérange » les feuilles; la sibylle dédaigne alors de rassembler ses feuilles éparses dans sa caverne, » & néglige de rétablir l'ordre des vers. Ceux » qui la viennent consulter, frustrés ainsi de

» leurs espérances, s'en retournent souvent sans » réponse, en maudissant & la prêtresse, & » son antre. »

On peut voir à l'article *Démophile*, la septième des sibylles, l'origine des livres sibyllins. Après que Tarquin en eut fait l'acquisition, il en confia la garde à deux prêtres particuliers, nommés *Duumvirs* dont tout le sacerdoce se borna d'abord aux soins que demandoit ce dépôt sacré : on y attacha ensuite la fonction de célébrer les jeux séculaires. Ces livres étoient consultés dans les grandes calamités; mais il falloit un décret du sénat pour y avoir recours, & il étoit défendu, sous peine de mort, aux duumvirs de les laisser voir à personne. Valère-Maxime, dit que M. Atilius, Duumvir, fut puni du supplice des parricides, pour en avoir laissé prendre une copie par Pétronius Sabinus. Ce premier recueil d'oracles sibyllins périt dans l'incendie du capitole, sous la dictature de Sylla. Après cet accident, le sénat, pour réparer cette perte, envoya en différents endroits, à Samos, à Troyes, à Erythrée, & dans plusieurs autres villes de l'Italie, de la Gréce, de l'Asie, pour recueillir ce qu'on pourroit trouver de vers sibyllins, & les députes en rapportèrent un grand nombre; mais comme il y en avoit sans doute d'apocryphes, on commit des prêtres, pour en faire un choix judicieux. Ces nouveaux livres sibyllins furent déposés au capitole, comme le premier; mais on n'y eut pas autant de foi, & ce qu'ils contenoient, ne fut pas si secrettement gardé; car il paroit que la plupart de ces oracles étoient publics, & que chacun, selon les événemens, en faisoit l'application à sa fantaisie.

Il n'y eut que les vers de la sibylle de Cumes, dont le secret fut toujours gardé. On forma un collége de quinze personnes, pour veiller à la conservation de cette collection, qu'on nomma *quindécemvirs des sibylles*: on avoit aussi une si grande foi aux prédictions qui y étoient contenues, que, dès qu'on avoit une guerre importante à entreprendre, une sédition violente à appaiser, lorsque l'armée avoit été défaite, que la peste ou la famine, ou quelque maladie épidémique affligeoit la ville ou la campagne; enfin, lorsqu'on avoit observé quelques prodiges, qui menaçoient de quelque grand malheur, on ne manquoit pas d'y avoir recours. C'étoit une espèce d'oracle permanent, aussi souvent consulté par les romains, & avec autant de confiance, que celui de Delphes par les grecs.

Quant aux oracles des autres *sibylles*, qu'on avoit recueillis, & dont le public avoit connoissance, les politiques savoient en faire usage pour leurs propres intérêts, souvent même ils en inventoient & les faisoient courir parmi le peuple, comme anciens, afin de les faire servir aux projets de leur ambition. C'est ainsi que Lentulus Sura, un des chefs de la conjuration de Catilina, faisoit valoir une prétendue prédiction des *sibylles*, que trois Corneliens auroient à Rome, la puissance souveraine. Sylla & Cinna, tous deux de la maison Cornélienne, avoient déjà vérifié une partie de la prédiction. Lentulus, qui étoit de la même famille, se persuada que les deux tiers de la prédiction ayant déjà éte vérifiés, c'étoit à lui à l'achever, en s'emparant du pouvoir suprême; mais la prévoyance du consul Cicéron, empêcha les effets de son ambition. Pompée, voulant rétablir Ptolémée Aulétès dans son royaume d'Egypte, la faction qui étoit contraire à Pompée dans le sénat, publia une prédiction sibylline, qui portoit que, si un roi d'Egypte avoit recours aux romains, ils ne devoient pas lui refuser leurs bons offices, mais qu'il ne falloit pas lui fournir des troupes. Ciceron, qui étoit dans le parti de Pompée, ne doutoit pas que l'oracle ne fût supposé; mais au lieu de le réfuter, il chercha à l'éluder : il fit ordonner au proconsul d'Afrique, d'entrer en Egypte avec une armée, & d'en faire la conquête pour les romains : ensuite, on en fit présent à Ptolémée. Lorsque Jules César se fut emparé de l'autorité souveraine, sous le titre de dictateur perpétuel, ses partisans, cherchant un prétexte pour lui faire déférer le titre de roi, répandirent dans le public, un nouvel oracle sibyllin, selon lequel les parthes ne pouvoient être assujettis que par un roi des romains. Le peuple étoit déja déterminé à lui en accorder le titre, & le sénat devoit en rendre le décret, le jour même que César fut assassiné.

Pausanias rapporte, dans ses Achaïques, une prédiction des *sibylles*, sur le royaume de Macédoine. L'oracle étoit conçu en ces termes. « Macédo» niens, qui vous vantez d'obeir à des rois, » issus des anciens rois d'Argos; apprenez que » deux Philippes feront tout votre bonheur & » tout votre malheur : le premier donnera des » maitres à des grandes villes & à des nations; » le second, vaincu par des peuples, sortis de » l'occident & de l'orient, vous perdra sans res» source, & vous couvrira d'une honte éter» nelle. » En effet l'empire de Macédoine, après être parvenu à un haut point de gloire, sous Philippe, père d'Alexandre, tomba en décadence sous un autre Philippe, qui devint tributaire des romains. Ceux-ci étoient placés au couchant de la Macédoine, & ils furent secondés par Attalus, roi de Mysie, contrée située à l'orient. Une *sibylle*, avoit sans doute aussi prédit ce grand tremblement de terre, qui ébranla l'île de Rhodes, jusque dans ses fondemens; car Pausanias, dit à cette occasion, que la *prédiction de la sibylle ne se trouve que trop accomplie.*

Nous avons encore aujourd'hui une collection de

Digitized by Google

de vers sibyllins, en huit livres, qui contienne sur la religion chrétienne, & sur ses mystères, des prédictions infiniment plus claires que toutes celles d'Isaïe, & des autres prophètes juifs : mais tous les critiques conviennent que c'est un avantage supposé, le fruit de la pieuse fraude de quelques chrétiens du second siècle de l'église. Plus zélés qu'habiles, ils prétendirent prêter des armes à la religion, & combattre le paganisme avec plus d'avantage : *Voyez* CUMES, DEIPHOBE, DEMOPHILE, ERYTHREE, HEROPHILE.

SICA, nymphe, dont Bacchus devint amoureux, & qu'il transforma en figuier (συκη.). C'est pour cela qu'on trouve ce dieu souvent couronné de feuilles de figuier.

SICA, épée courbée, sabre, la harpé des Thraces.

SICÉ, nymphe, une des huit filles d'Oxilus & d'Hamadryade.

SICERA, toute sorte de boisson fermentée, qui n'est pas du vin, telle que la bière, le cidre, la liqueur de palmier, l'hydromel, &c.

Sicera, dit Isidore, (20. 3.) *est omnis potio, qua extra vinum inebriare potest.*

SICHÉE, ou SICHARBAS, le plus riche des Phéniciens, épousa Didon, sœur de Pygmalion, roi de Tyr. Celui-ci, aveuglé par la passion des richesses, surprit un jour *Sichée*, dans le tems qu'il faisoit un sacrifice en secret, & l'assassina au pied de l'autel, pour se mettre en possession des trésors de son beau-frère. Cette mort fut quelque temps cachée à son épouse ; mais l'ombre de *Sichée*, privée des honneurs de la sépulture, apparut en songe à Didon, dit Virgile, (*Æneid. l.* 1.). avec un visage pâle & défiguré ; elle lui découvrit sa poitrine percée d'un coup mortel, & lui révéla le fatal secret du crime commis dans sa maison. En même temps, elle lui conseilla de s'éloigner de sa patrie, & d'emporter avec elle des trésors cachés depuis long-temps dans un endroit qu'il lui indiqua. *Voyez* DIDON. (D. J.).

SICILA. Lorsque ceux qui colloient les feuilles de *Papyrus*, avoient formé un rouleau de papier, on l'ébarboit (*Lucian adv. indoct. c.* 3.), comme cela se remarque visiblement aux manuscrits d'Herculanum. L'instrument pour ébarber ces rouleaux, se nommoit chez les latins *sicila*.

SICILE. L'Italie n'a point eu nulle part de dépendance aussi fertile, que l'étoit la Sicile en froment, miel, safran, & en toutes les choses dont l'homme a besoin, fruits, troupeaux, laines; en un mot, c'étoit le grenier de Rome. Le territoire de Messine produisoit l'excellent vin, appellé *vinum mamertinum*. Les vins & les troupeaux des environs de la ville de Catane, dont les terres sont fécondées par les cendres du mont-Etna, avoient encore beaucoup de réputation. On faisoit grand cas du miel du mont-Hybla. Cette île, après avoir été dépeuplée par les armées Carthaginoises & Romaines, demeura aux grands de Rome, qui se la partagèrent, & la firent cultiver par des esclaves, qui y labouroient les terres, & y faisoient paître des troupeaux. On ne doit pas être surpris si elle perdit alors de sa fécondité. Les terres qui avoient rendu cent pour un, sous les Hiérons, ne produisoient plus que huit ou dix au temps de Cicéron. Des villes qui avoient été très-florissantes, n'étoient plus que des ruines dans le siècle où vivoit Strabon. Messane, Tauromenium, Catane, Syracuse, qui avoit cent quatre-vingts stades, ou quatre lieues trois-cinquièmes de circuit, Naxe, Mégare, furent anéanties par la destruction des habitans. Le célèbre canton des Léontins, éprouva le même malheur. La côte depuis le cap Pachin jusqu'à celui de Lilybée, étoit déserte ; on n'y voyoit plus que les vestiges de Camarine, d'Agrigente, de Lilybée. Dans l'intérieur du pays, la plupart des anciennes villes, n'étoient plus habitées, ou ne l'étoient que par quelques pâtres : Himère, Gela, Callipolis, Sélinonte, Eubée, & beaucoup d'autres, étoient absolument abandonnées.

LA SICILE, est de forme triangulaire, terminée par trois caps principaux ; de-là lui vint le surnom *trinacria* & *triquetra*.

Elle avoit, disoit-on, pris son nom de *Siculus*, fils de Neptune. *Voyez* CYCLOPES, ITALIENS.

SICILE, (Médailles de la).

Le symbole ordinaire de la *Sicile*, sur les médailles, est la triquetre, ou la réunion de trois cuisses avec leurs jambes & leurs pieds. Souvent une tête est placée à la réunion des trois cuisses. Ce symbole est relatif à ses trois promontoires.

On voit encore sur plusieurs médailles de *Sicile*, la tête de Cérès, couronnée d'épis avec leurs feuilles, que l'on a pris mal-à-propos pour des roseaux. Cette tête est souvent entourée de poissons.

Médaillon autonome de la Sicile. ΣΙΚΗΛΙΟΤΑΝ.

Pellerin a publié ce médaillon d'argent, qui paroît avoir été commun à toute la Sicile. Il porte pour type un quadrige. Pellerin avoit des doutes sur son antiquité.

Les *Rois de Sicile*, dont on a des médailles, sont :

GÉLON.

Digitized by Google

THÉRON.

HIÉRON I.

MAMERCUS.

PHILISTIS, reine.

AGATHOCLE.

PHINTIAS.

HIÉRON II.

HIÉRONYME.

SICILIQUE, monnoie de compte des romains.

Il étoit représenté par ce signe :

Ꭓ Ↄ

dans le numéraire dénariaire.

Il valoit 2 demi-siciliques de compte.

Dans le numéraire érariaire, le *sicilique* de compte étoit représenté par ce signe :

Ↄ

Il valoit :

1 ½ sextule.

ou 6 scripules.

SICILIQUE de cuivre, monnoie depuis le règne de Claude ou de Néron jusqu'à Constantin. *Voyez* As.

SICILIQUE, poids romain.

Il valoit en poids de France 131 grains & ½, selon M. Paucton.

Il valoit en poids des romains :

1 ½ sextule.

ou 1 ½ denier de Papyrius.

ou 6 scripules.

ou 10 ½ sextans de Celse.

ou 12 simplium.

ou 36 siliques.

SICILIQUE de terre, mesure gromatique des romains.

Il valoit 15 toises quarrées & $\frac{8}{100}$ de France, selon M. Paucton.

Il valoit en mesures du même peuple :

1 ½ actes simples.

ou 1 ½ sextule.

ou 6 scripules de terre.

ou 600 pieds romains quarrés.

SICILIQUE, mesure linéaire des romains.

Il valoit $\frac{2178}{10000}$ de pouce de France, selon M. Paucton.

Il valoit en mesures du même peuple :

6 scripules.

SICINIA, famille romaine dont on a des médailles :

RR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SICINNIS, espèce de danse où l'on chantoit en dansant, laquelle étoit pratiquée par les phrygiens, dans les fêtes de Bacchus-Sabazius : *Sicinnem comicam esse saltationem*, dit Eustathe, commentateur d'Homère, *à phrygibus saltatam in Sabazii Dyonisii honorem.* Cette danse fut aussi en usage chez les romains, & les baladins qui s'y exerçoient, s'appelloient *sicinnistæ.*

SICINUS, île de la mer Egée.

S'il faut en croire les fables, Thoas, roi de Lemnos, & fils de Bacchus, fut garanti par sa fille du malheur qu'éprouvèrent les autres hommes de Lemnos d'être massacrés par leurs femmes. Il fut poussé par les vents dans l'île appellée depuis *Sicinus*, & il épousa la nymphe Œnone ou Œnois, de laquelle il eut un fils appellé *Sicinus*, qui donna son nom à l'île. On la nomme aujourd'hui *Sichine* ou *Sicine ;* mais elle est désignée dans les cartes marines sous le nom de *Zétine*, *Sétine* ou *Sétin.* *Voyez* SICHINO. (*D. J.*)

SICINUS, île. ΣΙΚΙ.

Ses médailles autonomes sont :

RRR. en bronze.......... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est :

Un raisin ou une abeille.

SICLE, monnoie & poids de l'Egypte & de l'Asie, les mêmes que le TETRADRACHME. *V.* ce mot.

SICLE. C'étoit une monnoie des hébreux, qui valoit quatre drachmes attiques, ou quatre deniers romains. L'Ecriture l'appelle autrement *solidus* & *stater.* Les docteurs juifs, doutent de

Digitized by Google

quel poids étoit le *sicle* ; & ce n'est que par conjecture, & sur le poids des *sicles* modernes que l'on a jugé que les *sicles*, sont de quatre drachmes attiques. (*Voyez* BUDEE.) Souciet, jésuite, en décrit plusieurs dans sa dissertation sur les médailles hébraïques, p. 20. Il avertit p. 21. que le tiers de *sicle* & le quart de *sicle*, décrits par Waférus, dans son livre *de ant. num. Hébr. L. II*, c. 7. sont faux, & de l'invention de cet auteur.

Le *sicle* hébraïque en poids, pesoit 260 grains, selon Mersenne, & il étoit composé de vingt oboles, & chaque obole étoit du poids de seize grains d'orge. Ce poids est juste ; on en a pesé un du cabinet national, qui s'est trouvé de 268 grains, un autre de 264. S'il s'en trouve de moins pesans, on les a limés ou rognés, ou enfin il y a quelque déchet. Il y a au cabinet national un quart de *sicle* d'argent, qui ne pèse que 52 grains au lieu de 67 ou environ, mais il est troué ; ce qui fait manifestement cette différence de 15 grains. Le docteur Cumberland, dit qu'il en a pesé plusieurs, & qu'il les a trouvés à peu près du poids d'une demi-once romaine ; selon son calcul, le *sicle* valoit plus de 30 sols, monnoie de France.

Quelques-uns croient que les hébreux ont eu deux sortes de *sicles*, le commun, ou profane, qui étoit appellé *didrachme* ; & le second du sanctuaire, qui étoit le double de l'autre. Et c'est par cette voie que quelques auteurs prétendent que l'on peut résoudre les difficultés qui se rencontrent en quelques endroits de l'écriture sainte, où il est parlé de certaines choses dont le poids paroit incroyable ; comme, quand il est dit, que toutes les fois, qu'Absalon faisoit couper ses cheveux, dont la pesanteur l'incommodoit, on en coupoit le poids de deux cents *sicles*. Mais Villalpandus soutient le contraire. Le docteur Cumberland, croit aussi que cette distinction est imaginaire. Morin, & plusieurs savans, pensent la même chose, c'est-à-dire, que le *sicle profane*, ou de quatre drachmes, étoit la même chose que le sacré, dont on gardoit le modèle dans le sanctuaire.

Bouteroue, dit que le *sicle* pesoit vingt gerahs, ou 320 grains d'orge, & faisoit justement la demi-once romaine, ou 252 grains, poids de marc. Le rabbin maimonides dit la même chose ; & de Compiégne dit qu'il étoit du poids de deux drachmes hébraïques, qui en valoient quatre d'Athènes. Le poids du sanctuaire, étoit le plus pesant & le plus juste, ainsi nommé, parce qu'il étoit sous la direction des prêtres ; mais il n'étoit pas différent du poids royal ou profane. La principale monnoie des juifs, étoit le *sicle* qu'ils fabriquoient d'argent pur. Les premiers furent fabriqués, dit-on, dans le désert, à la taille de 100 à la mine attique, du poids de 160 grains d'orge, qui étoient exposés pour dix gerahs ou oboles. Ensuite, ils firent un autre *sicle* d'argent, qui pesoit le double. On prétend que les juifs avoient aussi des *sicles d'or*, du poids de quatre drachmes attiques, & qui valoient environ 10 livres monnoie de France (en 1700). Un des *sicles* qui sont au cabinet national, a été rapporté du Levant par le chevalier Maunier. Le grand duc de Toscane en a un à peu près semblable dans son cabinet.

Ce nom vient du mot hébreu, qui signifie *peser*, parce que ce mot est employé quelquefois pour monnoie. Avec tout cela, les opinions des auteurs, sont si différentes, qu'on ne peut établir aucun jugement certain. Du Cange, dit que les *sicles* ont été aussi en usage chez les Anglois & les Allemands.

Xénophon, dans l'expédition du jeune Cyrus, contre son frère Artaxercès Mnémon, parle de *sicles*, comme d'une monnoie qui avoit cours à Lydia, ville de l'Arabie Pétrée, sur les confins de l'Idumée & de l'Arabie déserte. C'étoient des *sicles* des arabes, qui pesoient moins que ceux des juifs. Selon Hesychius, c'étoit une monnoie de Perse, qui valoit huit oboles attiques. Ceux de Xénophon, n'en valoient que sept & demi.

Les SICLES, que l'on voit dans quelques collections de médailles, sont de fabrique moderne. M. Paw (*Recher. philos. sur les Egypt. & les Chinois, page* 311), fixe cependant leur époque à la construction du second temple de Jérusalem.

Sperling (de *Nummis non cusis*), dit que de son temps, la fabrique des faux *sicles*, étoit dans le Holstein.

SICYONE, ville du Péloponnèse, dans l'Achaïe, est le plus ancien royaume qui ait été dans la Grèce. Les habitans de cette ville, rendoient un culte particulier à Bacchus, sous le surnom de *Coïropsales*, & sous cette dénomination, ils lui attribuoient la fonction la plus obscène.

SICYONE. ΣΙΚΥΩΝΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, de Sévère, de Domna, de Caracalla, & de Géta.

SICYONIA, souliers de femmes à la *sicyonienne* ; c'étoient des souliers faits avec goût & élégance, que les hommes auroient eu honte de porter : *Si mihi calceos sycyonios attulisses*, est-il dit dans Cicéron (*de orator.* 1. 54.), *non uterer ; quamvis sint habiles & apti ad pedes, quia non essent viriles.* Ils furent ainsi nommés du pays de Sicyone, dans

le Péloponnèse, sur le golphe de Corinthe, d'où la mode en vint.

SICYRNOTYRBE, air de danse des anciens, qu'on exécutoit sur des flûtes. Dans les remarques de Dalechamp, sur le XIV *liv.* des *Deipnosophistes* d'Athénée, on trouve qu'on appelloit aussi cet air *scinotyrbe*, *sibenotyrbe* & *silenotyrbe*. (F. D. C.)

SIDE, en Pamphylie.

Les médailles autonomes de cette ville, sont

RRRR. en or alliée d'argent ... *Eckhel*.

C. en argent & en médaillons.

C. en bronze.

Elles n'offrent pour l'ordinaire aucune inscription ; mais on les reconnoit toujours à la Grenade, qui sert de type, ou qui accompagne les types, & à Minerve. Cette grenade est une arme parlante, parce qu'elle s'appelle en grec σιδη.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales avec la légende CIΔH ou CIΔHTΩN, en l'honneur de Tibère, de Néron, de Domitien, de Trajan, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, d'Albin, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Diaduménien, d'Elagabale, de Mœsa, d'Alex. Sévère, d'Orbiane, de Maximin, de Gordien Pie, des deux Philippes, de Déce, de Gallien, de Salonine, de Tranquilline, de Volusien, d'Hadrien, de Macrin, de Mammée.

SIDEROCAPSA, petite ville de la Macédoine : anciennement *Chrysites*. Elle est à treize lieues de la ville de Salonichi, vers l'orient méridional. On trouva près de cette ville, du temps de Philippe, père d'Alexandre le Grand, une mine, qui rendoit mille talens d'or. Le grand Seigneur en tire encore neuf ou dix mille ducats par mois, & il y a, dit-on, dans la montagne, cinq ou six cents fourneaux, appartenants à des particuliers, qui font travailler à ces mines. (M. . . y).

SIDEROMANTIE, du grec σιδηρος, fer, & de μαντεια, *divination*. Divination par le fer. On plaçoit de petites paillettes sur un fer rouge, & le devin predisoit les évenemens d'après les observations, qu'il faisoit sur la manière dont ces paillettes brûloient, & dont les étincelles jaillissoient.

SIDÈTES, peuples de l'Asie mineure dans la Pamphilie. Goltzius seul, en a publié une médaille avec la légende Σιδηται, qui convient mieux à celles de *Sidé*.

SIDON, aujourd'hui *Seyde*, ville fort ancienne, & qui a été fort célèbre. On attribue à ses habitans l'invention du verre, & celle de la navigation. Les sidoniens étoient plus anciens que les tyriens. Homère parle des *sidoniens*, & ne dit pas un mot des tyriens. Les grecs eux-mêmes convenoient qu'ils avoient appris la navigation des phéniciens, & des *sidoniens* les sciences nécessaires à la bien pratiquer, ainsi que l'astronomie & l'arithmétique. Leur coutume de conduire leurs vaisseaux, suivant le cours de la grande ourse, si différente de celle des phéniciens, à qui le mouvement de la petite ourse servoit de guide, ne marque-t-elle pas dans ceux-ci, une bien plus grande pratique, & une bien plus grande subtilité dans les observations.

SIDON, en Phœnicie. ΣΙΔΩΝΟΣ. ΣΙΔΩΝΙΩΝ.

Les médailles automones de cette ville, sont :

RR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires, sont un navire, & Astarté la principale divinité des *sidoniens*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son ère, en l'honneur d'Auguste, de Claude, de Néron, de Vespasien, de Domitien, de Trajan, d'Hadrien, d'Elagabale, de Caligula.

SIDON, dans la Phœnicie. COL. AUR. PIA. METR. SID.

COLONIA AURELIA PIA METROPOLIS SIDON.

Avec cette légende, *Sidon*, devenue colonie romaine a fait frapper des médailles latines, en l'honneur d'Elagabale, de Paula, d'Annia-Faustina, de Soëmias, de Mæsa, d'Alexandre-Sévère, d'Etruscille.

SIECLE des romains. *Voyez* SECULUM.

SIECLES des poëtes, *Voyez* AGES.

SIÉGE curule, *Voyez* CHAISE curule.

SIFFLER une pièce, c'est la huer tout haut ; c'est en marquer par des sifflemens les endroits dignes de mépris & de risée. L'usage de *siffler* aux représentations publiques, n'est pas d'institution moderne. Il est vraisemblable que cet usage commença presque aussi-tôt qu'il y eut de mauvais poëtes & de mauvais acteurs, qui voulurent bien s'exposer aux décisions du public, rassemblé dans un même lieu. Quoique nos modernes se piquent de la gloire de savoir juger sainement des pièces, qui méritent leurs applaudissemens & leurs *sifflets* ; je ne sais si les athéniens ne s'y en-

Digitized by Google

tendoient pas encore mieux que nous. Comme ils l'emportoient sur tous les autres peuples de la Grèce, pour la finesse & la délicatesse du goût, ils étoient aussi les plus difficiles à satisfaire. Lorsque dans les spectacles, quelque endroit n'étoit pas à leur gre, ils ne se contentoient pas de le *siffler* avec la bouche; plusieurs, pour mieux se faire entendre, portoient avec eux des instrumens propres à ce dessein. La plupart même, autant qu'on en peut juger par quelques passages des anciens auteurs, employoient de ces *sifflets* de bergers à plusieurs tuyaux, que Virgile nous décrit dans une de ses *églogues* :

Est mihi disparibus septem compacta cicutis
Fistula.

En effet, il y a toute apparence qu'ils usoient de ces *sifflets*, qui étoient composés de sept différens tuyaux, & qui par cette raison, rendoient jusqu'à sept sons différens; ensorte qu'ils caractérisoient le degré de leur critique, par un son varié plus ou moins fort; rafinement de l'art, dont nous n'avons pas encore imaginé les notes. Mais si les athéniens *siffloient* avec des tons gradués les mauvais endroits d'une pièce, ou le mauvais jeu d'un acteur, ils savoient applaudir avec la même intelligence, aux beaux, aux bons, aux excellens morceaux. Et comme pour exprimer le premier de ces usages, ils employoient le mot συριγγεῖν; ainsi pour marquer le second, ils avoient le terme Επισημαίνεσθαι.

Le docte Muret observe que les grecs se servoient du même mot σύριγξ, pour signifier la *flûte* des bergers, & le *sifflet* des spectateurs; comme ils se servoient aussi du mot συρίττειν, pour dire *jouer de la flûte*, & *siffler* à un spectacle les endroits des pièces qui leur deplaisoient. (*D.J.*)

SIGALÉON, SIGALION, } dieu des égyptiens: c'étoit le dieu du silence (de σιγάω, je me tais.), qu'on représentoit ayant l'index de la main droite sur les lèvres. On portoit sa statue dans les fêtes d'Isis & de Sérapis.

Ausone est presque le seul des latins qui l'appelle *Sigaléon*. Son nom égyptien est HARPOCRATE. *Voyez* ce mot.

SIGILLA, petites statues.

SIGILLIOLA, les plus petites statues.

SIGILLAIRES ou SIGILLARIES, fêtes romaines qui suivoient immédiatement les saturnales, dont elles faisoient même partie, & qui duroient quatre jours. Elles se nommoient ainsi, parce que ces jours-là on s'envoyoit les uns aux autres de petits présens, qui consistoient en cachets, petites gravures ou sculptures (en latin *sigillum*.). Elles furent établies, dit-on, par Hercule, lorsqu'à la place des victimes humaines, qu'on immoloit à Pluton & à Saturne, il fit substituer des figures humaines en cire ou en bois. Le nom de la fête a aussi rapport à ces représentations. *Voyez* LARES.

D'autres en attribuent l'institution aux pélasges, qui imaginèrent que par le mot de *tête*, l'oracle ne leur demandoit pas des sacrifices d'hommes vivans, ni par celui de φῶς, des hommes; mais par le premier, des statues, & par le second, des lumières. Ils présentèrent à Saturne des bougies, & à Pluton des figures humaines; de-là vinrent les *sigillaires* & les présens qui accompagnoient la célébration de cette fête.

SIGILLATEURS. C'étoient, chez les égyptiens, les prêtres qui étoient chargés de marquer les victimes destinées au sacrifice. Comme il falloit que l'animal fût entier, pur & bien conditionné pour être sacrifié, il y avoit des prêtres destinés à examiner ceux qu'on destinoit à être victimes. Ils examinoient toutes leurs parties, & jusqu'au poil, pour voir s'il y en avoit un seul qui fût noir. Quand la bête se trouvoit propre aux autels, ils la marquoient, en lui attachant aux cornes de l'écorce de l'herbe appellée papyrus, & en imprimant leur cachet sur de la terre sigillée, qu'ils lui appliquoient. On punissoit de mort quiconque offroit une victime qui n'avoit pas été ainsi marquée, selon Hérodote (*Liv. II. c.* 38.).

SIGILLUM, cachet, anneau à cacheter les lettres que l'on appelloit *annulus signatorius* ou *sigillatorius*. C'étoit une bague ornée d'un chaton fait souvent de la même matière, ou d'une pierre précieuse gravée. Cette gravure enfermée dans le chaton de la bague, faisoit un cachet dont les romains fermoient leurs lettres, qu'ils imprimoient sur leurs actes, & même sur les celliers où ils renfermoient leurs provisions. Ils fermoient leurs lettres à-peu-près comme nous, à cela près qu'ils entouroient la lettre par le haut, d'un fil auquel ils appliquoient une terre molle, ou de la cire, sur quoi ils imprimoient la figure du cachet, après l'avoir un peu mouillé avec de la salive, suivant la description qu'en donne Cicéron dans la troisième catilinaire: *Tabellas proferri jussimus, quæ à quoque dicebantur datæ; primùm ostendimus Cethego, signum cognovit, nos linum incidimus, legimus.*

Les lettres chez les grecs, s'écrivoient sur des tables de bois minces & déliées, & enduites de cire, que l'on enveloppoit de lin, & que l'on cachetoit avec de la craie ou de la cire d'Asie; mais cet usage du cachet n'étoit point connu au temps de la guerre de Troye; on fermoit alors les lettres avec différens nœuds. De peur que les cachets ne fussent contrefaits, ne se rompissent, ou ne s'effa-

Digitized by Google

çassent, on les couvroit avec des coquilles ou des écailles. Leurs cachets étoient gravés. *Voyez* ANNEAU.

SIGILLÉE, est une épithète qu'on donne à une sorte de marne ou de craie, qu'on tiroit autrefois de l'île de Lemnos, qui servoit en peinture & en médecine. Elle est graisseuse, argilleuse, sèche, blanche, rougeâtre, friable. On la trouvoit dans une montagne aux environs d'une ville appellée *Hephæstia*. Les sacrificateurs de Diane l'alloient prendre en grande cérémonie dans une caverne située près de certains marais; ils la préparoient, en faisoient des trochisques, & les scelloient du sceau de Diane, ou de l'image d'une chèvre, d'où vient que les grecs l'appelloient σφραγὶς αἰγὸς, *sigillum capræ*, c'est-à-dire, *scel de chèvre*.

On voit dans l'île de Stalimène cette montagne célèbre par la chûte de Vulcain, au bas de laquelle étoit bâtie *Hephæstia*, que les habitans du pays appellent Cochino, & d'où l'on tiroit autrefois, comme on fait encore aujourd'hui, la terre *sigillée* avec beaucoup de cérémonie. Galien rapporte qu'une prêtresse, avant que d'enlever la terre, répandoit de l'orge & du froment, & la mêloit après avec le sang des boucs qu'on avoit sacrifiés à Vénus, pour en faire de petits tourteaux qu'elle scelloit d'une image de chèvre.

SIGLES. s. f. (Article extrait de la *nouvelle diplomatique* des bénédictins).

Le terme de *sigles* est peu connu dans notre langue. Il désigne les lettres uniques, isolées, ou singulières, destinées à exprimer un mot, ou du moins une syllabe, sans le secours des autres élémens. A proprement parler, les *sigles*, *sigla* ou *sigla*, sont les lettres initiales des mots entiers, par exemple, N. P. *Nobilissimus Puer.* AM. N. B. M. *Amicus noster bonæ memoriæ.* S. P. D. *Salutem plurimam dicit.* S. V. B. E. E. Q. V. *Si vales, bene est, ego quoque valeo.* Ces *sigles* sont nommées *singulæ litteræ* par Cicéron, & *singulariæ* par quelques anciens auteurs. S. Jérôme les appelle *signa verborum.* Valerius Probus & Pierre Diacre leur donnent le nom général de *notæ*; parce que ces lettres initiales désignent des mots ou seulement des syllabes. C'est conformément à cette idée que les plus savans étymologistes & lexicographes croyent que *sigla* est dit pour *sigilla* diminutif de *signa*; ce qui revient au terme de notes, donné aux *sigles* de l'antiquité. Cette dénomination générique les a fait confondre avec les notes tironiennes. Il est vrai que celles-ci, quand elles ne sont point composées, ne diffèrent guère des *sigles* que par la forme extérieure. Mais pour l'ordinaire elles admettent multiplicité de signes pour exprimer un mot, & ces signes sont des lettres grecques & latines, tantôt majuscules & tantôt cursives, conjointes, tronquées, mises en divers sens, & mêlées de marques d'abréviations antiques.

L'écriture en *sigles* est plus simple, mais aussi plus énigmatique; ses lettres sont communément capitales; & une suffit pour exprimer un mot ou une syllabe. Si quelquefois on se sert de deux ou trois lettres pour un seul terme, comme SP. pour *spurius*, COL. pour *coloni*; la différence de ces *sigles* composées d'avec les notes, n'en est pas moins sensible, quand on fait attention à la figure & à la disposition des signes ou caractères. A la vérité parmi les *sigles* recueillies par Valerius Probus, par Magnon archevêque de Sens, & par Pierre Diacre du Mont-Cassin, il se trouve un nombre de lettres conjointes & monogrammatiques: mais ne seroient-elles pas autant de notes tironiennes, que ces auteurs auroient fait entrer dans leurs collections? Au reste les mots exprimés d'une même manière dans les notes & dans les *sigles* ne sont pas fort nombreux. Ainsi la distinction de ces deux genres d'écrire par abréviations, est aussi réelle que facile à découvrir.

L'écriture abrégée par des *sigles* a été en usage dès les temps les plus reculés. On a des preuves certaines que les hébreux s'en sont servis. Leurs anciens livres nous en ont conservé beaucoup d'exemples. Mais les *sigles* en lettres initiales y sont quelquefois jointes les unes avec les autres, & forment des mots qui souvent ne signifient rien. C'est de ce genre d'abréviations hébraïques qu'on entend ordinairement ces paroles de David: *Ma langue sera comme la plume d'un écrivain qui écrit avec rapidité.* Les grecs ayant reçu leur écriture des phéniciens, on ne peut douter qu'ils n'en aient aussi tiré leurs abréviations par *sigles*. On en apperçoit l'origine dans les chiffres attiques. Les lettres numérales ont pu faire naître aux romains l'idée d'abréger leur écriture de la même manière. Ils n'avoient pas encore l'usage des notes, lorsqu'ils convinrent entr'eux d'écrire certains mots & certains noms seulement par les lettres initiales, afin que ceux qui écrivoient dans le sénat pussent le faire promptement. Cette manière d'abréger, la plus rapide de toutes, devint bientôt à la mode, & malgré les inconvéniens qui en résultoient, les empereurs mêmes s'en servirent.

Les *sigles* sont de diverses espèces: il y en a de simples, c'est-à-dire, que chaque lettre signifie un mot. Par exemple, il y a autant de mots que de lettres A. A. A. F. F. *Aere, auro, argento, flando, feriundo.* Q. S. S. S. *Quæ supra scripta sunt.* B. O. *Bene, optime.* B. L. *Bona lex.* B. M. P. *Bene merenti posuit.* H. R. I. P. *Hic requiescit in pace.* &c. Cette écriture en *sigles* n'a lieu ordinairement que dans les mots de formules, ou qui sont très-familiers; mais dans les inscriptions, où les *sigles* sont prodiguées avec plus de profusion,

on rend les mots par des *sigles* composées, c'est-à-dire, par les deux, trois ou quatre premières lettres, comme NOB. C. *Nobilis Cæsar.* NON. AP. *Nonis aprilis.* Pour éviter l'équivoque & la confusion, on insère quelquefois des mots entiers dans les *sigles*, comme dans cette légende: TI. CÆSAR. DIVI AUG. F. AUG. *Tiberius Cæsar divi Augusti filius Augustus.* Il y a des *sigles* repétées, dont l'usage est d'indiquer le pluriel & le nombre des personnes: par exemple, ANN. *annis.* CÆS. AUG. *Cæsar Augustus.* CÆSS. AUGG. *Cæsares Augusti duo.* CÆSSS. AUGGG. *Cæsares Augusti tres.* Ainsi à mesure que le nombre augmente, on ne fait qu'ajouter la dernière *sigle.* On s'est servi de cette méthode dans le plus ancien code Théodosien de la bibliothèque nationale, & dans un fragment des actes publics de Ravenne. Le manuscrit cité désigne trois Augustes par a a a, & trois empereurs par *Imppp.* Dans le fragment de Ravenne, on écrit VV. SS. pour marquer *Viri sacerdotes*, deux prêtres, & vvv. ddd., pour signifier *viri devoti*, trois hommes consacrés à Dieu. Mais au treizième siècle une même lettre répétée ne signifie qu'une personne. On écrivoit deux xx pour signifier *Christus.* Dans le bas âge le double cc. veut dire deux églises. Dans le grand coutumier de France, ces deux *sigles* cↃ sont rendues par *écrit & signé.* Vraisemblablement ces deux cc de différentes formes sont originairement deux SS. qui signifient *scriptum & subscriptum.* Mais les *sigles* les plus singulières, sont celles qui sont renversées & contournées. En voici quelques exemples: ƆL. *Conlibertus.* Ɔꓶ. *Caia liberta.* ƆLꓘ. *Conliberta carissima.* Ces lettres renversées ou à rebours marquent le plus souvent des noms de femmes, comme W. *Marca*, &c. Il seroit superflu & même impossible d'expliquer ici en détail ces sortes d'abreviations, dont le nombre est prodigieux. Sertorio Orsati publia à Padoue en 1672 un volume in-folio, intitulé: *De notis romanorum commentarius*, où ces *sigles* sont recueillies par ordre alphabétique, & suivies de leurs significations. Les critiques donnent des règles pour les expliquer: la plus générale & la plus sûre est, de ne point leur assigner d'autre signification que celle qu'on leur donnoit anciennement, & d'en fixer le sens par des exemples certains. *Voyez* ABRÉVIATIONS.

On fit usage de cette écriture abrégée, tant dans les affaires publiques que particulières, dans les inscriptions & les manuscrits, dans les loix & les décrets, les discours & les lettres. On s'en servoit pour marquer les termes ou bornes des terres & des héritages d'Italie. Les magistrats & les jurisconsultes s'approprièrent un grand nombre de *sigles*, qu'on appelle juridiques. Magnon, archévêque de Sens, en fit un recueil qu'il offrit à Charlemagne. Cet auteur les appelle *juris vapiia.* Au moyen de ces *sigles* ou lettres initiales, on écrivoit les mots avec la plus grande célérité. Un ancien poëte en relève ainsi les avantages.

Hic & erit felix scriptor, cui littera verbum est,
Quique notis linguam superet, cursumque loquentis
Excipiat longas nova per compendia voces.

Mais les inconvéniens qui naissent de l'usage des *sigles*, surpassent de beaucoup leur utilité. Dans cette écriture tout est énigme, à cause de la diversité des significations qu'on peut donner à une même lettre. Ces deux caractères A. D. signifiant *ante diem* dans les épitres des anciens; on en a fait tout simplement la préposition *ad*, & on a lu AD IV. *kalend.* AD VI. *idus.* De deux savans, l'un explique ces *sigles tt.* par *testis*, & l'autre par *titulus.* Tantôt TM sont rendus par *tamen* & par *testamentum*; tantôt par *testimonium*, quoique les *sigles* de *testamentum* soient TTM, dans quelques interprétations manuscrites. On n'est pas moins partagé sur la signification des deux *sigles ff*, conjoints, dont les jurisconsultes se servent, quand ils citent le digeste ou les pandectes, qui composent la première partie du droit romain & du corps du droit civil. Les uns les ont pris pour deux π π joints ensemble, qui marquent *pandectes* au pluriel, & que les copistes mal habiles ont pris pour deux *ff.* Les autres y voyent le π grec, qui est la lettre initiale de *pandectes*, ou le ∂ qui signifie *digesta.* Les allemans croyent que ces deux *sigles* désignent les deux empereurs Frédérics qui ont remis en vogue & autorisé le nouveau droit de Justinien. Qui pourroit deviner la signification de ces lettres initiales *qqt & pp.*, si Maffei n'avoit découvert dans un acte de l'an 292, écrit sur une pierre, qu'elles veulent dire, *Quâ quemque tangit & populum?* Avant cette découverte, on se feroit applaudi, en lisant, *quoquo tempore & perpetuo*, parce que ces *sigles* peuvent avoir la signification de ces mots dans d'autres anciens monumens. Le même auteur observe qu'un habile antiquaire a lu sur deux inscriptions, *deis conservatoribus pro salute animæ suæ*, où il falloit lire, *Deis conservatoribus pro salute Arriæ suæ.* Vigénère fait signifier à ces *sigles* Q. R. C. F. *Quando rex comitio fugit*, ou si l'on veut, *Quando rex comitiavit fas.* A laquelle de ces deux explications faudra-t-il s'en tenir?

Inutilement accumulerions-nous ici exemples sur exemples pour montrer l'incertitude & l'équivoque de l'écriture en *sigles.* Les anciens s'en apperçurent bientôt, & l'empereur Justinien porta une loi, qui bannit des livres du droit les *sigles*, comme étant obscures, énigmatiques & trop sujettes à caution. Par la loi *Tanta nos*, ce législateur décerne la peine de crime de faux contre tous ceux qui oseront s'en servir, en copiant les loix de l'empire. L'empereur Basile défendit aussi de les employer en pareil cas.

Cependant malgré l'obscurité & le danger de

cette écriture, on en a fait plus ou moins d'usage depuis les premiers temps jusqu'à nos jours. Le Virgile d'Asper, dont nous avons découvert plusieurs fragmens dans les feuillets raclés du manuscrit 1278, de l'abbaye de S. Germain des Prés, offre un nombre de vers écrits en *sigles*. Asper, ou son copiste, supposoit que ceux pour qui il écrivoit, étoient extrémement versés dans la lecture de Virgile. Encore aujourd'hui qui seroit embarrassé à lire ces vers: *Tityre t. p. r. s. t. f.* & bien d'autres également familiers? Dans ce très-ancien manuscrit, les *sigles* sont suivies de points, comme dans les inscriptions & les autres monumens de l'antiquité. Dans les diplômes on écrivoit quelquefois *militare cingulum* par *M. C.* On n'avoit pas oublié au onzième siecle cette manière d'abréger l'écriture. Le fameux terrier d'Angleterre, dressé par ordre de Guillaume le Conquérant, en est une preuve. Ce manuscrit en deux volumes, que les anglois appellent *Domesday book*, fut écrit en lettres antiques & en *sigles*. Ces *sigles* néanmoins n'y sont pas à beaucoup près si fréquentes que dans le Virgile d'Asper. On s'en servoit encore pour distinguer les livres, pour marquer le nombre des chapitres & des cahiers des manuscrits. On exprimoit aussi la valeur des poids par différentes lettres des deux alphabets grec & latin.

L'ancien usage des seules lettres initiales pour marquer les noms propres, s'est toujours maintenu. Longueval convient lui-même qu'aux neuvieme & dixième siècles, on les écrivoit encore de la sorte dans les manuscrits. Ceux qui contiennent les lettres de Fulbert de Chartres, en fournissent des exemples pour le siècle suivant. Nous pourrions citer une suite d'autres manuscrits depuis les premiers temps jusqu'au quinzième siecle, où les noms de baptême & de famille sont exprimés par des *sigles*. Que cet usage ait été pratiqué dans les actes & les chartes de toute espèce, c'est une vérité certaine, attestée par une multitude de monumens & d'auteurs de tout pays. C'est un point de diplomatique, auquel Henri Spelman, Mabillon, Ménage, le célèbre généalogiste de la maison d'Hasbourg & les plus savans diplomatistes d'Allemagne, ont fait une singulière attention. Tous enseignent unanimement qu'il n'est pas rare de rencontrer les noms propres écrits par de simples lettres initiales dans les bulles & les diplômes. Cependant cet usage devenu commun depuis le neuvième siècle jusqu'au seizième, a paru bizarre & tout-à-fait extraordinaire à certains critiques.

Le point à la suite des abréviations des mots hébreux, grecs, &c., donne un signe des siècles antérieurs au neuvième, au huitième même; pourvu qu'un premier point paroisse avant le mot d'origine hébraïque. Autre indice d'une antiquité très reculée: c'est la marque d'abréviation — ou ∽, seule ou accompagnée de deux points, l'un supérieur, & l'autre inférieur. Qu'elle ne soit presque jamais placée, qu'à la fin de la ligne, pour représenter la suppression d'une M ou d'une N, & qu'au lieu d'être élevée sur la dernière lettre, elle soit tout-à-fait, ou du moins en partie, portée au-delà; ce caractère désignera sans difficulté les siècles antérieurs au sixième, & ne pourra qu'avec peine être abaissé jusqu'au septième.

L'abréviation *dns.* pour *dominus*, égale peut-être en antiquité celle-ci *dms*. Toujours constante dans un manuscrit la dernière s'ajuste aisément avec les troisième & quatrième siècles, & ne peut sans cesser d'être invariable, quadrer avec le sixième; encore faudroit-il supposer les manuscrits où les abréviations *dmi* & *ani* seroient employées tour à tour, alors aussi rares, qu'inconnus aux siècles suivans.

Un manuscrit rempli de *sigles*, annonce un âge, qui pourroit également convenir au haut, comme au moyen empire. Par cette conformité avec les inscriptions métalliques & lapidaires des anciens romains, il rappellera le tems, où cette manière d'écrire avoit cours. De quel prix ne sera donc point le Virgile d'Asper de l'abbaïe de Saint-Germain-des-près, dans lequel on voit concourir ce caractère singulier avec les autres signes de l'antiquité la plus reculée?

Voyez ABREVIATION, CONSULAIRES & MÉDAILLES.

Quelques critiques dérivent le mot *sigla*, de ces abréviations. *SIG. L. singula littera*; & cette origine est très vraisemblable.

SIGMA, table en fer à cheval. Les romains ayant négligé dans leurs tables l'usage de ce qu'ils appelloient *triclinium*, se servirent d'une table faite en forme de *sigma*, c'est-à-dire qui avoit la figure d'un fer à cheval, autour duquel étoit posé un lit plus ou moins grand, fait de même en demi-cercle, selon le diamètre de la table.

Les places les plus honorables étoient celles qui se trouvoient aux deux extrémités du lit. C'étoit par le vuide du demi-cercle que l'on servoit les viandes. Ce lit étoit fait ordinairement pour six ou sept convives: *septem sigma capit*, dit Martial.

Il avoit selon Vossius, la figure d'un arc commun, & non celle de l'arc des scythes qu'Athénée dit avoir ressemblé à la lettre capitale Σ. Fulvius Ursinus, dans son appendix au traité de Ciaconius *de triclino*, nous apprend que les anciens s'asséyoient sur des coussins autour de cette table, & qu'ils étoient dans l'attitude de nos tailleurs.

Elagabale, prince fort grossier dans le choix des plaisirs dont il égayoit ses repas, faisoit mettre un lit autour de la table nommée *sigma*, & ce lit portoit

Digitized by Google

portoit aussi le même nom. Il faisoit placer sur ce lit tantôt huit hommes chauves, tantôt huit goutteux, un autre jour huit vieillards à cheveux blancs, d'autres fois huit hommes fort gras, qui étoient si pressés qu'à peine pouvoient-ils porter la main à la bouche. Un autre de ses divertissemens étoit de faire le lit de table de cuir, & de le remplir d'air au lieu de laine; & dans le tems que ceux qui l'occupoient ne songeoient qu'à bien boire, il faisoit ouvrir secretement un robinet qui étoit caché sous le tapis, le lit s'applatissoit, & ces convives tomboient sous la table.

SIGNA, nom générique de différentes enseignes des romains. Dans les unes on portoit l'image du prince, & ceux qui les portoient s'appelloient *imaginiferi*: d'autres enseignes avoient une main étendue pour symbole de la concorde, & ces porte-enseignes se nommoient *signiferi*: sur quelques-unes étoit une aigle d'argent, qui faisoit nommer ceux qui la portoient *aquiliferi*, les porte-aigles; on voyoit dans d'autres un dragon à tête d'argent, & le reste du corps d'étoffe légère que le vent agitoit comme un vrai dragon; ceux qui le portoient étoient appellés *draconarii*. Enfin l'enseigne de l'empereur, nommée *labarum*, se portoit quand l'empereur étoit à l'armée; ceux qui portoient cette enseigne se nommoient *labariferi*. Le *labarum* étoit une étoffe pourpre, enrichie par le bout d'une frange d'or, & garnie de pierres précieuses. Toutes ces enseignes étoient soutenues sur une demi-pique, pointue par le bout du bas, afin qu'on pût la planter aisément en terre. (*D. J.*).

Dans les premiers tems de Rome, les enseignes de ses armées n'étoient qu'un faisceau d'herbes attaché au bout d'une perche, que l'on nommoit *Manipulus fœni*, ce qui avoit fait donner le nom de *Manipule* aux compagnies qui étoient sous ces enseignes. Mais ces etendarts que la pauvreté avoit fait imaginer, prirent bientôt une nouvelle forme; on se servit d'une tessère mise en travers au haut d'une pique, au-dessus de laquelle on voyoit une main; & au-dessous plusieurs petites plaques rondes qui portoient les images des dieux. On y ajouta dans la suite celles de l'empereur, comme le prouvent les médailles & autres monumens, & les enseignes furent d'argent. La hampe ou le bois de ces enseignes étoit ordinairement si chargé d'ornemens du même métal, qu'un homme des plus forts avoit peine à le porter, ainsi que le dit Hérodien (4. 7.) de l'empereur Antonin: *qui militaria signa, quæ oblonga sunt, & multis aureis ornamentis gravia, quæ vix à robustissimis militum ferrentur, humeris subiens portabat.* En tems de paix, les légions qui n'étoient point campées sur la frontière déposoient les enseignes au trésor public qui étoit dans le temple de Saturne, & elles étoient sous la garde des questeurs qui les en tiroient pour les porter au champ de Mars, lorsque les légions étoient prêtes à se mettre en marche: *signaque quæstores eodem ex ærario ferre*, dit Tite-Live, (7.22.). Lorsque les armées étoient campées on plaçoit les enseignes devant le prétoire qui étoit toujours à la tente du général, & on avoit pour elles un si grand respect, que les soldats ne passoient jamais devant elles sans les saluer. C'étoit par les enseignes qu'ils juroient quand ils vouloient assurer quelque chose. On plaçoit auprès d'elles, comme dans un asyle assuré, le butin & les prisonniers de guerre. Les officiers & les soldats des légions, mettoient leur argent en dépôt dans l'endroit où étoient ces enseignes, & celui qui les portoit en étoit le gardien. Lorsque l'armée avoit remporté quelque victoire, ou lorsqu'il y avoit quelque fête publique, les soldats ornoient les enseignes de fleurs & de laurier, & faisoient brûler devant elles les parfums les plus précieux; c'est ce qui a fait dire à Claudien (*Nupt. honor.* 187.)

Mavortia signa rubescunt.

Floribus & subitis animantur frondibus hastæ.

On fichoit en terre les enseignes par le bout qui étoit ferré, & quand on vouloit décamper, on les arrachoit; si elles venoient facilement, c'étoit un augure favorable; si, au contraire, il falloit les ôter avec violence, c'étoit un présage sinistre, comme on le remarqua dans l'expédition de Crassus contre les parthes: *Signa quoque aliquot fixa vix evulsa magno opere signiferorum*, dit Appien. C'étoit pour un soldat un crime grave que d'abandonner les enseignes, & dans l'ancienne discipline romaine, celui qui en étoit coupable, étoit puni de la bastonade appellée *fustuarium*, ainsi que nous l'apprend Tite-Live: *fustuarium mereri dicebant eos qui signa reliquissent.* Aussi toute l'attention du soldat le portoit-elle à les garder ou à les reprendre, quand il avoit eu le malheur de les perdre, & cela moins peut-être encore par la crainte du supplice, que par un sentiment de religion qui le portoit à regarder les enseignes comme des divinités.

SIGNAL de départ chez les romains.

Le *signal* du départ se donnoit avec la tablette ou avec la trompette, & quelquefois avec l'une & l'autre. On employoit le premier moyen, lorsqu'il s'agissoit de dérober la marche à l'ennemi; les deux ensemble, lorsqu'on vouloit donner quelque ordre particulier, pour lequel la trompette ne suffisoit pas. Quand le premier coup de *signal* étoit donné, tous abattoient leurs tentes & faisoient leurs paquets; au second coup, ils les chargeoient sur des bêtes de somme, & au troisième on faisoit défiler le premier rang; ceux-là étoient suivis des alliés de l'aile droite avec leurs bagages; après eux défiloient la première & la seconde légion, & ensuite les alliés de l'aile gauche, tous avec leurs bagages; ensorte que la forme de la marche

de l'armée étoit une espèce de camp ambulant. Les cavaliers marchoient, tantôt sur les ailes & tantôt à l'arriere-garde.

SIGNAL du combat. Le *signal* du combat, chez les romains, étoit d'élever au-dessus de la tente du général une tunique rouge : *(Plutar. in Fab.) Pugnæ signum proposuit. Est autem tunica coccinea super tabernaculum imperatoris extensa.* A cela se joignoient tous les instrumens de guerre, pour parler aux oreilles, en même temps que l'on parloit aux yeux.

SIGNATOR monetæ Cæs. N.

Gruter (1066. 5.) a recueilli une inscription dans laquelle ces mots désignent l'ouvrier qui faisoit les coins des monnoies frappées dans le palais de l'empereur.

SIGNATURES (Article extrait de la nouvelle diplomatique).

Quelque répandue qu'ait été l'ignorance, d'où naissoit l'impuissance d'écrire, elle ne fut jamais universelle & sans exception, même par rapport aux laïques. A l'égard des prêtres, il semble qu'elle devint plus rare, à proportion qu'elle parut plus générale parmi les gens du monde. Aussi-tôt que les barbares se furent emparés des plus belles provinces de l'empire romain, l'art d'écrire ne tomba pas tout d'un coup dans le discrédit comme on pourroit faussement se l'imaginer. En Espagne, les femmes savoient assez communément écrire, au commencement du septième siècle. Le dixième concile de Tolède prescrivit aux veuves, qui vouloient entrer dans le cloitre, de faire leur cédule de profession par écrit, & de la ratifier de leur signe ou de leur *souscription*. En Italie suivant la loi romaine, les *signatures*, ordinairement de la propre main des témoins, étoient raisonnées, & presque toujours énoncées fort au long. En France jusqu'au huitième siècle, elles étoient plus courtes, mais souvent de l'écriture des témoins laïques. Sur le déclin du neuvième siecle, quelques-uns d'entr'eux signoient encore, sans emprunter la main de l'écrivain de la pièce. En un mot, il n'est aucun temps, où l'art d'écrire leur fût totalement etranger. Mais il y eut des siecles, où très-peu de personnes de cet état l'apprirent.

Quelques actes & diplômes ecclésiastiques continuèrent d'être revêtus de souscriptions réelles, aux onze & douzième siècles. Les *signatures* des notaires recommencèrent au treizième. Ce fut alors que les laïques se réveillèrent un peu de ce profond sommeil, où depuis si long-temps ils languissoient par rapport aux lettres. Peut-être y entra-t-il une sorte de pique contre le clergé. Car c'est-là l'époque, sur-tout en France, de la distinction des gens d'eglise & des gens du monde, comme de deux corps, dont les intérêts n'étoient pas les mêmes. Les efforts que firent les derniers, pour sortir de la barbarie, eurent dès-lors quelques foibles succès. L'étude des loix, déjà passablement animée dès le siecle précédent, devint plus ardente, & le premier fruit qu'elle produisit, ce fut la rédaction de quelques coutumes locales & provinciales. Divers commentaires suivirent de près. D'autres concernant le droit canonique & le droit civil avoient précédé. Mais le nombre des studieux ne s'accrut pas au point de faire penser serieusement au rétablissement des *signatures* ; quoique leur utilité & celle de l'écriture en général, fussent mieux connues. Au quatorzième siècle, l'estime pour l'art d'écrire fit des progrès plus considérables. L'établissement ou la résidence fixée des parlemens, & de la chambre des comptes dès le siècle précédent, la multitude d'étudians dans les universités, l'usage de notre papier, devenu enfin plus commun, multiplièrent les écrivains & favorisèrent un commencement d'émulation, pour apprendre à écrire. Bientôt les *signatures* reparurent dans les actes. Mais il s'en falloit bien, qu'on en fit une loi, hors certains cas particuliers. Philippe-le-Long dit en termes formels, qu'il signoit plusieurs lettres patentes. La *signature* écrite de la propre main des rois, dans leurs diplômes, a donc au moins commencé sous ce prince ; & les preuves en sont peut-être plus nombreuses dans les ordonnances, qu'on n'a coutume de le penser. Dès l'an 1358, il fut défendu aux secrétaires ou notaires du roi par Charles, duc de Normandie & régent du royaume, de signer les lettres passées au conseil ; si elles n'étoient au moins souscrites de trois de ceux qui y avoient assisté. Mais si ce réglement nous montre l'usage de signer en partie rétabli, & plusieurs membres du conseil du roi, capables d'écrire ; il suppose aussi plusieurs d'entr'eux hors d'état de le faire ; puisqu'il les autorise à y suppléer par l'apposition de leurs signets. Charles V signoit non-seulement toutes les chartes, graces, lettres émanées de son autorité ; mais encore les brevets & les dépêches. Philippe de Maisières blame ce prince si sage, des peines infinies qu'il prenoit à souscrire tant de pièces. Il auroit voulu, qu'il se fût borné aux plus importantes ; & c'est à quoi il exhorte son successeur. Au reste personne du temps de Charles V n'écrivoit mieux que lui, comme en font foi grand nombre de ses *signatures*, qu'on trouve par-tout. Il suffit d'en citer un exemple d'après Secousse. Ce sont deux lettres closes de l'an 1367, à la fin desquelles on lit : *Nous avons signé ces lettres de notre propre main. Donné à Sens le dix-neuvième jour de juillet.* CHARLES. Au commencement du règne de Charles VI, on dressa un arrêté signé des principaux princes du sang, touchant la forme du gouvernement de l'état, & la garde de la personne du roi, en date du 30 Novembre 1380. Nos rois continuèrent dans

Digitized by Google

la suite de signer de leur propre main. Les souscriptions de Charles VII se distinguent de toutes les autres par leur élégance.

Hergott dans sa généalogie de la maison d'Hapsbourg ne fait commencer les *signatures* manuelles des empereurs d'Allemagne qu'en 1486. En quoi il est parfaitement d'accord avec Gudenus. Cependant Secousse a publié une bulle d'or de l'empereur Charles IV en faveur de la ville de Romans en Dauphiné, de l'an 1366 signée de la main de ce prince & de ses grands officiers.

En général les *signatures* des particuliers ne furent rétablies, qu'au quinzème siècle. Elles concourent avec la renaissance des lettres. L'écriture étoit un préalable nécessaire à leur renouvellement. Si elle ne fût devenue commune, les sciences n'auroient jamais pris l'essor.

Contre l'ancien usage, suivant lequel celui qui écrivoit une lettre, mettoit son nom à la tête, d'abord avant, ensuite après celui de la personne à qui l'épitre étoit adressée, on avoit introduit au moins dès le quatorzième siècle, la coutume de les souscrire, comme les lettres patentes. Mais plusieurs retinrent l'ancien usage.

L'invention de l'imprimerie, loin de faire tomber l'art d'écrire, ne servit qu'à le rendre de toutes parts plus florissant. Bientôt on s'avisa de faire quelques collections des différentes écritures. Mais ce n'étoit encore que le germe des fruits abondans, que le dix-septième siècle devoit produire.

Les grands officiers n'écrivirent peut-être jamais leurs noms sur les diplômes originaux de nos rois. Lorsqu'on n'y voit que *signum* N., c'est une marque presqu'assurée qu'ils n'y mirent pas leurs noms de leur propre main, quoiqu'ils fussent présens. Mais on ne sauroit juger absolument de ce fait, que par l'exhibition des originaux. On peut seulement avancer qu'il est très-rare, que les témoins désignés par le mot *signum*, aient tracé autre chose sur les chartes, que de simples croix. Ce qu'ils ne font pas même toujours, sur-tout aux onzième & douxième siècles; auquel cas tout est de la main du notaire ou du secretaire.

Les *signatures* de la propre main des empereurs d'Allemagne, succédérent aux monogrammes, sur le déclin du quinzième siècle. Maximilien I donna l'exemple des *signatures* manuelles à ses successeurs, lorsqu'en 1486, il renonça au droit impérial sur la ville de Mayence, par un ample diplôme, dont voici la *signature* : *Nos Maximilianus romanorum rex suprascripta recognovimus per manum propriam.*

Les *signatures* totales & des prélats & des rois, étoient communément à la premiere personne; mais *ego* n'y paroissoit pas toujours. Ce pronom ordinaire dans les bulles consistoriales depuis le dixième siècle, commença plus ou moins fréquemment, selon les différents âges, les souscriptions des conciles & des chartes épiscopales. Les témoins séculiers l'employoient plus rarement avant le neuvième siècle. Mais les donateurs, les intéressés, les écrivains des actes en ont, en toute rencontre, usé avec moins de réserve.

SIGNATURES *des cahiers des manuscrits.*

Anciennement les *signatures* des livres n'étoient pas comme aujourd'hui placées sur la premiere page de chaque cahier, encore moins répétées sur celles des feuilles suivantes, mais presque uniquement sur la dernière page. Leur situation au bas de la marge inférieure, selon qu'elle approche plus du fond d'un manuscrit décide de son âge. Si elle n'en est éloignée que d'un pouce au plus, le manuscrit sera régulierement au moins du sixième siècle, portée au milieu, du huitième; jusqu'à la marge extérieure ou totalement supprimée, elle désignera le neuvième ou tous les temps postérieurs. Mais à l'exception de la premiere observation, qui ne semble pas pouvoir se vérifier, si ce n'est comme par hazard, sur des manuscrits plus récens que le septième siècle; les autres peuvent quelquefois se montrer, même depuis le neuvième. La forme des lettres & des chiffres, employés aux *signatures*, distingue aisément le bas & le moyen âge; leur position & leur suppression seules seroient souvent des marques équivoques, depuis le neuvième siècle. Au contraire les réclames inconnues pendant les dix premiers siècles, deviennent ordinaires vers le quatorzième & sont toujours placées sur la dernière page de chaque cahier, qui n'en est pas dépourvu. *(Nouvelle diplomatique.)*

SIGNER. *Voyez* SIGNATURE.

SIGNIÉ femme de Loke *Voyez* ODIN.

SIGNIFER (Voyez SIGNA.), Porte-enseigne; celui qui portoit l'étendard de sa légion, & l'image du prince; il étoit différent du porte-aigle. Ses fonctions l'exemptoient de tout travail militaire, & il avoit pour ornement un collier. Son casque étoit formé par la tête d'une bête féroce qui lui donnoit un air plus terrible. Comme il étoit chargé du dépôt de l'argent des soldats, on ne choisissoit pour remplir ce poste, que des soldats braves, fidèles, & qui eussent quelque instruction : *Et ideò signiferi non solum fideles*, dit Vegece (2. 20.), *sed etiam litterati homines deligebantur, qui & servare deposita & scirent singulis reddere rationem.*

SIGNINUM opus, pavé fait de tuiles pilées, &

Digitized by Google

de chaux, ainsi nommé de la ville de *Signia*, où se faisoient les meilleures tuiles; ce pavé étoit recommandable, sur-tout par sa durée : *Fractis enim testis utendo*, dit Pline (25. 13.), *sic ut firmius durent, tusis, calce additâ, quæ vocant signina, quo genere etiam pavimenta excogitavit.*

SIL, nom donné par les anciens, à une espèce d'ocre rouge; ils en distinguoient trois espèces; le *sil atticum* étoit d'un rouge pourpre; le *sil syricum*, venoit de Syrie, & étoit d'un rouge vif; le *sil marmorosum* ou marbré, qui avoit la dureté d'une pierre. Ils avoient aussi le *sil achaïcum*, dont nous n'avons point de description. Hill croit que le *sil atticum romanorum* dont il est parlé dans Vitruve étoit un sable rouge & brillant préparé, qu'il ne faut pas confondre avec l'ochre attique dont on a parlé.

SILANDUS, en Lydie. ΣΙΛΑΝΔΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un lion passant.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques en l'honneur de Commode, de Domitien, de Domitia, de Caracalla.

SILANUS, surnom des familles Cæcilia, Junia.

SILATUM, se prend pour *jentaculum*, le déjeuné, & on sous-entend *vinum*; ce qui désigne un vin préparé avec de l'ochre (plante) boisson que les romains prenoient le matin : *Silatum antiqui pro eo*, dit Festus, *quod nunc jentaculum dicimus, quia jejuni vinum sili conditum ante meridiem absorbebant.* On ignore si c'est par raison de sensualité, ou de santé, que les romains faisoient usage d'un pareil breuvage.

SILENCE, Les anciens avoient des dieux du *silence*, comme ils en avoient pour la parole. Ammien Marcellin dit qu'on adoroit la divinité du *silence. Silentii Numen colitur.* Les égyptiens l'appelloient Harpocrate; les grecs Sigalion; & les romains *Angerona*. On représentoit ces divinités ayant le doigt sur la bouche. *Voyez* Tacita, Harpocrate, *Angerona*, Sigaléon.

Silence. Les orateurs & ceux qui vouloient parler au peuple romain, faisoient faire *silence* en avançant la main, comme le dit Lucain : *Dextrâque silentia jussit* (1. 298.).

SILENCIAIRE, *silentiarius*; office parmi les esclaves des romains. Ce nom & cet office n'ont été établis que vers le temps de Salvien, comme l'a prouvé Pignorius. Mais les *silenciaires*, dans la cour des empereurs, étoient des gens attachés au service de leur maison, & qui avoient un décurion à leur tête. Enfin le nom de *silenciaire* fut donné dans le bas empire, au secrétaire du cabinet de l'empereur. Charlemagne avoit un *silenciaire*. (*D. J.*)

SILENE, SILENES. Les plus considérables & les plus âgés d'entre les satyres, étoient nommés *Silenes*, au rapport des anciens historiens, qui les nomment au pluriel; mais il y en a un principal, appellé *Silène* fort renommé dans la fable, & à qui les mythologues donnent plusieurs fonctions. Il étoit né de Mercure ou de Pan, & d'une nymphe : Nonnus, dans ses Dionysiaques le fait fils de la terre; c'est-à-dire, qu'on ne connoissoit pas son origine. Diodore, suivant une ancienne tradition, dit que le premier *Silene* régnoit dans une isle que forme le fleuve Triton, en Lybie; que ce *Silene* avoit une queue, & que toute sa postérité l'eut de même. D'anciens monumens nous représentent en effet les *Silenes* avec des queues.

Silène, dit Orphée, étoit fort agréable aux dieux, à l'assemblée desquels il se trouvoit fort souvent. Il fut chargé de l'enfance de Bacchus; & accompagna ensuite ce dieu dans ses voyages. Ovide raconte (*Métam. liv. II.*) qu'un jour *Silène* n'ayant pu suivre Bacchus, quelques paysans le rencontrèrent ivre & chancelant, autant par son grand âge, que par le vin, & qu'après l'avoir paré de guirlandes & de fleurs, ils le conduisirent devant Midas. Dès que ce prince eut reconnu qu'il avoit en sa puissance un ministre fidèle du culte de Bacchus, il le reçut magnifiquement, & le retint pendant dix jours, qui furent employés en réjouissances & en festins; ensuite il le renvoya à ce dieu.

Mais c'est principalement dans Virgile (*églog. sixième*), qu'il faut voir le portrait de *Silène*. » Deux bergers le trouvèrent un jour endormi au » fond d'une grotte. Il avoit selon sa coutume, » les veines enflées du vin qu'il avoit bu la veille. » Sa couronne de fleurs, tombée de sa tête, étoit » auprès de lui, & un vase pesant, dont l'anse » étoit usée, & pendoit à sa ceinture. Ces bergers » se jettent sur lui, & le lient avec des guirlandes. » Eglé, la plus jolie de toutes les nymphes, se » joignant à eux, encourage les deux bergers » timides; & au moment qu'il commence à ouvrir » les yeux, elle lui barbouille tout le visage de » jus de mûres. Le bon *Silène*, riant de ce badinage, leur dit : Pourquoi, mes enfans, me liez-» vous? laissez-moi libre, je vais vous satisfaire. » Il se met à chanter, vous eussiez vu aussi-tôt

Digitized by Google

» les faunes & les bêtes farouches accourir & » danser autour de lui, & les chênes même agiter » leurs cimes en cadence. La lyre d'Apollon » ne fit jamais tant de plaisir sur le sommet du » Parnasse; jamais Orphée, sur les monts Rhodope » & Ismare, ne se fit tant admirer. »

Le poëte lui fait débiter ici, au milieu de son ivresse, les principes de la philosophie d'Épicure, sur la formation du monde inconnu, dont Platon, & quelques autres philosophes ont tant parlé. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas toujours regarder *Silène*, comme un vieux débauché, presque toujours ivre; puisqu'on le peint souvent comme un philosophe, & même comme un grand capitaine. C'est en effet le portrait qu'en fait Lucien, lorsqu'il dit que des deux lieutenans de Bacchus, l'un étoit un petit vieillard camus, tout tremblant, vêtu de jaune avec de grandes oreilles droites, & un gros ventre..... Mais au reste grand capitaine. L'autre c'est-à-dire, Pan, satyre cornu, &c...... Euripide, dans son Cyclope, fait raconter à *Silène* ses exploits. » Dans la guerre des géans, *Silène* » étoit à tes côtés, ô Bacchus; je signalai ma valeur, » & je perçai de ma lance Encelade, malgré son » énorme bouclier. » Le poëte suppose que *Silène* avec ses fils, étant à chercher sur mer Bacchus, qu'il avoit perdu, fut jetté sur le rocher d'Etna, où le cyclope Polyphême le fit son esclave, jusqu'à ce que Ulisse vint l'en tirer.

» Les vieux satyres dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 2.) appellés aussi *Silènes*, & particulièrement le *Silene* père nourricier de Bacchus, n'ont pas la physionomie tournée au rire dans les compositions sérieuses; ce sont de beaux corps dans toute la maturité de l'âge, telle que nous les présente la statue d'un *Silène* tenant le jeune Bacchus dans ses bras, de la villa Borghese, statue parfaitement semblable à deux autres du palais Ruspoli, dont pourtant il n'y en a qu'une avec une tête antique. Dans quelques figures la physionomie de *Silène* annonce un air de gaité, & porte une barbe frisée, comme les statues dont nous venons de faire mention; dans d'autres, ce dieu instituteur de Bacchus, paroît sous la forme d'un philosophe avec une barbe vénérable, qui descend en serpentant jusque sur sa poitrine. C'est ainsi que nous voyons représenté *Silène* sur des bas-reliefs souvent répétés & connus sous la très-fausse dénomination de Banquet de Trimalcion (*Bartol. admir. ant.*). J'ai restreint cette idée de *Silène* aux compositions sérieuses, pour parer l'objection qu'on pourroit me faire par rapport au *Silène* représenté sur plusieurs bas-reliefs avec un corps d'une grosseur démesurée & monté sur un âne d'un air chancelant. »

Les poëtes donnoient indifféremment aux satyres, aux faunes & à *Silène* des cornes & des pieds de chèvre, & en cela les artistes s'étoient écartés de la marche des poëtes. En effet les peintres & les sculpteurs ont constamment représenté *Silène* sans cornes & sans pieds de chèvre, comme on peut s'en convaincre en jettant les yeux sur trois peintures d'*Herculanum*, & sur plusieurs médailles de la Troade (*Vaillant. Colon.*). On voit encore aujourd'hui à Rome, une très-belle statue de *Silène* représenté debout avec des oreilles pointues, une couronne de lierre, une grande barbe, s'appuyant de la main droite sur un baril, & n'ayant ni cornes ni pieds de chèvre.

On voit au palais Gentili à Rome un *Silène* couvert d'une draperie de laine travaillée à maille, comme un filet, & appellé ἀγρηνὸν par Pollux. Favorin ajoute que l'ἀγρηνὸν étoit un tissu de laine de différentes couleurs à maille, & que portoient les bacchantes. Les acteurs tragiques portoient aussi cet habillement, de même que Tirésias & les devins. Il est probable que les acteurs qui représentoient *Silène*, s'en couvroient pour exprimer la rudesse & l'embonpoint lâche des membres du nourricier de Bacchus.

Dans la collection des dessins antiques du commandeur *del Pozzo* qui se trouvoit chez le cardinal Albani, on voyoit *Silène* appuyé sur un génie aîlé, celui de Bacchus.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch on voit;

Sur une Améthiste, *Silène* debout appuyé sur son thyrse, une grappe de raisin à la main, à côté d'un vase placé sur son piédestal, d'où sortent des sarments chargés de raisins. Le vase est orné d'une panthère de relief qui porte un thyrse. La gravure de cette pierre, est des meilleures de ce cabinet.

Sur une pâte antique, *Silène* couronné de lierre, habillé à la manière des philosophes, marchant appuyé sur un bâton, & portant en main un vase. Il est ressemblant à celui qu'on voit, plus ivre encore, sur une (*Lucern. ant. p. II. fig.* 21.) lampe antique de *Bellori*. Il convient de remarquer à ce sujet, que le Pan en marbre du capitole, & deux autres Pans de la même forme & grandeur de la villa Albani sont enveloppés d'une draperie ou manteau qui les couvre jusqu'aux cuisses.

Sur une pâte antique *Silène* debout à côté d'un vase, ayant à ses pieds une panthère.

Sur une améthyste, *Silène* ivre, monté sur un âne qu'il tient par la queue.

Sur une cornaline, *Silène* ivre, le thyrse sur l'épaule monté sur un âne.

Sur une pâte de verre, *Silène* ivre, monté sur un âne, suivi par un faune qui le pousse pour le faire marcher, avec l'inscription *Lucilla pisbi*.

Sur une cornaline, *Silène* mort-ivre, monté sur un âne qu'un faune tire par la bride.

Sur une cornaline, *Silène* ivre, monté sur un bouc devant lequel est un chien qui aboye.

Sur une pâte antique, *Silène* ivre, sur un char tiré par deux centaures, l'un mâle & l'autre femelle qui paroissent ivres aussi.

Sur une pâte antique imitant l'agathe-Onix, *Silène* ivre, renversé à terre, & assisté de deux faunes, qui tâchent de le relever.

Sur une agathe-onyx, *Silène* accroupi avec une outre entre ses jambes, qu'il tient aussi des deux mains.

Sur une cornaline montée en anneau antique, *Silène* accroupi, vêtu d'une peau d'animal, ayant devant lui une outre, & tenant de la main droite une tasse, avec laquelle il boit.

Silène (On voit) sur les médailles de Béryte, de Bostra, de Coilla, de Damas, de Deultum, de Laodicée-de-Syrie, de Néapolis-de-Syrie, de Sidon, de Troas, de Merdé, de Naxos.

Sa tête paroît sur les médailles des macédoniens.

SILENTIARIUS sacri palatii. Voyez Silentiaire.

SILENTIUM, mot du jargon des augures. Il désignoit un moment, une victime, &c. toute chose en un mot qui se trouvoit dans les règles. Il désignoit plus particulièrement le temps qui s'écouloit après minuit, parce qu'il étoit le plus tranquille.

SILENUS. Voyez *Pholus*.

SILIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SILLANUS, surnom de la famille *Licinia*.

SILICARIUS, ouvrier occupé à l'entretien des aqueducs. Frontin (*De aquaduct.* 2.) dit..... *villicos, castellarios, curatores silicarios.*

SILICERNIUM, festin funèbre, qui terminoit la cérémonie des funérailles, & qui étoit ordinairement un souper que l'on donnoit aux parens & aux amis: *Dicitur cœna funebris, quam alio nomine exequium scriptores vocant* (*Festus*). Servius prétend, au contraire, que ce repas se donnoit sur la tombe même, aux vieillards, pour leur rappeller qu'ils devoient mourir bientôt: *Silicernium dicuntur epulæ, quasi silicernium suprà silicem posita, quæ peractis sacrificiis, senibus dabantur, ut se citò morituros cognoscerent.* D'autres auteurs croyent qu'il y avoit deux festins de ce nom, l'un pour les dieux mânes, auquel personne ne touchoit, mais que chacun regardoit en silence: *Quod eam silenter cernant, neque degustant:* l'autre offert aux vivans sur le tombeau, auquel étoient admis les amis & les parens, qui se faisoient un devoir de ne laisser rien dans les plats.

SILIGINARII, boulangers, qui faisoient du pain avec le bled, appellé *siligo.*

SILIGO. « Après le *triticum*, ou bled barbu, dit Paucton, dans sa *métrologie*, la *siligo*, σίλιγνις, & sans doute πυρός, est celui des fromens, selon les économistes anciens, qui mérite le plus nos soins; c'est la perle des grains, & le chef-d'œuvre de la boulangerie, tant le pain que l'on en fait est blanc, tendre & léger. La *siligo*, de même que le *triticum*, convient dans les terreins élevés, découverts & bien exposés au soleil. *Siliginem & triticum in loco aperto editoque, qui sole quam diutissimè torreatur* (Plin. Lib. XVIII, cap. XVII.). Cependant elle s'accommode aussi des terres basses & humides, fortes & crayeuses, telles qu'il y en a dans l'Italie & dans la Gaule Comate. Elle réussit parfaitement dans le pays des Allobroges & dans celui des Auvergnacs.

Dans quelques lieux, elle dégénére en *triticum*, au bout de deux ans; il n'y a d'autre moyen pour empêcher cette métamorphose, que de trier chaque année pour la semence les grains les plus nourris & les plus pesans. Elle a les feuilles unies & douces au toucher, comme le *triticum*; son grain est également enveloppé de plusieurs écailles ou balles; mais son épi, de même que celui du *far*, n'a point de barbe: *Far sine arista est, item siligo* (Plin. Lib. XVIII, cap. X.). Sa tige s'éleve plus que celle de l'orge. On bat le *siligo* dans l'aire, comme le *triticum* & l'orge. La *siligo* est excellente en Italie, lors sur-tout qu'on fait un mêlange de celle qui croît dans la Campanie, avec celle qui vient dans le territoire de Pise en Etrurie. Celle de la Campanie est plus dorée, celle de Pise est plus blanche, & celle qui vient dans une terre crayeuse, a plus de poids. Ce grain ne mûrit pas tout en même temps, & cependant, il n'en est point, dont la moisson puisse souffrir moins de délai, à cause de son extrême délicatesse; en effet, quand les grains sont bien mûrs, ils tombent de l'épi: cependant comme son épi se tient toujours droit, il est moins exposé au danger; & il est moins sujet à la rouille que les autres grains. On dit que lorsque la *siligo* vient

Digitized by Google

à dégénérer, elle ſe change en *triticum*, ce qui n'arrive pourtant que la troiſième année.

Elle ne craint pas les exceſſives chaleurs, ce qui fait qu'on ne peut la ſemer qu'au printemps, de même que l'orge galatique, *l'halicaſtrum*, & les ſemences de la féve marſique. On emploie de ſa ſemence la même quantité que du *triticum*. Malgré tout ce qu'on vient de dire de la *ſiligo*, les laboureurs ne doivent pas s'en laiſſer impoſer ſur ſon ſujet, ni la ſouhaiter comme préférable au *triticum*; car ſi ſon grain paſſe celui de ce dernier froment en blancheur, il lui eſt cependant inférieur en poids; mais on le ſéme avec ſuccès dans les lieux humides, où le *triticum* ne réuſſiroit pas. On peut au reſte s'en procurer la ſemence ſans beaucoup de difficulté; car tout *triticum*, ſemé dans une terre humide, ſe convertit en *ſiligo* après la troiſième moiſſon. »

« La *ſiligo* eſt un bled d'hiver, dont l'épi eſt ſans barbe; il y en a dont le grain eſt jaune & doré, comme dans la Campanie; il y en a dont le grain eſt blanc, comme dans la Toſcane: elle ne peut donc être que notre bled commun, & en même temps le bled blanc d'Italie. Ce n'eſt point le ſeigle comme quelques écrivains ſe le ſont imaginés, probablement ſur la reſſemblance du nom. Tout le monde ſait combien le pain de froment eſt ſupérieur à celui du ſeigle, & cependant le pain de la *ſiligo*, étoit préféré à tout autre pour ſa délicateſſe & ſa blancheur, comme on le voit par la cinquième ſatyre de Juvenal.

Sed tener & niveus, mollique ſiligine factus

Servatur domino. . . . .

La moëlle, la chair ou la pulpe des bleds, réduite en poudre, s'appelloit en général *farina*, farine, du mot ſpécifique *far*, ou peut-être plutôt du verbe grec φαγῶ, dont ce dernier paroît dérivé. Mais on diſtinguoit des farines de différentes qualites & de différens degrés de fineſſe. Dans le *triticum*, la farine de première qualité, s'appelloit *ſimilago*, celle de ſeconde qualité, ſe nommoit *pollen*, les recoupes qui faiſoient la troiſième qualité, s'appelloient *cibarium* ou *ſecundarium*. Le ſurplus étoit la peau du grain, ou le ſon, *furfur*. Le modius du *triticum* d'Afrique, rendoit communément huit ſeptiers de *ſimilago*, cinq ſetiers de *pollen*, quatre ſetiers de *cibarium*, & quatre ſetiers de ſon; ainſi ſeize ſetiers de grain, qui ſont la contenance du modius, rendoient à la mouture, vingt-un ſetiers de farine ou de ſon. A l'égard de la *ſiligo*, la plus belle farine, paſſée au bluteau, s'appelloit *ſiligo caſtrata*; celle de ſeconde qualité, ſe nommoit *flos*; celle de troiſième qualite, qui ne conſiſtoit que dans les recoupes, s'appelloit *cibarium*, ou *ſecundarium*.

Un modius de *ſiligo*, du territoire de Piſe en Toſcane, rendoit cinq ſetiers de farine de la première qualité, huit ſetiers de farine de la ſeconde qualité, quatre ſetiers de la troiſième qualité, & quatre ſetiers de ſon; ainſi ſeize ſetiers de ce grain, rendoient vingt-un ſetiers de farine ou de ſon, comme le *triticum*. Un modius de farine de *ſiligo* Gauloiſe, produiſoit vingt-deux livres de pain cuit en tourtières, ou vingt-quatre livres de pain cuit au four. Un modius de farine de *ſiligo* d'Italie, rendoit vingt-quatre ou vingt-cinq livres de pain cuit en tourtières, ou vingt-ſix à vingt-ſept livres de pain cuit au four. Un modius de farine, valoit communément quarante as ſous l'empire de Trajan; la plus fine farine du *triticum*, valoit quarante-huit as, & celle de la *ſiligo* cinquante-ſix as; c'eſt ſur le pied de 30 liv. 5 ſ. le ſetier de farine commune, de 36 liv. 6 ſ. le ſetier de la plus belle farine de *triticum*, & de 42 liv. 7 ſ. le ſetier de la plus belle farine de *ſiligo*, le tout à la meſure de Paris. Le ſac de la plus belle farine, pour faire du pain, lequel eſt le produit de deux ſetiers, & réputé du poids de 325 liv., vaut actuellement dans cette ville 52 liv. (1780). (*Metrologie de Paucton.*)

Quelques botaniſtes, tels que Tragus, Brunsfeld, Lonicérus, ont cru que les anciens appelloient le ſeigle du nom de *ſiligo*, parce qu'ils ont lu dans Pline (*lib.* 18. *c.* 10.) & dans d'autres écrivains anciens, que le froment *triticum*, ſe changeoit en *ſiligo*, & que la *ſiligo* redevenoit quelquefois froment. Leur erreur a donné lieu à celle de quelques laboureurs, qui croient que le froment ſe change en ſeigle, & le ſeigle en froment; ce qui eſt contraire à la vérité, ces deux eſpèces de grains produiſent toujours la même plante, plus ou moins belle.

SILIQUA, poids de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* KERATION.

SILIQUA, *Keration*, poids des romains. C'étoit la troiſième partie de l'obole, la ſixième du ſcrupule. Dix-huit *ſiliques*, faiſoient la drachme ou le denier. Le *ſilique* valoit en poids de France trois grains & $\frac{47}{72}$, ſelon Paucton dans ſa *Métrologie*.

SILIQUATICUM, impôt d'une ſilique, mis par les empereurs Theodoſe & Valentinien, ſur toutes les marchandiſes que l'on expoſoit dans les foires, & payé par l'acheteur & le vendeur.

SILIQUARIUS, percepteur du *ſiliquaticum*.

SILIQUE. *Voyez* SILIQUA.

SILLI, poëme en uſage chez les grecs. Il étoit ſatyrique & mordant; tels étoient ceux qu'avoient

Digitized by Google

composé Timon & Xenophanes, que l'on a appellés pour cela *sillographi*; c'étoit le poëme qui approchoit le plus de la satyre, telle que les romains l'écrivent, & qui n'a point été connue des grecs. Les fragmens qui nous restent de Timon, nous font connoître que c'étoit des poëmes mordans à la vérité, mais de pures parodies; ce qui en faisoit le caractère principal, & qui les distingue de la satyre des romains, qui peint au naturel le ridicule des hommes, & démasque le vice. Quelques auteurs croient trouver l'origine de ces *silla* dans les injures qu'Homère fait vomir à Thersite, contre les princes de l'armée des grecs : *sed primum hoc poëseos genus cœpisse Homerum*, dit Eustathe. (*Iliad. B. p.* 204.)

SILLON, mesure gromatique, ou d'arpentage des romains. *Voyez* ACTE simple.

SILO, ville de l'Acrabatene, éloignée de douze milles de Sichem, selon Eusebe, ou seulement de dix, selon S. Jérôme. Ce dernier ajoute qu'elle étoit entièrement ruinée de son temps. Reland imagine que c'est du nom de *Silo*, que Pausanias a pris occasion de dire, (*L. VI. ch.* XXIV), que Silenus, compagnon de Bacchus, étoit enterré dans la Palestine. Mais comme Silene est représenté sur des médailles de Sichem, ou Neapolis, il semble que c'est plutôt à Sichem qu'à *Silo*, qu'on auroit cru voir le tombeau de ce demi-dieu; mais Benjamin de Tolède dit que, de son temps, on montroit à *Silo* le tombeau de Samuel.

SILPHIUM, σιλφίον, racine de Lybie, aux environs de Cyrène, dont on faisoit un cas tout particulier, tant à cause de ses propriétés médicinales, que par son usage dans les ragoûts. Les naturels du pays, l'appellèrent d'abord *sirphi*, ensuite *selphi*, d'où vient le mot grec σιλφίον. Les latins nommèrent la *serpitium* le suc de la racine *silphium*.

Le suc ou la gomme de celle de Cyrène, étoit tellement estimée, que les romains déposoient dans le trésor public, tout ce qu'ils en pouvoient acquérir; & Jules-César ne manqua pas de s'en emparer dans le temps de sa dictature. Les grecs appelloient aussi proverbialement tout ce qui étoit rare, Βάττου σίλφιον, *silphium de Battus*, c'est-à-dire, *silphium* de Cyrène, ville, dont Battus étoit fondateur. Mais nous apprenons de Pline, que long-temps avant qu'il écrivît, la connoissance du *silphium* de Cyrène, étoit perdue, les romains tiroient alors leur *silphium*, ou suc : de cette plante d'Arménie, de Médie, & de Perse; celui de Cyrène étoit entièrement inconnu à Rome.

Je sais que quelques savans & quelques botanistes modernes, tels que le docteur Bentley, Evelin, Laurence & Geoffroi, croyent reconnoître le *silphium* de Cyrène dans notre *assa fœtida*; mais je crois qu'ils auroient bien de la peine à démontrer leur opinion, car sans parler des médailles, qui leur sont contraires, & dont le docteur Méad, a fait usage contre le docteur Bentley, il nous suffira de remarquer, que Théophraste, Dioscoride, & l'ancien Scholiaste d'Aristophane, donnent au *silphium* de Cyrène, une odeur douce, odoriférante, & très-agréable; ce qui ne convient certainement pas à l'odeur fétide, forte, & désagréable de notre *assa fœtida*. (*D. J.*).

SILPHIUM, sur les médailles de la Cyrénaique, (dont il étoit le symbole) & de Barcé.

SILVANUS, surnom de la feuille PLAUTIA.

SILVAIN, & SYLVAIN, dieu champêtre, chez les romains qui présidoit aux forêts, comme son nom (*Silva*, *Forêt*) l'indique. On croit qu'il étoit fils de Faune; d'autres lui donnent pour père Saturne, & le confondent avec Faune. C'étoit peut-être le Pan des grecs, qu'ils appelloient Egipan, ou Pan chèvre. Macrobe distingue trois *Silvains*; l'un étoit dieu domestique ou dieu lare; l'autre dieu champêtre, & c'étoit le même que Faune; le troisième dieu oriental, ou le dieu Terme; & celui-ci étoit proprement *Silvain*. Servius dit, que c'étoit là l'opinion commune, mais que les philosophes disoient que *Silvain* étoit le dieu de la matière, qui est la masse & la lie des élémens; c'est-à-dire, ce qu'il y a de plus grossier dans le feu, dans l'air, dans l'eau & dans la terre.

On trouve *Silvain* représenté, tantôt avec les cornes & la moitié du corps de chèvre, tantôt avec toute la forme humaine. Les attributs de *Silvain*, sous la forme humaine, sont une serpe à la main, une couronne de feuilles & de pommes de pin, un habit rustique, un chien auprès de lui, & des arbres à ses côtés, comme dieu des forêts. *Silvain*, sous la forme de Pan, avoit les cornes, les oreilles, & toute la partie inférieure du corps de chèvre; il étoit couronné de lierre, portant de la main gauche une branche de pin, chargée de pommes; car le pin étoit l'arbre favori de ce dieu. Souvent, au lieu de pin, c'est une branche de cyprès, à cause de la tendresse qu'il avoit pour le jeune Cyparissus, métamorphosé en cyprès; ou, selon les historiens, parce qu'il avoit le premier appris à cultiver cet arbre en Italie : une troisième manière assez ordinaire de représenter *Silvain*, c'est en forme d'hermès.

Silvain fut honoré d'un culte particulier en Italie, où l'on croyoit qu'il avoit pris naissance, & qu'il avoit régné utilement pour les hommes. Il avoit plusieurs temples à Rome, un dans les jardins

Digitized by Google

jardins du mont Aventin ; un autre dans la vallée du mont Viminal, & un troisième sur le bord du Tybre, d'où il étoit appellé *littoralis*. Ses prêtres formoient un des principaux colléges du sacerdoce romain. Il n'y avoit que des hommes qui pussent lui sacrifier. Dans les premiers temps, on ne lui offroit que du lait ; ensuite on lui immola un cochon ; on paroit ses autels de branches de cyprès ou de pain, c'est pour cela qu'on l'apelloit *Dendrophore*. (*Voyez* DENDROPHORIE.) *Silvain* étoit un dieu ennemi des enfans, & dont on leur faisoit peur, à cause de l'inclination qu'ont tous les enfans à détruire & à rompre les branches d'arbres : pour les en empêcher, on leur representoit *Silvain*, comme un dieu qui ne souffroit pas impunément qu'on gâtât des choses qui lui étoient consacrées. Mais pourquoi *Silvain* étoit-il la terreur des femmes en couches, & pourquoi falloit-il implorer contre lui la protection des divinités *Intercido*, *Pilumnus* & *Deverra* ? C'est que *Silvain* étoit regardé comme Incube. *Voyez* INCUBE.

SILVAIN étoit le génie des hommes, comme Junon étoit celui des femmes, ce qui explique l'inscription, dressée en l'honneur du génie d'Auguste, *sacrum sancto Silvano Augusti*.

Les colléges des gladiateurs étoient dédiés à ce dieu, sans doute à cause de son identité avec Hercule. Cette identité est développée dans l'article d'HERCULES *rusticus*.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur un jaspe rouge, Silvain debout sous deux arbres, tenant une brebis par les pieds, & de la droite une serpette, au-dessous de laquelle on voit un boisseau avec deux épis.

Sur une cornaline, paroît un cochon au-dessus duquel est une massue d'Hercule, devant lui est un coq, qui tient un épi de blé au bec, & derriere celui-ci est un caducée.

On trouve le même type sur un autel d'Hercule au capitole & sur quelques médailles. (*haym. tes. Britan.*) de la ville d'Eleusis dans l'Attique. (*De quadrup. bisulc. p.* 963.) *Aldovrandi* & d'autres qui ont parlé des sacrifices, qui se faisoient avec un porc, n'ont pas sçu qu'on sacrifioit cet animal à Hercule : mais comme aux expiations & quelquefois aux lustrations on immoloit un porc, & en particulier dans les initiations de la petite fête Eleusienne, on prend le type de ces médailles, pour une allusion à l'initiation d'Hercule dans cette fête, qui fut établie par Eumolpe, pour favoriser Hercule, qu'on refusoit d'admettre à la grande fête Eleusienne, à cause qu'il n'étoit pas citoyen du pays Attique. Pour moi, dit Winckelman, je crois que l'on sacrifioit aussi des porcs à Hercule ; & de-là, je pense que c'est ici ce que représente notre pierre. Il y avoit à Rome un bas-relief, dont le dessin se trouve dans le cabinet du cardinal Albani, où d'un côté Hercule est debout auprès d'un autel, & de l'autre *Sylvain* ; au pied du premier, il y a un porc, qui étoit d'ailleurs la victime d'un sacrifice propre au second ; par où il me paroît qu'on peut conclure, que le porc servoit de victime dans les sacrifices qu'on faisoit en commun à Hercule & à *Silvain*. En effet les anciens romains rendoient un culte particulier à un *Hercules Rusticus*, qui étoit le même que Silvain. Ce qui nous fait comprendre en même temps la raison, pour laquelle les colléges des gladiateurs étoient dédiés à *Silvain*.

SILVAIN, tyran *sous Constance*.

FLAVIUS SILVANUS AUGUSTUS. Il est douteux que l'on posséde des médailles de ce tyran ; Goltzius étant le seul qui en rapporte.

SILVANUS (MARS). Caton (*de re rust. c.* 84.) décrit le sacrifice que l'on offroit tous les ans à Mars, surnommé *Silvanus*, ou des bois, pour obtenir que les bœufs ne devinssent pas la proie des loups. Car Plaute nous apprend que l'on attribuoit à Mars la destruction de cet animal carnacier. (*Truc.* 3. 1. 2.

Fuit edepol Mars meo periratus patri,

Nam oves illius haud longè absunt à lupis.

SILURE. Paw (*Rech. sur l'Egypte t.* 1. *p.* 130) dit : » De ce qu'à Bubaste, ville célèbre de l'Egypte inférieure, on entretenoit dans des étangs particuliers, un poisson fort connu des naturalistes, sous le nom de *Silure*, il ne faut pas croire que les habitans seuls de ce canton, se soient abstenu d'en manger, puisqu'il doit avoir été défendu dans tout le royaume ; car des trois espèces de *Silure*, qu'on trouve encore aujourd'hui dans le Nil, aucune n'a des écailles, & ce n'a certainement été que pour nourrir les chats seuls, qui étoient en grand nombre à Bubaste, qu'on y avoit pratiqué ces réservoirs, dont parle Elien. (*Hist. animal. Lib. XII. cap.* 29.) Herodote & Diodore de Sicile, disent que les égyptiens nourrissoient les chats sacres de poisson. »

SILUS, surnom de la famille. *SERGIA*. Festus, dit, que ce surnom désignoit dans son origine un nez retroussé : *silus appellatur naso sursum versus repando*.

SILVUS, dans la Pamphylie. ΣΙΛΥΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Antonin, de

Caracalla, de Salonine, de Macrin, de Marc-Aurèle.

S. I. M. On voit ces sigles dans une inscription, recueillie par Muratori (196. 5.). Elles signifient, ou *Soli invicto Mithræ*, ou *Sacrum isidi Matri*, ou enfin *Sacrum Junoni magnæ*.

SIMICON, Musonius rapporte que cet instrument avoit 35 cordes. On prétend que *Simus* en étoit l'inventeur & lui avoit donné son nom. (*F. D. C.*)

SIMOIS, petite rivière de la Troade, qui avoit sa source au mont Ida. Virgile lui donne l'épithete de rapide, parce que ce n'étoit proprement qu'un torrent, qui étoit à sec tout l'été. Ce fut sur les bords du Simois, que Venus mit au monde Enée. *Voyez* Scamandre, Xanthe.

SIMPLARIS, soldat romain, qui n'avoit que la simple paye, à la différence du *duplicarius*, qui en recevoit deux.

SIMPLIUM, poids des romains, valant 3 siliques. Il valoit 10 grains & $\frac{1}{14}$ de France, selon Pauéton dans sa *métrologie*.

SIMPLUDIAIRE. On donnoit chez les romains, ce nom à une espèce de funérailles, ou d'honneurs funébres, *simpludiaria*, *simpludiarea*. Les uns disent que les *simpludiaires* étoient les funérailles, où l'on faisoit des jeux; c'est le sentiment du diacre Paul. Festus dit que c'étoit celles dans lesquels on ne faisoit paroître que des danseurs & des sauteurs, appelles *corvitores*, selon Scaliger; mais qui, selon la conjecture de Dacier, étoit des espèces de voltigeurs, qui couroient le long des mats & des vergues des vaisseaux ou batteaux, appellés *corbis*. Du reste, ces deux auteurs conviennent sur cette espèce de funérailles, & disent qu'elles étoient opposées à celles qu'on nommoit indictives, *indictiva*, & dans lesquelles, outre les danseurs & les sauteurs, dont on a parlé, il y avoit des désulteurs, qui voltigeoient sur des chevaux, ou peut-être des courses de chevaux, dans lesquelles les cavaliers sautoient d'un cheval sur un autre, & peut-être aussi voltigeoient sur les chevaux.

Ce mot vient de *simplex & de ludus*, *simpliludaria*, simples jeux.

SIMPULARIUS, (*Muratori thes. ins. 965. 2.*), ouvrier qui fabriquoit des *simpulum*.

SIMPULATRICES, sur-nom, dérivé de *simpulum*, que Festus donne aux vieilles femmes, qui purifioient les personnes, dont le sommeil avoit été troublé, par des visions nocturnes, & des songes effrayans. Pollux appelle ces femmes ἀπλομαντεῖαι. Elles prescrivoient ordinairement l'eau de la mer pour se purifier, θάλαττα κλύζει πάντα τὰ ἀνθρώπων κακά.

SIMPULUM, *SIMPLUVIUM*, *SIMPUVIUM*, } Le *simpulum* étoit un instrument servant aux sacrifices, avec lequel on puisoit le vin contenu dans un vase nommé préféricule, soit pour le goûter, soit pour en faire différentes libations. Il y en avoit de bois (*Nonnius*, *c.* 15. *num.* 12.), & de terre cuite (*Plinius*, *lib.* 35, *c.* 22.). Mais ceux qu'on trouve dans les cabinets des curieux sont communément de bronze. Celui, dont la copie est exactement dessinée dans le recueil de Peiresc, est tout-à-fait uni & de bronze. Il ne peut être mieux conservé. Il a neuf pouces dix lignes dans toute sa longueur. Le manche ou la queue terminée, à ce que je crois, par une tête de canard, excède son à-plomb de dix-sept lignes. Le culeron a deux pouces sept lignes de diamètre, & six lignes de creux (*Caylus*, 1. 274.).

On le voit dans la collection d'antiques dite de Sainte Geneviève.

Il ne servoit pas seulement aux sacrifices, mais on l'employoit à tirer le vin des grands vases appellés *Dolia*, pour le transvaser dans les coupes; & il étoit ordinairement de terre cuite (*Apulei. apolog. p.* 4. 34.).

C'étoit un petit godet avec un très-long manche perpendiculaire à la concavité du godet.

Simpulum, mesure de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* Sephel.

SIMUS, camard. « A ce sujet, dit Winkelmann (*Hist. de l'art liv.* 4. *c.* 6.), je me rappelle que les romains nommoient par dérision le vieux Galba, *Simus* (*Suet. Galba*, *c.* 3.), quoiqu'il eût un nez aquilin. L'auteur du *Museum capitolinum* (*tom.* 3.) renferme tout cela dans une idée, & nous apprend que Galba avoit un nez aquilin, mais qui étoit en même temps camard, *ne solamente aveva il naso aquilino ma anche schiacciato*: ce qui est une contradiction manifeste. Les commentateurs de Suétone ne touchent point du tout à cette difficulté, & je ne vois d'autre moyen de la lever, qu'en admettant que le mot *simus* est employé ici par antiphrase, & qu'il faut entendre le contraire de ce qu'on dit. Je m'imagine que pour jetter du ridicule sur Galba à cause de la grosse bosse qu'il avoit sur le nez, on l'a appellé nez-camard. »

SINDON, habillement de lin très-fin, que les marchands phéniciens venoient vendre dans la Grece. L'usage & la forme de cet habillement

changeoient selon les pays. Chez les grecs & les romains, c'étoit la marque du sacerdoce; quelquefois les gens de distinction en portoient, mais rarement le peuple. Nous lisons dans Laërce, que les Ediles d'Athènes blâmèrent Cratès, *quod sindone esset amictus*, parce que cette sorte d'habit étoit plus riche, qu'il ne convenoit à un philosophe, ou parce qu'il étoit indécent de paroître en public ainsi habillé. A en juger par la réponse de Cratès, il falloit que le *sindon* ne fût qu'un linge fort délié, dont on s'enveloppoit, puisqu'il conduisit les Ediles dans la boutique d'un barbier, où Théophraste se faisoit raser, *ostenditque lino coopertum*.

Isidore (*Origin.* 19. *c.* 25.) dit que le *sindon* des grecs & des latins étoit une pièce de l'habillement avec lequel les femmes couvroient leurs épaules. Il ajoute qu'il étoit de lin, & qu'on le nommoit aussi *Anaboladium*. *Anaboladium amidorium lineum fœminarum, quo humeri operiuntur, quod græci & latini sindonem appellant.* On sait que l'Inde n'a jamais produit de véritable lin (*Voyez* BYSSUS.), mais qu'on y a toujours fabriqué des toiles de coton. Ces mouchoirs de cou ou *sindones* étoient donc de coton ouvré. D'ailleurs, Arrien & d'autres écrivains associent toujours les *sindons* & les *οθονιοι* que l'on apportoit aussi de l'Inde en Occident, & qui étoient faits de coton. *Voyez* BYSSUS & OTHONIUM.

SINGARA, dans la Mésopotamie. ΑΥΡ. ΣΕΠ. ΚΟΛ. ΣΙΝΓΑΡΑ. *Aurelia septimia colonia singara.*

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles impériales en l'honneur d'Alexandre-Sevère, de Gordien-Pie, de Valérien, de Salonine.

SINGES, ces animaux étoient en vénération chez les égyptiens, comme tous les autres. Diodore dit que le culte des *singes* passa d'Egypte dans l'île de Pythécuse, appellée l'Ile-des-Singes, à cause des honneurs qu'on leur y rendoit. Chez les romains c'étoit un mauvais présage de rencontrer un *singe* en sortant de sa maison. *Voyez* PYTHECUSE.

Les deux villes de Mercure en Egypte entretenoient des *singes* Cynocéphales ou des Papions qu'on alloit chercher en Ethiopie, ainsi que le *singe* Cébus qu'on voyoit à Babylone d'Egypte, située à deux lieues au-dessous de Memphis.

« On ne doit pas douter, dit Paw (*Recherch. philosoph.* 1. 152.), que les égyptiens n'aient eu une loi qui leur défendoit de manger la chair des animaux quadrumanes, quoique leur pays n'en produise aucun, car les deux espèces de *singes* auxquelles on rendoit un culte auprès de Memphis à Hermopolis, & dans une ville anonyme de la Thébaïde, leur étoient apportées de l'intérieur de l'Ethiopie: ce qui prouve qu'ils ont continuellement entretenu une bien plus grande correspondance avec les Ethiopiens qu'on ne seroit tenté de le croire; mais on ne sait si c'est le Cébus, ou le Cynocéphale qui a donné lieu à l'erreur de Porphyre qui prétend que les égyptiens avoient un temple particulier où ils adoroient un homme vivant: comme cela n'est assurément point vrai, il s'ensuit que l'un ou l'autre de ces *singes* a été pris pour une créature humaine par des voyageurs qui se sont trompés, ou qui cherchoient à tromper les grecs dont la curiosité sur tout ce qui concerne l'Egypte est telle, dit Héliodore, qu'on ne sauroit l'assouvir. »

« Je donnerai, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 6.), la notice d'un monument fort extraordinaire, fait d'une espèce de basalte & déposé au Capitole. Il représente un grand *singe* assis & sans tête, dont les pieds de devant reposent sur les genoux des jambes de derrière. Au côté droit, on lit en caractères grecs, gravés sur la base de cette figure: « Phidias & Ammonius fils de Phidias l'ont faite. ». Cette inscription à laquelle on a fait assez peu d'attention, est rapportée comme en passant, dans le catalogue d'où Reinesius l'a tirée, sans indiquer l'ouvrage qui y a donné lieu. On pourroit la prendre pour une substitution moderne, si elle ne portoit pas des caractères évidens de son antiquité. Ce monument méprisable en apparence, mérite de l'attention à cause de son inscription: je vais communiquer mes conjectures là-dessus. »

« Il s'étoit établi en Afrique une colonie grecque, nommée *Pithecusae* dans leur langue, à cause de la grande quantité de *singes* qu'il y avoit dans cette contrée. Diodore dit que ces colons révéroient les *singes*, comme les égyptiens révéroient les chiens. Ces animaux couroient librement dans leurs habitations, & y prenoient tout ce qu'ils trouvoient à leur gré. Ces grecs donnèrent non-seulement des noms de *singes* à leurs enfans, mais ils désignèrent encore ces animaux, comme ils avoient fait à l'égard des dieux, par des dénominations honorables. Je m'imagine donc que le *singe* du capitole fut un objet de la vénération des grecs pithécusins; du moins je ne vois pas comment concilier autrement les noms des deux statuaires grecs avec un pareil monstre dans l'art. Suivant toutes les apparences, Phidias & Ammonius ont pratiqué la sculpture chez ces grecs barbares. Lorsqu'Agathocle, roi de Sicile, fit la guerre aux carthaginois en Afrique, Eumarus, général de ce prince, pénétra dans le pays de ces grecs, conquit & ruina une de leurs villes. Vouloir adopter que ce *singe*, révéré comme une divinité, fut transporté alors comme un monument extraordinaire parmi les grecs, ce seroit avancer une conjecture qui ne s'accorderoit guères avec la forme des caractères

Digitized by Google

dont les traits paroissent postérieurs à ce temps, & avoir de la ressemblance avec ceux d'Herculanum. Il y auroit donc lieu de croire que cet ouvrage, fait long-temps après, fut enlevé à ce peuple & transporté à Rome peut-être sous les empereurs; & ce qui donne de la vraisemblance à cette conjecture, ce sont deux mots d'une inscription latine gravés sur le côté gauche de la base. Cette inscription étoit composée de quatre lignes, dont on voit encore les vestiges, mais on ne peut plus lire que ces mots: VII. COS. Ce qui ne paroît appliquable qu'à C. Marius, le seul romain qui, durant le temps de la république, obtint sept fois le consulat: car avant lui il n'y eut que Valerius Corvinus qui fut six fois consul. »

SINGULARES. On appelloit *equites singulares* une troupe de cavaliers romains qui combattoient à la gauche de l'empereur, au lieu que les prétoriens combattoient à sa droite.

SINGULARIS equus, en grec κέλης, cheval sur lequel un cavalier accompagnoit chaque char qui couroit dans les cirques & encourageoit du geste & de la voix le cocher & les chevaux.

SINGULATOR, cavalier qui montoit un seul cheval.

SINGULE, monnoie des romains. *Voyez* SEMBELLE.

SINIST, prêtre des anciens bourguignons.

SINISTRATIO. Voyez DEXTRATIO.

SINIUS, géant surnommé le ployeur de pin, ou *Pityocamptès*, demeuroit dans l'Isthme de Corinthe, & faisoit mourir d'une mort cruelle tous les étrangers qui tomboient entre ses mains. Il plioit par la cime deux arbres voisins, & y attachant ces malheureux, il lâchoit ensuite ces arbres pour les démembrer; ou, selon Pausanias, il courboit des branches de pin, jusqu'à terre, y attachoit, par les bras & par les jambes, ceux qui tomboient entre ses mains; de sorte que ces branches d'arbres venant à se relever & à se rejoindre à leur tronc, les misérables qui y étoient attachés, avoient les membres tout disloqués. Mais Thésée le fit périr lui-même de la même manière. *Voyez* PERIGONE.

SINOÉ. *Voyez* SINOIS.

SINOIS, surnom de Pan, pris du nom de la nymphe Sinoé, qui, soit en particulier, soit de concert avec ses compagnes, prit soin de l'education de ce dieu.

SINON, fils de Sisyphe & petit-fils du voleur Autolicus, se laissa prendre adroitement par les troyens comme s'il désertoit du camp des grecs. Il fit entendre à Priam que les grecs, avant de retourner en Grèce, avoient reçu ordre de l'oracle d'immoler un grec, pour avoir le vent favorable, & que Calchas à la persuasion d'Ulysse, avoit fait tomber le sort sur le malheureux *Sinon*, qui trouva le moyen d'échapper au glaive & de s'enfuir. Quand il eut gagné la confiance des troyens, il leur persuada d'introduire dans leur ville, ce grand cheval de bois que les grecs avoient laissé sur le rivage, comme une offrande à Minerve, les assurant que leur ville seroit imprenable, si ce cheval y étoit une fois introduit. Le conseil fut suivi, & le fourbe *Sinon*, au milieu de la nuit, alla ouvrir les flancs du cheval, & en fit sortir tous les guerriers qui y étoient renfermés.

SINOPE, ville de Paphlagonie. Ce ne fut pas sans de grandes raisons, que les sinopiens prirent Jupiter-Plutus, c'est-à-dire, Sérapis, pour leur divinité tutélaire; car outre que plusieurs auteurs prétendent que ce fut Jupiter même, & non pas Apollon qui transporta de Grèce en Asie *Sinope*, fondatrice de la ville de ce nom; les sinopiens étoient aussi persuadés que c'étoit à Jupiter-Plutus, dieu des mines, qu'ils étoient redevables de l'opulence où les mettoit le grand trafic qu'ils faisoient sur toutes les côtes de la mer Noire, d'une quantité prodigieuse de fer qu'ils tiroient des mines de leur contrée, & des pays voisins. Raison pour laquelle vraisemblablement Pomponius Mela nomme les sinopiens *Chalybes*, c'est-à-dire, comme l'explique Eustathe sur Denys le géographe, *forgerons*, artisans ou marchands de fer, & leur canton *Chalybie*, comme pour faire entendre que les habitans s'adonnoient sur-tout à la fabrique du fer, & qu'ils en tiroient leur principale richesse.

Outre le profit immense que le négoce du fer produisoit aux sinopiens, ils en tiroient encore un très-considérable de la pêche du thon, qui se faisoit sur leur rivage, où en certain temps, selon Strabon, ce poisson se rendoit en quantité, raison pour laquelle ils le représentoient sur leurs monnoies, comme il paroît par les médailles de Géta. Ce poisson venoit des Palus-Méotides, d'où il passoit à Trébizonde & à Pharnacie, où s'en faisoit la première pêche; il alloit de-là le long de la côte de *Sinope* où s'en faisoit la seconde pêche, & traversoit ensuite jusqu'à Byzance, où s'en faisoit une troisième pêche.

La terre de *Sinope*, vantée par Dioscoride, Pline & Vitruve, étoit une espèce de bol, plus ou moins formé, que l'on trouvoit autrefois au voisinage de cette ville, & qu'on y apportoit, pour la distribuer à l'étranger; ce n'étoit au reste

Digitized by Google

qu'un petit objet de commerce pour les sinopiens: plusieurs autres villes de la Grèce avoient des bols encore plus recherchés.

Sinope, dans la Paphlagonie. ΣΙΝΩΠΗΣ & ΣΙΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un aigle posé sur un dauphin.

Un carquois avec l'arc.

C. I. F. S. *Colonia Julia Felix sinopensis*. C. I. AV. SINOP. *Colonia Julia Augusta*, ou *Aurelia sinopensis*.

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles latines avec la légende ci-dessus en l'honneur d'Hadrien, de Marc-Aurèle, de Caracalla, de Geta, de Diaduméien,n de Gordien-Pie, d'Auguste au revers d'Antoine avec Octavie, de Caligula, d'Agrippine, d'Octavie, de Nerva, de Faustine jeune, de Sev.-Alexandre, de Maxime, de Gallien.

Persée paroît sur ses médailles de bronze tenant l'harpé & la tête de Méduse qui est étendue à ses pieds, & dont on voit une aile. Persée est coëffé de l'*orci galea*, fait comme le bonnet phrygien.

SINUESSA, ville d'Italie dans le nouveau Latium, aux confins de la Campanie, au-delà du Liris, sur le bord de la mer.

Il y avoit au voisinage de cette ville des eaux minérales, qui en prenoient le nom d'*aqua sinuessana*, & auxquelles on attribuoit la vertu de remedier à la stérilité des femmes, & de remettre l'esprit aux hommes lorsqu'il étoit aliéné. C'étoient des bains d'eaux chaudes; ce qui a fait que Silius Italicus (*L. VIII. v.* 528.) a donné à la ville de *Sinuessa* l'épithète de *tepens*. Nous voyons dans Tacite (*L. XII. c. lxvj.*), que l'empereur Claude usa de ces bains.

On voit encore aujourd'hui quelques vestiges de *Sinuessa*, & elle conserve le nom de ville. Il y a près de Monte-Dracone quelques ruines d'édifices, de même que vers le bord de la mer, où sans doute étoient les grandes murailles du port. (*D. J.*).

SINUM, vase très-volumineux à mettre le vin. Nonnius (15, 34.) *sinum, vas sinuosum*.

SINUS toga, larges plis que faisoit la toge sur le ventre à la hauteur du nombril. Le *sinus* descendoit de l'épaule gauche, passoit au-dessous de l'estomac & se perdoit sous le bras droit.

SIONA, septième des douze déesses des anciens peuples du Nord. Elle s'appliquoit à tourner le cœur & les pensées vers l'amour, & concilioit aux garçons l'affection des filles; c'est pourquoi les amans portoient son nom. *Voyez* Odin.

SIPARIUM, rideau, voile dont les comédiens se servoient pour couvrir la scène; il en est parlé dans Apulée: *Oro te aulaum tragicum dimoveto, & siparium scenicum complicato*. (*Met.* 1.) Ce rideau étoit une tapisserie qui, pendant la représentation de la pièce, étoit abattue à terre, & que l'on élevoit, lorsqu'elle étoit jouée.

Chez les grecs, on abaissoit aussi la toile, lorsqu'on ouvroit la scène & on la levoit dans les entr'actes, & à la fin de la représentation.

SIPHÆ, ville de la Béotie. Elle étoit vers les confins de la Phocide, selon Ptolémée (*Liv. III, c. xv.*). Thucydide (*L. IV. p.* 303.), la place sur le bord de la mer, dans le golfe Cirsæus. Dans le dialecte dorique, au lieu de *Sipha*, on disoit Τιφαι ou Τιφα, & c'est ainsi que Pausanias (*L. IX. ch. xxxij*, écrit: si, dit-il, après être parti de Creusis par mer, & après avoir passé Thisbé, vous reprenez la route le long de la côte, vous verrez sur le bord de la mer une autre petite ville nommée *Tipha*. Hercule y a un temple, & sa fête s'y célèbre tous les ans comme à Thisbé. Les thiphéens, ajoute-t-il, se vantent d'être de tous les peuples de la Béotie, ceux qui ont toujours le mieux entendu la marine. Ils disent que Tiphis, à qui l'on a confié la conduite du navire d'Argos, étoit de *Tipha*, & ils montrent hors de la ville un endroit où ils prétendent que ce navire aborda en revenant de Colchos. (D. J.)

SIPHNIENS, habitans de l'île de *Sphnos*, une des Cyclades. Ces peuples ayant découvert dans leur île une mine d'or, Apollon leur en fit demander la dîme, par la Pythie, leur promettant de la faire fructifier à leur profit. Les *siphniens* firent donc bâtir un trésor dans le temple de Delphes, & y déposèrent la dîme que le dieu exigeoit; mais, dans la suite, par un esprit d'avarice, dit l'historien, ils cessèrent de payer ce tribut, ils en furent punis; car la mer inonda leurs mines & les fit disparoître.

La capitale de l'île est aujourd'hui *Siphanto*, séjour agréable sous un beau ciel, & dans un air pur.

SIPHNIUS lapis, nom donné par les anciens à une pierre qui se trouvoit dans l'île de *Siphnus*. On en formoit des vases parce qu'elle se travailloit

Digitized by Google

aisément & soutenoit bien le feu. C'est une pierre argileuse de l'espèce des *pierres ollaires* ou *steatites*.

SIPHNUS, île. ΣΙ & ΣΙΦΝΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont :

R. en argent.

O.

C. en bronze.

Leurs types sont les mêmes que ceux des médailles de *Seriphus*, avec lesquelles on les confond facilement.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques avec ΣΙΦΝΙΩΝ, en l'honneur de Pupien, & Gordien-Pie.

SIPONTUM, en Italie. ΣΙΠΟΝΤ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze.......... *Pellerin*,

O. en or.

O. en argent.

SIPYLÈNE, surnom de Cybèle, pris de la ville de *Sipylum*, dans la Méonie, où cette déesse avoit un temple & un culte particulier.

SIPYLUS, étoit le premier des sept fils de Niobé, qui perit sous les traits d'Apollon. *Voyez* NIOBE.

SIRÈNES : c'étoient les filles du fleuve Achéloüs & de la muse Calliope, ou de la muse Terpsichore. On en compte ordinairement trois, que les uns nomment Parthénope, Leucosie & Ligée; d'autres Aglaophénie, Thelxiépie & Pisinoë; tous ces noms roulent sur la douceur de leur voix & le charme de leurs paroles. Hygin raconte qu'au tems du rapt de Proserpine, les *sirènes* vinrent dans la terre d'Apollon; c'est-à-dire dans la Sicile; & que Cérès en punition de ce qu'elles n'avoient pas secouru sa fille Proserpine, les changea en oiseaux. Ovide dit au contraire que les *sirènes* désolées du rapt de Proserpine, prièrent les dieux de leur accorder des ailes, pour aller chercher cette princesse par toute la terre. Elles habitoient des rochers escarpés sur le bord de la mer, entre l'Isle de Caprée & de la côte d'Italie.

L'oracle avoit prédit aux *sirènes* qu'elles vivroient autant de tems qu'elles pourroient arrêter tous les passans, mais que dès qu'un seul passeroit outre, sans être arrêté pour toujours par le charme de leur voix & de leurs paroles, elles périroient. Ces enchantemens ne manquoient pas d'arrêter, par leur harmonie, tous ceux qui arrivoient près d'elles, & qui avoient l'imprudence d'écouter leurs chants. Elles les enchantoient si bien qu'ils ne pensoient plus à leur pays; qu'ils oublioient de prendre de la nourriture & mouroient faute d'alimens. La terre des environs étoit couverte de monceaux d'ossemens de ceux qui avoit péri de la sorte. Ulysse qui devoit passer dans son navire devant ces *sirènes*, averti par Circé, boucha les oreilles de tous ses compagnons avec de la cire, & se fit attacher au mat du navire par les pieds & par les mains, afin que, dans le cas où charmé par les doux sons & les attraits des *sirènes*, il voudroit s'arrêter, ses compagnons, qui avoient les oreilles bouchées, loin de condescendre à ses desirs, le liassent plus fortement avec de nouvelles cordes, selon l'ordre qu'il leur en avoit donné. Ces précautions ne furent pas inutiles; car Ulysse, malgré l'avis reçu du danger où il alloit s'exposer, fut si enchanté des sons flatteurs de ces *sirènes* & des promesses séduisantes qu'elles lui faisoient de lui apprendre mille belles choses, qu'il fit signe à ses compagnons de le délier : ce qu'ils n'eurent garde de faire. Les *sirènes*, dit Hygin, n'ayant pu arrêter Ulysse, se précipitèrent dans la mer; & ce lieu fut depuis appellé de leur nom *sirènide*.

Les *sirènes*, selon l'opinion des anciens, avoient la tête & le corps de femme jusqu'à la ceinture, & la forme d'oiseau de la ceinture en bas, ou, elles avoient tout le corps d'oiseau & la tête de femme; car on les trouve représentées en ces deux manières sur les anciens monumens, & dans les mythologues. On leur voit à la main des instrumens de musique; l'une tient une lyre, l'autre deux flutes, & la troisième un rouleau, comme pour chanter. Quelques auteurs modernes ont prétendu que les *sirènes* avoient la forme de poisson, de la ceinture en bas, & que c'étoit d'une *sirène* qu'Horace entendoit parler, quand il représente une belle femme, dont le corps se termine en poisson (*Desinit in piscem mulier formosa supernè.* Art. Poët.) Mais il n'y a aucun auteur ancien qui ait décrit les *sirènes*, comme femmes-poissons.

Hésychius dérive leur nom de σιὲρ, petit oiseau.

Pausanias rapporte encore une fable sur les *sirènes*. » Les filles d'Achéloüs, dit-il, encouragées par » Junon, prétendoient à la gloire de chanter » mieux que les muses, & oserent les défier au » combat; mais les muses les ayant vaincues, leur » arrachèrent les plumes des ailes & s'en firent » des couronnes ». En effet il y a d'anciens monumens qui représentent les muses avec une plume sur la tête. Strabon dit que les *sirènes* eurent un temple près de Surrentum.

Winkelmann (*Monum. inedit.* N°. 46.) a publié le dessin d'un fragment antique, sur lequel paroit une *sirène*. Elle a une tête, une gorge de femme, des jambes, des pieds, des ailes d'oiseau, & des

Digitized by Google

mains humaines qui tiennent deux flûtes garnies d'anches & de chevilles.

Les *sirènes* ayant défié les muses à un combat de voix & d'instrumens, elles furent vainçues, & les muses pour les punir leur arrachèrent les ailes. C'est le sujet d'un bas-relief.

Gori dans ses *inscriptiones etruriæ*, *tom. I.* donne le dessin d'un bas-relief sur lequel on voit trois *sirènes* jouant de la lyre, de la flute droite & de la flute de pan, pour attirer Ulysse que l'on attache au mât de son navire.

Ces *sirènes* ressemblent aux femmes sans aucun caractere particulier & distinctif.

Maffei a observé avec raison que les *sirènes* sont toujours richement vêtues sur les monumens étrusques.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline Ulysse (*Odyss.* 0. *v.* 178.) lié au mat de son vaisseau pour entendre le chant des *sirènes*, & cependant pour ne pas donner dans leurs pieges. Celles-ci qui étoient trois sœurs, nommées *Λευκωσία*, *Λιγεια* & *Παρθενόπη*, sont debout vis-à-vis le flanc du vaisseau, l'une joue des deux flûtes, la seconde joue de la lyre, & la troisième qui est au milieu, chante, selon (*Servius ad. Aen. l. V. v.* 864.) la tradition des anciens. Le même sujet est représenté sur une (*Gori Mus. Etrus. t.* 1. *tab CXLVII. n°.* 1.) urne & sur une (*Bellori Lucern. ant. p.* 2. *fig. II.*) lampe, toutes deux antiques. On le trouve aussi sur une autre urne sépulcrale dans la vigne Albani.

Sur une prime d'émeraude, une *sirène* ailée & à pieds d'oiseau, comme les *sirènes* de la pierre précédente; elle joue de la double flûte de la main gauche, comme on la voit sur une autre (*Causuei gem. tav.* 128) pierre gravée. A côté sont les caractères L I H I. Sur quelques (*Vaillant. Num. Fam. Petron. n°.* 8. *Conf. Spank. de Praest Num. t.* 1. *p.* 251.) médailles la *sirène* n'a qu'une flûte.

Sirènes. On voit des *sirènes* sur les médailles de la famille *Pinaria*.

Sur la famille *Petronia* elles paroissent avec des pieds d'oiseau & avec deux flûtes.

SIRI, fosses profondes dans lesquelles les thraces & les Cappadociens renfermoient leurs bleds.

Pline (18. 30.) en fait mention. Les maures en font encore de même, & ils appellent *matamores* ces greniers souterreins.

SIRIS, nom sous lequel les éthiopiens désignoient le Nil.

Siris, ville d'Italie, située à l'embouchure d'un fleuve de ce nom. On en attribuoit la fondation aux troyens, & l'on en donnoit pour preuve un simulacre de la Minerve de Troye, que l'on montroit encore du tems de Strabon, comme miraculeux. La déesse avoit les yeux baissés en mémoire de l'horreur qu'elle eut de l'impiété des Ioniens, qui, lors du sac de la ville, ne craignirent point d'arracher de leur asyle les habitans qui s'étoient réfugiés auprès d'elle. Elle eut plus d'une fois occasion de baisser la vue, pour ne pas voir des horreurs; Cassandre fut violée à Troye en sa présence. (*Voyez* PALLADIUM.) Strabon (*Lib.* 6.) dit au sujet de cette statue...... C'est une impudence, que d'oser feindre, non-seulement qu'autrefois un simulacre baissoit les yeux, mais même qu'on peut aujourd'hui montrer un tel simulacre. C'est un impudence encore plus grande que d'oser parler d'un grand nombre de tels simulacres apportés de Troie. On se vante à Rome, continue-t-il, à Lavinie, à Luceria, à *Siris*, d'avoir la Minerve des troyens, & l'on applique à divers lieux l'action des femmes troyennes.

Siris, dans l'Italie.

Pellerin a publié trois médailles de bronze autonomes, avec cette legende & un oiseau ou un vase.

SIRONA, nom d'une divinité payenne, conservé dans une inscription trouvée au mont Quirinal à Rome.

Apollini Granno & sanctæ sironæ sacrum.

(*Gruter.* 37. 10.) On ne connoit point d'autre monument ou d'ecrivain ancien qui parle de *Sirona*.

SIRPUS rend ce que les grecs entendent par le mot, *énigme*, comme nous l'apprend Aulugele (12. 6.): *Quæ græci dicunt enigmata, hoc genus quidam è nostris veteribus scirpos appellaverant.* Les latins ont probablement donné ce nom aux énigmes, par allusion à l'embarras qu'elles causent, comme l'osier, *scirpi*, dont on faisoit des nasses à pêcher, embarrasse le poisson.

SISACHTINIES, ou la déposition des charges; c'étoit une fête en mémoire d'une loi que fit Solon, qui défendoit de contraindre par violence les pauvres à payer leurs dettes.

SISCIA. Voyez Sisseg.

SISENNA, surnom de la famille *Cornelia*.

SISPITA, Voyez Sospita.

SISSEG ou Sisek, *Siscia*: c'étoit selon Pline, une ville autre fois, aujourd'hui bourg dans la

Croatie, au confluent de la Save & du Kulp ou Culp. Cette place ayant été assiégée par les sarmates, commandés par leur roi Rausimode, en 321, Constantin leur en fit lever le siège, les défit, tua leur roi, & fit périr leur armée. Les habitans, en reconnaissance, firent frapper un médaille, sur laquelle on lit :

I N O C N I H I S H U C.

V I R T U S E X E R C.

S. F.

V O T. X. S I C.

Hardouin explique ainsi cette inscription :

Imperator noster optimus Constantinus nuper in hostes irrumpens.

Siscinensem hanc Urbem conservavit,

Virtus exercitus, sæculi felicitas.

Votis decennalibus

Sicienses.

Voyez Journ. de Trév., Décem. 1705, *pag.* 215, où la médaille qu'on croit unique est gravée. (G.).

SISTRE, instrument de musique dont les égyptiens se servoient à la guerre & dans les sacrifices qu'ils offroient à la déesse Isis. Cet instrument étoit ovale, fait d'une lame de métal sonore; sa partie supérieure étoit ornée de trois figures, un chat à face humaine, placé dans le milieu, la tête d'Isis du côté droit, & celle de Nephthys du côté gauche; la circonférence étoit percée de divers trous opposés; par ces trous passoient plusieurs verges de même métal que le corps de l'instrument, & qui en traversoient le plus petit diamètre. Ces verges étoient terminées en crochets à leurs extrémités; il y avoit dans la partie inférieure de l'instrument, une poignée par laquelle on le tenoit; on agitoit cet instrument avec cadence, pour lui faire rendre un son, & il servoit de trompette à la guerre. On l'employoit dans les sacrifices, pour signifier que tout étoit en mouvement dans l'univers.

Les grecs se servoient aussi du *sistre* pour marquer le rithme dans l'exécution de la musique notée, & c'étoit en le secouant, que les verges qui le frappoient à droite & à gauche, rendoient le tirtement ou le son nécessaire pour marquer la cadence.

Cet instrument, dit Winckelmann *(Pier. de Stosch)*, ne paroit point sur les monumens de l'ancien style égyptien. Il se trouve seulement sur le bord de la table isiaque, qui n'est que du troisième siècle au plutôt. On voit par-là combien se sont trompés ceux qui assurent l'avoir reconnu sur les obélisques, quoique le dessin d'une statue égyptienne rapportée par Bacchinus *(De Sistro, pag.* 17*)*, tiennent un *sistre*; il paroît cependant que cet atribut a été mal gravé. Pococke qui parle de cette statue le prend en effet pour un instrument qui servoit autrefois, & sert encore aujourd'hui en Egypte à marquer le temps. Si les explications de Bochart & de Huet du passage d'un prophête étoient fondées, le *sistre* seroit plus ancien que quelques obélisques, puisque selon eux il signifie tout le peuple égyptien, comme il représente son empire sur les médailles. »

« Il n'y a qu'à considérer attentivement, dit Paw *(Recher. philos. tom. I.* 232.*)* la forme d'un *sistre*, soit en argent, soit en airain, pour s'appercevoir qu'il n'en a pu résulter aucune harmonie; mais seulement un bruit aigu qui étant joint au son de la flute grossière, nommée en égyptien *chnoue*, & au mugissement du bœuf Apis, produisoit ce charivari, que décrit Claudien par des vers imitatifs *(De IV consul. honori.)* :

.... Nilotica sistris

Ripa sonat, phariosque modos Ægyptia ducit

Tibia, submissis admugit cornibus Apis.

Quant à leurs autres instrumens de musique, comme le flageolet, le cor, le chalumeau de paille d'orge, les castagnettes, le triangle organique ou le *tebuni*, le tambour de basque & une espèce particulière de flute, dont parlent Pollux & Eustathe, il est aisé de s'imaginer quelle mélodie ils ont pu faire. Aussi les prêtres ne vouloient-ils point qu'on fit retentir de la sorte l'intérieur des temples où ils chantoient les hymnes sacrés sans être accompagnés d'aucun instrument. *(Tract. de Elocutione Demetrii phal. aut scriptoris incerti.)*

On observera ici que M. l'abbé Winckelmann s'est trompé, lorsqu'il a soutenu que le *sistre* étoit un instrument nouveau en Egypte; parce qu'il ne l'a pas trouvé dans la main des statues égyptiennes qui sont à Rome. D'abord dans ce pays il n'étoit pas permis d'introduire de nouveaux instrumens de musique; & on voit le *sistre* à la tête de chat entre les mains d'une très-ancienne statue de femme qu'on a prise pour une Isis. Ce monument décisif se trouve en Angleterre. D'ailleurs, si M. Winckelmann eût lu les recherches de Bochart sur le *sistre*, il se seroit détrompé. »

Caylus *(Rec. d'Antiq. I. pag.* 1.*)* décrit un petit *sistre* de bronze très-bien conservé, dont la hauteur totale est de sept pouces. Il est couronné par une chate qui nourrit deux petits. »

SISYPHE, fils d'Eole & petit fils d'Hellen, bâtit la ville d'Ephyre, qui fut dans la suite nommée Corinthe. Il épousa Mérope, fille d'Atlas, & en eut Glaucus, qui fut le père de Bellérophon,

Digitized by Google

lérophon, d'Ornythion, de Therſandre & d'Almus.

Sisyphe, deſcendant d'Eole, & frère de Salmonée régna à Corinthe après que Médée ſe fut retirée. On dit qu'il avoit enchaîné la Mort & qu'il la retint juſqu'à ce que Mars l'eût délivrée à la priere de Pluton, dont l'empire étoit déſert, à cauſe que les hommes ne mouroient plus. Homère explique comment *Siſyphe* avoit lié la mort; c'eſt parce qu'il aimoit la paix, & que non-ſeulement il la gardoit avec ſes voiſins, mais qu'il travailloit encore à la maintenir entre ſes voſins même. C'étoit auſſi, dit le poëte, le plus ſage & le plus prudent des mortels. Cependant les poëtes d'un commun accord le placent dans les enfers, & le condamnent à un ſupplice particulier, qui étoit de rouler ſans ceſſe une groſſe roche, au haut d'une montagne, d'où elle retomboit auſſi-tôt par ſon propre poids, & il étoit obligé ſur le champ de la remonter: travail qui ne lui donnoit aucun relâche.

On donne pluſieurs raiſons de ce ſupplice. Les uns ont dit que c'étoit pour avoir révélé les ſecrets des dieux. Jupiter ayant enlevé Egine, la fille d'Aſope, celui-ci s'adreſſa à *Siſyphe*, pour ſavoir ce qu'étoit devenue ſa fille; *Siſyphe*, qui avoit connoiſſance de l'enlèvement, promit à Aſope de l'en inſtruire, à condition qu'il donneroit de l'eau à la citadelle de Corinthe. *Siſyphe* à ce prix révéla ſon ſecret, & en fut puni dans les enfers. Selon d'autres, ce fut pour avoir débauché Tyro ſa nièce, fille de Salmonée.

On en donne une autre raiſon plus ſingulière, d'après Démétrius, ancien commentateur de Pindare, ſur les olympiques. *Siſyphe*, étant près de mourir, dit-il, ordonna à ſa femme de jetter ſon corps au milieu de la place ſans ſépulture; ce que celle-ci exécuta très-ponctuellement. *Siſyphe* l'ayant appris dans les enfers, trouva fort mauvais que ſa femme eût obéi ſi fidèlement à un ordre qu'il ne lui avoit donné que pour éprouver ſon amour pour lui. Il demanda à Pluton la permiſſion de retourner ſur la terre, uniquement pour châtier ſa femme de ſa dureté. Mais quand il eut de nouveau goûté l'air de ce monde, il ne voulut plus retourner dans l'autre, juſqu'à ce qu'apres pluſieurs années, Mercure, en exécution d'un arrêt des dieux, le ſaiſit & le ramena de force aux enfers, où il fut puni pour avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée à Pluton.

D'autres mythologues, ſans avoir égard au portrait avantageux qu'Homère fait de *Siſyphe*, ont dit qu'il exerçoit toutes ſortes de brigandages dans l'Attique, & qu'il faiſoit mourir, par divers ſupplices, tous les étrangers qui tomboient entre ſes mains; que Théſée, roi d'Athènes lui fit la guerre & le tua dans un combat, & que les dieux le punirent avec raiſon, dans le Tartare, pour tous les crimes qu'il avoit commis ſur la terre. *Voyez* Autolycus, Mélicerte, Ulysse.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit ſur un jaſpe noir *Siſyphe* qui roule un rocher.

SISYRA, σισύρα, manteau groſſier, fait de peaux de chèvre garnies de poils. Ammien Marcellin (16. 5.), dit que Julien ne couchoit que ſur un tapis & ſur une *ſiſyra*, tant il étoit ennemi de la molleſſe: *Julianus nocte dimidiata ſemper exſurgens non è plumis, vel ſtragulis ſericis, ambiguo fulgore nitentibus, ſed ex tapete & ſiſyra, quam vulgaris ſimplicitas ſiſurnam appellat.*

SISURNA, le même habillement que la *ſiſyra*. *Voyez* ce mot.

SITALCAS, Dans le temple de Delphes Apollon avoit pluſieurs ſtatues; l'une deſquelles étoit appellée Apollon-*Sitalcas*. Elle venoit d'une amende, à laquelle les phocéens avoient été condamnés par les amphictyons, pour avoir labouré un champ conſacré à ce dieu. Cette ſtatue étoit haute de trente-cinq coudées. Pauſanias qui fait ce récit ne donne point l'étymologie du mot *Sitalcas*.

SITARION, grain de froment, krité, *grain d'orge*, ancien poids de l'Aſie & de l'Egypte, il valoit en poids de France $\frac{3}{4}\frac{4}{3}$ de grain ſelon Paucton dans ſa *métrologie*.

SITELLA, vaſe, urne à mettre des billets dans les elections des magiſtrats à Rome. Ce vaſe étoit large par le haut, & étroit par le bas, & on y mettoit le nom de ceux qu'on devoit élire: *Sitella allata eſt ut ſortirentur*, dit Tite-Live (*Lib. XXV.*), *ubi latini ſuffragia ferrent*. Quelques-uns prétendent que ce vaſe, *ſitella*, ne ſervoit que pour tirer au ſort les noms des tribus & des centuries, & pour leur aſſigner le rang dans lequel elles donneroient leurs ſuffrages; mais que les ſuffrages mêmes ſe mettoient dans un autre vaſe appelé *Ciſta*.

SITHNIDES. Les nymphes *ſithnides* étoient originaires du pays de Mégare; l'une d'entr'elles eut une fille dont Jupiter devint amoureux; & de ce commerce naquit *Mégarus* fondateur de Mégare. Dans cette ville étoit un magnifique aqueduc, bâti par Théagène, tyran de Mégare. Les habitans appelloient l'eau de cette fontaine l'eau des nymphes *ſithnides*.

SITICINES, ceux qui jouoient d'une eſpèce de trompette ou de flute aux funérailles des morts: *Qui apud ſitos, id eſt, vitâ functos & ſepultos canere ſoliti eſſent*, dit Aulugelle (20. 2.), *& illi habuerunt proprium genus tubæ, à cæterorum differens*. Ces trom-

petites différoient des autres, parce qu'elles étoient & plus longues & plus larges, telles qu'on en découvre dans les anciens monumens; d'ailleurs elles jouoient sur un ton plus grave, à raison de la largeur du tuyau : *Et via quâ spiritus transit latitudo, sonum efficit graviorem.* (*Galen. de symptom. caus.* 3.)

SITOCOME, nom d'un magistrat chez les grecs, qui avoit inspection sur les bleds; & qui etoit à Athènes à-peu-près ce qu'étoit l'edile céréal chez les romains.

SITOPHYLAX, nom d'un magistrat des athéniens. Ce mot signifie garde du bled. En effet le *sitophylax* avoit soin de prendre garde que chacun n'achetât plus de bled qu'il ne lui en falloit pour sa provision. La loi défendoit aux particuliers d'acheter chacun plus de cinquante mesures de bled, de celles qu'ils appelloient φορμοι, *formes*. Les *sitophylax* veilloient à l'observation de cette loi; & c'étoit pour eux un crime capital d'y prévariquer. Il y avoit quinze *sitophylax*, dix pour la ville, & cinq pour le Pyrée. *Voyez* le commentaire de Samuel Petit, sur les loix attiques. (*Livre V, titre V.*).

SITULUS Corinthiacus. Les anciens appelloient *situlus* de Corinthe des vases à large ventre, ayant les bords ornés d'ornemens en forme de clous, avec des anses qui naissoient du bas du vase, au-dessous de la moitié de sa hauteur. C'est la description que donne Athénée de celui de Nestor.

SIVE deo, sive deæ (*Gruter.* 17.). *Voyez* SEXES des divinités.

SIWA, divinité des hérules, anciens germains, que l'on croit être leur Vénus ou leur Pomone. On la représentoit toute nue, ses cheveux lui descendant par derriere jusqu'au milieu des jambes. Elle tenoit d'une main une grappe de raisins, & de l'autre une pomme.

SKADA étoit femme de Niord, dieu des mers chez les Scandinaves. Elle étoit fille du géant Thiasse. Elle ne pouvoit souffrir le séjour des côtes maritimes, où son mari faisoit sa demeure; lui, de son côté, ne pouvoit souffrir le séjour des montagnes dont *Skada* faisoit ses délices. Ils convinrent enfin de passer neuf nuits sur les montagnes, & trois sur les bords de la mer. Ils eurent deux enfans *Frey* & *Freya*. *Voyez* NIORD, ODIN.

SKULDA, une des trois parques des scandinaves : son nom signifie l'avenir. *V.* PARQUES.

SMAITENSES. Hardouin seul attribue quelques médailles grecques à ce peuple, dont la situation est inconnue.

SMARAGDO-PRASE, sorte de pierre précieuse, qui tient le milieu entre l'émeraude & la prime d'émeraude. Elle est verte; elle a un peu plus de jaune que l'émeraude; elle est presque opaque, rarement transparente. On la regarde, ou comme une fausse émeraude, ou comme une espèce de pierre nephrétique.

SMARAGDUS, montagne d'Egypte, située, selon Ptolémée (*Liv. IV. c.* 5.), sur la côte du golfe arabique; c'est peut-être dans cette montagne qu'étoient les mines d'émeraudes dont Héliodore parle si souvent. (*D. J.*)

SMILAX, femme de Crocus, fut changée en fleur, en récompense de la chasteté & de l'innocence où son mari & elle avoient vécu.

SMIN. *Voyez* ESMUNUS.

SMINTHE, dans la Troade.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

SMINTHEUS, surnom d'Apollon, dont on rapporte deux origines différentes. La première est de Clément Alexandrin (*Exhort. ad græcos.*). Les descendans de Teucer étant sortis de l'île de Crète pour aller chercher fortune, apprirent de l'oracle qu'ils devoient s'arrêter dans l'endroit où les habitans viendroient les recevoir. Comme ils furent obligés de passer la nuit sur les bords de la mer dans l'Asie-Mineure, un grand nombre de rats pendant la nuit mangèrent leurs ceinturons & leurs boucliers, qui étoient de cuir. Le lendemain les crétois ayant vu ce dégât, comprirent que c'étoit-là l'accomplissement de l'oracle, se fixèrent en cet endroit, y bâtirent une ville qu'ils appellèrent *Smintha*, un temple à Apollon sous le nom de *Smintheus* (de σμινθος, un rat.), & enfin tinrent pour sacrés tous les rats des environs de ce temple.

Athénée donne une autre origine à ce temple. Il y avoit, dit-il, dans la ville de Chryse en Mysie, un prêtre d'Apollon nommé Crinès, contre lequel le dieu étoit irrité, pour la négligence avec laquelle il remplissoit son ministère; & pour l'en punir, Apollon envoya des rats qui désolèrent toutes les terres de Crinès. Ce prêtre instruit de l'auteur & de la cause de ses maux, travailla à fléchir le dieu & à réparer sa faute. Apollon apporta lui-même le remède au mal; il tua à coup de flèches tous les rats. En action de graces, on lui éleva un temple sous le titre d'Apollon *Smin-*

Digitized by Google

theus. Ce temple devint célèbre dans la ſuite par un oracle qui fut ſouvent conſulté.

SMUN. *Voyez* Esmunus.

SMYRNE, en Ionie. ϹΜΥΡΝΑΙΩΝ.

Ses médailles autonomes ſont :

RRRR. en or............*Pellerin.*

RRR. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires ſont :

Une lyre.......Téleſphore......Un griffon.

Un autel.......La Fortune......Une proue.

La Victoire marchant............ Une main armée du ceſte.

Un trépied.......Pallas.....

Un aigle éployé.

Un lion.

On a une grande quantité de médailles impériales grecques de cette ville, frappées ſous l'autorité de ſes préteurs, en l'honneur de la plupart des Auguſtes, depuis le ſucceſſeur de Céſar juſqu'à Salonine, & entre autres de Livie, de Poppée, de Veſpaſien-jeune.

SNOTRA étoit, chez les anciens peuples du Nord, une déeſſe ſage & ſavante : les hommes & les femmes vertueux & prudens portoient ſon nom.

SOCARION, meſure gromatique ou géodétique de l'Aſie & de l'Egypte. Elle valoit en meſure de France $\frac{257}{10000}$ d'arpens.

Elle valoit en meſures anciennes des mêmes pays.

3 beth-cal.

ou 12 beth-rob.

ou 50 décapodes quarrées.

ou 1250 coudées ſacrées quarrés.

ou 5000 pieds géométriques quarrés.

SOCCI, chauſſure des acteurs comiques.

Dans les deſſins du Térence du Vatican, les perſonnages des comédies portent des chauſſures très-baſſes, ſans ſemelles, & couvertes de bandelettes croiſées qui recouvrent les jambes, ce ſont des *ſocci.*

SOCHARIS. Heſychius (*voce* Παμμύλης.) fait mention d'une divinité égyptienne appellée *Socharis.* Dans ce qu'il en dit, on ne peut diſtinguer le ſexe de cette divinité.

Jablonski (*Panth. Ægypt. lib. c.* 7.) croit que ce pouvoit être un ſurnom de *Mendès*, ou la ſemence univerſelle, ſi *Socharis* etoit un dieu. Mais s'il faut reconnoitre *Socharis* pour une déeſſe, il croit que c'étoit un ſurnom d'Iſis ou de la lune.

SOCII. Voyez Alliés.

Socii navales. Voyez *Navales.*

SOCRATE, Caylus *rec. d'antiq* IV. *p.* 143.), dit « Cicéron, Alexandre-Aphrodiſée, Maxime de Tyr, Platon, dans le dialogue, intitulé *theætus*, Xénophon dans ſon banquet, tous ces auteurs ont dépeint *Socrate* fort laid de viſage, chauve, avec les yeux ſaillans & le nez camus ; quelques-uns ont même comparé la figure de ce philoſophe à celle de Silène ou d'un ſatyre : on ne voit aucun de ces traits dans la figure couchée ſur un lit ; cependant Paciaudi n'en eſt pas moins perſuadé, que cette compoſition repréſente *Socrate*, & il allègue trois raiſons pour ſoutenir ſon opinion.

1°. Les auteurs anciens ne s'accordent point ſur la laideur de *Socrate* : en effet, Epictete, ſelon Arrien, (*diſſert. Epict. Arri. Lib. IV. cap.* 11.) lui a donné το σωμα επιχαρι ϗ ἡδυ, *corpus gratioſum, aſpectûſque ſuave.* Fabricius & Heumannus ont remarqué qu'il n'étoit pas poſſible qu'Epictete eût parlé ſans fondement, c'eſt-à-dire, qu'il n'eût pas copié les auteurs qui l'avoient précédé.

2°. Tous les portraits antiques de ce philoſophe, ne ſont point repréſentés d'une laideur égale à l'idée qu'on a priſe, il y en a même quelques-uns dans leſquels il ne paroît ni chauve, ni camus. »

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch, on voit ſur une agathe-onyx, la tête de *Socrate. Socrate* reſſembloit à (*Xenoph. conviv. pag.* 88. *D. Plato conviv. p.* 216. *D.*) Silène, & particulièrement, parce qu'il avoit la (*Heſych. Voyez* Σιλλος) tête chauve..

Sur une pâte de verre, dont (*Stoſch. pierr. grav. pl.* IV.) l'original eſt dans le cabinet du duc de *Dévonshire*, la tête de *Socrate* avec le nom du graveur ΑΓΑΘΗΜΕΡΟϹ.

Sur une cornaline, la tête de *Socrate*, qui reſſemble plus qu'aucune autre à Silène : on lit autour le mot HILARI.

Sur une pâte antique, imitant la ſardoine, *Socrate* paroît aſſis, inſtruiſant un jeune homme, qui eſt debout devant lui.

Sur une ſardoine, on voit *Socrate* aſſis, & Alcibiade ou un autre jeune homme, qui ſe dépouille nud devant lui.

Digitized by Google

SODALES, ainsi appellés, *quòd unà sederent*, étoient des ministres du même corps, du même collége. Lorsque la fureur de tout diviniser se fut emparée des romains, ils firent autant de dieux de tous leurs empereurs qui mouroient, & ils poussèrent même la flatterie, jusqu'à admettre, de leur vivant, au nombre des divinités, non-seulement les princes vertueux, mais ceux encore, qui n'étoient célebres que par leurs vices. Toutes ces divinités eurent leurs prêtres particuliers, qui dépendoient du collége des pontifes, & qui sont connus, sous le nom de *sodales*; ainsi l'on trouve *sodales Alexandriani*, les prêtres d'Alexandre Sévère: *Dati sunt & sodales qui Alexandriani appellati sunt*, dit Lampride.

Sodales Antoniani, les prêtres d'Antonin le *pieux*, Auguste, Aurélien, Vespasien, Pertinax, & plusieurs autres, eurent aussi leur collége de prêtres.

Sodales Titii ou *Titienses*, furent institués par Titus Tatius, pour conserver les sacrifices des sabins; *retinendis sabinorum sacris quondam instituti sunt à T. Tatio*, dit Tacite. Romulus, ajoute l'historien, après la mort de Tatius, confirma ce collége pour complaire aux sabins. Ils habitoient hors la ville, & leurs fonctions n'étoient pas fort différentes de celles des septemvirs, appellés *Epulones*.

SODALITATES.
SODALITIA. } *Voyez* Collége.

SOEMIAS, mère d'Elagabale.

Julia Soemias Augusta.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

C. en argent, & RRR, au revers de Caracalla,

R. en G. B. de coin Romain.

RRR. au revers de Cibéle entre deux lions.

C. en M. B.

RRR. en M. & P. B. de Colonies.

RR. en G. B. Grec.

R. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Egypte.

SŒURS. Quand il n'y en avoit que deux dans une famille, les romains ne les distinguoient que par les surnoms d'aînée & de cadette. Mais quand il y en avoit plusieurs, il les appelloient *prima*, *secunda*, *tertia*, *quarta*, &c.

SOIE. On s'est servi de la soie pendant plusieurs siècles, dans presque toute l'Asie, l'Italie, & en plusieurs endroits de l'Europe, sans connoitre la nature & l'origine de ce fil precieux. Soit que les peuples chez qui elle se recueilloit, donnassent peu d'accès dans leur Empire aux étrangers, soit que jaloux d'un avantage qui leur étoit particulier, ils craignissent de se le voir enlever: cette réserve a sans doute fait naître tant d'opinions singulières, que nous offrent pendant un espace de 900 ans tous les anciens auteurs. Les uns ont cru que la *soie* étoit l'ouvrage d'une espèce d'araignée, d'autres se sont imaginés qu'elle étoit le produit d'un arbrisseau, ou d'une plante, comme le coton ou le lin. Virgile & Pline, étoient de ce dernier sentiment. Mais Achille-Tatius, a encore renchéri sur tous ses devanciers, en écrivant que la *soie* étoit un duvet très-fin, laissé par des oiseaux, sur les feuilles d'arbres, & soigneusement ramassé par les indiennes.

Quoique les conquêtes d'Alexandre, & ses victoires sur les Perses, eussent fait connoitre les soiries dans la Grèce, leur origine n'en resta pas moins dans la plus profonde obscurité. En vain les romains eux-mêmes en virent-ils travailler dans l'île de Cos, (aujourd'hui Lango); leur ignorance ne diminua point; ils se contentèrent d'en tirer une quantité considérable de l'Assyrie, qu'ils payoient au poids de l'or; & les Assyriens n'eurent garde de leur communiquer ni œufs, ni vers.

Né pour les armes, & peu jaloux de perfectionner les arts, l'habitant du Latium s'occupa néanmoins des moyens d'employer avec le moins de frais cette riche denrée, au lieu d'aller dans les climats qui la voyoient naitre, en enlever le secret aux avares habitans. Il fabriqua pour les gens riches, des habits de drap mêlé, d'une moitié de *soie*, *subsericum*, & défendit d'en porter, qui fussent entièrement tissus de *soie*, *holosericum*. Les dames seules, qui semblent dans tous les climats avoir échangé leur liberté contre le luxe des habits & de la toilette, furent exceptées de cette loi. Cependant l'étonnante cherté de la *soie*, les en priva long-temps, & Vopiscus raconte que l'empereur Aurélien, en refusa un à son épouse, malgré ses supplications: à dieu ne plaise, lui dit-il, que j'achette du *fil* au poids de l'or. Les historiens romains, ne font mention que d'Elagabale assez prodigue, pour avoir porté un habit de *soie* sans mélange.

Lorsque l'Empire romain, affaissé par son propre poids, fut devenu la proie des barbares, qui se partageoient les debris de ce vaste colosse, les Perses redevinrent maitres de l'Assyrie. Seuls, ils firent le commerce des Indes; & Justinien,

obligé de leur déclarer la guerre, voyoit à regret les romains, ne pouvoir s'empêcher de leur fournir des armes contre lui-même, par les sommes immenses qu'ils échangeoient contre les *soiries*. Cet empereur se persuada qu'il pourroit remédier à cette dissipation funeste, en faisant alliance avec les éthiopiens. Il envoya à leur roi un ambassadeur, chargé de l'engager en considération de la même foi qu'ils professoient, à s'unir avec lui contre les perses, & à se servir de la facilité qu'avoient ses sujets de pénétrer dans les indes, pour en rapporter la *soie*, comme faisoient leurs voisins; aimant mieux enrichir le luxe des romains, que les ennemis de leur dieu commun. Sur ces entrefaites, deux moines, nouvellement arrivés des Indes à Constantinople, se présentèrent à l'empereur, & lui proposèrent un moyen plus simple de se passer des perses, & des éthiopiens; qui étoit d'instruire eux-mêmes les romains de l'art de préparer la *soie*. Justinien les renvoya à Sérinde (Procope nomme ainsi cette ville), chercher les œufs de ces insectes, qui n'étoient pas susceptibles de transport en état de vers. Les moines exécutèrent fidellement ses ordres, firent éclore les œufs dans le fumier. Il en sortit des vers, qu'ils nourrirent avec des feuilles de meurier, & qui produisirent de la *soie* en abondance.

Théophane de Byzance, qui raconte ce fait de la même manière que Procope, ajoute que les turcs s'étant emparé des ports, par lesquels les Assyriens tiroient des Indes cette *soie*, qu'ils travailloient avec tant d'art, & qu'ils vendoient à un prix si extraordinaire, crurent avoir privé les grecs de ce *fil*, devenu si nécessaire à leur luxe effréné. Mais quel fut leur étonnement, lorsqu'il le virent connu & filé à Constantinople! On en établit bientôt des manufactures dans la Grèce à Athénes, à Thébes & à Corinthe. Elles fournirent pendant longtemps toutes les *soiries* à l'Occident; jusqu'à ce qu'en 1130, Roger, roi de Sicile, en forma une à Palerme, & une seconde dans la Calabre. Ces manufactures furent dirigées par des ouvriers qu'il ramena de la Grèce, dont ce prince fit la conquête dans son expedition de la Terre-Sainte.

Paulin, évêque de Nole, dans son opuscule *de laude sanctorum*, donne une idée favorable des religieux, de la jeunesse, des vierges, des femmes, & des veuves de Rouen. Elles ne connoissent point, dit-il, l'usage de la pourpre, ni de la *soie*, *nullius hic indumentum tyrium vomit ardorem, nec crepantis serici unda ambulantis arte crispatur*; ce qui montre que dès ce temps-là, les étoffes de *soie* ne devoient pas être bien rares dans les Gaules, (il ecrivoit vers l'an 420 de notre ère.

« On croit reconnoître, dit Winckelmann (*hist. de l'art. liv. 4. c. 5.*) l'habillement de *soie*, sur quelques peintures antiques, à la diversité de la couleur, qui paroit sur la même draperie, & qu'on appelle couleur changeante, *colore cangiante*, ainsi qu'on le voit clairement au tableau, nommé vulgairement la noce Aldobrandine, & aux copies des autres peintures, découvertes à Rome, & détruites depuis, morceaux qui se trouvent à la bibliothèque du Vatican, & au cabinet du cardinal Alexandre Albani. Les habits nuancés, se remarquent encore plus fréquemment dans plusieurs peintures d'Herculanum, comme on l'a observé dans le catalogue, & dans la description de quelques morceaux. Cette couleur changeante des draperies, vient de la superficie polie, & du reflet grele de la *soie*; effet que ne sauroit produire ni le drap, ni le coton, à cause de leur fil velu, & de leur surface cotoneuse. C'est là ce que Philostrate veut indiquer, lorsqu'en parlant du manteau d'Amphion, il dit qu'il n'étoit pas d'une seule couleur, mais qu'il en changeoit, suivant les différents points de la vision. Les auteurs anciens nous laissent ignorer, si dans les meilleurs temps de la Grèce, les dames grecques ont porté des habits de *soie*; mais nous voyons qu'il faut que les artistes aient connu ces sortes d'étoffes, & qu'ils en aient revêtu leur modèles. Sur plusieurs draperies des peintures antiques, on voit une couleur changeante particulière, un rouge, & un violet, avec un bleu céleste, ou un rouge dans les enfoncemens, & un jaune dans les saillies, ou bien un violet dans les enfoncemens, & un jaune dans les saillies. Ces nuances dénotent des étoffes *soyeuses*, mais des étoffes tissues, de manière que le fil de la chaîne & celui de la trame, avoient été teints à part chacun de l'une de ces deux couleurs. Au moyen de cet artifice, les couleurs s'éclairent mutuellement dans le jet des draperies, selon la direction des plis. La matière qui recevoit le plus communément la couleur de pourpre, étoit la laine; mais il y a apparence qu'on l'a donnée aussi à la *soie*. »

SOL d'or. *Voyez* SOU d'or.

SOLAIRE, (CALENDRIER & CYCLE). *Voyez* ces mots, & la table CHRONOLOGIQUE.

SOLARIUM, cadran au soleil, que les grecs exprimoient par un mot, que nous rendons en français par celui d'*horloge*. Les premiers cadrans solaires vinrent des Babyloniens, ainsi que l'usage du style, & ce fut Anaximandre, natif de Milet, qui le premier distingua les heures, & apporta de Chaldée, où il avoit voyagé, les cadrans solaires dans la Grèce; en sorte qu'il peut être regardé comme l'inventeur de la gnomonique: *primus gnomones confecit*, dit Eusebe, *ad dignoscendas conversiones solis, & tempora & anni tempestates, & equinoctia*. Il

vivoit vers l'an 544 avant l'ère vulgaire. Les anciens eurent aussi plusieurs sortes d'horloges à eau. Athénée avoit inventé une machine, qui servoit à mesurer le cours du soleil, ce qui se faisoit par un sifflement d'air, qui marquoit les heures, & qui étoit excité par l'impression de l'eau, qui poussoit l'air par une ouverture très-étroite. Ctésibius en avoit inventé une autre pour le même usage: celle-ci, par les différens mouvemens que l'eau lui donnoit, partageoit le jour en plusieurs parties. On doit observer aussi que chez les grecs, il y avoit des esclaves, dont le soin étoit d'aller voir l'heure qu'il étoit, & de venir le dire à leur maitre. Le premier cadran solaire qui parut à Rome, fut celui que Papirius Cursor, fit placer à la muraille du temple de Quirinus.

SOLARIUM, étoit aussi une plate-forme au haut des maisons des anciens, où ils se mettoient pour s'échauffer, pour se promener, & dont ils faisoient aussi des salles à manger. Ils pratiquoient sur-tout cet usage dans les maisons de campagne, où il y avoit une tour plus haute que le corps du logis qui, ordinairement n'excédoit pas un étage, & au haut de cette tour, etoit une salle bien percée de tous côtés, uniquement destinée à manger. Ainsi on pouvoit joindre au plaisir de la table, celui de découvrir la beauté des campagnes voisines.

Solarium, (*Ad*) étoit un endroit de Rome très-fréquenté, où l'on voyoit toujours une grande affluence de gens désœuvrés: on le nommoit ainsi, sans doute, à cause de quelque cadran solaire, qui y étoit placé.

Solarium, étoit encore un impôt, mis sur le terrein public, sur lequel quelqu'un vouloit bâtir. C'étoit aux curateurs des lieux publics à fixer ce tribut.

SOLDE, paye des soldats, *stipendium*. Au commencement, les romains ne donnèrent point de *solde* à leurs troupes, & chacun faisoit la guerre à ses dépens: *Privato sumptu se alebant milites romani*, dit Festus, *antequam stipendia mererentur*. Ce ne fut que vers l'an 347 de Rome, que la république commença à donner une *solde* à l'infanterie, à cause de la longueur du siège de Veies; elle fut d'abord de trois as par jour pour chaque fantassin, & de six pour le centenier. Cinq ou six ans après, on commença pareillement d'en affecter à la cavalerie, & pour chaque cavalier, on donna le triple de la paye du fantassin; ensuite on augmenta la paye, & elle fut de deux oboles, ou du tiers de denier pour l'infanterie, & du denier entier pour la cavalerie; mais sous les empereurs, elle fut d'un denier pour chaque soldat d'infanterie, & du double pour le cavalier. Il y eut des temps où la république leur fournit du froment *gratis*; environ quatre boisseaux par mois pour chaque fantassin, & douze pour chaque cavalier, à cause de ses valets, avec près de quarante-deux boisseaux d'orge pour ses chevaux. En d'autres temps, elle déduisoit tout cela sur leur paye; mais sous la plupart des empereurs, on leur donna aussi la *solde* franche. On leur fournissoit aussi l'habillement, de même que les armes & les tentes, mais tout cela étoit déduit sur la solde. Ce fut Jules-César qui doubla la paie des soldats, & Auguste confirma cet usage qui fut suivi jusqu'à Domitien. Sous ce prince, les soldats avoient chacun quatre *aureus* par mois, selon le témoignage de Juste-Lipse, contredit en cela avec juste raison, par Gronovius, qui réduit la paye à douze *aureus* par an. Les soldats recevoient leur paye par les mains du questeur, qui recevoit lui-même l'argent du tribun du trésor. (*Ascon. Verr.* 4. *p.* 79.) *De ærario à tribunis ærarii annumerari quæstori solet*. Cet argent se levoit d'abord sur le peuple, qui fut affranchi de cet impôt après le triomphe de Paul Emile le *Macédonique*. Ce général déposa dans le trésor tant d'argent provenu du butin qu'il avoit fait sur l'ennemi, qu'il suffit pendant long-temps pour payer la *solde* aux soldats, comme nous l'apprend Cicéron (*De offic.* 2. 22.): *Tantùm in ærarium pecuniæ invexit, ut unius imperatoris præda finem attulerit tributorum*. Cependant ce fonds s'épuisa pendant les guerres civiles, & il fallut revenir à l'impôt, jusqu'au temps d'Auguste, qui le premier établit une caisse militaire, pour laquelle il assigna des revenus certains: *Ærarium militare, cum vectigalibus novis instituit* (*Suet. c.* 49. *n°.* 6.).

Dans les premiers temps, il n'y eut pas plus de paye pour les soldats chez les grecs que chez les romains. Ils faisoient la guerre à leur propre dépens, & servoient gratuitement l'état; ce ne fût que tard qu'ils furent stipendiés. Le jeune Cyrus donna aux matelots qui servoient sur les galères de Lacédémone, quatre oboles par jour, ce qui fait un peu plus de six sous, & Périclès fut le premier, chez les athéniens, qui établit l'usage de stipendier les soldats. Chez ceux-ci, comme chez les spartiates, la paye ne commença que lorsque la république fut obligée de les envoyer hors de son territoire, & de faire la guerre au loin; car vivant à l'armée d'une manière sobre, se contentant du pur nécessaire, ils ne s'écartoient pas beaucoup de leur pays, où ils revenoient tous les hivers: s'ils alloient plus loin, ils étoient suivis de quantité de vaisseaux chargés de bled, & d'autres munitions de bouche, qui cotoyoient la terre, & leur fournissoient abondamment tout ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance. La paye des soldats, à en juger par ce que nous en dit Démosthènes, sur l'expédition qui faisoit le sujet de la première Philippique, étoit d'ordinaire sur ce

pied-ci : on donnoit à chaque fantassin dix dragmes, c'est-à-dire, dix livres environ par mois, ce qui faisoit quelque chose de plus que six sous par jour, & à chaque cavalier, on donnoit trente dragmes, c'est-à-dire, trente livres environ par mois, qui font dix-huit sous par jours. A l'égard des armées navales, on donnoit vingt mines, c'est-à-dire, mille livres par mois par chaque galère. La paye des matelots, chez les athéniens, etoit de trois oboles, c'est-à-dire, sept sous environ par jour.

SOLDURIER ou SOUDOYER. C'étoit au temps de César, chez les peuples de l'Aquitaine, des espèces de clients, qui s'attachoient à quelque homme puissant, & qui, tant qu'il vivoit, jouissoient de toutes les commodités de celui au service & à l'amitié duquel il s'étoient rangés ; mais si quelque desastre lui arrivoit, ou ils couroient pareille fortune, ou ils se donnoient la mort, & César assure qu'on n'avoit point memoire qu'il s'en fut encore trouvé un seul qui eut refusé cette alternative, si celui, au service & à l'amitié duquel ils s'étoient livrés, étoit tué (*Soldurius*, *César, lib. III. de bello Gallico. c. xxij ; Cliens. César, L. VII. c. viij.*). Vigenère croit que ces *soudoyeurs* étoient plus que de simples soldats, mais comme des gentilshommes appointés. Athénée, après Nicolas de Damas, les nomme *Συναποθνήσκοντες*, qui meurent avec le maitre auquel ils se sont donnés.

Ce mot vient du celtique *soldner*, stipendiaire, dérivé de *sold* & de *sould*, qui signifient la paie qu'on donne à un officier, & qui étoient pris de *solt*, sel ; de même que *salarium*, salaire vient de *sal*, sel. De-là nous sont restés *soldat* & *soudoyer*, verbe.

SOLEA, sorte de chaussure qui ne couvroit que la plante du pied, & que l'on attachoit avec des courroies. Les femmes grecques n'avoient point d'autre chaussure que cette simple semelle, laquelle s'attachoit sur le pied avec des bandelettes & des agraffes. Elle étoit couverte d'or pour les femmes riches. Les romaines avoient aussi adopté cette chaussure qui ne convenoit qu'à elles, exclusivement aux hommes paroissant en public. : c'est ce qui fait que Cicéron (*Ver. 5. 32.*) reproche à Verrès d'avoir paru en public avec des *Solea* : *stetit soleatus prætor populi romani.* Mais les romains dans leurs amusemens particuliers, au théâtre même, ne faisoient pas difficulté de paroître avec des *solea*, & c'est ce qu'ils appelloient être *discalceati.* Dans la maison, ils n'avoient pas d'autre chaussure ; quand ils se mettoient à table, ils quittoient leurs *solea* pour ne pas salir les tapis des lits sur lesquels ils mangeoient & les donnoient ordinairement à garder à des esclaves nommés *sandaligeri.* Ils les reprenoient en sortant de table, comme nous le voyons dans Horace, qui dit en parlant de Nasidienus : *& soleas poscit.*

Solea, fer des mulets. *Voyez* Ferrer.

SOLEARII (*Plaut. Aul. 3. 5. 40.*), cordonniers.

SOLEIL. C'étoit le Bel ou Baal des chaldéens, le Moloch des chananéens, le Béelphégor des Moabites, l'Adonis des phéniciens & des arabes, le Saturne des carthaginois, l'Osiris des égyptiens, le Mithras des perses, le *Dionisius* des indiens, & l'Apollon ou Phœbus des grecs & des romains. Il y a des savans qui ont pretendu même que tous les dieux du paganisme se réduisoient au *soleil*, & toutes les déesses à la lune. Macrobe (*Saturn. 1. 17.*), dit expressément que tous les dieux se rapportoient au *soleil*..... *Deos omnes ad solem referri.*

Mais le *soleil* a encore été adoré sous son propre nom. Les anciens poëtes ont distingué ordinairement Apollon du *soleil*, & les ont reconnus comme deux divinités différentes. Homère, dans l'adultère de Mars & de Vénus, dit qu'Apollon assista au spectacle comme ignorant le fait, & que le *soleil*, instruit de toute l'intrigue, en avoit donné avis au mari. Le *soleil* avoit aussi ses temples & ses sacrifices. On lui donnoit encore une origine différente. Il étoit fils d'Hypérion, selon les grecs, & Apollon de Jupiter. Lucien dit que le *soleil* étoit un des titans. Les marbres, les médailles & tous les anciens monumens les distinguent ordinairement : ce qui n'empêche pas que les philosophes & les physiciens, qui recherchent la nature des choses, n'aient pris Apollon pour le *soleil*, comme Jupiter pour l'air, Neptune pour la mer, Diane pour la lune, & Cérès pour les fruits de la terre. Le plus grand nombre des poëtes confondent aussi Apollon, Phœbus & le *Soleil*.

On représentoit ordinairement le *soleil* en jeune homme, qui a la tête rayonnante : quelquefois il tient en sa main une corne d'abondance, symbole de l'abondance, dont le *soleil* est l'auteur : assez souvent il est sur son char tiré par quatre chevaux, lesquels vont tantôt de front, & tantôt comme séparés en deux couples. Le nom de ses chevaux, selon Fulgence (*Liv. I. de sa mythologie.*), est *Erythreus*, ou le rouge, *Actéon*, le lumineux, *Lampas*, le resplendissant, & *Philogéus*, qui aime la terre. Le premier nom d'*Erythréus* se prend du lever du *soleil*, temps où les rayons sont rougeâtres ; & de-là vient qu'Homère appelle l'aurore *ῥοδοδάκτυλος*, qui a les doigts de couleur de rose : les doigts sont pris pour les rayons. Le second, *Actéon*, prend son nom de la clarté du *soleil*, lorsqu'il a fait une partie de sa course vers les neuf ou dix heures, & que n'ayant plus une as-

Digitized by Google

mosphère si épaisse à percer, il répand une lumière plus pure. Le troisième, *Lampas*, le resplendissant, tire son nom du *soleil* vers le midi, où il a toute sa splendeur. Le quatrième, *Philogéus*, qui aime la terre, prend son nom du *soleil* à son coucher, où il semble tendre vers la terre. Ovide donne aux chevaux du *soleil* des noms différens: *Pyroëis*, *Eoüs*, *Aethon*, & *Phlégon*.

Quand le *soleil* a fini son cours, il entre dans la mer, où Thétis le reçoit dans son palais. Les Néréides s'empressent de le servir, & de lui fournir tout ce qui peut contribuer à le remettre de ses fatigues. Ses chevaux sont rafraichis avec de l'ambroisie.

Le *soleil* étoit la grande divinité des Rhodiens: c'étoit à cet astre qu'ils avoient consacré ce magnifique *colosse*. L'empereur Elagabale se glorifia toujours d'avoir été prêtre du *soleil* dans la Syrie, & lui consacra un superbe temple à Rome. On trouve sur une médaille de cet empereur, le *soleil* couronné de rayons, avec cette inscription: *Sancto deo soli*, au *soleil* dieu saint. Sur une autre médaille, on lit: *Invicto soli*, à l'invincible *soleil*. Les massagetes, selon Hérodote, & les anciens germains, selon Jules-Cesar, adoroient le *soleil* nommément, & lui sacrifioient des chevaux, pour marquer, par la légéreté de cet animal, la rapidité du cours du *soleil*. Sur une montagne près de Corinthe, il y avoit, dit Pausanias, plusieurs autels dédiés au *soleil*. Les trézéniens consacrèrent un autel au *soleil* libérateur, après qu'ils eurent été délivrés de la crainte de tomber sous l'esclavage des perses. *Voyez* ÉPERVIER, HELIOGABALE, MITHRAS, OSIRIS, SERAPIS, HORUS, HARPOCRATE.

» On a remarqué de tout tems, dans les histoires primitives, dit Rabaud de St. Etienne, un certain langage métaphorique & animé qui leur est commun; mais ce que l'on avoit trop négligé jusqu'à nos jours, c'étoit d'en rechercher la cause. Ce langage brille particuliérement dans les origines grecques. Tout y est personnifié, tout y a de la vie & de l'action. Le *soleil* qui éclaire le monde est un dieu plein de jeunesse & de vigueur: porté sur un char, & traîné par des chevaux qui soufflent la flamme, il répand des flots de lumiere dans l'univers. Ses rayons sont des flèches dont il perce ses ennemis; un arc est dans ses mains, & son carquois retentit sur ses épaules. Quand ce dieu paroit le matin, pour éclairer la terre, il sort de son palais, les portes s'ouvrent, une jeune déesse le précède, dont les doigts de rose sément des fleurs, & dont les beaux yeux versent des larmes; douze jeunes filles, qu'on reconnoit aisément pour être des sœurs, accompagnent sa marche; ce sont les heures, qui, courant avec lui, mesureront ses pas, & diviseront la journée. Arrivé à la fin de sa course, le palais d'une autre déesse s'ouvre à lui, & Téthys le reçoit dans son sein. Alors deux autres déités prennent sa place dans le ciel; la *nuit* aux ailes noires, au char lugubre parsemé de saphirs; & *Phébé*, sœur aimable du blond *Phébus*, armée comme lui d'un arc & de flèches, & qui, poursuivie par les astres, ses amans, leur échappe toujours dans sa course incertaine ».

» Ce langage métaphorique, dont les peuples anciens se servirent pour parler des grands phenomènes de la nature, ils l'employèrent aussi pour exprimer de moindres phénomènes. Chaque peuple employa même une métaphore différente pour exprimer les mémes objets. Ici le *soleil* fut frère de la lune; là, il fut son époux qui la fécondoit de ses rayons. Sa course journalière étoit décrite d'une maniere un peu différente chez les perses: on le voyoit, traîné sur un char, précédé d'un jeune homme portant un flambeau allumé & suivi d'un autre portant un flambeau éteint; on l'appelloit *Mithras*, comme Vénus étoit nommée *Mithra*. »

On commence à soupçonner que ce langage métaphorique dût être celui d'une époque où on le parla; mais on en sera entièrement convaincu, quand on verra que ce style avait été appliqué à tous les objets. On ne s'était point borné, en effet, à dépeindre ainsi la course journalière du *soleil*: tous ses pas, toutes ses apparences, tous ses changemens, sont arrivés au nord, ses pas rétrogrades vers le midi; tout fut noté sous des figures différentes. Les changemens même qu'il éprouvait d'heure en heure, offrant une apparence nouvelle, se dépeignaient sous d'autres traits. (*Jablonski Panth. Mythic.*) On peignait, on racontoit, *on chantoit* les voyages du roi celeste d'Orient, en Occident, ceux du nord au midi, sa descente chez Pluton, & son retour sur la terre. Navigateur aérien, il s'embarquoit en orient, & soumettant tous les peuples dans sa course, il arrivait en occident qui en étoit le terme; là, il plantoit des colonnes, bornes qu'il était impossible de passer. Héros invincible, il parcouroit le zodiaque, route pénible, où douze travaux l'arrêtoient successivement, & qu'il achevait en conquérant victorieux. Tour-à-tour enfant, jeune homme, homme fait & vieillard, on voyoit les peintures qui le désignoient, porter la forme & les attributs de ces différens âges. A chaque saison, il changeait de nom & d'attributs: « annonce, disoit un oracle » ancien, que le plus grand des dieux est JAO, » que l'on nomme ADÈS en hiver, JUPITER au » printems, HELIOS en été, & dans l'automne JAO » par où nous voyons pour le dire en passant que dans des tems postérieurs, l'on fit quatre dieux d'un seul & même personnage; que *Pluton*, *Jupiter*, *Hélios* & *Bacchus*, sont les quatre *soleils* des quatre saisons ».

Le *soleil* ou Phoebus, porte sur les monumens une couronne de douze rayons par allusion aux douze mois de l'année, (*Marcianus Capel. lib. II. p. 43.*)

Une

Digitized by Google

Une tête du *soleil* conservée dans le muséum de Rondinini, à Rome, est entourée de sept rayons, à cause de ses sept fils (*Hemsterh. ad Lucian. Tim*).

Sur un vase étrusque du Vatican, on voit le *soleil* & la lune montés sur un quadrige que porte un navire. Le *soleil* a un Nimbe autour de la tête, & ce Nimbe est le plus ancien que l'on trouve sur les monumens.

SOLEIL (Bâton du). *Voyez* OSIRIS (Attributs d').

SOLFARA ou *SOLFATARA*. C'est ainsi qu'on nomme en Italie un endroit du royaume de Naples, dans le voisinage de Pouzole, qui paroît brûler perpétuellement, & où l'on trouve un grand nombre d'ouvertures qui donnent passage à des vapeurs sulfureuses, & à la fumée que le feu souterrain fait sortir du sein de la terre.

Tout le terrein de la *solfatara* est creux & résonne sous les pieds. Ayant été miné par les feux souterreins, il seroit dangereux d'y passer à cheval, parce qu'on seroit en danger d'y enfoncer. Quelques personnes croient que les feux qui sont sous la *solfatara* communiquent par dessous terre avec le mont-Vésuve, qui en est à quatre lieues; & l'on prétend que lorsque ce volcan est tranquille, la fumée est plus forte dans la *solfatara*, & au contraire que lorsque le volcan vomit des flammes & éprouve de fortes éruptions, ce terrain est moins agité.

Cet endroit étoit déjà connu des anciens, qui l'appelloient *forum Vulcani*; Pline appelle cette colline d'Italie *Leucogei colles*, à cause de la blancheur du terroir. Il y avoit au même endroit des sources d'eaux qu'il nomme, (l. XXXI. c. 1.) *Leucogei fontes*, & dont on vantoit les vertus pour la guérison des plaies. Il a été décrit en vers par Pétrone. Les modernes l'appellent *solfatara* ou *solforata*, soufriere; on croit que ce sont les restes d'une montagne qui a été detruite par les embrâsemens souterrains, & qui a eté changée en une plaine.

SOLFIER. Aristide Quintilien nous apprend que les grecs avoient pour *solfier* quatre syllabes ou denominations des notes, qu'ils répétoient à chaque tétracorde, comme nous en répétons sept à chaque octave; ces quatre syllabes étoient les suivantes, *te*, *ta*, *thé*, *tho*; la première répondoit au premier son ou à l'hypate du premier tétracorde & des suivans; la seconde à la pathypate; la troisième, au lichanos; la quatrième, à la nète; & ainsi de suite, en recommençant cette manière de *solfier*, qui nous montre clairement que leur modulation etoit renfermée dans l'etendue du tetracorde, & que les sons homologues, gardant & les mêmes rapports & les mêmes noms d'un tétracorde à l'autre, étoient censés répétés de quatre en quatre, comme chez nous d'octave en octave; elle nous prouve en même tems que leur génération harmonique n'avoit aucun rapport à la nôtre, & s'établissoit sur des principes tout différens.

SOLI, en Cilicie. ΣΟΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

RR. en argent. *Hunter.*

Leur fabrique Cilicienne sert à les faire distinguer des médailles frappées à *Soli* en Chypre.

Soli ou *Solos*, en Chypre, ΣΟ. & ΣΟΛΕΩΝ. & ΣΟΛΟΙ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires, qui sont un vase à deux anses, ou un raisin, servent à les faire distinguer des médailles de *Soli* en Cilicie.

SOLIDUS, monnoie des romains, la même que l'*Aureus*. *Voyez* ce mot.

SOLISTIMUM TRIPUDIUM. Voyez *ce dernier mot.*

SOLITAURILIA ou *Suovetaurilia*, sacrifices que les censeurs faisoient après avoir fermé le cens, ou dénombrement du peuple: (*Ascon. in Cicer. p.* 20.) *sacrificia quæ censores completo quinquennio urbem lustrantes, de sue, ove, tauro, faciebant*. On y offroit des victimes tout entières; & c'est de-là qu'est venu le premier nom, *ex solo*, *id est toto & tauris*, *id est*, *virilibus*, parce qu'on ne retranchoit rien à ces animaux (*Festus*), *quod omnes ex solidi integrique sunt corporis*, ou bien *suovetaurilia*, parce que le sacrifice se faisoit *ex sue, ove & tauro*. (*Quintil.* l. 5.) Le roi Servius fut l'instituteur de ce sacrifice; après avoir fini le cens ou dénombrement du peuple romain, il fit conduire une truye, une brébis & un taureau, autour du peuple assemblé dans le champ de Mars, prétendant par cette cérémonie, le purifier, en immolant ces trois animaux.

SOLIUM Balneare, espèce de cuve pour se baigner, que l'on appelloit aussi *labrum* & *lavacrum*. Dion (55.) attribue à Mécenas l'invention de ces baignoires: *primus solium, sive natatorium aquæ calidæ in urbe struxit*. Du temps de Pline (33. 12), on en faisoit d'argent: & *nisi argentea solia fastidiant*.

Solium signifie aussi le coffre dans lequel on

Digitized by Google

mettoit les corps morts, & c'est en ce sens que Florus dit (4. 2. 2.) *in adserto odoribus solio, juxta suum se collocavit Antonium*. *Solium*, dans le sens le plus ordinaire, se prend pour le trône, le siége des rois appellé *solium*, au lieu de *solidum*, parce que c'étoit une sorte d'armoire faite d'une seule pièce de bois, dans laquelle les rois étoient assis: *solium*, dit Servius (*Aeneid* 7. 169.), *est velut armarium de uno ligno ad regum tutelam factum*. Ce siége étoit très élevé, & on y montoit par des degrés. Comme on les fit d'abord plus pour la sûreté que pour la magnificence, la matière qu'on y employa fut le bois: *in solio medius consedit acerno*, dit Ovide (*fast. III.* 359.) mais dans la suite le trône devint un objet de luxe, & on y employa les matières les plus riches. *Solium* signifie encore le siége d'une personne distinguée, comme dans Cicéron: *Quominus more patrio sedens in solio, &c. de Leg.* 1. 3.

SOLMISSUS, montagne de l'Asie mineure dans l'Ionie. Strabon, *l.* XIV. *pag.* 639, la place au voisinage de la ville d'Edesse au-dessus du bois sacré nommé *Ortygia*. Il ajoute que pendant les couches de Latone, les Curétes se tinrent sur cette montagne, & que par le bruit de leurs armes ils épouvantèrent Junon, qui par jalousie, cherchoit à nuire à Latone. (*D.J.*).

SOLON. Dans la galerie de Florence on conserve un buste de *Solon* avec l'inscription antique. Son nom sur les pierres gravées appartient à un graveur.

SOLON, graveur ancien. *Voyez* MÈCÈNE.

SOLOON, fleuve de l'Asie mineure, dans la Bithynie: Plutarque en parle dans la vie de Thésée. Un certain Menecrates, dit-il, a écrit dans une histoire qu'il a faite de la ville de Nicée en Bithynie, que Thésée emmenant avec lui Antiope, séjourna quelque tems dans ce lieu; parmi ceux qui l'accompagnoient, il y avoit trois jeunes athéniens qui étoient freres, Ennée, Thoas & *Soloon*; le dernier étant devenu amoureux d'Antiope, découvrit son secret à un de ses frères qui alla sans différer parler de sa passion à cette reine; elle rejetta fort loin ces propositions, mais elle ne fit aucun éclat, & n'en découvrit rien à Thésée; *Soloon* au desespoir se jetta dans un fleuve où il se noya; Thésée averti de cette aventure, en fut très affligé, & la douleur qu'il en eut, le fit ressouvenir d'un oracle que la prêtresse d'Apollon lui avoit rendu autrefois à Delphes, par lequel elle lui ordonnoit quand il se trouveroit en terre étrangère, de bâtir une ville dans le lieu où il seroit le plus triste, & d'en donner le gouvernement à quelques-uns de ceux qu'il auroit à sa suite; Thésée bâtit donc là une ville, qu'il nomma *Pythiopolis*, donna au fleuve qui coule auprès, le nom de *Soloon*, en mémoire du jeune homme qui s'y étoit noyé, & laissa dans la place ses deux freres pour gouverneurs. (*D. J.*).

SOLUS, en Sicile. ΣΟΛΟΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Solus, promontoire de Lybie, sur lequel on voyoit un temple dédié à la Vengeance & à Neptune.

SOM. *Voyez* CHON.

SOMMEIL ou SOMNE. Homère & Hésiode font le *sommeil* fils de l'érèbe & de la nuit, & frère de la mort, dont il est la plus parfaite image. Junon, voulant endormir Jupiter, pour l'empêcher de voir ce qui se passoit dans le camp des grecs & des troyens, va trouver le *sommeil* à Lemnos, son séjour ordinaire, & le prie, en lui promettant de beaux présens, & l'appellant le roi des dieux & des hommes, d'assoupir les yeux trop clairvoyans de Jupiter. « Je me souviens, lui dit-il, » (*Iliad. l.* 14.) d'une semblable prière que vous » me fites au sujet d'Hercule: je m'insinuai auprès » de Jupiter; je fis couler mes douceurs les plus » puissantes dans ses yeux & dans son esprit, & » vous profitates de ces momens pour persécuter » ce héros. Jupiter s'étant éveillé, entra dans une » si grande colère, qu'il me chercha partout pour » me punir. J'étois perdu sans ressource, il m'au» roit jetté dans les abîmes les plus profonds de la » mer, si la nuit, qui dompte les dieux comme » les hommes, ne m'eût sauvé. Je me jettai entre » ses bras secourables; & Jupiter quelqu'irrité » qu'il fût, s'appaisa, car il craignoit la nuit, & » n'osoit forcer cet asyle; & aujourd'hui vous » venez m'exposer encore au même péril». Cependant Junon le gagna en lui promettant en mariage la plus jeune des graces.

Ovide établit le domicile du *sommeil* dans le pays des Cimmériens, (c'est le pays qui est aux environs des Palus Méotides, & au nord du Bosphore Cimmérien), que les anciens croyoient être plongé dans les plus épaisses ténèbres. Là est une vaste caverne, dit-il, (Metam. *liv. II.*) où les rayons du soleil ne pénètrent jamais. Toujours environné de nuages sombres & obscurs, à peine y jouit-on de cette foible lumière, qui laisse douter s'il est jour ou nuit; jamais les coqs n'y annoncèrent le retour de l'aurore; jamais les chiens ni les oies qui veillent à la garde des maisons, ne troublèrent par leurs cris importuns, le tranquille repos qui y règne; nul animal, ni féroce, ni domestique, ne

s'y fit jamais entendre ; le vent n'y agita jamais, ni les feuilles ni les branches ; on n'y entend ni querelles, ni murmures ; c'est le séjour de la douce tranquillité. Le seul bruit qu'on y entend, est celui du fleuve d'oubli, qui coulant sur de petits cailloux, produit un doux murmure qui invite au repos. A l'entrée de ce palais naissent des pavots & une infinité d'autres plantes, dont la nuit ramasse soigneusement les sucs assoupissans, pour les repandre sur la terre. De crainte que la porte ne fasse du bruit en s'ouvrant, & en se fermant, l'autre demeure toujours ouvert, on n'y voit aucune garde. Au milieu de ce palais est un lit d'ébène, couvert d'un rideau noir : c'est-là que repose sur la plume & sur le duvet, le tranquille dieu du *sommeil*.... Iris, envoyée par Junon s'étant approchée de ce lit, le *sommeil* frappé de l'éclat de ses habits, ouvre ses yeux appesantis, fait un effort pour se relever, & retombe aussitôt. Enfin, après avoir laissé souvent tomber son menton sur son estomac, il fait un dernier effort ; & s'appuyant sur le coude, demande à Iris quel étoit le sujet de son arrivée.

On représentoit ce dieu comme un enfant enséveli dans un profond *sommeil*, qui a la tête appuyée sur des pavots. Tibulle lui donne des aîles : un autre poëte lui fait embrasser la tête d'un lion qui est couché. Les lacédémoniens, au rapport de Pausanias joignoient ensemble, dans leurs temples, la représentation du *sommeil*, & celle de la mort : lorsqu'on invoquoit le *sommeil* pour les morts, il s'agissoit alors du *sommeil* éternel, qui étoit la mort. *Voyez* MORT. SONGES.

« S'il étoit prouvé seulement du SOMMEIL, dit Lessing, que les anciens l'ont représenté sous la figure d'un jeune génie ailé, cela suffiroit pour autoriser la conjecture qu'ils se servoient de la même représentation à l'égard de son frère jumeau, la mort. Barthius a écrit au hazard : *somni idolum senile fingitur* pour justifier un changement de ponctuation, qu'il s'est permis dans un passage de Stace.

Crimine quod merui, juvenis placidissime divûm,

Quove errore miser, donis ut solus egerem,

Somne, tuis? . . . .

C'est ainsi que le poëte invoquoit le *sommeil*: Barthius prétend que le mot *juvenis*, se rapporte au poëte, & non au *sommeil*,

Crimine quod merui juvenis, placidissime divûm, &c.

Soit ; cette manière de ponctuer peut passer, mais le motif que Barthius en donne, est faux. Chez tous les anciens poëtes, le *sommeil* est un jeune dieu, qui aima une des Graces, que Junon lui donna pour femme, à cause d'un service important qu'il lui avoit rendu. Et les artistes l'auroient représenté en vieillard? Cela seroit incroyable, quand même aucun monument antique ne prouveroit le contraire. »

« Sur plusieurs monumens antiques, le *sommeil* a les jambes croisées. Cette attitude est le signe du repos, même dans les figures qui représentent des personnes éveillées. (C'est ainsi que beaucoup de divinités des fleuves sont représentées, appuyées sur leurs urnes) ; & même dans les statues placées debout, les jambes croisées indiquent le repos, ou le délassement. Par cette raison, on voit souvent aussi Mercure & les faunes dans cette attitude, sur-tout lorsqu'ils sont occupés à quelqu'instrument ou à jouer de la flûte. Mais sur aucun monument, on ne lui voit des jambes torses. Cette bisarrerie, que l'on trouve dans quelques mythographes, n'a pu avoir d'autre fondement apparent que le passage, dans lequel Pausanias, decrivant le coffre de Cypselus, peint le sommeil & la mort sous l'emblême de deux enfans endormis, l'un blanc & l'autre noir : non-seulement elle ne paroit fondée que sur un seul passage de Pausanias, mais encore sur un seul mot de ce passage. D'ailleurs, ce mot peut avoir une signification très-différente ; car *διεστραμμένος* ne signifie pas tant, tortu, contrefait, *tortuosus*, *distortus*, qu'en general oblique, déplacé de sa direction, (*obliquus*, *transversus*.) Ainsi l'on peut aussi bien traduire *διεστραμμένους τοὺς πόδας* par des » pieds croisés, ou placés obliquement, que par » des pieds contrefaits. » Il y a plus ; la pre- » mière version est meilleure & plus naturelle » que la dernière. »

« Mais il ne suffit pas qu'on puisse traduire ainsi *διεστραμμένους*. Le sens le plus propre n'est pas toujours le plus vrai. Une circonstance bien plus importante ; & qui à mon avis tranche la difficulté, c'est que *διεστραμμένους τοὺς πόδας* traduit par jambes croisées, offre une signification très-belle & propre à la mort, ainsi qu'au *sommeil*, & qu'on les trouve tous les deux représentés de cette manière sur beaucoup de monuments anciens. »

« Les jambes croisées appartiennent à l'attitude naturelle d'un homme bien portant, livré au *sommeil* doux & tranquille. Jamais les anciens artistes ne se sont écartés de cette attitude, lorsqu'ils avoient à représenter une personne dans un pareil *sommeil* ; ainsi que le prouvent la prétendue Cléopatre du Belvedère, la nymphe sur le monument antique, rapporté par Boissard, l'hermaphrodite endormi, ou qui cherche à s'endormir de Dioscoride. »

« Il y a encore moins de doute que la corne ait été donnée pour attribut au *sommeil* : une infinité de passages prouvent que les poëtes en ont

Digitized by Google

parlé. D'une corne pleine, il répand ses bienfaits sur les paupières des mortels fatigués :

Ilios post vulnera fessos

Exceptamque hiemem, cornu perfuderat omni Somnus.

avec sa corne vuide, il fuit la nuit, qui se retire dans sa grotte :

Et Nox, & cornu fugiebat Somnus INANI.

Et les artistes le représentoient tel que le voyoient les poëtes. Ni les uns ni les autres, ne connoissoient la double corne, dont l'imagination déreglée de Romeyn de Hooghe l'a surchargée. »

SOMNIALES DII; c'étoient les dieux qui présidoient au sommeil, & qui rendoient leurs oracles par les songes. Hercule étoit un de ces dieux : on envoyoit les malades dormir dans son temple, pour y avoir en songe l'agréable présage du rétablissement de leur santé. On trouve plusieurs de ses statues avec cette inscription, *Deo somniali*. Peut-être ce surnom fut-il donné à Hercule, comme à d'autres dieux, par des personnes, qui crurent avoir reçu de lui en songe des avis utiles.

SON. Les anciens se frottoient de *son* dans leurs cérémonies lustrales; ils en usoient aussi dans leurs cérémonies magiques, principalement quand ils vouloient inspirer de l'amour.

Nous lisons dans le prophète Baruch, Chap. vj, v. 42. que les femmes de Chaldée, assises dans les rues, y brûloient du *son* à ce dessein. Il est vrai qu'il y a dans la vulgate, *succendentes ossa olivarum*, brûlant des noyaux d'olives. L'auteur de la vulgate, lisoit probablement ici τεμνιτὰς, expression, qui en effet, signifie (*Athen. L. II.*) *noyaux d'olives brûlés*; mais il est certain qu'il y a dans le texte τὰ πίτυρα, mot qui signifie du *son*. Théocrite, dans sa pharmacie, nous fournit encore un autre exemple de cet usage; l'enchanteresse Siméthe, après avoir essayé de plusieurs charmes, pour enflammer le cœur de son amant, dit : je vais maintenant brûler du *son*, θυσῶ πίτυρα; & elle ajoute vers la fin de l'Idylle, qu'elle a appris ce secret d'un Assyrien. (*D. J.*)

SONDE, *catapirater*. Les pilotes anciens se servoient de *sondes* de plomb, telles qu'on les employe encore, témoins ces vers de *Lucilius*.

An catapirateris eodem deferet uncum

Plumbi pauxillum rendus, linique metaxam.

SONGES; ils étoient les enfans du sommeil, selon les poëtes. Les songes, dit Ovide, qui prennent toutes sortes de figures, & qui sont en aussi grand nombre, que les épis dans les plaines, les feuilles dans les forêts, & les grains de sable sur le rivage de la mer, demeurent nonchalament étendus autour du lit de leur souverain, & en défendent les approches. Entre cette multitude infinie de *songes*, il y en a trois principaux, qui n'habitent que les palais des rois & des grands : les autres sont pour le peuple. *Voyez* MORPHEE, PHANTASE & PHOBETOR.

Pénélope (*Odyss. liv.* 19. ayant raconté un *songe* qu'elle avoit eu, par lequel le prochain retour d'Ulysse, & la mort des poursuivans lui étoient promis, ajoute ces paroles : « J'ai toujours oui dire, que les *songes* sont difficiles à entendre, qu'on a de la peine à percer leur obscurité, & que l'événement ne répond pas toujours à ce qu'ils semblent promettre; car, on dit qu'il y a deux portes des songes; l'une est de corne, & l'autre d'ivoire. Ceux qui viennent par la porte d'ivoire, sont les songes trompeurs, qui font attendre des choses qui n'arrivent jamais; & ceux qui ne trompent point, & qui sont véritables, sont les *songes*, qui viennent par la porte de corne. Helas! je n'ose me flatter que le mien soit venu par cette dernière porte. » Virgile a copié cette idée d'Homère. « Il y a aux enfers, dit-il, (*Enéid. liv. 6.*) deux portes, appellées les portes du sommeil; l'une de corne, & l'autre d'ivoire : par celle de corne, passent les ombres véritables, qui sortent des enfers, & paroissent sur la terre. Par celle d'ivoire, sortent les vaines illusions, & les songes trompeurs. Enée sortit des enfers par la porte d'ivoire. » Horace (Od. 27, du liv. troisième), a aussi chanté ces deux portes. Lorsqu'Europe se voit transportée dans l'île de Crète sur le dos d'un taureau; dans sa surprise, elle s'écrie : « Ne seroit-ce point un vain *songe*, échappé par la porte d'ivoire? » Tous les commentateurs se sont tourmentés pour expliquer ces deux portes, dans un sens physique ou moral. Je ne rapporterai que l'opinion de Madame Dacier, qui croit que, par la corne, qui est transparente, Homère a entendu l'air, le ciel, qui est transparent; & par l'ivoire qui est solide, opaque, il a marqué la terre. Les *songes* qui viennent de la terre, c'est-à-dire, des vapeurs terrestres, sont les *songes* faux; & ceux qui viennent du ciel, sont les *songes* vrais, c'est-à-dire, les *songes* envoyés de Dieu. »

Lucien, (au liv. 2 de son hist véritable), nous a donné la description d'une île des *songes*, dans laquelle on entre par le havre du sommeil : elle est entourée d'une forêt de pavots & de mandragores, qui est pleine de hiboux & de chauves-souris, ce sont les seuls oiseaux de l'île. Il y a au milieu un fleuve, qui ne coule que de

Digitized by Google

nuit ; les murs de la ville sont fort hauts, & de couleurs changeantes, comme l'arc-en ciel : elle a quatre portes ; des deux premières, l'une est de fer, & l'autre de terre, par où sortent les *songes* affreux & mélancoliques : des deux autres, l'une est de corne & l'autre d'ivoire ; c'est par celle-ci qu'on entre dans la ville. Le sommeil est le roi de l'île, la nuit en est la divinité ; le coq y a aussi un temple : les habitans sont les *songes*, qui ont tous une taille & une forme différente ; les uns beaux & de belle taille ; les autres hideux & contrefaits ; ceux-ci riches, & vêtus d'or & de pourpre, comme des rois de théâtres ; ceux là gueux, & couverts de haillons, &c. »

Il y avoit des dieux qui rendoient leurs oracles en *songes*, comme Hercule, Amphiaraüs, Sérapis, Faunus. Les magistrats de Spartes, couchoient dans le temple de Pasiphaé, pour être instruits en *songes*, de ce qui concernoit le bien public. Eunapius a écrit que le philosophe Oédésius, reçut en *songes* un oracle d'une manière bien singulière ; il le trouva à son réveil, écrit dans sa main gauche en vers hexamètres. Cet oracle lui promettoit une grande renommée, soit qu'il demeurât dans les villes, soit qu'il se retirat à la campagne. Enfin on cherchoit à deviner l'avenir par les songes ; & cet art s'appelloit *Onéirocritique*. Voyez SORTS.

La terre étoit la mère des *songes* (*Euripid. Hecub. vers.* 70.).

Sur un bas-relief du palais-Mattei qui représente les noces de Thétis & de *Pélée*, on voit Morphée qui répand les *songes* sur Thétis avec une corne.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique un trépied orné par en haut d'un sphynx posé sur un autel rond ; autour se voyent trois petites figures en bas-relief, & vis-à-vis une autre figure, qui paroit endormie ; celle-ci est une jeune femme drapée assise sur un rocher, ou sur un monceau de pierres, appuyant sa tête sur la main droite, soutenue par le genou gauche, qu'elle tient élevé, & ayant l'autre bras dans une attitude fort négligée, semblable à celle de la pretendue *Prasia* de Beger. (*Thes. Brand. t.* 1. *p.* 140.)

On pourroit expliquer ce sujet en prenant cette figure pour la Pythie qui rendoit les oracles à Delphes.

Pythia quæ trepode ex Phœbi lauroque profatur.

(*Lucret. L.* 1. *v.* 740.).

Au commencement la Pythie étoit une jeune fille, & elle devoit être habillée avec simplicité ; ce qui se trouve dans notre figure : on ne commença à mettre dans ce sacerdoce de vieilles femmes, qu'après qu'un jeune thessalien (*Diod. Sic. L. XVI. p.* 428. *lin.* 20.) (*Echécrates.*) devenu amoureux d'une des Pythies qui étoit fort belle, l'enleva. La Pythie devroit à la vérité être assise sur le trépied.

Winckelmann croit donc que l'explication sera plus sûre en disant que ce peut être la déesse Thémis (*Euripid. Iphigen. v.* 1259.) qui étoit en possession de cet oracle, avant qu'elle en eût été chassée par Apollon, & qui alors découvroit les secrets des dieux (*Ibid. v.* 1271.) en songe. Elle est assise sur un rocher, peut-être pour marquer que Thémis & la terre (*Æschyl. Prometh. v.* 208.) étoient la même déesse. Selon les anciens (*Euripid. Hecub. v.* 70.), la terre étoit la mère des *songes*, & Apollon même présidoit (*Sophocl. Electr. v.* 427.) aux *songes*.

Sur une pâte antique la Pythie, ou Thémis éveillée, est assise sur un rocher devant le trépied d'Apollon.

SONIVIUM. Voyez TRIPUDIUM.

SONNETTES. Les guerriers des temps héroiques en attachoient à leurs boucliers ; & Eschyle représente dans les *sept chefs* Tydée agitant son bouclier pour effrayer ses ennemis par le bruit des *sonnettes*. Euripide donne un semblable bouclier à un roi de Thrace. Les *sonnettes* étoient attachées à la courroie qui servoit à retenir le bouclier & à le fixer au bras.

Les *sonnettes* qui pendent à la couronne de certains sceaux anciens, servoient à orner les habits des romains du Bas-Empire. Au moyen age, cet ornement redevint à la mode sur-tout en Allemagne. On vit dans les tournois les caparaçons chargés de *sonnettes*. Les personnes les plus illustres en ornèrent leurs vêtemens avant & depuis le commencement du quinzième siècle. *Voyez* CLOCHETTES.

SOPHISTES. Athénée dit que ce nom désignoit quelquefois des musiciens.

SOPHOS, ou *sapienter*, exclamation d'admiration en usage chez les romains. Martial (1. 4. 7.) dit :

Audieris cum grande sophos, dum basia captat.

SOPHRONISTER. Hercule étant tombé dans un accès de démence, faillit de tuer Amphitryon son père putatif. Mais Minerve lui ayant jetté une pierre, il s'endormit profondément ; & se réveilla avec toute sa raison. On appella cette pierre *sophronister*, c'est-à-dire, qui rappelle la raison.

SOPHRONISTES, σωφρονισταὶ, dix magistrats

athéniens chargés de veiller sur les mœurs de la jeunesse. L'endroit où l'on renfermoit les jeunes gens indociles, pour les corriger, s'appelloit σωφρονιστήριον.

SOPHUS, surnom de la famille *Sempronia*.

SORACTE, montagne peu éloignée de Rome, aujourd'hui le mont Saint-Sylvestre. Il y avoit autrefois un fameux temple dédié à Apollon dont les prêtres marchoient sans crainte sur des charbons ardens. Mais Varron dit qu'ils se frottoient auparavant la plante des pieds avec une drogue qui empêchoit l'action du feu. *Voyez* FERONIE, HIRPES.

SORACUM. Pollux (*Onomast.* 10. 38.) désigne par ce mot un coffre dans lequel les comédiens portoient leurs habillemens.

SORANUS, surnom que les sabins donnoient au dieu de la Mort. Le mot *Sora*, en leur langue, signifioit cercueil. *Voyez* HIRPES.

SORCIERES de Thessalie, qui avoient, disoit-on, le pouvoir d'attirer, par leurs enchantemens, la lune sur la terre. Elles empruntoient leurs charmes des plantes venimeuses, que leur pays fournissoit en abondance, depuis que Cerbère, passant par la Thessalie, lorsqu'Hercule l'emmenoit enchaîné au roi de Mycènes, avoit vomi son venin sur toutes les herbes : fable fondée sur ce qu'on trouve en Thessalie beaucoup plus de plantes venimeuses qu'ailleurs. *V.* AGANICE, SORTILEGUE.

SORLINGUES, (Les) îles situées sur la côte occidentale de la Grande-Bretagne.

Cambden, en comparant ce que les anciens nous ont appris de la position & de l'histoire des îles Cassiterides, avec la connoissance exacte qu'il avoit des *Sorlingues*, a découvert le premier, & prouvé invinciblement l'identité cachée sous ces noms differens.

Il résulte donc que les îles *Sorlingues* sont les *Sillina* ou *Cassitérides* des anciens ; nom qui leur fut donné à cause de leurs riches mines d'étain, qui ont été connues des phéniciens, des tartésiens, des carthaginois, des romains & des marseillois.

Les empereurs romains avoient coutume d'y envoyer des personnes coupables de quelques crimes pour travailler aux mines.

Les anciens habitans de ces îles portoient des habits noirs & longs qui descendoient jusqu'à terre. Ils se nourrissoient de leur bétail, & vivoient à la manière des nomades, n'ayant aucune demeure fixe. Leur commerce consistoit à troquer du plomb, de l'étain & des peaux contre de la vaisselle de terre, du sel, & quelques autres petits ouvrages de bronze qu'on leur donnoit en échange : Ils ne vouloient point d'argent, & même ils ne s'appliquoient pas beaucoup au travail des mines. (*D. J.*)

SORTILEGUS. C'étoit un emploi sacré que celui du *sortilegus*, qui avoit la fonction de jetter les sorts. Il étoit rempli par des hommes & par des femmes, au choix du pontife ; on les appelloit *sortiarii* & *sortiaria*, d'où sont venus, sans doute, les noms de sorciers & sorcières. Mais ceux qui jettoient les sorts n'avoient pas le pouvoir de les tirer : on se servoit pour cela du ministère d'un jeune enfant. Parmi les inscriptions recueillies par Gruter, on en trouve une gravée en l'honneur de C. Stiminius Heracla, qui se qualifie de *sortilegue* de Vénus Erycine.

SORTIRI dicas est le même que *sortiri causas*. Les juges tiroient au sort les causes, & celle qui sortoit la première de l'urne etoit jugée la première : c'est ce qui a fait dire à Virgile : *Quæsitor Minos urnam movet*. D'autres prétendent que cela doit s'entendre des juges, & que *sortiri dicas* signifie *sortiri judices* : coutume usitée par le préteur, quand il ne nommoit pas les juges *ex arbitrio*, mais qu'il les choisissoit par le sort : c'est au moins le sens que donne Ciceron dans une de ses Verrines ; où *sortiri judicium*, *sortiri judices*, *sortiri dicas*, signifient la même chose.

SORTITIO, l'action de tirer au sort. Chez les romains, on tiroit au sort lors de l'élection des magistrats, pour savoir l'ordre dans lequel les tribus donneroient leurs suffrages. On mettoit dans une corbeille les noms de chaque tribu, & elles opinoient dans le rang, suivant lequel on tiroit les noms. Pour l'élection des prêtres, comme il n'y avoit que dix-sept tribus qui eussent voix délibérative, on ne tiroit au sort que dix-sept tribus pour aller au scrutin. Dans les comices par tribus, la tribu dont le nom sortoit le premier de l'urne, étoit appellée la tribu prérogative, & donnoit la première son suffrage ; mais on continuoit à tirer au sort pour régler les rangs des autres tribus. Il n'en étoit pas de même dans les comices par centuries ; quand une fois le sort avoit réglé la primauté de la prérogative, on ne suivoit plus pour l'arrangement des suffrages, que le rang, la richesse & l'ancienneté des tribus.

SORTS, genre de divination. Les *sorts* étoient le plus souvent des espèces de dés, sur lesquels étoient gravés quelques caractères ou quelques mots, dont on alloit chercher l'explication dans des tables composées exprès. Les usages étoient differens sur les *sorts*. Dans quelques temples on les jettoit soi-même ; dans d'autres on les faisoit sortir d'une urne ; d'où est venue cette manière de parler si ordinaire aux grecs, *le sort est tombé*.

Ce jeu des dés étoit toujours précédé de ſacrifices & de beaucoup de cérémonies. Les lacédémoniens allèrent un jour conſulter les *ſorts* de Dodone ſur quelques guerres qu'ils entreprenoient: après toutes les cérémonies faites, ſur le point qu'on alloit jetter les *ſorts* avec beaucoup de reſpect & de vénération, un ſinge du roi des moloſſes étant entré dans le temple, renverſa les *ſorts* & l'urne. La prêtreſſe, effrayée, dit aux Lacédémoniens qu'ils ne devoient pas ſonger à vaincre, mais ſeulement à ſe ſauver: & tous les écrivains aſſurent que jamais Lacédémone ne reçut un préſage plus funeſte. (*Cicero de divinat.* 1. 34.)

Les plus célèbres entre les *ſorts*, étoient à Préneſte & à Antium, deux petites villes d'Italie: à Preneſte étoit la fortune, & à Antium les fortunes. Cicéron (*Liv. 2. de la divination.*) raconte l'origine des *ſorts* de Préneſte. On lit dans les mémoires des préneſtins, dit-il, qu'un certain Numérus Suffucius, homme de bien, & d'une noble famille, avoit été ſouvent averti en ſonge & même avec menaces, d'aller en un certain endroit couper une pierre en deux; qu'effrayé par des viſions continuelles, il ſe mit en devoir d'obéir à la vue de tous ſes citoyens, qui s'en moquoient; & que, quand la pierre eut été fendue, on y trouva les *ſorts* gravés en caractères antiques ſur une planche de chêne. Ce lieu eſt aujourd'hui enfermé & religieuſement gardé, dit le même auteur, à cauſe de Jupiter enfant, qui y eſt repréſenté avec Junon, tous deux dans le ſein de la fortune, qui leur donne la mammelle; & toutes les mères y ont une grande devotion........ C'eſt dans ce lieu qu'on conſerve les *ſorts*, & qu'on les en retire quand il plait à la fortune. Mais que penſoit des *ſorts* cet auteur, un des plus ſenſés d'entre les payens? Ecoutons-le parler au même endroit.

« Qu'eſt-ce à votre avis que les *ſorts*, diſoit-il, à un Stoïcien? c'eſt à-peu-près comme de jouer aux nombres, en hauſſant & en fermant les doigts, ou de jouer aux oſſelets & aux dés; en quoi le haſard, & peut-être une mauvaiſe ſubtilité, peuvent avoir quelque part, mais où la ſageſſe & la raiſon n'en ont aucune. Les *ſorts* ſont donc pleins de tromperies; & c'eſt une invention ou de la ſuperſtition, ou de l'avidité du gain....... La divination par les *ſorts* eſt déſormais entierement decriée. La beauté & l'antiquité du temple (de Preneſte) a véritablement conſervé le nom des *ſorts* de Preneſte, mais parmi le peuple uniquement; car y a-t-il quelque magiſtrat, quelqu'homme un peu conſidérable qui y ait le moindre recours? Par-tout ailleurs on ne parle plus des *ſorts*; & c'eſt ce qui faiſoit dire à Carneade, qu'il n'avoit jamais vu la fortune plus fortunée qu'à Préneſte. »

Dans la Grèce & dans l'Italie, on tiroit ſouvent les *ſorts* de quelque poëte célèbre, comme Homère, Euripide; ce qui ſe préſentoit à l'ouverture du livre, étoit l'arrêt du ciel. Deux cent ans environ après la mort de Virgile, on faiſoit déjà aſſez de cas de ſes vers, pour les croire prophétiques, & pour les mettre en la place des *ſorts* qui avoient été à Préneſte. Car Alexandre Sévère, encore particulier, & dans le temps que l'empereur Elagabale ne lui vouloit pas de bien, reçut pour réponſe, dans le temps de Preneſte, cet endroit de Virgile: (*Æneid.* 6.)

.... *Si qua fata aſpera rumpas,*

Tu Marcellus eris.

dont le ſens eſt:

« Si tu peux ſurmonter les deſtins contraires,
» tu ſeras Marcellus. »

Sortes convivales, ſorte de loterie que les empereurs faiſoient tirer par amuſement, avant le repas, quand ils donnoient à manger, & dont tous les billets qu'on diſtribuoit *gratis* aux convives, gagnoient quelques bijoux ou quelqu'autre prix. Ces loteries étoient une adreſſe ingénieuſe & galante de faire éclater leur libéralité, & de rendre la fête plus vive & plus intereſſante, en mettant d'abord de bonne humeur les perſonnes qui y étoient conviées. Elagabale en faiſoit qu'il compoſoit par plaiſanterie, moitié de billets utiles, & moitié de billets de choſes riſibles & de nulle valeur. Il y avoit, par exemple, un billet de ſix eſclaves, & un autre de ſix mouches; un billet d'un vaſe de prix, & un autre d'un pot de terre, & ainſi du reſte: *Sortes ſuas convivales*, dit Lampride, *Scriptas in cochlearibus habuit tales, ut alius exhiberet decem camelos, alius decem muſcas......* Certains exemplaires portent *exiret*, au lieu d'*exhiberet*, ce qui rend la narration de l'auteur plus vive, & marque avec plus de préciſion, la manière dont on tiroit ces loteries. Les lots étoient écrits ſur des billets ou des coquilles, de cette manière: *Primus decem camelos*, (*Sub.*) *tollat; ſecundus centum muſcas.* On mettoit les noms des convives dans une urne; on les tiroit après les avoir mêlés, & celui qui ſortoit le premier, emportoit le premier lot, celui d'après le ſecond, & ainſi des autres. On appelloit *exire*, l'action de tirer les noms.

SORY. *Voyez* Rusma.

SOSIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

RRRR. en bronze.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SOSIPOLIS, dieu des Eléens. Pauſanias raconte

(Dans ses élid.) que les arcadiens ayant fait une irruption en Elide, les éléens marchèrent contre eux. Comme ils étoient sur le point de livrer bataille, une femme se présenta aux chefs de l'armée, portant entre ses bras un enfant à la mamelle, & leur dit qu'elle avoit été avertie en songe que cet enfant combattroit pour eux. Les généraux éléens crurent que l'avis n'étoit pas à négliger; ils mirent cet enfant à la tête de l'armée, & l'exposèrent tout nud. Au moment que les arcadiens commencèrent à donner, cet enfant se transforma tout-à-coup en serpent. Les arcadiens furent si effrayés de ce prodige, qu'ils prirent la fuite; les éléens les poursuivirent vivement, en firent un grand carnage, & remportèrent une victoire signalée. Comme, par cette aventure, la ville d'Elis fut sauvée, les éléens donnèrent le nom de *Sosipolis* (Nom formé de σώζω, je sauve, & de πόλις, ville) à ce merveilleux enfant, & lui bâtirent un temple à l'endroit où changé en serpent, il s'étoit dérobé à leurs yeux. Il eut une prêtresse particulière pour présider à son culte, & pour faire toutes les purifications acquises; elle offroit au dieu, suivant l'usage des éléens, une espèce de gâteau pétri avec du miel. Le temple étoit double; la partie antérieure étoit consacrée à Lucine, parce que les éléens étoient persuadés que cette déesse avoit singulièrement présidé à la naissance de *Sosipolis*. Tout le monde avoit une entrée libre dans cette partie du temple; mais dans le sanctuaire du dieu, personne n'y entroit que la prêtresse, qui même, pour exercer son ministère, se couvroit le visage & la tête d'un voile blanc. Les filles & les femmes restoient dans le temple de Lucine; elles chantoient là des hymnes, & bruloient des parfums en l'honneur du dieu; mais elles n'usoient point de vin dans leurs libations; la prêtresse étoit obligée de garder la chasteté. Jurer par *Sosipolis*, étoit pour les éléens, un serment inviolable. On représentoit ce dieu, d'après une apparition en songe, dit le même historien, sous la forme d'un enfant, avec un habit de plusieurs couleurs, & semé d'étoiles, tenant d'une main une corne d'abondance.

SOSIPOLIS. On a quelquefois appellé Jupiter *Sosipolis*, c'est-à-dire, sauveur de la ville.

SOSISTRATE, tyran en Sicile.

Ses médailles sont :

O. en or.

O. en argent.

Unique en bronze .... *Torremusa.*

SOSPITA ou LA SALUTAIRE, surnom de Junon, parce qu'elle veilloit à la salubrité de l'air, dont l'intempérie cause les maladies. *Voyez* JUNON.

Lorsque Junon paroît avec des cornes sur la tête, & une peau de chèvre à la main, on lui donne ce nom particulier. On la voit ainsi décorée sur plusieurs médailles consulaires, & sur une pierre gravée de Stosch.

Junon *Sospita* étoit adorée particulièrement à Lanuvium où elle avoit un temple & une statue, qui la représentoit couverte d'une peau de chèvre, avec un petit bouclier & des souliers recourbés. Les romains entrèrent en société de culte avec les lanuviens, & quand on leur donna le nom de bourgeoisie romaine, ce fut à condition que le temple & le bois consacrés à Junon-*Sospita* seroient communs à eux & aux romains. Dans la suite C. Cornelius bâtit un temple de Junon-*Sospita* à Rome, dans le marché aux herbes. Les magistrats alloient y offrir un sacrifice avant que d'entrer en charge. *Voyez* Cicéron *liv. I. De divin. n. 4. pro Murenâ n. 30*, Tite-Live, *liv. VII, c. 9. liv. XXXII. c. 30. liv. XXXIV, c. 52* 14 Rosin, *Antiq. rom. liv. I, chap. 6.*

SOSTRATE, jeune homme de la ville de Pâlée en Achaie, que l'on disoit avoir été aimé d'Hercule. Après sa mort le héros lui fit élever un tombeau, & se coupa les cheveux sur sa sépulture. Les habitans du lieu rendoient tous les ans des honneurs à *Sostrate* comme à un heros, au rapport de Pausanias (Dans ses Achaiques).

SOTER, *SOTERIA*, c'est-à-dire, conservateur, conservatrice. On voit que ces noms étoient souvent donnés aux divinités, lorsqu'on croyoit leur être redevable de sa conservation. On les donnoit particulièrement à Jupiter, à Diane & à Proserpine. Il y avoit chez les grecs des fêtes appellées *soteries*, qui se célèbroient en action de grace quand on étoit délivré de quelque peril. Sous le règne des empereurs, les romains ne manquoient pas de célébrer ces solemnités lorsque les princes relevoient de maladie.

SOTERIES. *Voyez* SOTER.

SOTHIAQUE. La période *sothiaque* ou caniculaire de 1460 ans, est celle qui, suivant les anciens, ramenoit les saisons au même jour de l'année civile des égyptiens qui étoit de 365 jours; cette année vague, différoit de 5 heures 48 minutes 45 secondes de l'année astronomique & naturelle, & de 6 heures 9 minutes 11 secondes de l'année sidérale ou astrale, qui devoit ramener le lever de *sirius* ou de la canicule au premier jour de l'année ou au premier jour du mois thoth; ainsi elles ne devoient commencer ensemble qu'une fois dans le cours d'une période. *Voyez* les mem. des inscript. *t. XXIX*; Censorinus, *chap. 18*; *Riccioli almag. t. I, p. 129*; *Petavii var. Dissert. I, c. 4.*). A calculer plus exactement, la période *sothiaque* devoit être plus longue qu'on ne la croyoit, car il

il faut 1425 années égyptiennes, pour faire 1507 années tropiques, ou retours des saisons.

SOTHIS, nom égyptien de *Syrius*. Cette étoile n'étoit pas Isis, mais une étoile consacrée à Isis, de même que chaque planete l'étoit à quelque divinité. Isis étant la même divinité que Neith, on rapportoit à cette dernière & Sirius, & le commencement de l'année qui étoit fixé au lever de *Sirius*.

SOTIOGA, dans les Gaules, ΣΟΤΙΟΓΑ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent....... *Pellerin*.

O. en or.

O. en bronze.

SOU D'OR, *numisma*, monnoie des romains.

Elle valut sous Constantin & ses successeurs 15 livres tournois, selon Paucton (*Métrologie*.).

Elle valoit alors en monnoie du même peuple :

12 Miliarésions,

ou 13 $\frac{5}{7}$ lepton d'argent.

ou 19 $\frac{1}{5}$ deniers de Néron,

ou 24 livres de cuivre,

ou 288 *nummus*,

ou 1152 assarions,

SOU D'OR, monnoie de la loi salique.

Elle valoit 10 livres tournois actuelles & $\frac{5}{12}$, selon Paucton (*Métrologie*).

Elle valoit en monnoie de la loi salique :

3 $\frac{1}{3}$ sous d'argent

ou 40 deniers d'argent.

SOU D'ARGENT, monnoie de la loi salique.

Elle valoit 3 livres tournois actuelles & $\frac{1}{8}$, selon Paucton (*Métrologie*).

Elle valoit en monnoie de la loi salique :

12 deniers d'argent.

SOUFRE. Les anciens employoient pour purifier les maisons, les coupables ou les infortunés, des fumigations sulfureuses. Homère en est le plus ancien témoin (*Odyss.* 22. 481.) Properce dit aussi (4. 9.)

Imperat & totas iterum mutare lacernas.

Terque meum tetigit sulphuris igne caput.

SOULIER. *Voyez* CHAUSSURE.

SOUPER. *Voyez* CENA.

SOURCILS. « La beauté des yeux se trouve relevée, dit Winckelmann (*Hist de l'art, liv. IV. chap.* 4.) & pour ainsi dire, couronnée par les *sourcils*. Quant à la beauté des *sourcils*, elle consiste singulièrement dans la finesse des poils dont ils sont formés, ce qui indique dans l'art le tranchant de l'os qui couvre les yeux. C'est là le beau caractère des sourcils de Lucien qui trouva ces parties d'une si grande beauté dans les têtes de Praxitele. (*Imag. pag.* 5) Quand Pétrone nous trace les caractères des sourcils par ces mots : *Supercilia usque ad malarum scripturam currentia, & rursus confinio luminum pene permixta*, je crois qu'on peut mettre au lieu de *scripturam*, qui ne signifie rien, *strituram*, quoique je n'ignore pas que ce terme, tel qu'on l'entend chez les auteurs, n'est pas applicable ici. Mais veut-on lui donner la signification du verbe *stringere* dont *strictura* est le dérivé, alors Pétrone auroit voulu dire, jusqu'aux limites des joues ; car *stringere* a la même signification que *radere*, c'est-à-dire, glisser tout auprès (*Æneid.* 8. 63.) »

« Je suis étonné, je l'avoue, que Théocrite, ce poëte si plein de délicatesse, ait pu trouver de la beauté dans des *sourcils* qui se joignent ; je le suis moins, j'en conviens, qu'il ait été suivi par d'autres écrivains, entr'autres par Isaac Porphyrogénète, (*Rutgers. var. lect. liv V. c.* 10 *p.* 511.) qui donne de pareils *sourcils* à Ulysse & pareillement par le prétendu Darès le phrygien, qui veut caractériser la beauté de Briséis par des *sourcils* qui se joignent. Bayle, (*Dict. Voyez Briséis*) sans se piquer d'être connoisseur en fait d'ouvrage de l'art trouve cela assez étrange, & pense que les *sourcils* joints de Briseis ne passeroient pas de nos jours pour un assortiment de beauté. Mais on peut être assuré que chez les anciens, les connoisseurs du beau pensoient de même ; Athénée en louant une belle personne, releve sur-tout la séparation de ses *sourcils*. Il est vrai que la tête de Julie fille de Titus, & une autre tête du palais Giustiniani nous offrent des *sourcils* qui se joignent, mais qu'on ne croye pas que l'artiste ait eu recours à cet artifice pour relever la beauté de ces personnes ; il ne se proposoit que de faire des portraits ressemblans. Suétone nous apprend qu'Auguste avoit des *sourcils* qui se joignoient ; cependant de toutes les têtes de cet empereur aucune ne la représente ainsi. Les *sourcils* qui se joignent, dit une épigramme grecque, sont des marques d'orgueil & d'aigreur (*Anthol. l. VII. p.* 459. *l. XVIII.*)

SOURIS. Pline (8. 57.) dit que le cri des *souris* étoit d'un mauvais augure & rompoit les auspices.

SOUTERREINS égyptiens. Paw dit (*Recher. sur*

les égyptiens & chinois. 2. 47) » Hérodote a indubitablement su qu'en descendant sous terre, on pouvoit ensuite remonter dans les chambres de la pyramide du labyrinthe; or comme cela est exactement de même dans celle de Memphis, dont on connoit aujourd'hui la disposition intérieure, il est aisé de se persuader que cette construction a été propre à tous les monumens de cette forme, c'est-à-dire, qu'ils devoient avoir des *souterreins* où l'on parvenoit par des routes cachées, telles que celles qu'on a découvertes sous le trente-huitième degré de latitude, & qu'on a prises si mal à propos depuis le temps de Pline pour un puits; quoiqu'il soit impossible que l'eau puisse y entrer; car toutes ces excavations sont pratiquées dans des couches de pierres calcaires qui ne transmettent pas la moindre humidité. Un *serapeum* ou une chapelle de Sérapis, dont la position est indiquée par Strabon au milieu des sables mouvans à l'Occident de *Memphis*, paroit avoir été le véritable endroit, qui renfermoit les bouches des canaux ou les galeries par lesquelles on alloit jusqu'aux fondemens des pyramides de Gizeh. »

» Quant aux cryptes & aux grottes de l'Heptanomide & de la Thébaïde, on connoit celles d'*Silyi*, celles d'*Hipponon*, qui pouvoient bien contenir mille chevaux : on connoit celles de *Speos Artemidos*, celles d'*Hiéracon*, de *Sélinon*, d'*Antæopolis*, de *Silsili*; on connoit les syringes ou les allées souterreines, indiquées par Pausanias dans les environs de la statue vocale (*lib. I. in attic. cap.* 42.). Enfin les voyageurs en découvrent tous les jours; car on n'en a pas decouvert jusqu'à présent la centieme partie. Non qu'il faille absolument admettre la tradition, qui a eu cours dans l'Antiquité, au sujet du terrain où étoit située la ville de Thebes & qu'on supposoit avoir été tellement excavé dans toute son étendue, que les rameaux des cryptes passoient sous le lit du Nil. *Plin. hist. nat., lib. XXXVI. cap.* 14.) Ce qui peut avoir accrédité ce bruit, c'est qu'on voit effectivement sur les deux bords de ce fleuve beaucoup de grottes comme entre *Korna* & *Hassou*, où l'on veut que les premiers rois de l'Egypte ayent logé avant la fondation de Thebes. »

» En allant de *Korna* vers le Nord-Ouest on trouve les excavations nommées par les arabes *Biban-el Moluk*, sur la destination desquelles il n'y a jamais eu de doute, ni parmi les anciens, ni parmi les modernes; ce sont les tombeaux des premières dynasties ou des premieres familles royales; & ceux, qui placent les corps des anciens Pharaons dans des pyramides, sont tombés, comme l'on voit, en une erreur très-grave. Car à *Biban-el Moluk* on ne découvre pas une seule pierre qui approche de la figure pyramidale; ce qui nous confirme de plus en plus dans l'idée qu'on n'a jamais renfermé une momie en quelque chambre des pyramides de *Memphis*, mais bien à plusieurs pieds de profondeur sous les fondemens de ces édifices, dont la forme n'avoit, dans la religion égyptienne, aucun rapport avec celle des tombeaux. »

» Quelques-unes des grottes, dont on a parlé jusqu'à présent, ont servi à contenir des cadavres embaumés, qu'on y dressoit sur les pieds pour ménager la place. Et cette règle paroit avoir été assez généralement observée, hormis à l'égard des rois, dont on couchoit les corps dans des sarcophages; car il ne faut pas prendre à la rigueur, comme on l'a fait, un passage de Silius Italicus, qui d'ailleurs ne concerne pas l'attitude qu'on donnoit aux momies dans les caveaux, mais celle où on les plaçoit dans les maisons; quoiqu'on puisse douter que jamais les egyptiens ayent mis les morts autour de la table où mangeoient les vivans, comme ce mauvais poëte l'insinue.

. . . . Ægyptia tellus

Condit odorato post funus stantia busto

Corpora; & à mensis exsanguem, haud separat umbram.

Lib. XIII

» Mais il y a eu en Egypte d'autres *souterreins*, qui n'etoient pas des sépulcres, ni rien d'approchant, comme l'antre de Diane ou le *speos artemidos*, qu'on retrouve aujourd'hui à *Beni-Hasan*, & dont les figures & les ornemens n'ont pas été executés par des sculpteurs grecs. Il est sûr que cet antre a été un temple de Diane ou de Bubaste; & on en rencontre de semblables creusés dans le roc au centre de l'Ethiopie, (*Alvarez* RERUM ÆTHIOPICAR. *Cap.* 44. 55.) où, suivant la relation de Bermudez, il doit exister, tout comme en Egypte, un nombre prodigieux d'excavations très-profondes, dont quelques-unes servoient aux prêtres à faire des sacrifices & des initiations, & au fond desquelles ils se retiroient même pour etudier (*Prophetæ Ægyptiorum non permittunt ut metalli artifices, sculptoresque deos repræsentent, ne à recepta abeant forma; sed illudunt vulgo, dum in templorum atriis accipitrum ibiumque rostra sculpi curant, subeuntes interea sacra subterranea quæ profundis illorum mysteriis velamento sunt.* Synesius. *pag.* 72.) On nous parle d'un certain Pancrate, qui n'étoit pas sorti de ces sombres demeures en vingt-quatre ans. Et on a toujours soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, qu'Orphée, Eumolpe & Pythagore y avoient egalement été admis. »

SPADICEUS color; la même couleur que celle appellée *badius*. *Voyez* ce mot.

SPADIX. Pollux, dans son *onomasticon*, met le *spadix* au nombre des instrumens à cordes.

SPALATHRA, dans la Thessalie.

Digitized by Google

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

SPARSIO, rosée d'eau de safran que l'on répandoit à Rome dans les théatres, sur les spectateurs.

SPARTE. *Voyez* LACÉDÉMONE.

SPARTES. On donnoit ce nom aux compagnons de Cadmus, qui, selon la fable, étoient nés des dents du dragon dont Minerve avoit jonché la terre. (Du mot σπείρειν, semé, épars.) On croit avec plus de probabilité, qu'ils furent ainsi nommés, parce que, s'étant établis avec Cadmus, dans la Béotie, leurs habitations étoient éparses de côté & d'autre. Quelques-uns disent qu'ils étoient au nombre de treize, tous fils de Cadmus & de diverses femmes.

SPARTIATES, les *spartiates* portoient des boucliers ovales, échancrés sur les côtés, comme ceux des béotiens. Fourmont en a trouvé de semblables sculptés sur les ruines du temple d'Apollon à Amycle près Lacédémone. (*Mem. de l'acad. des inscr. t. XVI. p.* 102.)

Les *spartiates* avoient à la guerre des tuniques rouges, afin que le sang des blessures ne se fît pas remarquer. Ils se servoient de sabres, c'est-à-dire, d'épées courbées.

SPARTIUM. } *SPARTUM.* } Genêt d'Espagne dont les anciens faisoient des cordes, des corbeilles & des chaussures pour les pauvres. On en fait encore aujourd'hui le même emploi en Espagne.

SPARTORES. Gruter (339. 5) a recueilli une inscription dans laquelle on trouve les *spartores* placés avec les autres employés dans les cirques. C'étoient ceux qui jettoient de l'eau sur les chevaux des courses, pour les rafraichir.

SPARUS, bâton qui servoit d'arme aux paysans. Epaminondas fut blessé avec un petit javelot que l'on appelloit *sparus* par analogie : (*Nep.* 15. 9. 1.) : *Epaminondam fortissimè pugnantem, sparo eminus percussum concidere viderunt.*

SPATALÉ, nymphe, dont parle Claudien, (*Epithal. honor.* 167.) ainsi nommé de *spathalium*, bracelet.

SPATARIUS, écuyer, celui qui porte l'épée. C'étoit une dignité de la cour de Constantinople. Il y en avoit plusieurs, & leur chef étoit appellé *protospatarius*.

SPATHA, épée plus large que l'épée romaine ordinaire. *Habent*, dit Végèce (2. 15.) *gladios majores, quos spathas vocant.*

SPATHALIUM, espèce de bracelet & de collier, que portoient les romaines. Pline (13. 25.) dit qu'on les faisoit avec un fruit que l'on cueilloit aux environs des îles des Troglodytes; que ce fruit rouge sur l'arbre, comme le corail, noircissoit après avoir été coupé.

SPECIARIA ars, profession des droguistes.

SPECIOSI, surnom des sénateurs, sous les empereurs. *Ulpian. l.* 100. *ff. de verb. signif.* .... *speciosæ personæ accipiuntur clarissimæ, vel quæ ornamentis senatoriis utuntur.*

SPECLARIORUM COLLEGIUM. On lit dans une inscription recueillie par Gruter (529.) ces mots, qui probablement désignent les ouvriers, qui faisoient des miroirs, *specla* pour *specula*.

SPECTABILIS, surnom de dignité sous les empereurs romains, inconnu dans la république : ceux qui en étoient revêtus, étoient placés entre les illustres & les clarissimes. *Primi senatorum dicuntur illustres, secundi spectabiles, tertii clarissimi* (*Isidor.* 9. 4.) Ce titre commença à s'introduire sous le grand Constantin. Le privilège qu'il conféroit, étoit de pouvoir poursuivre par procureur, toute action civile & criminelle.

SPECTACLES. Cet article appartient essentiellement à l'histoire, & à chacun des *spectacles* en particulier ; c'est pourquoi l'on ne trouvera ici que des traits particuliers relatifs aux *spectacles* des grecs & des romains.

Une inscription, recueillie par Muratori, prouve que l'on faisoit aux spectateurs romains des distributions de bled, *annona inter spectacula concessa.*

Les grecs avoient pour les *spectacles* une passion deméſurée, passion d'autant plus naturelle, qu'ils regardoient toutes ces réjouissances publiques, comme des actes de religion. Ils couroient au théatre avec une ardeur, qui faisoit très-souvent naître des querelles, & des désordres entre ceux qui vouloient y avoir place : on fut même obligé, pour y remédier, de fixer le prix des places à deux oboles : & cet argent servoit à payer l'architecte, des frais qu'il avoit avancés, pour la construction ou la décoration du théatre. Outre cela, on posta des gardes à la porte de la salle des spectacles. Dans la suite, ces deux oboles furent prises du trésor public, qui les fournissoit à chaque citoyen, riche ou pauvre : il y eut même une loi portée

Digitized by Google

à ce sujet, qui punissoit de mort, quiconque auroit osé proposer le retranchement de cette gratification, fut-ce même pour appliquer aux frais de la guerre, le fonds destiné à défrayer les citoyens au théâtre.

Sur un marbre, trouvé à Cumes, en Eolie, on lisoit ces mots, ΚΑΛΗΝ ΕΙΣ ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ, « inviter aux premières places » dans les *spectacles*. Les villes grecques accordoient cet honneur à leurs amis & leurs bienfaiteurs; on n'en citera que quelques exemples. On lit dans le célébre decret des villes de Byzance & de Périnthe, donné en faveur des athéniens, que les deux villes accordèrent, entre autres distinctions, aux athéniens les premières places aux *spectacles* des jeux publics, ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΓΩΣΙ; la ville de de Délos déféra, par un décret, à Mendicœus de Cyrène & à ses descendans, la préséance dans les spectacles, ΚΑΙ ΠΡΟΕΔΡΙΑΝ ΕΝ ΤΟΙΣ ΑΓΩΣΙ.

Personne n'ignore la dépense excessive des grecs & des romains pour les *spectacles*, & surtout pour ceux qui tendoient à exciter l'attrait de l'émotion. La représentation des trois tragédies de Sophocle, coûta plus aux athéniens, que la guerre du Péloponèse. On sait les dépenses immenses des romains, pour élever des théâtres & des cirques, même dans les villes de province. Quelques-uns de ces bâtimens, qui subsistent encore dans leur entier, sont les monumens les plus précieux de l'architecture antique. On admire même les ruines de ceux qui sont tombés. L'histoire romaine est encore remplie de faits qui prouvent la passion démesurée du peuple pour les *spectacles*, & que les princes & les particuliers faisoient des frais immenses pour la contenter. Nous ne parlerons, cependant ici, que du payement des acteurs. Æsopus, célèbre comédien tragique, contemporain de Cicéron, laissa en mourant à son fils, dont Horace & Pline font mention, comme d'un fameux dissipateur, une succession de cinq millions qu'il avoit amassés à jouer la comédie. Le comédien Roscius, l'ami de Cicéron, avoit par an plus de cent mille francs de gages. Il faut même qu'on eût augmenté les appointemens depuis l'état que Pline en avoit vu dressé, puisque Macrobe dit, que ce comédien touchoit des deniers publics près de neuf cents francs par jour, & que cette somme étoit pour lui seul: il n'en partageoit rien avec sa troupe.

Voilà comment la république romaine payoit les gens de théâtre. L'histoire dit, que Jules-César, donna vingt mille écus à Labérius pour engager ce poëte à jouer lui-même dans une pièce qu'il avoit composée. Nous trouverions bien d'autres profusions sous les autres empereurs. Enfin, Marc-Aurèle, qui souvent est désigné par la dénomination d'Antonin le philosophe, ordonna que les acteurs qui joueroient dans les *spectacles*, que certains magistrats étoient tenus de donner au peuple, ne pourroient point exiger plus de cinq pièces d'or par représentation, & que celui qui en faisoit les frais, ne pourroit pas leur donner plus du double. Ces pièces d'or étoient à-peu-près de la valeur de nos louis, de trente au marc, & qui ont cours pour vingt-quatre francs. Tite-Live, finit sa dissertation sur l'origine & les progrès des représentations théâtrales à Rome, par dire qu'un divertissement, dont les commencemens avoient été peu de chose, étoit dégénéré en des *spectacles* si somptueux, que les royaumes les plus riches auroient eu peine à en soutenir la dépense.

SPECTATEURS. Chez les grecs, ils se plaçoient de cette manière au théâtre: les magistrats avoient une place distinguée, qui étoit séparée du peuple; les jeunes gens y avoient aussi une place marquée, & les femmes occupoient l'endroit le plus élevé des portiques; elles y voyoient le spectacle à couvert du soleil & des injures de l'air. Le peuple se plaçoit sur les dégrés qui étoient appuyés contre le mur intérieur des arcades des portiques. Outre cela, il y avoit des places distinguées, qu'on n'accordoit qu'à ceux qui avoient rendu des services à l'état; elles étoient héréditaires dans les familles; les personnes de marque plaçoient des carreaux sous elles, & c'étoient des esclaves qui les distribuoient.

Dans les premiers temps des romains, les *spectateurs*, étoient debout au théâtre; il fut défendu par un arrêt du sénat, d'être assis à cette sorte de *spectacle*; mais dans la suite, on dressa des theatres, avec des degrés, qui s'élevoient les uns sur les autres; c'est sur ces degrés que se plaçoient les *spectateurs*; ils y étoient exposés aux injures de l'air; cependant pour les en garantir, il arrivoit quelquefois, du temps de la république, & assez souvent sous les empereurs, que l'on couvroit le théatre d'une toile, soutenue par de grandes perches, & des cordes tendues. Les romains étoient tellement attachés à ces jeux, qu'ils y passoient quelquefois les nuits entières, & souvent tout le jour, sans songer à prendre aucune nourriture. Enfin, l'an 692, on prit l'habitude d'en sortir pour aller dîner, comme nous l'apprend Dion: (*lib.* 37.) *M. Pisone & M. Messalâ consulibus, populus qui ante hac tempora ludos gladiatorios, nullâ intercedente requie, totos spectaverat, tùm primùm inter actionem surrexit pransusque est.* Le besoin même de satisfaire aux nécessités naturelles, n'étoit pas capable de les éloigner d'un lieu où le goût les enchaînoit, & sans aucun égard pour la décence, ni même pour la personne des empereurs, ils ne rougissoient pas de se mettre aux yeux de tout le monde dans la posture la plus

immodeste, comme le leur reproche Tertullien, (*de spectac. c. 21.*): *Sic evenit, ut qui in publico vix necessitate vesica, tunicam levet, idem in circo aliter non exultet, nisi totum pudorem in faciem omnium intentet.* Cette licence empêcha souvent quelques empereurs d'assister au théâtre.

SPECULAIRE, *SPECULARIA*, *SPECULARIUS*, } *Voyez* FENÊTRES.

SPECULATOR, espion que l'on envoie pour découvrir quelque chose; ce mot se prend aussi pour désigner un homme qui fait l'office de bourreau: *Tùm Centurio supplicio prepositus*, dit Sénèque, (*de ira. 1. 16.*) *condere gladium speculatorem jubet.* Il signifie encore un soldat de la garde de l'empereur: *Ipsum Othonem comitabantur*, dit Tacite, (*Hist. Tacit. II. 2.*) *speculatorum lecta corpora. Speculator*, en terme de marine, exprimoit celui qui avertissoit le pilote des endroits dangereux qu'il falloit faire éviter au vaisseau.

SPECULATRIX, surnom de Vénus. *Voyez* HIPPOLYTE.

SPECULUM. Voyez MIROIR.

SPELAITE, surnom d'Apollon, de Mercure, & d'Hercule, dont les statues se plaçoient souvent dans les cavernes. Il étoit formé de σπηλαίον, caverne.

SPELEUM, caverne en général, mais particuliérement celle consacrée au soleil, dans laquelle on initioit aux mystères de Mithra.

SPEO, une des cinquante Néréides.

SPERCHIUS, fleuve de la Phthyotide en Macédoine. Homère dit que Pélée voua au *Sperchius* la chevelure d'Achille, son fils, s'il revenoit heureusement dans sa patrie après la guerre de Troye. C'étoit la coutume des grecs de vouer ainsi leur première chevelure à des fleuves. *Voyez* PELÉE.

SPERNO, fille d'Anius. *Voyez* ANIUS.

SPES. Voyez ESPÉRANCE.

SPHÆRARIUS. Ce mot que l'on lit dans une inscription recueillie par Muratori (305. *T. C.*), désigne l'affranchi d'un Auguste, préposé à la garde ou à l'inspection de la sphère de ce prince.

SPHÆRISTERIUM Voyez SPHÉRISTÈRE.

SPHÆRISTICI ludi. Voyez BALLE & PAUME.

SPHÆRULÆ, pommes de bois ou de métal dont se servoient les empereurs romains pour faire des présens au peuple, au théâtre & dans le cirque. Ces princes prenoient quelquefois occasion des spectacles où ils assistoient, pour faire des libéralités extraordinaires au peuple, en faisant jetter de ces pommes marquées chacune d'un lot, qu'on délivroit exactement aux porteurs de ces pommes. Marc-Aurèle poussa plus loin l'attention pour le peuple, en lui faisant distribuer au théâtre des mouchoirs pour essuyer la sueur du visage, & pour marquer les applaudissemens.

SPHECIA, dans l'île d'Eubée. Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

SPHÉCISME. C'étoit un air de flute qui imitoit le bourdonnement des guêpes, (de σφὴξ, σφηκος, guêpe.). (*Bullengeri de theatr. lib. 2. cap. 26.*)

ΣΦΕΝΔΟΝΗ, fronde, ornement de tête ainsi nommé, parce qu'il s'élargissoit vers le milieu sur le front, selon Eustathe, & se rétrécissoit par derrière vers les extrémités. Visconti, l'éditeur du Museum Pio-Clémentin croit le reconnoître sur la tête d'une Junon de cette collection (*Pl. II.*). Il est sur ce sujet d'avis différent de son maitre l'abbé Winckelmann.

ΣΦΗΝΟΠΩΓΩΝ, surnom de Mercure qui signifie ayant la barbe pointue, ou faite en coin (*Polluc. Onomast. l. 4. Segm. 137. 134.*).

On voit Mercure avec cette barbe sur un autel rond étrusque du Capitole, & sur un autel triangulaire étrusque de la villa Borghèse (*Monum. inediti. n°. 15 & 38.*). Il étoit sans doute ainsi représenté dans ses plus anciens portraits & dans les hermès: de-là vient le surnom ἑρμωνιος (*Pollux. loco citato. segm. 145.*) donné aux masques à barbe pointue, comme celle de Pantalon.

SPHÈRES. « Lorsque l'art fut perfectionné, dit Rabaud de Saint-Étienne, l'écriture hiéroglyphique fut en usage, & depuis l'écriture alphabétique inventée, on réduisit les *sphères* à un petit volume. Dans les derniers temps, on les tenoit, en Egypte, dans des arches ou coffres appellés *Comasteria*, selon St. Clément d'Alexandrie. Ces petites machines étoient celles des anciens temps, réduites à un petit espace. Je ne crois pas inutile d'en retracer la forme & le mécanisme, parce qu'on peut y prendre une idée de la manière d'observer des anciens, & que j'y trouve, en passant, une occasion de confirmer ce que j'ai dit de leur style figuré. J'ai d'ailleurs besoin de prouver qu'ils appliquèrent aussi ce style à leur astronomie. »

« Je commence par un passage de Nonnus, qui,

transmettant les vieilles traditions, les rendit fidèlement dans l'ancien style figuré; car il étoit poete. Il raconte que tous les dieux briguoient la main de Proserpine fille de Cerès. Cette mere inquiete alla consulter le devin *Astræus* (ou Firmament): c'étoit un genie prophétique, *Daïmon Omphéneis.* Elle se présenta donc chez Firmament: Lucifer (l'étoile du matin) l'annonce au vieux devin qui étoit alors occupé; il ne se fait pas attendre, il se lève & va au-devant de Cerès. Hesperus (l'étoile du soir) introduit la déesse dans le palais d'Astræus: on la fait asseoir sur un trône, & on lui offre le nectar; ce fut Crater (ou Gobelet) (Le Verseau selon Manilius: *Ultima pars magni cum tollitur orœ Leonis, Crater auratis surgit calatus ab astris.*) qui le versa, & les quatre Vents le présenterent eux mêmes à la déesse. Celle-ci ne vouloit pas boire, car son cœur étoit serré par la douleur; mais Astræus parvint à la persuader, & les quatre Vents ses fils s'empresserent à lui faire politesse. Eurus lui donna à boire, Borée lui servit l'ambroisie, Notris lui servit de l'eau, & pour égayer le festin, Zéphir joua de la flute; l'étoile du soir dansoit à cette musique céleste, & l'étoile du matin rassembloit des fleurs & formoit des bouquets. »

Après ces premières honnêtetés, Cérès consulte *Firmament.* « Celui-ci se fait apporter par » son serviteur Astérion, une *sphère* bien arron- » die, qui représente le ciel. Astérion tire d'une » boete cette figure du monde. Astræus *fait tour-* » *ner le sommet de l'axe*, il fixe les yeux sur le » Zodiaque, & regarde ensuite les étoiles fixes » *& les planètes.* Comme il faisoit tourner le pôle, » le ciel, représenté par des étoiles feintes, & » traversé par un axe, cédoit à l'impulsion & » tournoit aussi sans s'arrêter. Le devin regardant » ainsi la *sphère* tournoyante, vit *que la lune en* » *son plein* passoit dans le point de la conjonction, » & que le soleil, en opposition avec elle, étoit » placé au milieu du centre souterrein de la terre. » Un cône sombre & *finissant en pointe*, partoit » de la terre & *obscurcissant la lune*, &c. ». Cette description représente assez bien la *sphere* que Nonnus avoit en vue. Nous voyons qu'il y avoit un mécanisme particulier pour faire courir des planetes feintes dans le Zodiaque, & leur faire suivre *autour de la terre bien arrondie, qui représentoit le ciel*, la marche qu'observent les planetes elles-mêmes; ce qui donnoit le moyen d'observer leurs divers passages, leurs conjonctions, leurs oppositions & leurs éclipses. On seroit tenté de croire qu'on employoit quelque moyen pour illuminer les planetes & leur faire décrire des ombres: ici au moins, il paroît que le soleil étoit lumineux, puisqu'il fait projeter sur la lune l'ombre de la terre *finissant en pointe.* Si cela etoit, la *sphere* représentoit d'une manière piquante les phénomènes astronomiques, puisqu'elle les peignoit à l'œil. »

SPHERIE, île du Péloponnèse, sur la côte de l'Argolide, sous la domination de Trœsène. Cette île, dit Pausanias (*liv. II. c. xxxij.*), est si près du continent que l'on y peut passer à pied. Elle s'appelloit originairement l'*île Sphéris*: mais dans la suite, on lui donna le nom d'*île sacrée.* Sphérus, qui, selon les trœséniens, fut l'écuyer de Pelops, étoit inhumé dans cette île. Ethra, fille de Pithée, femme d'Egée & mère de Thesée, fut avertie en songe par Minerve d'aller rendre à *Sphérus* les devoirs que l'on rend aux morts. Etant venue dans l'île à ce dessein, il arriva qu'elle eut commerce avec Neptune. Ethra, après cette aventure, consacra un temple à Minerve surnommée *Apaturie*, ou la *trompeuse*, & voulut que cette île, qui se nommoit *Sphérie*, s'appellât l'*île sacrée.* Elle institua même l'usage que toutes les filles du pays, en se mariant, consacreroient leur ceinture à Minerve Apaturie.

SPHÉRISTÈRE, *Sphœristerium*, lieu consacré à tous les exercices dans lesquels on employoit la balle.

Quoiqu'entre divers exercices où l'on se servoit de balles, il y en eût plusieurs qu'on ne pouvoit pratiquer qu'en plein air & dans les endroits les plus spacieux des gymnases, tels qu'étoient les xystes, *xysta*, ou les grandes allées découvertes; on ne laissoit pas chez les grecs de construire dans ces gymnases quelques pieces convenables à certaines espèces de *sphéristique.*

Les romains qui avoient imité les grecs dans la construction de la plupart de leurs batimens, & entr'autres dans celle de leurs gymnases ou palestres & de leurs thermes, y plaçoient aussi de ces *sphéristères.* Mais ils n'étoient pas tellement affectés à ces édifices publics, qu'il ne s'en trouvât souvent dans les maisons des particuliers tant à la ville qu'à la campagne. L'empereur Vespasien, par exemple, en avoit un dans son palais, & c'étoit-là, qu'au rapport de Suétone, il se faisoit frotter la gorge & les autres parties du corps un certain nombre de fois. Alexandre Sevère s'exerçoit aussi très-souvent dans son *sphéristere* suivant le témoignage de Lampridius.

Pline le jeune, dans les descriptions qu'il nous a laissées de ses deux maisons de campagne du Laurentin & de celle de Toscane, place dans l'une & dans l'autre un *sphæristerium.* Il dit en parlant de celle du Laurentin: *Cohæret calida piscina mirificè ex quâ natantes mare aaspiciunt; nec procul sphæristerium, quod calidissimo soli inclinato jam die, occurrit*, c'est-à-dire, il y a une grande baignoire d'eau chaude si avantageusement située, que ceux qui s'y bai-

Digitized by Google

gnent voyent la mer, & non loin de là est un jeu de paume exposé à la plus grande chaleur du soleil vers la fin du jour. Et parlant de sa maison de Toscane, il s'exprime ainsi : *Apodyterio super, ositum est sphæristerium quod plura genera exercitationis, pluresque circulos capit* ; une espece de jeu de paume propre à divers exercices, occupe le dessus du lieu qui sert de garde-robe, & ce jeu de paume est accompagné de plusieurs réduits & détours particuliers.

Comme Vitruve, dans la description qu'il donne des Gymnases ou palestres, tels qu'on les voyoit en Grece de son temps (car ils n'étoient pas fort communs en Italie), ne dit pas un mot du *sphæristerium*, en faisant le dénombrement des différentes pièces de la palestre ; il y a apparence que le *coryceum* dont il parle, est le véritable *sphæristerium* des palestres, c'est-à-dire, un lieu destiné à la plupart des exercices où l'on se servoit d'une balle, & qui faisoient partie de la *sphéristique*.

SPHÆRISTICI. Maîtres qui enseignoient la *sphéristique*.

SPHÉRISTIQUE. Chez les anciens, la *sphéristique* comprenoit tous les exercices où l'on se sert d'une balle : elle faisoit une partie considerable de l'orchestique. On a fait honneur de son invention à Péthus, à Nausicaa, aux sicyoniens, aux lacédémoniens & aux lydiens. Il paroit que dès le temps d'Homère cet exercice étoit fort en usage, puisque ce poete en fait un amusement de ses héros. Il étoit fort simple de son temps, mais il fit de grands progrès dans les siècles suivans chez les grecs. Ces peuples s'appliquerent à le perfectionner, y introduisirent mille variétés qui contribuoient à le rendre plus divertissant & d'un plus grand commerce. Ils ne se contenterent pas d'admettre la *sphéristique* dans leurs gymnases où ils eurent soin de faire construire les lieux particuliers, destinés à recevoir tous ceux qui vouloient s'instruire dans cet exercice, ou donner des preuves de l'habileté qu'ils y avoient acquise : ils proposerent encore des prix pour ceux qui se distinguoient en ce genre dans les jeux publics ; ainsi qu'on peut le conjecturer de quelques medailles grecques rapportées par Mercurial, & sur lesquelles on voit trois athletes nuds s'exerçant à la balle au-devant d'une espece de table qui soutient deux vases, de l'un desquels sortent trois palmes avec cette inscription au-dessous : ΠΥΘΙΑ ΑΚΤΙΑ. Les athéniens entr'autres donnèrent un témoignage signalé de l'estime qu'ils faisoient de la *sphéristique*, en accordant le droit de bourgeoisie, & en érigeant des statues à un certain Aristonique Carystien, joueur de paume d'Alexandre-le-Grand, & qui excelloit dans cet exercice.

Les balles à jouer se nommoient en grec σφαῖραι, *sphæres*, *globes*, & en latin elles s'appelloient *pilæ*. La matière de ces balles étoit de plusieurs pièces de peau souple & corroyée, ou d'autres étoffes cousues ensemble en manière de sac que l'on remplissoit tantôt de plume ou de laine, tantôt de farine, de graine de figuier, ou de sable. Ces diverses matières plus ou moins pressées & condensées, composoient des balles plus ou moins dures. Les molles étoient d'un usage d'autant plus fréquent, qu'elles étoient moins capables de blesser & de fatiguer les joueurs, qui les poussoient ordinairement avec le poing, ou la paume de la main. On donnoit à ces balles différentes grosseurs ; il y en avoit de petites, de moyennes, & de très-grosses ; les unes étoient plus pesantes, les autres plus legères ; & les différences dans la pesanteur & dans le volume de ces balles, ainsi que dans la maniere de les pousser, établissoient diverses sortes de *sphéristique*. Il ne paroit pas que les anciens aient employé des balles de bois, ni qu'ils aient connu l'usage que nous en faisons aujourd'hui pour jouer à la boule & au mail ; mais ils ont connu les balles de verre.

A l'égard des instrumens qui servoient à pousser les balles, outre le poing & la paume de la main, on employoit les pieds dans certains jeux ; quelquefois on se garnissoit les poings de courroies qui faisoient plusieurs tours, & qui formoient une espèce de gantelet ou de brassard, sur-tout lorsqu'il étoit question de pousser des balles d'une grosseur ou d'une dureté extraordinaire. On trouve une preuve convaincante de cette coutume sur le revers d'une médaille de l'empereur Gordien III. rapportée par Mercurial, où l'on voit trois athletes nuds ceints d'une espèce d'écharpe, lesquels soutiennent de leur main gauche une balle ou un ballon, qui paroit une fois plus gros que leur tête, & qu'ils semblent se mettre en devoir de frapper du poing de leur main droite armée d'une espèce de gantelet. Ces sortes de gantelets ou de brassards, tenoient lieu aux anciens de raquettes & de battoirs qui, selon toute apparence, leur ont été absolument inconnus.

SPHERITA. (*Cato. de re rustica*). On fait le *spherita* comme le *spira*. (Voyez ce mot), si ce n'est qu'on fait entrer dans sa composition des pièces de patisserie sphériques, sans y mettre de fromage ni de miel. On les arrange ensuite sur une abaisse de pate, & on les fait cuire comme le *spira*.

SPHEROMACHIE, espèce particulière de jeu ou d'exercice, pratiqué avec des balles de plomb.

SPHETTUS, bourgade de l'Attique. Le vinaigre y étoit très-piquant, & les parfumeurs fort

Digitized by Google

satyriques, comme nous l'apprennent Aristophane & Athénée.

SPHINX, monstre fabuleux, auquel les anciens donnoient ordinairement un visage de femme, avec un corps de lion couché. Rien de plus commun que le *sphinx*, dans les monumens égyptiens. Les uns sont représentés avec des aîles, d'autres sans aîles, mais avec de longues tresses de cheveux. Plutarque dit, qu'on mettoit des *sphinx* devant les temples des égyptiens, pour marquer que la religion égyptienne, étoit toute enigmatique.

Le *sphinx*, le plus fameux dans la fable, est celui de Thébes, qu'Hésiode fait naitre d'Echidne & de Typhon: ces monstres que l'on faisoit toujours père & mère de ce qu'il y avoit de plus monstrueux. Junon, irritée contre les thébains, envoya ce monstre dans le territoire de Thébes, pour le désoler. On représente le *sphinx* de Thébes, differemment de ceux d'Egypte. Il avoit la tête & le sein d'une jeune fille, les griffes d'un lion, le corps d'un chien, la queue d'un dragon, & les aîles des oiseaux. Il exerçoit ses ravages sur le mont Phicée, d'où se jettant sur les passans, il leur proposoit des énigmes difficiles, & mettoit en pièces ceux qui ne pouvoient les expliquer. Voici l'énigme qu'il proposoit ordinairement: *quel est l'animal qui a quatre pieds le matin, deux à midi, & trois le soir.* Sa destinée portoit, qu'il perdroit la vie dès qu'on auroit deviné son énigme. Déjà plusieurs personnes avoient été victimes du monstre; & Thébes se trouvoit dans de grandes allarmes, lorsque Œdipe se présenta pour expliquer l'énigme, & fut assez heureux pour la deviner: disant que cet animal étoit l'homme qui, dans son enfance, qu'on devoit regarder comme le matin de sa vie, se trainoit souvent sur les mains & sur les pieds: vers le midi, c'est-à-dire, dans la force de son âge, il n'avoit besoin que de ses deux jambes; mais le soir, c'est-à-dire, dans sa vieillesse, il se servoit d'un bâton, comme d'une troisième jambe, pour se soutenir. Le *sphinx*, outré de dépit de se voir deviné, se brisa la tête contre un rocher. Voyez CREON, LELAPE.

Il y en a, dit Pausanias, qui prétendent que *sphinx* étoit une fille naturelle de Laius, & que, comme son père l'aimoit fort, il lui avoit donné connoissance de l'oracle, que Cadmus avoit apporté de Delphes. Après la mort de Laius, ses enfans s'entredisputèrent le royaume; car, outre ses fils légitimes, il en avoit laissé plusieurs de divers concubines. Mais le royaume, suivant l'oracle de Delphes, ne devoit appartenir qu'à un des enfans de Jocastes. Tous s'en rapportèrent à *sphinx*, qui, pour éprouver celui de ses frères, qui avoit le secret de Laius, leur faisoit à tous des questions captieuses, & ceux qui n'avoient point connoissance de l'oracle, elle les condamnoit à mort, comme n'étant pas habiles à succéder. Œdipe, instruit de l'oracle par un songe, s'étant présenté à *sphinx*, fut déclaré successeur de Laius. D'autres ont dit que *sphinx*, fille de Laius, peu contente de n'avoir aucune part au gouvernement, s'étoit mise à la tête d'une troupe de bandits, qui commettoient mille désordres aux environs de Thébes, ce qui la fit regarder comme un monstre.

Diodore assure qu'on trouve dans l'Ethiopie, & dans le pays des Troglodytes, de vrais *sphinx*, qui sont d'une figure semblable à ceux que leur donnent les peintres, excepté qu'ils sont plus velus. Ces animaux sont très-doux & très-dociles de leur nature, & ils apprennent aisément tout ce qu'on leur montre. (*Sphinx* vient de σφιγγειν, embarrasser).

« On ne peut nier, dit Caylus (*Rec. d'ant. tom. 3. pl. 60 no. 3.*) que l'original de ce *sphinx* de bronze, n'ait été grec. Il a été trouvé à Rome, & dans un si grand désordre, qu'on a eu beaucoup de peine à le restaurer. L'assemblage des morceaux, nous met en état de juger combien les grecs avoient altéré la première forme de ces animaux. Il est vrai qu'ils n'y attachoient pas les mêmes idées, & qu'ils étoient éloignés de l'allégorie des signes célestes, qui avoient donné naissance à cet objet fantastique. Le *sphinx* n'étoit en quelque façon connu dans la Grèce, que par l'histoire d'Œdipe; on le voit même sur quelques pierres gravées, représenté de la même manière qu'il paroît sous ce numéro, lorsqu'il proposa à ce prince une énigme, qui ne mérite guères d'être si célébrée. Le *sphinx* est encore traité de la même façon sur le revers des médailles des Antiochus, & sur un poids de plomb, trouvé dans l'île de Chio. Ces différens emplois du même objet, méritent d'être présentés, capables de piquer la curiosité, & font naître l'envie de chercher pourquoi les grecs ont adopté le *sphinx*, pourquoi ils ne l'ont point représenté accroupi; enfin pourquoi ils lui ont donné des aîles, sur l'arrondissement desquelles j'ai déjà témoigné ma surprise. »

« Les *sphinx* des égyptiens ont les deux sexes, dit Winkelmann (*hist. de l'art.* 2. 1.), c'est-à-dire, qu'ils sont femelles par devant, ayant une tête de femme, & mâles par derrière, où les testicules sont apparents. C'est une remarque que personne n'avoit encore faite: je l'ai hazardée d'après une pierre gravée du cabinet de Stosch (description des pier. gr. du cab. de Stosch, préface p. XVII.) Par là j'ai expliqué un passage, jusqu'ici inintelligible du poete Philémon (*mon. ant. ined.* n°. 79), qui parle de *sphinx* mâles. Il résulte de l'inspection de quelques monumens, que les

Digitized by Google

quelques artistes grecs donnoient aussi des natures composées à ces êtres mixtes, & qu'ils faisoient même des *sphinx* barbus, comme le prouve un bas-relief en terre cuite, conservé à la Farnésina. Lorsqu'Hérodote nomme les *sphinx* ANDROS-PHINGES, il a voulu désigner par cette expression, la duplicité de leur sexe (*L. II. p.* 100. *f.* 17.). Les *sphinx*, qui sont aux quatre faces de la pointe de l'obélisque du soleil, au champ de Mars, sont remarquables par leurs mains d'hommes, armées d'ongles crochus, comme les griffes des bêtes féroces. »

M. Paw, dit que les *sphinx*, composés du corps d'une vierge, enté sur celui d'un lion, sont des images de la divinité, que l'on représentoit hermaphrodite. Cette opinion ne paroît pas heureuse à M. Savary (*Lettres sur l'Egypte p.* 248). C'est sous le signe du lion & de la vierge que le Nil croît, se déborde, & féconde l'Egypte. Le *sphinx* étoit un hiéroglyphe, qui apprenoit au peuple, le temps où devoit arriver l'événement le plus important de l'année. Aussi l'avoit-on multiplié à l'infini. On le voit devant tous les temples, devant tous les monumens remarquables. Il étoit l'équivalent de cette phrase : *Peuples, sous tel signe, dans tel temps, le fleuve se débordera sur vos campagnes, & y portera la fécondité.*

On voit des *sphinx* avec des barbes sur plusieurs monumens, sur une pierre gravée de Stosch, sur un bas-relief dessiné dans la collection du cardinal Albani. Ce dernier ouvrage est du temps des empereurs. Au reste, l'on ne doit pas confondre une barbe bien exprimée, avec la plante *persea* que l'on a attachée quelquefois aux mentons des *sphinx*, ainsi qu'à ceux des divinités, & des cercueils de momie.

Il existe un *sphinx*, qui a les jambes de derrière & la queue de cheval : les jambes sont étendues en arrière, comme celles d'un coursier qui galoppe. Ce singulier *sphinx*, sert d'ornement au casque d'une Minerve, dont la tête est placée sur une médaille d'argent de *Vélia*, en Lucanie, rapportée par Goltzius. Ce *sphinx*, est peut-être une *conception* des étrusques, qui donnoient à leurs faunes des pieds & de longues queues de cheval. On en voit plusieurs de cette espèce en bronze, dans la galerie de S. Ignace à Rome.

Les plus beaux *sphinx*, qui sont conservés à Rome, sont, celui de basalte de la villa de Borghèse, le *sphinx* de granit rouge au Vatican, d'environ six pieds de hauteur, & celui de la Villa Giulia, de même matière & de même hauteur ; vis-à-vis la seconde pyramide de Gisa, & un peu en avant du rocher, on voit encore ce fameux *sphinx*, beaucoup plus célèbre qu'il ne mérite de l'être. (Baron de Tott. 4. p. 64.). Ce n'est en effet qu'une masse de rocher, prolongée en dos d'âne, jusqu'au grand banc dans la direction du centre de cette pyramide. On lui a donné la forme d'un *sphinx*, & l'on a ouvert sur son dos, deux puits quarrés, pour servir d'entrée à la catacombe, ce qui fait attribuer à ce monstre la garde des tombeaux.

Il faut observer que la figure du *sphinx*, a été souvent employée pour orner les pieds des siéges. Cette manière de décoration, étoit fort à la mode chez les anciens. Sur le camée de la Sainte-Chapelle, on voit un siége fait dans le même goût. Dans la magnifique fête, donnée à Alexandrie, par le roi Ptolemée-Philadelphe, il y avoit cent lits d'or, avec des pieds de *sphinx*.

Dans la collection des pierres gravées de Stoch, on voit sur une sardoine un *sphinx* couché avant sur la tête le fruit de *lotus* suivant la description que (*hist. plant. l. IV. c.* 10. *p.* 87.) Théophraste nous donne de cette plante, dont le fruit ressembloit à une tête de pavot.

Sur une cornaline, un *sphinx* mâle voilé, de gravure égyptienne.

Sur une sardoine, en forme de scarabée, un *sphinx* couché, un sistre entre les deux pattes, la tête voilée, & chargée d'une fleur de *lotus.*

Sur une cornaline, un *sphinx* voilé & mitré debout devant un autel allumé.

Sur une pâte de verre, un *sphinx* voilé, couché, tenant à la bouche une souris par la queue ; au-dessus est un dauphin. Or, comme le Nil étoit représenté sous la figure du *sphinx*, il se pourroit que la souris signifiât ici la grande quantité de ces animaux (*Diod. sic. p.* 8. *D.*) qui s'engendroient dans le limon de ce fleuve, & dont selon le rapport fabuleux des anciens, il s'en trouvoit qui n'étoient formés qu'à moitié.

Sur une pâte de verre, un *sphinx*, qui se gratte la tête avec le pied de derrière, & à côté le nom du (*Stosch. pier. grav. pl.* 69.) graveur, ΘΑΜΥΡΟΥ. L'original est dans le cabinet de l'empereur à Vienne.

Sur une pâte de verre, un *sphinx*, avec un serpent devant-lui.

Sur une cornaline, un *sphinx*, avec un boisseau sur la tête, & un caducée devant lui (*Conf. Mus. Flor. t. II. tab. XCIV. n.* 6.) sur les médailles de l'isle de Chios ; il y a des *sphinx* (*Golz. Græc. ins. tab. XVI.*) avec la proue d'un navire (*Beger. Thes. Brand. t. I. p.* 419.), avec une lyre, &c.

Sur une pâte de verre, un *sphinx*, avec un pied de devant sur une tête de mort. L'original de

Digitized by Google

cette pâte, étoit dans le cabinet du marquis *Riccardi*, à Florence. Un grand *sphinx* de marbre, dans la *Villa Negroni* à Rome, tient le pied droit sur une tête de boeuf.

Sur une pâte antique, le *sphinx* qui terrasse un homme qui a manqué l'explication de l'énigme.

Sur une pâte de verre, le *sphinx*, qui tient un homme entre ses pattes, dans l'attitude de le dévorer. Cette gravure est semblable à une pierre gravée, publiée par (*Dactil. p. II. n.* 517.) *Gorlée*. Selon (*sep. cont. Theb. v.* 547.) Eschyle, le même sujet étoit représenté sur le bouclier de Parthenopée, un des sept héros de l'expédition contre Thèbes.

SPHINX (Le) sur les médailles.

C'étoit le symbole de Chios.

On le voit sur les médailles de Castulo, d'Urso.

Il marque la prudence; il accompagne Apollon, & le Soleil, à qui rien n'est caché. On le plaçoit à l'entrée des temples, pour marquer la sainteté des mystères (*Plut. dans Isis*). Sur les médailles d'Auguste, il nous représente le cachet de cet empereur, qui prétendoit montrer par-là que les actes secrets des princes doivent être impénétrables.

ΣΦΡΑΓΙΔΙΑ *Sphridia*. Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une prime d'émeraude, une gravure, qui ne paroît rien signifier, ne représentant que des figures irrégulières en forme de canaux, qui font des tours & des retours.

On assure que les anciens se sont servis de cachets faits d'un morceau de bois, rongé par les vers, par la raison qu'il étoit difficile de les contrefaire, à cause de leurs tours irréguliers, & selon la tradition (*hesych. V.* Θριπόβρωτος. *conf. selden ad Marm. Arund.* 11. *p.* 117.) Hercule s'en servit le premier. Or, on trouve dans cette prime d'émeraude, des traits ressemblans aux sinuosités du bois rongé, ce qui nous fait penser qu'il se pourroit bien qu'elle eût servi de cachets dans ces premiers temps. On appelloit ces cachets (*Etym. mag. V.* Θριπήδεστα.) σφραγίδια *Sphridia*.

SPHRAGIDE. Antre qui se trouvoit sur le sommet du mont Cithæron en Boëtie. On donnoit aux habitans d'alentour le nom de *Nympholeptes*, Νυμφόληπτοι, c'est-à-dire, *saisis*, ou plutôt inspirés par les nymphes; parce que la plupart d'entr'eux, lorsqu'ils entroient dans cet antre, s'imaginoient être inspirés par les *sphragitides*, nymphes du lieu. (Potterus, *archælog.* grec, L. II, c. 11, d'après Plutarque, dans la vie d'Aristide, & Pausanias, *L. IX c.* 3.)

SPHRAGIS, septième partie du mode des citharès, suivant la division de Terpandre, (*Pollux, Onomast. Lib. IV. c.* 9.); probablement le *sphragis* (clôture, fin) étoit véritablement la fin de ce mode, étant placé entre l'omphalos & l'épilogue. *Voyez* OMPHALOS & ÉPILOGUE.

SPICATA TESTACEA, espèce de briques, d'une figure plus longue que large, dont on faisoit les pavés nommés *testacea*. On arrangeoit les briques sur le côté, & comme elles finissoient en pointe par les deux bouts, elles donnoient au pavé la forme de plusieurs épis rangés sur la même ligne; c'est ce que les architectes appelloient *spicatim pavimenta insternere*; & le carreau que l'on disposoit en cette forme, se nommoit *spicatum testaceum*.

SPICIRE, synonyme de *videre* dans le jargon des augures. Le nom des aruspices en étoit dérivé.

SPICULUM. Voyez AIGUILLE de tête.

SPICULUM, au siècle de Vegèce (2. 15.) désignoit le javelot qui avoit été appellé autrefois *pilum*: *quod pilum vocabant, nunc spiculum dicitur*.

SPINA CIRCI, mur de briques large d'environ 12 pieds, & haut de quatre, qui étoit au milieu du cirque, & que l'on appelloit ainsi, parce que comme l'épine du dos partage le corps de l'homme, de même ce mur partageoit le cirque. Aux deux extrémités de ce mur, il y avoit trois colonnes ou pyramides en forme de cône ou de cyprès, autour desquelles les chars tournoient, & que l'on appelloit *bornes*, de là vient qu'on disoit proverbialement, *à carceribus ad metas*, pour dire depuis le commencement jusqu'à la fin. Au milieu de ce mur de brique, l'empereur Auguste fit placer un obélisque haut de cent trente deux pieds qu'on avoit fait venir d'Egypte, & qui étoit consacré au soleil. Vis-à-vis, il y en avoit un autre consacré à la lune, qui avoit quatre-vingt pieds de hauteur.

SPINENSIS, divinité champêtre qu'on invoquoit en arrachant les épines des champs. On la trouve aussi nommée *Spinosa* (Du latin *spina*.).

SPINTHER, brasselet que les femmes portoient au haut du bras gauche. Festus le décrit ainsi: *genus armillæ, quod mulieres antiquæ gerere solebant brachio summo sinistro*. Cette position suffisoit pour le faire distinguer des *armillæ*, bracelets placés près du poignet.

SPINTER, surnom d'une branche de la famille CORNELIA, des Lentulus, à qui il fut donné à cause de la ressemblance de l'un d'eux avec un comédien de ce nom (*Plinii* 7. 12.)

SPINTRIÆ. L'étymologie de ce mot, dit le descripteur des pierres gravées du palais royal *tom.* 2,

pag. 61., n'eſt pas bien connue ; il eſt certain ſeulement que Tibère l'a ajouté à la langue, & qu'on y a attaché depuis une idée de débauche extraordinaire. Tacite en peignant celles de cet empereur, dit que pour les exprimer on inventa des noms nouveaux, & celui de *ſpintria* eſt un de ces noms. Quand Suétone nous repréſente Tibère dans l'iſle de Caprée, occupé de la recherche des moyens qui puſſent ranimer ſes ſenſations éteintes, il emploie le mot *ſpintria*: le même auteur ſe ſert encore du même mot en parlant de Caligula & de Vitellius, toujours dans un ſens obſcène. Enfin Lampride, pour donner une idée des infamies d'Elagabale, nous apprend que ce prince efféminé qui connoiſſoit toutes les reſſources de volupté imaginées par Tibère, Caligula & Néron, avoit encore enchéri ſur eux & ſurpaſſé toutes leurs *ſpintria* ».

» Mais nous ignorons pourquoi on a donné à de certaines médailles la dénomination de *ſpintriennes*: la ſeule analogie que nous appercevions entre le mot *ſpintria* & ces médailles c'eſt que celles-ci offrent d'abord à l'eſprit une idée de libertinage, ainſi que le mot qui ſert à les caractériſer. Cependant à quel uſage pouvoient être deſtinées de pareilles médailles ? Elles ſont d'un module incertain & tiennent le milieu entre le moyen & le petit bronze : d'un côté on y voit un homme & une femme nuds, dans des attitudes laſcives & variées, de l'autre une lettre numérale placée ordinairement au milieu d'une couronne de laurier. Ces médailles paſſent pour être rares; nous en avons vû néanmoins un aſſez grand nombre, & Beauvais aſſure qu'on en connoît ſoixante avec des variétés. On a dit qu'elles avoient rapport aux débauches de Tibère qui les auroit fait frapper? On ne peut le ſoupçonner d'avoir voulu employer ce moyen pour publier des débauches qu'il cherchoit au contraire à couvrir des ombres du myſtère. Seroit-ce une ſatyre de la part des romains? mais qu'auroit-elle produit, & qui l'eut hazardée ſous un règne où l'on étoit environné d'eſpions, où les amis devenoient les délateurs de leurs amis, où l'on a vû un fils accuſer ſon père? d'ailleurs comment expliquer les lettres numérales du revers? »

» Quelques-uns ont cru, d'après un paſſage de Suétone, que Tibère avoit fait conſtruire une eſpèce de rotonde, diviſée en pluſieurs cabinets numérotés, qui étoient autant de théâtre du libertinage le plus recherché; que l'empereur jouiſſoit de ce ſpectacle dans un ſalon placé au milieu, comme le point central où venoient ſe réunir tant d'images lubriques; enfin que les Acthores admis dans cette arène recevoient, en y entrant, une médaille dont la lettre numérale leur indiquoit tout-à-la fois & le cabinet dans lequel ils devoient entrer, & le type de la *poſture* qu'on leur commandoit. Cette conjecture, quelque probable qu'elle paroiſſe, n'eſt pas encore très-ſatisfaiſante, puiſqu'on trouve juſqu'à cinq variétés avec la même lettre numérale. Nous obſerverons de plus, que les médailles *ſpintriennes* que nous connoiſſons ne préſentent qu'un homme avec une femme, tandis que les *ſpintria* de Tibère (*triplici ſerie connexi*) ſuppoſent l'aſſemblage de plus de deux perſonnes. Mais c'en eſt aſſez ſur une queſtion à laquelle nous ne nous ſommes arrêtés qu'à regret, quoiqu'elle ſoit de nature à exercer la ſagacité des ſavans.»

SPINTRIENNES (Médailles) *V.* SPINTRIÆ. On donne auſſi ce nom à des pierres gravées qui repréſentent des ſujets obſcènes. Un paſſage de Martial feroit croire que dans les jeux les empereurs ou ceux qui en faiſoient la dépenſe, diſtribuoient des médailles *ſpintriennes* aux ſpectateurs, & qu'on les jettoit ſur eux. *Voyez* NIMBUS.

SPIO, une des nymphes compagnes de Cyrène, mère d'Ariſtée.

SPIRA, (*Cato de re ruſtica*) pour faire un *ſpira*, il faut s'y prendre comme pour faire le *placenta*, (Voyez ce mot) excepté qu'il faut donner une forme différente aux *tracta*, qu'on met ſur l'abaiſſe. On les enduit bien de miel, & on les tortille comme une corde.

SPIRACULA. Voyez la fin de l'article PLUTON.

SPITHAME, meſure linéaire & itinéraire de l'Aſie & de l'Egypte. *Voyez* ZERETH.

On avoit donné ce nom chez les grecs à deux meſures différentes, dont l'une aſſez rare faiſoit ſeulement la moitié de l'autre, & n'étoit que la quatrième partie de la coudée, compoſée de ſix doigts grecs, qui revenoient à quatre doigts romains. La grande *ſpithame* étoit la moitié de la coudée grecque, & les trois quarts du pied, d'où vient qu'on y comptoit douze doigts, comme on en comptoit ſix à la petite. C'eſt du moins là l'opinion de la Barre que nous ne prétendons pas garantir, mais on peut le conſulter dans les *Mém. des Inſc. tom.* XIX. (*D. J.*)

Chez les latins le *ſpithame* répondoit à l'empan des modernes; c'étoit l'eſpace contenu entre le pouce et l'index étendus. Pline (7. 2.) la fait égale au *dodrans* & lui donne douze pouces de longueur.

SPODIUS. Voyez SPONDIUS.

SPOLIA opima. Voyez OPIMA.

SPOLIARIUM, une des pièces des bains où ceux qui vouloient ſe baigner, quittoient leurs habits. Les grecs appelloient ce lieu *gymnaſterion*.

Digitized by Google

Dans l'amphithéâtre, c'étoit aussi l'endroit où les gladiateurs qui avoient été mis à mort, étoient dépouillés, ainsi qu'on peut le conclure de ces invectives du sénat après la mort de Commode (*Lampride* 18) *Gladiatoris cadaver in spoliario ponatur*. On prétend que cet endroit n'étoit pas éloigné de la porte appellée *libitinensis*.

SPOLIARIUM SAMARIUM, endroit de Rome que Rufus & Victor mettent dans le deuxième quartier de la ville, où les voleurs étoient éxécutés & ensévelis; peut-être étoit-il ainsi nommé parce qu'on y jettoit de la semence d'orme, qu'on appelloit *samara*, selon Pline (16. 17): *samara est ulmi semen*. C'étoit pour les romains le comble de l'infamie que d'être jetté dans ce lieu, & ils ne souhaitoient point d'autre malheur à leurs tyrans, que celui d'être trainés dans cette espèce de voirie.

SPONDA, le bord, le côté d'un lit, les planches qui en soutiennent les deux bords, mot que l'on prend pour le lit même sur lequel on mangeoit, comme dans Virgile: *aurea se composuit sponda*. Martial a dit *sponda orciniana*, pour désigner une bierre, une civière à porter les morts.

SPONDAIQUE, Pollux (*Onoma. lib. IV. cap.* 10.) parle de la flute *spondaïque* comme propre à l'accompagnement des hymnes.

Apparemment que la flûte *spondaïque* étoit celle dont se servoit le *spondaula*, & que celui-ci exécutoit les spondalies sur cet instrument.

La flûte *spondaïque* étoit peut-être la même que la précentorienne, l'une étant le nom grec, & l'autre le latin; ce dernier tire son origine de *præ* & de *canere*. (*F. D. C.*)

SPONDALIES. Cœlius Rhodiginus nous apprend (*Lectionum antiquarum*, *cap. VI*, *lib. IX.*) que les *spondalies* étoient des airs composés sur la mesure spondaïque dont on se servoit dans les actes de religion pour confirmer les dieux dans leur bonne volonté par des mélodies longues; ce passage peut faire soupçonner que les *spondalies* étoient des airs tout composés de notes longues & égales.

SPONDAULÆ, joueurs de flûte *spondaïque*.

SPONDÉASME, c'étoit dans les plus anciennes musiques grecques, une altération dans le genre harmonique, lorsqu'une corde étoit accidentellement élevée de trois dièses au-dessus de son accord ordinaire; de sorte que le *spondéasme* étoit précisément le contraire de l'éclyse. (*S.*)

SPONDÉE. C'étoit, selon Pollux, la quatrième partie du nome Pythien.

SPONDIUS: Apollon avoit un autel dans le temple d'Hercule à Thèbes sous le nom de *Spondius*, c'est-à-dire, Apollon qui préside aux traités (Du grec Σπονδὴ, alliance, traités.). Cet autel étoit fait de la cendre des victimes. Là se pratiquoit une espèce de divination tirée de tout ce que l'on avoit pu apprendre, soit par la renommée, soit autrement. *Voyez* CLEDONOMANTIE.

Potter (*Archæolog. græc l.* 312.) dit que l'Apollon-*Spodius* étoit le même que le *Spondius*. Σποδὸς signifie *cendre* en grec.

SPONDYLUS, σπονδυλος, espèce de maron de cuivre dont on se servoit pour donner son suffrage en grèce, avant que l'on eût employé les fèves à cet usage.

SPONSIANUS, tyran sous Gallien.

IMP. SPONSIANUS, sa tête avec une couronne radiée.

On voit au revers une figure tenant deux épis, debout entre deux autres figures.

Neumann qui a parlé le premier de ce tyran, en a vu cinq médailles d'or toutes semblables; & c'est une de celles-là que nous décrivons.

Cet écrivain en a publié une sixième sur laquelle on lit IMP SPONSIANI, avec un revers de C. Augurinus, dans la famille Minucia. Il en conclut avec assez de vraisemblance que ces médailles ont été faites sans autorité par les barbares qui ravageoient la Thrace & la Macédoine sous Gallien.

SPONSIO, caution que l'on exigeoit dans les tribunaux romains, de payer les jugemens, de ratifier tout ce qui seroit ordonné & de se soumettre à perdre une somme d'argent fixée, si la demande n'étoit pas légitime; par exemple, si quelqu'un répétoit un esclave qu'il soutenoit lui avoir été volé, il attaquoit le voleur de cette manière: *quando negas hunc servum meum esse, sacramento te quingenario provoco. Spondesne quingentos, si meus sit?* C'est-à-dire, si je prouve qu'il est à moi. L'accusé répondoit: *spondeo, si tuus sit*, & s'il refusoit l'engagement, il perdoit son procès. A son tour, il interrogeoit le demandeur de cette sorte: *& tu spondesne quingentos, ni tuus sit?* c'est-à-dire, si je prouve qu'il ne vous appartient pas. A cela, le demandeur repliquoit: *spondeo, ni meus sit*: faute de quoi il étoit condamné. L'argent déposé dans ces occasions, s'appelloit *sacramentum*; & c'étoit un appât qui engageoit le défenseur à se présenter, parce que si la prétention du demandeur étoit mal fondée, on le lui adjugeoit. La formule de ces demandes mutuelles étoit toujours *si* & *nisi*.

Digitized by Google

SPORTULA. Ce mot est sans contredit le diminutif de *sporta*; mais il seroit difficile d'en marquer la véritable étymologie. Quoi qu'il en soit, *sporta* & *sportula* ont signifié ordinairement dans la langue latine, une *corbeille* ou *panier*, fait de joncs, de roseaux, de branches d'osier tissues & entrelassées.

On l'a étendu ensuite à signifier les vases ou mesures propres à contenir les pains, les viandes, & les autres mets que l'on distribuoit en certaines occasions : & lorsque l'usage se fut introduit chez les grands de Rome, de faire distribuer à leurs cliens, & à ceux qui leur faisoient la cour, de certaines portions pour leur nourriture ; ces portions que l'on mettoit dans des corbeilles furent appellées, par Métonymie, *sportula*. Ensuite on l'employa pour signifier une sorte de *repas public*, différent de ceux qu'on appelloit *cœna recta* qui étoient des repas servis par ordre, où l'on n'admettoit que des gens choisis. Tels étoient les repas que donnoit Auguste, au rapport de Suétone : *Convivabatur & assiduè nec unquam nisi recta*. Casaubon explique ce mot *recta* par *ἐντελὲς δεῖπνον*, & lui oppose le repas appellé *sportula*, *δεῖπνον ἀπὸ σπυρίδος*, où l'on invitoit tout le peuple indistinctement, & où chacun recevoit sa portion dans une corbeille.

Les distributions que les particuliers faisoient à leurs chiens, se donnoient tantôt en argent, tantôt en viandes, quelquefois même de ces deux manieres, & s'appelloient également du nom de *sportula*. Ces présens étoient souvent de petites pièces d'argent qui servoient de monnoie; mais les empereurs ou autres personnes de qualité donnoient des pièces d'or. Aussi Trebellius Pollio, parlant des petits présens que l'empereur Gallien fit à son consulat, dit qu'il donna une *sportule* à chaque sénateur, & à chaque dame romaine quatre pièces d'or; *senatui sportulam sedens erogavit. Matronas ad consulatum suum rogavit, iis deniquè manum sibi osculantibus quaternos aureos sui nominis dedit*.

C'étoit aussi la coutume que ceux qui entroient dans le consulat, envoyassent à leurs amis de ces présens : *sportulam consulatûs mei & amicitiæ nostræ, & honori tuo debeo; hanc in solido misi*, dit Symmachus (*Epist*. 10. 124.). Le mot *sportula*, qui signifie une *petite corbeille*, fut donné à ces présens, parce qu'on les envoyoit dans une corbeille. Les vers suivans de Coripus, *l*. IV, sur le consulat de l'empereur Justin nous le confirment.

Dona calendarum, quorum est ea cura, parabant

Officia, & turmis implent felicibus aulam,

Convectant rutilum sportis capacibus aurum.

C'est pourquoi les gloses grecques qui expliquent le mot *sportula*, disent que ce sont des présens qu'on envoyoit dans des corbeilles.

Outre ces *sportules*, les consuls donnoient de petites tablettes de poche d'argent ou d'ivoire, dans lesquelles étoient leurs noms; & c'est ce qu'on appelloit les *fastes*. Sidonius, *l. VIII, c. vj*, parlant du consulat d'Asterius, nomme les *sportules* & les fastes qui furent distribués.

Enfin, le mot *sportula* s'est appliqué généralement à toutes sortes de présens, de gratifications & de distributions, de quelque nature qu'elles fussent. (*D. J.*).

SPORTULA, monnoie des romains.

Elle valut sous Constantin & ses successeurs, 3750 livres tournois, selon Paucton.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple.

3 $\frac{17}{36}$ livres d'or

ou 19 $\frac{1}{5}$ Phollis *ou* Balantion.

ou 27 $\frac{3}{7}$ Phollis militaires.

ou 50 livres d'argent.

ou 250 sous d'or.

ou 3000 miliarésion.

ou 3428 $\frac{4}{7}$ lepton d'argent.

ou 4800 deniers de Néron.

ou 6000 livres de cuivres.

SPURILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SPURINUS, surnom de la famille *Petilia*.

SPURIUS, prénom usité chez les romains, exprimé par ces lettres SP. Ce mot désignoit un enfant né de père inconnu.

SQUELÉTE. *Voyez* MORT.

SQUILLE, plante. *Voyez* OIGNONS.

SQUILLE, animal, crevette, solicoque, espèce de crabbe dont les anciens faisoient beaucoup de cas pour leurs tables. Apicius navigeoit jusqu'en Afrique, (*Athen. deipnos. lib. I.*) uniquement pour faire pêcher sous ses yeux les plus grandes *squilles*. On en voit qui sont gravées sur les pierres & sur les médailles.

Digitized by Google

S. R. *Voyez* COLONIES (Medailles des).

S. T. Les romains écrivoient sur la porte des maisons, ces deux lettres S. T. qui signifioient *sed tace*, ou *silentium tenete*, par une suite de la superstition, qui leur faisoit croire que les portes des maisons étant consacrées aux dieux, il falloit les respecter par un silence religieux, usage qu'ils tenoient de l'Egypte, comme nous l'apprend un passage de Porphyre (*De antr. nymph. p.* 266.) *Ideoque nec ad alias fores, quocumque demum tempore, loqui fas erat; quasi sacra sint fores. Atque eam ob causam, pythagorei & Ægyptiorum sapientes, prohibebant, ne quis fores, vel portas transiens, loqueretur: Deum universi principium silentio venerantes.*

STABIA. *Stabia* nommé autrefois *Stabiæ* au pluriel, étoit situé à une distance encore plus grande du Vesuve que Pompeï, mais non dans l'endroit où est aujourd'hui *Castellamare*, comme le prétend Cluvier; car *Castellamare* est sur le bord de la mer, & *Stabia*, suivant Galien, en étoit éloignée de huit stades. Elle étoit située dans le terrein qu'occupe à présent *Grignano*, ce qui s'accorde avec la distance que lui assigne Galien. Cette ville fut détruite par Sylla dans la guerre des marses, & du temps de Pline on n'y voyoit plus que des maisons de plaisance (Winckelmann).

Pline le jeune, (*L. VII epist.* 16) après avoir rapporté que son oncle, curieux d'examiner l'embrasement de mont vesuve, dit à son pilote de tourner du côté de Pomponianus, ajoute que Pomponianus étoit à *Stabie*, dans un endroit séparé par un petit golfe, que forme insensiblement la mer sur ces rivages qui se courbent. Ovide parle de *Stabia* au XV livre de ses métamorphoses, vers 711.

Herculeamque urbem, stabiasque.

On voit dans Galien, (*Liv. V. meth. medic.*) & dans Symmaque, (*Lib. VI. epist.* 17.) que le lait des vaches de *Stabia* étoit en usage dans la médecine. Charles Patin confirme ce fait par une médaille curieuse de l'empereur Géta, sur le revers de laquelle est une vache, qui désigne l'excellence du lait que produisoient les pâturages de *Stabie*. Columelle, (*Lib. X. v.* 139.) fait l'éloge des eaux & des fontaines de *Stabie*.

Fontibus & Stabia celebres, & vesvia rura.

STABIÆ. ΣΤΑΒΙ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze . . . . *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

STABLES, sons ou cordes *stables*. C'étoit outre la corde proslambanoméne, les deux extrêmes de chaque tétracorde, lesquels extrêmes sonnant ensemble le diatessaron ou la quarte, l'accord ne changeoit jamais, comme faisoit celui des cordes du milieu, qu'on tendoit ou relâchoit suivant les genres, & qu'on appelloit, pour cela, sons ou cordes *mobiles*.

STABULUM, ce mot latin qui désigne proprement la retraite de tous les animaux, a beaucoup de significations que nous ne rendons en françois, que par autant de termes differens. Il se prend aussi pour la maison qu'avoit chaque faction des cochers du cirque, dans le neuvième quartier de la ville, où étoit le cirque de Flaminius. Quoique les auteurs ne fassent mention que des retraites de ce cirque, pour les cochers & les chevaux, il est probable qu'il y en avoit aussi dans les autres.

STACTÉ. C'est ainsi que les anciens nommoient la plus précieuse sorte de myrrhe liquide, qui découloit des arbres sans incision. Ce n'étoit point le storax de nos boutiques, comme quelques modernes l'ont imaginé, car le storax est même fort différent de notre myrrhe en larmes. C'est une myrrhe liquide, naturelle, d'un grand usage dans les choses du luxe. On la meloit dans des vins de liqueur, qu'on appelloit *vina myrrhata*, & qu'on estimoit singuliérement. De-là vient, que dans Plaute une vieille dit: *Tu mihi stacte, cinnamomum, tu rosa, tu crocum & cassia es!* Les anciens composoient encore avec le *stacté* des parfums odoriférens, des pommades pour les cheveux & les baumes de grand prix.

STADE, mesure itinéraire des anciens. A l'article MESURES on trouvera les recherches de Romé de l'Isle sur les différens *stades* des anciens. C'est lui qu'il faut suivre de preference à tout autre métrologue. Cependant nous donnerons ici les differentes notions des *stades*, que nous ont laissées les anciens, & quelques écrivains modernes, entr'autres M. Paucton dans sa *Métrologie*. On doit à M. Bailli de bonnes observations sur cette matière.

Pline dit que le *stade* est de 625 pieds, or, le pied romain étoit de 10 pieds, 10 lignes $\frac{2}{10}$ par un milieu pris entre tous les vestiges qu'on en a pu retrouver; donc le *stade* étoit de 95 toises, ou plus exactement 94 toises, 693. c'est la huitième partie du mille romain.

Labarre dans le tome XIX des Mémoires de l'académie des inscriptions, établit deux espèces de *stades* grecs, l'un de 400 pieds romains, l'autre de 133 pas romains & deux tiers.

Danville, dans son traité des mesures itinéraires, publié en 1769, in-8°, croit que le *stade* pythique à Delphes, étoit de 125 toises. Il fait voir aussi

Digitized by Google

qu'il y avoit un *stade* qui n'étoit que la dixième partie du mille romain, ou 76 toises (*Mem. des inscript. tom.* XXX. *pag.* 214.).

Le *stade* de Xénophon, dans sa retraite des dix mille & celui d'Alexandrie paroissent avoir été de même espèce, ou d'environ 76 toises. (Danville *pag.* 79. & 82).

Danville croit aussi trouver dans Aristote la trace d'un *stade* de 51 toises, mais il suppose pour cela que la mesure du degré rapportée dans Aristote fut juste, & je crois que cette supposition est fort éloignée de la vraisemblance; cependant il trouve encore dans l'histoire d'autres preuves d'un *stade* aussi petit, & sur-tout en Egypte. (*de la Lande*).

STADE (grand), mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit 114 toises & $\frac{4}{10}$ de France, selon M. Pauction.

Il valut en mesures anciennes des mêmes pays.

1 $\frac{1}{3}$ *stade* nautique.
ou 8 pléthres.
ou 13 $\frac{1}{3}$ chébel.
ou 80 décapodes.
ou 133 $\frac{1}{3}$ orgyes.
ou 160 bêmes diploun.
ou 320 bêmes aploun.

STADE olympique ou grec, mesure linéaire du Péloponèse, de l'Afrique, de la Sicile & de la grande-Grèce.

Il valoit en mesure de France 99 toises & $\frac{75}{1000}$ selon M. Pauction.

Il valoit en mesures des mêmes pays.

60 decapodes.
ou 400 coudées de mesure naturelle.
ou 600 pieds olympiques ou pieds grecs.
ou 2400 palestes.
ou 9600 dactyles.

STADE nautique, mesure linéaire & itinéaire de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit 85 toises & $\frac{40}{100}$ de France selon M. Pauction.

Il valoit en mesures anciennes des mêmes pays.

6 plethres.
ou 10 chébel, chaînes *ou* cordes.
ou 60 décapodes.
ou 100 orgyes.
ou 120 bêmes diploun.
ou 240 bêmes aploun.

STADE pythique, ou delphique, mesure linéaire de la Phocide, de l'Illyrie, de la Thessalie, de la Macédoine, de la Thrace, des phocéens en Asie, & de marseille en Gaule.

Il valoit en mesures de France 76 toises & $\frac{8}{100}$ selon M. Pauction.

Il valoit en mesures des mêmes pays.

60 décapodes.
ou 400 coudées médiocres,
ou 600 pieds pythiques ou de mesure naturelle.
ou 2400 palestes.
ou 9600 dactyles.

STADE grec. *Voyez* STADE olympique.

STADE delphique. *Voyez* STADE pythique.

STADE d'Olympie, le *stade d'Olympie* étoit un espace de 600 pas qu'on avoit renfermé de murs près de la ville d'Elis & du fleuve Alphée, & qu'on avoit orné de tout ce qu'on avoit cru propre à l'embellir; mais comme on avoit été contraint de s'assujettir au terrein qui étoit inegal, ce *stade* étoit fort irrégulier, ainsi qu'on peut le voir par le dessin qu'en a tracé sur la description de Pausanias, le chevalier Folard, & que l'abbé Gédoyn a fait graver pour l'insérer dans l'introduction de cet auteur grec.

Ce *stade* étoit composé de deux parties, la première, dont la figure ressembloit assez à la proue d'un vaisseau, étoit nommé la *barrière*. C'étoit-là qu'étoient les écuries & les remises où se tenoient les chevaux & les chariots, où ils s'apparioient. La seconde étoit nommée la *lice*, & c'étoit dans l'espace qu'elle contenoit que se faisoient les courses, soit à cheval, soit avec les chariots. Au bout de la lice étoit la borne, autour de laquelle il falloit tourner, & comme celui qui en approchoit le plus, formoit un cercle plus court, il étoit, toutes choses égales, plutôt revenu au lieu d'où il étoit parti. C'étoit-là principalement que brilloit l'adresse de ceux qui conduisoient les chars, & où en même temps ils couroient le plus grand danger. Car indépendamment de ce qu'ils pouvoient s'y rencontrer avec un autre char; si on venoit à toucher cette borne, l'essieu se brisoit en mille pièces ou recevoit du moins quelque echec qui faisoit perdre

Digitized by Google

tout l'avantage. Voi à ce qu'Horace exprime par ces mots :

Metaque fervidis evitata rotis.

Au-delà de cette borne étoit encore une autre occasion de danger. C'étoit la figure du génie Taraxippus, qui etoit faite de manière à effrayer les chevaux. On ne fait si on l'avoit mise là exprès pour augmenter le danger de la course, ou si par resp. ct pour ce génie, on l'y avoit laissée, supposé qu'elle y fût avant la construction du *stade* ; mais il est toujours vrai que c'etoit un endroit fort dangereux.

Des deux côtés de cette lice, dans toute sa longueur étoient les places des spectateurs. Les principales étoient pour les juges & pour les personnes de considération ; le peuple qui y accouroit en foule se plaçoit où il pouvoit ; car rien n'est égal à la curiosité qu'on avoit pour ces sortes d'exercice.

De la barriere les chars entroient dans la lice, & la séparation de ces deux lieux étoit fermée avec une corde qui se baissoit par une espèce de méchanique, que décrit Pausanias ; c'étoit le signal qui avertissoit d'entrer dans la lice. (D. J.)

STADIDROME, nom que l'on donnoit à ceux qui dans l'exercice de la course, ne couroient que l'espace d'un stade, à la différence de ceux qui en couroient deux, & que l'on nommoit *celcodromes*, & de ceux qui retournoient après avoir couru les deux stades, & qu'on nommoit *diaulodromes*, enfin de ceux qui couroient armés & qui s'appelloient *oplitodromes*.

STAGNUM. Voyez BASSIN.

STALAGMIUM. Cœcilius dit que c'étoit une espèce particulière de boucles d'oreille. Plaute (*Men.* 3. 3. 17.) en fait mention :

Amabo mi Menæchme, inaures da mihi

Faciundas pondo deûm nummûm stalagmia.

Auroit-elle été faite en forme de poire, ou de goutte pendante, de *stalagmite* en un mot ?

STALIMENE. Voyez LEMNOS.

STAMNOS, mesure grecque de capacité. *Voyez* KERAMION.

STAMPALIE, l'ancienne *Astypalée.* Cette isle de l'Archipel reçut ce nom d'Astypalée la mere d'Ancée, dont le pere étoit Neptune. Lorsque les Cariens étoient en possession de cette isle, elle étoit appellée *Pyrrha* ; ensuite on la nomma *Pilea*, & quelque temps après, elle reçut un nom grec, qui signifioit *la table des dieux*, soit parce qu'elle étoit toute embellie de fleurs, soit à cause du nom d'une de ses montagnes. Ses anciens habitans révèroient Achille comme un dieu, & avoient bâti un petit temple en son honneur, sur la pointe septentrionale de leur isle. (*D. J.*)

STANCHIO. *Voyez.* COS.

STANTES. Voyez STARE.

STAPEDA Voyez ETRIER.

STAPHYLÉ, nymphe dont Bacchus devint amoureux. Après l'avoir rendue sensible, il la métamorphosa en vigne (Σταφύλη, vigne).

STAPHYLUS, fils de Thésée & d'Ariane.

STARE, se disoit de deux athlétes qui se disputant le prix de la course, arrivoient au même instant au terme, sans que l'on pût distinguer le premier arrivé. Là ils s'arrêtoient, *Stabant*, pour attendre la décision des juges ou Agonothétes. On lit au mot *missus* l'épitaphe de l'athléte *Flamma* qui dans ses divers combats, fut neuf fois dans le cas de l'indécision, *Stans VIIII.*

Ce cas étoit exprimé chez les grecs par la périphrase, faire une couronne sacrée, ἱερὸν ποιοῦμαι στέφανον. Polybe s'en sert pour dire que les romains & les carthaginois las de combattre en Sicile les uns contre les autres, sans obtenir de succès bien prononcé, posèrent les armes d'un commun accord.

STASIMON, nom que donnoient les grecs à l'air ou cantique que chantoit un chœur après les sacrifices ; les personnes qui composoient ce chœur, restoient immobiles devant l'autel. (*F. D. C.*)

STATA MATER, la mère *Stata*, divinité qu'on honoroit à Rome dans le *forum* & dans les carrefours, en allumant de grands feux en son honneur.

C'étoit la divinité protectrice de Rome, & le vulgaire n'en savoit pas autre chose.

STATANUM vinum. Strabon, *liv. V. p.* 243, vante une sorte de vin ainsi nommé du lieu où on le recueilloit. Ce lieu devoit être dans le Latium, ou dans la Campanie. Pline, *liv. XIV. c.* 6., qui connoissoit ce vin, dit qu'il croissoit au voisinage de Falerne, & peut-être aux environs des marais Statines, qui pouvoient lui donner leur nom. Athénée, *liv. I c.* 21, fait aussi mention de ce vin. (*D. J.*)

STATANUS, le même dieu que STATILINUS. *Voyez* ce mot.

STATERA.

Digitized by Google

STATERA. La différence étoit grande entre *statera trutina* & *libra*. *Libra* étoit une balance, composée comme les nôtres, de deux bassins, d'un fléau, d'une languette, & d'une chasse. *Trutina* étoit proprement la languette de la balance qui marque l'égalité du poids; & *statera* étoit ce qu'est parmi nous la romaine; mais au lieu du crochet qui porte le fardeau, il y avoit un bassin. (*D. J.*).

Statera, balance romaine; voici la description qu'en fait Vitruve (*liv. X. c.* 8.) L'anse qui est comme le centre du fléau, étant attachée comme elle est, proche de l'extrémité à laquelle le bassin est pendu, plus le poids qui coule le long de l'autre extrémité du fléau est poussé en avant sur les points qui y sont marqués; plus il aura la force d'égaler une grande pesanteur, selon que le poids étant éloigné du centre aura mis le fléau en équilibre; ainsi le poids qui étoit trop foible lorsqu'il étoit trop près du centre, peut acquérir en un moment une grande force, & élever en haut sans beaucoup de peine un très lourd fardeau. Dans cette ancienne balance, il y avoit un bassin au lieu du crochet qu'on met maintenant au peson, pour porter le fardeau. *Voyez* Balance romaine. (*D. J.*)

Statere, monnoie d'or & d'argent que l'on fabriquoit en Grece. Les *statères* d'or de Cyzique étoient en particulier fort estimés, à cause de la beauté de la fabrique; le type étoit d'un côté, une tête de femme, & de l'autre une tête de lion: ils étoient du poids de deux drachmes & valoient vingt-huit drachmes d'argent dans le rapport de l'or à l'argent, qui étoit dans ce temps-là chez les grecs de dix à un, c'est-à-dire qu'une drachme d'or valoit dix drachmes d'argent. Le *statère* d'or de Cyzique valant vingt-huit drachmes d'Athènes; la drachme de Cyzique devoit peser un drachme attique, & deux cinquièmes ou huit oboles & deux cinquiemes d'Athènes.

Ainsi le *statère* de Cyzique, en l'évaluant par vingt-huit drachmes d'Athenes, vaudroit de la monnoie qui a cours en France, environ vingt-une livres; mais le rapport de l'or à l'argent étant de quatorze à un; le *statère* d'or ou de Cyzique vaudroit environ vingt-neuf livres de notre monnoie.

A l'égard du *statère* d'argent, il pesoit ordinairement quatre drachmes; ce qui revient à peu-près à trois livres de notre monnoie. (*D. J.*)

Pellerin a publié un demi-*statère* d'or de Cyzique & un quart de *statère* d'or de la même ville. Elle lui a fourni aussi deux quarts de *statere* d'argent.

Statere, ancien poids & monnoie de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* Tetradrachme.

M. Pauckton évalue le *statere* d'or, ou chrysos des grecs à 168 $\frac{1}{25}$ grains en poids, & à 20 livres monétaires. C'étoit celui de 20 drachmes.

STATHMNOS, Σταθμος, maison royale ou publique, placée en Asie sur les différentes routes, selon le rapport d'Hérodote, dans laquelle on pouvoit s'arrêter autant qu'on le vouloit, & prendre le repos dont on avoit besoin. Les *caravanserais* sont encore destinés aux mêmes usages dans le Levant.

STATIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *Murcus*.

STATICULA. Pline (34. 17.) dit: *Cœpere & essœda, & vehicula, & petorita exornare, similique modo ad aurea quoque, non modo argentea staticula inanis luxuria pervenit, quaque in scyphis cerni prodigium erat, hac in vehiculis atteri, cultus vocatur.* C'étoit des figures & des emblêmes que l'on gravoit sur les vases, & qui en faisoient le plus grand prix. Cicéron les appelle *sigilla* & les vases qui en étoient ornés, *sigillati*; ce sont ses paroles dans une des oraisons contre Verrès: *Jubet me scyphos sigillatos ad prætorem afferre.* Ces sortes d'ornemens devinrent aussi d'usage pour les chariots & autres voitures.

STATILIA, famille romaine, dont on a des médailles.

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Taurus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

STATILINUS, dieu que l'on invoquoit pour donner aux enfans la force de se tenir debout, & de marcher (*à Stando.*).

STATIO, poste, corps de garde, station. C'étoit un crime capital chez les romains, d'abandonner son poste, & il y avoit peine de mort pour le soldat qui étoit dans ce cas, ainsi que nous l'apprend Polybe (1. 17.): *Pœna mortis apud romanos, illi qui locum deseruisset, aut omninò fugisset ex statione.* Ce que les auteurs latins appellent *statio agraria*, étoit un corps de soldats que l'on plaçoit en avant dans quelque fort, ou dans quel-

que retranchement, tant pour assurer les convois, que pour prévenir quelqu'attaque subite de la part des ennemis.

STATIONES étoient des lieux d'étapes, sur les grandes routes, où l'on défrayoit les envoyés des empereurs. On les appelloit aussi *mansiones* & *mutationes*.

Stationes désignoient encore des endroits où les oisifs des villes se rendoient pour s'entretenir. Juvenal (*Sat. II.* 4.) en fait mention :

Convictus, thermæ, stationes, omne theatrum.

De Rutilo................

Stationes navium, rades ou baies.

STATIONAIRES. Dans le Bas-Empire, ce nom a été donné à des soldats ou à des officiers, que l'on mettoit en certains lieux & en certains postes, d'où ils avertissoient les gouverneurs & les magistrats de ce qui se passoit. Les *stationnaires* étoient en quelque sorte les mêmes que ceux qu'on appelloit *curiosi*, curieux ; & *frumentarii* frumentaires.

On disoit dans le même sens, soldats, officiers, *stationnaires*.

Les *stationaires* étoient encore dans les maisons des postes, ceux qui avoient soin des chevaux destinés à l'usage du public, les commis des postes.

STATIVA castra, campement de peu de jours. Les romains avoient des camps d'hiver & d'été. Ceux-ci étoient quelquefois pour une seule nuit, & s'appelloient logemens, au moins dans les derniers temps : lorsqu'ils étoient pour plusieurs nuits, on les nommoit *stativa*. Les camps d'hiver étoient bien mieux munis que ceux d'été ; aussi Tite-Live, en parlant de leur construction, se sert de cette expression, *ædificare hiberna*. Sous les empereurs, les romains eurent toujours des armées sur les frontières de l'Empire, en paix comme en guerre, avec cette seule différence, qu'elles étoient moins nombreuses en temps de paix ; elles campoient toute l'année, l'hiver comme l'été. On observoit que les camps, pendant l'hiver, fussent bien fortifiés, & fournis de toutes sortes de munitions ; car ils trouvoient que les villes fortifiées, n'étoient pas suffisantes pour garantir les provinces frontieres, des courses des barbares, & que les corps d'armée, toujours prêts à leur être opposés, & en état d'agir, pouvoient mieux les tenir en respect, & empêcher leurs irruptions. Peu à peu, les camps fortifiés devinrent des châteaux, même des villes, qui retinrent les noms des légions qui y avoient campé.

STATIUS, prénom chez les romains, qui fut d'abord un nom général d'esclaves, comme le remarque Aulugelle (4. 20.) & que porta le fameux Cæcilius, poete comique, qui étoit esclave d'origine : *Statius nomen servile fuit, plerique apud veteres servi eo nomine fuerunt. Cæcilius quoque ille comœdiarum poeta inclytus, servus fuit, & propterea nomen habuit Statius.*

STATOR, surnom de Jupiter. Romulus voyant les soldats plier dans un combat, contre les samnites, & commencer à prendre la fuite, pria Jupiter, de rendre le courage aux romains, & de les arrêter dans leur fuite. Sa prière fut exaucée : & en memoire de cet événement, Romulus bâtit un temple à Jupiter, au pied du mont Palatin, sous le titre de *stator*, le dieu qui arrête. La statue qu'on lui consacra, représentoit Jupiter debout, tenant la pique de la main droite, & la foudre de la gauche. Cicéron rapporte, que le consul Flaminius, marchant contre Annibal, tomba tout d'un coup, lui & son cheval devant la statue de Jupiter *stator*, sans qu'il en parût aucune cause, ce qui fut pris par ses troupes, pour un mauvais augure, ou plutôt pour un avis, que le dieu lui donnoit de s'arrêter, & de ne pas aller combattre : mais le consul méprisa l'avis ou l'augure, & fut battu à la journée de Trasimène.

STATORES, soldats de la garde des empereurs, qui dans le camp faisoient sentinelle à la porte du prétoire, ce qui les fit appeller *statores prætorii*. On appella aussi de ce nom certains officiers des magistrats, du temps de la republique, comme on en voit un exemple dans les lettres de Cicéron. *Litteras tuas à te mihi stator tuus reddidit.* (*Famil. epist. II.* 17.)

On lit dans une inscription, recueillie par Muratori, *Stator civitatis Viennæ.* Ces mots désignent un officier public de la ville de Vienne.

STATUES. Après les dieux, l'honneur des statues fut communiqué aux demi-dieux & aux héros, que leur valeur élevoit au-dessus des autres hommes, & qui par des services éclatans, s'étoient rendus vénérables à leur siècle.

Quelques-uns ont reçu ces honneurs pendant leur vie, & d'autres les ayant refusés, les ont mérités après leur mort ; par un motif de reconnoissance encore moins équivoque. Tel fut Scipion, à qui Rome ne rendit cet éclatant témoignage de son estime, que quand il ne fut plus en état de s'y opposer lui-même. Etant censeur, il avoit fait abattre toutes les *statues*, que les particuliers s'étoient érigées dans la place publique, à moins qu'ils n'eussent été autorisés à les faire par un décret du sénat ; & Caton, aima mieux qu'on demandât pourquoi on ne lui en avoit point

Digitized by Google

élevé, que si on eût pu demander à quel titre on lui avoit fait cet honneur.

Suétone dit qu'Auguste déclara, par un édit, que les *statues* qu'il avoit fait élever en l'honneur des grands hommes de toutes les nations, ne l'avoient été que pour lui servir d'exemple, de même qu'aux princes ses successeurs, & afin que les citoyens en désirassent de semblables. Mais on sait assez que la plupart de ses successeurs en furent plus redevables à la crainte de leurs sujets qu'à leur propre mérite; aussi sentant bien qu'ils n'avoient rien de semblable à espérer après leur mort, ils se hâtoient de se faire rendre par force ou par complaisance, un hommage qui n'étoit dû qu'à la vertu.

Les *statues*, comme les temples, faisoient une partie essentielle des apotheoses, dont il est si souvent parlé dans les auteurs de l'histoire d'Auguste; on y trouve un grand détail des cérémonies qui se pratiquoient en ces occasions, & de tout ce que la flatterie y ajouta, pour plaire davantage aux vivans dans des honneurs si légérement décernés aux défunts. Les romains étoient si scrupuleux dans ces dédicaces de temples ou de *statues*, qu'ils les auroient recommencées, s'ils s'étoient apperçus qu'un seul mot, ou même une seule syllabe y eût été omise; & Pline observe que le pontife Métellus, qui étoit bégue, se prépara pendant six mois à prononcer le nom de la déesse *Opsopisera*, à laquelle on devoit dédier une *statue*.

Les législateurs ont été honorés de *statues* dans presque tous les états; quelques hommes illustres ont partagé avec eux cet honneur; mais d'autres se défiant de la reconnoissance & de l'estime publique, n'attendirent pas qu'on le leur accordât; ils s'élevérent à eux-mêmes des *statues* à leurs frais; & c'est peut-être, à cette liberté qu'on doit les réglemens, qui défendirent à Rome d'en ériger sans l'aveu des censeurs. Mais ces ordonnances ne s'étendoient pas sur les *statues*, que les personnes de quelques considérations, faisoient poser pour l'ornement de leur maison de campagne, & où quelquefois à côté des leurs, ils en élevoient pour des esclaves, dont les services leur avoient été agréables, ce qui n'étoit pas permis à la ville, du moins pour les esclaves.

Valère-Maxime dit qu'une *statue* de Sémiramis la représentoit au même état où elle se trouvoit, lorsqu'on vint lui dire que les habitans de Babylone s'étoient révoltés; elle étoit à sa toilette, n'ayant qu'un côté de ses cheveux relevés; & s'étant présentée en cet état à son peuple, il rentra aussi-tôt dans le devoir.

Cornélius-Népos, dans la vie de Chabrias, rapporte que les athéniens, qui honoroient d'une *statue* les athlètes victorieux, à quelques jeux que ce fût, le firent représenter, appuyé sur un genou, couvert de son bouclier, la lance en arrêt, parce que Chabrias avoit ordonné à ses soldats de se mettre dans cette attitude, pour recevoir l'attaque des soldats d'Agésilaus, qui furent défaits. Ces mêmes athéniens élevèrent à Bérose, qui a vécu du temps d'Alexandre, & non au temps de Moyse, ainsi que l'établit Eusebe, une *statue*, dont la langue étoit dorée, & qui fut posée dans le lieu des exercices publics, par estime pour ses écrits, & pour ses observations astronomiques.

Pline dit que Lucius-Minucius-Augurinus, qui s'opposa aux desseins ambitieux de Mélius, & qui de l'état de sénateur où il étoit né, passa à celui de plébéien, pour pouvoir être tribun du peuple, ayant rétabli l'abondance à Rome, fut honoré d'une *statue* à la porte Trigémina; & Patin cite la médaille, qui le représente comme il étoit dans cette *statue*, tenant en sa main deux epis, symbole de l'abondance.

Les femmes mêmes, qui avoient rendu quelque service à la république, furent associées à la prérogative d'avoir des *statues*. On ordonna une *statue* équestre à Clélie, échappée des mains de Porsenna, qui la gardoit en ôtage. La vestale Suffetia eut, par un décret du sénat, la permission de choisir le lieu qui lui plairoit pour poser la *statue* qui lui fut décernée, en reconnoissance de quelques terres, dont elle fit présent à la ville de Rome; & Denis d'Halycarnasse, en allégue quelques autres exemples.

Quand le sénat ordonnoit une *statue*, il chargeoit les entrepreneurs des ouvrages publics, de prendre au trésor de l'état, de quoi fournir à la dépense. Il y avoit un terme fixé pour l'exécution de cet ordre, & des officiers préposés pour y tenir la main.

En accordant la permission, ou le droit d'élever des *statues*, le sénat en determinoit le lieu, avec un terrein de cinq pieds d'étendue, autour de la base, afin que la famille de ceux à qui il avoit fait cette faveur, eût plus de commodité pour assister aux spectacles, qui se donnoient dans les places publiques, avant qu'on eût bâti les amphithéatres & les cirques. La concession du lieu étoit proportionnée à la dignité de celui que l'on vouloit honorer, & à l'action qui lui procuroit l'avantage d'avoir une *statue* par autorité publique.

Quelques-unes étoient placées dans des temples ou dans les curies, où le sénat s'assembloit; d'autres dans la place de la tribune aux harangues, dans les lieux les plus eminens de la ville, dans les carrefours, dans les bains publics, sous les portiques destinés à la promenade, à l'entrée des aqueducs, sur les ponts; & avec le temps, il s'en trouva un si grand nombre, que c'étoit

Digitized by Google

un peuple de pierre ou de marbre : par-tout, dit Cicéron, ou les honoroit en brûlant de l'encens devant ces représentations ; on y portoit des offrandes, on y allumoit des cierges ; & comme on en posoit, selon les occurrences, à l'occasion de quelque action singuliere, dans des lieux moins fréquentés, il y avoit des officiers, chargés du soin de les faire garder ; ces officiers sont appellés dans le droit romain *comites*, *curatores* statuarum, & *tutelarii*.

Les lieux destinés à la représentation des comédies & des tragédies, étoient accordés, pour élever des *statues* à ces fameux acteurs, qui faisoient les délices du peuple ; les auteurs des belles pièces de théâtre n'y avoient pas moins de droit, mais le plus souvent, on les plaçoit dans les bibliothéques, sur-tout depuis que Pollion en eut ouvert de publiques.

Néalcès de Cyzique rapporte, qu'après la mort de Méton, les habitans d'Acragas, s'étant révoltés, Empédocles appaisa la sédition, conseilla à ses citoyens de prendre le gouvernement républicain ; & qu'ayant fait de grandes libéralités au peuple, & doté les filles, qui faute de biens, ne trouvoient pas à se marier, il avoit couvert de pourpre la *statue* qu'on avoit fait dresser à son honneur, & y avoit fait rapporter une cuirasse dorée, & d'autres ornemens, qui furent pillés par les romains.

Voilà la première *statue* grecque, qui irrita leur cupidité ; mais dès qu'ils furent vainqueurs, & maîtres de la terre, ils embellirent leurs villes des plus fameuses *statues*, répandues dans le monde. Métrodore de Scépis dit, que les Volociniens furent attaqués par les romains, sans autre motif que celui de s'emparer de deux mille *statues*, qui servoient d'ornement à leur ville. Mummius en enleva un grand nombre de l'Achaie ; Lucullus, du Pont ; Antoine, d'Ephèse ; Néron fit enlever toutes celles qui étoient à Olympie ; Caton seul se contenta de transporter de Cypre à Rome la *statue* de Zénon, par considération pour le mérite de ce philosophe.

Il étoit d'usage à Rome d'élever des *statues* jusques sur les tombeaux. Festus Pompeius, raconte qu'on trouvoit près de la porte romaine un lieu, appellé *statua Cinciæ*, à cause du grand nombre de *statues*, qui décoroient les sépultures de la famille Cincia ; mais les loix athéniennes défendoient de poser même des *statues* de Mercure, au-dessus des colonnes sépulcrales ; & Démétrius de Phalère, à qui l'on avoit élevé plus de trois cents *statues*, réduisit la hauteur des colonnes ou des pyramides sépulcrales à trois coudées.

Lucien, dans le dialogue intitulé *philopseudes*, ou le *crédule*, fait mention d'une *statue*, qui avoit la vertu de guérir la fièvre, & dont les genoux étoient chargés des marques de la reconnoissance de ceux qui en avoient obtenu quelque soulagement ; & il rapporte tout de suite la punition d'un malheureux, qui avoit volé le petit trésor de cette *statue*. Mais le même auteur se moque des *statues* dont on disoit qu'elles suoient, qu'elles se remuoient, & qu'elles rendoient des oracles. Cependant les romains portoient un tel respect, une telle vénération aux *statues* de leurs princes, que la loi défendoit à un maître, de maltraiter son esclave, qui s'étoit réfugié auprès de la *statue* d'un empereur ; & du temps de Tibère, c'étoit une espèce de crime, que d'avoir seulement changé de vêtement devant une *statue*. L'empereur Claude fit ôter celle d'Auguste de la place publique, où l'on exécutoit les coupables condamnés à mort, pour ne la point profaner par un pareil spectacle.

Pausanias observe aussi, que les grecs regardoient comme une affaire capitale de voler une *statue*, ou de l'ôter de sa place. On profanoit les *statues*, en les renversant par terre, en les couvrant de boue, en arrachant, ou biffant les inscriptions, comme Pline le fait connoître dans le panégyrique de Trajan. Suétone exprime avec bien de la force ce sentiment du sénat lui-même à la mort de Domitien ; voici ses termes : *Contrà senatus adeò lætatus est, ut repleta certatim curia non temperaret, quin mortuum contumeliosissimo atque cerbissimo acclamationum genere laceraret, scalas etiam afferri clypeosque & imagines ejus coram detrahi, & ibidem solo affigi juberet, novissimè eradendos ubique titulos, & abolendam omnem memoriam decerneret.*

Ces observations générales sur les *statues*, suffiront à la plupart des lecteurs ; mais les curieux désireront encore des détails particuliers, qui leur facilitent l'intelligence de Pline, de Pausanias, & des autres écrivains de la Grèce & de Rome.

« Outre les attributs particuliers, destinés à faire connoître les différentes divinités, chacune de ces divinités, a de plus un caractère propre, qui lui est essentiel, & qu'il est très-important de saisir. Ce caractère est tellement uniforme chez tous les bons artistes grecs, qu'on seroit tenté de croire, que relativement à la manière de représenter les dieux, il y avoit quelque loi dont il n'étoit pas permis de s'écarter. Rien n'est plus propre à autoriser cette conjecture, que la comparaison des têtes de Jupiter, d'Apollon, d'Hercule, de Vénus, de Junon, de Minerve, de Diane, & de plusieurs autres dieux, que l'on voit sur les belles médailles de différens pays de la Grèce. Parmi les éloges que donne Ovide à l'adresse & aux talens de Minerve, à l'occasion du défi qu'Arachné eut la témérité de faire à cette déesse ; il la loue sur-tout de ce que dans la partie de sa composition, où l'on voyoit les douze grands dieux, elle avoit donné à chacun le ca-

Digitized by Google

ractère qui lui étoit propre, & de ce qu'au milieu d'eux, Jupiter paroissoit avec tous les traits de la majesté souveraine. Quoique la tête de Neptune ait un air de famille, qui pourroit le faire confondre quelquefois avec celle de Jupiter; un œil exercé ne s'y trompera guères. Le peintre *Euphranor* avoit senti ce caractère distinctif, mais il se mit dans l'impossibilité de le rendre. Valère-Maxime raporte (*Lib. 8. cap. 11. sect. 3.*), que cet artiste ayant à peindre les douze grands dieux, donna d'abord à Neptune le caractère le plus sublime & le plus auguste, dont il pût se former l'idee, avec l'intention cependant de faire Jupiter encore plus majestueux; mais qu'ayant épuisé son génie sur la première figure, il fit des efforts inutiles pour élever la seconde au degré de perfection qu'il s'étoit proposé de lui donner.»

« Il est à présumer qu'il y avoit aussi des régles qu'on étoit obligé de suivre dans les attitudes, & dans la conformation des autres parties du corps. Apollon, Mercure & Bacchus, doivent être jeunes & beaux; il y a néanmoins des proportions & des finesses qui appartiennent plutôt à l'un de ces dieux qu'à l'autre.»

« Ce n'est donc pas sans raison que Winckelmann a dit, qu'il seroit aussi aisé de reconnoitre une *statue* de Diane, dans un monceau de statues mutilées, qu'il est facile de la distinguer dans Homère des belles oréades ses compagnes.» (*Pierres gravées du duc d'Orléans. 1. pag. 79.*)

« Les anciens, dit Caylus (*Rec. d'ant. I. 42.*) avoient dans leurs *statues* des bigarrures étranges, & auxquelles nous aurions de la peine à nous accoutumer. Cicéron, dans une lettre à son ami, (*lib. 1. lett. 6.*) Atticus, le prie de lui envoyer des mercures de marbre pentelicien, dont la tête fût de bronze. Ce marbre, tiré du mont Pentélicus, dans l'Afrique, étoit de cinq couleurs. Je doute qu'un pareil assortiment pût produire un bon effet à nos yeux. Mais je ne suis pas surpris que les romains s'en soient contentés. Ils avoient encore bien peu de connoissance dans les arts. Le même auteur (*lib. I. lettr. 8.*) prie Atticus, de lui envoyer de Grèce des figures moulées, qu'il pût faire appliquer dans le plafond de son vestibule; & dans une autre lettre, il lui demande des *statues* de Mégare. Il est vraisemblable qu'il y avoit dans cette ville de Grèce, une espèce de manufacture, composée d'ouvriers communs, comparables en quelque façon à ceux qui sont établis aujourd'hui à Gènes, & dont les ouvrages n'ont presque d'autre mérite que celui de la matière. Aussi tout le monde convient que les arts ne commencèrent à paroitre dans Rome, avec une sorte d'éclat, que plusieurs années après le temps dont je parle, c'est-à-dire, sous le règne d'Auguste, où l'on trouva plus court & plus commode d'attirer les artistes, que de faire venir les ouvrages. Mais afin d'entendre ce que veut dire Cicéron, quand il demande à son ami, non-seulement des Mercures en général (*Pauf. voyage de Messen. c. 33.*), mais encore des Mercures-Hercules, il faut sçavoir que les athéniens furent les premiers, qui donnèrent aux gaines des *statues* une forme quarrée; & comme ils commencèrent par celles de Mercure, on continua de donner le nom d'Hermès aux statues terminées en gaines. Ainsi le Mercure-Hercule, dont parle Cicéron, n'étoit qu'un Hercule en gaine. Je n'ai rapporté ce passage de Pausanias, que pour expliquer le sens de celui de Cicéron, car je suis bien éloigné de croire, on a pû le voir jusqu'ici, que les athéniens aient été les inventeurs de ces gaines, qu'ils avoient certainement empruntées des égyptiens. On remarquera encore que Pausanias nous apprend que les grecs faisoient souvent des figures de bronze ou de marbre, dont la tête se détachoit du corps, quoique l'une ou l'autre fussent de même matière: & nous voyons qu'à Rome (*Pline, liv. XXX. c. 2. Suét. liv. IV. c. 22. lamprid. in Commod. p. 2.*) au lieu de briser les *statues* des empereurs, qui méritoient cette espèce de punition, on se contentoit d'ôter leurs têtes, & de mettre sur les anciens corps, celles des nouveaux empereurs. Cette conduite nous donne une raison de la quantité de bustes qui nous sont parvenus».

» On appelloit *acrolithi* ces *statues* qui n'avoient que la tête, les mains, & l'extrémité des pieds de marbre, le reste étant de bois, de bronze, ou de marbre de différentes couleurs. Pausanias en rapporte plusieurs exemples. Il dit même dans le voyage de l'Élide, que ses Graces sont représentées en bois avec des habits dorés, le visage, les pieds & les mains de marbre blanc. Il dit encore dans celui de Corinthe, que la *statue* de Minerve est de bois, à la réserve du visage, des mains & du bout des pieds, qui sont de marbre blanc».

» On lit sur un marbre de Cume en Éolie: ΚΑΙ ΧΑΛΚΙΑΝ ΚΑΤΤΑ ΑΥΤΑΔΕ ΚΑΙ ΜΑΡΜΑΡΙΑΝ ΚΑΙ ΚΡΥΣΙΑΝ, *& une statue de bronze, & pareillement de marbre & d'or.* Il paroît que cette statue devoit être de trois matières différentes».

Les ouvriers employés aux fouilles de Pompeii, découvrirent une petite porte de jardin, à l'entrée duquel il y avoit deux *statues* de femmes en terre cuite. Elles ont cinq palmes trois pouces & demi romains de haut; le visage en est couvert d'un masque; la main de l'une de ces *statues* manque, & doit même déjà avoir manqué anciennement; car, comme tout le reste a été découvert entier, cette main auroit dû se trouver aussi. Ce sont les premières *statues* d'argile qui se soient conservées; elles sont d'ailleurs précieuses par le sujet qu'elles représentent.

Digitized by Google

En 1773 on trouva dans un champ près de Peruge, une *statue* de terre cuite, de deux pieds de haut, d'un travail admirable, représentant un dieu pénate, couvert d'une peau de chien. Passeri en publia à Perufe une courte explication. La chose la plus remarquable qu'offre cette *statue*, c'est le nom de l'artiste écrit sur le socle de cette manière : C. FVFIVS. FINXIT. Les deux *statues* de Pompeii ne sont donc plus les seules de terre cuite qu'on ait trouvées entières.

Sur les monumens les bases des *statues* sont ornées de guirlandes.

Chez les grecs, lorsqu'on ignoroit le nom du sculpteur de quelques anciennes *statues*, on assuroit qu'elles étoient tombées du ciel, & qu'elles renfermoient une vertu divine.

» On prend dit Caylus (*I.* 130.) ordinairement pour des ouvrages d'artistes grecs les *statues* qui sont nues. L'habitude de les voir ainsi représentées, jointe à un passage de Pline (*Liv. XXXIV. c.* 5.); où il est dit que les *statues* grecques étoient toutes nues : *græca res est nihil velare ; at contra Romana & militaris, thoracas addere*, autoriseroit en quelque façon ce sentiment ; mais toute opinion exclusive est communément une erreur. Le témoignage de Pline doit donc être modifié ; & le préjugé auquel il a donné lieu ne subsistera plus après les preuves que je vais rapporter. Les artistes grecs aimoient à traiter le nud. Il est en effet plus flatteur, de quelque façon qu'on le veuille envisager. Cependant ils s'écartoient quelquefois de cet usage par des raisons différentes, & plusieurs de leurs *statues* étoient drapées ; telle étoit, suivant (*Liv. XXXVI. c.* 5.) Pline lui-même, une des deux *statues* de Vénus que Praxitele avoit faite. Telles étoient aussi au rapport de Pausanias, celle de Lucine chez les athéniens, (*Voyage de l'Attique c. XVIII.*) celle des Graces (*Voyage de Béotie c. XXXV.*) & de Proserpine (*Voyage d'Arcadie c. XXXI.*). Je pourrois rapporter plusieurs exemples semblables tirés des historiens, & un plus grand nombre encore que les monumens antiques me fourniroient, principalement des médailles sur lesquelles Arsinoé & Bérénice, reines d'Égypte, & Philistis qui régnoit en Sicile, paroissent avec un voile sur la tête ».

Il est prouvé par mille exemples, qu'à la réserve des athlètes & des esclaves qui servoient aux bains, tous les romains, hommes & femmes, étoient représentés vêtus, par la raison qu'ils l'étoient en effet. Ils distinguoient leurs *statues* par les habillemens. Ils appelloient *statuæ paludatæ* celles des empereurs qui étoient revêtues du *paludamentum*, manteau de guerre. Les *statues thoracatæ*, étoient celles des capitaines & des chevaliers avec leurs cuirasses. *Loricatæ*, étoient celles des soldats. Mais dit Pline (34. 5) *Cæsar quidem dictator loricatam sibi dicari in foro suo passus est.*

Les trabiées, *trabeatæ*, étoient celles des sénateurs & des augures. *Togatæ*, celles des magistrats en toges longues ; *tunicatæ*, celles du peuple avec une simple tunique ; enfin *stolatæ statuæ* étoient celles des femmes vêtues de stoles ou longues robes.

Mais on peut diviser commodément les *statues* antiques en pédestres, équestres, & curules, c'est-à-dire à pied, à cheval & en char.

» Parmi les petites *statues* d'Herculanum, je citerai, dit Winckelmann, une *statue* équestre, & un autre cheval, mais sans la figure du cavalier. La premiere de ces petites figures mérite une description particulière. Le cheval & le cavalier ont ensemble environ un palme romain & onze pouces & demi de hauteur. Le cheval a un palme & neuf pouces de longueur. Le bras gauche qui manque à la figure, retenoit, comme on peut le voir, la bride du cheval pour modérer sa course. Le bras droit est levé & dans l'attitude de lancer un javelot. Les deux jambes de derriere du cheval sont perdues. La bride, ainsi que les ornemens de la ganache du cheval, qu'Homère appelle παρειαι, le mors & le poitrail (λεπαδνον), tout est admirablement bien travaillé en argent ; & les yeux avec l'indication de la prunelle, sont incrustés en argent. Au milieu du poitrail, où sur les chevaux des bas-reliefs & des pierres gravées on voit pendre un croissant, il y a une belle tête de Bacchante couronnée de lierre, d'un travail en relief d'argent ; & aux deux côtés de ce même poitrail, il y a des charnières ou articulations indiquées, qui nous prouvent que ce poitrail a été de bronze. Alexandre a son manteau court (*Chlamys*) attaché sur l'épaule gauche avec un bouton plat d'argent, & sous ce manteau on voit sa cuirasse. Dessous la poitrine il y a une courroye qui descend sous le sein gauche, qui servoit, comme il paroît, à porter l'épée. *Voyez* AURELE (Marc).

Les marchés de Rome & les places publiques étoient décorés des plus belles *statues équestres*. Jules-César ordonna de mettre celle qui le représentoit dans le *forum* de son nom. Le cheval & la *statue* avoient été sculptés par Lysippe pour Alexandre le grand. César fit ôter la tête d'Alexandre de dessus la *statue*, & y substitua la sienne. Stace (*L. I. Sylv.*) nous apprend cet échange :

Cedat equus, Latiæ qui contra templa Diones

Cæsarei stat sede fori, quem tradere es ausus

Pellæo, Lysippe, duci, mox Cæsaris ora

Aurata cervice tulit......

C'est ici le lieu de remarquer que les anciens fai-

ſoient ſouvent des *ſtatues* dont la tête ſe détachoit du reſte du corps, quoique l'une & l'autre fuſſent d'une même matière; & que pour faire promptement une nouvelle ſtatue, ils ſe contentoient d'en changer la tête.

Ainſi nous liſons dans Suétone, qu'au lieu de briſer les *ſtatues* des empereurs dont la memoire étoit odieuſe, on en ôtoit les têtes à la place deſquelles l'on mettoit celles des empereurs chéris ou conſidérés. De-là vient ſans doute en partie qu'on a trouvé dans la ſuite des temps quantité de têtes antiques ſans corps.

Les *ſtatues curules*, de marbre ou de bronze, avoient pour lieu propre de leur emplacement les arcs de triomphe. Comme on élevoit de tels arcs en l'honneur de ceux à qui le triomphe étoit décerné après leurs victoires, & que les triomphateurs en entrant dans Rome, paſſoient par-deſſous ces arcs ſur des chars attelés de pluſieurs chevaux de front, l'on mettoit leurs *ſtatues curules* au-deſſus deſdits arcs pour en conſerver la mémoire.

On appella grandes *ſtatues* celles qui ſurpaſſoient la grandeur naturelle des perſonnes pour leſquelles elles etoient faites; on nomma *moyennes* ou *athlétiques* celles qui étoient de même grandeur, & petites celles qui étoient au-deſſous. Ce n'eſt pas tout, les grandes ſe diviſoient en trois ordres; quand elles n'excedoient la hauteur naturelle que d'une moitié, on les nommoit *Auguſtes*, & elles ſervoient à repreſenter les empereurs, les rois & les grands capitaines de Rome. Celles qui avoient deux fois leur grandeur s'appelloient *héroïques*, & on les conſacroit aux demi-dieux & aux héros. Enfin loſqu'elles s'élevoient juſqu'à trois hauteurs ou plus, elles prenoient le nom de *coloſſales*, & étoient deſtinees pour les dieux.

Les grecs gravoient ſur la baſe de leurs *ſtatues* le nom de celui qu'elles repreſentoient ou qui en avoit fait la dépenſe; ils pouvoient effacer ce même nom & en ſubſtituer un autre, c'eſt ce qu'ils firent ſouvent par flatterie, quand ils furent ſoumis aux romains; quelquefois ils changeoient en même tems la tête, ou en retranchoient les traits. Plutarque dit qu'ils uſérent de ce ſtratagême & qu'ils mirent le nom d'*Antoine* aux deux *ſtatues coloſſales d'Attalus* & *d'Eumenès*.

Les *ſtatues* plus petites que nature étoient ſubdiviſées en quatre eſpèces, auxquelles on donna des noms tirés de leur différente hauteur, celles de la grandeur de trois pieds ſe nommoient *tripédunea*. Telles étoient les *ſtatues* que le ſénat & le peuple ordonnoient pour les ambaſſadeurs qui avoient péri de mort violente dans leur légation, c'eſt ce que Pline (*L. XXXIV. c. v.*) nous apprend: *à romano populo tribui ſolere injuria caſis tripedaneas* ſtatuas *in foro*. On cite pour exemple la *ſtatue* de Tullius Cœlius qui fut tué par les Fidénates, & celles de P. Junius & de T. Caruncanus que la reine des illyriens fit mettre à mort. Quand les *ſtatues* n'étoient que de la grandeur d'une coudée, on les appelloit *cubitales*. Lorſqu'elles étoient hautes d'un palme, c'eſt-à-dire, de quatre doigts, elles étoient appellées *palmares*. Enfin quand elles étoient encore moins hautes, on les nommoit *ſigilla*. On faiſoit quantité de ces *ſigilla* en or, en argent, en ivoire, & on les eſtimoit beaucoup, ſoit pour leur travail, ſoit à cauſe qu'on pouvoit les tranſporter commodément; & même les porter ſur ſoi par dévotion pour les dieux, par reconnoiſſance pour des princes, par admiration pour de grands hommes, ou par attachement pour des amis qu'ils repréſentoient.

» Rien n'eſt plus capable de fixer nos idées ſur la magnificence des grecs, dit Caylus (*Rec. d'antiq. tome II page* 105), & ſur la manière dont ils ont cultivé les arts, que le récit de Pauſanias. Ce voyageur célèbre a vû dans différentes parties de la Grèce, qu'il a parcourue, deux mille huit cens vingt-ſept *ſtatues* ou environ.

Il eſt impoſſible de les compter avec une plus grande exactitude: car il ſe contente en plus d'un endroit de les indiquer, ſans en déterminer le nombre, & dit ſeulement *pluſieurs ſtatues*. Cette façon de parler, vague & génerale, pourroit ſuppoſer cent-cinquante ou deux cent morceaux au-deſſus de deux mille huit cens vingt-ſept. Un détail plus circonſtancié nous auroit peut-être ſatisfait davantage, mais il nous auroit moins prouvé l'exactitude de cet auteur. Car en parlant des temples, des tableaux, des portraits & des autres monumens, il a toujours employé la même expreſſion, lorſqu'il n'a pû, ſans doute, les compter, ou lorſqu'ils ne méritoient pas un attention aſſez particulière: & ſi l'on peut ſoupçonner avec quelque raiſon, que ſes connoiſſances n'étoient pas fort étendues, du moins il donne à chaque pas les preuves de ſon amour pour la vérité. Sa crédulité qui l'entraine ſouvent dans des erreurs, & lui fait rapporter ſcrupuleuſement tout ce qu'on lui a dit, eſt elle-même un témoignage de ſa bonne-foi. Les deux mille huit-cens vingt-ſept *ſtatues* dont il eſt fait mention, & qu'il diſtingue ſouvent par le nom de leurs auteurs, renferment dans leur nombre pluſieurs petites *ſtatues*, même de celles qui ſont un peu au-deſſous des proportions de la nature; mais on y compte trente-trois coloſſes, dont trois ſont de bois, & les autres de bronze, ainſi que les trente-deux *ſtatues* équeſtres, car Pauſanias a toujours eu ſoin de ſpécifier les matières. Pauſanias nous apprend que Néron avoit emporté cinq cens *ſtatues* de la ſeule ville de Delphes. »

» Les grecs me paroiſſent avoir aſſez fréquem-

Digitized by Google

ment employé le bois pour leurs *statues*, même dans le tems où les arts conduits à leur perfection, fleurissoient davantage parmi eux. En effet j'ai compté soixante & quatorze figures de cette matière. Mes recherches ne m'en ont présenté qu'une de plâtre, deux ou trois de pierre, & deux de fer, dont une etoit formée par des plaques liées avec des clous; toutes les autres sont de marbre, à la réserve de quelques unes d'argent, d'une d'or, & de quelques autres en partie de ce métal, allie avec de l'yvoire, ou mêle indifféremment avec le bronze, le marbre ou le bois. Mais ce qui mérite, à mon avis, plus de considération, & qui annonce la plus grande fécondité de génie, c'est que parmi tant d'ouvrages, il ne se rencontre qu'une seule copie (Le Cupidon, dit-il, que l'on voit aujourd'hui à Thespie, est un ouvrage de Ménodore, athénien, qui a imité celui de Praxitele. (*Pausanias de Geoois, Beot. pag. 285. c. 27, & pag. 762. Ed. Kuhn.*) Pausainas parle même d'un bouclier, dont le dessin étoit emprunté d'une autre figure. Ces deux exemples marqués avec soin prouvent l'originalité de tous les autres morceaux.

La multitude de *statues* qui se faisoient perpétuellement dans Rome étoit si grande, que l'an 596 de la fondation de cette ville, les censeurs P. Cornelius Scipio & M. Popilius se crurent obligés de faire ôter des marchés publics les *statues* des particuliers & des magistrats ordinaires qui les remplissoient, attendu qu'il en restoit encore assez pour les embellir, en laissant seulement celles des personnes qui avoient obtenu le privilége par des décrets du peuple & du sénat.

Cependant la sévérité des censeurs que nous venons de nommer, ne put éteindre une passion si dominante, & qui s'accrut encore sur la fin de la République, ainsi que sous le regne d'Auguste & de ses successeurs. L'empereur Claude fit des loix inutiles pour la modérer. Cassiodore qui fut consul 460 ans après la mort de ce prince, nous apprend que le nombre des *statues pedestres* qui se trouvoient dans Rome de son tems, égaloit à peu-près le nombre des habitans de cette grande ville, & que les figures équestres excédoient celui des chevaux. En un mot, les *statues* de prix étoient si nombreuses, qu'il fallut créer des officiers pour garder nuit & jour ce peuple de *statues*, & ces troupeaux de chevaux, si l'on peut parler ainsi, dispersés dans toutes les rues, palais & places publiques de la ville. Cet amas prodigieux de *statues* demandoit autant d'habileté pour en empêcher le pillage, qu'on avoit mis d'art à les faire, & de soin à les fixer en place: *nam quidem populus copiosissimus statuarum, greges etiam abundantissimi equorum, tali sunt cautela servanti, quali & cura videntur affixi.*

Mais entre tant de *statues* publiques de Rome, il s'en trouva une seule à la garde de laquelle on imagina de pourvoir d'une façon bien singulière. C'étoit la figure d'un chien qui léchoit sa plaie; mais cette figure étoit si vraie, si naturelle, d'une exécution si parfaite, qu'on decida qu'elle méritoit d'être mise sous un cautionnement nouveau dans la chapelle de Minerve, au temple de Jupiter Capitolin. Cependant comme on ne trouva personne assez riche pour cautionner la valeur de ce chien, les gardiens du temple furent obligés d'en répondre au péril de leur vie. Ce n'est point un fait controuvé, on en a pour garant l'autorité & le témoignage de Pline, dont voici les propres paroles (*Lib. XXXIV. c. vij*: *canis eximium miraculum, & indiscreta veri similitudo, non eo solum intelligitur, quòd ibi dicata fuerat, verùm & nova satisfatione, nam summa nulla par videbatur, capite tutelari cavere pretio, instituti publici fuit.*

STATUIS Domûs Augustæ (*a*). Ces mots désignent dans une inscription recueillie par Muratori, (886. 1.) un inspecteur des statues de l'empereur.

STATURA, grandeur du corps, la taille. Celle que les romains exigeoient pour leurs soldats, étoit au moins de cinq pieds dix pouces romains de hauteur, excepté dans une disette extraordinaire de soldats, qui ne permettoit pas de choisir. On observoit que ceux des premières cohortes de chaque légion, n'eussent pas moins de six pieds, qui reviennent à cinq pieds & demi de notre mesure; le pied romain ayant environ un pouce de moins que le nôtre: *Proceritatem tyronum scio semper exactam*, dit Végéce (1. 5.) *ita ut senos pedes vel certè quinos & denas uncias habentes inter alares equites, vel in primis legionum cohortibus probarentur.*

STAURACE, fils de Nicéphore. STAURACIUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont.

RR. en or, au revers de son père.

O. en argent. & en B.

STECTORIUM, en Phrygie. CTEKTOPHNΩN.

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales, en l'honneur de Faustine, jeune.

STEGA, tillac d'un navire. Plaute (*Bach. II. 3. v. 44.*) employe ce mot:

. . . . *forte ut assedi in stega.*

STÉGANOGRAPHIE.

Digitized by Google

STÉGANOGRAPHIE, écriture en chiffres. *Æneas* le tactique avoit trouvé, au rapport de *Polybe*, vingt mille manières différentes d'écrire de telle sorte, qu'il n'y avoit personne qui pût y rien connoître sans en avoir la clé.

STELE, στηλη, nom qu'on donnoit chez les grecs à un pilier, auquel on attachoit un criminel, exposé à la vue du public, & sous lequel on l'enterroit ensuite pour raison de son crime: les coupables ainsi exposés, étoient appellés *stelitæ*.

STELES. Les grecs nommoient ainsi les pierres quarrées dans leur base, qui conservoient une même grosseur dans toute leur longueur, d'où sont venues les colonnes attiques; & ils appelloient *styles* les pierres, qui étant rondes dans leur base, finissoient en pointes par le haut, d'où sont venues les colonnes diminuées & les obélisques.

STELLA, forme de croix, que l'on donnoit aux deux rues principales des camps romains, afin qu'elles aboutissent aux quatre portes principales.

STELLATINE (Tribu). C'étoit une des quatre, qui furent établies ensemble, l'an de Rome, 337, & dont voici les noms: *Stellatine*, *Sabatine*, *Tormentine*, *Arniensis*, ou *Narniensis*: selon Boivin, le véritable nom de cette dernière est *Amiensis*; j'y consens, l'objet qu'il importe de connoître, c'est l'esprit du gouvernement de Rome, dans l'établissement des tribus. Les censeurs, tous les cinq ans, distribuoient le peuple dans ses diverses tribus; de manière que les tribuns & les ambitieux, ne pûssent pas se rendre maîtres des suffrages, & que le peuple même ne pût pas abuser de son pouvoir. (*D. J.*)

STELLIO, ou STELLÈS, jeune enfant, changé en lézard. Cérès, cherchant sa fille par mer & par terre, un jour qu'elle étoit accablée de lassitude, & pressée de soif, alla frapper à la porte d'une cabanne, d'où sortit une vieille femme, nommée Baubo, à qui elle demanda à boire. Cette bonne femme lui ayant présenté un breuvage, la déesse l'avala avec tant d'avidité, qu'un jeune enfant, qui étoit dans la cabanne, éclata de rire. Cérès, piquée de ce que cet enfant sembloit se moquer d'elle, lui jetta ce qui restoit dans le vase, & sur le champ, il fut changé en lézard, (*stellio* étoit le nom d'une espèce de lézard). Voyez *Abas*.

STEMMATA, portraits liés par un arbre généalogique.

STÉNÉLÉ, mère de Patrocle.

STÉNIENS (*jeux*). Voyez-en l'explication à l'article STHENIENS.

STÉNOBÉE, femme de Proëtus, roi d'Argos porta son mari à faire périr Bellérophon, parce que ce jeune prince avoit refusé de consentir à l'amour que la reine avoit pour lui. *Voyez* BELLÉROPHON, PROETUS.

STENTOR, Junon, dans Homère, prend la ressemblance du généreux *Stentor*, dont la voix étoit plus éclatante que l'airain, & qui seul, lorsqu'il se mettoit à crier, se faisoit entendre de plus loin que cinquante hommes des plus robustes: sa voix servoit de trompette à l'armée.

STEPHANEPHORE. Les *stéphanéphores*, ainsi appellés, parce qu'ils portoient dans les cérémonies publiques une couronne de laurier, & quelquefois d'or, étoient des prêtres d'un ordre distingué, consacrés à différentes divinités & aux empereurs; ils étoient éponymes en plusieurs villes. (*Van-dale. diss. V. page 361 & suiv.*)

Ce sacerdoce étoit établi dans plusieurs villes d'Asie, à Smyrne, à Sardes, à Magnésie du Méandre, à Tarse, & ailleurs. On voit par les monumens, que cette dignité étoit annuelle & éponyme dans quelques villes. Les *stéphanéphores*, anciennement consacrés au ministère des dieux, s'attachèrent ensuite au culte même des empereurs. Nous lisons dans une inscription, que Tibère-Claude de Sardes avoit été *stéphanéphore*, ΣΤΡΑΤΗΓΟΥ. ΔΙΣ. ΚΑΙ ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΥ; mais nous ignorons s'il étoit pontife des dieux ou des empereurs.

On nommoit aussi *stéphanéphore*, le prêtre qui étoit à la tête des femmes dans la célébration des thesmophories: mais on nommoit par excellence *stéphanéphore* le premier pontife de Pallas, comme celui d'Hercule portoit le nom de *dadouque*.

STEPHANI, jeunes hommes, sortis des cendres des filles d'Orion. *Voyez* ORION.

STEPHANITES. Les grecs appelloient στεφανῖται tous les jeux & exercices, dont le prix consistoit dans une simple coronne de fleurs.

STEPHILUS, ayeul d'Anius. V. *Anius*.

STERCUTIUS, surnom donné à Saturne, parce qu'il fut le premier qui apprit aux hommes à fumer les terres, pour les rendre plus fertiles (du mot latin *stercus*, fumier). C'étoit aussi le nom d'un dieu particulier, qui présidoit à la garderobe.

STERNOMANTIS. C'étoit un des noms de la prêtresse de l'oracle de Delphes, plus connue encore sous celui de Pithie; mais le nom de στερνόμαντις étoit généralement donné à tous

ceux qui, agités par quelques démons, prophétisoient, ou rendoient des oracles.

STÉROPE, une des filles d'Atlas, épousa Œnomaüs, roi de Pise.

Il est encore fait mention dans la fable d'une autre *Stérope*, femme d'Eaque, qui mourut fort jeune. *Voyez* EAQUE; & d'une autre *Stérope*, fille de Céphée. *Voyez* MEDUSE.

STERQUILINUS, la même divinité que *Stercutius*. On trouve Pilumnus ainsi surnommé.

STESICHORE, poëte lyrique, de Sicile, dont il nous reste quelques fragmens. On racontoit que *Stésichore*, ayant fait des vers contre Hélène, les Tyndarides, ses frères, pour l'en punir, le rendirent aveugle. Un Crotoniate ayant été envoyé par l'oracle, dans l'île de Leucé, y trouva Hélène, mariée à Achille, & cette princesse lui recommanda aussitôt qu'il seroit de retour en Sicile, d'avertir *Stésichore*, qu'il n'avoit perdu la vue que par un effet de sa vengeance. Avis, dont le poëte profita si bien, que peu de temps après il chanta la palinodie.

STEUNOS, grotte ou antre de l'Asie mineure, dans la Phrygie, auprès de ces Phrygiens, qui habitoient sur les bords du fleuve Peucella, & qui étoient originaires d'Asie. Pausanias dit (*l. X c.* 32.) « c'est un antre qui, par sa figure ronde, & par son exhaussement, plait fort à la vue. Ils en ont fait un temple de la mère des dieux, où la déesse a sa statue. » (*D. J.*)

STHÉNÉLUS, fils du célèbre Capanée, fut un des Epigones, qui renouvellèrent la guerre de Thèbes, plus heureux que leurs pères, quoi qu'avec des troupes inférieures. Il se trouva aussi au siège de Troye, où il commandoit les Argiens avec Dioméde & Euryalus.

STHÉNÉLUS, fils d'Actor, fut un des compagnons d'Hercule, dans son expédition contre les Amazones: il fut tué d'un coup de flèche, & enterré sur la côte de Paphlagonie. Lorsque les Argonautes vinrent en ce pays, *Sthénélus* obtint de Proserpine la permission de venir voir ces héros, il se montra à eux, & les pria de lui élever un tombeau sur le rivage.

STHÉNÉLUS, fils de Persée. *Voyez* ALCMÈNE, EURYSTHÉE.

STHÉNIADE. Minerve étoit surnommée *Sthéniade*, c'est-à-dire, robuste. (De σθένος, force, vigueur), pour désigner l'air mâle & vigoureux qu'on donnoit à cette déesse.

STHÉNIENS (*jeux*). Ils furent institués, selon Plutarque, par les argiens, en l'honneur de l'égyptien Danaüs, neuvième roi d'Argos, puis rétablis en l'honneur de Jupiter, surnommé le *fort*, le *puissant*, d'où ils prirent le nom de *sthéniens*. Hésychius, fait une courte mention de ces *jeux*. Meursius, dans sa *græcia feriata*, n'allégue sur ce point, que le seul passage d'Hésychius, sans rien dire de celui de Plutarque, ni de celui de Pausanias que je vais rapporter, ne connoissant rien de plus en ce genre.

Ce dernier historien, témoigne que de son temps, on voyoit encore sur le chemin qui conduisoit de Trézène à Hermione, une roche ou une pierre, nommée originairement l'*autel de Jupiter sthénien*, qu'on appelloit *la roche de Thésée*, depuis que ce prince étant jeune, la remua, pour retirer de dessous elle la chaussure & l'épée qui devoient le faire connoître à Egée, son père, & que celui-ci, dans ce dessein, y avoit cachée.

Au reste, il ne faut point confondre ces jeux ou cette fête d'Argos, avec une autre fête que les femmes Athéniennes célebroient, sous le nom de σθήνια, & dans laquelle ces femmes se brocardoient, & se disoient mille injures. Il est parlé des *sthéniens* d'Athénes dans Hésychius & dans Suidas. (*D. J.*)

STHÉNO, l'une des Gorgones, dont le nom signifie force. *Voyez* GORGONES.

STHÉROPES, l'un des cyclopes. *Voyez* CYCLOPES.

STIBADIUM, espèce de lit très-bas, sur lequel les anciens se plaçoient pour manger. Ce lit étoit anciennement d'herbes: *stratum è frondibus viridique gramine & foliis constructum*, dit Hésychius. Il fut depuis d'autres matières, & de figure circulaire. On proportionnoit ces lits à la grandeur de la table, & au nombre des convives que l'on y admettoit. Ceux qui étoient pour huit, s'appelloit *octaclina*, pour neuf *onaclina*, pour six *hexaclina*, & ainsi du reste.

STICHOMANTIE, mot composé de στίχος, vers, & de μαντεία, divination; c'est donc l'art de deviner par le moyen des vers. Après avoir écrit sur des petits billets des vers, on jettoit ces billets dans une urne, & celui qu'on tiroit le premier, étoit pris pour la réponse à ce qu'on vouloit savoir. Les vers des sibylles servirent longtemps à cet usage. Quelquefois on se contentoit d'ouvrir un livre de poésie, sur-tout d'Homère & de Virgile, & le premier vers qui se présentoit aux yeux tenoit lieu d'oracle. Lampride rapporte dans la vie d'Alexandre-Sévère que l'élévation de ce prince avoit été marquée par ce vers de Virgile, qui s'offrit à l'ouverture du livre:

Digitized by Google

Tu regere imperio populos, romane, memento.

« Romain, ta destinée est de gouverner les peuples sous ton empire. *Voyez* SORTS d'Homère & de Virgile. *(D. J.)*

STIGMATES, signes ou caractères dont on marquoit ordinairement les esclaves qui avoient été fugitifs. La marque la plus commune, étoit la lettre F, qu'on leur imprimoit sur le front, avec un fer chaud. On se contentoit quelquefois de mettre un collier, ou un bracelet, sur lequel on gravoit le nom du maitre. Quelques-uns ont cru qu'on imprimoit aussi des caractères sur les mains, les bras, ou les épaules des nouveaux soldats, chez les romains; mais cet usage n'a pas été général, & l'on n'en trouve pas des temoignages assez précis chez les écrivains, pour affirmer que cette coutume fût constamment établie dans les troupes romaines.

STIGMATES, marques ou incisions que les payens se faisoient sur la chair, en l'honneur de quelque fausse divinité.

Ces *stigmates* s'imprimoient, avec un fer chaud, ou par une aiguille, avec laquelle on faisoit plusieurs piquures, que l'on emplissoit ensuite d'une poudre noire, violette, ou d'une autre couleur, laquelle s'incorporoit avec la chair, & demeuroit imprimée pendant toute la vie. La plupart des femmes arabes, ont les bras & les joues chargées de ces sortes de *stigmates*. Lucien dans son livre de la déesse de Syrie, dit que tous les syriens portoient de ces caractères imprimés, les uns sur les mains, & les autres sur le cou.

Philon le juif (*De monarch. l. I.*) dit qu'il y a des hommes qui, pour s'attacher au culte des idoles, d'une manière plus solemnelle & plus déclarée, s'impriment sur la chair, avec des fers chauds, des caractères qui prouvent leur engagement & leur servitude. Procope (*In Isaï. xlix.*) remarque l'ancien usage des chrétiens, qui se faisoient sur le poignet & sur les bras, des *stigmates* qui représentoient la croix ou le monogramme de J. C., usage qui subsiste encore aujourd'hui parmi les chrétiens d'Orient, & parmi ceux qui ont fait le voyage de Jérusalem. Prudence, (*Hymn. x.*) décrit en ces termes la manière dont les payens se faisoient des *stigmates* en l'honneur des dieux.

Quid cum sacrandus accipit sphragitidas?
Acus minutas ingerunt fornacibus,
His membra pergunt urere : utque igniverint
Quamcumque partem corporis fervens nota
Stigmavit, hanc sic consecratam prædicant.

STILBIA, fille du fleuve Penée attira sur elle les regards d'Apollon, qui la rendit mère de deux fils, *Centaurus* & *Lapithus*.

STILLICIDIUM. On sait que ce mot signifie ordinairement la chûte de l'eau goute-à-goute; mais dans Vitruve il désigne la pente du toit qui est favorable à l'écoulement des eaux; il appelle au figuré les toits des cabanes des premiers hommes *stillicidia*. Pline entend aussi par *stillicidia*, l'épaisseur du feuillage des arbres, quand elle est capable de mettre à couvert de la pluie. (*D. J.*).

STIMULA, déesse qui aiguillonnoit les hommes, & les faisoit agir avec impétuosité (De *Stimulus*, aiguillon.) *Voyez* HORTA. S. Augustin (*De civit. dei, IV. 16.*) en fait mention : *Dea quæ ad agendum ultra modum stimularet.*

STIMULUS, aiguillon avec lequel on pressoit les bœufs au travail. On s'en servoit aussi pour presser les esclaves. Plaute dit (*Most.* I. I. 53.) :

O carnificinum cribrum! quod credo fore,
Ita te forabunt patibulatum per vias
Stimulis, si noster huc reveneris senex.

STIPENDIARII milites, troupes soldées.

STIPENDIOSI, vétérans qui avoient servi pendant plusieurs campagnes.

STIPENDIUM. *Voyez* SOLDE.

STIPENDIUM, se prend aussi dans les écrivains latins, pour les années de service militaire; ainsi *quadragesimum stipendium habere* signifie 40 années de service.

STIPS avoit deux sens, le premier désignoit le produit d'une quête à laquelle chacun avoit contribué de la plus petite pièce de monnoie, d'une *stips*.

Le second sens du mot *stips* désignoit la plus petite pièce de bronze, la *stips unciale* ou l'once de l'as. Elle porte pour types une proue de vaisseau avec un point saillant, ou un globule d'un côté; de l'autre la tête casquée de Rome.

Voyez-en la valeur à l'article ONCE de l'as.

STIRITIS. Cérès avoit un temple à Stiris, ville de Phocide, sous le nom de Cérès-*Stiritis*, dans lequel on lui rendoit, dit Pausanias, tous les honneurs imaginables. Ce temple étoit bâti de briques crues; mais la déesse étoit du plus beau marbre, elle tenoit un flambeau de chaque main.

STLATÆ, navire à rames larges & peu élevé, dit Festus : *Genus navigii latum magis, quam altum.* Les pirates s'en servoient ordinairement.

STOBI, dans la Macédoine.

Digitized by Google

Munic. Stobens. Municipium Stobensium.

Ce municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Vespasien, de Titus, de Domitien, de Trajan, de M.-Aurele, de Sept.-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, d'Elagabale.

Eckhel en a publié une médaille autonome avec la legende *Stobensium* seule.

STOLE. La tunique longue, & à longues manches, étoit nommée par les romains *stola* & par les grecs *calasiris*. Tous les peuples de l'Orient la portoient, comme le prouvent la plupart des monumens.

Les ruines de Persépolis, les médailles des Abgares d'Edesse, quoique d'un travail très-grossier, le démontrent évidemment. Sur la belle figure de Pâris du palais Altemps, qui rassemble tout l'habillement des phrygiens, la tunique a de longues manches. Dans un bas relief de la *Villa Borghese*, où Penthésilée, reine des amazones, vient offrir des secours à Priam, ce roi & les personnages de sa suite portent tous des tuniques dont les manches sont serrées sur le poignet.

On la remarque sur une figure de Créon, roi des corinthiens, dans un bas-relief de la *Villa Borghese* (*Admiranda Romæ antiq. fol. 61.*) Ce bas-relief a été restauré. Winckelmann, (*Monumenti antichi inediti, tome I., fig. 91, tom. 2, fol. 122*) d'après un bas-relief antique qui offre les mêmes figures, en a donné la seule explication digne d'un aussi savant homme que lui. Cette tunique, ou *stole* qui descend jusqu'aux talons, est proprement la tunique royale. Les longues robes ioniennes n'avoient pas d'autre forme, comme on peut s'en convaincre, pag. 676, des *images* ou *tableaux* de Philostrate. C'étoit l'habit ordinaire des rois & des magistrats. Ils portoient cette tunique longue, comme on le voit à Œdipe, roi de Thèbes, sur le fragment d'une urne du palais Rondinini, avec cette différence, que les manches ne viennent qu'à la moitié de la partie supérieure des bras, tandis qu'à la figure de Créon que nous venons de citer, elles descendent jusqu'aux poignets. Le tome premier, figure 101, des *monumenti antichi* fera connoître aux curieux cette figure d'Œdipe que nous rapprochons de celle de Créo.

La tunique, ou *stole*, partout où on la rencontre, principalement sur les personnes que leur état assujetissoit à une représentation publique, est toujours ceinte par une bande plus ou moins large, dont l'étoffe & la richesse ne sont connues que très-imparfaitement. Quelques passages des anciens font croire que les grecs & les romains portoient leur bourse dans cette ceinture; il est vraisemblable que les autres peuples, dont ils avoient été les imitateurs, avoient cet usage, qui est encore aujourd'hui celui des orientaux.

La *stole* étoit chez les romains l'habillement distinctif des femmes d'une condition relevée. Ses manches étoient longues, & elle descendoit jusqu'aux pieds. Elle étoit ordinairement de pourpre ornée de galons ou de bandes d'étoffe d'or; elle en étoit bordée par le bas tout autour, & c'est pour cela que ces mots, *stola & instita*, se prennent quelquefois dans les auteurs, pour la chasteté & la modestie qui conviennent aux femmes de condition, auxquelles seules l'usage de la *stole* fut permis, depuis que la *palla* eut été abandonnée aux femmes du même peuple, & aux courtisanes: *Matronas appellatas eas fore*, dit Festus, *quibus stolas habendi jus esset*. Par dessus la *stole*, les femmes mettoient une espèce de manteau qu'on appelloit *Palla*, qui, comme la *stole*, étoit un habillement particulier aux femmes; en sorte que les hommes ne pouvoient décemment s'en servir. Tel étoit le sentiment de plusieurs auteurs, qu'a suivi Ulpien: *Vestimenta muliebria sunt quæ matris familiæ causâ sunt comparata, quibus vir non facile uti potest sine vituperatione, veluti stolæ......* Et ce sentiment est appuyé sur un passage des Philippiques de Cicéron (*Philip. 2. 18.*) *sumpsisti virilem togam quam statim muliebrem stolam reddidisti.*

Chez les grecs, la *stole* étoit commune aux hommes & aux femmes, & désignoit toute tunique longue en général; cependant, dans un sens plus particulier, ce mot signifioit une sorte d'habit propre aux femmes assyriennes, long & à manches, que Sémiramis rendit commun aux hommes; afin que son déguisement en homme fût moins remarqué, comme le dit Justin (1. 2. 3.) *Et nè novo habitu aliquid occultare videretur, eodem ornatu & populum vestiri jubet, quem morem vestis exindè gens universa tenet.* Des assyriens, cet habit passa aux mèdes qui, du temps de Cyrus, le communiquèrent aux perses. Ce prince l'introduisit chez ces derniers, parce qu'il le crut propre, par sa longueur, à cacher les défauts du corps, & à faire paroître la beauté de la taille: *Hæc enim visa ei occultare*, dit Xénophon, *si quis defectum aliquem haberet in corpore...... decorem & amplitudinem staturæ augere* (*Instit. Cyri, lib. VIII.*)

ΣΤΟΛΙΔΕΣ, plis que faisoient certains habillemens des anciens, & que l'on avoit soin de maintenir en plaçant la ceinture avec art, après les avoir formés en lavant ces habillemens. Xénophon parle d'une stole de lin ainsi plissée & appellée *στολιδωτος*.

STOLO, surnom d'une famille romaine appellée *Licinia*, que porta le premier C. Licinius Calvus, à cause de son attention extrême à faire arracher les rejettons d'arbres qui pouvoient em-

Digitized by Google

barrasser les laboureurs dans son champ. Dans le sens métaphorique, *stolo* se prend pour *stupidus*.

ΣΤΟΜΙΟΝ. *Voyez* FLUTE & PHORBEION qui étoit la même chose.

STONE-HENGE. C'est ainsi que les anglais nomment un monument singulier qui se voit dans les plaines de Salisbury, à environ deux lieues de cette ville. Ce monument est composé de quatre rangées de pierres brutes d'une grandeur énorme, placées circulairement. Quelques-unes de ces pierres ont vingt pieds de hauteur, sur sept de largeur, & en soutiennent d'autres placées horizontalement, ce qui forme comme des linteaux de porte; l'on présume que toutes les autres pierres étoient anciennement liées les unes aux autres, & ne formoient qu'un seul édifice.

La grandeur de ces pierres & la difficulté qu'il y eût eu à les transporter à cause de l'énormité de leur poids, à fait croire qu'elles étoient composées, & que les anciens avoient le secret d'un ciment, au moyen duquel, avec du sable ou de petites pierres, ils venoient à bout de faire des masses très-considérables. Mais cette raison ne paroît point décisive, vu que les égyptiens avoient trouvé le moyen de faire venir de très-loin des masses de pierres bien plus considérables qu'aucune de celles dont ce monument anglois est composé; d'ailleurs en examinant le grain de ces pierres, tout le monde demeure convaincu qu'elles sont naturelles.

Les antiquaires anglois sont partagés sur les usages auxquels cet édifice à pu servir. Quelques-uns croient que c'étoit un temple des romains dédié à *Cœlus* ou au ciel, parce qu'il étoit découvert; d'autres croient que c'étoit un monument élevé en l'honneur de Hengist, fameux héros danois, qui conquit l'Angleterre; d'autres enfin croient que c'étoit un monument élevé par *Aurélius Ambrosius*, fondé sur ce que le nom latin de ce lieu, est encore *mons Ambrosii*.

Mallet, dans son *introduction à l'histoire de Danemarck*, nous apprend que les anciens peuples du Nord élevoient sur des collines, soit naturelles, soit artificielles, des autels qui n'étoient composés que de rochers dressés sur la pointe, & qui servoient de bases à de grandes pierres plates qui formoient les tables. Quelques-uns de ces autels étoient entourés d'un double rang de pierres énormes, qui environnoient aussi la colline même sur laquelle ces autels étoient placés. On voit encore une semblable enceinte dans l'île de Sélande, où ces pierres ont dû être apportées de fort loin, & par un travail énorme, sur quoi Mallet remarque: *que de tout temps la superstition a imaginé qu'on ne pouvoit honorer la divinité, qu'en faisant pour elle des espèces de tours de force.* Le même auteur observe encore que dans les lieux où les peuples du Nord faisoient l'élection de leurs rois, on formoit une enceinte composée de douze rochers placés sur la pointe, & perpendiculairement, au milieu desquels il s'en élevoit un plus grand que les autres, sur lequel on mettoit un siege pour le roi; les autres pierres servoient de barrière entre le peuple & lui. On trouve trois de ces monumens grossiers; l'un près de Lund en Scanie, l'autre à Leyre en Sélande, & le troisième près de Vilbord en Jutlande. Il y a lieu de croire que le *Stone-henge* des anglois servoit à quelques usages semblables, qui étoient communs aux bretons & aux anciens danois, ou que ces derniers avoient apportés en Angleterre; lorsqu'ils en firent la conquête.

STOPHIES, fêtes que l'on célébroit à Erétrie, en l'honneur de Diane. Hésychius, qui en parle, ne nous apprend point leur origine.

STOREA. César (*De bell. liv. II.*) parle de cette espèce de natte faite avec des cables & que l'on tendoit pour se garantir des traits de l'ennemi.

STOSCH (Le baron de) avoit formé la plus riche collection de pierres gravées & de pâtes antiques que l'on eût jamais vue. Winckelmann en fit la description en 1760 à Florence.

Elle est passée chez le roi de Prusse qui en est le possesseur actuel.

STRABO, surnom des familles POMPEIA & VOLTEIA.

Il signifioit, louche, qui a les yeux de travers; tel fut le père de Pompée.

STRAGULA vestis, manteau qui servoit aux anciens de couverture pendant la nuit, & tapis dont ils couvroient les coussins de leur litière. On appelloit *stragularii*, ceux qui faisoient ces sortes de tapis; c'est pourquoi l'on trouve dans certaines inscriptions: *COLL. STRAGUL. Collegium stragulariorum.*

STRATEGE, στρατηγὸς. C'est dans Démosthène le nom d'un général d'armée chez les athéniens. Tous les ans, sur la fin de l'année, les athéniens en élisoient dix pour commander leurs armées; & cette élection se faisoit dans le pnice, en même temps que celle des magistrats.

Le mot στρατηγὸς vint insensiblement à désigner tout chef, tout supérieur; il arriva même qu'on donna ce nom à des hommes qui exerçoient des charges purement civiles ou sacrées.

Remarquez aussi que le mot στρατὸς, d'où est

Digitized by Google

dérivé στρατηγὸς, ne signifie pas toujours une armée, & qu'il désigne quelquefois plusieurs gens assemblés, & des spectateurs, comme dans l'Electre de Sophocle, vers 750.

Enfin dans les siècles suivans, lorsqu'on voulut désigner un général d'armée, on ne se servit plus du mot στρατηγὸς seul, dont la signification étoit devenue trop vague; mais on se vit contraint d'ajouter ἐπὶ τῶν ὅπλων, pour la déterminer & la restreindre. Cette pratique parut d'autant plus nécessaire, qu'au généralat de l'armée, on joignit plusieurs autres charges qui n'étoient nullement militaires, telles l'édilité & l'intendance des grains.

On voit, par ce détail, que le mot στρατηγὸς a reçu deux significations, l'une militaire, & l'autre civile; c'est dans cette dernière signification qu'il est employé sur les médailles des villes grecques, pour désigner un magistrat dont la charge répond à celle de préteur. Le nom de cette magistrature passa de la Grèce en Ionie; d'où il se communiqua à plusieurs villes d'Asie; les unes, dit Vaillant, ont eu des archontes pour magistrats, & les autres des *strateges*. L'expression de ce savant antiquaire ne paroît pas exacte dans la généralité, suivant la remarque de l'abbé Belley, parce que quelques villes ont eu, l'une & l'autre magistrature, l'archontat & le *stratégat*. Spanheim cite pour exemples les villes d'Apollonie en Lydie, & celle de Milet. Il leur faut ajouter la ville de Sardes, comme il paroît par un médaillon de Caracalla, & par une médaille d'Otacilia.

Le *stratégat* étoit annuel; & comme il y avoit dans une ville plusieurs archontes, il y avoit aussi plusieurs *stratéges* ou préteurs.

STRATEGIEN, mois: le mois *stratégien* étoit le neuvième des bithyniens; il répondoit, selon quelques chronologistes, au mois de mai du calendrier Julien & Grégorien.

STRATELATE, nom d'un officier de guerre du temps de l'empire grec. Zozime & Jornandès en parlent, & il paroît que c'étoit le commandant des troupes d'un canton dans une province.

STRATONICEA en Carie. ΣΤΡΑΤΟΝΕΙΚΕΩΝ & ΣΤΡΑΤΟΝΙΚΕΩΝ.

Cette ville a porté les noms de Chrysaor, d'Hecatesia, d'Idrias, d'Indicea, d'Hadrianopolis.

Ses médailles autonomes sont:

RR. en bronze........... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Geta, de Gordien-Pie, de Tranquilline, de Valérien, d'Hadrien, de Trajan sous les noms d'Indicée-Stratonice, de Sévère avec Julia Domna.

STRATOPEDARCHA, chef de la garde taconienne ou lacédémonienne, que les successeurs de Constantin entretenoient auprès de leur personne. Cette garde étoit armée de lances, & revêtue de cuirasses sur lesquelles étoient peints des lions; elle portoit une capote de drap, garnie d'un capuchon; leurs *pilaticia* étoient, à ce qu'on croit, des masses d'armes, ou des banderoles attachées au bout d'un javelot.

STRATOR, ce mot désigne quelquefois un officier de l'armée, chargé de veiller aux chemins, pour que rien n'arrêtât la marche des troupes; en conséquence il faisoit racommoder les ponts, applanir les hauteurs, couper les bois incommodes, & disposer toutes choses pour le passage des rivières.

Quelquefois *strator* ne désigne que l'officier chargé de prendre soin des chevaux que les provinces fournissoient pour l'usage public.

Enfin *strator* signifioit, dans les derniers temps, l'écuyer qui tenoit la bride du cheval de l'empereur, & qui l'aidoit à se mettre en selle. C'étoit le même homme que les grecs nommoient *anaboleus*.

Strator fut généralement l'écuyer d'honneur, ou de main des personnes constituées en dignité. Nous lisons dans le recueil d'inscriptions de Muratori (40. 5.) *strator ædil.* & même dans le recueil de Gruter (311. 4.) *Strator maximæ vestalium*.

STREBULA. Festus dit que dans le jargon pontifical on appelloit ainsi les cuisses des victimes.

STRENA. J'ajouterai ici plusieurs choses omises à l'article des ETRENNES. L'usage de se faire des présens le premier jour de l'année, étoit de la plus haute antiquité chez les romains, puisque Symmaque (*Epist.* 10. 28.) nous apprend qu'il fut introduit sous le roi Tatius, qui reçut le premier la vervaine du bois sacré de la déesse *Strenia*, pour le bon augure de la nouvelle année: *Ab exortu penè urbis Martiæ strenarum usus adolevit, auctoritate Tatii regis, qui verbenas felicis arboris ex luco streniæ anni novi auspices primus accepit.* Ces présens ne s'offroient d'abord qu'aux personnes revêtues de dignité ou recommandables par de grandes vertus; mais l'usage devint bientôt général pour tout le monde, & c'étoit un point de religion chez les romains, de se visiter le premier jour de l'année, & de s'envoyer des présens qu'on appella *étrennes: Strena vocatur*, dit Festus, *quæ datur die religioso ominis boni gratiâ.* Il étoit aussi d'usage de se faire

d'heureux souhaits ce jour-là, & de se donner toutes les marques réciproques d'amitié. Les présens que l'on s'envoya d'abord, se ressentoient de la manière de vivre simple des anciens romains, c'étoient des figues, des dattes & du miel; mais on s'éloigna bientôt de cette simplicité, & la magnificence, qui s'introduisit dans les façons de vivre, parut aussi dans les présens que l'on continua de se faire. Cette mode de donner des étrennes, s'établit si bien sous les empereurs, que tout le peuple alloit souhaiter la bonne année au prince, & que chacun lui portoit son présent en argent, selon son pouvoir. Auguste en recevoit une si grande quantité, que pour ne pas appliquer à son profit particulier les libéralites de ses sujets, il élevoit des statues d'or & d'argent. Tibère, son successeur, pour n'être pas obligé de rendre présent pour présent, s'absentoit exprès les premiers jours de l'année, & il fit même un édit pour défendre de donner des étrennes au-delà du premier jour: *Strenarum commercium prohibuit edicto, ne ultrà kalendas januarias exerceretur*, dit Suétone, (*C.* 34. n°, 4.) Caligula fit un édit tout contraire, & annonca au public qu'il recevroit les étrennes qu'on voudroit lui donner; Claude abolit de nouveau cet usage, & défendit par édit qu'on lui présentât des étrennes. Cet usage reprit sous les empereurs suivans; on le voit encore suivi au temps de Claudius le *Gothique*.

Les grecs empruntèrent des romains la coutume de s'envoyer des étrennes, quoiqu'ils n'eussent point de mot dans leur langue qui répondit à celui de *strena*; mais ils en substituoient un qui exprimoit *un bon commencement*, ou un autre que l'on explique par *verbena strena*, rameau, plante, telle que la vervaine qui, dans les commencemens étoit, ainsi que nous l'avons dit, la matière des étrennes.

STRENIA, Déesse des romains. Elle présidoit aux présens qu'on se faisoit les uns aux autres le premier jour de l'an & qu'on nommoit *strena*. On célébroit sa fête le même jour, & on lui sacrifioit dans un petit temple près de la voie sacrée.

STRENUA, déesse qui agissoit, ou faisoit agir avec vigueur. (*Augustin. de civit. dei*, 4. 16.) Elle étoit opposée à la déesse du repos; les romains lui avoient érigé un temple. *Voyez* AGENORIA.

STRIDOR porta. On prenoit un augure du bruit que faisoient les portes des temples en s'ouvrant ou se fermant. Claudien dit (*De Rapt. Proserp.* 2. 6.):

.... *Tunc cardine verso*

Præsaga cecinere fores........

STRIGA. Ce mot signifioit chez les romains une espace de terrein vuide dans les camps, destiné à la promenade des chevaux; cet espace étoit long de cent vingt pieds, et large de soixante. Mais le mot *striga* signifie au propre une grande raie entre deux sillons, et dans l'arpentage, il signifioit une grande mesure de longueur.

STRIGILE, *s. m. strigil* ou *strigilis*, instrument de fer, de cuivre, d'argent, d'ivoire, de corne, &c. avec lequel les anciens se décrassoient le corps.

On distinguoit dans le *strigile* deux parties, le manche & la languette. Le manche, *capulus*, formoit ordinairement un parallélépipede rectangle, creux, & oblong, dans le vuide duquel on pouvoit par les côtés engager la main dont on empoignoit l'instrument. La languette, *lingua*, étoit courbée en demi-cercle, creusée en façon de gouttière, & arrondie dans son extrémité la plus éloignée du manche; ce qui faisoit une espèce de canal pour l'écoulement de l'eau, de la sueur, de l'huile & des autres impuretés qui se séparoient de la peau, par le mouvement de cette sorte d'étrille. Le couteau de chaleur dont on se sert pour les chevaux a quelque rapport avec le *strigile* des romains.

Ce *strigile* étoit chez eux d'un très-grand usage, non-seulement dans les bains pour frotter ceux qui se baignoient; mais aussi dans les gymnases pour nétoyer la peau des athletes de l'espèce d'enduit que formoit le mélange d'huile, de sueur, de sable, de boue & de poussière dont ils étoient couverts.

Presque tout le monde avoit des *strigiles* dans sa maison, & ceux à qui ils appartenoient, faisoient graver leurs noms sur le manche, ainsi qu'il paroit par quelques uns de ces instrumens qu'on a trouvé dans les ruines des Thermes de Trajan.

Le *strigile* servoit aux athlétes à ôter les ordures que la sueur & l'huile attachoient à leur peau; on voit plusieurs pierres gravées sur lesquelles ils paroissent debout tenant le *strigile*, & ayant devant eux un vase avec une palme qui leur servoit de récompense.

Il étoit aussi d'usage dans les expiations de se racler la peau avec le *strigile*. Policlete avoit représenté Tydée dans cette attitude, selon Visconti. *Voyez* TYDEE.

STRIGMENTA. On payoit fort cher pour les usages médicinaux la crasse & les ordures que l'on enlevoit de dessus la peau des athlétes avec le strigile.

STRIX, espèce d'oiseau de nuit dont parlent les anciens; nous ne le connoissons point; eux-mêmes n'en savoient pas plus que nous du temps de Pline. Il est certain qu'il ne paroissoit que la nuit, & on le nommoit *strix* à cause de son cri. Ovide le dit dans le sixième livre des fastes:

Est illis strigibus nomen, sed nominis hujus

Digitized by Google

Causa, quod horrendâ stridere nocte solent.

Les modernes traduisent *strix* par *chouette*. Les poetes font entrer les œufs & les entrailles de cet oiseau dans toutes les compositions que faisoient les magiciennes. Médée le dit dans Senéque.

Miscetque & obscænas aves

Mæstique cor bubonis & raucæ strigis

Exsecta viva viscera.........

« Elle y mêle les chairs des plus funestes oiseaux, le cœur d'un crapaud, & les entrailles qu'elle a arrachées à une chouette vivante ». Horace, *Ode 5. liv. V.* dit que Canidie, échevelée & la tête entortillée de vipères, fit préparer sur le feu magique, une composition où elle mêla ensemble des racines de cyprès & de figuier sauvage déterrées dans un cimetière; des plumes & des œufs de chouette, *nocturnæ strigis*, trempées dans le sang d'un crapaud, des herbes de Thessalie & d'Ibérie, pays fertiles en poisons, & des os arrachés de la gueule d'une chienne à jeun ».

Ces détails de sorcellerie plaisoient apparemment aux anciens; car nous voyons que leurs poetes s'étendent volontiers sur cette matière. Il faut pourtant avouer qu'Horace le fait avec modération; mais il n'en est pas de même de Lucain: l'Erecto de son sixième livre est réellement fort dégoûtante. Nous voulons que de pareilles images soient présentées rapidement, & en peu de mots. Mais les œufs & les entrailles de l'oiseau *strix* entroient si nécessairement dans les compositions magiques, que les anciens nommoient *striges* toutes les sorcières (*D. J.*).

STROBULUS, nom que donnoient les romains à une espèce de bonnet que portoient les barbares, & qui s'élevoit comme une pomme de pin par plusieurs circonvolutions en spirales; *l'apex* des romains au contraire, s'élevoit en pointe droite.

STROPHIUM, ceinture, que les femmes plaçoient immédiatement au-dessous de la gorge, & qui se distinguoit de la *zona*, ceinture placée sur les hanches, & commune aux hommes & aux femmes. Winckelmann rapporte, que pour conserver sous la tunique leur gorge toujours belle ferme & soutenue, les femmes portoient sur la chair même, une espèce de ceinture, qui contribuoit à la conserver. Cette ceinture, ou bande, s'appelloit *strophium*. C'est ainsi du moins, que les commentateurs de Plaute (*Aululaire*, act. III. scène V.) ont nommé une bande, avec laquelle les jeunes personnes soutenoient leur sein, & se serroient la taille. On connoit une figure tragique, qui se trouve sur une urne sépulcrale des galeries du capitole, & que l'on peut prendre pour la Muse de la tragédie. Cette figure coëffée d'un masque tragique, & négligemment appuyée sur son genou, porte une bande sous le sein: mais cette bande est fort large, elle est placée sur la tunique, seul vêtement de la figure; elle est serrée deux fois autour du corps, & par devant, sur le bas ventre, retombe un grand morceau assez large; au bout duquel est une petite boule en forme de gland. En consultant Caylus, (*T. VI, planc. LXXI, fig., planc. LXXII, fig. 4.*) on trouvera deux petites figures, qui placent cette bande immédiatement sur leur corps. On voit une semblable statue dans la galerie de Florence.

STROPHIUM, désignoit aussi une bandelette, dont les femmes s'entouroient la tête.

Hésychius donne encore le nom de *strophium* aux bandelettes, dont les prêtres ceignoient leur front.

STROPHIUS, roi de Phocide, avoit épousé Anazibie, sœur d'Agamemnon, dont il eut Pylade. *Voyez* ORESTE, PYLADE.

STROPHIUS, fils de Pylade & d'Electre.

STROPPUS, ce mot dans Festus, désigne le *strophium* des prêtres.

STRUCTORES, maçons, ouvriers employés à élever des édifices.

On appelloit aussi *structores*, les esclaves qui étoient chargés chez les romains de mettre les plats sur la table, & de les arranger. On donnoit encore ce nom à ceux, dont la fonction étoit de découper, & que l'on appelloit aussi *carptores*. Ceux-ci étoient formés par des maîtres, qui les exerçoient à l'art de découper, sur différens animaux de bois.

STRUES, gâteau, que l'on offroit aux dieux. Delà, vint que *libare* eut pour synonymes *struem movere, commovere & obmovere*.

STRUPPUS, la même bandelette de tête que le *strophium*. *Voyez* ce mot.

STRUTHIO.
STRUTHIOCAMELUS. } *V.* AUTRUCHE.

STRUTHION.
STRUTHIUM. } *V.* SAVON. Les grecs nommoient ainsi la plante que les romains appelloient *lanaria herba*, à cause de son usage dans les manufactures de laine. Dioscoride, en parlant du *struthium*, se contente de dire, que c'étoit une espèce de chardon, ou de plante épineuse, dont la racine étoit large, longue, de la grosseur de deux ou trois doigts, & qui poussoit des feuilles armées de petits piquans. Quoique ce détail ne nous fasse point connoitre la plante dont il parle; il suffit néanmoins pour nous

Digitized by Google

nous prouver que ce n'étoit point celle que les romains appelloient *anthirrinum*, & que nous nommons en françois *muffle* de veau.

STRUTOPHAGES, peuple de l'Ethiopie, sous l'Egypte. Strabon (*L. XVI p. 72.*), qui place ce peuple au voisinage des *Eléphantophagi*, dit, qu'il n'étoit pas bien nombreux. Le nom de *strutophages* leur avoit été donné, à cause qu'ils ne s'occupoient qu'à la chasse des autruches, dont ils faisoient leur nourriture ordinaire; ils se servoient de leurs peaux pour s'habiller, & pour en faire des couvertures.

STRYMO, fille du fleuve Scamandre, aima Laomédon, qui la rendit mère de Tithon.

STRYMON, fleuve, qui servoit autrefois de borne à la Macédoine & à la Thrace, selon le périple de Scylax (*l. IV. c. x.*). Pline remarque la même chose, & ajoute que ce fleuve prend sa source au mont Hæmus. Il y avoit beaucoup de grues sur les bords de ce fleuve; elles y venoient à la fin du printemps, & en partoient à la fin de l'automne, pour se rendre sur les rivages du Nil. Le *Strymon* est célèbre dans l'histoire, parce que ce fut sur ses bords qu'un petit nombre d'athéniens triompha des Médes, au travers des plus longues fatigues & des plus grands dangers.

S. T. T. L. sit tibi terra levis: formule usitée dans les épitaphes latines. Les chrétiens y substituèrent les mots IN PACE, qui avoient le même sens.

STUC. Cet article appartient au dictionnaire d'architecture. Je dirai seulement que les romains en faisoient usage, non-seulement pour les temples, les planchers & les murs; mais encore, ils en revêtissoient des colonnes de brique, pour les faire ressembler au marbre.

STUPIDUS in ludis scenicis. Ces mots qu'on lit dans une inscription recueillie par Muratori, (877. 1.) désignent l'acteur, qui jouoit les rôles de niais. On lit encore dans le même recueil STUPIDUS GRÆCUS (876. 3.); c'étoit le même rôle dans les comédies grecques, telles que celles de Plaute, &c.

STYGIUS: on trouve Pluton, appellé quelquefois Jupiter *stygius*. Voyez STYX.

STYLE (Le) *stylus*, *graphium*, & le burin *cælum*, *celtes*, ou *seltes*, γλυφεῖον, étoient les instrumens de l'écriture, formée sans encre. Celui-ci étoit employé pour les marbres & les métaux, dont il falloit enlever la substance; l'autre pour les tables enduites de cire ou de craie, sur lesquelles, il suffisoit de tracer des lettres: & c'est ce qu'on exécutoit avec la pointe du *style*. La cire étoit-elle nouvelle, ou sans apréts? le bout opposé ou applati, effaçoit ce qu'on ne jugeoit pas à propos de conserver. La cire étoit-elle durcie par trop de vieillesse, ou par des mélanges qui entroient dans sa composition? le même bout recourbé, servoit à racler ce qu'on vouloi, détruire. Les *styles* étoient diversement fabriqués, suivant qu'ils étoient destinés à ces différens usages

Les modernes ont beaucoup disserté sur le *palimpsestus*, *liber liturarius*, autrement *charta deletilis*: on se servoit du style anciennement pour effacer ou racler ce qu'on vouloit corriger sur les tables de cire ou de plâtre, ou pour les mettre en état de recevoir d'autre écriture; cela ne sauroit être révoqué en doute. Allatius, après avoir sur ce sujet répandu l'érudition à pleines mains, conclut que ce qui étoit appellé autrefois *charta deletilis* ou *palimpsestus*, ne différoit pas des tablettes, dont on fait usage de nos jours.

On trouvoit dans presque tous les métaux une matière propre à faire des *styles*. Ceux d'argent étoient encore à la mode au huitième siècle, comme on le voit par la septième lettre de Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne. Les orientaux, les grecs, les toscans & les romains, usèrent de *stylets* de fer. La plupart des auteurs assurent, que ces derniers en interdirent l'usage, à cause des homicides, & autres abus du même genre, que ces instrumens meurtriers donnoient la facilité de commettre. Cependant nous ne voyons point qu'on ait discontinué de s'en servir. César en avoit un, dont il perça, selon Plutarque, le bras de Casca, l'un des conjurés, qui le tuèrent en plein sénat. Suétone ajoute que César, ayant saisi le bras de Cassius, y enfonça son stylet, *graphio... trajecit.*

Caligula, voulant faire périr un sénateur, suborna des gens, pour l'attaquer, en le traitant d'ennemi public, & pour le massacrer avec leurs *stylets*. Du temps de Sénéque, un chevalier romain fut massacré dans la place publique par les *stylets* du peuple, pour avoir tué son fils à coups de fouet. Les mains des jeunes écoliers étoient ordinairement armés de *stylets* de fer du vivant de Martial. S. Cassien ne fut martyrisé par les *stylets* de ses disciples, qu'environ un siècle avant la décadence de l'empire Romain. Aussi Gérard-Jean-Vossius dit que la défense ne dura pas long-tems. On se servoit alors de styles d'os & d'ivoire, & on les employa encore depuis.

Les secrétaires des empereurs grecs, portoient un *style* d'une grandeur exagérée, pour marque de leur dignité (*Zonar. annal. l. 2. p. 564.*).

Digitized by Google

« Voici, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. II. pl. 15. n°. 8.*) le morceau le plus singulier de tous les bronzes qui remplissent cette planche. C'est un *style*, qui servoit à écrire, & dont l'extrémité étoit platte & arondie, pour effacer ce qu'on n'approuvoit point. Ce petit morceau est d'une grande conservation, & d'un travail aussi beau que l'objet en est susceptible. Ce style est différent de ceux que le père Montfaucon rapporte à la planche CXCIII. t. III. pat. 2.

On en voit un dans la collection d'Herculanum. On en a trouvé plusieurs dans des tombeaux découverts près de Velu en Artois. Chacun de ces tombeaux renferme un squelette avec des charbons dans un pot de terre, & des épées de fer. Quelques-uns des squelettes avoient auprès d'eux des *styles* de bronze, longs de dix pouces. On les prit d'abord pour des sondes de chirurgiens, & l'on reconnut ces squelettes pour ceux des chirurgiens, des guerriers enterrés dans ce lieu. Apporté à Paris, un de ces *styles* fut reconnu pour tel, & il désigna avec plus de raison l'écrivain, *Scriba*, de la troupe.

STYLE de l'art chez les égyptiens. *Voyez* EGYPTIENS ; chez les Etrusques. *Voyez* ETRUSQUES ; chez les grecs. *Voyez* GRECS.

STYLE de l'art des romains. Ils n'en ont eu aucun, & c'est l'opinion très-solidement motivée de Winckelmann. Voici ses paroles. (*Hist. de l'art. liv. V. chap. 1.*).

« Le préjugé, en faveur d'un *style* particulier, attribué aux artistes romains, & différent du *style* grec, vient de deux causes. La première est la fausse explication des figures représentées. L'on a voulu trouver un trait de l'histoire romaine dans des sujets, tirés de la mythologie grecque ; & par une suite nécessaire de cette méprise, l'on n'a pas manqué d'attribuer l'ouvrage à un artiste romain ; c'est ce que je crois avoir prouvé dans mon essai sur l'allégorie, & dans ma préface sur les monumens de l'antiquité. Telle est la conséquence qu'un écrivain superficiel a tirée de l'explication fautive d'une pierre, gravée en creux, du cabinet de Stosch. Cette pierre représente Polyxene, que Pyrrhus sacrifie sur le tombeau de son père Achille ; mais le jésuite Scarfo a trouvé dans ce sujet, le viol de Lucrèce. Il tire la preuve de son explication de la manière romaine du travail de la pierre qui, selon lui, s'y distingue évidemment ; toute l'évidence qu'on y découvre, c'est que, par les suites d'un mauvais raisonnement, on peut tirer une fausse thèse d'une fausse conclusion. Il auroit sans doute raisonné aussi conséquemment, s'il avoit eu à parler du beau grouppe, que j'appelle Oreste & Electre, & qui est connu sous le nom de Papirius & de sa mère, si le nom de l'artiste grec n'etoit pas gravé sur l'ouvrage. »

« La seconde cause, qui paroit avoir accrédité l'idée d'un *style* propre aux romains, c'est le respect mal-entendu qu'on a pour les ouvrages des grecs. Comme il s'en trouve beaucoup de médiocres, on ne manque pas de les attribuer aux romains : l'on croit être infiniment plus judicieux de mettre les défauts plutôt sur le compte des romains, que sur celui des grecs. Ainsi l'on renferme sous le nom d'ouvrages romains, tout ce qui paroit médiocre, mais sans en particulariser les caractères. Il faut convenir, qu'en comparant les médailles, frappées à Rome, du temps de la république, à celles des moindres villes de la grande Grèce, ou de la partie citérieure de l'Italie, on diroit que les premières sont des ouvrages faits par des commençans. J'ai encore fait cette remarque sur quelques centaines de médailles romaines d'argent d'une parfaite conservation, qui ont été découvertes dans un vase de terre près de Lorette, au commencement de 1758. Par rapport à ces médailles qu'on peut regarder comme des monnoies publiques, il est à croire, qu'elles ont été frappées par des artistes romains, dans des temps où les arts de la Grèce n'avoient pas encore établi leur siège à Rome. Les ouvrages qui ne requièrent pas une grande adresse, telle que les urnes sépulcrales, ne sont pas suffisans, ni pour déterminer la beauté du dessin, ni pour établir le caractère du *style*, attendu que ces ouvrages étoient faits d'avance, & exposés en vente, en faveur des personnes de différentes conditions, comme je l'ai déjà observé. »

« C'est d'après ces sortes d'ouvrages qu'on a pris la fausse notion d'un *style* romain. Il est constant toutefois, que parmi les plus foibles productions de ce genre, il se trouve réellement des ouvrages grecs, qui sembleroient avoir été faits dans les derniers temps des romains. En vertu de ces suppositions gratuites, je crois être en droit de regarder comme une chimère l'idée d'un *style* romain dans l'art. Ce qu'il y a de certain pourtant, c'est que dans le temps même où les artistes romains pouvoient voir & imiter les ouvrages des grecs ; ils étoient bien loin de pouvoir les atteindre : Pline luimême atteste ce fait ; il nous apprend que deux têtes colossales, placées au capitole, attiroient les regards des spectateurs ; que l'une étoit faite par le célébre Charès, élève de Lysippe, & l'autre par Décius, statuaire romain : mais que celle du dernier, perdoit tellement à la comparaison, qu'elle paroissoit à peine l'ouvrage d'un artiste médiocre. »

« STYLOBATE. Nous devons remarquer, dit Winckelmann, touchant les colonnes en gé-

Digitized by Google

néral, que le seul édifice des anciens, que l'on connoisse en Italie, auquel chaque colonne ait son *stylobate* particulier, c'est un ancien temple (*Pallad. Archit. lib. IV, c. 26.*) à Assisi, dans l'Ombrie. Cette même particularité se voit à deux édifices de Palmyre (*Wood ruin. de Palmyre, fig. 4.*), & à un temple, représenté sur l'ancienne mosaïque de Palestrine. »

STYMPHALE, lac d'Arcadie. Il y avoit, disoit la fable, sur ce lac, des oiseaux monstrueux, dont les ailes, la tête & le bec, étoient de fer, & les ongles extrêmement crochus : ils lançoient des dards de feu, contre ceux qui les attaquoient ; le dieu Mars les avoit lui-même dressés au combat. Ils étoient en si grand nombre, & d'une grosseur si extraordinaire, que lorsqu'ils voloient, leurs ailes ôtoient la clarté du soleil. Hercule ayant reçu de Minerve une espèce de tymbale d'airain, propre à épouvanter ces oiseaux, s'en servit pour les attirer hors du bois, où ils se retiroient, & les extermina tous à coups de flèches.

STYMPHALIDES, (oiseaux). *Voyez* STYMPHALE. On voit un de ces oiseaux sur les médailles de *Stymphalus* (*Rec. de Pellerin, peup. I. 139*). Voyez leur description à l'article précédent.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pate antique Hercule, ayant un genou à terre, dans l'attitude de tirer une flèche à deux des oiseaux *stymphalides*, dont on voit le troisième mort à ses pieds. La peau de lion & sa massue, sont derrière lui à terre. Sur un bas-relief de *la villa Casali*, Hercule tient des castagnettes, avec lesquelles il fait du bruit pour chasser ces oiseaux. Dans une empreinte de la même collection, tirée d'un fragment d'une excellente gravure étrusque fort antique, Hercule est représenté dans la même action, mais avec la particularité qu'on lui a donné de grandes ailes. Sur une cornaline, on voit un de ces oiseanx *stymphalides*, armé d'un casque, d'un bouclier, & de deux javelots, tel que ce monstre paroît sur une médaille de la famille *Valeria*, & de plus avec cette particularité qu'il a sur la poitrine une tête de Méduse, & une palme avec une couronne dans ses serres. Si cette tête n'a pas du rapport au secours que Minerve prêta dans ce combat à Hercule, en lui donnant les castagnettes d'airain, *crepitacula*, forgées par Vulcain, je ne saurois, dit Winckelmann, y trouver d'autre explication. Il est pourtant vrai que ce pourroit être une de ces figures bizarres que nous avons prises ailleurs pour un grille.

STYMPHALIE, surnom de Diane, qui avoit un temple célèbre dans la ville de *Stymphale*, en Arcadie : sa statue étoit de bois doré ; la voûte de ce temple étoit ornée de figures d'oiseaux *stymphalides*. Sur le derrière du temple, on voyoit des statues de marbre blanc, qui représentoient de jeunes filles avec des cuisses & des jambes d'oiseau. Les habitans de *Stymphale*, éprouvèrent, dit-on, la colère de la déesse, d'une manière terrible : la fête de Diane étoit négligée ; on n'y observoit plus les cérémonies prescrites par la coutume. Un jour les eaux du lac *Stymphale* grossirent prodigieusement, jusqu'au point d'inonder toute la campagne, l'espace de plus de quatre cents stades, de sorte qu'elle paroissoit n'être qu'un très-grand lac. Un chasseur qui couroit après une biche, se laissant emporter à l'envie d'avoir sa proie, se jetta à la nage dans ce lac, & ne cessa de poursuivre l'animal, jusqu'à ce que tombés tous deux dans le même gouffre, ils disparurent, & se noyèrent. A l'instant, & en moins d'un jour, la terre parut sèche. Depuis cet événement, la fête de Diane se célébra à *Stymphale* avec plus de pompe & de dévotion.

STYMPHALUS, en Arcadie. ΣΤΥΜΦΑΛΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent. . . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. En argent.

Leurs types sont : Hercule combattant les oiseaux stymphalides ; & un de ces oiseaux.

STYX, étoit fille de l'Océan & mère de l'Hydre de Lerne, selon les poëtes, qui la changèrent ensuite en un fleuve d'enfer. Le *styx*, dit Virgile, se repliant neuf fois sur lui-même, tient les morts pour toujours emprisonnés sur ses bords. Le nom de *styx* imprimoit tant de terreur, que le serment le plus inviolable étoit de jurer par le *styx* ; & les dieux mêmes étoient très-religieux à le garder. La punition de ceux qui se parjuroient après ce serment, étoit très rigoureuse. Jupiter leur faisoit présenter une coupe pleine de l'eau empoisonnée de ce fleuve, qui les laissoit sans ame, dit Hésiode, ou sans vie pendant un an, & leur divinité étoit suspendue pour neuf ans, au bout desquels le dieu rentroit en grace, & la troupe immortelle fêtoit son retour dans les cieux. *Voyez* JUREMENT. Lorsque les dieux juroient par le *styx*, ils devoient avoir une main sur la terre & l'autre sur la mer.

STYX étoit une fontaine de l'Arcadie, près du mont Cyllène, qui couloit d'un rocher extrêmement élevé. Après s'être fait une route à travers les rochers, elle tomboit dans le fleuve Crathis. Cette eau, dit Pausanias, est mortelle aux hommes & à tout animal. Souvent des chèvres sont mortes

Digitized by Google

pour en avoir bu, mais l'on a été long-temps à s'en appercevoir. Une autre qualité fort surprenante de cette eau, c'est qu'aucun vase, soit de verre, soit de crystal, soit de terre cuite, soit même de marbre, ne la peut contenir sans se casser. Elle dissout ceux qui sont de corne ou d'os; elle dissout même le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, l'ambre, le cuivre, l'argent & même l'or, quoiqu'au rapport de Sapho, la rouille ne l'altère jamais; ce qui est aussi confirmé par l'expérience. Mais cette même eau du *styx* n'agit point sur la corne du pied des chevaux. On a dit qu'Alexandre, fils de Philippe, a été empoisonné avec cette eau.

C'est sans doute cette mauvaise qualité de l'eau de la fontaine du *styx*, qui a donné lieu aux poëtes d'en faire un fleuve ou un marais d'enfer. Quant au serment des dieux par le *styx*, on croit que l'idée est venue de ce qu'on se servoit anciennement de l'eau du *styx*, pour faire les épreuves des coupables & des innocens.

SUADA ou *SUADELA*, c'étoit la déesse de la persuasion (de *suadere*, persuader), & de l'éloquence, déesse insinuante & compagne de Vénus. Elle étoit invoquée dans les noces. Les grecs l'appelloient *Peitho*.

SUANTOWITH, principale divinité des anciens habitans de la Lusace: il avoit quatre têtes & étoit vêtu d'une cuirasse. On croit que c'étoit le soleil, ou le dieu de la guerre chez ces peuples.

SUASUS color, ou mieux *insuasus color*. Festus dit que ces mots désignoient la teinte que donnoit à une étoffe blanche l'eau chargée de fumée.: *Suasum colos appellatur, qui fit ex stillicidio fumoso in vestimento albo. Plautus: Quia tibi suaso infecisti propudiosum pallium. Quidam legunt insuaso.*

C'étoit une couleur de bistre.

SUAVIARI, *OSCULARI*. Ces deux mots sont à-peu-près synonymes, & signifient *baiser tendrement*. Atticus en faisant à Cicéron les complimens d'Attica, lui dit: *Osculatur te Attica mea*; & dans un autre endroit, *tibi suavium dat Attica*. Cicéron en réponse dit: *Atticam nostram cupio absentem suaviari*. Il se sert du terme *suaviari*, parce qu'il s'agit d'un enfant. Ce terme auroit été trop fort, si la fille d'Atticus avoit eu quelques années de plus. Dans une autre lettre, en parlant d'elle, il dit: *Ad osculum Attica*; au lieu qu'en parlant de Tullia sa fille, qui étoit une femme faite, il dit *ad complexum* (*Epist. I. lib. XII.*) *atque utinam continuo* ad complexum *mea Tullia, ad osculum Attica possim currere.*

SUB ASCIA. Voyez Ascia.

SUB ajouté au nom d'un office désigne le suppléant de cet office.

SUBADJUVA, l'aide d'un lieutenant ou généralement d'un officier civil ou militaire du second rang.

SUBAQUILUS color, couleur fauve, celle du plumage de l'aigle.

SUBARMALE, vêtement des soldats romains. Turnebe (*Adv.* 18. 19.) dit que c'étoit une tunique grossière qu'ils portoient sous la cuirasse, & cette interprétation explique bien le passage suivant de Spartien (*Sever. c.* 6.). *Quum Romam Severus venisset, pretorianos cum subarmalibus inermes sibi jussit occurrere.*

Sur les monumens on voit le *subarmale* au bas de la cuirasse, couvrant les cuisses. Il est quelquefois garni de bandes transversales: elles étoient probablement de pourpre, & servoient par leur nombre ou leur largeur à faire distinguer les chefs. On lit dans Trebellius Pollion (*Claud. c.* 14.): *Subarmale unum cum purpura Maura*. C'est de cette tunique, mais d'une tunique longue que Vopisque (*Aurel. c.* 13.) dit: *togam pictam, subarmale profundum.*

Casaubon (*in Spartian.*) & Saumaise (*in Trebellium*), sont d'un avis différent de celui de Turnebe. Ils confondent sans vraisemblance le *subarmale* avec le *sagum*, manteau qui se plaçoit sur les armes.

SUBBASILICANI, marchands ainsi appellés dans Plaute (*Capt.* 4. 2. 35.), parce qu'ils se tenoient dans les basiliques & dans leur pourtour:

Quorum odos subbasilicanos omnes abigit in forum.

SUBDUCERE naves, tirer les navires à terre pour les mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver, ou des feux des ennemis.

SUBGRUNDÆ. Voyez Suggrundæ.

SUBHASTARI, être vendu à l'encan par le préteur. Les ventes faites sous l'autorité du préteur, étoient désignées par une table & une pique plantée au pied. Sur plusieurs medailles consulaires on voit la table du préteur, *mensa*.

SUBIGUS, un des dieux du mariage (du verbe *subigere*, soumettre), selon Saint Augustin. (*De Civitate Dei. l.* VI. *c.* 9.).

SUBJUGUS, le même dieu du mariage (des mots latins *sub jugo*, sous le joug.), que *subigus*.

SUBJONCTION, évolution des armées grecques. Elle se faisoit en plaçant les armés à la légère sous les aîles de la phalange ; ce qui donnoit à l'ordonnance générale la figure d'une porte.

SUBLICIUS pons. *Voyez* PONT.

SUBLIGACULUM. Cicéron (*Offic. l.* I. *c.* 35.) dit que les acteurs comiques ne paroissoient point sur le théâtre sans un vêtement qu'il appelle *subligaculum*, destiné à cacher les parties du corps qui forment la distinction des sexes. Il paroit que ce *subligaculum* étoit une espèce de pantalon, ou chausses longues, telles qu'on les voit à deux figures d'acteurs comiques de la villa Mattei, & à une troisième de la villa Albani. *Voyez* CHAUSSES.

SUBOPTIO, aide de l'*optio*.

SUBPRÆFECTUS, sous-préfet.

SUBROSTRANI, gens assidus à la place publique, désœuvrés, qui étoient toute la journée sur la place, occupés à entendre des nouvelles, ou à en débiter. Cicéron en parle dans une de ces lettres : *Subrostrani dissiparant periisse*. C'est des Rostres qu'Horace dit que sortoient les mauvaises nouvelles (*Sat. II.* 6. 50.):

Frigidus à Rostris manat per compita rumor.

Les athéniens avoient aussi leurs nouvellistes, gens oisifs, extravagans, qui se repaissoient de raisonnemens & de prédictions frivoles, selon le témoignage qu'en rend Démosthènes dans sa harangue sur la lettre de Philippe aux athéniens, où cet orateur deplore que ces citoyens passent leur temps à ne rien faire, & à se demander les uns aux autres, dans la place publique, si l'on ne dit rien de nouveau, tandis que Philippe marche lui-même à la tête de ses troupes, & supporte tous les travaux de la guerre en toutes saisons.

SUBSCRIPTOR, celui qui se joignoit à l'accusateur contre l'accusé ; sorte d'avocat qui plaidoit en second, & dont parle Asconius en ces termes : *Subscriptores dicuntur qui adjuvare accusatorem causidici solent* (*Ascon. in Cicer. p.* 33.).

SUBSELLIA. Les places, les bancs de l'amphithéâtre que d'abord chacun se fit à son gré, mais que Tarquin le Superbe fit ensuite construire de bois & permanens ; depuis l'on en fit de briques & enfin de marbre. *Subsellia* étoient aussi les sièges sur lesquels étoient assis les juges qui assistoient le préteur dans ses fonctions, ce qui fait que les auteurs latins prennent souvent ce mot pour *juges* & *jugemens*, comme Cicéron (*famil.* 13. 10.) : *Versatur in utrisque subselliis optima & fiae & fama*. On faisoit encore asseoir sur des bancs, *subsellia*, les accusés, les témoins, les accusateurs.

SUBSERICÆ vestes. Étoffes apportées de l'Inde chez les romains, dont la trame étoit de coton & la chaîne de soie. Les femmes de l'île de Cos, & d'autres lieux, les défaisoient pour séparer le coton, & en ourdir des étoffes entiérement tissues de soie appellées HOLOSERICÆ & HOLOVERÆ. Ammien-Marcellin (*Lib.* 23.) s'explique clairement sur cette chaîne de soie : *Apud seres sublucida sylva, in quibus arborum fœtus aquarum asperginibus crebris, velut quadam vellera mollientes, ex la nugine & liquore mixtam subtilitatem tenerrimam pec tunt, nentesque, SUBTEMEN conficiunt sericum.*

SUBSIDIA, corps de réserve pour soutenir ceux qui plioient : *Subsidium quòd postpositum est ad subveniendum laborantibus*, dit Festus. Dans l'ancienne milice des romains, il y avoit toujours un corps de réserve composé des alliés, qui se tenoient derriere les triaires, assis par terre, ce qui le fit appeller *subsidia*, & qui étoit chargé de rétablir le combat lorsque les premiers bataillons avoient été enfoncés. Dans la nouvelle milice, cet ordre changea, & les subsidiaires, placés indifféremment, se portoient où l'on avoit besoin de leur secours.

SUBUCULA, tunique de dessous pour les hommes, chemise qui, dans les premiers temps, étoit toujours de laine, & qui depuis fut de lin. Elle étoit très-juste, sans manche, & ne descendoit qu'à mi-jambe. Celle des femmes, appellée *Indusium*, étoit plus longue, plus ample, & avoit des manches qui ne venoient que jusqu'au coude ; elle prenoit juste au col.

SUBURBANUM ou *SUBURBANA*, en sous-entendant *domus* ou *villa*, signifioit chez les romains une *maison de campagne* aux portes de Rome. Comme les sénateurs & sur-tout ceux qui avoient beaucoup de part au gouvernement, ne pouvoient être long-temps absens de Rome; outre ces maisons de campagne si magnifiques qu'ils avoient dans les endroits d'Italie les plus délicieux, ils en avoient encore d'autres moins considérables dans les dehors de Rome, & qu'ils appelloient leurs *jardins*. Les vignes des grands seigneurs italiens ont pris la place de ces *suburbana*.

SUBURBICAIRES. Les provinces qui appartenoient au vicariat de Rome, furent appellées *suburbicaires*, *quasi sub urbe posita*, ainsi que le démontre Sirmond ; & par une suite on appella aussi *églises suburbicaires* celles qui étoient renfermées dans le vicariat de Rome. Cependant Saumaise & quelques autres auteurs resserrent les provinces & les églises *suburbicaires* dans des bornes beaucoup plus étroites ; ils prétendent que l'on ne

Digitized by Google

doit donner ce nom qu'aux provinces qui étoient aux environs de Rome, dans la distance de cent milles. D'autres ont donné dans un autre excès, & se sont efforcés de prouver que, par le terme de *provinces suburbicaires*, on entendoit toutes les provinces soumises à l'empire romain, ou du moins celles qui étoient comprises sous ce qu'on appelle *Occident*. Telle est l'opinion de Schelstrate & de Léon Allatius; mais Dupin, partisan de l'opinion de Sirmond, a démontré l'erreur des deux autres opinions, & a prouvé solidement que le titre de *suburbicaire* étoit donné aux provinces & églises comprises dans le vicariat de Rome.

SUBURRA, rue du second quartier de Rome, laquelle commençoit à la grande place, & alloit se rendre au grand chemin de Tivoli, le long des Esquilies. C'étoit l'endroit le plus fréquenté de la ville. La plupart des grands de Rome y demeuroient, & les femmes de mauvaise vie s'y retiroient par troupes. Il y avoit aussi, selon Martial, quantité de boutiques de barbiers & de cordiers; on y vendoit toutes sortes de fruits & de volailles.

SUCCESSIT & vicit, c'est-à-dire, il n'a couru dans le cirque que le second, & il a été vainqueur.

SUCCESSUS, le succès, divinité à laquelle les grecs avoient établi un culte particulier, & à laquelle ils avoient érigé des temples & des statues. Les attributs de ce dieu consistoient à le représenter tout nud près d'un autel, tenant une patere d'une main, & de l'autre des épis & des pavots. C'étoit la même divinité que *Bonus Eventus*.

SUCCIDANÉES, étoient des victimes qu'on immoloit après d'autres, afin de réitérer le sacrifice quand le premier n'étoit point favorable, ou qu'on avoit manqué à quelque cérémonie essentielle. *Voyez* HOSTIE.

SUCCIN. *Voyez* AMBRE jaune.

SUCCINTORIUM. *Voyez* CEINTURE.

SUCCION. *Voyez* SUCEMENT.

SUCCONDITORES. Ce mot qu'on lit dans une inscription recueillie par Gruter (*339. 5.*), désigne les aides des médecins des chevaux du cirque. On lit dans le *Glossarium vetus: succonditor*, ἀλείπτης ἵππων.

SUCCUBES, espèce de songes qui prenoient la figure de femmes, au contraire des Incubes qui prenoient la figure d'hommes. On les plaçoit dans la classe des dieux rustiques.

SUCEMENT ou SUCCION des plaies. La réputation où étoient autrefois les psylles de guérir la morsure des serpens par la *succion*, fit que quand les personnes d'un autre pays avoient été mordues d'un serpent, on employoit par préférence un psylle lorsqu'il s'en trouvoit quelqu'un sur le lieu pour sucer la plaie, & pour en épuiser le venin.

C'est ce qu'on pratiqua néanmoins sans succès par rapport à Cléopatre, qui au rapport de quelques historiens & poetes, Velléius Paterculus, Florus, Properce, Horace, &c. dont je ne garantis point le témoignage, s'étoit fait piquer par des aspics, pour ne point paroître au triomphe d'Auguste.

Celse remarque judicieusement que quiconque auroit eu la hardiesse d'un psylle pour tenter la même épreuve, auroit également réussi, & que même toute personne peut sans danger *sucer* une plaie produite par la morsure d'un serpent, pourvu que cette personne n'ait point d'ulcère ou d'excoriation dans la bouche. Cette remarque de Celse est confirmée par un grand nombre d'expériences que l'on a faites dans le siecle passé sur le venin des viperes, qui n'est nuisible qu'autant qu'il se mêle immédiatement avec la masse du sang.

Les femmes & les mères [des germains *suçoient* les blessures de leurs maris & de leurs enfans, & tâchoient ainsi de les guérir.] Cette méthode de panser les blessures est assez naturelle, & son origine se perd dans l'antiquité la plus reculée. Homère en fait mention au quatrième livre de l'Iliade. (*D. J.*)

SUCHUS. A Arsinoë, en Egypte, on honoroit les crocodiles, parmi lesquels on en choisissoit un que les prêtres avoient soin d'apprivoiser: ils l'ornoient magnifiquement le jour de sa fête; & les dévots à cette divinité venoient lui présenter du pain & du vin qu'il prenoit de leurs mains. Ce crocodile apprivoisé étoit surnommé *Suchus*. Hérodote ne nous apprend pas l'origine de ce mot.

SUCRE. Saumaise dans sa lettre 38, écrite à Jean Crojus, dit que le *sucre* des anciens étoit différent du nôtre: que le premier se condensoit de lui-même sur la canne, comme une gomme, qu'il étoit friable sous la dent comme le sel; au lieu que celui-ci est chaud & excite la soif, &c.; que les Indiens appellent le *sucre*, *Mambu*, parce que la canne sur laquelle on le trouve se nomme ainsi; que les perses l'appellent *Tabatis*, & les interprètes d'Avicenne & Sérapion, *Spodium*. Il soutient encore son sentiment sur cela, au c. 79 de son *Hylejatrice*, & dans ses exercitations pliniennes (*fol. 716. & suiv. 916. & suiv.*), & il cite Pline

Digitized by Google

(*L. XII. c. viij.*). Garcias (*Hort. aromato L. I. c. xij.*), dit que les perses, les arabes & les turcs appellent le *sucre*, *Tabaxir.* Mais Hanneman & Stolterfoth ne sauroient se persuader que le *sucre* des anciens subsiste encore. Nos marchands n'apportent rien de semblable des Indes, & n'en parlent pas même. Ils conviennent cependant l'un & l'autre, que le *sucre* des anciens étoit meilleur que le nôtre, puisque c'étoit la plus fine moëlle de la canne, qui perçoit & se coaguloit à l'air. Saumaise dit encore (*De homonym Hyl. Jatre. XXXIX*, & *fragm. de Sacchar. p. 255 & seq.*), que les arabes paroissent avoir fait le *sucre* depuis plus de huit cents ans. D'autres prouvent qu'il a été connu avant J. C. par ces vers de P. Terentius Varro Atacinus :

Indica non magna nimis arbore crescit arundo,

Illius extinctis premitur radicibus humor,

Dulcia cui nequeunt succo contendere mella.

Quant aux cannes dont on prétend que les indiens tirent leur *sucre*, Garcias rapporte qu'elles sont de la grandeur d'un peuplier, & si grosses, qu'en les fendant entre deux nœuds, on en fait de petites barques, capables de contenir trois hommes. Olaüs Vormius (*Hist. rer. rarior. fol.* 141.) ajoute que les indiens en bâtissent leurs maisons.

Matthiole (*Sur le II. livre de Dioscoride, c. LXXV.*) prétend que les cannes d'où couloit le *sucre* des anciens, étoient les mêmes que celles dont nous exprimons le nôtre; & l'on prétend que le nôtre a une qualité laxative, aussi bien que celui des anciens, & qu'il purge la pituite comme le leur.

« Il n'y a pas beaucoup d'apparence, dit M. Paw, que les racines du *Burd* ou du papyrus aient servi à nourrir le peuple en Egypte, comme M. le comte de Caylus l'a cru sur la foi des anciens & sur-tout de Theophraste, qui convient lui-même, qu'il n'étoit pas possible de manger de telles racines, qu'on se contentoit, dit-il, de sucer à cause de leur douceur (*Hist. Plantarum. Lib. IV. Cap. IX.* Le mot de *Berd* employé par le comte de Caylus pour désigner le roseau, qui fournissoit le papier, est un mot corrompu, pris de Prosper Alpin; il faut constamment écrire *Burd.*). Cette circonstance donne bien à penser qu'on a échangé un roseau avec un autre, & qu'il est réellement question de la canne à *sucre*, qui croît d'elle-même dans ce pays-là, & qu'anciennement on mâchoit verte, ou seulement séchée dans des fours; parce que le secret d'en exprimer le miellat avec des cylindres, & de le figer au moyen du feu, étoit alors inconnu aux Egyptiens, par une ignorance semblable à celle des chinois, qui, pendant plusieurs siècles, n'ont su tirer le *sucre* des cannes, qui croissoient dans leurs marais, & ils avouent l'avoir appris d'un étranger, & en cela ils sont très-croyables. »

« C'est aux indiens qu'on doit cette découverte, que les arabes porterent aussi sous les califes en Egypte, où le peuple a encore aujourd'hui la coutume d'employer les cannes vertes : (*Arvieux Voyages au Levant, tom. I. p.* 175.) car on n'y fait qu'une petite quantité de *sucre*, dont le meilleur est réservé pour le serrail de Constantinople, où le Pacha du Caire devoit l'envoyer par forme de tribut. »

» Au reste, il faut observer que le roseau *Sari*, qui croissoit dans les eaux du Nil, & le jonc *achérvès*, qui provenoit dans les environs du lac Méris, n'ont aucun rapport avec la canne à *sucre*, que quelques-uns croyent reconnoître parmi les plantes de la table Isiaque. »

Quelques auteurs ont dit que la canne à *sucre* avoit été apportée de l'Inde en Egypte. Peut-être n'a-t-on apporté que la manière de la cultiver. Il me semble, dit Savari, dans les lettres sur l'Egypte, qu'elle est originaire d'un pays qui produit un grand nombre d'espèces de roseaux, & où elle croît naturellement. Son nom même (*cassab*) porte à le croire.

SUDARIUM, linge avec lequel on se mouche, ou l'on essuye la sueur &c. *Voyez* MOUCHOIR & *ORARIUM*. Voici des passages d'écrivains latins qui en prouvent l'usage. Quintilien (5. 3.) dit : *Quum reus agente in eum Calvo candido frontem sudario detergeret.* Suétone (*In Neron. c.* 25. *n.* 7 : *Qui moneret, sudarium ad os applicaret*, et le même écrivain (*c.* 48. *n.* 1.) : *Ante faciem obtenso sudario, equum inscendit.*

SUDATORIUM, le même lieu des étuves où l'on se tenoit pour suer, que le *Caldarium*.

SUESSA, en Italie. SUESANO

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent............*Hunter.*

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un coq posé.

Hercule étouffant le lion de Némée.

Deux chevaux.

SUEZ. *Voyez* CANAUX.

SUFFENAS, surnom de la famille *Nonia*.

SUFFETES. C'est ainsi que l'on nommoit chez

Digitized by Google

les carthaginois les deux principaux magistrats de la république qui étoient élus parmi les sénateurs les plus distingués par la naissance, par les richesses & par les talens. Leur autorité ne duroit que pendant une année, comme celle des consuls romains; mais il ne paroit pas que les *suffetes* fussent chargés du commandement des armées pendant leur magistrature; pour l'ordinaire leurs fonctions étoient purement civiles. Cependant nous voyons qu'Annibal, Himilcon & Magon ont commandé les armées des carthaginois dans le temps même qu'ils étoient revêtus de la dignité de *suffete*; ils convoquoient le sénat auquel ils présidoient; ils y proposoient les matières sur lesquelles on devoit délibérer; ils recueilloient les suffrages. Quelques auteurs croient qu'ils avoient droit de vie & de mort & d'infliger les punitions qu'ils jugeoient à propos.

Aucune loi ne pouvoit passer dans le sénat sans leur concours; lorsqu'ils n'étoient point d'accord avec le sénat, le peuple decidoit. Chaque ville de la domination carthaginoise avoit des *suffetes*, à l'exemple de la capitale.

Aristote (*Lib.* 4. *c.* 70) & Polybe appellent rois les *suffetes* carthaginois.

SUFFIBULUM, voile blanc dont les vestales se couvroient la tête en sacrifiant. Son nom vient de *fibula*, boucle, parce que ce voile étoit attaché avec une boucle ou une agraffe, de crainte qu'il ne tombât (ce qui auroit été de mauvais augure) ainsi que nous l'apprend Festus: *Suffibulum est vestimentum album, prætextum, quadrangulum, oblongum, quod in capite Virgines Vestales cum sacrificant, semper habere solent, idque fibulâ comprehenditur. Voyez* VOILE.

SUFFIMENTUM, gâteau fait de farine de fèves & de millet, pêtrie avec du moût, que l'on offroit aux dieux à l'époque du pressurage du vin (*Festus*).

SUFFITIO, espèce de purification pratiquée par ceux qui avoient assisté à des funérailles. Elle consistoit à passer promptement sur du feu, & à s'asperger d'eau lustrale.

SUFFRAGATORES. Les hommes en faveur auprès des empereurs, qui accordoient leur protection aux foibles.

SUFFRAGE, *suffragium*. Les romains donnoient leurs *suffrages* ou dans l'élection des magistrats, ou pour la réception des loix, ou dans les jugemens. Le peuple donna long-temps son *suffrage* de vive voix dans les affaires de la republique, & le *suffrage* de chacun étoit écrit par un greffier à la porte de l'enclos fait en forme de parc, & qui se nommoit *Ovile*.

Cet usage dura jusqu'à l'an 615 de la fondation de Rome. Alors sous le consulat de Q. Calpurnius Piso, de M. Popilius Lenas, Gabinius tribun du peuple, fit passer la première loi des bulletins pour l'élection des magistrats, qui ordonnoit qu'à l'avenir, le peuple ne donneroit plus son *suffrage* de vive voix; mais qu'il jetteroit dans l'urne un bulletin, où seroit écrit le nom de celui qu'il voudroit élire. On appella cette loi *lex tabellaria*, à cause qu'on nommoit les bulletins, *tabellæ*.

Papirius Carbo, autre tribun du peuple, fit passer une autre loi nommée *papiria* l'an 625, par laquelle il fut ordonné que le peuple donneroit son *suffrage* par bulletins dans l'homologation des loix; enfin Cassius, tribun du peuple, obligea les juges, par une loi expresse, de donner leurs voix par bulletin dans leurs jugemens. Toutes ces loix furent extrêmement agréables aux citoyens qui n'osoient auparavant donner librement leurs voix, de peur d'offenser les grands. *Grata est tabella quæ frontes aperit, hominum mentes legit, datque eam libertatem ut quid velint faciant.* Ces tablettes ou bulletins, étoient de petits morceaux de bois ou d'autres matières, fort étroits, marqués de diverses lettres, selon les affaires dont on délibéroit. Par exemple, s'il s'agissoit d'élire un magistrat, l'on écrivoit les premières lettres du nom des candidats, & on en donnoit autant à chacun, qu'il y avoit de concurrens pour la charge.

Dans les assemblées pour la réception de quelque loi, on en donnoit deux à chacun, dont l'une étoit marquée de ces deux lettres U. R. qui vouloit dire *uti rogat*; & l'autre seulement d'un A., qui vouloit dire *antiquo*, je rejette la loi. Dans le jugement on en donnoit trois, l'une marquée d'un A, qui signifioit *absolvo*, j'absous l'accusé; l'autre d'un C. *condemno*, je condamne l'accusé; & la troisième de ces deux lettres N. L. *non liquet*, l'affaire n'est point suffisamment éclaircie.

Ces tablettes étoit données à l'entrée du pont du parc, par des distributeurs nommés *diribitores*, & le bureau où ils les délivroient s'appelloit *diribitorium*. Le peuple venoit ensuite devant le tribunal du consul, ou de celui qui présidoit l'assemblée, *qui cistellam deferebat*, & il jettoit dans l'urne celle des tablettes qu'il vouloit, & alors la centurie ou la tribu prérogative qui avoit été tirée au sort la première pour donner son *suffrage*, étant passée, on comptoit les *suffrages*, & le crieur disoit tout haut: *prærogativa renuntiat talem consulem*; s'il s'agissoit d'une loi, *prærogativa legem jubet*, ou *non accipit*. Le magistrat faisoit ensuite appeller les centuries de la première classe, celles de la cavalerie les premières, & celles de l'infanterie ensuite. Mais lorsqu'un candidat n'avoit pas un nombre suffisant de *suffrages* pour obtenir une charge, le peuple pouvoit choisir qui bon lui sembloit, & cela

Digitized by Google

cela s'appelloit en latin, *non conficere legitima suffragia*, & *non explere tribus*.

On avoit établi des récompenses pour ceux qui poursuivoient les corrupteurs des *suffrages* pour arriver aux magistratures. Il y en avoit de quatre sortes. La première, c'est que si les accusateurs avoient été eux-mêmes condamnés pour avoir eu des *suffrages* par subornation, ils étoient rétablis dans leurs droits, lorsqu'ils prouvoient suffisamment le délit qu'ils accusoient (*Cic. orat. pro. Cluentio.*). La seconde, c'est que l'accusateur ayant bien prouvé son accusation contre un magistrat désigné & élu, obtenoit lui-même la magistrature de l'accusé, si son âge & les loix lui permettoient d'y arriver. L'élection de Torquatus & de Cotta au consulat, à la place de Sylla & d'Antonius qu'ils avoient poursuivis, en est une preuve, quoiqu'ils n'aient été désignés qu'aux comices qui se tinrent de nouveau après la condamnation de ces deux derniers. La troisième récompense étoit le droit qu'avoit l'accusateur de passer dans la tribu de l'accusé, si elle étoit plus illustre que la sienne (*Cic. pro Balbo.*). La quatrième, c'est qu'il y avoit une somme qui se tiroit de l'épargne pour récompenser un accusateur, lorsqu'il ne se trouvoit pas dans le cas de profiter d'aucun des trois avantages dont nous venons de parler.

SUFFRAGE à Lacédémone. Le peuple de Lacédémone avoit une manière toute particulière de donner ses *suffrages*. Pour autoriser une proposition, il faisoit de grandes acclamations, & pour la rejetter il gardoit le silence; mais en même temps pour lever tous les doutes en fait d'acclamations ou de silence, la loi ordonnoit à ceux de l'assemblée qui étoient d'un avis, de se placer d'un côté, & à ceux de l'opinion contraire de se ranger de l'autre; ainsi le plus grand nombre étant connu, décidoit la majorité des *suffrages* sans erreur & sans équivoque.

SUFFRAGE secret, c'étoit une des deux manières d'opiner des athéniens. Ce peuple opinoit de la main dans les affaires d'état; & il opinoit par *suffrage secret*, ou par scrutin, dans les causes criminelles. Pour cet effet, on apportoit à chaque tribu deux urnes, l'une destinée pour condamner, & l'autre pour absoudre. La loi ne voulant point exposer ses ministres à la haine de ceux que le devoir ou la tendresse interessoit en faveur de l'accusé, ordonna le *suffrage secret*, ou le scrutin, qui cachoit même aux juges l'avis de leurs collegues. Cet usage prévenoit encore les animosités dangereuses, qui souvent à cette occasion passent des pères aux enfans, & se perpétuent dans les familles.

SUGGESTIO, action des pontifes romains par laquelle ils annonçoient du haut d'un endroit élevé quelque chose, par exemple, la nouvelle lune. Ce mot désigna dans les temps postérieurs leurs décisions. (*Vopisc. Aurel. c.* 19.) : *Referimus ad vos P. C. pontificum suggestionem.*

SUGGESTUM } *SUGGESTUS.* } C'étoit un endroit du champ de Mars assez élevé, où tous les magistrats, suivant leur rang & leurs titres, se rendoient pour haranguer le peuple; car les particuliers n'avoient point ce droit, à moins qu'ils n'en eussent obtenu la permission de quelque magistrat éminent. Les tribuns faisoient aussi monter dans cet endroit les personnes qu'ils dénonçoient au peuple, comme coupables de quelque crime d'état.

Le *suggestum* étoit aussi le tribunal sur lequel siégeoient les empereurs & les préteurs. Jules-César se servit le premier d'un *suggestum* fait comme un lit de table, *triclinium*. On lui donna pour cette raison le nom de *Pulvinar*. Ses successeurs s'en servirent toujours depuis, aux théâtres; mais les préteurs retinrent l'ancien *suggestum*. On voit celui des empereurs sur plusieurs monumens.

SUGGRUNDARIUM. } *SUGGRUNDÆ.* } Nous disons aussi *subgronde* ou *senéronde*; c'est la partie de la couverture d'une maison, qui saillit en dehors pour jetter les eaux pluviales au delà du mur, & empêcher qu'elles ne l'altèrent. Les anciens croyoient que les ames des enfans qui mouroient avant que d'avoir atteint quarante jours, étoient changés en dieux lares, & ils les enterroient au-dessous de la *subgronde*; ils appelloient *subgrundarium*, le tombeau où ils enterroient ces petits enfans. (*Fulgent. expos. serm. ant.* 227.).

SUICCA, roi inconnu.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

SUICIDES, αὐτοχειρες. Les grecs étoient partagés d'opinion sur le *suicide*. Les stoïciens le permettoient à leurs sages. Les platoniciens soutenoient que la vie est une station dans laquelle Dieu a placé l'homme; & que par conséquent il ne lui étoit pas permis d'en sortir à sa fantaisie. Le commun des grecs croyoit que les *suicides* ne pouvoient passer le Styx; & pour leur faciliter ce redoutable trajet, on avoit imaginé l'oscillation. Cette cérémonie bizarre consistoit à suspendre de petites figures à des cordes, & à les balancer long-temps dans l'air. Elle suppléoit aussi au défaut de sépulture.

Dans l'ancienne jurisprudence des romains, il n'y avoit aucune peine décernée contre ceux qui

Digitized by Google

se tuoient eux-mêmes, comme on le prouve par plusieurs exemples; mais sous les empereurs, les *suicides* volontaires étoient privés de la sépulture : *Homicida sui insepultus abjiciatur*; & leurs biens, soit qu'ils en eussent disposé ou non, étoient confisqués au profit du prince. C'est pourquoi Tacite remarque comme un rafinement de la cruauté de Tibère, d'avoir forcé plusieurs personnes à se donner la mort, parce qu'il affectoit de faire ensevelir les *suicides*, & de permettre l'exécution de leur testament, tandis qu'il privoit de ce double avantage ceux qui perissoient par la main du bourreau : *Et quia damnati, publicatis bonis, sepulturâ prohibebantur; eorum qui de se statuebant, humabantur corpora, manebant testamenta, pretium festinandi.*

SUILLIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est *Nerulinus*.

SUITES des médailles. Les différens métaux des médailles, forment naturellement trois *suites* différentes; mais on en peut former d'autres plus recherchées, par l'ordre & l'arrangement des médailles. La *suite* du moyen bronze, est la plus complette & la plus aisée à former, puisqu'on la peut pousser jusqu'à la décadence de l'empire Romain en Occident, & jusqu'aux Paléologues en Orient. Dans l'antique, on forme d'ordinaire les *suites* par le côté de la médaille, que l'on appelle la tête. On met dans le premier ordre la *suite* des rois. Dans le second, la *suite* des villes grecques ou latines. Dans le troisième, se rangent les familles romaines, qu'on appelle consulaires. Dans le quatrième, les impériales. Dans le cinquième, les déités. On y peut ajouter une sixième *suite*, qui seroit composée des personnes illustres, dont on a des médailles.

On fait aussi des *suites* des médailles modernes. La *suite* des médailles des papes, ne commence qu'à Martin V en 1430. Depuis ce temps-là, on a une *suite* des papes bien complette, au nombre de cinq ou six cents. On pourroit aussi faire une *suite* des empereurs, depuis Charlemagne, pourvu qu'on y mêlat les monnoies. Mais à proprement parler, on ne peut commencer qu'à Fréderic II en 1463. La *suite* des rois de France, est la plus nombreuse & la plus considérable parmi les modernes. Il est vrai que pour les deux premières races, il se faut contenter des monnoies. Mais sous la troisième, on commence à trouver quelques médailles avec les monnoies. On peut faire de même des *suites* de toutes les personnes illustres, dont on trouve assez communément des médailles depuis deux cents ans, ou des autres états & royaumes, comme l'a pratiqué Bizot dans son histoire métallique de Hollande.

Les médailles des colonies, pourroient faire chez les curieux, qui aimeroient la géographie ancienne, une *suite* fort nombreuse, fort agréable & fort aisée, avec le secours que nous avons maintenant pour la former, & pour la bien entendre On parle de ces villes, où les romains envoyoient des citoyens, soit pour décharger Rome d'un trop grand nombre d'habitans, soit pour recompenser les vieux soldats, en leur distribuant des terres & des établissemens. On donnoit aussi le nom de *colonies* à des villes que les romains bâtissoient de nouveau; & l'on accordoit le même titre à d'autres villes, dont les habitans obtenoient le droit de citoyens romains, ou le droit du pays latin. Ces villes conservoient le nom de *colonies*, ou de *municipes*, soit qu'elles fussent situées dans la Grèce, soit qu'elles le fussent ailleurs; car les grecs regardoient ce mot κολωνια, comme un mot consacré, qu'ils avoient adopté par respect.

Le nombre de médailles de colonies, deviendroit bien plus grand pour en former des *suites*, si l'on y joignoit toutes les villes qui ont frappé des médailles en leur nom, sans considérer si elles sont impériales ou non, si elles sont grecques ou latines : mais pour perfectionner un cabinet en ce genre, il faudroit y placer comme tête, ce qui est revers dans les impériales; en sorte que la figure de l'empereur, n'y seroit considérée que secondairement.

Quelques antiquaires ont formé une *suite* particulière des médailles impériales de petit bronze, frappées en Egypte, ou, pour abréger, à Alexandrie.

D'autres ont aussi rassemblé les Quinaires, pour en former une *suite* particulière.

SULÈVES, divinités champêtres, qu'on trouve au nombre de trois, sur un ancien marbre; elles sont assises, tenant des fruits & des épis. On ne sait point l'origine de leur nom.

SULLA pour *Sylla*, surnom de la famille *Cornelia*.

SULPICIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RRR. en or.

C. en argent.

RR. en bronze.

Les surnoms de cette famille, sont Galba,

Gallus, *Maximus*, *Paterculus*, *Quirinus*, *Rufus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

SULPICIANUS, surnom de la famille *Quinctia*.

SUMAC, *Rhus*. Les anciens se servoient de ses graines pour assaisonner différents mets ; & Bellon, dit, que de son temps, les turcs en usoient encore de même.

SUMEN, le ventre de la truie. Les romains en étoient très-friands. Mais cet excès nuisoit à l'abondance de la chair de cochon, parce qu'on tuoit les truies pleines pour avoir le *sumen* plus délicat. Une loi des censeurs, une d'Alexandre Sévère, & une de l'empereur Julien II, defendirent ce luxe destructeur.

SUMES, les carthaginois honoroient Mercure sous ce nom, qui signifioit, en langue punique, le messager des dieux.

SUMMŒNIUM, lieux voisins des murs de Rome, où se retiroient les femmes débauchées. Martial (3.82. 1.) les appelle à cause de cela *summœnianas uxores*.

SUMMA reipublica, la principale force de la république.

SUMMANALIA. Les *summanales* étoient des gâteaux de farine, faits en forme de roue, dit Festus. Vivès a cru que ce mot venoit du dieu *Summanus*; d'autres, comme Rhodigin, (*ant. Lect. L. IX*, *c.* 10. disent *suminalia*, & le tirent de *sumen* mamelle, tetine de truie qui allaite.

SUMMANUS, un des dieux des enfers: les mythologues ne s'accordent point sur cette divinité. Ovide (*Fast.* 6.), parlant des temples qu'on rebâtit en l'honneur de ce dieu, pendant la guerre contre Pyrrhus, témoigne que l'on ne savoit pas bien quel dieu c'étoit. Pline le naturaliste (*hist. nat. liv.* 11., *c.* 52,) dit qu'on attribuoit à *Summanus*, les foudres & les tonnerres, qui arrivoient pendant la nuit ; au lieu que ceux qui se faisoient entendre de jour, étoient censés venir de Jupiter. Les anciens romains avoient plus de vénération pour ce dieu infernal, que pour Jupiter même, dit S. Augustin, (*de la cité de dieu*, *liv.* 4. *ch.* 23.), jusqu'au temps qu'on bâtit le fameux temple du Capitole, qui attira alors tous les vœux des romains, & qui fit oublier jusqu'au nom de *Summanus* : cependant, il avoit encore un temple à Rome du temps de Pline, auprès de celui de la Jeunesse, & une fête qu'on célébroit le vingt-quatre de juin. On lui immoloit deux moutons noirs, ornés de bandelettes noires. Macrobe assure, avec vraisemblance, que *Summanus* n'est qu'un surnom de Pluton, que c'est l'abrégé de *Summus Manium*, le chef & le souverain des Manes, ou le prince des dieux de l'enfer. Cicéron, (au liv. 1. de la divination) raconte que *Summanus* avoit une statue, qui n'étoit que de terre, placée sur le faite du temple de Jupiter ; cette statue ayant été frappée de la foudre, & la tête ne s'en étant trouvée nulle part, les auspices consultés répondirent que le tonnerre l'avoit jettée dans le Tybre : elle y fut effectivement trouvée toute entière à l'endroit qu'ils avoient désigné. *Voyez* Pluton.

SUMPHONEIA, ΣΥΜΦΟΝΕΙΑ. Calmet veut que la *sumphoneia* ou *symphonie* des hébreux, soit la vielle ; mais je crois ce dernier instrument d'une invention bien plus récente. Je suis plus porté à suivre le sentiment de Kircher & de Bartholoccius, qui en font l'espèce de cornemuse la plus simple, appellée encore aujourd'hui *zampogna* ou *sampogna* par les Italiens. Tout détermine à se ranger de ce côté là, la ressemblance des noms, la signification même du mot *sumphoneia* (plusieurs tons) qui convient parfaitement à la cornemuse. Ce dernier instrument est d'ailleurs une invention très-ancienne. (*F. D. C.*)

La *symphonia*, décrite par Isidore (2. 22.), ressemble au tambour des modernes, & l'on en jouoit de même avec des baguettes : *symphonia vulgò appellatur lignum cavum, ex utraque parte pelle extensa ; quam virgulis hinc et inde musici feriunt. Fitque in ea gravis & acuti suavissimus cantus.*

SUNIADE : Minerve avoit un temple au haut du promontoire de Sunium, qui étoit à l'entrée de l'Attique, & qu'on appelle aujourd'hui le cap Colonne, parce qu'il reste encore de ce temple dix-neuf colonnes, qui sont debout. Minerve fut appellé de-là *Suniade*.

SUNTONATOR, chef de musiciens. On lit cette épitaphe dans une inscription recueillie par Spon (*Miscel. erudit. antiq. sect.* 6, *p.* 234.).

SUOVETAURILIA, ou les sacrifices du bélier, du verrat & du taureau. (Mot composé de *sus*, un verrat, ou pourceau, d'*ovis*, une brébis, & de *taurus*, un taureau) : c'étoient les plus grands & les plus considérables sacrifices que l'on offrit à Mars. Ce sacrifice se faisoit pour la lustration ou l'expiation des champs, des fonds de terre, des armées, des villes & de plusieurs autres choses, pour les sanctifier, ou les expier, ou les purifier, & pour attirer la protection des dieux par cet acte de religion. Les *suovetaurilia* étoient

Digitized by Google

distingués en grands & petits: les petits étoient ceux où l'on immoloit de jeunes animaux, un jeune cochon, un agneau, un veau: les grands étoient ceux qui se faisoient avec des animaux parfaits, qui avoient toute leur taille, comme le verrat, le belier, le taureau. Avant le sacrifice, on faisoit faire à ces animaux trois fois le tour de la chose, dont on vouloit faire l'expiation, comme le dit Virgile « que la victime qui doit être offerte, soit promenée trois fois autour des moissons. » Le verrat étoit toujours immolé, comme l'animal qui nuit le plus aux semences & aux moissons, & successivement le belier & le taureau. Les *suovetaurilia*, étoient chez les romains un sacrifice à Mars; mais chez les grecs, ce sacrifice étoit offert à d'autres dieux: dans Homere, à Neptune; & à Esculape dans Pausanias, comme aussi à Hercule, & peut-être à d'autres encore. *Voyez* TRICTYES.

SUPELLECTILE (*A*) On lit dans une inscription, recueillie par Muratori (*305 t. ab. 100.*), ces mots qui désignent le serviteur, chargé du soin des meubles, c'étoit peut-être le même que le *supellectilicarius*; à moins que celui-ci n'en fut l'ouvrier.

Dans le même recueil, on lit; *à supellectile Aug. Castrensi Augusti, T. Cæsaris, ad supellectilem August.*

SUPERA CORNELIA, épouse de Valérien le jeune, CNEIA CORNELIA SUPERA AUGUSTA, ses médailles: sont

O. en or.

RRRR. en argent.

On en connoît actuellement neuf ou dix en France, dont on trouve la plus grande partie dans les cabinets de Paris.

RRRR. en G. B. Grec.

Unique en P. B. latin; cette médaille, qui étoit dans le cabinet de Pellerin, par qui elle a été publiée, a été frappée dans la colonie de *Parsicus.*

On connoît une médaille grecque de cette princesse, avec une époque qui feroit présumer qu'elle étoit femme de l'empereur Emilien, dit Beauvais.

SUPERINDICTUM, addition à un impôt ordinaire.

SUPERJUMENTARIUS, chef des valets d'écurie.

SUPERNUMERARII, *milites*, surnuméraires des légions. On les appelloit avant le temps de Végèce (2. *c.* 19.), *accensi*. Claude (*Suet. c.* 25. *n.* 1.) désigna par ce nom, des soldats qui n'étoient qu'inscrits sur les rôles de la milice, sans être tenus à aucun service réel. *Instituit & imaginariæ militiæ genus, quod vocatur super numerum, quo absentes & titulo tenus fungerentur.*

SUPERSTITION. « On est dans l'habitude de considérer le peuple romain par son beau côté, dit Caylus (*Recueil d'ant. tom. III. page* 153.), c'est-à-dire, par la sagesse de ses sénateurs, & par la valeur de ses soldats. On réfléchit peu sur le côté foible de cette grande nation, &, pour ainsi dire, sur le ver rongeur, qui faisoit le tourment des particuliers, & dérangeoit souvent les affaires générales. Le lecteur doit avoir déjà reconnu la *superstition* à ces traits. Il est constant que, parvenue à l'excès auquel les romains l'ont poussée, elle ne laisse à l'homme aucune jouissance: elle bannit la tranquillité de son cœur, & répand sur tous les instans de sa vie, une agitation & une incertitude qui le rendent insupportable à lui-même. Les détails raportés par les meilleurs historiens, nous apprennent que les romains ont éprouvé ce terrible fléau, plus qu'aucun autre peuple. Les égyptiens paroissent en avoir souffert; mais ils étoient plus renfermés en eux-mêmes, & ils avoient beaucoup moins de notions étrangères; d'ailleurs, ils suivoient les ordres des prêtres qui les gouvernoient: & le caractère de l'homme est tel, que si l'autorité qui le gouverne, fournit des critiques à son esprit, & excite dans son cœur des révoltes sécrettes, il s'en console du moins par les libertés qu'elle autorise, & par les intervalles de délassement qu'elle lui laisse. Les romains au contraire, étoient, pour ainsi dire, arrivés d'eux-mêmes par une foiblesse générale, par un sentiment unanime, & par une pratique suivie, au point d'indiquer par des actes & des aveux publics, jusqu'aux jours heureux ou malheureux; personne ne rougissoit d'une pareille prévention: en conséquence, on entreprenoit, ou l'on différoit les opérations les plus essentielles à l'État; on ne donnoit point une bataille, quelque avantageux que le moment pût paroître, si les poulets sacrés avoient refusé de manger. Les historiens sont remplis d'une infinité de traits, qui peignent en detail une *superstition*, que je me contente d'indiquer. Ammien Marcellin, un des derniers romains qui aient écrit, raconte historiquement des faits qui engagent à plaindre ces hommes parvenus à ce point d'aveuglement & de misère. Ce qu'il rapporte fait d'autant plus d'impression, qu'il ne s'élève point contre la *superstition*, à la vue des maux qui l'accompagnent, & qu'il en est au contraire aussi entêté que le plus foible des romains. »

« Ce tableau racourci du malheur, ou plutôt

Digitized by Google

du ridicule général & particulier des romains, doit un peu décréditer l'opinion où l'on est, de regarder la partie de l'antiquité dont ils sont l'objet, comme la plus connue. Il est vrai qu'elle nous a laissé beaucoup de monumens, & que les savans modernes en ont été fort occupés depuis le renouvellement des lettres; cependant cette même partie est encore ignorée à beaucoup d'égards, sur-tout dans un grand nombre de points, qui sont liés à la religion, & dont la combinaison est infinie. On peut même assurer qu'ils demeureront d'autant plus ensevelis dans l'obscurité, que le nombre des monumens de ce genre est plus étendu; le culte & la religion les ont multipliés à l'infini, & ont donné plus d'occupation aux artistes que tous les autres usages ensemble. Les trente mille dieux, qui, selon Varron, étoient adorés dans la seule ville de Rome, avoient entre eux des distinctions. Comment les démêler aujourd'hui? comment pouvoir les expliquer? La superstition même éteinte, laisse donc des embarras, & présente des peines encore après elle. »

SUPILUS, père de Tmolus, roi de Lydie. *Voyez* TMOLUS.

SUPPARUM, tunique de lin, à l'usage des femmes & des filles, selon Festus: *Supparus, dicebatur puellare vestimentum lineum, quod & subucula appellabatur.*

Elles l'attachoient avec une agraffe sur une épaule, & la laissoient flotter négligemment sur l'autre. Sidonius nous l'apprend: *carm.* 11. v. 323.

Perque humeros teretes, rutilantes perque lacertos,

Pendula gemmifera mordebant suppara bulla.

Lucain en parle aussi sur le même ton (*Lib.* 11. *v* 562.).

.... *Humerisque hærentia primis*

Suppara nudatos cingunt angusta lacertos.

SUPPARUM, étoit aussi une petite voile, que l'on attachoit au haut du grand mât, pour prendre plus de vent, lorsqu'il en souffloit peu (*Isidor.* 19. 3.): *Siparum genus veli, unum pedem habens, quo juvari navigia solent in navigatione, quoties vis venti languescit.*

SUPPEDANEA. Voyez MARCHEPIED.

SUPPLEMENTA, dans Hyginus, sont les troupes surnuméraires des légions.

SUPPLIANTS (Les) portoient des rameaux d'olivier, d'où vient à cet arbre l'épithète *suppl...* Ils touchoient les genoux, & le menton des personnes dont ils imploroient l'appui. *Voyez* GENOUX & MENTON.

Lorsqu'ils vouloient faire plus d'impression sur ceux dont ils désiroient obtenir quelque grace, ils s'approchoient du foyer consacré aux dieux Lares, sous la protection desquels étoient la maison, & ceux qui l'habitoient. C'est ainsi qu'Homère nous représente Ulysse dans la maison d'Alcinoüs, dont il venoit implorer le secours: il alla s'asseoir au foyer près des cendres, mais Alcinoüs l'en retira pour le faire asseoir sur un thrône magnifique.

Thucydide, dit la même chose de Thémistocle, lorsqu'il vint chez Admète, où ne l'ayant point trouvé, il se jetta aux pieds de la femme de ce prince, qui lui conseilla de prendre son fils entre ses bras, & d'attendre Admète au pied du foyer. L'historien ajoute que c'étoit la maniere de *supplier* la plus efficace.

C'est encore dans le même état que Plutarque décrit Coriolan, lorsqu'il fut arrivé chez le prince des Volsques; il entre, dit-il, dans la maison de Tullus, & aussi-tôt il s'approche du foyer, où il se tient dans un grand silence; car le silence & l'air affligé étoient encore des marques affectées par les *supplians*, pour émouvoir la compassion.

SUPPLICATION, Les *supplications* chez les romains étoient ou publiques ou particulières.

Les *supplications* publiques se faisoient ou dans les occasions pressantes, comme dans le temps de peste, de quelque maladie populaire, ou, comme nous le dirons dans la suite, après quelque victoire inespérée; lorsque celui qui venoit d'être élu général demandoit au sénat la confirmation & en même temps la *supplication* pour se rendre les dieux favorables, & pour d'autres sujets encore.

Ces *supplications* étoient des jours solemnels, où il n'étoit pas permis de plaider pour quelque sujet que ce fût, & on les célébroit par des sacrifices, des prières & des festins publics. Quelquefois le sénat bornoit à un jour la durée de cette fête; quelquefois on y en employoit plusieurs, & l'histoire nous apprend qu'il y en a eu qui ont duré jusqu'à cinquante jours.

Il y avoit une autre espèce de *supplication* publique, qu'on nommoit le *lectisterne. Voyez* LECTISTERNE.

Les *supplications* particulières n'étoient autre chose que les prières que chacun faisoit aux dieux, ou pour obtenir la santé, une bonne récolte, &c. ou pour les remercier des biens qu'on en avoit reçus. Une seule formule de prières suffira pour

en donner quelqu'idée : Je trouve celle-ci, qui a été conservée dans une inscription que Camilla Amata fait à la fièvre pour son fils malade. *Divinæ febri, magnæ febri Camilla Amata pro filio malè affecto* : « P. Camilla Amata offre ses prières pour » son fils malade, à la divine fièvre, à la sainte » fièvre, à la grande fièvre ».

Les vœux peuvent encore être regardés comme des *supplications* particulières. *Voyez* VŒUX.

Les *supplications* publiques qu'on faisoit dans les féries impératives des romains, avoient beaucoup de rapport aux processions des catholiques; car il s'y trouvoit un nombre indéterminé, mais assez considérable d'enfans de l'un & de l'autre sexe, nés libres, ayant encore leurs pères & leurs meres, *patrimi & matrimi*, couronnés de fleurs & de verdure, & tenant à la main droite une branche de laurier, qui marchoient à la tête, & chantoient des hymnes à deux chœurs :

Dianam teneræ dicite virgines;

Intonsum pueri dicite Cynthium.

Ils étoient suivis des pontifes après lesquels on voyoit les magistrats, les sénateurs, les chevaliers, les plébéiens, tous habillés de blanc, & avec les marques les plus eclatantes du rang que chacun tenoit dans la république; les dames mêmes séparées des hommes, & avec leurs plus beaux atours, faisoient quelquefois le plus brillant ornement de ces fêtes. Il y a eu des temps où il ne leur étoit permis de porter de l'or, & des autres habits de diverses couleurs, que dans ces grandes solemnités; ces jours-là n'étoient point compris dans la loi *oppia*.

On alloit dans cet ordre se présenter devant les dieux de la première classe, *diis majorum gentium*, qu'on trouvoit couchés sur des lits dressés exprès, & rehaussés de gerbes de verveine, ou debout sur des estrades, d'où ils paroissoient respirer l'encens qu'on leur brûloit, & accepter les victimes qu'on leur immoloit. Toute cette cérémonie est exprimée dans Tite-Live par ces mots : *ire supplicatum ad omnia pulvinaria.*

Ces *supplications* s'ordonnoient pour deux raisons tout-à-fait opposées, pour le bien & pour le mal. Par exemple, un général d'armée qui avoit remporté une victoire signalée, ne manquoit pas d'envoyer au sénat des lettres ornées de feuilles de laurier, par lesquelles il lui rendoit compte du succès de ses armes, & lui demandoit qu'il voulût bien décerner en son nom, des *supplications* en action de grâces aux dieux. Le décret du sénat étoit souvent une assurance du triomphe, pour le vainqueur, *triumphi prærogativa.*

On ne doit pas s'étonner du grand nombre de jours que duroient ces fêtes, sur-tout vers la fin de la république. Le senat en ordonna quinze au nom de Jules-César, pour les victoires qu'il avoit remportées sur les Gaulois; & ce qui n'avoit encore été fait pour personne, il en ordonna cinquante en faveur de D. Brutus, qui avoit vaincu Marc-Antoine, dont l'ambition devenoit aussi pernicieuse, à la république, que l'avoit eté celle de Jules-César.

Cicéron en fit ordonner autant au nom de C. Octavien, d'Hirtius & de Pausa, comme il le dit dans la *philippique XIV*. Mais environ vingt ans auparavant il avoit eu le plaisir de voir decerner des *supplications* en son nom, pour autant de jours, qu'on en eût jamais accordé aux plus grands capitaines, & cela, pour avoir étouffé la conjuration de Catilina, & remis le calme dans toute l'étendue de l'empire romain. L'orateur consul ne manqua pas de faire valoir cette distinction en exhortant tout le peuple à celébrer ces fêtes avec la joie qu'on est capable de goûter, lorsqu'on connoit la grandeur du péril qu'on a couru, & le prodige par lequel on a été préservé.

L'autre occasion de faire des *supplications* n'étoit pas si fréquente; mais comme l'on est plus sensible au mal qu'au bien, quand il étoit question de parer les traits de la colère céleste, on redoubloit son zele, on n'épargnoit ni peine ni dépense; les prières, les vœux, les sacrifices, les spectacles mêmes, pour lesquels on s'imaginoit que les dieux ne devoient pas avoir moins de sensibilité que les hommes, tout étoit mis en usage.

SUPPLICES. Voyez-les à leurs différens articles. Les romains ne faisoient exécuter les criminels que de jour, pour servir d'exemple, & retenir les hommes dans le devoir, par l'horreur du châtiment; c'est pour cela que Séneque (*De ira* 3. 19.) reproche à Caligula d'avoir fait trancher la tête à quelques sénateurs aux flambeaux. Ils ne faisoient point aussi d'éxecutions les jours de fêtes : *Sic diebus festis intercedentibus pœna ex lege dicata est*, dit le même auteur. (*Declam.* 5. 4.)

Les grecs étoient aussi très-exacts sur cet article, comme nous le voyons par l'exemple de Socrate, qui demeura trente jours en prison après son jugement, parce que les fêtes déliennes étoient venues dans l'intervalle : *Necesse illi fuit triginta dies post sententiam vivere, quia Delia festa illo mense erant.* (*Xenoph. memorab.* 4.).

Les principales peines usitées parmi les romains, étoient l'amende, l'exil & la servitude, la fustigation, la prison, la peine du talion, la décollation, & d'autres peines presque toutes arbitraires, & exercées selon le caprice ou la cruauté des princes.

Digitized by Google

Chez les grecs il y avoit aussi plusieurs sortes de *supplices*, entr'autres celui de la *penteésyringue*, machine de bois à cinq trous, dans laquelle on entravoit les jambes, les bras & la tête des criminels; de sorte qu'ils étoient hors d'état de remuer. Ils donnoient la question avec une roue sur laquelle on attachoit le criminel, & que l'on faisoit tourner avec une rapidité extrême. On les précipitoit aussi dans le Barathre, qui étoit une fosse extrêmement profonde. Il y avoit encore d'autres *supplices* que l'on faisoit subir aux coupables; mais de quelque manière qu'ils fussent exécutés on les délioit dès que leur condamnation étoit prononcée, afin de les laisser mourir libres. Après l'exécution, on plaçoit des gardes auprès de leurs corps, afin d'empêcher qu'on ne les enlevât pour les enterrer. A Sparte, on les jettoit dans un lieu appellé *cojade*. *Voyez* CONDAMNES.

SUPPOSTOR MONETÆ CÆS. N. Ces mots qui se lisent dans une inscription recueillie par Gruter (1066. 5.) désignoient l'ouvrier qui plaçoit les monnoies sous le marteau.

SURA, surnom de la famille *CORNELIA*.

SURDINUS, surnom de la famille *NÆVIA*.

SURETÉ. *Voyez SECURITAS*.

SURMULET. *Voyez* MULET.

SURNOM. *Voyez* NOM.

SURNOMS des familles sur les médailles consulaires. *Voyez* CONSULAIRES.

SURNUMERAIRES. *Voyez SUPERNUMERARII*.

SURRENTUM, aujourd'hui *Sorrento* dans la Campanie. Le vin de ses collines jouissoit à Rome d'un grande réputation. Ovide (*Metam*. 15. 710) en fait l'éloge:

Et Surrentino generosos palmite colles.

SUS, un des torrens qui tombent du mont Olympe. Voyez une équivoque singulière d'un oracle sur le mot *sus*, aux articles LIBETHRE, & ORPHEE.

SUSCEPTOR, nom de celui que les décurions chargeoient de recueillir les impôts, dont la levée étoit de leur ressort. Les *susceptéurs* étoient élus comme les décurions, dans une assemblée de leur ville, & on les prenoit ou parmi les magistrats, ou dans la foule du peuple. Leurs fonctions étoient de faire le dénombrement des citoyens & de leurs biens, de les taxer, & de faire payer à chacun sa taxe de bled, d'orge, de vin, & d'autres provisions, pour être déposées dans les greniers du fisc sous la garde de ceux à qui ils étoient confiés. Ils donnoient aux contribuables une quittance dans laquelle étoit marquée la somme qu'ils avoient payée, leur nom, celui du consul, du mois & du jour auquel ils s'étoient acquittés. On les renouvelloit tous les ans, à moins que l'usage ou la disette d'hommes, ne les fit continuer pendant deux; mais on ne pouvoit rentrer dans cet emploi, avant que d'avoir rendu les comptes de sa gestion précédente; ces officiers avoient quelques ressemblances avec les questeurs romains.

SUSE du piémont. *Voyez SEGUSIA*.

SYBARIS, en Italie. VM. & MV.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est:

Un Taureau debout.

SYBILLE. *Voyez* SIBYLLE.

SYBRITUS, en Créte. ΣΥΒΡΙΤΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est Mercure.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques selon Hardouin.

SYCOCOTE, surnom donné à Bacchus, à cause de la nymphe *Syca*, ou plutôt parce qu'il a le premier planté des figues appellées en grec συκα.

SYCOMANTIE, mot formé du grec συκη, figuier, & de μαντεια, divination. Espèce de divination dans laquelle on écrivoit sur des feuilles de figuier la question de laquelle on vouloit s'éclaircir.

SYCOMORE. Le *sycomore* d'Egypte, produit une figue qui croît sur le tronc de l'arbre, & non à l'extrémité des rameaux. On la mange, mais elle est un peu seche. Cet arbre devient fort gros & très-touffu. Rarement il s'éleve droit. Ordinairement il se courbe & devient tortueux. Ses branches s'étendant horisontalement & fort loin, donnent un bel ombrage. Sa feuille est découpée, & son bois imprégné d'un suc amer n'est point sujet à la

Digitized by Google

piquure des vers, dit Savary. Ils ont cependant attaqué, dans quelques endroits, le cercueil de la momie qui est dans le cabinet de Sainte-Geneviève; mais ces piquures sont peu nombreuses. Le *sycomore* vit plusieurs siècles.

SYCOPHANTE, συκοφάντης, calomniateur. Ce mot, dans sa première origine, & pris à la lettre, signifie un *délateur*, un *dénonciateur de ceux qui transportent des figues hors de l'Attique*: il étoit formé de σῦκον, figue, & de φαίνω, *j'indique*, je montre, je mets en lumière. Les athéniens mangeoient beaucoup de figues, & les aimoient passionnément; ils firent une loi pour défendre qu'on en exportât hors de l'Attique. Cette loi fut une occasion aux gens du peuple de s'entr'accuser, & de se dénoncer les uns les autres; mais comme assez souvent ces sortes de dénonciations étoient de pures calomnies, on se servit du mot de *sycophante*, pour dire un *calomniateur*.

SYCOTA, συκῶτα, de σῦκον, *figue*; c'étoit une espèce de mets fait de *caryca*, dont la douceur, suivant Galien, étoit amie des viscères.

SYDEROPŒCILUS, nom d'une pierre dont il est parlé chez les anciens auteurs, qui ne nous en apprennent rien, si non qu'elle se trouvoit en Arabie. Son nom semble annoncer qu'elle avoit des taches de couleur de fer; on croit que c'étoit un granit.

SYEDRA, en Pamphylie. CYΕΔΡΕΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Néron, de Marc-Aurele, de Commode, de Caracalla, de Maxime, de Gordien Pie, de Philippe jeune, de Salonine, de Valerien, de Vérus, de Lucille, de Sévère-Alexandre.

SYÉNÉ, ville située sur la rive orientale du Nil, dans la haute Egypte, au voisinage de l'Ethiopie. Le marbre nommé *syenites*, que quelques-uns appellent aussi *signites*, à cause qu'il est tacheté de points de différentes couleurs, se tiroit des montagnes voisines de cette ville. Comme il est très-dur, les égyptiens s'en servoient pour éterniser la mémoire des grands hommes, dont ils marquoient les actions, par des caractères gravés sur des pyramides de ce marbre, & ils en ornoient leurs tombeaux. C'est celui que nous appellons *granit d'Egypte*.

Mais ce n'est pas par son marbre que *Syené* intéresse les géographes, c'est par la fixation de sa latitude sur laquelle Lanauze a fait des remarques très-curieuses insérées dans les *Mem. de litterat. tom. XXVI*, *in-4°*. En voici le précis.

Pline, (*L. II. c. 63*) assure que le jour du solstice à midi, les corps ne font point d'ombre à *Syéné*, & que pour preuve on y a fait creuser un puits, qui dans ce temps-là est tout éclairé. Strabon dit la même chose; & selon tous les modernes, cette observation démontre que *Syéné* est justement sous le tropique du cancer, *à 23 degrés 30 minutes de latitude septentrionale*. Delisle même a embrassé ce sentiment dans les *Mémoires de l'académie royale des sciences*, année 1708, *p. 370*.

Ainsi presque tous les savans jusqu'à ce jour, ont établi la latitude de *Syéné* à environ vingt-trois degrés & demi, parce qu'ils se sont fondés sur la prétendue immobilité de l'écliptique. L'antiquité, disent-ils, a placé la ville de *Syéné* au tropique, & le tropique est environ à vingt-trois degrés & demie de l'équateur; donc la latitude de *Syéné* est d'environ vingt-trois degrés & demi. Mais tout ce raisonnement porte à faux, à cause de la diminution qui se fait insensiblement de siècle en siècle, dans l'obliquité de l'écliptique, diminution qui n'est plus contestée aujourd'hui, sur-tout depuis que Cassini en a donné les preuves dans ses élémens d'astronomie, & qu'un autre savant académicien (L'abbé de La Caille) a trouvé l'obliquité de vingt-trois degrés vingt-huit minutes seize secondes dans l'année 1752, par ses observations faites dans l'île de Bourbon, au voisinage du tropique.

SYLLA. *Voyez* SULLA.

SYLLABE est, au rapport de Nicomaque, le nom que donnent quelquefois les anciens à la consonnante de la quarte, qu'ils appellent communément *diatessaron*.

SYLLIS, nymphe aimée d'Apollon, dont elle eut un fils nommé Zeuxippe, qui régna à Sycione après Phestus, fils d'Hercule.

SYLVE, *sylva*. Divertissement & jeu public des romains, qui étoit une espèce de chasse. On construisoit une forêt dans le cirque avec de grands arbres qu'on faisoit porter par les soldats, & que l'on y plantoit. On y lâchoit quantité de bêtes que le peuple poursuivoit comme à la chasse, mais qu'il étoit obligé d'attraper à la course, parce qu'il n'avoit point d'armes, & parce qu'il falloit les prendre vives; c'est pourquoi on n'y lâchoit point de bêtes féroces, comme on faisoit au pancarpe, qui étoit un autre spectacle à peu-près semblable. Plusieurs auteurs ont même confondu ces deux divertissemens, & ont prétendu que c'étoit le même, connu sous deux différens noms. C'étoit le sentiment de Casaubon, de Cujas & de François Pithou. Mais Saumaise, dans ses corrections & notes sur Jules Capitolin, assure que ces deux spectacles étoient différens, que les *sylves*

Sylves ne durèrent que jusqu'à Constantin, après quoi l'histoire n'en parle plus, quoiqu'elle fasse encore quelquefois mention du pancarpe. Au commencement on ne lâchoit que quelques petits animaux dans cette forêt simulée; mais l'empereur Elagabale y fit mettre des bœufs, des chameaux & des cerfs. La plus fameuse *Sylve* dont parle l'histoire, est celle qui fut donnée par l'empereur Gordien. il y avoit deux cents cerfs, trente chevaux farouches, cent chèvres, dix élans, cent taureaux, trois cents autruches, trente ânes sauvages, cent cinquante sangliers, deux cents chèvres sauvages, & deux cents daims.

SYMBACHI, συμβαχοι. C'étoit le nom que l'on donnoit aux deux prêtres qui étoient chargés de purifier la ville d'Athenes dans la fête des targélies.

SYMBOLE, les grecs appelloient souvent *symboles* ce que nous nommons présages. *Voyez* PRESAGES.

SYMBOLES sur les médailles.

On comprend, sous le nom de *symboles*, les figures d'animaux & autres signes que plusieurs villes mettoient sur leurs enseignes, & sur les monnoies qu'elles faisoient frapper. Tels sont entr'autres, les *symboles* suivans, que l'on voit sur les médailles d'Alexandre; savoir, le sphinx qui désignoit l'île de Chio; le griffon désignant l'île de Téos & la ville d'Abdère; la tête de lion de profil, Cyzique & Gnide; la tête de cheval, Egée de Cilicie; l'abeille, Ephèse; la rose l'île de Rhodes; l'ancre de navire, Ancyre; la double hache, l'île de Ténédos; la torche allumée, Amphipolis de Macedoine. &c. Il n'est pas aisé, faute d'indices suffisans, de déterminer quelles sont les villes qui ont fait frapper des médailles contenant différens autres signes, telles que sont celles où l'on voit un foudre, un trident, un scorpion, un dauphin, un arc, un caducée, une couronne, un casque, une étoile, une proue de navire, &c. Quelques auteurs anciens & plusieurs modernes ont parlé de ces sortes de signes ou *symboles*, sans que l'on puisse juger, par tout ce qu'ils en ont dit, qu'elles sont précisément les villes où ont été frappées les médailles qui contiennent ces *symboles*; parce que le même *symbole* a été souvent adopté par des villes différentes, & particulièrement par les colonies qui avoient conservé, pour la plupart, les *symboles* des villes d'où elles tiroient leur origine. C'est par cette raison, que l'on trouve la chouette sur les médailles des colonies d'Athènes, le pégase sur celles des colonies de Corinthe, &c.

SYMBOLES sur les tombeaux des chrétiens des premiers siècles. Ces *symboles* les font distinguer des tombeaux des payens. Les principaux de ces *symboles*, sont une ancre, des poissons, le bon pasteur avec des brebis à ses pieds, une colombe, un navire, une lyre.

SYMBOLUM, anneau donné pour servir d'arrhes. Les grecs & les romains donnèrent ce nom (*Pline* 23. 1.) aux anneaux; parce que cet objet se trouvant le plus souvent sous la main, étoit celui que l'on déposoit le plus souvent pour arrhes.

SYMBOLUM désignoit encore un morceau de bois ou de métal que l'on rompoit en deux, afin d'en laisser une portion par forme de reconnoissance, entre les mains des deux contractans. C'étoit la manière ordinaire de faire une tessère d'hospitalité.

SYMBOLUM étoit la marque d'une dignité quelconque. Il est souvent parlé dans les novelles de Justinien, des *symbola* des préteurs commis au gouvernement des différentes provinces de l'empire romain.

C'est peut-être dans le même sens que les cornes du taureau sacrifié dans un taurobole, appellées autrement *vires taurobolii*, pouvoient aussi être appellées *symbola taurobolii*, ainsi qu'on le voit dans une inscription recueillie par Gruter (28. 6.)

SYMBOLUS, portrait empreint sur la cire (*Plaut. Pseud.* 1. 1. 53.):

Ea causa miles hic reliquit symbolum,

Expressam in cera ex annulo suam imaginem,

Ut qui huc afferret ejus similem symbolum,

Cum eo simul me mitteret.......

SYME, île entre Rhodes & Gnide. Athénée raconte que Glaucus, le dieu marin, ayant enlevé *Syme*, fille de Jalemus & de Dotis, passa dans une île déserte, près de Carie, qu'il appella du nom de sa femme. Diodore prétend néanmoins, qu'elle prit son nom de la femme de Neptune; il ajoute que Niréus, ce grand & bel homme, qui amena du secours à Agamemnon pendant la guerre de Troyes, fut roi de cette île, que possédèrent ensuite les cariens qui se trouvoient les maitres de la mer.

SYMETHE, nymphe, mère d'Acis.

SYMMACHIA, surnom que les habitans de Mantinée donnèrent à Vénus, parce qu'elle avoit combattu pour les romains, à la journée d'Actium; la mollesse d'Antoine & sa passion pour Cléopâtre, lui ayant fait perdre la bataille.

Digitized by Google

Ce mot vient de συν, avec, & de μαχομαι, *je combats.*

SYMPHONIA. Voyez SYMPHONEIA.

SYMPHONIACI, musiciens.

SYMPHONIE, mot tiré du grec συν, avec, & de φωνη, voix, signifie dans la musique ancienne, cette union de voix ou de sons qui forme un concert. C'est un sentiment reçu que les grecs ne connoissoient pas l'harmonie dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Ainsi leur *symphonie* ne formoit pas des accords; mais elle resultoit du concours de plusieurs voix ou instrumens chantans & jouant la même partie. Cela se faisoit de deux manières, ou tout concertoit à l'unisson, & alors la *symphonie* s'appelloit particulièrement *homophonie*, ὁμοφωνια; ou la moitié des parties étoit à l'octave: ou même à la double octave de l'autre, & cela se nommoit *antiphonie*, αντιφωνια. On trouve la preuve de tout cela dans les problêmes d'Aristote.

SYMPLÉGADES : ce sont deux îles, ou plutôt deux écueils, situés près du canal de la mer Noire, au détroit de Constantinople. Ils sont si près l'un de l'autre, qu'ils semblent se toucher ou s'entrechoquer; ce qui a donné lieu aux poëtes d'en faire deux monstres marins redoutables aux vaisseaux. *Voyez* CYANÉES.

SYMPLEGMA. « On peut, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 6. 2.) appeller les fils de Niobé un *Symplegma*; c'est-à-dire un grouppe de lutteurs qui s'entrelacent. C'est ainsi que Pline nomme deux fameux grouppes de lutteurs; l'un de Céphissodote, dont il dit que les mains paroissoient entrer plutôt dans la chair que dans le marbre; & l'autre d'Héliodore, qui représentoit la lutte de Pan & d'Olympus. (*Plin. L.* 36. *c* 4. §. 6. *p.* 276. *ibid.* §. 11. *p.* 284.). Mais on ne peut pas donner cette dénomination à deux figures placées l'une à côté de l'autre, comme Gori l'a (*Mus. Etrusf. T.* 2. *p.* 438.) pensé ».

SYMPOSIARQUE, nom que les grecs donnoient au directeur d'un repas. Cet emploi étoit quelquefois rempli par la personne qui donnoit le repas; quelquefois par celle qu'il nommoit lui-même; & d'autre fois, sur-tout dans les repas par écot, le sort en décidoit, ou les suffrages des convives. On le nommoit aussi *modimperator*, ou *basileus*, le *roi de la fête*, & c'étoit lui qui faisoit les loix tendantes à la bonne union & à la gaieté, veillant à ce qu'elles fussent bien observées; d'où vient qu'on l'appelloit par cette raison *ophtalmus*, *l'œil du festin*.

Tous les conviés étoient obligés de suivre ses ordres; sur quoi Cicéron raille un certain homme qui avoit toujours obéi aux loix du cabaret, & n'avoit jamais voulu se soumettre à celles du peuple romain: *Quid numquam populi legibus paruisset, is legibus quæ in poculis ponebantur, obtemperabat.*

Les principaux magistrats se prêtoient de bonne grace à exécuter les loix etablies par celui que le sort avoit nommé le législateur du repas. Plutarque rapporte qu'Agésilas, roi de Lacédémone, ayant eté fait *Symposiarque* dans un festin, l'échanson vint lui demander la quantité de vin que chaque convive boiroit, à quoi il répondit: « Si vous avez abondance de vin, que chacun en boive à sa volonté; sinon, faites en sorte que chacun en ait une portion égale ».

SYNALLAXIS, une des nymphes Ionides.

SYNAOS, en Phrygie.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze......... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper une médaille impériale grecque en l'honneur de Néron avec Agrippine.

SYNAPHE (la) est dans la musique ancienne, selon le vieux Bacchius, la résonnance de diatessaron ou quarte qui se fait entre les cordes homologues de deux tétracordes conjoints. Ainsi il y a trois *synaphes* dans le systême des grecs. La première entre le tétracorde *meson* & le tétracorde *hypathon*; la seconde, entre le tétracorde *synnemenon* & le tétracorde *meson*; & la troisième entre le tétracorde *diezeugmenon* & le tétracorde *hyperboléon*: car tous ces tetracordes sont conjoints. *Voyez* SYSTEME, TETRACORDE.

SYNAULIE, s. f. concert de plusieurs musiciens qui, dans la musique ancienne, jouoient & se répondoient alternativement sur des flûtes sans aucun mélange de voix.

Malcolm, qui doute que les anciens eussent une musique composée uniquement pour les instruments, ne laisse pas de citer cette *synaulie* après Athénée, & il a raison: car ces *synaulies* n'étoient autre chose qu'une musique vocale jouée par des instruments. (S).

Pollux, (*Onomast. chap.* 10. *L. IV.*), dit que la *synaulie* étoit un concert de flûtes qu'on exécutoit pendant les Panathénées à Athènes; il ajoûte que quelques-uns veulent que ce fût un chant ou air de lyre, & d'autre un air de flûte. Suidas qui renvoie à *Xynaulie*, dit à ce dernier

mot, que c'étoit proprement un air de flûte, mais qu'il signifie encore le concert de deux joueurs de flûtes qui jouent ensemble, & celui d'une lyre & d'une flûte. (F. D. C.)

SYNCHRONISME ou SYNCHRONISMIE, co-existence ; existence de deux ou de plusieurs personnes, ou choses en même-temps. D'un même roi d'Egypte, on en fait plusieurs : en comparant les époques, en les rapprochant, la *synchronismie* confirme, ou plutôt établit ces identités de rois & de règnes. On a fait des tables par lesquelles on découvre d'un coup d'œil tous les souverains qui ont régné en même-temps. Marcel a mis des tables des *synchronismes* dans son histoire de l'origine & du progrès de la monarchie françoise.

Ainsi l'on dit le *synchronisme* de deux evènements, pour désigner le rapport de deux choses qui se font, ou qui sont arrivées dans le même temps.

SYNCRETISME. *Voyez* INSURRECTION.

SYNDICUS, σύνδικος. Ce mot avoit en grec deux significations ; il désignoit en premier lieu, tout orateur commis pour défendre avec un autre la même cause. En second lieu, il désignoit un orateur choisi et député pour soutenir les prérogatives d'une ville ou d'une nation entière. Ainsi nous lisons dans Plutarque, que les Athéniens élurent Aristide pour *syndic*, & le chargèrent de plaider au nom de leurs citoyens, la cause de toute la Grèce. On ne pouvoit pas être deux fois *syndic* dans ce dernier sens.

Les Romains appelloient les *syndici* des Grecs, *defensores*.

SYNEDRES. } *SYNEDRIUM.* } Dans plusieurs villes grecques on appelloit *synedrium* le corps municipal, & *synedres* les membres de ce corps.

SYNGRAPHE, f. m. : nom que les Romains donnoient aux billets, promesses & obligations qu'ils faisoient quand ils empruntoient de l'argent.

Le *syngraphe* étoit scellé de l'anneau du débiteur, où étoit gravé son cachet ; c'est dans ce sens que l'affranchi de Trimalcion, qui querelle si vivement Ascylte & Giton, leur dit : « allons sur la bourse emprunter de l'argent, tu verras si l'on n'a pas de confiance en cet anneau, quoiqu'il ne soit que de fer ».

SYNIA, étoit chez les anciens peuples du Nord, la portière du palais des dieux ; elle fermoit la porte à ceux qui ne devoient pas y entrer. Elle étoit aussi préposée aux procès où il s'agissoit de nier quelque chose par serment.

SYNNADE, en Phrygie. En parlant du marbre de *Synnade*, les poetes latins appellent cette ville *synnas*, & non pas *synnada* au pluriel comme dans Tite-Live & Ptolémée. Du nombre de ces poètes est Martial. *(Lib. 9. 76.)*

De marmore omni, quod carystos invenit,

Quod Phrygia synnas, afra quod nomas mittit.

Prudence, *adv. Symmach. L. II. v.* 246, suit la même ortographe.

Et quæ saxa Paros secat, & quæ punica rupes,

Quæ viridis Lacedæmon habet, maculosaque Synnas.

Stace, L. I. *Sylvar. Carm. V. v.* 36, dit aussi :

Sola nitet flavis Nomadum accisa metallis

Purpura, sola cavo Phrygiæ quam synnados antro.

Ipse cruentavit maculis lucentibus Atys.

Ces témoignages nous font voir que la ville de *Synnada* fournissoit un marbre précieux & tacheté. Ce marbre étoit blanc avec des taches rouges, ou couleur de pourpre, comme le remarque Pline, *liv.* XXXV. *ch.*, qui au *liv.* V, *chap.* xxix, écrit *Synnada*, *da*.

SYNNADE en Phrygie,

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Domitien, de Nerva, de Marc-Aurèle, de Verus, de Sept. Sévère, de Domna, de Macrin, de Néron, de Gallien.

SYNNEMENON, c'est le nom que donnoient les grecs à leur troisième tétracorde, quand il étoit conjoint avec le second, & divisé d'avec le quatrième. Quand au contraire, il étoit conjoint au quatrième & divisé d'avec le second, ce même tétracorde prenoit le même nom de *diezeugmenon*. *Voyez* aussi ce mot, *voyez* aussi TETRACORDE, SYSTÈME.

SYNNEMENON DIATONOS, étoit dans l'ancienne musique, la troisième corde du tétracorde *synnemenon* dans le genre diatonique ; & comme cette troisième corde étoit la même que la se-

Digitized by Google

conde corde du tétracorde disjoint, elle portoit aussi le nom de *trite diezeugmenon. Voy.* TRITE, SYSTÈME, TETRACORDE.

Cette même corde dans les deux autres genres, prenoit le nom du genre où elle étoit employée, mais alors elle ne se confondoit pas avec la trite diézeugmenon. *Voyez* GENRE.

SYNODE d'Apollon ; c'étoit une espèce de confrérie d'Apollon, où l'on recevoit des gens de théâtre, appellés scéniques, des poetes, des musiciens, des joueurs d'instrumens : cette société étoit fort nombreuse. Nous trouvons, dans Gruter, soixante aggrégés au *synode* d'Apollon, désignés par leurs noms & leurs surnoms, entre lesquels nous n'en nommerons qu'un seul, Marc-Aurèle Septentrion, affranchi d'Auguste, & le premier pantomime de son temps, qui étoit prêtre du *synode* d'Apollon, parasite du même Apollon, & qui fut honoré par l'Empereur de charges considérables.

SYNŒCIES (Les), συνοίκια, fêtes instituées par Thésée en mémoire des onze bourgades de l'Attique, qu'il avoit engagées à venir habiter conjointement dans Athènes. Συνοικεῖν signifie *demeurer ensemble.* Thucydide dit que depuis lors jusqu'à lui, les Athéniens ont célébré la fête ξυνοίκια. Il ne faut pas s'arrêter à sa manière d'écrire ce mot par un ξ ; on sait que c'est le propre du dialecte attique de mettre souvent un ξ au lieu d'un Σ. Le Scholiaste de Thucydide dit que cette fête étoit en l'honneur de Minerve ; & le Scholiaste d'Aristophane assure qu'on y faisoit à la Paix un sacrifice, dans lequel on ne répandoit point de sang sur l'autel ; ces deux narrations ne sont point incompatibles. (D. J.)

SYNTHESIS, vêtement que les Romains portoient dans les repas ordinaires & dans leur domestique. Dans les repas de cérémonie & dans ceux que donnoient les Empereurs, on portoit la toge.

On sait peu de chose sur la *synthesis*. Martial (v. 80. 1.) nous apprend que par luxe & magnificence on en changeoit plusieurs fois dans un repas :

Undecies una surrexti, zoile, cœnâ ;

Et mutata tibi est synthesis undecies.

On peut conjecturer que c'étoit une tunique à fleurs que l'on ne serroit point avec une ceinture, & avec laquelle il eût été indécent de paroître en public. Suétone reproche cette indécence à Néron (*c. 51. n. 3.*) : *circa cultum, habitumque adeò pudendus, ut plerumque synthesinam indutus prodierit in publicum.* Xiphilin faisant le même reproche, appelle la *synthesis* une tunique à fleur (63.) : *senatores in florea tunicula, χιτωνιον, sindoneque collo circumposito, salutabat.*

SYNTHRONE des dieux d'Egypte, c'est-à-dire, participant au même trône que les dieux d'Egypte. *Synthrone* est formé de συν, avec, & de θρονος, le trône.

L'Empereur Hadrien donna ce surnom à son favori Antinoüs, lorsqu'il le mit au rang des dieux. *Voyez* ANTINOUS.

SYNTONIQUE ou DUR. Outre le genre *syntonique* d'Aristoxène, appellé aussi *diatonico-syntonique*, Ptolémée en établit un autre par lequel il divise le tétracorde en trois intervalles : le premier d'un semi-ton majeur, le second, d'un ton majeur ; & le troisième, d'un ton mineur. Ce diatonique dur ou *syntonique* de Ptolemée nous est resté, & c'est aussi le diatonique unique de Dydime ; à cette différence près, que Dydime ayant mis ce ton mineur au grave, & le ton majeur à l'aigu, Ptolémée renversa cet ordre.

Il y avoit d'autres *syntoniques* encore, & l'on en comptoit quatre espèces principales : savoir, l'ancien, le reformé, le temperé & l'egal. Mais c'est perdre son temps & abuser de celui du lecteur, que de le promener par toutes ces divisions. (S.)

Pollux dans *son chap.* 10 *du liv.* IV. de son *Onomasticon*, dit que l'harmonie *syntonique* étoit propre aux joueurs de flûte, & c'est ce qui me fait soupçonner que cet auteur entend ici par le mot *harmonie* autant que *genre. Voy.* DORIEN. (F. D. C.)

SYRACUSE en Sicile. ΣΥΡΑΚΟΣΙΩΝ.

Le symbole ordinaire de cette ville est la Triquetre.

Ses médailles autonomes sont :

R. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un Bige.

Un Cheval courant.

Pégase volant.

Un Trépied.

Une Lyre.

L'Egide.

Un Quadrige.

Un Trige.

Un Polype.

Digitized by Google

Une Roue.

Un Dauphin.

Le Lotus.

Un Foudre ailé.

Un Cheval marin.

Un Lion passant.

Un Aigle éployé.

Un Trident.

Un Taureau frappant de la corne.

SYRIARQUE, grand prêtre de Syrie, celui qui étoit chargé de sacrifier pour le bonheur de la Syrie. Il avoit sans doute l'intendance de certains jeux, de même que l'Asiarque, l'Alytarque, &c.

SYRIE. Jean Foix Vaillant a décrit les médailles des 27 rois de *Syrie* depuis Seleucus I, jusqu'à Antiochus XIII, dont Pompee fut vainqueur. Son ouvrage est intitulé *Seleucidarum imperium*, &c. Pellerin a fait sur cet ouvrage des observations très-judicieuses.

Vaillant a prouvé la succession chronologique de ces princes, par les époques differentes marquées sur les medailles ; avec le même secours il a rétabli la plupart de leurs surnoms, qui étoient corrompus dans les livres, ou dont on ignoroit la véritable étymologie.

Il a aussi déterminé par le secours des médailles, le commencement de l'ère des Séleucides. Les meilleurs chronologistes le rapportoient unanimement à la première année de la cent dix-septième Olympiade, trois cents treize ans avant l'ère vulgaire ; mais ils ne s'accordoient point sur le temps de l'année où cette époque avoit commencé. Vaillant la fixe à l'équinoxe du printemps, parce qu'Antioche, capitale de la *Syrie*, marquant les années sur ses médailles, y représenta presque toujours le soleil dans le signe du bélier.

Les rois de Syrie dont on a des médailles sont :

Séleucus I. *Nicator.*

Antiochus I. *Soter.*

Antiochus II. *le Dieu.*

Séleucus II. *Callinicus.*

Antiochus *Hierax.*

Séleucus III. *Céraune.*

Antiochus III *le Grand.*

Séleucus IV *Philopator.*

Antiochus IV. *Dieu, Epiphane, Nicéphore.*

Antiochus V. *Eupator.*

Démétrius I. *Dieu, Philopator, Soter.*

Alexandre I. *Théopator, Evergétes, Epiphane : Nicéphore*, autrement dit *Bala.*

Cléopatre.

Démétrius II. *Dieu, Philadelphe, Nicator.*

Antiochus VI. *Epiphane, Dyonisus.*

Tryphon, *Autocrator.*

Antiochus VII. *Evergetes.*

Alexandre II.

Séleucus V.

Antiochus VIII. *Epiphane.*

Cléopatre & Antiochus VIII.

Antiochus IX. *Philopator.*

Séleucus VI. *Epiphane, Nicator.*

Antiochus X. *Eusebe, Philopator.*

Antiochus XI. *Epiphane, Philadelphe.*

Philippe, *Epiphane, Philadelphe.*

Démétrius III. *Philopator, Evergetes, Callinicus. Dieu, Philometor, Soter.*

Antiochus XII. *Dionysus, Epiphane, Philopator, Callinicus.*

Tigrane, *Roi. Roi des Rois. Roi, Dieu. Roi des Rois, Dieu. Grand roi des Rois.*

Antiochus XIII. *Epiphane, Philopator, Callinicus*, ou l Asiatique.

L'ancre de navire devint le symbole de la Syrie, sous les Seleucides.

Devenue province romaine, la *Syrie* a fait frapper en l'honneur de Trajan, de Marc-Aurele avec Verus, de Caracalla, &c. des médailles impériales grecques, sur lesquelles on lit CYPIAC & CYPIΩN.

SYRIENNE, la déesse *Syrienne* : il y a en Syrie, dit Lucien (en son traité de la Déesse Syrienne), une ville qu'on nomme Sacrée, ou Hierapolis, dans laquelle est le plus grand & le plus auguste temple de la Syrie ; car, outre les ouvrages de grand prix, & les offrandes qui y sont en très-grand nombre, il y a des marques d'une divinité presente. On y voit les statues suer, se mouvoir, rendre des oracles, & l'on y entend souvent du bruit, les portes etant fermées..... Les richesses de ce temple sont immenses ; car on y apporte des présents de toutes parts, d'Arabie, de Phenicie, de Cappadoce, de Cilicie, d'Assyrie & de Babylone. Les portes du temple étoient d'or, aussi-bien que la cou-

Digitized by Google

verture, sans parler du dedans, qui brilloit par-tout du même métal. Pour les fêtes & les solemnités, il ne s'en trouve pas tant nulle part. Les uns croient que ce temple a été bati par Semiramis, en l'honneur de Dercéto sa mère. D'autres disent qu'il a été consacré à Cibèle par Atis, qui le premier enseigna aux hommes les mystère de cette Déesse. Mais c'étoit l'ancien temple dont on entendoit parler; pour celui qui subsistoit du temps de Lucien, il avoit été bati par la fameuse Stratonice, reine de Syrie. Parmi plusieurs statues des dieux, on y voyoit celle de la Déesse qui présidoit au temple: elle avoit quelque chose de plusieurs autres déesses; car elle tenoit un sceptre d'une main, & de l'autre une quenouille: sa tête étoit couronnée de rayons & coeffée de tours, sur lesquelles on voyoit un voile comme celui de la Vénus céleste: elle étoit ornée de pierreries de diverses couleurs, entre lesquelles il y en avoit une sur sa tête qui jettoit tant d'éclat, que tout le temple en étoit éclairé la nuit; c'est pourquoi on lui donnoit le nom de lampe. Cette statue avoit une autre merveille, c'est que, de quelque côté qu'on la considérât, elle sembloit toujours vous regarder.

Apollon rendoit des oracles dans ce temple, mais il le faisoit par lui-même et non par ses prêtres. Quand il vouloit prédire, il s'ébranloit: alors ses prêtres le prenoient sur leurs épaules; & à leur défaut, il se remuoit lui-même, & suoit. Il conduisoit lui-même ceux qui le portoient & les guidoit comme un cocher fait ses chevaux tournans de-çà & de-là, & passant de l'un à l'autre, jusqu'à ce que le souverain prêtre l'interrogeât sur ce qu'il vouloit savoir. Si la chose lui deplaît, dit Lucien, il recule; sinon il s'avance & s'éleve quelquefois en l'air. Voilà comme ils devinent sa volonté. Il prédit le changement des temps & des saisons, & la mort même.

Apulée fait mention d'une autre manière de rendre les oracles, dont les prêtres de la déesse *Syrienne* étoient les inventeurs. Ils avoient fait deux vers, dont le sens étoit: *Les bœufs attelés coupent la terre, afin que les campagnes produisent leurs fruits.* Avec ces deux vers, il n'y avoit rien à quoi ils ne repondissent. Si on venoit les consulter sur un mariage, c'étoit la chose même; des bœufs attelés ensemble, des campagnes fecondes. Si on les consultoit sur quelques terres qu'on vouloit acheter, voilà des bœufs pour les labourer, voilà des champs fertiles. Si on les consultoit sur un voyage, les bœufs sont attelés & tout prêts à partir, & ces campagnes fecondes vous promettent un grand gain. Si on alloit à la guerre, ces bœufs sous le joug ne vous annoncent-ils pas que vous y mettrez aussi vos ennemis.

Cette déesse qui avoit les attributs de plusieurs autres, étoit selon Vossius, la vertu génerative ou productive, que l'on désigne par le nom de mère des dieux. Voyez *Astarté*, *Cybèle*, *Dercéto*, *Sémiramis*.

SYRIGMALIEN, surnom d'un des chants ou nomes propres aux flutes; comme nous l'apprend Pollux (*Onomast. liv. IV. chap.* 10.): apparemment que cet air étoit composé des tons les plus aigus. (F. D. C.)

SYRIGMON, instrument de musique des anciens, dont Athénée ne nous apprend que le nom. Il me semble que puisque le mot συριγμὸς signifie sifflement, & que le nome syrigmalien étoit propre aux flûtes, on en peut conclure que *syrigmon* étoit le nom d'une flute très-aiguë. (*F. D. C.*)

SYRINGÆ, lieu d'Egypte, au-delà du Nil, & près de Thèbes, selon Pausanias, *liv. I. c. xiij*, qui dit qu'on voyoit auprès de ce lieu un colosse admirable. C'est, ajoute-t-il, une statue énorme, qui représente un homme assis: plusieurs l'appellent le *monument de Memnon.* Car on disoit que Memnon étoit venu d'Ethiopie en Egypte, & qu'il avoit pénétré même jusqu'à Suse. Les Thébains vouloient que ce fût la statue de Phaménophé, originaire du pays, & d'autres disoient que c'étoit celle de Sésostris. « Quoi qu'il en soit, poursuit Pausanias, Cambyse fit briser cette statue, & aujourd'hui toute la partie supérieure, depuis la tête jusqu'au milieu du corps, est par terre, le reste subsiste comme il étoit; & tous les jours au lever du soleil, il en sort un son tel que celui des cordes d'un instrument de musique lorsqu'elles viennent à se casser ».

Strabon, *liv. XVII*, rapporte ce fait comme Pausanias: il en avoit été témoin comme lui, mais il n'étoit pas tout-à-fait si crédule; car il avertit que le son qu'il entendit, & que la statue sembloit rendre, pouvoit fort bien venir de quelques-uns des assistans. Il aime mieux en attribuer la cause à la supercherie des gens du pays, qu'à la statue.

Ammien Marcellin, *liv. XXII. ch. xv*, qui écrit *Syringes*, dit que par ce mot on désigne certaines grottes souterraines pleines de détours, que des hommes, à ce qu'on disoit, instruits des rites de la religion, avoient creusés en divers lieux avec des soins & des travaux infinis, par la crainte qu'ils avoient que le souvenir des cérémonies religieuses ne se perdit.

Pour cet effet, ajoute-t-il, ils avoient taillé sur la muraille des figures d'oiseaux, de bêtes feroces, & d'une infinité d'autres animaux; ce qu'ils appelloient des *lettres hiérographiques ou hiéroglyphiques.*

SYRINGE. On appelloit anciennement *syringe*, le sifflet de Pan. La *syringe* n'avoit dans l'origine

Digitized by Google

que sept tuyaux, & par conséquent sept tons. Pollux rapporte dans son *Onomasticon* que les Gaulois & les insulaires de l'Océan se servoient beaucoup de la *syringe*.

On trouve aussi des *syringes* à plus de sept tuyaux. Bartholin, dans le chap. 6 du liv. III. de son traité *De tibiis veterum*, rapporte qu'on voit à Rome, sur un monument du palais Farnèse, une *syringe* à onze tuyaux; les cinq premiers sont égaux & produisoient par conséquent le même ton; les six autres étoient inégaux, et produisoient avec les cinq premiers sept tons différens. J'avoue que je ne conçois point l'usage des cinq premiers tuyaux égaux, car on ne peut pas souffler dans deux à la fois. Ne seroit-il pas possible que ces cinq premiers tuyaux fussent par semi-tons, & que paroissant par conséquent égaux par rapport aux autres qui différoient d'un ton, on se soit trompé? Peut-être encore ces cinq premiers tuyaux différent par leurs diamètres; alors ils peuvent donner plusieurs tons, quoiqu'également longs.

La *syringe* étoit aussi, suivant Strabon, la cinquieme & dernière partie du nome Pythien. *Voyez* PYTHIEN. (F. D. C.)

SYRINGE (la) sert de type aux médailles des Arcadiens. Elle y représente un symbole de Pan.

SYRINGITES. Pline désigne par ce nom une pierre semblable au nœud d'une paille & qui a une cavité comme elle. Ne seroit-ce pas un madrépore fistuleux?

SYRINX, nymphe d'Arcadie, fille du fleuve Ladon, étoit une des plus fidelles compagnes de Diane, dont elle avoit les inclinations; le dieu Pan l'ayant un jour rencontrée comme elle descendoit du mont Lycée, s'efforça de la rendre sensible à son amour, mais inutilement. *Syrinx* se mit à fuir, & Pan à la poursuivre: déjà elle étoit arrivée sur les bords du Ladon, où se trouvant arrêtée, elle pria les nymphes ses sœurs, de la secourir. Pan voulut alors l'embrasser; mais au lieu d'une nymphe, il n'embrassa que des roseaux (συριγξ signifie un roseau). Il soupira auprès de ces roseaux, & l'air poussé par les zéphirs, répéta ses plaintes; ce qui lui fit prendre la résolution d'en arracher quelques-uns, dont il fit cette flûte à sept tuyaux, qui porta le nom de la nymphe.

SYRIS DIS. On lit dans une inscription recueillie par Gruter (1016. 4.) ces mots, qui désignent la déesse Syrienne, Jupiter & tous les dieux qui étoient honorés d'un culte particulier chez les Syriens.

SYRITES. Pline donne ce nom à un bézoard, c'est-à-dire, à une pierre qui se formoit dans la vessie du loup.

SYRIUS. Jupiter est nommé *Syrius*, parce qu'il avoit une statue d'or dans le temple de la déesse Syrienne.

SYRMA, ΣΥΡΜΑ, Συρμα, tunique longue, descendant jusqu'aux talons. Les rois dans les tragédies portoient toujours cette tunique; ce qui prouve que les rois l'avoient portée autrefois, comme un attribut de la royauté. Le *syrma* étoit nécessaire aux acteurs tragiques, pour cacher les hauts cothurnes sur lesquels ils étoient élevés.

Les actrices de la tragédie portoient le *syrma*, de même que les acteurs. Juvénal (*sat. VIII. v.* 229.) nous l'apprend:

.... *longum tu pone Thyestæ*

Syrma vel Antigones.....

Le *syrma* descendoit jusqu'aux talons, ce qui l'a fait surnommer *profundum* par Sidoine (*Epist.* 8. 2.); il trainoit même sur la terre, comme on le voit dans Prudence. (*Psychom. n.* 362.).

Ut tener incessus vestigia syrmate verrat.

Quoique fort longue, la tunique appellée *syrma* n'avoit pas une ampleur plus grande que l'épaisseur du corps; car Pollux (*Onomastic*. 7. 14.) l'appelle *contracta*: *syrma vestis tragica contracta est*.

SYRMÉES; c'étoient des jeux établis à Sparte, qui prenoient leurs noms du prix de ces jeux: il consistoit en un ragoût composé de graisse & de miel, appellé Συρμη.

SYROMACÉDONIENNE (époque). *V.* Ere des SÉLEUCIDES. Cette époque est célèbre chez les chronologistes, & le cardinal Noris a fait un savant traité sur cette année. On appelle *syromacédoniens* les Macédoniens qui s'établirent en Syrie sous les Séleucus.

SYROS, isle.

Ses médailles autonomes sont:

RRR. en bronze..... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Leur type est un bouc.

SYRUS, nom d'un des chiens d'Actéon.

SYSTÊME, *en musique*, est tout intervalle composé, ou que l'on conçoit composé d'autres

Digitized by Google

intervalles plus petits ; & ces intervalles premiers, qui sont les élémens du *systême*, s'appelloient chez les Grecs *diastêmes*.

Les anciens divisoient les *systêmes* en *systêmes* particuliers & en *systêmes* generaux. Ils appelloient *systême* particulier tout composé d'au moins deux intervalles, tels que sont l'octave, la quinte, la sixte, & même la tierce.

Les *systêmes* généraux qu'ils appelloient plus communément *diagrammes*, étoient formés par la somme de tous les *systêmes* particuliers, & comprenoient par conséquent tous les sons employés dans la mélopée. C'est de ceux-là qu'il me reste à parler dans cet article.

On doit juger des progrès de l'ancien *systême* par ceux des instrumens de musique destinés à l'exécution ; car ces instrumens accompagnant la voix, & jouant tout ce qu'elle chantoit, devoient nécessairement rendre autant de sons différens qu'il en entre dans le *systême*. Or les cordes de ces premiers instrumens se touchoient à vuide ; il y falloit donc autant de cordes que le *systême* renfermoit de sons, & c'est ainsi que dès l'origine de la musique, on a pu, sur le nombre des cordes de l'instrument, déterminer le nombre des sons du *systême*.

Tout le *systême* des Grecs ne fut donc d'abord composé que de quatre cordes qui formoient l'accord de leur lyre ou cythare. Ces quatre sons formoient, selon quelques-uns, des degrés conjoints ; selon d'autres, ils n'étoient pas diatoniques ; mais les deux extrêmes sonnoient l'octave, & les deux sons moyens la partageoient en une quarte de chaque côté, & en un ton dans le milieu, de cette maniere :

Ut-trite diezeugmenon,

Sol-lichanos meson,

Fa parhypate meson,

Ut parhypate hypaton.

C'est ce que Boëce appelle le *tétracorde de Mercure*.

Ce *systême* ne demeura pas long-temps borné à si peu de sons. Chorébe, fils d'Athis, roi de Lydie, y ajouta une cinquieme corde ; Hyagnis une sixiéme ; Terpandre une septiéme, à l'imitation du nombre des planetes ; & enfin Lychaon de Samos, la huitième.

Voilà ce que dit Boëce ; mais Pline témoigne que Terpandre ayant ajouté trois cordes aux quatre anciennes, joua le premier de la cithare à sept cordes, que Simonide y en joignit une huitième, & Timothée une neuvième. Nicomaque le Gérasénien attribue cette huitième corde à Pythagore, la neuvième à Théophraste de Pierie, puis une dixième à Histyée de Colophon, & une onzième à Timothée de Milet, &c. Phérécrate, dans Plutarque fait faire au *systême* un progrès plus rapide ; il donne douze cordes à la cithare de Melanippide, & autant à celle de Timothée ; & comme Phérécrate étoit contemporain de ce musicien, son témoignage est d'un grand poids sur un fait qu'il avoit, pour ainsi dire, sous les yeux.

Mais comment pourroit-on à un certain point s'assurer de la vérité parmi tant de contradictions, soit entre les auteurs, soit dans la nature même des faits qu'ils rapportent ? Par exemple, le tétracorde de Mercure donne évidemment l'octave ou le diapason. Comment donc s'est-il pu faire qu'après l'addition de trois cordes, tout le diagramme se soit trouvé diminué d'un degré & réduit à un intervalle de *septieme ?* C'est pourtant ce que font entendre la plupart des auteurs anciens, & entr'autres, Nicomaque, qui dit que Pythagore trouvant tout le *systême* composé seulement de deux tétracordes conjoints, qui formoient entre leurs extrêmes un intervalle dissonnant, il le rendit consonnant en divisant ces deux tétracordes par l'intervalle d'un ton, ce qui produisit l'octave.

Quoi qu'il en soit, c'est du moins une chose certaine que le *systême* des Grecs s'augmenta insensiblement tant en haut qu'en bas, & qu'il atteignit, & passa même l'étendue du disdiapason, ou de la double octave (le disdiapason est à-peu-près la plus grande étendue que puisse parcourir la voix humaine sans se forcer ; il y en a même assez peu qui l'entonnent bien pleinement. *Voyez* DIASPASON) ; étendue qu'ils appellent *systema perfectum*, *maximum*, *immutatum*, le grand *systême*, le *systême parfait*, immuable par excellence, à cause qu'entre ces extrémités, dont l'intervalle formoit une consonnance parfaite, étoient contenues toutes les consonnances simples, doubles, directes & renversées, tous les *systêmes* particuliers, & selon eux les plus grands intervalles qui pussent avoir lieu dans la mélodie.

Ce *systême* étoit composé de quatre tétracordes, trois conjoints & un disjoint, & d'un ton de plus qui fut ajouté au-dessous du tout pour achever la double octave, d'où la corde qui la formoit prit le nom de *proslambanomène* ou *ajoutée*. Cela n'auroit dû produire que quinze sons dans le genre diatonique ; il y en avoit pourtant seize. C'est que la disjonction se faisant sentir tantôt entre le second & le troisième, tantôt entre le troisième tétracorde & le quatrième : il arrivoit dans le premier cas, qu'après le son *la*, le plus aigu du second tétracorde, suivoit en montant le son *si*, qui commençoit le troisième ; ou bien, dans le second cas, que ce même son *la* commençant lui-même le

Digitized by Google

le troisième tétracorde étoit immédiatement suivi du *si* bemol ; car le premier degré de chaque tétracorde étoit toujours d'un semi-ton. Cette différence produisoit donc un seizième ton, à cause du *si* naturel qu'on avoit d'un côté, & de l'autre, le *si* bémol. Ces seize tons étoient représentés par dix-huit noms, c'est-à-dire, que l'*ut* & le *re* etant, ou les deux derniers sons, ou les sons moyens du troisième tétracorde, selon ces deux différens cas de disjonction, on donnoit à chacun de ces deux sons, des noms qui marquoient ces diverses circonstances.

Mais comme le son fondamental varioit selon le mode, il s'ensuivoit pour chaque mode dans le *système* total, une différence du grave à l'aigu, qui multiplioit beaucoup les sons. Car si les divers modes avoient plusieurs sons communs, ils en avoient aussi de particuliers à chacun, ou quelques-uns seulement. Ainsi dans le seul genre diatonique, l'étendue de tous les sons admis dans les quinze modes dénombrés par Alypius, est de trois octaves & un ton ; & comme la différence de chaque mode à son voisin étoit seulement d'un semi-ton, il est évident que tout cet espace gradué de semi-ton en semi-ton, produisoit dans le diagramme général la quantité de trente-neuf sons pratiqués dans la musique ancienne. Que si déduisant toutes les répliques des mêmes sons, on se renferme dans les bornes d'une seule octave, on la trouvera divisée chromatiquement par douze sons différens, comme dans la musique moderne ; ce qui est de la dernière évidence par l'inspection des tables mises par Méibomius à la tête de l'ouvrage d'Alypius. Ces remarques sont nécessaires pour relever l'erreur de ceux qui s'imaginent, sur la foi de quelques modernes, que toute la musique ancienne n'étoit composée que de seize sons.

A l'égard des genres enharmonique & chromatique, les tétracordes s'y trouvoient bien divisés, selon d'autres proportions ; mais comme ils contenoient toujours également quatre sons & trois intervalles consécutifs, de même que dans le genre diatonique, ces sons portoient chacun dans leur genre le même nom que chaque son qui leur correspondoit, portoit dans le diatonique. Les curieux pourront consulter les tables de chacun de ces genres, que Méibomius a mises à la tête de l'ouvrage d'Aristoxène ; on y en trouvera six, une pour le genre enharmonique, trois pour le chromatique, & deux pour le diatonique, selon les diverses modifications de chacun de ces genres.

Ce *système* demeura à-peu-près dans cet état jusqu'à l'onzième siècle, où Gui d'Arezzo y fit des changemens considérables. Il ajouta dans le bas une nouvelle corde, qu'il appella *hypoproslambanomene*, & dans le haut un cinquième tétracorde qu'il appella le *tétracorde* des *suraiguës*. Outre cela, il inventa, dit-on, le bémol, nécessaire pour distinguer le *si*, deuxième note d'un tétracorde conjoint avec le *si* du même tétracorde disjoint ; c'est-à-dire, qu'il fixa cette signification de la note *b*. que S. Grégoire, avant lui, avoit déjà assignée à la note *si*. Car puisqu'il est certain que les grecs avoient, depuis long-temps, ces mêmes conjonctions & disjonctions de tétracordes & par conséquent des signes pour en exprimer chaque degré dans ces deux différens cas, il s'ensuit que ce n'étoit pas un nouveau son introduit dans ce *système* par Gui, mais seulement un nouveau nom qu'il donnoit à ce son, réduisant ainsi à un même degré ce qui en faisoit deux chez les grecs.

Digitized by Google

T.

(Extrait de la nouvelle Diplomatique des Bénédictins).

AVANT de passer aux diverses formes de T, observons un usage singulier des anciens. Il consistoit à supprimer cette lettre, suivie d'une consonne. »

« Marius Victorin cite en preuve : *Posquàm res Asiæ*, mis au lieu de *postquàm*. On la supprimoit aussi quelquefois, suivie d'une voyelle. Par exemple, dans le manuscrit 758. de S. Germain-des-prés, fol. 79 ♥. on lit *posillum*, au lieu de *post illum*. Ces prononciations méritent d'autant plus d'être remarquées, qu'elles n'influent pas seulement sur la langue latine, & celles qui en sont sorties; mais sur l'écriture des manuscrits & des diplômes, toujours intéressans par le bon ou le mauvais usage qu'on en peut faire. «

« Des monumens, dont l'antiquité ne sauroit guère être inférieure au troisième siècle, renferment des C, surmontés d'une barre, & de vrais C en la place des T. Qui sait, dit le sénateur Buonaroti; si ce n'est pas de cette sorte de T, qu'est venu leur changement en C, constaté par tant de manuscrits, & d'inscriptions antiques? Au moins, selon lui, ne doit-on pas s'en prendre à la prononciation seule. »

« En fait d'écriture cursive, les *t*, dont la tête est separée du tronc, annoncent ordinairement la plus haute antiquité, comme du cinquième siècle, ou du sixième au moins; lorsque leur montant fort exhaussé ne porte pas sur une petite base en forme d'ω couchée & renversée. »

« Le changement du C en T, quoique plus rare, ne laisse pas d'être assez fréquent dans quelques manuscrits & notamment dans le missel de Gellone. Nous n'en citerons qu'un exemple, pris des cérémonies du baptême : *Et insuflat sacerdus, ter vitibus in aqua*, pour *sacerdos tribus vicibus* ». *Voyez* C.

» On peut diviser en six grandes séries les T des manuscrits, des marbres & des médailles. La première grande série destinée à ceux qu'une traverse coupe ou divise, débute par des caractères très-antiques. 1°. en croix, 2°. en croix de S.-André, 3°. droites, traversées vers le haut, 4°. en *th* saxon, 5°. en ♦, 6°. formées de courbes, 7°. irrégulières, 8°. en Є, 9°. en E, 10°. en *y* grec, 11°. tirant sur l'y grec, &c ».

» Les têtes ou les bases portées plus d'un côté que de l'autre caractérisent la deuxième série; 1°. en Γ, 2°. en S carrée, 3°. en C carré, 4°. dont la traverse est également portée des deux côtés, 5°. en G, &c. 6°. en 7, 7°. à tête courbe du même côté, & large, 8°. étroite, 9°. haste inclinée. La durée de cette série s'étend depuis le premier siècle, jusqu'au dixième, auquel on peut rappeller sur-tout la sous-série 8e ».

» La troisième grande série se distingue par une tête enfoncée ou courbe. 1°. en Y, 2°. concave en dessous, 3°. en dessus, en dessous, 4°. en dessus, le contraire, &c. 5°. ω, haste détachée, 6°. jointe tranchée, 7°. sans base, 8°. celle-ci terminée en volute vers la gauche, 9°. tête plus courbée du même côté, 10°. convexe par le haut ».

« La quatrième peu ou point tranchée, à traverse plate ou peu courbée convient beaucoup mieux aux anciens temps, même avant l'ère vulgaire, qu'aux bas siècles. 1°. en sens divers, 2°. irrégulière avec des enfoncemens, 3°. inclinée vers la gauche, 4° haste penchée vers la droite, 5°. avec base, 6°. traverse disjointe, 7°. unie, 8°. tranchée par un bout, 9°. base étendue &c. 10°. vers la gauche, 11°. courbée ».

» La cinquième se réduit aux T ordinaires; la première sous-série finit par des rondeurs, 2°. tranchée avec élégance, 3°. obliquement, 4°. en croissant, 5°. massivement, 6°. en griffe, 7°. en triangle, 8°. évasée au pied &c. 9°. traverse à bouts rabattus, 10°. T triangulaires, 11°. extension presque droite de traverse vers la base, 12°. en S, 13°. haste singulièrement coupée ou terminée. La première sous-série est plus ancienne que l'ère vulgaire d'un siècle, la deuxième se voit dans les deux d'après, les troisième & quatrième aux deuxième & troisième; les suivantes au moyen âge; les quatre dernières aux bas temps. »

» La sixième grande série n'admet que les *t* minuscules, dont les premiers remontent pour le moins, au quatrième siècle. 1°. En C surmonté d'une horizontale, 2°. en Z, 3°. haste droite recourbée, 4°. traverse en ω, 5°. haste terminée de même, 6°. tête irrégulière, 7°. *t* gothique, 8°. croisé. »

Le T se trouve quelquefois employé à la place de L. *Voyez* cette lettre.

Mis avant un nom, le T. signifioit *Titus* ou *Tullius*.

Placé au-dessus des sénatus-consultes, il annonçoit que les tribuns les avoient approuvés..... *Veteribus scitis*, dit Valère Maxime, *subscribi solebat, eaque notâ significabatur itâ tribunos quoque censuisse*.

T étoit aussi une note numérale des romains, qui signifioit 160, témoin ce vers :

T quoque centenos & sexaginta tenebit.

Un tiret placé au-dessus le faisoit valoir 160,000. Chez les grecs Τ' avec une sorte d'accent aigu placé en haut, valoit 300 : si l'accent étoit en bas Τ il valoit 100 fois 300, ou 300,000.

Isidore (l. 23.) dit que sur les listes des soldats la lettre Θ mise à côté des noms désignoit les morts, & la lettre T les vivans.... *T. nota in capite versiculi posita superstitem designabat.*

Reinesius (*Variar. lection.* 1. 7.) a démontré que les copistes ont défiguré ce passage en substituant un T au Y, ou *u* majuscule des grecs, dont ils ont trop écarté & rabattu les branches. De même que le Θ initial de *θανατος, mort*, & pris des grecs, marquoit les morts; de même aussi les vivans devoient être désignés par l'initiale d'un mot grec; ce mot est Υγιης, *sauvé* ou *sauf*.

Rutgersius (*Variar. Lection.* 5. 17.) insiste pour le T, & il le prend pour l'initiale du mot grec *τηρεω, je conserve*.

TA, une des quatre syllabes avec lesquelles les grecs solfioient la musique.

TAAUT, ou *TAAUTUS*, ou *Thot*, étoit, selon Sanchoniaton, un des descendans des Titans, & le même qu'Hermès Trismégiste. C'est lui, dit-il, qui le premier inventa les lettres. Huet dit que les phéniciens, peuple uniquement adonné au trafic, adoroient Mercure sous ce nom. *Voyez* MERCURE-TRISMEGISTE.

TABA, en Syrie. ΤΑΒΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en argent....... *Pellerin.*

O. en or.

RR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Les bonnets des dioscures.

Un caducée entre les bonnets des Dioscures.

Cette ville a fait frapper une médaille grecque en l'honneur d'Hadrien.

TABÆ, en Carie. ΤΑΒΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.......... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Domitien, de Domitia, de M. Aurele, de Caracalla, de Gallien, des Césars Caïus & Lucius, de Plotine, de Gallien.

Des lettres numérales placées du côté de la tête, les font distinguer des médailles de Syrie.

TABALA, en Lydie. ΤΑΒΑΛΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, sous l'autorité de ses préteurs, en l'honneur de Commode, de Caracalla, de Macrin.

TABELLA. Voyez TABLETTES.

TABELLARII, messagers & écrivains des percepteurs des tributs.

TABELLIONES, notaires, officiers qui dressoient les actes.

TABERNA, ce mot a été employé dans la géographie pour désigner certains lieux où les voyageurs s'arrêtoient, où il y avoit une hôtellerie ou un cabaret, & si quelquefois il s'est formé des villes dans ces sortes d'endroits, elles en ont pris leur nom; ainsi *Taberna*, aujourd'hui Rheinzabern; un autre *Taberna* est Bergzabern, forteresse qui assuroit une des principales gorges de la montagne des Vosges; c'est à celle-ci qu'Adrien de Valois rapporte le *Taberna* d'Ausone. *Tres-tabernæ*, Faverne à l'entrée des Vosges; l'Italie & l'Epire avoient aussi des villes de ce même nom.

Enfin les romains ont appellé ainsi quelques places frontières, à cause des tavernes qui s'y établirent pour la commodité des troupes. (*D. J.*)

TABERNA, *Pila*. Horace entend par *taberna*, non-seulement ce que nous appellons une *taverne*, mais toutes sortes de boutiques où les gens oisifs s'assembloient pour converser, & pour apprendre des nouvelles. Les grecs appelloient ces boutiques *λεσχας*. Le même poëte désigne par *pila*, les boutiques des libraires, parce que ces boutiques

étoient ordinairement autour des piliers des édifices publics ; c'est pourquoi Catulle joint ensemble *taberna & pila*.

Salax taberna, vosque contubernales,

A pileatis nona fratribus pila.

» Infâme boutique, & vous qui l'habitez, & qui vous tenez au neuvième pilier, à compter depuis le temple des jumeaux, si connus par le bonnet romain qu'ils portent sur la tête. » (*D. J.*).

Taberna, Officina, Apotheca, trois mots qui ont une signification différente chez les latins. *Officina*, est proprement l'atelier où les ouvriers fabriquoient leurs ouvrages ; *apotheca*, le magasin où on les vendoit en gros, & *taberna*, où ils se débitoient en détail. C'étoit un usage fort ancien à Rome, de fermer les boutiques dans un deuil public ; ainsi au rapport de Tite-Live, lorsque l'on eut appris le traité honteux des fourches Caudines, *Taberna circà forum clausa*.

Taberna meritoria; hôtellerie à Rome qu'Alexandre-Sévère accorda aux chrétiens, pour y construire une église, s'il en faut croire Eusebe.

Tabernæ argentariæ, les boutiques des banquiers que Tarquin l'ancien fit construire autour du *forum* ; celles des libraires étoient dans la rue nommée *Argilete*, contre le palatin, & c'est pour cela que Martial les appelle *argiletanas tabernas*.

Tabernæ novæ, étoient des boutiques de bouchers sous les décemvirs. C'est auprès de cet endroit que Virginius égorgea sa fille, pour la soustraire à l'infâme passion d'Appius : *Ad tabernas quibus nunc novis est nomen*, dit Tite-Live. On y mit depuis des banquiers, après les avoir fait reconstruire, ce qui les fit appeller *Novæ*.

Tabernæ nivariæ, étoient des glacières où l'on conservoit la glace pendant toute l'année, pour faire rafraichir le vin.

TABERNACULIS (*Faber aug. a*). Ouvrier faiseur de tentes pour l'empereur. (*Muratori Thes. inscript.*

TABERNACULUM capere, expression consacrée dans les fonctions des augures, c'étoit diviser le ciel; ce qui se faisoit de cette manière : l'augure assis & revêtu de la robe appellée *toga auguralis*, ou *trabea*, se tournoit du côté de l'Orient, & désignoit avec son bâton augural que l'on nommoit *lituus*, une partie du ciel. Cette partie s'appelloit *templum*, & cette manière de diviser le ciel, s'exprimoit ainsi : *Tabernaculum capere*. On se mettoit toujours pour cette cérémonie, dans un lieu découvert, & où rien n'arrêtoit la vue. Il falloit que tout se passât selon les règles, & s'il y avoit quelque chose de vicieux, on le marquoit par cette expression : *tabernaculum non erat ritè captum*, ce qui obligeoit à recommencer : *Quod C. Curtius*, dit Tite-Live, *qui comitiis eorum præfuerat, parum rectè tabernaculum cepisset*. (4. 7.)

TABERNARIÆ comœdiæ, comédies où l'on introduisoit les gens de la lie du peuple. On appelloit ces pièces comiques, *tabernariæ*, parce qu'on y représentoit des tavernes sur le théâtre. Festus nous apprend que ces pièces tavernières étoient mêlées de personnages de condition, avec ceux de la lie du peuple ; ces sortes de drames tenoient le milieu entre les farces, *exodiæ*, & les comédies : elles étoient moins honnêtes que les comédies, & plus honnêtes que les exodies. (*D. J.*)

TABERNARII, marchands en détail (*Cicer. pro Flacco c.* 8.).

TABITI. Hérodote (*L. IV. c.* 59.) dit que les scythes donnoient ce nom à Vesta, qui étoit leur principale divinité.

TABLE DU SOLEIL. « Nous voyons, dit M. Paw, (*T.* 2. *pag.* 110.) que les éthiopiens ont toujours entretenu, par rapport aux affaires de la religion, un commerce très-étroit avec les égyptiens ; ils venoient même une fois par an chercher la châsse de Jupiter-Ammon à Thèbes, & la portoient vers les limites de l'Ethiopie où l'on célébroit une fête qui a sûrement donné lieu à la tradition singulière de l'*Héliotrapeze*, ou de la *table du soleil*, où les dieux venoient manger. Quand Homère assure dans l'Iliade (*Lib.* 1.) que Jupiter alloit de temps en temps en Ethiopie, pour y assister à un grand festin, cela prouve bien que ce poëte avoit ouï parler vaguement de la procession qui partoit tous les ans de Thèbes ou de la grande Diospolis, où l'on portoit reellement la statue de Jupiter vers l'Ethiopie, comme on le sait par Diodore & par Eustathe (*Diod. lib.* 2......... *Eustat. in Iliad. pag.* 128.)

Au reste, c'est reculer la *table du soleil* trop vers le Sud, que de la placer dans le Méroé, comme a fait Hérodote, ou au-delà, comme a fait Solin ; car on dit que cette procession n'employoit que douze jours pour aller & pour revenir en suivant un chemin différent de celui qui côtoyoit le Nil à l'Orient. On ne peut en six jours aller, par quelque chemin que ce soit, de Thèbes dans le Méroé, où il existoit d'ailleurs aussi un temple de Jupiter-Ammon ; (*Plin. lib. VI, cap*, 29.) & ce fait contribue encore à prouver que la religion des éthiopiens & des égyptiens, n'étoit, dans son origine, qu'un seul & même culte ; mais qui essuya chez le dernier de ces peuples, quelques changemens en un long laps de siècles. »

Digitized by Google

Pomponius Mela (3. 9.) fait mention de cette *table*.

TABLE isiaque. *Voyez* ISIAQUE.

TABLE chronologique. *Voyez* CHRONOLOGIQUE.

TABLE des olympiades. *Voyez* OLYMPIADES, & mesure du TEMPS.

TABLE des loix, *Æs*, *table* sur laquelle on gravoit chez les romains la loi qui avoit été reçue. On affichoit cette *table* dans la place publique; & lorsque la loi étoit abrogée, on ôtoit l'affiche, c'est-à-dire, cette *table*. De-là ces mots, *fixit legem*, *atque refixit*. Ovide déclare que dans l'âge d'or, on n'affichoit point des paroles menaçantes gravées sur des *tables* d'airain.

............Nec verba minantia fixo

Ære ligabantur....................

Dans la comédie de *trinummus* de Plaute, un plaisant dit qu'il vaudroit bien mieux graver le nom des auteurs des mauvaises actions, que les édits. (*D. J.*).

TABLE. Les romains étalèrent une grande magnificence dans les *tables* dont ils ornèrent leurs salles & leurs autres appartemens; la plupart étoient faites d'un bois de cèdre, qu'on tiroit du mont Atlas, selon le témoignage de Pline, (*L. XLIII. c. 15.*): *Atlas mons peculiari proditur sylvâ; confines ei Mauri, quibus plurima arbor cedri, & mensarum insania quas fœmina viris contra margaritas regerunt.* On y employoit encore quelquefois un bois beaucoup plus précieux, *lignum citrum*; qui n'est point notre bois de citronnier, mais d'un arbre beaucoup plus rare, que nous ne connoissons pas; & qu'on estimoit singulièrement à Rome. Il falloit être fort riche pour avoir des *tables* de ce bois; celle de Cicéron lui coutoit près de deux mille *nummus*; on en vendit deux entre les meubles de Gallus Asinius, qui montèrent à un prix si excessif que, s'il en faut croire le même Pline, chacune de ces *tables* auroit suffi pour acheter un vaste champ. *Voyez* CITRONNIER.

L'excès du prix des tables romaines, provenoit encore des ornemens dont elles étoient enrichies. Quant à leur soutien, celles à un seul pied se nommoient *monopodia*, celles sur deux pieds, *bipedes*, & celles sur trois pieds *tripedes*; les unes & les autres étoient employées pour manger; mais les romains ne se servoient pas, comme nous, d'une seule *table* pour tout le repas, ils en avoient communément deux; la première étoit pour tous les services de chair & de poisson; ensuite on ôtoit cette *table*, & l'on apportoit la seconde sur laquelle on avoit servi le fruit; c'est à cette seconde *table* qu'on chantoit & qu'on faisoit des libations. Virgile nous apprend tout cela dans ces deux vers de l'Enéide, où il dit:

Postquàm prima quies epulis, mensaque remota,

Crateras magnos statuunt, & vina coronant.

Les grecs & les orientaux étoient dans le même usage. Les hébreux même dans leurs fêtes solemnelles & dans leurs repas de sacrifice avoient deux *tables*; à la première, ils se régaloient de la chair de la victime, & à la seconde ils donnoient à la ronde la coupe de bénédiction, appellée la *coupe de louanges*.

Pour ce qui regarde la magnificence des repas des romains, & le nombre de leurs services, nous en avons parlé sous ces deux mots. Autant la frugalité étoit grande chez les premiers romains, autant leur luxe en ce genre fut outré sur la fin de la république; ceux même dont la *table* étoit mesquine, étaloient aux yeux des convives toute la splendeur de leurs buffets. Martial (*L. IV, épigram.* 78) se plaint agréablement de cet étalage au milieu de la mauvaise chère de Varus.

Ad cœnam nuper Varus me fortè vocavit;

Ornatus dives, parvula cœna fuit.

Auro, non dapibus oneratur mensa; ministri

Apponunt oculis plurima, pauca gulæ.

Tunc ego; non oculos, sed ventrem pascere veni,

Aut appone dapes, Vare, vel aufer opes.

J'ai parlé ci-dessus des tables des romains, à un, à deux & à trois pieds, mais je devois ajouter que leur forme fut très-variable; ils en eurent de quarrées, de longues, d'ovales, en fer à cheval, &c. toujours suivant la mode. On renouvella, sous le régne de Théodose & d'Arcadius celle des *tables* en demi-croissant, & on les couvroit, après avoir mangé, d'une espèce de courte-pointe ou de matelas, pour pouvoir coucher dessus, & s'y reposer. Le luxe des seigneurs de la cour du grand Théodose & de ses fermiers, méritoit bien la censure de saint Chrysostôme « On voyoit, dit-il, auprès de la *table* sur laquelle on mangeoit, un vase d'or que deux hommes pouvoient à peine remuer, & quantité de cruches d'or rangées avec symmétrie. Les laquais des convives étoient de jeunes gens, beaux, bien faits, aussi richement vêtus que leurs maîtres, & qui portoient de larges braies. Les musiciens, les joueurs de harpes & de flûtes amusoient les conviés pendant le repas. Il n'y avoit pas, à la vérité, d'uniformité dans l'ordre des services, mais tous les mets étoient fort recherchés; quelques-uns commençoient par des oiseaux farcis de poisson haché, & d'autres donnoient un premier

service tout différent. En fait de vins, on vouloit celui de l'île de Thasos, si renommé dans les auteurs grecs & latins. Le nombre des parasites étoit toujours considérable à la *table* des grands & des gens riches; mais les dames extrêmement parées en faisoient le principal ornement. (*D. J.*)

TABLEAU, *Voyez* PEINTURE.

TABLEAU votif, *TABULA votiva.* C'étoit la coutume chez les romains, pour ceux qui se sauvoient du naufrage, de représenter dans un *tableau* tous leurs malheurs. Les uns se servoient de ce *tableau* pour toucher de compassion ceux qu'ils rencontroient dans leur chemin, afin de réparer par leurs charités les pertes que la mer leur avoit causées. Juvénal nous l'apprend:

... Fracta rate naufragus assem

Dum rogat, & picta se tempestate tuetur.

« Pendant que celui qui a fait naufrage me demande la charité, & qu'il tâche de se procurer quelques secours, en faisant voir le triste *tableau* de son infortune. »

Pour cet effet, ils pendoient ce *tableau* à leur cou, & ils en expliquoient le sujet par des chansons accommodées à leur misère, à-peu-près comme nos pèlerins font aujourd'hui. Perse dit plaisamment à ce sujet:

... Cantet si naufragus, assem

Protulerim? Cantas cùm fracta te in trabe pictum

Ex humero portes. .... Sat. I. vers. 88.

« Donnerois-je l'aumône à un homme qui chante, après que les vents ont mis son vaisseau en pièces? Ne chantes-tu pas toi-même dans le même tems que ce *tableau* qui est à ton cou, te représente parmi les debris de ton naufrage? »

Les autres alloient consacrer ce même *tableau* dans le temple du dieu auquel ils s'étoient adressés dans le péril & au secours duquel ils croyoient devoir leur salut.

Cette coutume devint plus générale, les avocats voulurent s'en servir dans le barreau, pour toucher les juges par la vue de la misère de leurs parties & de la dureté de leurs ennemis. « Je n'approuverai pas, dit Quintilien (*l. VI. c. 1.*), ce que l'on faisoit autrefois, & ce que j'ai vu pratiquer moi-même; lorsque l'on mettoit au-dessus de Jupiter un *tableau* pour toucher les juges par l'énormité de l'action qu'on y avoit dépeinte. »

Ce n'est pas encore tout; ceux qui étoient guéris de quelques maladies, alloient consacrer un *tableau* dans le temple du dieu qui les avoit secourus; & c'est ce qui nous fait entendre ce passage de Tibulle, *Eleg. 1. liv. 1.*

Nunc, dea, nunc succurre mihi, nam posse mederi

Picta docet templis multa tabella tuis.

« Déesse, secourez-moi maintenant; car tant de *tableaux* qui sont dans vos temples, témoignent bien que vous avez le pouvoir de guérir. »

TABLES (nouvelles). Voyez *TABULÆ NOVÆ*.

TABLETTES de cire. *Voyez* CIRE. J'ajouterai à cet article quelques observations de Winckelmann sur les *tablettes* trouvées à Herculanum & sur quelques autres.

« Ce que je dirai au sujet des *palimpsestes*, ou des *tablettes* induites de cire, servira de supplément à ce qu'on a dit sur les manuscrits en papier. On y écrivoit les premières pensées, pour pouvoir les effacer ou les changer à volonté sur la cire, & cette opération se faisoit avec un instrument arrondi par un bout, & dont la tranche étoit aigüe. On en voit un en nature dans le cabinet de Portici, & un autre est exprimé dans une peinture. Il y a parmi les antiquités du cabinet de Dresde plusieurs de ces prétendues *tablettes* de cire; elles sont assez grandes, attachées ensemble avec des courroies, & l'on y remarque encore quelques caractères anciens: j'ignore d'où elles viennent & comment elles ont trouvé place dans ce cabinet. Mais avant que de partir pour l'Italie, je les regardois déja pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire, pour une fourberie grossière; & je crois pouvoir en dire autant de celles qui, si je ne me trompe, se voient dans la bibliothèque du collège de Thorn, dans la Prusse Polonaise. Il me semble l'avoir lu autrefois dans le *Conspectus Reipub. litter.* de Heumann. Il n'en est pas de même de celles que j'ai vues à Herculanum. Ce sont de véritables *tablettes* de l'espèce que j'ai entrepris de décrire; elles sont garnies par les bords d'une feuille épaisse d'argent, mais le bois en est réduit en cendres. Ces fragmens n'ont été trouvés que depuis que M. Martorelli a donné son ouvrage; sans cela il ne lui auroit pas été permis de douter que les *tablettes* de cire avoient été en usage beaucoup plutôt que dans les tems postérieurs des grecs & des romains, comme il le prétend dans les notes de son ouvrage. Mais voulant, contre toute évidence, soutenir le personnage de sceptique, & même aller plus loin qu'aucun de l'ancienne secte, les raisons ne font sur lui aucune impression. »

« Il n'étoit pas d'usage chez les anciens grecs d'écrire sur des *tablettes*, comme M. Martorelli ose le soutenir, mais bien chez les perses, & il corrige (*Theca Calamaria.* p. 63.), il le faut

Digitized by Google

avouer, avec assez de succès un passage d'Elien (*Var. hist. lib. XIV, c. 12.*), où cet auteur parle de l'occupation des rois de Perse dans leurs voyages. Ce passage, de la manière qu'on l'a lu & entendu jusqu'à présent, est outrageant pour ces rois. Car, cet écrivain dit que ces princes n'avoient point d'autres occupations en voyage, que de graver avec un petit couteau sur des *tablettes* de tilleul pour se désennuyer, & qu'en général ils ne lisoient jamais rien de sérieux, & ne pensoient à rien de grave & digne de leur emploi. Il faut avouer que, comme on lit trop précipitamment les auteurs anciens, & qu'on n'examine pas assez à fond les choses qui peuvent nous choquer, sur-tout lorsqu'on les lit sans quelqu'objet particulier, ce passage, où je ne soupçonnois point de faute dans le texte, m'avoit donné d'autant plus à penser, qu'on est obligé d'avoir une idée très-differente de plusieurs rois de Perse, dont on nous a transmis l'histoire. M. Martorelli, par un très-petit changement dans les derniers mots de ce passage, & par l'addition d'un seul mot, lui donne un sens tout autre & bien plus convenable. Il lit : ἢ τι γενναῖον τι καὶ λόγου ἀξιοβυλευτῆσαι γράψῃ, c'est-à-dire, que les rois de Perse ne portoient point de livres avec eux, mais qu'ils préparoient eux-mêmes leurs *tablettes* dans leur char, pour avoir quelque chose de sérieux à lire (J'entends aux autres) qui fût le fruit de leurs propres réflexions, toutes les fois qu'ils pouvoient s'occuper de quelque chose de bon & de curieux. »

« M. Martorelli convient dans les additions à sa *Reg. Tech. calam.*, que les *tablettes* en cire pour écrire ont été en usage chez les romains & les grecs, dans les derniers tems des empereurs; parce qu'il a trouvé un passage dans les actes du second concile de Nicée (*Act. 4. conc. Nic. 11, tom. 8, p. 854, tit. C. edit. Venet.*), qui y est relatif, & qui, dans la vérité n'est pas autrement décisif. Il avoit déja fait remarquer dans le corps même de son ouvrage, que cette façon d'écrire étoit propre aux romains; & que dès les tems les plus anciens, ils en avoient fait usage (*Reg. Thec. cal. p. 124.*); témoin ce que dit Tite-Live, que l'alliance des romains & des Albins, du tems des Horaces & des Curiaces, avoit été écrite sur des *tablettes* de cire. »

« L'abbé Lebœuf, dans un mémoire sur cette matière, inséré dans le recueil de l'académie des belles-lettres, prouve invinciblement que l'usage d'écrire sur des *tablettes* de cire, loin d'avoir cessé avec le cinquième siècle, a été pratiqué plus ou moins dans tous les siècles suivans, & même dans le dernier siècle.

L'abbé Châtelain, de Notre-Dame de Paris, témoigne qu'en 1692 les *tablettes* du chœur de S. Martin de Savigny, au diocèse de Lyon, qui étoit une maison d'anciens religieux de Clugny, étoient de cire verte, & qu'on écrivoit dessus avec un stylet d'argent. La même chose est attestée pour la fin du même siècle, à l'égard de la cathédrale de Rouen, par le sieur Lebrun des Marettes, auteur du Voyage liturgique, composé alors & imprimé en 1718, à la réserve qu'on n'écrivoit le nom des officiers qu'avec un simple poinçon. Peut-être que cet usage ne subsiste plus aujourd'hui à Rouen; mais il y étoit encore en vigueur en 1722; car Lebœuf y vit alors les officiers de la semaine courante écrits *in tabulis* sur de la cire.

Les *tablettes* des romains étoient presque comme les nôtres, excepté que les feuillets étoient de bois, d'où leur vint le nom *tabella*, c'est-à-dire, *parva tabula*; elles contenoient deux, trois ou cinq feuillets; & selon le nombre de ces feuillets, elles étoient appelées *diptycha*, à deux feuillets; *triptycha*, à trois feuillets; *penteptycha*, à cinq feuillets; celles qui avoient un plus grand nombre de feuillets se nommoient *polyptycha*. Les anciens écrivoient ordinairement les lettres d'amour sur des *tablettes*, & la personne à qui on avoit écrit la lettre amoureuse, faisoit réponse sur les mêmes *tablettes* qu'elle renvoyoit, comme nous l'apprenons de Catulle, *ode 43*.

TABLETTES, les latins appelloient *pegmata*, ou *plutei*, les *tablettes* des bibliothèques, sur lesquelles on plaçoit les livres.

Cicéron écrit à Atticus, (*Ep. 8. l. IV,*) en lui parlant de sa bibliothèque. La disposition des *tablettes* est très-agréable, *nihil venustius quàm illa tua pegmata*. On avoit coutume de ranger dans un même lieu tous les ouvrages d'un auteur, avec son portrait. Quant au terme *plutei*, Juvenal s'en est servi dans sa seconde satyre, *vers 7*, où il se moque de ceux qui veulent paroître savans, par la beauté, & la grandeur d'une bibliothèque: car, dit-il, entre eux, celui-là passe pour le plus savant, dont la bibliothèque est ornée d'un plus grand nombre de figures d'Aristote & de Pittacus.

.... Nam perfectissimus horum est

Si quis Aristotelem similem, vel Pittacon emit,

Et jubet archetypos pluteum servare Cleanthas.

(*D. J.*)

TABLINUM, *tabulinum* & *tabularium*, greffe, lieu où l'on déposoit les actes publics, près du temple de Saturne. Servius, expliquant le vers 502 du deuxième livre des Géorgiques,

Insanumque forum, aut populi tabularia vidit,

dit expressément: *Populi tabularia, ubi actus publici continentur.* Pline (35. 2.) s'explique de même:

Digitized by Google

Tablina codicibus implebantur, & monumentis rerum in magistratu gestarum.

C'étoit encore chez les magistrats des premiers tems une chambre près de l'*atrium*, où ils renfermoient les registres des dépenses de leur magistrature. Festus nous l'apprend : *Tablinum proximè atrium locus, quo antiqui magistratus in suo imperio tabulas rationum habebant.*

On donne au mot *tablinum* différentes autres significations. Quelques philosophes disent que c'est un lieu orné de tableaux; d'autres assurent que c'est simplement un lieu lambrissé de menuiserie, & de planches.

TABULA lusoria, aleatoria, ou *latruncularia*. Table à jouer, damier, trictrac, ou jeu d'échec. Cette table étoit de bois, de forme quarrée, plus longue que large, avec des rebords, afin que les dés ne tombassent point, & semblable en tout à nos trictracs, à cela près qu'elle étoit toute d'une pièce, & ne se plioit pas en deux. Les deux côtés étoient marqués par des lignes, & on y jouoit avec des dés, appellés *tali*, ou avec de certaines figures qu'on arrangeoit comme nos échecs.

Martial (*XIV.* 17.), distingue expressément les deux faces de la *tabula lusoria*, celle où l'on jouoit aux dés, & l'autre où l'on jouoit avec des pièces, de deux couleurs.

Hic (in prima facie) *mihi bis seno numeratur tessera puncto*,

Calculus hic (in altera facie), *gemino discolor hoste perit.*

TABULÆ, se prend pour toutes sortes de pièces, de titres, de papiers, &c.

Tabula accepti & expensi, le livre des comptes, registre que chaque père de famille étoit obligé d'avoir, où l'on écrivoit les recettes & les dépenses. Cicéron l'appelle aussi *codex accepti expensi.* L'accusateur dans les crimes de péculat & de concussion, demandoit que les livres de comptes fussent présentés.

Tabulæ caritum. Voyez *Cærites.*

Tabulæ Censoria, réglement ou tarif du censeur, sur la manière de lever les impôts dans les provinces.

Tabulæ nova, nouveaux registres qui se donnoient par l'autorité publique, pour faire perdre aux créanciers leurs dettes. C'est un remède auquel la république romaine se vit forcée d'avoir souvent recours, lorsque le peuple écrasé par les vexations des riches & des usuriers, étoit sur le point de se soulever; il falloit pour l'appaiser anéantir les dettes, & c'est ce qu'on faisoit en publiant de nouvelles tables ou registres, *novæ tabulæ*, qui n'étoient autre chose qu'une banqueroute que faisoit l'état. Le premier qui donna l'exemple de cet usage, fut Valerius, frère de Publicola, qui ayant été fait dictateur, peu après l'expulsion des rois, ouvrit, *pour calmer une sédition*, l'avis de remettre les dettes contractées par le peuple : *oportere, ad conciliandos vulgi animos*, dit Denis d'Halicarnasse, *pauperibus debita remitti*; cependant cet avis ne fut point suivi dans cette occasion, & les riches eurent le crédit de le faire échouer; mais on fut contraint d'y revenir lors de la retraite du peuple sur le mont sacré, & les députés qu'on y envoya, lui promirent l'abolition des dettes, *qui solvendo non sunt, eis omnibus, æs alienum remitti æquum censemus.*

Tabulæ pictæ, tableau, ouvrage d'un peintre; parce que les anciens peignoient sur des tablettes de bois : *signa & tabulas pictas*, dit Salluste, *vasa cælata mirari.*

Tabulæ testamentariæ, sur lesquelles on écrivoit les testamens, prirent leur nom des tablettes de cire, dont on se servoit dans les premiers temps. Depuis, elles furent faites de différentes matieres, mais toujours d'une figure quarrée, qui leur fit conserver le premier nom qu'elles portoient. On en employoit plusieurs pour écrire un testament, & le testateur les enveloppoit d'un cordon de lin, sur lequel il appliquoit son cachet; après cela, il les déposoit entre les mains d'un ami, d'un notaire, ou dans un temple, ou entre les mains des vestales, ainsi que fit Auguste, au rapport de Suétone : *depositumque apud se virgines vestales protulerunt.* Après la mort du testateur, on ouvroit le testament par devant le préteur, avec certaines formalités.

Tabulæ triumphales, étoient les tablettes que les triomphateurs déposoient au Capitole, & qui contenoient le détail de leurs exploits, en vers saturnins, appellés ainsi de l'ancienne ville de Saturne en Italie. C'étoient des vers sans mesure & sans cadence, qui n'étoient point différens de la prose. Ainsi, dans le tableau exposé par Acilius Glabrion, on lisoit : *fundit, fugat, prosternit maximas legiones.*

Tabulæ in vestibus. Sous le Bas-Empire, on désignoit par ce mot des morceaux de pourpre ou de brocard cousus sur les habillemens, pour les orner & les enrichir. Les grecs les appelloient *ταβλία*. Ils avoient toutes sortes de formes, selon le caprice des ouvriers. On en voit de ronds sur les tuniques des dapiferes peints au siècle

Digitized by Google

siècle de Constantin, que l'on a trouvé près de S. Jean de Latran. *Voyez* DAPIFÈRES.

Anastase (*in Leone III.*), fait mention de ces *tabulæ* .... *præclarus pontifex fecit in circuitu altaris beati Petri apostoli tetravela rubea holoserica alethina habentia tabulas, seu orbiculos de chrysoclavo depictos diversis historiis.* Ces *tabulæ* étoient des compartimens de broderie historiés, & rapportés sur les tapisseries.

TABULARIO castr. (*a*). On lit dans une inscription, recueillie par Gruter (584. 1.) ces mots, qui désignent un greffier, *tabularius*, celui qui tient les registres d'un camp. *Voyez* TABLINUM.

TABULARIUM. Voyez TABLINUM.

TABULARIUS, greffier, inspecteur préposé à quelque partie d'administration, soit des biens publics, soit des biens des particuliers.

TACHYGRAPHIE ou TACHÉOGRAPHIE, l'art d'écrire avec rapidité, & par notes. *Voyez* NOTES. Ce mot est composé de ταχυς, *vîte*, & de γραφη, *écriture.* On appelle quelquefois cet art *Brachygraphie*, de βραχυς, *court*, & de γραφη, *écriture.*

TACITA, déesse du silence (du latin *tacere*, se taire.) Elle fut créée par Numa Pompilius, qui jugea cette divinité aussi nécessaire à l'établissement de son nouvel état, que la divinité qui fait parler. *Voyez* SILENCE.

Numa en fit une dixième Muse, avec laquelle il assuroit avoir de fréquens entretiens politiques, de même qu'avec la nymphe Egérie.

TACITE, MARCUS CLAUDIUS TACITUS AUGUSTUS,

Ses médailles sont :

RR. en or.

RR. en argent bas ou billon.

RRR. en médaillons de bronze.

RRR. en M. B.

C. en P. B.

RR. en M. B. d'Egypte.

R. en P. B.

TACTIQUE (la) & la phalange, avoient été inventées par le dieu Pan, selon Polienus (*strateg. lib. 1. c. 2. p. 14. anonym. de incred. c. 11.*)

La *tactique* des grecs. *Voyez* ARMÉE.

TÆDIA, famille romaine, dont on a des médailles,

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TADMOR. *Voyez* PALMYRE.

TADORNE. « Les animaux, dit M. Paw (*tom. I. p. 151*), qui vivent de poisson, avoient été sans exception défendus aux prêtres, & quelques-uns l'étoient aussi au peuple. Comme cette loutre du Nil, qu'on voit représentée deux fois sur la mosaïque de Palestrine, & qu'on sait avoir été sacrée dans toutes les provinces, où l'on s'abstenoit aussi de la *tadorne*, qui est une espèce de canard, que beaucoup d'auteurs ont confondu mal-à-propos avec l'oie, & ce qui est bien pis, avec l'autruche, comme l'antiquaire Spon. L'amour extrême de la *tadorne* pour ses petits, dont les égyptiens ont parlé, paroit une pure allégorie, & leurs prêtres en avoient imaginé de semblables en bien ou mal au sujet de tous leurs animaux, afin de pouvoir exprimer avec quelque facilité dans le caractère hieroglyphique les vices & les vertus des hommes. Quoique les canards en général dévorent le frai du poisson, la *tadorne* fait néanmoins infiniment plus de dégâts dans les étangs & les rivières où elle pêche presque toujours, au point qu'on l'a nommée castor ou loutre volante, ce qui a suffi pour la faire rejetter du régime sacerdotal, & on en a eu des motifs particuliers pour transférer cette observance dans le régime du peuple, quoiqu'on n'y eût pas transféré celle qui concernoit les pélicans, qui ne sont dans ce pays-là que des oiseaux de passage. »

TÆDA, *tæda* en botanique, est le pin des montagnes converti en une substance grasse. Rai, Daléchamp, Clusius & Parkinson, ont, je crois, raison de penser que le mot *tæda* est homonyme, & signifie quelquefois le bois gras & résineux, την δαδα, du pin que l'on brûle en forme de torche ; & quelquefois une espèce particulière d'arbre, que Theophraste n'a point connue. On tire de la partie intérieure du pin des montagnes, qui est près de la racine, des morceaux de bois résineux, dont on se sert pour allumer du feu, & pour éclairer dans plusieurs endroits de l'Allemagne ; la sève se jettant sur la racine, cause une suffocation, par le moyen de laquelle l'arbre se convertit en *tæda*. Le sapin & le mélèse, se convertissent quelquefois en *tæda* ; mais cela est assez rare ; car c'est une maladie particulière au pin des montagnes.

L'usage que l'on faisoit des morceaux de *tæda* pour éclairer, fut cause que l'on donna le même

Digitized by Google

nom à toutes sortes de flambeaux, & sur-tout au flambeau nuptial. Aussi le mot *tæda* se prend-il dans les poëtes pour le *mariage*. Catulle appelle un heureux mariage, *felices tædæ*; & Séneque, nomme *tæda*, l'épithalame ou la chanson nuptiale. Aristénéte, dans sa description des noces d'Aoucès & de Cydippé, dit qu'on mêla de l'encens dans les flambeaux nuptiaux, afin qu'ils répandissent une odeur agréable avec leur lumière.

Δαὶς ou *δὰς* signifie proprement un *flambeau* ou une *torche*, de *δαίω*, j'allume; d'où est venu le latin *tæda*, comme de *δαιτνον*, *tescum*, *δῖνος*, *tina*. On appelloit ainsi une torche faite de plusieurs petits morceaux de bois résineux, attachés ensemble, & enduits de poix. Pline se sert du mot *tæda* pour désigner un arbre de l'espèce du pin. On tiroit les *tædæ* du *picea*, du pin, & *ex omnibus δαδοφόροις*, c'est-à-dire, *de tous les arbres tédiferes*.

TÆNARE. Voyez Ténare.

TÆNIA, est l'espèce de ceinture que les femmes plaçoient au-dessous du sein, pour serrer leur tunique, & qu'il faut soigneusement distinguer de la *zona*, toujours mise vers les hanches. La *tænia* étoit la même ceinture que le *strophium* (*Pollux. onomastic*. 7. 65.)

TAGE, rivière d'Espagne, qui rouloit autrefois des paillettes d'or avec son sable. *Tagus*, dit Pline (*l. IV. c. 22.*) *auriferis arenis celebratur.*

TAGÈS fut le premier qui enseigna aux étruriens, ou étrusques, la science des aruspices & de la divination. Les uns le disent fils de Génius, & petit-fils de Jupiter. D'autres, comme Cicéron (*Liv. II de la divination*), rapportent qu'un laboureur passant un jour la charrue sur un champ du territoire de Tarquinie, & faisant un sillon fort profond, tout d'un coup il sortit du sillon un certain *Tagès*, qui lui parla; que ce *Tagès*, suivant ce qui est écrit dans les livres des étruriens, avoit le visage d'un enfant, mais la prudence d'un vieillard; que le laboureur, surpris de le voir, se récria d'admiration; que quantité de monde s'assembla autour de lui, & qu'en peu de temps toute l'Etrurie y accourut; qu'alors Tagès s'étoit mis à parler en présence d'une infinité de gens, qui avoient recueilli avec soin toutes ses paroles, & les avoient mises ensuite par écrit; & que tout ce qu'il avoit dit, étoit le fondement de la science des aruspices. A ce récit, le sensé philosophe ajoute ces paroles: « y a-t-il quel» qu'un d'assez peu de sens pour croire, qu'en » creusant un sillon, il en soit sorti, je ne sçais » si je dois dire, un dieu, ou un homme. Si c'é» toit un dieu, pourquoi contre l'ordre de la na» ture, s'étoit-il caché sous terre, afin que, » venant à être découvert par le soc d'une char» rue, il se manifestât aux hommes? Ne pouvoit» il pas leur donner des préceptes d'un lieu plus » élevé? Que si c'étoit un homme, comment » a-t-il pu vivre enfoncé dans la terre; & où » avoit-il pu apprendre ce qu'il a enseigné aux » hommes? »

Tagès introduisit aussi la coutume d'exposer une tête d'âne sur les bornes des champs & des terres, pour en écarter les malheurs.

Sur un tombeau étrusque trouvé à Corneto, près de l'ancienne Tarquinia, on voit un génie ailé, enfant appuyé sur un *pedum*, entre deux serpens, qui s'élévent contre lui, & s'entretenant avec une femme. Winckelmann y reconnoît *Tagès* avec la nymphe Bigoé; à cause du *pedum*, qui désigne le champ où il est né, & des serpens qui désignent l'art des aruspices, inventé par *Tagès*. On ne sait trop pourquoi Gori a reconnu *Tagès* dans un enfant de bronze placé dans la galerie de Florence, & qui n'a d'autre attribut qu'une bulle, attachée au col.

TAIGETES, montagnes de la Laconie, où les femmes du pays alloient célébrer les orgies.

Taigetes est aussi le nom que Virgile donne à une des pléiades, fille d'Atlas. Elle fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère d'Himière & de Lacédémon.

TAILLE du calcul. Cette opération est une des plus anciennes de la chirurgie; on voit par le serment d'Hippocrate qu'on la pratiquoit de son temps; mais on ignore absolument la manière dont elle se faisoit. Aucun auteur n'en a parlé depuis lui jusqu'à *Celse*, qui donne une description exacte de cette opération. L'usage s'en perdit dans les siècles suivans, & au commencement du seizième, il n'y avoit personne qui osât la pratiquer, du moins sur les grands sujets.

TALÆDITES, *ταλαιδιτες*, exercices gymniques des grecs, institues en l'honneur de Jupiter Taléien, ou *ταλαιος*.

TALAIRE est la même divinité qu'Hilaire. *Voyez* Hilaire.

Talaires, *talaria*, nom que l'on donne aux ailes que Mercure porte aux talons, & qu'on appelle aussi *talonnières*. Comme il est le messager des dieux, les poëtes ont feint qu'ils lui avoient donné des *talaires*, afin de faire leurs messages plus vîte. Au revers d'une médaille d'Antinoüs, on voit un pégase avec Mercure, ayant ses *talaires* & son *caducée*. (*D. J.*)

TALARINI en Sicile.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

Unique en bronze . . . . *Torremusa.*

O. en or.

O. en argent.

TALASSION. } TALASSIUS. } étoit un jeune romain, non moins recommandable par sa valeur, que par ses autres vertus. Lorsque les romains enlevèrent les Sabines, quelques-uns d'entre le peuple, amis de *Talassius*, ayant trouvé une jeune sabine, d'une beauté parfaite, la réservèrent pour le jeune romain, & la conduisirent chez lui, en criant à ceux qui vouloient la leur ôter, c'est pour *Talassius*. Son mariage fut très-heureux : il fut père d'une belle & nombreuse famille ; en sorte qu'après sa mort, on souhaitoit aux gens mariés le bonheur de *Talassius*. Bientôt on en fit un dieu du mariage, que les romains invoquèrent, comme les grecs Hyménée. Plutarque rapporte une autre origine du mot *Talassius* « Pourquoi, dit-il, chante-t-on dans les » noces *Talassius* ? Est-ce à cause de l'apprêt des » laines, exprimé par ce mot *Talassia* ; car quand » on introduit la nouvelle épouse, on étend » une toison ; elle porte une quenouille & un fuseau, & elle borde de laine la porte de son mari ? »

Τάλαρος ou Τάλαντος désigne une corbeille, dans laquelle on mettoit les pelotons de laine.

TALAUS, roi d'Argos, & père d'Adraste, perdit la couronne & la vie, par les artifices d'Amphiaraüs. *Voyez* AMPHIARAUS, EURYALE.

TALENT. *Voyez* MONNOIES & POIDS. Pour connoître les évaluations de Romé-Delisle.

Celles qui suivent, sont de M. Paucton dans sa *Métrologie*.

" Le plus connu est le *talent* attique, qui se divisoit en deux, le grand & le petit talent. Le premier étoit de 80 mines, & le second de 60, qui reviennent de notre monnoie à 3259 livres pour le grand, & à 2444 livres pour le petit. Le talent de Cyrène & celui d'Egypte, étoient le double de celui d'Attique, & le talent euboïque, plus petit que le dernier. Les romains se servirent du talent attique.

TALENT babylonien, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie.

Il valoit 7500 liv. monnoie actuelle de France, selon M. Paucton.

Il valoit en monnoie des mêmes pays :

1 $\frac{1}{5}$ *talens* de Moïse.

ou 1 $\frac{1}{2}$ Cintar.

ou 60 mines de Moïse.

ou 144 grands césephs.

ou 150 onces d'or.

ou 300 dariques.

ou 900 tétrastatères.

ou 1800 distatères.

ou 2400 héxadrachmes.

ou 3600 tétradrachmes.

TALENT Babylonien, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit en poids de France 68 livres $\frac{42}{100}$ selon M. Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays.

1 $\frac{1}{5}$ *talent* de Moïse.

ou 1 $\frac{1}{2}$ cintar.

ou 60 mines de Moïse.

ou 144 mines talmudiques.

ou 150 rotules.

ou 900 tétrastatères.

ou 1800 onces.

ou 2400 héxadrachmes.

ou 3600 tétradrachmes.

ou 14400 drachmes.

TALENT de Moïse, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Il valoit 6250 liv. monnoie actuelle de France, selon M. Paucton.

Il valoit en monnoie des mêmes pays.

1 $\frac{1}{4}$ cintar.

ou 50 mines de Moïse.

ou 120 grands césephs.

ou 125 onces d'or.

ou 250 dariques.

ou 750 tétrastatères.

ou 1500 distatères.

ou 2000 héxadrachmes.

ou 3000 tétradrachmes.

TALENT de Moïse, ancien poids de l'Asie & de l'Egypte.

Digitized by Google

Il valoit en poids de France, 57 liv. $\frac{8}{100}$, selon M. Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays.

1 ½ cintar.

ou 50 mines de Moïse.

ou 120 mines talmudiques.

ou 125 rotules.

ou 750 tétrastatères.

ou 1500 onces.

ou 2000 hexadrachmes.

ou 3000 tetradrachmes.

ou 12000 drachmes.

TALENT attique d'or, poids & monnoie des grecs.

Il valoit en mesures de France..............

poids......................... 547 liv. $\frac{20}{100}$.

& en monnoie de France, selon M. Paucton.................. 60000 liv.

Il valoit en poids & monnoie des grecs.

10 *talens* attiques & euboïques.

ou 600 mines attiques.

ou 3000 statéres d'or.

ou 60000 drachmes.

TALENT attique & euboïque, poids & monnoie des grecs.

Il valoit en mesures de France............

en poids......................... 54 liv. $\frac{70}{100}$.

& en monnoie de France........ 6000 liv.

Il valoit en poids & monnoie des grecs.

60 mines attiques.

ou 300 statéres d'or.

ou 6000 drachmes.

TALÈS. On ne trouve plus à Rome le portrait en marbre de ce sage, qui est dessiné dans le recueil de Fulvius Ursinus.

TALET ou TALETON, c'étoit un édifice consacré au soleil, sur le sommet de la montagne de Taigette en Laconie. Dans ce temple on sacrifioit au soleil plus d'une sorte de victimes, mais particulièrement des chevaux.

TALETES en Laconie. *Voyez* ΛΟΙΠΟΣ ΤΑΛΗΤΩΝ.

TALISMANS. On attribuoit à la vertu & aux influences des *talismans* tous les prodiges qu'opéroit Apollonius de Tyane; & quelques auteurs ont même avancé que ce magicien étoit l'inventeur des *talismans*; mais leur origine remonte bien plus avant dans l'antiquité. Quelques-uns en attribuent l'origine à un Jachis, qui fut l'inventeur des préservatifs, que les grecs appelloient φυλακτήρια, des remèdes cachés contre les douleurs; des secrets contre les ardeurs du soleil, & contre les influences de la canicule. Ce Jachis vivoit, selon Suidas, sous Sennyès, roi d'Egypte. D'autres attribuent cette origine à Nécepsos, roi d'Egypte, qui étoit postérieur à Jachis, & qui vivoit cependant plus de 200 ans avant Salomon. Ausone, dans une lettre à Saint Paulin, a dit:

Quidque magos docuit mysteria vana Necepsos.

Le commerce de ces *talismans*, étoit fort commun du temps d'Antiphanes, & ensuite du temps d'Aristophane. Ces deux auteurs font mention d'un Perthanus & d'un Eudamus, fabricateurs de préservatifs de ce genre. On voit dans Galien & dans Marcellus Empiricus, quelle confiance tout le monde avoit dans leur vertu. Pline dit, qu'on gravoit sur des émeraudes des figures d'aigles & de scarabées; & Marcellus Empiricus, attribue beaucoup de vertus à ces scarabées pour certaines maladies, & en particulier pour le mal des yeux. Ces pierres gravées ou constellées, étoient autant de *talismans*, où l'on faisoit entrer les observations de l'astrologie. Pline, en parlant du jaspe qui tire sur le vert, dit que tous les peuples d'Orient, le portoient comme un *talisman*. L'opinion commune étoit, dit-il ailleurs, que Milon de Crotone ne devoit ses victoires qu'à ces sortes de pierres, qu'il portoit dans les combats, & à son exemple les athlètes avoient soin de s'en munir. Le même auteur, ajoute qu'on se servoit de l'hématite contre les embuches des barbares, & qu'elle produisoit des effets salutaires dans les combats. Aussi les gens de guerre en Egypte, au rapport d'Elien, portoient des figures de scarabées pour fortifier leur courage; & la grande foi qu'ils y avoient, venoit de ce que ces peuples croyoient que le scarabée, consacré au soleil, étoit la figure animée de cet astre, qu'ils regardoient comme le plus puissant des dieux, selon Porphyre. Trébellius Pollion rapporte que les Macriens révéroient Alexandre le Grand, d'une manière si particulière, que les hommes de cette famille portoient la figure de ce prince gravée en argent dans leurs bagues, & que les femmes la portoient dans leurs ornemens de tête, dans leurs brasselets, dans leurs anneaux & dans les autres pièces de leurs ajustemens; jusque-là même, que de son temps, ajoute-t-il, la plupart des habillemens des dames de cette famille en étoient encore ornés; parce que l'on disoit que

ceux qui portoient ainsi la tête d'Alexandre en or ou en argent, en recevoient du secours dans toutes leurs actions : *quia dicuntur juvari in omni actu suo, qui Alexandrum expressum vel auro gestitant vel argento.*

Cette coutume n'étoit pas nouvelle chez les romains, puisque la bulle d'or que portoient au cou les généraux ou consuls, dans la cérémonie du triomphe, renfermoit des *talismans*. *Bulla*, dit Macrobe, *gestamen erat triumphantium, quam in triumpho præ se gerebant, inclusis intra eam remediis, quæ crederent adversus invidiam valentissima.* On pendoit de pareilles bulles au cou des enfans, pour les défendre des génies malfaisants, ou les garantir d'autres périls, *ne quid obsit*, dit Varron : & Asconius Pedianus, sur un endroit de la première Verrine de Ciceron, où il est mention de ces bulles, dit qu'elles étoient sur l'estomac des enfans, comme un rempart qui les défendoit, *sinus communiens pectusque puerile*, parce qu'on y renfermoit des *talismans*. Les gens de guerre portoient aussi des baudriers constellés.

Les talismans les plus accrédités, étoient ceux des samothraces, ou qui étoient fabriqués suivant les régles pratiquées dans les mystères de Samothrace. C'étoit des morceaux de métal, sur lesquels on avoit gravé certaines figures d'astres, & qu'on enchâssoit communément dans les bagues. Il s'en trouve pourtant beaucoup, dont la forme & la grosseur font voir qu'on les portoit d'une autre manière. Pétrone rapporte qu'une des bagues de Trimalcion étoit d'or, & chargée d'étoiles de fer, *totum aureum, sed planè ferreis veluti stellis ferruminatum*. Et Pithou convient que c'étoit un anneau ou un *talisman*, fabriqué suivant les mystères de Samothrace. Trallien, deux siécles après, en décrit de semblables qu'il donne pour des remédes naturels & physiques, *φυσικά*, à l'exemple, dit-il, de Galien, qui en a recommandé de pareils. C'est au livre IX de ces traités de médecine, ch. 4 à la fin, où il dit, que l'on gravoit sur de l'airain de Chypre un lion, une lune, & une étoile, & qu'il n'a rien vu de plus efficace pour certains maux. Le même Trallien cite une autre phylactère contre la colique ; on gravoit sur un anneau de fer à huit angles ces mots, *φευγε, φευγε, ιὸ χολη η κορυδαλος σε ζητει*, c'est-à-dire, *fuis, fuis, malheureuse bile, l'alouette te cherche.* Et ce qui prouve que l'on fabriquoit ces sortes de préservatifs sous l'aspect de certains astres, c'est ce que ce médecin ajoute à la fin de l'article : il falloit, dit-il, travailler à la gravure de cette bague au 17 ou 21 de la lune.

La fureur que l'on avoit pour les *talismans*, se répandit parmi les sectes chrétiennes, comme on le voit dans Tertullien, qui la reproche aux Marcionites, qui faisoient métier, dit-il, de vivre des étoiles du créateur : *nec hoc rubescentes de stellis creatoris vivere :* Peut-être cela doit-il s'entendre de l'astrologie judiciaire en général. Il est beaucoup plus certain que les Valentiniens en faisoient grand usage, comme le prouve leur *abracadabra*, prescrit par le médecin *Serenus Sammonicus*, qui étoit de leur secte, & par leur *abrasax*, dont l'hérésiarque Basilides lui-même fut l'inventeur. *Voyez* ABRACADABRA, ABRASAX.

Des catholiques donnèrent dans ces superstitions. Marcellus, homme de qualité & chrétien du temps de Théodose, dans un recueil de remèdes qu'il adresse à ses enfans, décrit ce *talisman*. Un serpent, dit-il, avec sept rayons, gravé sur un jaspe enchâssé en or, est bon contre les maux d'estomac, & il appelle ce phylactère un remède physique : *ad stomachi dolorem remedium physicum sit, in lapide jaspide exculpe draconem radiatum, ut habeat septem radios, & claude auro, & utere in collo.* Ce terme de physique, fait entendre que l'astrologie entroit dans la composition de l'ouvrage. *Mém. de l'académie des inscriptions, tom. XI, pag.* 355. *& suiv.*

On y croyoit encore sous le règne de nos rois de la première race ; car au sujet de l'incendia général de Paris en 585, Grégoire de Tours, rapporte une chose assez singulière, à laquelle il semble ajouter foi, & qui rouloit sur une tradition superstitieuse des parisiens : c'est que cette ville avoit été bâtie sous une constellation qui la défendoit de l'embrâsement, des serpens & des souris ; mais qu'un peu avant cet incendie, on avoit, en fouillant une arche d'un port, trouvé un serpent & une souris d'airain, qui étoient les deux *talismans* préservatifs de cette ville. Ainsi ce n'étoit pas seulement la conservation de la santé des particuliers, c'étoit encore celle des villes entières, & peut-être des empires qu'on attribuoit à la vertu des *talismans* ; & en effet le *palladium* des troyens, & les boucliers sacrés de Numa étoient des especes de *talismans*.

Les arabes, fort adonnés à l'astrologie judiciaire, répandirent les *talismans* en Europe, après l'invasion des maures en Espagne ; & il n'y a pas encore deux siècles qu'on en étoit infatué en France.

On distingue en général trois sortes de *talismans* ; savoir les astronomiques ; on les connoit par les signes célestes ou constellations que l'on a gravées dessus, & qui sont accompagnées de caractères intelligibles.

Les magiques qui portent des figures extraordinaires, des mots superstitieux, & des noms d'anges inconnus.

Digitized by Google

Enfin les mixtes sur lesquels on a gravé des signes célestes & des mots barbares, mais qui ne renferment rien de superstitieux, ni aucun nom d'anges.

Quelques auteurs ont pris pour des *talismans* plusieurs monumens rhuniques, ou du moins ceux dont les inscriptions sont en caractères rhuniques, ou gothiques, parce qu'il est de notoriété, que les nations septentrionales, lorsqu'elles professoient le paganisme, faisoient grand cas des *talismans*. Mais Heder a montré que les médailles de ces caractères, ne sont rien moins que des *talismans*.

Il ne faut pas confondre non plus avec des sicles ou des médailles hébraiques, véritablement antiques, certains *talismans*, & certains quarrés, composés de lettres hébraiques toutes numérales, que l'on appelle *sigilla planetarum*, dont se servent les tireurs d'horoscopes, & les diseurs de bonne aventure, pour faire valoir leurs mystères; non plus que d'autres figures magiques, dont on trouve les modèles dans Agrippa, & qui portent des noms & des caractères hébraiques. (*Science des médailles, tom. I. p.* 308.) (*D. J.*)

TALISSON. Nom des prêtres des faux dieux en Prusse & en Poméranie. Les talissons & les ligastons faisoient des espèces d'oraisons funèbres des morts dans leurs funérailles, & les louoient des larcins, des impuretés & des autres crimes qu'ils avoient commis pendant leur vie. Puis regardant au ciel, & criant qu'ils voyoient le mort voler en l'air à cheval, & revêtu d'armes brillantes, & passer en l'autre monde avec une grande suite, ils abusoient les peuples. On ne sait si les talissons étoient la même chose que les ligastons, & si c'étoit deux noms différens que l'on donnoit aux mêmes imposteurs, ou si leurs fonctions ou leurs charges étoient distinguées.

TALONNIÈRES, *talaria*, chaussure de Mercure, à laquelle il y avoit des ailes. *Voyez* TALAIRES.

TALPIUS, fils d'Eurytus. *Voyez* MOLIONIDES.

TALTHYBIUS, étoit un hérault qu'Agamemnon avoit amené avec lui au siège de Troye. Hérodote dit qu'il avoit un temple ou une chapelle à Sparte: c'étoit apparemment sur son tombeau. Selon Pausanias, ce *Talthybius* fit éprouver sa colère aux lacédémoniens & aux athéniens, pour avoir violé le droit des gens en la personne des hérauts, qui étoient venus demander aux grecs terre & eau, de la part du roi Darius. Le châtiment des lacédémoniens fut général; & parmi les athéniens, Miltiade, fils de Cimon, eut sa maison rasée, pour avoir conseillé à ses concitoyens de faire périr ces hérauts lorsqu'ils vinrent à Athènes.

TALUS, qu'Ovide nomme *Perdix*, étoit fils de Perdix, sœur de Dédale. D'autres le nomment encore Acalus ou Calus. Il fit en peu de temps de si grands progrès dans les beaux arts, sous la conduite de son oncle, qu'il inventa, dit-on, plusieurs instrumens utiles, tels que la scie, le tour, la roue dont se servent les potiers de terre, &c. Des inventions si utiles, donnèrent de la jalousie à Dédale; & de peur que sa réputation ne fût un jour obscurcie par celle de son neveu, il le fit périr secrettement. La fable dit qu'il le précipita du haut de la citadelle de Minerve, & que cette déesse, qui favorise les beaux arts, le reçut au milieu des airs, & le changea en perdrix. Voilà pourquoi, dit Ovide, la perdrix n'ose s'élever dans son vol, & qu'elle va toujours près de terre, où elle fait son nid; c'est que son ancienne chûte lui fait toujours craindre les lieux hauts. *Voyez* DEDALE.

TALUS. *Voyez* OSSELETS.

TAMADÈRE, champ, situé dans le plus bel endroit de l'île de Chypre. Les habitans l'avoient consacré à Vénus, & réuni au domaine de son temple. Au milieu étoit un arbre, dont les feuilles & les fruits étoient d'or. C'est-là que Vénus cueillit les trois pommes, qu'elle donna à Hippomène pour vaincre Atalante. *Voyez* ATALANTE.

TAMASIUS creter, coupe d'or, fabriquée en Chypre à Témèse ou *Tamasius* (*Eustathi. Odyss. A. p.* 3.)

TAMBOUR, avec baguettes. *Voyez* SOMPHONEIA.

TAMBOUR de basque, ou *tympanum*. Voyez ce mot.

TAMIRAS étoit de Cilicie, & fort savant dans l'art des aruspices. On eut recours à lui pour le rétablissement du temple que Cinyras avoit consacré à Vénus dans Paphos. On avoit même réglé que les descendans de Cinyras & ceux de Tamiras présideroient ensemble aux cérémonies: mais les descendans de Tamiras abandonnèrent bientôt leur part à la famille royale, qui resta seule en possession du sacerdoce. Hésychius fait cependant mention de certains prêtres de l'île de Chypre, nommés *Tamiradæ*.

TAMIS. *Voyez* PAIN des anciens.

TAMPILUS, surnom de la famille BÆBIA.

TAMUZUS, ou TAMMEZUS, étoit un dieu des syriens, qu'on croit le même qu'Adonis.

TAMYRIS, poëte & muficien célébre en Grèce. Platon a feint, d'après les principes de la métempfycofe, que fon ame étoit paffée dans le corps d'un roffignol.

TANAGRA, fille d'Eole, ou, felon d'autres, de l'Afope, donna fon nom à la ville de Tanagre en Béotie : elle eut une vie fi longue, que fes voifins ne la nommoient plus que Grée, c'eft-à-dire, la vieille, nom qui paffa à la ville ; car Homère dans fon dénombrement, ne lui en donne point d'autre. On voyoit à *Tanagre* le tombeau d'Orion, & le mont Cérycius, où l'on difoit que Mercure avoit pris naiffance. Les tanagréens paffoient pour les plus religieux peuples de la Grèce, en ce qu'ils avoient bâti leur temple dans un lieu féparé du commerce des hommes, où il n'y avoit point de maifons, & où l'on n'alloit que pour adorer les dieux. *Voyez* PROMACHUS, TRITON.

TANAGRÆ, en Béotie. TANA & TA.

Les médailles autonomes de cette ville, font :

RRR. en argent .... *Pellerin.*

RRRR. en bronze. .... *Eckhel.*

O. en or.

Leur type ordinaire eft le bouclier béotien.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Germanicus, de M. Aurèle, de Trajan.

TANAIDE, TANAIS, } furnoms de Vénus.

Clément Alexandrin dit, qu'Artaxercès, roi de Perfe, fils de Darius, fut le premier qui érigea à Babylone, à Sufe & à Ecbatane, la ftatue de Vénus de *Tauride*, & qui apprit par fon exemple aux perfes, aux bactriens, & aux peuples de Damas, & de Sardes, qu'il falloit l'honorer comme déeffe. Cette Vénus étoit particulièrement honorée chez les arméniens, dans une contrée appellée *Tanaitis*, près du fleuve Cyrus, felon Dion Caffius, d'où la déeffe avoit pris fon nom, & d'où fon culte avoit pu paffer chez les perfes. C'étoit la divinité tutélaire des efclaves de l'un & de l'autre fexe. Les perfonnes mêmes de condition libre, confacroient leurs filles à cette déeffe ; & en vertu de cette prétendue confécration, les filles étoient autorifées, par la loi, à fe proftituer au premier venu jufqu'à leur mariage, fans qu'une conduite auffi extraordinaire, éloignât d'elles les prétendans.

TANAQUILLE, femme de Tarquinius Prifcus, roi de Rome, étoit née à Tarquinie, où elle fut mariée à Lucumon, homme très-riche, & qui par cette alliance, efpéra de s'avancer aux dignités ; cependant comme il trouva de grands obftacles en Etrurie, Tanaquille fon époufe l'engagea de venir s'établir à Rome avec elle. Il s'y rendit, fe fit nommer *Tarquinius*, & s'infinua de telle forte dans les bonnes graces du roi, que les charges qu'il en obtint, lui donnèrent lieu d'afpirer à la couronne, & de réuffir dans cette ambition. Il fut tué dans fon palais, l'an 38 de fon règne.

Tanaquille, fans fe déconcerter de ce rude coup, fit tomber la couronne fur la tête de Servius Tullius, fon gendre. La mémoire de cette habile femme fut vénérée dans Rome pendant plufieurs fiècles. On y confervoit les ouvrages de fes mains, & l'on attribuoit de grandes vertus à fa ceinture.

Varron, contemporain de Cicéron, affure qu'il avoit vu au temple de Sangus la quenouille & le fufeau de *Tanaquille*, chargés de la laine qu'elle avoit filée ; il ajoute que l'on gardoit au temple de la Fortune un habillement royal qu'elle avoit fait & que Servius Tulius avoit porté. Pline nous apprend que c'étoit à caufe de cela que les filles qui fe marioient, étoient fuivies d'une perfonne qui portoit une quenouille préparée, & un fufeau garni de fil. Il dit auffi que cette reine fut la première qui fit de ces tuniques tiffues, que l'on donnoit aux jeunes garçons quand ils prenoient la robe virile & aux filles qui fe marioient.

Les romains attribuoient de grandes vertus à la ceinture de cette princeffe, non comme à une caufe morale, mais comme à une caufe phyfique. Ils fuppofoient que *Tanaquille* avoit trouvé d'excellens remèdes contre les maladies, & qu'elle les avoit enfermés dans fa ceinture. C'eft pourquoi ceux qui en enlevoient quelques parcelles, fe perfuadoient qu'elles leur apporteroient la guérifon ; non pas à caufe que l'ame de cette reine recompenferoit leur foi, mais parce qu'ils enleveroient quelques particules des remèdes qu'elle y avoit renfermés.

TANIS dans l'Egypte. TANI. Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

TANOS, en Créte TANOΣ.

Les médailles autonomes de cette ville font :

RRRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

TANOS, pierre précieufe qui fe trouvoit en Perfe. Pline dit que c'étoit une efpèce d'émeraude, d'un verd défagréable, & remplie de faletés & de défauts.

Digitized by Google

TANTALE étoit fils de Jupiter & de la nymphe Pluto. Quelques-uns le font naître de Tmolus & de Pluto, fille de Théoclymène. Il régnoit dans la Phrygie, & les confins de son empire touchoient à celui de Tros, roi de Troye. Lorsque Jupiter eut enlevé Ganimède, Tros, père de Ganimède, attribua cet enlèvement à *Tantale*, & lui déclara une guerre qui obligea enfin Pélops fils & successeur de *Tantale*, de se retirer dans la Grèce, où lui & ses enfans firent des établissemens considérables. Les anciennes querelles des phrygiens, avec les descendans de *Tantale*, se renouvellèrent lorsque Pâris enleva Hélène; & il est remarquable que cet enlèvement outrageoit en particulier les descendans de *Tantale*. *Voyez* AGAMEMNON, MENELAS.

Tout le monde sçait que ce prince est au nombre des fameux scélérats qui sont punis dans le Tartare fabuleux; mais les anciens ne sont d'accord, ni sur son crime, ni sur le genre de son supplice. Les uns disent qu'il avoit indiqué au fleuve Asope, le lieu où Jupiter avoit caché Egine, fille de ce fleuve, quand il l'enleva. Les autres ont prétendu qu'il avoit volé un chien que Jupiter lui avoit donné en garde, & à qui celle du temple de ce dieu, en Crète, avoit été confiée. Quand Jupiter lui demanda ce qu'étoit devenu le chien, il répondit qu'il n'en savoit rien. Il eut pour complice de ce crime, un nommé Pandare, citoyen de Milet. *Voyez* PANDARE. Suivant d'autres, ayant été admis à la table des dieux, quoique mortel; de retour sur la terre, il eut l'indiscrétion de révéler leurs secrets. Ils ajoutent qu'il alla jusqu'à voler du nectar & de l'ambroisie, pour en faire goûter à ses amis.

Le plus grand nombre prétend que *Tantale* invita un jour tous les dieux à manger chez lui: ils lui firent l'honneur de s'y rendre; & pour éprouver s'ils étoient vraiment dieux, & s'ils connoissoient les choses secrettes, il égorgea Pélops, son fils, en fit cuire les membres, & les servit sur la table. Les dieux connurent son crime, & s'abstinrent d'en manger, à l'exception de Cérès qui distraite par la douleur que lui causoit l'enlèvement de sa fille, en mangea une épaule sans y prendre garde. *Voyez* PÉLOPS.

Pindare, dans une ode faite exprès pour rétablir l'honneur de *Tantale*, assure que si son fils disparut le jour de ce repas, c'est que Neptune l'avoit enlevé pour en faire son échanson; que les dieux, pour rendre à *Tantale* politesse pour politesse, l'admirent à leur table; que cet honneur lui fit perdre la raison, & qu'il voulut en porter sur la terre une preuve certaine en donnant aux hommes les alimens célestes, le nectar & l'ambroisie qu'il avoit volés. Ce crime mérita le châtiment qu'il subit. Mais quel est ce châtiment? Si l'on en croit les uns, il est dans les enfers au-dessous d'un rocher énorme, suspendu, & toujours prêt à l'écraser par sa chûte. La crainte continuelle où il est de cette chûte, qui le menace sans cesse, fait son supplice.

Le récit d'Homère est celui que le plus grand nombre a adopté. *Tantale* est consumé par une soif brulante, placé au milieu d'un étang, dont l'eau, plus claire que le crystal, s'élève jusqu'à son menton; mais dès qu'il se baisse pour en boire, l'eau disparoit autour de lui, & il ne voit plus qu'un sable aride. Il est également dévoré par la faim, & environné de beaux arbres, d'où pendent sur sa tête des fruits délicieux; mais toutes les fois qu'il lève le bras pour en ceuillir, le vent les élève jusqu'aux nues. *Voyez* PELOPS.

TANTALE, fils de Thyeste, fut le premier mari de Clytemnestre, selon Euripide. « Quel » époux ai-je trouvé dans Agamemnon, dit Clytemnestre (Dans l'Iphigénie en Aulide, act. 5)? un » ravisseur, qui m'enlève contre mon gré, après » avoir tué *Tantale*, mon premier époux, » après avoir arraché de mon sein un fils, après » l'avoir écrasé en le précipitant devant mes » yeux. » Homère dit, au contraire, que Clytemnestre avoit été mariée en première noce, au roi Agamemnon.

TANTO melior, cri d'acclamation que l'on employoit pour féliciter quelqu'un qui avoit fait plus qu'on n'avoit osé espérer: *Unde illa scilicet egregia laudatio*, dit Quintilien, (8. 2.) *tantò melior*. On lit dans Sénéque deux autres formules qui signifient la même chose: *Laudemus toties dignum laudibus*, & *dicamus*, *tantò fortior*, *tantò felicior* (*De tranquil. c.* 15.)

TAORMINA. Voyez TAUROMENIUM.

TAPHIA, île. ΤΑΦΑΙ.

Ses médailles autonomes sont:

RRRR. en argent .... *Pellerin*.

O. En or.

O. en bronze.

TAPHIUS, fils de Neptune & d'Hippothoë. *Voyez* ALCMÈNE.

TAPHIUSIUS lapis. Pline donne ce nom à une espèce d'ætite, ou de pierre d'aigle, que l'on trouvoit près de Leucadie, dans un endroit appellé *Taphiusus*.

TAPHOS. *Voyez* CENTAURES.

TAPIS. (Paw) » On dit que les *tapis* à personnages des persans avoient déjà acquis beaucoup de celébrité dans la Grèce, au siècle d'Alexandre, puisqu'il en est parlé dans Théophraste; mais il n'y a pas de grec, ni en général d'auteur ancien, qui en ait loué le dessin; car les expressions qu'emploie Martial en parlant des *tapis* de l'Assyrie, lesquels avoient tant

tant de rapport avec ceux de la Perse, ne concernent que la richesse de la soie, l'éclat des couleurs & le genre de la broderie à laquelle les médes, les babyloniens & les persans n'emploient que la main des femmes, qui, dans tout l'Orient, savent mieux broder que les hommes n'y savent peindre; car elles ne peuvent précipiter si fort ce travail; & se voient, en quelque façon, retenues par tous les points du patron dont il faut bien suivre les traces. C'est donc depuis que les orientaux ont exécuté au métier les *tapis* qu'ils faisoient anciennement faire à l'aiguille, que ces ouvrages ont beaucoup perdu de leur mérite, quoiqu'il n'ait jamais été difficile de les surpasser; puisque de l'aveu même des anciens, on les surpassa en Egypte où l'on n'employa pour cela que le métier.

Non ego prætulerim babylonica picta superbè

Texta Semiramiâ quæ variantur acu.

(Epig. 28, lib. VIII.

Rien n'est plus connu que ce distique de Martial.

Hæc tibi memphitis tellus dat munera : victa est

Pectine niliaco jam Babylonis acus.

Ammonius nous apprend que les *tapetes* n'avoient du poil ou de la pluche que d'un seul côté, & que les *amphitapetes* en étoient garnis des deux côtés.

TAPISSERIES. *Voyez* RIDEAU.

TAPPULUS surnom de la famille VILLIA.

TARANIS, nom que les gaulois donnoient à Jupiter, & sous lequel ils lui immoloient des victimes humaines. *Taranis* répondoit au Jupiter tonnant des romains; mais ce dieu n'étoit pas chez ces peuples le souverain des dieux; il n'étoit placé qu'après Esus le dieu de la guerre, & la grande divinité des gaulois. *Voyez* ESUS.

TARAN en langue celtique désigne le tonnerre. Les gallois en Angleterre disent encore *tanar* pour *tonner*.

TARAS, fils de Neptune, passe pour le fondateur des tarentins, qui le mettoient sur leurs médailles, sous la forme d'un dieu marin, monté sur un dauphin comme sur un cheval, & tenant ordinairement le trident de son père, ou la massue d'Hercule, symbole de la force, ou une chouette, pour désigner Minerve, protectrice des tarentins, ou une corne d'abondance, pour signifier la bonté du pays où il avoit bâti Tarente, ou enfin avec un vase à deux anses, & une grappe de raisins, avec le thyrse de Bacchus, symboles de l'abondance du vin chez les tarentins. *Taras* avoit une statue dans le temple de Delphes, où on lui rendoit les honneurs dus aux héros.

TARAXIPPUS. Près de la borne du stade d'Olympie, il y avoit, dit Pausanias, un autel de figure ronde, consacré à un génie, qui étoit l'effroi des chevaux, & qu'on appelloit, par cette raison, *Taraxippus* (Des mots ταράττειν, épouvanter, & ἵππος, cheval). En effet, quand les chevaux venoient à passer devant cet autel, ils prenoient l'épouvante, sans que l'on sçût pourquoi; & la peur les saisissoit tellement, que n'obéissant plus, ni à la voix, ni à la main de celui qui les menoit, souvent ils renversoient, & le char & l'écuyer; aussi offroit-on des vœux & des sacrifices à *Taraxippus* pour se le rendre favorable. Au reste, les grecs, continue l'historien, ne sont nullement d'accord sur ce génie. Les uns disent que sous cet autel est la sépulture d'un homme originaire du pays, qui étoit un excellent écuyer. D'autres, que c'est le monument héroïque que Pelops érigea à Myrtil, pour appaiser ses mânes. Il y en a qui croient que c'est l'ombre d'Œnomaüs qui épouvante ainsi les chevaux; mais la plus commune opinion est que *Taraxippus* étoit un surnom de Neptune Hippius.

Il y avoit un autre *Taraxippus*, dont le tombeau étoit dans l'Isthme de Corinthe, que l'on croyoit être ce Glaucus, fils de Sisyphe, qui fut foulé aux pieds de ses chevaux, dans les jeux funèbres qu'Acaste fit célébrer en l'honneur de son père.

Le second *Taraxippus* effrayoit les chevaux dans l'endroit où l'on célébroit les jeux isthmiques. Le troisième étoit une grosse pierre rougeâtre, placée au détour de l'hippodrome des jeux néméens. Son éclat épouvantoit les chevaux, comme auroit fait celui du feu, dit Pausanias. Stace rejette cependant cet effet sur Apollon, ou le Soleil; mais il parle en poëte.

TARDIPES, surnom de Vulcain, qui, étant boiteux, marchoit lentement.

TARENTE, en Italie. ΤΑΡΑΝΤΙΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Leur type ordinaire est un homme nu porté par un dauphin.

On croit y reconnoître le petit *Taras*.

On y voit encore :

Une chouette.

Un cavalier.

Hercule étouffant un lion.

Un dauphin.

Une coquille.

TARIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

TAROUPE, espace qui est entre les deux sourcils. On a conclu mal-à-propos du vers suivant d'Ovide, que les romains regardoient comme une beauté de l'avoir garni de poils :

Arte supercilii confinia nuda repletis.

Il s'agit des côtés extérieurs des sourcils. *Voyez* SOURCILS.

TARPEIA fut l'une des quatre premières vestales que Numa Pompilius institua pour le culte de Vesta, selon Plutarque. Il ne faut pas la confondre avec cette fille de même nom, qui livra aux sabins le capitole, dont son père étoit gouverneur, à condition qu'ils lui feroient présent de leurs bracelets; mais au lieu des bracelets, ils lui jettèrent leurs boucliers à la tête, & la tuèrent.

TARPEIEN. Jupiter porte quelquefois ce surnom, à cause du temple qu'il avoit sur le mont *Tarpeien*, depuis appellé Capitole, ou à cause des jeux tarpeiens célébrés en l'honneur de Jupiter.

TARPEIENNE (La roche) étoit dans l'ancienne Rome d'une fort grande hauteur. Selon les loix des XII tables, on précipitoit de son sommet ceux qui étoient coupables de certains crimes. C'étoit sur cette roche que le Capitole étoit bâti. Elle avoit pris son nom d'une vestale nommée *Tarpeïa*, qui livra aux sabins le Capitole.

Les jeux *tarpeïens* étoient des jeux institués à Rome par Romulus, en l'honneur de Jupiter Ferétrius. On les appelloit aussi jeux capitolins.

TARQUINIENSES, peuple d'Italie, dans la Toscane; c'est ainsi que Pline (*L. III*, *c.* 5) appelle les habitans de la ville qui est nommée par Tite-Live (*L. I c.* 34, & 42) *Tarquinii*, & *tarquinia* par Ptolemée (*L. III.*, *c.* 1.). Justin (*L. XX*, *c.* 1.) dit qu'elle tiroit son origine des grecs. Elle devint ensuite colonie romaine. Le nom moderne de cette ville, est la *Tarquinia*, & par corruption la *Tarquina*.

« On a trouvé, selon Labat, (*Voyage d'Italie*, *tom. V.*) en travaillant dans les environs de Cornetto, à mi-côte d'une colline, les anciennes sépultures de la ville *Tarquinia*. Ces sépultures ou ces grottes sont à mi-côte de la colline, sur laquelle étoit cette ville infortunée, ruinée depuis tant de siècles qu'on n'en avoit presque plus aucune mémoire. Ces grottes, qui ont servi de sépulchre, sont creusées dans le tuf dont cette montagne est composée. Ce sont, pour la plupart, des chambres de dix à douze pieds en quarré, sur neuf à dix pieds de hauteur. On voyoit dans quelques unes des restes de peintures, c'est-à-dire, du rouge, du bleu, du noir, qui sembloient marquer des compartimens plutôt que des figures; car l'humidité a tout effacé. On y a trouvé des armes que la rouille avoit presque consumées, comme des épées & des lames de couteaux. Ce qu'on a rencontré de plus entier & en plus grande quantité, ce sont des vases de terre & des pots assez gros. A la vérité ces pièces, & particulièrement celles qui étoient vernissées, étoient ollaires, d'une espèce de talc blanchâtre, qui en couvroit toute la superficie sans endommager le vernis. » La montagne *Tarquinia* est à présent un bois où il n'est pas aisé de rien découvrir qui puisse faire connoître quelle étoit la grandeur de la ville.

TARQUITIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

TARRACO, en Espagne

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

C. V. T. Colonia victrix tarraco.

C. V. T. T. Colonia victrix togata tarraco.

C. V. T. TAR. Colonia victrix togata tarraco.

Devenue colonie romaine elle a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste, de ses deux fils Caius & Lucius, de Tibère, avec les légendes ci-dessus.

Les romains la nommèrent *Tarraco*, d'où les espagnols ont fait *Tarragona*. Les Scipions s'en étant rendu maîtres dans les guerres puniques, en firent le lieu de leur résidence, ainsi qu'une belle place d'armes contre les carthaginois. Auguste s'y trouvant dans la vingt-troisieme année de son règne, lui donna le titre d'*Augusta*, & y reçut plusieurs ambassadeurs. Ses habitans, par reconnoissance, bâtirent un temple en son honneur. L'empereur Antonin le pieux aggrandit son port & le garnit d'un grand môle. Enfin cette ville devint si puissante & si considérable que dans la répartition qui fut faite de l'Espagne, les romains donnèrent son nom à la plus grande partie de ce vaste continent, en l'appellant : *Espagne tarragonoise.*

Digitized by Google

Après cela faut-il s'étonner qu'on ait trouvé dans cette ville, & aux environs, beaucoup de monumens antiques, tels que des médailles, des inscriptions, & les ruines d'un cirque où se faisoient les courses des chevaux dans une place nommée aujourd'hui *la plaça de la fuente?*

On y a aussi trouvé les ruines d'un théâtre, qui étoit en partie taillé dans le roc, & en partie bâti de gros quartiers de marbre, dans l'endroit où est à-present l'église de Notre-Dame du miracle. Cette église, ainsi que la cathédrale, doivent leur construction aux pierres & au marbre qu'on a tirés des débris de cet ancien théâtre des romains.

TARSE, en Cilicie. ΤΑΡΣΕΩΝ & ΤΑΡΣΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en bronze.

O. en or.

Unique en argent.......... *Pellerin.*

Leur type ordinaire est Jupiter assis, tenant une victoire.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques en l'honneur de la plupart des Augustes, depuis le successeur de César, jusqu'à Salonine & Valerien.

TARSOS, surnom donné à Jupiter, parce qu'il étoit spécialement honoré à *Tarse*, ville de Cilicie.

TARTARE; c'étoit, dans les enfers, la prison des impies & des scélérats dont les crimes ne pouvoient s'expier; prison d'une telle profondeur, dit Homère, qu'elle est aussi éloignée des enfers, que les enfers le sont du ciel. Virgile en donne une autre idée : le *tartare* est une vaste prison dans les enfers, qui est fortifiée de trois enceintes de murailles, & entourée du Phlégéthon; une haute tour en défend l'entrée, les portes en sont aussi dures que le diamant; tous les efforts des mortels, & toute la puissance des dieux ne pourroient les briser. Tisiphone veille toujours à la porte, & empêche que personne n'en sorte, tandis que Rhadamante y livre les criminels aux furies.

C'étoit l'opinion commune qu'il n'y avoit point de retour ni de grace à espérer pour ceux qui étoient une fois précipités dans le *tartare*. Ce n'étoit pas le sentiment de Platon, qui parle en ces termes : ceux qui ont commis de grands crimes, mais qui ne sont pas sans remède, comme ceux qui sont coupables d'homicide, mais qui en ont eu ensuite du regret, ceux-là sont nécessairement précipités dans le *tartare*; & après qu'ils y ont passé une année, un flot les en retire. Alors ils passent par le Cocyte ou le Périphlégethon, & de-là au lac Achérusia, où ils appellent, par leur nom, ceux qu'ils ont tués, & les supplient instamment de souffrir qu'ils sortent de ce lac, & de leur faire la grâce de les admettre en leur compagnie. S'ils peuvent obtenir cela d'eux, ils sont d'abord délivrés de leurs maux; si non, ils sont de nouveau rejettés dans le *tartare*, & ensuite reviennent aux fleuves comme auparavant, & réitèrent toujours jusqu'à ce qu'ils puissent fléchir ceux qu'ils ont offensés. C'est la peine établie par les juges.

TARTESIORUM saltus. Justin (64. 4.) dit que ces forêts d'Espagne passoient pour avoir été habitées par les curètes.

TARTUTIUS, homme riche & puissant, qui devint éperdument amoureux de la fameuse courtisane Acca Larentia, & lui laissa, en mourant, de grandes richesses. *Voyez* ACCA LARENTIA, FLORE.

TASCIA, *TASCIE*, *TASCIO*, } M. Henry, dans son histoire d'Angleterre, parle ainsi des médailles des anciens bretons. « Presque toutes les anciennes médailles des bretons, qu'on a trouvées portant des inscriptions, paroissent, d'après ces inscriptions, avoir été frappées sous le règne & sous l'autorité de *Cunobelin*, prince qui florissoit dans cette île entre la première & la seconde invasion romaine. Le savant M. Pegge a publié la gravure d'une collection très-complette de ces médailles de *Cunobelin*, au nombre de trente-neuf, avec un essai sur cette matière; c'est de cet ouvrage qu'est tirée la plus grande partie de la courte description que je vais en donner (*Voyez* essai on the coins of Cunobeline, London 1766). Ces médailles sont de différents métaux; il y en a d'or; il y en a d'argent; il y en a d'airain; mais toutes sont très-grossieres. Elles sont rondes; cependant elles ne sont point parfaitement plates, la plupart étant un peu courbées, les unes plus, les autres moins, avec un côté concave & un autre convexe. Le goût dans lequel elles sont exécutées, est bon, & les figures qu'on y a gravées, sont beaucoup plus élégantes que celles qui sont sur les monnoies d'or, trouvées (en 1749 dans la Cornouaille, à Karn-bre, & décrites par le docteur Borlase, ou sur les anciennes monnoies Gauloises, qu'on voit dans Montfaucon. (*Montfauc. antiq. t. 3. pl. 88. planch. 52.*) »

« Les lettres qui y sont gravées, sont toutes romaines, & sont la plupart belles & bien formées. M. Pegge a divisé ces médailles avec beaucoup de justesse dans les six classes suivantes.

I. Classe, celles qui ne contiennent que le nom

Digitized by Google

du roi, ou quelque abréviation de ce nom, *Cunobelin*.

II. Celles qui ont le nom du roi, avec la désignation du lieu où elles ont eté frappées.

III. Celles qui ont le nom du roi, avec *TASCIA*, ou quelque abréviation de ce mot.

IV. Celles qui ont le nom du roi, avec *TASCIA*, & la designation du lieu où elles ont été frappées.

V. Celles qui n'ont que *TASCIA*.

VI. Celles qui ont *TASCIA* avec la désignation du lieu où elles ont été frappées. »

« La *première classe* contient six médailles, qui différent toutes les unes des autres à quelques égards. La première est d'argent; elle porte d'un côté la tête du roi, ainsi que le nom *CONOBILINE* autour, & sur le revers un beau cheval, qui a un croissant ou une nouvelle lune sur son dos. La deuxième médaille est aussi d'argent. Elle contient la syllabe *CUN*, écrite en ligne droite des deux côtés. Il n'y a point de tête sur l'obvers. (Je suis forcé d'employer ce mot tant ici que dans le reste de ce chapitre, pour exprimer le côté de la médaille apposé en revers, & qu'on appelle ordinairement *la tête* ou la face). Mais le revers porte un homme nu dans toute sa grandeur, ayant l'attitude de quelqu'un qui marche, & portant une massue sur son épaule. La troisième médaille a la même inscription & la même figure que la deuxième, & elle n'en diffère qu'en ce que le métal dont elle est formee, est du bronze, & en ce qu'elle est moins grande. La quatrième médaille est de bronze, avec la syllabe *CUN* en petite écriture, sans aucune tête sur l'obvers. Il y a sur le revers la figure d'un animal, que plusieurs amateurs de l'antiquité prennent pour un cheval, & que d'autres prennent pour un chien ou une brebis. La cinquième médaille de cette classe, est tirée de l'ouvrage de Selden, & intitulee *titles of honour* (part. 1. c. 8.) On voit sur son revers la tête du roi, orné d'un diadême ou filet de perles, avec le nom de *CUNOBELIN*, inscrit autour. Selden fait connoitre le métal & le revers. La sixième & dernière médaille de cette classe, est d'or; elle n'a rien sur l'obvers, mais elle a sur le revers un beau cheval au galop, au-dessus duquel on voit une main tenant un gros bâton, une perle ou balle à peu de distance de chacun de ses extrémités, & au-dessus *CUNO*. Au dessous du cheval, est la figure d'un serpent qui se replie. »

« La *deuxième classe* contient neuf médailles. Il n'y en a pas deux qui se ressemblent exactement à tous egards. La première est de bronze. Il y a sur l'obvers un Janus avec *CUNO* au-dessous, & sur le revers les figures d'un pourceau & d'un arbre, & dessous le mot *CAMU*, qu'on croit être une abréviation de *Camulodunum*, résidence du roi *Cunobelin*, & lieu où cette médaille a été frappée. La deuxième est d'or. Il y a sur l'obvers un épi de blé, & *CAMU*, & sur le revers un cheval avec la figure d'une comète sur son dos, & celle d'une roue sur son ventre, & *CUNO*. La troisième est d'argent; elle a sur l'obvers la tête du roi & *CAMU*, & sur le revers une figure de femme, assise dans un fauteuil, avec des ailes à ses épaules, qu'on présume être la victoire, & *CUNO* dessous le fauteuil. La quatrième médaille ne differe de la deuxième qu'en ce que la figure, qui est sur le dos du cheval, est celle d'une feuille d'arbre, & que la roue est placée devant sa bouche, & non pas sous son ventre. La cinquième est une petite médaille d'or, ayant sur l'obvers un épi de blé, qu'on regarde comme indiquant le lieu où elle a été frappée, & sur le revers un cheval avec *CUN*. La sixième est de bronze; l'obvers contient deux figures humaines, qui sont debout, & qu'on présume être *Cunobelin*, & la reine sa femme, avec *CUN*. Sur le revers, est un pégase ou cheval ailé, avec *CAMU*. La septième médaille, ne differe de la première de cette classe, qu'en ce qu'il n'y a pas d'arbre sur son revers. La huitième est d'or. On voit sur l'obvers un cheval, faisant une courbette, avec une roue sur son ventre, une étoile sur son dos, & le mot *CUN*. Le revers contient un épi de blé, & *CAMU*. La neuvième, est aussi d'or, ayant sur l'obvers une tête avec une barbe & *CUNOB*, & sur le revers un lion couché avec *CAM*. »

« La *troisième classe* comprend dix médailles, qui différent toutes les unes des autres à quelques égards. 1°. Une médaille de bronze; sur l'obvers, est la tête du roi, avec *CUNOBILIN* autour; sur le revers, est un ouvrier assis dans un fauteuil, tenant dans sa main un marteau, & frappant de la monnoie, dont on voit plusieurs pièces sur la terre, avec *TASCIO*. 2°. Une d'argent; sur l'obvers, est une couronne de laurier, avec l'inscription de *CUNO*; sur le revers, est pégase, avec *TASCE* au-dessous. 3°. Une d'argent, avec la tête du roi sur l'obvers & *CUNO*, & sur le revers un sphinx, avec *TASCIO*. 5°. Une élégante médaille de bronze, ayant sur l'obvers la tête du roi, avec son nom *latinisé* *CUNOBELINUS RE*, & sur le revers la figure d'un boeuf au-dessous de laquelle est ecrit *TASC*. 6°. Une de bronze; sur le revers est une tête de femme, probablement de la reine, avec *CUNOBILIN*, & le revers est à-peu-près le même que celui de la première médaille de cette classe. 7°. Une medaille d'argent, ayant sur l'obvers une tête de femme, avec *CUNO*, & sur le revers

un beau sphinx, avec *TASCIO*. 8°. Une d'argent, avec la tête du roi, & *CUNOBILIN* sur l'obvers, & un beau cheval galoppant, avec *TASCIO* sur le revers. 9°. Une médaille qui diffère très-peu de la première de cette classe. 10°. Une médaille de bronze, avec une tête du roi, couronnée de laurier, & *CUNOBILIN* sur l'obvers, un cheval, & quelques foibles traces de *TASCIA* sur le revers. »

« La *quatrième classe* contient six médailles, qui sont très belles. 1°. Une médaille d'argent, ayant la tête du roi sur l'obvers, avec *TASC* derrière, & devant le visage *NOVANE*, qu'on croit être une abréviation du nom de quelque ville ou de quelque peuple, & sur le revers Apollon jouant de la harpe, avec *CUNOBE*. 2°. Est aussi une médaille d'argent, & sur l'obvers, la tête du roi couverte d'un casque, & *CUNOBELINE*, & sur le revers un pourceau, avec un *TASIIOVANIT*, quoiqu'on présume que les II qui sont au milieu, ont été originairement un *N*, ce qui rendroit la légende du revers de cette médaille, à-peu-près semblable à celle qui est sur l'obvers de la précédente. La médaille 3°. ne différe pas beaucoup de la première de cette classe. 4°. Est une médaille de bronze, ayant la tête du roi, avec *CUNOBELIN*; sur l'obvers, est un centaure, soufflant dans une corne, avec *TASCIOVANIT* sur le revers. 5°. Est une médaille d'argent, avec une figure qu'on croit être celle d'Hercule, & *CUNO* sur l'obvers, & avec une femme assise de côté sur un animal, qui ressemble beaucoup à un chien, & *TASCNOVA* sur le revers. 6°. Est une belle médaille de bronze, ayant sur l'obvers le roi, monté sur un cheval, qui va au grand galop, avec *CUNO*, & sur le revers, le roi à pied, portant un casque sur sa tête, une lance à sa main droite, & un bouclier rond à sa main gauche, avec *TASC NO*. »

« La *cinquième classe* contient six médailles. 1°. Belle médaille d'argent, avec une tête romaine, couronnée de laurier, qu'on croit être celle de l'empereur Auguste, & *TASCIA* sur l'obvers, & un taureau, qui menace avec ses cornes, sur le revers. 2°. Médaille d'or, ayant le roi monté sur un cheval, avec *TASCO* sur l'obvers. Le revers est rempli de figures, qu'on ne connoît pas actuellement. 3°. Médaille qui est aussi d'or, & qui diffère très-peu de la dernière. 4°. Médaille d'argent, ayant un cheval avec un bouclier en forme de losange, pendu à son côté, sur l'obvers, & *TASC*, avec un compartiment, sur le revers. 5°. Médaille d'ambre, portant un cheval au galop, & *TASC* sur l'obvers, & *TASCIO* sur le revers. 6°. Belle médaille d'argent, avec un griffon sur l'obvers, & *TAS* sur le revers. Le museum de M. Thérébv, contient (*p.* 338.) une médaille, qui peut être aussi rangée dans cette classe; elle a une tête sur l'obvers, & un chien, avec *TA* sous un homme à cheval sur le revers. »

La *sixième classe*, ne contient que deux médailles. 1°. Est d'argent, elle a *VER*, qu'on croit être une abréviation de *Verulam*, sur l'obvers, & un cheval galoppant, avec *TASCIA*, sur le revers. 2°. Est une belle médaille d'or, ayant un homme monté à cheval, tenant une épée dans sa main droite, & un bouclier dans sa gauche, sur l'obvers est *CEARATIC*, que M. Pegge présume être le nom de quelque ville, située dans les états de *Cunobelin*, qui est maintenant inconnue; mais que d'autres croient peut-être, avec plus de raison, être le nom du célèbre Caratacus ou Caratacul; sur le revers, est un épi de blé, & *TASCIE*. Le mot *TASCIO* ou *TASCIA*, qu'on voit ainsi que plusieurs de ses abréviations, sur un aussi grand nombre de ces anciennes médailles bretonnes, a beaucoup embarrassé nos antiquaires, qui ont été partagés d'opinion sur sa signification. M. Camden, M. Baxter, (*Baxter Gloss. Brit. voce*, Tascia), le docteur Dettingal, & d'autres écrivains ont imaginé que ce mot étoit dérivé de *task* ou *tascu* qui, dans la langue primitive de la Bretagne, signifioit quelque *charge* ou *tribut*, imposé par le *tag* ou prince; & que toute la monnoie, qui portoit le mot de *tascia*, étoit destinée à payer le tribut imposé sur les bretons, imposé par Jules-César, & les *portaria*, ou droits sur les marchandises, qui furent exigés par Auguste & ses successeurs. (*Dr. Pattingale dissert. on Tassia. London 1763*).

M. Camden a poussé plus loin cette idée, en conjecturant (*Camden Brit. V. I. p. CIX.* 351) « qu'on avoit gravé sur ces coins un cheval pour » le payement du tribut des grands bestiaux, un » pourceau pour celui des petits bestiaux, un » arbre pour celui des bois, & un épi de blé » pour celui de ce grain. » Mais quoique ces sentimens soient spécieux, & qu'ils aient été soutenus par des hommes d'un grand nom, on peut faire de fortes objections contr'eux. La dérivation de *tascio*, de *tascu*, qui veut dire *fardeau*, ou tache, & originairement de *Tag*, prince, est bien éloignée d'être claire. On ne connoît pas dans l'histoire du genre humain, de monnoie qui n'ait été frappée que pour payer le tribut; & il n'est pas probable que *Cunobelin*, qui étoit un prince libre & indépendant, l'ami & non le sujet des empereurs romains, eût laissé mettre sur ses médailles, un mot qui auroit présente une signification aussi ignominieuse, que *Tascio* l'offre dans ce sens. »

Un auteur moderne (*Wise dissert. in num.*

Bodl. Catal. pag. 227.), mécontent de cette explication du mot *Tascio*, en a proposé une autre. Il conjecture que *Tascio* est une abréviation du mot de quelque nation ou peuple, à qui cette monnoie appartenoit, & dont *Cunobelin* étoit roi ; & , trouvant dans le quatrième chapitre du troisième livre de Pline un peuple de la Gaule Narbonnoise, nommé *Tascodunitari Tarraconienses* ; il présume que *Cunobelin Tascio*, peut signifier *Cunobelin Tascodunorum*. Mais cette conjecture est certainement mal imaginée, & paroît peu probable. Car ces médailles ayant été trouvées en grand nombre dans la Bretagne, & portant le nom de *Cunobelin*, qu'on sait avoir été un grand prince Breton, contemporain d'Auguste & de Tibère, & quelques-unes d'elles portant même une abréviation de *Camulodunum*, qui étoit le lieu de la résidence de ce roi, tout cela équivaut à une démonstration que ce sont des médailles bretonnes, & qu'elles n'ont rien de commun avec un pays aussi éloigné que la Gaule Narbonnoise, où l'on n'en a jamais trouvé de semblable. »

« Un autre écrivain moderne, (*M. Pegges, Essais on Cunobelin's coins, p.* 55.) a pensé que *Tascio* étoit le nom du monnoyeur de *Cunobelin*, qui avoit frappé toutes ces médailles. Cette conjecture, il faut en convenir, est plus probable que la précédente, quoiqu'elle ne soit pas encore sans difficulté. Il est notamment assez étrange que ce mot, si c'est un nom propre, ait été écrit d'autant de manières différentes que *Tascio*, *Tascia*, *Tascie*. »

« Indépendamment de ces nombreuses monnoies de *Cunobelin*, il y en a beaucoup d'autres gravées & décrites dans Speed, Camden, &c. (*Speeds chron. p.* 173, *&c. Camden Brit. v.* 1. *p.* 109.), qu'on croit avoir été frappées par ordre de Cassibelan, de Camius, de Prosutagus, de Boadica, de Beriscus, de Cartismandua, de Venatius, de Caractacus, & d'autres anciens princes bretons. A la vérité, la plupart de ces monnoies sont tellement défigurées, & les faibles traces de lettres qui y restent encore, sont lues de tant de manières différentes, qu'il est impossible de découvrir avec certitude à qui elles appartiennent. Nous avons néanmoins assez de raison pour conclure en général, que plusieurs autres princes bretons qui fleurirent entre la première & la seconde invasion de cette île par les romains, frappèrent monnoie ainsi que *Cunobelin*, quoique ce dernier ayant règné plus long-temps, & sur cette partie de la Bretagne, qui étoit la plus riche, & faisoit le plus grand commerce, en ait fait frapper beaucoup plus qu'aucun des autres princes ; raison pour laquelle il nous reste un si grand nombre de ces monnoies. »

« Les monnoies de *Cunobelin*, qui viennent d'être décrites, nous fournissent une preuve convaincante de la liaison & de l'amitié que Strabon (*Strabo, lib. IV, pag.* 200.), nous dit avoir subsisté entre les romains & les bretons, sous le règne d'Auguste, & elles démontrent que les arts, les mœurs & la religion des romains, avoient même fait quelques progrès dans cette île. En effet, nous voyons sur les monnoies presque toutes les lettres des romains, & un grand nombre de leurs divinités ; ce qui prouve que plusieurs bretons étoient au moins en état de lire ces lettres, & qu'ils avoient quelque connoissance de ces dieux, & quelque respect pour eux. De plus, la légende de l'une de ces monnoies (CUNOBELINUS REX) est en latin, ce qui semble annoncer que les bretons n'ignoroient pas cette langue. Car, quoique ces monnoies aient pu être, & aient vraisemblablement été frappées par un artiste romain, nous ne pouvons pas cependant supposer que *Cunobelin* eût permis à cet artiste de graver sur la monnoie courante de son royaume des lettres, des mots, des figures & des légendes, dont ni lui, ni ses sujets n'auroient compris le sens. (*Traduct. de M. Boulard.* 1. *vol. in*-4°. Paris, 1788.)

TASIBIS, nom d'un dieu des *tasibes*, peuple qui demeuroit sur les revers du mont Taurus. Eusebe le nomme *Tosibis*, & Plutarque *Trosobius*. *Voyez* la préparation évangélique du premier, c. 5. & le traité de la cessation des oracles, par le second.

TASSES. » Un grand nombre de découvertes qu'on a faites à Herculanum prouvent, dit Winckelmann, que l'on fait peu d'ouvrages dont les formes soient nouvelles, & qui n'aient été autrefois employées ; car on y a trouvé des *tasses* d'argent avec leurs soucoupes, de la même forme & de la même grandeur que celles dont nous nous servons pour le thé. Ces *tasses* sont très-délicatement travaillées & bien ciselées en relief ; elles servoient au même usage que les nôtres, c'est-à-dire, qu'elles étoient destinées pour boire de l'eau chaude, & il y avoit chez les romains des maisons particulières où l'on en alloit boire, comme aujourd'hui on va prendre du café. On en voit trois paires dans le cabinet. »

TASSO, île de l'Archipel & ville de même nom. Elle étoit autrefois célèbre par ses mines d'or & par des carrières d'un fort beau marbre. C'est l'ancienne *Thassus*.

TASSUGON, poids & monnoie de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* CHALCOUS & PHOLLIS.

TATA, nom mignard donné par les enfans à leur nourricier.

TATIENSES. Nom de la deuxième tribu de Rome, ainsi nommée de Tatius, roi des sabins qui la composoient, comme celles des lucères *Lucerum* reçut son nom d'un certain Lucumon d'Etrurie, qui avoit amené du secours à Romulus, dans la guerre contre les sabins. Ce Tatius, après avoir fait la paix avec Romulus, par la médiation des sabines enlevées, partagea le trône, & régna conjointement avec lui sur l'un & l'autre peuple. Il introduisit le premier l'usage des étrennes, en recevant la verveine du bois sacré de la déesse *Strenia*, pour le bon augure de la nouvelle année.

TAVIA, dans la Galatie, ΤΑΟΥΙΑΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Septime-Sévère, de Domna, de Caracalla.

TAU. *Voyez* CLEF.

TAUREAU. *Voyez* BŒUF.

TAUREAU CÉLESTE. *Voyez* PROSERPINE.

Le *taureau* qui produisoit ou qui annonçoit le renouvellement de la nature, est celui, selon M. Dupuis, dont il est question dans le Zend-Avesta, & qui fut créé dans un lieu élevé; l'homme créé avec lui, est la constellation appellée aujourd'hui le cocher, placée au dessus du *taureau*, & qui passoit au zénit de ces peuples. Le *taureau* étoit alors le signe équinoxial; & le cocher étoit le génie de l'équinoxe, ou la constellation qui, le matin par son lever héliaque, annonçoit le printemps sous le nom de Phaéton, de Jupiter Ægiochus, & de Thor, &c. C'est ce *taureau* qui fournit à Bacchus & à Vénus, au génie solaire, & au génie lunaire du printemps, au soleil, à la lune & à la terre à l'équinoxe, les cornes qu'on donnoit à leurs statues symboliques..

C'est lui que les perses invoquent dans leurs prières, comme étant le *taureau* sacré qui fait croître l'herbe verte, & de qui découlent les semences de la fécondité dont la lune est dépositaire; enfin, c'est lui que nous retrouvons dans le triomphe de Mithras. La mort de ce même *taureau* est accompagnée de la chûte de l'homme dans la cosmogonie des perses; parce que comme le cocher se lève héliaquement lorsque le soleil est au *taureau*, de même, son coucher suit de près celui du *taureau* en automne, lorsque le soleil parcourt le scorpion, au lever héliaque du serpent, sous la forme duquel ils disent qu'avoit paru Arimane. Ils disent aussi que Caiomorth avoit vécu sept cent ans, nombre allégorique, comme sept mille ans, & qui désigne le septième mois après son lever, ou le mois qui suit l'équinoxe d'automne (*Zend-avesta, tom.* II, *pag.* 354).

C'est le même nombre sept qui se trouve appliqué au même génie, sous le nom de Mycérinus en Egypte, qui doit périr dans la septième année, parce qu'il reste cent cinquante ans d'affliction à l'Egypte, c'est-à-dire, dans le style allégorique, cent-cinquante jours, ou cinq mois, durée de l'hiver, ou ce qui, joint aux sept mois dont nous avons parlé, fait les douze mois de l'année.

Dans la théologie du Nord, le cocher Thor, le dieu ou le génie dont le char est conduit par deux boucs, va sur les bords de la mer, met une tête de bœuf à sa ligne & pêche le serpent; c'est Thor qui tient la foudre & triomphe des géans; enfin, il a tous les caractères de l'ægiochus des grecs.

Cette théorie des créations, est un des points importans de ce systême; on la voit par-tout rapportée au signe équinoxial du *taureau*, sous lequel l'ame du monde exerçoit son action créatrice, & fécondoit la matière.

Un des principes fondamentaux de la théologie des perses, dit M. Anquetil, est la création du premier *taureau*, dont le genre humain, les animaux, & les végétaux sont sortis. Effectivement il est toujours question, dans leur théogonie, & dans toutes leurs prières, de ce premier *taureau*, *placé dans un lieu élevé*, & fécondant la lune. La manière dont ils en parlent, ne permet pas de douter que ce ne soit le *taureau*-céleste, signe équinoxial, considéré comme l'agent visible de l'ame de la nature & des sphères. Voici quelques passages des livres zends, qui le prouvent assez: « J'invoque & je célèbre le *taureau* élevé, qui » fait croître l'herbe en abondance. Ce *taureau* » donné pur, & qui a donné l'être à l'homme pur » (*Tom. I, part.* 2. *pag.* 86), j'invoque & je » célèbre le divin Mithra, élevé sur les mondes » purs; les astres, peuple excellent & céleste; » Taschter, astre brillant & lumineux, & la lune, » dépositaire du germe du *taureau* (*Pag.* 87). » A la page 95 on invoque encore le *taureau* élevé qui fait croître l'herbe verte, &c. Pourrait-on mieux désigner le signe sous lequel la terre se couvroit de verdure à l'équinoxe de printemps, lorsque le soleil entroit au *taureau*, & passoit dans la partie du ciel, où étoit l'empire de la lumière. Aussi à la page 164, il est dit, si le *taureau* qui a été créé le premier (c'étoit le premier signe), monte au ciel, rien ne diminuera sur la terre. En effet, la nature ne se dépouilloit de ses ornemens qu'au coucher de ce signe en automne. A la page 171, on lui donne le titre de *taureau* lumineux, & on fait naître de lui tous les biens. A la page 201, il est dit. » Vous avez donné au monde le *taureau*, » dont vous avez fait venir les arbres en abon- » dance, principe visible des biens nombreux » qui sont dans le monde. » Cette dernière expression est sur-tout à remarquer; le *taureau* est ici considéré comme l'agent visible de la force invisible, qui meut la nature & la féconde, comme

le signe céleste, sous lequel l'esprit créateur d'un nouvel ordre de choses, dans le monde végétatif, communique au soleil & à la lune la vertu d'organiser la matière, & d'appeller tous les êtres à la génération. Cette idée est parfaitement conforme à la théorie que nous établissons sur l'ame du monde, & sur les astres, génies qu'elle rend agens de ses opérations variées pendant une révolution solaire. A la page 419, j'invoque Taschter, astre brillant & lumineux, qui a un corps de taureau » & des cornes d'or ». Dans le Boundesh, qui se trouve avec le Zend-Avesta, Taschter est l'astre-génie qui veille sur l'Orient, ou sur l'équinoxe de printemps, & que M. Bailly croit être le même qu'Aldebaran, ou l'œil du *taureau*-céleste; il est difficile de l'entendre autrement, d'après le passage que je viens de citer.

Dans le fargar XXI, qui est dans le même recueil, avec le Zend-Avesta, (*Pag.* 424 *& suiv.*), on lit ces mots : Adressez votre prière au *taureau* excellent, à ce principe de tous biens........ au *taureau-céleste*, qui n'a pas été engendré, & qui est saint..... à la lune dépositaire de la semence du *taureau*. Dans le tome II, pag. 16 & 17, est une formule de prières adressées à la lune. « Je prie » la lune qui garde la semence du *taureau*.... que » la Lune me soit favorable, elle qui conserve la » semence du *taureau*, qui a été créé unique, & » d'où sont venus les animaux de beaucoup d'espèces...... J'invoque la Lune qui garde la semence » du *taureau*, qui paroît en haut, & échauffe; » qui produit la verdure & l'abondance. » Il est dit dans le Boundesh (*Pag.* 363), que les Izeds confièrent au ciel de la lune la semence forte du *taureau*; & page 371, que sa semence fut portée au ciel de la Lune, y fut purifiée, & que de cette semence vinrent les animaux, &c.

Il est impossible de méconnoître ici l'action du *taureau* équinoxial, siège de l'ame du monde & de l'esprit moteur des sphères, sur la sphere de la Lune, mère des générations dans la théologie ancienne, & cette belle Vénus qui prend le casque de *taureau*. C'est ce *taureau* symbolique des égyptiens, qui étoit, suivant Lucien, l'image du *taureau* céleste &, suivant les prêtres égyptiens eux-mêmes, l'image de l'ame d'Osiris ou du *Spiritus orbis*, placée, dit Plutarque, dans les étoiles. Ce *taureau* connu sous le nom d'Apis portoit aussi sur l'épaule le croissant de la lune & toutes les marques caractéristiques de la faculté génératrice, suivant Ammien Marcellin (*Livr XXII*) *est enim Apis, bos diversis genitalium notarum figuris expressus, maximè omnium corniculantis lunæ specie latere dextero insignis*. Nous avons fait voir plus au long, en parlant d'Apis, que cet animal sacré n'étoit que le type du *taureau* équinoxial, & que ce signe céleste n'étoit lui-meme révéré que parce qu'Osiris ou l'ame du monde l'avoit rendu dépositaire de sa fécondité, & empruntoit de lui les attributs symboliques sous lesquels on peignoit la force invisible qui organise la matière tous les ans, & répand la force productive dans l'air, l'eau & tous les élémens.

On trouve le culte du *taureau* jusqu'aux extrémités de l'Orient. C'est une des grandes divinités du Japon, dit l'auteur des cérémonies religieuses (*Tom.* 1, *pag.* 259). Les bonzes y représentent le cahos sous l'emblème d'un œuf, qu'un *taureau* brise avec ses cornes, d'où il fait sortir le monde. Ce *taureau* a sa pagode à Meaco; il est posé sur un autel large & carré, qui est d'or massif; il porte un riche collier, & heurte de ses cornes un œuf, qu'il tient avec ses deux pieds. Le *taureau* est posé sur un rocher, & l'œuf est au milieu d'une eau retenue dans une crevasse de la roche. Avant les temps, disent les bonzes, le monde entier étoit renfermé dans cet œuf, qui nageoit sur la superficie des eaux. La lune par la force de sa lumière, & par son influence, tira des eaux une matière terrestre, qui durcit & se convertit insensiblement en rocher; & ce fut près de cette masse dure que l'œuf s'arrêta. Le *taureau* s'approcha de cet œuf, le rompit à coups de cornes, & de sa coque sortit le monde. Le souffle du *taureau* produisit l'homme. Ne semble-t-il pas entendre ici Virgile, qui, consacrant les traditions des anciens toscans dans son poème sur l'agriculture, chante à l'autre extrémité du globe, le développement de la nature, sous le même signe du *taureau*, sous lequel autrefois commençoit l'année équinoxiale? *Candidus auratis*, *&c.*

Ne retrouve-t-on pas également ici le Bacchus des grecs, génie élevé par les hyades (ou les étoiles du *taureau*-céleste), peint lui-même avec des pieds & des cornes de *taureau*, celui que les femmes Eléenes appelloient *taureau* saint, & auprès duquel on plaçoit l'œuf orphique, symbole de l'univers, & de la nature qui produit tout? Ainsi l'univers entier adora l'ame du monde, & le principe qui féconde tous les ans la matière, sous l'emblème d'un *taureau*; ce *taureau*-créateur n'est que le signe céleste du *taureau* alors premier des signes, & dans lequel l'ame du monde agissoit, lorsque le soleil ramenoit la lumière dans notre hémisphère, & que l'Æther, suivant l'expression de Virgile, descendoit sous la forme d'une pluie féconde dans le sein de la terre. Ici l'œuf orphique est porté sur les eaux, & c'est du sein des eaux que naît le limon que la lune durcit, & que le *taureau* organise. C'est une allusion aux pluies de l'hiver qui délaient la matière, & préparent le limon à être fécondé par le ciel; c'est-à-dire, par la chaleur. *Voyez* PRINTEMPS.

Le *taureau* suit le bélier, dit Rabaud : sa course astronomique est aussi un voyage; & comme il disparoit

disparoît au sein de l'onde, ses voyages sont maritimes. Sa croupe est enveloppée d'un nuage, il n'est point qu'avec la moitié antérieure du corps ; les mythologues ignorent quel est son sexe ; mais, sous ces deux rapports, il est, disent-ils, ou le *taureau* ravisseur d'Europe, où la génisse Io qui traverse la mer pour arriver en Europe aussi, objets l'un et l'autre de la haine de Junon.

Vacca sit an taurus, non est cognoscere promptum ;

Pars prior apparet, posteriora latent.

Seu tamen est taurus, sive hoc est femina signum,

Junone invitâ munus amoris habes.

(Ovid. fast. 5. 715.)

Dans la collection de Stosch on voit sur une pâte de verre, dont l'original est dans le cabinet national, le *taureau* dionysiaque, avec le nom du (*Mariette* Pierr. *grav. pl.* 42. *Stosch.* Pierr. *grav. pl.* 40.) graveur, ΥΛΛΟΥ.

Sur une cornaline, un *taureau* dans la même situation que le précédent, mais sans aucun attribut, avec le nom du graveur, ΑΛΕΞΑ.

TAUREAU furieux, dompté par Hercule. Neptune, irrité contre les grecs, suscita autour de Marathon un *taureau* qui jetoit le feu par les narines, faisoit de grands dégâts, & tuoit beaucoup de monde. Hercule, envoyé par Euristhée pour le prendre, le dompta & le lui amena ; mais, comme il étoit consacré aux dieux, il le lâcha. On voit dans une medaille de Commode, Hercule appuyé sur une colonne, qui tient sa massue sur la tête d'un *taureau*.

Hercule étant le génie-solaire qui parcourt annuellement les 12 signes du zodiaque, on ne peut méconnoître ici le *taureau*-céleste. *V.* HERCULE.

TAUREAU de Mithras. On voit communément Mithras appuyé sur un *taureau*, dont il tient le musle ou les cornes de la main gauche, tandis que de l'autre il lui enfonce un poignard dans le cou.

Comme Mithras représente le soleil, on prétend que le *taureau* marque la terre, que le soleil perce de ses rayons, comme d'un couteau, pour la rendre féconde & propre à nourrir les animaux. D'autres croient que, par les cornes du *taureau*, la lune est désignée ; & la supériorité que le soleil a sur la planette, donne l'explication de l'emblême. *Voyez* MITHRAS, pour connoitre la véritable explication de cet emblême, donnée par M. Dupuis.

TAUREAU (le) étoit la victime la plus ordinaire dans les sacrifices. On l'immoloit principalement à Jupiter, à Mars, à Apollon, à Minerve, à Cérès, à Vénus, aux Lares. On choisissoit des *taureaux* noirs pour Neptune, Pluton & les dieux infernaux. Avant de les immoler, on les ornoit de différentes manières ; ils avoient sur le milieu du corps, une grande bande d'étoffe, ornée de fleurs, qui pendoit des deux côtés, & leurs cornes étoient accompagnées de festons. Le *taureau* qu'on sacrifioit à Apollon avoit ordinairement les cornes dorées.

TAUREAU-Farnèse. « Suivant toutes les apparences, c'est au temps d'Antigone, roi d'Asie, qu'il faut rapporter, dit Winckelmann (*hist. de l'Asie*, 6. 4.), l'énorme groupe, composé de plusieurs figures, sculpté d'un seul bloc de marbre, par Apollonius & Tauriscus, conservé au palais Farnèse, & connu sous le nom de *taureau*-Farnèse. J'assigne ce temps comme probable, parce que Pline, qui ne nous donne aucune notice sur l'âge de ces artistes, paroît reculer le temps de la force de la plupart des fameux maîtres jusqu'à cette époque. On sait que cette immense machine représente Amphion & Zéthus, au moment où ils préparent le supplice de Dircé, leur belle-mère, pour venger Antiope, leur mère. L'infortunée Antiope ayant été répudiée par Lycus, roi de Thèbes & père des deux jeunes héros, fut livrée entre les mains de Dircé, qui lui fit essuyer, pendant plusieurs années, les traitemens les plus affreux. S'étant échappée des mains de sa cruelle rivale, elle se réfugia dans les bois du mont Cithéron où elle trouva ses fils qui la prirent d'abord pour une esclave fugitive. Cependant Dircé, à la tête des femmes qui célébroient les orgies de Bacchus, arrivant dans le même endroit, y trouve Antiope & l'entraîne pour la faire mourir. Alors les fils, aidés du vieux pasteur qui leur avoit sauvé la vie & servi de père (ayant été exposés dans leur enfance), reconnurent Antiope pour leur mère, coururent après elle & l'arrachèrent des mains de sa persécutrice. Ce fut dans ce moment qu'ils attachèrent Dircé par les cheveux aux cornes d'un *taureau* indompté, pour la faire déchirer sur les ronces & les rochers du Cithéron. On voit que la scène est sur cette montagne ; que Dircé y a paru en bacchante pour faire périr Antiope, à la faveur des orgies de Bacchus : ce qui explique une infinité d'accessoires, tels que le thyrse & les festons pratiqués dans ce groupe. *Sammlung antiquarischer Aufsatze. Von Chez. G. Heyne. Zweytes Stuck.* 8. 207. »

« Pline dit que cet ouvrage avoit été transporté de l'isle de Rhodes à Rome. Sans nous apprendre aucune particularité au sujet d'Apollonius & de Tauriscus, il se contente de nous nommer leur patrie qui étoit la ville de Tralles, en Cilicie ; il nous dit en même temps, que dans l'inscription qu'ils ont mise à leur ouvrage, ils

Digitized by Google

ont nommé, outre leur père, Artémidore, leur maître; Ménécrate, qu'ils appellent aussi leur père. Ils s'exprimoient de maniere qu'ils laissoient indecis lequel des deux ils regardoient comme leur vrai père de celui qui leur avoit donné la vie, ou de celui qui leur avoit donné le talent. (*Plin. L.* 36, *c.* 4, §. 10, *p.* 283. Cette inscription n'existe plus. L'endroit le plus apparent où elle a pu être placée, est le tronc d'un arbre qui sert de soutien à la statue de Zétus; mais ce tronc est moderne, ainsi que la plus grande partie des figures. »

« Cependant je sais que plus d'un écrivain a souteau le contraire, & cela, à ce que je m'imagine, parce qu'on a mal saisi l'expression de Vasari, qui dit que cet ouvrage est fait d'une seule pierre, sans l'addition d'un seul morceau: *En un sasso sodo, è senza pezzi* (*Vasar. vit. de pitt. t.* 3, *p.* 753.); mais il a voulu dire, ainsi que l'inspection le prouve, que ce morceau avoit été anciennement d'une seule pièce, & non qu'il ait été tiré tel des décombres des thermes de Caracalla, lors de sa découverte sous Paul III. C'est pourtant là ce que Maffei & d'autres ont prétendu inférer du texte de Vasari (*Maffei, spieg. de stat. ant. tav.* 48. *Caylus, diss. sur la sculpt. p.* 325.). Mais, par cela même qu'on n'a pas su discerner l'antique du moderne, le ciseau grec du travail postérieur, on a vu porter tant de jugemens absurdes sur cet ouvrage, entr'autres celui d'un écrivain qui ne croyant pas ce morceau digne d'un artiste grec, l'a regardé comme un production de l'école romaine (*Ficoroni rom. p.* 44.). »

« Les restaurations de ce groupe furent confiées à un certain Battista Bianchi, milanois; elles sont faites dans le style de son temps, c'est-à-dire, sans aucune connoissance de l'antiquité. A la figure de Dircé, attachée au *taureau*, il a restauré la tête & le sein jusqu'au nombril, avec les deux bras; il a pareillement réparé la tête & les bras d'Antiope. Aux statues d'Amphion & de Zéthus, il n'y a d'antique que le torse & une seule jambe aux deux figures. Les jambes du *taureau* sont aussi modernes, ainsi que la corde qu'un voyageur ignorant a jugé digne de toute son attention (*Blainville, voyages &c.*). Ce qui est antique, tel que la figure d'Antiope, à l'exception de la tête & des bras, & celle du jeune garçon assis qui paroît saisi de frayeur à la vue du châtiment de Dircé, & qui ne sauroit représenter Lycus, comme se l'est imaginé Gronovius (*Tes. ant. gr. t.* 1, *D. d.*), peut justifier la mention honorable que Pline fait des auteurs de ce groupe, & faire revenir de leur erreur ceux qui conservent encore le goût du beau imprimé aux ouvrages de l'antiquité. Le style de la tête du jeune homme est tout-à-fait dans la manière des têtes des fils de Laocoon. La grande finesse dans le maniement de l'outil, paroît sur-tout aux accessoires; la corbeille couverte, *cista mystica*, entourée de lierre & placée au dessous de Dircé pour lui donner le caractère de bacchante (*Hygin. fabl.* 8.), est d'un travail aussi fini que si l'artiste avoit voulu donner, par cet accessoire, un échantillon de son adresse. »

TAUREAU (On voit sur les médailles de Babba un). Cet animal qui nage, est le symbole de Jupiter allant enlever Europe. *Voyez* BŒUF sur les médailles.

TAUREAUX d'airain qui gardoient la toison d'or à Colchos. Jason, pour avoir cette toison, devoit mettre sous le joug deux *taureaux*, présent de Vulcain, qui avoient les pieds & les cornes d'airain, & qui vomissoient des tourbillons de feu & de flammes. Jason, par le secours des enchantemens de Médée, sçut les apprivoiser, & les attacha même à la charrue.

TAUREIA, ταυρεια, fêtes chez les grecs, en l'honneur de Neptune, d'où la ville de Cyzique a pu donner le nom de ταυρεων au mois où elle célébroit cette fête. Elle étoit solemnelle & composée de trois colléges de prêtresses, & les sacrifices qui étoient offerts occasionnoient une dépense considérable. Les sacrificatrices, surnommées *maritimes*, devoient être consacrées aux divinités de la mer, & principalement à Neptune. Cette fête duroit plusieurs jours. Il paroît que les prêtresses étoient chargées, par fondation ou autrement, des frais de la fête. Clidicé, grande prêtresse de Neptune, leur avoit fait présent de 700 statères pour la dépense d'une seule solemnité; ce qu'on peut évaluer à une somme de vingt mille trois cents livres de notre monnoie. *Antiq. grecq.* du C. de Caylus, tom. II. (*D. J.*)

TAUREUS & *TAURICEPS*, surnoms donnés à Neptune, à cause du bruit des flots de la mer, qui imite les mugissemens du taureau.

TAURICORNE, surnom qu'on donnoit à Bacchus, parce qu'on le représente quelquefois avec une corne de taureau à la main; cette corne étoit proprement un vase à boire, qui avoit la forme d'une corne de taureau. C'est en effet le symbole le plus convenable à Bacchus.

TAURIDE, Iphigénie en Tauride. *V.* IPHIGÉNIE.

TAURIES, les mêmes fêtes que les *Taureia*, célébrées en l'honneur de Neptune. On lui immoloit des taureaux noirs.

TAURILIENS (*jeux*), *Taurilia*, jeux institués par Tarquin le superbe, en l'honneur des dieux infernaux. On les nommoit *taurilia*, selon Servius,

Digitized by Google

parce qu'on immoloit une vache stérile, *taura*; mais Festus croit, avec plus de raison, que ces jeux furent appellés *taurilia*, parce qu'on sacrifioit un taureau, dont la chair étoit distribuée au peuple. il y avoit chez les romains trois sortes de jeux en l'honneur des divinités infernales; savoir, les jeux *tauriliens*, les compitaux & les terentins. Les premiers étoient célébrés rarement & toujours hors de Rome, dans le cirque flaminien, de crainte d'évoquer dans la ville les dieux des enfers. Les seconds se solemnisoient dans les carrefours, en l'honneur des dieux Lares, & les derniers se faisoient dans le champ de Mars, de cent ans en cent ans, à la gloire de Pluton & de Proserpine. (*D. J.*)

TAURIQUE (Diane). On donne plusieurs raisons de cette dénomination. La plus probable la tire de la Scythie-*Taurique*, appellée Tauride, & devenue célèbre par les malheurs de la fille d'Agamemnon.

TAUROBOLE Sacrifice d'expiation que les païens inventèrent dans les premiers siècles de l'ère vulgaire. Le poëte Prudence (*Peri Stephanum*) nous a donné en vers latins l'histoire & la description des *tauroboles*. Comme c'est une cérémonie des plus bisares & des plus singulières du paganisme, il est à propos de la faire connoitre. Fontenelle (*Hist. des Oracles*, *p.* 2, *ch.* 5.) l'a décrite d'après le poëte latin. On creusoit une fosse assez profonde, où celui pour qui devoit se faire la cérémonie, descendoit avec des bandelettes sacrées à la tête, avec une couronne, enfin avec un équipage tout mystérieux. On mettoit sur la fosse un couvercle de bois, percé de quantité de trous. On amenoit sur ce couvercle un taureau couronné de fleurs, & ayant les cornes & le front ornés de petites lames d'or. On l'égorgeoit avec un couteau sacré; son sang couloit par ces trous dans la fosse, & celui qui y étoit, le recevoit avec beaucoup de respect; il y présentoit son front, ses joues, ses bras, ses épaules, enfin toutes les parties de son corps, & s'efforçait à n'en laisser pas tomber une goutte ailleurs que sur lui. Ensuite il sortoit de là hideux à voir, tout souillé de ce sang, ses cheveux, sa barbe, ses habits tout dégoûtans; mais aussi il étoit purgé de tous ses crimes, & régénéré pour l'eternité; car il paroit positivement, par les inscriptions, que ce sacrifice étoit pour ceux qui le recevoient une régénération mystique & éternelle.

On lit dans une inscription, recueillie par Gruter (28. 2.), *Taurobolio in æternum renato*; mais il falloit le renouveller tous les 20 ans, autrement il perdoit cette force qui s'étendoit dans tous les siècles à venir (*ibidem n.* 5.), *Iterato viginti annis ex perceptis Taurobolils aram constituit.*

Les femmes recevoient cette régénération aussi bien que les hommes. On y associoit qui l'on vouloit; des villes entières la recevoient même par députés. Quelquefois on offroit ce sacrifice pour le salut des empereurs. Des provinces, pour faire leur cour, envoyoient un homme se barbouiller en leur nom de sang de taureau, pour obtenir à l'empereur une longue & heureuse vie.

On trouva, en 1705, sur la montagne de Fourvière, à Lyon, une inscription d'un *taurobole*, qui fut célébré sous l'empereur Antonin-le-Pieux, l'an 160 de Jesus-Christ. Elle nous apprend qu'il se fit par l'ordre de la mère des dieux, Idéenne, pour la santé de l'empereur & de ses enfans, & pour l'état de la colonie de Lyon.

A Lectoure, en Gascogne, on a découvert un grand nombre d'inscriptions *tauroboliques*, qui ont été presque toutes composées pour le retour de la santé de l'empereur Gordien-Pie, ou III, sans que l'on puisse trouver les raisons qui faisoient prendre aux habitans de Lectoure un intérêt si vif à la santé de cet empereur.

Lorsque le sacrifice étoit achevé, on consacroit les cornes du taureau immolé, que l'on appeloit *vires tauri* (*Gruter*, 30. 5.), SEVER. JUL. FIL. VIRES. TAURI. QUO. PROPR. PER. TAUROPOL. PUB. FAC. FECERAT. CONSECRAVIT.; c'est-à-dire, *vires tauri*, *quo proprie per tauropolium publice factum fecerat*, *consecravit*.

Le mot *taurobole* est formé de ταῦρος, & de βολὴ, *effusion*.

Quelques philologues ont écrit que les *tauroboles* avoient pour but principal la consécration du grand prêtre de Cybèle & de ses autres prêtres. Mais on en offroit aussi à Atys, à Diane & à Neptune.

Vandale & Pagi ont fait voir clairement qu'il ne s'agissoit nullement dans le *taurobole* de la consécration des pontifes romains, & que le *summus sacerdos* de Prudence, ne signifie rien moins que le souverain pontife; mais qu'il doit s'entendre uniquement de celui qui descendoit sous l'échafaut pour recevoir le sang de la victime. *Voyez* Colonia, *Hist. littéraire de Lyon*, *tom.* 1, *p.* 192.

« La plupart des *tauroboles*, dont les monumens nous conservent la mémoire, ont été faits pour la santé des empereurs ou pour celle des particuliers; ainsi cela ne regardoit point la consécration d'un souverain pontife, ou d'un grand prêtre, laquelle devoit être un acte public & une cérémonie appliquée à ce seul usage. . . . . On croit que le sacrifice du *taurobole* ne commença que du tems de Marc-Aurèle. » (De

Digitized by Google

Boze, *Dissertation sur le taurobole, dans les mém. de l'acad. des inscriptions.*)

On appelloit *Petra Taurobolias*, l'endroit où la victime avoit été égorgée ; *Dea Taurobolita* (*Gruter.* 309. 2. 2.), Cybèle en l'honneur de qui on l'immoloit le plus souvent ; *Dux mysticus Taurobolii sacri* (*Ibid.* 28. 6.), celui qui offroit le *Taurabole*, &c.

TAURO-CASTRO, petite ville de la Grèce, dans la Livadie, vis-à-vis de l'isle de Nègrepont, dans l'isthme d'une presqu'isle qui borne la plaine de Marathon, au-delà du marais où la côte fait un promontoire ; c'étoit l'ancienne ville de *Rhamnus*, & ce ne sont aujourd'hui que des ruines. Cent pas au-dessus, sur une éminence, on voit les débris du temple de la déesse Némésis ; il étoit quarré, & avoit quantité de colonnes de marbre, dont il reste à peine quelques débris ; ce temple étoit fameux dans toute la Grèce, & Phidias l'avoit encore rendu plus recommandable par sa belle statue de Némésis, dont Strabon fait honneur à Agéracrite de Paros.

TAUROCATAPSIES, combat de taureau. Pline dit que les thessaliens inventèrent les combats de taureau : *thessalorum gentis inventum est.* César les fit le premier connoître à Rome, pendant sa dictature : *primus id spectaculum dedit Romæ Cæsar dictator.*

TAUROCEPHALE & TAUROCHÉROS, ce sont les mêmes surnoms que TAURICORNE.

TAUROCHOLIES, fêtes qu'on célébroit à Cysique en l'honneur de Neptune : c'étoient proprement des combats de taureaux que l'on immoloit au dieu, après les avoir long-tems agacés & mis en fureur (de ταῦρος, *taureau*, & de χολὴ, *fureur*, *colère*).

TAUROMENIUM, en Sicile. ΤΑΥΡΟΜΕΝΙΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en or.

RRR. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont : Un raisin...... Une chouette....... Pégase volant....... Le bœuf à tête humaine...... Un taureau...... Une lyre...... Un trépied...... Bœuf frappant de la corne.

TAUROPHAGE ; mangeur de taureaux (de φάγομαι, *je mange*, & de ταῦρος, *taureau*). On trouve ce surnom donné à Bacchus, peut-être parce qu'on lui sacrifioit plus souvent des taureaux qu'aux autres dieux.

TAUROPOLE, surnom de Diane, en Tauride. On dit que, quand Oreste & Iphigénie s'enfuirent de la Tauride, ils emportèrent la statue de la déesse. Plusieurs peuples se sont disputés l'avantage de la posséder ; ceux de Comane, tant de Cappadoce, que du Pont ; les Lydiens, les Lacédémoniens, les Athéniens, &c.

Tauropole signifie protectrice des taureaux.

C'est de l'isle d'Icaria que le culte de Diane-*Tauropole*, passa à Andros, à Amphipolis de Thrace (*Livii lib.* 44.).

TAUROPOLIES, fêtes en l'honneur de Diane, appellée *tauropole*, nom que l'on croit être le même que celui de Taurique. On le célébroit dans les deux isles d'Icarie.

TAUROPOLIUM, temple consacré à Diane, dans l'isle d'Icarie, aujourd'hui *Nicaria*.

Callimaque assure que de toutes les isles, il n'y en avoit pas de plus agréables à cette déesse.

Dénis d'Alexandrie dit qu'on sacrifioit dans l'Icaria du golphe persique à Apollon-*Tauropole*. Eustathe, son commentateur, dit qu'on vénéroit fort respectueusement Apollon & Diane *Tauropoles* dans l'isle d'Icarie de la mer Egée. Concluons de-là, que ces divinités faisoient l'objet du culte des habitans de ces deux isles. *Tauropole*, signifie ici *protecteur des taureaux*, & non pas *marchand*, ainsi que le nom semble le faire entendre.

Je ne rapporterai point ce que les anciens auteurs ont pensé sur ce nom ; le mieux est de s'en tenir à Suidas.

C'est aussi le nom d'un autre temple d'Artémide ou de Diane, dans l'isle de Samos, selon Etienne, le géographe. (*D. J.*)

TAURUS, surnom de la famille STATILIA.

TAX, *pax*, mots employés par Nœvius (*Agitatoria*), pour exprimer la marche lente d'un cheval :

Age, ne te mihi adversari dicas, hunc unum diem de meo sequar ;

Sinam ego illos, equos, *ire pax tax, postea ego currentes, illos venabim, si tu viceris.*

TAXATORES. Festus appelle de ce nom deux personnages comiques qui se querelloient & s'injurioient : *Taxatores in scenâ olim dicebantur, quod alter alterum maledictis tangerent.*

Digitized by Google

TAXÉOTE, nom d'office dans l'empire grec. Les *taxéotes* étoient les appariteurs, les huissiers des princes & des magistrats.

TAXIARQUE, commandant de l'infanterie d'une tribu d'Athènes. Dans l'empire grec, il y eut aussi des *taxiarques*. Leur nom étoit formé de τάξις, *armée*, & de ἀρχὴ, *commandement*.

TAYGETE, nymphe, aimée de Jupiter, qui la rendit mère de Lacédémon & du fleuve Himère. Voyez HIMÈRE, LACÉDÉMON.

Il y avoit aussi, dans la Laconie, une montagne de ce nom, fort connue par les fêtes qu'on y célébroit en l'honneur de Bacchus.

TCHELMINAR. *Voyez* PERSÉPOLIS.

TE, une des quatre syllables par lesquelles les grecs solfioient la musique.

TEANUM, en Italie. TIANUR, en Etrusque, & TIANO.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent............ *Hunter*.

R. en bronze.

O. en or.

Leurs types ordinaires sont :

Un coq.

Le bœuf à tête humaine.

ΤΕΧΝΙΤΟΙ. On trouve ce mot dans les inscriptions relatives aux jeux. Il exprime collectivement tous les athlètes qui ont combattu.

TECMESSE, fille de Theutrantes, prince Phrygien, devint captive d'Ajax, lorsque les grecs ravagèrent tous les pays situés au voisinage de Troye. Son père ayant été tué par Ajax dans un combat singulier, & la ville de Theuthrantes ayant été prise, pillée & brûlée, la princesse fut emmenée avec le reste du butin, & tomba en partage à Ajax. Si nous en croyons Horace (*Od.* 4, *liv.* 2.), cette captive toucha le cœur d'Ajax par sa beauté, & devint bien-tôt son épouse; Eurysace fut le fruit de ce nouveau lien. Sophocle dans son Ajax furieux, introduit *Tecmesse*, détournant Ajax du dessein qu'il a de se donner la mort, par un discours si tendre, qu'il est difficile de n'en être pas ému. Ce ne sont pas, dit l'auteur du théâtre grec, ce ne sont pas de ces sentimens délicats & recherchés qu'on a mis depuis à la mode sur le théâtre : ce sont les expressions vives de l'amitié conjugale; elle lui met devant les yeux une épouse & un fils que sa mort réduit à l'esclavage, & exposé aux plus cruels affronts; un père & une mère qui, dans une extrême vieillesse, n'ont d'autre consolation que celle de demander aux dieux, & d'espérer le retour fortuné d'Ajax. Elle revient à ce qui la touche. « Hélas! Phrygienne de naissance, esclave d'Ajax, » aujourd'hui votre épouse, je vous ai consacré » toute ma tendresse. Il ne me reste que vous, » vous m'avez privée de tout, vous avez désolé » ma maison paternelle, & fait mourir ma mère. » La parque m'a enlevé mon père : quel autre » après vous me tiendra lieu de patrie, & de » tout ce que vous m'avez ôté? Je n'ai de ressource qu'en vous, vivez du moins pour moi. » Eurysaces, fils d'Ajax & de Tecmesse, règna dans Salamine, après la mort de Télamon. *Voyez* EURYSACE.

TECTOSAGES, dans la Galatie. *Voyez* SEBASTE.

TEDMOR. *Voyez* PALMYRE.

TÉGÉE en Arcadie. Pausanias décrit un monument élevé par les habitans de Tégée à Jasius. On voit, dit-il, dans la place publique de *Tégée*, vis-à-vis du temple de Vénus, deux colonnes avec des statues. Sur la première, étoit la statue des quatre législateurs de Tégée, Antiphanès, Cræsus, Tyronidas & Pyrias. Sur l'autre, on voyoit celle de l'Arcadien Jasius, monté à cheval, ou ayant un cheval auprès de lui, & tenant de la droite une branche de palmier.

Il y avoit à *Tégée* un temple de Minerve, surnommé *Aléa*, qui avoit été bâti par Aléus. Ce temple étoit un asyle pour les criminels de toute la Grèce, & le lacédémonien Pausanias s'y réfugia.

TEGEA, en Arcadie. ΤΕΓΕΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze ...... *Pellerin*.

Unique en argent. .... *Eckel*.

O. en or.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques en l'honneur de Domna, de Caracalla, de Septime-Sévère.

Le seul de ses anciens rois, dont on ait des médailles, est ALEUS.

TEGEA en Crète

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze. .... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Digitized by Google

Leurs types, qui sont une louve allaitant un enfant, & une chouette servent, ainsi que leur fabrique, à les distinguer des médailles de *Tégea* en Arcadie.

TÉGÉEN, surnom de Pan, à cause du culte qu'on lui rendoit à Tégée, ville d'Arcadie.

TEGES, natte tissue de paille ou de jonc, d'où s'est formé *Tégillus*, espèce de couverture, ou de cape, faite avec du jonc ou des roseaux, pour s'en couvrir la tête en temps de pluie: *Ut tegillum pastor sibi sumat*, dit Varron, afin que le berger prenne sa cape.

TEGILLUM. Voyez TEGES.

TÉGYRE, ville de Béotie, dans laquelle Apollon avoit un oracle célèbre.

TEICHOPŒUS, Τειχοποιός, magistrats d'Athènes, choisis dans chaque tribu, pour prendre soin des murs de la ville.

TÉLAMON, frère de Pélée, étoit fils d'Eaque & d'Endéis, fille de Chiron. Ainsi les enfans de Télamon descendoient des dieux par plusieurs endroits. Eaque, son père, étoit fils de Jupiter; Endéis sa mère, étoit fille du Centaure Chiron, fils de Saturne, & de la nymphe Chariclo, fille d'Apollon. Télamon épousa Périybée, fille d'Alcathoüs; celui-ci étoit fils de Pélops, dont Tantale, fils de Jupiter, étoit père. Télamon, jouant un jour avec Phocus, son autre frère, mais de différente mère, le disque de Télamon blessa à la tête Phocus, & le tua. Eaque, informé de cet accident, sachant que les princes ses fils avoient eu auparavant quelque différend ensemble, & soupçonnant un complot entre Télamon & Pélée, il les chassa tous les deux de l'île d'Egine, & les condamna à un exil perpétuel. Télamon monta sur un vaisseau; & lorsqu'il fut un peu éloigné du rivage, il envoya un héraut à son père, pour l'assurer que, s'il avoit tué Phocus, c'étoit par un malheur, & nullement par un dessein prémédité. Mais Eaque lui fit dire qu'il ne remit jamais les pieds dans son île, & que, s'il vouloit se justifier, il pouvoit plaider sa cause de dessus son vaisseau, ou sur quelque digue qu'il feroit faire. Télamon choisit ce dernier parti; il fit une digue auprès du port, d'où il fit entendre ses raisons: mais ayant perdu sa cause, & les soupçons d'Eaque ne se trouvant que trop justifiés, il fit voile vers Salamine. Cychréus, qui en étoit roi, lui donna sa fille Glauque en mariage, & le fit son successeur. Télamon régna en effet dans l'île de Salamine. Après la mort de Glauque, il épousa Péribée, fille d'Alcathoüs, roi de Mégare, dont il eut le célèbre Ajax. Voyez AJAX, PERIBÉE.

Télamon eut pour troisième femme Hésione, sœur de Priam; il avoit suivi Hercule dans la guerre contre Laomédon; & parce qu'il fut le premier qui monta sur les murailles de Troye, Hercule lui fit présent d'Hésione, dont il eut Ajax. Télamon se signala encore en d'autres rencontres à la suite de ce héros, comme dans la guerre des Amazones, dans le combat contre le géant Alcyonée. Il avoit été aussi de l'expédition des argonautes; & s'il n'alla point au siège de Troye, ce fut apparemment la vieillesse qui l'en empêcha; mais il y envoya ses deux fils, Ajax & Teucer. L'on montroit encore du temps de Pausanias, près de Salamine, le rocher où il s'assit pour suivre des yeux, autant qu'il le pourroit, le vaisseau sur lequel ils s'embarquèrent. Il étoit encore vivant quand les grecs revinrent de Troye. Ayant appris la mort de son fils Ajax, & que Teucer, son autre fils, ne l'avoit ni empêchée, ni vengée; il témoigna son ressentiment à celui-ci, en le chassant honteusement, & lui défendant l'entrée de ses états. Il vengea lui-même la mort d'Ajax: Ulysse, qui en étoit la cause, ayant paru avec sa flotte sur les côtes de Salamine, Télamon sçut l'attirer dans des rochers, & fit périr une partie de ses vaisseaux. Voyez HESIONE, TEUCER.

Hercule ayant tué le monstre qui devoit dévorer Hésione, délivra la princesse, & la remit à Télamon pour l'épouser. Ce sujet est exécuté sur une mosaïque antique, découverte en 1760, & conservée à la Villa Albani. Ce morceau se trouve rapporté dans les *monumenti*, *N°. 66*.

ΤΕΛΑΜΩΝ, courroie, avec laquelle les grecs des tems héroïques suspendoient les boucliers à leur col.

TELAMONES, nom que les latins donnoient à ces figures d'hommes, qui sembloient soutenir des corniches, & que les grecs appelloient *Atlas*: *Telamonem latine*, dit Servius (*Æneid I. 747*). *græce Atlanta dici*. Ce mot vient de *Telamon*, qui veut dire en grec, *un misérable qui supporte le mal avec patience*; il convient à ces statues qui soutiennent les corniches dans les bâtimens.

TELXINOE, TELXIOPE, } Cicéron appelle du second nom la quatrième muse (*de natur. deor. l. 3. c. 21.*). Aratus lui donne le premier (*Tzetz. in Hesiod. Εργ. A. p. 6. B.*).

TELCHINES. Le nom des *Telchines* étoit devenu un terme injurieux & synonyme de ceux de charlatan, d'enchanteur, d'empoisonneur, enfin de génie malfaisant. Le savant Fréret dérive néanmoins ce mot *Telchine* du *verbe* grec, qui

Digitized by Google

signifie guérir, soulager, &c. (*Acad. des Insf. t. XXIII., p. 38*). Les hommes sont trop souvent injustes envers leurs bienfaiteurs, au nombre desquels ces *Telchines* si décriés méritent une place distinguée. Quoiqu'ils eussent commencé à se servir de pratiques superstitieuses, comme les Jongleurs iroquois, ou les piayes Caraïbes, ils paroissent cependant avoir exercé les premiers la médecine vétérinaire, & être devenus fort habiles dans la métallurgie. (*Strab. l. XIV, p. 450. Diod. l. 5. §. 55. Ovid.* ; ce qui fait croire qu'ils étoient les ouvriers de la faux de Saturne (*Strab. loc. cit. Eustath. ad Dionys. v. 504. Lactant. ad Stat. sylv. l. IV. v. 47*, &c, (du trident de Neptune (*Eustath. ad Homer. t. I. p. 771.*), des statues d'Apollon & de Junon, à Linde & à Camire (*Diod. l. V. §. 55.*) villes de l'île de Rhodes, où ils avoient passé du continent de la Grèce. Cette courte traversée suffisoit pour leur mériter le titre d'enfans de la mer ; mais l'honneur d'avoir été chargés de l'éducation de Neptune, avoit un autre fondement historique.

Comme les cabires, les dactyles, les curètes & les corybantes, avec lesquels ils avoient tant de rapport, soit par leurs mœurs, soit par leurs occupations, les *Telchines* furent d'abord de simples devins, ensuite les prêtres d'une portion des pélasges. Ils engagèrent ce peuple à abandonner l'ancien culte de Saturne ; c'est pourquoi on disoit qu'ils lui avoient retranché sa faux. Ils se déclarèrent alors pour Neptune, & soutinrent en sa faveur une guerre dans l'Ægyalée contre Apis, successeur de Phoronée. (*Pausan. Corinth. c. 5. Euseb. chron. ad ann. 228.*) Etant devenus odieux, à cause du meurtre de ce prince, ils vinrent à Rhodes, & dans le continent voisin, y porter leur nouvelle divinité, à laquelle ils associèrent bientôt plusieurs autres, dont ils sont supposés avoir les premiers fait la statue. Les titans, ou anciens habitans du pays, s'opposèrent à ces innovations religieuses, & prirent les armes contre les *Telchines*. (*Diod. l. V, §. 55*). On ajoute que Rhée fut contraire à ceux-ci. (*Etymol. magn. in v. Αντία*, c'est-à-dire, que les partisans du culte de la terre, ces mêmes titans, refusèrent de l'abandonner.

Pour suppléer au nombre & à la force, les *Telchines* n'oublièrent pas l'art des prestiges, & le secours des enchantemens. Mais le moyen le plus puissant qu'ils employèrent sur l'esprit des sauvages, fut la menace des peines à venir. Elle les engagea à descendre de leurs montagnes, à sortir de leurs forêts, à se civiliser, enfin à adopter une religion nouvelle. Cette révolution se trouve attestée par une fable, suivant laquelle les *Telchines* arrosèrent les champs voisins de leur demeures avec les eaux du styx. (*Lactant. ad Stat. Theb. l. II. v. 274.*), c'est-à-dire, qu'ils firent de toutes parts des lustrations, & répandirent le dogme des punitions infernales.

Toujours agités par les troubles de religion, les anciens Rhodiens ne s'adonnérent entièrement aux travaux de l'agriculture, que lorsque les titans & les *Telchines* furent chassés de leurs pays. Les premiers ayant empêché Vénus, qui venoit de l'île de Cypre, d'aborder chez eux, ne tardèrent pas d'en être punis par l'amour désordonné qu'elle leur inspira pour la terre, leur mère, dans le sein de laquelle Neptune leur procura un asyle (*Diod. l. x. §. 55.*) L'explication de cette fable est aussi facile que naturelle. Ne cessant d'être fortement attachés au culte de Rhée, ou de la terre, & continuant de lui faire des sacrifices humains (*Porphyri. de abst. l. II. §. 54.*), les titans de Rhodes se trouvèrent bientôt réduits à un petit nombre, & contraints à se réfugier dans la partie orientale de cette île. Là ils périrent tous par un tremblement de terre, où la mer franchit ses bords, & inonda leur canton.

Cet événement dont parle Diodore de Sicile, obligea les *Telchines* à se retirer eux-mêmes sur le continent (*Diod. l. v. §. 56.*). Le reste des Rhodiens profita de leur départ pour reconnoître le soleil, comme sa divinité tutelaire. Cela fit imaginer que les *Telchines* avoient eu pour successeurs les ignétes ou heliastes, c'est-à-dire, les adorateurs du feu ou du soleil. Ceux-ci ne purent conserver long-temps la prééminence de leur culte ; elle leur fut enlevée à l'arrivée de Danaüs & de ses filles (*Marm. Oxon. Ep. IX*), qui introduisirent les dogmes, & les rites Egyptiens. Linde devint alors le lieu où l'on célébra les mystères de Saïs. Nous n'avons point de détails sur les cérémonies particulieres que les Rhodiens y ajoutèrent. On sait seulement qu'ils sacrifioient à Proserpine couronnée d'asphodèle (*Suid. in h. v.*). La substance des racines de cette plante étant assez semblable à celle du gland, il est probable qu'elles servirent de nourriture aux anciens habitans de l'île de Rhodes, avant qu'ils fussent civilisés. C'est à quoi, selon toute apparence, leurs descendans faisoient allusion dans l'usage qu'on vient de rapporter.

Il paroît que, malgré l'émigration des *Telchines*, leurs pratiques mystérieuses se conservèrent encore à Rhodes dans le temple d'Okridion, nom d'un ancien héros (*Plut. quest. græc. t. II, ad Xyl. p. 207.*), qui devoit être l'un de ces premiers ministres de l'ancien culte On en compta d'abord deux (*Suid. in h. v.*), ensuite trois (*Lact. ad stat. Theb. l. II, v. 274.*) ; ce qui désigne assez leur rapport avec les cabires, les dactyles & les corybantes. Tous avoient eu également des mystères, dont les principales cérémonies sub-

Digitized by Google

sistèrent long-temps en Samothrace, à Lemnos, &c. Le nombre de ces premiers instituteurs, varia dans la suite, parce que la tradition qui les concernoit, s'altéra totalement. Il est nécessaire d'y remonter, pour découvrir la véritable origine des mystères, & les changemens qu'ils ont essuyés dans l'antiquité la plus reculée.

(Cet article est extrait des *Recherches sur les mystères du paganisme*. SAINTE-CROIX.

TELCHINIA. Minerve avoit un temple au village de la Teumesse, près Thèbes, en Beotie, sous le nom de Minerve-*Telchinia*, où il n'y avoit aucune statue. Pausanias croit que ce surnom venoit des anciens Telchines de l'île de Rhodes, dont plusieurs passèrent dans la béotie, & y bâtirent apparemment ce temple à Minerve, qu'ils disoient être la mère des auteurs de leur race.

TELCHINIUS, surnom d'Apollon.

TELCHIUS, un des cochers de Castor & de Pollux.

TÉLÉ, nom qu'on donnoit chez les athéniens aux revenus qui se perçoivent sur les terres, mines, bois, & autres domaines dont on mettoit à part les fonds pour les besoins de l'état. On nommoit aussi *télé*, le produit des taxes imposées sur les étrangers & les affranchis, ainsi que le produit des douanes sur certains effets & marchandises (*D. J.*).

TÉLÉA. Junon étoit invoquée, sous ce nom, dans les cérémonies du mariage, comme Jupiter, sous celui de *Téléus*. Ces mots viennent du grec τελεα, qui signifie *parfaite*, ou femme, par opposition au nom de jeune fille.

TÉLÉARQUE, magistrat de Thèbes, qui étoit chargé de faire nétoyer les rues, d'emporter les fumiers, & de prendre soin des égoûts.

TELEBOUS. *Voyez* ALCMÈNE.

TÉLÉBOIENS. *Voyez* TELEBOÉ.

TÉLÉEN. *Voyez* TELÉA.

TÉLÉGONE, fils d'Ulysse & de Circé, naquit dans l'île Æea, où Circé faisoit son séjour, & où Ulysse s'arrêta quelque temps à son retour de Troye. Long-temps après, lorsque *Télégone* fut grand, il s'embarqua pour aller chercher son père; & ayant été jetté sur les côtes de l'île d'Ithaque, sans la connoître, la faim l'obligea de piller la campagne, pour vivre avec ses compagnons. Ulysse, à la tête des ithaciens, vint pour le repousser: il y eut un combat sur le rivage, & *Télégone* frappa Ulysse d'une lance dont le bout étoit fait d'une tortue marine, nommée Pastinace, que l'on croyoit être très-venimeuse. Le roi d'Ithaque, mortellement blessé, se souvint alors d'un oracle qui l'avoit averti de se garder de la main de son fils; il s'informa qui étoit l'étranger, & d'où il venoit, reconnut *Télégone*, & mourut entre ses bras. Minerve les consola tous deux, en leur disant que tel étoit l'ordre du destin: elle ordonna même à *Télégone* d'épouser Pénélope, & de porter à Circé le corps d'Ulisse, pour lui faire rendre les honneurs de la sepulture. Du mariage de *Télégone* avec Pénélope, naquit Italus, lequel, selon Hygin, donna son nom à l'Italie.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une cornaline, une figure nue assise sur le tronc d'un arbre, tenant un serpent de la main droite, & un bâton de la gauche. On pourroit expliquer ce sujet en disant que c'est Esculape; mais comme on n'y voit ni autel, ni feu, ni terme, Winckelmann étoit porté à le prendre pour l'un de ces présages qu'on tiroit des serpents. Ce genre de superstition étoit fort commun chez les anciens; & chez les hébreux un homme qui étoit adonné aux augures & aux prestiges, étoit appellé d'un nom dérivé de celui de serpent. En grec même le mot οιωνος, oiseau, désigne les augures pris des oiseaux en général, & c'est le synonyme d'οφις, serpent. Suidas, parlant de *Télégone*, qui, selon lui, avoit le premier inventé την οιωνιστικην, ou l'art de tirer des augures, ajoute, par forme d'explication, que c'étoit le secret de comprendre ce que désignoit un serpent. Lorsqu'un serpent (*Schol. in Eurip. Hecub. v.* 87) léchoit l'oreille d'un homme, on croyoit qu'il lui communiquoit le don de la divination.

TÉLÉGONE, fille de Pharis, qui étoit née de Mercure, & d'une des danaïdes, appellée Philodamée, épousa Alphée, & fut mère d'Orsiloque, selon la tradition des Messéniens.

ΤΕΛΕΙΑ. *Voyez* TÉLEA.

TÉLÉMAQUE, fils de Pénélope & d'Ulysse, ne faisoit que de naître, lorsque son père partit pour la guerre de Troye. Quand il fut grand il se mit en devoir d'aller chercher Ulysse dans la Grèce, ne le voyant point venir comme les autres princes grecs; & fatigué des poursuites des amans de Pénélope qui désoloient la maison paternelle, sans qu'il pût l'empêcher. *Télémaque*, par le conseil & sous la conduite de Minerve déguisée sous la forme de Mentor, s'embarqua de nuit pour aller à Pylos chez Nestor, & à Sparte, chez Ménélas. Les prétendans conspirèrent contre la vie du jeune prince, ils se mirent en embuscade pour le tuer à son retour. Mais *Télémaque* revint heureusement à

Digitized by Google

à Ithaque, & retrouva son père chez le fidèle Lumée.

Ulysse se montre d'abord à son fils sous l'extérieur d'un pauvre étranger. Mais Minerve l'ayant touché de sa verge d'or, dit Homère (*Odyss. liv. XVI*), dans le moment il se trouva couvert de ses beaux habits, il recouvra sa belle taille, sa bonne mine, & sa première beauté, son teint devint animé, ses yeux brillans & pleins de feu, ses joues arrondies, & sa tête fut couverte de ses beaux cheveux. Après cette métamorphose, il se présente à *Télémaque*, qui, saisi de crainte & de respect, le prend pour un dieu, & n'ose pas lever les yeux sur lui. « Je ne suis point un dieu, dit » Ulysse, je suis votre père dont la longue absence » vous a coûté tant de larmes & de soupirs, vous » a exposé aux injures & aux insolences de ces » princes. » Aussi-tôt *Télémaque* se jette au cou de son père, & le tenant embrassé, il fond en larmes. Ulysse pleure aussi, ils ne s'expriment tous deux que par leurs sanglots & par leurs larmes; & cet état avoit pour eux tant de charmes, que le soleil les y auroit encore trouvés à son coucher, si *Télémaque* n'eût fait effort sur lui-même le premier. Ils prennent ensemble des mesures pour exterminer les amans de Pénélope, & en viennent à bout, par la protection de Minerve.

Hygin dit que *Télémaque*, après la mort d'Ulysse, épousa Circé, tandis que Télégone, son frère, & fils de Circé, épousa Pénélope; & qu'il eut un fils de Circé, nommé Latinus.

Une peinture antique publiée dans les *Monumenti antichi inediti* de Winckelmann, *n*°. 160, représente *Télémaque* & Pisistrate fils de Nestor conversant avec Hélène & deux de ses femmes.

TÉLÉME, fils d'un certain Eurymus, avoit prédit à Polyphème qu'Ulysse lui créveroit l'œil. *Voyez* POLYPHÈME.

TÉLÉPHE, fils d'Hercule & d'Augé, avoit été exposé aussi-tôt après sa naissance & nourri, disoit-on, par une biche. Pausanias dit que ce fut sur le mont Parthénius, en Arcadie; qu'après sa mort, on lui éleva un temple sur cette montagne, & qu'on lui consacra tout un canton, en mémoire du prodige arrivé à sa naissance. Quand il fut grand, il se rendit à la cour de Mysie par ordre de l'oracle, pour y chercher ses parens. Teuthras, roi de Mysie, étoit alors engagé dans une guerre étrangère qui devenoit fâcheuse pour lui : il fit publier qu'il donneroit sa fille Augé & sa courone à celui qui le délivreroit de ses ennemis. *Téléphe* se mit à la tête des Mysiens, & ayant remporté une victoire complette, il fut déclaré héritier du royaume de Mysie. Quant à son mariage, ayant reconnu qu'Augé étoit sa mère, (*Voyez* AUGÉ), il épousa Laodice ou Astioché fille de Priam.

Cette alliance l'attachoit au parti des troyens; lorsque les grecs vinrent pour assiéger Troye, ils s'égarèrent, & prenant les terres des mysiens pour un pays ennemi, ils voulurent le ravager. *Téléphe* s'avança à la tête de son armée pour les repousser, il se battit même contre Achille, dans les plaines du Caïque; mais il y fut blessé dangéreusement. Il envoya aussi-tôt à l'oracle pour savoir si sa plaie étoit incurable; & la réponse fut qu'il ne pouvoit être guéri que par la main qui l'avoit blessé. Achille le regardant comme son ennemi, ne voulut jamais consentir à sa guérison. Ulysse se proposa d'attirer *Téléphe* au parti des grecs, sachant qu'un oracle avoit déclaré que Troye ne pouvoit être prise par les grecs, s'ils n'avoient dans leur armée un fils d'Hercule. Ulysse fit savoir au roi de Mysie que le sens de l'oracle étoit, que la même flèche qui avoit fait le mal, devoit servir de remède; ainsi ayant pris de la rouille du fer de cette flèche, & en ayant composé un emplâtre, il l'envoya à *Téléphe*, qui fut bien-tôt guéri, & qui, par reconnoissance, vint au camp des grecs.

Les malheurs de *Téléphe* ont fait le sujet de plusieurs tragédies sur le théâtre des anciens; comme il paroît par un passage d'Horace (*Art. poëtique, v.* 96 & *suiv.*). Les mythologues ne nous rapportent cependant pas d'autre malheur que celui de sa blessure.

On voit, 1°. la naissance de ce héros sur un bas-relief de la villa Borghèse (*Monum. antichi* n°. 71.), & dans une peinture d'Herculanum (*Tom. I. tav.* 6.). 2°. Sa reconnoissance sur un bas-relief du palais Ruspoli (*Monum. antichi* n°. 72.).

Achille ayant percé la cuisse de *Téléphe* avec sa lance, l'oracle assura que cette lance pouvoit seule guérir la blessure. On voit sur une pierre gravée de Sthosch (*Monum. antichi n*°. 122.) Achille debout & courbé devant *Téléphe* assis. Achille racle, avec un instrument, le talon de sa lance pour faire tomber la rouille sur la blessure de *Téléphe*.

Euripide mit sur la scène *Téléphe* arrivant déguisé dans le camp des grecs, c'est-à-dire, couvert de haillons, & d'un chapeau large, comme le portoient les voyageurs. Il y venoit implorer le secours d'Achille pour guérir la blessure que ce héros lui avoit faite à la cuisse (*Aristoph. Acharn. vers.* 438.).

TÉLÉPHE. *Voyez* HERCULE portant un enfant.

« Un des plus beaux bas-reliefs antiques qui soient à Rome, dit Winckelmann (*Hist. de l'art.* 4.), se voit au palais Ruspoli; & je l'ai publié dans mes monumens de l'Antiquité (*Monum. Ant. ined. n*°. 72.). La principale figure de ce morceau, le jeune *Téléphe*, a tant de saillie qu'on peut passer deux doigts entre la tête & la table sur laquelle la

Digitized by Google

figure est épargnée. A côté & au-dessous de *Téléphe* est un cheval qui a nécessairement un saillant plus doux étant plus enfoncé ; & devant le cheval il y a un écuyer de moyen âge, tenu avec encore moins de saillie. Vis-à-vis du jeune heros est assise Augé, sa mère, à qui il donne la main ; la mère a plus de relief que l'écuyer & le cheval, mais elle en a moins que le fils ; sur tout par rapport à la tête. Au-dessus de ces figures on voit suspendus une épée & un bouclier, qui sont rendus avec une saillie très-moderée. »

TÉLESPHON, fils de Mérope. *V.* MEROPE.

TÉLESPHORE, un des dieux de la médecine, étoit proprement le dieu des convalescens. Il étoit honoré d'un culte solemnel à Pergame : les épidauriens l'appelloient Acésios (qui rend la santé, qui la soutient & qui guérit les maladies) ; & ceux de Sycione le nommoient Evémérion (qui fait vivre long-temps). *Télesphore* étoit toujours représenté en jeune homme, quelquefois même comme un enfant. Il accompagne assez souvent Esculape & Hygie sa fille, divinités de la médecine. D'autres fois il est avec Hercule, le dieu de la force, pour marquer que la force ne se peut conserver qu'avec la santé, ou qu'Hercule a besoin de *Télesphore* pour se soutenir.

On le voit sur les monumens, couvert d'un grand manteau fermé, sans manches, qui lui enveloppant les bras, descend au-dessous des genoux, & auquel tient une espèce de capuchon qui couvre sa tête.

Dans la collection des antiques nationales, on voit un *Télesphore* de marbre blanc.

« La singularité est le seul motif, dit Caylus (*Rec. 3. pl.* 44), qui m'engage à rapporter ici ce petit *Télesphore* ; car il est rare de le trouver représenté assis, comme on le voit dans cette planche. Outre que les deux mains lui manquent, il est d'un travail grossier. Son petit capuchon est très-distinct, & le coëffe assez bien. »

On voit ce petit dieu avec Esculape & Hygie sur un camée de Maffei. On y lit ces mots : CΩΖΕΤΕ ΜΕ, sauvez-moi. C'étoit sans doute le vœu de quelque malade.

TÉLESPHORE paroît sur les médailles de Pergame, de Smyrne, de Pitané, & de Sala.

TÉLESTÉRIEN. Il paroît, par un passage de Pollux (*Onomast. liv. IV cap.* 10.), qu'il y avoit un air appellé *télestérien*, probablement parce qu'on s'en servoit dans les initiations. L'air *télestérien* étoit tout composé de notes longues & égales ; au moins Pollux le met-il au nombre des airs, qu'il appelle en général *spondées* ou *spondaïques*. (*F. D. C.*)

TÉLESTHO, une des océanides.

TELETÆ, les mystères d'Isis.

TÉLÉTES, les initiés aux mystères. *Voyez* MYSTERES.

TÉLÉTHUSE. *Voyez* IPHIS.

TELEUS, surnom de Jupiter lorsqu'on l'invoquoit dans les cérémonies du mariage. *Voyez* TELEA.

TELLENON, s. m. Le *tellenon* ou corbeau à cage dont Vegece parle, étoit extrêmement rare dans les sièges des anciens ; & il falloit que cette machine ne fût pas d'un grand effet, puisque si peu d'auteurs en ont parlé. Le *tellenon*, dit Vegece, est composé d'un gros pieux planté en terre, qui sert de point d'appui à une longue pièce de bois, mise en travers & en équilibre ; de telle sorte qu'en baissant un bout, l'autre se lève ; à l'une de ses extrémités il y a une machine faite de planches, & garnie d'un tissu d'osier, capable de contenir trois ou quatre hommes armés, qu'on eleve & qu'on transporte sur la muraille. La machine dont se servit Hérode, pour déloger un grand nombre de brigands qui désoloient la Judée, & qui s'étoient retirés dans les cavernes & les crevasses de certains rochers, de montagnes inaccessibles, & pendantes en précipice ; cette machine, dis-je, étoit très-simple ; mais qui nous dira qu'Hérode ne mit pas les grecs en jeu ? personne : la description que Josephe en donne est digne de la curiosité du lecteur.

Ces cavernes étoient dans des montagnes affreuses & inaccessibles de toutes parts. On ne pouvoit y aborder que par des sentiers étroits & tortueux, & l'on voyoit au-devant un grand roc escarpé, qui alloit jusque dans le fond de la vallée, creusée en divers endroits par l'impétuosité des torrens. Un lieu si fort d'assiete étonna Hérode, & il ne savoit comment venir à bout de son entreprise. Enfin il lui vint dans l'esprit un moyen auquel nul autre n'avoit pensé ; il fit descendre jusqu'à l'entrée des cavernes, dans des coffres extrêmement forts, des soldats qui tuoient ceux qui s'y étoient retirés avec leurs familles, & mettoient le feu dans celles où l'on ne vouloit pas se rendre, de sorte qu'il extermina par le fer, par le feu, ou par la fumée, cette race de voleurs. (*V.*)

TELLUMON. Il paroît que c'est la même divinité que *Telluno*.

TELLUNO, dieu de la terre, que l'on croit être un surnom de Pluton, pris pour l'hémisphère inférieur de la terre.

TELLUS. C'est un des noms donnés à la terre

Digitized by Google

& sous lequel elle étoit adorée. *Voyez* DELPHES, EURYSTERNON, TERRE.

TELMESSE, ville maritime aux extrémités de la Lycie. On a beaucoup parlé autrefois du naturel prophétique de ses habitans : tout le monde y naissoit devin, au rapport d'Arrion (*Liv. II de son expédition d'Alexandre*); les femmes & les enfans recevoient de la nature cette faveur. Ce fut là que Gordius alla se faire expliquer un prodige qui l'embarrassoit. *Voyez* GORDIUS. Cicéron a cru que les *Telmessiens* devinrent grands observateurs des prodiges, à cause qu'ils habitoient un terrein fertile qui produisoit plusieurs singularités. D'autres remontent plus haut, & parlent d'un *Telmessus*, fils d'Apollon, qui fut fondateur de la ville de *Telmesse*. Apollon s'étant métamorphosé en petit chien, obtint les faveurs de la fille d'Anténor, & en reconnoissance de ses faveurs, il lui fit don pour elle & pour son fils de l'heureux talent de deviner. *Telmessus* enseigna cet art à ses concitoyéns, & les rendit tous sçavans dans la divination. Il fit bâtir la ville de *Telmesse*, où il consacra un temple à Apollon son père, qui fut surnommé *Telmessien*. *Telmessus* fut enseveli dans le temple du Dieu, & les habitans élevèrent, sur son tombeau un autel, sur lequel ils sacrifièrent à leur fondateur.

TÉLON, roi de Caprée, eut, de la nymphe *Sébéthis*, un fils nommé Æbalus. *Voyez* ÆBALUS.

TELONEUM, ou *TELONIUM*, lieu où s'effectuoit le payement des impôts.

TELOS, île.

Ses medailles autonommes sont :

RRRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

On y voit une écreviсe de mer.

Pline (4. 12.) dit que cete île étoit fameuse par ses parfums.

TELPHUSE, nymphe, fille du fleuve Ladon. Elle donna son nom à une fontaine, au pied du mont Tilphose. L'eau de cette fontaine étoit si froide, que Tirésias mourut pour en avoir bu.

TELPHUSSE, ville d'Arcadie. Voyez sa véritable orthographe à THELPHUSE.

TELSINIE, fille d'Ogygès, l'une des nourrices de Minerve. *Voyez* ALALCOMÈNIE, & PRAXIDICIENNES.

TELUM. Ce mot désigne proprement toute arme de jet, même des pierres, &c. Mais il désigne aussi généralement toute arme offensive; comme il paroît d'après ce passage de Cicéron (*Ad Herenn.* l. 2.) : *Ajax in sylva, postquam rescivit quæ fecisset per insaniam, gladio incubuit. Ulysses intervenit, occisum conspicatur, è corpore cruentum telum educit.*

TEMENI porta. Pausanias (1. 34.) raconte que dans cette ville de Lydie, un tombeau ayant été ruiné par l'injure du temps, laissa voir des os qu'on n'auroit pas pris aisément pour ceux d'un homme, s'ils n'en eussent eu la forme. Ils étoient d'une grandeur déméfurée. Aussi-tôt le peuple s'imagina que c'étoit le tombeau de Gérion, fils de Chrysaor, & que c'étoit son trône qui étoit taillé dans la montagne. Il passoit auprès de cette petite ville un torrent appellé *Oceanus*.

TÉMÉNITES, surnom donné à Apollon, d'un lieu voisin de Syracuse, appellé *Téménos*, où ce dieu étoit particulièrement honoré. Ce nom se trouve entr'autres dans Cicéron, contre Verrès. On y lisoit autrefois *Thesmotes*, mais Turnebe prétend qu'il faut lire *Téménitès*; & sa leçon a été adoptée.

TEMENIUM, ville de Péloponnése fondée par *Temenus*, fils d'Aristomachus, dont on y voyoit un tombeau célèbre. Il y avoit dans cette ville un temple dédié à Neptune, & un autre dédié à Diane. *Temenium* étoit située près de l'Argolide.

TEMENOTHYRA, en Phrygie. ΤΗΜΕΝΟΘΥΡΕΙΣ & ΤΗΜΕΝΟΘΥΡΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont :

RRR. en bronze, dont un médaillon.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper sous l'autorité de ses archontes, des médailles impériales grecques, en l'honneur de Gordien-Pie, de Valérien avec Gallien, de Salonine.

TEMERARIUM tributum, contribution extraordinaire, telle que celle qui fut levée dans Rome après la prise de cette ville par les gaulois.

TÉMÉRUS, brigand de Thessalie, qui cassoit la tête aux passans, en la heurtant avec la sienne. Thésée combattit contre lui, & lui brisa la tête. D'où vint ce proverbe grec : le *mal Téméréen*.

TEMESÆUS ou *TEMESIUS GENIUS*, nom du sceptre de Témesse. *Voyez* LYBAS.

TÉMÉSIUS de Clazomène, fondateur de la ville d'Abdère, en Thrace, fut mis par les

Digitized by Google

abdérites, au nombre de leurs demi-dieux, & reçut chez eux les honneurs héroïques.

TEMNUS, en Æolie. ΤΗΜΝΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Elagabale, d'Alex. Sevère, de Mamée, de Gordien-Pie, de Tranquilline, des deux Philippes, d'Otacile, de Mœsa, de Faustine jeune.

TEMPÉ, étoit une plaine de la Magnésie, province de la Thessalie. Cette plaine étoit traversée par le fleuve Penée, & entourée des monts Olympe, Ossa & Pélion. C'étoit un des plus beaux lieux de la Grèce, & un de ceux que les poetes ont le plus chanté. *Tempé* étoit si agréable, que les dieux mêmes y prenoient le plaisir de la promenade.

TEMPÉRANCE. On avoit divinisé cette vertu, & on la représentoit sous la figure d'une femme, tenant un frein ou une coupe. Nous ne connoissons cependant aucun monument antique sur lequel on la voye représentée.

TEMPÊTE. Les romains avoient déifié la *tempête*. Marcellus lui fit bâtir un petit temple hors de la porte Capenne, en action de graces de ce qu'il avoit été delivré d'une violente *tempête*, entre les isles de Corse & de Sardaigne.

On trouve sur d'anciens monumens des sacrifices offerts à la *tempête*.

La *tempête* (*Hiems*) est représentée dans les peintures du Virgile du Vatican sous la forme d'une figure aîlée, tenant deux flambeaux allumés. Les romains lui rendoient un culte, comme l'assure Ovide (*Fast. VI.* 193.)

Te quoque tempestas meritam delubra fatemur;

Cum pene est Corsis obruta classis aquis.

L. Scipion, après la conquête de la Corse, dédia ce temple à la *tempête*; ainsi que nous l'apprenons de l'inscription suivante, qui est, après la colonne rostrale de Duillius, le plus ancien monument de la langue latine, qui nous soit parvenu : *Hic cepit Corsica Aleriaque urbe dedet tempestatibus aide mereto.*

TEMPLES, édifices sacrés, élevés à l'honneur de quelques divinités. Les égyptiens & les phéniciens sont les premiers, au rapport d'Hérodote & de Strabon, qui aient érigé des *temples* aux dieux. Les perses, & tous ceux qui suivoient la doctrine des mages, ont été long-temps sans avoir des *temples*, disant que le monde entier étoit le *temple* de Dieu, & qu'il ne falloit pas renfermer, dans des bornes étroites, celui que l'univers ne pouvoit contenir. Ils sacrifioient donc à leur divinité en plein air, & par-tout où ils se rencontroient, mais principalement sur des hauteurs.

Les *temples* des anciens étoient partagés en plusieurs parties : la première, étoit l'aire ou vestibule, *area*, où étoit la piscine dans laquelle on puisoit l'eau lustrale, pour expier ceux qui vouloient entrer dans les *temples*. La seconde, appellée *naos*, étoit comme la nef de nos églises, & tout le monde entroit. Le lieu saint, ou *l'adytum*, dans lequel il n'étoit pas permis au peuple d'entrer, ni même de regarder. En certains *temples*, il y avoit au-delà de *l'adytum*, un lieu plus reculé, appellé *ὀπισθόδομος*, comme qui diroit l'arrière *temple*. Ils avoient aussi quelquefois des portiques, comme les *temples* de Diane. Autour des *temples* régnoient des galeries couvertes, soutenues d'un rang de colonnes, quelquefois de deux. On montoit aux *temples* par des dégrés, & fort souvent ces dégrés régnoient toutau-tour, comme les galeries. La montée du *temple* de Jupiter-Capitolin étoit de cent marches.

L'intérieur des *temples* étoit souvent très-orné; car, outre les statues des dieux faites d'or, d'ivoire, d'ébène, ou de quelqu'autre matière précieuse, & celles des grands hommes qui y étoient souvent en grand nombre, on y voyoit ordinairement des peintures, des dorures, & embellissemens, parmi lesquels il ne faut pas oublier les offrandes, ou les *ex-voto*; c'est-à-dire, des proues de vaisseaux, lorsqu'on croyoit avoir été garanti du naufrage par le secours de quelque dieu, des tableaux pour la guérison d'une maladie, les armes prises sur les ennemis, des trépieds, des boucliers votifs, & souvent de riches dépôts.

Les anciens avoient un si grand respect pour les *temples*, que selon Arrien, il étoit défendu d'y cracher & de s'y moucher. On y montoit quelquefois à genoux, dit Dion. C'étoit un lieu d'asyle; il n'étoit pas permis d'en tirer par force ceux qui s'y réfugioient. Dans les adversités publiques, les femmes se prosternoient à terre dans les *temples*, & balayoient le pavé avec leurs cheveux. Mais, si, malgré les prières & les sacrifices, les choses continuoient toujours d'aller mal, le peuple perdoit quelquefois patience, & s'emportoit jusqu'à jetter des pierres contre les

Digitized by Google

temples, comme on peut voir dans Suétone, sur Caligula.

Lorsqu'on vouloit bâtir un *temple* chez les romains, les auspices étoient employés à choisir le lieu & le temps auquel on devoit commencer la construction ; ce lieu étoit purifié avec grand soin, au rapport de Tacite (*Liv. IV de son hist.*) ; tout l'espace destiné à l'édifice étoit environné de bandelettes & de couronnes : les vestales accompagnées de jeunes garçons & de jeunes filles ayant père & mère, lavoient ce lieu avec de l'eau pure & nette ; le pontife achevoit de l'expier par un sacrifice solemnel. Alors les magistrats & les personnes les plus considérables mettoient la main à une grosse pierre qui devoit entrer dans les fondemens, & y jettoient quelques pieces d'un métal qui n'eût pas encore passé par le creuset. Telle fut la consécration du *temple* que Vespasien fit rebâtir au capitole.

Il y avoit des *temples* qui ne devoient pas être bâtis dans l'enceinte des villes, mais hors des murs ; comme ceux de Mars, de Vulcain & de Vénus ; voici la raison qu'en donne Vitruve : « C'est, dit-il, de peur que, si Vénus étoit » dans l'intérieur de la ville même, cela ne fût » une occasion de débauche pour les jeunes gens, » pour les mères de famille. Vulcain devoit être » aussi en dehors, pour éloigner des maisons la » crainte des incendies. Mars étant hors des murs, » il n'y aura point de dissension entre le peuple ; » & de plus, il sera là comme un rempart, pour » garantir les murailles de la ville des périls de » la guerre. Les *temples* de Cérès étoient aussi hors » des villes, en des lieux où on n'alloit guère que » pour lui offrir des sacrifices, afin que la pureté » n'en fût point souillée. » Cependant ces distinctions ne furent pas toujours observées. Quant aux dieux, patrons des villes, on plaçoit leurs *temples* aux lieux les plus élevés, d'où l'on pût voir la plus grande partie des murs qu'ils protégeoient. Si c'étoit à Mercure, on devoit bâtir son *temple* à l'endroit où se tenoit le marché. Ceux d'Apollon ou de Bacchus devoient être près des théâtres. Ceux d'Hercule, près du cirque, lorsqu'il n'y avoit ni gymnase, ni amphithéâtre, &c.

Les *temples* les plus célèbres dans l'antiquité payenne, ont été celui de Vulcain en Egypte, que tant de rois eurent bien de la peine à achever ; celui de Jupiter Olympien ; celui d'Apollon de Delphes ; celui de la Diane d'Ephèse ; le capitole & le panthéon de Rome ; & enfin le *temple* de Bélus à Babylone, le plus singulier par sa grandeur & par sa structure. *Voyez* AUTEL, BELUS, CAPITOLE, DIANE, OLYMPIEN, PANTHEON, VULCAIN.

» Les *temples*, dit Winckelmann, à un très-petit nombre près, étoient tous chez les grecs d'une forme quarrée, de manière que la largeur faisoit ordinairement la moitié de la longueur : voilà pourquoi Vitruve (*Lib. III*, *c.* 3.) dit qu'un *temple*, qui par-devant a cinq entre-colonnemens & six colonnes, doit avoir le double des entre-colonnemens aux côtés. C'est cette proportion qu'avoit le *temple* de Jupiter à Girgenti, en Sicile ; car, par une mesure exacte de la place qu'a occupée ce *temple*, & de ses ruines, on a trouvé que sa largeur étoit de 165 pieds grecs ; ainsi, au lieu de soixante pieds qu'on lit dans Diodore de Sicile, pour la longueur de ce *temple*, il faut lire cent soixante pieds grecs. On trouve cette même proportion aux *temples* quarrés des romains. Un petit *temple* bati de peperin, près du lac Pantano, sur le chemin de Tivoli à Frascati, porte soixante palmes de longueur (40 pieds français), sur sur trente de large (20 pieds français) ; il ne paroît cependant pas que cette proportion ait été déterminée dans la haute antiquité. L'ancien *temple* de Jupiter à Elis (*Pausan. liv. V*, *p.* 398, *l.* 3.) avoit quatre-vingt-quinze pieds grecs de large, sur deux cents trente de long ; le *temple* de Jupiter que Tarquin fit bâtir au capitole (*Dionys. Halic. ant. rom. lib. IV*, *p.* 248, *l.* 24, *ed. Hudson.*), étoit à-peu-près aussi large qu'il étoit long ; il n'y avoit qu'une différence de quinze pieds grecs. »

« Quant aux édifices ronds avec des voûtes ou des coupoles, on n'en trouve que six indiqués par Pausanias. L'un étoit au Prytanée à Athènes (*Pausanias lib. I*, *p.* 12, *l.* 27.) ; un autre se voyoit à Epidaure (*Id. lib. II*, *p.* 173, *l.* 6) avec le *temple* d'Esculape, bâti par le célèbre sculpteur Polyclète, & que Pausanias acheva ; on lui avoit donné le nom de *Tholus* à cause de ses voûtes : le troisième de ces édifices se trouvoit à Sparte, & c'étoit dans ce *temple* qu'étoient placées les statues de Jupiter & de Vénus (*Id. lib. II*, *p.* 237, *l.* 37.), le quatrième étoit à Elis (*Id. lib. V*, *p.* 429, *l.* 15) ; le cinquième à Mantinée (*Id. lib. VIII*, *p.* 616, *l.* 40.) ; il s'appelloit *le commun foyer* (κοινη Εστια). Il y avoit aussi dans d'autres endroits des édifices qui portoient le même nom, tels que celui de Rhodes (*Excerpt. Polyb. lib. XXVIII*, *p.* 138) & celui de Caunus (*Appian. Mithridat. p.* 122, *l.* 10, *ed. Rob. Steph.*) dans la Carie. Enfin le sixième étoit le trésor de Mynius à Orchomène. (*Pausan. lib. IX*, *p.* 786, *l.* 26.) Mais quoique sur les pierres gravées où le corps d'Hector est traîné autour des murs de Troye, on voye des *temples* ronds, ce n'est pas une raison pour en conclure que ces *temples* avoient cette forme. Sur le vaisseau d'une grandeur extraordinaire que Ptolomée Philopator, roi d'Egypte, fit construire, il y avoit entr'autres un *temple* rond consacré à Vénus (*Athen. Deipnos. lib. V*, *p.* 205., *E.*) ; de même qu'on sait que sur les vaisseaux des anciens (*Descr. des pierres gravées du cabinet de Stosch*, *page.* 538,

Digitized by Google

539.) il y avoit des tours rondes avec des toits en voûtes ou des coupoles, ainsi que des tours quarrées d'une forte maçonnerie (*Ibid. p.* 537). L'ancien architecte San-Gallo parle, dans son livre de dessins sur vélin, qui est à la bibliothèque du palais Barberin, d'un *temple rond* de Delphes consacré à Apollon. On ne peut pas assurer que le *temple* que Périclès fit construire à Eleusis (*Plutarch. Pericl. p.* 290, 291, *ed. Opp. H. Steph.*) ait eu une forme circulaire; mais quand il auroit été d'une forme quarrée, il n'est pas moins certain qu'il étoit couronné par une coupole, & une espèce de lanterne. On voit cette lanterne & une coupole sur le tambour d'un *temple* quarré, représenté sur le plus grand sarcophage qu'on ait conservé de l'antiquité, qui se trouve dans la *villa* Moirani, près la porte de S.-Sébastien. Le tambour, ou dôme, n'est donc point d'une invention moderne. Les *temples* ronds étoient plus communs chez les romains que chez les grecs : quelques-uns devoient cette forme à un motif allégorique, tel que le temple de Vesta (*Festus*, *V. Rotunda ædes*) bâti par Romulus; comme celui de Mantinée semble avoir dû le sien au foyer du feu. Un *temple* circulaire de la Thrace, dédié au soleil, avoit pour objet le symbole du disque de cet astre (*Macrob. Saturn. lib. I, c.* 18, *p.* 237., *ed. Pontan.*). »

Les *temples* quarrés des anciens ne tiroient en général le jour que par la porte d'entrée.

Winckelmann décrit ainsi un *temple* de Pompeii. « C'est le petit *temple*, ou chapelle quarrée, que l'on découvrit en 1761. Ce *temple* étoit dépendant d'une grande maison de campagne ou *villa*. Le fronton chargé de différentes sortes de feuillages, en étoit porté sur quatre colonnes maçonnées & enduites de stuc, dont le diamètre étoit d'environ un palme & demi, & la hauteur de sept palmes sept pouces, & dont le fût étoit orné de cannelures. On en voit une dans le cabinet de Portici. Le *temple* étoit élevé de deux marches; & dans l'entre-colonnement du milieu, qui étoit beaucoup plus large que les autres; il y avoit intérieurement trois autres marches circulaires qui conduisoient au pavé du *temple*, & qui faisoient que cet entre-colonnement s'élevoit de la hauteur des trois marches au-dessus du plan des colonnes : ces marches étoient revêtues de carreaux d'un marbre commun, appellé *Cipolino*. On trouva dans l'intérieur de ce petit *temple*, une Diane de travail étrusque, placée sur un piédestal également de marbre. Devant le *temple*, vers l'angle sur la droite, il y avoit un autre *temple* rond; de l'autre côté un puits; & vis-à-vis du *temple*, une citerne, dans les encoignures de laquelle on avoit ménagé quatre puits, ou plutôt des ouvertures pour puiser l'eau plus commodément. ».

« Si l'on considère, dit Caylus (*Rec. d'antiq. II. p.* 108.), que Pausanias n'a pas été dans toutes les villes de la Grèce, & si l'on joint à tous les grands morceaux de sculpture dont il a parlé, sept cents treize *temples*, également cités par le même auteur, sans compter les autels, les chapelles, les trésors des provinces, les portiques, les trophées, les tombeaux, les rotondes & tous les monumens dont les villes & les campagnes étoient ornées avec profusion, on aura peine à croire que le temps auquel il a fait ses voyages, ait été précédé de trois cens ans, employés par les romains à dépouiller ce beau pays de ses principaux ornemens. »

Dans la construction des *temples* on avoit égard à la nature des divinités & aux fonctions qui leur étoient attribuées. Ainsi, suivant Vitruve, les *temples* de Jupiter-Foudroyant, du Ciel, du Soleil, de la Lune, & du Dieu Fidius, devoient être découverts. On observoit cette même convenance dans les ordres d'architecture. Les *temples* de Minerve, de Mars & d'Hercule devoient être d'ordre dorique, dont la majesté convenoit à la vertu robuste de ces divinités. On employoit, pour ceux de Vénus, de Flore, de Proserpine & des Nymphes des eaux, l'ordre corinthien; l'agrément des feuillages, des fleurs & des volutes dont il est accompagné, sympathisant avec la beauté tendre & délicate de ces déesses. L'ordre ionique, qui tenoit le milieu entre la sévérité du dorique & la délicatesse du corinthien, étoit employé dans ceux de Junon, de Diane & de Bacchus, en qui l'on imaginoit un juste mélange d'agrément & de majesté. L'ouvrage rustique étoit consacré aux grottes des dieux champêtres. Enfin tous les ornemens d'architecture que l'on voyoit dans les *temples*, faisoient connoitre la divinité qui y présidoit.

L'art de l'architecture des *temples* étoit aussi perfectionné que diversifié chez les grecs & les romains; il s'agit seulement d'expliquer ici les principaux termes qui prouvent cette diversité.

Temple amphiprostyle, ou double prostyle. *Temple* qui avoit des colonnes devant & derrière, & qui étoit aussi tétrastyle. *Voyez* ci-après TEMPLE tétrastyle.

Temple à antes. C'étoit, selon Vitruve, le plus simple de tous les *temples*; il n'avoit que des pilastres angulaires appellées *antes* ou *parastates*, à ses encoignures, & deux colonnes d'ordre toscan aux côtés de sa porte.

Temple diptère. *Temple* qui avoit deux rangs de colonnes isolées en son circuit, & qui étoit octostyle, c'est-à-dire, avec huit colonnes de front; tel étoit le *temple* de Diane à Ephèse. Le mot diptère vient du grec *δίπτερος*, *qui a deux ailes*,

Digitized by Google

Temple hypêtre. Temple dont la partie intérieure étoit à découvert, ainsi que l'indique le mot *hypêtere*, dérivé du grec ὕπαιθρος, qui signifie *lieu découvert*. Il étoit décastyle, ou avec dix colonnes en son pourtour extérieur, & un rang dans l'intérieur. Tel étoit le *temple* de Jupiter-Olympien à Athènes.

Temple monoptère. Temple rond & sans murailles, qui avoit un dôme porté sur des colonnes. C'est ainsi qu'étoit le *temple* d'Apollon-Pythien à Delphes.

Temple periptère. Temple qui étoit décoré de quatre rangs de colonnes isolées en son pourtour, & qui étoit hexastyle, c'est-à-dire, avec six colonnes de front, comme le *temple* de l'honneur & de la vertu à Rome. Le mot *périptère* est formé des deux mots grecs περὶ, *alentour*, & πτερὸν, *aile*.

Temple périptère rond. Temple dont un rang de colonnes forme un porche circulaire, qui environne une rotonde, comme les *temples* de Vesta à Rome, & de la Sybille à Tivoli, & une petite chapelle près S. Pierre *in montorio*, à Rome, bâtie pas Bramante, fameux architecte.

Temple prostyle. Temple qui n'avoit des colonnes qu'à la face antérieure, comme le *temple* d'ordre dorique de Cérès à Eleusis, en Grèce. Le mot *prostyle* est formé de deux mots πρὸ, *devant*, & στῦλος, *colonne*.

Temple pseudodiptère ou diptère imparfait. *Temple* qui avoit huit colonnes de front, avec un seul rang de colonnes qui régnoit au pourtour, comme le *temple* de Diane, dans la ville de Magnésie en Grèce.

Temple tétrastyle. Le mot grec τετράστυλος, qui signifie *quatre colonnes de front*, caractérise ce *temple*. Tel étoit celui de la fortune virile à Rome. (*D. J.*).

TEMPLES sur les médailles. « Ce n'est pas, dit Pellerin (*Mélanges II.* 277.), sans objet & sans motif, que les villes grecques ont fait représenter sur des médailles un nombre de *temples*, qui dans les unes étoit pareil à celui des néocorats, & qui en étoit différent dans les autres. On ne trouvera plus de contrariété dans cet usage, lorsqu'on fera attention aux différentes espèces de fêtes, à l'occasion desquelles ces médailles étoient frappées, & quand on ne verra qu'un *temple* sur plusieurs de celles qui contiennent les titres de ΔΙC. & de ΤΡΙC. ΝΕΩΚΟΡΩΝ, on jugera qu'en ces occasions il ne fut fait apparemment des sacrifices que dans un *temple*; & qu'il en fut offert dans deux & trois *temples* en même temps qu'on célébra différentes fêtes, à l'occasion desquelles furent frappées les médailles qui représentent ce nombre de *temples*. On distingue, dans ceux qui sont représentés sur de grands médaillons, la figure de la plupart des divinités auxquelles ils étoient consacrés; & l'on présume que dans le nombre il y en avoit vraisemblablement un, où la ville avoit exercé le néocorat marqué sur ces sortes de médailles, en y offrant des sacrifices solemnels pour l'empereur; & que les autres *temples* étoient ceux où il avoit été offert des sacrifices particuliers relatifs aux fêtes qui pouvoient avoir rapport aux divinités de ces *temples*. *Voyez*, pour de plus grand détails, l'article NEOCORAT.

TEMPLUM, ÆDES SACRA, ÆDICULUM, SACELLUM, FANUM, DELUBRUM. Ces mots désignent en général des édifices sacrés qui surpassoient les autres en dignité & en sainteté de cerémonies; ils étoient ordinairement voués par les rois, les consuls, les empereurs, pour obtenir quelque victoire à la veille d'une bataille. Après la victoire, ils étoient bâtis par les vainqueurs sur les lieux désignés par les augures, ensuite dédiés & consacrés par certaines cérémonies, appellées *inaugurationes*, & qu'on imaginoit les rendre encore plus saints & plus vénérables. Sans ces inaugurations, un édifice sacré ne se pouvoit appeller un *temple*, *templum*, mais on le nommoit simplement, *ædes sacra*.

Ædiculum & *sacellum*, désignoient une espèce de petit *temple*, avec cette différence que les *ædicula* étoient couverts, & les petits lieux sacrés, dits *sacella*, étoient sans couverture.

Fanum désignoit une autre espèce de *temple*, ainsi nommé *à fando*, à cause des paroles que le pontife proféroit en les consacrant aux empereurs, après leur apothéose.

Delubrum signifie quelqufois un édifice sacré, un *temple*, ou une partie d'un *temple*. On voit ce mot employé pour le *temple* entier dans ce passage d'Ammien Marcellin, au sujet du *temple* capitolin: *Jovis Tarpeii delubra quantum terrenis divina præcellunt*. Mais il ne marque qu'une portion de *temple* dans cet autre passage; *Proserpinæ tabula fuit in Capitolio, in Minervæ delubro.* Ce mot se prend dans Pline, pour une des trois parties du même *temple* capitolin; & alors les latins employoient volontiers pour son synonyme, les mots *cellæ* & *consortia*, comme dans ce vers d'Ausone:

In Capitolio fulgens [illegible] consortia templo.

TEMPLUM en style d'augure, signifie un certain espace de terre, que les augures déterminoient, en disant certains mots, & d'où ils pouvoient voir tous les côtés du ciel. Ils désignoient cette partie avec le baton augural, appellé *Lituus*, & cette

Digitized by Google

manière de diviser le ciel, s'appelloit *tabernaculum capere*. Il falloit que de chaque côté le ciel fût à découvert; on avoit soin de faire abattre tout ce qui auroit pu arrêter la vue : ainsi on lit dans l'histoire, que Caius Marius donna peu de hauteur au *temple* de l'honneur, crainte que les augures ne prissent fantaisie de le faire démolir, s'il eût nui à leurs opérations. Quand le ciel étoit ainsi divisé, l'augure examinoit avec attention quels oiseaux paroissoient, de quelle manière ils voloient, comment ils chantoient, & de quel côté de cette partie, appellée *templum*, ils se trouvoient.

TEMPS. On divinisa le *temps* avec ses parties; Saturne en étoit ordinairement le symbole : les poëtes les confondent même quelquefois. On représentoit le *Temps* avec des ailes, pour marques la rapidité avec laquelle il passe, & avec une faulx, pour désigner ses ravages. Le *Temps* étoit divisé en plusieurs parties, le siècle, la génération, ou espace de trente ans, le lustre, l'année, les saisons, les mois, les jours & les heures; & chacune de ces parties étoient personifiées, en hommes ou en femmes, suivant que leurs noms étoient, ou masculins, ou féminins; on portoit même leurs images dans les cérémonies religieuses.

TEMPS

Digitized by Google

TEMPS (MESURE DU).

CHRONOLOGIE ASTRONOMIQUE & CIVILE, depuis l'époque la plus reculée dont l'Histoire fasse mention jusqu'à l'ère vulgaire, tirée de la *Métrologie* de Romé de l'Isle (A).

Années avant l'ère vulgaire.		CITATIONS.
5555.	Création du Monde, suivant l'historien Josephe	Riccioli, Bailly, Astron. ind. p. cxxxvij.
5544.	Commencement de la chronologie Egyptienne	Bailly, ibid.
5508.	Création du Monde, suivant les septante & l'église Grecque	Lenglet, tabl. chron.
5507.	Commencement de la chronologie Persienne, suivant Chrysococca.	Bailly, Astron. ind. p. cxviij.
5506.	*Idem* suivant Riccioli	
5502.	Commencement de la chronologie Indienne, suivant Bailly	Ibid. cxvij.
5500.	Création du Monde, suivant la chronographie de George le Syncelle, patriarche de Constantinople	
4716.	Epoque de l'Hercule Oriental (*B*) & de la première division du zodiaque; l'équinoxe du printemps, répondoit au premier degré des gémeaux	Bailly, hist. de l'Astron. anc. tom. I. p. 80.
4714.	Premiere année de la période Julienne, calculée par Joseph Scaliger, & qui finira l'an 3266 de notre ère	
4700.	Création du Monde, suivant le texte Samaritain	Lenglet, p. 387.
4600.	L'équinoxe du printemps répondoit au dernier degré du taureau	Bailly, ibid. p. 74.
4004.	Création du Monde, suivant le texte Hébreu	Bossuet, hist. univ.
3890.	Epoque d'Uranus ou d'Atlas	H. de l'A. p. 305.
	Même époque, suivant Manéthon 3902.	(La différence entre la plus forte & la plus foible de ces époques, n'est que de 65 ans.)
	—— Selon Dicéarque 3845.	
	——— Hérodote 3897.	
	——— Diodore de Sicile 3910.	
	——— Pomponius Mela 3905.	
	——— L'ancienne Chronique 3883.	
	——— Diogène Laerce 3893.	
3851.	Époque la plus reculée de la chronologie Chinoise	Ibid. p. 106. 119. 341. 347.
3700.	Commencement de l'Empire des Scythes, suivant Trogue Pompée. C'est la date de leur invasion dans l'Asie, ou de la conquête de Bacchus. (Cet Empire, après avoir duré 1500 ans, fut détruit par Ninus, fondateur de l'Empire d'Assyrie.)	Ibid. p. 305.

(A) Dans l'espèce de cahos qui résulte du conflit des opinions des différens auteurs sur les époques antérieures à l'établissement des Olympiades, l'objet de cette table est moins de présenter un nouveau systême de Chronologie, que de mettre en état de se servir de ceux qui existent.

(B) Cet Hercule oriental est le même que *Chon* ou l'Hercule égyptien d'Hérodote & de Diodore de Sicile. On en comptoit quatre autres, tous antérieurs à l'Hercule grec, dit *Alcide*, savoir: le Crétois, qui étoit un des Dactyles du mont Ida; le Tyrien ou Phénicien, dit aussi *Thasius;* l'Indien, surnommé *Belus;* & enfin le Gaulois, qui s'appelloit *Ogmius*.

Au reste, cette époque de l'Hercule oriental a été déterminée, en prenant les 10,000 ans dont Diodore de Sicile le fait antérieur à l'Hercule grec, pour des années de saisons ou de 4 mois; ce qui donne 3333 ans, lesquels étant ajoutés à l'année 1383, date de la naissance de l'Hercule grec, donne pour l'époque de l'Hercule oriental, l'an 4716 avant notre ère. On sait que dans les temps les plus reculés, l'année n'étoit divisée qu'en trois saisons, le printemps, l'été & l'hyver. Ces saisons s'appelloient *heures*, & voilà pourquoi Homère nomme les heures *portieres* du Ciel.

Années avant l'ère vulgaire.		Citations.
3617.	Epoque du Déluge universel, suivant les septante, (A) 2348 avant l'ère vulgaire, selon le texte hébreu, & 3044 avant l'ère vulgaire, suivant le texte Samaritain…………	Lengler, p. 387.
	Ce Déluge universel arriva l'an du Monde……… 2400, suivant les Indiens. 2340, suivant les Egyptiens. 2306, suivant les Chinois. Selon les Septante, { 2262, dans saint Epiphane & Jule Africain. 2256, dans Josèphe. 2242, dans Eusèbe. } 2226, suivant Albumasar. 2165, suivant les Chaldéens. 2000, suivant la Chronologie persienne. 1656, suivant la Vulgate. 1307, suivant le texte samaritain.	(La différence entre la première & la dernière de ces époques est de 1093 ans; mais entre la première & la quatrième, elle n'est que de 138 ans.)
3553.	Epoque moins reculée de la chronologie Indienne………… (Voyez plus haut à l'an 5502.)…………	Hist. de l'Astr. anc. p. 106. 107. & 329.
	M. d'Hancarville (*Recherches sur l'origine & les progrès des arts de la Grèce*) adopte cette époque pour celle de la déification du Bacchus Indien, qu'il prétend être le même que les Indiens ont appellé *Brouma* ou *Brama* : & ajoutant à cette époque d'après Diodore de Sicile, 52 ans pour la durée du règne de Bacchus, il fixe le commencement du règne de celui-ci à l'an 3605 avant l'ère vulgaire, & l'invasion des scythes à l'an 3610. (Les romains appelloient *Bruma* le solstice d'hiver, & *Brumales* les fêtes instituées à cette époque par Romulus en l'honneur de Bacchus..	
3545.	Ménès règne en Egypte, suivant Hérodote……… (Voyez à l'an 2969 une époque moins reculée de régne d'après le P. Pezron)…………	Bailly, ib. p. 106. 304.
3513.	Le solstice d'hiver répondoit au quinzième degré du verseau, & l'équinoxe du printemps au quinzième degré du taureau….	Ib. p. 347. 521.
3507.	Commencement de l'Empire des Perses, suivant Anquetil…….	Ib. p. 106. 129. 353.
3362.	Epoque du second Hermes, l'Hermès Chaldéen, né à Calovaz ; c'est le second Thaut ou Mercure des égyptiens. Il passe pour l'inventeur des lettres ou caractères alphabétiques. Vers le même temps, construction des pyramides de la haute Egypte..	Hist. de l'Astr. anc. p. 131. 159. 356. & 177.
3357.	Epoque moins reculée du commencement de la chronologie Chinoise, rapportée plus haut à l'an 3851. (B)………	Ib. p. 106. 119. 338. & 341.
3244.	Fondation de Babylone, suivant le P. Pezron………	Ib. p. 357.
3209.	Période de l'intercalation des perses, sous Diemschid. C'est l'époque de Neuruz…………	Ib. p. 13. 130. 354. & 484.

(A) Le savant Fréret dit, que de la naissance de Phaleg au déluge, les Massoréthes (d'après le texte desquels a été faite la version de la Vulgate) comptent 199 ans ; ce qui fixe le déluge à l'an 2725 avant l'ère vulgaire. Les Samaritains marquent 499 ans ; ce qui fait remonter le déluge à l'an 3270 avant l'ère vulgaire. Enfin, tous les exemplaires des Septante donnent à ce même intervalle 629 ans ; ce qui établit pour l'époque du déluge l'an 3520 avant l'ère vulgaire. (*Mém. de l'acad. royale des Inscriptions & Belles-Lettres*, tom. III.)

(B) Hoang Fou-Mi, lettré chinois, qui vivoit dans le troisième siècle de notre ère, donnoit, dans l'ouvrage où il examine l'ancienne chronologie chinoise, environ 180 ans de moins à l'époque d'Yao, & 760 ans entre le commencement de Fo Hi & de Hoang-Ti ; ce qui fait 1117 ans d'interval entre le règne de Fo-Hi & celui d'Yao. Si l'on retranche donc 180 de 2357, époque la plus reculée du règne d'Yao, il reste 2177 ans avant notre ère pour l'époque de ce règne, suivant Hoang-Fou-Mi ; à laquelle ajoutant 357 ans, on a pour l'époque d'Hoang-Ti l'an 2534 avant l'ère vulgaire. : & si l'on ajoute à cette dernière les 760 ans d'intervalle que cet auteur donne entre Hoang-Ti & Fo-Hi, le règne de celui-ci se trouvera remonter à l'an 3294, qui ne diffère que de 63 ans de l'époque la moins reculée du commencement de la Chronologie chinoise.

Digitized by Google

Années avant l'ère vulgaire.		Citations.
3102.	Date du commencement de l'année solaire chez les indiens. C'est leur âge *Caliougan*. C'est aussi l'époque de Butta, fondateur de leur philosophie. Vers ce temps, régnoit Osiris, qui, selon quelques-uns, est le même que Bacchus, législateur de l'Inde..	Ib. p. 14. 108. 329. 332. 334 481. 502.
3000.	Date de la renaissance de l'astronomie chez la plupart des peuples de l'Asie. (Job vivoit à cette époque ; d'autres le font contemporain de Moyse)..........	Ib. p. 16. 328. 264. 479.
2969.	Ménès règne en Egypte, suivant le P. Pezron (Ce Ménès est, dit-on, le même que Mesraim, fils de Cham. Isis fut épouse de Ménès, voyez une époque plus reculée de ce règne à l'an 3545)..........	Ibid. p. 294.
2953.	Règne de Fo-hi, premier empereur de la Chine..........	Ib. p. 15. 119. 338. 339. 341.
2924.	Epoque du commencement des Tartares..........	Ib. p. 16. 341.
2887.	Epoque du commencement de l'année solaire de 365 jours à Thèbes dans la haute Egypte..........	Hist. de l'Astr. anc. p. 161. 400.
2850.	L'étoile *a* du dragon, étoit au Pôle..........	Ibid. p. 120.
2787.	Fondation de Ninive, suivant le P. Pezron..........	Ibid. p. 357.
2782.	Commence en Egypte, suivant Manéthon, la période caniculaire, qu'on appelle aussi *période sothique*..........	400.
2753.	Commencent les antiquités de Tyr ou de Phénicie, suivant Hérodote, lib. II, § 44..........	Id. Astron. ind. p. cxxij.
2700.	Le culte d'Hercule ou du soleil, établi chez les Phrygiens......	Id. Hist. de l'Astron. anc. p. 153.
2697.	Découverte à la Chine de l'étoile polaire, sur le règne d'Hoang-Ti. L'invention de la sphère chez les Chinois, remonte à cette époque..........	Ib. p. 15. 120. 343. 474.
2640.	Assur s'établit en Assyrie, lui donne son nom, & bâtit Ninive, suivant l'abbé Lenglet, qui donne la même époque à Nembroth, premier roi de Babylone, auquel succéda Evechous, l'an 2605 avant l'ère vulgaire, suivant le même auteur..........	Tablettes chronol. p. 389.
2600.	Vers ce temps vivoit Atlas, selon Suidas.......... (Voyez une époque plus reculée, à l'an 3890)..........	Hist. de l'Astr. anc. p. 6. 293.
2518.	L'équinoxe du printemps, répondoit au dernier degré du bélier, ou au premier du taureau..........	
2473.	Evechous règne à Babylone, époque de l'année solaire chez les Chaldéens..........	Ib. p. 12. 132. 133. 357. 376.
2459.	Premier Zoroastre, inventeur de l'astronomie chez les perses.....	Ib. p. 132. 133. 359. 376. 490.
2449.	Conjonction de cinq planètes, observée à la Chine, sous le règne de Chueni, dont l'époque remonte jusqu'à l'an 2513, avant l'ère vulgaire..........	Ib. p. 15. 341. 346.
2400.	Vers ce temps, l'equinoxe du printemps commençoit avec le premier degré du taureau: de-là ce vers *Candidus auratis aperit cum cornibus annum* *Taurus*.. (Virg. Georg.)..........	Ibid. p. 74. 120. 490.
2357.	Vers ce temps parut, le *chou-king*, livre composé sous l'empereur Yao. La sphère Chinoise perfectionnée sous ce règne........	Ibid. p. 124. 341. 344.
2346.	Bélus règne à Babylone, selon M. Bailly.......... Des Vignoles remarque, qu'en conséquence de la tour que ce prince y avoit fait bâtir pour observer les astres, les babyloniens se vantoient, selon Epigénès (Pline VII. 56.) d'avoir fait des observations pendant 720,000 ans, lesquels pris pour des jours, ou des révolutions de 24 heures, forment en effet les 2000 ans, qui depuis Alexandre remontent au temps de Bélus.	Ibid. p. 132. 376.

Digitized by Google

Années avant l'ère vulgaire.		Citations.
2332.	Quelques-uns placent ici l'époque du règne d'Yao à la Chine. Vers ce temps arrive en Chine le déluge particulier qui porte le nom d'*Yao*. Il fut produit par la descente des eaux ramassées dans les montagnes de la Tartarie orientale, où elles formoient une mer comme celle de l'Euxin…………	Hist. de l'Astr. anc. p. 348. D'Hancarville.
2300.	Les anciens suédois avoient connoissance de la longueur de l'année solaire…………	Bailly, p. 324.
2250.	Vers ce temps se fit la découverte du mouvement des fixes………	Ibid. p. 109. 482.
2234.	Commencement des observations chaldéennnes à Babylone, selon Callisthène, d'où cette époque a pris le nom d'*ère callisthéaienne*. (Les arabes ont régné à Babylone depuis l'an 2283 avant l'ère vulgaire jusqu'à l'an 2068.)	Ibid. p. 12. 132. 145. 164. 368. 376. & tom. II. p. 214.
2205.	Quelques-uns ne font remonter qu'à cette époque la composition du *Chou-King* ou chronique chinoise. (Voyez plus haut l'an 2357.) Ils s'appuient sur ce que la constellation que les chinois nomment *Hiu*, laquelle est composée de deux étoiles, l'*aquarius* & le petit cheval, étoit, l'an 2200 avant l'ère vulgaire, coupée en deux, à-peu-près également, par le colure des solstices, ainsi que nous l'apprend le *Chou-King*, & que le soleil en étoit éloigné d'environ 90 degrés au temps des équinoxes, l'année 70 de Yao, au jour *sinetchéou*, qui étoit le 18 janvier de l'an 2136 avant l'ère vulgaire…………	Mém. de l'Acad. des Inscript. Tom. XVIII. p. 270.
2100.	Sémiramis & vers le même temps Sanchoniaton le plus ancien des historiens. Son histoire en IX livres, étoit en phénicien, & fut traduite en grec par Philon de Biblos, qui vivoit sous l'empire d'Hadrien. Eusebe & Porphyre, nous en ont conservé quelques fragmens, rejettés comme supposés, par Dodwel & Dupin, mais dont Fourmont & Goguet ont démontré l'autenthicité…………	Astron. anc. vol. I. p. 291.
	N. B. Le P. Pezron place le règne de Sémiramis vers 2239, & l'abbé Lenglet 2122 avant l'ère vulgaire…………	Ibid. p. 176.
2169 ou 2155	Eclipse du soleil, observée à la Chine, vers l'équinoxe d'automne, sous le règne de Tchoug-Kang…………	Ib. p. 14. 124. 126. 350.
2164.	Ninus prend Babylone, suivant l'abbé Lenglet…………	Tablett. chronol. p. 389.
2110.	Commencement de l'empire d'Assyrie, ou du règne de Ninus, suivant le P. Pétau; l'abbé Lenglet le rapporte à l'an 2174. Ninus fut contemporain de Tharé, père d'Abraham………	Ibid.
2101.	Naissance d'Abraham. *Texte samaritain*. La chronique d'Eusèbe la place 2036 ans avant notre ère…………	
2003.	Comète vue dans le Capricorne. Elle parcourut trois signes en 65 jours…………	Collect. acad. VI. p. 488.
2000.	Premier catalogue des fixes chez les chinois, sous la dynastie des Hia.	Bailly, p. 126. 494.
	Naissance d'Isaac. *Texte samaritain*…………	Lenglet.
1986.	Inachus premier roi de l'Argolide, où il s'établit avec la colonie Egyptienne, dont il étoit le conducteur…………	Larcher, canon. chronol.
1978.	Vers ce temps, naissance de Phoronée, fils d'Inachus, & fondateur de la ville Phoronique, qui prit depuis le nom d'Argos, un des fils de Niobé…………	Larcher, Chron.
1945.	Vers ce temps, naissance de Niobé, fille de Phoronée………	Ibid.
1940.	Naissance d'Esaü & de Jacob. *Texte Samaritain*………	Lenglet.
1928.	Vers ce temps, naissance d'Argus, fils de Niobé………	Larcher, chron.
1927.	Naissance de Pélasgus, autre fils de Niobé, qui régna en Arcadie, & donna son nom aux Pelasques ou Pélasges…………	Ibid.

Digitized by Google

Années avant l'ère vulgaire.		CITATIONS.
1904.	Naissance de Jupiter, fils de Chronos ou Saturne, dont la fable a fait un dieu. Il étoit, dit-on, âgé de 62 ans, lorsqu'il commença à règner en Thessalie, sur le mont Olympe, 1842 ans avant Jesus-Christ. (A)........	Lenglet, p. 247.
1895.	Naissance de Lycaon, fils de Pélasgus & de Déjanire........	Larcher.
1885.	A cette époque, tremblement de terre, qui sépara l'Ossa de l'Olympe; les eaux s'écoulent dans la mer, & la Thessalie devient habitable........	Ibid.
1882.	Institution des pélories ou saturnales chez les thessaliens; elles furent ainsi nommées de Pélorus, le premier qui apporta à Pelasgus la nouvelle de l'écoulement des eaux........	Ibid.
1846.	Epoque du troisième Hermès, ou Mercure Trismégiste qui, s'il en faut croire Jamblique, écrivit 36525 livres. Si ce fait étoit vrai, cet auteur seroit le plus fécond qui eut jamais existé; mais Clément d'Alexandrie, réduit cette immense quantité de livres à quarante volumes, dont il donne les titres, & que Ptolémée Philadelphe, fit traduire en grec par Manéthon. L'original & les copies en sont également perdues; de sorte qu'il ne nous en reste que des notions générales........	Bailly, p. 131. 145. 367.
1837.	C'est l'époque à laquelle *Peucétius* & *Œnothrus*, conduisent chacun une colonie en Italie, dix-sept générations, avant la prise de Troye, selon Denys d'Halicarnasse........	Larcher.
1796.	Ogygès, connu par le déluge de ce nom, (B) règne dans l'Attique & dans la Béotie 1020 ans, avant la première olympiade, ce qui se rapporte au sentiment d'Orose, qui met ce déluge 1040 ans avant la fondation de Rome........	Ibid.
1759.	Inondation dans l'Attique, la trente-septième année du règne d'Ogygès, suivant la chronique d'Eusebe........	Larcher.
1740.	Joseph meurt en Egypte. *Texte samaritain*........	Lenglet.
1732.	Comète vue en Arabie, sous la forme d'une roue, près du sagittaire........	Collect. acad. VI. p. 448.
1655.	Vers ce temps, selon Des Vignoles, remontent depuis Alexandre, les observations de 480,000 ans, selon Bérose & Critodème (dans Pline); de 470,000 ans, selon Cicéron, ou de 473,040 ans, selon Diodore. On s'en moquoit, parce qu'on ne pensoit pas que ces années babyloniennes dussent se prendre pour des jours........	

(A) Ce Jupiter, sans doute le même que celui qu'on faisoit naître en Arcadie, n'étoit pas le plus ancien de ceux qui avoient porté ce nom. Le premier de tous est le *Jupiter-Ammon* des Libyens; ensuite le *Jupiter-Sérapis* des Egyptiens; le *Jupiter-Belus* des Assyriens; le *Jupiter-Célus* des anciens Perses; le *Jupiter de Thèbes* en Egypte; le *Jupiter Pappée* des Scythes; le *Jupiter-Assabinus* des Ethiopiens; le *Jupiter-Taranus* des Gaulois; enfin, le *Jupiter-Apis*, roi d'Argos, petit-fils d'Inachus; le *Jupiter-Astérius*, roi de Crete, auquel on attribue l'enlèvement d'Europe, & qui fut pere de Minos; le *Jupiter-Phrygien*, pére de Dardanus; le *Jupiter-Prœtus*, oncle de Danaé; le *Jupiter Tantale*, qui enleva Ganymède; le Jupiter, pére d'Hercule & des Dioscures, qui vivoit un siecle environ avant la guerre de Troye, & beaucoup d'autres, sans compter les prêtres de ce dieu, qui séduisoient les femmes, & qui mettoient leur crime sur le compte de Jupiter.

(B) Xénophon compte cinq déluges. Le premier arriva sous un ancien Ogygès, dont l'époque n'est point déterminée (à moins que ce ne soit celui dont Censorin place l'époque vers l'an 1200 avant la guerre de Troye.). Il dura trois mois. Le second, du temps d'Hercule & de Prométhée, ne dura qu'un mois. Le troisième, qui ravagea l'Attique, est celui qu'on désigne ordinairement par le nom d'Ogygès, & dont l'époque est connue. Le quatrième est celui qui, sous Deucalion, inonda la Thessalie pendant l'espace de trois mois. Le cinquième enfin arriva au temps de Protée, & pendant la guerre de Troye: c'est celui qu'on appelle Pharonien, & qui inonda une partie de l'Egypte. Diodore de Sicile parle aussi d'un sixième déluge, arrivé dans la Samothrace. Celui-ci, plus ancien que tous les précédens, est aussi connu sous le nom de déluge de Dardanus; il fut produit par l'irruption des eaux de l'Euxin dans le bassin de la Méditerranée, où elles s'ouvrirent un passage par le Bosphore de Thrace & le détroit des Dardanelles.

Digitized by Google

Années avant l'ère vulgaire.		CITATIONS.
1636.	Moyse, agé de 40 ans. *Texte samaritain*....................	Lenglet.
1626.	Réforme dans les méthodes astronomiques des chaldéens, suivant Bérose l'historien....................	Bailly, p. 145.
1600.	Première observation des éclipses à Babylone....................	Ibid. p. 146.
1596.	Les Israélites sortent de l'Egypte, poursuivis par Pharaon (Amenophis III, fils de Rhampsès)....................	Lenglet, p. 392 & 253.
1590.	Naissance de Cadmus, fils d'Agenor....................	Larcher.
1582.	Commencement de l'ère de Cecrops, premier roi d'Athènes : il étoit de Saïs en Egypte.................... Eusèbe fait arriver Cecrops en Grèce 189 ans après le déluge d'Ogygès, ce qui répondroit à l'an 1570....................	Lenglet, d'après les marbres de Paros.
1579.	Manès, ou Maion, règne sur la Lydie & la Phrygie ; il y établit le culte de Cybèle & d'Atys sur le modèle des fêtes d'Isis, suivant Fréret....................	
1572.	Arrivée de Danaüs en Grèce, suivant Hérodote, qui le dit originaire de Chemmis en Egypte....................	Larcher.
1570.	Epoque du règne de Sesostris, & de l'érection des obélisques en Egypte, suivant Fréret. On rapporte encore à Sesostris l'invention de la géographie. Larcher le fait postérieur à cette époque de plus de 200 ans (Voyez ci-après 1356)..........	Bailly, p. 176. 198. 402. 443.
1568.	Les filles de Danaüs introduisent dans le Péloponèse les thesmophories, fêtes en l'honneur de Cerès....................	Larcher.
1560.	Le Gnomon connu à la Chine, suivant le P. Martini, ou au moins vers 1550....................	Bailly, p. 351. 352.
1552.	Enlèvement d'Europe par des Crétois....................	Larcher.
1544.	Naissance de Bacchus, fils de Sémelé, ou du Bacchus grec, qu'il ne faut pas confondre avec le Bacchus indien....................	Ibid.
1541.	Deucalion, fils de Prométhée, règne en Thessalie, selon la chronique d'Eusebe....................	Ibid.
1529.	Déluge de Deucalion. Cette inondation de la Thessalie en fait périr tous les habitans....................	Ibid.
1521.	Les fêtes panathénées établies à Athènes, sous le règne d'Amphictyion.	
1519.	Cadmus, fils d'Agénor, arrive en Grèce avec des arabes, venant de Thèbes en Egypte, & se fixe dans l'île d'Eubée. Larcher rapporte à l'an 1549 l'arrivée de Cadmus en Béotie, & à l'an 1550 l'établissement que des phéniciens de la suite de Cadmus firent dans l'île de Thasus. Quoi qu'il en soit, ce fut ce Cadmus qui bâtit Thèbes en Beotie, & qui apporta l'écriture en Grèce, ou du moins l'y fixa....................	Lenglet & Larcher.
1506.	Première monnoie frappée à Athènes par Erichthonius ; son règne finit vers 1463, avant l'ère vulgaire. Vers ce temps vivoit Amyclas, fils de Lacédémon, & fondateur de la ville d'Amycles, où se voyoit un temple d'Apollon, desservis par des prêtresses, dont il existe une suite chronologique, très-précieuse pour l'histoire. Ce monument, découvert en Laconie, par l'abbé Fourmont, nous offre la forme la plus ancienne des caractères grecs ; les lignes y sont alternativement disposées de droite à gauche, & de gauche à droite. Les grecs appelloient cette façon d'écrire *boustrophédon*, parce qu'elle imite la direction des sillons, que tracent les bœufs en labourant la terre....	D'Hancarville, d'après Pline. D'Hancarville.
1500.	Première éruption connue de l'Etna....................	Coll. acad. VI. p. 489.
	Vers ce temps vivoit Bérose le chaldéen, père de la Sibylle babylonienne, la même que la Sibylle de Cumes. Ce fut lui qui porta dans la Grèce l'usage du gnomon & du cadran solaire.	Bailly, Astron. anc. p. 136. 138. 201. 387. 445.
1450.	Vers ce temps Orphée, Eumolpe, & selon d'autres, Erecthée, instituèrent dans l'Attique les mystères d'Eleusis. A la même époque, Persée règnoit à Argos....................	Ibid.

Digitized by Google

Années avant l'ère vulgaire.		CITATIONS.
1447.	L'equinoxe du printemps répondoit au quinzième degré du bélier.	
1432.	Minos règne en Crète, & y batit la ville de Cydonie...........	Lenglet.
1424.	Mœris le dernier des 330 rois d'Egypte, depuis & compris Ménès jusqu'à Sésostris...........................	Larcher.
1423.	Fondation de la ville de Troye, suivant Clément d'Alexandrie. Pélops arrive en Grèce............................	Ibid.
1383.	Naissance d'Alcée, fils d'Alcmène, ou de l'Hercule grec, à peu près contemporain de Chiron, dont la fable a fait un centaure (A)............................	Bailly, p. 425.
1380.	Les sicules, originaires des confins de la Dalmacie, s'établissent en Sicile, à laquelle ils donnent leur nom. *Hellanicus* de Lesbos, historien plus ancien que Thucydide, & même qu'Hérodote, fixe cet évenement à la vingt-sixième année du sacerdoce d'Alcinoé, prêtresse d'Argos, ce qui répond à la quatre-vingtième année avant la prise de Troye, marquée par *Philiste*, auteur Sicilien.	
1365.	Vers ce temps, Janus passe de Grèce en Italie, & fait, dit-on, frapper des empreintes sur les monnoies de cuivre. *Varron*....	D'Hancarville.
1356.	Sésostris, roi d'Egypte, succède à Mœris....................	Larcher, chron.
1353.	Vers ce temps fut faite la description de la sphère, qu'Eudoxe nous a laissée. Eudoxe étoit de Cnide, & posterieur de près d'un siécle à Méton : l'un & l'autre avoient puisé chez les Egyptiens les connoissances astronomiques dont ils enrichirent la Grèce........	Hist. de l'Astron. anc. p. 145. 490. 510.
1350.	Expédition des argonautes; enlévement de Médée. Sisyphe, fils d'Eole, & premier roi de Corinthe, y établit les jeux isthmiques.	Larcher.
1342.	Fondation, par Hercule, de la ville d'Herculanum, ensevelie sous une affreuse éruption du Vésuve, la première année de l'Empire de Tite, & retrouvée de nos jours..................	
1322.	Second cycle de la période caniculaire des égyptiens; le premier étant fixé par Manéthon, à l'an 2782, comme on l'a vu plus haut........................	Bailly, p. 402.
1320.	Première fondation de Carthage par les tyriens, 50 ans avant la prise de Troye..........................	
1300.	Vers ce temps, prise de la ville de Troye. Fréret, d'après la chronologie d'Hèrodote & celle de Thucydide, rapporte cet événement, à l'an 1285, avant l'ère vulgaire..............	Bailly, p. 293. 511.
	Larcher, d'après les mêmes chronologies & l'ancien auteur de la vie d'Homère, le rapporte à l'an 1270. Les preuves dont il appuie son oppinion, sont telles qu'il ne paroit plus possible d'admettre aucune des dates postérieures, que donnent divers auteurs anciens à ce grand évenement de l'histoire grecque. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas moins d'un siècle de différence entre la plus ancienne & la moins reculée de ces époques, comme on le voit par le tableau suivant : La prise de Troye, selon Dicœarque, est de l'an.......1212. —— Selon les marbres de Paros.......................1209. ———— les mêmes rectifiés.......................1208. ———— Timée restitué par Boivin..................1193. ———— Velleius Paterculus.........................1191. ———— Arétès de Dyrrachium......................1190. ———— Solin..1185. ———— Apollodore & Denys d'Halicarnasse.........1184. ———— Eratosthènes.................................1183.	

(A) Les Centaures étoient des peuples de Thessalie, qui, les premiers des Grecs, eurent l'adresse de monter un cheval, & de le dompter.

Années avant l'ere vulgaire.		CITATIONS.
	——— Id. suivant Denys d'Halicarnasse. . . . . .1183.	
	——— la Chronique d'Eusèbe. . . . . .1182.	
	——— Sosibius cité par Censorin. . . . . .1171.	
	——— Enfin, selon Georges le Syncelle. . . . . .1170.	
	——— Et suivant le même rectifié. . . . . .1180.	
1297.	Picus, fils de Saturne, suivant les latins, premier roi du Latium ou des aborigènes.	
1280.	Seconde éruption de l'Etna.	Coll. ac. VI. 489.
1260.	Thésée commence à règner à Athènes, suivant les marbres de Paros: mais cette époque doit être reculée de 60 ans, selon la chronologie d'Hérodote.	Lenglet, d'après la chron. de Paros.
1251.	Institution des jeux néméens, par les Argiens.	
1210.	Jephté, gouverne les israélites. *Texte samaritain*.	Ibid.
1153.	Codrus, fils de Mélanthus, dix-septième & dernier roi d'Athènes.	Larcher.
1152.	Comète vue de toute la Grèce, dans le bélier, pendant 43 nuits: Fréret la rapporte à l'an 1193, avant l'ère vulgaire, c'est-à-dire, 41 ans plutôt.	Coll. ac. VI. 489.
1132.	Dévouement de Codrus; Médon, son fils, premier archonte perpétuel.	Larcher.
1102.	Naissance d'Homère, & fondation de la ville de Smyrne, suivant l'ancien auteur de la vie d'Homère.	Ibid.
1095.	D'autres placent ici la mort de Codrus, & le commencement des archontes à Athènes.	Lenglet.
1089.	Naissance de David. *Texte samaritain*.	Ibid.
1079.	Les textes hébreu & samaritain, se réunissent à cette époque, qui est la première année du règne de Saül.	Lenglet.
1015.	Salomon commence à bâtir le temple de Jérusalem. Séfonchis, ou Sésac, règne en Egypte.	Ibid.
1003.	D'autres placent ici la naissance d'Homère. Elle ne date même que de 968 ans avant l'ère vulgaire, selon *Velleius Paterculus*. .	Ibid.
992.	Epoque de l'établissement des étrusques en Etrurie, d'où ils chassent les Ombres. Cette époque, déterminée par Fréret, est postérieure de 144 ans à la fondation d'Amérie, par les Ombres; mais antérieure de 238 ans, à la fondation de Rome. C'est à peu-près l'époque du passage des siculés en Sicile, selon Thucydide, qui fait ce passage moins ancien que les auteurs cités plus haut à l'an 1380.	Fréret.
920.	Vers ce temps, vivoit le poete Hésiode, suivant Fréret.	
916.	Naissance de Lycurgue, législateur de Sparte.	Lenglet.
907.	Vers ce temps, construction des pyramides de Memphis ou de la basse-Egypte. Celles de la haute-Egypte, remontent à l'an 3362 avant l'ère vulgaire.	Bailly, p. 419.
895.	Phidon d'Argos, contemporain de Lycurgue, fait frapper dans l'île d'Egine, les premières monnoies d'argent. Depuis cette époque jusque vers l'an 664 avant l'ere vulgaire, la plupart des monnoies grecques, offrent à leurs revers un *carré creux* à compartiment, qui tient à l'enfance de l'art, & qu'on ne voit plus dans les monnoies d'une fabrique postérieure: le manque de légende est encore un caractère distinctif de ces médailles. .	D'Hancarville, vol. II. p. 176. 222. 389.
776.	Etablissement des jeux olympiques. Les faits historiques n'ont de date précise chez les grecs que depuis cette époque de la première olympiade. Ils ne comptoient avant que par générations, à raison de 3 générations par siecle. Larcher, rapporte l'établissement de ces jeux à l'an 884 avant l'ère vulgaire, 108 ans avant l'olympiade de Corœbus, qui fut censée la première.	Bailly, p. 304.

758.

Digitized by Google

Années avant l'ère vulgaire.		Citations.
758.	Fondation de Syracuse, par Archias de Corinthe, selon Pausanias, Thucydide, & les marbres de Paros..........	Larcher.
754.	Fondation de Rome, selon Varron, mais selon les fastes capitolins, elle est de l'an 753..........	Lenglet.
747.	Epoque de Nabonassar, qui détruisit tous les monumens historiques. C'est aussi l'epoque où les medes secouerent le joug des assyriens, suivant Larcher..........	Bailly, p. 146.
715.	Numa second, roi de Rome, eut une connoissance assez précise de la longueur de l'annee solaire..........	Ibid. p. 294. 497.
	Larcher rapporte à cette même époque, l'avénement de Gygès au trône de Lydie..........	
710.	Séthos, ou Séthon règne en Egypte..........	Ibid. p. 304.
664.	Premières médailles ou monnoies grecques, avec des légendes & sans carre creux..........	D'Hancarville.
660.	Origine des Japonois, qui ont emprunté de la Chine tout ce qu'ils savent d'astronomie..........	Bailly, p. 493. 523.
656.	Vers ce temps, Demarate, père de Tarquin l'ancien, chassé de Corinthe par Cypsélus, vient s'établir en Etrurie, & y porte les lettres ou anciens caractères grecs, dont les étrusques se servirent par la suite..........	D'Hancarville, II, p. 216.
639.	Naissance de Thalès, un des sept sages de la Grece, où il apporta la connoissance des cercles de la sphère..........	Bailly, p. 196. 429.
610.	Naissance d'Anaximandre, inventeur des cartes géographiques.	Ib. p. 197. 201. 444.
600.	Fondation de Marseille dans les Gaules, par une colonie de phoceens..........	Larcher.
594.	Solon donne ses loix à Athènes, & après avoir fait jurer aux athéniens qu'on n'y feroit aucun changement pendant dix ans, il part pour l'Egypte..........	Ibid.
589.	Epoque du second Zoroastre, restaurateur de la religion des Mages	Bailly, p. 132. 359.
588.	Etablissement des jeux pythiques à Delphes, par les amphictyons.	Lenglet.
580.	Vers ce temps, naissance de Pythagore, inventeur de la théorie de la musique; il applique les figures des cinq corps réguliers de la géométrie aux quatre élemens, & à l'univers: c'étoit le germe de la cristallographie, mais ce germe a eu besoin de 2000 ans pour se developper..........	B. p. 207. 214. 215.
578.	Servius Tullius, sixième roi de Rome, y fait fabriquer les premières monnoies de cuivre. *Primus signavit as*, dit Pline.......	
570.	Amasis, roi d'Egypte; ce fut sous son règne que Pythagore & Thalès vinrent en Egypte..........	Lenglet.
559.	Crésus monte sur le trône de Lydie..........	Larcher.
550.	Vers ce tems, le règne de Cyrus. Le poëme des argonautes fut fait à la même époque..........	Bailly, p. 185. 305.
538.	Vers ce temps Darius le Mède fit frapper à Babylone (mais suivant Hérodote, ce fut Darius, fils d'Hystaspes, qui fit frapper en Perse) ces monnoies d'or, si connues sous le nom de *dariques*, & qui, par leur beauté & leur titre, ont été préférées pendant plusieurs siècles à toutes les autres monnoies de l'Asie..	
525.	Conquête de l'Egypte par Cambyses..........	
510.	Troisième éruption de l'Etna..........	
500.	Naissance d'Anaxagore de Clazomène, qui écrivit le premier sur l'illumination de la lune, & sur les éclipses..........	Bailly, p. 202. 205.
479.	Quatrième éruption de l'Etna, suivant la chronique de Paros.....	Lenglet.
460.	Hérodote voyage en Egypte..........	Larcher.
450.	Vers ce temps florissoit Philolaüs de Crotone, disciple de Pythagore & d'Archytas de Tarente. Il a le premier publie le mouvement de la terre autour du soleil..........	Bailly, p. 219.

Années avant l'ère vulgaire.		Citations.
432.	Premier cycle de Méthon, ou cycle de 19 ans, dont il n'est que le restaurateur en Grèce, & qui fut nommé *cycle* ou *nombre d'or* : c'est l'Ennéadécaétéride des grecs). La première observation du solstice d'été fut faite en Grèce cette même année.	Ibid. p. 225. 226. 451. 453.
400.	Mort de Socrate. Vers ce temps florissoient à Athènes Polygnote, Apelle, Parrhasius, Polyclète & Praxitèle ; les deux premiers, excellèrent dans la peinture, les trois derniers portèrent la sculpture à son plus haut degré de perfection.	
389.	Platon, agé de 40 ans, voyage en Egypte & en Sicile.	
373.	Vers ce temps, l'equinoxe du printemps répondoit au premier degré du bélier ; il répond aujourd'hui au premier degré des poissons, & le solstice d'hiver au premier degré du sagittaire.	
357.	Eclipse de mars par la lune, observée par Aristote. Eudoxe & Calippe étoient ses contemporains.	Ibid. p. 244.
331.	Commence l'empire d'Alexandre : ce prince qui ne voulut être peint que par Apelle, ne permit, par le même édit, qu'à Pyrgotele de graver ses medailles, & qu'à Lysippe de le représenter par la fonte des metaux. Toutes les médailles qui nous restent de Thèbes en Béotie, sont anterieures au règne d'Alexandre, qui detruisit cette ville.	
330.	Commence en Grèce la période calippique ou de 76 ans.	Ibid. p. 249. 304.
300.	Vers ce temps, Papirius fait connoitre à Rome le premier cadran solaire. Aristille & Timocharis, premiers observateurs de l'école d'Alexandrie, sous Ptolémée Soter. Ce fut sous ce prince, que Démétrius de Phalère, philosophe distingué par ses talens, donna le projet de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, dont il eut la surintendance, & qu'il porta à plus de cent mille volumes. Elle reçut de nouveaux accroissemens sous Ptolémée Philadelphe, qui fit faire la version grecque de la bible connue sous le nom *des septante*.	Bailly, p. 438. & II, p. 8.
285.	Manéthon écrit toute l'histoire de l'Egypte, qu'il dédie à Ptolémée Philadelphe.	Lenglet.
275.	Défaite de Pyrrhus par les romains. Jusqu'à cette époque, & même quelque temps après, l'as fut du poids d'une livre romaine, & la monnoie de cuivre la seule en usage chez les romains.	Pline.
269.	La monnoie d'argent commence à Rome, cinq ans avant la première guerre punique.	Ibid.
265.	Epoque à laquelle furent faits les fameux marbres de Paros ou d'Arondel. Vers ce temps, Archimede, parent & ami d'Hiéron II, roi de Syracuse, voyage en Egypte, & y invente cette fameuse vis qui porte son nom.	
264.	Première guerre punique ; l'as d'une livre est réduit à deux onces romaines.	Ibid.
260 ou 270	Bérose l'historien dédie son histoire à Antiochus Soter.	Bailly, p. 368.
250.	Eratosthène, bibliothécaire d'Alexandrie, est le premier qui ait entrepris de mesurer la terre. Il trouva sa circonférence de 252,000 stades, & par conséquent le degré de 700 stades, qui à raison de 81 toises 4 pieds un pouce $\frac{44}{70}$ le stade, font 57,1[illegible]6 toises au degré, ce qui ne s'accorde point avec ce qu'en dit Bailly.	Vol. II, p. 39.
217.	L'as romain réduit à une once, & la valeur du denier portée de 10 as à 16, le quinaire à 8, & le sesterce à 4.	Pline.
207.	La monnoie d'or commence à Rome, & le scrupule d'or vaut 20 sesterces ou 5 deniers d'argent.	Ibid.

Digitized by Google

Années avant l'ère vulgaire.		CITATIONS.
204.	Vers ce temps vivoit Apollonius de Perges, inventeur des épicyles.	Bailly, II, p. 45.
178.	L'As est réduit à une demi-once romaine........................	Pline.
150.	Vers ce temps vivoit Hipparque, célébre astronome de l'école d'Alexandrie. Il fut le premier qui jetta les fondemens d'une astronomie méthodique, en publiant un catologue des étoiles fixes, dont le nombre, alors connu, montoit à 1022..........	Bailly.
60.	Diodore de Sicile voyage en Egypte..............................	
58.	Premiers quinaires d'argent frappés à Rome.....................	Pline.
45.	Première année Julienne, l'an 709 de la fondation de Rome....	Lenglet.
42.	Comète vue à Rome, pendant sept jours, peu de temps après l'assassinat de Jules-César. Cette comète, qu'on voit représentée sur plusieurs médailles d'Auguste, consacrée à la mémoire de Jules-César, est s'il en faut croire quelques Newtoniens, la même que celle dont parle Homère dans l'iliade; la même qui, suivant Freret, parut sous le règne d'Ogygès; la même enfin que celle qui reparut en 1680, & à laquelle nous devons les *pensées de Bayle sur la comète.* Sa période étant supposée de 575 ans, elle reparoîtra sans doute en 2255.........	
8.	Auguste ordonne la réformation du calendrier romain, & statue que l'on ne compteroit point d'année bissextile pendant 12 ans (*a*).......................................	Lenglet.
1.	Commencement de l'ère vulgaire, l'an 754 de la fondation de Rome, cinq ans après la naissance de Jesus-Christ, qui arriva l'an de Rome, 749................................	Ibid.

(A) Chaque mois de ce calendrier étoit sous la protection d'une des douze grandes divinités que les romains appelloient *Dieux consentes*, & dont les douze statues enrichies d'or, étoient élevées, dit Varron, dans la grande place de Rome. Minerve présidoit au mois de Mars (le *Bélier*), Vénus au mois d'Avril (le *Taureau*), Apollon au mois de Mai (les *Gémeaux*), Mercure au mois de Juin (le *Cancer*), Jupiter au mois de Juillet (le *Lion*), Cérès au mois d'Août (la *Vierge*), Vulcain au mois de Septembre (la *Balance*), Mars au mois d'Octobre (le *Scorpion*), Diane au mois de Novembre (le *Sagittaire*), Vesta au mois de Décembre (le *Capricorne*), Junon au mois de Janvier (le *Verseau*), & Neptune au mois de Février (les *Poissons*).

Digitized by Google

TENAGÈS. *Voyez* HÉLIADES.

TENAILLES. Dans la villa Borghèse on trouve sur un grand autel triangulaire de travail étrusque une déesse tenant des *tenailles*, tournée vers Minerve. On pourroit distinguer ici deux Minerves, & trouver dans la déesse inconnue, celle qui accorda ses faveurs à Vulcain. Mais cette déesse avec des *tenailles* paroît plutôt être une Junon, qui, selon Codinus, fut représentée avec des *tenailles*. On voit Junon assise & tenant cet instrument avec l'inscription *Juno martialis*. Cette même épithète lui est donnée sur d'autres médailles, où l'on croit lui voir tenir des épis de bled, au lieu des *tenailles* qui auront paru un attribut trop extraordinaire. Cette Junon étoit en opposition avec la Junon *Placida*; de même qu'il y avoit un Jupiter *Serenus*. Codinus cité plus haut, se sert du mot ψαλις, qui signifie les ciseaux des tailleurs, & ceux des barbiers : d'où vient φαλίζαι, *faire la barbe*. Mais il signifioit aussi des *tenailles*, comme dans cette position. Dans la langue latine même il y a peu de différence entre ciseaux & *tenailles*. Plusieurs pensent qu'il n'y en a aucune, & que le mot *forceps* signifie également les uns & les autres. Aussi les *tenailles* de Junon ont-elles été prises pour des ciseaux. *Voyez* JUNON.

Cet instrument accompagne souvent la tête de Vulcain sur les médailles, & principalement sur celles de Lipari, île qui lui étoit consacrée. Elles servent à l'y faire distinguer d'Ulysse, qui porte, ainsi que lui, un bonnet un peu pointu.

TENAILLES. La *tenaille* chez les grecs, étoit une ordonnance qu'ils opposoient à la marche en colonne directe. Pour la former, une troupe se partageoit en deux divisions qui, marchant par les aîles, s'éloignoient par la tête, & se joignoient par la queue, ce qui leur donnoit la forme d'un angle rentrant, ou de la lettre V.

TÉNARE est un promontoire de la Laconie, sur lequel étoit un temple de Neptune, en forme de grotte, & à l'entrée une statue du dieu. « Quelques poëtes grecs, dit Pausanias, ont » imaginé que c'étoit par-là qu'Hercule avoit » emmené le chien de Pluton; mais outre que » dans cette grotte il n'y a aucun souterrein, il » n'est pas vraisemblable qu'un dieu tienne son » empire sous terre, ni que nos ames s'attroupent » là après notre mort. Hécathée de Milet a eu » une idée assez raisonnable, quand il a dit que » cet endroit du *Ténare* servoit de repaire à un » serpent effroyable, que l'on appelloit le chien » des enfers; parce que celui qui en étoit piqué » mouroit aussi-tôt, & il prétend qu'Hercule » amena ce serpent à Eurysthée ». *Voyez* CERBÈRE. Ovide nous représente le *ténare* comme un abyme & un soupirail des enfers gardé par le Cerbère. Les poëtes désignent quelquefois l'enfer par le mot *Ténare*.

TÉNARIEN (marbre), *tænarium marmor*, nom d'un marbre dont il est parlé dans les écrits des anciens; il y en avoit de deux espèces très-différentes, l'un étoit noir, très-dur, & prenant un très-beau poli, il se tiroit du promontoire de *ténare*, dans le territoire de Lacédémone; l'autre qui étoit plus estimé & plus rare, étoit d'un vert tirant sur le jaune. Quelquefois ce dernier étoit appellé *marmor herbosum* ou *xanthon*.

TENARIES, Ταιναρια, fête en l'honneur de Neptune, surnommé *Ténarien*, de Ténare promontoire en Laconie, où il avoit un temple.

TENARIUS, surnom de Neptune, à cause du temple que ce dieu avoit sur le promontoire de Ténare.

TÉNÉA, fête que l'on célébroit à Samos, en l'honneur de Junon. *Voyez* ADMÈTE.

TÉNÈBRES. *Voyez* ACHLYS.

TENEDIUS, sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des grecs. (*S.*).

TÉNÉDOS, île de la mer Egée, près du continent vis-à-vis de Troye. Ce fut derrière cette île que les grecs cachèrent leur flotte, quand ils firent semblant d'abandonner leur entreprise, tandis que les troyens faisoient entrer le cheval de bois dans leurs murs. C'est ce qui a plus fait parler de *Ténédos* que toute autre chose; quoiqu'elle soit recommandable par plusieurs autres endroits; par la justice sévère qu'on y exerçoit, & par sa fertilité; d'où vient qu'on trouve sur plusieurs médailles de *Ténédos*, Cérès, des épis, des raisins représentés. Il y avoit à *Ténédos* un temple d'Apollon *Sminthéus*. *Voyez* TENÈS.

TENEDOS, île TENEΔΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont :

RR. en argent.

RRRR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire est une bipenne, ou hache à deux tranchans, avec une tête double.

TENERUS, fils d'Apollon & de Mélie. *Voyez* MÉLIE.

TENELLA, selon Suidas, étoit une chanson composée en l'honneur des vainqueurs.

Digitized by Google

TENELLOS, suivant Suidas, étoit l'harmonie même de la lyre.

TÉNÈS ou TENNÈS, fils de Cygnus & de Procléa, qui régnoit à Colones, ville de la Troade, donna son nom à l'île de Ténédos, qui s'appelloit auparavant Leucophrys. Cygnus ayant épousé, en secondes noces, Philonomé, fille de Craugasus, cette femme prit de l'amour pour *Ténès*, son beau fils; mais n'ayant pu s'en faire aimer, pour se venger, elle resolut de le perdre dans l'esprit de son mari, & l'accusa d'avoir voulu lui faire violence. Cygnus, trompé par cette imposture, fait enfermer *Ténès* dans un coffre & jetter dans la mer. Sauvé par sa bonne fortune, il arrive à l'île de Leucophrys, dont les habitans le prennent pour leur roi. Quelque temps après Cygnus découvre l'artifice de sa femme; il s'embarque, & va chercher son fils pour lui confesser son imprudence & lui en demander pardon. Mais au moment qu'il touche le rivage, & qu'il attache le cable de son vaisseau à quelqu'arbre ou à quelque rocher, *Ténès* prend une hache & coupe le cable : le vaisseau s'éloigne & vogue au gré des vents. La hache de *Ténès*, dit Pausanias, a fondé un proverbe que l'on applique à ceux qui sont inflexibles dans leur colère. Mais l'on fait une autre application de ce proverbe, & de la févérité de *Ténès*; car il ordonna qu'il y eût toujours derrière le juge un homme tenant une hache, afin de couper, sur le champ, la tête à quiconque feroit convaincu de fausseté. Il fit aussi une loi qui condamnoit les adultères à perdre la tête, sans distinction de personne; & lorsqu'on vint le consulter pour savoir ce qu'on feroit à son fils, qui etoit coupable de ce crime, il répondit : que la loi soit exécutée.

Ténès vivoit du temps du siège de Troye. Lorsqu'Achille alla ravager l'île de Ténédos, *Ténès* voulut préserver Hemithéa sa soeur, d'être deshonorée par le héros qui le tua (*Voyez* HEMITHÉA). Ainsi le père & le fils moururent de la même main. *Voyez* CYGNUS. Plutarque dit que quand Achille sçut qu'il avoit tué *Ténes*, il en fut très-faché; & qu'il le fit enterrer. De plus il tua un valet que Thetis lui avoit donné, qui avoit mal exécuté les ordres de Thétis; elle ne s'étoit pas contentée de recommander expressément à son fils de se bien garder de tuer *Ténès*; elle avoit de plus donné charge à ce valet, d'avertir Achille dans l'occasion, afin que, par mégarde, il ne désobéît pas à sa mère. La raison qu'on donne de cette précaution, c'est que *Ténès* étoit véritablement fils d'Apollon, & que Cygnus n'étoit que son père putatif. Or, selon les destinées, il falloit qu'Achille mourût dès qu'il auroit mis à mort un fils d'Apollon.

Les ténédiens conçurent tant d'indignation contre Achille, qu'ils ordonnèrent que personne n'eût à prononcer son nom au temple de *Ténès*; car ils honorèrent leur prince comme un dieu, & ils lui bâtirent un temple. Cicéron reprochoit à Verrès (*Lib III contre Verrès*) qu'il avoit enlevé à Ténédos la statue de *Ténès*, ce dieu, dit-il, que les ténédiens avoient en si grande vénération. Les joueurs de flûtes n'entroient point dans son temple : Voyez-en la raison à l'article CYGNUS.

TENOS, île, ΤΗΝΙΩΝ.

Ses médailles autonomes sont :

RRR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Neptune.

Un raisin.

Un palmier.

Un trident entre deux dauphins.

On a frappé dans cette île, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, d'Alexandre-Sévère, de Maxime, de Sabine.

TENTE (La) d'Achille étoit une cabane de bois couverte de roseaux (*Iliad.* Ω. *vers.* 450. *Poll. Onom. l. X*, *segm.* 170) selon Homère. Elle est faite de peau ou de toile sur la table Isiaque. De-là vinrent les expressions latines, *sub pellibus hyemare*, passer l'hyver sous la *tente*, *sub pellibus esse*, être campé.

Ces *tentes* étoient tendues avec des cordes; ce qui les fit appeller *tentoria*.

Quelquefois les romains employoient des planches, pour suppléer aux *tentes* pendant l'hyver. On voit des *tentes* sur les bas-reliefs de la colonne Antonine.

TENTE de théâtre & d'amphithéâtre. *Voyez* VOILE.

TENTORES, ceux qui préparoient les chevaux qui devoient courir dans le cirque.

TENTYRE, dans l'Egypte. ΤΕΝΤΥΡ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur d'Antonin.

Strabon (*Lib.* 17.) dit que les *tentyrites* faisoient la guerre aux crocodiles plus qu'aucune autre nation; & que quelques personnes croyoient que les *tentyrites* avoient reçu un don particulier de la nature pour pouvoir dompter ces animaux; mais Sénèque (*L. IV. c.* 2), dans ses questions naturelles, nie que les *tentyrites* eussent en cela reçu

Digitized by Google

de la nature aucun avantage sur les autres hommes. « Ils ne maîtrisent les crocodiles, dit-il, que par le mépris qu'ils en ont, & par leur témérité ; ils les poursuivent vivement ; ils leur jettent une corde, les lient, & les trainent où ils veulent ; aussi en voit-on périr beaucoup de ceux qui n'apportent pas toute la présence d'esprit nécessaire dans une occasion aussi périlleuse. »

Cette antipathie des *tentyrites* pour les crocodiles, que les habitans des autres villes adoroient, causa entr'eux une haine qui produisit une guerre ouverte, dont Juvénal parle dans sa quinzième satyre (*Vers* 33).

TENUARII. *Voyez* LEPTURGIS.

TEOS en Ionie. ΤΗΙΩΝ & ΤΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un vase à deux anses.

Un griffon.

Un raisin.

Anacréon.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses préteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur de Livie, de Néron, d'Octavie, de Domitia, de Sabine, de Marc-Aurèle, de Sévère, de Philippe jeune, de Déce, de Valérien, de Gallien, de Faustine jeune.

TEPHRAMANCIE ou *SPODOMANCIE*, du grec τεφρα, & de σποδος, qui signifient également de la *cendre*, & de μαντεια, *divination* : espèce de divination, dans laquelle on se servoit de la cendre du feu, qui, dans les sacrifices, avoit consumé les victimes. On la pratiquoit sur-tout à l'autel d'Apollon Isménien ; c'est peut-être ce qui a fait donner à Sophocle dans sa tragédie d'Œdipe-Roi, le nom de devineresse à la cendre μαντεια σποδος. Delrio dit, que de son temps on avoit encore eu en quelques endroits la superstition d'écrire sur la cendre, le nom de la chose qu'on prétendoit, savoir ; qu'on exposoit ensuite cette cendre à l'air, & que, selon que le vent effaçoit les lettres, en enlevant la cendre, on les laissoit en leur entier, on auguroit bien ou mal pour ce qu'on vouloit entreprendre. (*Disquisit. magic. lib. IV cap. 2. quæst. 7. sect. 1. pag.* 552.)

TEPIDARIUM, chambre des therems des anciens, appellée aussi *concamerata sudatio* ; c'étoit une étuve voûtée pour faire suer, un bain de vapeur ; ces lieux étoient arrondis au compas, afin qu'ils reçussent également en leur milieu la force de la vapeur chaude, qui tournoit & se répandoit dans toute leur cavité. Ils avoient autant de largeur que de hauteur jusqu'au commencement de la voûte, au milieu de laquelle on laissoit une ouverture pour donner du jour, & on y suspendoit avec des chaines un disque d'airain, par le moyen duquel, en le haussant & baissant, on pouvoit augmenter ou diminuer la chaleur qui faisoit suer. Le plancher de ces étuves étoit creux & suspendu, pour recevoir la chaleur de l'*hypocauste*, qui étoit un grand fourneau, maçonné au-dessous, que l'on avoit soin de remplir de bois & d'autres matières combustibles, & dont l'ardeur se communiquoit aux étuves, à la faveur du vuide qu'on laissoit sous leurs planchers.

Ce fourneau servoit non-seulement à échauffer les deux étuves, mais aussi une autre chambre, appellée *vasarium*, située proche de ces mêmes étuves & des bains chauds. L'on plaçoit dans cet endroit trois grands vases d'airain, appellés *milliaria*, à cause de leur capacité ; l'un étoit destiné pour l'eau chaude, l'autre pour la tiède, & le troisième pour la froide. Ces vases étoient tellement disposés, que l'eau pouvoit passer de l'un dans l'autre, par le moyen de plusieurs siphons, & se distribuoit par divers tuyaux ou robinets dans les bains voisins, suivant les besoins de ceux qui s'y baignoient.

Le *tepidarium*, qui servoit aussi de garderobe, pour se deshabiller, paroissoit d'une structure magnifique dans les thermes de Dioclétien avant la démolition : c'étoit un grand salon octogone, de figure oblongue, dont chaque face formoit un demi cercle, & dont la voûte étoit soutenue par plusieurs rangs de colonnes d'une hauteur extraordinaire.

On a trouvé à Lincoln, sous terre, en 1739, les restes d'un *tepidarium* des romains, & l'on en peut voir la description dans les *transf. philosophiques*, n°. 461. *sect.* 29. (*D. J.*)

TEPULA-AQUA ; Pline *liv.* XXXVI, *chap.* 15, & Frontin, *lib. de aquæductib.* donnent ce nom à l'un des aqueducs, qui conduisoient l'eau à Rome & dans le Capitole : cette eau venoit du territoire, appellé *Lucullanus*, & que quelques-uns croient être le même que *Tusculum*. L'aqueduc passoit par la voie latine. Cn. Servilius Cœpio, & L. Cassius Longinus, l'avoient fait faire dans le temps qu'ils étoient censeurs, dans la 629e année de la fondation de Rome, sous le consulat de M. Plautius Hypsœus, & de M. Fulvius Flaccus. (*D. J.*)

TER. *Voyez*. TROIS.

TERAMBUS, étoit fils de Neptune. Fier de ses talens pour la musique dans laquelle il excelloit, il osa insulter des nymphes, qui le changèrent en escarbot, ou en un insecte fort semblable à l'escarbot.

TERATOSCOPIE, divination par l'apparition & la vue des monstres, des prodiges, des spectres, des fantômes. Ce mot est formé de τέρας, prodige, & de σκοπέω, je considère.

Ce fut par la *teratoscopie*, que Brutus, le meurtrier de César, augura qu'il perdroit la bataille de Philippe, lorsque la veille de cette action, un spectre lui apparut dans sa tente. Ce fut aussi par elle que Julien l'Apostat, étant à Paris, se laissa proclamer Auguste par l'armée des Gaules. Le génie de l'empire, qui lui apparut, dit-il, la nuit sous la figure d'un jeune homme, l'ayant sollicité, & comme forcé de condescendre à la volonté des soldats. Il étoit aisé par ambition, ou par d'autres semblables motifs, d'imaginer des prodiges & des apparitions, & de feindre qu'on se rendoit à la volonté des dieux, lors même qu'on ne suivoit que son penchant. (*D. J.*)

TEREBRA, machine de guerre, dont les anciens se sont servis dans les siéges, pour percer les murs de la ville assiégée. Il en est fait mention dans Athénée & dans Vitruve. La description qu'en fait ce dernier (*lib.* 10. 19), nous a donné à entendre, que la *terebra* étoit une espece de bélier, que l'on faisoit agir en le tournant sur lui-même, comme une tarière.

TÉRÉE, roi de Thrace, époux de Progné. *Voyez* PHILOMÈLE, PROGNE.

TÉRENTE. *TERENTUS.* } étoit à Rome un endroit du champ de Mars, où l'on avoit placé un autel, dédié aux dieux infernaux. Cet autel étoit dans un creux, & couvert de terre. On ne le découvroit que pendant les jeux séculaires, & on le couvroit dès qu'ils étoient finis.

Voici, selon Valère Maxime (2. 4.) la manière dont cet autel fut découvert. Les deux fils & la fille d'un certain Valesius, étoient attaqués d'une maladie desespérée; leur père pria ses dieux lares de détourner sur lui-même la mort qui menaçoit ses enfans. Il lui fut répondu qu'il obtiendroit le rétablissement de leur santé, si en suivant le cours du Tibre, il les conduisoit jusqu'à Térente. Il prit un verre, puisa de l'eau dans le fleuve, & la porta où il apperçut de la fumée; mais n'y trouvant point de feu, il en alluma avec des matières combustibles, chauffa l'eau qu'il avoit, la fit boire à ses enfans, & elle les guérit. Ils lui dirent alors qu'ils avoient vu en songe un dieu qui leur avoit ordonné de célébrer des jeux nocturnes en l'honneur de Pluton & de Proserpine, & de leur immoler des victimes rousses. Valsius ayant résolu de bâtir un autel pour le sacrifice, se mit à creuser, & en trouva un tout prêt, avec une inscription en l'honneur des deux divinités qui commandent aux enfers. Les réjouissances durèrent trois jours de suite, en mémoire de ce que les dieux lui avoient accordé au bout de trois jours la guérison de ses enfans. (*D. J.*)

TERENTIA, famille romaine, dont on a des médailles.

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Les surnoms de cette famille, sont CULEO, LIVIANUS, LUCULLUS, MURENA, VARRO.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

TÉRENTINS (jeux) institués à Rome pour honorer les dieux infernaux. On solemnisoit ces jeux tous les cent ans dans un endroit du champ de Mars, appellé *Terentum*. Dans cette cérémonie on immoloit des bœufs noirs à Pluton & à Proserpine.

TÉRETISME, Pollux dans son *onomasticon*, met au nombre des airs de flûtes, le *teretismos* & les *terismata*, & Suidas dit que c'étoient des airs mous & lascifs, qui tiroient leurs noms des cigales. (*F. D. J.*)

TERGEMINA, surnom de Diane. *Voyez* DIANE.

TERGEMINUS, surnom du géant Géryon & du chien Cerbère.

TERINA, en Italie.

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

R. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Leur type ordinaire est une victoire debout, ou assise.

TERME, dieu protecteur des bornes que l'on met dans les champs, & vengeur des usurpations, *Deus Terminus*. Les grecs ne l'ont pas connu. C'étoit un des plus anciens dieux des romains.

La preuve s'en trouve dans les loix romaines, faites par les rois, dans lesquelles on ne trouve le culte d'aucun dieu, établi avant celui du dieu *Terme*. Numa inventa cette dignité, comme un frein plus capable que les loix d'arrêter la cupidité. Après avoir fait au peuple la distribution des terres, il batit au dieu *Terme* un petit temple sur la roche Tarpéienne. Dans la suite Tarquin-le-Superbe, ayant voulu batir un temple à Jupiter sur le Capitole, il fallut déranger les statues, & même les chapelles qui y étoient déjà : tous les dieux cédèrent sans résistance la place qu'ils occupoient ; *Terme* seul tint bon contre tous les efforts qu'on fit pour l'enlever, & il fallut nécessairement le laisser en sa place : ainsi il se trouva dans le temple même qui fut construit dans cet endroit. Cette fable étoit accréditée parmi le peuple, pour lui persuader qu'il n'y avoit rien de plus sacré que les limites des champs : c'est pourquoi ceux qui avoient l'audace de les changer, étoient dévoués aux furies, & il étoit permis de les tuer.

Le dieu *Terme* fut d'abord représenté sous la figure d'une grosse pierre quarrée, ou d'une souche : dans la suite, on lui donna une tête humaine, placée sur une borne pyramidale ; mais il étoit toujours sans bras & sans pieds, afin, dit-on, qu'il ne pût changer de place.

On honoroit ce dieu, non-seulement dans ses temples, mais encore sur les bornes des champs, qu'on ornoit ce jour-là de guirlandes, & même sur les grands chemins. Les sacrifices qu'on lui offroit, ne furent pendant long-temps que des libations de lait & de vin, avec des offrandes de fruits, & quelques gâteaux de farine nouvelle. Dans la suite, on lui immola des agneaux & des truyes, dont on faisoit ensuite un festin auprès de la borne. *Voyez* HERMÈS, JUPITER.

TERME ou Hermès (On voit un) sur les médailles de Mytilène, & de Naxos.

TERME paschal.

« Outre le *terme paschal*, dont nous avons parlé à l'article des clefs des fêtes mobiles, qui étoit constamment le 11 de mars, les anciens se servoient d'un autre moyen pour connoitre le jour auquel pâques tomboit. Ce moyen étoit le quatorzième de la lune, qui précédoit le dimanche, auquel cette solemnité devoit se célébrer. Ils appelloient ce quatorzième de la lune le *terme paschal*, & on le trouve assez souvent sous le nom de *terminus paschalis*, parmi les dates des chartes : en voici deux exemples entr'autres. Parmi les preuves de la nouvelle histoire de Bretagne par Morice (*t. 1 col. 566*), nous trouvons une charte datee : *Anno MCXXXII, indictione X. epacta I, concurrentibus V, terminus paschalis II, nonas aprilis, dies ipsius paschalis, diei IV idus* (ejusdem aprilis.) *Luna ipsius diei* (Paschæ) XX. Toutes ces dates sont bonnes, & en particulier le *terminus paschalis secundo nonas aprilis*, qui est le 4 de ce mois ; puisque nous voyons en effet dans notre table CHRONOLOGIQUE, & dans notre CALENDRIER lunaire, qu'en 1132, le *terme paschal* tomboit le 4 avril. Dans le même tome de Morice, on trouve (*col. 613*), *hæc autem facta sunt anno MCLII, epacta XII, indictione XV, concurrente V, cum B, circulus lunaris XIII, terminus paschalis VIIII kal. aprilis, dies paschalis III, kal. aprilis, luna ipsius diei XX*. Le *VIIII kal. aprilis* marque le 24 mars, & nous trouvons encore dans les mêmes tables qu'en 1152, le *terme paschal* tomboit en effet le 24 mars. La seule faute qu'il y ait dans toutes les dates de cette dernière charte, est *concurrente V*, pour *concurrente II* ; mais cette faute est sans doute du copiste. Il n'y a rien de plus aisé que de lire V pour II, & II pour V, lorsque les deux chiffres ne sont pas bien écartés, ou que les deux jambages du V ne sont pas bien unis par en bas. Le B de la charte est pour bissextile. »

« Il est inutile de nous étendre sur le *terme paschal*, qui ne souffre aucune difficulté. Si l'on veut se convaincre qu'il est bien indiqué dans notre table CHRONOLOGIQUE & dans notre CALENDRIER lunaire, il n'y a qu'à comparer l'une avec l'autre, ou, plus simplement, il n'y a qu'à compter sur ses doigts, depuis le premier de la lune paschale, marqué dans le calendrier lunaire, & l'on verra qu'il est toujours indiqué au jour du mois solaire qu'il tombe réellement, tant pour l'ancien que pour le nouveau calendrier. » *Extrait de l'art de vérifier les dates.*

TERMES, *spadix*. Ces deux mots latins ne sont pas synonymes. *Termes* est une branche d'olivier, ou de palmier, qui tient encore à l'arbre. *Spadix* est cette même branche, détachée avec son fruit.

TERMESSUS, en Pisidie. ΤΕΡΜΗССΕΩΝ & ΤΕΡ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

On y voit quelquefois un cheval galopant.

TERMINALES, fêtes en l'honneur du dieu *Terme*, qui se célébroient le VI avant les calendes de Mars, quoique selon d'autres, ce fut en l'honneur de Jupiter, surnommé TERMINALIS.

Mais Struvius dans son calendrier (*p. 429.*), dit que

que les *terminales* tomboient le X devant les calendes de Mars, c'est-à-dire, le 20 de février; & il a raison. On n'y sacrifioit aucun animal. On ne croyoit pas qu'il fût permis de souiller de sang les bornes: on offroit seulement des gâteaux, des prémices des biens de la terre, & tout cela se faisoit à l'air, & au lieu même où étoient les bornes. Dans les temples du dieu *Terme*, il y avoit un grand vuide au toit, parce que l'on ne croyoit point qu'il fût permis de renfermer le dieu *Terme* dans des temples. *Voyez* OVIDE, (*Fast. L. II. v.* 641 *& suiv.*). Varron croyoit que le nom de cette fête venoit de la fin de l'année, temps auquel elle se célébroit. (*Voy. le liv. VI. de L. L.*). Festus est d'un autre sentiment, & croit qu'il est dérivé du nom du dieu *Terme*, à l'honneur duquel cette fête se faisoit.

TERMINALIS, surnom de Jupiter. Avant que Numa eût créé le dieu *Terme*, on honoroit Jupiter comme protecteur des bornes, & alors on le représentoit sous la forme d'une pierre. C'étoit même par cette pierre que se faisoient les sermens les plus solemnels. *Voyez* PIERRE.

TERMINATORES. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (582. 1.) ce mot, qui désigne peut-être ceux qui plaçoient les bornes des champs.

TERNAIRE, (Nombre.) *Voyez* TROIS. On dit pour prouver la perfection du nombre *ternaire*, dans l'opinion des payens, qu'ils attribuoient à leurs dieux un triple pouvoir, témoins les *tria virginis ora Dianæ*, le trident de Neptune, le Cerbère à trois têtes, les trois Parques, les trois Furies, les trois Graces; &c.

Enfin le nombre de trois étoit employé dans les lustrations & les cérémonies les plus saintes; d'où vient que Virgile (*Æneid. l. XI*, *v.* 188.) dit:

Ter circum accensos, cincti fulgentibus armis

Decurrêre rogos. . . . . .

TERNAIRE. (Forme.) Pièce valant trois *aureus* *Voyez* MEDAILLES. Élagabale en avoit fait frapper le premier, & son successeur Alexandre-Sévère les décria.

TÉRONCE. *Voyez* TERUNCIUS.

TERPANDRIEN. Pollux nous apprend (*Onomast. L. IV*, *chap.* 9.), que le nome *terpandrien* tiroit son nom de son auteur Terpandre. Puisque celui-ci étoit un joueur de cithare, le nome devoit être propre à cet instrument. (F. D. C.)

TERPSICHORE, une des neuf muses, celle qui présidoit aux danses: son nom signifie la *divertissante* (de Τέρπω, & de χόρος, chœur, danse) parce qu'elle divertissoit le chœur des muses par sa danse. On la représente ordinairement couronnée de lauriers, tenant à la main, ou une flûte, ou une lyre, ou une flûte double. Quelques Mythologues font *Terpsichore* mère des Sirènes; d'autres disent qu'elle eut de Strymon, Rhésus, & de Mars, Biston. *Voyez* BISTON, MUSES, RHESUS, SIRÈNES.

Une muse qui joue de la lyre proprement dite, & une tortue qui forma la premiere lyre, placées sur une médaille de la famille Pomponia, font reconnoître *Terpsichore*.

Terpsichore tient une lyre dans les peintures d'Herculanum, sur le marbre de l'apotheose d'Homère, & sur le sarcophage du Capitole, où sont représentées les muses. On dansoit en chantant ou au bruit des chansons; de-là vint à *Terpsichore* l'attribut de la lyre qui accompagnoit toujours le chant. Ausone le désigne par ce vers:

Terpsichore affectus citharis movet, imperat, auget.

Comme les hymnes, les chansons & les airs de danse s'accompagnoient aussi avec les flûtes, on faisoit aussi honneur à *Terpsichore* de leur invention.

Grataque Terpsichore calamos inflare paravit.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une pâte antique *Terpsichore* debout tenant la lyre en main.

Sur une pâte antique, la même muse accordant sa lyre.

Sur une cornaline, la même muse assise accordant sa lyre.

Sur une pâte de verre, la même muse debout appuyée contre une colonne, accordant sa lyre, avec le nom du graveur. (*Stosch pierr. grav. pl. VII. Mus. Florent. tom. II. tab. VII.*) ΑΛΛΙΩΝΟϹ.

Sur une pâte de verre, le même sujet avec le nom (*Stosch pier. grav. pl. XLV.*) du graveur: ΟΝΗϹΑϹ. ΕΠΟΙΕΙ.

Sur une cornaline brûlée, la même muse jouant de la lyre: sa draperie est une des plus fines qu'on puisse voir en gravure.

Sur une cornaline, la même muse debout, vue de face, tenant de la main gauche sa lyre appuyée à terre.

Sur une pâte de verre, la même muse ayant une lyre ornée d'une tête de Cupidon, appuyée sur un arbre; à son côté, est un amour qui joue des deux flûtes.

TERRA levis. Le souhait ordinaire que les anciens faisoient aux morts, étoit que la *terre* des tombeaux ne pesât pas sur leur cendre, & ne fût pas un obstacle à leur descente aux enfers. Afin de forcer les passans à former ce souhait pour un mort, on gravoit sur sa tombe des mots qu'ils ne pouvoient prononcer sans répéter ce souhait: *Sit tibi terra levis*, & en abregé, S. T. T. L.

Digitized by Google

Quand on vouloit affirmer quelque chose, on faisoit le serment ou l'imprécation contre soi-même, de n'éprouver jamais la terre légère. Properce (2, 20, 15,) dit :

Ossa tibi juro per matris & ossa parentis :

Si fallo, cinis heu! sit mihi uterque gravis.

TERRASSE. C'étoit dans les siéges des anciens, un épaulement environnant le bord du fossé, semblable à nos tranchées, d'où les archers & les frondeurs tiroient à couvert & sans cesse contre les défenses de la ville, pendant qu'on insultoit de toutes parts. Les *terrasses* servoient aussi de contrevallation pour brider, & resserrer de plus près ceux de la place. On appelloit aussi *terrasse*, un cavalier élevé fort-haut pour dominer les murs d'une ville. On commençoit la *terrasse* sur le bord du fossé, ou du moins fort-près, & elle formoit un quarré long. On l'élevoit à la faveur des mantelets, qu'on construisoit fort-hauts, & derrière lesquels les soldats travailloient à l'abri des machines des assiégés. Les *terrasses* qu'Alexandre fit élever aux siéges du roc de Coriénez & d'Aorne, & celle de Massada, dont Josephe donne la description, sont fameuses dans l'histoire.

Terrasse se prend aussi pour le comblement du fossé des places assiégées ; mais on ne doit pas confondre ces sortes de *terrasses* avec les cavaliers ou *terrasses* élevées sur le bord du fossé pour dominer les murailles, & voir ce qui se passoit sur le parapet. Les traducteurs & les commentateurs tombent souvent dans cette erreur. Il est aisé de distinguer les *terrasses* considérées comme *comblemens*, & les *terrasses* considérées comme *cavaliers* ; car lorsqu'on s'apperçoit qu'il y a des béliers sur la *terrasse*, il ne faut pas douter que l'auteur ne veuille parler du comblement du fossé ; s'il paroit que ces béliers sont sur un cavalier, il faut décider que l'historien est un ignorant qui ne sait ce que c'est que la guerre (*Folard sur Polybe*).

TERRE, *Tellus*. Il y a eu peu de nations payennes qui n'aient rendu un culte religieux à la *Terre*. Les égyptiens, les syriens, les phrygiens, les scythes, les grecs & les romains ont adoré la *Terre*, & l'ont mise avec le Ciel & les astres, au nombre des plus anciennes divinités. Hésiode dit qu'elle naquit immédiatement après le chaos ; qu'elle épousa le Ciel, & qu'elle fut mère des dieux, des geants, des biens & des maux, des vertus & des vices. On lui fait aussi épouser le Tartare, & le Pont ou la Mer, qui lui firent produire tous les monstres que renferment ces deux élémens ; c'est-à-dire, que les anciens prenoient la *Terre* pour la Nature, ou la mère universelle des choses, celle qui produit & nourrit tous les êtres ; c'est pourquoi on l'appelloit communément la grande mère, *magna mater*. Elle avoit plusieurs autres noms, Titée ou *Titéa*, *Ops*, *Tellus*, Vesta, & même Cybèle.

Les philosophes les plus éclairés du paganisme, croyoient que notre ame étoit une portion de la nature divine, *divinæ particulam auræ*, dit Horace. Le plus grand nombre s'imaginoit que l'homme étoit né de la *terre* imbibée d'eau & échauffée par les rayons du soleil. Ovide a compris l'une & l'autre opinion dans ces beaux vers (*Du liv. I des métam.*), où il dit que l'Homme fut formé, soit que l'auteur de la nature l'eût composé de cette semence divine qui lui est propre, ou de ce germe renfermé dans le sein de la *terre*, lorsqu'elle fut séparée du ciel. Pausanias parlant d'un géant indien d'une taille extraordinaire, ajoute : « Si » dans les premiers temps la *terre*, encore toute » humide, venant à être échauffée par les rayons » du soleil, a produit les premiers hommes ; quelle » partie de la *terre* fut jamais plus propre à pro- » duire des hommes d'une grandeur extraordi- » naire que les Indes, qui encore aujourd'hui » engendrent des animaux tels que les éléphans ? » Il est souvent parlé dans la mythologie des enfans de la *terre* ; en général, lorsqu'on ne connoissoit pas l'origine d'un homme célèbre, c'étoit un fils de la *Terre* ; c'est-à-dire, qu'il étoit né dans le pays, mais qu'on ignoroit ses parens. Tel étoit le premier des Achilles. *Voyez* ce mot.

La *Terre* eut des temples, des autels, des sacrifices & même des oracles : à Sparte il y avoit un temple de la *terre* qu'on nommoit *Gasepton* ; à Athènes on sacrifioit à la *terre* comme à une divinité qui présidoit aux nôces. En Achaie, sur le fleuve Grathis, étoit un temple célèbre de la *terre*, qu'on appelloit la déesse au large sein, *ευρυστερνος* ; sa statue étoit de bois. On nommoit pour sa prêtresse une femme qui, dès ce moment, étoit obligée de garder toujours la continence, encore falloit-il qu'elle n'eût été mariée qu'une fois ; & pour s'assurer de la vérité, on lui faisoit subir une terrible épreuve ; savoir, de boire du sang de taureau : si elle étoit coupable de parjure, ce sang devenoit pour elle un poison mortel.

Les romains avoient fait bâtir un temple à la déesse *Tellus* ou la *terre* ; mais les historiens ne nous apprennent point quelle figure on donnoit à la déesse. Il y avoit plusieurs attributs de Cybèle qui ne lui convenoient que sous son rapport à la *terre* ; comme le lion couché & apprivoisé, pour nous apprendre qu'il n'est point de *terre* si stér.le & si sauvage qui ne puisse être bonifiée par la culture ; le tambour, symbole du globe de la *terre*, les tours sur la tête, pour représenter les villes semées sur la surface de la *terre*.

Avant qu'Apollon fût en possession de l'oracle de Delphes, c'étoit la *terre* qui rendoit ses oracles,

Digitized by Google

& qui les prononçoit elle-même, dit Pausanias; mais elle étoit en tout de moitié avec Neptune. Daphné, l'une des nymphes de la montagne, fut choisie par la Déesse *Tellus* pour présider à l'Oracle. Dans la suite *Tellus* céda tous ses droits à Thémis sur Delphes, & celle-ci à Apollon.

La terre étoit personifiée dans Cybèle. Elle étoit représentée à demi-couchée, appuyée quelquefois sur un bœuf, son symbole chez les égyptiens (*bas-relief du palais Albani. Mon. antichi n°. 28*), tenant une corne d'abondance, accompagnée d'enfans, qui représentent les saisons (*ibid. n°. 43*).

TERRE CUITE. « Tout jusqu'aux anciennes langues, dit Vinckelmann (*hist. de l'art.*), indique l'argille ou la *terre* comme la première matière de l'art. Au temps de Pausanias, l'on voyoit encore des divinités d'argile dans plusieurs temples, dans celui de Cérès & de Proserpine à Tritia en Achaie (*Pausan. liv. 7. p. 580, l. 30*). Le temple de Bacchus à Athènes, renfermoit un ouvrage de *terre* cuite, représentant le roi Amphyction, qui traitoit à sa table Bacchus, & les autres dieux (*lib. 1, p. 7. l. 15.*). Un des portiques de la même ville, nommé le Céramique, à cause de la quantité d'ouvrages d'argile qui le décoroit, conservoit deux morceaux de la même matière, Thésée qui précipitoit le brigand Sciron dans la mer, & l'Aurore qui enlevoit Cephale. *Ibid. p. 8. l. 10.* L'on a aussi trouvé dans les fouilles de la ville de Pompéia, quatre statues de *terre* cuite, qu'on voit dans le cabinet d'Herculanum. Deux de ces statues, un peu au-dessous de la grandeur naturelle, représentent des figures comiques de l'un & de l'autre sexe, avec des masques sur la tête: les deux autres, un peu plus grandes que nature, nous offrent un Esculape & une Hygie. On y a encore découvert le buste d'une Pallas, d'une grandeur naturelle, ayant un petit bouclier rond du côté gauche. A l'égard de ces figures de *terre*, on les peignoit quelquefois en rouge (*Plinii l. 25 c. 45*), comme on le voit à une tête d'homme, ainsi qu'à une petite figure, vêtue en sénateur, & trouvée à Véletri au mois de juin 1767. Derrière le socle, on lit CRUSCUS, qui est le nom de la figure. Je suis possesseur de ces deux morceaux, dont le dernier est fait d'une seule pièce avec son socle. La pratique de peindre le visage en rouge, étoit singulièrement usitée pour les figures de Jupiter, (*Pline l. 35, c. 45*,) dont on voyoit une statue barbouillée avec cette couleur à Phigalie, ville d'Arcadie; mais on étoit aussi dans l'usage de peindre en rouge le dieu Pan (*Pausan. l. 8. p. 681, lin. ult.*) Les indiens pratiquent encore la même chose à l'égard de leurs idoles. *Della Valle Viag. t. I, p. 28.* (Il paroit que c'est de-là qu'est venu à Cérès le surnom de ΦΟΙΝΙΚΟΠΕΖ (*Pind. Olymp. 6. v. 126.*) aux pieds rouges. »

« Les bas-reliefs de *terre* cuite, étoient employés aux frises des temples; ils servoient aussi de modèles aux artistes. Pour multiplier ces modèles, on avoit soin de les mouler dans des creux préparés. La quantité de monumens qui nous restent d'un seul & même sujet, est une preuve de ce que j'avance. L'ouvrier avoit soin de retoucher ces empreintes avec l'ébauchoir, comme on le voit clairement. A ce qu'il paroît, on avoit aussi coutume de suspendre ces modèles dans les atteliers, car il s'en trouve avec un trou au milieu pour y passer une corde. »

« Les expositions se faisoient tantôt en Béotie, tantôt dans les villes des environs d'Athènes, & nommément à Platée, aux fêtes célébrées à la mémoire du fameux Dédale (*Dicaearch. Geogr. p. 168. l. 15. conf. meurs. de fest. gres.*) Ces modèles avoient le double avantage, & d'exciter l'émulation des artistes dans ce genre de travail, & de rectifier le jugement des connoisseurs sur ces sortes d'ouvrages. L'on sait que la pratique de modéler en *terre*, est pour le statuaire, ce que la facilité de dessiner sur le papier, est pour le peintre. Nous savons que Jules César, ayant envoyé une colonie à Corinthe, pour faire sortir de ces cendres cette ville infortunée, ordonna de fouiller dans les décombres de ces édifices, & d'en tirer d'abord tous les ouvrages de bronze, ensuite tous ceux en *terre* cuite: ce qui nous prouve la haute estime des anciens dans tous les temps pour ces sortes de productions. Ce trait d'histoire rapporté par Strabon (*Geogr. l. VIII. p. 381. D.*), ne paroît pas avoir été bien entendu jusqu'ici. Il est certain que si Casaubon, son interprète, s'étoit fait une juste idée de la narration de son auteur, il n'auroit pas rendu l'expression de Strabon par *testacea opera*, & il n'auroit pas induit en erreur. Avec plus d'attention, il auroit traduit l'expression grecque par *anaglypha figulina*: car on nomme *toreumata* tous les ouvrages travaillés de relief. Cette estime pour les productions en *terre* cuite, se trouve encore confirmée aujourd'hui par l'expérience: l'on peut établir comme une régle générale, qu'on ne rencontre rien de mauvais dans ce genre, ce que l'on ne sauroit dire des bas-reliefs en marbre. »

« Le cardinal Alexandre Albani, a formé une collection de quelques-uns des plus beaux morceaux de cette nature dans sa magnifique maison de campagne aux portes de Rome. Parmi ces morceaux, on distingue celui qui représente Argo, travaillant au vaisseau des argonautes, & une autre figure d'homme, peut-être Typhis, pilote du navire argo, avec Minerve, qui lui enseigne à attacher des voiles à une perche. Ce bas-relief avec deux autres tirés du même creux, avoit été trouvé incrusté dans le mur d'une

Digitized by Google

vigne devant la porte latine, & employé avec d'autres fragmens pareils au lieu de briques. »

« La grandeur ordinaire de ces bas-reliefs, est semblable à celle de ces grands carreaux de *terre* cuite qu'on ne sauroit nommer brique, & passe un peu celle de trois palmes dans toutes ses faces. Ces sortes de carreaux, employés ordinairement à la construction des arcades, de même que les bas-reliefs en question, ont si long-temps éprouvé l'action du feu, qu'ils rendent un son clair, & qu'ils résistent à l'humidité, au froid & au chaud. »

« Le comte de Caylus nous apprend que dans l'île de Chypre, il se trouve une grande quantité de petites figures égyptiennes en *terre* cuite ; ce qui ne doit pas nous surprendre, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art. l. 2. c. 2.*) : cette île, ayant été sous la domination des Ptolémée, aura aussi-tôt été habitée par des égyptiens. A Pompéia, dans le temple d'Isis, on a trouvé plusieurs de ces figures, travaillées dans le vrai goût antique de l'Egypte, & caractérisées par des hiéroglyphes ; moi-même j'en possède cinq, représentant des prêtres d'Isis ; & Hamilton en conserve encore un plus grand nombre dans son cabinet à Naples. Ces petites figures, toutes semblables, sont enduites d'une couche verte d'émail ou de vernis. Les mains croisées sur la poitrine, elles tiennent dans la gauche une baguette, & dans la droite, outre le fouet ordinaire, une bande à laquelle est attachée une tablette derrière l'épaule gauche. Au cabinet d'Herculanum, on voit deux figures de cette espece un peu plus grandes, où cette tablette porte des hiéroglyphes. »

« A Sacrofano, on a découvert en 1761, un souterrein distribué en plusieurs chambres avec des corridors. La voûte de la plus grande de ces chambres, étoit peinte à fresque, & représentoit des figures & des animaux, dont le goût étoit foible ; toute la frise au-dessous de la voûte, étoit ornée de bas-reliefs moulés en *terre* cuite, & arrêtés avec des cloux de plomb ; ces bas-reliefs sont très-bien dessinés, & supérieurs en tout aux ouvrages de peintures. On a presque toujours fait cette remarque à l'égard des antiquités romaines (*Caylus*, *5. p. 200.*) ». *Voyez* VASES.

TERREUR, divinités des grecs & des romains. Hésiode, dans sa théogonie, dit que la *terreur* & la crainte, étoient nées de Mars & de Vénus.

Lorsqu'Homère décrit les armes de Minerve, qui marchoit au secours de Diomède & des grecs, il met sur son égide la peur, la discorde, la *terreur* & la mort. Dans le *liv. II*, où il décrit le bouclier d'Agamemnon, qui se prépare au combat, il dit qu'au milieu du bouclier, étoit gravée en relief l'épouvantable Gorgone, accompagnée de la *terreur* & de la fuite. Dans le quinzième, lorsque Mars apprend, par le récit de Junon, que l'on a tué son fils Ascalaphe, ce dieu ému de colere, ordonne à la *terreur*, & la fuite d'atteler son char. (*D.*)

TERREUR panique. *Voyez* PANIQUE.

TERTO, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* ZERETH.

TERUNCIUM. } & *TRIUNCIUS*, le quart
TERUNCIUS. } d'un tout, ou *tres unica*, trois onces. *Voyez* QUADRANS pour les mesures de capacité, d'arpentage & de poids.

Quant à la monnoie, le *teruncius* fut monnoie de compte, exprimée par ce signe HS T, & monnoie réelle.

Monnoie réelle, le *teruncius* fut d'abord le quart de l'as, ou de la livre romaine : ainsi comme l'as contenoit douze onces, le *teruncius* en contenoit trois : d'où lui vint le nom de *teruncius*, ou *pièces de trois onces*.

Le *teruncius* se prenoit aussi pour le quart du *denarius*, denier ; ainsi quand le denier valoit dix as, le *teruncius* en valoit deux & demi : & quand le denier en valoit seize, le *teruncius* en valoit quatre. *Voyez* DENIER.

Il valut, selon Paucton (*Métrologie.*) depuis l'an de Rome 485, jusqu'à l'an 537, 5 sols, monnoie actuelle de France. La petitesse de cette monnoie d'argent, que l'on croit avoir existé, la rendoit incommode, & la fit bientôt abandonner, mais le *teruncius* demeura monnoie de compte.

TESQUA ou *TESCA*, étoit un mot latin, qui désignoit proprement des lieux embarassés de ronces, & où il étoit difficile de pénétrer. On l'a employé ensuite pour désigner toutes sortes de lieux élevés, couverts de bois & d'un accès difficile. Les grecs disoient ἄσκεια. Actius, dans le Philoctète :

Quis tu es mortalis qui in deserta Lemnia

Et Tesca te adportas loca.

« Qui es-tu, toi qui viens dans ces déserts de » Lemnos, dans ces lieux inaccessibles & inha» bités ? » Enfin comme les *tesqua* étoient des lieux sauvages & élevés, on appelloit du même nom les lieux de cette espèce, destinés à prendre les augures, en considérant le vol des oiseaux. *Tesqua*, dans Varron, désigne aussi certains lieux

Digitized by Google

inhabités à la campagne, & consacrés à quelques divinités.

Horace, dans son épitre à l'intendant de sa terre, lui dit :

Nam quæ deserta & inhospita Tesqua

Credis, amæna vocat mecum qui sentit.

« Ces lieux que tu appelles une *solitude affreuse*, un homme qui les regarde de même œil que moi, les trouve des lieux enchantés. »

La terre d'Horace paroissoit à son intendant un désert, un lieu inhabité, parce qu'il n'y trouvoit ni cabaret, ni courtisane. (*D. J.*)

TESSARACONTA, τεσσαράκοντα. C'est ainsi qu'on nomma chez les athéniens quarante magistrats inférieurs, qui dans le district des différents bourgs soumis à leurs juridictions, décidoient des rixes entre particuliers, & des procès dont la valeur en argent n'excédoit pas dix drachmes. (*D. J.*)

TESSARACOSTON, Τεσσαράκοστον, solemnité religieuse, qu'observoient les femmes le quatorzième jour après leurs couches, en se rendant au temple, & en marquant aux dieux par quelques présens la reconnoissance dont elles étoient pénetrées pour leur heureuse délivrance. (*D. J.*)

TESSELLÆ, pièces taillées pour former des mosaïques.

TESSELARII, ouvriers en mosaïque.

TESSELLATA, mosaïque, faite avec de petits cubes ; à la différence des *sectilia*, qui étoient des marbres de rapport.

TESSERARIUS. Chez les romains, on appelloit *tesséraire* le soldat qui prenoit à l'armée du tribun le mot du guet écrit sur une tablette, & qui le portoit au centurion (*Veget.* 27.).

TESSERÆ lusoria. Voyez **Dé**.

TESSERÆ lapidea, dés de Bade. *Voyez* Dé.

TESSERE. Le mot *tessera* avoit chez les romains plusieurs acceptions différentes. Il signifioit non-seulement un dé à jouer, mais encore ce que nous appelons *le mot du guet*, à la faveur duquel les soldats se reconnoissoient entr'eux, & se distinguoient des ennemis. Celui de César, étoit *venus genitrix* ; Pompée avoit preféré *Hercules invictus*. D'autres croient que ce mot signifioit encore une mesure de bled, qu'on donnoit aux soldats. Du temps des empereurs, on distribuoit au peuple des *tessères*, pour aller recevoir les présens qu'on lui faisoit en bled, en huile, en or, en argent, & en autre chose d'un prix plus ou moins considérable. Le nom de *tessere* se donnoit aussi aux marques ou contremarques qu'on distribuoit au peuple pour l'entrée des théâtres.

Cette légère énumération fait sentir combien il seroit difficile de se décider sur l'objet particulier de ces différens signes, qui même, pour la forme & la matière, ont toujours été dépendans de la volonté des particuliers. Cependant nous sommes dans l'usage de les attribuer sans distinction aux théâtres, & cette habitude est excusable en quelque façon : leur nombre fort étendu & prodigieusement varié, a dû rendre celles de ce genre fort communes.

Tessères de *Théatres*. Les trois *tesseres* d'ivoire que M. l'abbé Barthélemi m'a rapportées de Rome, dit Caylus. (*Rec. d'antiq.* 3. *p.* 283.) augmentent les idées que nous avons de la dépense des romains pour les spectacles. En effet, on voit avec étonnement l'ivoire, fort estimé, & d'un grand prix dans la Grèce & dans l'Italie, employé à un usage des plus communs. On cessera de regarder cette dépense comme une bagatelle, si l'on pense que le marteau ni le moule ne peuvent rien sur l'ivoire, que le tour, en cette occasion, ne servoit qu'à une très-petite partie de l'ouvrage, & qu'enfin les *tessères* exigeoient nécessairement la main d'un sculpteur, pour former le relief dont elles étoient décorées, & celles d'un graveur, pour marquer les lettres ou les différens signes que ces sortes de billets exigeoient. Ces détails, quoique médiocres pour chaque objet, deviennent considérables par leur multiplicité ; ils confirment le récit des historiens, & prouvent la profusion & la magnificence qu'on faisoit éclater jusques dans les plus petits objets, pour la satisfaction du peuple romain.

On voit dans le cabinet de Portici, une petite tablette d'ivoire, avec le mot grec ΑΙΣΧΥΛΟΥ, qui nous apprend quelle espèce de divertissement l'on prenoit autrefois dans cette partie de l'Italie : on ignore le lieu dans lequel elle a été trouvée. Cette tablette est une *tessera*, qui porte le nom du celebre tragique Eschyle ; & elle prouve qu'on représentoit ses tragédies dans l'endroit où l'on en a fait la découverte. On sait que ces *tesseræ* étoient distribuées par celui qui donnoit le spectacle à ses frais, comme on donne aujourd'hui des billets *gratis* pour l'opéra ou la comédie. C'est la seule *tessera*, chargée du nom d'un poëte dramatique grec, que l'on connoisse. On en voit d'ivoire dans le cabinet du collége romain ; mais elles ne sont chargées que de chiffres.

Il faut observer au sujet de la *tessera*, qui porte

Digitized by Google

le nom d'Eschyle, qu'au-dessus du nom de ce célèbre poëte, on lit le nombre romain XII, & au-dessous de ce même nom, le même nombre en caractères grecs, IB. Sur une autre tablette de pareille grandeur, est le même nom de HMEP. .... avec le nombre XI au-dessus, & le même nombre en grec IA au-dessous.

Tessères de gladiateur. Dans les jeux solennels, on distribuoit des marques, *tesseræ*, qui étoient ordinairement faites d'os, ou d'ivoire, & on les donnoit aux gladiateurs, comme un témoignage qu'ils avoient combattu en public. On voit encore de ces *tessères*, avec une *fuscina*, fourche, (*Fabretti inscrip. p.* 38.) & a une palme. Peut-être que les empereurs en distribuoient aussi en pierres gravées, & de-là, il pourroit s'ensuivre que la pierre de la collection de Stosch, qui porte les mêmes symboles, ne seroit autre chose qu'une de ces marques.

Cette *tessère* d'ivoire, trouvée dans les environs de Rome, dit Caylus (*Rec.* 3. *p.* 280.) & dont les caractères un peu usés par le temps, sont assez difficiles à lire, est écrite sur ses quatre faces. La première, contient les noms des consuls, c'est-à-dire, l'année dans laquelle on célébroit les jeux, pour lesquels cette *tessère* fut distribuée: on y lit M. SIL. L. NO. B. COS. c'est-à-dire, *Marcus Silanus Lucius, Norbanus Balbus*, étant consuls. La seconde face, présente ces mots abrégés. *a. d. X. K. Nov.* ils veulent dire, *Ante Diem Decimum Kalendas Novembris*; c'est le jour où l'on a donné le spectacle. On lit sur la troisième face: *Marcelinus. Q. Max.* c'est-à dire, que *Marcelinus* est le nom du gladiateur, ou de l'athlète, qui appartenoit à *Quintus Maximus. Tasucio*, ou simplement *Asucio*, est écrit sur la quatrième face; je n'entends pas ce mot, c'est peut-être un surnom de ce Quintus Maximus. Je crois distinguer sur cette même face, un V, qu'il faudroit expliquer par VICIT: expression qu'on trouve quelquefois dans des inscriptions faites en l'honneur des athlètes, qui avoient remporté les prix. Ainsi l'inscription totale signifiera, *Marcelinus*, esclave de *Quintus Maximus Tasucion*, sous le consulat de *Marcus Silanus*, & de *Lucius Norbanus Balbus*, c'est-à-dire, l'an de Rome 772 de l'ère vulgaire 19. Il y avoit en effet, des jeux qui duroient quatre jours, & qui commençoient le 21 d'octobre.

On peut dire avec beaucoup de vraisemblance, que ces sortes de *tessères*, étoient données au vainqueur, qui, suivant les apparences, les portoit au cou.

Longueur totale, deux pouces une ligne: le quarré long, trois lignes sur la plus petite face; un peu plus sur la grande.

« Ce masque comique est d'ivoire, la disposition des masses & l'intention de son dessin sont bonnes & justes. Cette représentation, consacrée à la comédie, sembleroit nous apprendre que les *tessères* annonçoient quelquefois le genre du spectacle auquel on invitoit. Cette seconde *tessère*, ainsi que la précédente, me paroît avoir été fabriquée sous les premiers empereurs (*Caylus* 3. *page* 284). »

Sur une semblable *tessère* rapportée par Schott, on lisoit sur les quatre faces:

PHILODAM. DOSSE
A. D. X. K. NOV.
SPECT.
M. TEREN. C. CAS.

On l'explique ainsi: *Philodamus dosseni ante diem decimum kalendas novembris spectatus M. Terentio. C. Cassio. coss.* Elle annonce que Philodamus esclave de Dossénus, avoit combattu dans les jeux qui duroient quatre jours, & qui commençoient le 21 octobre l'an 681 de Rome.

Tessères de libéralité.

On voit sur cette *tessère* d'ivoire, dit Caylus (*Rec. d'antiq.* 4. *pl.* 67 *n°.* 6.), ces lettres gravées en caractères majuscules, AR. XII. Elles sont écrites sur un côté; la face opposée est absolument nue, mais un peu convexe. Je crois qu'on peut regarder cette *tessère* comme une de celles que les princes distribuoient au peuple dans les libéralités qu'ils faisoient & auxquelles on donnoit le nom de *Congiaires*. On jettoit au peuple des *tessères* qui portoient une note de ce qu'on vouloit donner; le peuple les ramassoit, & chaque particulier, reportant la *tessère* au bureau de la distribution, recevoit ce qui étoit marqué dessus. Celle-ci signifioit, si je ne me trompe; *Argenti duodecim*, c'est-à-dire, douze déniers.

Dion (*Lib.* 61) s'exprime ainsi à l'égard de ces distributions. « Néron distribuoit au peuple » des alimens délicats, des choses précieuses, » telles que de chevaux, des esclaves, des chars, » de l'or, de l'argent, des vêtemens. Il jettoit » pour cela de petites boules sur lesquelles étoit » gravée la note de quelqu'une de ces choses; on » donnoit à ceux qui présentoient ces boules ce » qu'elles marquoient. » Il rapporte la même chose de Titus. Suétone (*Lib LXVI c.* 2) en dit autant de Néron; il appelle ces tessères *missilia*. Martial parle (*Lib. VIII Ep.* 78) de l'argent qu'on distribuoit de cette manière:

Nunc veniunt subitis lasciva numismata nimbis
Nunc dat spectatas tessera larga feras.

C'étoient des *tessères* sur lesquelles étoient mar-

Digitized by Google

quées ou une somme d'argent, ou les bêtes même qui avoient servi dans les spectacles, & que l'empereur donnoit ensuite à ceux à qui la *tessère* étoit échue.

Quoique ces auteurs ne parlent que de petites boules de bois, rien n'empêche de croire que ces *tessères* étoient quelquefois de la forme de celle que ce n°. présente.

TESSÈRES militaires. Le mot du guet, qui se donne chez nous de vive voix, se donnoit chez les romains sur une petite tablette de bois. Ce qui se faisoit de cette manière : sur dix cohortes, on choisissoit tour-à-tour, un soldat appellé pour cet effet *tesserarius*, qui, vers le coucher du soleil, se rendoit chez le tribun de garde. Il recevoit de lui la petite tablette de bois, la *tessère* sur laquelle étoient écrits l'ordre du général, un ou plusieurs mots; par exemple, à la bataille de Philippe, César & Antoine donnèrent le nom d'Apollon pour mot du guet. On écrivoit encore sur ces mêmes tablettes quelques ordres pour l'armée. Celui qui avoit reçu le mot du guet, après avoir rejoint sa cohorte, le donnoit en présence de témoins au capitaine de la cohorte suivante. Celui-ci le donnoit à l'autre, & toujours de même; ensorte qu'avant le coucher du soleil, toutes ces tablettes étoient apportées au tribun qui, aussi-tôt, par une inscription particulière, laquelle marquoit tous les corps de l'armée, comme les hastaires les princes, &c. pouvoit connoître celui qui n'avoit pas rapporté sa tablette. La chose ne pouvoit être niée, parce qu'on entendoit sur cela des témoins, comme dans une affaire capitale.

TESSÈRE d'hospitalité, marques de bois qui étoient le gage & le témoignage de la correspondance mutuelle que des personnes de différens pays contractoient ensemble, & qu'ils transmettoient jusqu'à leurs descendans. On peut comparer ces marques à ces tailles dont se servent certains ouvriers pour marquer la quantité de ce qu'ils fournissent; elles étoient coupées dans la même pièce, & faisoient deux morceaux séparés qui, en se rejoignant, n'en formoient plus qu'un, sur lequel on avoit gravé quelques caractères. C'étoit par ce moyen qu'on reconnoissoit les hôtes; car quand deux personnes avoient contracté ensemble l'engagement d'hospitalité, chacun gardoit une de ces marques; elles servoient, non-seulement à ceux qui avoient ce droit personnellement, mais encore à ceux à qui ils les vouloient prêter; en sorte que le porteur de cette espèce de bulletin étoit aussi bien reçu, logé & nourri qu'auroit été celui à qui il appartenoit. On disoit de ceux qui avoient violé le droit d'hospitalité, *tesseram confregisse*.

Les *tessères* d'hospitalité étoient souvent admises dans les comédies des anciens, où elles servoient pour les reconnoissances. On en voit un exemple dans le *Pœnulus* de Plaute (5. 2. 86.) :

Ego sum ipsus, quem tu quæris. POE. *Hem! quid ego audio?*

AG. *Antidamæ gnatum me esse.* POE. *si ita est, tesseram*

Conferre si vis hospitalem, eccam attuli.

AG. *Agedum huc, ostende, est par probè : nam habeo domi.*

POE. *O mi hospes, salve multùm! nam mihi tuus pater,*

Pater tuus ergo, hospes Antidamas fuit :

Hæc mihi hospitalis tessera cum illo fuit.

AG. *Ergo hic apud me hospitium tibi præbebitur.*

Cette petite plaque de bronze, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. t. 3 p. 230.*), peut être mise dans le rang des objets, dont l'explication est véritablement embarrassante. Cependant moins on est instruit de l'usage particulier d'un monument, plus il est nécessaire de le rapporter, & de faire connoître la nature & le genre des difficultés qu'il présente.

On voit sur un côté de cette plaque POLEMI, & sur l'autre *V. C.* en lettres majuscules. Le nom propre n'a pas besoin d'explication, & les deux lettres du revers, ne peuvent signifier que VIRI CLARISSIMI, titre dont on n'a commencé à faire usage que dans les premières années du Bas-Empire. La partie supérieure de cette plaque a toujours été percée dans un espace excédant & préparé à ce dessein; ce qui prouve que ce morceau étoit destiné à être porté, & vraisemblablement au cou, d'autant qu'un des côtés de l'écriture seroit devenu inutile, s'il eût été fixé ou arrêté sur quelque corps. Malgré la confiance que j'ai dans les lumières du sçavant antiquaire qui m'a envoyé de Rome ce petit monument, & qui croit qu'on peut le regarder comme une *tessere* militaire, je ne puis être de son sentiment, & je ne crois pas qu'il soit possible de lever les difficultés que présentent les raisons que je vais rapporter, & qui m'empêchent d'adopter cette opinion.

On sait que cette espèce de *tessère* se donnoit tous les jours dans les armées romaines, & qu'elles portoient l'*ordre* ou le *mot*, que l'on reçoit aujourd'hui du général dans les nôtres, & que les majors écrivent pour le porter à chaque corps en particulier. Il falloit que ces *tessères* fussent d'autant plus variées, & préparées en plus grande quantité, que l'on change quelquefois l'ordre peu de temps après l'avoir donné; les dispositions & les manœuvres qui dépendent de la volonté du général, & des avis reçus, mettent souvent dans cette nécessité; alors il falloit avoir d'autres *tessères* toutes

prêtes. Quel poids & quel embarras ne supposent pas ces *tessères* de bronze, & préparées nécessairement d'avance pour le cours d'une campagne? Ainsi je crois que les *tessères* militaires étoient de bois; encore cette matière, & la quantité qu'il paroît que l'on en distribuoit, présentent des difficultés qui rendent ce point de discipline militaire mal-aisé à concevoir.

La plaque que l'on voit sur ce numéro, ne pouvant avoir été destinée à l'usage de la guerre, je suis persuadé qu'elle a servi de passeport & d'aveu à celui qu'un homme considérable chargeoit de conduire ses meubles ou ses équipages; & qu'en conséquence, cet esclave ou cet homme de confiance, portoit cette plaque à son cou, pour la conserver, pour être toujours en état de la montrer, & pour obtenir, par son moyen, les secours & les protections convenables aux différentes situations dans lesquelles il se trouvoit, par rapport aux effets qui lui étoient confiés.

Il est bon d'observer que ces plaques, principalement celles de bronze, ne sont souvent écrites que d'un côté, qu'elles sont alors fixées à un anneau placé dans le milieu de la partie opposée aux caractères, & fondu avec le morceau. Quoique cet anneau soit quelquefois assez grand pour entrer dans le doigt & que par conséquent on puisse alors regarder la *tessère* comme une bague; il ne faut pas croire que cet anneau ait jamais été employé à cet usage; la raison qui s'y oppose principalement, est le volume de cette même plaque, dont l'étendue est ordinairement fort considérable. Cet anneau doit donc être regardé comme une bélière qui servoit à attacher une corde ou un lacet que l'on portoit passé dans le col. L'esclave ou l'affranchi, chargé de la commission ou du passeport, réunissoit par ce moyen, la sureté de la *tessère* & la facilité d'en faire usage. Nous voyons d'ailleurs par les bulles & les amulettes, que cette façon de porter autour du col étoit commune chez les anciens.

On appelloit aussi *tessère* une inscription quelconque gravée sur une plaque de métal. Thomasius (*De tesser. hospitalit. c.* 16) rapporte la *tessère* suivante: *Tesseram paganicam Lucius Veratius, felicissimus patronus paganis pagi Tolentines hostias lustrales & tesseram aream ex voto libenter dedicavit v. idus maias feliciter.* L'écriture est dans le goût du premier siècle. On y voit un point en forme de cœur. C'est l'inscription d'un bas-relief, sur lequel la statue de Junon à mi-corps est posée. Elle finit par *feliciter*, formule si fréquente dans les plus anciens diplômes. Le vœu est appellé *tessera*, qui veut dire un mémorial, une marque. Ce fut Lucius Veratius, patron des habitans du canton ou du village de Tolentin, qui purifia les victimes, & qui, pour satisfaire à son vœu, offrit de bon cœur ce mémorial de bronze, le cinquième des ides de mai, c'est-à-dire, le 27 de ce mois.

Montfaucon (*Antiq. expliq. t. II part. 1. pl.* 101) a publié plusieurs *tessères* de toute espèce.

TESTACIO (*monte*), *testaceus mons*, montagne dans l'enceinte de Rome; elle est à environ deux cents pas de la pyramide de Cestius: elle a à peu-près demi-mille de circuit, & cent cinquante pieds de hauteur perpendiculaire. Ce n'est qu'un amas de vases de terre rompus; on y a creusé des grottes où l'on renferme du vin, & où l'on en vend. Ce monticule n'est pas loin de la porte qu'on nommoit *porta trigemina*. (*D. J.*).

L'opinion la plus vraisemblable sur la formation de ce monticule, est que les potiers tous rassemblés dans ce quartier appellé *campus figulinus*, portoient dans un même endroit les décombres de leurs travaux; de crainte qu'en les jettant dans le Tybre, on ne comblât & ne détournât le lit du fleuve.

TESTAS percutere; frapper sur des vases de terre cuite, pour produire une harmonie. On voit dans Athénée (*Lib. XIV*) & dans Suidas (*V.* ξυλοψίαι) qu'on les frappoit avec un morceau de bois, ou une baguette; que les pantomimes dansoient & jouoient au son de cette espèce d'instrument; qu'il remplaçoit quelquefois la lyre; que l'invention des *testa* étoit due à Dioclès d'Athènes; & qu'enfin l'on donna le nom de *testa* à une manière d'applaudir dans les spectacles, qui produisoit le même son que les vases de terre cuite.

TESTUDO. Voyez TORTUE & VOUTE.

TESTUDO, coiffure de femme qui ressembloit à une écaille de tortue. Ovide en fait mention (*De art. aman.* 3. 147):

Hanc decet ornari testudine Cyllenea.

Sustineat similes fluctibus illa sinus.

TÉTARTON laconicon, quartier laconique, mesure grecque de capacité.

Elle valoit en mesures de France.

$\frac{4136}{10000}$ de boisseau, selon Paucton.

Elle valoit en mesures grecques:

1 $\frac{1}{2}$ hemihecte.

ou 4 chœnix.

ou 12 xestès.

TÉTARTON, monnoie de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* KODRANTES.

TÊTE. L'immortel comte de Caylus, dit Winckelmann

Winckelmann (*Hist. de l'art.* 4. 3.), en parlant des *têtes* des figures antiques, avance qu'elles sont en général très-grosses & très-fortes; mais autant que j'en peux juger, cette remarque est destituée de preuves. Il la fait à propos d'un jugement porté sur Zeuxis & sur Euphranor par Pline, qui prétend que ces peintres avoient donné trop de force aux *têtes* & aux attachemens de leurs figures. Un homme aussi éclairé que le comte de Caylus n'auroit pas dû s'arrêter à ce jugement, trop frivole pour mériter une discussion sérieuse, attendu que tout observateur intelligent des ouvrages de l'antiquité est d'abord frappé du contraire, pour peu qu'il apporte d'attention dans son examen. Car d'où vient le conte ridicule répété par plus d'un écrivain, que la *tête* de l'Hercule Farnèse a été trouvée à quelques milles loin du corps? Il vient de ce que la *tête* de cette statue, selon l'idée vulgaire qu'on a d'un Hercule, est singulièrement petite. Cependant ces juges de l'art, s'ils avoient été conséquens auroient pu critiquer la même chose à plus d'un Hercule, sur-tout s'ils avoient voulu considérer ses figures & ses *têtes* sur les pierres gravées. Je ne me rendrai donc pas plus au jugement de l'écrivain moderne qu'à celui de l'auteur ancien; car les anciens, & particulièrement les artistes tels que Zeuxis connoissoient mieux que nous la proportion de la *tête* au cou & aux autres parties du corps. Pour prouver cette assertion, je me contenterai de citer un passage de Catulle tiré de son épithalame sur les noces de Thétis & de Pélée. » La nourrice, » dit le poëte, lorsqu'elle viendra voir Thétis, à » l'aube du jour, sortant pour la première fois du » lit nuptial, ne pourra plus lui entourer le » cou de son fil devenu trop étroit. » Voyez si les commentateurs ont mis ce passage dans tout son jour. Du reste cet usage est encore connu en Italie, & peut servir de commentaire à ce passage. On prend un fil ou un ruban; & on mesure le cou d'un jeune homme ou d'une jeune fille parvenus à l'âge de puberté. Ensuite on prend cette mesure double, on la tient par les deux extrémités, & on fait serrer avec les dents la moitié du ruban par la personne sur laquelle on fait l'expérience. On prétend que si le ruban peut faire le tour sans obstacle de sa bouche par dessus la *tête*, c'est un signe que la personne a encore sa virginité. »

TÊTE couverte. Rien de plus ordinaire que de se couvrir la *tête* du bout de la robe, & chez les romains du pan de la toge. D'ailleurs on étoit dans l'usage de paroître la tête découverte en présence des personnes à qui on vouloit marquer du respect (*Plutarch. Pomp. p.* 1137 *l. XVII.*). De-là c'étoit une incivilité que de garder sur la *tête* le vêtement dont on se couvroit (*Ibid. p.* 1169, *l. ult.*)

TÊTE double, Caylus (*Rec. d'Antiq tom. II pl.* 50.), s'exprime ainsi sur ce sujet singulier: « La double *tête* que l'on trouve plus fréquemment sur les monnoies frappées dans les premiers temps des romains, représente ordinairement Janus. Pline (*Lib. XXXIII c.* 3.) dit au sujet d'une médaille de la famille Tituria: *Fuit ex alterâ parte Janus Geminus, ex alterâ Rostrum Navis*; & en expliquant (*Lib. XXXIV c.* 7.) des monnoies d'autres familles: *Janus Geminus à Numa rege dicatus, qui pacis bellique argumento colitur.* Mais cette *tête* n'est pas la seule que les anciens aient représentée avec deux visages. La famille Tituria fit encore frapper une médaille où les *têtes* de Tatius & de Romulus, étoient également adossées l'une contre l'autre, pour signifier, peut-être, leur bonne intelligence dans le gouvernement. On voit aussi le même type sur des monnoies très-anciennement fabriquées chez les étrusques, qui n'ont, sans doute, aucun rapport avec ces rois de Rome, mais qui peuvent aussi faire allusion à l'union de deux princes, qui auront été attentifs au commerce & à la marine. Cette conjecture est autorisée par la proue de vaisseau, que porte presque toujours le revers de ces médailles. »

» Il est vrai qu'Ovide assure qu'on a représenté un navire sur les monnoies, en mémoire de Saturne, arrivé par mer en Italie, & reçu par Janus. Quoi qu'il en soit, cette monnoie étoit si commune, que les enfans jouoient aux *têtes* & aux navires, comme ils jouent aujourd'hui à croix & à pile. Je ne m'étenderai pas davantage sur ces doubles *têtes* barbues, qu'on regarde comme celles de Janus; mais je proposerai quelques réflexions sur les *têtes* adossées de femmes, que l'on trouve aussi sur les médailles & sur d'autres monumens particuliers, & tel est le morceau gravé dans la planche 50 du tom. 2. & *ibid.* pl. 26. »

« Vaillant prend ces sortes de *têtes* pour des Janus sans barbe, parce que les romains se faisoient raser dans les premiers siècles. Mais Baudelot, qui a fait une dissertation sur cette matière, assure que ces doubles *têtes* de femmes, dans les médailles romaines, ne se ressemblent point, & ne sont pas de même âge. Il les attribue aux deux *Acca-Laurentia*: l'une nourrice de Romulus; l'autre célébre courtisane, connue sous le nom de *Flora*, & en l'honneur de qui on célébra les jeux appellés floraux. Il cite ensuite quelques médailles d'Attalie, de Rhége dans la grande Grèce, de Messine, de Syracuse, en Sicile, sur lesquelles ces *têtes* de femmes sont représentées de la même manière. La seule différence que j'y trouve, dit-il, c'est qu'elles sont surmontées d'un boisseau. »

« Baudelot prétend que les villes conquises avoient sans doute adopté un usage consacré par les romains leurs vainqueurs. Je ne combattrai

pas quelques-unes des preuves que cet auteur emploie, ni les témoignages qu'il fait valoir pour appuyer son sentiment; mais je suis dans l'opinion que ces *têtes* de femmes adossées dans les médailles, sont antérieures à la fondation de Rome, & que les romains, ainsi que les grecs, les ont empruntées des étrusques. 1°. Les doubles *têtes* ne se ressemblent pas sur les médailles romaines; mais cela n'est pas vrai pour les monumens indiqués par les auteurs, & principalement pour celui que je rapporte. 2°. Le boisseau que Baudelot apperçoit dans les médailles de la Sicile, & de la grande Grèce, ne se trouve que dans celles de Rhége. Celles de Syracuse, citées par Goltzius, n'en ont point. 3° Il avoue que Mirabelle pense que ces dernières médailles représentent Orthygie & Syracuse, fille d'Archias de Corinthe, fondateur de la ville de Syracuse; ce qui fait un préjugé contre son sentiment ».

» Ajoutons que Goltzius lui-même croit qu'elle représente Alphée & Aréthuse, & il parle de deux autres monnoies de Lemnos & de Ténédos, chargées de pareilles *têtes*. Il résulte de ces deux témoignages, que les romains les ont empruntées des étrangers, & les passages suivans, en expliquant le monument gravé dans ma planche 50, confirmeront encore mon opinion. Hérodien ne spécifie rien (*lib. IV.*) mais il décrit ces *têtes* en général, lorsqu'il dit: *In circuitu unius capitis duos dimidiatos vultus.* Lucien (*In Jove tragædo.*), éclaircit davantage la matière: *Mercuriales imagunculæ duplices & utrinque similes, ad quamcumque illarum partem te verteres.* A la vérité il ne donne que l'idée d'un jeu de l'art; mais il prouve que les anciens employoient plusieurs sortes de *têtes* à ce badinage. Enfin, Grégoire de Nazianze s'étend plus sur ce sujet: *Videre est quasdam effigies in quibus duplex est expressa forma, fingentibus has artificibus atque uni capiti geminas vultuum formas insculpentibus, ut eas spectatores cum stupore intueantur.* Lucien & Grégoire de Nazianze, ne font aucune mention d'*Acca* ou de *Flora*, pour désigner mieux ce qu'ils décrivent. La raison est que ces images n'avoient pas ces deux romaines pour objets; ainsi ce ne sont point les villes conquises de la Grèce qui ont emprunté des romains, comme le prétend Baudelot, l'usage des *têtes* adossées; mais ce sont les romains eux-mêmes qui ont pris ces sortes de types des étruques, ou des grecs. »

« Cependant l'abbé Fraguier dit, que quelques antiquaires croient que les *têtes* adossées, que l'on voit sur les médailles de Ténédos, représentent Ténés, qui en étoit le fondateur, avec sa belle-mère ou sa sœur, dont il étoit amoureux. Il est vrai que Beger & Spanheim en ont parlé, de façon à persuader que c'étoit leur avis. Mais quelle preuve pourroient-ils donner sur un sujet d'une antiquité si reculée? L'histoire même semble indiquer que ce prince ne mourut pas sur le trône. D'ailleurs les médailles que ces deux auteurs ont citées, & qui paroissent avoir rapport à un mariage heureux, sont d'un très-bon goût de dessin, & constamment beaucoup plus modernes que Ténès. »

« Il résulte de ces différents avis, & de la variété de ces monumens, que les anciens n'ont pas toujours eu les mêmes motifs pour les consacrer à la postérité, & qu'il est presque impossible de déterminer aujourd'hui les raisons qui les ont fait agir. Mais il semble que Grégoire de Nazianze, dans le passage cité plus haut, ait voulu décrire la belle *tête* rapportée sur ma planche 50, de face & de profil; rien n'est plus ressemblant, en effet, que le double visage de cette jeune personne; on diroit que l'artiste a eu dessein de représenter la jeunesse & la beauté mâle, & d'étonner par le rapport parfait de la ressemblance. En effet, ce doit être là l'objet de cette figure; car elle n'a aucun attribut qui la distingue, & quelque attention que l'on apporte à l'examen, on ne peut y découvrir ce certain air de convention, que les hommes de toutes les religions donnent à leurs divinités. Peut-être a-t-on voulu représenter une muse? La grandeur des masses, la belle & noble simplicité répandues sur les visages, n'est point augmentée par le mouvement des cheveux, ils sont traités avec une égale simplicité. La coëffure est singulière, mais elle est sans art, & d'un goût qui s'accorde avec tout le reste. »

« Avant, dit Caylus (*Rec.* 2. *pl.* 26, *n°.* 2.), que de faire l'acquisition de ce vase étrusque, j'avois eu occasion d'examiner un bronze grec, qui présente deux *têtes* adossées, parfaitement ressemblantes, & telles que l'on en voit sur les médailles de Syracuse. L'explication se trouve plus haut, & j'y renvoie le lecteur. Mais ce monument authentique m'a encore plus persuadé qu'on doit attribuer aux étrusques l'invention des doubles *têtes*, sous lesquelles on n'a reconnu pendant long-temps que Janus. En effet, un grand nombre de monumens, & en particulier celui que j'ai fait graver sous ce n°., ne laissent aucun doute sur cette opinion, & prouvent en même-temps la variété avec laquelle les étrusques ont traité cette allégorie. On voit ici deux *têtes* de femmes, dont l'une est belle, jeune, grande; & l'autre vieille, petite & ridée. »

« Cet usage a été transmis dans la suite aux grecs & aux romains. Les premiers en traitant le même sujet sur les médailles de Syracuse & d'autres villes, ont conservé la coëffure étrusque, connue pour marquer l'origine de cet emblême. Ils se sont contentés d'ajouter dans la totalité,

Digitized by Google

l'élégance & même la ressemblance des deux *têtes* entre elles, ce qui pouvoit être contraire à l'intention de l'inventeur, qui aura voulu exprimer par cette allégorie les caractères opposés, ou la réunion de différentes vertus qui ne se rencontrent pas communément dans la même personne ».

» Janus, par exemple, pacifique & guerrier, présente deux idées, & peut être considéré sous deux faces. Dans le vase que j'explique, il est possible que l'artiste ait voulu donner un emblême moral, en nous peignant la différence de la même femme, jeune, belle & dans tout son éclat, ou chargée de rides & d'années. Ces explications ont leurs principes dans la nature, & ne sont peut-être pas plus vraies. Il faut cependant convenir que l'esprit a toujours été en égale quantité dans le monde; & l'on sait que les étrusques ont communiqué aux autres nations, & en particulier aux grecs, une partie de ces idées qu'on voit grossièrement exprimées, dégrossies, corrigées, développées, & enfin perfectionnées sur les monumens des peuples qui leur ont succedé. Montfaucon, (*tom. II. p.* 311), a cité deux *têtes* adossées, dont l'une est surmontée d'un disque, & l'autre d'un globe; je les crois égyptiennes, & je les regarde comme l'image du soleil & de la lune. Elles sont de ronde-bosse, & portées sur une gaine. Je conviens qu'elles ont le caractère de la nation, à laquelle il les attribue; mais ce monument ne pourroit détruire aucune de mes idées: car on peut au moins assurer, qu'il n'est pas dans le goût le plus généralement reconnu des égyptiens. Je persiste donc dans mon opinion, & je crois que c'est aux étrusques que les autres peuples doivent l'idée, non-seulement de la représentation de la double *tête* de Janus, mais de toutes les autres *têtes* adossées, qui se ressemblent, ou qui diffèrent entre elles. »

« Quoi de plus étrange, dit Caylus, (*ibid. t. IV. p.* 19.) que la singularité d'une seconde *tête* absolument pareille, & placée dans le côté opposé; elle n'a aucun attribut que la plante *persea*; d'ailleurs le disque soutenu par deux cornes, ou plutôt par le croissant, est commun à l'une & à l'autre. Si les égyptiens ont voulu représenter un masque, ou supposer une réalité dépendane de quelque allégorie, c'est une particularité qui nous est absolument inconnue, mais il résultera toujours de la vue de ce monument, que cette nation a été la première qui ait traité les doubles *têtes* que nous trouvons chez les autres peuples. Je m'étois persuadé, & cette opinion étoit celle de tous les antiquaires qui m'ont précédé, que les étrusques étoient les inventeurs de cette allégorie. Ce monument ancien chez les égyptiens, comme on le voit par cette figure, prouve que le Janus & les *têtes* adossées des étrusques & des grecs, ne sont que les copies ou les applications d'une idée plus anciennement établie; par conséquent tout ce que j'ai dit sur les monumens de cette espèce, tombe de soi-même, & prouve combien un exemple authentique sert à rectifier des idées de cabinet. »

TÊTE DOUBLE (On voit une) sur les médailles de Lemnos, de Ténédos. Ce n'est point celle de Janus.

Deux *têtes* humaines, dont l'une est renversée, servent de type aux médailles d'Istriopolis.

TÊTE de marbre en médaillon. *Voyez* la fin de l'article de NERON.

TÊTES. (Réunion de plusieurs.) (*Extrait de l'explication des pierres gravées du palais royal.*) On connoit une infinité de pierres gravées antiques, qui offrent l'assemblage bizarre de *têtes* humaines & de *têtes* d'animaux, ou de *têtes* humaines seulement, ou enfin de têtes d'animaux, les unes & les autres groupées & accouplées de mille manières, portées quelquefois sur des pieds d'oiseaux, & tellement disposées qu'on ne peut guère les distinguer qu'en cherchant le vrai point de vue.

Ces compositions avoient-elles pour objet le ridicule? Contenoient-elles les allégories relatives aux vices, aux vertus, aux différentes passions des hommes? N'étoit-ce que des caprices ou des fantaisies d'artistes? Les temps où elles ont été faites, sont trop reculées, & les mœurs des anciens trop inconnues pour prononcer sur cela. Tâchons cependant de rapprocher quelques idées qui pourront servir à la solution de ce problême.

L'arme du ridicule fut toujours redoutable: il est constant que les anciens s'en servirent plus d'une fois, & ce ne fut jamais envain lorsqu'ils employèrent des caricatures, lesquelles consistoient à rendre hideux les traits des personnes qu'ils vouloient ridiculiser. C'est ce que veut faire entendre Cicéron dans son traité de l'orateur, où il rapporte son bon mot à un romaine, qu'il comparoit au Gaulois, représenté dans une attitude grotesque sur le bouclier de Marius: *Valde autem ridentur imagines quæ ferè in deformitatem, aut in aliquod vitium corporis ducuntur cum similitudine turpioris: ut meum illud in Helmium Manciam, jam ostendam cujusmodi sis; cum illa ostende quæso: demonstravi digito pictum Gallum in Mariano scuto Cimbrico sub novis distortum, ejecta lingua, buccis fluentibus.* (*De orator. II.* 66).

Philostrate nous apprend aussi (*De vit. sophist. lib. II. cap.* 7.), que le sophiste Varus, fut sur-

nommé *la Cigogne*, & représenté par dérision, sous des formes empruntées de la cigogne, parce qu'on avoit trouvé des traits de conformité entre lui & cet oiseau.

Le comte de Caylus a publié une petite figure de bronze, représentant un sénateur romain, habillé d'une toge plus exactement rendue, peut être, que sur aucun autre monument. Ce digne consulaire tient à la main le volume ou rouleau qu'on avoit cotume de donner aux hommes de cet état. Outre que la tête du personnage, dit le comte de Caylus, est celle d'un ours parfaitement dessinée, l'habitude du corps, le maintien & la position des pieds ressemblent à cet animal. (*Rec. d'ant. tom. III. p.* 280.)

Le cardinal Albani possédoit un petit monument de bronze, représentant un âne, revêtu aussi de la toge (*ibid.*); & combien d'autres exemples de ce genre de l'antiquité ne fourniroit-elle pas? Il faut même croire qu'on abusoit beaucoup de ces sortes de *charges* ou *caricatures*, puisqu'on fut obligé de faire une loi pour les défendre. (*Lex Cornel. de injur.*) Il paroît que celles dont nous venons de parler, étoient autant de satyres.

Mais on en connoît d'une autre espèce, dont il n'est pas si facile de saisir l'objet. Telle est celle que l'on voit sur un vase étrusque qui appartenoit à M. Mengs (Winckelmann. *hist. de l'art. l. III. c.* 3), & dont la peinture semble faire allusion à une scène de l'amphytrion de Plaute. Jupiter y paroît le visage couvert d'un masque, d'où pend une longue barbe: il a le *modius* sur la tête qu'il tient passée au travers des échelons d'une échelle, qu'il est sur le point d'appliquer au mur de la chambre de sa maîtresse. Vis-à-vis de lui, Mercure, représenté avec un gros ventre, comme le Sosie de Plaute, tient de la main gauche son caducée abaissé: de la droite, il élève une lampe vers la fenêtre; il est sur-tout remarquable par son long *phallus* d'un rouge foncé.

Une caricature non moins singulière, sert d'ornement à l'une des pages du quatrième volume des antiquités d'Herculanum. (*Pittur. t. IV. p.* 368.) Elle rappelle la description que Virgile fait d'Enée, se sauvant de Troyes, portant Anchise sur ses épaules, & tenant Ascagne par la main. (*Æneid. liv. II.*). Nous ignorons si ces sujets renferment quelque sens caché: nous n'y voyons du moins aucune satyre, & nous aimerions mieux les ranger dans la classe des facéties, ainsi que d'autres peintures, dont la gravure sert de vignette à quelques-unes des pages du troisième volume des antiquités d'Herculanum (*pag.* 131, 135, 141.)

Nous croyons qu'il faut ranger aussi dans la même classe, & regarder comme des fantaisies d'artistes les pierres gravées, où l'on voit des *têtes* d'hommes, d'animaux, d'oiseaux, &c., si singulièrement groupées. Quant au portrait de Socrate, qui s'y trouve quelquefois mêlé, comme ce philosophe avoit été si indécemment immolé à la risée publique sur le théâtre d'Athènes, on a pu croire que les pierres gravées où sa *tête*, est accouplée à d'autres *têtes* d'animaux, sont autant de satyres de ce grand homme; cependant l'explication qu'un savant a donnée de ces sortes de pierres. (*Joann. Chiffletii Socrates, sive de Gemmis ejus imagine cœlatis judicium*) n'y laisse soupçonner aucun trait satyrique contre Socrate. D'ailleurs on en connoît dont il est impossible de tourner le sens contre lui. Telle est une cornaline, sur laquelle on voit le buste de Minerve armée: la déesse a la pointe de son casque ornée d'une tête de *Socrate*: la même tête sert à former son épaule; au-dessous, on apperçoit le profil d'une tête jeune & agréable, qu'on croit être celle d'Alcibiade. Cette pierre, publiée par M. le comte de Caylus (*Recueil d'ant. t. VI pl.* 40. *n°.* 1.) & d'autres à peu-près semblables, publiées par Chifflet, auroient été une compensation de celles qu'on suppose être satyriques contre Socrate; si l'on employa quelquefois les arts pour outrager les hommes estimables, il étoit bien juste qu'on les fît servir aussi à réparer ces outrages.

Si nous en croyons Pline, on désignoit ces figures burlesques, sur-tout celles des pierres gravées que nous venons d'indiquer, par le nom générique de *Grylli* qui, selon le naturaliste, venoit de ce que le peintre Antiphile avoit représenté un grillon dans une attitude, & un costume qui excitoient à rire (*hist. nat. lib. XXXV. cap.* 10). Quelques auteurs parmi les modernes, ont donné le nom de *chimères* aux figures dont il s'agit.

Mais sous quelque rapport qu'on les considère, on a peine à concevoir comment un tel *genre* a pu être admis dans les arts, & soumis à une espèce de règle. Il est vrai que de tout temps, il fut réprouvé par les hommes d'un goût sûr & délicat. Vitruve s'élève avec force contre de pareils abus, & il se plaint de voir déshonorer la peinture & l'architecture par des monstres extravagans, & des fantaisies ridicules (*Lib. VII. cap.* 5). Cependant Raphaël & ses élèves n'ont point dédaigné de nous transmettre les grotesques qui ornoient les thermes de Titus.

TÉTHYS, fille du Ciel & de la Terre, épousa l'Océan son frère, & devint mère de trois mille nymphes, appellées les *océanides*. On lui donne encore pour enfans, non-seulement les fleuves & les fontaines, mais la plupart des personnes qui avoient régné ou habité sur les côtes de la mer, comme Protée, Ethra, mère d'Atlas, Persée, mère de Circé, &c. On dit que Jupiter ayant été

lié & garotté par les autres dieux, *Téthys*, avec l'aide du géant Egéon, le remit en liberté. *Voyez* JUPITER. *Téthys*, selon les apparences, n'est qu'une divinité physique; elle se nommoit ainsi de *Titis*, qui signifie nourrice, parce qu'elle étoit la deesse de l'humidité, qui est ce qui nourrit & entretient tout. Il ne faut pas confondre cette *Téthys* avec *Thétis* mère d'Achille; leurs noms sont écrits différemment.

TETRACOME (*Musiq. des anc.*), Athénée dit que le *tétracome* étoit un air de danse qu'on jouoit sur la flûte; & Pollux que le *tétracome* etoit une danse militaire, consacrée à Hercule, en sorte que probablement le *tétracome* étoit un air de flûte vif & impetueux. (*F. D. C.*).

TÉTRACORDE, dans la musique ancienne étoit, selon l'opinion commune, un ordre ou systême particulier de sons résultans de quatre cordes differemment ordonnées, selon le genre & l'espèce.

Je trouve de grandes difficultés à concilier les autorités des anciens sur ce qu'ils ont dit de la formation des premiers *tétracordes*.

Nicomaque, au rapport de Boéce, dit que la musique dans sa première simplicité, n'avoit que quatre sons ou cordes, dont les deux extrêmes sonnoient le diapason entre elles, & que les moyennes, distantes d'un ton l'une de l'autre, sonnoient chacune la quarte avec l'extrême dont elle étoit la plus proche, & la quinte avec celle qui étoit la plus éloignée, & il ajoute qu'on attribuoit à Mercure l'invention de ce *tétracorde*.

Boéce dit encore qu'après l'addition des trois cordes faites par differens auteurs, Lychaon, Samien, en ajouta une huitième, qu'il plaça entre la trite ou paramèse, qui etoit alors la même corde, & la mèse; ce qui rendit l'octacorde complet, & composé de deux *tétracordes* disjoints de conjoints qu'ils étoient auparavant dans l'eptacorde.

J'ai consulté là-dessus l'ouvrage de Nicomaque, & je trouve qu'il ne dit rien de tout cela. Il dit au contraire que Pythagore s'apperçevant que, bien que le son moyen des deux *tétracordes* conjoints sonnat la consonnance de la quarte avec chacun des extrêmes, ces extrêmes comparés entr'eux se trouvoient dissonans, il ajouta une huitième corde qui, écartant d'un ton les deux *tétracordes*, produisit le diapason entre leurs extrêmes, & introduisit encore une nouvelle consonnance, qui est la quinte entre chacun de ces extrêmes & celle des deux cordes moyennes qui lui etoit opposée.

Sur la manière dont se fit cette addition, Nicomaque & Boéce sont tous deux également embrouillés, & non contens de se contredire entre eux, chacun d'eux se contredit encore avec soi-même.

Si l'on avoit égard à ce que disent Boéce & plusieurs autres anciens auteurs, on ne pourroit donner de bornes fixes à l'étendue du *tétracorde*; mais soit que l'on compte ou qu'on pese les voix, on trouvera également que la définition la plus exacte est celle du vieux Bacchius, qui definit le *tétracorde* un son modulé de suite dont les cordes extrêmes sonnent la quarte entre elles.

En effet, cet intervalle de quarte est essentiel au *tétracorde*, c'est pourquoi les sons qui le forment sont appellés *immuables* par les anciens, à la difference des sons moyens qu'ils appellent *mobiles* ou *changeans*, parce qu'ils pouvoient s'accorder de plusieurs manières. Il n'en étoit pas de même du nombre de quatre cordes, d'où le *tétracorde* a pris son nom; ce nombre lui étoit si peu essentiel, qu'on voit dans l'ancienne musique des *tétracordes* qui n'en avoient que trois.

Les *tétracordes* ne demeurèrent pas long-temps bornés au nombre de deux, il s'en forma bientôt un troisième; puis un quatrième; nombre auquel le systême des grecs demeura borné. Tous ces *tétracordes* étoient conjoints, c'est-à-dire que la dernière corde de l'un, servoit toujours de première corde au suivant, excepté un seul lieu à l'aigu ou au grave du troisième *tétracorde* où il y avoit disjonction, c'est-à-dire, un ton d'intervalle entre la corde qui terminoit le *tétracorde*, & celle qui commençoit le suivant. *Voyez* CONJOINT, DISJOINT, SINAPHE DIAZEUXIS. Or comme cette disjonction du troisième *tétracorde* se faisoit tantôt avec le second, & tantôt avec le quatrième, cela fit approprier à ce *tétracorde* un nom particulier pour chacune de ces deux circonstances.

Voici les noms de tous ces *tétracordes*. Le plus grave des quatre, & qui se trouvoit placé un ton au-dessus de la corde *proslambanomène*, ou ajoutée, s'appelloit le *tétracorde hypathon*, ou des principales, selon la traduction d'Albinus. Le second en montant, lequel étoit toujours conjoint au premier, s'appelloit *tétracorde meson* ou des moyennes. Le troisième, quand il étoit conjoint au second, & disjoint du quatrième, s'appelloit *tétracorde synnemenon* ou des conjoints; mais quand la conjonction se faisoit avec le quatrième, & par conséquent la disjonction avec le second, alors ce même troisième *tétracorde* prenoit le nom de *tétracorde diezeugmenon* ou des divisées; enfin le quatrième s'appelloit le *tétracorde hyperboleon* ou des excellentes. L'Arétin ajouta à tout cela, un cinquième *tétracorde* que Meibomius prétend qu'il n'a fais que retablir.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, les systêmes particuliers des *tétracordes* firent bientôt place à celui de l'octave qui les contient tous.

Les cinq *tétracordes* dont je viens de parler étoient appellés *immuables*, parce que leur accord ne changeoit jamais; mais il contenoit chacun deux cordes qui, bien qu'accordées de la même manière dans tous les cinq *tétracordes*, étoient pourtant sujettes, comme je l'ai dit, à être haussées, selon le genre, ce qui se faisoit dans tous les *tétracordes* également : c'est pour cela que ces cordes s'appelloient *mobiles*.

L'accord diatonique ordinaire du *tétracorde* formoit trois intervalles, dont le premier étoit toujours d'un demi-ton, & les deux autres d'un ton chacun, de cette manière : *mi*, *fa*, *sol*, *la*.

Pour le genre chromatique, il falloit baisser d'un semi-ton la troisieme corde, & l'on avoit deux semi-tons consécutifs, puis une tierce mineure *mi*, *fa*, *fa* dièse, *la*.

Enfin pour le genre en-harmonique, il falloit baisser les deux cordes du milieu jusqu'à ce qu'on eût deux quarts de tons consécutifs, puis une tierce majeure : ainsi *mi mi*, demi-dièse *fa*, *la*; ou bien à la manière des pythagoriciens, *mi*, *mi* dièse *fa* & *la*. (*S.*).

TÉTRADRACHME ou quatre drachmes.

TETRADRACHME, statere, sicle, petit céseph, monnoie de l'Egypte & de l'Asie.

Elle valoit 2 liv. $\frac{1}{15}$, monnoie de France actuelle, selon Paucton dans sa *Métrologie*.

TETRADRACHME, sicle, statére, poids de l'Asie & de l'Egypte.

Il valoit en poids de France $\frac{19}{1000}$ de livre, selon Paucton, dans sa *Métrologie*.

TETRADRACHME, poids & monnoie des grecs.

Il valoit en poids de France 336 grains & $\frac{16}{35}$: & en monnoie, 4 livres, selon Paucton.

Il valoit en poids & monnoies des grecs :

2 didrachmes.

ou 4 drachmes.

ou 24 oboles.

ou 144 chalcous.

Pour connoître l'évaluation de Romé de l'Isle. *Voyez* MONNOIES des grecs.

TETRAÉTÉRIS, cycle de quatre ans, en usage chez les athéniens.

TETRALOGIE. On nommoit chez les grecs *tétralogie*, quatre pièces dramatiques d'un même auteur, dont les trois premières étoient des tragédies, & la quatrième satyrique ou boufonne. Le but de ces quatre pièces d'un même poëte, étoit de remporter la victoire dans les combats littéraires. On sait que les poëtes tragiques combattoient pour la couronne de la gloire aux dionysiaques, aux lénées, aux panathénées, & aux chytriaques, solemnités, qui, toutes, à l'exception des panathénées, dont Minerve étoit l'objet, étoient consacrées à Bacchus. Il falloit même que cette coutume fut assez ancienne, puisque Lycurgue, orateur célèbre, qui vivoit à Athènes du temps de Philippe & d'Alexandre, la remit en vigueur, pour augmenter l'émulation parmi les poëtes; il accorda même le droit de bourgeoisie à celui qui seroit proclamé vainqueur aux chytriaques.

Plutarque assure que du temps de Thespis, qui vivoit vers la soixante-troisième olympiade, les poëtes tragiques ne connoissoient point encore ces jeux littéraires, & que leur usage ne s'établit que sous Eschyle & Phrynicus; mais les marbres d'Oxford, ainsi qu'Horace, disent formellement le contraire. Il est vrai néanmoins que ces combats entre les auteurs, ne devinrent célèbres que vers la soixante-dixième olympiade lorsque les poëtes commencèrent à se disputer le prix par les pièces dramatiques qui étoient connues sous le nom général de *tétralogie*.

Il est souvent fait mention de ces *tétralogies* chez les anciens; nous avons même dans les ouvrages d'Eschyle & d'Euripide, quelques-unes des tragédies qui en faisoient partie. On y voit sous quel archonte elles avoient été jouées, & le nom des concurrens qui avoient enlevé ou disputé la victoire.

Les *tétralogies* les plus difficiles & les plus estimées, avoient chacune pour sujet une des aventures d'un même héros, par exemple, d'Oreste, d'Ulysse, d'Achille, de Pandion, &c. C'est pourquoi on donnoit à ces quatre pièces un seul & même nom, qui étoit celui du héros qu'elles représentoient. La pandionide de Philoclès, & l'orestiade d'Eschyle, formoient chacune quatre tragédies, qui rouloient sur autant d'aventures de Pandion & d'Oreste.

La première des tragédies qui composoient l'orestiade, étoit intitulée *Agamemnon*, la seconde les *Coéphores*, la troisième les *Euménides*. Nous avons encore ces trois pièces; mais la quatrième, qui étoit le drame satyrique, & intitulée *Protée*, ne se trouve plus. Or quoique sur-tout dans l'Agamemnon, il ne soit parlé d'Oreste qu'en passant,

cependant comme la mort de ce prince, qui étoit père d'Oreste, est l'occasion & le sujet des Coéphores & des Euménides, on donna le nom d'*Orestiade* à cette *tétralogie*.

Les poëtes grecs faisoient aussi des *tétralogies*, dont les quatre pièces rouloient sur des sujets différens, & qui n'avoient ensemble aucun rapport direct ou indirect. Telle étoit une *tétralogie* d'Euripide qui comprenoit la Médée, le Philoctète, le Dictys & les moissonneurs; telle étoit encore la *tétralogie* d'Eschyle, qui renfermoit pour quatre pièces, les Phynées, les Perses, le Glaucus & le Prométhée.

Le Scholiaste d'Aristophane observe qu'Aristarque & Apollonius, considérant les trois tragédies séparément du drame appellé *satyre*, les nomment des *trilogies*, τριλογια; parce que les satyres étant d'un genre comique, n'avoient aucune relation, soit pour le style, soit pour le sujet, avec les trois tragédies qui étoient le fondement de la *tétralogie*. Cependant dans les ouvrages des anciens tragiques, il est parlé de *tétralogie*, & jamais de trilogie.

TÉTRAMETRON, mesure grecque de capacité. *Voyez* HEMIHECTE.

TÉTRARQUE, mot formé de τετρὰς, quart, & de αρχη, commandement. Le *tétrarque* gouvernoit la quatrième partie d'une contrée. Hérode-Antipas avoit été gratifié par Auguste du gouvernement du quart du royaume de son père, sous le nom de *tétrarque*. Cependant au 14 chap. de S. Mathieu, Hérode est appellé *roi*, quoiqu'il n'eut point cette dignité, & que ce fut pour l'avoir ambitionnée qu'il se perdit; mais les latins donnoient eux-mêmes le titre de rois aux *tétrarques*, comme il paroit par l'oraison de Cicéron, pour Déjotarus, qui n'étoit que *tétrarque*. Les hellénistes abusoient aussi de ce titre, & le prodiguoient même aux gouverneurs de province, comme on le voit (*L. des Macch. ch.* 1). (*D. J.*).

TÊTRASSARION, monnoie des romains, sous le grand Constantin & ses successeurs. *Voyez* NUMMUS.

TÉTRASTATÈRE, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France, $\frac{761}{10000}$ de livre, selon Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays.

2 onces.

ou 2 $\frac{2}{3}$ hexadrachmes.

ou 4 tetradrachmes.

ou 16 drachmes.

TÉTRASTATERE, *tétrastatérion*, monnoie ancienne de l'Egypte & de l'Asie.

Elle valoit 8 livres $\frac{1}{7}$ monnoie de France, actuelle, selon Paucton.

Elle valoit en monnoie des mêmes pays.

2 distatéres

ou 2 $\frac{2}{3}$ hexadrachmes.

ou 2 tétradrachmes.

TETRASTYLE, édifice, & plus particulièrement temple à quatre colonnes de front. Ce mot est formé de τετρα, quatre, & de στυλος, colonne.

TETRICUS tyran sous Gallien.

P. PIVESUVIUS TETRICUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

RRRR. avec le nom de *GNEIUS*, marqué par un *G*.

RRRR. avec les têtes des deux *Tétricus*.

RR. en argent bas ou de billon.

RRRR. en médaillons de bronze.

C. en P. B. Il paroit qu'on le trouve en ce module avec sa consécration.

RRR. en P. B. avec les deux *Tétricus* en regard. Ils se trouvent aussi en P. B. avec leurs têtes accolées d'un excellent travail.

TETRICUS, le jeune.

C. PIVESUVIUS TETRICUS CÆSAR.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

Elle est au cabinet national.

RR. en argent bas ou billon.

C. en P. B.

On trouve beaucoup de médaillons en P. B. des deux *Tétricus*, avec des légendes & des revers défigurés par la rudesse de la fabrique & l'ignorance des ouvriers.

TETRIPPA, τεθριππα, nom grec des quadriges, ou chars à quatre chevaux, placés sur des arcs de triomphe. Cicéron (*Attic.* 5 *epist.* 20) dit que les peuples de ses départemens d'Asie avoient voulu lui élever des statues, des temples, des τεθριππα (arcs de triomphes ornés de quadriges); mais qu'il ne

Digitized by Google

le souffrit point, s'étant contenté des remercimens publics.

TEUCER, originaire de l'île de Crète, vint s'établir sur les côtes de l'Asie Mineure, dans la petite Phrygie, où ayant épousé la fille de Scamandre, roi de ce pays, il succéda à son beau-père, donna aux habitans le nom de teucriens, & eut pour successeur *Dardanus*, son gendre, *Voyez* DARDANUS, TROS.

TEUCER, fils de Télamon & d'Hesione, sœur de Priam, alla avec douze vaisseaux au siége de Troye, & y donna de belles preuves de son courage; mais il ne vengea point l'affront qu'on fit à son frère Ajax, & n'empêcha pas que son frère ne se tuât. Cela le rendit si odieux à Télamon, qu'il en reçut ordre de ne plus entrer dans Salamine. Il alla donc chercher fortune ailleurs; & abordant à l'île de Chypre, il y bâtit une ville, à laquelle il donna le nom du royaume de son père dont il se voyoit exclus. Après la mort de Télamon, il voulut s'emparer de sa succession, mais Eurysace lui résista, & l'obligea de retourner à sa nouvelle Salamine. Il y batit un temple à Jupiter, & ordonna qu'on sacrifieroit un homme à cette divinité. Ce cruel sacrifice ne fut aboli qu'au temps de l'empereur Hadrien. Les descendants de *Teucer* ont régné dans l'île de Chypre pendant plusieurs siècles. Homere parle de *Teucer* comme du meilleur tireur d'arc qui fut dans l'armée des grecs, & il le dépeint toujours portant son arc qui étoit un présent d'Apollon. Cet arc doit servir à faire reconnoître *Teucer* sur les monumens antiques.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique, Ajax & *Teucer* (*Il. O. v.* 442. *& seq.*) qui se défendent sur les navires contre les troyens; sujet semblable à celui d'une (*Mus. flor. t. II. tab. XXVII. n.* 5) pierre gravée du cabinet de sa M. I. à Florence. *Teucer* se fait reconnoître à son arc, qui étoit un présent d'Apollon, avec lequel (*Il. v.* 366. *μ. v.* 350.) Homère le fait toujours paroître quand il parle de lui; il combattoit ordinairement accompagné d'Ajax son frère. Il est ici représenté sur un genou dans la posture des tireurs d'arc, tels qu'on en voit sur quelques (*Goltz. grec. tab. XIX n.* 8.) medailles: cette attitude & la petitesse de la figure font paroître Ajax plus grand encore;

Sur une pâte de verre, le même sujet, avec les caractères MAR. HERE.

Sur une pâte de verre, Ajax défendant *Teucer* qui est blessé, & qui est dans l'attitude de tomber.

TEUCER, roi ou prince d'Isaurie. ΤΕΥΚΡΟΥ.

Ses médailles sont:

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TEUCRI, *teucriens*. On nommoit ainsi les troyens, à cause de *Teucer*, un de leurs anciens rois.

TEVERONNE. *Voyez* ANIO.

TEUTAME, roi d'Assyrie ou de la Susiane, envoya au secours de Priam, qui étoit son tributaire, vingt mille hommes, & deux cents chariots de guerre, dont il donna le commandement à Memnon, jeune prince de race troyenne. *Voyez* MEMNON.

TEUTATÈS est le nom de Mercure chez les gaulois, qui lui immoloient des victimes humaines. Il est mieux écrit THEUTATES. *Voyez* ce mot.

TEUTHIS, chef d'une troupe d'arcadiens qu'il conduisoit au siége de Troye, étant irrité contre Agamemnon dans le temps que les grecs étoient arrêtés en Aulide par les vents contraires, voulut s'en retourner avec ses arcadiens. On ajoute, dit Pausanias, que Minerve ayant pris la ressemblance de Melas, fils d'Ops, tâcha de détourner *Teuthis* de son dessein; que *Teuthis* transporté de colère, frappa la déesse de son javelot, & la blessa à la cuisse; qu'ensuite il partit avec sa troupe; mais arrivé chez lui, il eut une vision, où il lui sembla voir Minerve qui lui montroit sa blessure; qu'aussi-tôt il tomba malade d'une maladie de langueur, dont il mourut; que la terre où il demeuroit, fut maudite, & que, par cette raison, c'étoit le seul canton de toute l'Arcadie, qui ne porta aucune espèce de fruit. Dans la suite, les habitans allèrent consulter l'oracle de Dodone, qui leur conseilla d'appaiser la déesse. Ce fut dans cette intention qu'ils lui érigèrent une statue, où elle etoit représentée avec une blessure à la cuisse.

TEUTHRONE, ville du Péloponnèse sur le golfe de Laconie. Pausanias dit que l'athénien Teuthius en étoit le fondateur, & que l'on y rendoit un culte particulier à Diane Issorienne, la même que Diane Limnéenne.

TEUTRAS ou TETRAS. *Voyez* THEUTRAS.

TEXTRINUM ne désigne pas seulement une tisserandrie, mais encore l'endroit où l'on construisoit les navires. Servius (*In Æneid.* 2. 16.) le dit expressément..... *Naves dicuntur texti, nam ubi naves fiunt, textrinum vocatur.*

Θ *Voyez* THETA.

THAISTON,

Digitized by Google

THAISTON, père de Mannus, divinité des anciens germains.

THALAME, selon Polybe, & *Thalama*, selon Pausanias, ville du Péloponèse.

Quoi qu'il en soit, il y avoit à *Thalame* de Laconie, un temple & un oracle de Pasiphaé. On alloit coucher dans ce temple, & la nuit la déesse faisoit voir en songe tout ce que l'on vouloit savoir. Les uns prennent Pasiphaë pour la fille d'Atlas; & d'autre pour Cassandre, fille de Priam, qui se retira à *Thalame* après la prise de Troie, & y porta le nom de Pasiphaé, parce qu'elle faisoit des prédictions à tous ceux qui se présentoient; car c'est ce que signifie son nom. On pourroit encore dire avec plusieurs mythologues, que cette Pasiphaë est la même que Daphné, qui ayant pris la fuite, pour éviter les poursuites d'Apollon, fut changée en laurier, & reçut de ce dieu le pouvoir de prédire l'avenir. Quelle que fût celle qui rendoit l'oracle, il est certain qu'elle fut d'un grand secours au roi Agis, quand il essaya de remettre le peuple sur le pied où il avoit été, lorsque les loix de Lycurgue, abolies de son temps, étoient en vigueur.

THALAMEGUS. C'étoit un vaisseau de parade & de plaisir, nous dirions un *yacht*, dont les rois & les grands seigneurs se servoient dans leurs promenades sur l'eau. Ces sortes de vaisseaux avoient tous une belle chambre avec un lit. Philopater, roi d'Egypte, fit faire un bâtiment magnifique de cette espèce, dans lequel il se promenoit publiquement sur le Nil, avec sa femme & ses enfans. L'histoire rapporte que ce vaisseau avoit trois cents pieds de longueur, près de cinquante de large, & environ soixante de hauteur, y compris celle du pavillon, qui étoit bâti dessus. La structure de ce vaisseau paroît avoir été fort singulière, car il étoit fort large dans le haut, particulièrement sur la partie de devant; il y avoit une double proue & une double poupe; le tillac étoit bordé de deux longues galères à balustrades d'ivoire, pour s'y promener en sureté & agréablement. (*D. J.*)

THALAMITÆ. Dans les galères à trois rangs de rames, & trois ponts l'un sur l'autre, on nommoit *thalamitæ*, θαλαμῖται, les rameurs qui étoient au plus bas pont; ceux du milieu s'appelloient *zygitæ*, ζυγῖται; & ceux du haut *thranitæ*, θρανῖται; l'ancien auteur des tactiques dit, que les rangs étoient placés les uns sur les autres en hauteur.

THALAMIUM, trou pratiqué dans les flancs d'un navire pour donner passage à la rame. Un supplice usité parmi les romains, étoit de lier le coupable à ce trou, en faisant sortir sa tête du navire. (*Hérodien*, *lib*. 5.). C'est ainsi qu'en usa Mégabetès envers Scylax, commandant le navire de Mindias, qui avoit négligé de le faire garder.

THALAMOS; c'est ainsi qu'on appelloit à Memphis, selon Pline, les deux temples qu'avoit le bœuf Apis, où le peuple l'alloit voir, & d'où il tiroit des présages & des augures. *Thalamos* signifie proprement des chambres à coucher.

THALASSIO.
THALASSIUS. } *Voyez* TALASSIUS.

THALIE. Cette muse présidoit à la comédie & à l'agriculture. On prouve aisément ce fait par les passages les plus formels de Plutarque (*symp*. IX. 14), du scholiaste d'Apollonius (*Argon*. III. v. 1.), du scholiaste de l'anthologie. C'est peut-être à cela que fait allusion Virgile dans l'éclogue dixième.

Nostra nec erubuit silvas habitare Thalia.

Une charrue placée dans le champ d'une médaille de la famille Pomponia, qui représente une muse, & un masque comique qu'elle a dans sa main, suffisent pour caractériser *Thalie*.

Thalie se distingue dans les Museum-Pio-Clémentin & de Portici, par le *pedum*, par le masque comique, & par ses sandales (*socci*), bien différentes du cothurne élevé de la tragédie.

Ausone l'a dépeinte dans ces vers.

Comica lascivo gaudet sermone Thalia.

Denys de Malthe, dans Plutarque, & le scholiaste d'Apollonius, font présider *Thalie* à l'agriculture; parce que la comédie grecque étoit née dans la campagne, & dans les temps des vendanges. C'est peut-être dans les fleurs qui émaillent les champs, qu'il faut chercher l'étymologie de son nom, *ἀπὸ τῦ θάλλειν, de la floraison*. *Voyez* MUSES.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une éméraude, *Thalie*, muse de la comédie assise sur un autel, derrière lequel il y a une colonne ornée de festons. Elle tient un masque de la main droite, & derrière elle, on voit un *pedum*, pour désigner l'origine de la comédie qui commença par les bergers.

Sur une agathe onyx, *Thalie* assise, tenant un masque & un bâton pastoral.

Sur une cornaline, *Thalie*, assise, tenant de la main droite un masque & de la gauche un *thyrse*.

Sur une cornaline, *Thalie*, assise avec un masque à la main, devant une colonne sur laquelle est un terme de *Priape*.

Digitized by Google

THALIE, la seconde des trois Graces, dans Plutarque & dans le faux Orphée. *Voyez* GRACES.

THALIE, une des nymphes, compagnes de Cyrène, mère d'Aristée.

THALIE, est encore une des cinquante néréides; mais en grec, (la néreide est θαλη, & la muse θάλεια.), le nom de la néréide est différent de celui de la muse. *Hésiod. Théogon. v.* 77. & 245.

THALLO, ou THALLON, nom d'une ou de deux déesses de l'antiquité. Dans *Hygin, c.* 183. *Thallo* est une des heures, & comme les autres filles de Jupiter & de Thémis. Il y a une *Thallo*, dont parle Clément Alexandrin *Protrept. l.* 1, qu'il joint aux parques, au destin & à Auxo, & qu'il dit être toutes athéniennes, c'est-à-dire, des déesses honorées des athéniens. Thomas Muncker, qui a fait des notes sur Hygin, confond cette *Thallo* avec la première, qui est celle d'Hygin, & il dit que Pausanias, *in Bæotic.* l'appelle *Thallote.* Cela est vrai, & la *Thallotte* de Pausanias est une heure; mais pour la *thallo* de Clément Alexandrin, il paroit que ce n'est point une heure, mais plutôt la déesse de la germination, comme Auxo à laquelle il la joint, est la déesse de l'augmentation & de l'accroissement. Outre les auteurs cités, *voyez* Rossaeus, *Archæol, attica, l.* 2. *c.* 1.

THALLOPHORES; c'étoient des vieillards qui alloient aux processions des panathénees, tenant en main des branches d'arbres. (De θαλλος, une branche d'arbre.)

THALYSIES, fêtes grecques, que les laboureurs célébroient dans l'Attique, en l'honneur de Cerès & de Bacchus, pour l'heureux succès des moissons. On y offroit aussi des sacrifices, aux autres dieux (De θαλος, qui signifie germe, production, on a fait θαλυσία.).

Le rhéteur Ménandre parle de ces fêtes.

THAMIMASSADES; c'étoit le Neptune des Scythes, ou la divinité de l'eau qu'ils adoroient sous ce nom, dit Hérodote: (*lib.* 4. *c.* 59.)

THAMMUS, ou THAMUZ, un des dieux des syriens, que l'on croit être le même qu'Adonis. *Voyez* ADONIS.

THAMMUZ, mois des hébreux, qui répondoit à notre mois de juin.

THAMYRIS, poëte, & l'un des plus excellens musiciens de son temps, naquit à Odryse dans la Thrace. Il étoit fils de Philammon, qui étoit lui-même fils d'Apollon, & de la nymphe Chione, ou de la nymphe Arsie, ou plutot Agriope. (*Voyez* CHIONE). Philammon qui excelloit dans l'art de son père, le communiqua à son fils *Thamyris*, qui devint le plus célébre musicien de son temps. Les charmes séducteurs de sa voix & de ses vers, joints à une très-belle figure, & à une très-belle taille, portèrent les scythes, selon Conon, à le faire leur roi. Il fut le troisième qui remporta le prix du chant aux jeux pythiques; mais sa science ne servit qu'à le perdre. Il eut la témérité de défier les muses sur le chant: elles acceptèrent le défi, à condition que s'il étoit vainqueur, elles se remettroient toutes à sa discrétion; & que s'il étoit vaincu, il subiroit la peine que méritoit son arrogance. *Thamyris* succomba dans un combat si inégal; & livré à toute la vengeance de ces déesses irritées, il en perdit la vue, la voix, l'esprit, & en même temps le talent de jouer de sa lyre, qu'il jetta de désespoir dans une riviére, qui fut nommée *Balyre.* Pluton a feint, suivant les principes de la métempsycose, que l'ame de *Thamyris* avoit passé dans le corps d'un rossignol. Il y a cependant des auteurs qui le placent dans le Tartare, au nombre des grands scélérats.

THAON, un des géans, qui firent la guerre à Jupiter; les parques lui ôtèrent la vie, dit Hésiode.

THAPSACUS, dans la Syrie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

THAPSOS, nom donné par les anciens à une espèce de bois d'un jaune pale, dont ils se servoient pour la teinture des laines.

Quelques savans ont imaginé, sans aucune bonne raison, que *thapsos* & *thapsia*, étoient une même plante: cependant le *thapsia* étoit une plante, dont la racine passoit pour vénéneuse: & le *thapsos* étoit un arbre, dont le bois, je ne dis pas la racine, mais le bois du tronc & les grosses branches, servoient à la teinture: comme la couleur naturelle de ce bois, étoit d'un jaune pâle & livide, il devint un emblême de la mort, & quelques écrivains grecs employèrent le mot *thapsos* pour un nom de la couleur des corps morts. Il est vraisemblable que *thapsos* étoit le bois du lycium, dont les peuples de Crète se servoient alors pour teindre les étoffes en jaune. Dioscoride nous dit que de son temps, on l'employoit aussi pour teindre les cheveux de cette couleur, & pour les rendre d'un blanc doré, que les grecs goûtoient beaucoup. (*D. J.*)

THAPSUS, île Sporade.

Goltzius seul, attribue aux habitans de cette île des médailles imperiales grecques.

THARAMIS; c'étoit le Jupiter des anciens gaulois, dont Lucain fait mention, en disant que ce dieu n'est pas plus humain que la Diane de Colchos; c'est-à-dire, qu'on lui immoloit des victimes humaines. C'étoit le même que *Taran*. *Voyez* ce mot.

THARGELIES, fêtes que les athéniens célébroient en l'honneur d'Apollon & de Diane, comme auteurs de tous les fruits de la terre. On y faisoit l'expiation des crimes de tout le peuple, par un crime encore plus grand; c'est-à-dire, par le sacrifice de deux hommes, ou d'un homme & d'une femme, qu'on avoit soin d'engraisser auparavant. La fête a pris son nom du mois thargelion, qui répond au mois d'avril, dans lequel elle se célebroit; & ce mois étoit ainsi appellé chez les athéniens, parce que le soleil échauffe la terre en ce mois (θέρει τὴν γῆν.) Ce mois étoit le onzième de l'année athénienne, & il avoit trente jours.

THAROPS, aïeul d'Orphée: Bacchus le mit sur le trône de Thrace.

THASIUS, surnom d'Hercule, pris de la ville de Thase, dans une île de la mer Egée. Les habitans de cette ville honoroient Hercule comme leur dieu tutélaire, parce qu'il les avoit délivrés de quelques tyrans qui les opprimoient.

THASUS, île. ΘΑΣΙΩΝ.

Ses médailles, sont

RRRR. en or .... *Pellerin.*

C. en argent & en médaillons.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Un vase à deux anses.

Hercule assis.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, de Caracalla.

Le terroir de cette île, abonde en toutes choses nécessaires à la vie; les fruits particuliérement sont délicieux; & elle a un excellent vignoble, célébre déjà dès le temps de Varron. Virgile (*géorg. l. 2. v. 91.*) en parle ainsi:

Sunt thasiæ vites, sunt & mareotides albæ:

Pinguibus hæ terris habiles, levioribus illæ.

Cette île a encore des mines d'or & d'argent, & des carrières d'un marbre très-fin. Pline remarque que ces mines & ces carrières rapportoient beaucoup dès le temps d'Alexandre le Grand. Les empereurs ottomans ne les ont pas toujours négligées. Selim I, entre autres, & Soliman II, en ont tiré un profit considérable. Le sultan Amurat fit creuser avec succès dans la montagne qui est vers le septentrion de l'île, vis-à-vis de celle de Nesso: mais au bout de cinq mois, on discontinua ce travail, parce que la veine étoit manquée, ou plutôt parce qu'on avoit perdu le fil.

THASSUS. Voyez THASSO.

ΘΑΥΜΑΚΤΡΟΝ & ἐκβόλιον, prix des places au théatre des grecs, que l'on payoit en y entrant (*Casaub. ad Theophr. char. c. 6. p. 62.*)

* THAUMANTIAS, surnom donné à la déesse Iris, ou à cause de l'admiration (du mot grec, θαυμάζειν, admirer) qu'excitent les belles couleurs de l'Iris, ou parce qu'elle étoit fille de *Electra*.

THAUMAS, père d'Iris & des Harpies. *Voyez* ELECTRA.

THAUMASIE, montagne, située près de Methydre, ville du Péloponèse dans l'Arcadie. On assuroit que c'étoit sur cette montagne que Cybèle enceinte de Jupiter se réfugia, & qu'Hoplodamus, & les géants de sa suite, se préparèrent à la secourir, en cas que Saturne voulût lui faire violence. Elle étoit accouchée sur le mont Lycéus; mais ce fut sur la montagne *Thaumasie*, qu'elle trompa son mari, en lui donnant une pierre au lieu d'un enfant. On montroit sur cette montagne la caverne de Cybèle, où personne ne pouvoit entrer, si ce n'étoient les femmes consacrées à la déesse.

THAUT. *Voyez* TAUT.

Θ. Κ. θεοῖς καταχθονίοις, *diis subterraneis*. Les grecs plaçoient sur leurs tombeaux ces signes, qui répondoient aux *D. M. diis manibus* des latins.

THÉ, l'une des quatre syllabes, dont les grecs se servoient pour solfier.

THÉA, fille du ciel & de la terre, femme d'Hypérion, & mère du soleil, de la lune & de la belle Aurore, dit Hésiode.

THÉAGÉNE, citoyen de la ville de Thase, fut souvent couronné dans les jeux de la Gréce, & mérita des statues, & les honneurs héroïques dans sa patrie. Un de ses ennemis ayant voulu un

Digitized by Google

jour insulter une de ses statues, vint de nuit la fustiger par vengeance, comme si *Théagène*, en bronze eût pu sentir cet affront. La statue étant tombée tout-à-coup sur cet insensé, le tua sur la place. Ses fils la citèrent en justice comme coupable de la mort d'un homme; & le peuple de Thase la condamna à être jettée dans la mer, suivant la loi de Dracon, qui veut que l'on extermine jusqu'aux choses inanimées qui, soit en tombant, soit par quelqu'autre accident, ont causé la mort d'un homme. Quelque temps après, les habitans de Thase ayant souffert une famine, causée par la stérilité de la terre, envoyèrent consulter l'oracle de Delphes. Il leur fut répondu que le remède à leurs maux, étoit de rappeller tous ceux qu'ils avoient chassés; ce qu'ils firent, mais sans en recevoir aucun soulagement. Ils envoyèrent donc une seconde fois à Delphes, avec ordre de représenter à la Pythie qu'ils avoient obéi, & que cependant la colère des dieux n'étoit point cessée. On disoit que la Pythie leur avoit répondu par ce vers:

Et votre Théagène est-il compté pour rien?

Alors ils furent embarrassés, ne sachant comment s'y prendre pour recouvrer sa statue: heureusement des pêcheurs la retrouvèrent en jettant leurs filets dans la mer. On la replaca dans l'endroit où elle étoit jadis, & dès ce moment le peuple de Thase rendit les honneurs divins à *Théagène*. Plusieurs autres villes, soit grecques, soit barbares, en firent autant. On regarda *Théagène* comme une divinité secourable, & les malades sur-tout lui adressèrent leurs vœux.

THÉALIE, nymphe de Sicile, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère des dieux Palices. Elle etoit fille de Vulcain. *Voyez* PALICES.

THÉAMEDES, espèce d'aimant, à qui les anciens attribuoient la vertu de repousser le fer, au lieu de l'attirer. Cette pierre nous est inconnue.

THÉANO, fille de Cisseis, femme du vaillant Anténor, & sœur d'Hecube, reine de Troye, étoit grande-prêtresse de Minerve à Troye. Lorsque Hécube & les dames troyennes vinrent implorer le secours de la déesse contre les grecs, la belle *Théano*, dit Homère, mit les offrandes sur les genoux de la déesse, & les accompagna d'une pierre que la déesse rejetta. Il est remarquable de voir une prêtresse de Minerve mariée, & ayant même son mari.

THÉATRE. *Voyez* le dictionnaire d'architecture. Nous ne pouvons donner ici que les notions générales qu'un antiquaire ne sauroit ignorer.

Les anciens donnoient à ce mot une signification plus étendue que nous, & ils comprenoient sous le mot *théâtre*, toute l'enceinte du lieu commun aux acteurs & aux spectateurs. Les premiers théatres chez les athéniens, étoient faits à la hâte avec des planches, & se démontoient aussi-tôt que les jeux étoient finis: *Tabulata ligna in quibus spectabant Athenis*, dit Hésychius, *priusquam Dyonisii theatrum extructum esset*. Cet usage cessa lorsqu'on eut bâti le *théâtre* de Bacchus, qui servit de modèle à tous ceux que l'on construisit depuis. Il étoit divisé en trois principales parties: la scène qui, étoit le département des acteurs, le *théâtre*, proprement dit, qui étoit celui des spectateurs, & l'orchestre, qui étoit le département des mimes & des danseurs. *Voyez* SCENE & ORCHESTRE. Le plan de ces *théâtres* étoit extrêmement vaste, & si vaste, que les spectateurs étoient toujours fort éloignés de la scène. Les plus proches en étoient séparés de toute l'étendue de l'orchestre, ce qui faisoit cent pieds au moins; quelques places mêmes étoient à plus de deux cents pieds des acteurs. Ce plan étoit circulaire d'un côté, & quarré de l'autre, en sorte que d'une part c'étoient deux demi-cercles de différens diamètres, décrits d'un même centre, entre lesquels étoit le département des spectateurs, & de l'autre c'étoit un quarré long de toute l'étendue des demi-cercles, & moins large de la moitié, c'étoit la partie destinée aux acteurs: dans l'intervalle, qui restoit au milieu, étoit l'orchestre, qui étoit le demi-diametre de tout l'édifice, & qui avoit deux fois la largeur du *théâtre* proprement dit. L'enceinte des *théâtres* étoit composée de deux ou trois rangs de portiques élevés les uns sur les autres. Du dessous des arcades de ces portiques, on entroit de plain-pied dans l'orchestre, & on montoit aux différens étages du *théâtre*; chaque étage avoit neuf degrés, en y comprenant le pallier qui tenoit la place de deux, & qui servoit à tourner autour; ainsi chaque étage n'avoit proprement que sept rangs de sièges où l'on pût s'asseoir. Dans la hauteur, les degrés étoient divisés par des palliers qui en séparoient les étages; c'étoit ce que les latins appelloient *præcinctiones*. Dans leur circonférence, ils étoient divisés par de petits escaliers, qui n'étoient que comme des gradins pour monter sur les degrés où l'on s'asseyoit. Ces petits escaliers pratiqués dans les degrés mêmes, les coupoient en ligne droite, & comme ils tendoient tous au centre du *théâtre*, ils donnoient aux amas de dégrés, dont ils faisoient la séparation, une forme de coins, d'où ils étoient appellés *cunei*. Chacun de ces escaliers répondoit par en haut à une des portes par où le peuple se répandoit sur les degrés, en sorte que toutes ces portes se trouvoient par en bas au milieu des amas de degrés qui servoient de sièges. Ces portes & ces escaliers étoient au nombre de trente-six en tout, distribués de cette

Digitized by Google

manière : il y avoit sept portes & six escaliers au premier étage, sept escaliers & six portes au second, & sept portes & six escaliers au troisième.

Quoique les romains eussent appris des grecs la manière de construire les *théâtres*, cependant la distribution en étoit différente. On ne construisit d'abord à Rome que des édifices de charpente, que l'on démontoit à la fin des jeux, pour faire servir la charpente à d'autres représentations. Ce ne fut que long-temps après l'introduction des jeux scéniques que l'on vit les magnifiques *théâtres*, qui firent un des plus beaux ornemens de cette superbe ville. Ils étoient composés de plusieurs parties que l'on appelloit *scena*, *proscenium*, *postscenium*, *pulpitum*, & *orchestra* (Voyez ces mots à leur article). Dans les premiers temps, les spectateurs étoient debout, mais ensuite on mit aux *théâtres* des gradins ou des siéges, semblables à ceux de l'amphithéâtre, pour faire asseoir les spectateurs ; ils y étoient pour l'ordinaire exposés aux injures de l'air, quoique pour les en garantir, il arrivât quelquefois, du temps de la république, & assez souvent sous les empereurs, qu'on couvrit le *théâtre* d'un voile, soutenu par de grandes perches & des cordes tendues. *Voyez* VOILE. Les censeurs Valérius Messala & Cassius Longinus voulurent construire les premiers en 599, un *théâtre* permanent, que Scipion Nasica, par respect pour les bonnes mœurs, fit détruire, comme nous l'apprenons de Patercule : *Cui in demoliendo eximia civitatis severitas & consul Scipio restitere* ; mais enfin la corruption prévalut, on fit des *théâtres* de pierres, on employa le marbre, & ces édifices annoncèrent à leur tour la grandeur & la magnificence des romains. Nous allons faire connoitre ceux dont il est parlé plus fréquemment dans les auteurs.

Le *théâtre* de Balbus Cornelius. Ce *théâtre* fut bâti par Cornelius Balbus, pour faire sa cour à Auguste, qui étoit jaloux de voir la ville ornée de ces sortes d'édifices. Il étoit de marbre, revêtu de colonnes de la plus rare beauté. Il fut dédié en 740 pendant un débordement du Tibre ; ce qui fait conjecturer qu'il étoit assez près des bords du fleuve ; puisque Dion écrit qu'Auguste ne put y parvenir qu'en batteau : *ut non nisi navi in theatrum posset venire*. Cet édifice fut brûlé sous Titus qui le rétablit.

Le *théâtre* de Marcellus. Il fut bâti par Auguste, dans l'endroit où Jule-César avoit dessein d'en construire un, au pied du Capitole, *capitolino monti accubans*, dit Suétone. Auguste lui donna le nom de son neveu Marcellus, qui étoit déjà mort, lorsqu'il en fit la dédicace. Quelques-uns croient que Vitruve, en 743, en fut l'architecte, ce que d'autres nient, à cause de quelque défaut contre l'art qui s'y remarquoit. On trouve encore des debris de ce pompeux édifice entre le Capitole & le Tibre.

Le *théâtre* de Pompée. Ce *théâtre*, le premier permanent qui se vit à Rome, fut commencé par le grand Pompée, à son retour de la guerre contre Mithridate, & dédié en 699. On convient assez généralement que ce *théâtre* étoit dans le champ de Flore, dans l'endroit où l'on voit actuellement le palais des Ursins, qui en conserve encore quelques restes. Il étoit de pierre, & contenoit quarante mille places. Pompee le fit enrichir de statues des plus habiles maîtres, & n'épargna rien pour le rendre le plus magnifique qu'on eût vu. Il fut brûlé sous Tibère, qui commença à le rebâtir, & le laissa finir à Caligula. Il essuya encore deux fois le même accident, & fut toujours reparé ; enfin, comme il périssoit de vétusté sous le roi Théodoric, ce prince le fit relever de ses ruines.

Le *théâtre* de Scaurus. Scaurus, gendre de Sylla, fit bâtir un *théâtre* qui étoit d'une extrême magnificence. Il y avoit trois cents soixante colonnes, en trois rangs les uns sur les autres, dont le premier étoit de marbre, le second étoit de crystal, & le troisième de colonnes dorées : *Media è vitro inaudito etiam posteà genere luxuria*, dit Pline. Entre les colonnes, il y avoit trois cents statues d'airain. Il couta des sommes incroyables, si l'on en croit cet auteur, qui ajoute que le superflu des décorations ayant été porte dans une maison de campagne, à laquelle les esclaves mirent le feu, la perte fut estimée à cent millions de sesterces.

Les *théâtres* grecs étoient divisés en trois parties. La première, la plus éloignée des spectateurs, s'appelloit *προσκηνιον*, *avant-scène*. C'étoit-là que les principaux acteurs représentoient. On descendoit un ou deux degrés pour arriver à la seconde partie, appellée *θυμελη*, *l'autel*, parce qu'on y offroit des sacrifices à Bacchus ; c'étoit sur le thymélé que se faisoient les danses, & qu'on chantoit les chœurs.

Enfin, la troisième partie, moins élevée que les autres, mais plus étendue, servoit à placer les musiciens, les danseurs & acteurs subalternes qui jouoient dans les entractes. Cette dernière partie, qui se nommoit *l'orchestre*, étoit chez les romains la place assignée aux sénateurs & aux vestales.

Les femmes ne montoient pas sur les *théâtres* des anciens, parce que leurs voix n'avoient pas assez d'étendue pour remplir ces vastes enceintes. Les rôles de femmes étoient remplis ordinairement par des eunuques.

Les *théâtres* des anciens n'étoient couverts que

sur la scène, les spectateurs étoient exposés aux rayons du soleil. Quelquefois on étendoit un grand voile pour les garantir de la pluie. Lorsqu'il n'y avoit point de voile, les grecs & les romains portoient des pétases, des *pileus*, ou des bonnets. (*Salmas. inscript. hist. Aug. p.* 32.)

Le *théâtre* de la ville d'Herculanéum, en partant de la date de sa découverte, & eu égard à sa magnificence, est le premier & le principal des monumens qui sont restés en place. Il y a dix-huit rangs de siéges. La largeur de chacun est de quatre palmes romains, & la hauteur d'un palme. Ces siéges sont taillés dans le tuf, & ne sont point formés de pierres dures, comme le prétend Martorelli. Au-dessus de ces siéges, s'élève un portique, sous lequel y il avoit trois autres rangs de siéges. Entre les siéges inférieurs, il y a sept degrés particuliers pour la commodité des spectateurs; (c'est-à-dire, pour donner à ceux qui assistoient aux spectacles, la facilité d'arriver à leurs places, & celle d'en sortir). Ce sont ceux qu'on appelloit *Vomitoria*. Le siége le plus près du sol, décrit un demi-cercle de soixante-deux palmes de Naples de diamètre; l'on a supputé, en accordant un palme & demi par personne, que ce *théâtre* pouvoit en contenir trente mille cinq cents assises, indépendamment de ceux qui avoient leurs places dans l'arêne. C'est la partie que Vitruve nomme l'*orchestre*, & qui répond à celle que nous appellons *parterre* dans nos *théâtres*. Cette place intérieure étoit anciennement pavée de carreaux très-épais de marbre jaune antique; l'on en voit encore des restes en plusieurs endroits. Les portiques pratiqués dans l'étage au-dessous des siéges étoient carrelés de marbre blanc, & la corniche qui régne autour du portique supérieur, & qui subsiste encore, est également de marbre.

Au-dessus du *théâtre* il y avoit un quadrige, c'est-à-dire, un char attelé de quatre chevaux; la figure placée dans le char étoit de grandeur naturelle; ce monument étoit de bronze doré; & l'on voit encore la base du marbre blanc sur lequel il étoit assis. (*Winckelmann*).

THEATRIDIUM, gradins disposés comme ceux des théâtres dans les thermes, pour recevoir ceux qui s'amusoient à voir les jeux d'exercice.

THEBAINS. Les *thébains* portoient comme les autres béotiens, des boucliers ovales échancrés sur les deux côtés. Les lacédémoniens en portoient de semblables.

On disoit d'étranges choses de leur intelligence épaisse, ainsi que de celle des béotiens en général. Horace dans le précepte qu'il donne de garder le caractère des personnes, recommande en particulier de ne pas faire parler un *thébain* comme un argien: *Thébis nutritus an Argis*; mais ce qui est le plus décisif, c'est que Pindare & Plutarque, qui sont bien éloignés de sentir le terroir de la Béotie, passent eux-mêmes condamnation sur la bêtise de leurs compatriotes en général.

THEBARMA, ville de la Perside, dans la partie orientale. L'histoire Miscellanée nous apprend qu'il y avoit dans cette ville un temple consacré au feu, & que c'étoit-là où l'on gardoit le trésor du roi Crésus.

« On croit que les philosophes de ce siècle ont trop étendu la force du climat par rapport aux productions du génie; mais il est aisé de s'appercevoir, dit M. Paw, que les anciens l'étendoient bien davantage; puisqu'ils avoient imaginé une différence presque infinie entre l'air de l'Attique & l'air de la Béotie; quoique ces deux petites contrées fussent précisément limitrophes. Il est vrai que la plupart des statues, qu'on voyoit à *Thèbes* en Béotie, avoient été exécutées par des artistes étrangers, comme Pausanias le dit: mais il est vrai aussi que les *thébains* avoient fait une loi dont Pausanias n'a point parlé, & qui me paroit avoir été bien plus pernicieuse que leur climat. Ils mettoient à l'amende les peintres & les sculpteurs qui travailloient mal (*Elien hist. diverf. lib. IV. cap.* 4.); & par là ils avoient découragé les uns & les autres. Cette loi péchoit singulièrement contre la nature des choses; il s'agissoit de récompenser les bons ouvriers, & non pas de punir les mauvais: car ceux-ci étoient déjà assez punis par leurs propres ouvrages. Cet exemple prouve qu'il ne faut pas séparer absolument les causes physiques des causes morales ».

THÈBÉ, fille de Jupiter & de Jodame, épousa Ogygès, dont elle eut plusieurs enfans. *Voyez* DODONE, OGYGÈS.

THÈBES, ville de la Haute-Egypte, & à la droite du Nil pour la plus grande partie. C'est une très-ancienne ville qui donna son nom à la Thébaide, & qui pouvoit le disputer aux plus belles villes de l'univers. Ses cent portes chantées par Homère, (*Iliad I. v.* 381) sont connues de tout le monde, & lui valurent le surnom d'*Hécatonpyle*. On l'appella pour sa magnificence *Diospolis*, la ville du soleil; cependant dans l'itinéraire d'Antonin, elle est simplement nommée *Theba*. Les grecs & les romains ont célébré sa grandeur, quoiqu'ils n'en eussent vu en quelque manière que les ruines; mais Pomponius Mela (*l. I. c.* 10) a exagéré sa population plus qu'aucun auteur, en nous disant avec emphase, qu'elle pouvoit faire sortir dans le besoin, dix mille combattans par chacune de ses portes. Quoi qu'il en soit, cette superbe ville a eu le même sort que Memphis &

Digitized by Google

qu'Alexandrie, on ne la connoit plus que par ses ruines.

« On peut croire que Pline s'est trompé, dit M. Paw, lorsqu'il a cru que le premier de tous les obélisques que les égyptiens aient dressé, est celui qu'on voyoit à Héliopolis, c'est-à-dire, à plus de cent & soixante lieues de l'endroit où on l'avoit taillé. Il a embrassé cette erreur, parce que les grecs ont aussi quelquefois employé ce terme d'Héliopolis pour désigner la ville de *Thèbes* où il paroit qu'on a érigé les premiers obélisques devant les portes du temple de Jupiter-Ammon qu'on n'avoit pas négligé d'orner, afin de donner du lustre à l'ancienne capitale de l'Égypte dont quelques géographes modernes ont voulu fixer l'étendue sur des indications peu certaines. Mais M. d'Anville qui a porté le circuit de *Thèbes* à neuf lieues, semble avoir passé toutes les bornes, & même celles de la probabilité. »

» Les maisons de *Thèbes* étoient, au rapport de Diodore, de quatre à cinq étages; & si avec cela on portoit son circuit à neuf lieues, il en résulteroit le plus prodigieux amas d'habitations qu'on eût jamais vu sur la terre, sans même excepter Babylone, où beaucoup de maisons ne paroissent avoir été que des rez-de-chaussée. Il faut distinguer la véritable enceinte de *Thèbes*, d'avec les habitations éparpillées en longueur sur les deux bords du Nil, & tout le merveilleux disparoitra : Dydime, qui doit avoir eu connoissance d'une mesure prise à la rigueur, n'évalue la superficie de *Thèbes* qu'à trois mille sept cents arures, & je suis certain que c'est plutôt accorder trop, que trop peu; de sorte que nous trouvons ici une ville sans comparaison plus petite que Paris. La manière dont les anciens ont varié, en se contredisant les uns les autres, prouve qu'ils n'étoient point d'accord sur le terme où *Thebes* commençoit, & sur le terme où elle finissoit; mais parlant proprement, toutes les habitations qui se trouvoient sur la rive Lybique n'appartenoient point à la ville. »

Il n'y a pas deux auteurs anciens qui s'accordent sur la grandeur de *Thèbes;* & on ne sauroit combiner la mesure indiquée par Dydime, ni avec celle de Caton, citée par Etienne de Bizance, ni avec celle de Diodore, ni avec celle de Strabon, ni avec celle d'Eustathe, qui sont tous en contradiction les uns avec les autres. On en peut dire autant d'Avaris dans la Basse-Égypte.

THÈBES (Marbre de), *thébaïcum marmor*, nom d'un marbre noir fort estimé des anciens, & qu'ils tiroient de la Haute-Égypte. Suivant Pline, il étoit noir avec des veines de couleur d'or; d'où l'on voit que ce marbre étoit semblable à celui que nous appellons *porte-or.* Nonobstant la description de Pline, quelques auteurs ont cru que le *marmor thebaïcum* des anciens étoit rouge & rempli de veines ou de taches jaunes, tel que le marbre que les modernes nomment *brocatelle*; d'autres ont cru que le *marmor thebaïcum* étoit une espèce de porphyre, à qui on donnoit aussi le nom de *finites* & de *pyropecilon.* Voyez *d'Acosta*, *Natural History of fosils.*

THÈBES, ville de Béotie, fut bâtie par Cadmus & ainsi nommée de Thébé. Ses murailles s'élevèrent au son de la lyre d'Amphion. *Voyez* AMPHION, CADMUS. Elle fut la patrie de Bacchus, d'Hercule & de Pindare. Comme ses murailles avoient été bâties au son de la lyre, il fallut, pour les ruiner, avoir recours à un instrument; & l'on fit venir un certain Isménias, qui joua de tristes accords pendant qu'on les démolissoit. Les deux guerres de *Thèbes* sont un évènement célèbre dans l'antiquité, que les poëtes ont souvent chanté, & qui a fourni de grands sujets aux poëtes tragiques anciens & modernes. *Voyez* ADRASTE, ETEOCLE, POLINICE. *Voyez* THEBAINS pour connoître le caractère de ses habitans.

THÈBES en Bœotie. ΘΗΒΑΙΩΝ. & ΘΕ. & ΘΕΒ. & ΘΕΒΗ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en or............ *Hunter.*

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Le bouclier bœotien.

Un archer.

Une massue.

Un vase à deux anses.

THECA, étui à renfermer les styles. On a trouvé à Herculanum une *theca*, à laquelle étoit jointe une écritoire. Martorelli l'a décrite dans un savant ouvrage intitulé : *Theca calamaria.*

THECÆ ou *loculi*, sépulcres des pauvres.

THEDAMAS, que l'on nomme aussi *Thiodomante*, étoit père d'Hylas. Il refusa l'hospitalité à Hercule, & osa même l'attaquer. Sa témérité lui coûta la vie. Hercule emmena Hylas pour lequel il eut toujours le plus tendre attachement.

THEIA. *Voyez* THIA.

THEIAS. Roi d'Italie. *Theias rex.*

On trouve le nom de *Theias* au revers de quelques médailles d'argent de Justinien. Elles sont RRR.

Digitized by Google

Le roi Théla, (& non pas *Théias*, comme le P. Banduri l'a ecrit), dont on voit le nom sur une médaille d'argent d'Anastase, est un prince different de celui-ci.

THELEBOÆ ou plutôt *Teleboæ*, insulaires au voisinage de l'Acarnanie. Tous les ecoliers savent qu'Alcmène conçut Hercule pendant qu'Amphitryon faisoit la guerre aux *téléboës*, parce que cette femme, pour venger la mort de ses frères, avoit promis d'épouser celui qui entreroit dans son ressentiment.

Etienne de Byzance nous apprend que la Théloboïde étoit une partie de l'Acarnanie, & qu'elle emprunta ce nom de Téléboas, après avoir eu celui de *Taphion*. Le Scholiaste d'Apollonius appelle les mêmes peuples *théléboens*-taphiens. L'île de Taphos, dit-il, est l'une des échinades. Les *théléboens*, qui auparavant demeuroient dans l'Acarnanie, l'ont habitée : c'étoient de grands voleurs ; ils allèrent au royaume d'Argos, enlevèrent les boeufs d'Electryon, père d'Alcmène. Il y eut un combat dans lequel Electryon & ses fils furent tués ; c'est pourquoi Alcmène fit publier que sa personne seroit le prix de la vengeance d'Electryon, & parce qu'Amphitryon s'engagea à la venger, elle devint son épouse. Amphitryon ravagea les îles des *théléboëns*, mais il ne put prendre Taphe, la capitale, qu'après que Comoetilo eut arraché à son père Ptérélaüs, le cheveu d'or qui le rendoit immortel.

Les *théléboëns* passerent en Italie, & s'établirent dans une île de la grande Grèce, dans cette île que la retraite de Tibère rendit si fameuse ; c'est Tacite qui nous l'apprend. *Graecos ea tenuisse, capreasque thelebois habitatas fama tradit.* (*Annal. Lib. IV. c.* 67.)

Virgile confirme le même fait :

Nec tu carminibus nostris indictus abibis,

Æbale, quem generasse Telon Sebethide nymphâ

Fertur theleboum capreas, cum regna teneret

Jam senior..................

» Je ne t'oublie point dans mes vers, illustre Æbale, fils de la nymphe Sebethis & du vieux Telon, » roi des théléboens, peuple de l'île de Caprée. » Enfin Ausone & Stace confirment que l'île de Caprée avoit été la demeure des théléboëns ; *viridesque resultant teleboae*, dit Ausone en parlant de Caprée. Stace désigne ainsi la même île, *Silv.* 5. *l. III. v.* 1000.

Seu tibi bacchei vincla madensia Gauri,

Teleboumque domos, trepidis ubi dulcia nautis

Lumina noctivagae tollit pharus aemula lunae.

THÉLÉPASSA, femme d'Agénor, & mère de Cadmus. *Voyez* AGENOR.

THÉLESPHORE. *Voyez* TÉLESPHORE.

THELPHUSE. *Voyez* THELPUSE.

THELPUSE, nymphe, fille du fleuve Ladon, donna son nom à une ville d'Arcadie, située sur le même fleuve.

THELPUSE dans l'Arcadie. ΘΕΛΠΟΥΣΙΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur de Géta, de Plautille.

M. Neumann en a publié une médaille de bronze autonome.

THELXIEPIE ou THELXIOPE, une des sirènes. *Thelxiope* est formé de θέλγω, j'adoucis, & de ὄψ, voix.

ΘΕΜΑ, *thema*. Ce mot signifie *pays*, *district*, *province*. Depuis le règne d'Heraclius, l'empire d'Orient fut divisé pour l'ordre civil, en pays ou districts, θέματα, ainsi nommés de la position, ἀπὸ τῆς θέσεως, ou cantonnement de corps militaires commandés par un stratége, ou officier général, pour veiller à la sûreté & à la défense des provinces. La Lydie, par exemple, faisoit partie du *Thema* ou district des thracésiens, qui comprenoit aussi une partie de la Carie & de la Phrygie : cette division a subsisté jusqu'à la grande invasion des turcs, au commencement du quatorzième siècle. (*D. J.*).

THEMIS, fille du Ciel & de la Terre (*Hesiod. theogon.* 135.), ou d'Uranus & de Titia, étoit soeur aînée de Saturne, & tante de Jupiter. Elle se distingua par sa prudence & par son amour pour la justice. C'est elle, dit Diodore, qui a établi la divination, les sacrifices, les loix de la religion & tout ce qui sert à maintenir l'ordre & la paix parmi les hommes. Elle régna dans la Thessalie, & s'appliqua avec tant de sagesse à rendre la justice à ses peuples, qu'on la regarda toujours depuis comme la déesse de la justice, dont on lui fit porter le nom. Elle s'appliqua aussi à l'astrologie, & devint très-habile dans l'art de prédire l'avenir. Après sa mort, elle eut des temples où se rendoient des oracles. Pausanias parle d'un temple & d'un oracle qu'elle avoit sur le mont Parnasse de moitié avec la déesse *Tellus*, & qu'elle céda ensuite à Apollon. *Thémis* avoit un autre temple dans la citadelle d'Athènes, à l'entrée duquel étoit le tombeau d'Hyppolite.

La fable (*Theogon.* 901.) dit que *Thémis* vouloit garder sa virginité, mais que Jupiter la força

Digitized by Google

força de l'épouser & qui la rendit mère de trois filles, l'équité, la loi, & la paix. Hesiode fait encore *Thémis* mère des heures & des parques. *Voyez* JUPITER. *Thémis*, dit Festus, étoit celle qui commandoit aux hommes de demander aux dieux ce qui étoit juste & raisonnable. Elle présidoit aux conventions qui se font entre les hommes, elle tient la main à ce qu'elles soient observées. Quelques poëtes lui ont encore donné la fonction de verser du nectar à Apollon, quand il étoit à table. *Voyez* DICE, EQUITE, JUSTICE.

THÉMIS étoit fille de la Terre, ou la même divinité que la Terre (*Æschyl. prome. vers.* 208. *Eurip. Iph. taur. vers* 1266.).

Elle étoit en possession de l'oracle de Delphes, avant qu'Apollon l'en eût chassée (*Themist. orat.* 24. *p.* 305.).

Elle apprit à Jupiter ce que les parques avoient ordonné du fils qui devoit naître de Thétis (*Lucian. Promet. & Jov.*).

Elle empêcha Jupiter, Neptune & Apollon, d'épouser *Thétis* dont ils étoient amoureux, parce qu'elle devoit être mère d'un fils plus grand que son père (*Tzetz. Schol. Lycoph. p.* 26, *l. IV.*).

Dans la collection de Stosch; on voit sur une sardoine, Apollon debout appuyant sa lyre sur la tête d'une petite figure qui porte des fruits ou quelque chose de semblable sur un plat. Les explications des savans sont fort différentes sur ce que cette petite figure porte à la main. Quelques-uns lui ont donné un arc. Qu'il me soit permis, dit Winckelmann, d'avancer une autre conjecture fondée sur les fruits qu'elle paroit porter. Je croirois qu'elle peut représenter ici la déesse *Thémis* qui porte l'ambroisie sur un plat; car Homère dit: qu'elle servoit à Apollon le nectar & l'ambroisie. *Themis prabuit nectar, & ambrosiam amabilem manibus* (*Hymn. in Apoll. v.* 124).

Sur une pâte antique un *trépied* orné par en haut d'un sphynx posé sur un autel rond; autour se voient trois petites figures de bas-relief, & vis-à-vis, une autre figure qui paroit endormie; celle-ci est une jeune femme drappée assise sur un rocher ou sur un tas de pierres, appuyant sa tête sur la main droite, soutenue par le genou gauche, qu'elle tient élevé & ayant l'autre bras dans une attitude fort négligée dans le goût de la prétendue (*Beger. thes. brand. t. I, pag.* 140) *prafica* de Beger.

On pourroit expliquer ce sujet en prenant cette figure pour la Pythie qui rendoit les oracles à Delphes. *Thémis* étoit en possession (*Euripid. Iphigen. v.* 1259) de cet oracle avant qu'elle en eût été chassée par Apollon & qui alors apprenoit les secrets (*Ibid. v.* 1271) des dieux en songe. Elle est assise sur un rocher, peut-être pour marquer que *Thémis* & la Terre (*Æschyl. Prometh. v.* 208) étoient la même deesse. Selon les anciens (*Euripid. Hecub. v.* 70), la terre étoit la mère des songes, & Apollon même présidoit aux songes. (*Sophoc. electr. v.* 427.).

Sur une pâte antique la Pythie ou *Thémis* éveillée, assise sur le devant d'un rocher devant le trépied d'Apollon.

THÉMISONIUM, en Phrygie. ΘΕΜΙΣΩΝΙΩΝ & ΘΕΜΙΣΩΝΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des medailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Philippe jeune, de Sévère, de Maximin.

THÉMISTIADES, prêtresses du temple de Thémis à Athénes.

THÉMISTO, fille d'Hyséus, première femme d'Athamas, roi de Thèbes. Quelques auteurs prétendent qu'elle mourut femme de ce prince, sans lui laisser d'enfans, & qu'il n'épousa Ino qu'après la mort de *Thémisto*. D'autres font de celle-ci la seconde femme du roi de Thèbes; selon eux, il ne l'épousa qu'après avoir répudié Ino, & il en eut deux fils, Orchomène & Plinthius. Ino s'étant associée à la troupe des bacchantes, dit Hygin, trouva le moyen de rentrer dans le palais d'Athamas, & y demeura cachée, sous l'habit d'esclave, sans être connue de *Thémisto*. Celle-ci ayant pris la résolution de faire périr les enfans que sa rivale avoit laissés, & qui, par leur droit d'aînesse, auroient hérité de la couronne de leur père, par préférence aux siens, elle confia son dessein à la fausse esclave, qui avoit sçu gagner sa confiance, & la chargea de couvrir ses fils, pendant la nuit d'habits blancs & ceux de la rivale d'habits noirs. Ino résolut de faire tomber son ennemie dans le piège qu'elle lui tendoit; elle fit le contraire de ce qui avoit été convenu: en sorte que *Thémisto* tua ses propres fils, au lieu de ceux d'Ino. Lorsqu'elle eut reconnu son erreur, elle se tua de désespoir. *Voyez* ATHAMAS, INO.

THENSA, brancard, chariot à porter les choses sacrées. On s'en servoit aux jeux du cirque, pour porter les statues des dieux, comme nous l'indique Cicéron (*Verr.* 159.): *Omnes dii qui vehiculis thensarum solemnes cœtus ludorum initis.*

On les faisoit ordinairement du bois de l'arbre consacré au dieu dont on devoit porter la statue,

Digitized by Google

& les dieux y paroissoient avec tous leurs attributs ; Jupiter avec son foudre, Saturne avec sa faulx, Neptune avec son trident : & le chariot étoit traîné par des chevaux ou par des hommes, avec des cordes. Dans la suite la flatterie fit rendre le même honneur aux statues des empereurs, qui étoient traînées par des sénateurs ou par d'autres personnes distinguées, pompeusement habillées, & couronnées. Après que les jeux étoient finis, on rapportoit sur le même équipage les statues des dieux dans leurs temples ; comme le remarque Dion, qui dit que le brancard de Minerve se brisa sur le chemin du Cirque au Capitole : *Thensa Minervæ ex circo in capitolium, cum esset reducenda, confracta est.* (*Dio.* 47).

THÉOCLYMÈNE, étoit un devin qui descendoit en droite ligne du célèbre Mélampus de Pylos. Obligé de quitter Argos sa patrie, pour un meurtre qu'il avoit commis, il pria Télémaque, qui se trouvoit pour lors à Argos, de le recevoir sur son vaisseau, pour passer à Ithaque, & pour éviter les poursuites des parens du mort. *Théoclymène* arrivé à Ithaque, vit voler à sa droite un vautour ou épervier, le plus vite des messagers d'Apollon, dit Homère, qui tenoit dans ses serres une colombe, dont il arrachoit les plumes. Aussi-tôt le devin assure à Télémaque, que c'est un oiseau de bonne augure, envoyé par quelque dieu, pour lui apprendre qu'il vaincra toujours ses ennemis. Une autre fois, *Théoclymène*, voyant que les poursuivans de Pénélope rioient à table à gorge déployée, qu'en riant ils avoient les yeux tout noyés de larmes & poussoient de profonds soupirs, avant-coureurs des maux dont ils étoient menacés; le devin, effrayé de ce qu'il voyoit, s'écria : ah ! malheureux, qu'est-ce que je vois, que vous est-il arrivé de funeste ? je vous vois tous enveloppés d'une nuit obscure ; j'entens de sourds gémissemens, vos joues sont baignées de larmes, ces murs & ces lambris dégoutent de sang : le vestibule & la cour sont remplis d'ombres qui descendent dans les enfers ; le soleil a perdu sa lumière, & d'épaisses ténèbres ont chassé le jour. En effet, peu de momens après, Ulysse extermina tous les poursuivans. (*Odyss.* 17).

THÉODAHAT, roi des goths en Italie.

D. N. Theodahatus rex.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent au revers de Justinien.

RR. en bronze moyen.

O. en or.

R. en P. B. Sa tête ne se trouve pas sur ce module.

THEODEBERT, roi des français.

Theodebertus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or, de fabrique Romaine, où il est en face avec les ornemens impériaux.

O. en argent. & en B.

Il n'y avoit dans ce temps-là que les empereurs de Constantinople, & les rois de France qui eussent le droit de faire frapper de la monnoie d'or avec leurs têtes ; tous les autres souverains, même ceux de Perse, en étoient exclus, dit Beauvais.

THEODORA, seconde femme de Constance-Chlore.

Flavia Maximiana Theodora Augusta.

Ses médailles sont :

O. en or.

Il y en avoit deux d'argent pur, indubitablement antique, dans le cabinet de d'Ennery.

Le module en est petit.

L'une a pour légende du côté de la tête : *Fl. max. Theodoræ aug* : & au revers : *pietas romana.* Le type est une femme qui tient un enfant, & dans l'exergue, *T. R. P.* L'autre n'a pas de légende du côté de la tête, & n'a au revers que la lettre K, initiale en grec du nom de son mari. RRR. chacune.

C. en P. B. latin.

THEODORA, épouse de Théophile.

Theodora despuna.

Les médailles de *Théodora* ne sont connues que dans Ducange, qui en rapporte une, au revers de laquelle on voit son fils Michel III, à côté de Thécla sa sœur, qui eut le titre d'Auguste. Cet auteur ne dit point de quel métal est la médaille ; mais on voit qu'il y en a eu une d'or semblable.

THEODORA, sœur de Zoé II.

Theodora Augusta.

Pellerin a rapporté un médaillon & une médaille d'or de cette impératrice.

THEODORE I, Lascaris.

Theodorus Lascaris augustus.

RRR. en or.

O. en argent. & en B.

THEODORE II, Lange.

Theodorus Angelus augustus.

Digitized by Google

Ses médailles manquent.

THEODORE III, Lascaris le jeune.

Theodorus Lascaris augustus.

On ne trouve point de médailles de ce prince.

THEODORE. *Voyez* HEROPHILE.

THEODORIC, roi des goths en Italie.

Dominus noster Theodoricus.

Ses médailles sont :

O. en argent.

RRR. en B.

THEODOSE I.

Flavius Theodosius augustus.

Ses médailles sont :

C. en or; quelques revers sont RR.

C. en argent, on trouve des revers rares.

RR. en médaillons d'argent ; Banduri n'en rapporte point.

RRR en médaillon de B. Il y en a plusieurs dans la collection nationale.

C. en M. & P. B.

THEODOSE II, ou le jeune.

Theodosius augustus.

Ses médailles sont :

C. en or; quelques revers R.

O. en argent.

Elles sont difficiles à reconnoître en M. & P. B., d'avec celles de *Théodose* premier.

THEODOSE III.

Theodosius augustus adramittenus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent & en B.

THEŒNIES, fêtes de Bacchus, chez les athéniens. Le dieu lui-même étoit appellé *Theœnos*, le dieu du vin; ou, pour mieux dire, le dieu vin (De θεὸς, dieu & de οἶνος, du vin).

THEŒNOS. *Voyez* THEŒNIENS.

THÉOGAMIES, fêtes qui se célébroient en l'honneur de Proserpine, & en mémoire de son mariage avec Pluton. Ce mot signifie mariage des dieux (De θεὸς, *dieu*, & de γάμος, *mariage*.

THÉOGÈNE, nymphe qui fut aimée du dieu Mars, dont elle eut Timolus, roi de Lydie.

THÉOGONIE, branche de la théologie payenne, qui enseignoit la génération des dieux.

Ce mot est formé du grec θεὸς, dieu, & de γονὴ, génération, semence, généalogie.

Hésiode nous a donné l'ancienne *théogonie* dans un poëme qui porte ce titre.

Le docteur Burnet observe que les anciens auteurs confondent la *théogonie* avec la cosmogonie : en effet la génération des dieux des anciens Persans, savoir, le feu, l'eau & la terre, n'est probablement autre chose que la génération des premiers élémens.

THÉOLOGIE, (du grec Θεὸς, Dieu, & de λόγος, *discours*) prise en général est la science de dieu & des choses divines, même en tant qu'on peut les connoître par la lumière naturelle.

C'est en ce sens qu'Aristote, *Métaphy. l. VI.* appelle *théologie*, la partie de la philosophie qui s'occupe à traiter de dieu & de quelques-uns de ses attributs. C'est encore dans le même sens que les payens donnoient à leurs poëtes le nom de *théologiens* parce qu'ils les regardoient comme plus éclairés que le vulgaire, sur la nature de la divinité & sur les mystères de la religion.

Les anciens avoient trois sortes de *théologie*; savoir, 1°. la mythologie ou fabuleuse qui florissoit parmi les poëtes, & qui rouloit principalement sur la théogonie ou génération des dieux. *Voyez* FABLE, MYTHOLOGIE & THEOGONIE.

2°. La politique, embrassée principalement par les princes, les magistrats, les prêtres & le corps des peuples, comme la science la plus utile & la plus nécessaire pour la sûreté, la tranquillité & la prospérité publique.

3°. La physique ou naturelle, cultivée par les philosophes, comme la science la plus convenable à la nature & à la raison; elle n'admettoit qu'un seul dieu suprême, & des démons ou génies, comme médiateurs entre dieu & les hommes. *Voyez* DEMON & GENIE.

THEOLOGEUM. } On donnoit ce nom chez
THEOLOGIUM. }
les anciens à un lieu du théâtre, élevé au-dessus de l'endroit où les acteurs ordinaires paroissoient. C'étoit celui d'où les dieux parloient; les machi-

Digitized by Google

nes sur lesquelles ils descendoient, & d'où ils parloient.

Il falloit un *theologium* pour représenter l'Ajax de Sophocle, acte V. v. 1940. Comme nous n'avons point de mot français qui réponde à ce mot grec, on peut le retenir au moins dans les dissertations d'érudition.

THÉOMANCE ou THÉOMANTIE. Du grec, θεὸς, *dieu*, & de μαντεία, *divination*, qui se faisoit par l'inspiration supposée de quelque divinité.

THÉONÉE ou THÉONÉ, fille de Thestore & sœur du devin Calchas. *Voyez* THESTORE.

THÉOPHANE, fille de Bysaltide, au rapport d'Hygin, fut recherchée pour sa beauté de plusieurs amans. Neptune, pour s'assurer la possession de cette belle personne, l'enleva, & la conduisit dans l'île Brumisse. Mais ses amans, ayant découvert sa retraite, l'y vinrent chercher. Neptune, pour les tromper, s'avisa de métamorphoser sa maîtresse en brebis, se changea lui-même en bélier, & tous les habitans de l'île en bestiaux. *Théophane*, devenue brebis, mit au monde le bélier à toison d'or, celui qui porta Phrixus en Colchide. C'est ainsi que, pour expliquer la fable du bélier à toison d'or, on a inventé une nouvelle fable. *Voyez* TOISON D'OR.

THÉOPHANES. Cet habitant de Mytilène, si cher au grand Pompée, & si fameux chez les grecs, paroît sur une médaille de bronze de sa patrie, selon M. Neumann.

THÉOPHANIE, c'étoit la fête de l'apparition d'Apollon à Delphes, la première fois qu'il se montra aux peuples de ce canton (De Θεὸς, *dieu* & de φαίνω, *j'apparois*.

THÉOPHANON, femme de Romain II.

THEOPHANO AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR. en M. P. B. sur lesquelles elle est au revers de la sainte vierge.

THÉOPHILE, empereur grec.

THEOPHILUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

O. en argent.

C. en M. & P. B.

THEOPNEUSTES, θεόπνευστοι, épithète que les grecs donnoient à leurs prêtres quand ils étoient saisis de l'esprit prophétique. Potter, *Archæol. græc. tom. I. p.* 302.

THÉOPNOPIA, θεόπνοια. C'est l'épithète même que les grecs donnoient aux oracles.

THÉOPSIE, c'est-à-dire, *l'apparition des dieux.* Les payens étoient persuadés que les dieux se manifestoient quelquefois, apparoissoient à quelques personnes, & que cela arrivoit ordinairement aux jours où l'on célébroit quelques fêtes en leur honneur. Ciceron, Plutarque, Arnobe & Dion Chrysostôme font mention de ces sortes d'apparitions. Ce mot vient de Θεὸς, dieu, & d'ὄπτομαι, *je vois.* (*D. J.*).

THEORE, c'est la même chose que *Déliaste.* Voyez ce nom, & le mot DELIES. C'étoient les députés qu'Athènes envoyoit tous les ans à Délos. On les nommoit *théores*; c'est-à-dire, *voyans*, parce qu'ils alloient là pour assister au nom de la république, au sacrifice qu'elle y offroit. Le navire qui les portoit s'appelloit *théoride* ou *déliade.*

THEORÉTRE. On donnoit autrefois ce nom à Athènes, aux présens qu'on faisoit aux jeunes filles prêtes à se marier, lorsqu'elles se montroient la première fois en public & qu'elles ôtoient leur voile. On les appelloit encore *opteres*, *anacalypteres*, *prophtengteres*, parce que l'époux futur voyoit alors sa future épouse, & lui parloit pour la première fois. Scaliger dans sa poëtique (*Liv. III c.* 101), dit que c'étoient les présens que l'on faisoit à la nouvelle mariée, lorsqu'elle étoit menée au lit nuptial.

Ce mot vient du grec θεωρῶ, *je vois.* On appelloit anciennement à Athènes, argent *théorique*, les levées qu'on faisoit sur le peuple pour les dépenses des représentations de théâtre & des autres spectacles. Il y avoit des quêteurs ou trésoriers de l'argent *théorique.* Par une loi d'Eubulus, c'étoit un crime capital de détourner à d'autres usages l'argent *théorique*, & même de l'employer aux besoins de la guerre.

THEORIUS; Apollon avoit un temple à Troezène sous ce nom, qui signifie le voyant (Θεώριος, de θεωρῶ, *je vois*), & qui convient fort à Apollon, considéré comme le soleil. C'étoit le plus ancien temple de cette ville, il fut rebâti & décoré par le sage Pithée.

THÉOXÉNIES, c'étoit un jour solemnel où l'on sacrifioit aux dieux étrangers, ce que signifie son nom. Cette fête avoit été instituée par les dioscures Castor & Pollux. On y célébroit ensuite des jeux où le prix du vainqueur étoit une tuni-

Digitized by Google

que appellée *calena*. C'étoit à Athènes & à Delphes qu'on célébroit les *theoxenies* (*Athen.* 9. 3.).

THEOXENIUS. Il y avoit à Pellène, en Achaïe, selon Pausanias, un temple d'Apollon surnommé *theoxénius*, où le dieu étoit en bronze. On y célébroit en son honneur des jeux, dont le prix étoit une somme d'argent; mais il n'y avoit que les citoyens de Pellène qui fussent reçus à le disputer. Ces jeux se nommoient *theoxenia*.

THERA, île. ΘΗΡΕΩΝ. & ΘΗΡΑΙΩΝ. & ΘΗ.

Les médailles autonomes de cette île sont :

RRR. en bronze.......... *Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

On y voit un vase, des dauphins.

On a frappé dans cette île des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurele, de Verus, de Commode.

THERACIEN, surnom d'un des airs des anciens, qu'on chantoit pendant les fêtes de Proserpine au printemps. Le nom de cet air venoit probablement de son inventeur qui étoit argien (*Pollux onomast. liv. IV, ch.* 10). (*F. D. C.*).

THERAPNÉ, fille de Lelex, a donné son nom à la ville de Thérapné, en Laconie, dans laquelle Ménélas & Hélène avoient un temple commun. C'est dans cette ville que Castor, Pollux & Hélène avoient pris naissance.

THÉRAPNÉENS, surnom de Castor & de Pollux. *Voyez* THERAPNE.

THERARQUE, θηραρχος. Dans la milice des anciens grecs, on appelloit *thérarque* celui qui commandoit deux éléphans; *zoarque*, celui qui n'en commandoit qu'un; *epitherarque*, celui qui en commandoit quatre; *itarque*, celui qui en commandoit huit; *éléphantarque*, celui qui en commandoit seize; & *herarque* celui qui en commandoit trente-deux.

THERENUS, fleuve de l'île de Crète, selon Diodore de Sicile. Ce fleuve couloit près de Gnossus, où la fable dit que furent célébrées les noces de Jupiter & de Junon (*D. J.*).

THERICLEUM *poculum*. On appelloit de ce nom des coupes assez profondes, étroites du haut avec des anses relevées. Il y en a plusieurs dans le cabinet de Sainte-Geneviève, à Paris, parmi les vases étrusques.

THERISTRUM. Le *theristrum* étoit une grande pièce de coton ou de gaze, dont les femmes se couvroient la tête & les épaules, pour les défendre de l'ardeur du soleil. Les femmes arabes ont encore cet usage & portent cette espèce de voile, qui, chez les anciens, étoit teint en rouge : les femmes débauchées s'enveloppoient dans un *theristrum*, sans porter d'autre habillement; parce que sa transparence flattoit la volupté. Les danseuses des peintures d'Herculanum sont vêtues de cette toile claire.

Luitprand évêque de Crémone, dit dans son ambassade auprès de Nicéfore Phocas, que cet empereur avoit la tête couverte du *theristrum*, *theristratum*. Il dit aussi que le Curopalate l'avertit que personne ne pouvoit paroître devant l'empereur avec le *pileus*, mais qu'on pouvoit porter le *theristrum* : *Fas non esse quempiam, ubi imperator esset, pileatum, sed theristratum incedere.*

La coutume des prêtres catholiques, de se couvrir la tête pendant l'hiver avec la pièce de toile qui entoure leur col, appellée *amict*, explique cet usage.

Les turcs sont encore dans l'usage pendant la rigoureuse saison, de s'envelopper le col d'un mouchoir ou schawl, assez large pour s'envelopper la tête s'il en avoient envie.

THÉRITAS. Il y avoit à Thérapné un temple de Mars-*Théritas*, ainsi nommé de Théro, nourrice de Mars; ou, selon Pausanias, du mot θηρα, qui signifie la chasse, pour faire entendre qu'un guerrier doit avoir l'air terrible dans les combats. La statue de Mars-*Théritas* avoit été apportée de Colchos par Castor & Pollux.

THERMA. } *THERMÆ*. } Ces noms ont été donnés à quelques lieux où se trouvoient des eaux chaudes. C'est ainsi que les géographes ont nommé *Therma*, non-seulement un lieu de l'Attique, au voisinage de Corinthe, où se trouvoient des bains chauds, mais encore divers autres lieux : par exemple, *Therma* étoit un lieu de Sicile, avec titre de colonie, sur la côte méridionale de l'île. Les sources d'eau chaude qui avoient donné le nom de *Therma* à ce lieu, sont appellées *aquæ larodæ*, par l'itinéraire d'Antonin, qui les marque à quarante milles d'Agrigente. Ces bains subsistent encore & se trouvent au voisinage du bourg Sciaccas. (*D. J.*).

THERMÆ, en Sicile. ΘΕΡΜΙΤΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Digitized by Google

Leur type ordinaire est : Hercule, ou ses attributs.

THERMAYSTRIS. C'étoit un genre de danse où l'on employoit les mouvemens du corps les plus violens. Athénée (*Lib. IV*) caractérise cette danse de furieuse ; & si l'on en croit Eustathe sur le huitième livre de l'Odyssée, on y battoit beaucoup d'entrechats.

THERMES, étuves, bains d'eau chaude, selon l'étymologie du mot, qui désigne généralement chez les romains, les bâtimens où l'on prenoit les bains, soit chauds, soit froids, & qui étoient presque tous les ouvrages des empereurs. Ammien dit qu'on ne pouvoit qu'admirer leur nombre & leur grandeur : *Admiranda est eorum amplitudo & numerus*. Ces princes, en effet, avoient epuisé toute leur magnificence dans ces sortes d'édifices, & n'avoient rien épargné de ce qui en pouvoit donner une haute idée. Ce qui nous reste de ceux de Caracalla & de Dioclétien, suffit pour nous convaincre que rien n'égaloit la somptuosité de ces bâtimens, ornés de portiques, de galeries d'une étendue extraordinaire & d'une architecture superbe, qui ne renfermoient pas seulement des bains, mais encore tout ce qui pouvoit d'ailleurs les rendre agréables. On trouvoit même dans quelques-uns des bibliothèques, témoins les *thermes* de Dioclétien où l'on avoit transporté la bibliothèque ulpienne. Il y avoit des endroits destinés aux exercices du corps, & à ceux de l'esprit ; puisqu'on s'y assembloit sous des portiques, pour y réciter des ouvrages d'esprit, & qu'on y enseignoit aussi la jeunesse. Les lieux découverts & les galeries servoient aux exercices du corps ; ceux qui étoient plantés d'arbres étoient destinés à la promenade. On y voyoit des bains de toutes les espèces, même d'eau de mer à laquelle on attribuoit une vertu toute particulière. Ils étoient distribués dans des salles d'une grandeur extraordinaire, dont les voûtes, extrêmement exhaussées, étoient soutenues par des colonnes du marbre le plus rare. Le pavé étoit aussi de marbre ; les murs en étoient aussi revêtus & de plus ornés de dorure & de tableaux de prix. On y voyoit aussi un nombre prodigieux de figures, de vases & de statues des meilleurs maîtres. La magnificence s'étendoit jusqu'aux vases où l'on conservoit les parfums & les essences, pour frotter ceux qui venoient se baigner, & aux cuves dans lesquelles on prenoit le bain. Elles étoient de marbre fin, de granit oriental, ou de porphyre, quoique d'une grandeur extraordinaire, comme on en peut juger par celles que l'on a trouvées dans les ruines de ces édifices, & dont la plupart servent aujourd'hui aux fontaines publiques de Rome. Outre ces cuves si larges, on avoit encore ménagé de vastes bassins pleins d'eau pour ceux qui vouloient s'exercer à nager ; en sorte qu'on n'avoit rien oublié de ce qui pouvoit contribuer à la sensualité & à l'amusement. Un grand nombre d'esclaves de l'un & de l'autre sexe, étoient chargés de rendre les *thermes* propres & commodes.

D'après cette description, on peut aisément conclure que les *thermes* différoient des autres bains par leur magnificence & leur étendue ; outre que la plupart des derniers manquoient de galeries destinées aux exercices du corps.

Vitruve a donné une description fort détaillée des *thermes*, par laquelle il paroit qu'ils étoient composés de sept pieces différentes, la plupart detachées les unes des autres & entremêlées de quelques pièces destinées aux exercices ou à la gymnastique. Ces sept pieces étoient : 1°. le bain froid, *frigida lavatio*, en grec λουτρόν ; 2°. l'*elæothesium*, c'est-à-dire, la chambre où l'on se frottoit d'huile, ἀλειπτήριον ; 3°. le lieu du rafraichissement, *frigidarium* ; 4°. le *propnigeum*, c'est-à-dire, l'entree ou le vestibule de l'*hypocaustium* ou du poële ; 5°. l'étuve voutée pour faire suer, ou le bain de vapeur, appelle *tepidarium* ou *laconicum*, ὑπόκαυστον ou πυριατήριον ; 6°. le bain d'eau chaude, *calida lavatio*, βαπτιστήριον ; 7°. l'*apodyterium* ou *garde-robe*, dans lequel on quittoit les habits, ἀποδυτήριον.

Quant aux bains ou *thermes* détachés des palestres, il résulte de la description qu'en fait Vitruve ; 1°. que ces bains étoient ordinairement doubles, les uns pour les hommes, & les autres pour les femmes ; du moins chez les romains, qui en ce point, avoient plus consulté les bienséances que les lacédémoniens, chez qui les deux sexes se baignoient pêle-mêle ; 2°. que les deux bains chauds se joignoient de fort près, afin qu'on pût échauffer par un même fourneau, les vases de l'un & de l'autre bain ; 3°. que le milieu de ces bains étoit occupé par un grand bassin, qui recevoit l'eau par divers tuyaux, & dans lequel on descendoit par le moyen de quelques degrés ; ce bassin étoit environné d'une balustrade, derriere laquelle régnoit une espèce de corridor, *schola*, assez large pour contenir ceux qui attendoient que les premiers venus sortissent du bain ; 5°. que les deux étuves appellées *laconicum* & *tepidarium*, étoient joints ensemble ; 6°. que ces lieux étoient ronds, afin qu'ils reçussent également à leur centre la force de la vapeur chaude qui circuloit & se répandoit dans toute leur concavité ; 7°. qu'ils avoient autant de largeur que de hauteur jusqu'au commencement de la voûte, au milieu de laquelle on laissoit une ouverture pour donner du jour, & on y suspendoit avec des chaînes un disque d'airain que l'on haussoit ou baissoit à volonté pour augmenter ou diminuer la chaleur ; 8°. que le plancher de ces étuves étoit creux & suspendu pour recevoir la chaleur de l'*hypocauste*, qui étoit un grand four-

Digitized by Google

neau maçonné dessous, que l'on avoit soin de remplir de bois & d'autres matières combustibles, & dont la chaleur se communiquoit aux etuves à la faveur des vuides pratiqués sous leurs planchers; 9°. que ce fourneau servoit non-seulement à échauffer les deux étuves, mais aussi une autre chambre appellée *vasarium*, située proche de ces mêmes étuves & des bains chauds, & dans laquelle étoient trois grands vases d'airain, appellés *milliaria*, à cause de leur capacité; l'un pour l'eau chaude, l'autre pour la tiéde, & la troisième pour la froide. De ces vases partoient des tuyaux qui correspondant aux bains, y portoient par le moyen d'un robinet l'eau, suivant les besoins de ceux qui se baignoient.

A l'égard de l'arrangement ou de la disposition de ces divers appartemens des *thermes*, voici ce que l'on a pu recueillir dans les écrivains anciens. On y voyoit d'abord un grand bassin ou piscine appellé en grec κολυμβήθρα, en latin *natatio* & *piscina*, qui occupoit le côté du Nord, & où l'on pouvoit non-seulement se baigner, mais aussi nager très-commodément. Les bains des particuliers avoient quelquefois ces piscines, comme il paroît par ceux de Pline & de Cicéron. L'édifice des bains étoit ordinairement exposé au Midi, & avoit une face très-étendue, dont le milieu étoit occupé par l'*hypocauste*, qui avoit à droite & à gauche une suite de quatre pièces semblables des deux côtés, & disposées de manière qu'on pouvoit passer facilement des unes dans les autres. Ces pièces appellées du nom général *Balnearia*, ont été décrites ci-dessus. La salle du bain chaud étoit une fois plus grande que les autres, à cause du grand concours de peuple qui y abondoit, & du long séjour qu'on y faisoit ordinairement.

Winckelmann a publié (*Monum. ined. n°.* 204.) une peinture antique qui represente les *thermes* ou bains de Faustine mère.

On lit à Portici l'inscription suivante: THERMÆ. *M.* CRASSI. FRUGI. AQUA MARINA ET BALN. AQUA. DULCI. JANUARIUS. *L.*

Les *thermes* étoient si vastes, qu'Ammien Marcellin (*liv. XVI, c. vj.*) pour donner une idée de leur grandeur, les compare à des provinces entieres, *in modum provinciarum extructa lavacra.* Ce qui nous reste encore aujourd'hui de quelques anciens *thermes*, nous font juger de leur étendue prodigieuse.

Le nombre de ces *thermes* étoit aussi surprenant à Rome que leur grandeur. Publius Victor dit qu'il y en avoit plus de trois cents, & Pline le jeune (*Lib IV, epist.* 8) dit qu'ils s'étoient augmentés à l'infini: *Quæ nunc Romæ ad infinitum auxêre numerum.* Les empereurs les firent d'abord bâtir pour leur usage particulier, ensuite ils les abandonnèrent au peuple, ou en firent bâtir pour lui. Outre les *thermes* où l'on ne payoit rien, il y en avoit qui se donnoient à ferme, & de plus, les principaux citoyens avoient des bains particuliers chez eux.

Ces *thermes* étoient accompagnés de divers édifices & de plusieurs pièces & appartemens. Il y avoit de vastes réservoirs où se rassembloit l'eau par le moyen des aquéducs; des canaux qu'on avoit ménagés, servoient à faire écouler les eaux inutiles. Les murailles des réservoirs étoient si bien cimentées que le fer avoit de la peine à rompre la matière employée à la liaison des pierres. Le pavé des *thermes*, comme celui des bains, étoit quelquefois de verre, le plus souvent néanmoins on y employoit la pierre, le marbre, ou des pieces de rapport qui formoient un ouvrage de marqueterie de différentes couleurs.

La description des *thermes* de Dioclétien qui nous a été donnée par André Baccius, fournit une idée complette de la grandeur & de la magnificence romaine dans ces sortes d'ouvrages. On y voit entr'autres un grand lac dans lequel on s'exerçoit à la nage, des portiques pour les promenades, des basiliques où le peuple s'assembloit avant que d'entrer dans les bains, ou après en être sorti; des appartemens où l'on pouvoit manger, des vestibules & des cours ornées de colonnes, des lieux où les jeunes gens faisoient leurs exercices, des endroits pour se rafraichir, où l'on avoit pratiqué de grandes fenêtres, afin que le vent y pût entrer aisément; des lieux où l'on pouvoit suer, des bois délicieux, plantés de planes & d'autres arbres; des endroits pour l'exercice de la course; d'autres où l'on s'assembloit pour conférer ensemble, & où il y avoit des siéges pour s'asseoir, des lieux où l'on s'exerçoit à la lutte; d'autres où les philosophes, les rhéteurs & les poëtes cultivoient les sciences par manière d'amusement; des endroits où l'on gardoit les huiles & les parfums; d'autres où les lutteurs se jettoient du sable l'un sur l'autre, pour avoir plus de prise sur leurs corps qui étoient frottés d'huile, &c.

THERMES d'Agrippa. Les *thermes* qu'Agrippa fit construire pour son usage particulier, & qu'il légua depuis au peuple par son testament, étoient auprès du Panthéon, & l'on voit aujourd'hui des restes d'une étuve que l'on croit, avec raison, avoir appartenue à ces *thermes.*

THERMES d'Alexandre (Les), étoient auprès des *thermes* de Néron, & avoient pour auteur l'empereur Alexandre-Sévère. Selon Lampride, il les entoura d'un bois qu'il fit planter sur le terrein de plusieurs maisons particulières qu'il

Digitized by Google

avoit achetées. Ils étoient contigus à ceux de Néron.

THERMES de Caracalla, (Les) entre l'Aventin & le mont Cœlius, étoient le plus superbe édifice de ce genre, qui fût à Rome. Il n'y manquoit que des portiques que commença Elagabale, & qui furent achevés par Alexandre-Sévère. On trouve encore aujourd'hui des restes considérables de ce fameux ouvrage.

THERMES de Constantin (Les) étoient à la descente du mont Quirinal, où l'on voyoit le palais Mazarin; ainsi que l'indiquent les restes de l'édifice, & un ancien marbre sur lequel on a trouvé une inscription. Il y avoit dans ces *thermes*, la statue de Constantin, & celles de ses deux fils, que l'on a placées au Capitole.

THERMES de Décius (Les) construits par Décius sur l'Aventin, dont les debris ont servi à bâtir l'église de sainte Prisque.

THERMES de Dioclétien, (Les) sur le Viminal, étoient des plus magnifiques, & l'on y trouvoit tout ce qui servoit à orner ces édifices. Ils renfermoient un espace immense, & tout ce quartier s'appelle encore *terme* par corruption de l'ancien nom de l'édifice qui y étoit. Une des étuves, qui formoit l'angle du bâtiment, sert d'église sous l'invocation de saint Bernard, & à l'angle opposé, on voit une autre étuve à demi ruinée. Ce prince fit transporter dans ces *thermes* la bibliotheque ulpienne; & il y avoit d'ailleurs, une si grande profusion de richesses, qu'on ne lit qu'avec surprise tout ce que les auteurs en ont écrit. Pour donner une idée de l'étendue qu'ils occupoient, il suffira de dire que dans leur enceinte, se trouvent, l'église, le monastère & les vastes jardins des moines de saint Benoit, le monastère des chartreux avec ses dépendances, deux grandes places, les magasins de la chambre apostolique, des vignes & plusieurs maisons de particuliers. Pie IV a fait une église d'une partie de l'édifice, sous le nom de *Notre-Dame des anges*.

THERMES de Gordien (Les) dont il reste encore de grands vestiges, étoient sur le mont Esquilin, & Capitolin qui en parle, s'exprime ainsi pour prouver leur magnificence : *Tales, præter urbem, nusquàm orbem terrarum habuisse*.

THERMES de Néron (Les) n'étoient pas éloignés du panthéon, & on en voit des restes dans le palais du grand duc, qui est entre l'église de saint Eustache & la place des Lombards. C'étoit un ouvrage magnifique, s'il en faut croire Martial : *Quid thermis melius neronianis*. L'empereur Alexandre ajouta de nouveaux édifices à ces *thermes*, & leur donna son nom. Ce changement fut, sans doute, aussi produit par la haine qu'on avoit pour la mémoire du premier.

THERMES de Novat (Les) construits par Novat, frère de sainte Prudence, furent changés en église, sous l'invocation de sainte Paxede, comme le provent les actes de cette sainte.

THERMES de Titus (Les) occupoient le terrein où est aujourd'hui l'église de saint Pierre aux liens, & l'on en trouve encore des restes considérables. Le cardinal Ferdinand de Médicis en tira une cuve de marbre, qu'il fit transporter dans ses jardins, sur la colline pincienne. Ces *thermes* furent augmentés par Trajan, dont ils portent aussi le nom.

THERMES des nymphes. Les poëtes peuploient tous les élémens de dieux, de déesses, de nymphes, & la plus petite fontaine avoit sa divinité, comme le plus grand fleuve. Ces bains, connus dans l'histoire, sont également fameux dans la fable. Si l'on en croit Diodore, les anciennes traditions portoient qu'Hercule revenant d'Espagne, & emmenant les bœufs de Gérion, passa par la Sicile; là s'étant arrêté près d'Himère, Minerve ordonna aux nymphes, de faire sortir de terre des bains où ce Héros pût se délasser; & les nymphes obéirent. C'est peut-être pour cette raison que Pindare les nomme simplement les *bains des nymphes*. Cet événement fabuleux a trouvé place sur les médailles. Nous en avons une, représentant Hercule, & au revers, trois nymphes qui font sortir de terre les bains d'Himère. L'autre médaille représente un char attelé de deux chevaux, monté par un homme, que l'on croit être Ergotelès; cet homme tient les rênes de la main droite, & de la gauche une espèce de bâton avec une victoire au-dessus; au revers, est une nymphe, tenant une patère élevée sur un brasier. Derrière la nymphe, est Hercule dans le bain, sur les épaules duquel un lion accroupi verse de l'eau (*D. J.*).

THERMÉSIA; il y avoit, dans le territoire de Corinthe, un temple de Cérès *Thermesia*, ainsi nommée parce que le culte qu'on y rendoit à la déesse, avoit été apporté de Thermesse ou Thermisse, île voisine de la Sicile, dont parle Strabon.

THERMIUS, surnom d'Apollon, pris pour le soleil; il signifie chaud (de θερμη, chaleur) brûlant : ce dieu avoit un temple à Elis, sous le nom de *Thermius*.

THERMODOON, fleuve de Cappadoce. *Voyez* THESEE.

Ce fleuve a été fameux, sur-tout chez les poëtes, parce

Digitized by Google

parce qu'ils vouloient que les amazones habitassent sur ses bords. Virgile en a parlé.

Quales threicia, quum flumina Thermodontis
Pulsant & pictis bellantur amazones armis.

Properce, (*L. III, Eleg.* 14) dit :

Qualis amazonidum nudatis bellica mammis
Thermodonteis turba lavatur aquis.

Et Valerius Flaccus (*L. IV. Argonaut. v.* 600.)

Quid memorem, quas Iris aquas torqueat Ancon?
Proxima thermodoon hic jam secat arva, memento,
Inclita amazonidum, magnoque exorta gradivo
Gens ibi.

THERMONA; c'est le nom des nymphes qui présidoient aux eaux minérales chaudes.

THERMOPOLIUM, lieu chez les romains où l'on vendoit des liqueurs douces & chaudes; comme on le voit par ces vers du *Pseudolus* de Plaute (2. 4. 50.) :

PS. *Quid si opus fiet, ut dulce promat indidem, ecquid habet? CH. Rogas?*

Murrhinam, passum, defrutum, melinam, mel quojusmodi.

Quin in corde instruere quondam coepit thermopolium.

Ce mot est formé de θερμὸς, *chaud*, & de πωλέω, *je vends*.

THERMOPYLES, passage à jamais célèbre, de soixante pas de largeur, séparant la Phocide de la Thessalie. Divers lacs, outre la mer de Locride & le mont Œta, embarrassoient cette espèce de défilé qu'on nommoit la *clef de la Grèce*. Xerxès dépeupla ses états pour le passer.

Dans la suite des temps, les phocéens voulant à leur tour avoir une barrière de facile garde contre les thessaliens, bâtirent une muraille aux *Thermopyles*; unique voie qui conduisoit de Thessalie en Phocide. Les ouvertures laissées dans cette muraille, pour ne pas entièrement boucher le chemin, s'appellèrent πυλαὶ, *portes*; à quoi quelques bains chauds d'alentour, firent ajouter θερμὰ, *chaudes*, & de ces mots se fit celui de *Thermopyles*.

Quoiqu'on donnât communément soixante pas de largeur à ce passage, il y avoit des endroits où une voiture pouvoit à peine passer : ce qui a fait qu'Hérodote (*Lib. VII. cap.* 176.) a appellé ce détroit ἀμαξιτὸς μούνη. Il ajoute que la montagne qui forme le passage des *Thermopyles*, du côté de l'Occident, est inaccessible, très-escarpée, & que la mer inonde une partie du chemin, du côté de l'Orient.

C'est près de ce défilé qu'on faisoit un certain jour les assemblées de toute la Grèce; elle y tenoit deux foires, & les amphyctions leurs congrès. Tout le monde sait que Léonidas, premier de ce nom, roi des lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit avec trois cents hommes seulement, le passage des *Thermopyles*, contre une armée effroyable de perses, conduite par leur roi Xerxès. Cette multitude n'ébranla point le courage de Léonidas, & quelqu'un lui ayant dit que le soleil seroit obscurci des fleches des perses : Tant mieux, reprit-il, nous combattrons à l'ombre. Il fut tué avec tous les siens à cette journée mémorable.

THERMOS, poids de l'Asie & de l'Égypte. *Voyez* DANIC.

THERMUS, surnom de la famille *MINUCIA*.

THERMUTIS, divinité égyptienne. Jablonski (*Pant. ægypt. lib. I. cap.* 5) dit que *Thermutis* en cophte signifie, *qui donne la mort*, & que c'étoit un synonyme de *tithrambo*, c'est-à-dire, Isis courroucée. Ce pourroit avoir été dans ce sens la divinité vengeresse des crimes. C'est pourquoi on lui donnoit pour attribut spécial le *thermutis*, espèce de serpent dont les morsures sont mortelles. Elien (*Lib.* 10 de *animal. c.* 31) dit que c'étoit une espèce d'aspic dont on ceignoit la tête d'Isis, comme d'un diadème. Il assure ailleurs (*Ibid. lib. VI c.* 38) que ceux qui ont été mordus par le *thermutis*, meurent quatre heures après la blessure. Le même écrivain (*Ibid. lib. X c.* 31) nous dit encore qu'Isis lançoit cette espèce d'aspic contre les criminels. De-là vient, ajoutent-ils, que le *thermutis* étoit le symbole d'une justice qui voit tout.

THÉRO, fille de Phylas, & de la charmante Déiphile, étoit belle comme Diane, dit un ancien poete; elle sçut charmer Apollon, d'où naquit Chéron si célèbre en l'art de dompter un cheval. C'est ce Chéron qui fonda la ville de Cheronée en Béotie.

THÉRON, un des chiens d'Actéon.

THÉRON, roi de Sicile. ΘΕΡΩΝΟΣ.

Ses médailles sont :

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

THERSANDRE, fils de Polynice, monta sur le trône de Thèbes, & marcha à la tête des thébains au siège de Troye, avec les grecs; mais il fut tué en Mysie, par Téléphus, après s'être distingué dans le combat. Les grecs, pour honorer sa valeur, lui élevèrent un monument dans la ville d'Elée, sur les rives du Caique, où les habitans alloient tous les ans lui rendre les honneurs heroiques. *Thersandre* avoit épousé Demonassè, fille d'Amphiaraüs, dont il eut Tisamène, qui lui succeda au royaume de Thèbes. *Voyez* ERIPHYLE.

THERSILOQUE, fils d'Anténor, fut tué au siège de Troye. Pour exprimer sa bravoure, Homère dit qu'il avoit toujours les armes à la main.

THERSITE, étoit un miserable bouffon de l'armée des grecs, au siège de Troye, qui ne s'occupoit qu'à faire rire, & à invectiver contre les généraux. Cet homme, dit Homère, parlant sans bornes & sans mesures, faisoit un bruit horrible; il ne sçavoit dire que des injures, & toutes sortes de grossièretés : il parloit d'Agamemnon & des autres rois, avec une insolence tout-à-fait insigne. Avec cela c'étoit le plus laid de tous les hommes, il étoit louche & boiteux, il avoit les épaules courbées & ramassées sur la poitrine, la tête pointue & parsemée de quelques cheveux. Un jour qu'il faisoit le plus sanglant reproche à Agamemnon sur le mauvais succès du siège de Troye, Ulysse, qui étoit présent, le menaça, s'il continuoit, de le déchirer à coups de verges, comme un vil esclave; en même temps il le frappa de son sceptre sur le dos & sur les épaules. La douleur du coup fit faire à *Thersite* une grimace si hideuse, que les grecs, quelqu'affligés qu'ils fussent, ne purent s'empêcher d'en rire. Cela contint le railleur pour quelque temps; mais ayant osé s'attaquer de même à Achille, ce héros n'eut pas tant de patience, & le tua d'un coup de poing.

THÉSÉE, fut le dixième roi d'Athènes. Il naquit à Troezene, & y fut élévé par les soins de sa mère Ethra, à la cour du sage Pithéus son grand père maternel. *Voyez* EGÉE, ETHRA, PITHÉE. Les poëtes désignent souvent *Thésée* par le nom d'*Erecthide*, parce qu'on le regardoit comme un des plus illustres descendans d'Erecthée, ou du moins de ses successeurs; car il est douteux que *Thésée* descendit d'Erecthée. Quoi qu'il en soit, voici l'histoire de sa naissance. Egée roi d'Athènes, alla consulter l'oracle de Delphes, pour savoir s'il auroit des enfans. Il n'eut de la prêtresse qu'une réponse ambiguë : pour se la faire expliquer, il passa par Troëzene chez le sage Pithée, qui crut ne pouvoir mieux faire que de s'allier avec le roi d'Athènes, & sa prudence lui inspira que le moyen le plus sûr, pour réussir dans son projet, étoit d'unir sa fille Ethra avec Egée; mais, comme celui-ci pouvoit aspirer à une alliance plus avantageuse, ou usa d'artifice, & l'on ne fit point connoitre au jeune prince quelle étoit la personne qui alloit partager son lit. Lorsqu'il sçut le lendemain qui elle étoit, il cacha, en sa présence, une épée & des souliers sous une grosse pierre, & lui dit : que si l'enfant, qu'elle avoit conçu la nuit, étoit un fils, elle lui fit lever la pierre, quand il feroit en âge d'en avoir la force, & l'envoyât à Athènes avec ces preuves de sa naissance, que jusque-là elle ne feroit connoître à personne. Egée retourna aussi-tôt dans ses états, laissa Ethra enceinte d'un fils, auquel elle donna le nom de *Thésée*, à cause des marques de reconnoissance que son père avoit posées sous la pierre (*De* τιθέναι, *poser*). Cependant Pithée ne voulant pas que l'aventure de sa fille fût connue, déclara, quand elle fut enceinte, qu'elle avoit été visitée par Neptune, la grande divinité des troezeniens. Dans la suite *Thésée* se vanta de cette naissance, & la prouva par des effets; car Pausanias rapporte que *Thésée* étant allé en Crète, Minos l'outragea de paroles, & lui dit qu'il n'étoit pas fils de Neptune, comme il osoit s'en vanter; que, pour marque de cela, il jetteroit sa bague dans la mer, & qu'il étoit bien sûr que *Thésée* ne la lui rapporteroit pas : en même temps il jetta sa bague dans la mer. *Thésée* s'y jetta aussi-tôt après, & il retrouva, disoit-on, la bague qu'il rapporta avec une couronne qu'Amphitrite lui avoit mise sur la tête. Il est constant par l'histoire, que *Thésée* se porta par-tout pour le fils d'Egée, & que le titre de fils de Neptune ne lui a été attribué que par quelques poëtes, sans égard à la suite de son histoire.

On rapporte plusieurs traits du courage & de la force que *Thésée* fit paroître dans ses premières années. Les troezeniens racontoient qu'Hercule étant venu voir Pithée, quitta sa peau de lion pour se mettre à table. Plusieurs enfans de la ville, entr'autres *Thésée* qui pour lors n'avoit que sept ans, attirés par la curiosité, étoient accourus chez Pithée; mais tous eurent peur de la peau de lion, à la réserve du petit *Thésée*, qui arrachant une hache d'entre les mains d'un esclave, & croyant voir un lion, vint pour l'attaquer. A peine *Thésée* eut-il atteint l'âge de seize ans, que sa mère lui découvrit le secret de sa naissance, le mena à l'endroit où son père en avoit caché les gages. Il remua cette roche, & prit l'espèce de dépôt qui étoit dessous, avec lequel il devoit se faire reconnoître pour fils d'Egée. Etant arrivé secrettement à Athènes, il parut tout d'un coup au milieu de la ville avec une robe trainante, & de beaux cheveux bien frisés qui flottoient sur ses épaules; & s'approchant du temple d'Apollon Delphinien qu'on achevoit de batir, & dont il

Digitized by Google

ne restoit plus que le comble à faire, il entendit les ouvriers qui se demandoient, en riant : où va donc cette belle grande fille ainsi seule? A cette plaisanterie il ne répondit rien, mais ayant dételé deux bœufs qui étoient près de-là à un chariot couvert, il prit le chariot, & le jetta plus haut que n'étoient les ouvriers qui travailloient à la couverture du temple.

Thésée, avant de se faire reconnoître pour héritier du trône d'Athènes, résolut de travailler auparavant à s'en rendre digne : la gloire & la vertu d'Hercule l'aiguillonnoient vivement, il n'estimoit rien au prix de ce héros : il aimoit à en entendre parler; il questionnoit sans cesse ceux qui l'avoient vu, & de qui il pouvoit apprendre quelques particularités de sa vie. L'admiration que lui donnoit la vie d'Hercule, dit Plutarque, faisoit que ses actions lui revenoient la nuit en songe, & qu'elles le piquoient le jour d'une noble émulation, & excitoient en lui un violent desir de l'imiter. La parenté qui étoit entr'eux, augmenta encore cette émulation; car Pithée, père d'Ethra, étoit frère de Lysidice, mère d'Alcmène. *Thésée* se proposa donc d'aller chercher des aventures, & commença par purger l'Attique des brigands qui l'infestoient. (*Voyez* CERCYON, PERIGONE, PERIPHETES, PHAYE, PROCRUSTE, SCIRON, SINIUS, DEMERUS. Après ces expéditions, il se posta sur les bords du fleuve Céphise, & se fit purifier par les descendans de Phytalus à l'autel de Jupiter-Mélichius, pour avoir souillé ses mains dans le sang de tant de brigands; & entr'autres de Sinius, son propre parent, qui descendoit comme lui de Pithée.

Ce fut après ces exploits que *Thésée* vint a Athènes pour s'y faire reconnoitre : il trouva cette ville dans une étrange confusion. Médée, que ses crimes avoient chassé de Corinthe, s'étoit refugiée à Athènes, où elle s'étoit emparée du cœur & de la confiance du roi. La vue & la réputation de *Thésée* firent pressentir à cette femme qu'il mettroit obstacle au projet qu'elle avoit formé de devenir femme du roi; elle fit naître des soupçons dans l'esprit de son amant, sur les desseins & la bravoure de *Thésée*, & le détermina à le faire empoisonner dans un festin que le roi devoit lui donner par honneur. Mais au moment où *Thésée* alloit avaler le poison, Egée reconnut son fils à la garde de son épée, & chassa Médée, dont il découvrit les mauvais desseins. Egée ne se contenta pas de reconnoitre *Thésée* pour son fils, il le déclara son successeur. Pallas frère d'Egée, qui avoit jusqu'alors compté sur cette succession, conspira contre Egée avec les Pallantides ses fils. La conspiration fut découverte & dissipée par la mort de Pallas & de ses enfans qui tombèrent sous les coups de *Thésée*; mais ces meurtres, quoique jugés nécessaires, obligèrent le héros à se bannir d'Athènes pour un an, & après ce temps il fut absous au tribunal des juges qui s'assembloient dans le temple d'Apollon Delphinien.

Quelque temps après, *Thésée* se proposa de délivrer sa patrie du honteux tribut qu'elle payoit à Minos; & pour cela il s'offrit d'aller en Crète avec les autres athéniens, sans tenter même la faveur du sort. Avant de partir, il tâcha de se rendre les dieux propices, dit Plutarque, par un grand nombre de sacrifices. Il consulta aussi l'oracle de Delphes, qui lui promit un heureux succès dans son expédition si l'amour lui servoit de guide. En effet, ce fut l'amour qu'il inspira à Ariane, fille de Minos, qui le délivra de tous les dangers de cette entreprise. *Voyez* ARIANE MINOTAURE, PERIBÉE.

A son retour de Crète, il trouva que son père Egée s'étoit fait mourir de chagrin (*Voyez* EGEE). Ses premiers soins furent de lui rendre les derniers devoirs. Ensuite, pour remercier les dieux de l'heureux succès de son voyage, il établit, en leur honneur, plusieurs fêtes, dont la dépense devoit être fournie par les familles de ceux qu'il avoit ramenés de l'île de Crète. Mais sur-tout il fit exécuter le vœu qu'il avoit fait à Apollon en partant, d'envoyer tous les ans à Délos offrir des sacrifices en actions de graces. En effet, on ne manqua jamais d'envoyer des députes couronnés de branches d'olivier. On se servoit même, pour ce voyage, du même vaisseau qu'avoit monté *Thésée*, & qu'on avoit si grand soin d'entretenir, qu'il étoit toujours en état; ce qui a fait dire aux poetes qu'il étoit immortel. Au temps de Ptolemée Philadelphe, c'est-à-dire, près de mille ans après la mort de *Thésée*, ce vaisseau duroit encore, ainsi que la coutume d'envoyer à Délos.

Thésée, paisible possesseur du trône des athéniens, travailla à réformer le gouvernement de l'Attique; il rassembla en une seule ville tous les habitans de ce pays, qui jusque là avoient été dispersés dans différentes bourgades, & leur proposa le plan d'une république, où ne se réservant que le commandement des armées & la défense des loix, ils partageroient entr'eux le reste de l'administration, & toute l'autorité seroit entre les mains du peuple. Cette forme de gouvernement, toute nouvelle alors dans la Grèce, attira dans Athènes beaucoup d'étrangers, qui rendirent son nouveau peuple très-nombreux. Comme la religion a été de tout temps le lien qui unit le plus fortement les peuples, séparés d'ailleurs par leurs intérêts particuliers, *Thésée* institua plusieurs fêtes religieuses; il renouvella, en l'honneur de Neptune, les jeux isthmiques, comme Hercule avoit renouvellé les jeux olympiques.

Digitized by Google

Après avoir exécuté tous ses projets politiques, il se dépouilla de l'autorité souveraine, comme il l'avoit promis, & laissant sa nouvelle république sous la conduite des loix qu'il lui avoit données, il reprit son premier objet, & se mit à courir de nouvelles aventures. Il se trouva à la guerre des centaures, à la conquête de la toison d'or, à la chasse de Calydon, &, selon quelques-uns, aux deux guerres de Thèbes. Il accompagna Hercule quand ce héros alla combattre les amazones. Antiope ou Hyppolyte, leur reine, ayant été faite prisonnière, *Thésée* l'epousa, & en eut le malheureux Hyppolite. (*Voyez* ANTIOPE, HYPPOLITE). Deucalion, fils aîné de Minos, & qui avoit succédé à son père au trône de Crète, fit alliance avec les athéniens, & donna Phèdre, sa sœur, en mariage à *Thésée*, qui en eut deux enfans, Démophon & Acamas (*Voyez* ACAMAS). Pirithoüs qui étoit lié avec *Thésée*, de l'amitié la plus étroite (*Voyez* PIRITHOUS), vint à Athènes après la mort de sa femme Hippodamie, & ayant appris que *Thésée* étoit aussi veuf par la mort de Phèdre, ils se lièrent pour aller chercher chacun une femme. Ils jettèrent leurs vues sur Héléne, qu'ils allèrent enlever. Ils tirèrent au sort à qui l'auroit; mais à condition que celui à qui elle échoiroit aideroit l'autre à en trouver une. Le sort fut favorable à *Thésée* (*Voyez* HELENE). Pirithoüs, en conséquence de la parole qu'ils s'étoient donnée, le força à se joindre à lui pour aller enlever Proserpine, osa descendre aux enfers, où il fut retenu jusqu'à ce qu'Hercule alla le délivrer. La fable dit que ces deux héros étant descendus aux enfers, & fatigués de la longue traite qu'ils avoient faite pour y arriver, s'assirent sur une pierre, sur laquelle ils demeurèrent collés sans pouvoir s'en relever. Il n'y eut qu'Hercule qui pût obtenir de Pluton leur délivrance. C'est à cette fable que Virgile fait illusion, quand il représente *Thésée* dans le Tartare, éternellement assis sur une pierre, dont il ne peut se détacher, & criant sans cesse aux habitans de ces sombres lieux : Apprenez, par mon exemple, à ne point être injustes, & à ne pas mépriser les dieux.

Le reste de la vie de *Thésée* ne fut qu'un enchaînement de malheurs. Outre la fin tragique de son fils Hyppolite & de Phèdre sa femme (*Voyez* HYPPOLITE, PHEDRE), il trouva, à son retour, ses sujets révoltés contre lui, & le peuple d'Athènes plein de mépris pour sa personne. Indigné de ce procédé, il fit passer sa famille dans l'Eubée, chargea Athènes de malédictions, & se retira dans l'île de Scyros pour y achever ses jours en paix dans une vie privée. Mais le roi Licomède, jaloux de sa réputation, ou corrompu par ses ennemis, le précipita du haut d'un rocher, où il l'avoit attiré sous prétexte de lui montrer la campagne.

Il avoit eu quatre femmes, Antiope, reine des amazones, qui fut mère d'Hyppolite; Péribée, mère d'Ajax; Ariane, fille de Minos, dont il eut Œnopion & Staphilus; & Phèdre, qui laissa un fils nommé Démophoon. Outre ces femmes, auxquelles il s'étoit attaché par le lien du mariage, on lui impute plusieurs enlevemens. Il enleva une certaine Anaxo de Trœzène. Après avoir tué Sinius & Cercion, il fit violence à leurs filles. Il eut encore pour maîtresses Eglée, fille de Panopée, Phérébée & Ioppe, fille d'Iphicle. Enfin il ravit Hélène.

Les athéniens, plusieurs siècles après, tachèrent de réparer leur ingratitude envers *Thésée*, par des honneurs qu'ils rendirent à ses cendres. Plutarque rapporte qu'à la bataille de Marathon, on crut voir ce héros en armes, combattant contre les barbares; que les athéniens ayant consulté là-dessus l'oracle d'Apollon, il leur fut ordonné de recueillir les os de *Thésée* ensevelis dans l'île de Scyros, de les placer dans le lieu le plus honorable & de les garder avec beaucoup de soin. L'embarras fut de trouver ses os : pendant qu'on cherchoit de tous côtés par les ordres de Cimon, il vit heureusement un aigle qui becquetoit un lieu un peu élevé, & tachoit de l'entrouvrir avec ses serres. Frappé d'abord comme d'une inspiration divine, dit l'historien, il fit fouiller dans ce même endroit, & trouva la tombe d'un fort grand homme avec le fer d'une pique & une épée; Cimon le fit transporter à Athènes, & ces restes du héros furent reçus par les athéniens avec des processions & des sacrifices comme si c'eût été *Thésée* lui-même qui fût revenu.

On les déposa dans un superbe tombeau qui fut élevé au milieu de la ville; & en memoire du secours que ce prince avoit donné aux malheureux pendant sa vie, & de la fermeté avec laquelle il s'étoit opposé aux injustices, son tombeau devint un asyle sacré pour les esclaves; ensuite on lui batit un temple, dans lequel il reçut des sacrifices le huitième de chaque mois, outre une grande fête qu'on lui assigna au huit d'octobre, parce qu'il étoit revenu ce jour là de l'île de Crète. Voilà un dieu des athéniens, que Virgile met parmi les scélérats du Tartare, comme condamné à un supplice éternel. C'est ainsi qu'on trouve souvent dans la mythologie, des contradictions manifestes.

Thésée ayant vaincu à la lutte Cercion, tua ce barbare roi d'Eleusis qui forçoit les étrangers à lutter avec lui, & qui faisoit périr ceux qu'il avoit vaincus.

Lorsque *Thésée* entra dans le labyrinthe, il portoit, selon Higin (*Astronom. l. II c. 5*), une couronne de pierres précieuses, qui l'éclairèrent dans cet antre obscur.

La vie de *Thésée*, n'est qu'une fable astronomi-

Digitized by Google

que, selon Rabaud de S. Etienne. « *Théſée*, digne imitateur d'*Hercule*, parcourut les diverſes régions de la Grèce, pour dompter les monſtres & punir les brigands : les marais deſſéchés, les chemins applanis, les rocs percés, les peuples civiliſés ſont une partie de ſes travaux ſur la terre. Dans le ciel, il dompte un *ſanglier* à *Crommion*, il combat un *lion*, il va à la guerre contre les *centaures*, il chaſſe le *ſanglier* de *Calydon*, il combat le *taureau* de *Marathon*, il tue le *minotaure* ou le *centaure*, il fait la guerre aux *Amazones*, il aſſiſte à la conquête de la *toiſon*. Comme *Pâris* il enlève la belle *Hélène*; comme *Hercule* il deſcend aux enfers; comme *Bacchus* il épouſe *Ariane*, cette douce & malheureuſe *Ariane* dont la *couronne* eſt dans le ciel; comme *Pluton* il veut enlever *Proſerpine*, mais *Pirithoüs* ſon ami eſt dévoré par les *deux chiens* qui aſſiègent la porte du *Tartare*, & *Théſée* lui-même y eſt retenu priſonnier. Voilà donc encore une hiſtoire aſtronomique, & l'un des demi-dieux & des rois de la Grèce qui n'a régné que dans le ciel. »

Sa reconnoiſſance fait le ſujet d'un bas-relief de la villa Albani (*Monum. antich. n°. 96*) & de pluſieurs pierres gravées de la collection de Stoſch.

Il fait éprouver au brigand Sinnis le ſupplice qu'il infligeoit aux autres ſur un vaſe peint du vatican (*Monum. antich. n°. 97*). Il n'a de vêtement que la chlamyde & le chapeau des voyageurs rejetté ſur le dos. Pirithoüs qui l'accompagne a ce chapeau ſur la tête.

Théſée priſonnier chez Aidonée roi d'Épire eſt ſculpté ſur un ſcarabée étruſque du baron de Riedeſal publié dans les *monum. antichi* (*N°. 154*)

Sur le beau vaſe de marbre blanc de la villa Albani (d'environ huit pieds de diamètre), on voit entre les travaux d'Hercule, celui où ce dieu ramène *Théſée* qu'il a arraché de ſa priſon. *Théſée* porte un chapeau plat, peut-être pour déſigner la fin de ſon eſclavage, ſelon l'uſage qui s'établit depuis à Rome.

Dans la collection des pierres gravées de Stoſch on voit ſur une pâte de verre, la tête de *Théſée* coiffée d'une peau de lion. Le poſſeſſeur de cette pierre, eſt Reindorp, hollandois, & l'abbé Bracci Florentin l'a fait graver pour ſon ouvrage des pierres gravées. On y lit le nom ΓΝΑΙΟΥ; mais il eſt bon d'avertir le lecteur que le nom de cet ancien graveur y a été mis par Pichler, tirolois, habile graveur à Rome. Le travail de cette pierre ne rappelle pas les véritables ouvrages de ce Cneius.

Sur une cornaline; *Théſée* le pied droit ſur un bouclier, levant la groſſe pierre ſous laquelle ſon père avoit caché ſon épée avec un de ſes ſouliers; mais on ne voit ici que l'épée avec le baudrier. *Théſée* n'avoit alors que ſeize ans, auſſi eſt-il repréſenté jeune dans cette gravure qui eſt belle & de l'ancienne manière. Cette pierre a été publiée par (*Collect. ant. rom. tab. LV*) l'abbé *Venuti*. Le même ſujet eſt gravé ſur une (*Conf. Gedoyn. not. ſur Pauſanias, l. I. page 87. 1.*) cornaline du cabinet du duc d'Orleans, qui étoit autrefois dans le cabinet de l'électeur palatin, & qui fut publiée par Beger. (*Theſ. palat. page 61*).

Sur une pâte antique de trois couleurs, *Théſée* luttant avec (*Plutarch. in theſ. page 9 l. 28 ed. ſteph.*) Cercion l'arcadien.

Sur une pâte de verre, dont (*Stoſch. Pier. grav. pl. 51*) l'original avec le nom du graveur ΦΙΛΗΟ-ΝΟϹ, eſt dans le cabinet de ſa majeſté impériale à Vienne, *Théſée* paroit avec le minotaure, mort à l'entrée du labyrinthe.

Sur une pâte de verre dont (*Muſ. flor. t. II. pl. XXXIX n. 1*) l'original eſt dans le cabinet du chev. Vettori à Rome, combat de *Théſée* avec le centaure, qui a les jambes de devant formées comme celles d'un homme. Le caſque qu'on voit ſous le centaure & le bouclier qui eſt aux pieds de *Théſée* ſervent à déterminer le ſujet.

Sur une cornaline, combat de *Théſée* avec le centaure. Celui-ci tient une longue pique, & *Théſée* eſt armé d'un bouclier, d'un caſque & d'une épée.

Le centaure eſt repréſenté ſur cette pierre, comme ſur les huit ſuivantes, avec toutes les jambes de cheval; & dans la pâte précédente on a remarqué qu'il avoit les jambes de devant comme celles d'un homme.

Sur une calcédoine, *Théſée* agenouillé qui tient devant lui le corps de (*Plutarch. in theſ page 9. l. IV c. ſteph.*) Phaye ou Laye, femme de Crommyon, qu'il a tuée à coups de maſſue. Sujet unique, & qui ſe diſtingue fort bien de *Théſée* qui tient l'amazone tuée entre ſes bras; car il n'y a ici ni *bipenne*, ni bouclier, ni caſque. Winckelmann remarque, en paſſant, que celui qu'on croit (*Beger. lucern. p. 3. n. 7.*) *Théſée* avec l'amazone tuée, paroit plutôt être Thermodon, ſelon l'inſcription d'une ſtatue qui repréſentoit le même ſujet; c'eſt Douris, ancien hiſtorien grec, cité par Plutarque dans la (*P. 854. d. conf. petit. diſſ. de amaz. p. 323.*) vie de Démoſthène qui la rapporte. Markland (*Lection. Lyſiac. p. 686*) a cité à ce ſujet, par mégarde, la vie de *Théſée*. Au reſte *Théſée* ſe ſervit auſſi de la maſſue dans la (*Eurip. ſupplic.*) guerre contre les thébains.

Sur une pâte antique, l'enlèvement d'Hélène par *Théſée* & par ſon ami Pirithoüs.

Digitized by Google

Sur une pâte antique, *Thésée* poursuivant l'amazone (*Diod. sic. l. IV. c. 28. Plutarch. Thes. p. 23 l. XXIV ed Steph.*) Antiope ou Hyppolite, selon d'autres, qui se défend à cheval, & dont le bouclier est à terre. *Thésée* se maria ensuite avec elle & (*Pausan. l. I. p. 5.*) quelques-uns veulent qu'il l'enleva avec Pirithoüs.

On voit *Thésée* & l'amazone sur un autre (*Bellori sepulcr. ant. fig. 97*) monument antique.

Sur une cornaline, *Thésée* & Antiope; ils ont tous deux la lance, le premier avec un bouclier qu'il tient contre terre, & celle-ci avec la *bipenne* qu'elle paroit lui tendre en signe de paix, de soumission. Cette bipenne est de la quatrième espèce. Au-dessous des figures il y a une palme.

THÉSÉES ou THÉSÉENES, fêtes que les athéniens célébroient tous les ans le 8 d'octobre en l'honneur de Thésée, & en mémoire de ce qu'à pareil jour il étoit revenu de l'île de Crète après avoir tué le minotaure.

THESEI-ARA, ou *THESEI-SAXUM*, lieu du Péloponèse, sur le chemin qui conduisoit de Trœzene à Hermione. Pausanias (*Liv. II chap. 32 & 34.*), dit que ce lieu s'appella d'abord l'*autel de Jupiter Sténien*; mais qu'il changea de nom, lorsque Thésée en eut enlevé l'épée & la chaussure qui étoient cachées sous la roche sur laquelle étoit l'autel. Cette roche est nommée par Callimaque, *Thesei-Saxum*.

THESÉIDE, *Mythologie*, partie d'une mythologie des anciens, composée en vers; c'étoit un centon de différens poëtes nommé le *cycle épique*. Le morceau qui concernoit Thésée, son regne, ses actions s'appelloit *théséide*.

La *théseide* étoit encore une manière de couper les cheveux, introduite par Thésée. Ce héros étant allé à Delphes, offrit aux dieux ses cheveux; ce fut ceux de devant qu'il fit couper. On l'imita d'abord, ensuite la mode changea; & l'on donna le nom de *théséide* à l'ancienne.

Les romains ont eu un poëme intitulé la *théséide*, dont Juvenal s'est moqué, *rauci theseide Codri.* Codrus étoit l'auteur de ce poëme insipide.

Théséides, surnom des athéniens, dont Thésée avoit été roi.

THÉSÉIDÈS, Hyppolite, fils de Thésée.

THÉSEIES. *Voyez* Thésées.

THESIS, *positio*, abaissement. C'est ainsi que l'on appelloit en Grèce le temps fort ou le frappé de la mesure musicale, à la différence du levé qui portoit le nom d'*Arsis*.

THESMIE ou THESMOPHORE, surnom de Cérès, qui signifie la législatrice, sous lequel elle avoit un temple à Phénéon en Arcadie, au bas du mont Cyllene, & un autre à Tithronium en Phocide, où sa fête se célébroit tous les ans avec grand concours.

THESMOPHORE, surnom de Cérès. *Voyez* Thesmophories.

THESMOPHORIES. On appelloit ainsi les fêtes qui étoient célébrées en l'honneur de Cérès, comme législatrice; parce que cette déesse avoit, dit-on, donné de sages loix aux hommes. Il n'étoit point permis aux hommes d'assister aux *thesmophories*, & il n'y avoit que les femmes de condition libre qui pussent les célébrer. Elle se rendoient en procession à Eleusis, & faisoient porter, par des filles de bonne renommée, les livres sacrés (c'est de là que la fête fut nommée, de θεσμος, *loi divine*, & de φερω, *je porte*). Toutes les femmes étoient vêtues de robes blanches, selon Ovide. Pendant la solemnité, qui étoit de neuf jours, elles étoient obligées de s'éloigner de leurs maris pour célébrer les mystères de la déesse avec plus de pureté, & de veiller toute la nuit. Il y a des auteurs qui distinguent cette fête des Eleusinies.

THESMOTÈS. *Voyez* Teménités.

THESMOTHETE, θεσμοθετης, grand magistrat d'Athènes. Il y avoit six *thesmothetes* qu'on tiroit du nombre des neuf archontes, & qu'on élisoit tous les ans, pour être les surveillans & les conservateurs des loix. Les six derniers archontes d'Athènes étoient appellés d'un nom commun *thesmothetes*, parce qu'ils avoient une intendance particulière sur les loix.

Leur principal devoir étoit de veiller à leur intégrité, de s'opposer aux nouvelles loix, avant qu'elles eussent été examinées, & de maintenir les anciennes dans toute leur pureté. Ils jugeoient les faits relatifs à l'adultère, aux insultes, aux calomnies, aux fausses inscriptions, à la corruption des magistrats & des juges inférieurs, aux fraudes des marchands & des contrats de commerce. Ils pouvoient convoquer les assemblées extraordinairement, quand les affaires les requéroient, punir de la peine du talion les faux accusateurs, & marquer le rang des juges & des assesseurs. Pour entendre ce mot *assesseur* ou *proèdre*, il faut savoir que les trois premiers archontes se choisissoient chacun deux coadjuteurs pour former leur tribunal; c'étoient comme des conseillers, ils les présentoient au sénat, & les faisoient agréer au peuple. On pouvoit appeller de leurs jugemens, & dans le

cas d'appel, c'étoit à eux à introduire les parties au tribunal où la cause étoit renvoyée.

THESPIADES, surnom des muses, pris de la ville de Thespie, où elles étoient honorées.

On donnoit aussi le nom de *thespiades* aux enfans qu'eut Hercule des cinquante filles de *Thespius*.

THESPIE, ville de Béotie, située au pied du mont Helicon, laquelle avoit pris son nom de Thespius, un des fils d'Erecthée. On voyoit à *Thespie* une statue de bronze de Jupiter-Soter, ou sauveur. La tradition des habitans portoit que, leur ville étant désolée par un horrible dragon, Jupiter leur ordonna de faire tirer au sort chaque année tous les jeunes gens de la ville, & d'exposer au monstre celui sur qui le sort tomberoit. Il en périt ainsi un grand nombre. Enfin, le sort étant tombé sur Cleostrate; celui-ci imagina un moyen de faire cesser ce fléau par sa mort. Il se fit fabriquer une cuirasse d'airain, garnie de crocs en déhors; & ayant endossé cette cuirasse, il se livra de bonne grace au danger. Véritablement il y périt comme les autres; mais il fit aussi perir le monstre, & délivra ses concitoyens de la crainte d'une pareille mort. C'est ce jeune homme qui fut honoré à *Thespie* sous le nom de Jupiter sauveur. Les thespiens honoroient encore singulièrement Hercule, l'Amour dans les fêtes appellées *érotidies*, & les muses dans les musées. *Voyez* THESPIUS.

L'Amour de Praxitèle rendoit *Thespie* fameuse.

THESPIE, en Beotie. ΘΕΣ & ΘΕΣΠΙΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Une Lyre.

Un bouclier béotien.

Un Trépied.

Deux croissans.

Cette ville a fait frapper quelques médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan.

THESPIUS ou THESTIUS, fils d'Agénor, fut père de cinquante filles. Desirant que ses filles lui donnassent une postérité, dont le père fût Hercule son ami, il le pria à un grand festin, le régala magnifiquement, ensuite, au rapport de Diodore, il lui envoya, l'une après l'autre, ses cinquante filles, que ce heros rendit meres toutes d'un garçon, hors l'ainée & la plus jeune, qui lui donnèrent deux fils chacune. Pausanias dit que la plus jeune ne voulut jamais consentir à perdre sa virginité, & qu'Hercule, pour se conformer à son desir l'obligea de demeurer vierge. Voilà pourquoi le temple d'Hercule à Thespie fut toujours desservi par une prêtresse, qui devoit demeurer fille jusqu'à sa mort.

THESPROTIE, petite entrée de l'Epire, où étoit l'oracle de Dodone, & ces fameux chênes consacrés à Jupiter. On y voyoit aussi le marais Achérusien, le fleuve Achéron & le Cocyte dont l'eau étoit d'un goût fort désagréable. Il y a bien de l'apparence qu'Homère avoit visité tous ces lieux, dit Pausanias, & que c'est ce qui lui a donné l'idée d'en faire usage dans sa description des enfers, où il a conservé les noms de ces fleuves. Plutarque dans la vie de Thésée, dit que le roi des *thesprotiens* étoit Pluton; qu'il avoit une femme appellée Proserpine, une fille nommée Coré, & un chien qui s'appelloit Cerbère. *Voyez* DODONE, PLUTON.

THESSALICUS pileus: *Voyez* BONNET & CAUSIA.

THESSALIENS (Les) avoient la coutume barbare de traîner, liés à leur char, ceux qu'ils avoient tués dans les combats. (*Potteri comment. in Lycophr. vers.* 267.). C'est pourquoi Homère fait agir de la sorte Achille, qui étoit de Thessalie.

L'âpreté du climat de la Thessalie obligeoit les habitans de porter des vêtemens plus longs & plus amples que ceux des grecs. De-là vient que Strabon (*Lib.* 9 *p.* 433.) les appelle Βαθυστολοῦντες.

On donnoit communément le nom de *cavalerie* aux troupes des *thessaliens*, à cause qu'ils avoient d'excellens cavaliers. La Thessalie étoit si abondante en bons chevaux, qu'elle mérita les épithetes Ιπποτροφος & Ευιππος; on pretend même qu'on lui doit l'invention de les dompter. C'est pourquoi les anciennes médailles de la Thessalie, & particulièrement de Larisse, sa capitale, ont pour symbole un cheval qui court ou qui pait. Le fameux Bucéphale étoit *thessalien*. L'on conserve encore en Thessalie les bonnes races de chevaux avec un soin qui répond presque à leur ancienne réputation.

Mais si leurs chevaux étoient excellens, le caractère des peuples ne l'étoit pas; les *thessaliens* étoient regardés dans toute la Grèce comme une race perfide. Une trahison s'appelloit une pièce des *thessaliens*, Θετταλον σοφισμα; Euripide dit que Etéocle, dans son commerce avec les *thessaliens*, avoit appris la ruse & la mauvaise foi.

Les grecs, & particulièrement Athènes, éprouvèrent souvent leur perfidie, & dans de grandes

occasions, non contens d'avoir appellé Xerxès dans la Grèce, les *thessaliens* se joignirent à Mardonius après la bataille de Salamine, & lui servirent de guides pour envahir l'Attique. Une autre fois, au fort du combat qui se donnoit entre les athéniens & les lacédémoniens, ils abandonnèrent les atheniens leurs alliés & se rangèrent du côté des ennemis.

Si les *thessaliens* savoient si bien trahir, les *thessaliennes* passoient pour être les plus habiles en magie. Que n'ai-je à mes gages une sorcière de Thessalie, dit Strepsiade dans Aristophane, & que ne puis-je, par son moyen, faire descendre la lune en terre? Les *thessaliens*, sur-tout ceux de Pharsale & de Larissa, étoient les hommes les mieux faits de toute la Grèce; les femmes y étoient si belles, qu'on a dit d'elles qu'elles charmoient par des fortilèges: elles excelloient si bien dans la coquetterie, que pour les cajoler, on disoit que les charmes étoient leur seul partage.

Pline remarque (*L. VII. c. 57.*) que les *thessaliens*, auxquels on avoit donné le nom de *centaures*, habitoient au pied du mont Pélion, & qu'ils avoient inventé la manière de combattre à cheval. Je ne crois pas, dit Hardouin, qu'il faille entendre ce mot de *combattre*, des batailles que les hommes se livrent les uns aux autres; car l'usage de se battre à cheval est plus ancien sans doute que l'invention dont Pline attribue la gloire aux *thessaliens*. Je croirois plus volontiers, continue ce savant jésuite, qu'il seroit question des combats contre les taureaux, à la chasse, sur le mont Pélion; ce qui, selon Palœphatus, leur fit donner le nom de *Centaures*: Cette conjecture est vraisemblable. (*D. J.*).

THESSALIENS. ΘΕΣΣΑΛΩΝ & ΘΕϹϹΑΛΟ.

Les médailles autonomes de ce peuple sont:

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Pallas marchant.

Un Cheval courant.

Ce peuple, réduit en province romaine, a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Marc-Aurele, de Faustine jeune, de Commode, de Sévère, de Caracalla, d'Alexandre-Sévère, de Balbin, de Salonine, de Maximin, de Domitia, de Domna, de Dioclétien, de Livie, d'Auguste...... sous l'autorité de ses préteurs.

THESSALONIQUE, en Macédoine. ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΗΣ & ΘΕΣΣΑΛΟΝΕΙΚΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

O. en or.

O. en argent.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Un cheval courant...... Pégase.

Deux boucs qui se battent.. Un bouc.

Un ou deux centaures. { ...Un carquois. / ...Une massue.

Aigle éployé, posé sur un foudre.............. { Un vase avec une palme.

Un taureau paissant...... Un taureau courant.

ΘΕϹϹΑΛΟΝΙΚΗ. ΜΗΤΡ. ΚΟ. *Thessalonicæ metropolis colonia.*

Devenue colonie romaine, elle a fait frapper des médailles grecques impériales en l'honneur de la plupart des Augustes depuis César, jusqu'à Gallien, entr'autres d'Octavie sœur d'Auguste, de Salonine, d'Antonia, de Britannicus, d'Herennius.

THESSALUS, fils d'Hercule & de Galciopé. *Voyez* HERCULE.

THESSELARIÆ lusoria (*Artifex artis*) On lit dans une inscription recueillie par Muratori (958. 4.), ces mots qui désignent l'ouvrier qui fabriquoit des échiquiers & des *tessera lusoria. Voyez* ces mots.

THESTIDEUM, dans la Thessalie.

Goltzius seul attribue des médailles impériales grecques à cette ville.

THESTOR, un des argonautes, fut pere de Calchas & de deux filles, Théoné & Leucippe. Théoné se promenant un jour sur le bord de la mer, rencontra des pirates qui l'enlevèrent & la vendirent à Icarus roi de Carie. Son père, qui l'aimoit passionnément, monta promptement sur un vaisseau pour poursuivre les ravisseurs; mais ayant fait naufrage sur les côtes de Carie, il fut pris & conduit à la cour du roi, qui le fit mettre en prison. Leucippe, n'apprenant aucune nouvelle de son père, alla consulter l'oracle, pour savoir ce qu'elle avait à faire pour le trouver; & elle eut pour réponse, qu'il falloit couper ses cheveux, & aller le chercher sous l'habit d'un prêtre d'Apollon, jusqu'à ce quelle l'eût trouvé. Cette jeune fille partit sur-le-champ, & arriva en Carie avec le déguisement que l'oracle lui avoit ordonné de prendre. Théoné, touchée de la beauté du jeune prêtre, en devint amoureuse; comme

Digitized by Google

comme il refusa de répondre à sa tendresse, elle le fit charger de chaînes & ordonna à *Thestor* de le faire mourir secrettement. Celui-ci étant entré dans la prison avec le glaive que Théoné lui avoit donné, dit au prétendu prêtre, dont apparemment le triste sort le touchoit, qu'il étoit encore plus malheureux que lui; puisqu'ayant perdu ses deux filles, Leucippe & Théoné, on l'obligeoit à commettre une action si cruelle. Il ajouta qu'il aimoit mieux mourir, & là-dessus il se mit en posture de se percer le sein. Leucippe reconnoissant son père, lui arracha le poignard, courut à l'appartement de Théoné pour lui ôter la vie, & appella son père *Thestor* à son secours. A ce nom Théoné s'écria qu'elle étoit sa fille. Icarus, informé d'un évenement si extraordinaire, les combla tous trois de presens & de caresses, & les renvoya dans leur pays. Cette fable est racontée par le seul mythologue Hygin. *Voyez* CALCHAS.

THETA. Cette lettre grecque qui est la première du mot θανατος, *la mort*, servoit chez les romains à donner son suffrage pour la condamnation à mort. De-là vient que Martial (7. 36. 1.) l'appelle *mortiferum theta*, & Perse (*sat.* 4. 13.) *Nigrum theta*. Un ancien poëte, cité par le commentateur de Perse sur le même endroit, dit de cette lettre.

O multum ante alias infelix littera theta !

Sur les listes des soldats on marquoit par un Θ, *theta*, ceux qui avoient été tués.

THETES, θῆτες, mercenaires, ou travaillans de leurs mains, citoyens d'Athènes qui n'entroient point dans les trois classes de citoyens dans lesquels on choisissoit les magistrats & les commandans. Ce fut Solon qui fit ce réglement, & on n'admettoit aux emplois de la république, que ceux qui étoient compris dans l'une des trois classes. La première étoit composée de ceux qui avoient un revenu annuel de cinq cent mesures, soit en grains, soit en choses liquides, ce qui les fit appeller les *Pentacosiomedimnes*. Dans la seconde classe étoient ceux qui jouissoient de trois cents mesures de revenu, & qui pouvoient nourrir un cheval de guerre: ceux-là étoient appellés les *chevaliers* (*ou hippades*.) La troisieme étoit composée de ceux qui n'en avoient que deux cents; on les appelloit *zeugites*. Tous les autres citoyens qui avoient moins de revenu, étoient compris sous le nom de *thètes*.

THÉTIS, femme de l'océan. *Voyez Tethys*.
THÉTIS, fille de Nérée & de Doris, & sœur de Lycomède, roi de Scyros, étoit la plus belle des Néreides, selon Homère & Euripide, dans l'Iphigénie en Aulide. Epicharmus, dans les noces d'Hébé lui donne pour père Chiron. Apollodore dit que Jupiter & Neptune disputoient à qui l'épouseroit: mais que, par reconnoissance pour Junon, qui l'avoit nourrie, elle ne voulut point de Jupiter, qui, de dépit la donna à un simple mortel. La tradition la plus commune est que Jupiter, Neptune & Apollon la vouloient avoir en mariage; mais Prométhée ou Thémis les ayant avertis que, selon un ancien oracle de Thémis, il naitrait de *Thétis* un fils qui serait plus grand que son père, les Dieux se désistèrent de leurs poursuites, & cédèrent la Nymphe à Pelée. *Thétis* peu contente d'un mortel pour époux, aprés avoir eu les plus grands dieux pour amans, prit, comme un autre Protée, differentes formes pour éviter les recherches de Pelée, entre autres, celles de tigre du ver-mollusque appellé *seche*. Mais ce prince, par le conseil de Chiron, l'attacha avec des chaînes, & la fit enfin céder. Les noces se firent sur le mont Pélion avec beaucoup de magnificence, & tous les Dieux y furent invités, excepté la déesse Discorde, qui, pour s'en venger, jeta au milieu du festin cette fameuse pomme qui a tant occasionné de maux. *Voyez* DISCORDE, PARIS.

Thétis eut plusieurs enfans, qui moururent en bas âge, excepté Achille. *Voyez* ACHILLE, TREPIED *de Vulcain*.

Elle les mettoit sous le feu pendant la nuit, pour consumer tout ce qu'ils avoient de mortel; mais ils en mouroient tous. Achille seul y résista, parce que le jour précédent il avoit été frotté d'ambroisie, & qu'il n'y fut pas long-temps; car Pelée l'ayant découvert, sauva son fils; mais il perdit sa femme: Thétis, indignée d'être découverte, s'en retourna avec les Néreides. D'autres disent qu'elle jetoit ses enfans dans une cuvette d'eau chaude, pour éprouver s'ils étoient mortels. Les poëtes disent aussi qu'elle avoit plongé Achille dans le styx, ce qui le rendit invulnérable, excepté au talon qu'elle tenoit pour le plonger, & qui ne fut point trempé des eaux du fleuve.

Après la mort de Patrocle, *Thétis* sortit du sein des ondes pour venir consoler Achille; & voyant qu'il avoit perdu ses armes avec son ami, elle alla au ciel prier Vulcain de lui donner pour son fils des armes divines travaillées de ses propres mains. Elle les lui apporta dans le moment, l'exhorta à renoncer à son ressentiment contre Agamemnon, & lui inspira une audace qu'aucun péril ne pouvoit étonner.

Homère dit que *Thétis* avoit seule sauvé Jupiter du plus grand danger qu'il eût jamais couru, lorsque les autres dieux, Junon, Neptune & Minerve, avoient résolu de le lier: elle prévint l'effet de la conspiration en appellant dans le ciel Briarée au secours du souverain des dieux. *Voyez* JUPITER.

Thétis avoit plusieurs temples dans la Grèce ; un principalement à Sparte ; & voici à quelle occasion il fut bâti, au rapport de Pausanias : lorsque les Lacédémoniens firent la guerre aux Messéniens, pour les punir de leur défection, le roi de Sparte fit une course dans le pays ennemi, & prit un grand nombre de captives, qu'il emmena avec lui : Cléo, prêtresse de *Thétis*, fut de ce nombre. La reine demanda cette captive ; & l'ayant obtenue, elle remarqua que Cléo avoit une statue de la déesse. Cette découverte, jointe à une inspiration qu'elle crut avoir en songe, la porta à bâtir à *Thétis* un temple, qui fut consacré par sa prêtresse-même. Depuis, les Lacédémoniens gardèrent si précieusement cette ancienne statue, que qui que ce fût n'eût la permission de la voir.

« Le cardinal Alexandre Albani, faisant fouiller, en 1744, les ruines de la maison de campagne d'Antonin-le-pieux, à Lanuvium, trouva, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.*, 6. 7.), dans les débris une belle statue de femme sans tête, nue jusqu'aux cuisses & tenant dans sa main gauche une rame appuyée sur un triton. Il s'est conservé une portion de la base de cette statue, & on y a trouvé travaillés de relief trois couteaux ou trois poignards, qu'on a pris jusqu'ici pour les trois becs, placés à la proue des vaisseaux anciens, & nommé ΕΜΒΟΛΟΙ, *Rostra*, de l'action de choquer. Le beau fragment d'un bas relief qui se voit à la villa Barberini de Palestrine, & que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité (*monum. ant. ined. n°.* 207.), nous offre un vaisseau à deux rangs de rames, ayant des poignards tout semblables à ceux de notre base, avec cette différence qu'ils sont pratiqués à la poupe du navire, à l'endroit où elle se recourbe en montant. »

» Cette statue pourroit représenter une Vénus surnommée *Euplœéne*, ou Vénus *d'heureuse navigation*, telle qu'elle étoit revérée à Gnide (*Pausan. L. 1. P. 4. L. 17.*) : mais il est plus croyable que c'est une *Thétis*. Comme elle léve une de ses jambes, & qu'Isis est aussi representée sur la poupe d'un vaisseau une jambe levée dans une petite figure de la villa Ludovisi, j'ai tiré la conjecture que *Thétis* étoit figurée de la même façon, & cette conjecture a fourni l'idée de faire restaurer la base de cette statue sur le modèle du vaisseau de Palestrine. La base des statues étoit allégorique, comme elle est encore aujourd'hui, ce qui se trouve confirmé par la base d'une statue de Protésilas, qui avoit la forme de la proue d'un navire (*Philost. Hér.* [illegible] 73. L. 4.) parce que ce roi de Phthia en Thessalie fut le premier des capitaines grecs qui s'élança de son vaisseau sur le rivage & qui fut tué par Hector. »

» La statue de *Thétis* date assurément d'un temps anterieur à celui des Antonins, étant sans contredit une des belles figures de l'antiquité. Dans aucune statue de femme, en exceptant à peine la Vénus de Médicis, vous ne verrez briller cette fraicheur de la jeunesse, cette candeur de l'innocence qui caractérise la première maturité de l'âge ; qualité qui se manifeste par le contour doucement arrondi de son sein virginal. Elle a un maintien gracieux, une taille svelte & noble qui surpasse en grandeur les tailles ordinaires de cet âge. »

» Sur les sarcophages, on remarque des danses de Bacchantes & des fêtes de mariages. Telle est la belle noce de *Thétis* & de Pelée sur un sarcophage de la villa Albani. Montfaucon, qui a publié ce morceau, n'a pas su ce qu'il représentoit. Il paroît en général que les anciens cherchoient à diminuer l'horreur de la destruction de leur corps, par des idées gaies prises de la vie humaine (*Winckelmann hist. de l'art. liv. III ch. 1.*). »

Cette noce fait encore le sujet de deux bas-reliefs de la villa Mattei (*Monum. ant. n°.* 110 & 111.) & de la peinture antique appellée *noce aldobrandine*.

Sur un vase peint du vatican (*Ibid. n°.* 131.) *Thétis*, accompagnée de deux nymphes, apporte à Achille les armes fabriquées par Vulcain.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une éméraude, Vulcain forgeant le bouclier d'Achille en présence de *Thétis*, après avoir fini le casque, qui est placé derrière lui sur une colonne. Sur la table iliaque ce sont les cyclopes qui forgent le bouclier tenu par Vulcain.

Sur un fragment de cornaline, *Thétis* portant à Achille les armes forgées par Vulcain, & auprès d'elle est une colonne avec des armes qui y sont attachées. *Thétis* paroît ici porter l'épée dont on ne voit que le bout rond du fourreau, & à ses pieds est le bouclier, où au milieu il y a une tête de Méduse, & sur les bords, un triton & une néréide montée sur un cheval marin. Dans le bouclier d'Homère il n'y a aucun de ces ornemens. Mais le graveur semble avoir voulu par là caractériser *Thétis*.

Sur une pâte antique, *Thétis* tenant une épée à la main & présentant les armes à Achille, qui a déjà pris le bouclier appuyé à terre.

Sur une pâte antique, *Thétis* qui, après avoir entendu les plaintes de son fils, est sortie de la mer pour le consoler ; elle est assise devant lui. (*Il. α. v.* 360 362.).

Achille lui expose le sujet de sa douleur avec vivacité ; ce que marque fort bien dans notre pâte

Digitized by Google

son attitude avec un bras élevé & l'autre appuyé sur la hanche.

En confrontant Homère avec ces deux pièces, on croit devenir spectateur de la scène.

THÉTYS. *Voyez* TETHYS.

THÉURGIE, espèce de magie qui avoit recours aux dieux bienfaisans pour produire dans la nature des choses au-dessus de l'homme. C'étoit la seule magie dont fissent cas les sages du paganisme; ils la regardoient comme un art divin, qui ne servoit qu'à perfectionner l'esprit, & à rendre l'ame plus pure. Ceux qui arrivoient à la perfection de la *théurgie*, avoient un commerce intime avec les dieux, ils croyoient revêtus de toute leur puissance, & se persuadoient que rien ne leur étoit impossible. Mais pour arriver à cet état de perfection, il falloit se soumettre à plusieurs pratiques difficiles; passer d'abord par les expiations, se faire ensuite initier aux petits mystères, jeûner, prier, vivre dans une exacte continence, se purifier: alors venoient les grands mystères, où il n'étoit plus question que de méditer & de contempler toute la nature; car elle n'avoit plus rien de caché, disoit-on, pour ceux qui avoient passé par ces épreuves. On croyoit que c'étoit par le pouvoir de la *théurgie* qu'Hercule, Jason, Thésée, Castor & Pollux, & tous les autres héros, opéroient ces prodiges de valeur qu'on admiroit en eux. Le mot de *théurgie* (formé de *dieu*, Θεὸς, & de ἔργον, *ouvrage*) signifie l'art de faire des choses divines que dieu seul peut faire, la puissance de faire des choses merveilleuses & surnaturelles par des moyens aussi surnaturels.

Aristophane & Pausanias attribuent l'invention de cet art à Orphée qu'on met au nombre des magiciens *théurgiques*; il enseigna comment il falloit servir les dieux, appaiser leur colère, expier les crimes, & guérir les maladies. Nous avons encore les hymnes composés sous son nom vers le temps de Pisistrate; ce sont de véritables conjurations *théurgiques*.

Il y avoit une grande conformité entre la magie *théurgique* & la théologie mystérieuse du paganisme, c'est-à-dire, celle qui concernoit les mystères secrets de Cérès, de Samothrace, &c. Il n'est donc pas étonnant, dit M. Bonami, de qui nous empruntons cet article, qu'Apollonius de Thyane, Apulée, Porphyre, Jamblique, l'empereur Julien, & d'autres philosophes platoniciens & pythagoriciens, accusés de magie, se soient fait initier dans ces mystères; ils reconnoissoient à Eleusis les sentimens dont ils faisoient profession. La *théurgie* étoit donc fort différente de la magie goétique ou de la goétie, où l'on invoquoit les dieux infernaux & les génies malfaisans; mais il n'étoit que trop ordinaire de s'adonner en même temps à ces deux superstitions, comme faisoit Julien.

Les formules *théurgiques*, au rapport de Jamblique, avoient d'abord été composées en langue égyptienne ou en langue chaldéenne. Les grecs & les romains qui s'en servirent, conservèrent beaucoup de mots des langues originales qui, mêlées avec des mots grecs & latins, formoient une langue barbare & inintelligible aux hommes; mais qui, selon le même philosophe, étoit claire pour les dieux. Au reste il falloit prononcer tous ces termes sans en omettre, sans hésiter, ou bégayer; le plus léger défaut d'articulation étant capable de faire manquer toute l'opération *théurgique* (*Mem. de l'acad. tom. VI.*).

THÉUT, surnom qu'on donnoit en Égypte à Mercure; &, selon quelques-uns, à toutes les personnes recommandables par leur sagesse & par leurs talens. *Voyez* TAUT.

THÉUTATÈS, divinité gauloise, dont Lucain fait mention (au liv. I de sa Pharsale). «C'est par l'effusion du sang, dit-il, que ces peuples se rendent propice le cruel *Théutatès*». Lactance & Minutius Félix l'expliquent du sang humain, & disent qu'on immoloit à *Théutatès* des victimes humaines.

Le mot *theutat* dans la langue des celtes signifioit *père du peuple*; ils le regardoient comme le fondateur de leur nation, & prétendoient en être descendus. Il étoit le dieu des arts & des sciences, des voyageurs & des grands chemins, des femmes enceintes, des voleurs, & il avoit des temples dans toutes les Gaules. C'est ce même dieu qui étoit connu des gaulois sous le nom d'*Ognius*, ou du dieu de l'*éloquence*, & que Lucain a confondu avec Hercule. *Voyez* OGNIUS & MERCURE.

THEUTH ou THOT. C'étoit, selon Cicéron (*De Nat. Deor. lib. III. n°. 56.*), chez les égyptiens le nom du premier mois de l'année, c'est-à-dire, le mois de septembre, selon Lactance. Ce mois qui commençoit le 29 août du calendrier Julien, répondoit au mois *Elul* des juifs, & au mois *gorpiaus* des macédoniens. (*D. J.*)

THEUTRAS étoit fils de Pandion, roi de Mysie. On dit qu'il avoit cinquante filles, qui toutes accordèrent leurs faveurs à Hercule. *V.* AUGÉ.

THIA, femme d'Hypérion, étoit, selon Hésiode (*Theog. 371.*), mère du Soleil, de la Lune & de l'Aurore. *Thia* signifie *divine* (de Θεία); ainsi, en disant qu'elle étoit mère du Soleil, de la Lune & de l'Aurore, le poëte a voulu

Digitized by Google

marquer que tous les biens nous venoient de Dieu.

THIASSE, géant, père de Skada. *Voyez* SKADA.

THIBRUS, en Thessalie. ΘΙΒΡΩ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze........... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

THIMÆTOS. *Voyez* ÉSAQUE.

THINIS, dans l'Egypte. ΘΙΝΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien.

THIODAMANTE, père d'Hylas. *Voyez* THÉODAMAS.

THIONÉ est le nom qu'eut Sémélé, quand elle fut mise au rang des immortels ; d'où vient que Bacchus est aussi appellé *Thioneus. Voyez* SEMELE.

THIONÉ est aussi le nom d'une des Hyades.

THIRCÉ, fils d'Oënée, roi de Calydon. *Voyez* OENEE.

THISBÉ étoit la plus aimable fille de tout l'Orient, dit Ovide, & Pyrame, son amant, étoit le jeune homme le plus accompli. Leurs maisons étoient contiguës à Babylone ; le voisinage leur donna bientôt lieu de se connoitre & de s'aimer ; & leur amour s'accrut avec le temps. Mais leurs parens, que des intérêts particuliers divisoient, s'opposèrent à leur bonheur, & leur défendirent même de se voir. Dans le mur qui séparoit leurs maisons, étoit une fente aussi ancienne que le mur. Les deux amans furent les premiers qui s'en apperçurent, & qui la firent servir à leurs entretiens. Quelque temps après, peu contens de cette ressource, & lassés de la dure contrainte où ils étoient réduits, ils se donnèrent un rendez-vous hors de la ville, près du tombeau de Ninus, sous un murier blanc. *Thisbé*, couverte d'un voile, s'échappa la premiere, & se rendit au lieu convenu ; mais ayant apperçu, au clair de la lune, une lione qui avoit la gueule ensanglantée, elle s'enfuit avec tant de précipitation, qu'elle laissa tomber son voile. La lionne le trouva sur son passage, le déchira, & y laissa des traces du sang dont elle avoit la gueule teinte. Pyrame arriva au rendez-vous un peu après ; & ayant trouvé le voile de *Thisbé* ensanglanté, il ne douta point qu'elle n'eût été dévorée par quelque bête. Sans autre examen, il se perça de son epée. Il respiroit encore lorsque *Thisbé* sortit du lieu où elle s'étoit cachée, cherchant des yeux son amant ; & brûlant d'envie de lui raconter le péril dont elle s'étoit garantie, elle s'avança sous le mûrier, & y trouva un corps tout palpitant & baigné dans son sang. Elle reconnut aussi-tôt Pyrame ; & ne doutant point qu'il ne se fût tué lui-même, & que le voile déchiré n'eût causé quelqu'erreur, dont il étoit la victime, elle se perça de la même épée, & tomba sur le corps de son amant.

Le mûrier fut teint de leur sang ; le fruit dont il étoit chargé changea de couleur, & de blanc qu'il étoit, devint d'un noir pourpré. Ovide & Hygin sont les seuls qui racontent cette avénture, dans laquelle il n'y a rien que de vraisemblable, hors le mûrier, qui est un ornement de l'invention du poëte.

THISOA, une des trois nymphes qui élevèrent Jupiter sur le mont Lycée, en Arcadie. *Voyez* LYCEUS.

THO, l'une des quatre syllabes dont les grecs se servoient pour solfier.

THOAS, fils d'Andrémon, roi de Calydon, conduisit les étoliens au siége de Troye sur quarante vaisseaux.

THOAS, roi de Lemnos, épousa Colicopis, fille d'Othreus, roi de Phrygie. Il étoit fils de Bacchus & d'Ariadne ; ce qui n'empêcha pas ce dieu de devenir amoureux de Colicopis sa bru. Ayant été surpris dans un commerce de galanterie avec elle, dit Hygin, il sçut appaiser le mari, en lui faisant goûter du fruit de la vigne, & lui apprenant à la cultiver dans son île. Le mythologue ajoute qu'il lui fit aussi présent des royaumes de Byblos & de Chypre. *Thoas* fut père d'Hypsiphile. Dans la conspiration générale que formèrent les femmes de Lemnos contre tous les hommes de l'île, *Thoas* fut sauvé par sa fille. Obligé de renoncer à son royaume de Lemnos, il en trouva un autre dans l'île de Chio. *Voyez* HYPSIPHILE.

THOAS, roi de la Chersonnèse taurique. C'est lui qui avoit porté cette loi barbare, que tous les étrangers qui aborderoient sur ses côtes, seroient immolés à Diane. Dans l'Iphigénie en Tauride d'Euripide, *Thoas* condamne à la mort Oreste & Pylade ; mais il se laisse abuser par les discours de la prêtresse, qui enlève du temple, à ses yeux, la statue de la déesse, sous le prétexte de la purifier dans l'eau de la mer avec les deux victimes. Ensuite averti de la fuite d'Iphigénie avec les deux grecs, il veut les poursuivre ; mais Minerve le retient, en l'avertissant que c'étoit par l'ordre des dieux qu'Iphigénie retournoit dans la Grece avec la statue de Diane. *Thoas* s'y soumet ; car, dit-il,

Digitized by Google

les volontés des dieux ne trouvent point de rebelles (*Iphigénie en Tauride, act. 5, scène dernière.*). *Voyez* CHRYSÈS.

Thoas est représenté sur un bas-relief antique, conduisant Oreste & Pylade enchaînés. *Voyez* ORESTE.

THOÉ, une des nymphes néréides. Son nom (*Θοὸς, prompt, agile.*) répond à son agilité, comparable à celle des oiseaux, dit Hésiode (*Theogon.* 354.).

ΘΟΛΙΑ, bonnet ainsi appellé à cause de sa forme semblable à un dôme, *θόλος* (*Pollu. Onom. l. VII. segm.* 174. *Eustath. in Odyss. X. p.* 1934. *l. IX.*).

THOLUS. Vitruve nomme *tholus* une coupe ou un dôme en général. C'est la clef du milieu où s'assemblent toutes les courbes d'une voûte, quand elle est de charpente. On y suspendoit anciennement dans les temples les présens faits aux dieux.

On entend aussi par *tholus* la coupole d'un temple. Philander & Barbaro appelloient aussi *tholus* la lanterne que l'on met au-dessus du temple. (*D. J.*)

THON. Les sinopiens tiroient autrefois un grand profit de la pêche du *thon*, qui se faisoit sur leur rivage, où en certain temps, selon Strabon, ce poisson se vendoit en quantité. C'est la raison pour laquelle ils le représentoient sur leurs monnoies, comme il paroît par les médailles de Géta. Ce poisson venoit des *Palus*-Méotides, passoit à Trébisonde & à Pharnacie, où l'on en faisoit la premiere pêche. Il alloit de-là le long de la côte de Sinope, où s'en faisoit la seconde pêche. Il traversoit ensuite jusqu'à Byzance, où s'en faisoit une troisième pêche.

Les romains qui alloient à la pêche des *thons*, faisoient des sacrifices de *thon* à Neptune, nommé *τροπαίῳ* & *ἀλεξικάκῳ*, pour le prier de détourner de leurs filets le poisson *ξιφίας*, qui les déchiroit, & de prévenir les secours que les dauphins rendoient aux *thons*. Aussi sacrifioient-ils à Neptune le premier *thon* qu'ils prenoient.

Les grecs en particulier faisoient grand cas des entrailles de *thon*; sur quoi Athénée rapporte un bon mot du poëte Dorion, qui n'étoit pas de ce goût. Un convive louoit extrêmement un plat d'entrailles de *thon*, qu'on servit à la table de Philippe de Macédoine. Elles sont excellentes, dit Dorion; mais il faut les manger comme je les mange. Eh! comment les mangez-vous donc, reprit le convive? Comment, répondit Dorion? Je les mange avec une ferme résolution de les trouver bonnes.

THON, ville de l'Afrique propre: ce fut dans cette ville qu'Annibal se retira quand son armée eut été défaite par Scipion; mais la crainte que les brutiens, qui l'avoient suivi, ne le livrassent aux romains, l'engagea d'en sortir bientôt après secrettement (*D. J.*).

THONIUS, centaure, fils d'Ixion & de la Nue. *Voyez* IXION.

THOON, troyen tué par Ulysse.

THOOSA, nymphe marine, fille de Phorcys, que Neptune rendit mère de Polyphème (*Odyss. lib. I v.* 71.).

THOR étoit la troisième des principales divinités des anciens scandinaves, après Odin & Fréa. (*Voyez* ODIN.). *Thor* étoit leur fils, & présidoit aux vents, aux saisons & à la foudre. On lui avoit consacré un jour de la semaine, qui se nomme encore de son nom en danois, en suedois, en anglois, & dans la langue de la Basse-Allemagne; il répond au jeudi, *Jovis Dies*, jour du dieu du tonnerre.

Thor étoit le défenseur & le vengeur des dieux, il étoit toujours armé d'une massue qui revenoit d'elle-même dans sa main quand il l'avoit lancée. Il la tenoit avec des gantelets de fer, & avoit en outre une ceinture dont la vertu étoit de renouveller les forces à mesure qu'on en avoit besoin. C'étoit avec ces armes redoutables qu'il terrassoit les monstres & les géants, quand les dieux l'envoyoient combattre contre leurs ennemis. Ses combats les plus fréquens étoient contre Loke, qui étoit regardé comme le principe du mal. Il étoit représenté, dans le grand temple d'Upsal, à la gauche d'Odin, ayant une couronne sur la tête, un sceptre dans une main, & une massue de l'autre. On le peignoit quelquefois sur un chariot traîné par deux boucs de bois, avec un frein d'argent, & la tête environnée d'étoiles.

On avoit institué, en son honneur, une fête qui se nommoit *Juul.* C'étoit la plus solemnelle du Nord. Elle se célébroit au solstice d'hiver. On appelloit cette nuit, la *nuit mère*, comme étant celle qui produit toutes les autres; & c'étoit de là que l'on datoit le commencement de l'année, qui, chez ces peuples, se comptoit d'un solstice d'hyver à l'autre. Les sacrifices, les festins, les danses, les assemblées nocturnes, toutes les marques de la joie la plus dissolue, étoient alors autorisées par un usage général, comme aux saturnales chez les romains.

Les sacrifices ordinaires pendant les fêtes de

Digitized by Google

Juul, en l'honneur de Thor, étoient des bœufs & des chevaux engraissés.

Outre cette fête annuelle, les danois se rendoient en foule, tous les neuf ans au mois de Janvier, dans un lieu nommé *leacrun* en *Sélande*. Là ils immoloient, en l'honneur de *Thor*, quatre-vingt dix-neuf hommes, & autant de chevaux, de chiens & de coqs. Les normands & les norvégiens étoient dans le même usage.

THORATÈS, surnom d'Apollon à Lacédémone, selon Hésychius.

THORAX. *Voyez* CUIRASSE.

THORIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Balbus*.

THORNAX, montagne du Péloponèse, dans la Laconie. Les modernes la nomment *Vouni*; elle est au nord de Magula. Meursius s'est trompé évidemment, quand il a dit que ce fut sur cette montagne que Jupiter prit la figure d'un coucou, pour faire réussir quelque amourette & tromper la jalousie de Junon. Il confond deux passages de Pausanias ; mais cet auteur dit dans ses corinthiaques que ce déguisement de Jupiter se passa sur une montagne du même nom située auprès de la ville d'Hermonie, à plus de trente lieues de *Thornax* de Laconie.

THOS, *θως*, nom donné par les grecs à un animal de la classe des renards, mais plus gros que le renard ordinaire, & qui, disent-ils, se nourissoit principalement, & par ruse, d'oiseaux aquatiques & de la volaille des basses-cours.

THOTH. Ce dieu égyptien fut appellé Ἑρμῆς par les grecs, & Mercure par les romains ; c'est le seul point sur lequel les anciens soient d'accord à son égard. Encore Platon, le plus ancien écrivain qui en ait parlé, l'appelle-t-il *Theuth* (*Phileb. p. 156 édit grec Basil.*). Il doute s'il a été un dieu, ou un homme divin. Le faux Sanchoniaton, dans l'histoire phenicienne que lui attribue Philon de Byblos, l'appelle *Taaut* ; & il ajoute que les égyptiens l'appelloient *Thoyth*, les habitans d'Alexandrie *Thoth*, & les grecs *Hermes*.

Les écrivains anciens sont aussi peu d'accord sur le lieu de la naissance de *Thoth*. Le faux Sanchoniaton le fait naître en Phénicie (*Ap. Euseb. prapar. évang. lib. I c. 10.*), & dit qu'il vint avec Saturne dans le Midi, c'est-à-dire, dans l'Egypte. L'auteur de la Chronique paschale, ou d'Alexandrie, rapporte une tradition, selon laquelle *Thoth* auroit régné dans l'antique Italie sous le nom de Faune, & se seroit ensuite transporté en Egypte, où il auroit aussi régné. Cicéron (*De natura deor. l. III c. 22.*) dit qu'il étoit adoré par les phénéates ; qu'il avoit tué Argus, & que ce meurtre l'avoit fait fuir en Égypte où on l'appelloit *Thoth*. Mais le plus grand nombre des écrivains, & sur-tout les égyptiens, s'accordent à faire de *Thoth* un roi d'Égypte.

On lui fait en général honneur de l'invention des lettres ; témoin le faux Sanchoniaton (*Ibid. I c. 9.*), témoin Plutarque (*Symposiac. 9. quæst. 3.*) ; de l'invention de l'arithmétique (*Plato. in Phædro.*), de la géométrie, de l'astronomie (*Diodor. Sicul.*), &c. en un mot de toutes les sciences ; mais sur-tout des livres théurgiques, qui portèrent son nom & furent appellés livres hermétiques (*Clémens Alexand. p. 633 634.*). De-là lui vint le surnom de Trismégiste, ou de trois fois grand.

La réunion de tant de découvertes sur un seul individu a fait penser à la plupart des savans modernes que *Thoth* ou Hermès n'étoit point un nom d'homme, mais une divinité symbolique, à laquelle on attribuoit toutes les inventions & toutes les découvertes dont les prêtres & les philosophes egyptiens étoient les auteurs. Jamblique (*De mysteriis Ægyptiorum initio*) le dit expressément. *Thoth* étoit donc la divinité particulière des prêtres égyptiens, celle qui présidoit à leurs colléges, qui les inspiroit, & celle à qui ils rapportoient tous leurs travaux.

Ce dieu des prêtres égyptiens, appellé *Thoth* sous ce rapport, étoit dans la réalité *Phthas* ou leur Vulcain fils du Nil ; c'étoit lui (*Diog. Laert. in princip. hist. philos.*) qui avoit enseigné les principes de la philosophie. C'est pourquoi nous voyons Vulcain appellé le législateur des égyptiens (*Euseb. in chronic. grac. p. 7.*).

Une tradition très-ancienne portoit que les premiers philosophes gravoient leurs découvertes sur des colonnes, *stela*, ou pierres quarrées. De-là vinrent les hiéroglyphes qui étoient gravés sur les murs des souterreins habités par les prêtres égyptiens (*Ammian. Marcellin. lib. XXII.*). Ces prêtres attribuoient à *Thoth* les plus anciennes colonnes gravées, et ils donnoient le nom de colonnes de *Thoth*, *ἑρμῦ στῆλαι*, à toutes les inscriptions qui renfermoient leur doctrine. Jamblique (*De myst. lib. I cap. 2.*) dit que les prêtres égyptiens régloient tout d'après les anciennes colonnes

Digitized by Google

d'Hermès qui avoient été lues par Platon & par Pythagore avant lui, & où ils avoient puisé leur philosophie.

Après avoir fait les colonnes gravées l'ouvrage de *Thoth*, on les appella elles-mêmes *Thoth* : de sorte que l'on enseignoit d'après *Thoth*, c'est-à-dire, d'après les inscriptions qui lui étoient attribuées. Cette locution vint de l'ancienne langue égyptienne, le cophte d'aujourd'hui, où Jablonski (*Panthéon ægypt. lib. V cap. 5.*) trouve que, colonne, *ϥωϯ*, est appellée *thuothi* ou *thyothi*, mots analogues à *Thoth*.

C'est ici le lieu de faire observer que les auteurs parlent de trois Hermès, ou Mercures, qui rendirent aux lettres & aux sciences les plus grands services. Platon, qui dans son *philebus* & dans son *Phœdrus* parle d'un seul Theuth, paroît n'en avoir connu qu'un seul; sans cela il eût distingué des autres, par des surnoms, celui dont il parloit. Manéthon distingue le premier Mercure qu'il appelle *Thoth* & qu'il dit avoir vécu avant le déluge, du second Mercure qu'il dit fils d'*Agathodæmon*, de même que *Tat* fut le sien. A ces deux Mercures il faut joindre celui qui est appellé *Tat*; car ces différens surnoms, *Theuth*, *Thoth*, *Thoyth*, & *Tat* désignent le même être symbolique, le Mercure des égyptiens. Dans le dialogue d'Asclepius que l'on imprime avec les œuvres d'Apulée, Hermès Trismégiste parle de *Tatius* qu'il appelle son fils très-cher & très-aimé; & il dit encore dans le même dialogue d'Hermès, que c'est le nom de ses ancêtres Voilà deux Hermès & un *Tat* bien reconnus. Ce sont les deux Hermès ou Mercures dont on a fait mention le plus souvent; de l'un comme de l'inventeur des lettres & des hiéroglyphes, de l'autre qui a été le restaurateur des lettres, & qui a traduit les hiéroglyphes en caractères nouveaux ou sacerdotaux.

Ce que nous venons de dire s'accorde parfaitement avec les stèles, ou colonnes gravées : le premier *Thoth* traça les inscriptions, & le second *Thoth* les traduisit en langue sacerdotale. Delà vient que *Thoth*, ou plutôt le spectre mythologique égyptien de ce nom, passa pour l'inspirateur des prêtres & le protecteur immédiat de leurs colléges.

THOTHORSES, roi du Bosphore.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

THOUS, prince de la famille de Priam, qui fut tué au siége de Troye.

THRACÉ, nymphe fille de Titan. Saturne la rendit mère de Doloneus, qui donna son nom aux dolones; & Jupiter, de Bythys qui donna le sien aux bithyniens.

THRACE, rois de *Thrace* dont on a des médailles :

Seutès III.

Cotys III.

Rhœmetalces I.

Cotys V & Rhescyporis.

Devenue province romaine, la *Thrace* a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Géta, avec la légende ΘΡΑΚΩΝ.

Orphée étoit *thrace*, c'est lui qui poliça ses compatriotes. Les dieux des *thraces* étoient, Bendis ou Diane qu'ils appelloient encore Orthésie, Bacchus, Mars, Mercure, Musée poëte leur compatriote, Odrysus duquel ils croyoient descendre, Orphée, Plistore & Zamolxis; mais ils honoroient sur-tout Mars. Les macédoniens descendoient des *thraces* naturellement féroces, fourbes, bandits, assassins, qui avoient toute la bassesse d'ame des esclaves & tous leurs vices. Aussi en Grèce le nom de *thrace* passoit pour l'injure la plus atroce & pour le signe du dernier mépris.

On appelloit autrefois *thraces* ceux des gladiateurs qui combattoient armés à la thracienne, (*Voyez* Juste-Lipse *Saturn. liv. II c.* 10. & Vigenère sur Tite-Live, *t. I p.* 1428 & *suiv.*

Nous lisons que les *thraces* (*Plutarque hommes illustres tom. III, fol.* 115.) portoient des chlamydes noires & des boucliers blancs.

Euripide (*Alcest. vers* 498.) appelle la *Thrace peltata*, à cause que les habitans étoient armés du bouclier appellé *pelta*.

Les *thraces* portoient une tiare droite, comme Philostrate (*Icon.* 6 *p.* 871.) en donne une à Orphée qui étoit de la *Thrace*.

Les *thraces* avoient la coutume de jetter tous les jours une pierre dans un vase (*Pline l. VII cap.* 41.), d'autres disent dans un (*Zenob. cent.* 6 *adag.* 13.) carquois. La journée avoit-elle été heureuse, la pierre étoit blanche, & elle étoit noire, si elle avoit été passée malheureusement. Après la mort des personnes on comptoit ces pierres, & alors le défunt, à proportion

Digitized by Google

du nombre des pierres blanches ou noires, étoit reputé avoir été heureux ou malheureux.

Les *thraces* étoient grands buveurs, & Horace les cite comme faisant proverbe.

Valère-Maxime (26. 12.) raconte d'eux avec beaucoup d'eloges qu'ils pleuroient à la naissance des enfans, & qu'ils se réjouissoient à la mort de leurs amis, tant ils trouvoient la vie malheureuse. Mela (2. 2.) dit qu'aux funérailles on conduisoit la femme, que le mort avoit chérie le plus tendrement, somptueusement parée. Le plus proche parent l'immoloit sur la tombe, où l'on renfermoit les deux époux.

THRACE (Pierre) *Thracius lapis.* Les anciens donnoient ce nom à une substance noire & inflammable, qui avoit, selon Dioscoride, les mêmes propriétés que le jayet ou jais; on croit que c'est la même chose. Elle s'allumoit en jettant de l'eau dessus, s'éteignoit en y jettant de l'huile. Il y avoit encore une pierre de *Thrace* dont Pline distingue trois espèces. La première entièrement verte, d'une couleur très-vive. La seconde d'un vert plus foible. La troisième avec des taches couleur de sang. Cela paroît convenir au jaspe.

THRACES (rois). *Voyez* ROIS captifs.

THRACIA, fille de Mars donna son nom à la Thrace.

THRANITÆ, rameurs placés au rang le plus élevé dans les trirèmes. *Voyez* THALAMIRI.

THRASIMOND, roi des vanaples.

Ses médailles sont :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

THRASIUS, surnom d'Hercule. C'est aussi le nom d'un devin. *Voyez* BUSIRIS.

THRASYDILE. *Voyez* HIMÈRE.

THRÉNÉTIQUE. Pollux parle d'une flûte surnommée *thrénétique*, ou lugubre, qui fut, dit-on, inventée par les phrygiens, desquels les cariens en apprirent l'usage dans la suite. Probablement cette flûte accompagnoit les thrénodies. *Voyez* THRENODIE. Peut-être la flûte surnommée *thrénétique* par Pollux, n'est autre que la gingros, appellée *gyngrine* lugubre, dans l'article FLUTE. (*F. D. C.*).

THRÉNODIE, chanson triste & funèbre, en usage dans les funérailles. Ce mot est composé de θρῆνος, *pleurs, lamentations*, & de ᾠδὴ, *chant.*

THRECES, espèce de gladiateurs qui portoient un petit bouclier rond, avec un poignard recourbé. Leur nom vient, selon Festus, de la ressemblance de leurs armes avec celles des thraces. *Threces gladiatores, à similitudine parmularum thraciarum* : peut-être aussi parce que ce pays, habité par des gens cruels & féroces, fournissoit nombre de gladiateurs. Ceux qui combattoient contre eux, étoient ordinairement les gladiateurs appellés *mirmillones*, qui portoient sur leur casque la figure d'un poisson.

THRIA, bourg de l'Attique, dans la tribu Œnéide. Les champs des environs s'appelloient *champs thriani.* Ce bourg étoit entre Athènes & Eleusis; il en est souvent parlé dans Thucydide, & dans les autres historiens des guerres d'Athènes. C'étoit la patrie du poëte Cratès, dont Suidas cite quelques ouvrages comiques. La porte d'Athènes par laquelle on sortoit pour y aller, s'appelloit *porta Thriasia*, & fut ensuite nommée *Ceramica* & *Dipylon.* Ce bourg donnoit encore son nom au rivage près duquel il étoit situé, & à une rivière voisine.

THRIES. Les sorts que l'on jettoit dans une urne se nommoient *thries*, du nom des trois nymphes de l'antiquité qui demeuroient sur le Parnasse, & qui avoient été nourrices d'Apollon, dieu de la divination.

THRIO, θρίω, fête particulière des grecs en l'honneur d'Apollon. *Voyez* sur cette fête Potter, *Archæol. græc. t. I. p. 405.*

THRIPS, θρίπες, nom donné par les grecs & les romains, à une espèce de ver né de l'œuf d'un scarabée, lequel, tandis qu'il est dans cette forme de ver, perce le bois & y fait des cavités de différentes formes, & dans des directions différentes qui ressemblent souvent à des caractères d'écriture.

Les anciens grecs se servoient de petits morceaux de bois ainsi rongés, au lieu de sceau & de cachet, avant l'invention de la gravure : & en effet, ils répondoient très-bien à cet usage, car il n'étoit guère possible d'imiter l'impression, ni de contrefaire les empreintes que formoient sur la cire, des morceaux de bois ainsi rongés.

Lucien, parlant de la manière qu'il avoit de marquer ses claviers, emploie le mot *thrips*, non comme étant le nom d'un ver, mais comme étant celui du morceau de bois percé par l'insecte. Théophraste, Aristote & Pline, se servent du même mot *thrips*. Enfin nous trouvons qu'il

Digitized by Google

qu'il désigne aussi souvent un morceau de bois percé de divers trous, que l'animal qui les a formés.

THRONE, mot formé du grec θρονος, chaise ou siége magnifique. On voit deux *thrônes* gravés dans les peintures d'Herculanum. (*Pl.* 29.) La colombe qui est sur le coussin d'un des deux *thrônes* prouve que c'est la représentation du *thrône* de Vénus; le feston qu'un des génies soutient, paroît être de myrte, & le sceptre que tient l'autre génie convient encore à la déesse. Le second *thrône* est celui de Mars, comme il paroît par le bouclier & le casque que soutiennent deux génies. (*D. J.*)

Le *thrône* de Thoas, roi de Lemnos, père d'Hypermnestre, étoit de pierre. (*Apollon. Argon. lib.* 1. *vers.* 667.)

THRYALLIS, nom donné par Nicandre & quelques autres écrivains, à une espèce de *Verbascum* ou mollaine, employée par les anciens dans leurs couronnes & leurs guirlandes. Dioscoride l'appelle *lichnitis*, parce qu'elle étoit d'usage pour servir de méche dans les lampes des grecs, qui en employoient les tiges après les avoir réduites en petits filets. (*D. J.*)

THUERIS. Plutarque (*de Iside*, *p.* 358.) parle seul de cette divinité égyptienne; il dit que « la concubine de Typhon, *Thueris*, passa du côté d'Horus, qui tua & déchira un serpent qui la poursuivoit; & que c'est pour cela que l'on jettoit une corde au milieu de l'assemblée & qu'on la rompoit en plusieurs morceaux. »

En langue égyptienne ou cophte, *Thures* est le vent du midi.

Typhon étoit un vent d'orient très-pernicieux aux égyptiens, & *Thueris*, ou le vent du midi, ne l'étant pas moins, on réunit dans les fables sacerdotales ce couple malfaisant.

Thueris étoit sans doute la même qu'*Aso*, cette reine d'Ethiopie, ou du midi, mariée à Typhon.

Jablonski croit que dans la table isiaque de Turin, le gryphon est l'embléme de *Thueris* ou d'*Aso*. Arnobe (*Advers. gentes I*, *p.* 20.) dit que l'*Aso* d'Ethiopie étoit Isis noircie par les soleils d'Ethiopie. Le gryphon de la table isiaque est peint en noir sur la tête, le poitrail & une partie des aîles. Les poëtes latins donnent toujours à l'*Auster* & au *Notus*, deux vents meridionaux, l'épithete *nigerrimus*.

Le vent du midi souffle en Egypte depuis mars jusqu'en juin, & il cause des maladies dangéreuses, que l'arrivée des vents étésiens fait cesser ordinairement.

THURAIRE. Solin (*Polyhistor. chap.* 11. *de Sicilia.*) parle d'une flûte appellée *thuraire*, & Turnebe (*Adverf. lib. XVII. cap.* 20.) dit que c'étoit celle dont on jouoit pendant que l'on posoit l'encens sur l'autel, & que l'on n'immoloit pas les victimes. (*F. D. C.*)

ΘΥΡΕΑΤΙΚΟΙ. Les lacédémoniens (*Athen. Deipn. lib. XV. p.* 678. *B.*) désignoient par ce mot des couronnes faites avec des feuilles de palmier, disposées en guise de rayons. On en voit de semblables aux heures sur une base triangulaire de la villa Albani, à trois figures de femmes sur une base triangulaire de la villa Borghèse, &c.

THURIA, dans la Messénie. ΘΟΥΡΙΑΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Septime Sévère, de Geta, de Caracalla.

THURIBULUM, vase dans lequel on brûloit l'encens. Ausone (*Eidyll.* 12. 105.) dit que l'on s'en servoit dans les sacrifices.

Thuribula, & patera, qua tertia vasa deûm? lanx.

THURIÆ. Voyez THURIUM.

THURINUS, surnom d'Auguste dans son enfance.

THURIUM & THURIÆ en Italie, jadis *Sibaris*, & depuis *Copia*. ΘΟΥΡΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Leurs types sont:

Un trépied.

Un taureau debout.

Une lyre.

Un taureau qui frappe de la corne.

THURIUS, surnom de Mars, qui désignoit

son impétuosité dans les combats (de θυειν, s'agiter, être en fureur.)

THUSCIEN (*prêtre*), prêtre tyrrhénien, ou d'Etrurie. On nommoit les prêtres d'Etrurie *prêtres thusciens*, à cause des fonctions qu'ils faisoient dans les sacrifices, ou de brûler les victimes & l'encens, de θυος, qui signifie *encens*, & de καιειν, qui veut dire *brûler*; ou de consulter les entrailles des victimes, de θυος, qui veut dire aussi sacrifice, & de σκοπειν, qui signifie la même chose que νοειν, *regarder*, *considérer*.

THUSEI, belle maison de campagne de Pline, dans la Toscane.

THUYA (le) des grecs n'est point le nôtre, c'étoit une espèce de cèdre qui n'avoit chez les latins que le nom de commun avec le citronnier, *arbor citrea*. Cet arbre venoit d'une branche de l'atlas, dans la Mauritanie septentrionale, appellée par Pline, (*liv. XIII. c. 15.*) *mons Anchorarius*.

THYA, fête de Bacchus qui se célébroit à Elis. Les Eléens ont une dévotion particulière à Bacchus, dit Pausanias dans ses éliaques; ils disent que le jour de sa fête, appellée *thya*, il daigne les honorer de sa présence, & se trouver en personne dans le lieu où elle se célèbre. En effet, les prêtres du dieu apportent trois vases vuides dans sa chapelle, & les y laissent en présence de tous ceux qui y sont, éléens ou autres: ensuite ils ferment la porte de la chapelle, mettent leur cachet sur la serrure, & ils permettent à chacun d'y joindre le sien. Le lendemain on revient, on reconnoit son cachet, on entre, & l'on trouve les trois vases pleins de vin. « Plusieurs éléens très-dignes de foi, » ajoute l'historien, & même des étrangers, » m'ont assuré en avoir été témoins: pour moi » je ne me suis pas trouvé à Elis dans le tems » de cette fête. Les habitans d'Andros prétendent » aussi que chez eux, durant les fêtes de » Bacchus, le vin coule de lui-même dans son » temple; mais si, sur la foi des grecs, nous » croyons ces merveilles, il ne nous restera plus » qu'à croire les contes que chaque nation fera » sur ses dieux. »

THYA, fille de Deucalion, fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère de Macédon. Ce nom vient de θυειν, courir avec impétuosité.

THYADES, étoit un des surnoms qu'on donnoit aux bacchantes, parce que dans les fêtes & les sacrifices de Bacchus, elles s'agitoient comme des furieuses, & couroient comme des folles (de θυειν, être en fureur). Ces *thyades* étoient quelquefois saisies d'un enthousiasme, ou vrai, ou simulé, qui les poussoit même jusqu'à la fureur, ce qui pourtant ne diminuoit en rien le respect du peuple à leur égard. Sur quoi Plutarque (dans ses morales sur les belles actions des femmes), rapporte cette histoire. Après que les tyrans des phocéens eurent pris Delphes, dans le tems que les thebains leur faisoient pour cela la guerre, qu'on appelloit sacrée, les femmes prêtresses de Bacchus, qu'on nomme *thyades*, furent saisies d'une espèce de fureur bacchique, & errant pendant la nuit, elles se trouvèrent sans le savoir à Amphisse; où, fatiguées de l'agitation que leur avoit causée cet enthousiasme, elles se couchèrent & s'endormirent dans la place publique. Alors les femmes de cette ville, confédérée des phocéens, craignant que les soldats des tyrans ne fissent quelqu'insulte à ces *thyades* consacrées à Bacchus, coururent toutes au marché, se rangèrent en cercle tout-au-tour d'elles, afin que personne ne pût en approcher, gardant un profond silence de peur de les éveiller. Après que les *thyades* furent éveillées & revenues de leur frénésie, les amphissiennes leur donnèrent à manger, les traitèrent avec honneur, & obtinrent la permission de leurs maris de les conduire en lieu de sureté.

Les éléens avoient une compagnie de ces femmes consacrées à Bacchus, qu'on appelloit les seize, parce qu'elles étoient toujours en ce même nombre. Dans le tems qu'Aristotime, qui avoit usurpé la tyrannie, les traitoit avec la dernière dureté, voulant obtenir de lui quelque grace, ils lui envoyèrent les seize, chacune ornée d'une des couronnes consacrées au dieu Bacchus. Le tyran étoit alors dans la grande place, entouré des soldats de sa garde, qui, voyant arriver les seize, se rangèrent par respect de côté & d'autre pour les laisser approcher d'Aristotime. Le tyran ayant appris le sujet de leur venue, se mit en colère, fit battre & chasser les *thyades*, & les condamna chacune à deux talens d'amende, ce qui indigna tellement les éléens, qu'ils conspirèrent sa perte, & se défirent de lui. *Voyez* BACCHANIES.

THYAS, fille de Castalius, enfant de la terre, « la première qui fut honorée du sacerdoce de Bacchus, dit Pausanias, & qui célébra les orgies en l'honneur du dieu; d'où il est arrivé que toutes les femmes qui, éprises d'une sainte ivresse, ont depuis voulu pratiquer les mêmes cérémonies, ont été appellées, de son nom, *thyades*. C'est d'Apollon & de *Thyas* qu'est né Delphus, d'où la ville de Delphes a pris sa dénomination. »

THYASES, on appelloit ainsi les danses que faisoient les bacchantes, en l'honneur du dieu.

Digitized by Google

qui les agitoit. Il y a d'anciens monumens qui nous représentent les gestes & les contorsions affreuses qu'elles faisoient dans leurs danses. L'une paroît un pied en l'air, haussant la tête vers le ciel, ses cheveux épars & négligés flottent au-delà des épaules, tenant d'une main un thyrse, & de l'autre une petite figure de Bacchus. Une autre plus furieuse encore, les cheveux épars & flottans, le corps à demi nu, dans la plus violente contorsion, tient une épée d'une main, & de l'autre la tête d'un homme qu'elle vient de couper. *Voyez* BACCHANTES.

THYATIRE, en Lydie. ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Pallas.

Un aigle éployé.

Une bipenne.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité de ses preteurs, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Auguste, de Néron, de Julie, fille de Titus, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Commode, de Crispine, de Sevère, de Domna, de Caracalla, de Géta, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Soëmias, d'Alexandre Sévère, de Mamée, de Gordien-Pie, de Valérien, d'Annia-Faustina, de Domitien, de Trajan, de Philippe fils.

THYELLIES, fête en l'honneur de Vénus, qu'on invoquoit dans les orages (de θυελλα, *orage, tempête*).

THYES, ce sont les fêtes de Bacchus honoré par les thyades. *Voyez* THYA.

THYESSUS, en Lydie. ΘΥΕΣΣΕΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze..... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Goltzius seul a attribué des médailles impériales grecques à cette ville.

THYESTE, frère d'Atrée, tous deux fameux par leur haine mutuelle, & par les crimes affreux qu'elle produisit. Il est au rang de ces fameux criminels de la fable, qui souffrent dans le tartare des peines proportionnées à leurs crimes. Ils eurent pour enfans, Pélopée, Egysthe & Tantale. *Voyez* ces trois mots, & ATRÉE.

THYMBREUS, surnom que Virgile donne à Apollon, parce qu'il avoit un culte établi dans la Troade, en un lieu appellé *Thymbra.* Ce fut dans le temple d'Apollon *Thymbreus* qu'Achille fut tué en trahison par Pâris.

THYMÉLÉ, lieu dans le théâtre, entre les gradins où se plaçoient les musiciens. De là ils furent surnommés *Thymelici*. Les chansons en l'honneur de Bacchus prirent le nom de *thymélies*, parce que dans les premiers tems du théâtre des grecs on commençoit le spectacle par un sacrifice à Bacchus, offert sur le *thymélé*, où se plaçoient ensuite les musiciens.

THYMÉLÉ femme du mime Latinus, fut une baladine célèbre & agréable à Domitien.

THYMIAMATA, θυμιαματα, culte rendu aux dieux en brûlant des parfums & des aromates précieux.

THYMŒTÈS. Sa naissance est un problême. Il y en a qui le disent fils de Priam, & le font naître en même tems que Pâris. D'autres prétendent qu'il étoit sorti d'un pauvre troyen, & qu'étant mort aussi-tôt qu'il fut né, on le présenta à Priam, au lieu de Pâris, dont on avoit ordonné la mort à l'insçu de ce Prince.

THYNNÉE, c'étoient des fêtes où les pêcheurs sacrifioient des thons à Neptune (de θυννος, *un thon*).

THYONÉ. *Voyez* THIONÉ.

THYONNÉEN, ou furieux, de θυιω, *être en fureur*, surnom de Bacchus relatif aux orgies.

THYPHIS, pilote en chef des argonautes.

THYRÉEN, surnom ou épithète d'Apollon. Ce mot signifie la même chose en grec, que Janus en latin, c'est-à-dire, dieu des portes, de θυρα, *porte*. Car les grecs croyoient qu'Apollon, ou le soleil, avoit le soin des portes. (Voyez *Vossius, de Idolol. l. II. c. 16.*)

THYRIA, dans l'Argolide. ΘΥΡΙΑ.

Pellerin a publié une médaille autonome de cette ville.

THYRIUM, dans l'Acarnanie. ΘΥ. & ΘΥΡΡΕΙΩΝ. & ΘΥΡΡΗΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

THYRÉENNE (Pierre) qui, selon Pline, surnageoit quand elle étoit entière, & tomboit au fond, lorsqu'elle étoit brisée.

THYROCOPIQUE. *Voyez* CRUSITHYRE.

THYRREUM vinum, vin qui étoit fort épais, fort chargé en couleur, mais doux & agreable au goût.

THYRSE. C'étoit une lance ou un dard, enveloppé de pampres de vigne, ou de feuilles de lierre qui en cachoient la pointe. On dit que Bacchus & son armée le portèrent dans leurs guerres des Indes, pour tromper les esprits grossiers des indiens, qui ne connoissoient pas les armes. C'est de-là qu'on s'en servoit dans les fêtes de ce dieu. Phornutus donne au *thyrse* une autre origine. Le *thyrse*, dit-il, est donné à Bacchus, & aux bacchantes, pour marquer que les grands buveurs ont besoin d'un bâton pour se soutenir, lorsque le vin leur a troublé la raison. C'est le symbole ordinaire des bacchantes. Les poëtes attribuoient au *thyrse* une vertu surprenante. Une bacchante, dit Euripide, ayant frappé la terre avec le *thyrse* qu'elle portoit, il en sortit sur-le-champ une fontaine d'eau vive; & une autre fit rejaillir de la même manière une source de vin.

Personne n'a expliqué d'une manière satisfaisante la raison pour laquelle on a mis un *thyrse* dans la main de Bacchus. Macrobe, après avoir cherché des points de ressemblance entre Mars & Bacchus, après avoir observé que ce dernier eut une des épithètes les plus caractéristiques de Mars, celle d'ενυαλιος, nous dit que Bacchus étoit représenté à Lacédémone, ayant une lance & non un *thyrse* à la main; mais, continue le même auteur, le *thyrse* est-il autre chose qu'une lance dont le bout est caché sous le lierre qui l'entoure? Une figure de Bacchus armé sur un autel quarré dans la ville d'*Albani*, & plusieurs peintures d'*Herculanum* justifient l'observation de Macrobe. Les *thyrses* que l'on voit dans ces dernières, sont de véritables lances environnées de lierre. Néanmoins, plus communément, les *thyrses* sont terminés en forme de pomme de pin, & presque toujours ornés de bandelettes. (*Pierres gravées du Palais-Royal*, 1, 244.)

On l'ornoit de bandelettes pendantes, & quelquefois on y attachoit, en guise de bandelettes, de petites outres longues. *Voyez* OUTRES.

Sur un bas-relief de la villa Borghèse, qui représente l'entretien de Protésilaüs & de son épouse, Laodamie, on voit deux *thyrses* attachés au chevet du lit. Ils désignent le lit nuptial des nouveaux époux; car les *thyrses* étoient appellés rameaux de noces (*Eustath. Iliad. Z. p.* 269. 1. 50. *Etym. magn.* ἱεροσ.).

Le *thyrse* est un symbole de la vie pacifique que Zétus avoit choisie (tandis que son frère Amphion préféroit la vie des guerriers) sur le grouppe appellé le Taureau-Farnèse.

Le *thyrse* est, dans les monumens relatifs au théâtre, le symbole de la tragédie, parce qu'elle étoit sous la protection de Bacchus.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une pâte antique, un *thyrse* orné de bandelettes.

Sur une sardoine, un *thyrse* terminé à chaque bout par une pomme de pin, ou par un bouquet de feuilles de lierre, comme on voit à d'autres *thyrses*, avec des bandelettes qui y font un nœud au milieu. On trouve souvent de ces *thyrses*, c'est à ceux qui savent distinguer le restauré d'avec l'antique, à qui il appartient de juger si un *thyrse* semblable, que porte un Bacchus, à Véronne, est véritablement antique. Sur une sardoine, paroit un *thyrse* semblable au précédent, auquel est attaché un tympanum avec des sonnettes: au bas est un soleil, & à côté une branche de laurier.

THYRSE (un) sert de type aux médailles d'Apamée.

THYRXÉUS. A Cyanée, en Lycie, il y avoit, dit Pausanias, un oracle d'Apollon *Thyrxeus* qui étoit fort renommé. En regardant dans une fontaine consacrée à ce dieu, on y voyoit représenté tout ce que l'on vouloit savoir.

ΘΥΣΑΝΟΙ ou Κρωσσοὶ, *cirri*, bordure des tuniques.

TI. désigne *Tiberius*, à la différence de *Titus* qui s'exprime par un T. seul.

TIANUS, dans la Paphlagonie. TIANOI & TIANΩN.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, d'Antinoüs, d'Antonin, des deux Faustines, de M. Aurèle, de Verus, de Gordien-Pie, de Septime-Sévère.

TIARE. Pellerin, *lettre II, sur diverses médailles*.

« J'aurois peu de chose à dire au sujet des *tiares*, si plusieurs de nos écrivains n'en parloient

Digitized by Google

pas d'une façon extraordinaire, en appellant du nom de *tiare*, non-seulement les diverses coëffures des rois, mais aussi les autres sortes de coëffures que portoient les particuliers. « La » *tiare*, disent-ils, étoit d'un grand usage parmi » les orientaux, celles dont les particuliers se » servoient étoient rondes ou recourbées par » devant, & semblables au bonnet phrygien; il » n'étoit permis qu'aux souverains de les porter » droites. » Il sembleroit, par ces expressions, que la *tiare* auroit été en usage dans presque tout l'Orient; mais c'est ce que les médailles ne nous montrent point, non plus que les anciens auteurs.

» En distinguant les *tiares* qui étoient portées par les rois, des coëffures dont se servoient les particuliers & le vulgaire, il y avoit peu de rois qui en fissent usage. Savoir, ceux des parthes, & les rois d'Osrhoène & d'Arménie. On n'en voit sur aucune des médailles que nous avons des rois de Syrie, de Judée, d'Arabie, de Cilicie, de Carie, de Cibyre, de Pergame, de Bithynie, de Paphlagonie, du Pont, de Capadoce & de la Bactriane. Je ne parle point des rois de Perse, de la première dynastie, qui portèrent la *tiare*, parce que nous n'avons point de médailles frappées en leur nom, ni de ceux de la seconde dynastie, parce que les médailles nous les représentent avec des coëffures tout-à-fait différentes. Dans les trois royaumes où la *tiare* étoit portée par les rois, ce n'étoit point leur coëffure journalière; ils en avoient d'autres pour les diverses saisons, & ils en changeoient comme d'habits, selon le tems & les circonstances. La *tiare* avec laquelle ils sont représentés sur les médailles étoit proprement une coeffure de parade dont ils se servoient aux jours de fête, dans les solemnités, & dans les occasions où ils vouloient se montrer dans toute leur splendeur. Ceux qui étoient préposés à la fabrication des monnoies, croyoient apparemment qu'il étoit plus digne de les y représenter avec cette parure royale, qu'autrement; on a cependant des médailles des mêmes rois, sur-tout parmi celles des parthes où ils sont représentés avec des mitres ou cidaris sur les unes, & avec le seul diadême sur les autres. Celles de cette dernière sorte sont même les plus nombreuses. En général, les médailles ne nous représentent que deux sortes de *tiares*; les unes rondes, les autres quarrées; elles sont pour l'ordinaire fort élevées, & toutes presqu'aussi larges par le haut que par le bas, c'est en quoi, comme je l'ai déjà dit, elles different particulièrement de la cidaris & de la mitre qui sont terminées en pointe; vous pourrez remarquer quelques autres différences légères sur les médailles que je vais vous citer, des rois qu'on trouve avoir été représentés avec la *tiare*. »

» On ignore, si sous la première dynastie des rois de Perse, qui a fini à la mort de Darius, vaincu par Alexandre, il a été frappé des médailles en Perse, où ces rois fussent représentés; mais on a plusieurs médaillons d'argent frappés en Syrie, du tems qu'ils en étoient possesseurs, sur lesquelles on voit, dans un char tiré par des chevaux, un roi de Perse portant une *tiare* ronde & élevée. Le char est conduit par un cocher qui n'a qu'un petit bonnet sur la tête. Derrière le char est un homme à pied qu'on juge être un grand officier par une haste ou bâton de commandant qu'il tient de la main droite. Sur quelques-uns de ces médaillons, cet officier porte une coeffure assez semblable à celle du roi, mais moins haute, & sur d'autres une mitre ou cidaris très-reconnoissable par sa forme. Un de ces médaillons a été inséré dans la vignette du recueil de médailles de rois, où j'ai remarqué que les caractères qu'on y voit sont phéniciens. Je ne crois pas qu'on ait encore découvert ce que signifient ces caractères qui sont variés sur ces sortes de médailles. La coëffure des princes persans ressembloit, suivant Strabon, à celle des mages, qui étoit la mitre ou cidaris; celle des gens de guerre est appellée par le même auteur, πίλημα πυργωτόν, bonnet tourelé, c'est-à-dire, bonnet fort bas, dont les rebords entaillés ressembloient à des créneaux de tours. Spanheim a rapporté une médaille qui représente un archer coëffé de cette manière. C'est à-peu-près le même type qu'on voit sur les médailles d'or, appellées *dariques*, & sur d'autres d'argent & de bronze pareilles, où le bonnet de l'archer n'est point dentelé, mais tout uni. Quant aux particuliers, Strabon dit que la plupart avoient pour coëffure des lambeaux d'étoffe de laine ou de toile, dont ils entouroient leur tête, c'est la signification que les interprêtes donnent au mot Pῶκες, dont il se sert pour marquer quelle étoit la coëffure du vulgaire. Je ne sais si l'on peut mettre une coëffure de cette espèce au nombre de celles qui étoient appellées du nom de *tiare*. Quoi qu'il en soit, si la *tiare* étoit d'un grand usage en Perse, elle ne l'étoit pas pour cela parmi tous les autres orientaux, pas même parmi les arméniens, puisque suivant le rapport de Pollux, la cidaris étoit en Arménie, ce qu'étoit la *tiare* en Perse.

» Ce n'étoit pas non plus la coëffure commune des Parthes, à en juger par les médailles que l'on a en assez grand nombre, de leurs rois, depuis le commencement de leur empire, en l'année 311 avant J. C., jusqu'en l'année 223 ou 225 de l'ère chrétienne, qu'il retomba en la puissance des perses. Sur les médailles ci-devant citées, de leurs premiers rois, *Arsace* & *Tiridate*, on les voit représentés avec la mitre ou cidaris, entourée du diadême. Tous les rois suivants portent sur leurs monnoies, soit le

Digitized by Google

diadême simple, double ou triple, soit la *tiare* dont la forme varia dans les derniers temps, à commencer, selon Vaillant, sous *Vononès II* qui vivoit en l'année 105 de J. C. Jusqu'alors les *tiares* des rois précédens étoient fort élevées, aussi larges par le haut que par le bas, arrondies dans leur sommité, & enrichies de plusieurs rangs de pierres précieuses dans tout leur contour. Sur les médailles de *Vologesès II*, qui regna depuis 122 jusqu'en 150, sa coëffure, ainsi que celle des rois ses successeurs, ressemble à un casque qui n'est orné que de simples fleurons. Vaillant & le P. Frœlich ont donné le nom de mitre à cette sorte de coeffure, sur le fondement, autant que je puis en juger, qu'elles ont ordinairement des fanons; mais il y en a plusieurs qui n'en ont point, & qui sont seulement entourées du diadême. Je ne pense pas que les fanons soient une raison suffisante pour les appeller du nom de mitre, puisque les cidaris & les mitres qu'on voit sur les médailles n'en ont pas toujours. Tous les antiquaires qui ont parlé des rois parthes, ont rapporté des médailles de ces rois, avec les diverses coeffures en question. Outre celles de *Phrahate IV*, que vous voyez dans la planche jointe à cette lettre, j'en ai aussi rapporté plusieurs autres, (*R. pl. XV. & supp. III. planche I.*)

» Les rois d'Osrhoène qui portoient tous le nom d'*Abgare*, ont pour coëffure sur leurs médailles des *tiares* rondes & hautes qui ressemblent à celles des rois parthes, excepté qu'elles ne sont pas si riches à beaucoup près, & qu'il y a sur la plupart un symbole particulier qui consiste en un croissant ou une demi-lune avec une étoile au milieu. On ne connoit guères d'autres médailles de ces rois, que celles où sont representés de l'autre côté les empereurs romains qui ont régné depuis Hadrien jusques & compris le jeune Gordien. J'en ai rapporté une singulière, (*R. pl. XVI. n.* 1.) d'un *Abgare* qui régnoit du tems de Septime-Sévère, au revers de laquelle est représenté son fils *Mannus*, portant une *tiare* semblable à celle de son père. Cette médaille, parfaitement conservée, a fait connoitre qu'on avoit mal lu d'autres medailles qui ont été publiées pour être de prétendus rois, du nom d'*Alanus* & de *Ryonnus*, qui n'ont jamais existé.

» De tous les rois qui ont régné en Arménie, il y en a peu dont on ait des médailles. On n'en connoissoit même ci-devant que de *Tigrane*, qui ont été frappées en Syrie, dans l'espace d'environ 14 à 15 ans, qu'il a possédé ce royaume joint à celui d'Arménie, & l'on ne croyoit pas qu'il pût en avoir été fabriqué dans ce dernier royaume, avec des légendes grecques, ni pour *Tigrane*, ni pour aucun autre roi. J'en ai trouvé une d'*Artavasde*, son fils, qui lui avoit succédé, & qui fut détrôné par Marc-Antoine, comme je l'ai marqué en rapportant cette médaille. (*R. pl. XV. n.* 1.) Il en a été publié de *Tigrane*, par tous les antiquaires qui ont fait mention des rois de Syrie. La *tiare* que l'on voit sur la tête de ces deux rois, est quarrée par le haut, & non pas ronde comme le sont celles des rois parthes & des rois d'Osrhoene; elle en diffère aussi tant par les symboles qui y sont représentés, savoir, une étoile & deux oiseaux, que les uns prennent pour des aigles, & les autres pour des vautours, que par des especes de pointes qui règnent tout autour du faite, de meme que les créneaux sur les tours. On a des médailles de Marc-Antoine qui ont pour type, au revers, une *tiare* à-peu-près semblable, & ce type y désigne la réduction de l'Arménie sous la puissance des romains. Je ne cite point les médailles d'Auguste, où la même *tiare* est aussi représentée avec la légende DE PARTHIS, parce qu'il faut que ces médailles ne soient point antiques, ou que les monétaires romains qui les ont fabriqués, ignorassent la différence qu'il y avoit entre les *tiares* parthiques & les *tiares* arméniennes. Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dejà dit au sujet des médailles d'*Arsamus* & de *Xerxes*, qui prirent le titre de roi dans la dynastie d'*Arsamosate*, qui s'étoit formée en Arménie, vraisemblablement sous le règne de Séleucus II, roi de Syrie; mais je ne dois pas omettre celles d'Antiochus IV, roi de Commagène, sur lesquelles il se fit représenter avec la *tiare* arménienne, après que l'empereur Néron lui eut donné en souveraineté une partie de l'Arménie. J'ai rapporté une de ces médailles à la fin de la planche XVI du recueil des médailles des rois; ce fut dans le même tems, sans doute, qu'il fit aussi représenter *Epiphane* & *Callinicus* encore enfans. Sur les deux premières médailles de ces princes, qui sont rapportées dans la même planche, le type de la *tiare* qu'elles ont au revers n'y désigne pas, comme sur celles de Marc-Antoine, la réduction, mais la possession de l'Arménie, sinon en tout, du moins en partie. Le scorpion qui y est représenté au milieu de la *tiare*, étoit le symbole de la Commagène, & ce symbole avec la *tiare* marque que les deux royaumes étoient alors joints ensemble ». Voyez CIDARIS & MITRES.

Cette coëffure qui paroît avoir été propre aux rois parthes & arméniens, étoit une espèce de bonnet à deux oreilles, ou pendants, qui couvroient une partie des joues, & tomboient sur les épaules. A sa forme on juge que c'étoit moins une parure, qu'une coëffure d'hiver pour se garantir du froid. Vaillant a cru sans en dire la raison, qu'Orodes le premier s'étoit fait représenter sur les médailles avec la *tiare*. On la trouve cependant sur des médailles des rois ses prédécesseurs.

Digitized by Google

La *tiare* étoit une parure de cérémonie ; aussi la voit-on toujours garnie de pierreries & d'autres ornemens. C'est pourquoi Sanatroëce ne s'est point fait représenter sur les médailles, avec la *tiare*, comme l'avoit pratiqué Phrahate, son frère. Il n'aura pas eu occasion de faire usage de la *tiare*, qui ne servoit que dans les cérémonies d'éclat, n'ayant pu réparer les pertes faites par ses prédécesseurs, dont le royaume fut presque détruit par des guerres civiles & étrangères.

Dans la villa du cardinal Albani, on voyoit sur un marbre une Cérès coëffée avec une *tiare*. Il paroit que cette coeffure ronde & élevée en forme de turban, est le πυλεῶν. Ce nom dérivoit de πύλη, qui signifioit une porte & une tour. Pollux la compte parmi les ornemens des femmes. On voyoit à Sparte une Junon avec le πυλεῶν, & cette *tiare* a souvent été prise pour le *modius* sur la tête de Cérès.

TIATI, en Italie. TIATI.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Une chouette....

Un lion courant.

TIBERE, fils adoptif d'Auguste.

Tiberius Cæsar Divi Augusti filius, Imperator.

C. en or.

Elles valent un prix double avec la tête d'Auguste au revers.

RRR. restituées par Titus.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent.

R. avec la tête d'Auguste.

R. en médailles grecques d'argent.

RR. au revers d'Auguste.

RRR. avec le nom de Pythodoris, reine de Pont, au revers de *Tibere*.

R. en médaillons grecs d'argent.

RRR. en G. B. de coin romain.

C. en M. B. & RR. restituées par Titus & Domitien.

C. en P. B.

RR. en G. B. de colonies.

C. ou un peu rares en M. & P. B.

RRR. en G. B. grec. Pellerin en a publié une de l'île appellée *Stypalée*.

C. en M. & P. B. Il y a des médaillons de bronze frappés dans les colonies. Pellerin en a donné deux.

RR. en bronze, que l'on nomme spintriennes, *spintriæ*, qui représentent les débauches de cet empereur dans l'île de Caprée. On en connoit plus de soixante avec des attitudes différentes. Le module en est incertain, entre le moyen & le petit bronze.

« Les têtes de *Tibère*, dit Winckelmann (*hist. de l'art. 6.*) sont rares, & infiniment plus que les portraits d'Auguste. Cependant il s'en trouve deux dans le cabinet du Capitole. La villa Albani offre pareillement une statue surmontée d'une tête de *Tibère*, qui le représente dans sa jeunesse, tandis que les têtes du Capitole le représentent dans un âge plus avancé. La tête de Germanicus, neveu de *Tibère*, est une des plus belles têtes impériales qui soit au cabinet du Capitole. Il y avoit autrefois, en Espagne, la base d'une statue élevée à Germanicus par l'édile Lucius-Turpilius. (*Grut. Inscr. p. CCXXXVI. n. 2 à 764. p. 540.*)

» Le seul monument public de l'art, du tems de cet empereur, qui se soit conservé, est un piédestal quarré, blanc, élevé sur la place de Pozzuoli. Les mémoires historiques & l'inscription du monument nous apprennent qu'il fut érigé en l'honneur de *Tibère*, par quatorze villes de l'Asie qui, ayant beaucoup souffert dans un tremblement de terre, furent rétablies par cet empereur. On ne doute pas que ce monument ne soit le piédestal d'une statue qui fut érigée à ce prince par ces quatorze villes. Les quatre faces de ce piédestal sont chargées de bas-reliefs représentant les figures symboliques de ces villes, dont chacune est désignée par son nom marqué au bas de la figure.

» Je ne sais si ceux qui sont entrés dans quelques détails sur ce monument, ont fait part au public d'une conjecture que j'ose hazarder ici. D'où vient que ces villes ont fait élever ce monument plutôt à Pozzuoli qu'à Rome ? La raison me paroît avoir été celle-ci : elles vouloient placer ce monument de leur reconnoissance dans un endroit où il pouvoit être vu par l'empereur, qui s'étoit retiré dans l'île de Caprée ; s'il avoit été érigé à Rome, ce prince ne l'auroit pas vu, puisqu'il avoit déclaré qu'il ne retourneroit plus dans cette ville. *Tibère*, quittant quelquefois son île, parcouroit les cam-

Digitized by Google

pagnes de Putéoli, de Baies & de Misène, & visitoit ces villes. On sait qu'il mourut dans la maison de campagne de Lucullus, située sur le promontoire de Misène. »

Dans la collection de Stosch on voit sur une sardoine de quatre couleurs, la tête de *Tibère*. Sur le revers de la même pierre est gravé un scorpion.

Sur une pâte antique, le buste de *Tibère* vu par derrière avec l'égide rejettée sur les épaules. On voit l'empereur Probus portant l'égide de la même manière sur (*Num. Mus. Alex. Alban. tom. II. tab. XCII.*) deux médaillons.

TIBÈRE CONSTANTIN, ou II.

TIBERIUS CONSTANTINUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

R. en or.

RR. avec le revers qui a pour légende : *victoria Tiberi.*

RRR. en argent.

C. dans les différens modules de B.

TIBÈRE III, 5e. fils d'Heraclius.

TIBERIUS CÆSAR, & postea AUGUSTUS.

Ses médailles manquent.

TIBÈRE IV, fils de Justinien II.

TIBERIUS CÆSAR, & postea AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or, avec la tête de son père & la sienne.

O. en argent & en B.

On ne le trouve point avec sa tête seule.

TIBÈRE V.

TIBERIUS AUGUSTUS (ABSIMARUS.)

Ses médailles sont :

RR. en or.

O. en argent & en B.

TIBÈRE, (marbre de) *marmor Tiberium*. Les romains appelloient ainsi un marbre vert, rempli de veines blanches, qui se tiroit d'Egypte; ils l'appelloient aussi *marmor Augustum*. Pline nous dit qu'Auguste & *Tibère* furent les premiers qui en firent venir à Rome. Il paroît que ce marbre est le même que celui que nous connoissons sous le nom de *vert antique*, ou de *vert d'Egypte*.

TIBERIADES, les nymphes qui habitoient les bords du Tybre. Les poetes latins invoquoient quelquefois ces nymphes.

TIBERIAS, dans la Galilée. ΤΙΒΕΡΙΑC & ΤΙΒΕΡΙΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Tibère, de Trajan, d'Hadrien & d'Antonin.

TIBERINUS, fils de Capetus, fut un des rois d'Albe; il se noya dans le fleuve qu'on nommoit, de son tems, Albula, & auquel cette aventure fit donner le nom de Tibre.

Romulus le mit au nombre des Dieux, & on le regarda comme le génie qui présidoit au fleuve. Aussi lit-on dans une inscription recueillie par Muratori (104. 2.) SACRO TIBURINO.

TIBERIOPOLIS, en Phrygie. ΤΙΒΕΡΙΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, de Caracalla, d'Hadrien & de Sabine.

TIBERIUS s'exprime en abrégé par TI. à la différence de T. qui désignoit *Titus*.

TIBIA. *Voyez* FLUTE.

TIBIALIA, bandes avec lesquelles les romains s'entouroient les cuisses pour les défendre du froid. Auguste en faisoit usage. (*Suet. c. 82. n. 1.*)

TIBICINÆ, joueuses de flûte.

TIBICINES, joueurs de flûtes. Chez les romains, les joueurs de flûte formoient un corps sous le nom de *collège*, & ils avoient le droit d'aller jouer dans les festins & les cérémonies. Ce privilége leur ayant été ôté par Appius *l'aveugle*, on fut obligé de le leur rendre, & de plus d'établir une fête en leur faveur, comme le raconte Tite-Live au neuvième livre. Ils se tenoient ordinairement au marché, où on alloit les louer. Leur grand nombre devenant à charge dans les funérailles, les décemvirs furent obligés de défendre qu'on en employât plus de dix.

On appelloit aussi *tibicen*, un bois qui servoit d'appui à une maison; la métaphore est prise, dit Festus, de ce que l'on a besoin de ces appuis pour soutenir une maison, comme ceux qui chantent ont besoin d'instrumens pour soutenir leur voix. *Tibicines in ædificiis dici existimantur à similitudine tibiis canentium qui, ut canentes sustineant, ita illi ædifica.*

TIBRE,

Digitized by Google

TIBRE, en italien *Tevere*, en latin *Tyberis*, auparavant *Tibris*, & premièrement *Albula*; c'est Pline qui le dit, *l. III. c. 5. Tiberis antea Tibris, appellatus & prius Albula, tenuis primo, è medià longitudine Appennini, finibus Aretinorum profluit, quam libet magnarum navium ex italo mari capax, rerum in toto orbe nascentium mercator placidissimus*; mais Virgile a cru devoir relever davantage la gloire du *Tibre*. *Æneid. l. VIII. v.* 330.

. . . . Asperque immani corpore Tybris,

A quo post Itali fluvium cognomine Tybrim

Diximus, amisit verum vetus Albula nomen.

« Tibris, guerrier d'une taille énorme conquit le Latium, & les latins donnèrent son nom à ce fleuve, qui portoit auparavant celui d'Albula. » Selon les historiens, ce fut le roi *Tiberinus* qui donna son nom au *Tibre*; mais un grand poëte devoit lui-même donner une étymologie plus ancienne, & même fabuleuse.

Ce fleuve prend sa source dans l'Apennin, assez près des confins de la Romagne; il n'est qu'un petit ruisseau vers sa source, mais il reçoit plusieurs ruisseaux & rivières avant de se rendre à Ostie. En se jettant dans la mer il se partage en deux bras, dont celui qui est à la droite s'appelle *Fiumicchino*, & celui qui est à la gauche conserve le nom de *Tibre* ou *Tevere*. Ce dernier bras étoit l'unique bouche par laquelle ce fleuve se déchargeoit autrefois dans la mer, & c'est ce qui avoit fait donner à la ville qui étoit sur son bord oriental, le nom d'*Ostia*, comme étant la porte par laquelle le *Tibre* entroit dans la Méditerranée; son embouchure est aujourd'hui entre Ostie & Porto.

Virgile donne à ce fleuve l'épithète de *Lydius* (*Æneid. l. II. v.* 781) parce que le pays d'Etrurie, où il coule, étoit peuplé d'une colonie de lydiens.

Il n'a pas, dans Rome, trois cents pieds de largeur. Auguste le fit nettoyer, & l'élargit un peu, afin de faciliter son cours; il fit aussi fortifier ses bords par de bonnes murailles de maçonnerie. D'autres empereurs ont fait ensuite leurs efforts pour empêcher les ravages de ses inondations; mais presque tous leurs soins ont été inutiles.

Le siroco-levante, qui est le sud-est de la Méditerranée, & qu'on appelle en Italie le *vent-marin*, souffle quelquefois avec une telle violence, qu'il arrête les eaux du *Tibre* à l'endroit de son embouchure; & quand il arrive alors que les neiges de l'Apennin viennent à grossir les torrens qui tombent dans le *Tibre*, ou qu'une pluie de quelques jours produit le même effet, la rencontre de ces divers accidens fait nécessairement enfler cette rivière, & cause des inondations qui sont le fléau de Rome, comme les embrasemens du Vésuve sont le fléau de Naples.

Le *Tibre*, si chanté par les poëtes, n'est d'aucune utilité, & n'est redevable de l'honneur qu'il a d'être si connu, qu'à la poésie, & à la réputation de la célèbre ville qu'il arrose; les grands fleuves ont eu raison de le traiter de *ruisseau bourbeux*; son eau est presque toujours chargée d'un limon qu'on assure être d'une qualité pernicieuse; les poissons même du *Tibre* ne sont ni sains, ni de bon goût. Aussi de tout tems Rome s'est donnée des soins infinis pour se procurer une autre eau, & a bâti un grand nombre de fontaines pour suppléer à la mauvaise eau du *Tibre*. (*D. J.*)

On le trouve personnifié sous la figure d'un vieillard couronné de laurier, à demi-couché, tenant une corne d'abondance, & s'appuyant sur une louve, auprès de laquelle sont les deux petits enfans, Remus & Romulus. C'est ainsi qu'on le voit représenté dans ce beau marbre qui est dans la cour du Capitole, & dont on voit une copie au jardin des Tuileries. Il fut père d'Oenus, qu'il eut de Manto, & qui bâtit le ville de Mantoue, qu'il nomma ainsi du nom de sa mère. *Voyez* MANTO.

TIBRE. (île du) Suétone la nommé l'*île d'Esculape*; & selon Plutarque, on l'appelloit l'*île Sacrée* & l'*île des deux Ponts*. Voici de quelle manière il rapporte l'origine du premier de ces noms.

Parmi les biens des Tarquins, il se trouvoit une pièce de terre dans le plus bel endroit du champ de Mars; on la consacra à ce dieu, dont on lui donna le nom. Les bleds ne venoient que d'être coupés, & les gerbes y étoient encore: on ne crut pas qu'il fût permis d'en profiter, à cause de la consécration qu'on venoit d'en faire; mais on prit les gerbes & on les jetta dans le *Tibre* avec tous les arbres que l'on coupa, laissant au dieu le terrein tout nud, & sans fruit. Les eaux étoient alors fort basses, ensorte que ces matières n'étant pas emportées par le fil de l'eau, s'arrêtèrent à un endroit découvert. Les premiers arrêtèrent les autres, qui ne trouvant point de passage, se lièrent si bien avec elles, qu'elles ne firent qu'un même corps. L'eau coulante servit encore à l'affermir, parce qu'elle y charioit quantité de limon qui, en grossissant la masse, contribuoit à la lier & à la resserrer.

La solidité de ce premier amas, le rendit encore plus grand; car le *Tibre* ne pouvoit pres-

Digitized by Google

que plus rien amener qui ne s'y arrêtât, de manière qu'enfin il se forma une île que les romains appellèrent l'*île Sacrée*, à cause de divers temples qu'on y avoit élevés en l'honneur des dieux. On l'appelle en latin, ajoute Plutarque : l'*île des deux Ponts*.

Il y a pourtant des écrivains qui prétendent que cela n'arriva que plusieurs siècles après Tarquin, lorsque la vestale Tarquinie eut fait au dieu Mars la consécration d'un champ qu'elle possédoit, & qui se trouvoit voisin de celui de l'ancien roi de Rome, dont elle portoit le nom.

TIBUR, ancienne ville d'Italie, près de Rome, aujourd'hui nommee Tivoli. Stace (dans la première silve du liv. 3, & la troisième du liv. 1.) la compte au nombre des quatre lieux où Hercule étoit principalement honoré ; savoir, Némée, Argos, *Tibur* & Gades. C'est pour cela qu'elle est surnommée *Herculea*, ville d'Hercule. Le temple de *Tibur* étoit magnifique, c'étoit l'un de ceux où l'on gardoit les plus beaux trésors. Auguste, dans ses besoins, en tira de grandes sommes aussi-bien que de plusieurs autres temples, & promit de les rendre avec usure. Suivant le même Stace, on alloit consulter le sort dans ce temple de *Tibur*. Les sorts de Preneste pourroient bien quitter leur place, dit-il, & se transporter à *Tibur*, s'il n'y avoit deja d'autres sorts au temple d'Hercule.

L'histoire nous apprend qu'elle résista vigoureusement & assez long-tems aux armes romaines, avant que de subir le joug de cette victorieuse république. Elle y fut enfin contrainte l'an de Rome 402 ; mais comme elle avoit de la grandeur d'ame, elle reprocha une fois si fièrement aux romains les services qu'elle leur avoit rendus, que ses députés remportèrent pour toute réponse : vous êtes des superbes, *superbi estis* ; & voilà pourquoi Virgile dit dans ses vers (*Æneid. l. VIII. v. 629.*) *Tiburque superbum.*

Il y avoit dans le temple d'Hercule à *Tibur*, une assez belle bibliothèque ; Aullugèle le dit, (*l. XIX. c. 5.*) *promit è bibliothecâ Tiburti, quæ tunc in Herculis templo satis commodè instructa libris erat, Aristotelis librum.*

On juge bien que *Tibur* honoroit avec zèle, son fondateur, le dieu *Tiburnus*. Il y avoit un bois sacré, le bois de Tiburne, autrement dit le *bois d'Albunée*, si célèbre dans les poëtes. Voici ce qu'en dit Virgile :

At rex sollicitus monstris oracula Fauni
Fatidici genitoris adit, lucosque sub altâ
Consulit Albuneâ, nemorumque maxima sacro
Fonte sonat, sævamque exhalat opaca mephitim.
Hinc Italæ gentes, omnisque Œnotria tellus
In dubiis responsa petunt. . . . .

« Le roi inquiet sur ces événemens alla consulter les oracles du dieu Faune, son père ; » il les rendoit dans le bois sacré d'Albunée, » & près de la fontaine qui, roulant ses eaux » avec grand bruit, exhale d'horribles vapeurs. » C'est à cet oracle que les peuples d'Italie, & » tous les pays d'Œnotrie, en particulier, ont » recours dans leurs doutes. »

Albunée étoit tout-ensemble le nom d'un bois, d'une fontaine, d'une divinité de la montagne de *Tibur*. Cette divinité étoit la dixième des sibylles ; on l'honoroit à *Tibur* comme une déesse, & l'on disoit que son simulacre avoit été trouvé, un livre à la main, dans le gouffre de l'Anio.

Strabon parle des belles carrières de *Tibur*, & observe qu'elles fournissoient à la construction de la plupart des édifices de Rome. La durée des pierres de ces carrières étoit à l'épreuve des fardeaux & des injures de l'air, ce qui augmentoit leur prix & leur mérite. Pline (*l. XXXIV, c. 6.*) rapporte comme un bon mot, ce qui fut dit par Cicéron aux habitans de l'île de Chios, qui lui montroient avec faste les murs de leurs maisons bâtis de marbre jaspé : « Je les admirerois davantage, dit Cicéron, si vous les aviez batis des pierres de *Tibur*. » Cicéron vouloit leur dire : « votre marbre ne vous coûte guère, vous le trouvez dans votre île, ne vous glorifiez donc pas de la somptuosité de vos maisons : vos richesses & vos dépenses paroitroient avec plus d'éclat, si vous aviez fait venir de *Tibur* les matériaux de vos édifices. »

Martial dit quelque part, que l'air de la montagne de *Tibur* avoit la vertu de conserver à l'ivoire sa blancheur & son éclat, ou même de les reparer. Pline & Properce disent la même chose, & Silius Italicus, *l. XII*, le dit aussi.

Quales micat semperque novum est quod Tiburis aura
Pascit ebur. . . . .

L'air de *Tibur* étoit sain & frais, les terres étoient arrosées d'une infinité de ruisseaux, & très-propres à produire beaucoup de fruits. Il ne faut donc pas s'étonner que les romains y aient eu tant de maisons de campagne, tant de vergers, & tant d'autres commodités. Auguste s'y retiroit de tems en tems, l'empereur Hadrien y bâtit un magnifique palais. Zenobie eut une retraite dans le voisinage ; Manlius Vopiscus y avoit une très-belle maison décrite par Stace. Enfin, C. Aronius fit des dépenses énormes pour

Digitized by Google

élever dans *Tibur* un bâtiment qui effaçoit le temple d'Hercule.

Je ne veux pas oublier Horace qui avoit une maison où il alloit très-souvent, & qu'il souhaitoit pour retraite de ses derniers jours. *Vixit in plurimum in secessu ruris sui Sabini aut Tiburtini: domusque ejus ostendetur circa Tiburtini locum*, dit Suétone. Il ne faut donc pas s'étonner que ce poete vante tant la beauté de *Tibur*, & qu'il préfère cette ville à toutes celles de la Grèce.

Munatius Plancus, dont nous connoissons l'admirable lettre adressée à Ciceron, & qui joua un grand rôle dans les armées, avoit aussi une fort belle maison à *Tibur*; Horace le dit dans la même ode.

. . . . Seu te fulgentia signis
Castra tenent, seu densa tenebit
Tiburis umbra tui.

Enfin, les poëtes ne cessent de faire l'éloge des agrémens de *Tibur*. On connoît les vers de Martial, *Epig.* 50, *l. IV.* sur la mort d'un homme qui n'avoit pu sauver sa vie en respirant le bon air de cette ville.

Cum Tiburtinas damnet Curiatius auras,
Inter laudatas ad styga missus aquas.
Nulla fata loco possis excludere: cum mors
Venerit, in medio Tibure sardinia est.

Mais qu'est devenu le tombeau de l'orgueilleux Pallas qui étoit sur le chemin de *Tibur*, & dont Pline parle si bien dans une de ses lettres à Fontanus. *Epist.* 29, *lib. VII.* (*D. J.*)

TIBURNUS, fils d'Hercule, fut le fondateur de la ville de Tibur, & eut une chapelle dans le temple d'Hercule, avec un culte distingué.

TIGILLUM sororium, le soliveau de la sœur. On appelloit ainsi l'endroit où Horace expia le meurtre de sa sœur. C'étoit un soliveau placé en travers dans le chemin, & dont les deux bouts portoient sur un mur. Le meurtrier fut obligé de passer sous cette poutre: *Transmisso per viam tigillo*, dit Tite-Live (1. 26.), *capite adoperto, velut sub jugum, misit juvenem; id hodie publicè quoque semper refectum manet. Sororium tigillum vocant.*

TIGRANE, roi, roi des rois; roi, dieu; roi des rois, dieu; grand roi des rois; roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ. ΤΙΓΡΑΝΟΥ.

Ses médailles, avec les titres de *roi*, sont:

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

— Avec celui de *roi des rois*, sont:

RRRR. en argent.

— Avec ceux de *roi*, *dieu*, sont:

RRRR. en bronze.

— Avec ceux de *roi des rois*, *dieu*, sont:

RRRR. en bronze.

— Avec celui de *grand roi des rois*, sont:

RRRR. en bronze.

TIGRE, fleuve d'Asie. Il est représenté avec l'Euphrate sur une médaille de Trajan, où ce fleuve est dit vaincu. L'empereur est représenté debout entre les deux fleuves, avec la figure d'un arménien à ses pieds, & à côté du Tigre, qui prend sa source dans les montagnes de la Grande-Arménie. L'inscription de cette médaille est: *ARMENIA ET MESOPOTAMIA IN POTESTATEM POPULI ROMANI REDACTÆ.*

TIGRE. Cet animal féroce parut pour la premiere fois dans le cirque de Rome, sous Auguste: *Tigrim primus omnium*, dit Pline, *ostendit in caveâ mansuefactum.* On vint même à bout d'atteler des tigres au char; c'est ce que fit Elagabale, selon Lampride: *Junxit & tigres Liberum sese vocans.*

Ce cruel animal se voit souvent sur les monumens de Bacchus & des bacchantes. Le char de Bacchus est ordinairement tiré par des *tigres*. Quelquefois on voit des *tigres* au pied des bacchantes. *Voyez* PANTHÈRE.

TILLEUL (Écorce de), sur laquelle on écrivoit, appellée *liber*. *Voyez* ÉCORCE & LIBER.

TIMANDRE, troisieme sœur d'Hélène & de Clytemnestre, étoit fille de Tyndare & de Léda; elle épousa Echemus, roi d'Arcadie, petit-fils de Cephée.

TIMANTHE de Cléone avoit une statue parmi les héros d'Olympe, pour avoir remporté plusieurs fois le prix du Pancrace. Il finit ses jours d'une maniere extraordinaire. Il avoit quitté la profession d'athlète, à cause de son grand âge; mais, pour conserver ses forces par un exercice convenable, il tiroit de l'arc tous les jours, & son arc étoit fort difficile à manier. Etant obligé de faire un voyage, il interrompit quelque tems cette habitude; quand il voulut la reprendre, son arc se refusa à lui; il n'eut plus la force de s'en servir. Ne se retrouvant plus lui-même, il en eut tant de déplaisir, qu'il alluma son propre bûcher, & se jetta dedans; action qui, à mon avis, dit Pausanias, tient plus de la folie que du courage.

Digitized by Google

TIMARATE étoit une des trois vieilles qui présidoient à l'oracle de Dodone. Les deux autres étoient Nicandre & Proménie. *Voyez* DODONE & DODONIDES.

TIMÉSIUS ou TIMÉSIAS, citoyen de Clazomène. Il avoit rendu à sa patrie de si utiles services, qu'il y acquit un très-grand crédit & une autorité presque sans bornes. Il croyoit son crédit fondé sur l'amour de ses concitoyens, & n'auroit jamais deviné qu'il leur fût odieux, si le hazard ne le lui avoit appris. En passant par un endroit où de petits enfans se divertissoient à jouer aux osselets, il entendit ce qu'ils disoient. Il s'agissoit de faire sauter un osselet hors du trou; la chose paroissoit si mal-aisée, que la plûpart de ces enfans dirent qu'elle ne se feroit pas; mais celui qui devoit jouer en jugea autrement. Plût à Dieu, dit-il, que je fisse sauter la cervelle de *Timésius*, comme je ferai sauter cet osselet. *Timésius* ne douta plus qu'il ne fût extrêmement haï dans la ville; &, dès qu'il fut de retour chez lui, il raconta à sa femme ce qu'il venoit d'entendre, & sortit de Clazomène. Avant de prendre aucun parti, il alla consulter l'oracle pour savoir où il devoit conduire une colonie. *Cherchez*, lui répondit-on, *des essaims d'abeilles, vous aurez abondance de guêpes.* Il éprouva qu'on lui avoit répondu juste; car ayant conduit une colonie de clazoméniens dans la Thrace, pour rebâtir Abdère, il n'eut pas la satisfaction de voir son établissement achevé, & les thraces l'en chassèrent. Cent ans après, les teiens obligés d'abandonner leur ville, se transplantèrent à Abdère, & surent s'y maintenir. Ils conservèrent pour *Timésius* tant de respect, qu'ils l'honorèrent toujours comme un demi-dieu, & lui consacrèrent des monumens héroïques (*Herodot. l. I.*).

TIMOLAUS.

TIMOLAUS AUGUSTUS.

Quoique Goltzius rapporte des médailles de *Timolaüs*, elles sont aussi incertaines que celles de son frère Hérennien.

TIMON. *Voyez* CHAR, BIGE.

« L'extrémité du *timon* des chars étoit décorée d'une tête de lion sculptée, & il me semble, dit Winckelmann, que le comte de Caylus se trompe lorsqu'il avance que les chars dans les courses des anciens n'avoient point de *timon* (*Observations sur le costume, jointes aux tableaux tirés de l'Iliade, &c. p. 80.*). Pour le convaincre du contraire, je me contenterai de le renvoyer à un passage de Pindare (*Nem. 7. v. 137. & seq.*). L'Electre de Sophocle & l'Hyppolite d'Euripide lui fourniroient encore plusieurs preuves de ce que j'avance ».

TIMONIUM. Strabon (*Lib. XVII. p. 794.*) nomme ainsi la maison qu'Antoine bâtit auprès d'Alexandrie d'Egypte pour sa retraite. Plutarque en parle aussi. Antoine quittant la ville d'Alexandrie, & renonçant au commerce du monde, se fonda une retraite secrette auprès du Phare, sur une jetée qu'il fit dans la mer, & se tint là, fuyant la compagnie des hommes; il déclara qu'il aimoit & vouloit imiter la vie de Timon, parce qu'il avoit éprouvé la même infidélité & la même perfidie; qu'enfin, n'ayant reçu de ses amis qu'injustice & qu'ingratitude; il se défioit de tous les humains, & les haïssoit tous également. C'est l'origine du nom de *Timonium* & de la maison de Timon qu'il avoit donné à sa retraite maritime. (*D. J.*)

TIMOR étoit le dieu de la crainte. On le distinguoit de *pavor*. Effectivement ces deux mots ne signifient pas la même chose. *Timor* signifie la crainte, la timidité; *pavor* signifie l'épouvante, la terreur subite.

TIMOTHÉE & DIONYSIUS, rois d'Héraclée dans le Pont. ΤΙΜΟΘΕΟΥ. ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ.

Les médailles communes à ces deux princes sont:

RRRR. en argent.

O. en or & en bronze.

Leur type est Hercule construisant un trophée.

TINTEMENT (Le) des oreilles passoit chez les anciens pour un mauvais augure, quoique ce *tintement* ne soit que le battement extraordinaire de l'artère voisine de l'oreille.

TINTINNABULUM votum. Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline un sacrifice au dieu Pan ou à Priape. Un jeune homme tient un bouc ou une chèvre pour l'immoler sur un autel; une petite figure drappée qui est vis-à-vis du premier, joue des deux flûtes, & derrière celle-ci une femme offre des fruits sur un plat. Ce sacrifice se fait auprès d'une colonne, avec un *sidicule* au dessus, à côté d'un arbre où est suspendu un *tintinnabulum*, comme on le trouve sur plusieurs (*Bellori Admir. Rom. tab. XLIV. Ejusd. Sepulcr. fig. XIII. Beger. Thes. Brand. t. I. p. 224 Murat. Inscr. p. 66.*) monumens. Peut-être aussi que ce qui paroît être un tel instrument, ce sont des vœux, c'est-à-dire, des tablettes que l'on attachoit aux arbres avec des rubans & des guirlandes. C'est ce que désigneroient les points qu'on y voit aux côtés, ainsi qu'Ovide en fait la description;

Stabat in his ingens annoso robore quercus,

Una nemus; vittæ mediam memoresque tabellæ,

Digitized by Google

Sertaque cingebant, voti argumenta potentis.

(Metam. l. VIII. v. 743.)

Pline parle des *tintinnabula* du tombeau de Porsenna. Les anciens en attachoient au col des bêtes de charge : *Claroque collo jactans tintinnabulum*, dit Phèdre, peut-être pour se désennuyer sur la route. Ils avoient aussi coutume d'en mettre aux portes des appartemens, pour appeller les domestiques. Ceux qui faisoient la ronde à l'armée, étoient obligés de les sonner de temps en temps, & il falloit que ces sentinelles, pour prouver qu'elles n'étoient pas endormies, en fissent autant de leur côté. On en mettoit encore au cou des criminels qui alloient au supplice, pour avertir les passans d'éviter la vue funeste & de mauvais augure d'un homme condamné à mort, & celle non moins funeste du bourreau qui devoit l'exécuter. Il y en avoit aussi dans l'endroit le plus élevé des bains publics, & elles sonnoient quand il falloit s'y rendre.

TIOS, en Paphlagonie. ΤΙΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRRR. en bronze...... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

On y voit quelquefois le nom ΤΕΙΟC, & la figure du pontife Tius qui lui avoit donné son nom.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Sévère, de Domna, de Maxime.

TIPHOÉ. *Voyez* TYPHÉE.

TIPHYS. *Voyez* TYPHIS.

TIRADE. Les anciens nommoient en grec ἀγωγὴ & en latin *ductus*, ce que nous appellons aujourd'hui *tirade* ; & ils en distinguoient de trois sortes. 1°. Si les sons se suivoient en montant, ils appelloient cela εὐθεῖα, *ductus rectus* ; 2°. s'ils se suivoient en descendant, c'étoit ἀνακάμπτουσα, *ductus revertens* ; 3°. si, après avoir monté par bémol, ils redescendoient par bequarre, cela s'appelloit περιφερὴς, *ductus circumcurrens.*

TIRELIRE. « La *tirelire* de terre cuite & de la plus belle conservation, dit Caylus (*Rec. d'Antiquit. IV.*), que je présente sous le n°. III, pl. 53, a été trouvée depuis très-peu de temps à Rome sur le mont Cælius, avec une autre dont les proportions sont absolument pareilles, & qui représente une Cérès assise au milieu de deux figures debout. L'ouvrage de cette derniere est si négligé, que je n'ai pas voulu la faire dessiner ; car elles m'ont été envoyées l'une & l'autre. La forme de ces deux petits monumens est très-differente & bien plus élégante qu'une autre de même matière, & destinée au même usage, que l'on verra plus bas dans la classe des monumens romains. La tête d'Hercule dont celle de ce numéro est ornée, est d'une si belle disposition, & le travail ainsi que le goût grec y paroissent si marqués, que je le place dans la classe de cette nation, en convenant cependant que le creux, ou plutôt le moule de cette tête, a pu se transporter très-aisément pour être appliqué sur les ouvrages de tous les pays ».

TIRÉSIAS, l'un des plus célèbres devins de l'antiquité, étoit fils d'Evère & de la nymphe Chariclo, & rapportoit son origine à Udée, l'un de ceux qui étoient nés des dents du serpent, semées en terre par Cadmus (*V.* SPARTES.). Il s'adonna à la science des augures, & s'y acquit une grande réputation. Les thébains avoient tant de confiance en sa sagesse, que sur ses conseils, après la perte de leur ville, ils se refugierent sur la montagne de Thilphose, jusqu'au retablissement de leurs murailles. *Tirésias* trouva la mort au pied de cette montagne. Il y avoit une fontaine dont l'eau fut mortelle pour lui ; il fut enterré auprès de la fontaine. *Voyez* TELPHUSSE. Sa vie avoit été très-longue. Hygin & d'autres mythologues disent que Jupiter lui accorda une vie sept fois plus longue que celle des autres, *septem ætates*, sept âges. Lucien lui en donne six ; il y en a qui l'ont fait vivre unze ages d'hommes, d'autres sept siecles.

Tirésias étoit aveugle ; & l'on en racontoit plusieurs causes. Les uns disoient que les dieux ne trouvant pas bon qu'il révélât aux mortels ce qu'ils souhaitoient qu'ils ne sussent pas, l'avoient aveuglé. Phérécide n'attribuoit son aveuglement qu'à la colère de Minerve. Cette déesse ayant été vue par *Tirésias*, pendant qu'elle se baignoit dans la fontaine d'Hypocrène, avec Chariclo sa favorite, & mère de *Tirésias*, ne lui eut pas plutôt annoncé qu'il ne verroit plus rien, qu'il perdit les yeux. Chariclo s'affligea beaucoup de cette infortune de son fils. Minerve, pour la consoler, l'assura que c'étoit une loi irrevocable des destinées, que tous ceux qui voyoient un dieu sans sa permission, en fussent sévèrement chatiés ; mais que, pour l'amour de Chariclo, elle rendroit *Tirésias* le plus excellent devin du monde ; qu'elle lui feroit connoître les présages du vol des oiseaux ; qu'elle le rendroit capable d'entendre tout le langage de ces animaux ; qu'elle lui donneroit un baton avec lequel il pourroit conduire ses pas aussi sûrement que s'il avoit eu des yeux ; qu'elle le feroit vivre long-temps, & enfin qu'il seroit le seul qui, après sa mort, conserveroit sa science dans les enfers, où Pluton l'honoreroit singuliérement.

Digitized by Google

Remarquons ici, à l'occasion de ce langage des oiseaux, dont *Tirésias* avoit l'intelligence, que quelques anciens, comme Porphyre, s'étoient imaginés que les animaux ont non-seulement la faculté de raisonner, mais encore celle de se communiquer leurs pensées, les oiseaux, par le moyen de leur chant, & les autres bêtes par leurs différens cris. Ils ont dit que Thalès, *Tirésias*, Mélampus, Apollonius de Tyane, ont entendu & distingué les divers langages dont se servent les animaux. Pline dit que Démocrite avoit marqué le nom de certains oiseaux, dont le sang mêlé ensemble produit un serpent qui donne à celui qui le mange l'intelligence de ce que les oiseaux s'entre-disent.

Hésiode raconte autrement la cause de l'aveuglement de *Tirésias;* il dit que ce devin ayant rencontré sur le mont Cylène deux serpens qui frayoient, les frappa de son bâton, ou, selon d'autres, marcha sur eux, & qu'aussi-tôt il devint femme; qu'au bout d'un certain temps, il rencontra ces mêmes bêtes dans la même situation, & qu'il reprit sa premiere forme d'homme. Or, comme il avoit connu les deux sexes, il fut choisi pour juge d'un différend qui s'éleva entre Jupiter & Junon sur une question très-peu sérieuse: *An major fœminarum in Venere, quàm quæ contingat maribus voluptas?* Jupiter soutenoit l'affirmative, Junon le nioit. *Tirésias* prononça contre la déesse, qui en fut si fâchée qu'elle l'aveugla; mais il en fut dédommagé par le don de prophétie qu'il reçut de Jupiter.

Circé, dans Homère *(Odyss. l. X.)*, ordonne à Ulysse de descendre aux Enfers, pour y consulter l'ame de *Tirésias*. C'est un devin, lui dit-elle, qui est privé des yeux du corps; mais, en revanche, il a les yeux de l'esprit si pénétrans, qu'il lit dans l'avenir le plus sombre. Proserpine lui a accordé ce grand privilége de conserver après la mort son entendement. Les autres morts ne sont auprès de lui que des ombres & de vains phantômes. Ulysse, après avoir appris du devin tout ce qui devoit lui arriver, promit de lui immoler un bélier tout noir, le plus beau de son troupeau, dès qu'il seroit de retour à Ithaque.

En effet, *Tirésias* fut honoré comme un dieu; il eut à Orchomène un oracle qui fut fameux pendant quelques siècles; mais enfin il fut réduit au silence, après qu'une peste eut désolé cette ville. Peut-être que les directeurs de l'oracle périrent tous pendant la contagion; peut-être jugea-t-on qu'un dieu qui laissoit ruiner par la peste les habitans d'Orchomène, n'étoit plus capable de prédire l'avenir. Il y avoit à Thèbes un lieu appellé l'observatoire de *Tirésias* (C'étoit apparemment l'endroit d'où il contemploit les augures.), & un tombeau honoraire ou cénotaphe; car les thébains avouoient qu'il étoit mort auprès d'Aliaste, au pied du mont Tilphose, & qu'ainsi ils n'avoient pas chez eux son véritable tombeau. Diodore ajoute qu'ils firent de pompeuses funérailles à *Tirésias*, & qu'ils lui rendirent les honneurs divins. *Tirésias* fut père de deux filles, Manto & Historide. *Voyez* leurs articles.

Pollux (*Onom. lib. IV. segm.* 116.) dit que les portraits de *Tirésias* le représentoient avec une espèce de filet, ἀγρηνον, mis sur tous ses habits; & il ajoute que les autres devins ou prophètes en portoient de pareils.

Hesychius *(In hac voce.)* en dit autant des femmes qui célébroient les orgies de Bacchus.

On voit au Capitole un Hermès qui porte le nom de *Tirésias*.

TIRIX ou TIREX, le premier mois de l'année des Cappadoces. Il répondoit au mois de décembre (*Henric. Steph. App. ad Thes. Ling. græc.*).

TIRMAH, ou TIRMA, ou TOURMA, nom du quatrième mois de l'année des anciens perses. Il répondoit au mois de décembre.

TIROMANCIE, divination dans laquelle on prédisoit l'avenir par le moyen du fromage. On en ignore les cérémonies. Son nom est formé de τυρὸς, *fromage*, & de μαντεία, *divination*.

TIRONIENNES (Notes). *Voyez* NOTES.

TIRYNS étoit un héros, fils d'Argus & petit-fils de Jupiter; il fonda la ville de Tirynthe, dont les cyclopes construisirent les murs, qui furent bâtis de pierres sèches si grosses, qu'il falloit deux mulets pour traîner la plus petite. Les argiens détruisirent cette ville pour en transporter les habitans à Argos, qui avoit besoin d'être repeuplée.

TIRYNTHEUS ou *TIRYNTHIUS*. C'étoit un des surnoms d'Hercule, à cause du séjour qu'il faisoit assez souvent dans la ville de Tirynthe, en Argolide. On croit même qu'il y fut élevé. Il voulut s'emparer du trône de cette ville; mais Eurysthée s'y opposa.

TISAMÈNE, célèbre devin de Sparte, étoit d'Elis, de la famille des Iamides. Un oracle prononcé en sa faveur, lui promit qu'il sortiroit victorieux de cinq combats célèbres; il crut que ces paroles devoient s'entendre du Pentathle; mais après avoir remporté deux fois le prix de la course & du saut aux jeux olympiques, il succomba à la lutte. Ce fut alors qu'il comprit le sens de l'oracle, & qu'il commença à espérer que la victoire se déclareroit pour lui jusqu'à cinq fois à la guerre. Les lacédémoniens,

Digitized by Google

qui eurent connoissance de cet oracle, persuadèrent à *Tisamène* de quitter Elis, & de venir chez eux pour les assister de ses conseils & de ses prédictions. *Tisamène* fit ce qu'ils souhaitoient; & les lacédémoniens crurent lui avoir l'obligation de cinq grandes victoires, dont ils remportèrent la première à Platée, sur les perses; la seconde à Tégée, contre les argiens; la troisième à Dipée, contre les arcadiens; la quatrième, contre les messéniens; & la cinquième à Tenagre.

TISAMÈNE, fils d'Oreste & d'Hermione, succéda au royaume d'Argos & de Sparte; mais, sous son règne, les Heraclides étant rentrés dans le Péloponèse, le détrônèrent, & l'obligèrent de se retirer avec sa famille dans l'Achaïe, où il régna. Il fit la guerre aux Ioniens, pour les obliger de partager leurs terres avec les doriens qui l'avoient suivi; mais quoique ses troupes fussent victorieuses, *Tisamène* fut tué des premiers dans le combat, & enterré à Hélice en Ionie. Dans la suite les lacédémoniens, avertis par l'oracle de Delphes, transportèrent ses os à Sparte, & placèrent son tombeau dans le lieu même où ils faisoient les repas publics, appellés Phiditia.

TISAMÈNE, fils de Thersandre, & petit-fils de Polinice, fut mis sur le trône de Thèbes. Les furies attachées au sang d'Œdipe & de Laïus, épargnèrent, dit-on, *Tisamène*; mais son fils, Autosion, en fut persécuté, jusqu'à être obligé de se transporter chez les doriens, par le conseil de l'oracle.

TISIPHONE, une des furies couverte d'une robe ensanglantée. (*Eneid. l. VI.*) *Tisiphone* est assise nuit & jour à la porte du tartare, où elle veille sans cesse. Dès que l'arrêt est prononcé aux criminels, *Tisiphone*, armée d'un fouet vengeur, les frappe impitoyablement, & insulte à leurs douleurs. De la main gauche elle leur présente des serpens horribles, & elle appelle ses barbares sœurs pour la seconder. Tibulle (*liv. I. élég. 3*) dit que *Tisiphone* étoit coeffée de serpens au lieu de cheveux. Le nom de *Tisiphone* signifie proprement celle qui venge les meurtres, de τίσις, vengeance, & de φόνος, meurtre.

Plutarque (*de sera numinis vindicta*) dit que Mégère & Alecton étoient soumises à *Tisiphone*. *Voyez* FURIES.

TISIS, fils d'Alcis de Messénie, étoit un homme distingué parmi ses concitoyens, & surtout habile en l'art de la divination. Il fut choisi par les messéniens pour aller consulter l'oracle de Delphes, sur la durée de leur nouvel établissement à Ithome. *Tisis* alla donc à Delphes; mais en revenant, il fut attaqué par les lacédémoniens qui s'étoient embusqués sur son passage: comme il se défendoit avec beaucoup de résolution, ils ne cessèrent de tirer sur lui, jusqu'à ce qu'ils entendirent une voix qui venoit on ne sait d'où, dit Pausanias, & qui disoit: laissez passer le messager de l'oracle. *Tisis* à la faveur de ce secours divin, rapporta l'oracle aux messéniens, & peu de jours après mourut de ses blessures.

TISPHONE, fille d'Alcméon & de Manto, fille de Tirésias. Son père la donna à élever, avec Amphilocus son frère, à Créon, roi de Corinthe. *Tisphone* devint parfaitement belle, & la femme de Créon appréhendant que son mari n'épousât cette belle fille, la fit vendre. Alcméon l'épousa sans la connoitre; mais elle fut reconnue dans la suite, on ne sait comment.

TITACIDÆ, municipe de la tribu Antiochide, selon Etienne le géographe. Spon, dans la liste des bourgs de l'Attique, marque celui de *Titacidæ*, dans la tribu Acantide. Ce bourg prenoit son nom du héros *Titacus*, qui livra Apidna à Castor & Pollux lorsqu'ils vinrent dans l'Attique, pour retirer leur sœur Hélène des mains de son ravisseur Thésée, comme le rapporte Hérodote. (*D. J.*)

TITAIA. *Voyez* TITÉE.

TITAN étoit fils du ciel & de Vesta, ou Titée, & frère aîné de Saturne. Quoiqu'il fût l'aîné, cependant, à la prière de sa mère, il céda volontiers ses droits à Saturne, à condition qu'il feroit périr tous ses enfans mâles, afin que l'empire du ciel revint à la branche aînée; mais ayant appris que, par l'adresse de Rhéa, trois des fils de Saturne avoient été conservés & élevés en secret, il fit la guerre à son frère, le prit avec sa femme & ses enfans, & les tint prisonniers, jusqu'à ce que Jupiter, ayant atteint l'age viril, délivra son père, sa mère, & ses freres, fit la guerre aux *titans*, & les precipita au fond du Tartare.

Diodore raconte, d'une manière différente, l'histoire des *Titans*. Selon la mythologie de Crete, dit-il (*Liv. 5 de son hist. univ.*), les *Titans* naquirent pendant la jeunesse des Curètes. Ils habitèrent d'abord le pays des Gnossiens, où l'on montroit encore de son temps les fondemens du palais de Rhéa, & un bois antique. La famille des *Titans* étoit composée de six garçons & de cinq filles, tous enfans du Ciel & de la Terre; ou, selon d'autres, d'un des Curètes & de Titée; de sorte que leur nom vient de leur mère. Les six garçons furent Cœus, Crius, Hypérion, Japet, Oceanus & Saturne; & les cinq filles étoient Mnémosine, Phœbe, Rhéa, Themis & Thetis. Ils firent tous présent aux

Digitized by Google

hommes de quelque découverte ; ce qui leur mérita de leur part une mémoire & une reconnoissance éternelle. Saturne, l'aîné des *Titans*, devint roi, &c.... *Voyez* CŒUS, HYPERION, JAPET, JUPITER, MNEMOSINE, OCEANUS, PHŒBE, RHEA, SATURNE, THEMIS, THETIS, TITEE.

Un auteur moderne, Pezron, (*Dans ses antiquités des Celtes t. II.*) prétend que les *Titans* ne sont point des hommes fabuleux, quoique les grecs aient voilé leur histoire de fables. Selon lui, les *Titans* sont des descendans de Gomer, fils de Japhet. Le premier fut Acmon, qui regna dans l'Asie mineure. Le second eut le nom d'Uranus, qui, en grec, signifie *ciel* : celui-ci porta ses armes & étendit ses conquêtes jusqu'aux extrémités de l'Europe & de l'Occident. Saturne ou Chronos, fut le troisieme : il osa le premier prendre le titre de roi ; car, avant lui, les autres n'avoient été que les chefs & les conducteurs des peuples, qui étoient sous leurs loix. Jupiter, le quatrième des *Titans*, fut le plus renommé ; c'est lui qui, par son habileté & par ses victoires, forma l'empire des *Titans*, & le porta au plus haut point de gloire où il pût aller. Son fils, Teuta ou Mercure, avec son oncle Dis, que nous nommons Pluton, établit les *Titans* dans les provinces de l'Occident, & sur-tout dans les Gaules. Cet empire des *Titans* dura environ trois cents ans, & finit vers le temps que les israélites entrèrent en Egypte. Les princes *titans*, ajoute le même auteur, surpassoient de beaucoup les autres hommes en grandeur & en force de corps. C'est ce qui les a fait regarder, dans la fable, comme des géans. L'écriture sainte en parle en deux ou trois endroits, sous le nom de géans, & dit qu'ils ont autrefois chassé de leurs trônes les rois des nations, & qu'ils ont été les maîtres du monde. Mais sur quoi ces conjectures sont-elles fondées ; & qui n'a pas droit d'en faire de pareilles ? il ne faut qu'exciter son imagination, se mettre dans la tête que toute la fable est une histoire, & substituer la vraisemblance des faits semblables, mais imaginés. Mais ceux-ci sont-ils plus vrais que ceux auxquels on les substitue ?

Le serpentaire, constellation céleste, est le fondement vraisemblable de la fable des *Titans*.

Apollodore (*Biblioth. lib. I. cap. 6.*) donne aux *Titans* des pieds en forme de serpens : caractère qui les distingue essentiellement des Tritons. Il les depeint avec un visage terrible, de longs cheveux & de la barbe. Plusieurs auteurs les ont confondus sur les pierres gravées avec les *Tritons* ; mais c'est une erreur palpable, car les jambes des Tritons sont terminées en nageoires. C'est des *Titans* qu'Ovide dit (*Fast. lib. V. vers 35.*)

Mille manus illis dedit, & pro cruribus angues.
& ailleurs il les appelle *serpentipedesque gigantas.* On connoît plusieurs médailles & plusieurs pierres sur lesquelles ils sont reconnoissables à cette conformation qui leur appartient exclusivement, si l'on excepte la seule Echidna moitié femme, moitié serpent.

Les jambes de serpent désignent qu'ils étoient issus de la terre, comme les reptiles. *Voyez* CYCLOPES.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une calcédoine, un des *Titans* dont les jambes se terminent en serpent, comme la fable nous les représente. Les plus terribles étoient Typhon, Porphyrion, & Alcyonée.

Sur une sardoine, un des *Titans* dans l'attitude de combattre avec la massue, autour sont les caractères : L. GRAC.

Sur une pâte antique, un des *Titans*, dans l'attitude de lancer une pierre ; il tient du bras gauche un bouclier rond & une peau de lion, comme dans d'autres pierres connues.

Sur une pâte de verre moulée sur une sardoine du cabinet de l'empereur à Florence, Jupiter debout, armé d'un casque ou d'un bouclier, qui lance la foudre contre les *Titans*.

Sur une pâte antique, Jupiter montant un quadrige & combattant Typhon, un des *Titans*, avec la foudre. Le même sujet avec deux géans exécuté en camée avec grande finesse, par un graveur nommé ΑΘΗΝΙΩΝ, se trouve au cabinet Farnèse à Naples.

Sur une cornaline, Jupiter montant un quadrige, victorieux des *Titans*, tenant la foudre de la main droite, & sur la gauche son aigle.

Sur une pâte antique, Neptune à cheval, qui terrasse le *titan* Polybote. Le même sujet étoit représenté en ronde bosse, à Athènes, selon Pausanias.

Sur un fragment de cornaline, Mars jeune combattant contre les *Titans*. La gravure est de la plus excellente manière.

Sur une pâte antique, Minerve qui combat Encélade, un des *Titans*. Le même sujet est représenté sur une autre (*Gorl. Dactyl. p. 11. n. 489.*) pierre gravée, & sur une (*Num. imp. p. 206.*) médaille d'Adrien, où *Patin* prend le géant pour un triton.

Digitized by Google

Sur un fragment de sardoine, Minerve & Hercule combattant contre les *Titans*. Sur le bouclier de la déesse on voit un cheval; ce qui la feroit reconnoître ici pour Minerve-*Hippia*: mais cette dénomination ne lui fut donnée qu'après le combat avec les *Titans*, selon la tradition qu'en a conservée (*L. VIII. p. 695.*) Pausanias. Il faut donc par conséquent que ce cheval soit Pégase, qu'elle avoit dompté, & que l'on voit quelquefois sur son casque, comme dans une (*Reg. th. Brand. t. I. p. 515.*) médaille de Cyrène, parce que la fable dit que (*Pindar. olymp XIII. v. 115. & Schol. ad. h.*) Minerve-*Hippia*, ou *équestre*, étoit née en Afrique. C'est dans ce seul sens que le cheval que nous trouvons dans ce fragment, peut s'accorder avec le combat des géans. Au reste, le sage graveur de cette pierre s'est bien gardé de mettre la tête de Méduse sur le bouclier de la déesse; il auroit fait un anachronisme, puisque la guerre des *Titans* fut antérieure à la fable de Persée: aussi les graveurs des deux pâtes précédentes, n'ont-ils pas été moins bien instruits que celui-ci, & ils ont laissé le bouclier nud, sans y mettre aucun ornement.

Sur une pâte de verre, Hercule armé d'un bouclier, combattant un *Titan* renversé qui tient une pierre de la main droite.

Sur une pâte de verre, dont l'original est dans le cabinet Farnèse, Hercule combattant un *Titan* ailé. Hercule est armé, tenant de la main droite sa massue, & de la gauche un bouclier dont on ne voit que la courroie passée dans le bras, avec l'arc & une flèche.

Sur une pâte antique, combat d'Hercule avec un *Titan*.

TITAN. Le soleil est souvent appellé de ce nom chez les poetes, soit parce qu'on l'a cru fils d'Hypérion, l'un des *Titans*, soit parce qu'on l'a pris pour Hypérion lui-même.

TITANE étoit un lieu entre Sicyone & Corinthe, sur une haute montagne, où l'on disoit que Titan avoit fait sa demeure. La tradition du pays vouloit qu'il fût frere du Soleil. « Mais » je m'imagine, dit l'historien (*Pausanias dans ses* » *Corinth.*) que Titan étoit un homme appliqué » à étudier les saisons, pour savoir en quel tems » il falloit semer & planter, quel degré de cha- » leur, ou quel aspect du soleil est nécessaire » pour l'accroissement & pour la maturité de » chaque fruit; c'est apparemment ce qui a donné » lieu de dire qu'il étoit fils du Soleil ».

TITANIDES, les sept filles d'Uranus ou Cœlus & de la Terre.

TITANIES, τιτανια, fêtes que l'on célébroit dans quelques endroits de la Grèce, en l'honneur des Titans.

TITARÉSIUS, fleuve de Thessalie, qu'Homère dit être un écoulement des eaux du Styx, parce que les eaux du *Titarésius* entrent dans le fleuve Pénée sans se mêler, nageant au-dessus comme de l'huile. C'est que ces eaux étoient grasses à cause des terres par lesquelles elles passoient. Strabon dit aussi que sa source étoit appellée *Styx*, écoulement d'une eau mortelle, & que l'on tenoit pour sacrée à cause de cela.

TITÉE ou TITAIA, fille d'Acmon, femme d'Uranus son frère, & mère des Titans, reçut après sa mort les honneurs divins. Comme son nom signifie boue ou terre, on prit *Titée* pour la terre même. *Voyez* ACMON, URANUS.

TITHENIDIES, fête des lacédémoniens, dans laquelle les nourrices portoient les enfans mâles au temple de Diane-Corythallienne; & pendant qu'on immoloit à la déesse de petits cochons pour la santé de ces enfans, les nourrices dansoient. (Ce mot vient de τιθηναι, nourrices.)

TITHON, fils de Laomédon & de la nymphe Strymo, fille du Scamandre, & frère de Priam, étoit très-bien fait. Il étoit grand chasseur, & se trouvoit toujours dans les plaines, exposé aux regards de l'Aurore, lorsque cette déesse se levoit. Elle en devint amoureuse, & l'enleva dans son char pour en faire son mari. Il la rendit mère de Memnon. La fable ajoute que *Tithon* obtint de Jupiter l'immortalité, à la prière de l'Aurore; mais, ayant oublié de demander qu'il ne vieillît point, il devint si vieux qu'il fallut l'emmailloter comme un enfant: enfin, ennuyé des infirmités de la vieillesse, il souhaita d'être changé en cigale, ce qu'il obtint. La cigale étoit le symbole d'une longue vie, parce qu'on croyoit vulgairement que cet insecte, semblable au serpent, rajeunit tous les ans en changeant de peau.

TITHONE, père d'Emathion. *Voyez* EMATHION.

TITHORÉE, étoit une des nymphes qui naissoient des arbres, & particulièrement des chênes. Elle habitoit sur la cîme du mont Parnasse, à laquelle elle donna son nom. Ce nom se communiqua, dans la suite, à tout le canton, & même à la petite ville de Néon, dans la Phocide.

TITHRAMBO, nom sous lequel les égyptiens représentoient Isis courroucée, que les grecs appelloient Hécate. L'identité de *Tithrambo* & d'Hécate est prouvée par un passage de saint Epiphane (*Adv. hæreses, lib. III. 1093.*), le seul

écrivain qui ait conservé ce nom égyptien. Jablonski (*Pantheon Ægypt. lib. I. cap. 5.*) a cherché dans le cophte, l'ancienne langue des égyptiens, l'étymologie du nom *Tithrambo* ou *Ti-thra-embo*, & il a trouvé, furieuse de colère, ou rendant furieux.

Tithrambo avoit une grande analogie avec *Brimo*, surnom de quelques déesses grecques, telles que Hécate, &, selon Arnobe (*Adversf. Gentes, lib. V. p.* 170.), Cérès, qui fut ainsi appellée à cause des violentes fureurs qui l'agitèrent contre le ravisseur de sa fille. Quelques grecs ont confondu *Tithrambo* avec Némésis, parce que celle-ci étoit la divinité vengeresse des crimes & l'ennemie des superbes. Mais sa véritable représentation dans la mythologie grecque, est Hécate que Lycophron (*Cassandra, v.* 1176.) appelle aussi *Brimo triformis*, Βριμὼ τρίμορφος.

L'identité de *Tithrambo* & d'Hécate étant reconnue, on doit attribuer à la première l'identité démontrée de la seconde avec Isis courroucée, c'est-à-dire, avec la Lune que les anciens croyoient être la cause des vertiges, de l'aveuglement, de la folie, &c., d'où vint le nom lunatique.

Saint Epiphane, cité plus haut, dit que les uns se font initier aux mystères de *Tithrambo*, & les autres à ceux de *Thermutis*. Jablonski en conclut l'identité de *Tithrambo* & de *Thermutis*. L'interprétation du mot cophte *Termouth*, qui signifie celle qui donne la mort, prouve cette idenuité. *Voyez* THERMUTIS.

Il faut conclure avec Jablonski que *Tithrambo* étoit le symbole de la colère dont la divinité est enflammée contre les crimes des humains.

TITHRAS, fils de Pandion.

TITHYUS, un des géans qui firent la guerre à Jupiter.

TITIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

R. en argent.

RR. en bronze.

Le surnom de cette famille est RUFUS.

TITIANE, épouse de Pertinax.

TITIANA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en médaillons de potin du second module.

Ils ont été fabriqués en Egypte.

On ne connoît pas d'autres médailles de cette princesse.

TITIAS, un des héros de l'île de Crète, que l'on disoit être un des fils de Jupiter. Le bonheur dont il jouit pendant toute sa vie, le fit regarder comme un dieu ; &, après sa mort, on lui rendit les honneurs divins, & on l'invoqua pour avoir un destin heureux. Callimaque dit qu'il étoit fils de Cimmerius.

TITIENS. Il y avoit à Rome un collége de prêtres, nommés les *confrères titiens*, *titii sodales*, dont les fonctions étoient de faire les sacrifices & les cérémonies des sabins. Tacite, en ses Annales, dit qu'ils furent établis par Romulus pour honorer la mémoire du roi Tatius, dont le surnom étoit *Titus*. Varron dérivoit leur nom à *titiis avibus*. On ne connoît plus d'oiseaux sous ce nom. Seulement Servius dit que les pigeons ramiers ont été appellés *titia*.

TITINIA, famille romaine dont on a des médailles :

O. en or.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

TITTHÉNIDIES. *Voyez* TITHÉNIDIES.

TITRE. Ce que les latins nommoient *titulus*, les grecs l'appelloient διδασκαλια, *enseignement*, *instruction*. C'étoit autrefois la coutume de mettre des *titres* ou instructions à la tête des pièces de théâtre ; & cet usage apprenoit aux lecteurs dans quel temps, à qu lle occasion, & sous quels magistrats ces pièces avoient été jouées. Cependant on ne mettoit des *titres* qu'aux pièces qui avoient été jouées pour célébrer quelque grande fête, comme la fête de Cérès, celle de Cybèle, ou celle de Bacchus, &c. La raison étoit qu'il n'y avoit que ces pièces qui fussent jouées par l'ordre des magistrats. Mais il ne nous reste point de *titre* entier d'aucune pièce grecque ou latine, non pas même de celles de Térence ; car on n'y trouve point le prix, c'est-à-dire, l'argent que les édiles avoient payé à Térence pour chacune de ces pièces ; & c'est ce qu'on avoit grand soin d'y mettre.

On poussoit même dans la Grèce cette exactitude si loin, qu'on y marquoit les honneurs qu'on avoit rendus au poëte, les bandelettes dont on l'avoit décoré & les fleurs qu'on avoit semées sur ses pas. Mais cela ne se pratiquoit qu'en Grèce, où la comédie étoit un art honnête & fort considéré, au lieu qu'à Rome ce n'étoit pas tout-à-fait la même chose.

Il ne nous reste plus qu'à donner un exemple

d'un des *titres* latins, mais tronqué ; c'est celui de l'*Andrienne*, la première comédie de Térence :

Titulus seu didascalia.

Acta ludis megalensibus, C. M. Fulvio & M. Glábrione ædilibus curulibus ; egerunt L. Ambivius Turpio. L. Attilius Prænestinus. Modos fecit Flaccus Claudii, tibiis paribus dextris & sinistris, & est tota græca. Edita M. Marcello & C. Sulpicio, coss.

» *Titre* ou *la didascalie.*

» Cette pièce fut jouée pendant la fête de Cybèle, sous les édiles curules Marcus Fulvius & Marcus Glabrio, par la troupe de Lucius Ambivius Turpio & de Lucius Attilius de Préneste. Flaccus, affranchi de Claudius, fit la musique, où il employa les flûtes égales, droites & gauches. Elle est toute grecque. Elle fut représentée sous le consulat de M. Marcellus & de C. Sulpicius ». (*D. J.*)

TITRE des manuscrits des anciens.

« Le contenu ou le *titre* du livre, dit Winckelmann, se trouve répété à la fin des manuscrits d'Herculanum, ainsi que cela est prouvé par les trois rouleaux qu'on a déjà déroulés. On a sans doute jugé cette répétition nécessaire, afin que le lecteur pût trouver le *titre* de l'ouvrage, de quelque côté que le manuscrit fût roulé. Si ce *titre* n'avoit pas été ainsi répété à la fin des volumes, on auroit eu beaucoup de peine à deviner le nom de l'auteur, puisque le *titre* en tête s'en est trouvé perdu avec le commencement de l'ouvrage. Je dois faire remarquer encore que ce *titre* est écrit immédiatement au-dessus du livre, avec les mêmes caractères du texte, & qu'il se trouve ensuite répété un peu plus bas en plus gros caractères. A la fin du traité de la musique, on lit, en petits & en gros caractères, ces mots :

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΜΟΥΣΙΚΗΣ

Le *titre* étoit de plus écrit sur une étiquette qui pendoit au bas du rouleau, de la maniere qu'on le voit sur deux anciennes peintures d'Herculanum, & sur l'une desquelles je crois avoir lu ces lettres : ΡΑΧΧΑΝ.

Au pied du second livre de la rhétorique, on trouve :

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΡΗΤΟΡΙΚΗΣ

Β

Le Β signifie le second livre.

A la suite du quatrième, il y a :

ΦΙΛΟΔΗΜΟΥ

ΠΕΡΙ ΚΑΚΙΩΝ ΚΑΙ ΤΩΝ

ΑΝΑΚΕΙΜΕΝΩΝ ΑΡΕΤΩΝ

Je trouvai dans le troisième manuscrit, il y a cinq ans, lorsqu'on commençoit à y travailler, un écrit de Metrodorus sur les caractères, avec cet intitulé :

ΜΕΤΡΟΔΩΡΟΥ ΕΝ ΤΩΙ ΠΡΟΤΩΙ ΠΕΡΙ

ΓΡΑΜΜΑΤΩΝ

TITULUS, inscription mise sur quelque chose. Lorsque les anciens vouloient vendre ou louer leurs maisons, ils avoient comme nous la coutume d'y mettre des écriteaux : *Maison à vendre*, *Maison à louer*. Chez les athéniens, du temps de Solon, les propriétaires qui avoient engagé leurs maisons ou leurs terres, étoient obligés d'y mettre sur des colonnes, ou sur des piliers, des écriteaux qui marquoient les sommes pour lesquelles les maisons & les terres étoient engagées.

On mettoit aussi sur les autels des inscriptions qui indiquoient le sujet pour lequel on les avoit élevés ; ainsi *ara adoptionis* signifie que l'autel avoit été érigé à l'occasion d'une adoption. Les criminels qui alloient au supplice, portoient un écriteau qui apprenoit leur crime. Les ouvrages publics indiquoient le nom de leur auteur ; mais l'inscription étoit sur-tout en usage pour les tombeaux. Chez les grecs, elles commençoient toutes par deux lettres initiales qui répondoient aux *dis manibus* des latins. Les esclaves que l'on exposoit en vente, avoient à leur cou un écriteau qui contenoit leur âge, leur pays, leur prix, leurs défauts & leurs infirmités. Les triomphateurs avoient également soin de renfermer dans une inscription un sommaire des exploits qui leur méritoient les honneurs du triomphe.

TITURIA, famille romaine dont on a des médailles.

O. en or.

C. en argent.

RRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Sabinus*.

TITUS, fils de Vespasien.

Titus Cæsar imperator Vespasianus Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or.

Digitized by Google

R. restituées par Trajan.

C. en argent ; il y a des revers R.

RRR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs d'argent. Celui avec la tête de Vespasien au revers, est RRR.

C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers R. & RR.

C. en M. & P. B.

RR. en M. B. de Colonies.

R. en P. B.

RR. en G. B. grec.

Pellerin en possédoit une qui avoit au revers pour légende : ΖΕΥΣ ΚΡΗΤΑΓΕΝΗΣ.

R. en M. & P. B. grecs.

R. en M. & P. B. d'Egypte.

Titus, fils & successeur de Vespasien, fit plus pour les arts, en deux ans qu'il régna, que Tibère, dans le cours d'un règne de vingt-deux. Suétone remarque que *Titus* parvenu à l'empire, voulut manifester son amitié pour Britannicus, frere de Néron, avec lequel il avoit été élevé, en lui faisant ériger des monumens. Il lui fit, entr'autres, faire une statue équestre en ivoire, destinée à être portée tous les ans dans la pompe des jeux du cirque.

Parmi les maîtres de ce tems, nous connoissons Evodus, graveur en pierres fines, & auteur de la belle Julie, fille de *Titus*, gravée sur un béril, ou aigue-marine, conservée jadis dans le trésor de l'abbaye de St.-Denis, & aujourd'hui parmi les antiques nationales. Une belle tête colossale de cet empereur se trouve à la villa Albani.

« La vivacité de l'air extérieur introduit dans les ruines antiques, dit Winckelmann, (*Hist. de l'art. l. IV. c.* 8.) détruit sur-le-champ l'enduit des murs, & les couleurs dont ils ont été empreints. C'est à ces accidens, sans doute, qu'il faut attribuer le sort des différens tableaux dont on conserve les dessins coloriés dans la bibliothèque du Vatican, dans le cabinet du cardinal Albani, & en d'autres endroits. Les originaux d'après lesquels sont faits les dessins du Vatican, se trouvoient en grande partie dans les bains de *Titus* ; ils ont été dessinés par Piètre Sante Bartoli, & par François, son fils. Du reste, ces morceaux ne paroissent pas dessinés immédiatement d'après les originaux ; il est plus vraisemblable de croire qu'ils ont été faits d'après des dessins antérieurs, qui datent des tems de Raphael.

» Quoi qu'il en soit, j'ai publié quatre morceaux de ces peintures dans mes monumens de l'antiquité. Le premier tableau, tiré de ces bains, est composé de 4 figures, & représente Pallas musicienne qui tient deux flûtes qu'elle semble vouloir jetter, après qu'une des nymphes de la rivière dans laquelle la déesse étoit venue se regarder, lui eut dit qu'elle se déformoit le visage lorsqu'elle jouoit de ces instrumens. (*Monum. ant. ined. n.* 18.) Le second tableau, de deux figures, représente encore Pallas qui offre à Pâris, en lui montrant un diadême, l'empire de l'Asie, s'il veut lui adjuger le prix de la beauté. (*Ibid. n.* 113.) Le troisième tableau, de quatre figures, représente Hélène assise sur un siege, derrière lequel est appuyée une de ses suivantes, peut-être Astyanassa, la plus connue d'entr'elles. Pâris, placé vis-à-vis, prend une flèche des mains de l'amour qui est au milieu, tandis qu'Hélène porte la main à l'arc. (*Ibid. n.* 114.) Le quatrieme tableau, de cinq figures, est Télémaque accompagné de Pisistrate, dans la maison de Ménélas. Hélène, pour charmer la mélancolie du fils d'Ulysse, lui présente le nepenthès dans un cratère, coupe profonde. (*Ibid. n.* 160.)

TITYRES. Strabon & d'autres auteurs admettent des *Tityres* dans la troupe bacchique. Ils avoient entièrement la forme humaine ; des peaux de bêtes leur couvroient une petite partie du corps. On les représentoit dans l'attitude de gens qui dansent, en jouant eux-mêmes de la flûte : quelquefois ils jouoient en même tems de deux flûtes, & frappoient des pieds sur un autre instrument appellé *scabilla* ou *crupezia*. Virgile & Théocrite emploient ce nom dans leurs bucoliques, & le donnent à des bergers qui, jouissant d'un grand loisir, s'amusent à jouer de la flûte. (Ce nom est formé de τιτυρος, un tuyau de bled.)

Quelques commentateurs ont appellé *Tityres*, tous les suivans de Bacchus, dont le visage & le corps n'ont rien des traits de la chèvre ou du bouc.

TITYRINE, espèce de flûte des anciens, faite de roseau, comme le dit Athénée (*L. V.*) *Deipnos.* Il paroît que c'est la même que le tityrion, dont il est fait mention à l'article FLUTE. (*F. D. C.*)

TITYUS étoit, selon Apollonius de Rhodes, fils de Jupiter & de la nymphe Elare, fille d'Orchomène. Jupiter craignant les effets de la jalousie de Junon contre cette rivale, la cacha dans les entrailles de la terre, ou Titée. Là, elle accoucha de *Tityus*, c'est pourquoi il est appelle fils & nourrisson de la Terre, *Terra omniparentis alumnum*, dit Virgile. *Tityus* ayant eu l'insolence de vouloir attenter à l'honneur de

Digitized by Google

Latone, comme elle traversoit, dit Homère, les délicieuses campagnes de Panope, pour aller à Pytho, il fut tué par Apollon & par Diane, à coups de flèches, ensuite précipité sur le Tartare. Là, un insatiable vautour, attaché dans sa poitrine, lui dévore le foie & les entrailles, qu'il déchire sans cesse, & qui renaissent éternellement pour son supplice. (*Eneid. l. VI.*)

Il devint si grand que son corps étendu couvroit neuf arpens de terre: ce que les panopéens prétendent devoir s'entendre, dit Pausanias (dans ses Phocid.) de la grandeur du champ où est sa sépulture, non de la grandeur du géant; & le champ est en effet de neuf arpens. « Mais ajoute- » t-il, Cléon de Magnésie avoit accoutumé de » dire qu'il n'y avoit point de gens plus incré- » dules que ceux qui avoient passé leur vie sans » rien voir d'extraordinaire; que pour lui, il » n'avoit nulle peine à croire que *Tityus*, & » les autres géants, fussent de la grandeur dont » on dit qu'ils étoient. Il racontoit à ce sujet, » qu'étant venu à Gadès, il avoit été obligé de » se rembarquer & de quitter l'île avec toute » sa suite, par l'ordre exprès d'Hercule, » qu'ensuite y étant retourné, il avoit vu un » officier de marine tué d'un coup de foudre, » que l'on avoit jetté sur le rivage, & dont le » corps avoit cinq arpens de longueur, ce qui, » disoit-il, lui rendoit croyable tout ce qu'on » lui raconte en ce genre-là. »

N'est-il pas surprenant qu'après avoir représenté *Tityus* comme un de ces fameux criminels du Tartare, je doive ajouter que ce *Tityus* avoit cependant des autels dans l'île d'Eubée, & un temple où il recevoit des honneurs religieux; c'est Strabon qui nous l'apprend.

TIVOLI. *Voyez* Tibur.

Tivoli, (pierre de) en italien *Tivertino*. C'est le nom qu'on donne à une pierre qui se trouve aux environs de *Tivoli*; elle est d'une couleur de cendre mêlée de verdâtre, poreuse & remplie de taches brunes & de *mica*. Ce qui n'empêche point qu'elle ne fasse feu lorsqu'on la frappe avec de l'acier. Acosta met cette pierre parmi les grès, mais la Condamine la regarde comme de la lave produite par des embrasemens de volcans. Les italiens l'appellent aussi *pietra tiburtina di Roma*, ou *il peperino di Roma*.

TIUS.

Le nom de ce pontife, ΤΙΟΣ, & sa tête sont gravés sur des médailles de *Tios*, en Paphlagonie, à laquelle il donna son nom.

TLÉPOLÈME ou TLEPTOLÈME, étoit fils d'Hercule & d'Astioché, princesse d'Epyre. (*Voyez* Hercule.) Ayant été élevé dans le palais de son père, à Argos, il tua par mégarde Licymnius, frère d'Alcmène, en voulant frapper un esclave. Cet accident l'obligea à s'enfuir, & à aller chercher retraite dans l'île de Rhodes, où il établit plusieurs colonies. C'est lui qui mena au siège de Troye, les troupes rhodiennes, sur neuf vaisseaux. Il y fut tué par Sarpédon; & son corps ayant été rapporté dans l'île de Rhodes, on lui consacra un monument héroïque, & l'on établit même en son honneur une fête qui se célébroit par des jeux & des combats publics (*V.* Polixo.) appellés *Tlépolémies*; le prix de la victoire étoit une simple couronne de *papyrus* blanc.

TLÉPOLÉMIES. *Voyez* Tlépolème.

TMARUS, montagne de l'Epire dans la Thesprotie. Strabon (*l. VII. p.* 328.) qui dit qu'on la nommoit aussi Tomarus, place un temple au pied de cette montagne. Pline & Solin écrivent pareillement *Tomarus*. C'est du nom de cette montagne que Jupiter est surnommé *Tmarien*, par Hésychius.

Les cent fontaines qui naissent au pied du mont *Tmarus*, ont été célébrées par Théopompe. (*D. J.*)

TMOLOS, dans la Lydie. ΤΜΩΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Sabine.

TMOLUS, roi de Lydie, étoit fils de Mars & de la nymphe Théogène, selon Clytophon, ou de Sipilus & d'Eptonie, selon Eustathe. Un jour que ce prince étoit à la chasse, il apperçut une des compagnes de Diane, qui se nommoit Arriphé; elle étoit parfaitement belle, & *Tmolus* en devint sur-le-champ éperdument amoureux. Résolu de satisfaire sa passion, il poursuivit vivement cette jeune nymphe, qui, pour ne pas tomber entre ses mains, alla chercher asyle dans le temple de Diane; mais le lieu ne fut pas respecté, & Arriphé fut violée aux pieds des autels de la déesse. Un affront aussi sanglant la jetta dans l'accablement & le désespoir, elle ne voulut pas survivre un instant à son malheur, & se perça le sein, en conjurant les dieux de la venger. En effet, sa mort ne resta pas impunie. *Tmolus* fut un jour enlevé par un taureau furieux, & tomba sur des pieux dont les pointes le firent expirer au milieu des douleurs les plus cuisantes. Il fut inhumé sur une montagne de Lydie, qui prit son nom. Il ne faut pas, comme ont fait quelques mythologistes, confondre ce *Tmolus* avec

Tmolus qui fut constitué juge entre Apollon & Pan. (*Voyez* Midas.) Celui-ci étoit une

Digitized by Google

montagne dont le dieu fut pris pour arbitre entre le dieu de la musique & celui des bergers.

TMOLUS étoit un géant qui, de compagnie avec Télégone, massacroit tous les passans. Prothée, transformé en spectre, les épouvanta si fort qu'ils ne tuèrent plus personne.

TOGATA, épithère par laquelle on désignoit à Rome la comédie dont les personnages étoient des citoyens romains vêtus de la toge.

TOGATARIUS, écrivain de comédies appellées *togatæ*.

TOGATI, ceux qui, dans les préfectures, les colonies & les municipes, vivoient & s'habilloient à la romaine, avec la toge.

TOGE, manteau des romains, assez ample pour envelopper tout le corps jusqu'aux pieds, & même la tête. C'étoit une étoffe quarré-long & sans plis, deux fois plus ample que le *pallium* des grecs, lequel d'ailleurs étoit légèrement arrondi par le bas. De-là vient l'expression, *vêtement quarré*, dont se sert Athénée (5. *p.* 213) pour désigner la *toge* que quittèrent les romains, en Asie, & qu'ils changèrent contre le *pallium*, pour éviter les poignards de Mithridate.

Tertulien (*De pallio. c.* 1.) dit que l'usage de la *toge* passa des pelasges aux lydiens, & de ceux-ci aux romains. Artémidore (23) attribue l'invention de la *toge*, ou plutôt l'usage de s'envelopper entièrement dans la chlamyde, à l'arcadien Temenus, qui la porta chez les ioniens. De-là vint le mot τήβεννος dérivé de Temenus, par lequel les grecs désignèrent la *toge*.

La *toge* étoit propre aux romains, comme le *pallium* & les *socci* aux grecs; de sorte que *togatus* & *romanus* devinrent synonymes. C'est pourquoi Auguste (*Suet. c.* 40. *n.* 10.) haranguant le peuple romain, & voyant que la plupart de ceux qui l'écoutoient, n'étoient vêtus que de tuniques brunes.... Voilà donc, leur dit-il, ce peuple que Virgile désignoit ainsi:

Romanos rerum dominos, gentemque togatam.

La *toge* étoit ordinairement de laine blanche; mais dans les fêtes & les occasions d'éclat, on relevoit sa blancheur ternie par l'usage habituel, en la frottant avec de la craie; & on l'appelloit alors *toga candida*.

Les plis de la *toge* qui descendoient de l'épaule gauche sous le bras droit, en traversant la poitrine comme un baudrier, s'appelloient *baltei*. Ceux qui étoient formés par le rappel des pans inférieurs sur le *balteus*, à la hauteur du nombril, se nommoient *umbo*. Enfin, le *sinus* étoit toute la masse des plis formée sur la poitrine & le ventre.

Suivant le caprice ou la fortune de chacun, la *toge* étoit plus ou moins ample. Celle des pauvres citoyens étoit courte & étroite; elle s'appelloit alors *togula*, ou *toga arcta*. Horace (*Epod.* 4. 7.) reproche à l'affranchi *Menas*, de balayer la voie sacrée avec une *toge* de six aunes de long. Sur tous les monumens la *toge* descend jusqu'aux talons, sans toucher la terre.

La *toge* se plaçoit sur la tunique, & dans les premiers tems de Rome, elle se portoit sans tunique, immédiatement sur la peau. Alors on dormoit dans la *toge*, comme dit Varron, cité par Nonnius: (14. 15.) *prætereo quod in lecto togas ante habebant*. Dans les cérémonies du mariage, où l'on conservoit beaucoup de traces de l'antiquité, on étendoit une *toge* sur le lit nuptial, comme le dit Arnobe: (2. *p.* 91.) *cum in matrimonia convenitis, toga sternitis lectulos*.

Les femmes, dans les premiers temps de Rome, portoient aussi la *toge*, comme les hommes. Varron, cité plus haut, en est le garant.... *Ante enim fuit commune vestimentum toga, & diurnum, & nocturnum, & muliebre, & virile.* Mais par la suite, les femmes d'une condition libre, & leurs servantes quittèrent la *toge* pour prendre la *palla*, ou la *stola* sans manteau. Les femmes publiques gardèrent seules la *toge*, & on condamna les femmes adultères à porter aussi le même habillement. Horace (*Sat. I.* 2. 62.) fait cette distinction:

.... *Quid inter*

Est, in matrona, ancilla, peccesve togata.

Son commentateur Porphyrion ajoute (*Ibid.* 78.): *Togata in publicum procedere cogebantur feminæ adulterii commissi convictæ.* Ces passages expliquent l'épigramme 39 du deuxième livre de Martial:

Coccina famosæ donas, & Janthina mœchæ;

Vis dare quæ meruit munera? mitte togam.

Les citoyens romains seuls & les affranchis portoient la *toge*. C'eût été un crime à un esclave de s'en revêtir. C'est pourquoi, dans les Saturnales où les maîtres paroissoient se confondre avec les esclaves, personne ne portoit de *toge*. Martial le dit expressément (14. 141.):

Dum toga per quinas gaudet requiescere luces.

Les citoyens auxquels on interdisoit le feu & l'eau, ne pouvoient plus porter la *toge* (*Plin. epist.* 4.

l. 3.) : *Idem cum græco pallio amictus intraffet ; carent enim togæ jure, quibus aqua & igni interdictum est.* On la quittoit encore, quand on prenoit l'attitude de suppliant (*Cicer. Attic. 4. 2.*) : *Abjectâ togâ, se ad soceri pedes abjecit.* Sans la quitter entierement pour supplier, du moins on la rejettoit de dessus les épaules (*Suet. Aug. c. 52. n. 3.*): *Dictaturam magnâ vi offerente populo, genu nixus dejectâ ab humeris togâ, nudo pectore, deprecatus est.* On ne portoit pas la *toge* dans l'intérieur des maisons, & à la campagne.

« On a tant écrit sur l'habillement des romains nommé la *toge*, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, 4. 5.), que les amples recherches qu'on en a faites, loin d'éclaircir la matière, sont capables d'augmenter encore l'incertitude du lecteur. Cependant il est de fait que personne n'a encore indiqué la vraie forme de ce vêtement. Je crois que lorsque Denys d'Halicarnasse (*Lib. III. p. 195.*) dit que la *toge* offre un demi cercle, il n'a pas voulu parler de la coupe, mais de la forme qu'elle prend étant mise sur le corps. Car, comme les grecs mettoient souvent leur manteau en double, il se peut que les romains pliassent de même leur *toge ;* ce qui leveroit une grande difficulté sur sa forme. A l'égard des artistes pour lesquels j'écris principalement, il leur suffit de savoir que cette draperie étoit blanche ; car quand ils ont des figures romaines à draper, ils peuvent se servir des statues qui nous restent ».

» Nous remarquerons ici le jet de la *toge*, qui se nommoit *cinctus gabinus*, forme qu'on donnoit à ce vêtement dans les cérémonies sacrées. Cette forme consistoit en ce que la *toge* étoit relevée jusque sur la tête, de sorte que le pan gauche, laissant l'épaule droite libre, descendoit sur l'épaule gauche & alloit sur la poitrine, où les deux bouts étoient passés l'un dans l'autre, de manière pourtant que la robe descendoit jusqu'aux pieds. C'est ce que nous voyons à la figure de Marc-Aurèle sur un bas-relief de son arc, où cet empereur fait un sacrifice. Plusieurs autres antiques nous offrent la même disposition de la *toge* ».

» Lorsque les empereurs sont représentés avec une partie de la *toge* relevée sur la tête, ils désignent par cet ajustement la dignité sacerdotale. Parmi les dieux, Saturne seul est ordinairement figuré la tête couverte jusqu'au sommet (*Descript. des pierr. grav. du cabin. de Stosch*, p. 31.). Il ne se trouve, si je ne me trompe, que deux exceptions à cette remarque. La première concerne un Jupiter, nommé *le chasseur*, exécuté sur un autel de la villa Borghèse, & monté sur un centaure ; il a la tête couverte de cette manière. Jupiter ainsi ajusté est appellé *Riciniatus* par Arnobe (*Adv. gentes*, *l. VI. p. 209.*), du mot *ricinium*, qui signifie la partie du manteau qui couvre la tête, & c'est ainsi que Marcien représente ce dieu (*De nupt. Philol. l. I. p. 17.*). Pluton, sur une peinture du tombeau des Nasons, nous offre la seconde exception (*Tev. 8.*). Quant aux autres dieux, ils sont ordinairement représentés la tête découverte ».

Selon Servius (*In. Æneid. 7. 612.*) « les gabiens occupés à un sacrifice, furent attaqués par les ennemis, ils ceignirent leur *toge*, & de l'autel marchèrent au combat. Ayant remporté la victoire, ils conservèrent cet usage à la guerre. De-là l'origine de se ceindre à la manière des gabiens, qui consistoit, selon le même Servius, à ramener sur le devant le pan de la *toge*, qui pendoit sur le dos, pour s'en ceindre. Avec cette espèce d'habit, avec la *toge* ceinte, les anciens latins combattoient avant qu'ils eussent l'usage des armes ». Cet événement fut cause que la ceinture à la gabienne fut regardée comme un heureux augure ; de-là vint l'expression figurée, si commune chez les auteurs latins. Aussi dans le devouement que fit Décius (*Tite-Liv*, *décad. 1, liv. VIII c. 9.*), il se revêtit de la *toge prætexta*, par ordre du pontife ; & ayant prononcé l'imprécation contre lui-même, tout armé & ceint a la gabienne, il s'élança sur son cheval. Enfin les consuls se ceignoient (*Enéid. livre 7. v. 612.*) à la gabienne, quand ils ouvroient les portes du temple de Janus. Il est vrai que, selon Virgile, dans cette dernière fonction, le consul portoit la *trabea :* aussi étoit-ce leur manteau militaire. Il ne s'ensuit pas cependant que la *trabea* & la *prétexte* fussent les mêmes habillemens, ni que les chevaliers romains portassent la *toge* pour manteau militaire, comme quelques-uns l'en ont inféré ; parce que si on vouloit s'en rapporter à l'origine de cet usage, il s'ensuivroit également que les chevaliers romains auroient dû combattre sans armes, & vêtus de la seul *toge*, ce qui est contredit par toute l'histoire romaine.

Ceindre à la gabienne, ne signifie proprement qu'une manière de lier à l'entour du corps l'habit qu'on portoit, soit *toge*, soit *trabea*, sans que l'un ou l'autre eût une ceinture. Ainsi Fabius Dorso (*Tite-Live, décad. liv. V, c. 46.*), ceint à la gabienne, passa au travers des ennemis pour aller faire un sacrifice sur le Quirinal : ainsi les romains se ceignoient de la *toge* (*Plutarq. homm. illust. t. VII, fol 137.*) dans quelque émeute populaire, pour ne pas avoir les jambes incommodées dans ces cas qui exigeoient de l'adresse.

Il est vrai que Plutarque, parlant des testamens que faisoient les soldats, prêts à se battre, s'exprime ainsi (*In Coriol.*) : « Comme ils alloient prendre leurs boucliers & ceindre leurs *toges* ». Mais le même auteur a dit de Gracchus qu'il ne

Digitized by Google

voulut point s'armer; qu'il mit la *toge* comme on faisoit pour aller à la place publique. Les romains ne combattoient donc point avec la *toge*.

Il est encore vrai, comme nous lisons dans Tite-Live, qu'on imposoit aux vaincus de fournir à l'armée, pendant plusieurs mois, des vivres (*Tite-Live*, 22. 54 & 44. 16.) des *toges*, des *saga*, & d'autres habillemens. Ailleurs il parle de 1200 *toges* & de 1200 tuniques exigées de cette manière. Malgré ces passages, il est certain, par un autre endroit du même auteur (*décad.* 1. *lib. III.*), qu'on ne portoit jamais la *toge* dans les camps. Il dit que « Virginius étant venu au camp accompagné de 400 citoyens, la vue de cette quantité de *toges* que l'on apperçut dans tout le camp, fit croire aux soldats leur nombre plus grand qu'il ne l'étoit reellement ». Ce texte est si clair que l'on doit supposer que les 1200 *toges* citées plus haut, étoient destinées pour les sacrifices ou les autres cérémonies sacrées & civiles que les romains pratiquoient dans les camps.

La *toga pura* étoit la *toge* ordinaire, celle que l'on donnoit aux personnes qui jouissoient simplement du titre de citoyens romains, à ceux qui n'étoient revêtus d'aucun emploi; aux simples particuliers, aux jeunes gens nouvellement revêtus de la robe virile, & que Pline appelle *tirones* (*Lib. VIII, cap.* 48).

La *toga pretexta*, étoit blanche & bordée de pourpre dans la partie circulaire seulement. Nous avons dit à l'article Pretexte, ce que pensent les auteurs de cette denomination de *prêtexta*; mais ils sont peu d'accord sur ce qui l'occasionna & la fixa. Ils disent bien que Tullus Hostilius fut le premier qui l'orna de pourpre, & qui lui donna ce surnom; mais ils ne font point connoitre comment la pourpre étoit placée sur la *toge*, au temps de ce roi de Rome. Si l'on en croit Florus (*Lib. I. cap.* 5.), ce fut Tarquinius Priscus, que nous appellons Tarquin l'ancien, qui apporta la *toge* des étrusques chez les romains. Quoi qu'il en soit, elle devoit avant Tullus Hostilius, être *toga pura*, c'est-à-dire, *toge* blanche. Dans son introduction à la connoissance des antiquités romaines, Vorstley (*Fol.* 199.) paroit s'appuyer sur l'autorité de Tite-Live, pour affirmer que la *toge prêtexte* étoit bordée de pourpre. En effet Tite-Live, en parlant des tuniques des espagnols, dit qu'elles étoient d'une blancheur éblouissante & *prætexta*, c'est-à-dire, ornées de pourpre; cependant malgre le concours des autorités, il se trouve encore des auteurs qui prétendent prouver que la *prétexte* ne différoit de la *toge* ordinaire, que parce qu'elle avoit une teinte de pourpre tantôt d'une nuance & tantôt d'une autre. Pour appuyer leur avis, ces auteurs disent qu'il n'existe point de figures romaines qui présentent aucune marque qui distingue l'un de l'autre ces manteaux, & qu'il seroit étonnant qu'il ne se fût pas rencontré un seul romain assez échauffé par sa vanité, pour faire distinguer, dans son image, le vêtement qu'il avoit le droit de porter. Ils ajoutent que cette distinction pouvoit se faire par un simple trait de ciseau, & de-là ils tirent cette induction, ou que la pourpre étoit tissue avec l'étoffe, ou, comme nous l'avons dit plus haut, que la *toge* étoit entièrement teinte en pourpre. Si les auteurs qui ont adopté ce système, ne s'étoient point tenus à l'examen rapide de quelques monumens, peut-être pris au hazard, & qu'ils eussent attentivement considéré une grande quantité de statues antiques qui sont parvenues jusqu'à nous, ils auroient appris qu'il existe beaucoup de figures représentant des romains du premier ordre, sur la *toge* desquelles on remarque une incision circulaire qui indique une bande plus ou moins large. La statue appellée *Brutus*, dans la collection de Marly, qui n'est pas une très-belle figure, devient ici une autorité concluante, parce qu'on y distingue facilement la *prêtexte*, par une bande large de trois quarts de pouce. Cette figure porte cinq pieds & quelque chose. Celle qui est appellée *Publicanus*, dont le travail est beaucoup plus fini, porte aussi une bande semblable; mais il faut chercher celle-ci de très-près & avec beaucoup de soin, car l'incision est effacée sur la partie des plis qui sont en saillie, & elle n'est apparente, encore très-foiblement, que vers les creux de ces plis; parce que c'est là que le temps & le contact répété des mains ont le moins fait sentir leur influence. On peut encore en trouver des exemples sur quelques statues du Capitole, de la *villa Médicis* & de plusieurs cabinets de Rome. Ainsi il est certain que les monumens sont d'accord avec les passages des auteurs anciens les plus dignes de foi, pour prouver invinciblement que la *prêtexte* étoit blanche & bordée d'une bande de pourpre. Cette robe d'honneur fut d'abord donnée aux augures, aux magistrats, aux prêtres. Par la suite, Tarquin l'ancien en ayant revêtu son fils, les citoyens romains l'imitèrent & la donnèrent à leurs enfans; mais ceux-ci la quittoient pour prendre la *toge* blanche, à l'âge de dix-sept ans, & non pas à quatorze ans, comme l'ont dit quelques écrivains. Cette robe rendoit les enfans comme sacrés, à cause de la bordure de pourpre dont elle étoit ornée. Quintilien dit dans sa CCCXL^e. déclamation: *Ego vobis allego etiam illud sacrum prætextarum, quo sacerdotes velantur, quo magistratus, quo infirmitatem pueritiæ sacram facimus ac venerabilem.* « Je vous allegue aussi cette pourpre sainte qui couvre nos prêtres, nos magistrats, &

& par laquelle nous rendons la foiblesse de l'enfance sacrée & inviolable. C'est sans doute à cause de cette robe qu'on a dit *Majestas pueritiæ*. La *prétexte* étoit le vêtement distinctif des consuls (*Tite-Live*, *décade* 1, *liv. II.*). On lit dans Denis d'Halicarnasse (*Tome II*, *page* 26,) que le consul Servilius voulant appaiser la sédition qui avoit été occasionnée par la sévérité d'Appius, se dépouilla de la robe *prétexte*, & se jetta ensuite aux pieds du peuple. Ce soin du consul prouve qu'on avoit une vénération extrême pour ce vêtement, & qu'il auroit craint d'en compromettre la dignité, en consentant à descendre à une posture humiliante, s'il en avoit été couvert.

Les surnoms *picta* & *palmata*, ont fait croire que les *toges triomphales* qui étoient ainsi nommées, étoient ou peintes ou brodées, ornées, enfin décorées de palmes; mais Vigenère, dans ses commentaires sur les tableaux de Philostrate, page 125, remarque qu'Aristote & d'autres grecs donnoient le nom de fleur-de-pourpre à la simple teinture de pourpre. On nomme à présent, dit Festus, *toga picta*, le vêtement qu'on nommoit autrefois *toga purpurea*, quoiqu'on n'y remarque aucune peinture. Il le prouve par l'exemple de deux tableaux placés dans le temple de Vertumne & de Consus. Le premier représentoit le triomphe de Papyrius; le second celui de Marcus Fulvius Flaccus. Dans les deux, le triomphateur paroissoit couvert de la *toge* de pourpre. Ainsi la différence des noms n'implique point ici différence de forme, ni de couleur. Les consuls au premier jour de janvier & les empereurs dans les cérémonies publiques portoient la *toge triomphale*.

Tacite, dans ses annales, nous en fournit une preuve certaine, quand il dit, que dans les jours du cirque, Néron portoit la *toge triomphale*, & Britannicus la simple *toge* des jeunes, pour faire connoître par cette différence d'habits, les emplois & les dignités qu'on leur préparoit. Plutarque raconte de Marius, que ce romain, si fameux par les événemens de sa vie, oubliant sa naissance obscure, parut un jour en public avec la *toge triomphale*; mais s'appercevant que le sénat désapprouvoit sa vanité, il sortit pour quitter cette *toge*, & il revint avec la prétexte.

Dans la suite, Pompée eut le privilége de pouvoir porter la *toge triomphale* dans les spectacles, distinction qui n'avoit été accordée, avant lui, qu'au seul Paul Emile. Dion & Velleius prétendent même qu'il n'usa qu'une seule fois de cette prérogative.

La *toge triomphale* est appellée dans quelques auteurs, *togula palmata*, parce qu'on y représentoit apparemment des palmes, symbole de la victoire. Cicéron nomme cette *toge*, *togula picta*, robe peinte, *picta vestis considerat aurum*; on représenta sous les empereurs sur cette *toge* des personnages brodés à l'aiguille, comme on le voit dans différens endroits de Claudien, dans Corippus, (*Lib. I*, *mim.* 15.) & dans ce passage de Juvénal (*Sat.* 6.)

Illic barbaricas flexa cervice phalanges,

Occisos reges subjectasque ordine gentes,

Pictor acu tenui multâ formaverat arte.

On lit aussi dans Ausone: *Palmatam*, *inquis*, *tibi misi*, *in qua D. Constantius pater noster intextus est.*

Enfin, les empereurs romains avilirent la distinction éclatante de cette *toge*, en accordant à leurs favoris, soit qu'ils eussent triomphé, ou non, la permission de la porter.

Servius Tullius, sixième roi de Rome, appella *toga undulata* & quelquefois *ungulata* la *toge* dont il avoit coutume de se vêtir. Elle devint celle des citoyens opulens ou de ceux qui vouloient se faire remarquer par leur luxe & par l'éclat de leurs ajustemens. Cette *toga undulata* est vraisemblablement celle qui recevoit deux teintures de pourpre; elle devoit donc être fort riche. Si le surnom *undulata* ne provient pas de cette cause, l'on ne voit point d'où il pourroit provenir.

Pline (*Lib. VIII. cap.* 48.) assure que la *toga soriculata* & la *toga papaverata* étoient de la plus haute antiquité. Il est probable que ces surnoms s'appliquoient à la *toge*, en proportion du nombre des teintes que l'étoffe-mère avoit reçues. Le dernier semble désigner la couleur du pavot, c'est-à-dire, la réunion de plusieurs couleurs.

En résumant, il est essentiel de ne point oublier que le nom que porte la *toge*, ne change absolument rien à sa forme.

Toga vitrea, *toge* faite d'une étoffe transparente. Varron cité par Nonnius (6. 4.) dit: *Istorum vitrea toga ostentant tunicæ clavos.*

Toga *candida* étoit une *toge* blanche, différente seulement par l'éclat de la *toge* pure & blanchie avec un apprêt de craie: *Fit toga addita creta candidior* (*Isidor.* 19. 24.). Les candidats revêtoient cette *toge* dans les brigues des charges; & de-là vint qu'on les nommoit *candidati*. Polybe de Mégalopolis, cité dans Athénée, appelle en grec cette *toge* τήβεννα λαμπρὰν, d'un certain Thebenus arcadien qui l'inventa. Le même auteur parlant d'Antiochus, dit: Il ôta ses habits royaux

Digitized by Google

pour prendre la *toge* blanche, τηθεῖσαι λαμπρὰν, & pour briguer ainsi vêtu la magistrature qu'il desiroit.

Les nouveaux mariés portoient aussi une *toge* blanche d'un blanc éclatant, *togam candidam*, le jour des noces, & dans les jours des fêtes & de rejouissance de leur mariage, selon le témoignage d'Horace (*Liv. II. Sat.* 2.).

Toga pulla ou *atra*. Cette *toge* noire ou rousse marquoit le deuil, la tristesse & la pauvreté; les haillons étant les habits ordinaires des pauvres, que Pline appelle *pullatum hominum genus*, & Quintilien (6. 5.) *pullatus circulus* & *pullata turba*. Au rapport de Suétone, dans la vie d'Auguste (*C.* 44. *n°.* 5.), cet empereur défendit à tous ceux que l'on appelloit *pullati*, d'assister aux jeux dans les gradins: *Sanxit ne quis pullatorum media caveâ sederet*. Il étoit aussi contre la bienséance de se trouver dans un festin avec cet habit noir, quelque beau qu'il fût; d'où vient que Cicéron reproche à Vatinius (*C.* 12. 13.) d'avoir paru à table chez Arrius avec une *toge* noire: *Quâ mente*, dit-il, *fecisti, ut in epulo Q. Arrii cum togâ pullâ procumberes*.

Toga rasa, une *toge* de drap ras & sans poil. Martial (*Liv. II. epig.* 85.) demande agréablement un habit à son ami: « Je vous envoie, dit-il, dans » le temps froid des Saturnales une bouteille cou- » verte d'osier, propre à garder de la neige; si ce » présent ne vous plaît pas, vengez-vous; en- » voyez-moi une *toge* rase pour l'été ». Il y avoit cette différence entre *trita toga* & *rasa toga*, que l'étoffe de la première étoit rase pour le temps, & que *rasa toga* signifioit *toge* faite avec une étoffe fine & sans poil.

Toga pexa. Elle étoit faite d'une étoffe chaude, & dont on se servoit pendant l'hiver; elle fut ainsi appellée à cause des grands poils dont elle étoit couverte, *à spissitate*. Martial (*Lib. VII.*) appelle les draps, *pexa*; il dit à Priscus:

Divitibus poteris musas, elegosque sonantes

Mittere, pauperibus munera pexa dato.

Toga vitrea. Elle étoit faite d'une étoffe légère & transparente.

Toga forensis étoit l'habillement des avocats. Symmaque (*Epist.* 5. 39.), parlant d'un avocat de son temps qui fut rayé du corps, dit: *Epictetus togâ forensis honore privatus est*. Cassiodore appelle la dignité d'avocat *togata dignitas*; mais Apulée les nomme par une qualification odieuse, *vultures togati*.

Les jeunes avocats qui commençoient à fréquenter le barreau, portoient la *toge* blanche, *togam candidam*; on les regardoit en effet comme des candidats qui briguoient le rang d'orateur. Antoine étoit ainsi vêtu quand il commença à parler contre Pompée; mais ceux qui s'étoient acquis un rang distingué, portoient la *toge* de pourpre, en la ceignant de façon que les parties antérieures de la *toge* descendoient un peu au-dessous du genou; ils la relevoient insensiblement, à mesure qu'ils avançoient en matière; en sorte qu'elle avoit pour ainsi dire sa déclamation & son action, comme la voix: *Ut vox vehementior ac magis varia est, sic amictus quoque habet actum quemdam velut prœliantem*, dit Quintilien.

TOGULA ou *toga arcta*, *toge* étroite & courte, telle que la portoient les citoyens pauvres. Les vers suivans de Martial nous le donnent à entendre (4. 26. 4. & 9. 103. 5.):

Ignosces, togulam, Posthume, pluris emo.

. . . .

Trita quidem nobis togula est, vilisque putrisque.

Denariis tamen hanc non emo, Basse, tribus.

On voit cette *toge* étroite à la figure étrusque, qui est debout à la villa Médicis, & qui étend le bras droit.

TOILE. *Voyez* LINGE. « Dans les ouvrages de sculpture, comme dans ceux de peinture, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art*, 4. 5.), on reconnoit la *toile* à sa transparence & à ses plis unis. Les artistes donnèrent cette sorte de draperie à leurs figures, non pas tant parce qu'ils imitoient le linge mouillé, dont ils couvroient leur modèle, que parce qu'au rapport de Thucydide (*L. I. p.* 3. *l.* 1.), les anciens habitans d'Athènes, ainsi que d'autres peuples de la Grèce, s'habilloient de *toile* (*Æschil. sept. cont. Theb. v.* 1047. *Theocriti idyl.* 2. *v.* 72.); ce qu'il ne faudroit entendre d'après Hérodote, que de la tunique des femmes (*L. V. p.* 201. *l.* 16.). Les atheniens portoient encore des habits de lin peu de temps avant le siècle des écrivains que nous venons de citer (*Eurip. Bacch. v.* 819.), & Thucydide, dans sa description de la peste d'Athènes, parle de chemises d'une *toile* très-fine (λεπτῶν ἱματίων καὶ σινδόνων, *l. II. p.* 64. *l.* 4.). Du reste, si l'on aime mieux prendre pour une étoffe légère la draperie des figures de femmes qui paroît de *toile*, cela ne change rien à ma these. Il faut bien cependant que les vêtemens de *toile* aient été d'un usage fréquent chez les grecs, puisque c'étoit dans l'Elide qu'on cultivoit & qu'on mettoit en œuvre le lin le plus beau & le plus fin (*Pausf. l. V. p.* 384. *l.* 31. *Plin. l. XIX. c.* 4.). Il en étoit de même des romains. L'on sait que les samnites portoient des habits de *toile* dans leurs expéditions, & que les

Digitized by Google

ibériens de l'armée d'Annibal étoient vêtus de tuniques de lin, couleur de pourpre (*Polyb. l. III. p.* 264. A. *liv. II. c.* 46.). De-là on peut croire avec assurance que les étoffes de lin n'étoient pas si rares à Rome, que le prétendent quelques écrivains, d'après un passage mal entendu de Pline, où cet auteur remarque, en citant Varron, que les femmes de la maison de Seranus à Rome n'avoient point porté d'habits de lin (*Plin. l. XIX. c.* 2. §. 1.) ».

Toile, espèce de tapisserie qui bornoit le théâtre des anciens. Elle différoit de la nôtre en ce qu'elle étoit attachée par le bas. Quand nos pièces commencent, on lève la *toile*, qui est attachée par le haut : mais les romains la baissoient, la laissoient tomber sous le théâtre ; & lorsque la pièce étoit finie, ou même après chaque acte, on la relevoit pour les changemens de décorations, au lieu que nous la baissons. De-là vient qu'on disoit en latin *tollere aulaa*, lever la *toile*, quand on fermoit la scène & que les acteurs se retiroient, & *premere aulaa*, baisser la *toile*, quand on découvroit le théâtre pour commencer l'action.

Ovide a peint merveilleusement cette manière d'ouvrir le théâtre chez les anciens, & en fait usage pour une des plus brillantes comparaisons que je connoisse ; c'est dans le troisième livre de ses *Métamorphoses*, où après avoir parlé des hommes armés qui naquirent des dents du dragon que Cadmus avoit semées. Il ajoute dans un style élevé :

Inde, fide majus, gleba cœpere moveri ;
Primaque de sulcis acies apparuit hastæ !
Tegmina mox capitum picto nutantia cono,
Mox humeri, pectusque, onerataque brachia telis
Existunt ; crescitque seges clypeata virorum.
Sic ubi tolluntur festis aulæa theatris,
Surgere signa solent, primùmque ostendere vultus ;
Cætera paulatim, placidoque educta tenore
Tota patent, imoque pedes in margine ponunt.

« Alors, prodige étonnant & incroyable ! les mottes de terre commencèrent à s'entr'ouvrir, & du milieu des sillons on vit sortir des pointes de piques, des panaches, des casques, ensuite des épaules & des bras armés d'épées, de boucliers, de javelots, enfin une moisson de combattans acheva de paroître. Ainsi, quand on lève la *toile* dans nos théâtres, on voit s'élever peu-à-peu les figures qui y sont tracées. D'abord l'on n'en voit que la tête ; ensuite elles se présentent peu-à-peu, & se découvrant insensiblement, elles paroissent enfin tout entières, & semblent se tenir debout sur le bord de la scène ».

Ces vers nous apprennent encore que la *toile* des théâtres chez les romains étoit peinte & chargée de personnages, dès le temps d'Auguste. C'est donc à tort que l'on recule jusqu'au temps de Néron l'invention de la peinture sur *toile*.

TOILES peintes. « A ne consulter, dit Paw, (*Rech. sur les égyptiens & les chinois, t. I. p.* 241.) que les monumens que nous avons dans l'Occident sur l'ancien état du commerce & des arts de l'Asie méridionale, il n'y a point de doute que ce ne soit aux indiens qu'il faut attribuer l'invention de l'imprimerie en coton, dont les *toiles* ont toujours été comme aujourd'hui une branche considérable de leur négoce ; ainsi qu'on le voit par ce qu'en rapporte l'auteur incertain du *Périple de la mer Erithrée* (*Page* 165. *t. II. in collect. operum. Arriani.*). Et ces *toiles* ont encore été dans l'antiquité comme de nos jours, chargées d'un dessin baroque, de chimères & d'êtres fantastiques ; ce qui provient de l'esprit exalté des orientaux, de leur passion pour les allégories, & de leur ignorance : il est aisé de peindre des monstres, & fort difficile de bien représenter des animaux réels, dont la forme & les proportions sont connues au point qu'on ne sauroit s'en écarter sans détruire la ressemblance ; ce qui n'est pas à craindre quand on peint des chimères.

« Pour les *toiles* peintes de l'Egypte, on ne se servoit que d'une seule teinture foncière, que les alkalis & les acides, dont les étoffes étoient imbibées, changeoient en trois ou quatre couleurs différentes : ce qui n'abrégeoit pas du tout le travail ; puisqu'il falloit tracer d'avance les figures avec des plumes ou des pinceaux ; afin de distribuer exactement les liqueurs caustiques & alkalines dans les endroits où elles devoient opérer leur changement. Quoique le voile d'Isis, si célèbre dans l'antiquité, paroisse avoir été fait par un procédé semblable, il faut observer néanmoins que ces *toiles* peintes de l'Egypte pèchoient par un grand défaut ; en ce qu'on ne pouvoit y ménager aucun fond blanc ; car il étoit impossible d'employer la cire dans une teinture à chaud, & même bouillante.

» Il est déjà parlé dans Claudien, des *toiles* peintes de l'Inde.

Jam Cochleis homines junctos, & quidquid inane
Nutrit in albatis quæ pingitur India velis.

In Eutrop. I.

C'est ainsi qu'il faut lire ces vers, & non pas *Attalicis*, *Judaicis*, ou *Isiacis*, comme quelques éditions le portent. Le passage du livre de Job qu'on a cru concerner aussi les *toiles* peintes de l'Inde, ne les concerne pas. L'erreur provient du traducteur latin. »

TOILETTE des romaines. *Mundus muliebris.* Dans les siècles de luxe, leur *toilette* étoit fournie de tout ce qui peut réparer les défauts de la beauté, & même ceux de la nature. On y voyoit de faux cheveux, de faux sourcils, des dents postiches, du fard, & tous les autres ingrédiens renfermés dans de petits vases précieux. Martial (*Lib. IX. epig.* 18.) décrit tout cela plaisamment, en parlant de la *toilette* de Galla :

Fiant absentes & tibi, Galla, coma;
Nec dentes aliter quam serica nocte reponas,
Et lateant centum condita pixidibus;
Nec tecum facies tua dormitat; innuis illo,
Quod tibi prolatum est manè supercilio.

Les dames romaines passoient du lit dans le bain; quelques-unes se contentoient de se laver les pieds, mais d'autres portoient plus loin l'usage des bains; elles se servoient de pierre-ponce pour s'adoucir la peau, & faisoient succéder à cette propreté, les huiles & les parfums d'Assyrie. Elles rentroient ensuite dans les cabinets de *toilette*, vêtues d'une robe où le luxe & la galanterie avoient jetté leurs ornemens; c'est dans cette robe qu'on se laissoit voir à ses amis particuliers, & aux personnes les plus chères. Entourée de plusieurs femmes, on se prêtoit aux mains qui savoient coëffer de la façon la plus agréable. Lorsque Claudien nous représente Vénus à sa *toilette*; il la place dans un siége brillant, environnée des Graces, & souvent occupée elle-même à composer sa coëffure.

Cæsariem tum fortè Venus subnixa corusco
Fingebat solio.............

Une femme à sa *toilette* ne perdoit point de vue son miroir, soit qu'elle conduisît elle-même l'ouvrage de ses charmes, soit qu'elle apprît à régler ses regards, soit qu'elle étudiât les mines & les airs de tête : *omnes vultus ventabat*, le miroir devoit poser à demeure.

Elles avoient aussi des coëffeuses qui vivoient de ce métier, & que les latins appelloient *ornatrices*. On lit dans Suétone : *Matris Claudii ornatrix*, & elles ont le même titre dans les anciennes inscriptions, *ornatrix Livia, Domitia.* Ces *ornatrices* ne prenoient pas soin seulement des cheveux, mais du visage & de l'ajustement entier, d'où vient qu'Ovide dit : *Ornatrix toto corpore semper erat.*

La vanité des coquettes faisoit quelquefois un crime de leur manque de beauté à leurs coëffeuses, & ces sortes de femmes se portoient contre elles à des violences, au lieu de s'en prendre à la nature. La *toilette* de quelques-unes, selon Juvénal, n'étoit pas moins redoutable que le tribunal des tyrans de Sicile. Quelle est l'offense que Psécas a commise, dit ce poëte, en parlant à une de ces femmes? de quel crime est coupable cette malheureuse fille, si votre nez vous déplait?

... Quanam est hic culpa puellæ,
Si tibi displicuit nasus tuus?

Le desir de se trouver au temple d'Isis, cette déesse commode qui présidoit au rendez-vous & aux mystères des amans, causoit quelquefois d'extrêmes impatiences.

..... Apud isiacæ potius sacraria lenæ.

Ainsi, par toutes ces vivacités ordinaires, aussi-bien que par la nature du travail, & par le soin de coëffer, il y avoit des momens à saisir, qui faisoient une nécessité de trouver sous sa main tout ce qui servoit à l'ornement de la tête & à la composition du visage.

Mais pour y mieux parvenir, le luxe multiplia le nombre des femmes qui servoient à la *toilette*; chacune étoit chargée d'un soin particulier; les unes étoient attachées à l'ornement des cheveux, soit pour les démêler ou pour les séparer en plusieurs parties, *multifidum discrimen erat*; soit pour en former, avec ordre & par étage, des boucles & des nœuds différens : *Dat varios nexus & certo dividit orbes ordine.* Les autres répandoient des parfums : *Largos hæc nectaris imbres irrigat*; toutes tiroient leurs noms de leurs différens emplois.

De-là viennent, dans les poëtes, les noms de *cosmetæ*, de *psecades*, d'*ornatrices.* Il y en avoit d'oisives & de préposées uniquement pour dire leur avis; celles-ci formoient une espèce de conseil : *Est in concilio matrona*; & la chose, dit Juvénal, étoit traitée aussi sérieusement que s'il eût été question de la réputation ou de la vie.

Tanquam famæ discrimen agatur
Aut animæ.

On lit dans le livre des amours de Lucien, que les dames employoient une partie du jour à leur *toilette*, environnées de suivantes, *ornatrices*, *piccatrices*, dont les unes tenoient un miroir, d'autres un réchaud, d'autres des bassins, &c. On voyoit sur cette même *toilette*, toutes les drogues d'un parfumeur; celle-ci pour netoyer les dents, celle-là pour noircir les sourcils, d'autres pour rougir les joues & les lèvres, d'autres pour teindre les cheveux en noir ou en blanc doré; indépendamment de toutes sortes de parfums.

Digitized by Google

Ces femmes, dit Clément d'Alexandrie, ne ressembloient pas à la courtisane Phryné, belle sans art, & sans avoir besoin d'étalage emprunté.

Les aiguilles d'or ou d'argent, les poinçons, les fers étoient d'un grand usage à la *toilette*. Les aiguilles différoient selon les divers arrangemens qu'on vouloit donner à sa coeffure, & quelquefois même la dame romaine, à l'exemple de Vénus, prenoit l'aiguille, & faisoit sa disposition. *Ipsa caput distinguit acu.*

La manière de se coëffer varioit perpétuellement : « Vous ne savez, disoit Tertulien, aux » dames de son tems, à quoi vous en tenir sur » la forme de vos cheveux ; tantôt vous les met» tez en presse, & une autre fois vous les atta» chez avec négligence, & leur rendez la li» berté. Vous les élevez & les abaissez, selon » votre caprice ; les unes les retiennent avec » violence dans leurs boucles, tandis que les » autres affectent de les laisser flotter au gré » des vents. »

Les fers dont elles se servoient ne ressembloient pas aux nôtres, ce n'étoit tout au plus qu'une grande aiguille que l'on chauffoit, & les boucles se formoient en roulant alentour les cheveux : *Volvit in orbem*. On les arrêtoit par le moyen d'une aiguille ordinaire. » Ne crains point, » dit Martial, que les ornemens dont ta tête est » parée dérangent les cheveux parfumés, l'ai» guille en soutiendra la frisure, & tiendra les » boucles en respect. » L'union en étoit telle, qu'une seule boucle qui n'avoit pas été arrêtée laissoit voir du désordre dans toutes les autres. Lalage, qui avoit vu que ce défaut se trouvoit dans sa chevelure traita impitoyablement une de ses femmes. (*Juvenal, sat. VI.*)

Les femmes prenoient pour l'ornement d'une seule tête, les dépouilles d'une infinité d'autres. Souvent elles en faisoient des ronds quelles plaçoient derrière la tête, d'où les cheveux s'élevoient de leurs racines, & faisoient voir tout le chignon, *Nunc in cervicem retrò suggestum*. Elles donnoient quelquefois à leur coëffure un air militaire, c'étoit un casque qui leur enveloppoit toute la tête, *In galeri modum quasi vaginam capitis*; ou bien elles donnoient à leurs cheveux la forme d'un bouclier : *Scutorum umbilicos cervicibus adstruendo*. Elles avoient encore des coëffures toutes montées faites par des hommes qui, dans ce genre de travail s'acquéroient de la réputation. *Frustrà peritissimos quosquè structores capillaturæ adhibetis.*

Tertullien veut encore intéresser ici la délicatesse des femmes contre elles-mêmes ; il ne comprend pas que leur vanité puisse assez prendre sur elles pour ne pas leur donner de la répugnance à porter sur leur tête des dépouilles d'autrui, & sur-tout des cheveux d'esclaves.

Les romaines, à l'exemple des grecques, nouoient leurs cheveux tantôt avec de petites chaînes d'or, tantôt avec des rubans blancs ou couleur de pourpre, chargés de pierreries. Elles se poudroient d'une poudre éclatante ; elles plaçoient dans leurs cheveux des poinçons garnis de perles. C'étoit de ces ornemens que Sapho s'étoit dépouillée dans l'absence de Phaon : « Je » n'ai pas eu, lui dit-elle, entre autre chose, » le courage de me coëffer depuis que vous » êtes parti, l'or n'a point touché mes cheveux ; » pour qui prendrai-je la peine de me parer ? » à qui voudrai-je plaire ? du moins cette négli» gence est conforme à mes malheurs, car le seul » homme qui anime mes soins & ma vanité, est » loin de moi. »

Le visage ne recevoit guère moins d'apprêts que la chevelure. Les fards sur-tout servoient à augmenter ou à gâter les couleurs naturelles. *Voyez* FARD, ROUGE.

Les dames romaines avoient grand soin de leurs dents, & ne les lavoient d'ordinaire qu'avec de l'eau pure, leurs cure-dents étoient faits de lentisque, mais quelquefois l'art se portoit jusqu'à tâcher de réparer les traits. Celles qui avoient les yeux enfoncés, tâchoient de déguiser cet enfoncement ; elles se servoient pour cela de poudre noire, *Nigrum pulverem quo exordia oculorum producuntur* : on la faisoit brûler, le parfum ou la vapeur agissoit sur les yeux, qui s'ouvroient par-là & paroissoient plus fendus. *Oculos fuligine porrigunt.*

Voilà quelques-uns des mystères de la *toilette* des romaines. Les hommes efféminés avoient aussi la leur. « L'on tenoit le miroir d'Othon comme » une glorieuse dépouille remportée sur son en» nemi ; le prince s'y miroit tout armé, lorsqu'il » commandoit qu'on levât les drapeaux pour aller » au combat. C'est une chose digne d'être placée » dans les annales, que la *toilette* d'un empereur » qui fait partie de son bagage ». (*D. J.*)

TOISE sur les médailles. La *toise* marquée de ses divisions ou pieds désigne une nouvelle colonie, parce qu'on avoit toisé l'enceinte & les champs qui lui étoient attribués. Cette *toise* se trouve quelquefois accompagnée d'un boisseau qui désigne le bled qu'on avoit distribué pour commencer à ensemencer les terres.

TOISON d'or. C'étoit la dépouille du mouton qui transporta Phrixus & Hellé dans la Colchide, & dont la conquête fut l'objet du voyage des

argonautes. *Voyez* BÉLIER, JASON, MÉDÉE, NEPHELE, PHRIXUS.

La fable varie sur l'origine de ce bélier prodigieux. Les uns disent que, dans le moment où l'on alloit immoler Phrixus & Hellé, Mercure donna à Néphelé leur mère un bélier d'or, auquel le dieu avoit communiqué la faculté de traverser les airs; & Néphélé donna cette voiture à ses deux enfans, pour fuir l'horrible sacrifice que leur marâtre étoit prête à consommer. Lorsqu'Hellé fut périe, Phrixus, accablé de lassitude & de chagrin, fit aborder son bélier à un cap habité par des barbares, voisins de Colchos, & s'y endormit. Les habitans l'ayant vu, se disposoient à le faire mourir, lorsque son bélier le réveilla en le secouant, & lui représenta avec une voix humaine le danger auquel il étoit exposé. Phrixus remonta sur lui, arriva à Colchos, immola son bélier à Jupiter-Phrygien, le dépouilla de sa peau qu'il pendit à un arbre dans un champ consacré à Mars.

D'autres disent que Phrixus logea un jour chez Dipsaque, fils de Phyllis, fleuve de Bithynie, & d'une nymphe du pays; que là il offrit son bélier en sacrifice à Jupiter-Laphystien, surnom tiré d'une colline du pays, où ce dieu avoit un temple.

Suivant d'autres, dans le temps qu'Ino méditoit la mort de Phrixus & d'Hellé, on envoya le premier choisir la plus belle brebis des troupeaux du roi, pour l'offrir en sacrifice à Jupiter. Pendant qu'il la cherchoit, Jupiter donna la parole à un mouton qui découvrit à Phrixus tous les desseins de sa marâtre, lui conseilla de s'enfuir avec Hellé sa sœur, & s'offrit pour leur servir de voiture. L'offre fut acceptée; & quand Hellé tomba dans la mer, le mouton parla encore pour rassurer Phrixus, & lui promettre de le faire arriver à Colchos sans accident; ce qui fut effectué. En reconnoissance, le mouton fut immolé à Jupiter, d'autres disent à Mars, d'autres à Mercure. La dépouille fut pendue à un arbre, dans le champ de Mars, & Mercure la convertit en or; en sorte que, selon les uns, la *toison* étoit d'or dès le principe; suivant d'autres, elle fut changée dans ce métal, après que le mouton eut été dépouillé.

Enfin, une autre tradition portoit que l'animal étoit couvert d'or au lieu de laine, dès sa naissance, & qu'il étoit le fruit des amours de Neptune métamorphosé en bélier, & de la belle Théophane, métamorphosée en brebis, comme on l'a dit à l'article THEOPHANE. Neptune avoit confié ce bélier miraculeux à Mercure, qui en fit présent à Néphélé, pour procurer la fuite à ses enfans; & Phrixus, après s'en être servi, l'immola, & en consacra la *toison* au dieu Mars ou à Mercure.

Au reste, tous les mythologues se réunissent pour dire qu'après le sacrifice, l'animal fut enlevé au ciel, où il forme la constellation du bélier, l'un des douze signes du zodiaque.

Voici les explications mytho-astronomiques de la fable de la *toison d'or*; ce sont les seules vraisemblables.

Selon Dupuis, dans la fable de Jason, ce génie solaire ne venoit à bout de conquérir la *toison d'or* ou le bélier céleste, qu'après avoir triomphé d'un taureau qui vomissoit des feux, c'est-à-dire, qu'à l'instant où les étoiles du bélier céleste se dégageoient des rayons solaires, & commençoient à se lever héliaquement vers le jour de l'équinoxe, il falloit pour cela que le soleil fût déjà lui-même dans le taureau.

« Les argonautes, dit Rabaut de Saint-Étienne, sont les personnages du firmament qui courent après le bélier jusqu'au temps où il remonte sur l'horizon : le pays où sont le bélier, le serpent, les taureaux, le fleuve, la coupe & le navire, est celui où se trouvent le serpentaire, le bouvier, la vierge, le centaure, & où soufflent les quatre vents qui font naviguer le vaisseau; & ce pays, c'est le Ciel. Maintenant, je vais suivre sur la terre nos prétendus voyageurs : ils vont en Colchide, ils s'embarquent à Pagaze, passent à Lemnos, traversent le Bosphore, entrent dans la mer Noire, & arrivent sur les bords du Phase. C'est là que la fille d'Æétas, la célèbre Médée, devient amoureuse de Jason. On sait comment cette magicienne célèbre lui apprit à soumettre les taureaux, à tuer les guerriers armés de lances, à assoupir enfin le dragon vigilant qui gardoit sur l'arbre la *toison d'or* qui y étoit suspendue ».

« Dans ce voyage moitié céleste & moitié terrestre, où les grecs avoient tout mêlé, il se passa quelques aventures astronomiques : je vais en détacher une qui est comme le préambule du sujet, & qui regarde un héros qui abandonna bientôt les argonautes; c'est le grand Hercule, l'Hercule agenouillé que l'on voit encore dans notre sphère. En côtoyant les bords de la Phrygie, les argonautes virent une belle princesse attachée à un rocher pour y être la proie d'un monstre marin : ce n'est pas Andromède, c'est Hésione, fille de Laomédon; Hercule la délivre & tue le monstre, & il fait épouser Hésione à Télamon, que nous avons vu être le *Bouvier* : Ajax, fils imaginaire de ce prince imaginaire, se trouva, comme on sait, à la guerre de Troie. Après cet exploit, arrive la triste avanture du jeune Hylas ou du *verseau*, qui se noya. Hercule le chercha sur les bords de la Phrygie : il fit retentir les forêts & les

Digitized by Google

monts du triste nom d'Hylas ; mais l'infortuné jeune homme avoit disparu dans les ondes, & Hercule désespéré renonça à la conquête de la *toison* ».

« Les argonautes se remirent en mer : on leur fait côtoyer les deux bords d'Asie & de Grèce ; ils passent à *Cyzique*, à *Byzance*, où ils ont affaire à *Cyzicus* & à *Byzas*, qui ne sont que les noms du pays personnifiés, & arrivent enfin en Colchide, où ils trouvent des rois de la même nature. C'est ici que je vais m'arrêter avec eux, & faire voir que les personnages de cette histoire ne sont que les pays, les fleuves, les îles, les villes personnifiés. Il est nécessaire, pour le prouver, de tracer un tableau de la géographie du pays ».

« Au fond de la mer Noire, & dans sa partie occidentale, est située la Colchide, pays célèbre dans l'antiquité par les poisons que produisoient ses marécages. Ils furent desséchés dans des temps postérieurs ; mais aujourd'hui que ce pays est négligé, les eaux y croupissent de nouveau, & rendent ce climat extrêmement mal sain. Les anciens peignoient les contrées pestilentielles sous les emblêmes de serpens & d'autres animaux venimeux, qu'en effet elles produisent en grand nombre. Le marais de Lerne, desséché en été etoit représenté sous la figure d'un serpent tué par Hercule : mais il se remplissoit de nouveau en hiver, la tête du serpent renaissait de nouveau ; il n'y eut plus de remède que d'y mettre le feu. Le serpent Python, tué par Apollon, & le serpent Typhon tué par Orus, désignent le desséchement des eaux après les pluies de l'hiver, ou après le déluge. La Colchide étoit marécageuse, elle produisoit aussi des plantes venimeuses, & c'est de-là que nous est venu le nom de *Colchide*. On disoit, selon l'usage, qu'elle devoit le sien à *Colchus* ».

« A l'orient de la Colchide étoient la Médie & la Perse, que nous verrons bientôt personnifiées sous les noms de *Médée* & de *Perséis*. Plus près, & vers l'Orient septentrional, etoit la Circassie ou la campagne de *Circé* ; (*Circæi campi*. Voyez *Dionys. Afr.*) le *Phase* l'arrosoit & se jettoit dans l'Euxin. Dans les temps anciens, ce canton, qui faisoit partie de la Colchide, étoit couvert de marais, & produisoit aussi des poisons. Hippocrate rapporte que les habitans, qui vivoient au milieu des roseaux & dans un pays mal sain, & qui se nourrissoient de fruits acerbes etoient pales & bouffis (*Hippocr. lib. de aere, aquis & locis*, cité par Hoffmann, *Lexicon*, au mot *Phasis*.). A l'embouchure du Phase, etoit une île nommée *Æa*, dont la ville capitale etoit considérable : *Æetas*, ou le roi d'Æa régnoit dans cette île. Un peu plus bas, & au Midi du Phase, se jettoit dans l'Euxin le fleuve *Absarus* ou *Absyrtus* : son cours étoit très-rapide, & il déchiroit ses rivages, qui, séparés ainsi du continent comme des membres arrachés, étoient dispersés sur la côte. *Absyrtus* veut dire en effet *déchiré*, *décousu* ; c'étoit le nom physique des îles *Absyrtides* ; & ce nom fut donné à diverses îles situées à l'embouchure du Rhône ; à celles d'un autre fleuve *Absyrtus* en Illyrie : c'est ainsi que dans la Mysie, une ville portoit le nom de *Tomos*, *coupure*, parce que la rivière avoit coupé le terrein où cette ville était bâtie. Enfin au Nord de la Colchide étoient les scythes ou sarmates, dont quelques-uns portoient les noms d'*Heniochi*, les *chartiers*, parce qu'ils se servoient de chars pour transporter de lieu en lieu leurs bagages, comme font encore aujourd'hui les tartares ».

« Ces pays, où l'on fit aborder les argonautes furent personnifiés, selon l'usage des anciens temps. La Circassie fut Circé, *Æa* fut Æetas ; la Perse, Perséis & Perséus ; la Médie, Médée ; l'Absyrtus, Absyrte son frère ; la Colchide, Colchus ; le Phase fut le roi Phasis ; l'île d'Æa fut Æa sa fille ; & Circé épousa le roi des sarmates, qu'elle empoisonna, après quoi elle s'enfuit dans un char ».

« Les qualités physiques des pays devinrent nécessairement, dans ce langage, les qualités morales des princes qui figuroient ces pays. Ainsi Médée fut une magicienne, & Circé fut une empoisonneuse ».

« Enfin le voisinage de ces pays fut représenté comme une parenté ; tous ces fleuves, & toutes ces contrées sont parens les uns des autres ; tour-à-tour pères, mères, frères, ou fils, sans aucun ordre de filiation réelle, il paroit évidemment que ces mariages sont allégoriques comme les personnes. Ces deux allégories se servent réciproquement de preuve ; & ces rois divers se servent aussi de pères tour-à-tour ou ayant chacun plusieurs pères, il est évident, comme je l'ai prouvé ailleurs, que dans le style figuré, le voisinage s'appellait parenté, comme les fleuves & les villes étoient des hommes & des femmes ».

Quoique ces explications paroissent les seules vraisemblables, je ne me crois pas dispensé de rapporter les autres ; afin de laisser le choix aux lecteurs.

Diodore de Sicile croyoit que c'étoit la peau d'un mouton que Phryxus avoit immolé, & qu'on gardoit très-soigneusement à cause qu'un

Digitized by Google

oracle avoit prédit que le roi seroit tué par celui qui l'enlèveroit.

Strabon & Justin pensoient que la fable de cette *toison* étoit fondée sur ce qu'il y avoit dans la Colchide des torrens qui rouloient sur un sable d'or qu'on ramassoit avec des peaux de mouton; ce qui se pratique encore aujourd'hui sur les bords du Rhône & de l'Arriège, où la poudre d'or se recueille avec de semblables *toisons*, lesquelles, quand elles en sont bien remplies, peuvent être regardées comme des *toisons d'or*.

Varron & Pline prétendent que cette fable tire son origine des belles laines de ce pays, & que le voyage qu'avoient fait quelques marchands grecs, pour en aller acheter, avoit donné lieu à la fiction.

Paléphate a imaginé, on ne sait sur quel fondement, que sous l'emblême de la *toison d'or*, on avoit voulu parler d'une belle statue d'or que la mère de Pelops avoit fait faire, & que Phryxus avoit emportée avec lui dans la Colchide.

Enfin Suidas, le léxicographe, a écrit que cette *toison* étoit un livre en parchemin qui contenoit le secret de faire de l'or, objet de la cupidité non-seulement des grecs, mais de toute la terre, & cette opinion que Tollius a voulu faire revivre, est embrassée par les alchimistes.

Mais Bochart qui connoissoit le génie des langues de l'Orient, a cru trouver dans celle des phéniciens le dénouement de la plupart de ces fictions, ce sont ses conjectures que l'on va proposer.

Médée, que Jason avoit promis d'épouser & d'emmener dans la Grèce, sollicitée encore par Calciope, sa sœur, veuve de Phryxus, qui voyoit ses enfans en proie à l'avarice d'un roi cruel, aida son amant à voler les trésors de son père, soit en lui donnant une fausse clef, ou de quelqu'autre manière, & s'embarqua avec lui. Cette histoire étoit écrite en phénicien, que les poëtes qui sont venus long-temps après n'entendoient que très-imparfaitement; & les mots équivoques de cette langue donnèrent lieu aux fables qu'on a racontées. En effet, dans cette langue le mot syrien *gaza*, signifie également un *trésor* ou une *toison*; *sam* qui veut dire une *muraille*, désigne aussi un *taureau;* & on exprime dans cette langue de l'airain, du fer, & un dragon par le mot *nachas;* ainsi au lieu de dire que Jason avoit enlevé un trésor que le roi de la Colchide tenoit dans un lieu bien fermé, & qu'il faisoit garder soigneusement, on a dit que pour enlever une *toison d'or*, il avoit fallu dompter des taureaux, tuer un dragon. &c.

L'amour de Médée pour Jason, ce grand ressort qu'Ælien croit avoir été inventé par Euripide dans sa tragédie de Médée, faite à la prière des corinthiens, n'a rien d'extraordinaire; & cette princesse qui abandonna son père & sa patrie pour suivre Jason, montre assez par sa conduite qu'elle en étoit amoureuse, sans qu'il soit besoin de faire intervenir Junon & Minerve dans cette intrigue qui fut l'ouvrage de Calciope. Cette femme, pour venger la mort de son mari, & sauver ses enfans qu'Aëtès avoit résolu de faire mourir à leur retour de la guerre où il les avoit envoyés, favorisa de tout son pouvoir la passion que sa sœur avoit conçue pour Jason. On peut ajouter que les quatre jeunes princes que Jason avoit ramenés, & qui se voyoient exposés à la fureur de leur grand père, si les grecs étoient vaincus, les secoururent de tout leur pouvoir.

Bochart explique aussi la circonstance de ces hommes armés qui sortirent de terre, & s'entretuèrent. Il devoit y avoir, selon lui, dans cette histoire une phrase composée à peu-près des mots qui signifient : *Jason assembla une armée de soldats armés de piques d'airain prêts à combattre*, qu'on expliqua ainsi à l'aide des mots équivoques : *il vit naître des dents de serpent une armée de soldats armés cinq-à-cinq*, qui étoit la manière ancienne sur-tout chez les égyptiens de ranger & de faire marcher les troupes.

Diodore de Sicile, dit que le gardien de la *toison d'or* se nommoit *Draco*, que les troupes qui le servoient, étoient venues de la Chersonnèse taurique, ce qui avoit donné lieu aux fables qu'on avoit débitées.

« TOIT (Le) étoit regardé par les anciens, dit Winckelmann, (qui, à ce qu'on prétend, ont pris les proportions de l'architecture de la forme du corps humain) comme la tête du bâtiment, & y avoit le même rapport que la tête au corps. Il ne faisoit pas, comme on le voit souvent en France, même à des maisons royales, la troisième partie de toute la hauteur de l'édifice; mais ou il étoit tout-à-fait plat, ou il avoit le plus souvent un comble plat, ou une terrasse, comme en ont encore aujourd'hui les maisons d'Italie. La supposition que les *toits* pointus sont nécessaires dans les pays où il tombe beaucoup de neige, est destituée de tout fondement; car, dans le Tirol, où la neige ne manque point, tous les *toits* sont plats. Aux maisons des particuliers, toute la corniche, sur laquelle le *toit* portoit aussi en partie,

Digitized by Google

partie, étoit faite de terre cuite, & de façon que les gouttières pouvoient descendre par-là. Pour cet effet, on y plaçoit, à différentes distances données, des muffles de lion avec la gueule ouverte, par lesquels la pluie s'écouloit, ainsi que Vitruve l'enseigne pour les temples. On a trouvé plusieurs morceaux de semblables corniches à Herculanum, qu'on peut voir dans le cabinet du roi de Naples, à Portici. A Rome, les conduits des gouttières aux maisons des particuliers se faisoient en général avec des ais ».

TOLISTOBOGI, dans la Galatie. TOΛIC.

On a de ce peuple une médaille impériale grecque frappée à Pessinunte, en l'honneur de Marc-Aurèle.

TOLLENON, *κηλωνειον*, machine pour tirer de l'eau des puits. Elle consistoit en une longue perche posée en équilibre, chargée d'un poids à une extrémité & d'un seau à l'autre. Festus l'a décrite ainsi : *Tolleno est genus machinæ, quo trahitur aqua, alteram partem prægravante pondere.*

TOLLERE liberos, élever les enfans. Chez les anciens, lorsqu'un enfant venoit de naître on le mettoit à terre. Si le père le vouloit élever, il le relevoit lui-même, ou le faisoit relever, ce qui s'appelloit proprement *tollere*, & de-là ce mot fut pris pour élever, nourrir. Si le père ne disoit rien, c'étoit une marque qu'il vouloit qu'on l'allât exposer, & que l'on s'en défît.

TOLUMNIUS étoit un des augures du camp de Turnus. C'en étoit aussi un des braves.

TOMBEAUX grecs. Les *tombeaux* étoient ordinairement placés hors des villes, excepté ceux des fondateurs de ces villes & des héros. C'est ainsi que l'on montroit dans Elis le *tombeau* de Pélops (*Schol. Pind. ol.* 1. *vers* 149.), celui de Thésée dans Athènes (*Plutarch. Thes.*), celui de Sémélé à Thèbes (*Eurip. Bacch. vers* 6. 7.).

Des bosquets d'arbres de plusieurs espèces entouroient les *tombeaux*.

Les *tombeaux* des grecs n'étoient, le plus souvent, qu'un tronçon de colonne sur laquelle étoit gravée l'épitaphe (*Corsini spieg. di due anti. iscrip. gr. p.* 10.). Démétrius de Phalère fit une loi qui défendit aux athéniens de donner plus de trois coudées de hauteur aux tronçons de colonne qu'ils plaçoient sur leurs *tombeaux*.

Chez les grecs on versoit à certaines époques de l'eau sur les *tombeaux*. Des jeunes filles s'acquittoient de ce triste devoir envers leurs compagnes, & de jeunes garçons versoient de l'eau sur les *tombeaux* de leurs camarades. Les enfans ne participoient pas à cet honneur funèbre. On sculptoit ordinairement sur les *tombeaux* des filles, une jeune vierge avec un vase d'eau. Une petite figure de bronze représentant une jeune fille drappée, portant un vase, est relative à cet usage, & non pas une nayade, comme l'a prétendu Spon qui l'a publiée.

On y gravoit des couronnes, lorsque ceux qui y étoient renfermés en avoient remporté dans les jeux, ou avoient mérité que les villes & les peuples leur en décernassent. On en portoit aussi aux funérailles. C'est ainsi qu'à celles de Sylla on porta en pompe plus de mille couronnes d'or, fabriquées exprès pour honorer ses obsèques (*Appian. ἐμφυλ. l. I. p.* 201. *liv. XIX.*). *Voyez* SEPULCHRE, LARMES & c. K.

TOMBEAUX étrusques. Paciaudi, dans une lettre adressée au comte de Caylus (*Rec. d'antiq. IV. pag.* 109.), dit : « Les grottes répandues dans la campagne sur laquelle Cornette domine, sont dignes d'admiration : leur nombre peut être de deux mille dans l'espace d'environ six milles de longueur & de huit de largeur depuis les murailles de la ville jusqu'à la mer. Ces grottes sont éloignées les unes des autres de trente à quarante pas, & toutes ont servi de *tombeaux* aux étrusques : je vais vous rendre compte de leur forme & de leurs ornemens. »

» Il n'y en a aucune qui ne soit taillée dans un roc vif, qui cependant n'est pas difficile à travailler. Elles sont quelquefois disposées en croix, ou à trois ailes, comme nos églises : le plan de quelques autres est quarré dans des proportions différentes avec des portes de communication pour passer de cette espèce de chambre dans une autre ; d'autres fois elles sont à deux étages, & l'on descend pour entrer dans celle de dessous. Ces grottes ne sont pas fort profondes ; & les étrusques ont toujours choisi de petits monticules (Cette description rappelle l'idée des tombeaux chinois que l'on voit assez souvent représentés dans les paysages de cette nation : mais elle retrace encore plus le souvenir des *quaques*, ou des *tombeaux* des anciens péruviens, décrits dans le voyage de D. Antonio de Ulloa, pour la mesure de la terre, Tome I, page 382 de la traduction françoise.) qu'ils ont percés par une porte simple & quarrée ; elles ne reçoivent le jour que par une ouverture placée au milieu de

la voûte, & qui perce jusqu'à la superficie de la montagne. On n'y peut entrer qu'avec beaucoup de peine, à cause de la terre qui les remplit intérieurement, & des portes qui sont embarrassées par des plantes & des racines; d'ailleurs l'ouverture supérieure étant bouchée, il est nécessaire de porter des flambeaux quand on veut les examiner. Je n'ai pas voulu risquer la vie ou la santé pour entrer dans celles qui occupent les plans inférieurs; mais j'ai examiné avec soin deux de celles qui sont le plus au niveau du terrain. Les pilastres réservés dans le roc, & couronnés par une corniche légère, sont tous chargés de peintures représentant des arabesques ou des festons, à la vérité d'un mauvais goût; la voûte est ornée par des compartimens quarrés, & ressemble à nos plafonds; elle est plate, mais peinte comme les pilastres. On apperçoit encore quelques couleurs; le vert & le bleu ne peuvent se distinguer qu'en approchant la lumière; le jaune est évanoui, mais le rouge est fort apparent: il règne autour de ces grottes, une frise formée par des figures dont la hauteur est en général de deux palmes; il y en a quelques-unes qui en ont trois; j'en ai compté deux cents dans la frise d'une seule grotte, découverte quelques semaines avant mon arrivée; elles sont dessinées dans le goût des figures que nous voyons sur les vases étrusques; un grand nombre est couvert de longues draperies, & porte de grandes aîles; on en voit plusieurs armées de hastes, & représentées dans des attitudes de combat; quelques autres sont placées sur des chars tirés par un ou deux chevaux. Je n'ai remarqué le dessin d'aucun édifice dans ces peintures; cependant j'en ai cherché avec soin, pour avoir quelque notion des bâtimens étrusques; j'espérois d'autant plus en trouver, que l'on voit beaucoup de portes par lesquelles ceux qui conduisent les chars se préparent à passer. Toutes ces figures me paroissent avoir rapport aux funérailles, c'est-à-dire, au passage des ames dans les Champs Élysées: de plus, elles ont une grande ressemblance avec les bas-reliefs, dont les urnes sépulcrales des étrusques sont ornées (*Voyez* Demster & Gori.). Deux ou trois palmes au-dessous de la frise formée par des figures, on voit quelques inscriptions étrusques, simplement peintes ou taillées dans la pierre: dans quelques-unes des grottes, elles sont écrites en caractères latins, mais elles ne présentent que des noms; enfin, dans quelques autres, il n'y a ni peintures ni inscriptions. Les gens du pays, dans l'espérance de trouver des trésors, détruisent de préférence les endroits chargés de peintures & d'inscriptions, persuadés que ces ornemens servent à cacher des choses précieuses; & cette avarice a causé la ruine de plusieurs de ces monumens, & les a détruits plus que le temps ».

TOMBEAU campanien. « On a trouvé, dit Winckelmann (*Hist. de l'art.* 3. 3.), des vases étrusques ou plutôt campaniens dans les *tombeaux* situés au milieu des monts Tiphatins, à dix lieues au-dessus de l'ancienne Capoue, près d'un endroit nommé Trebbia, où l'on ne peut pénétrer que par des chemins impraticables & pénibles. Hamilton, s'étant transporté dans cette contrée sauvage, fit ouvrir quelques-uns de ces *tombeaux*, tant pour en examiner l'architecture, que pour voir si ces monumens écartés ne renfermeroient pas quelques vases curieux. Cet amateur éclairé dessina sur le lieu même la découverte d'un *tombeau* dont on voit le dessin gravé en cuivre dans le second volume de sa collection publiée par d'Hancarville. Le squelette du mort étoit étendu à terre, les pieds tournés vers l'entrée du sépulcre, & la tête rangée contre la muraille, à laquelle étoient attachées six baguettes de fer courtes & plates qui, assujetties à un clou, étoient mobiles comme les branches d'un évantail. Dans le même endroit, au-dessus de la tête du mort, étoient placés deux grands chandeliers de fer tout criblés par la rouille; & un peu plus haut étoient suspendus à des clous de bronze quelques vases, dont l'un étoit à côté des chandeliers & un couple d'autres étoient rangés à la droite du squelette vers les pieds. Il y avoit à gauche à côté de la tête deux épées de fer, un *colum vinarium* de bronze, espèce de jatte profonde percée de plusieurs trous en forme de tamis avec un manche. Cette jatte adaptée à une soucoupe sans trous, servoit à passer le vin; car les vins des anciens, conservés dans les grands *dolios* de terre cuite, préférablement aux tonneaux de bois, étoient plus épais que les nôtres qui sont potables peu après les vendanges, & ils avoient besoin d'être passés dans ces sortes de tamis. Du même côté vers les pieds, il y avoit une jatte de bronze, dans laquelle on trouva un *simpulum*, c'est-à-dire une soucoupe ronde attachée à un long manche recourbé en crochet, instrument qui servoit à différens usages, soit pour tirer le vin des *dolios* & pour le goûter, soit pour le verser dans les coupes des libations. A côté de la jatte de bronze, on trouva deux œufs & une râpe, comme celles qui servent pour râper du fromage ».

» Je ne saurois m'empêcher de faire quelques remarques sur cette découverte, quoiqu'un peu étrangères à mon plan; mais je les y ferai entrer, en ajoutant quelques observations générales sur les vases trouvés dans les tombeaux. On sait d'ailleurs que les anciens déposoient leurs morts les pieds

tournés du côté de l'entrée du sépulcre ; mais il faut que ç'ait été un usage particulier aux habitans de cette contrée de coucher leurs morts à terre sans les mettre dans des cercueils ; ce qui auroit pu se faire sans beaucoup de frais. D'autres *tombeaux* offrent souvent des corps enfermés dans des bierres quarrées & longues. A l'égard de ces fers en forme d'éventail placés au-dessus de la tête du squelette, il paroît qu'ils représentoient un véritable éventail, pour faire allusion à la coutume de chasser les mouches du visage du mort (*Kirchman. de funer. l. I. c. 12. p. 100.*). Le gobelet ou le cratère, la rape & les œufs doivent être considérés comme les emblèmes des vivres qu'on avoit coutume de laisser à l'ame du défunt. Nous savons que dans les dernières paroles qu'on adressoit aux morts, on les exhortoit à boire à la santé des amis & des parens qu'ils laissoient sur la terre. Sur une urne sépulcrale de forme ronde, dans la villa Mattei, on lit : HAVE. ARGENTI. TU NOBIS. BIBES. Les vases suspendus ne peuvent pas plus être regardés comme des vases cinéraires, que ceux qui étoient placés à côté du squelette, tant parce que ce n'étoit pas l'usage, ainsi qu'on le voit, de brûler les morts, ou que cette pratique ne fut pas du goût du maître de ce *tombeau*, parce qu'on n'y a trouvé qu'un seul corps, & qu'enfin tous ces vases étoient découverts, tandis que tous les vases cinéraires ont leur couvercle ».

» Cependant il est singulier que les auteurs anciens ne fassent mention nulle part des vases qu'on déposoit dans les *tombeaux* pour d'autres objets que pour conserver les cendres des morts ; car il ne paroît pas qu'il soit question ici de ces vases remplis d'huile que, selon le témoignage d'Aristophane, on avoit coutume de placer à côté du mort (*Aristoph. Eccles. v. 535.*).

TOMBEAUX romains. Les romains avoient trois sortes de *tombeaux*, *sepulcrum*, *monumentum* & *cenotaphium*.

Sepulcrum étoit le *tombeau* ordinaire, où l'on avoit déposé le corps entier du défunt. *Voyez* SEPULCRUM & SEPULCRE.

Le monument, *monumentum*, offroit aux yeux quelque chose de plus magnifique que le simple sépulcre ; c'étoit l'édifice construit pour conserver la mémoire d'une personne, sans aucune solemnité funèbre. On pouvoit ériger plusieurs monumens en l'honneur d'une personne ; mais on ne pouvoit avoir qu'un seul *tombeau*. Gruter a rapporté l'inscription d'un monument élevé en l'honneur de Drusus, qui nous instruit en même-temps des fêtes que l'on faisoit chaque année sur ces sortes de monumens.

Lorsqu'après avoir construit un *tombeau*, on y célébroit les funérailles avec tout l'appareil ordinaire, sans mettre néanmoins le corps du mort dans ce *tombeau*, on l'appelloit *cenotaphium*, cénotaphe, c'est-à-dire, *tombeau vuide*. L'idée des cénotaphes vint de l'opinion des romains, qui croyoient que les ames de ceux dont les corps n'étoient point enterrés, erroient pendant un siècle le long des fleuves de l'Enfer, sans pouvoir passer dans les Champs Elysées.

Hac omnis quam cernis inops inhumataque turba est.

On élevoit donc un *tombeau* de gazon ; ce qui s'appelloit *injectio gleba*. Après cela, on pratiquoit les mêmes cérémonies que si le corps eût été présent. C'est ainsi que Virgile (*Enéide*, *liv. VI.*) fait passer l'ame de Déiphobus, quoiqu'Enée ne lui eût dressé qu'un cénotaphe. Suétone, dans la Vie de l'*empereur Claude*, appelle les cénotaphes des *tombeaux honoraires*, parce qu'on mettoit dessus ces mots *ob honorem* ou *memoriâ* ; au lieu que dans les *tombeaux* où reposoient les cendres, on y gravoit ces lettres D. M. S. pour montrer qu'ils étoient dédiés aux dieux mânes.

Cependant, comme ce n'étoit point en réalité qu'on faisoit les funérailles de la personne en l'honneur de laquelle ce *tombeau* vuide étoit construit, les jurisconsultes ont beaucoup disputé si le cénotaphe étoit religieux. Marcian le prétend ; Ulpien le nie ; & tous deux se fondent sur plusieurs endroits de l'Enéide ; mais il est aisé de les concilier, en distinguant le cénotaphe consacré dans les formes, de celui qui ne l'a point été avec les cérémonies requises. Virgile lui-même a décrit les cérémonies de cette consécration, en parlant du cénotaphe élevé en l'honneur d'Hector, sur le rivage feint du fleuve Simois.

Solemnes tùm fortè dapes, & tristia dona
Ante urbem in luco falsi Simoentis ad undam
Libabat cineri Andromache, manesque vocabat
Hectoreum ad tumulum, viridi quem cespite inanem,
Et geminas, causam lacrimis, sacraverat aras.

On ne peut pas douter que la consécration n'ait été nécessaire pour rendre le cénotaphe religieux, puisque l'on apprend par plusieurs inscriptions que ceux qui faisoient construire leur *tombeau* pendant leur vie, le consacroient dans la pensée qu'il ne pourroit passer pour religieux, si par quelque aventure leur corps n'y étoit pas mis après leur mort.

Les gens d'une classe relevée avoient aussi dans leur palais des voûtes sépulcrales, où ils mettoient dans différentes urnes les cendres de leurs

Digitized by Google

ancêtres. On a trouvé autrefois à Nismes une de ces voûtes pavée en mosaïque, & garnie de niches dans le mur, lesquelles niches contenoient chacune des urnes de verre remplies de cendres.

La pyramide de Cestius, qui contenoit intérieurement une chambre admirablement peinte, n'étoit que le *tombeau* d'un particulier.

Il faut considérer ici principalement les *tombeaux* ordinaires de la nation.

Il y en avoit de famille, d'autres héréditaires, & d'autres qui n'avoient aucune destination. On trouve cette différence dans les lois du digeste & du code, sous le titre *De Religiosis*, ainsi que dans les *Recueils d'Inscriptions* publiées par les savans.

Les *tombeaux* de famille étoient ceux qu'une personne faisoit faire pour lui & sa famille, c'est-à-dire, pour ses enfans, ses proches parens & ses affranchis. Les *tombeaux* héréditaires étoient ceux que le testateur ordonnoit pour lui, pour ses héritiers, ou pour ceux qui l'acquéroient par droit d'héritage.

Tout le monde pouvoit se réserver un *tombeau* particulier, dans lequel personne n'eût été mis. On pouvoit aussi défendre par testament d'enterrer dans le *tombeau* de famille aucun des héritiers de la famille. Pour lors on gravoit sur le *tombeau* les lettres suivantes : H. M. H. N. S. *Hoc monumentum hæredes non sequitur*; ou ces autres : H. M. *ad* H. N. TRANS. *Hoc monumentum ad heredes non transit*, le droit de ce monument ne suit point l'héritier, c'est-à-dire, que les héritiers ne pourroient disposer de l'endroit où étoit le *tombeau*, & que ni l'endroit ni le *tombeau* ne feroient partie de l'héritage.

On peut voir dans les anciennes inscriptions sépulcrales, les précautions que l'on prenoit pour que les *tombeaux* subsistassent dans les différens changemens de propriétaires. Outre qu'on le gravoit sur la tombe, outre les imprécations qu'on faisoit encore contre ceux qui oseroient violer la volonté du testateur, les loix attachoient aux contraventions de très-grosses amendes.

En un mot, les *tombeaux* étoient du nombre des choses religieuses. Celui, dit Justinien (dans ses *Institutes*, *liv. II. tit.* 1. §. 9.), qui fait inhumer le corps d'une personne décédée dans un fonds qui lui appartient, le rend religieux. On peut même inhumer un corps dans le fonds d'autrui, avec le consentement du propriétaire ; & s'il arrive qu'il oblige dans la suite d'enlever ce cadavre, le fonds restera toujours religieux.

Non-seulement la place occupée par le *tombeau* étoit religieuse, il y avoit encore un espace à l'entour qui étoit aussi religieux, ainsi que le chemin par lequel on alloit au *tombeau*. C'est ce que nous apprenons d'une infinité d'inscriptions anciennes, que Gruter, Boissard, Fabretti, Reinesius & plusieurs autres ont recueillies. On y voit qu'outre l'espace où le *tombeau* étoit élevé, il y avoit encore *iter*, *aditus* & *ambitus*, qui étant une dépendance du *tombeau*, jouissoient du même privilége. S'il arrivoit que quelqu'un eût osé emporter quelques-uns des matériaux d'un *tombeau*, comme des colonnes ou des tables de marbre, pour les employer à des édifices profanes, la loi le condamnoit à dix livres pesant d'or, applicables au trésor public, & de plus l'édifice profane étoit confisqué de droit au profit du fisc. La loi n'exceptoit que les sépulcres & *tombeaux* des ennemis, parce que les romains ne les tenoient pas pour saints ni religieux.

Ils ornoient quelquefois leurs *tombeaux* de bandelettes de laine & de festons de fleurs ; mais ils avoient soin sur-tout d'y faire graver des ornemens qui servissent à les distinguer, tels que des figures d'animaux, des trophées militaires, des emblêmes caractéristiques, des instrumens, en un mot différentes choses qui marquassent le mérite, le rang ou la profession du mort.

Dans les temps de corruption, les particuliers du plus bas étage, mais favorisés des biens de la fortune, se bâtirent des *tombeaux* somptueux. Le *tombeau* de Licinus, barbier d'Auguste, égaloit en magnificence ceux des plus nobles citoyens romains de son temps. On connoît le distique que Varron indigné fit en cette occasion :

Marmoreo Licinus tumulo jacet, & Cato parvo,
Pompeius nullo ; quis putet esse deos ?

Mais que dire de celui de Pallas, affranchi de Tibère, portant cette inscription superbe, que le sénat eut la bassesse de laisser graver ?

TIB. CLAUDIUS. AUG. L.
PALLAS.
HUIC. SENATUS. OB FIDEM.
PATRONO. ORNAMENTA.
PRŒTORIA. DECREVIT.
ET. H. S. CENTIES. QUIN
QUAGIES. CUJUS. HONORE.
CONTENTUS. FUIT.

« A la droite de la grande rue de Pompeii, dit Winckelmann, il y a trois *tombeaux*, dont celui du milieu qu'on a entièrement découvert, étoit d'une architecture singulière. Il étoit renfermé dans deux

Digitized by Google

ouvrages quarrés en maçonnerie ; celui de l'extérieur avoit plusieurs ouvertures oblongues, pareilles aux meurtrières des fortifications : & toute la muraille étoit enduite de stuc ou de plâtre. Au milieu de ces quarrés, se trouvoit un ouvrage circulaire qui étoit le *tombeau* même. Mais on a, je ne sais trop pourquoi, détruit ce monument, qui avoit été élevé à l'honneur de Mammia, prêtresse de la ville de Pompeii, comme nous l'apprend une inscription en caractères d'un palme & demi de long, gravée sur le dossier d'un siége en demi-cercle de pierre de taille, qui se trouvoit placé devant le *tombeau*. Les pieds de ce siége sont faits en manière de griffes de lion, & le diamètre entier de ce monument est de vingt palmes romains. Il paroît avoir été fait pour s'asseoir dans la rue devant le *tombeau* même, pour y jouir du grand air. L'inscription qui est écrite de suite, sans interruption, autour du dossier du siége, se trouve exactement copié ici :

MAMMIAE. P. F. SACERDOTI. PVBLICAE. LOCVS.

SEPVLTVRAE. DATVS. DECVRIONVM. DECRETO.

« On trouve bien, à la vérité, dans d'autres inscriptions, les mots de *sacerdos publica*, mais toujours avec l'addition du nom d'une certaine divinité, telle que Cérès (*Spon. misc. ant. p.* 338, 349.), par exemple, & jamais en parlant d'une manière générale & indéterminée, comme on le voit dans l'inscription que je viens de rapporter. Il est probable que ces mots équivalent ici au titre de grande-prêtresse ou archiprêtresse, qu'on trouve dans d'autres inscriptions (*Grut. Inscr. p.* 306. *n.* 4.), & signifient peut-être autant que *sacerdos prima* (*Spanhem. obs. in Callim. hymn. Cer. v.* 43. *p.* 691, 692.). Cette inscription a été enlevée de Pompeii, & se voit aujourd'hui dans la cour du cabinet de Portici. Près de ce siege il y en avoit un autre pareil, mais sans inscription, qu'on avoit commencé à déterrer ».

» Au pied de la porte même, il y a un petit *tombeau* qui ne consiste qu'en une simple arche basse & ouverte, dans laquelle est placée, vis-à-vis de l'entrée, un cippe de sept palmes & demi de haut, avec l'inscription suivante :

M. CERINIVS.
RESTITVTVS
AUGUSTAL. LOC. DDD.

Au milieu de ce *tombeau*, il y avoit un petit autel à quatre cornes, & portant cette inscription :

M. CERINIVS
RESTITVTVS
AVGVSTALIS
LOCO DATO
D. D.

Ces deux inscriptions se voient aujourd'hui dans la cour du cabinet de Portici ».

M. Foggini a établi une distinction entre les sarcophages ou *tombeaux* renfermant les cendres, & les cénotaphes ou *tombeaux* vuides ; d'après un *tombeau* du Capitole sur lequel est gravée la fable d'Endymion & de Diane. Ayant remarqué au couvercle de ce sarcophage trois creux ou cratères pratiqués dans le marbre, dont l'un est entièrement évuidé, & les autres sont percés dans leur fond de trois petits trous ; il a cru que l'on se servoit des deux derniers pour introduire les libations anniversaires dans le *tombeau*, & du premier pour introduire les entrailles des victimes ou d'autres corps solides, tels que des gâteaux. Les cénotaphes étant vuides ne doivent pas avoir de semblables ouvertures, parce qu'on n'y répandoit point de libations anniversaires. *Voyez* LARMES, D. M., SEPULCRE, SARCOPHAGE.

TOMBEAUX gaulois. Auprès de Bapaume, en Artois, à Velu, est un monticule dans lequel on a fait, depuis quelques années, une tranchée de dix-huit pieds de largeur. A l'ouverture de cette tranchée & à cinq pieds de profondeur on trouvá plus de cent squelettes étendus sans cercueils sur plusieurs lignes parallèles & la face tournée vers le Midi. Auprès de ces squelettes étoient placées à gauche des epées, à droite des fers de lance, des fers de javelots, & des pots de terre cuite vers les pieds. Sur ces squelettes, c'est-à-dire, au milieu des debris de leurs os, se trouvoient plusieurs plaques de bronze & boucles de fer, garnies le plus souvent de clous en dessus & en dessous de petites anses ou boucles destinées à les attacher au cuir des baudriers & des ceinturons. Trois de ces squelettes n'avoient point d'epées ni de lances à leurs côtés ; mais seulement des stylets. Enfin l'on a trouvé dans les debris de ces fouilles plusieurs grains de verroterie. Tous ces objets demandent des descriptions détaillées, que je ferai précéder par des recherches sur la nation à qui ont appartenu ces dépouilles antiques.

On a souvent découvert en France de semblables depouilles. Les recueils d'Antiquités de Caylus en ont fait mention plusieurs fois ; les cabinets des curieux en renferment une grande quantité, & le citoyen le Blond, de l'académie des belles lettres, en a recueilli quelques unes dans des fouilles faites en mil sept cent quatre-vingt sept, dans le champ de Lusiaux près de saint Gobin en Picardie. L'opinion générale les attribuoit aux gaulois plutôt qu'aux romains, sans en avoir cependant de preuve positive ; parce qu'on n'y trouvoit point de médailles. La vue d'une plaque de cuivre évuidée & re-

présentant un homme à cheval que je mis sous les yeux de l'académie, me donna la certitude de cette opinion. Si l'on compare la gravure de cette plaque avec les medailles gauloises (je ne comprends pas sous cette dénomination les medailles de Marseille, de Nismes, de *Cabellio*, &c. qui sont bien dessinées), on y reconnoîtra le même style de dessin, & l'on demêlera le même goût au travers de la barbarie de ces monumens. Je trouve une ressemblance frappante entre la manière bizarre & exagérée dont la bouche du cheval est terminée sur la plaque, & les bouches de plusieurs des chevaux qui forment le type ordinaire des médailles gauloises. Cette ressemblance de style paroît m'autoriser à dire que ces squelettes sont ceux des gaulois & non des romains. Cette espèce de découverte m'a dédommagé du dégoût que l'on éprouve si souvent en étudiant & en comparant des monumens aussi mal dessinés & aussi bizarres que le sont les médailles gauloises.

Les squelettes trouvés dans le monticule de Velu qui en renferme un grand nombre d'autres (même 3000 selon l'opinion des habitans), sont tous de grandeur à-peu-près égale & tous accompagnés d'épées ou de stylets; ce qui annonce la sépulture de plusieurs guerriers, & non un cimetière qui auroit renfermé des corps de différentes grandeurs & de sexe différent. Cette sépulture militaire seroit-elle la suite d'une bataille donnée en cet endroit qui n'est éloigné de la Somme que de cinq à six lieues? Faudroit-il fixer l'époque de cette bataille au temps de nos rois de la première race, qui formèrent leurs établissemens, & livrèrent aux romains des combats fréquens sur les bords de la Somme, de l'Oise & dans les environs de Soissons?

Le défaut de preuves directes m'empêche de prendre un parti sur cette question épineuse. Je vais examiner les épées qui me fourniront des observations mieux déterminées & plus satisfaisantes.

Les épées trouvées à Velu sont de fer & droites. Elles ont deux pouces de largeur sur quatorze à quinze de longueur, non compris la soie. Ces lames sont terminées par une pointe de trois à quatre pouces de longueur. Elle n'ont, comme nos sabres, qu'un taillant qui est d'acier. Leur dos plat & quarré fabriqué en fer doux est épais de trois lignes.

L'épaisseur de ces épées & leur pointe les rendent bien différentes de celles que portoient les gaulois qui suivirent Brennus. Polybe (*Lib. II, cap.* 33.), dit qu'elles n'avoient pas de pointe & qu'on ne pouvoit s'en servir que pour tailler. Il ajoute qu'au premier coup elles se faussoient, & se replioient comme les instrumens appellés *strigiles*. Les soldats gaulois étoient obligés, pour s'en servir encore, de les redresser en les pressant contre terre avec leurs pieds; pratique incompatible avec l'épaisseur des épées de Velu. *Voyez* Épées gauloises.

Nous ne pourrions aujourd'hui fabriquer de meilleurs armes, que les épées de Velu. Les gaulois auxquels elles ont appartenu faisoient plus que de forger le fer, de l'acérer & de le tremper vigoureusement; ils le damasquinoient avec de l'argent. Une boucle de fer trouvée avec les épées, a été damasquinée par une pratique semblable à celles qui ont rendu si célebres d'abord les fabriques de Damas dans les quatorze & quinzième siècles, ensuite celles de Paris pendant les règnes d'Henri IV, & de ses deux successeurs, sous le ciselet de l'habile Cursinet, mort en 1660.

Les deux fers de lance trouvés dans les sépultures de Velu sont plus étroits que les fers de lance de bronze conservés dans les collections d'antiques. Le premier qui est long d'un pied, n'a environ que quinze lignes dans sa plus grande largeur, & le second long de dix pouces, n'en a que douze. Ils sont trempés vigoureusement, ainsi qu'une lame de couteau qui étoit enfouie avec eux. Je les appelle fers de lance & non de javelots, quoique ce nom pourroit, à la rigueur, convenir au second; parce qu'on ne connoît pas les proportions de longueur qui fixoient la différence des lances aux javelots & du fer des premiers à celui des seconds.

Les plaques de bronze des sépultures de Velu ont servi d'ornemens aux guerriers qui les attachoient au cuir de leur ceinturon ou de leur baudrier. *Bulla* étoit chez les latins leur nom générique, parce que les premiers ornemens des ceinturons avoient été de simples clous à tête ronde, larges & quelquefois dorés, appellés *Bulla*.

Ce n'est pas de l'or ni même de la dorure qui brille sur les *bulla* trouvées à Velu. De l'argent très-pur remplit les sillons de la boucle de fer damasquinée; & une espèce d'argenture ou blanchiment couvre les plaques de bronze. Ce blanchiment est un alliage d'étain & d'une partie très-petite de quelqu'autre substance métallique, probablement d'argent, que l'on n'a pu déterminer, à cause de la petite quantité d'alliage fourni par ces plaques. Mais quelle que soit cette substance métallique & en quelque proportion qu'elle entre dans l'alliage, on doit être curieux de la connoître, parce qu'elle a rendu le blanchiment capable en plu-

sieurs endroits de resister, sans se détacher ni se boursoufler, au verd de gris produit par le bronze, qui lui sert de base. L'eau-forte avec laquelle on a frotté ce blanchiment pour le nettoyer & le reconnoître n'a fait même que l'aviver. De plus il s'est conservé entier sous les têtes des clous ajoutés comme ornement & rivés sous les plaques. Les boucles de fer sont ornées aussi de ces mêmes clous de bronze dont l'alliage est formé de beaucoup de cuivre, & d'une partie d'étain qui leur donnoit une teinte blanchâtre & argentée. Il est entré une plus petite portion de ce demi-metal dans le bronze des plaques, dont le grain est plus rouge, mais moins que celui du cuivre rosette. C'est à cette portion d'étain mélangée au cuivre des plaques que sont dues l'adhérence du blanchiment à sa base, & la légereté du bronze qui forme cette base.

Ces mots d'Horace (*I. sat.* 10. *v.* 72.) :

Sæpe stylum vertas, iterum quæ digna legi sint Scripturus..........

peignent l'usage que l'on faisoit du bout supérieur des styles pour applatir la cire des tablettes & pour effacer l'écriture. Ce bout devoit donc être plat pour remplir cet objet, & il se trouve tel dans l'instrument de bronze des sépulcres de Velu.

A cette forme je l'ai reconnu pour un style; quoique le bout pointu avec lequel on écrivoit soit brisé. Le citoyen Leblond en a trouvé deux semblables, mais entiers, dans les *tombeaux* de Saint-Gobin.

Les trois squelettes auprès desquels étoient placés les styles, n'avoient point d'épées ni de fer de lances, comme les autres squelettes de Velu; on peut donc voir dans ces styles les attributs de leur office ou dignité.

Dans les débris des fouilles de Velu, on a trouvé plusieurs grains de verroterie que l'on prendroit au premier coup d'œil pour de l'émail, c'est-à-dire, pour du verre rendu opaque par l'addition de terres colorantes, ou de chaux métalliques. Mais en les examinant de près, on les reconnoît pour du verre peint extérieurement de différentes couleurs, à dessein d'imiter l'émail. Cette imitation grossière a pu tromper des peuples chez qui l'art de travailler le verre & de faire des émaux étoit dans son enfance. Les marchands romains au contraire pratiquant habituellement tous les procédés de cet art (comme l'attestent les restes admirables de leurs ouvrages en ce genre qui sont parvenus jusqu'à nous), vendoient peut-être ces faux émaux, pour faire des colliers, ornemens dont les gaulois ont toujours été fort jaloux.

Il me reste à parler des pots de terre qui étoient placés aux pieds de tous les squelettes, de ceux mêmes qui n'avoient point d'armes. On en ignore l'usage, peut-être servoient-ils à brûler des parfums auprès des corps pendant les funérailles. C'est au moins ce que j'ai conjecturé en voyant des charbons à demi-brûlés dans un pot de même fabrique, trouvé avec des ossemens dans les fondations du cloître de l'abbaye de sainte Geneviève, creusées en 1749. Les Francs, devenus chrétiens, conservèrent long-temps cet usage. Jean Beleth qui vivoit dans le douzième siècle, & qui a écrit un traité sur les cérémonies de l'église, parle de la coutume de placer dans les *tombeaux* des charbons, de l'encens & de l'eau bénite, comme d'une chose pratiquée généralement de son temps. Au reste quel qu'ait été l'usage des charbons, on en trouve de semblables en France, dans presque toutes les sépultures que l'on croit être des premiers temps de notre monarchie. C'est aussi un usage constant de voir les squelettes renfermés dans ces sépultures, tournés tous dans un même terrain vers le même point de l'horizon. A la vérité, ce point varie; à Velu c'est le midi; mais le plus souvent les squelettes des gaulois regardent l'Orient.

La prédilection des premiers chrétiens pour l'Orient s'annonce dans l'alignement de leurs *tombeaux* & dans l'aspect de leurs temples; c'est pourquoi on a reconnu jusqu'ici pour des sépultures chrétiennes, celles que l'on a trouvées en France tournées vers l'Orient. Mais les sépultures du monticule de Velu regardent toutes le Midi. Je trouve dans cette diversité d'aspect une preuve qu'elles ont servi à des peuples qui n'avoient pas embrassé le christianisme; ce qui s'accorde d'ailleurs avec le goût du dessin du cheval & du cavalier gravés sur la plaque, qui ressemblent aux types barbares des médailles gauloises.

On pourroit me demander pourquoi je n'ai point fait mention des francs dans ce mémoire, & pourquoi je n'y parle que des gaulois? Ma réponse sera tirée de la description qu'a faite des francs, l'historien Agathias (*Hist. byzant. in-fol. pag.* 40.) « Il dit que cette nation avoit » des armes si légères & si simples, que chaque » combattant pouvoit aisément les racommoder » lorsqu'elles se brisoient, sans avoir recours » à des armuriers. Car les francs ne portoient » ni cuirasses ni bottines; ils combattoient » pour la plupart la tête nue & très-peu d'entre » eux portoient des casques. Leur poitrine & » leurs reins étoient sans défense, ils ne cou-

Digitized by Google

» vroient que leurs hanches, leurs cuisses, & » leurs jambes avec de longues braies de cuir » ou de lin....... Une épée pendoit à l'un » de leurs côtés & le bouclier au bras » gauche. »

Jusqu'ici le passage d'Agathias pourroit désigner les guerriers enterrés à Velu, parce que l'on n'a trouvé auprès d'eux ni casque, ni cuirasse, ni bottines, & parce que leurs boucliers auroient pu être fabriqués d'une substance, telle que le bois ou le cuir, incapable de résister à l'humidité. Leurs épées offriroient encore un rapport avec la première partie du texte de l'historien. Mais la suite de ce texte détruit tous ces rapports qui n'ont d'autre bâse que leur généralité. Agathias continue ainsi. « Les » francs ne se servent point d'arcs, de fronde, » ni d'aucune espèce d'armes de jet, & ils font » un grand usage de haches à deux tranchans & » d'angons ». Ces angons étoient, selon le même écrivain, des lances dont deux lames tranchantes & repliées accompagnoient le dard. Quelques recherches que l'on ait faites à Velu, d'après mes demandes, on assure que jamais l'on n'a trouvé dans le monticule, de hache simple ou double, ni des fers de lance d'une autre forme que les instrumens décrits plus haut, & qui furent exposés sous les yeux de l'académie.

Si ces sépultures avoient renfermé des francs avec leurs armes, il seroit extraordinaire que l'on n'eût rencontré dans les fouilles ni haches ni angons; tandis que l'on y a trouvé des épées, même des fers de lance ordinaires & des ustensiles que leur petit volume rendoit plus susceptibles de destruction, tels que des styles & une lame de couteau. Ces considérations m'empêchent d'attribuer aux francs les sépultures de Velu, & il me paroit probable qu'elles renferment des gaulois adonnés au culte des fausses divinités.

TOMENTUM. *Voyez* MATELAT.

TOMES, *TOMI*, } ville où Ovide est mort en exil. *Voyez* ABSYRTE.

Elle étoit située dans la Basse-Mésie, vers l'embouchure du pont Euxin.

TOMI, dans la Mœsie. ΤΟΜΕΙΤΩΝ, ΤΟΜΟC. & ΤΟΜΙΤΩΝ. & ΤΟΜΕΩC.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Trajan, d'Hadrien, de M. Aurèle, de Commode, de Crispine, de Pertinax, de Sept. Sévère, de Caracalla, de Plautille, de Géta, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Maximin, de Maxime, de Gordien avec Tranquilline, de Domna, de Mamée, de Philippe fils.

ΤΟΜΙΑΣ, sacrifice que l'on offroit pour la ratification des alliances solemnelles. Ce nom vient de *τομος*, *coupé*, & il désignoit l'amputation des testicules de la victime, sur lesquels on prêtoit le serment.

TONARIUM & *TONARION*. Quintilien (1. 10.) désigne par ce mot la flûte avec laquelle on donnoit le ton aux orateurs: .... *Cui concionanti post eum consistens musicus fistula, quam tonarium dicunt, modos quibus deberet intendere, ministrabat.* De-là vint le mot *syntonator*, qui se lit à Gênes dans une inscription antique (*Bartholin. de Tibiis. l. 12.*).

C...... TUSTACUS
SYNTONATOR
REGIS THOLOMEI
L. VANN. L.

TONDRE les arbres, les ifs en particulier, sous diverses formes. Voyez *TOPIARIUM*.

TONÉES, fêtes qui se célébroient à Argos, selon Athénée; elles consistoient en ce que l'on rapportoit en grande pompe la statue de Junon, qui avoit été volée par les tyrrhéniens, puis abandonnée sur le rivage. La statue étoit environnée de liens bien tendus, d'où la fête prit son nom. (*τόνος*, tension, du verbe *τείνω*, tendre.)

TONNANT, épithète que les poëtes donnent assez souvent à Jupiter, comme au dieu qui étoit maître du tonnerre. Jupiter-*tonnant* avoit un temple à Rome. *Voyez* BRONTON.

TONNEAUX. Ce furent des paysans des Alpes qui, au rapport de Pline, (*Lib. XIV. c. 27.*) inventèrent, & substituèrent aux grands vaisseaux de terre cuite, les futailles ou *tonneaux* composés de planches rassemblées & réunies en forme de cylindres creux, par le moyen des cerceaux. On appella aussi ces vaisseaux *cadi*, *seria*, *dolia*.

Les bois les plus convenables pour fabriquer les douves des futailles, sont le chêne, le rouvre & le chataignier. Les cerceaux sont liés & attachés avec de l'osier appellé en latin *amerina salix*, ou *vimen*, du vieux mot romain *viere*, qui signifie lier.

Digitized by Google

lier. Les turdetains, qui habitoient autrefois ce que nous appellons aujourd'hui l'Andaloufie, étoient plus magnifiques; comme leur pays étoit abondant en mines de précieux métaux, leurs vafes à renfermer le vin, & les crêches dans les etables de leurs troupeaux, étoient d'or. Diogène-Laërce dit que l'inventeur des futailles s'appelloit Pfeufippe.

Dans la collection des pierres gravées de Stofch, on voit fur un jafpe rouge, un *tonneau* de bois avec une efpèce de bouteille. Les anciens, outre les vafes de terre, avoient auffi des (*Plin. l. XIV. c.* 27.) *tonneaux* de bois faits comme les nôtres. On en voit un fous une (*Grut. infcrip. p.* 818. *n.* 5.) infcription fépulcrale, avec un vafe pris mal-à-propos pour un fac par celui qui l'a publiée. Deux figures portent auffi un femblable *tonneau* fur une lampe de la galerie du collège de St.-Ignace à Rome. On voit encore des *tonneaux* dans les bas-reliefs des colonnes trajane & antonine.

TONNERRE artificiel. On appelloit les *tonnerres artificiels* qu'on faifoit entendre fur les théâtres de Rome, *claudiana tonitrua*, dit Feftus, parce que Claudius *Pulcher* imagina d'imiter le fracas du *tonnerre* en faifant rouler beaucoup de pierres arrondies fur un affemblage de planches mifes en talus; au lieu qu'auparavant on n'imitoit qu'imparfaitement & foiblement ce bruit avec des clous & de petites pierres qu'on agitoit fortement dans un baffin d'airain. (*D. J.*)

TONSOR, barbier. *Voyez* Barbier, Ongle.

Du temps de Solon, les grecs portoient de la barbe, & ils ne commencèrent à fe rafer que du temps d'Alcibiade. Les boutiques des barbiers devinrent le rendez-vous ordinaire de tous les oififs; ils fe raffembloient pour converfer & pour paffer le temps. Les barbiers ne vinrent de Sicile à Rome, que plus de quatre cents ans après la fondation de cette ville, & Pline rapporte que, jufqu'à ce temps là, il n'avoit point été d'ufage parmi eux de s'y faire couper les cheveux, ni de fe faire rafer. Chez les romains comme chez les grecs, les boutiques de barbiers fervoient d'afyle aux gens défœuvrés, & aux nouvelliftes, comme le fait entendre Sénèque: *Quid fi illos vocas, quibus apud tonforem multa hora transmittuntur, dum decerpitur, fi quid proximâ nocte fuccrevit.* (De brevit. vit. c. 12.)

TONSTRINA. Voyez Tonsor, Barbier & Ongles.

TONSURA lugubris. *Voyez* Deuil & Cheveux.

TOPARCHIE, petit état compofé feulement de quelques villes ou bourgs, petite province ou petite contrée gouvernée & poffédée par un feigneur. La Judée étoit autrefois divifée en dix *toparchies*. (Voyez *Pline l. V. c.* 14.) Jofephe fait auffi fouvent mention des *toparchies* de la Judée: par exemple *L. III. de Bello Jud. c.* 2. & *l. V.* du même ouvrage, *c.* 4. Procope (*Perficorum, l. II.*) ne donne que la qualité de *toparchie* au royaume d'Edeffe; & Jofephe appelle *toparchie* les trois villes d'Azotus, de Jamnia & de Phafaélide, que le grand Hérode laiffa par teftament à Salomé fa fœur.

TOPARQUE, feigneur ou maître d'une toparchie, ou petite contrée. Procope (*Perf. l. II.*) ne donne que le nom de *toparque* à Abgare, roi d'Edeffe.

Ces deux mots viennent de *τόπος*, *lieu*, & de *ἀρχὴ*, *gouvernement*.

TOPASE ou TOPAZE, pierre précieufe, tranfparente, & qui a la même dureté que le faphir quand elle eft orientale ou d'Ethiopie.

Sa couleur eft d'un jaune d'or, ou de citron. On l'appelle *topafe*, d'une île de la mer rouge de même nom, où Juba, roi de Mauritanie, la trouva le premier, à ce que dit Pline.

On dit que la ftatue d'Arfinoé, femme de Ptolémée Philadelphe, étoit de *topafe*, quoiqu'elle eût quatre coudées, ce qui n'eft pas vraifemblable. La *topafe* fe blanchit dans le feu entre deux creufets, mais avec le temps elle reprend fa couleur.

Topaze, nom d'une île de la mer Rouge. Elle doit être environ à douze lieues loin des côtes de l'Egypte. On dit que fon nom fignifie caché, & qu'on le lui a donné parce qu'elle eft toujours couverte de brouillard; on ajoute qu'il y avoit anciennement quantité de *topafes*, & qu'il s'y trouva une de ces pierres qui avoit quatre coudées de long, & que Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, en fit faire une ftatue à la reine Arfinoé, fa femme.

TOPHACH, paleftre, palme, mefure linéaire & itinéraire de l'Afie & de l'Egypte.

Elle valoit 2 pouces, & $\frac{561}{1000}$ de France, felon Paucton.

Elle valoit en mefure des mêmes pays:

2 condyles.

ou 4 esbaa.

TOPIARIUM opus. Les auteurs donnent diverfes fignifications aux mots *topiarium opus*. Les uns les entendent de payfages repréfentés en

peinture ou en broderie, & ils le dérivent de *τόπος, pays, lieu*.

D'autres les entendent du bizarre usage de tondre les ifs & d'autres arbrisseaux sous toutes sortes de figures; & de celui de former des berceaux avec du lierre, de la vigne, &c. sous toutes sortes de formes. Ils dérivent ces mots du grec *τοπια, cordeaux*, parce que l'on les employoit pour ployer les arbrisseaux sous la forme desirée. On lit dans Ulpien: (*Lib. LX*) *Topiarium ornandi fundi magis, quam colendi paratum esse....* Dans Cicéron: (*Ad. Q. fratr.* 3. 1.) *Topiarium laudavi, ita omnia convestivit hedera, quà basim villæ, quà intercolumnia ambulationis, ut denique illi palliati* (les statues de marbre) *topiarium facere videantur, & hederam vendere.*

TOPIQUES. C'est des anciens que nous avons reçu la plupart de ceux dont on se sert aujourd'hui en médecine: ils en ont très-bien décrit la nature & les effets.

TOPIQUES (Surnoms) des divinités, étoient pris des pays où elles recevoient un culte particulier.

TOPIRUS, dans la Thrace. ΤΟΠΕΙΡΟΥ ΟΥΠΙΑΙΑC. ΤΟΠΕΙΡΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité des gouverneurs de la province, des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Domna, de Caracalla & de Geta.

TORAL, tour de lit, garniture de lit.

TORCHES. Le jour de la fête de Cérès, que célébroient les initiés à ses mystères, s'appelloit par excellence le jour des *torches* ou des flambeaux, *dies lampadum*, en mémoire de ceux que la déesse alluma aux flammes du mont Etna, pour aller chercher Proserpine.

Phèdre, decouvrant à sa nourrice l'amour dont elle brûle pour Hippolyte, lui dit que sa passion lui fait oublier les dieux; qu'on ne la voit plus avec les dames athéniennes, agiter les *torches* sacrées autour des autels de la déesse.

Non colere donis templa votis libet,

Non inter aras attidum mistam choris,

Jactare tacitis conscia sacris faces.

Les *torches* ou flambeaux que les anciens consacroient à la religion, étoient les mêmes que ceux qu'ils employoient aux obseques & aux cérémonies nuptiales. Ils les comprenoient tous sous le nom générique, *funalia*, parce qu'ils étoient faits de corde, & en particulier ils les appelloient indifféremment *tædæ* & *faces*. Les poëtes se sont souvent égayé dans les allusions que ce sujet leur fournissoit. Properce, dans une de ses élégies, fait dire à deux époux qui avoient toujours vécu dans une parfaite union:

Viximus insignes inter utramque facem.

Martial exprime plaisamment, dans une épigramme, les differens usages du même flambeau.

Effert uxores Fabius, Christilla maritos,

Funereamque tori quassat uterque facem.

Les femmes de Fabius, dit-il, & les maris de Chrystille ne vivent guère; & on les voit à tout moment rallumer le même flambeau, tantôt pour des noces, tantôt pour des funérailles. «

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline une *Ædicula* d'où sortent deux palmes placées sur un char à deux roues tiré par deux figures, avec des *torches* en main. Il y avoit chez les grecs (*Conf. Spanhem. not. in Aristoph. Nub. vers.* 1113. *Eumd. in Aristoph. Ran. v.* 1406.) plusieurs fêtes celébrées avec des *torches*, telles que les fêtes Panathénéenes, celles d'Hecate, de Vulcain & de Promethée. *Voyez* BOUGIES, FLAMBEAUX, *TÆDA*.

Sur les monumens antiques, on voit des *torches* qui ont presque le double de la hauteur d'un homme.

Elles sont ordinairement coniques & formées en apparence de plusieurs pièces reliées à certaines distances, comme les douves d'un tonneau.

TORCHES sur les médailles.

Une *torche* est le symbole d'Amphipolis de Macédoine.

Deux *torches* en sautoir paroissent sur les médailles de *Mena*.

TORCULAR, pressoir; *prælum*, la poutre qui presse. *Voyez* PRESSOIR.

TOREUTICE, *TOREUMA*. } « La sculpture de l'ivoire, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 7.), de même que celle de l'argent & du bronze dans les bas-reliefs, fut appellée *toreutice*, que les commentateurs & les grammairiens, tant anciens que modernes, ont toujours appliqué aux ouvrages faits au tour. Mais les mots de *τορευτικη*, *toreuma* (*Virg. Cul. v.* 66.), *τορευτὸς* & *τορευτης*, employés pour désigner les ouvrages & les ouvriers de ce genre de travail, ne sauroient être dérivés de *τορνος*, l'instrument du tourneur. D'ailleurs, parmi tous les passages cités par Henri Etienne, il

Digitized by Google

n'en est pas un qui puisse être appliqué à des ouvrages tournés, comme l'a très-bien remarqué ce savant. La racine de cette dénomination est τορὸς, *clair*, *distinct*, & s'applique proprement à la voix. A l'égard de ces mots, ils paroissent reçus pour désigner un travail de relief, différent de celui qu'on faisoit en pierres précieuses, appellé ἀναγλυφαι; de sorte que *toreuma* est proprement un ouvrage de figures d'un saillant très-grand, & cette explication est conforme au mot τορὸς, qui signifie un objet clairement énoncé. C'est ainsi que j'explique dans Dion Chrysostôme le mot τορευτας, lorsqu'en parlant de coupes ciselées, il dit: ἐλικας τινας και τορευτα (*Dio. Chrysost. orat.* 30. *p.* 307. *D.*), c'est-à-dire, qu'elles sont décorées d'ornemens entrelacés & d'autres ouvrages de relief; tandis que le traducteur entend par-là des travaux tournés. Comme cet art s'occupe principalement de petits ouvrages & de divers ornemens, Plutarque combine le mot de τορευειν avec celui de λεπτουργειν, c'est-à-dire, travailler de petites choses; & il s'en sert dans cette acception, lorsqu'en parlant d'Alexandre, troisième fils de Persée, dernier roi de Macédoine, il nous apprend que ce prince s'étoit fait une réputation à Rome par l'exécution de ces sortes d'ouvrages (*Plutarch. Æmil. p.* 501. *l. XV.*) ».

» Le plus ancien artiste en ce genre, sur-tout en vases d'argent ciselés, seroit Alcon de Mylée en Sicile, si l'on pouvoit s'en rapporter à Ovide, qui le place quelques générations avant la prise de Troye. Ce poete nous apprend que parmi les présens qu'Anius, roi de Délos, fit à Enée, il y avoit une coupe de la main d'Alcon, & il nous fait connoître les premiers possesseurs de cette coupe. Mais Ovide fait ici un anachronisme manifeste, comme on peut s'en convaincre par la *Sicilia antiqua* de Cluvier, qui pourtant n'a pas plus relevé cette méprise du poëte latin, que ses commentateurs (*Cluv. Sicil. liv. II. pag.* 301 *& seq.*) ».

TORMENTUM, torture, tourment que l'on fait souffrir à quelqu'un pour lui faire avouer quelque chose.

Les grecs donnoient la question avec une roue, sur laquelle on attachoit les criminels & que l'on faisoit tourner avec une rapidité extrême. Du temps de la République, il n'y avoit que les esclaves chez les romains, qui fussent sujets à la question, tant étoit grande la prérogative d'un citoyen romain.

TORQUATUS, surnom des Manlius, qui leur vint d'un collier que l'un d'entr'eux arracha à un gaulois qu'il avoit tué: *Aureum torquem barbaro inter spolia detraxit* (dit Florus (1. 13. 20.), *indè torquati*. On donnoit aussi ce nom aux soldats qui, pour prix de leurs services, avoient obtenu un collier.

TORQUES, collier. Le collier fut chez les romains une des récompenses attachées au service militaire, & l'on en donnoit un au cavalier qui avoit tué & dépouillé son ennemi dans un combat singulier, ou à un fantassin qui s'étoit distingué: *Rufus Helvius*, dit Tacite, *gregarius miles*, *ab Apronio donatus est torquibus & hastâ* (Annal 3. 21.).

TORRÉBIE fut aimée de Jupiter, qui la rendit mère d'Arcésilas & de Carius. *Voyez* CARIUS.

TORSE du Belvédère. *Voyez* HERCULE en repos.

TORSES (Colonnes). *Voyez* COLONNES.

TORTOR, surnom donné à Apollon qui avoit un temple dans le quartier de Rome où se faisoient & se vendoient les fouets pour punir les criminels & les esclaves.

TORTOSE. Voyez *DERTOSA*.

TORTUE. Cet animal est un symbole assez ordinaire de Mercure. Apollodore dit que « ce » dieu ayant trouvé devant sa caverne une *tortue* » qui broutoit l'herbe, il la prit, vuida tout le » dedans, mit sur l'écaille des cordelettes faites » de peaux de bœufs qu'il venoit d'écorcher, » & en fit une lyre ».

En effet, cet instrument s'appelloit en latin *testudo*, *tortue*, parce que sa forme approchoit assez de l'écaille d'une *tortue*. *Voyez* MERCURE.

La *tortue* étoit aussi un symbole du Silence (*V.* CHELONÉ.), de Vénus & d'Esculape.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline sciée d'un scarabée de gravure étrusque, Mercure, le caducée dans la main droite, portant sur la gauche l'ame de Proserpine, & ayant sur l'épaule droite une *tortue* ou un pétase en forme de *tortue*. La fable rapporte que (*Conf. Buonarotti expl. ad dempst. etr. reg.* §. *XI. p.* 19.) Proserpine ayant mangé quelques grains de grenade dans les Enfers, elle ne pouvoit plus sortir de la cour de Pluton, mais que Cérès avoit enfin obtenu de Jupiter qu'elle n'y resteroit que six mois de l'année, & qu'elle passeroit le reste du temps auprès d'elle. Or, Mercure qui avoit le soin de ramener les ames des Enfers, est représenté dans cette gravure portant Proserpine à sa mère.

» J'avois pris d'abord, dit Winckelmann, la

tortue pour le chapeau de Mercure, rejetté de la tête sur les épaules, comme le porte Zethus qui conduit sa mère Antiope avec son frère Amphion, sur un bas-relief de la villa Borghèse, où sont marqués les noms des figures, & dans un autre bas-relief de la vigne du cardinal Alexandre Albani, qui lui est semblable; mais une tête de Mercure en marbre, dont le pétase est formé par l'écaille d'une *tortue*, me fait balancer. On y apperçoit les traces des ailes qui se sont perdues. De même je crois voir dans notre pierre la forme d'une véritable *tortue*, dont on voit même la queue au lieu d'une aile de pétase. La tête de marbre que je cite & qu'on peut dire unique, est dans le cabinet de Mengs, premier peintre du roi de Pologne à Rome ».

La *tortue*, comme attribut de Mercure, est moins rare. Sur une améthyste de la comtesse Chéroffini à Rome, ce dieu est appuyé contre une colonne, tenant de la main gauche une *tortue*, & à ses pieds il y a un bélier & un coq. Mercure fit la lyre de l'écaille de cet animal, & l'on voit une lyre faite ainsi aux pieds d'une (*Conf. Spence's Polymetis dialog. VIII. p.* 107.) statue de Mercure de grandeur naturelle de la villa Négroni, autrefois Montalto, qui a sa base antique.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une calcédoine Jupiter debout tenant une *tortue* dans la main droite, & son sceptre de la gauche, avec l'aigle à ses pieds. Vénus avoit une *tortue* à ses pieds à Elis. Cet animal étoit aussi un symbole de Mercure; mais personne n'en fait mention au sujet de Jupiter. Peut-être que comme la *tortue* servoit encore de symbole au Péloponèse, il y eut dans ce pays-là un Jupiter particulier, à qui l'on donnoit cet attribut.

Sur une agate-onyx, Esculape ayant à ses pieds une *tortue*. La *tortue* est, comme nous avons vu, un des attributs de Mercure (*Conf. gori mus. fol. 2 tom. II. pag.* 145.) & la Vénus céleste de (*Pausan. l. VI. pag.* 515.) Phidias avoit un pied sur une *tortue*; on a pu l'attribuer à Esculape à cause des remèdes qu'on en faisoit & dont les anciens se servoient beaucoup, ainsi que (*Hist. natur. lib. XXXII. cah.* 14. *pag.* 577.) le rapporte Pline.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit, sur une pâte antique, Eschyle tué par la chûte d'une (*Suidas V. Αισχυλος.*) *tortue*, qu'un aigle laissa tomber sur sa tête. Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur ce genre de mort, mais personne ne dit que cela lui arriva pendant qu'il buvoit; cependant il est représenté ici portant une coupe à la bouche. Peut-être le graveur a-t-il voulu représenter en même-temps, & le genre de sa mort, & sa passion dominante.

TORTUE sur les médailles des habitans du Péloponèse (*Platane.*), & d'Ægium en Achaie.

TORTUE, *testudo*. On appelloit ainsi chez les anciens une espèce de galerie couverte, dont on se servoit pour approcher à couvert de la muraille des places qu'on vouloit ruiner, ou pour le comblement du fossé.

On appelle *tortues-béliers*, celles qui servoient à couvrir les hommes qui faisoient agir le bélier. *Voyez* BELIER.

Vitruve nous a donné la description & la structure de la *tortue* qui servoit à combler le fossé. On la poussoit sur le comblement, à mesure que l'ouvrage avançoit, jusqu'au pied du rempart ou des tours qu'on sappoit à couvert de cette machine. Elle étoit composée d'une grosse charpente très-solide & très-forte. C'étoit un assemblage de grosses poutres; les sabliers, les poteaux, & tout ce qui la composoit devoient être à l'épreuve des machines & de toutes sortes d'efforts; mais sa plus grande force devoit être portée au comble & dans les poutres qui la soutenoient, pour n'être point écrasée par les corps jettés d'en haut. On l'appelloit *tortue*, parce qu'elle servoit de couverture & de défense très-forte & très-puissante contre les corps énormes qu'on jettoit par dessus; & ceux qui étoient dessous, s'y trouvoient en sûreté, de même que la *tortue* l'est dans son écaille. Elle servoit également pour le comblement du fossé & pour la sappe de la muraille (*Folard, attaq. des places des anciens.*). Cet auteur prétend que la *tortue* n'étoit autre chose que le *musculе*.

Les romains avoient encore d'autres espèces de *tortues*, pour les escalades & pour les combats.

La *tortue* pour l'escalade consistoit à faire avancer les soldats par pelotons près des murs, en s'élevant & en se couvrant la tête de leurs boucliers; en sorte que les premiers rangs se tenant droits & les derniers à genoux, leurs boucliers arrangés ensemble les uns sur les autres comme des tuiles, formoient tous ensemble une espèce de toit, sur lequel tout ce qu'on jettoit du haut des murs glissoit sans faire de mal aux troupes qui étoient dessous. C'étoit dans ces opérations que les boucliers creux dont se servoient les légionnaires, devenoient plus utiles & plus commodes que les autres. On faisoit encore monter sur ce toit de bou-

Digitized by Google

cliers d'autres soldats qui, se couvrant de même, tâchoient d'écarter avec des javelines ceux qui paroissoient sur les murs, & d'y monter en se soulevant les uns sur les autres.

Cette *tortue* ne pouvoit avoir lieu que lorsque les murs étoient peu élevés.

L'autre *tortue* pour le combat, se formoit en rase campagne avec les boucliers, pour se garantir des traits & des flèches. Selon Plutarque, Marc-Antoine s'en servit contre les parthes pour se mettre à couvert de la prodigieuse quantité de flèches qu'ils tiroient sur ses troupes. Cette *tortue* se faisoit ainsi :

Les légionnaires enfermoient au milieu d'eux les troupes légèrement armées ; ceux du premier rang avoient un genou en terre, tenant leur bouclier droit devant eux, & ceux du second rang mettoient le leur dessus la tête de ceux du premier rang ; ceux du troisième couvroient ceux du second, & ainsi des autres, en observant que leurs boucliers anticipassent un peu les uns sur les autres, de même qu'on arrange les tuiles, en sorte qu'ils formoient une manière de toit avec leurs boucliers, qui, étant un peu creux, se joignoient facilement les uns aux autres, & les mettoient ainsi à l'abri des flèches, principalement de celles qu'on tiroit en l'air comme le faisoient les parthes.

TORULUS, pan du manteau des prêtres, dont ils se couvroient la tête ; il étoit quelquefois couleur de flamme. Ammien (29. 1.) dépeint un de ces prêtres : *Hic linteis quidam indumentis amictus, calceatusque itidem linteis soccis, torulo capite circumflexo, verbenas felicis arboris gestans, libato conceptis carminibus numine præscitionum autore, ceremoniali scientia superstitit*, & (16. 12.) *Chonodomarius quidem nefarius belli totius intentor, cujus vertici flammeus torulus aptabatur.*

TORUS, lit, ainsi appellé, dit Servius (*Æneid.* 2. 2.) *ab herbis tortis*, parce qu'il fut fait dans les premiers temps, de feuilles entortillées. *Voyez* LIT.

TOSCAN (ordre). De l'ancien ordre *toscan*, il ne s'est conservé qu'une seule colonne à *l'Emissario* du lac *Fucino* ; & nous n'en savons que ce que Vitruve en a dit. On voit des colonnes *toscanes* avec des bâses sur l'ancienne patère Etrusque (*Dempst. Etrur. t. I tab.* 7.) d'un ouvrage ciselé, représentant Méléagre assis entre Castor & Pollux, avec le berger Pâris.

TOSCANS. *Voyez* ETRUSQUES.

TOSORTHRUS. Manéthon (*Syncell. chronogr. p.* 56.) cité par Africain & par Eusebe, place dans la dynastie des rois de Memphis *Tosorthrus*, qui fut l'Esculape des égyptiens à cause de sa science dans l'art de guérir. Il inventa, ajoute-t-il, l'art de bâtir avec des pierres taillées, & il propagea l'art d'écrire en Cophte, ou ancien langage egyptien. *Tosorthrus* signifie celui qui guerit toute la terre. Les grecs crurent y reconnoitre leur Esculape, & ils lui en donnèrent le nom.

TOUCHE (Pierre de) *Voyez* BASALTE.

Les anciens ont donné le nom de *basalte* à la *pierre de touche*. Ce mot vient du grec βασανίζω, *j'examine*, ou suivant d'autres, de *bisaltia*, province de Macédoine. Dans cette supposition de *bisaltes* on aura fait *basaltes*. On dit que le mot ethiopien *basal*, signifioit du *fer* ; ce qui a fait croire que le nom de *basalte* avoit été donné à cette pierre, parce qu'elle étoit de la couleur du fer. On l'appelloit aussi *lapis lydius*, pierre de Lydie, apparemment parce qu'il s'en trouvoit en Lydie. Suivant Pline cette pierre se trouvoit en Ethiopie.

TOUJOURS Auguste. *Voyez* SEMPER *Augustus*.

TOULOUSE. On lui avoit donné l'épithète de *Palladia*, soit à cause du culte que ses habitans rendoient à Pallas, soit à cause des oliviers qui sont consacrés à cette déesse, & qui croissent en quantité dans le territoire de cette ville ; soit enfin à cause du goût que ses habitans avoient pour les sciences, selon ce distique de Martial (*L. IX. épigram.* 101.) :

Marcus palladiæ non inficiande Tolosæ

Gloria, quem genuit pacis alumna quies.

Le premier vers de cette épigramme fait voir que Martial entend parler de l'étude des belles-lettres.

Marcus amat nostras Antonius, Attice, musas.

Toulouse étoit encore considérable par sa magnificence ; car il avoit un capitole. On y voyoit aussi dans le voisinage un temple, fameux par ses richesses auxquelles personne n'osoit toucher. Justin & quelques autres historiens ont dit que les tectosages pillèrent le trésor du temple de Delphes, & que pour appaiser la colère d'Apollon qui les désoloit par une cruelle peste, ils jettèrent ce trésor dans le lac de *Toulouse*.

Cette ville fut prise sur les mêmes tectosages par Servilius Cæpion, l'an 648 de la fonda-

Digitized by Google

tion de Rome, 106 ans avant l'ère vulgaire. Ce consul y fit un grand butin, & enleva le trésor du temple d'Apollon. Les historiens assurent que Cœpion finit ses jours malheureusement, ainsi que tous ceux qui avoient eu part à son sacrilège; c'est de-là qu'est venu le proverbe *aurum tolosanum*, de l'or funeste.

Ce temple d'Apollon qui étoit à *Toulouse*, a fait confondre, même dans l'antiquité, cet or de *Toulouse* avec celui de Delphes; & quelques-uns se sont imaginés que Brennus, général des gaulois, ayant pillé le temple de Delphes, les gaulois, & sur-tout les tectosages, avoient remporté leur butin dans leur pays. Strabon a réfuté ce conte, d'autant mieux que le temple de Delphes avoit été pillé par les phocéens, avant la venue des gaulois, lesquels, bien loin de prendre la ville de Delphes, & de pouvoir piller son temple, furent repoussés avec perte, & périrent tous les uns après les autres.

TOUPIE. *Voyez* SABOT.

TOUR de Mécène à Rome. Mécène avoit fait élever une *tour* dans le jardin des Esquilies, dont on voit encore les ruines aujourd'hui, & que le peuple, par une tradition fabuleuse, croit être les restes de cette *tour* d'où le barbare Néron se donnoit le cruel plaisir de voir les flammes ravager Rome. Mais cette dernière étoit sur le Quirinal, & celle de Mécène, qui s'appelle encore *Mesa* par corruption de *Mœcenatiana*, est sur les Esquilies. Ce sentiment est contredit par d'autres auteurs qui prétendent que ces ruines sont les restes d'un temple magnifique que le vainqueur de Zénobie avoit fait élever à Rome en l'honneur du Soleil, divinité particulièrement honorée à Émesa, ville des palmyréniens, dont le temple portoit ce nom, que par succession de temps, on a changé en ceux-ci, *Terre-Mesa*. Ce qui rendroit ce sentiment vraisemblable, est l'autorité de Tacite qui dit (*Annal.* 15. 39. 1.) que sous Néron le feu consuma le palais de ce prince, qui étoit à la suite de la maison de Mecenas, ainsi que tous les environs : *Neque tamen sisti potuit, quin & palatium & domus & cuncta circum haurirentur.*

TOUR, *turris*; machine de guerre mobile, d'une invention singulière, & dont on se servoit avec succès dans les siéges des villes. C'étoient comme des espèces de maisons ambulatoires, formées d'un assemblage de poutres, & de forts madriers qui avoient ordinairement trente pieds en quarré. Leur hauteur surpassoit souvent celle des murailles & même des *tours* des villes. On les faisoit mouvoir par le moyen de plusieurs roues, sur lesquelles elles étoient portées. Il y avoit divers étages & des escaliers pour monter de l'un à l'autre. Dans le bas étoit placé un bélier pour battre en brèche; sur l'étage du milieu un pont-levis formé de deux poutres, qui s'abattoit sur le mur de la ville lorsqu'il en étoit temps, & avec lequel les assiégeans se rendoient maîtres du mur : enfin des gens armés & des gens de traits se tenoient sur les plus hauts étages, d'où ils ne cessoient de tirer sur les assiégés. Ces *tours* étoient revêtues de lames de fer aux endroits les plus exposés, afin d'être moins sujettes au feu. Athénée nous apprend que cette machine de guerre fut d'abord inventée en Sicile : *Initium, aut incrementum accepit omnis hac machinalis fabrica circa Dyonisii siculi tyrannidem.* On s'en servoit aussi sur les vaisseaux, & Servius dit qu'Agrippa, ce grand homme de mer, du temps d'Auguste, en introduisit le premier l'usage : *Agrippa primus hoc turrium genus invenit, ut tabulis subitò erigerentur* (*Æneid.* 8. 693.).

TOUR sur les navires.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une pâte antique une espèce de Liburne à rames fort particulière, qui paroit être composée de trois vaisseaux joints ensemble, si du moins on en peut juger ainsi par deux espèces de chenisques qu'on y voit à la proue. On y remarque un mât de misaine sans voile, mais avec des cordages attachés à la pouppe. Sur le milieu du vaisseau est une espèce de *tour* quarrée de maçonnerie avec une grande porte, comme on en voit une dans un des (*Ant. explicat. tom. IV. p. 2. pl.* 142.) vaisseaux des bas-reliefs du duc d'Ascala cités par Montfaucon, à la différence près, que les trois créneaux qu'on observe dans celle des bas-reliefs, semblent plutôt être ici des espèces de vases. Seroient-ce des vases remplis de matières combustibles, propres à être jettées sur les vaisseaux ennemis, comme (*Lib. IV. cap.* 43.) Vegece nous apprend qu'on faisoit dans les batailles navales?

Un autre objet qui, dans cette pâte peut mériter attention, c'est une espèce de mât ou d'antenne qui est suspendue perpendiculairement à côté de la *tour* vers la proue, & qui à chacune de ses extrémités, paroit terminée par une petite traverse. Seroit-ce encore là une machine, celle que (*Lib. IV. cap.* 44.) Vegece appelle *asser*, qui étoit formée d'une longue poutre, semblable à une antenne, ferrée par les deux bouts, dont on se servoit comme d'un bélier, pour frapper à droite & à gauche dans les vaisseaux ennemis & y causer du ravage.

Sur une cornaline, le taureau, Liburne dont la proue ornée d'un grand taureau en sculpture, est ce qui nous fait croire qu'elle portoit ce nom. Ce bâtiment est fort rond, sans rames, orné tout autour d'une galerie, avec le grand mât au milieu, & la voile pliée sur l'antenne, il est chargé de cinq *tours* rondes de maçonnerie, savoir de deux grosses à la proue, & à la pouppe de trois plus petites qui sont entre deux, & enfin d'un grand bouclier qui couvre la pouppe.

Sur une pâte antique, le cheval, Liburne sans rames, dont la proue est ornée d'un grand cheval en sculpture, & le corps du bâtiment de deux dauphins; avec le grand mât & la voile pliée & avec sept *tours* rondes, savoir la plus grosse à la proue, deux un peu moins grosses avec une porte au milieu à la pouppe, & quatre plus petites qui sont placées de suite entre celles de la proue & de la pouppe.

Sur une cornaline, une belle Liburne sans rames, avec le grand mât & la voile pliée sur l'antenne, & avec six *tours* rondes, rangées dans cet ordre; la plus grosse qui est de maçonnerie avec des crénaux, est à la proue; deux autres *tours* de moyenne grosseur aussi de maçonnerie, couvertes de coupoles, & qui communiquent de l'une à l'autre par un pont, sont placées sur la poupe; enfin les trois dernières qui sont les plus petites, toutes trois couvertes aussi de coupoles, & dont deux ont une fenêtre, se trouvent attenantes aux premiers, en remplissant tout l'espace qu'il y a entre celles-là.

TOUR d'Ismaël. Les arabes qui se disoient descendus d'Ismaël, rendoient, dit-on, les honneurs divins à une *tour* bâtie par leur patriarche, qu'ils appelloient *Acara* ou *Alquebila*.

TOUR sur les medailles.

Une espece de porte de ville ou de *tour*, qui se trouve sur les médailles depuis Constantin, avec ces mots: *Providentia Augusti*, designe des magasins établis pour le soulagement du peuple; ou comme d'autres pensent, la ville de Constantinople, dont l'étoile qui paroit au-dessus de la *tour* est le symbole, aussi bien que le croissant.

TOUR sur la tête. *Voyez* TOURS.

TOURET, sorte de petit tour dont les graveurs en pierres fines se servent pour travailler leurs ouvrages. L'arbre du *touret* porte les bouterolles qui usent, au moyen de la poudre de diamant ou d'emeril dont elles sont enduites, la partie de l'ouvrage qu'on leur présente. Le mouvement est communiqué à l'arbre du *touret* par une grande roue de bois placée sous l'établi, & par une corde sans fin qui passe sur cette roue & sur la poulie de l'axe. La grande roue se meut par le moyen d'une marche ou pédale sur laquelle l'ouvrier pose le pied.

TOURNESOL, Clytie changée en *tournesol*. *Voyez* CLYTIE.

On dit que cette plante appellée *héliotrope* se tourne toujours vers le soleil (Nom formé d'ηλιος, *soleil*; & de τρεπω, *je tourne*.). Mais ce nom lui a été donné, parce que cette fleur paroît dans les plus grandes chaleurs, lorsque le soleil est dans le tropique du cancer.

TOURS sur la tête de Cybèle & sur la tête d'Isis. *Voyez* CYBÈLE, ISIS.

— Sur celle de Némésis. *Voyez* un médaillon de Macrin (*Buonarotti Oss. sopra alc. Med. pag.* 223.). *Voyez* NEMÉSIS.

— Sur celle des villes & des provinces personnifiées.

TOURTERELLE, oiseau, symbole de la fidélité entre amis, entre mari & femme, & même des sujets envers leurs princes, & des armées envers leurs généraux. On trouve sur le revers d'une médaille d'Élagabale, une femme assise, tenant sur une main une *tourterelle* avec cette inscription: *Fides exercitûs.* Ce symbole est fondé sur ce que, dans cette espèce d'oiseau, le mâle & la femelle volent ordinairement ensemble, & sur ce que celle-ci semble gémir, quand elle a perdu son pair.

Sur les tombeaux des chrétiens dans les catacombes & ailleurs, on voit souvent deux *tourterelles* qui désignent l'union de deux époux.

Les *tourterelles* étoient un mets recherché des friands de Rome (*Plaut. Most.* 1. 1. 43.):

Non possunt omnes tam facete, quam tu vivis, victibus:

Tu tibi istos habeas turtures, pisces, aves.

Les cuisses étoient la partie de leur corps la plus estimée (*Martial.* 360.).

Aureus immodicis turtur te clunibus implet:

Ponitur in cavea mortua pica mihi.

TOXÉE, frère d'Althée, tué par Méléagre son neveu. *Voyez* ALTHÉE.

TOXICUM, poison dont les scythes & quel-

Digitized by Google

ques autres barbares frottoient leurs flèches, & dont la piquure étoit mortelle.

TOXOPHORE, surnom d'Apollon, qui signifie : *qui porte un arc*.

TOXOTES, qui porte un arc, surnom de Diane. On lit l'inscription suivante dans Tomasius (*De Donar. c. 31.*) : *Toxoti L. vibius priscus ex voto*.

TOXOTES, τοξόται, bas officiers, ou plutôt espèces de licteurs qui accompagnoient les lexiarques. Il y en avoit mille dans la ville d'Athènes qui demeuroient dans des tentes qu'on avoit premièrement tendues dans le *forum*, & qu'on tendit dans la place de l'Aréopage.

TRABEA, vêtement qui se plaçoit sur la tunique, comme la toge; mais qui s'attachoit avec une agraffe ou fibule. Suétone (*Lib. de genere vestium*) cité par Servius sur ce vers de l'Enéide.

Ipse quirinali trabeâ, cinctuque gabino.

distingue trois sortes de *trabea*. La première étoit de pourpre marine & l'on en revêtoit les statues des dieux : *Diis sacratum quod erat tantum de purpura*. La seconde étoit pourpre & blanche; elle étoit réservée pour les rois : *Regium, quod erat purpureum, cui tamen album immixtum*. Les augures portoient la troisième sorte de *trabea*, qui étoit faite de pourpre marine & de pourpre terrestre : *Tertium augurale de purpura & cocco*.

La *trabea* différoit de la toge & de la prétexte en ce qu'elle étoit plus courte, moins ample, & parce qu'on l'attachoit avec une agraffe. La *trabea*, réservée pour les statues des dieux, différoit peu du *paludamentum*; car ces deux manteaux étoient de pourpre, & ils se lioient tous les deux avec une fibule. Seulement le *paludamentum* étoit de pourpre terrestre : *Cocci granum imperatoriis dicatum paludamentis* (Plin. 22. 1.).

Un tissu mêlé de laine pourpre & de laine blanche distinguoit la *trabea* royale; tandis que la *trabea* des augures étoit formée d'un tissu de laine teinte avec la pourpre marine & de laine teinte avec la pourpre terrestre ou végétale.

Les saliens portoient la *trabea* serrée avec une ceinture, comme le dit Virgile en décrivant le vêtement du roi Picus (*Æneid. 7. 187.*) :

.... *Parvâque sedebat*

Succinctus trabeâ, lævâque ancile gerebat.

Cependant Denys d'Halycarnasse (*Lib. II.*) dit qu'ils portoient des toge-prétextes liées avec des agraffes.

On voit des saliens sur deux pierres gravées antiques, l'une de la galerie de Florence, & l'autre publiée par Augustino (*Tom I. gem. 152.*). Sur toutes deux les saliens ont la tête couverte d'une draperie qui enveloppe le corps jusqu'au nombril & au milieu du dos. Elle est liée avec une fibule ou agraffe; ce qui donne précisément la forme de la *trabea*.

Il paroit constant que la *trabea* étoit une chlamyde blanche ornée de bandes de pourpre, appellées *virgæ* ou *trabes*, suivant leur largeur. (*Voyez Virgatæ.*) Le *paludamentum*, ou la chlamyde des généraux étoit toute entière de pourpre, ce qui la distinguoit des *trabea* des chevaliers, qui étoient blanches comme le *sagum* des soldats; mais qui étoient ornées de bandes de pourpre.

Quelques passages mal interprétés ont fait confondre la *trabea* avec la toge, c'est une erreur.

La *trabea* étoit un vêtement affecté aux chevaliers; Tacite, Suétone (*Annal. l. III.*), ainsi que Denis d'Halycarnasse, l'attestent. A-t-on jamais vu sur un monument quelconque, des hommes à cheval avec la toge? On n'opposera pas la statue équestre de Tremellius; c'est par sa singularité que Pline (*Lib. XXXIV. cap. 6.*) en fait mention.

On objectera peut-être encore ce passage de Denis d'Halycarnasse : (*Lib. II.*) Les saliens portoient des toges attachées par une agraffe, & qu'ils appelloient *trabea*.

Il est facile de répondre que ce n'étoit pas la toge proprement dite, puisqu'elle n'avoit jamais d'agraffe. D'ailleurs, Virgile (*Eneid. lib. VII. n. 187.*) donnant la *trabea* à la statue de Picus, célèbre dompteur de chevaux, & Ovide (*Métamorph. lib. XIV. fab. 5.*) lui donnant la chlamyde, cela suppose des rapports de l'une à l'autre, tandis qu'il n'en est aucun entre la toge & la chlamyde.

Suivant Valère-Maxime, (*Lib. II. c. 1.*) les chevaliers montoient à cheval le quinzième jour de juillet, vêtus de la *trabea*.

Selon Denis d'Halycarnasse, (*Lib. VI.*) ils portoient dans cette fonction, la *toga purpurea palmata*, qu'on appelloit *trabea*. Lipse (*Milit. Rom. 1. 5.*) produit une médaille sur laquelle un chevalier, tenant son cheval, se présente devant le censeur; mais le chevalier n'est sûrement pas vêtu de la toge; ce passage ne prouve donc rien, il ne faut qu'y appliquer la réponse que nous avons

Digitized by Google

avons faite plus haut, & remarquer avec Saumaise (*In Tertulliani lib. de pallio notâ fol.* 124.) que le mot *toga* se prenoit chez les romains pour tout habillement supérieur, ou de dessus. Sans ce principe, toute distinction disparoit, & l'on ne parviendra jamais à entendre, & moins encore à concilier les passages des anciens, qui paroissent se contredire; car enfin, si la *trabea* eût été confondue pour sa forme avec la *toga*, on liroit quelque part *toga trabeata*, comme on lit *toga pretexta* (*Plinii. lib. IX. cap.* 39.), *toga picta*, *toga purpurea*, &c. Virgile (*Æneid. lib. II. v.* 333.) nomme la *trabea* comme l'ornement particulier des rois. Servius (*Sur le v.* 334. *liv. II. Æneide.*) appelle *trabea*, l'habit distinctif des généraux, des empereurs, dont l'habillement propre, selon Pline, (*Lib. XXII. cap.* 2.) etoit le *paludamentum*, lequel, pour la forme, ressembloit à la chlamyde. C'est à celle-ci que la *trabea* devoit ressembler. (*Rubenius, de re vest. lib. I. cap.* 5.) D'ailleurs cette forme se prouve assez clairement par la médaille d'Antonin-le-Pieux avec la légende, *Romulo Augusto*. Romulus y est représenté vêtu de la *trabea*, & portant les dépouilles opimes enlevées au roi Acron.

Quant à la différence qui distinguoit la *trabea* des habillemens auxquels elle ressembloit pour la forme, elle devoit consister dans les nuances de la couleur, puisque, selon Pline, (*Lib. XXII. cap.* 2.) on teignoit le *paludamentum* avec le *coccum*, grains d'Afrique ou d'Espagne, moins précieux que le *murex*, dont on teignoit les habits de pourpre & la *trabea*. Plusieurs modernes, entr'autres Ferrarius, (*De re vest. lib. II. cap.* 5.) Rubenius (*De re vest. lib. I. cap.* 5.) & Turnèbe, (*Sur le v.* 187. *Æneide, l. VII.*) ont defini le mot *trabea*, un vêtement orné de bandes de couleur de pourpre, ce qui n'est pas exact. Nous apprenons par un passage de Suetone, cité plus haut, que Servius a conservé, qu'il y avoit trois espèces de *trabea*, différentes chacune par la couleur. La première, toute de pourpre, pour les dieux; la seconde, de pourpre, mais ayant quelque peu de blanc, à l'usage des rois; la troisième, aussi de pourpre, mais avec du rouge *coccum*, pour les augures. Il est bien certain que la première espèce, qui étoit toute de pourpre, ne pouvoit avoir des bandes. Suétone s'est trompé, ou la définition des auteurs modernes ne pourroit se soutenir, même pour les deux autres espèces, qui probablement étoient teintes avec les susdites couleurs, dont le mélange formoit des nuances suffisantes pour former la distinction des espèces, sans qu'il soit besoin de recourir à des bandes dont la *trabea* des dieux n'est pas susceptible.

Pline (*Lib. VIII. cap.* 48.) dit que Varron montroit une *toga undulata* de Servius Tullus, qui se conservoit dans le temple de la Fortune, dont ce roi avoit dédié la statue. Un peu plus bas, il remarque que les *pretexta* de ce roi couvroient la statue de cette déesse, soit qu'on conservât ces habits en mémoire de ceux qui les avoient portés, soit que l'étoffe servit de voile pour orner les temples, ou pour couvrir les statues des divinités. Les dieux portoient quelquefois la *trabea*, mais jamais la toge. Ces passages ne prouvent donc pas que la *trabea* & la *pretexta* eussent la même forme, puisque l'on ne voit aucune statue de divinité vêtue de la toge.

Enfin, la *trabea* doit avoir été très-différente de la toge prétexte, ou de tout autre, puisqu'elle caractérisoit les personnes qui en étoient revêtues. De-là vint que l'on appella *trabeata* certaines comédies qui représentoient des militaires ou des chevaliers : comme on appelloit *togata*, les comédies dont les personnages étoient de simples particuliers; & *pretexta*, celles qui introduisoient sur la scène les personnes de la première qualité. Cette réflexion suffiroit seule pour décider que la *trabea* n'étoit pas une toge. C'étoit cependant un habit de dessus, & un habit que portoient Romulus, les rois, les consuls & les chevaliers dans leurs fonctions militaires.

TRABEATÆ *fabula*. Voyez la fin de l'article Trabea.

TRABEATIONIS *Christi* (*Annus*), le même qu'*Annus incarnationis*. *Voyez* Annees, à la fin de l'article.

TRACTA. (*Cato. de re rustica.*)

« Les *tracta* étoient une espèce de gauffre, ou plutôt de massepains d'une pâte croquante, puisque les romains s'en servoient pour épaissir les sauces, comme nous nous servons aujourd'hui de chapelure de pain. »

TRACTATOR, officier qui tenoit les registres des *presides*, & qui étoit tenu, tous les quatre mois, d'en rendre compte au *comes largitionum*, en lui envoyant sa recette.

Tractator étoit aussi un serviteur des bains, ou des médecins, qui pressoit, étiroit les membres, comme on le pratique dans l'Inde, ce que l'on y appelle *masser*.

TRACTATRIX, femme qui servoit au même usage que le *tractator* des bains. Martial (3. 82. 13.) dit :

Percurrit agili corpus arte tractatrix.

TRACTORIÆ, nom que donnoient les

romains aux billets ou diplômes que l'empereur accordoit à ceux qu'il envoyoit dans les provinces, ou qu'il en rappelloit, pour que ces personnes eussent le droit de prendre des chevaux de la poste impériale, & d'être défrayées sur toute la route. (*D. J.*)

TRADITION mythologique. On nomme *traditions mythologiques*, les fables transmises à la postérité, & qui lui sont parvenues après s'être chargées d'âge en âge de nouvelles fictions par lesquelles les poëtes ont cherché, comme à l'envi, à en augmenter le merveilleux.

Afin qu'une *tradition* historique, selon la judicieuse remarque de Fréret, puisse avoir quelqu'autorité, il faut qu'elle remonte d'âge en âge jusqu'au temps dont elle dépose, & que l'on puisse en suivre la trace sans interruption, ou que du moins, dans tout cet intervalle on ne puisse en assigner le commencement, ni montrer un temps dans lequel elle ait été inconnue. C'est là une des premières règles de la critique, l'on ne doit pas en dispenser les *traditions mythologiques*, ni leur donner un privilége dont les *traditions* historiques n'ont jamais joui.

Tout ce que l'on a droit de conclure des *traditions* fabuleuses, les plus constamment & les plus universellement reçues, c'est que ces fables avoient probablement leur fondement dans quelque fait historique, défiguré par l'ignorance des peuples, & altéré par la hardiesse des poëtes. Mais si l'on veut aller plus loin, & entreprendre de determiner la nature & les circonstances de ce fait historique, quelque probable & quelqu'ingénieuse que soit cette explication, elle ne s'élevera jamais au-dessus de l'ordre conjectural, & elle sera toujours insuffisante pour établir une vérité historique, & pour en conclure l'existence d'une coutume ou d'un usage dans les temps fabuleux, &c. (*D. J.*)

TRADUCTA, (Julia) en Espagne.

JUL. TRAD. Julia traducta.

Cette ville a fait frapper des médailles latines en l'honneur d'Auguste & de ses deux fils.

TRAGASIA, femme de Milet. *Voyez* MILET.

TRAGÉDIE, TRAGIQUES.

Observons qu'entre les représentations de la *tragédie* & celles de la comédie, il y avoit chez les anciens, une différence dont nos usages ne nous permettent guères de nous former une juste idée. Le comédien n'étoit point monté sur des échasses, comme le tragédien; il n'étoit point affublé de vêtemens longs & larges, sa taille n'étoit ni exhaussée, ni épaissie, & la bouche de ses masques étoit bien moins ouverte, bien moins béante que celle des masques de *tragédie*. Ajoutons que la déclamation comique différoit infiniment de la déclamation *tragique*. Saint Justin, martyr, Tertullien, & l'auteur de l'écrit contre les spectacles, attribué à saint Cyprien, s'accordent tous à représenter la première comme une *grande clameur*. Cicéron, dans l'énumération qu'il fait des belles qualités nécessaires à l'orateur, (I. 28.) demande une voix de tragédien, c'est-à-dire, une voix forte & tonnante. Le comédien récite, dit Apulée, & le tragédien crie à pleine tête. (*Florid. XVIII.*)

Les acteurs retirés du théâtre faisoient à Bacchus une offrande de leurs masques.

Les acteurs *tragiques* avoient un thyrse pour symbole, parce que Bacchus présidoit à la *tragédie*, & un chevreau, récompense des premiers *tragiques*.

Leur tunique, appellée Σύρμα, Ξυςὶς, *palla*, descendoit jusqu'aux talons. Ils portoient ordinairement un bâton long, ou un sceptre droit. Ceux qui représentoient les vieillards s'appuyoient sur un sceptre long & recourbé, appellé Σελιον (*Eurip. Hecub. vers* 65. 281. *Troad. vers* 275. *Jon. vers* 743.)

Les *tragiques* jouant les rois & les héros, portoient une massue.

Le premier personnage d'une *tragédie*, étoit appellé *protagonista*.

TRAGULA, espèce de dard dont on ignore la forme, mais qui faisoit des blessures très-dangéreuses. On croit que c'est la même chose que le *jaculum amentatum* qui étoit attaché à une courroye qui servoit à le retirer quand on l'avoit lancé.

TRAHA, traineau sans roue. Servius... *Traha vehicula sine rotis, quas vulgo tragas dicunt.*

TRAJAN, fils adoptif de Nerva.

NERVA TRAJANUS, OPTIMUS AUG. GERMANICUS, DACICUS, PARTHICUS.

Ses médailles sont:

C. en or; quelques revers sont R. & RR.

RRRR. en médailles grecques d'or, au revers de Sauromate, roi du Bosphore.

C. en argent; il y a peu de revers rares dans la suite d'argent de *Trajan*.

R. en médailles grecques d'argent.

RRR. en médailles grecques d'argent qui ont au revers, les unes le roi Corys, les autres le roi *Ininthimavus*.

RR. en médaillons latins d'argent.

RR. en médaillons grecs d'argent.

RRR. en médailles d'argent, avec la tête de *Trajan* & la légende latine; & au revers, Diane entre deux figures, avec une légende grecque.

RRR. en médailles consulaires d'argent, restituées par *Trajan*.

C. en G. B. de coin romain.

C. en M. & P. B.

RRR. en G. B. de colonies.

C. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

On en trouve avec la tête de Jupiter Ammon, & d'autres avec la tête laurée de Jupiter.

C. en M. & P. B. grecs, & dans les médailles fabriquées en Egypte.

R. en médailles contorniates.

RRR. en or, avec la tête de *Trajan* le père.

RR. en argent, également avec les deux têtes de *Trajan* & de son père.

Il y avoit dans le cabinet de d'Ennery, une médaille unique de *Trajan*, du même volume & du même aloi que les consécrations qu'on attribue à Gallien. Autour de la tête couronnée de laurier, on lisoit pour légende: *Imp. Trajano. Pio. Fel. Aug. PP.* & au revers: *Via Trajana*, autour d'une femme couchée, le fouet à la main droite & la main gauche appuyée sur une roue. On peut sans doute penser, au sujet de cette médaille, que Gallien avoit fait travailler au chemin de *Trajan*.

« Le plus grand ouvrage du temps de *Trajan*, est la colonne qui porte son nom, dit Winckelmann. (*Hist. de l'art*) Ce monument étoit placé au milieu du *forum* que ce prince avoit fait bâtir par Apollodore d'Athènes. Pour en conserver la mémoire on avoit frappé la médaille d'or qui est de la plus grande rareté, dont le revers nous offre un édifice de cette place. A l'égard de cette fameuse colonne, il est certain que ceux qui auront occasion d'examiner les figures d'après les plâtres qu'on en a tirés, seront frappés de la variété étonnante de tant de milliers de têtes. On voyoit encore au seizième siècle la tête de la statue colossale de cet empereur, debout sur cette colonne, (*Ciacon. colum. traj. p. 4.*) on ignore aujourd'hui ce qu'elle est devenue. Quant aux édifices de son *forum* qui entouroient la colonne trajane, & qui étoient plafonnés ou voûtés en bronze (*Pausanias, l. V.*), on peut s'en former une idée par une colonne du plus beau granit noir tirant sur le blanc, qui y fut découverte en 1765, & qui porte huit palmes & demi de diamètre. Cette colonne fut trouvée, lorsqu'on creusa les fondemens d'une chaussée pour aller au palais Impériali, on y découvrit en même temps une portion du couronnement ou la corniche de l'architrave qui portoit cette colonne. La corniche qui est de marbre blanc, a au-delà de six palmes de haut. Or, comme la corniche n'est que le tiers, & encore moins, de l'entablement, il faut que cette dernière partie ait eu au-delà de dix-huit palmes de hauteur. Le cardinal Albani a fait placer cet ornement d'architecture à sa villa, accompagné d'une inscription qui indique l'endroit où il fut découvert. En fouillant ce terrain on découvrit encore dans le même endroit cinq autres colonnes de pareille grandeur, qui sont restées au fond de la tranchée, parce que personne ne voulut faire les frais de les en tirer. Ainsi les fondemens de la chaussée reposent sur ces colonnes. »

» Après la colonne on peut regarder comme l'ouvrage le plus noble de l'art de ce temps, la tête colossale de *Trajan*, qu'on voit à la villa Albani. Cette tête porte depuis la fossette du cou jusqu'au sommet, cinq palmes romains de hauteur. Rien de plus ridicule que l'idée de Maffei qui, en expliquant une camée, fait un *Trajan*, d'un guerrier armé & à cheval, sur le point de percer une figure nue étendue à terre (*Gem. ant. t. IV. n. 14.*): action trop peu digne du plus magnanime des princes, & dont aucun romain ne l'a jamais cru capable. »

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique, la tête de *Trajan* entre deux épis, avec une balance au-dessous.

On trouve dans (*Gem. t. I. n. 38.*) Maffei, la tête de cet empereur accompagnée des mêmes symboles.

Sur une pâte antique, la tête du même empereur entre deux cornes d'abondance.

Trajan-Dece.

Cneius Messius Quintus Trajanus Decius Augustus.

Ses médailles sont;

RRR. en or.

C. en argent. Celle au revers de laquelle on lit *Victoria Germanica*, est R.

C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers rares & très-rares, entr'autres celui qui a pour légende *Cas. decennalia fel.*

C. en M B.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

Celle en M. B. de la colonie de Rhesœna, avec les têtes de Déce & d'Etruscille, est RR.

R. en G. B. grec.

C. en M. B. & RR. avec sa tête & celle d'Herennius.

C. en P. B.

R. en M. & P. B. d'Egypte.

RRR. en médaillons latins de bronze, excepté les revers *felicitas saculi* & *victoria Aug.* qui sont communs; ils sont rares en grec.

TRAJANE (Colonne). *Voyez* COLONNE.

TRAJANE (Eau). *Voyez* AQUEDUC.

TRAJANOPOLIS ou TRAJANA AUGUSTA, dans la Thrace. ΤΡΑΙΑΝΗΣ ΑΥΓΟΥΣΤΗΣ & ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper, sous l'autorité du gouverneur de la province, des médailles impériales grecques en l'honneur de M. Aurèle, de Faustine jeune, de Commode, de Sept. Sévère, de Caracalla, de Plautille, de Géta, de Gordien-Pie, de Verus.

TRAJANOPOLIS, en Phrygie. ΤΡΑΙΑΝΟΠΟΛΕΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Gordien.

Elles se distinguent des médailles de Thrace par les archontes & le type de l'Amazone.

TRAINEAU. Voyez *Traha*.

TRAITÉ d'alliance. Pausanias a décrit tout au long & plus d'une fois les cérémonies qui s'observoient en cette occasion. On immoloit une victime, dont par respect on ne mangeoit point la chair consacrée. Chaque contractant, après le sacrifice, répandoit une coupe de vin, ce qui s'appelloit *libation*; d'où les alliances se nommèrent *σπονδαι* & les infractions *υπερσπονδαι*:

Pateramque tenentes,

Stabant, & cæsâ jungebant fœdera porcâ.

On se touchoit ensuite de part & d'autre dans la main droite:

Cadent in fœdera dextrâ.

Pour assurer les engagemens réciproques, on en prenoit à témoin les divinités vengeresses, principalement Jupiter *ὅρκιος*, le dieu du serment. Pausanias dit que Philippe, à force de se parjurer dans ses *traités d'alliance*, irrita le Ciel & mérita qu'une mort violente & prématurée lui apprît qu'on ne se joue pas impunément des dieux. (*D. J.*)

Chez les romains, les alliances se faisoient toujours par ordre du peuple, par l'autorité du sénat, & par le ministère d'un des féciaux, qui s'appelloit *pater patratus*, & qui employoit cette formule de prière: *Per quem populum fiat, quominus aiclis legibus stetur, ut eum Jupiter ita feriat, quemadmodum a fecialibus porcus feriatur.* Les contractans en effet frappoient avec une pierre un porc ou une truie, & de-là vint l'expression *ferire fœdus*, pour dire faire alliance. L'usage s'introduisit depuis de mettre la main sur l'autel, & de toucher les choses sacrées, comme on le voit dans Virgile:

Tango aras mediosque ignes, & numina testor.

Nous apprenons du même poëte qu'on se touchoit mutuellement la main en signe de bonne-foi:

Lætitiâque metuque avidi conjungere dextras.

C'étoit encore une coutume de ne faire confirmer l'alliance que le matin avant midi; ce que les romains regardoient comme de bon augure.

TRALLES ou TRALLIS, car les auteurs emploient indifféremment ce mot au pluriel & au singulier. *Tralles* étoit une ville d'Asie-Mineure, dans la Lydie, ayant à la gauche la montagne Mesogis & à la droite la campagne du Méandre. Strabon dit qu'elle étoit riche, peuplée & fortifiée de tout côté par la nature.

Wheler, dans son voyage de l'Anatolie, *t. I*, *pag.* 337, dit avoir vu deux médailles de la ville de *Tralles*, l'une de l'empereur......... sous le consulat de Modestus; le revers est une rivière avec cette légende: ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-à-dire, *des trallіens*. Cette gravure fait voir que *Tralles* étoit située sur une rivière ou près d'une rivière, & cette rivière étoit le Méandre. *Trallis*, continue Wheler, étoit une grande ville où s'assembloient ceux qui étoient employés au gouvernement de l'Asie. Smith assure qu'elle est aujourd'hui absolument détruite; il en reste pourtant les ruines que les turcs appellent *Sultan-Hesser* ou la Forteresse du Sultan. On les voit sur une montagne, à demi-lieue du Méandre, sur le chemin de Laodicée à Ephèse, à vingt heures de chemin de la première, près d'un village appellé *Teke-Qui*.

L'autre médaille est de l'empereur Gallien; elle a sur le revers une Diane qui chasse, & on y lit cette légende: ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-à-dire, des *trallіens*.

Cette description s'accorde assez bien avec celle

Digitized by Google

de Strabon, qui met *Tralles* sur une éminence; & comme cette ville n'étoit qu'à une demi-lieue du Méandre, la distance n'étoit pas assez grande pour empêcher qu'elle ne pût être mise au nombre des villes bâties sur ce fleuve.

La ville de *Trallis* eut divers autres noms ou surnoms. Pline (*L. V. c.* 29.) lui donne ceux d'*Eventia*, de *Seleucia* & d'*Antiochia*. Etienne le géographe dit qu'on la nomma auparavant *Antheia*, à cause de la quantité de fleurs qui croissoient aux environs.

Sur les médailles de *Tralles*, Jupiter est représenté en chasseur, Κυνηγέτης, avec des chiens de chasse. Il paroît de même sur les médailles de Mida en Phrygie.

Les médailles de cette ville portent pour légende ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ.

Les autonomes qui sont des cistophores, sont:

R. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Cette ville, ainsi que toutes celles de la Carie, a placé les noms de ses *scribes* sur les médailles impériales grecques qu'elle a fait frapper en l'honneur d'Auguste, de Domitien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Vérus, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, d'Alex. Sévère, de Maxime, de Gordien-Pie, de Valérien, de Gallien, de Valérien jeune, de Commode, de Tranquilline, de Faustine jeune, de Mamée.

TRANCHÉES. Le chevalier de Folard ne pensoit pas que les *tranchées* aient été inconnues aux anciens; il prétend même démontrer, dans son *Traité de l'attaque & de la défense des places*, qu'ils employoient des parallèles ou places d'armes dans leurs approches, & qu'ils avoient pratiqué tout ce qu'on a inventé dans les siéges, depuis la découverte de la poudre à canon. Mais, suivant Guischardt, le sentiment de Folard sur ce sujet ne se trouve fondé que sur l'infidélité des traductions, & sur l'envie qu'avoit cet habile officier de faire de nouvelles découvertes. « J'ai examiné, dit-il, » dans la langue originale, les passages dont il » appuie son systême, & je me suis aisément con- » vaincu que les auteurs n'y représentent rien de » tout ce qu'il y a vu, & qu'ils s'expriment en » termes très-clairs sur tout ce qu'ils veulent faire » entendre. Il est certain qu'on n'y trouve rien de » ressemblant aux *tranchées* & aux parallèles ». (*Dissertation sur l'attaque & la défense des places des anciens.*) Voyez cette Dissertation dans le second volume des *Mémoires militaires* de Guischardt, & le Traité sur le même sujet, du chevalier Folard, livres II & III de son Commentaire sur Polybe.

TRANQUILLINE, femme de Gordien-Pie.

Furia Sabinia Tranquillina Augusta.

Le prénom de *Furia* ne se voit que sur les médailles grecques.

Ses médailles sont:

O. en or.

RRRR. en argent.

Il y a deux revers, l'un avec une figure assise, l'autre avec deux figures qui se donnent la main; elles sont l'une & l'autre dans le cabinet national & dans d'autres cabinets de Paris.

RRRR. en quinaires d'argent, dans le cabinet du roi d'Espagne.

RRRR. en G. B. de coin romain.

RRR. en M. B.

Il y a un coin moderne dont il faut se défier.

RRR. en G. B. de colonies.

RR. en M. & P. B.

RR. en G. B. grec.

Il y en a une de ce module beaucoup plus rare, frappée à Smyrne, avec la tête de *Tranquilline*, sous la figure de Cerès; elle a été gravée, & elle est dans le cabinet national.

RR. en M. B.

RRR. avec sa tête & celle de Gordien.

RR. en P. B.

RRR. en médaillons grecs.

On en connoit un au revers duquel sont les signes du zodiaque.

TRANQUILLITÉ, appellée par les grecs Εὐδία, a été déifiée. On a trouvé à Nettuno, dans la campagne de Rome, sur le bord de la mer, un autel avec cette inscription: Autel de la Tranquillité, *Ara Tranquillitatis*, sur lequel est representée une barque avec une voile tendue & un homme assis au gouvernail. On dit qu'elle avoit un temple à Rome, hors de la porte Colline. Cette divinité étoit bien distinguée de la Paix & de la Concorde.

Voyez saint Augustin (*de Civit. Dei*, 4. 16.). Louis Vivez, dans ses notes sur cet endroit, conjecture que cette déesse donnoit le repos aux morts & non aux vivans, & qu'on ne l'invoquoit que pour les morts. Sa raison est qu'on donn[illegible] surnom de *Quietalis* à l'*Orcus*, divinité infer[illegible] & que la *Tranquillité* avoit son temple hors

Digitized by Google

ville, parce qu'on inhumoit les morts hors la ville.

TRANSFUGE, déserteur. Chez les grecs, les *transfuges* étoient punis de mort. Leur peine varia chez les romains; dans un temps, on leur coupa les deux pieds, les mains & les cuisses, pour que le châtiment fit plus d'impression (*Vulcat. gallic. avid. caff. c. 4.*) : *Majus est exemplum viventis miserabiliter criminosi quàm occisi.* D'autres fois, on les crucifioit, on les brûloit vifs, on les précipitoit de la roche tarpéienne, ou on les exposoit aux bêtes dans l'amphithéâtre.

TRAPE. Dans la collection de Stosch, on voit sur une cornaline un Amour au milieu des rochers, qui est pris par le pied droit dans une *trape*, & qui pleure; devant lui est un autre Amour qui le regarde. Ce sujet a souvent été répété par les anciens (*Mus. Flor. t. I. tab.* 18.).

TRAPETUM, meule pour écraser les olives.

TRAPEZOPOLIS, en Carie. ΤΡΑΠΕΖΟΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.......... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est le dieu Lunus.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Commode, de Septime Sévère, d'Elagabale, de Sévère Alexandre, selon Vaillant. Pellerin les a restituées à *Trapezus* du Pont Galatique.

TRAPEZUS, dans le Pont Galatique. ΤΡΑΠΕΖΟΥΝ.

On a des médailles imperiales grecques de cette ville, frappées en l'honneur de Sept. Sévère, de Trajan, de Sévère Alexandre, de Commode, d'Elagabale, attribuées mal-à-propos à *Trapezopolis* de Carie, par Vaillant. C'est aujourd'hui Trébizonde.

TRAVAIL. Hésiode dit qu'il est fils de l'Erèbe & de la Nuit, comme tous les maux qui arrivent aux hommes, & à qui il donne la même origine.

TRAVAUX. Les douze travaux d'Hercule. *Voyez* HERCULE.

TRAVERTIN, ou *pierre travertine*, qu'on devroit appeller *pierre tiburtine*, parce qu'elle se trouve dans tout le territoire de Tivoli, dans la plaine comme dans les montagnes, de telle grosseur & de telle longueur qu'on en a besoin. Il n'est pas nécessaire de creuser des carrières; il suffit presque de découvrir la terre : on la rencontre à six ou sept pieds, en suivant les veines. L'église de S.-Pierre en est bâtie, de même que la plupart des édifices de pierre de taille à Rome. Cette pierre est dure; on ne peut la travailler qu'à la pointe du ciseau & à la masse de fer. Elle a le grain fin, elle est compacte, pesante, & n'est point sujette à se déliter; elle est propre à soutenir toute sorte de poids; l'air la ronge peu quand elle est bien choisie; car il s'en trouve beaucoup qui est remplie de trous. Elle est grise pour l'ordinaire, presqu'aussi dure que le marbre, & presqu'aussi belle, à la couleur près. Quand on veut rendre l'ouvrage poli, on le travaille comme le marbre, avec un morceau de la même pierre, du grès & de l'eau. (*D. J.*)

« A Rome, on employa anciennement, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. I. ch. 2.*), le *travertin* pour les ouvrages de sépulture, & on y voit encore aujourd'hui plusieurs monumens faits de cette pierre : une statue consulaire, à la villa Albani; une figure assise, tenant des tablettes sur son genou, au palais Altieri, quartier du Capitole; une figure de femme portant un anneau à l'index, de grandeur naturelle, ainsi que la précédente, à la villa Belloni. Les figures de cette pierre commune se plaçoient ordinairement autour des tombeaux ».

TRAZÈNE (Pierre de), nom donné par Théophraste & les anciens à une espèce d'escarboucle qui étoit la même chose, suivant Hill, que la pierre amandine. Cependant Théophraste dit que ces pierres étoient veinées de pourpre & de blanc. Il paroit que cette pierre est inconnue aux modernes.

TREBANIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en argent.

R. en bronze.

O. en or.

TRÉBELLIEN.

CAIUS ANNIUS TREBELLIANUS AUGUSTUS.

On ne connoît ses médailles que dans Goltzius & Tristan; elles ont été copiées par Mézabarba & Banduri.

TREBELLICA vina, vins ainsi nommés du territoire où ils croissoient. Athénée fait l'éloge de ces vins. Pline (*L. XIV. c. 6.*) en parle aussi, & dit que l'endroit où on les recueilloit étoit en

Digitized by Google

Italie, dans la Campanie, à 4 milles de Naples. (*D. J.*)

TREBIANI, épithète que les romains donnèrent à quelques dieux qu'ils avoient transportés de Trébie à Rome, après la conquête de cette ville d'Italie.

Arnobe parle de ces dieux dans son troisième livre, vers la fin ; il dit qu'il y en avoit neuf, & que les trébiens les avoient reçus des sabins.

TREBONIA, famille romaine dont Goltzius seul a publié des médailles.

TREBONIANUS GALLUS.

Caius Vibius Trebonianus Gallus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent. Il y a deux revers très-rares ; l'un du cabinet du roi d'Espagne, qui a pour légende : *Concordia Augg.* avec deux mains jointes ; l'autre peut passer pour unique. On y voit la tête de Volusien au revers de *Gallus* ; cette médaille étoit dans la suite de Pellerin.

RRR. avec le nom seul de *Gallus Augustus.*

RR. en quinaires d'argent.

C. en G. B. de coin romain. Il y a des revers RR. tels que celui qui a pour légende : *Adventus Augg.* & d'autres.

C. en M. B. Il y a quelques revers rares.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

R. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Egypte.

Les médaillons latins & grecs de *Gallus* sont fort rares ; celui en latin, où l'on voit les têtes de *Gallus* & de Volusien, & au revers le temple de Junon-Martiale, est très-rare. Il est dans le cabinet national.

TRECENARIUS. Ce mot qui se trouve dans plusieurs inscriptions antiques (*Gruter*, 305 6. *Muratori*, 10734.), désigne le commandant de 300 hommes. Il est analogue à *ducenarius* & à *centenarius.*

TRECHEDIPNA, *vestimenta parasitica currentium ad cœnam*, dit un ancien commentateur de Juvénal (*Sat.* 5. 143.). C'étoit une espèce d'habit particulier que portoient les parasites pour pouvoir venir souper chez leurs protecteurs sans invitation ; cette espèce d'habit étoit pour ainsi dire la livrée du maitre de la maison ; mais ce nom n'étoit pas honorable pour celui qui le porte ; car c'est un mot composé de *τρέχω*, *je cours*, & de *δεῖπνον*, *un souper.*

TREDECIÆS, *dodrans*, *semuncia sicilicus*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes :

Ӿ S ═ Ƨ Ↄ

Elle valoit :

9 ¾ onces de compte.

ou 13 as effectifs.

ou 19 ½ semi-onces de compte.

ou 39 siciliques de compte.

ou 78 semi-siciliques de compte.

TREMISSIS, synonyme de *triens* ou d'un tiers (*Lamprid. Alex. Sev. c.* 39.) : *Tunc etiam, quum ad tertiam partem auri vectigal decidisset, tremisses formati sunt.*

TREMITHUS, village de l'île de Chypre, selon Etienne le géographe. Ptolémée, (*L. V. c.* 14.) en fait une ville qu'il place dans les terres. Cette ville est nommée *Tremithopoli* sur une médaille qui se trouve dans le recueil de Goltzius.

TREMON. Eustathe, *in Dionisium*, dit qu'on nommoit ainsi un lieu voisin de l'île de Délos, & que l'origine de ce nom venoit des fréquens tremblemens de terre auxquels cette île est sujette. Lycophron fait aussi mention de ce lieu ; & Isacius, qui remarque que c'étoit l'endroit où Ajax avoit été enterré, ajoute qu'il étoit situé près de *Thenos* & de *Mycone.*

TREMPE du cuivre (prétendue) *V.* Bronze.

TRÉPIEDS. *Voyez* Brasier.

« Il seroit impossible, dit Caylus (*Rec. d'antiq.* 2. *p.* 161.) de remonter à l'origine des *trépieds*, elle se perd dans la nuit des temps les plus reculés. Homère en parle comme d'un usage établi lorsqu'il écrivoit, & prouve qu'il étoit lié à la religion. On connoît l'emploi qu'on faisoit des *trépieds* pour les oracles & pour les prédictions. Cette matière a été souvent & amplement traitée, & je ne tomberai point dans des répétitions inutiles. D'ailleurs, mon dessein n'est pas de considérer ces monumens sous ce point de vue ; je m'arrêterai particulièrement aux rapports

Digitized by Google

qu'ils ont avec les arts. Je crois trop long de décrire tous les *trépieds* dont Hérodote, & les autres auteurs de l'antiquité ont fait mention; je me bornerai à établir des faits, & à proposer quelques conjectures, d'après le témoignage de Pausanias, auteur dont on peut retirer le plus de lumières sur les arts de la Grèce, puisqu'il ne parle que de choses qu'il a vu, & dont il a jugé sur le bruit public: du moins, tout ce qu'il rapporte de la peinture & de la sculpture, n'est jamais dépourvu de probabilité. »

» On est quelquefois surpris de la prodigieuse quantité de *trépieds* qu'on voyoit dans la Grèce. Plusieurs causes les rendirent communs: la superstition qui les avoit introduits, servit à les multiplier; la liberté du choix de la matière, du volume, enfin du plus ou du moins de dépense, contribua à en augmenter le nombre. Chaque particulier, riche ou pauvre, pouvoit satisfaire sa dévotion ou sa vanité. Telle est la foiblesse des hommes; ceux mêmes qui vivent dans l'état le plus obscur, aiment à transmettre leur nom à la postérité. Une pierre, un morceau de marbre, de bronze ou de terre cuite, chargés de quelques caractères, apprendront qu'ils ont vécu, & cette idée flatte leur amour-propre. Les *trépieds* étoient dans la Grèce, ce que les couronnes & les boucliers votifs furent dans la suite des temps chez les romains, c'est-à-dire, des offrandes plus ou moins chères. »

» Les *trépieds* étoient offerts indifféremment à tous les dieux. « Du prytanée, dit Pausanias, (*Attic. pag.* 61. *l. I. c.* 20. *pag.* 46.) en décrivant » la ville d'Athènes, vous descendez dans la rue » des *trépieds*, ainsi appellée parce qu'on trouve » dans cette rue plusieurs temples considérables, » dans lesquels il y a quantité de *trépieds* de » bronze. » Mais si l'on en voyoit un aussi grand nombre dans Athènes, combien en devoit-on trouver à Delphes, à Délos, &c. enfin, dans les temples où l'on rendoit des oracles? Les divinités que l'on y révéroit, furent aussi celles qui conservèrent toujours un plus grand rapport avec la première institution des *trépieds* »

» L'oracle de Delphes ordonna qu'on en offriroit cent à Jupiter. Les messéniens (*Messenie. p.* 350. *l. IV. c.* 12. *p.* 310.) en proposerent cent de bois. Un lacédémonien en fabriqua un pareil nombre de terre cuite, qu'il porta lui-même à Athènes, où il les déposa dans le temple de Jupiter. Ce qui prouve, en premier lieu, l'abus que l'on faisoit de ces sortes d'offrandes; & en second lieu, que la grandeur & la matière étoient indifférentes. Presque tous les enfans qui avoient exercé le sacerdoce d'Apollon, chez les thébains, (*Bœotic. p.* 256. *l. IX. c.* 10. *p.* 730.) laissoient un *trépied* dans le temple. »

» Les *trépieds* étoient aussi donnés pour récompense au mérite. Hésiode en remporta (*Bœotic. p.* 256. *l. IX. c.* 10. *p.* 730.) un pour prix de poésie, à Chalcis sur l'Euripe. Echembrote en offrit un de bronze à Hercule, avec cette inscription: *Echembrote, arcadien, a dédié ce* trepied *à Hercule, après avoir remporté le prix aux jeux des Amphictyons*. (Phocide. p. 332. l. X. c. 7. p. 814.) »

» L'on voit, par les exemples que je viens de citer, une partie des raisons qui rendirent ces ouvrages si communs chez les grecs; mais je ne dois pas oublier de rapporter un grouppe de marbre, dont parle Pausanias, monument indécent pour les dieux, mais qui fait honneur aux *trépieds*. (*Phocide, p.* 345. *l. X. c.* 13. *p.* 830. & *l. III. c.* 21. *p.* 265.) Hercule & Apollon sont représentés se disputant un *trépied*; ils sont près de se battre, mais Latone & Diane retiennent Apollon, & Minerve appaise Hercule. »

Horace dit à son ami: (*Lib. IV. Ode* 8.)

Donarem tripodas præmia fortium

Græcorum...............

Si j'étois riche, mon cher Censorinus, je donnerois volontiers à mes amis de ces beaux *trépieds* dont la Grèce gratifioit autrefois le valeur de ses héros.

Hérodote dit que les grecs victorieux des perses, à la bataille de Platée, levèrent un dixième sur les dépouilles pour en faire un *trépied* d'or, qu'ils consacrèrent à Apollon. Ce *trépied* fut posé sur un serpent d'airain à trois têtes, dont les différens contours formoient une grande bâse qui s'élargissoit à mesure qu'elle descendoit vers la terre. Athénée appelle ce *trépied* le *trépied* de la vérité, & dit qu'il appartient à Apollon, à cause de la vérité de ses oracles, & à Bacchus, à cause de la vérité qui est dans le vin & dans les ivrognes. Ces *trépieds* sacrés se trouvent de différentes formes; les uns ont des pieds solides, les autres sont soutenus sur des verges de fer. Il y en avoit qui étoient des espèces de siéges, ou de tables, ou bien en forme de cuvettes. Il y en avoit aussi qui servoient d'autels, & sur lesquels on immoloit des victimes.

Dans la maison de campagne d'Hadrien, on a trouvé un *trépied* de cinq pieds de hauteur. Cette hauteur prouve qu'il n'avoit été destiné que pour une offrande. Il est de pierre de touche & du plus beau travail.

« Il faut ranger, dit Winckelmann, en parlant du cabinet de Portici, dans la classe des ustensiles nécessaires les *trépieds*, non de la forme de ceux dont je vais parler, mais tels qu'ils étoient très-anciennement, c'est-à-dire, des tables à trois pieds, comme

Digitized by Google

comme on nous représente dans la fable la table de Philémon & Baucis, sur laquelle Jupiter se plut à manger (*Ovid. Metam.*) :

.... Mensam succincta tremensque

Ponit anus, mensa sed erat pes tertius impar;

Testa parem fecit...............

Car chez les grecs on appelloit *trépieds*, non-seulement ceux qu'on mettoit sur le feu, mais aussi les tables; & c'est ainsi qu'on les appelloit encore dans les siècles de luxe, comme nous le voyons dans les fêtes magnifiques de Ptolémée Philadelphe à Alexandrie, & du roi Antiochus Epiphane à Antioche, dont Athénée nous a donné la description. Ceux-ci s'appelloient ἄπυροι (*Casaub. in Athen. Deipn. l. X. c. 4. p. 457. l. 50.*), & les autres ἐμπυριβῆται & λοιβήχυτοι (*Hadr. Jun. animadv. l. II. c. 3. p. 64.*) ».

» Dans le genre des *trépieds* dont on se servoit pour les sacrifices, il y en a deux dans le cabinet de Portici, qui méritoient d'être mis au rang des plus belles découvertes; ils sont à-peu-près de la hauteur de quatre palmes (2 pieds 6 pouces). L'un a été trouvé à Herculanum; trois Priapes qui se terminent chacun par le bas en un seul pied de chèvre, en forment les pieds. Leurs queues placées au-dessus de l'os sacrum, s'étendent horisontalement & vont s'entortiller autour d'un anneau qui est au milieu du *trépied* & qui réunit la totalité, comme la croix donne la solidité à une table ordinaire. L'autre *trépied* a été trouvé à Pompeii quelque temps après celui que je viens de décrire; il est d'un travail admirable. Dans l'endroit où les pieds prennent une courbure pour acquérir plus de grace, on voit un sphinx assis sur chacun, dont les cheveux, au lieu de descendre sur les joues, sont relevés de façon qu'ils passent sous un diadême sur lequel ils retombent ensuite. Cette coëffure pourroit être allégorique, sur-tout par rapport à un *trépied* d'Apollon, & faire allusion aux réponses obscures & énigmatiques de l'oracle. Autour des larges bords du réchaud (ou de la cassolette), il y a des têtes de béliers écorchées, travaillées en relief, & unies les unes aux autres par des guirlandes de fleurs qu'accompagnent des ornemens ciselés avec grand soin. Dans les *trépieds* sacrés, le réchaud sur lequel on mettoit le brasier, étoit de terre cuite; celui qu'on a déterré à Pompeii, s'est conservé avec les cendres ».

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique Hercule qui enleve le *trépied* du temple d'Apollon de Delphes. On voyoit représenté dans ce temple (*Pausan. l. X. p. 830.*) le combat d'Apollon & d'Hercule au sujet du *trépied*. Deux bas-reliefs dans la villa Albani représentent le même sujet & de la même manière. La fable rapporte qu'Hercule étant venu à Delphes pour y consulter l'oracle, ne pouvoit obtenir une réponse de la Pythie, parce qu'elle le considéroit comme souillé du sang d'Iphitus; Hercule offensé prit le *trépied* & s'en alla; mais l'ayant rendu ensuite, il trouva la Pythie favorable à sa demande.

Gori avoit pris le dessin de cette pâte qu'il publia (*Mus. Etrus. t. I. t. 199. n. 5.*) sans dire d'où il l'avoit eu. Au reste la gravure est de l'ancienne manière, & elle est des plus achevées.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une pâte antique le *trépied* d'Apollon avec un serpent entortillé. C'est le serpent qu'on disoit avoir quelquefois apparu dans le *trépied*, avoir répondu à ceux qui consultoient l'oracle, & qui ensuite, comme le dit Eusèbe, s'entortilla autour du *trépied*.

Sur un bas-relief de l'arc de Constantin à Rome (*Bartoli. admir. tab. 28.*), on voit le serpent qui se glisse dans le *trépied* d'Apollon.

TRÉPIED de la Pythie.

L'origine des *trépieds* sacrés venoit de l'antre de Delphes. Les habitans du Parnasse n'avoient besoin, pour acquérir le don de prophétie, que de respirer la vapeur qui sortoit de cet antre (*Diod. XVI.*). Mais plusieurs de ces phrénétiques s'étant précipités dans l'abîme & s'y étant perdus, on chercha les moyens de remédier à un accident qui devenoit trop fréquent. On dressa sur l'ouverture de l'antre une machine nommée *trépied*, à cause de sa forme & de ses trois bâses, & l'on commit une femme pour monter sur ce *trépied*, d'où elle pouvoit, sans aucun risque, recevoir l'exhalaison prophétique. On prenoit beaucoup de précautions dans le choix de la Pythie; c'est ainsi qu'on la nommoit (*Diod. Sic. ibid.* & *Plutarch.*). Il falloit qu'elle fût vierge, née légitimement, élevée simplement, & qu'elle s'abstint de tous les objets de luxe & de mollesse recherchés des femmes. Nous avons rapporté ce qui concerne la Pythie dans l'article de l'oracle de DELPHES. Les reproches qu'Origène & saint Chrysostôme ont fait aux payens touchant l'attitude peu décente de cette vierge sur le *trépied* sacré, ont été un sujet de division parmi quelques critiques. « Peut-on, dit Origène (*Contra* » *Cels. III.*), honorer Esculape & Apollon » comme des dieux, & comme des dieux amateurs » de la pureté, lorsqu'on voit une prophétesse » prétendue assise sur l'embouchure de l'antre de » Delphes d'une manière si contraire à la pudeur ». Saint Chrysostôme s'explique à-peu-près de même. Voici la traduction latine de son texte (*Hom. XX. in I. cor. 22.*) : *Dicitur Pythia insidere tripodi quandoque Apollinis, ac quidem cruribus*

Digitized by Google

apertis, sicque malignum spiritum infernè in corpus ejus penetrantem, ipsam implere furore; eamque indè comis resolutis & bacchari & spumam ex ore emittere, atque ita inebriatam maniaca illa proferre verba.

Vandale (*De Oracul. ethn. c. 7. p. 153, 154.*) prétend que les imputations d'Origène & de saint Chrysostôme ne sont fondées que sur des préjugés & sur la persuasion dans laquelle ils étoient que tous les miracles des payens étoient l'ouvrage du malin esprit. Si ces deux auteurs se trompent dans le jugement qu'ils portent sur la cause de l'oracle, l'on peut dire cependant que le fait qui concerne la Pythie est vrai. Il est confirmé par le témoignage de plusieurs auteurs de l'antiquité, qui disent que la Pythie étoit assise sur le *trépied*, & qui se servent des mots ἀναβαίνειν, καθῆσθαι, ou d'autres synonymes. Lucain (*Pharsal. liv. V.*), en décrivant la fureur qui la transportoit, dit qu'Apollon devenu habitant de l'antre de Delphes, se plongeoit dans les entrailles de la Pythie, *& se visceribus mergit*, expression qui n'est pas moins forte que celle d'Origène & de S. Chrysostôme. Au reste quels que fussent les mystères qui accompagnoient l'inspiration à travers le *trépied*, il est certain que si cet instrument fut originairement nécessaire pour l'antre de Delphes, la célébrité qu'il acquit en ce lieu rendit son usage très-ordinaire dans les autres lieux où il y avoit des oracles d'Apollon. Les *trépieds* eurent dans la suite différentes formes & peut-être différens usages; & ce qui étoit d'abord un instrument utile pour couvrir l'embouchure d'un antre, devint un pur ornement auquel on attachoit des idées mystérieuses. On le voit souvent sur les monumens; c'est un des symboles d'Apollon les plus connus. De-là vint le surnom de τριποδιλάλος donné au dieu (*Epigr. lib. V.*).

L'espèce de panier que l'on voit sur plusieurs médailles des rois de Syrie, pourroit bien être une imitation du *trépied* qui servoit à couvrir l'ouverture de l'antre; Apollon est assis dessus, & ce panier qui étoit appellé *cortina* (*Lucilius in fragm. satyr. lib. VII. p. 40.*), a fait donner au dieu l'épithète de *cortinipotens*. Celle d'ἐνόλμιος qu'on lit dans Sophocle a la même origine, & dérive du mot ὄλμος, qui signifie l'ouverture sur laquelle étoit assise la Pythie pour recevoir ses inspirations. C'est ce qui a fait aussi donner aux devins le nom d'*enholmides*. Selon Festus, Apollon étoit de même surnommé *aperta*, parce que, ajoute-t-il, *patente cortinâ responsa daret*.

Trépied d'or, ce *trépied*, dit Hérodote, (*Liv. IX.*) étoit porté sur un serpent de bronze à trois têtes, il fut consacré à Apollon, & placé auprès de l'autel dans son temple de Delphes.

Pausanias, général des lacédémoniens à la bataille de Platée, fut d'avis qu'on donnât cette marque de reconnoissance au dieu des oracles. Pausanias le grammairien, qui étoit de Césarée en Cappadoce, & qui, dans le second siècle, nous a donné une belle description de la Grèce, fait mention de ce *trépied*. Après la bataille de Platée, dit-il, les grecs firent présent à Apollon d'un *trépied d'or*, soutenu par un serpent de bronze; c'étoit un serpent d'airain à trois têtes, dont les différens contours formoient une grande base qui s'élargissoit insensiblement.

Il se pourroit bien que la colonne de bronze qui étoit à Constantinople, fût ce fameux serpent à trois pieds; car outre Zozime & Sozomène, qui assurent que l'empereur Constantin fit transporter dans l'Hippodrome les *trépieds* du temple de Delphes, Eusébe rapporte que ce *trépied* transporté par ordre de l'empereur, étoit soutenu par un serpent roulé en spire.

Quoi qu'il en soit, la colonne de bronze aux trois serpens avoit environ quinze pieds de haut, elle étoit formée par trois serpens tournés en spirale comme un rouleau de tabac; leurs contours diminuoient insensiblement depuis la bâse jusque vers les cous des serpens, & leurs têtes écartées sur les côtés en manière de *trépied* composoient une espèce de chapiteau. Mourat avoit cassé la tête à un de ces serpens; la colonne fut renversée, & les têtes des deux autres furent cassées en 1700, après la paix de Carlovitz.

Trépied de Jason. Ce héros après avoir construit le navire Argo, y plaça un *trépied* de cuivre pour les sacrifices. Le vaisseau, ayant été jetté sur les côtes d'Afrique, se trouva engagé dans le lac Tritonide; dans le temps que Jason cherchoit les moyens d'en sortir, un triton se fit voir à lui, offrit de montrer un chemin pour sortir du lac sans aucun danger, à condition qu'on lui donneroit le *trépied* qui étoit dans le vaisseau. Le trépied fut livré au triton, & déposé dans un temple: celui-ci conduisit alors lui-même hors du lac le navire Argo, & prédit aux argonautes, que, quand quelqu'un de leurs descendans auroit enlevé ce *trépied*, il étoit établi par les destins, qu'il y auroit cent villes grecques qui seroient bâties sur le lac Tritonide. Les lybiens, informés de cet oracle, cachèrent le *trépied*. *Voyez* Eurypile.

Trépied de Bacchus. On donnoit ce nom à des vases à boire dont les pieds ou supports étoient triangulaires. Dans les combats de Bacchus, ou les défis des buveurs, ces *tré-*

pieds, servoient de prix (*Athen. deipn. lib. II, pag.* 37.).

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur un jaspe rouge un *trépied* chargé d'une coupe & de deux vases allongés ; *pocula cum cyatho duo*, dit Horace.

Trépieds de Dodone. L'airain qui résonnoit dans ce temple, étoit, selon quelques-uns, une suite de *trépieds* posés l'un près de l'autre ; en sorte que, si l'on en touchoit un, les autres résonnoient consécutivement : ce qui duroit long-temps. *Voyez* Dodone.

Trépied de Vulcain : Lorsque la déesse Thétis alla demander à Vulcain des armes pour son fils Achille, elle trouva ce dieu couvert de sueur, fort empressé après les soufflets de sa forge ; car il se hâtoit d'achever vingt *trépieds* qui devoient faire l'ornement d'un magnifique palais. Il les avoit placés sur des roues d'or, afin que d'eux-mêmes ils pussent aller à l'assemblée des dieux, & en revenir. Spectacle merveilleux à voir. Ils étoient sur le point d'être achevés ; il ne leur manquoit que les anses, qui étoient travaillées avec une merveilleuse variété de couleurs & de figures, & ce dieu forgeoit les liens pour les attacher.

Trepied (On voit un) sur les médailles d'Apollonie en Illyrie, d'Axia, de Centuripæ, de Crotone, de Cyzique, de Dyrrachium en Illyrie, des Falisques, d'Hierapolis en Phrygie, de Marseille, de Malte, de Messène, de Myndus, de Mytilène, de Néapolis en Italie, de Panticapæum, de Pella, de Philippi, de Rhegium, de Séleucie dans la Pamphylie, ΑΔΕΛΦΩΝ. ΔΗΜΩΝ ; de Smyrne, de Syracuse, de Tauromenium, de Thurium, de Velia, de Zacynthus, de Lilybæum, des Taletes, de Saxus, de Thespiæ.

Sur les médailles romaines, le *trépied* couvert ou non couvert, avec une corneille & un dauphin, est le symbole des quindecemvirs, députés pour garder les oracles des sybilles, & pour les consulter dans l'occasion. On les conservoit au pied de la statue d'Apollon Palatin, à qui la corneille étoit consacrée, & à qui le dauphin servoit d'enseigne dans les cérémonies des quindécemvirs.

TRES libella sembella teruncius, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes.

HS = S T

Elle valoit :

1 ½ as.

ou 3 semis æris.

ou 3 ¾ libellæ.

ou 7 ½ sembellæ.

ou 15 teruncius.

TRÉSOR public des athéniens. Le *trésor public* d'Athènes étoit consacré à Jupiter sauveur, & à Plutus dieu des richesses. Dans la masse des revenus publics qui formoient ce *trésor*, on gardoit toujours en réserve mille talens, 187 mille 500 louis, auxquels il étoit défendu de toucher sous des peines capitales, excepté dans les besoins les plus urgens de l'état.

Les fonds de subside qui fournissoient le *trésor public* d'Athènes, provenoient de l'imposition nommée *tèle*, τέλη ; des *phori*, φόροι ; des *eisphora*, εἰσφοραί ; & des *timemata*, τιμήματα, c'est-à-dire, des *amendes* ; les autres mots ont été expliqués à leur article.

Leur *trésor public* étoit employé à trois sortes de dépenses qui tiroient leur nom de leur emploi. On appelloit 1°. τὰ χρήματα τῆς διοικήσεως, *les fonds destinés aux dépenses civiles* ; 2°. τὰ στρατιωτικὰ χρήματα, *les fonds destinés pour la guerre* ; 3°. τὰ θεωρικὰ χρήματα, *les fonds destinés pour la religion*. Dans cette dernière classe étoient comprises les dépenses des théâtres & des fêtes publiques.

Il y avoit un trésorier désigné à chaque branche de revenus publics, & l'on appelloit cette magistrature, ταμίας τῆς διοικήσεως, τῶν στρατιωτικῶν & θεωρικῶν.

Trésor public des romains, *trésor* de l'épargne formé des deniers publics.

Il y avoit dans le temple de Saturne, situé sur la pente du Capitole, trois *trésors publics*. Dans le *trésor* ordinaire on mettoit l'argent des revenus annuels de la république, & l'on en tiroit de quoi subvenir aux dépenses ordinaires.

Le second *trésor* provenoit du vingtième que l'on prenoit sur le bien des affranchis, sur les legs & successions qui étoient recueillies par d'autres héritiers que les enfans des morts ; ce qui montoit à des sommes excessives. Ce second trésor étoit appellé par cette raison *aurum vicesimarium*.

Dans le troisième étoit en réserve tout l'or que l'on avoit amassé depuis l'invasion des gaulois, & que l'on conservoit pour des extrémités pareilles, sur-tout en cas d'une nouvelle irruption de ces mêmes gaulois. Ce fut ce qui donna lieu à ce noble

trait d'esprit de César au tribun qui gardoit ce *trésor*, quand ce grand capitaine le fit ouvrir par force sous prétexte de la guerre civile. « Il est « inutile, dit-il, de le réserver davantage, puis- » que j'ai mis Rome hors de danger d'être jamais » attaquée par les gaulois ».

C'étoit dans le troisième *trésor* qu'étoient déposées les sommes immenses que les triomphateurs apportoient des pays conquis. César s'empara de tout, & en fit des largesses incroyables. Cependant ce troisième *trésor public*, ainsi que le second, s'appelloit *sanctius ærarium*; mais rien n'étoit sacré lorsqu'il pouvoit servir à l'ambition de ce nouveau maître de Rome.

Tout le monde sait que le nom général *ærarium*, qu'on donnoit à tous ces *trésors*, venoit de ce que la première monnoie des romains étoit de cuivre. Quand la république fut soumise à l'autorité d'Auguste, il eut son *trésor* particulier sous le nom de *fiscus*. Le même empereur établit un *trésor* militaire, *ærarium militare*.

Les pontifes avoient aussi leur *trésor*, *ærarium*, que l'on appelloit plus communément *arca*; & ceux qui en avoient la garde, se nommoient *arcarii*. Il en est fait mention dans le code théodosien & dans le code justinien (*Lib. II. tit. 7.*). (*D. J.*)

TRÉSOR des chartes nationales, est le dépôt des titres de la Nation, que l'on comprenoit tous anciennement sous le terme de *chartes du roi*.

On entend aussi par-là le *lieu* où ce dépôt est conservé.

Anciennement, & jusqu'au temps de Philippe-Auguste, il n'y avoit point de lieu fixe pour y garder les *chartes du roi*; ces actes étant alors en petit nombre, nos rois les faisoient porter à leur suite par-tout où ils alloient, soit pour leurs expéditions militaires, soit pour quelqu'autre voyage. Guillaume-le-Breton & d'autres historiens rapportent qu'en 1194 Philippe-Auguste ayant été surpris pendant son dîner, entre Blois & Fretteval, dans un lieu appellé *Bellefoie*, par Richard IV, dit *cœur de lion*, roi d'Angleterre & duc de Normandie, avec lequel il étoit en guerre; il y perdit tout son équipage, notamment son scel & & ses chartes, titres & papiers.

Brussel prétend néanmoins que cet enlèvement n'eut pour objet que certaines pièces, & que les anglois n'emportèrent point de registres ni de titres considérables.

Il y a du moins lieu de croire que dans cette occasion les plus anciens titres furent perdus, parce qu'il ne se trouve rien au *trésor des chartes* que depuis Louis-le-Jeune, lequel, comme on sait, ne commença à régner qu'en 1137.

Philippe-Auguste, pour réparer la perte qu'il venoit de faire, donna ordre que l'on fit de soigneuses recherches pour remplacer les pièces qui avoient été enlevées.

Il chargea de ce soin Gaultier le jeune, *Galterius junior*, auquel Dutillet donne le titre de *chambrier*.

Ce Gaultier, autrement appellé frère Guérin, étoit religieux de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il fut évêque de Senlis, garde des sceaux de France sous Philippe-Auguste, puis chancelier sous Louis VIII & sous Louis IX.

Il recueillit ce qu'il put trouver de copies des chartes qui avoient été enlevées, & rétablit le surplus de mémoire, le mieux qu'il lui fut possible. Il fut arrêté que l'on mettroit ce qui avoit été ainsi rétabli & ce qui seroit recueilli à l'avenir, en un lieu où ils ne fussent point exposés aux mêmes hazards, & Paris fut choisi comme la capitale du royaume, pour y conserver ce dépôt précieux.

Il est présentement placé dans un petit bâtiment en forme de tour quarrée attenant la Sainte-Chapelle, du côté septentrional. Au premier étage de ce bâtiment étoit le *trésor* de la Sainte-Chapelle, & dans deux chambres l'une sur l'autre, au-dessus du *trésor* de la Sainte-Chapelle, est le *trésor des chartes*.

Mais ce dépôt n'a pu être placé dans cet endroit que sous le règne de Louis IX, & seulement depuis 1246, la Sainte-Chapelle n'ayant été fondée par ce roi que le 12 janvier de cette année.

Les chartes ou titres recueillis dans ce dépôt sont les contrats de mariage des rois & reines, princes & princesses de leur sang, les quittances de dot, assignations de douaire, lettres d'appanages, donations, testamens, contrats d'acquisition, échanges & autres actes semblables, les déclarations de guerre, les traités de paix, d'alliance, &c.

On y trouve aussi quelques ordonnances de nos rois, mais elles n'y sont pas recueillies de suite ni exactement; car le registre de Philippe-Auguste & autres des règnes suivans jusqu'en 1381, ne sont pas des recueils d'ordonnances de ces princes, mais des registres de toutes les chartes qui s'expédioient en chancellerie, parmi lesquelles il se trouve quelques ordonnances.

Le roi enjoignoit pourtant quelquefois par ses ordonnances même de les déposer en original au

trésor des chartes, témoin celle de Philippe IV touchant la régale, du mois d'octobre 1344, à la fin de laquelle il est dit qu'elle sera gardée par original au *trésor des chartes & lettres du roi* (*Ordonnances de la troisième race, tome V.*).

TRÉSORIER. Alexandre-Sévère établit, selon Lampride, des officiers appellés *ærarii*, qui donnoient aux dépens du fisc des combats de gladiateurs au peuple.

TRESSIS ou *TRIPONDIUM*, trois as.

Cette monnoie valut, depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 3 livres de France, selon Paucton dans sa *Métrologie*.

Tressis, *sextans sicilicus*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes :

Ӿ = Ɔ

Elle valoit :

2 ¼ onces de compte.
ou 3 as effectifs.
ou 4 ½ semi-onces de compte.
ou 9 siciliques de compte.
ou 18 semi-siciliques de compte.

TRIAIRE, *triarius* & *tertiarius*. C'étoit une des classes de l'infanterie romaine. Les *triaires* étoient armés d'une pique & d'un bouclier, avec le casque & la cuirasse. On les appelloit ainsi, parce qu'ils faisoient la troisième ligne. Il y avoit des *triaires* dans chaque cohorte.

Polybe (*Liv. VI.*) distingue dans les armées romaines quatre sortes de troupes. Les premières s'appelloient *pilati* ou *velites*, soldats armés à la légère ; c'étoient les soldats qui étoient tirés du plus bas peuple & les plus jeunes de l'armée. Les piquiers, *hastati*, étoient plus âgés & avoient plus de service que les premiers. Les troisièmes, qui se nommoient princes, *principes*, étoient encore & plus anciens & meilleurs soldats que les seconds. Les quatrièmes enfin, les *triaires*, étoient les plus vieux soldats, les plus expérimentés & les plus braves. On les plaçoit toujours à la troisième ligne comme un corps de réserve, pour soutenir les deux autres, & rétablir le combat quand les autres corps avoient été rompus. C'est de-là que venoit leur nom de *triaires*, & le proverbe *ad triarios ventum est*, pour marquer que l'on en étoit à faire les derniers efforts. On les nommoit aussi *postsignani*, parce qu'ils étoient rangés après les *princes*, qui portoient l'étendart dans une légion ; car ce mot signifie ceux qui sont après l'étendart.

Dans les commencemens, les *triaires* étoient les seules troupes qui fussent pesamment armées, les autres ne portant point encore d'armure complette comme elles le firent depuis. On les avoit nommées *triaires*, parce qu'elles occupoient le troisième rang dans l'ordre de bataille ; mais par la nouvelle disposition qu'introduisit Marius, on les plaça au premier rang ; c'étoient aussi les plus âgés & les plus riches. C'étoit devant eux qu'on portoit l'aigle. Ce sont les *triaires* que César, à la bataille de Pharsale, opposa à la cavalerie de Pompée qui vouloit envelopper la dixième légion, & c'est à eux qu'il commanda de porter leurs coups au visage des cavaliers, avec cette espèce de javelot dont ils étoient armés.

TRIBONIUM, manteau usé & déchiré, que les cyniques affectoient de porter. *Cum Antisthenes laceram tribonii partem ostentasset*, dit Diogène Laërce (2. 36.) *video, inquit, per tribonium vanitatem tuam* ; & dans Aristophane (*Plut. 3. v. 74.*), un pauvre nommé Carrion, interrogé comment il avoit pu voir ce qui se passoit dans le temple d'Esculape, puisqu'il avoit la tête couverte, répond que c'étoit par les ouvertures de son manteau : *Per tribonium, quod plures rimas haberet.* Ainsi les grecs entendoient par ce terme tout manteau usé & percé.

TRIBU, partie de la ville & du territoire de Rome, selon la division de Romulus qui fit le partage des terres de son état. Il les appella *tribus*, soit à cause du tribut que chaque partie devoit payer, soit à cause du nombre de trois qui formoit cette première division du peuple, soit pour quelqu'autre raison que nous ignorons. Quoi qu'il en soit de l'étymologie de ce mot, sur laquelle les auteurs anciens ne s'accordent pas plus que sur le temps auquel cette division fut faite ; toujours est-il certain que ce nombre resta le même malgré l'augmentation qui se fit dans les habitans de Rome, par la paix conclue avec les sabins, & malgré qu'on donna à chaque *tribu* un nom particulier. La première s'appella *tribu* des *Ramnes*, la seconde s'appella *tribu* des *Tatiens* ; la troisième, *tribu* des *Luceres*.

Le premier nom est un nom étrusque, selon Varron, & dont il seroit inutile de rechercher l'origine : cette *tribu* fut d'abord toute composée de romains ; mais le roi Tullus Hostilius y incorpora dans la suite les albains. La seconde fut ainsi nommée de Tatius, roi des sabins, dont elle étoit composée : enfin la troisième tira son nom de Lucumon, roi d'Étrurie, qui avoit amené du secours à Romulus dans la guerre

Digitized by Google

contre les sabins. Tous les peuples étrangers qui avoient été soumis par les romains furent incorporés dans cette dernière *tribu*, & cet arrangement subsista jusqu'à la nouvelle division des *tribus* par Tullus Hostilius. Comme le peuple romain s'augmentoit tous les jours, Tarquin l'*ancien*, cinquième roi de Rome, doubla le nombre des *tribus*, sans en changer le nom, de sorte qu'on disoit, la première & la seconde *tribu* des *Ramnes*, & ainsi des autres. Mais Servius Tullius, son successeur, voyant que la *tribu* des *Ramnes* qui avoit pour quartier le *Palatium*, & celle des *Tatiens*, laquelle habitoit le Capitole, étoient bien inférieures à la *tribu* des *Luceres* qui occupoit l'entre-deux des collines, & à laquelle se joignoient tous les étrangers qui venoient habiter dans la ville, changea l'ordre de cette division. Il partagea la ville en quatre quartiers, & divisa tous les habitans en quatre *tribus*, auxquelles il donna le nom du quartier qu'elles habitoient. Ces quatre *tribus* que l'on appella *Urbana*, étoient *Suburbana*, *Palatina*, *Esquilina*, *Collina*. La première occupoit le mont Célien & les vallées d'alentour du côté de l'Orient; la seconde, presque toute l'ancienne ville, savoir le Palatin & le Capitole, avec le *Forum*; la troisième toute la montagne des Esquilies; & la quatrième, tout le Quirinal & le Viminal. Denys d'Halycarnasse, qui attribue cette division à Servius, ajoute que ce prince partagea aussi le territoire de Rome en quinze ou dix-sept parties; car il avoue que les auteurs ne s'accordent pas sur ce point, & qu'il rangea les habitans de la campagne sous autant de *tribus* qu'on appella *Rustica*. Les quatre *tribus* de la ville furent d'abord composées des *tribus* les plus distinguées; mais quelque temps après, elles préférerent de passer dans les *tribus* de la campagne, & il n'y eut plus que les gens du commun qui composassent les *tribus* de la ville. Les raisons de ce changement furent d'abord le cas que les romains firent de l'agriculture, dont le soin avoit été donné par Romulus aux citoyens libres, à l'exclusion des esclaves & des artisans; ensuite ce que fit en quatre cent cinquante, le censeur Fabius, qui enrôla tous les gens du *forum* dans les quatre *tribus* de la ville : *Omnem forensem turmam excretam, in quatuor tribus conjecit* : puis l'entrée que l'on donna aux affranchis l'an de Rome 584. Le nom des *tribus* de la campagne fut pris du lieu qu'elles habitoient, ou du nom de certaines grandes maisons. Aux quinze ou dix-sept que le roi Servius avoit établies, on en ajouta dans la suite, & en différens temps, plusieurs autres jusqu'au nombre de trente cinq, & elles demeurèrent en cet état pendant tout l'espace qui précéda la guerre des alliés. Alors toute l'Italie ayant obtenu le droit de bourgeoisie, on augmenta le nombre des *tribus* de huit ou dix; mais ces dernières peu de temps après, furent incorporées dans les anciennes par les censeurs L. Manlius Philippus, & M. Perpenna. Telles étoient les trente-cinq *tribus* où tout romain, soit du dedans, soit du dehors de la ville, devoit être inscrit; tous les cinq ans, le censeur qui en faisoit la revue confirmoit chacun dans sa *tribu*, ou l'en excluoit, en le mettant dans une autre inférieure, si c'étoit pour le punir, ou en l'incorporant dans une *tribu* supérieure, s'il avoit fait quelqu'action qui méritât récompense.

Les noms des *tribus*, comme nous l'avons déjà dit, furent pris des lieux qu'elles habitoient, ou du nom de certaines grandes maisons qui y étoient incorporées. *Tribus Allia* prit son nom, à ce que l'on croit, d'une famille plébéienne. *Æmelia Rustica* quitta le nom de lieu qu'elle avoit, pour prendre celui d'Æmilius, chef d'une famille distinguée. *Aniensis* fut ainsi nommé du fleuve Anio qui coule dans la campagne de Tivoli. *Arniensis Rustica*, ou *Narniensis*, de l'Arno fleuve de Toscane, & c'étoit la plus éloignée de Rome. *Claudia Rustica* tira son nom d'Appius Claudius sabin qui se retira à Rome, & à qui l'on donna des terres près Fidènes, où il établit sa famille & forma la *tribu* Claudienne, comme nous l'apprend Denys d'Halycarnasse : *A quibus tribus facta est Claudia vocata, quæ usque ad mea tempora manet. Tribus Collina* fut ainsi appellée des deux collines *Quirinalis* & *Viminalis* qu'elle occupoit. *Cluentia* que Virgile fait descendre de Cloanthe, capitaine d'Enée, fut ajoutée pendant la guerre sociale; de même que la *tribu Cluvia*, laquelle pouvoit tirer son nom de Cluvia, ville des sabins. *Cornelia Rustica* fut ainsi nommée de l'illustre famille Cornelia. *Crustumina*, d'une ville des sabins appellée *Crustuminum*. *Esquilina*, *tribu* de la ville, comprenoit la montagne des Esquilies, d'où elle prit son nom. *Fabia Rustica*, de la famille des Fabiens. *Falerina*, de Falère, ville de Campanie, devint *tribu* l'an 435. *Galeria Rustica*, d'une origine inconnue, à moins qu'on ne prétende qu'elle fut ainsi nommée du fleuve Galésus. *Horatia Rustica*, de la famille des Horaces; elle ne se trouve plus que dans les anciennes inscriptions. *Lemonia Rustica*, fut ainsi appellée du bourg *Lemonius*, où on alloit par la porte Capène, le long du grand chemin latin. *Matia Rustica*, d'un château nommé Matium. *Menenia Rustica*, de l'ancienne famille des Menenius, dont il n'étoit plus question vers l'an 400 de Rome, non plus que de celles des Horaces. *Minucia*, ainsi appellée de la famille des Minutius, qui fleurissoit encore du temps de la guerre des marses. *Tribus Ocriculana*; ce nom ne se trouve que dans les marbres anciens : il pouvoit être

Digitized by Google

celui d'une *tribu* qui en avoit un autre sous lequel elle est plus connue. *Palatina*, *tribu* de la ville, qui comprenoit les monts Palatin & Capitolin, avec la place romaine. *Papia* fut créée après la guerre sociale, & portoit le nom d'une famille. *Papyria Rustica*, du fameux Papyrius. *Pollia Rustica* a une origine inconnue. *Pomptina Rustica*, du territoire Pomptin, à trois lieues de Terracine, & à huit milles de Rome, sur le chemin de Naples : *A Pontia urbe est dicta, à quâ & ager Pomptinus appellatus est*, *Festus*). *Popilia*, *tribu* de la campagne, ainsi nommée, à ce qu'on croit, d'un endroit du pays des Volsques; elle fut une des quatorze ajoutées aux vingt-une *tribus*, & ces quatorze reçurent toutes leur nom de quelque lieu, & non d'une famille. *Pupinia*, *tribu* de la campagne : *Pupinia tribus ab agro Pupino*, dit Festus. *Quirina Rustica*, de la ville des Cures, comme le croit Festus : *A curensibus sabinis videtur appellationem traxisse. Romilia Rustica*, la première des *tribus* champêtres, comprenoit tout l'ancien territoire de Romulus. *Sabatina*, *tribu* Rustique, *à lacu Sabate dicta*, qui étoit en Toscane. *Suppinia*, dont parle Tite-Live, est hors du nombre & on ignore si elle étoit *tribu* romaine. *Scaptia Rustica*, de la ville de *Scaptia*, ainsi que le dit Festus : *A nomine urbis Scaptia appellata. Sergia Rustica*, ainsi nommée de la famille des Sergius. *Stellatina Rustica* tire son nom du territoire de Stellate en Toscane, d'où partirent, pour venir à Rome, ceux qui composoient cette *tribu*, selon la coutume de donner au nouveau pays que l'on habitoit, le nom de celui qu'on venoit de quitter. *Tribus Suburana*, qui étoit la première de la ville, dans la division du roi Servius, comprenoit le mont Cœlius & les vallées d'alentour, & fut ainsi nommée, dit Varron, *à pago succusano*, ou bien, *quòd subest ei loco qui terreus murus vocatur. Terentina*, une des *tribus* champêtres, tire son nom d'un lieu appellé *Terentum*, au champ de Mars. *Voyez* ce mot. *Tromentina*, aussi rustique, *à campo tromento dicta*, du territoire *Tromentum*, selon Festus. Ce pays étoit en Toscane, & ceux qui le quittèrent pour venir à Rome, donnèrent à leur nouvelle demeure le nom de l'ancienne. *Vejentina*, *tribu* de la campagne, comprenoit une portion du territoire des Vejentins, dans la Toscane. *Velina Rustica*, ainsi nommée du lac *Velinus*, au pays des sabins, ou de Velie, ville de Lucanie. *Veturia Rustica*, prit son nom de la famille *Veturia*. *Ufentina*, aussi champêtre, du fleuve Aufens (*Festus*), *quod est in agro Privernate inter mare & terracinam*. La dernière *tribu* de la campagne est *Voltinia*, du nom de laquelle on ne connoit pas l'origine.

On en trouve encore quelques autres dans les anciennes inscriptions & les auteurs, savoir, la *tribu Pinaria*, la *tribu Sappinia*, la *tribu Camilla* ou *Camillia*, la *tribu Cestia*, & la *Cluentia*, la *tribu Cluvia*, la *tribu Dumia*, la *tribu Minucia*, la *tribu Papia*, la *tribu Turia*, la *tribu Veturia*, la *tribu Ælia*, la *tribu Julia*, la *tribu Flavia*, la *tribu Ulpia*.

TRIBUS d'Athènes. Athènes, dans sa splendeur, étoit divisée en dix *tribus*, qui avoient emprunté leurs noms de dix héros du pays (appelles à cause de cela *éponymes*). Elles occupoient chacune une partie d'Athènes, & contenoient en-dehors quelques autres villes, bourgs & villages. Les noms de ces dix *tribus* paroissent souvent dans les harangues de Démosthène; mais je n'en puis rappeller à ma mémoire que les huit suivantes; la *tribu* acamantide, ainsi nommée d'*Acamas*, fils de Télamon; l'antiochide, d'*Antiochus*, fils d'Hercule; la cécropide, de *Cécrops*, fondateur & premier roi d'Athènes; l'hippotoontide, d'*Hippotoon*, fils de Neptune; la léontide, de *Léons*, qui voua ses filles pour le salut de sa patrie; & l'œnéide, d'*Œneus*, fils de Pandion, cinquième roi d'Athènes.

Il faut observer que le nombre des *tribus* ne fut pas le même dans tous les temps, & qu'il varia selon les accroissemens d'Athènes. Il n'y en avoit eu d'abord que quatre; il y en eut six peu après, puis dix, & enfin treize; car aux dix nommées par Démosthène, la flatterie des athéniens en ajouta trois autres dans la suite, savoir, la *tribu* ptolémaïde, en l'honneur de Ptolemée, fils de Lagus; l'attalide, en faveur d'Attalus, roi de Pergame; & l'adrianide, en faveur d'Hadrien. Pour établir ces nouvelles *tribus*, on démembra quelques portions des anciennes. Au reste, les peuples ou bourgades qui composoient toutes ces *tribus*, étoient au nombre de cent soixante & quatorze.

TRIBULIS; qui est de la même tribu. Du temps de Servius roi des romains, on appelloit *urbani* les citoyens qui demeuroient dans l'enceinte des murs de la ville, quelques biens qu'ils eussent, & qui jouissoient du droit de suffrage dans les quatre seules tribus de la ville; & l'on appelloit *rustici* ceux qui demeuroient dans la campagne & qui cultivoient les champs. Dans la suite les choses changerent, & le nom de *tribulis* n'eut plus le même fondement; car on le donna, non à tous ceux qui habitoient la ville, mais seulement à ceux qui jouissoient du droit de suffrage dans les quatre tribus; de même qu'on nomma *rustici* ceux qui possédoient des domaines à la campagne, soit qu'ils y demeurassent ou non. Ainsi les citoyens les plus distingués par la noblesse & les charges, comme les Corneliens, les Emiliens, les Jules, les Marcellus, les Catons, étoient

appellés *rustici*, & opinoient dans les tribus rustiques.

TRIBULUM & *TRIBULA*, espéce de traîneau qu'on rouloit sur les épis de bled, afin d'en séparer le grain de la paille : *Tribula*, dit Servius (*Georgic.* 1. 164.), *genus vehiculi omni parte dentatum; unde teruntur frumenta, quo maximè in Africâ utuntur.* Cet usage devint commun en Italie.

TRIBUNS. Ce mot chez les romains désignoit les chefs de quelque administration.

Tribuni ærarii, les *tribuns* du trésor. C'étoient des officiers tirés du peuple, qui gardoient les fonds destinés à la guerre, pour les distribuer dans le besoin aux questeurs de l'armée. *Attributa pecunia*, dit Asconius, (*In Cicer. p.* 79.) *quæ in stipendium militum de ærario à tribunis ærariis quæstori adnumerari solet.* On avoit attention de choisir les plus riches pour exercer cet emploi, parce qu'il y avoit beaucoup d'argent à conserver. Quoique ces officiers ne fussent pas magistrats, ils avoient cependant un rang considérable dans la république, & par une loi d'Aurélius Cotta, ils partagerent avec le sénat & les chevaliers, le droit de juger : *Legem tulit Aurelius Cotta, prætor, quâ communicata sunt judicia & equitibus romanis & tribunis ærariis.* Jules-César les supprima; mais Auguste les ayant rétablis, en ajouta deux cens autres pour juger des causes qui n'avoient pour objet que des sommes modiques.

Tribunus celerum, le commandant des célères, ou de la garde que Romulus se choisit. C'étoient cent jeunes gens des plus distingués par leurs richesses, leur naissance & leurs autres belles qualités, que ce prince prit dans chaque tribu, pour servir à cheval, & former sa garde.

Tribuni militum. Les *tribuns* militaires furent créés par Romulus, ainsi que nous l'apprend Végèce (2. 7.) : *Tribunus vocatur à tribu, quia præest militibus, quos ex tribu primus Romulus legit.* Ils étoient à la tête de toute la légion, comme sont à-peu-près nos colonels. Romulus n'en créa que trois, mais les légions ayant été, dans la suite, composées de plus de soldats, on crea six *tribuns* pour chaque légion. Ils étoient choisis par les rois, du temps de la monarchie romaine; ils furent ensuite nommés par les consuls, jusqu'à ce que le peuple commença à en nommer six, l'an 345; en l'an 444, il en créa seize. Après la guerre de Persée ou de Macédoine, les consuls en créèrent la moitié, & le peuple l'autre. On les prenoit ordinairement dans l'ordre des chevaliers & dans celui des plébéiens. Les empereurs firent des *tribuns* des soldats pour six mois seulement, afin de pouvoir gratifier un plus grand nombre de personnes. Il y en avoit même qu'on appelloit *laticlavii*, parce qu'il étoient dans l'espérance d'être sénateurs, comme le dit Dion (67.) : *Julius Calvaster, qui tribunus fuerat in spem senatoriæ dignitatis.* D'autres étoient appellés *Augusticlavii*, parce qu'ils ne pouvoient aspirer qu'à l'ordre des chevaliers. La marque qui distinguoit les *tribuns* étoit une espèce de poignard que le prince leur donnoit lors de leur élection, l'anneau d'or, un habit plus précieux & des huissiers que l'empereur Alexandre remplaça par quatre soldats qui accompagnoient le *tribun militaire.* Leur charge étoit de rendre la justice, de recevoir le mot du guet du général, & de le donner aux autres; de veiller sur les munitions, de faire faire l'exercice aux troupes, de poser des sentinelles & d'autres choses semblables. Il y avoit deux de ces *tribuns* qui commandoient la légion, chacun leur jour, pendant deux mois, en sorte que dans une armée consulaire, il y en avoit au moins quatre pour faire exécuter les ordres du général; quelquefois même, lorsque les coupables étoient d'un rang distingué, ils étoient chargés de les faire mourir eux-mêmes, comme Tacite le remarque de Latéranus, consul designé (*Annal.* 15. 60.) : *Lateranus manu Statii tribuni trucidatur.* Ces *tribuns militaires* furent revêtus durant quelque temps de l'autorité consulaire, sous le titre de *tribuni militum consulari potestate.* Mais cette magistrature ne dura qu'environ quatre-vingts ans à plusieurs fois. Elle commença vers l'an 310 de la fondation de Rome, & n'alla point au-delà de 390. Quand le peuple & les nobles ne pouvoient s'accorder dans l'élection des consuls, on créoit cinq *tribuns* qui faisoient toutes les fonctions consulaires, & enfin cet usage cessa lorsqu'on choisit un plebéien pour consul.

Tribuni plebis, *tribuns* du peuple. Ces magistrats furent créés l'an 260 de la fondation de Rome, lorsque le peuple lassé de la tyrannie des grands & de la barbarie de ses créanciers, se retira sur le mont Sacré, & ne voulut plus rentrer dans la ville qu'on ne lui eût remis ses dettes, & permis de créer des magistrats pour soutenir ses intérêts : *Iisdem temporibus*, dit Pomponius (*Orig. jur. l.* II.), *cùm plebs à patribus secessisset, anno ferè septimo decimo post reges exactos, tribunos sibi in monte creavit, qui essent plebeii magistratus.* On les nomma *tribuns* du peuple, parce que leur principale fonction étoit de veiller à la conservation de ses privileges, & de le défendre contre les entreprises des patriciens. On en créa d'abord deux, C. Licinius & L. Albinius; mais peu de temps après, on leur en associa encore trois; ce qui fit le nombre de cinq, qui, trente-sept ans après, augmenta jusqu'à dix : *Tricesimo sexto anno à primis tribunis*, dit Tite-Live (3. 30.), *decem creati sunt, bini ex singulis classibus, itaque cautum est ut postea crearentur.* Le sénat acquiesça d'autant plus volontiers à en multiplier le nombre, qu'il sentit bien que

que plus ils seroient, plus il lui seroit facile de les désunir & d'en attirer toujours quelques-uns dans son parti, & que par ce moyen il pouvoit mieux éluder les oppositions qu'il prévoyoit devoir naître de la plupart de ses décrets; car dans les délibérations des *tribuns*, il ne falloit qu'un seul avis contraire pour les rendre nulles. On créoit ces magistrats dans les comices par tribus, selon le droit qu'ils obtinrent en 282; car avant ce temps, leur élection se faisoit dans les comices par curies ou par centuries. La raison de ce changement fut que, comme on prenoit les auspices dans les deux dernières sortes de comices, les augures qui faisoient cette fonction étant patriciens, savoient les rendre toujours favorables aux desseins de la noblesse; ce qui n'arrivoit point dans les comices par tribus, où cette cérémonie n'avoit pas lieu. Dans les premiers temps, l'élection de ces *tribuns* avoit entr'autres priviléges le droit de *cooptation*, droit qui fut abrogé par la loi *Trebonia*, par laquelle il fut réglé que le *tribun* qui présidoit à l'élection des *tribuns* du peuple, seroit obligé d'en poursuivre l'élection, jusqu'à ce que le nombre des dix eût été rempli par les suffrages du peuple. *L. Trebonius, tribunus plebis, rogationem tulit*, dit Tite-Live (3. 68.), *ut qui plebem romanam tribunos plebis rogaret, is usque eo rogaret, dùm decem tribunos plebis faceret.* Comme les premiers *tribuns* furent créés le quatre des ides de décembre, dans la suite le même jour fut destiné pour l'élection de ces magistrats. Le sénat ne tarda pas à sentir la faute qu'il avoit faite d'avoir, par son peu de ménagement pour le peuple, donné lieu à la création de ces magistrats plébéiens; car leur autorité étoit telle qu'ils avoient le pouvoir d'assembler le peuple, de lui proposer ce qu'ils vouloient, d'empêcher les délibérations du sénat, & d'abroger ses décrets en disant le seul mot *veto*; & quand ils les confirmoient, ils mettoient seulement au-bas un T, qui signifioit *tribuni*. Enfin, ils avoient une inspection générale sur tous les magistrats, excepté le dictateur; ils les appelloient en jugement devant le peuple pendant le temps de leur exercice, & ils portoient la chose au point de faire emprisonner les consuls. On avoit un si grand respect pour eux, qu'il étoit défendu sous des peines très-rigoureuses de leur faire le moindre outrage, & on les regardoit comme des personnes sacrées, que l'on ne nommoit pas sans ajouter l'épithète *sacro-sancti*, comme nous l'apprend Denis d'Halycarnasse (6.): *Ideòque mos apud romanos obtinuit, ut tribunorum corpora sacrosancta sint, qui manet ad nostrum usque sæculum.* Cependant, malgré le pouvoir énorme dont ils étoient revêtus, ils n'avoient aucune marque extérieure de dignité; étant seulement précédés d'un seul officier appellé *viator*, qui étoit une espèce de sergent. Ils n'entroient point dans le sénat pendant les délibérations, & ils n'y étoient admis que lorsque les consuls les mandoient, & qu'il s'agissoit de quelqu'affaire qui concernoit les intérêts du peuple. Assis sur des bancs, ils attendoient dans le lieu où le sénat étoit assemblé; c'est pourquoi Plutarque prétend que le *tribunat* n'étoit pas une magistrature: *Quod neque purpuram habeat, neque lictoribus utatur* (*Quæst. Rom.* 80.). Cicéron néanmoins donne aux *tribuns* le nom de magistrats, & pour concilier ces deux auteurs, il ne faut que distinguer les temps. Dans les commencemens qu'ils furent tirés d'entre le peuple & même du milieu de la populace, & qu'ils n'avoient d'autres fonctions que celle de défendre le peuple contre les patriciens; on les regardoit plutôt comme le frein de la magistrature que comme magistrats; mais lorsqu'il prit fantaisie aux patriciens de se faire adopter par des plébéiens, pour parvenir au *tribunat*, alors on ne refusa plus aux *tribuns* le nom de magistrats. Cette précaution d'entrer dans la famille des plébéiens étoit nécessaire aux patriciens pour devenir *tribuns*, parce que cette charge, suivant la loi de sa création, ne pouvoit être donnée qu'à des plébéiens, & qu'on ne trouve dans toute l'histoire romaine qu'un seul exemple de deux patriciens que les *tribuns* admirent dans leur ordre par le droit de *cooptation*.

La jurisdiction des *tribuns* ne s'étendoit pas hors la ville, de laquelle il ne leur étoit pas permis de sortir, si ce n'est dans les *féries latines*, lorsque tous les magistrats alloient offrir à Jupiter sur le mont Albain un sacrifice commun pour la nation des latins. Ils avoient le droit de délivrer un prisonnier, & de le soustraire au jugement prêt à être rendu contre lui. Aussi, pour signifier qu'ils faisoient profession de secourir tout le monde, leurs maisons devoient être ouvertes jour & nuit: *Receptum fuit*, dit Plutarque, *ut tribunorum januæ nunquam clauderentur, sed noctes diesque apertæ essent tanquàm portus & refugium ope indigentibus.* Depuis l'origine du *tribunat*, son pouvoir qui étoit déja excessif ne fit qu'augmenter par l'industrie & l'application de ceux qui en furent revêtus, & qui l'accrurent si fort qu'ils parurent presque maîtres du gouvernement. En vertu de cette puissance sacrée, ils osèrent disposer des magistratures, des commandemens de l'armée & de toutes les charges; ils forcèrent plusieurs fois la noblesse à communiquer ses prérogatives au peuple; & comme personne ne pouvoit résister au torrent de leur pouvoir, ils causèrent les plus grands troubles dans la république, & mirent souvent aux mains les deux ordres de l'état; c'est ce qui fait dire à Cicéron (*De leg.* 3. 8.), en parlant du tribunat: *Tribunorum potestas mihi pestifera videtur, quippe quæ in seditione & ad seditionem nata sit, cujus primum ortum si recordari volumus, inter arma civium, & occupatis & obsessis urbibus, procreatum videmus.* Enfin Sylla attaché au parti des grands, s'étant rendu maître de la république, donna le

Digitized by Google

premier coup à ce colosse énorme, & fit passer la loi, l'an de Rome 672, par laquelle tout citoyen qui auroit été *tribun* du peuple, étoit déclaré incapable de parvenir à aucune autre magistrature; il leur ôta par la même loi le droit de haranguer le peuple, de faire des loix, & il abolit les appels à leur tribunal, ne leur laissant seulement que le droit d'opposition : *Tribunorum plebis potestatem minuit*, dit Tite-Live (*Epit.* 89.), *& omne jus legum ferendarum ademit.* Mais après Sylla, l'an de Rome 675, Cotta leur rendit le droit de parvenir aux charges, & le grand Pompée, en 683, les rétablit dans toutes leurs prérogatives (*Liv. Epit.* 97.) : *Marcus Crassus & Cn. Pompeius consules facti, tribunitiam potestatem restituerunt.* Cet état dura jusqu'en 730, que le sénat déféra à Auguste toute l'autorité tribunitienne. Ce prince en jouit, & après lui elle passa successivement à tous les empereurs. Cependant la charge, quoique dénuée d'autorité, & n'étant plus qu'un vain titre, sans fonction & sans honneur, subsista jusqu'à Constantin, sous lequel elle disparut entièrement. (*D. J.*)

Tribunus voluptatum étoit un officier préposé aux divertissemens du peuple, & qui étoit chargé de pourvoir à ce que rien n'y manquât. On voit par un passage de Cassiodore (*Var.* 7. 10.), que cette fonction étoit importante & conduisoit aux plus grands emplois : *Optamus enim ut per ludicram administrationem*, écrit l'empereur à un *tribun* des plaisirs, *ad seriam pervenias dignitatem.*

Les *tribuns* militaires qui, selon Lipse (*De Militiâ rom. l. II. dial.* 9.), étoient distingués suivant leur naissance en *Laticlavi* & *Augusticlavi*, sont communément représentés vêtus & armés comme le général. On les voit sur les colonnes trajane & antonine placés auprès de ces empereurs. On les distingue des autres officiers de l'armée par une ceinture (*Colonna traj. fol.* 5, 8, 33, 38, 43, 78, 96, 99.). Lens qui fait cette observation, croit qu'aucun auteur n'a fait mention de cette ceinture. On ne la voit sur les monumens qu'aux généraux ou aux officiers qui les accompagnent, & que les savans prennent généralement pour des *tribuns* militaires.

Tribun des choses précieuses, *tribunus rerum nitentium*. Voyez Centurio.

TRIBUNAL, lieu élevé en forme de demi-cercle, sur lequel étoit placée la chaise curule des magistrats romains, d'où venoit l'expression *pronuntiare de sellâ & tribunali*, pour dire rendre un jugement, comme dans Cicéron : *Palàm de sellâ & tribunali pronuntiavit* (*Verr.* 2. 38.). Cet usage fut introduit par Romulus qui, selon Denis d'Halycarnasse, employa tous les moyens imaginables pour détourner ses sujets du mal, & qui crut que cet appareil leur en imposeroit : *Multa ad eam rem paravit, & tribunal ubi sedens judicabat, in fori loco maximè conspicuo* (*Dyonys.* 2. 4.). Dans la suite, on entoura les *tribunaux* d'une clôture, pour séparer les juges du peuple; & comme cette clôture étoit entourée de barreaux ou treillis nommés *cancelli*; de-là vint le nom *cancellarii* donné aux officiers qui se tenoient dans ce lieu fermé de grilles, pour copier les sentences des juges & les autres actes judiciaires.

Tribunal aurelium étoit dans le *forum*, & Aurelius Cotta l'avoit fait élever pour servir aux centumvirs, qui depuis siégèrent dans la basilique julienne, élevée sans doute à la place de cet ancien *tribunal* que Cicéron appelle *gradus Aurelii.*

Tribunal castrense, *tribunal* de gazon d'où le général rendoit la justice & haranguoit les soldats. Par-tout où étoit le général, on construisoit un *tribunal* de cette espèce sur lequel on plaçoit la chaise curule : *Simul congerunt cespites, exstruunt tribunal, quo magis conspicua sedes foret* (*Tacit. Annal.* 1. 18.).

Tribunal editoris, le *tribunal* de celui qui donnoit les jeux, étoit dans le *podium* ou l'avance du mur qui entouroit l'arène. Entr'autres marques d'honneur que l'on accordoit à l'éditeur des jeux, telles que les licteurs, la toge-prétexte, il jouissoit du droit d'avoir la chaise curule, placée dans un lieu élevé, & d'où il pût être vu.

Tribunal libonis. Voyez Puteal.

TRIBUNAT, la dignité de *tribun* à Rome. Ce dernier mot signifioit en général chez les romains un homme qui avoit une inspection quelconque.

TRIBUNE aux harangues. *Voyez* Rostres.

TRIBUNITIENNE (Puissance). « Lorsque » les princes, dit Jobert (*Science des médailles.*) » n'étoient pas en bonne intelligence avec le » sénat..... ils se faisoient marquer la puissance » de tribun absolument, & sans nombre comme » attachée pour toujours à leur dignité. » Tout ce que notre auteur dit ici, pour rendre raison de ce qu'on voit sur les médailles, tantôt TR. POT. tout simplement & sans aucun nombre & tantôt TR. POT. II. III. &c. est, dit La Bastie, une assertion qui n'a aucun fondement solide. L'histoire ne fait pas la moindre mention de ce qui se passoit à l'égard des titres employés sur les médailles, soit que l'empereur & le sénat vécussent en bonne intelligence, soit qu'ils fussent divisés. Elle nous apprend seulement que la puissance *tribunitienne* accordée à tous les

empereurs depuis Auguste, étoit différente du tribunat du peuple, en ce que le tribunat auquel on continua d'élever des particuliers, étoit annuel, comme toutes les autres magistratures ordinaires, au lieu que la puissance *tribunitienne* étoit perpétuelle : l'autorité des tribuns du peuple étoit renfermée dans l'enceinte de Rome; la puissance *tribunitienne* des empereurs s'étendoit par-tout, & l'autorité qu'elle leur donnoit ne cessoit point lorsqu'ils étoient eloignés de la capitale de l'empire. Si le sénat avoit prétendu marquer sur les monnoies, que la puissance *tribunitienne* étoit une grace qu'il accordoit au prince, & que dans ce dessein il eût réglé que le nombre des tribunats seroit renouvellé d'année en année; ce nombre se trouveroit exprimé plus souvent & plus correctement sur les médailles qui portent la marque de l'autorité du sénat S. C. c'est-à-dire sur les médailles de bronze, que sur celles d'or & d'argent. Il est cependant très-certain que les différentes puissances *tribunitiennes*, se rencontrent également sur les trois métaux, tant avec le S. C. que sans cette marque. Les bons princes n'ont pas été plus attentifs que les méchants, à donner au sénat cette prétendue démonstration de déférence. Car le nombre des puissances *tribunitiennes* n'est pas moins grand dans Tibère, dans Caligula, dans Néron, dans Domitien, dans Commode & dans Elagabale, que dans Auguste, dans Vespasien, dans Nerva, dans Trajan, dans Antonin Pie, & dans Marc-Aurele. Il y auroit des difficultés bien plus considérables que celle-ci à résoudre sur la puissance *tribunitienne* des empereurs, mais ce n'est point ici le lieu de les examiner.

TRIBUT. *Voyez* IMPOT.

Les receveurs des *tributs* s'appelloient *acceptores*, *allectores*, *adlectores*. On trouve le premier mot dans Muratori (*Thes. inscr.* 597.); dans le même (*Page* 748.) on lit *allector Galliæ*; & (*Page* 1118.) *adlector Calabriæ*.

TRICCA, en Thessalie. ΤΡΙΚΚΑΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en argent.

O. en or.

RRRR. en bronze.......... *Eckhel.*

Leur type ordinaire est un cheval à mi-corps.

Esculape étoit né sur les bords du fleuve Lethœus qui l'arrosoit (*Strab.* 8.).

TRICCÆUS, surnom d'Esculape, qui étoit particulièrement adoré à *Tricca*, ville de Thessalie, où il étoit né.

TRICENARIUS (*Muratori* 872. 1.), commandant de 30 hommes.

TRICENNALES, l'espace de trente ans; comme les decennales & les vicennales sont l'espace de dix & de vingt ans; il se disoit des années du gouvernement des empereurs. Il se dit aussi des voeux, des actions de grâce & autres cérémonies qui se faisoient au bout de ce nombre d'années pour remercier les dieux de l'heureuse administration de l'empereur, & leur en demander la continuation. *Tricennales*, *tricennalia*, & dans le panégyrique de Porphyrius pour Constantin, *tricennia*. On trouve sur les médailles, *decennales*, *decennalia* & *vicennalia*, tout au long; mais jamais *tricesimalia*, ni *tricennales*, il est toujours en chifres; & il s'y trouve de différentes manières. 1°. VOT. XXX. *Vota tricennalia*, dans Constantin, dans Valerius Maximianus. 2°. VOT. XX. MULT. XXX. Licinus, dans Constantin, dans Constans, dans Constantius, &c. 3°. VOT. XXX MULT. XXXX. C'est-à-dire, qu'on remercioit les dieux pour les vingt ou les trente premières années de l'empire du prince, & qu'on prioit les dieux pour les dix suivantes; ce qui feroit ou trente ou quarante ans d'heureux gouvernement.

TRICEPS ou TRICÉPHALE. On donnoit à Mercure le surnom de *Triceps*, ou à trois têtes; parce qu'il se trouvoit également en fonction & dans le ciel & sur la terre, & dans les enfers; parce qu'il avoit trois différentes formes, suivant les trois différens endroits où il étoit employé.

TRICESSIS, monnoie des anciens romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 30 liv. monnoie actuelle de France, selon Paucton dans sa *Métrologie*.

TRICHORUM, toit triangulaire, ou à trois pointes.

TRICIPITINUS, surnom de la famille LUCRETIA.

TRICLARIA, surnom de Diane, pris de ce que la déesse étoit honorée par trois villes de l'Achaie (De τρις, *trois fois*, & de κλῆρος, *héritage*, *patrimoine*); savoir Aroé, Authie & Messatis, lesquelles possédoient en commun certain canton avec un temple consacré à Diane. Là les habitans de ces trois villes célébroient tous les ans une fête en l'honneur de cette déesse, & la nuit qui précédoit cette fête, se passoit en dévotion. La prêtresse de Diane étoit toujours une vierge, qui étoit obligée de garder la chasteté, jusqu'à ce qu'elle se mariât;

Digitized by Google

& pour lors le sacerdoce passoit à une autre. *Voyez* COMETHO, ESYMNÈTE, LAPHRIA, MELANIPPUS.

TRICLINIARCHA (*Augusti lib.*). Affranchi, maître-d'hôtel de l'empereur.

TRICLINIARIUS servus, esclave fixé au service de la table.

TRICLINIUM, lieu où mangeoient les romains. On lui donnoit ce nom à cause de trois lits qui y étoient dressés. Le *triclinarcha* de Petrone, est dérivé de ce mot. On le traduit assez mal en françois par *maitre-d'hôtel*, quoiqu'en partie la fonction de cet officier fût de préparer le couvert dans le *triclinium*, d'accomoder les lits autour de la table, & de dresser le buffet.

On donnoit aussi le nom de *triclinium* aux lits sur lesquels mangeoient les romains, parce que chaque lit etoit pour trois personnes. Lorsqu'on mettoit plus de trois lits autour de chaque table, ou que ces lits contenoient plus de trois personnes, c'étoit un extraordinaire. Tel fut le cas du festin de Lucius Verus, où il y avoit onze convives sur trois lits; dans le repas que Perpenna donna à Sertorius, & où ce grand capitaine fut assassiné, les trois *triclinium* étoient selon Sénéque, disposés de manière que le Nord-Est répondoit au *triclinium* d'Antoine, & le Nord-Ouest à celui de Perpenna (*D. J.*).

TRICOSUS, surnom d'Hercule, parce qu'il étoit velu (De *trica*, des poils).

TRICORDE. Musonius dit seulement de cet instrument qu'il avoit été inventé par les Assyriens qui l'appelloient aussi *pandure*. Peut-être n'étoitce qu'une lyre à trois cordes.

TRICORYPHOS, montagne de l'Arabie heureuse, son nom venoit de ses trois sommets, sur chacun desquels il y avoit un temple d'une hauteur prodigieuse (*Diod. sicul. lib. III. p.* 178.).

TRICRÈNE, lieu d'Arcadie, célèbre par ses trois fontaines, dans lesquelles on disoit que les nymphes avoient lavé Mercure à sa naissance. C'est pour cela que ce lieu lui étoit consacré (*Pausan. lib. VIII, cap.* 16.).

TRICTRAC, des anciens, espéce de jeu appellé *διαγραμμισμος* par les grecs, & *duodena scripta* par les latins.

La table sur laquelle on jouoit étoit quarrée. Elle étoit partagée en douze lignes, sur lesquelles on arrangeoit les jettons comme on le jugeoit à propos, en se réglant néanmoins sur les points des dés qu'on avoit amenés. Ces jettons nommés calculs, étoient chez les romains au nombre de quinze de chaque côté, de deux couleurs différentes.

Discolor ancipiti sub jactu calculus astat,
Decertantque simul candidus atque niger;
Ut quamvis parili scryptorum tramite currant,
Is capiet palmam quem sua fata vocant.

Ainsi la fortune & le savoir dominoient également dans ce jeu; & un joueur habile pouvoit réparer par sa capacité les mauvais coups qu'il avoit amenés, suivant ce passage de Terence: *Ita vita est hominum quasi cum ludas tesseris; si illud quod maximè opus est non jactu cadit, illud quod accidit id arte ut corrigas.* On pouvoit par cette même raison se laisser gagner par la complaisance, en jouant mal les jettons. C'est le conseil qu'Ovide donne à un amant qui joue avec sa maitresse.

Seu ludet numerosque manu jactabit eburnos,
Tu malè jactato, tu malè jacta dato.

Lorsqu'on avoit avancé quelque jetton, ce qu'on appelloit *dare calculum*, & qu'on s'appercevoit avoir mal joué, on pouvoit avec la permission de son adversaire, recommencer le coup, ce qu'on appelloit *reducere calculum*.

Les douze lignes étoient coupées par une ligne transversale, appellée *linea sacra*, qu'on ne passoit point sans y être forcé; d'où étoit venu le proverbe *κινεῖν ἀφ' ἱερᾶς*, *je passerai la ligne sacrée*, c'est-à-dire, je passerai par-dessus tout. Lorsque les jettons étoient parvenus à la dernière ligne, on disoit qu'ils étoient *ad incitas*. On se servoit de cette métaphore, pour dire que des personnes étoient poussées à bout; témoin ce passage de Plaute.

SY. *Profectò ad incitas lenonem rediget, si eas abduxerit.*

MI. *Quin prius disperibit saxa, quam unam calcem civerit.*

Le *διαγραμμισμος* des grecs n'avoit que dix lignes & douze jettons.

On ignore les autres régles de ce jeu que l'on ne doit point confondre comme ont fait la plupart des commentateurs, avec les jeux des dames, des mérelles ou des échecs, qui ne dépendent point du sort des dés. Celui-ci n'a proprement rapport qu'à notre *trictrac*, auquel il est aisé d'en faire l'application.

TRICTYES ou TRICTIRIES, fêtes consacrées à Mars surnommé *Enyalius*, dans les

quelles on lui immoloit trois animaux comme dans les *suovetaurilia* des romains.

TRIDENT, sceptre à trois pointes, ou fourche à trois dents, qui fait le symbole le plus commun de Neptune, pour marquer son triple pouvoir sur la mer, de la conserver, de la troubler & de l'appaiser. Ce furent les cyclopes qui en firent présent à Neptune, dans la guerre contre les titans. On dit que Mercure vola un jour à Neptune son *trident*.

TRIDENT (On voit un) sur les médailles de Byzantium, de Corcyre, d'Eubée, d'Irène, de Lipari, des Macédoniens, de Messine, de Pæstum, de Pylos en Messenie, de Raucus, de Syracuse, de Ténos, de Troëzene, de Cunolis, de Corinthe, de Mylasa, de Sciathus.

Il désigne ordinairement des villes maritimes.

TRIDRACHME, monnoie ancienne de l'Égypte & de l'Asie.

Elle valoit 1 liv. $\frac{2}{5}$ monnoie actuelle de France selon Paucton.

Elle valoit en monnoie des mêmes pays.

1 didrachme $\frac{1}{2}$.
ou 3 drachmes.
ou 6 rébiites.
ou 15 gérah.
ou 18 méhah.
ou 36 pondions.
ou 72 phollis.
ou 288 kodrantes.
ou 576 perutah.

Voyez MONNOIE des grecs pour connoître l'évaluation de Romé de l'Isle.

TRIDRACHME, ancien poids de l'Asie & de l'Égypte.

Il valoit en poids de France 131 grains $\frac{1}{4}$, selon Paucton.

Il valoit en poids des mêmes pays :

1 $\frac{1}{2}$ didrachme.
ou 3 drachmes.
ou 6 grammes.
ou 12 oboles féminstes.
ou 18 danic.
ou 24 kikkabos.
ou 36 kération.
ou 72 chalchous.
ou 144 fitarion.

Voyez POIDS.

TRIENS, le tiers d'une chose quelconque. Ce mot désignoit particulièrement deux choses fort differentes. 1°. Une monnoie de bronze, qui étoit la troisième partie de l'*as*. Le *triens* étoit marqué d'un côté d'une tête de Janus, & de l'autre d'un navire. On mettoit un *triens* dans la bouche des morts pour payer le passage à Caron dans l'autre vie. La famille Servilia avoit un *triens* qu'elle gardoit comme quelque chose de sacré. On disoit que cette piece de monnoie croissoit ou diminuoit, selon que cette famille devoit croitre ou diminuer en honneur & en dignités. (*Voyez Pline*, *l. XXXIII. cap. 3*, & *liv. XXXIV. cap. 13.*)

2°. Le *triens* étoit un vase pour la boisson, & celui dont on se servoit ordinairement. C'étoit la quatrième partie du setier. (Voyez *Properce*, III. 8. 29. *Perse*, *sat.* III. 100. *Martial*, l. 107. 8.)

TRIENS monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes :

= =

Elle valoit :

4 onces.
ou 8 semi-onces.
ou 12 duelles.
ou 16 siciliques.
ou 24 sextules.
ou 96 scripules.

TRIENS, monnoie des anciens romains.

Elle valut depuis la fondation de Rome jusqu'à l'an 485, 6 sols 8 deniers monnoie actuelle de France, selon Paucton.

Elle valoit alors en monnoie du même peuple.

1 $\frac{1}{3}$ quadrans, triunx.
ou 2 sextans.
ou 2 $\frac{2}{3}$ sescuncia.
ou 4 onces.
ou 8 semuncia.
ou 24 sextula.

TRIENS, division de l'ancienne livre romaine.

Elle valoit en poids de France 2104 grains, selon Paucton.

Elle valoit en poids romains :

1 $\frac{1}{3}$ quadrans.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

Triens, mesure gromatique des anciens romains.

Elle valoit 241 toises quarrées & $\frac{2}{13}$ de France, selon Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple :

1 $\frac{1}{3}$ quadrans, triunx, teruncium.

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

Triens, mesure linéaire des anciens romains.

Elle valoit 3 pouces & $\frac{901}{1000}$ de France, selon Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple.

1 $\frac{1}{3}$ quadrans,

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

Triens, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit 6 roquilles & $\frac{993}{1000}$ de France selon Paucton.

Elle valoit en mesures du même peuple,

1 $\frac{1}{3}$ quadrans,

ou 2 sextans.

ou 4 onces.

TRIÉRARQUE, commandant d'un navire chez les athéniens. Les *triérarques* étoient choisis entre les plus riches citoyens qui étoient obligés d'armer des navires en guerre, & de les équiper de toutes les choses nécessaires. Ils ne pouvoient se dispenser de cet armement qu'en indiquant quelqu'un qui fût plus riche qu'eux, & en offrant pour le prouver, de changer de biens avec lui; en ce cas, & après l'échange, celui-ci étoit obligé de faire la fonction de *triérarque*. D'abord le nombre des *triérarques* ne fut pas fixé, quelquefois il y en eut deux pour équiper un vaisseau, quelquefois trois, & quelquefois dix. Enfin le nombre en fut réglé à douze cents, qui étoient près de dix tribus d'Athènes. On en nommoit cent vingt par chaque tribu, parmi les plus riches. Ces douze cents hommes furent d'abord divisés par classes; il y en avoit deux par tribu, de soixante hommes chacune, ce qui faisoit vingt classes en tout. Chaque classe étoit encore subdivisée en cinq parties dont chacune étoit de douze hommes. Ensuite on les divisa en deux moitiés de six cents hommes chacune, & chaque moitié fut encore subdivisée en deux parties égales de trois cents hommes chacune. Les premiers trois cents hommes étoient pris d'entre les plus riches; & dans des cas extraordinaires & pressans, ils étoient obligés de faire les avances, on leur laissoit seulement leur recours contre les autres trois cents hommes moins riches, qui leur remboursoient ensuite leur partie lorsque l'état de leurs affaires le leur permettoit. Enfin, on fit une dernière division de ces douze cents hommes en diverses compagnies composées de seize citoyens chacune, qui étoient choisis, non plus sur l'évaluation des biens, mais sur le nombre des années. Tous les citoyens, depuis vingt-cinq jusqu'à quarante, y étoient compris, & devoient contribuer à équiper un navire pour un sixième. Aussi chaque vaisseau avoit seize *triérarques*; ils étoient seulement obligés de fournir le vaisseau, la république fournissoit l'équipage. En sortant d'exercice, les *triérarques* étoient obligés de rendre compte de leur administration, & de remettre les agrès des navires à leurs successeurs, ou à la république.

Les *triérarques* étoient chez les grecs ce que sont aujourd'hui les capitaines de vaisseaux. Les *triérarques* étoient nécessairement en grand nombre; mais celui des navarques (amiraux) étoit borné à deux, trois, quatre, jusqu'à dix, quelquefois même il n'y en avoit qu'un seul.

Les romains donnoient aussi le nom de *triérarques* aux amiraux ou commandans des flottes. On lit dans une inscription publiée par Muratori : (811. 1.) *Trierarchi classis germanicæ*.

TRIETERICA Bacchi. *Voyez* Orgies.

TRIÉTÉRIDES, TRIÉTÉRIQUES, ou TRIENNALES, fêtes de trois en trois années, (de τρις, trois, & de ἔτος, année) que célébroient les béotiens & les thraces, en l'honneur de Bacchus, & en mémoire de son expédition des Indes, qui dura trois ans. Cette solemnité étoit célébrée par des femmes divisées par bandes, & par des vierges qui portoient les thyrses. Les unes & les autres, saisies d'enthousiasme, ou d'une fureur bacchique, chantoient l'arrivée de Bacchus, qu'elles croyoient présent à leur compagnie pendant cette fête, même vivre & converser parmi les hommes.

TRIFAX, τριχηλοι, dard à trois pointes.

TRIFORMIS DEA, la déesse à trois faces ou à trois têtes. C'étoit Hécate qui, selon Servius, présidoit à la naissance, alors elle étoit appellée Lucine; en tant qu'elle avoit soin de la santé, on l'appelloit Diane. Le nom d'Hécate lui convenoit, en ce qu'elle présidoit à la mort. *Voyez* Hécate.

TRIGARIUM, lieu entouré de planches dans la neuvième région de Rome, où l'on faisoit les courses de chars attelés de trois chevaux.

TRIGE, char attelé de trois chevaux. On voit des *triges* sur les médailles de Syracuse, & c'est le seul monument antique où l'on en ait trouvé jusqu'à ce jour. Elle a cependant été très-long-temps en usage à Rome, dans les jeux du cirque; mais chez les grecs on l'abandonna bientôt. (*Voyez* Denis d'Halycarnasse, à la fin du livre VII.) Le troisième cheval de la *trige* s'appelloit παρηορος, selon Hésychius, & σειραιος, selon Denis d'Halycarnasse. Stace, dans sa Thébaide, (*L. VII. v.* 461.) l'appelle *equus funalis*, cheval de laisse ou longe.

TRIGEMINA porta. Voyez PORTE.

TRIGEMINUS, surnom de la famille CURIATIA.

TRIGLA, femme à trois têtes, que les anciens habitans de la Lusace adoroient. On nourrissoit dans son temple un cheval noir, qui étoit spécialement consacré à la Déesse; & lorsqu'il y avoit demeuré quelques années, le prêtre qui en avoit soin le menoit à la guerre, pour en tirer des présages.

TRIGLANTYNE ou TRIGLINE, surnom donné à Hécate, parce qu'à Athènes, dans un lieu nommé *Trigla*, on lui offroit un mulet, poisson de mer, que les grecs appelloient *trigla*.

TRIGONALIS pila. Voyez PAUME.

TRIGONE ou TRICORDE. Le *trigone* étoit un instrument familier aux égyptiens & aux perses, puisqu'on croit en appercevoir un sur les monumens de Persépolis. C'est celui qu'on a souvent appellé harpe, *cithara*, nom qui a long-temps induit en erreur la plupart des peintres qui, en représentant le roi David, n'ont pas balancé à placer sous ses doigts une harpe semblable à celle que l'on faisoit de leur temps, & telles qu'on les fait encore de nos jours. Si ces mêmes peintres eussent été un peu versés dans la connoissance des usages antiques, ils ne seroient pas tombés dans une si singulière erreur. Le Dominiquin, ce célèbre élève d'Annibal Carrache, cet élève qui surpassa tous les maîtres de son temps, a fait cette faute deux fois: la première dans un tableau où la figure de David est posée; la seconde, dans un autre où ce même prince est représenté dansant devant l'arche d'alliance. L'instrument triangulaire, τριγωνος, venoit originairement des syriens. Selon Juba, cité par Athénée, c'étoit de ces orientaux que les grecs l'avoient emprunté. Sophocle en parloit dans ses *Mysiens*, au rapport du même Athénée, comme d'un instrument phrygien. Platon & Aristote en font mention dans plusieurs endroits, ce qui suffit pour détruire la conjecture de quelques savans qui ont regardé le livre des *problêmes*, comme faussement attribué à ce dernier, & fort postérieur à ce philosophe, par cette seule raison qu'il y est parlé du *trigone* instrument asiatique qui, selon lui, étoit alors inconnu à la Grèce. Cet instrument est un véritable triangle, dont un des angles forme le pied, ou la bâse, & dont le côté opposé à cet angle sert de cheviller, pendant que l'un des autres côtés offre l'ηχεῖον, le *ventre*, ou les lignes mesurées, sur chacune desquelles les cordes sont étendues & attachées. (*D. J.*)

TRIGONE, nourrice d'Esculape.

TRIGONIA porta. Voyez PORTE.

TRIGRAMME, monnoie des romains, depuis le règne de Claude, ou de Néron, jusqu'à Constantin. *Voyez* DENIER.

TRIHEMITON, nom que les grecs donnoient à l'intervalle que nous appellons *tierce majeure*. Ils l'appelloient aussi quelquefois *hemiditon*.

TRILOGIE. *Voyez* TÉTRALOGIE.

TRIMÈLES, sorte de nome pour les flûtes dans l'ancienne musique des grecs. *Voyez* FLUTES. (*F. D. C.*)

TRIMARIA, espèce de sac de la forme d'un cône renversé, dans lequel les laboureurs romains mettoient leurs semences, & qu'ils portoient pendu à leur cou quand ils ensemençoient les terres. Ce sac étoit nommé *trimodia*, parce qu'il contenoit trois boisseaux.

Columelle (12. 50.) en parle à l'occasion de la récolte des olives. Il faut, dit-il, les recevoir dans un sac.... *Tum trimodia satoria, quibus districta bacca suscipitur.*

TRIMODIOS, mesure pythique pour l'arpentage. *Voyez* DEMI-MÉDIMNE.

TRINOCTIUS, surnom d'Hercule, venu des trois nuits que Jupiter passa avec Alcmène, lors de la conception de ce héros.

TRINUNDINUM, trois jours de marché, espace de temps qu'on employoit à la promulgation d'une loi romaine. Les habitans de la campagne venoient au marché qui se tenoit à Rome de neuf en neuf jours; lorsqu'il s'agissoit de publier une loi, on l'exposoit en public écrite sur un tableau pendant trois marchés consécutifs,

Digitized by Google

afin que pendant ce temps le peuple pût y faire attention, & en parler plus sûrement le jour des comices. Antoine ayant manqué à cette formalité, Cicéron (*Phil.* 5. 3.) le lui reprocha en ces termes : *Ubi lex Cæcilia & Dydia? ubi promulgatio, trinundinum?* Quand on assignoit quelqu'un devant le peuple pour en subir le jugement, c'étoit pareillement à vingt-sept jours, c'est-à-dire, à trois jours de marché ; & le premier de ces trois jours, le peuple étant assemblé, l'accusateur montoit à la tribune aux harangues, & donnoit son assignation à l'accusé, pour comparoitre au troisième jour de marché, afin que le peuple eût le temps de prendre connoissance de l'affaire, & l'accusé celui de se préparer pour se défendre. On observoit la même précaution pour l'élection d'un magistrat, afin que dans l'intervalle les candidats eussent le temps de gagner les suffrages du peuple, & celui-ci de faire un choix dont il n'eût pas à se repentir dans la suite : *Decemviris creandis*, dit Tite-Live (3. 35.), *in trinundinum comitia indicta sunt.*

TRIO, surnom de la famille *Lucretia.*

TRIOBOLE, une des plus petites pièces de monnoie. De-là vient que Plaute appelle *homo trioboli*, un homme de néant.

C'étoit chez les grecs un poids & une monnoie, moitié de la drachme.

On donnoit à Athènes un *triobole* à ceux qui assistoient aux assemblees du peuple, pourvu qu'ils n'y vinssent pas trop tard.

TRIOCULUS. Il y avoit dans le temple de Minerve à Corinthe, un Jupiter en bois, qui avoit deux yeux, tels que la nature les a placés chez les hommes, & un troisième au milieu du front. On peut raisonnablement conjecturer, dit Pausanias, que Jupiter a été représenté avec trois yeux, pour signifier qu'il règne premièrement dans le Ciel, comme on le croit communément ; secondement dans les Enfers, car le dieu qui tient son empire dans les lieux souterrains est aussi appellé Jupiter par Homère ; troisièmement enfin sur les Mers, comme le témoigne Eschyle : « Quiconque » a donc fait cette statue, je crois qu'il lui a » donné trois yeux, pour faire entendre qu'un » seul & même dieu gouverne les trois parties du » monde, que les autres disent être tombées en » partage à trois dieux différens ».

TRIODOS, nom grec d'un carrefour où aboutissent trois chemins.

C'étoit le nom particulier de celui d'où les mantinéens, conseillés par l'oracle de Delphes, enlevèrent les os d'Arcas, fils de Callisto. Il étoit dans l'Arcadie, sur le mont Ménale (*Pausan.* 8. 36.).

TRIOMPHAL ou DE TRIOMPHE. *Voyez* ARC, PONT, PORTE, RUE, &c.

TRIOMPHAL. Hercule fut honoré sous ce nom par Evandre qui lui érigea une statue.

TRIOMPHALE (Colonne), colonne qui étoit élevée chez les anciens en l'honneur d'un héros, & dont les joints étoient cachés par autant de couronnes qu'il avoit fait d'expéditions militaires. Chacune de ces couronnes avoit son nom particulier chez les romains ; la *palissaire*, qui étoit bordée de pieux, pour avoir forcé une palissade ; la *murale*, qui étoit ornée de créneaux ou de tourelles, pour avoir monté à l'assaut ; la *navale*, chargée de proues & de pouppes de vaisseaux, pour avoir vaincu sur mer ; l'*obsidionale* ou la *graminale*, de la premiere herbe qu'on trouvoit, que les latins appelloient *gramen*, pour avoir fait lever le siège ; la *civique*, de chêne, pour avoir ôté des mains de l'ennemi un citoyen romain ; l'*ovante*, de myrthe, qui marque l'ovation ou petit triomphe ; & la *triomphale*, de laurier, pour le grand triomphe. Procope rapporte qu'il fut élevé dans la place appellée *Augustaum*, devant le palais impérial de Constantinople, une colonne de cette sorte, qui portoit la statue equestre de bronze de l'empereur Julien. (*D. J.*)

TRIOMPHALE (Pierre). C'étoit une coutume assez ordinaire chez les anciens de faire graver sur la pierre des faits historiques, & de consacrer aux dieux ces monumens pour en conserver la mémoire à la postérité. Telles étoient les *pierres* nommées *triomphales*, où les noms de ceux qui avoient mérité les honneurs du triomphe étoient marqués.

TRIOMPHATEURS, ceux qui remportent l'honneur du triomphe. Il falloit pour jouir de cet honneur chez les romains que le général qui le demandoit fût revêtu d'une charge qui donnoit droit d'auspices ; c'est pour cela que Scipion depuis surnommé l'*Africain*, ne put l'obtenir quoiqu'il eût fait de grands exploits en Espagne, parce que dit Valère-Maxime (2. 8. 5.), il avoit été envoyé dans cette province sans magistrature : *Sine ullo magistratu erat missus.* On lit dans l'histoire romaine plusieurs autres exemples de triomphes refusés à des généraux qui avoient vaincu, uniquement parce qu'ils manquoient de cette qualité essentielle : *Quia*, dit Tite-Live (28. 38.) en parlant d'un romain qui étoit dans ce cas : *Neminem ad eam diem triumphasse, qui sine magistratu res gessisset, constabat.* De plus il étoit nécessaire que dans la victoire remportée par les troupes de la république, il fût resté sur la place au moins cinq mille des ennemis

ennemis & peu de troupes romaines ; que le général livrât la province toute subjuguée & pacifiée à son successeur, & que cela fût certifié avec serment, non-seulement par les tribuns, les centurions & les questeurs, mais par la bouche de celui même qui demandoit le triomphe, & qui venoit à Rome avec son armée pour avoir ce témoin de sa demande (*Liv. XXXI. 49.*) : *Itaque ut veritas rerum gestarum ejus, cui tantus honos haberetur, publicè videretur.* Il falloit encore que le triomphe eût pour objet une nouvelle conquête : *Pro aucto imperio, non pro recuperatis quæ populi romani fuissent* : ainsi on ne l'obtenoit pas pour avoir terminé une guerre civile, pour avoir rangé des rebelles à leur devoir, ou pour avoir repris sur eux des villes, ou quelques provinces qui avoient déjà été conquises. Celui qui arrivoit de l'armée pour demander le triomphe, étoit obligé de rester hors de la ville, & de se démettre du commandement de son armée ; parce qu'il ne devoit point entrer dans Rome avant que d'avoir obtenu sa demande. Il la faisoit au sénat qui s'assembloit dans le temple de Bellonne, & il lui exposoit les motifs qu'il avoit de demander cet honneur : *Expositisque rebus gestis*, dit Tite-Live (31. 7.), *ut triumphanti sibi in urbem invehi liceret, petiit.* Quand le sénat jugeoit que ses exploits méritoient le triomphe, il lui décernoit cet honneur, & il faisoit approuver son décret par le peuple, condition nécessaire, parce que pour honorer le *triomphateur*, on avoit jugé à propos de lui déférer le commandement dans Rome, le jour de cette pompe : ce que le sénat ne pouvoit accorder seul & sans le peuple.

Après qu'on avoit fixé le jour de la cérémonie, celui qui devoit triompher, faisoit ses préparatifs pour rendre son entrée la plus magnifique & la plus éclatante qu'il lui étoit possible. Au lever du soleil il se revêtoit de sa toge triomphale de pourpre chargée de bandes de brocard que l'on nommoit *palmata*, & couronné de laurier dont il tenoit une branche à sa main droite, ou plus ordinairement une palme, il montoit sur un char magnifique, attelé de quatre chevaux blancs, & quelquefois d'éléphans, dans lequel étoient aussi le plus souvent ses enfans & ses amis les plus chers ; il traversoit ainsi la ville, conduit au capitole qui étoit le terme de la cérémonie. *Pompæ autem finis fuit capitolini Jovis templum, quò postquàm ventum est, constitere.* Il étoit précédé du sénat & d'une foule immense de citoyens, tous habillés de blanc, de trompettes & de joueurs d'instrumens, de chariots remplis de casques, de cuirasses, de boucliers, & d'autres armes prises sur les ennemis, qui étoient disposées de manière que le mouvement des chariots les faisant choquer les unes contre les autres, formoit par leur cliquetis un bruit de guerre qui convenoit fort à cette fête martiale. D'autres chariots suivoient portant les plans des villes & des forteresses qu'on avoit prises, représentées en bois doré, en cire, ou même en argent, avec des inscriptions en grosses lettres, & de grands tableaux où étoient peintes les batailles & les attaques des places. On y voyoit aussi les représentations des fleuves & des montagnes, des plantes extraordinaires, & même des dieux des peuples qu'on avoit vaincus. Après cet attirail dont le détail seroit infini, paroissoient les rois & les chefs ennemis ayant la tête rasée pour marque de leur servitude, & chargés de chaînes de fer, d'argent ou d'or, selon les temps ou la richesse des dépouilles. Quand ces captifs étoient arrivés devant le capitole, on les menoit à la prison, où aussi-tôt on faisoit mourir leurs chefs & leurs capitaines.

A la suite des prisonniers étoient les victimes qu'on devoit immoler, couronnées de fleurs, avec les cornes dorées, accompagnées des victimaires nuds jusqu'à la ceinture portant la hache, & suivis des prêtres qui assistoient à la cérémonie. Immédiatement après, venoient plusieurs officiers de l'armée, & enfin le *triomphateur* dans son char, accompagné de ses licteurs couronnés de laurier, portant les faisceaux qui en étoient pareillement entourés. Le char étoit d'ivoire avec des reliefs enrichis de dorure ou même d'or ; il y en a eu tout d'argent cizelé, & dont l'excellence du travail relevoit encore la richesse. Du temps de la république, le *triomphateur* portoit au doigt un anneau de fer, de même qu'en portoient les esclaves, pour l'avertir que la fortune qui l'élevoit si haut pouvoit le réduire à l'état humiliant de la servitude. C'est aussi pour cela qu'il y avoit derrière lui un esclave, ou, selon quelques auteurs, un bourreau qui de temps en temps l'avertissoit qu'il étoit homme : *Respiciens post te, hominem memento te* (*Tertull. apolog. cap.* 33.). Enfin la marche étoit fermée par les soldats en habits militaires, couronnés de laurier, avec toutes les marques qu'ils avoient reçues de leur général. Ils marchoient d'un air de joie & de gaieté, les uns criant : *Io, triomphe* ; d'autres chantant des chansons militaires à la louange du *triomphateur*, ou des vers satyriques & pleins de raillerie contre lui ; car ce jour étoit privilégié, & il leur étoit permis de dire tout ce qu'ils vouloient.

L'entrée se faisoit par la porte Capène, le long de la rue Triomphale, à cause que c'étoit celle que prenoient les *triomphateurs* pour aller au Capitole, & sur la route on avoit soin de dresser des arcs de triomphe. Arrivé au Capitole, le *triomphateur* sacrifioit des taureaux blancs à Jupiter, & mettoit sur la tête de ce dieu la couronne de lau-

Digitized by Google

rier qui étoit sur la sienne, en lui adressant cette prière : *Gratias tibi, Jupiter optime, maxime, tibique, Juno regina, & cæteri hujus custodes, habitatoresque arcis dii, libens lætusque ago, re romanâ in hanc diem & horam per manus quod voluisti meas servatâ, bene gestaque, eandem & servate, ut facitis, favete, protegite, propitiati, supplex oro.* Il faisoit aussi des présens au temple, des largesses au peuple, & après cela commençoit le festin aux dépens du public, où les premiers de la république étoient invités, excepté les consuls, qu'on prioit même de ne s'y pas trouver pour laisser jouir le *triomphateur* de tous les honneurs de la préséance. Mais sa gloire ne se terminoit pas à ce jour; un décret du sénat accordoit une maison à celui qui avoit triomphé, & cette maison s'appelloit *domus triumphalis*. Après sa mort, son corps étoit brûlé hors de Rome, comme les autres; mais on rapportoit ses os & ses cendres pour les ensevelir dans la ville; de plus on lui érigeoit des statues triomphales.

TRIOMPHE, honneur qu'on faisoit à quelques généraux d'armée qui avoient remporté quelque victoire signalée. Le *triomphe* étoit le comble des honneurs militaires que le sénat accordoit par un décret, & qu'il falloit faire approuver par le peuple. Il est vrai que jusqu'à l'an de Rome 304, le premier avoit été seul dispensateur de cette récompense; mais dans ce temps-là ayant refusé le *triomphe* aux deux consuls Valérius & Horatius, pour se venger de ce qu'ils avoient favorisé les demandes du peuple, le tribun Icilius profita de l'occasion pour étendre son pouvoir, en portant la demande de ces deux consuls devant le peuple qui le décerna malgré le sénat, pour les récompenser de lui avoir été favorables. Il lui arriva encore plusieurs fois d'accorder une pareille grace sans la participation du sénat; & quand une fois il eut usurpé ce droit, les tribuns sçurent l'y maintenir par leurs artifices ordinaires. Quand le sénat, auquel il falloit toujours s'adresser d'abord, accordoit le *triomphe* à un sujet qui n'étoit pas agréable au peuple, les tribuns ne manquoient pas de prétexte pour empêcher l'exécution du décret, soit par opposition, soit en refusant de le proposer au peuple, soit même en citant devant le peuple celui qui devoit triompher, pour lui faire rendre compte de sa gestion; ce qui du moins retardoit l'exécution du décret, jusqu'à ce qu'il se fût purgé de l'accusation intentée contre lui.

Il y avoit deux sortes de *triomphes*, le grand & le petit. Ce dernier s'appelloit *ovation* (*Voyez* ce mot.). Le premier qui ait mis en usage la pompe *triomphale* étoit Bacchus, comme nous l'apprenons de Diodore (*Lib. IV. p.* 147.) : *Bacchus primus omnium super elephante indico triumphavit.* Cette coutume fut suivie à Rome dès le commencement de la monarchie, puisque nous lisons dans Denis d'Halycarnasse (2. *p.* 102.), que Romulus, son fondateur, *triomphe* après avoir vaincu les céciniens & les antemnates : *Pompam ultimus claudebat, indutus purpurâ & coronatus laureâ, atque ut regiam majestatem tueretur, quadrigis invectus.* Cependant Plutarque attribue l'institution du *triomphe* à Tarquin l'ancien; mais il est aisé de concilier ces deux auteurs, en disant que le premier des rois introduisit l'usage de triompher, & que Tarquin en augmenta la pompe.

Après l'extinction de la royauté, Octavius Publicola, le premier des consuls, jouit de cet honneur qui ne s'accordoit qu'aux dictateurs, aux consuls, aux préteurs, à l'exclusion de ceux qui n'avoient le commandement que par commission, sans être revêtus de quelques-unes de ces dignités. Ce fut le sénat qui dispensa cet honneur jusqu'en 304, comme nous l'avons dit, & alors, à l'occasion du refus fait aux consuls Valérius & Horatius, le peuple partagea cet avantage, & il fallut son consentement pour triompher. Depuis cette époque, l'on ne vit qu'un seul exemple de *triomphe* malgré le peuple, celui de Claudius Appius, dont la fille, vestale, ayant appris que les tribuns se préparoient à troubler le *triomphe* de son père, & à le faire honteusement descendre du char pendant la marche, fendit la presse, monta sur le char, l'accompagna jusqu'au Capitole, & par ce moyen le garantit de l'insulte qu'on vouloit lui faire; car il n'étoit permis à personne de mettre la main sur une vestale, sinon au grand pontife. Sous les empereurs, l'honneur du *triomphe* fut rarement accordé à d'autres qu'à eux & à leurs enfans, & ils ne laissèrent à leurs généraux d'armée que les ornemens du *triomphe*, c'est-à-dire, la robe triomphale. Cette distinction même s'avilit fort dans la suite, par la facilité qu'on eut de l'accorder à des gens qui ne l'avoient nullement méritée. Elle devint aussi plus rare, & au lieu que depuis Romulus jusqu'à Auguste, pendant l'espace d'un peu plus de sept cents ans, on compte trois cents *triomphes* dont les généraux romains furent honorés, à peine en trouve-t-on cinquante depuis Auguste jusqu'à Justinien, sous lequel le fameux Bélisaire entra dans Constantinople sur un char de *triomphe*, après avoir subjugué l'Afrique, vaincu les vandales & leur roi Gilimer. Depuis ce temps l'empire romain ne fit qu'aller en décadence, & devint la proie des arabes, des sarrasins, des huns, des bulgares & des lombards; il ne fit que servir lui-même de matière de *triomphe* à ses ennemis.

Les premiers *triomphes* que l'on accorda chez les romains, se ressentirent de la simplicité des premiers temps & du peu de richesses des peuples vaincus; mais ce ne fut plus de même lorsque les romains ayant porté leurs armes en Asie & en Afrique, ils en enlevèrent les richesses des vain-

Digitized by Google

eus, même de l'Orient & du Midi, & qu'elles servirent à embellir la pompe du *triomphe*, dont l'éclat dépendoit principalement des riches dépouilles des peuples que l'on avoit soumis. On peut dire que de tous les anciens spectacles, il n'y en eut point de plus pompeux, de plus intéressant & de plus flateur, & qui pût mieux inspirer l'amour de la gloire. Si l'on veut avoir une idée du *triomphe* des généraux romains, il faut lire celui de Paul-Émile décrit par Plutarque, celui de Vespasien par Josephe, & celui d'Aurélien par Vopiscus. Ce prince qui traînoit inhumainement à sa suite l'illustre princesse Zénobie, avoit à son char des rennes, qui sont des animaux du Nord, fort ressemblans aux cerfs, lesquels avoient servi auparavant d'attelage ordinaire au chariot du roi des goths qu'Aurélien avoit vaincu.

TRIOMPHE naval, qui se faisoit à-peu-près avec les mêmes preparatifs & les mêmes cérémonies. Le premier qui eut les honneurs du *triomphe naval*, fut C. Duillius en 449, après avoir défait les carthaginois; car c'est à-peu-près dans ce temps-là que les romains mirent une flotte en mer pour la première fois. L'honneur que l'on fit à Duillius, fut d'élever à sa gloire une colonne appellée *rostrata*, parce qu'on y avoit attaché les proues des vaisseaux. On en voit encore aujourd'hui une inscription dans le Capitole, en ancien latin. Le général qui avoit remporté une victoire navale, dépêchoit à Rome un vaisseau couronné de laurier, pour en apporter la nouvelle; ensuite on voyoit arriver toute sa flotte enrichie des dépouilles des ennemis, & le général montoit le plus grand vaisseau magnifiquement équipé. Arrivé à Rome, il demandoit le *triomphe* avec les mêmes formalités que les généraux de terre, & la pompe étoit la même que nous avons décrite au mot TRIOMPHATEUR, à cela près qu'on y voyoit beaucoup de vaisseaux, symbole de la victoire que le triomphateur avoit remportée (*Appian. Mithridat. pag.* 252.): *Plaustris ingentem numerum armorum & rostrorum navalium deduxit.*

TRIOPAS, roi d'Argos, père de Messène. *Voyez* MESSÈNE.

TRIOPAS. *Voyez* HÉLIADES.

TRIOPAS, fils de Neptune & de Canace, père de l'impie Erisichthon & d'Iphimédie.

TRIOPIUS, surnom d'Apollon, tiré de la ville de Triopie en Carie, où il étoit particulièrement révéré. On y célébroit en son nom des jeux solemnels, où les vainqueurs étoient récompensés d'un trépied.

TRIOPUS étoit fils du Soleil; il donna son nom à un promontoire & à une ville de la Carie.

TRIPATINUM, (*Plin.* 35. 12.) service de table à trois plats, qui faisoit les délices d'un repas, l'un étoit composé de lamproies, l'autre de loups marins, & le troisième d'une espèce de poisson nommé *myxon*.

Ce mot ne fut en usage que dans les temps de luxe & de dissolution.

ΤΡΙΦΑΛΕΙΑ & τρυφάλεια, casque orné de trois crêtes ou aigrettes, *juba triplex*. (*Virgil. Æneid. l.* 7. *v.* 785.)

TRIPHALLUS, surnom de Priape relatif à l'énormité de son attribut caractéristique.

TRIPHOLINUS mons, montagne d'Italie dans la Campanie.

Cette montagne donnoit autrefois son nom aux vins qu'elle produisoit: *trifolina vina*. Juvénal (*Sat. IX. vers* 56.) appelle *trifolinus ager*, le territoire où ils croissoient, & il devoit être aux environs de Cumes.

Te Trifolinus ager fœcundis vitibus implet,

Suspectumque jugum Cumis.

Martial (*Lib. XIII. Epigr.* 114.) parle aussi de ces mêmes vins.

Non sum de primo fateor, Trifolina lyæo,

Inter vina tamen septima vitis ero.

TRIPHYLIUS, surnom de Jupiter, sous lequel il avoit un temple magnifique dans l'Élide, à Triphylie.

TRIPLICARIUS immunis. Ces mots, qui se lisent dans une inscription antique, (*Muratori*, 690. 2.) désignent un soldat à triple paye. *Voyez* DUPLICARIUS.

TRIPODISQUE (le), village de l'Attique, sur le mont Géranien, avec un temple dédié à Apollon. Pausanias (*L. I. c.* 42.) en rapporte ainsi l'histoire.

Sous le règne de Crotopus, roi d'Argos, Psamathé, sa fille, accoucha d'un fils qui avoit Apollon pour père; & pour cacher sa faute à son père, qu'elle craignoit, elle exposa cet enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du roi, ayant trouvé cet enfant, le dévorassent. Apollon irrité suscita contre les argiens, le monstre Pœnès, monstre vengeur, qui arrachoit les enfans du sein de leur mère, & les dévoroit. On dit que Corœbus touché du malheur des

argiens, tua ce monstre; mais la colère du dieu n'ayant fait qu'augmenter, & une peste cruelle désolant la ville d'Argos, Corœbus se transporta à Delphes pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monstre. La Pythie lui défendit de retourner à Argos, & lui dit de prendre dans le temple un trépied, & qu'à l'endroit où ce trépied lui échapperoit des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon, & à y fixer lui-même sa demeure. Corœbus s'étant mis en chemin, quand il fut au mont Géranien, sentit tomber son trépied, & là, il bâtit un temple à Apollon, avec un village qui, de cette particularité, fut nommé le *tripodisque*.

TRIPODIPHORIQUE, hymne chanté par des vierges, pendant qu'on portoit un trépied dans une fête en l'honneur d'Apollon. Cet hymne étoit au nombre des Parthenies. *Voyez* PARTHENIES.

TRIPOLIS, aujourd'hui TRIPOLI. Le nom de *Tripolis*, en grec, signifie *trois villes*. Celle de Syrie ou de Phénicie étoit en effet composée de trois villes éloignées l'une de l'autre de la longueur d'un stade. L'une de ces villes étoit aux arcadiens, l'autre aux sidoniens, & la troisième aux tyriens. Il y a apparence qu'avec le temps ces trois villes n'en formèrent plus qu'une, par le moyen des maisons que l'on bâtit entre les espaces qui les séparoient.

TRIPOLIS, en Phénicie ou en Syrie. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RR. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires, leur fabrique & des époques les font distinguer des médailles frappées dans les deux autres *Tripolis*.

Ces types sont :

Les Dioscures ou leurs bonnets.

Un palmier.

Une victoire debout sur la proue d'un vaisseau.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, avec son époque, en l'honneur d'Antoine, d'Auguste, de Tibère, de Néron, de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Septime-Sévère, de Caracalla, de Plautille, d'Elagabale, de Soemias, d'Alexandre-Sévère, de Verus, de Paula, de Faustine jeune, de Moesa, de Galba, de Domna, de Geta.

TRIPOLIS, en Carie, sur le Méandre. ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est une Victoire.

Leur fabrique & l'absence des époques les font distinguer des autres *Tripolis*.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Caracalla, de Mamée, de Tranquilline, d'Otacile, de Philippe jeune, d'Herennius, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Julie, de Pauline, de Gordien-Pie, de Caius, fils d'Agrippa.

TRIPOLIS, dans le Pont Polémoniaque. ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ.

On a des médailles impériales grecques de cette ville frappées en l'honneur de Trajan.

Leur fabrique les fait distinguer des médailles frappées dans les deux autres *Tripolis*.

TRIPOLUS, dans l'île de Crète, patrie de Plutus, selon Hésiode & Diodore de Sicile (5. 78.).

TRIPONDIUM. Voyez TRESSIS.

TRIPOS. Le *tripos*, suivant Musonius, étoit un instrument de musique dont parle Artemon. Il étoit appellé *tripos* parce qu'il ressembloit au trépied de Delphes. Musonius ajoute qu'il tenoit lieu de trois cythares ou d'un triple cythare. J'ai trouvé quelque part que c'étoit un trépied, dans les intervalles duquel on avoit tendu des cordes, comme dans une lyre ou cythare, en sorte qu'il y avoit effectivement trois instrumens dont on pouvoit se servir successivement avec d'autant plus de facilité que le trépied tournoit sur un axe. (*F. D. C.*)

TRIPTOLÈME, fils de Céléus & de Néera, fut ministre de Cérès qui lui enseigna l'agriculture. Selon la fable, Cérès indignée de l'enlèvement de sa fille, auquel les dieux avoient consenti, résolut de vivre errante parmi les hommes sous la forme d'une mortelle. Elle arriva à la porte d'Eleusis, où elle s'assit sur une pierre. Céleus, roi des éleusiniens, l'engagea à venir loger chez lui. Son fils *Triptolème*, encore enfant, étoit malade d'une insomnie qui l'avoit réduit à l'extrémité. Cérès le baise en arrivant, & par ce seul baiser lui rend la santé. Non contente de cela, elle se charge de son éducation, & se propose de le

tendre immortel. Pour cet effet, elle le nourrit le jour de son lait divin, & le met la nuit sous la braise pour le dépouiller de ce qu'il avoit de terrestre. L'enfant croissoit à vue d'œil d'une manière si extraordinaire, que son père & sa mère eurent la curiosité d'observer ce qui se passoit. Néera voyant Cérès prête à mettre son fils dans le feu, fit un grand cri; ce qui interrompit les desseins de Cérès sur *Triptolême*.

Cérès apprit l'agriculture à *Triptolême*, lui donna ensuite un char tiré par deux dragons, l'envoya par le monde pour y établir le labourage, & le pourvut de bled à cet effet. Les eleusiniens qui en reçurent les premiers l'usage, voulurent en consacrer la mémoire par une fête. Cérès en régla les cérémonies, & commit *Triptolême*, avec trois personnes des plus illustres de la ville, pour y présider. *Triptolême* dans son voyage échappa heureusement des mains du tyran Lyncus qui, jaloux de sa réputation, vouloit le faire mourir. *Voyez* LYNCUS.

« *Triptolême*, dit Justin (*Lib. II. c. 6.*), » trouva l'art d'ensemencer les terres; ce fut à » Eleusis qu'il en produisit l'invention; ce fut » aussi à l'honneur de cette invention qu'on con- » sacra des nuits pour les initiations ». Les athéniens honoroient *Triptolême* comme un dieu; ils lui avoient érigé un temple & un autel, & lui avoient consacré une aire à battre le bled.

« *Triptolême* est un personnage si célèbre dans l'histoire de Cérès & dans celle de l'institution de ses mystères à Eleusis, qu'il mérite bien qu'on entre à son sujet dans quelques details. La généalogie de ce héros etoit fort difficile à débrouiller au temps de Pausanias; seroit-il possible aujourd'hui de l'éclaircir? *Triptolême* avoit été, selon Diodore de Sicile, le compagnon d'Osiris (*L. I. §. 18.*), qui lui apprit l'art d'ensemencer les terres, & l'envoya dans l'Attique pour faire part aux habitans de cette découverte (*Ibid. §. 11.*). On sait que l'époux d'Isis passoit aussi pour l'inventeur de l'agriculture (*Ibid. §. 20.*) ».

» La chronique de Paros fixe l'âge de *Triptolême* au règne d'Erechthée (*Marm. Oxon. epoch. 12.*), & d'autres monumens le placent à celui de Pandion I (*Meurs. de Regn. athen. l. I. c. 15.*); opinion peu vraisemblable qui ne mérite pas d'être réfutée. Quelques écrivains reconnoissent ce héros pour un legislateur de l'Attique (*Porphyr. de Abstin. lib. IV. §. 22.*). On assuroit qu'il y avoit enseigné la manière d'atteler les bœufs à la charrue (*Plin. l. VII. c. 6. Justin. l. II. c. 6. &c.*). Cette découverte est cependant revendiquée en faveur de Bouzygès (*Hesych. in h. v. Plin. l. c.*), personnage imaginaire qui doit son existence à l'étymologie de son nom ».

» *Triptolême* ayant perdu l'immortalité par un cri que la tendresse avoit arraché à sa mère, Cérès l'en dédommagea par l'honneur de labourer le premier & d'ensemencer les terres (*Ovid. Fast. l. IV. v. 559-60.*). Le champ de Rharia, près d'Eleusis, devint le lieu destiné au premier essai qui se fit avec de l'orge (*Cornut. c. 28.*). Pour en conserver la mémoire, les éleusiniens se servoient dans leurs sacrifices de gateaux faits avec de la farine de ce grain, moissonné à Rharia ou Rharion (*Pausan. attic. c. 38. Marm. Oxon. epoch. 15.*), d'où Cérès prit le surnom de *Rharias* (*Suid. in v.* Ῥαριάς. *Steph. Byz. in v.* Ῥάριον.). *Triptolême* en parcourant la terre par les ordres de cette déesse, parvint jusqu'en Scythie où il n'évita les embuches de Lyncus, roi de cette contrée (*Ovid. Metam. l. V. v. 650-60, &c.*), ou, suivant d'autres, Carnabonte, prince des gètes (*Hygin. Poët. Astron. c. 14.*), que par le secours de Cérès ».

» Les athéniens consacrèrent à *Triptolême* des statues & des temples (*Pausan. Attic. c. 14 & 38.*); ils lui elevèrent un autel sur l'aire sacrée, où l'on prétendoit qu'il avoit le premier foulé les grains. On voit sur les monumens ce héros ayant le pied sur un dragon, & menant une charrue attelée de deux bœufs (*Cabinet de Stosch*, §. 5. n°. 243.). On le représente aussi tenant des épis de bled ou des pavots (*Ibid. n°. 239. Thesaur. Brand. t. II. p. 289. Spanh. ad Callim. p. 767.*), & debout sur un char traîné par des serpens ailés (*Cabinet de Stosch*, n°. 240, 241, 242.). Enfin on le reconnoît à côté de Cérès qui lui tient la main (*Theon. ad Arat. p. 37.*). (Article extrait des *Recherches sur les mystères du Paganisme* de Sainte-Croix.)

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline *Triptolême* debout, tenant de la main droite trois épis de bled & une charrue de la gauche.

Sur une cornaline, *Triptolême* debout sur un char tiré par deux serpens.

Sur un jaspe rouge & jaune, *Triptolême*, qui seme du bled, porté sur un char tiré par deux serpens ailés.

Sur une pâte antique, *Triptolême* sur un char tiré par deux serpens vis-à-vis de Cérès, qui est assise, tenant trois epis de bled dans la main droite & dans la gauche une pique; à l'exergue est la foudre.

Sur un jaspe jaune, *Triptolême* le pied sur un dragon, tenant la haste à la main (marque du culte qu'on lui rendoit), & menant une charrue attelée de deux bœufs.

Sur une pâte antique, *Triptolême* menant une

charrue attelée de deux bœufs, à côté desquels on voit Cérès tenant des épis de bled à la main & vers qui *Triptolême* tend la sienne.

TRIPUDIUM; c'est le mot latin dont on se servoit en général pour exprimer l'auspice forcé; c'est-à-dire, l'auspice qui se prenoit par le moyen des poulets qu'on tenoit dans une espèce de cage; à la différence des auspices qui se prenoient quelquefois lorsqu'un oiseau libre venoit à laisser tomber quelque chose de son bec. Lorsqu'en prenant des auspices par les poulets sacrés, il leur étoit tombé du bec quelque morceau de la pâte qu'on avoit mise devant eux, cela s'appelloit *tripudium solistimum*: ce qui étoit regardé comme le meilleur augure qu'on pût avoir. Il y avoit encore le *tripudium sonivium*, dont le nom est pris du son que faisoit en tombant à terre quelque chose que ce pût être, par accident & sans être touchée. Alors on tiroit des présages bons ou mauvais, selon la qualité du son.

TRIQUETRE. C'est la réunion de trois cuisses avec leurs jambes & leurs pieds.

« Tous ceux qui ont examiné les médailles grecques, dit d'Hancarville, connoissent la figure de la *triquetre*, si souvent répétée sur celles de la Sicile ou de la grande Grèce, & sur celles de Perge ou d'Aspende en Pamphylie. Ces deux villes étoient des colonies de Sparte & d'Argos, dont les peuples, comme le dit Hérodote, étoient d'origine pelasgue (*Lib. I. cap.* 56.), & par conséquent descendus de ces mêmes scythes agathyrses dont les branches s'étendirent au Nord de l'Asie & de l'Europe; on a trouvé dans la partie la plus septentrionale de cette derniere, c'est-à-dire chez les lapons (*Ol. ruab. de fast. Runic. t. II. p.* 613.) cette même figure de la *triquetre*. Elle est formée de trois cuisses & de trois jambes de femmes, repliées les unes sur les autres & réunies en un centre; de sorte qu'en tout sens elles forment une figure triangulaire; le nombre *trois* est exprimé par les *trois* lignes dont sont formés les dessous des cuisses. Cette figure singulière est évidemment composée comme celle de la statue *Tricéphale*, par laquelle les indiens exprimoient les *trois actes de la puissance divine*, au moyen de la réunion de trois têtes sur un même corps. Ces têtes représentent l'*être principe de tout*, l'*être générateur*, & l'*être moyen des générations*, de l'ancienne théologie des scythes. Ces deux derniers marquoient les actes de la volonté de l'*être principe de toutes choses*; & comme la volonté est supposée procéder de l'entendement, on en représenta les actes & le principe par des têtes réunies; la notion de ces trois actes divins fit regarder comme sacré le nombre trois par lequel on les déterminoit, & le nombre neuf qui en étoit le produit, quand on le multiplioit par lui-même ».

La *triquètre* étoit le symbole particulier de la Sicile à cause de sa ressemblance avec les trois promontoires de cette île.

TRIQUETRE (On voit la) sur les médailles de Sicile, de Vélia & d'autres villes d'Italie voisines de la Sicile, sur les médailles de Selgé, de Pisidie, d'Aspendus de Pamphylie, de Lalassis dans l'Isaurie, des argiens de Cilicie, d'Olba dans la Cilicie.

Ce symbole apprend, selon Eckhel, que les argiens du Péloponèse ont envoyé des colonies dans la Pisidie, la Cilicie, la Lycaonie, la Syrie, & la Phœnicie. Il le prouve d'ailleurs par les témoignages précis des anciens écrivains.

Sur une médaille d'argent de Gnosse en Crète on voit (*Hayme Thes. Brit.* 2. *tab.* 16. *n°.* 2.) quatre L majuscules réunies à angles droits par leurs sommets. On les prend pour le type du labyrinthe; mais ce pourroit bien être une *triquetre*.

TRIRÈME, navire à trois rangs de rames (*Voyez* NAVIRES.). Depuis que l'on a vu à Herculanum dans les peintures, & à Palestrine sur une terre cuite une *trirème* avec les rangs de rameurs placés les uns sur les autres obliquement; on ne doute plus que les rangs de rameurs ne fussent ainsi placés à tous les navires des anciens.

TRISMÉGISTE, c'est-à-dire, trois fois grand (Τρισμεγιστος, de τρις, *trois*, & de μεγας, *grand*), très-grand, nom qu'on donnoit au Mercure d'Égypte. *Voyez* MERCURE.

TRISOLYMPIONIQUE, athléte qui avoit remporté trois fois le prix aux jeux olympiques. Ce mot est composé de τρις, *trois*, & de ολυμπια, *jeux olympiques*, & de νικη, *victoire*, trois fois vainqueur à Olympie.

On érigeoit aux *trisolympioniques* des statues de l'espèce de celles qu'on nommoit *iconiques*, & qui étoient de grandeur naturelle; prérogative qu'on n'accordoit point au commun des athlètes. Pour les autres récompenses & marques d'honneur qui leur étoient accordées dans leur patrie, nous en avons parlé au mot OLYMPIONIQUES.

TRISOMUM. Voyez BISOMUM.

TRISTESSE. *Voyez* ACHLYS.

TRITE, τριτη, en musique, est, en comptant

de l'aigu au grave, la troisième corde du tétracorde dans l'ancien systême. Comme il y avoit cinq différens tétracordes, il auroit dû y avoir autant de *trites*; mais ce nom n'étoit en usage que dans les trois tétracordes supérieurs. Pour les deux premiers, *voyez* PARHYPATE.

Ainsi il y avoit *trite hyperboleon*, *trite diezeugmenon* & *trite synnemenon*. *Voyez* SYSTÈME, tétracorde, &c.

Boëce dit que le systême n'étant encore composé que de deux tétracordes, on donna le nom de *trite* à la cinquième corde qu'on appelloit aussi *paramèse*, c'est-à-dire, à la seconde en montant du deuxième tétracorde; mais que Lycaon, samien, ayant inséré une nouvelle corde entre la sixième ou paranéte, & la *trite*, celle-ci perdit son nom qui fut donné à cette nouvelle corde. Pour entendre ceci, il faut supposer que le second tétracorde n'avoit que trois cordes auparavant & un espace vuide entre la *trite* & la paranéte; ce que Boëce auroit dû expliquer.

TRITÉE, *tritea*, ville du Péloponèse, dans l'Achaie propre, selon Strabon (*L. VIII.*).

Avant que d'entrer dans la ville, ajoute-t-il, on voit un magnifique tombeau de marbre blanc, plus précieux encore par les peintures de Nicias, que par les ouvrages de sculpture dont il est orné. Une jeune beauté est représentée assise dans une chaise d'ivoire. A côté d'elle est une de ses femmes, qui tient une espèce de parasol sur sa tête. De l'autre côté est un jeune garçon qui n'a point encore de barbe; il est vêtu d'une tunique & d'un manteau de pourpre. Près de lui est un esclave qui d'une main tient des javelots, & de l'autre des chiens de chasse qu'il mène en laisse.

Les auteurs ne s'accordent pas sur la fondation de cette ville; les uns lui donnoient pour fondateur Celbidas, originaire de Cumes en Opique; d'autres disoient que *Tritia*, fille du fleuve Triton, après avoir été prêtresse de Minerve, fut aimée du dieu Mars, & que de leur liaison naquit Menalippus, qui bâtit une ville, & du nom de sa mère l'appella *Tritia*.

On voyoit dans cette ville un temple que les gens du pays appelloient le *temple des grands dieux*. Leurs statues n'étoient que de terre; on célébroit leur fête tous les ans avec les mêmes cérémonies que les grecs avoient coutume de pratiquer à la fête de Bacchus.

Minerve avoit aussi son temple à *Tritia*, avec une statue de marbre, qui étoit d'un goût moderne du temps de Pausanias. Les habitans prétendoient qu'anciennement il y en avoit une autre qui avoit été portée à Rome. Ces peuples observoient religieusement de sacrifier tous les ans au dieu Mars & à *Tritia*.

TRITIA. *Voyez* TRITÉE.

TRITICUM. Le *triticum*, ὁ πυρὸς, en général étoit le plus nourrissant de tous les fromens, & celui qui se multiplioit davantage à la boulangerie. Aussi devoit-il être semé dans les terres hautes, sèches, découvertes, bien exposées, les plus grasses & les plus fertiles. On le mettoit en terre avant l'hiver, vers le temps du coucher des Pleiades, c'est-à-dire, sur la fin de Septembre, suivant le calendrier des anciens, & sur la fin d'Octobre selon le nôtre. Les terres de l'Apulie étoient propres à ce grain, & on l'y cultivoit particulièrement. Le chaume du *triticum* étoit distingué par quatre nœuds; ses feuilles étoient unies & douces au toucher; son épi étoit garni de barbe comme de l'orge: *Spica ea qua mutilata non est in ordeo & tritico, tria habet continentia, granum, glumam, aristam* (Varr. de re rust. lib. I. c. 48.). *Omnium satorum fructus, aut spicis continetur, ut tritici, hordei, muniturque vallo aristarum quadruplici; aut includitur siliquis, ut leguminum; aut vasculis, ut sesama ac papaveris. Milium ac panicum tantum pro indiviso, & parvis avibus exposita sunt; indefensa quippe membranis continentur* (Plin. lib. XVIII. cap. 7.). Son grain étoit enveloppé de plusieurs membranes, dont il se détachoit facilement dans l'aire; sa tige s'élevoit plus haut que celle de l'orge; c'étoit le plus pesant des grains, & celui de tous qu'il étoit plus profitable de cultiver. Aussi les laboureurs intelligens n'en semoient pas d'autres, lorsque leurs terres convenoient à sa culture. Il lui falloit, comme nous l'avons dit, une terre grasse, sèche, bien exposée & stérile en mauvaises herbes. Voilà donc le bled barbu bien caractérisé & bien reconnoissable; il ne diffère pas sensiblement pour la forme du grain des autres bleds, dont la marque distinctive consiste presqu'uniquement dans l'épi, qui tantôt est tout uni comme dans notre bled ordinaire, & tantôt est hérissé de pointes ou d'espèces de poils que nous appellons barbe, en latin *arista*. Varron (*De re rust. lib. I. cap. 48.*) a défini ce mot en disant: *Arista, quæ ut acus tenuis longa eminet è glumâ. Proinde ut grani theca sit gluma, & apex arista*; & il ajoute que ce mot *arista* est ainsi appellé du verbe *aresco*, parce que c'est la partie de l'épi qui se sèche la première. Le bled barbu n'est point inconnu en France; on l'y cultive en quelques endroits. Le grain en est ordinairement plus gros, la paille plus dure & plus colorée. Ce bled est moins sujet à verser que le bled sans barbe; mais on dit que la farine en est moins blanche.

Pline (*Lib. XVIII. cap. 10.*) fait mention d'une autre espèce de *triticum* d'un grand rapport, qu'on

appelloit fromens rameux ou à cent grains : *Fertilissima tritici genera, ramosinus, aut quod centigranum vocant.* C'est le bled de Smyrne, ou bled de miracle, qui produit plusieurs épis assemblés en bouquet au haut de la tige. Il a, dit-on, quelques avantages & encore plus d'inconvéniens. (*Métrologie de Paucton.*)

TRITOGÉNIE, surnom de Pallas. On rapporte quatre raisons différentes pour lesquelles Minerve a pu s'appeller *Tritogénie*, sans qu'on sache quelle est la véritable. La premiere est qu'elle avoit apparu dans un marais d'Afrique nommé *Triton*; la deuxième, que τριω en grec signifie *tête*, & que Pallas étoit sortie de la tête de Jupiter; la troisième, que Pallas & la Lune étoient la même chose, & que la Lune commence à paroitre le troisième jour après sa conjonction; la quatrième enfin, qu'elle étoit venue au monde après Diane & Apollon, & par conséquent la troisième. Ainsi ce mot est composé de τριω, *tête*, ou de τριτος, *troisième*, & de γιγνομαι, *je nais*, *je suis produit.*

TRITON, fils de Neptune & d'Amphitrite, selon Hésiode, (*Theogon.* 931.) étoit un demi-dieu marin, dont la figure offroit jusqu'aux reins, un homme nageant, & pour le reste du corps, un poisson à longue queue. C'étoit le trompette du dieu de la mer, qu'il précédoit toujours, annonçant son arrivée au son de sa conque. Quelquefois il est porté sur la surface des eaux; d'autrefois il paroit dans un char traîné par des chevaux bleus. Au haut du temple de Saturne on plaçoit communément la figure de *Triton*. Les poëtes attribuent à *Triton* un autre office que celui d'être trompette de Neptune; c'est de calmer les flots & de faire cesser les tempêtes. Ainsi, dans Ovide, (*Metam. lib. I. v.* 335.) Neptune voulant rappeler les eaux du déluge, commanda à *Triton* d'enfler sa conque, au son de laquelle les eaux se retirèrent. Et dans Virgile, lorsque (*Æneid. l. I. v.* 209.) Neptune veut appaiser la tempête que Junon avoit excitée contre Enée, *Triton*, assisté d'une Néréide, fait ses efforts pour sauver les vaisseaux échoués.

Les poëtes admettent plusieurs *Tritons* qui avoient tous les mêmes fonctions & la même figure. On voyoit à Tanagre, en Béotie, dans le temple de Bacchus, une belle statue d'un *Triton*, dont les tanagréens racontoient ainsi l'origine, au rapport de Pausanias : Les femmes les plus considérables de Tanagre étoient initiées aux mystères de Bacchus; un jour, étant descendues sur le rivage de la mer pour se purifier; comme elles étoient dans l'eau, un *Triton* se jetta sur elles; dans ce pressant danger, elles adressèrent leurs vœux à Bacchus, qui aussi-tôt vint à leur secours, combattit le *Triton* & le tua. Pausanias explique cette fable, en disant qu'un *Triton* caché sous l'eau, se jettoit sur les bestiaux qui venoient boire ou paitre en ce lieu, il attaquoit même les pêcheurs dans leurs barques. Les tanagréens placèrent une cruche de vin sur le bord de la mer; le *Triton* attiré par l'odeur, vint boire ce vin dont les fumées lui portant à la tête, l'endormirent, & en dormant il se laissa tomber du haut d'une falaise : un tanagréen qui se trouva là par hasard, l'ayant vu, lui coupa la tête avec sa hache; & parce que l'ivresse avoit été cause de sa mort, on imagina que c'étoit Bacchus qui l'avoit tué.

Les anciens ont cru que la fable des *Tritons* avoit été imaginée d'après les hommes marins, dont ils ne révoquoient point en doute l'existence, trompés par le témoignage d'un grand nombre de voyageurs anciens & modernes. « Parmi les curiosités de Rome, j'ai vu moi-même, dit Pausanias (Dans ses *Béotiques*, *ch.* 21.), un *Triton*, » dont voici la figure : Il a une espèce de chevelure d'un vert d'ache de marais, & tous » ses cheveux se tiennent de manière qu'on ne » peut les séparer. Le reste du corps est couvert » d'une écaille aussi fine & aussi forte que le » chagrin; il a des nageoires au-dessous des » ouies, des narines d'homme, des yeux verdâtres, l'ouverture de la bouche fort large, » avec des dents extrêmement fortes & serrées. » Il a aussi des mains, des doigts, & des ongles » qui ressemblent à l'écaille supérieure d'une huitre. » Enfin, vous lui voyez sous l'estomac & sous » le ventre, des pattes comme au dauphin. » On écrivit à Tibère, au rapport de Pline, qu'on avoit vu *Triton* près de Lisbonne, sonnant de sa conque; qu'il étoit moitié homme & moitié poisson.

D'après la peinture qu'a faite des *Tritons*, Pausanias, on n'a pas pu, sans la plus grande mal-adresse, les confondre sur les monumens antiques, avec les Titans, qui ont des jambes & des cuisses de serpents.

Deux têtes colossales de *Tritons* sont conservées dans la villa Albani. Winckelmann en a fait graver une dans ses monumens de l'antiquité. Ces têtes sont caractérisées par des espèces de nageoires qui forment les sourcils, & qui ressemblent aux sourcils de Glaucus, dont Philostrate nous fait la description (Ὀφρυς λασιαι συναπτονται προς αλληλας. *Philostr. L. II. Icon.* 15. *p.* 833.). De pareilles nageoires passent par-dessus les joues & le nez, & entourent aussi le menton. C'est ainsi que se trouvent figurés les *Tritons* sur diverses urnes funéraires, dont l'une est conservée dans le cabinet du Capitole.

On voit à la villa Médicis, une tête colossale de *Triton* (*Monum. antichi. n.* 35.); Elle est remarquable par la vaste chevelure & par des rangs d'écailles,

Digitized by Google

d'écailles de poissons qui forment ses sourcils, & qui traversent toute la face sous le nez.

Une tête de *Triton* qui sert de bouche à un égoût, sous le portique de Sainte-Marie en Cosmédin, à Rome, porte deux serres d'écrevisse placées à ses deux tempes. On en verra la raison à l'article OCEAN.

Un *Triton* enlevant une nymphe, dans le museum Pio-Clémentin, a des oreilles & des jambes de cheval, de petites cornes, & une queue de poisson qui remplace le *train de derrière* des centaures. Cette configuration est conforme au nom que donne aux *Tritons*, Tzetzès; il les appelle poissons-centaures, ἰχθυοκένταυρος. Dans les peintures d'Herculanum, & sur un sarcophage du Capitole, ils n'ont pas les jambes de cheval. Les cornes leur ont été données quelquefois à cause de leur passion pour le vin, qui les faisoit comparer aux faunes & aux autres compagnons de Bacchus.

Un autre *Triton*, du même museum, porte en guise de chlamyde, une peau de poisson.

Macrobe dit qu'on voyoit à Rome, au-dessus du fronton d'un temple consacré à Saturne, des *Tritons* sonnant de la trompe avec des coquilles appellées *buccins*, & plus particulièrement, conques de *Triton*. Il dit qu'ils désignoient les obligations que l'histoire avoit à Saturne; car avant lui, elle étoit obscure & très-embrouillée; & depuis lui, elle étoit devenue claire & suivie. Mais cette allusion prétendue est détruite par la vue de semblables *Tritons* placés sur des édifices, dans deux bas-reliefs de la villa Albani; sur un bas-relief du palais des conservateurs, à Rome, qui représente les quatre saisons; sur un marbre du palais Mattei; & sur un vase du palais Barberin. Macrobe prétendroit vainement que tous ces édifices, ornés de *Tritons*, soient relatifs au culte de Saturne; ces divinités marines servoient ordinairement d'ornemens aux frontons des bâtimens. On y plaçoit aussi des statues, des chars, & d'autres objets qui n'avoient aucun rapport avec l'édifice. C'est ainsi qu'on voit des chèvres sur le fronton d'un temple représenté sur les médailles de la famille *Petilia*.

Les *Tritons* portoient, comme les autres divinités des mers du second ordre, des couronnes de joncs.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte de verre, *Triton* ou Palémon monté sur un monstre marin qui a la tête & le corps d'une chèvre. Sur une autre (*Gorlai. Dact. p.* 11. *n.* 176.) pierre gravée, il est monté sur une chèvre entière.

Sur une agathe-onyx, un *Triton* jouant d'une sorte de flûte ou chalumeau, & tenant une rame de la main gauche.

Sur une sardoine, un *Triton* dont les parties inférieures, c'est-à-dire, des espèces de cuisses, se terminent en deux queues de poissons; il tient de la main droite un trident, & de la gauche un gouvernail; & au-dessous de lui sont deux dauphins. La gravure est de la meilleure manière.

Sur une calcédoine, un *Triton* le casque en tête, armé d'un grand bouclier rond, & tenant un gouvernail.

Sur une pâte antique, un *Triton* conduisant un cheval marin.

Sur une pâte de verre (*Mus. Florent. tome II. pl.* 46.), dont l'original est dans la galerie de l'empereur, à Florence, un *Triton* mâle avec un *Triton* femelle; le mâle tient une rame, la femelle a un jeune *Triton* dans les bras, & en tire un autre à elle hors de l'eau; ils sont précédés d'un amour & d'un dauphin. Deux amours, qui accompagnent une Néréide, font douter Gravelle de l'antiquité de la pierre (*Pierr. gr. t. II. pl.* 36.) qu'il a publiée; mais pourquoi n'a-t-il pas communiqué ses raisons? On voit sur plusieurs bas-reliefs (*Bartoli. admir. tab.* 32) publiés, & non publiés, Amphitrite, ou une Néréide accompagnée de deux amours.

TRITONIA, c'est la même que Tritogénia. On donne aussi le surnom de *Tritonia* à Vénus, parce qu'elle est souvent portée par des Tritons.

TRITONIS, nymphe du lac Triton, mère de Minerve. *Voyez* MINERVE.

TRITOPATORIES, solemnité en laquelle on prioit les dieux pour la conservation des enfans. Ce nom vient de ce que les dieux, qui présidoient à la génération, sont appellés *Tritopatores*.

TRITOPATREUS; un des dioscures-anaces. *Voyez* DIOSCURES.

TRITTYARQUES, τριττυαρχοὶ, magistrats d'Athènes, qui avoient l'intendance & la direction de la troisième partie d'une tribu.

TRIVESPERUM. Les poëtes donnent quelquefois ce nom à Hercule, pour marquer que la nuit où il avoit été conçu en avoit duré trois. *Voyez* ALCMÈNE. On le nommoit aussi, par cette raison, *Trivesper-leo*.

TRIVIA, surnom de Diane ou d'Hécate, parce qu'on la mettoit, dit Varron, aux lieux qui faisoient le concours de trois chemins, ou parce qu'elle est la même que la Lune, qui suit

trois chemins dans ſa courſe en hauteur, largeur & longueur.

TRIUMVIRS des colonies, *triumviri coloniæ deducendæ*, magiſtrats prépoſés pour établir des colonies.

Ces magiſtrats étoient créés dans une aſſemblée du peuple par tribu. Toutes les fois que les romains envoyoient des colonies dans les pays qu'ils avoient ſoumis, pour maintenir les peuples dans l'obéiſſance, & les empecher de ſecouer le joug, on choiſiſſoit des magiſtrats, qu'on appelloit ou *duumvirs*, ou *triumvirs*, ou *decemvirs*, ſelon le nombre dont ils étoient compoſés. Quand, par une ordonnance du peuple, ou par un décret du ſénat, on avoit déterminé la colonie, & fait le choix de ceux qui la devoient former, on chargeoit les *triumvirs* de la conduire. C'étoit à eux de l'établir, de faire le département des terres qui lui étoient adjugées, & d'aſſigner à chacun ce qu'on lui donnoit en propre à cultiver; après cela ils traçoient avec une charrue les limites du terrein dont ils avoient fait le partage. On voit des monumens de cette inſtitution ſur les médailles où l'établiſſement des colonies eſt marqué par une charrue attelée de bœufs.

TRIUMVIRS de nuit, *triumviri nocturni*, c'étoient de bas officiers prépoſés pour la police de la nuit. Auguſte voulant s'affermir ſur le trône, s'appliqua à rétablir l'ordre & la ſûreté de la ville de Rome, où il y avoit eu autrefois des *triumvirs* dont l'emploi étoit de maintenir le repos public pendant la nuit, & de veiller aux incendies; c'eſt par cette derniere raiſon qu'ils furent appellés *triumviri nocturni*; mais comme il étoit difficile que ces officiers puſſent ſuffire à ces deux choſes, Auguſte créa ſept cohortes, dont chacune devoit veiller à deux quartiers de Rome, & leur donna un chef qu'il appella *præfectus vigilum*, dignité mentionnée dans pluſieurs inſcriptions anciennes, qui ont été rapportées par Panvinius, *de civitate Romanâ*.

TRIUMVIRS monétaires, terme de monnoie des romains, officiers, directeurs ou ſurintendans prépoſés, chez les romains, a la fabrication des monnoies.

On ſait que du temps de la république, l'intendance de la monnoie étoit commiſe à trois officiers ou magiſtrats qu'on nommoit *triumviri auro, argento, æri flando, feriundo*. Jules-Céſar en ajouta un quatrieme, comme nous l'apprenons de pluſieurs medailles qui portent l'image de ce prince; mais ſous Auguſte, les choſes furent remiſes ſur l'ancien pied, & les *triumvirs* monétaires continuèrent de graver leur nom ſur les monnoies qu'ils faiſoient frapper; c'eſt un fait dont les médailles d'Auguſte nous inſtruiſent.

Il n'eſt pas vraiſemblable qu'il y ait eu à Rome des *triumvirs* monétaires, prepoſés par l'empereur à la fabrication des eſpeces d'or & d'argent, & d'autres *triumvirs* nommés par le ſénat, pour avoir ſoin de la fabrication des eſpèces de bronze; car les mêmes officiers ont pu avoir l'intendance de toute la monnoie qui ſe frappoit à Rome, quoiqu'ils fuſſent obligés de demander l'approbation de l'empereur, pour les types des monnoies d'or & d'argent, & l'approbation du ſénat, pour les types de la monnoie de bronze.

Au reſte, il n'eſt guère poſſible de douter que la diſpoſition de la monnoie n'ait appartenu aux empereurs, puiſqu'on trouve ſur une infinité de médailles, *moneta Aug.* & *moneta Augg.* De plus, Stace, dans les vers qu'il a faits pour conſoler Hétruſcus de la mort de ſon pere qui, après avoir été affranchi par Tibère, etoit devenu intendant de l'empereur, *diſpenſator Cæſaris*, Stace, dis-je, nous apprend qu'Hetruſcus avoit été chargé de la matiere qui devoit être employée à frapper des monnoies au coin des empereurs.

Quæ divum in vultus igni formanda liqueſcat

Maſſa, quid Auſoniæ ſcriptum crepet igne monetæ.

Il eſt donc vrai que la monnoie d'or & d'argent appartenoit plus particulièrement à l'empereur: en effet, outre que la marque de l'autorité du ſénat ne ſe trouve que très-rarement ſur ces deux métaux, une inſcription découverte à Rome, ſur la fin du ſeizième ſiècle, & rapportée par Gruter, prouve ce fait d'une manière évidente. Cette inſcription, qui eſt du temps de Trajan, commence ainſi: *Fortunæ Aug. Sacrum Officinatores Monetæ Aurariæ, Argentariæ Cæsaris.*

Il falloit donc que la monnoie d'or & d'argent dépendit plus particulièrement de l'empereur, puiſque ſans cela les monétaires en bronze auroient eté joints aux monétaires des deux autres métaux. On peut tirer cette même conſéquence, de ce que Sévère Alexandre ayant reduit les impoſitions à la trentième partie de ce qu'elles étoient ſous Elagabale, voulant faire auſſi un changement dans le poids & dans le module de la monnoie, il eſt dit qu'il fit frapper des demi ſous & des tiers de ſous d'or, mais on n'ajoute pas qu'il ait entrepris de rien changer dans la monnoie de bronze: apparemment parce qu'il ne voulut pas être accuſé d'empieter ſur les droits du ſénat.

Remarquons qu'après Auguſte, on ne trouve plus ſur les médailles, les noms des *triumvirs* monétaires; mais il ne faut pas croire pour cela que ces emplois aient été ſupprimes; car, parmi les titres donnés dans une ancienne inſcription, à *Q. Hedius Rufus Lollianus Gentianus*, qui vivoit du temps de Sévère & de Caracalla, on lit celui de

Digitized by Google

III. Vir. AA. A. FF. & on trouve un L. Antonius Vagonius Prosper *III. Vir. Monetalis*, dans une autre inscription rapportée par Reinesius, que Sperlingius croit plus moderne que la précédente.

Les ouvriers qui travailloient à la monnoie, sous les ordres des *triumvirs*, étoient des affranchis ou des esclaves; c'est pour cela que dans un ancien monument, ils sont nommés *officinatores & nummularii officinarum argentariarum familia monetaria*; on les appelloit en général, *monetarii*, *officinatores moneta*, & *nummularii officinatores moneta*.

On les divisoit en plusieurs classes. Les uns, nommés *signatores*, gravoient les coins; les autres, appellés *suppostores*, avoient soin de mettre la piece de métal entre les coins; d'autres, appellés *malleatores*, les frappoient avec le marteau. Il est fait mention de ces trois sortes d'ouvriers, conjointement, dans une inscription de Gruter.

Il y avoit outre cela d'autres ouvriers chargés de la fonte & de la préparation des metaux, qu'on apportoit en masse ou en lingots aux hôtels des monnoies: ceux-ci se nommoient *flatores*, ou *flatuaris*, *auri & argenti monetarii*.

Quelques-uns étoient chargés de la vérification du titre & du poids des especes; on les appelloit, *exactores auri*, *argenti*, *aris*; & c'est pour cela qu'on lit: *exagium solidi*, sur certaines médailles d'Honorius & de Valentinien III, qui paroissent avoir été une espece de pied-fort, pour vérifier les sols d'or qu'on frappoit du temps de ces empereurs, comme on peut le voir dans la dissertation de Ducange, sur les médailles du bas-âge. Le chef de ces ouvriers est appellé *optio* dans quelques inscriptions. S'il y avoit quelqu'un au-dessus de celui qui portoit ce nom, les anciens monumens ne nous en ont pas conservé le souvenir.

Ce sont-là tous les noms parvenus jusqu'à nous, des personnes employées dans les monnoies des romains; car il faut bien se garder de confondre, comme a fait Sperlingius, les monétaires avec ceux qui sont appellés sur d'anciens marbres: *argentarius coactor*, *auri lustralis coactor*, *procurator*, *defensor aurariorum*. Les premiers étoient des receveurs chargés du recouvrement de l'or & de l'argent que les sujets de l'empire devoient payer au trésor impérial; les derniers étoient des officiers préposés à la fouille des mines d'or qu'on découvroit sur les terres de l'empire.

Dans le bas-empire, il n'est plus fait mention des *triumvirs* monétaires, & le *S. C.* ne se trouve plus, comme auparavant, sur les monnoies de bronze. Cela fait juger que les empereurs, en attribuant à leur dignité le droit exclusif de faire battre monnoie, abolirent les trois charges de ceux qui présidoient à cet emploi, & qui vraisemblablement n'étoient pas nommés sans l'approbation du sénat. Ce changement, selon les apparences, arriva sous Aurélien, contre qui les monétaires s'étoient révoltés.

Il paroît par la Notice des deux empires, que la monnoie fut par la suite dans le département du surintendant des finances, appellé *comes sacrarum largitionum*. On établit pour lors dans chaque monnoie particuliere, un directeur, que la notice appelle *procurator moneta*, & Ammien-Marcellin, *propositus moneta*. Au-dessus de celui-ci étoit le chef des monétaires, à qui on donnoit le nom de *primarius monetariorum*. Il est vrai que la notice ne parle point des différentes monnoies établies dans l'empire d'Orient, & qu'elle n'en nomme que six dans l'Occident; celles de Siscia, d'Aquilée, de Rome, de Lyon, d'Arles & de Trèves. Cependant l'exergue des médailles du bas-empire nous prouve qu'il y en avoit un bien plus grand nombre. (Extrait de la Bastie.)

Triumvirs capitaux, magistrats inférieurs qui jugeoient des affaires criminelles. Ils avoient été créés environ l'an 464 de la fondation de Rome, & ils rendoient la justice proche la colonne appellée *Mœnia*. Ils étoient élus par les suffrages du peuple assemblé par tribu. Leur fonction étoit de connoître des homicides, des vols, & de ce qui regardoit les esclaves; ils faisoient aussi les informations contre ceux qui étoient soupçonnés de quelques crimes. Ils avoient la garde des prisons, & faisoient exécuter ceux qui avoient été condamnés à mort par le préteur.

Triumviri Epulonum. Voyez Epulon.

Triumviri mensarii, officiers qui furent créés dans le temps de la seconde guerre punique, pour avoir l'intendance de la monnoie & du change.

Triumviri reipublicæ constituendæ, trois magistrats qui gouvernoient souverainement à Rome, & qui se partageoient l'autorité suprême. Ce gouvernement absolu, & qui fut si préjudiciable à la république, déchira Rome en deux fois, pendant environ douze ans, & c'est ce qu'on appelle les *triumvirats*. Le premier fut formé par Pompée, César & Crassus: le second, par Antoine, Auguste & Lépide. Ce dernier triumvirat porta le dernier coup à la liberté expirante. Octave s'étant brouillé avec ses collègues, leur fit la guerre, les vainquit, & demeura seul maître de l'empire.

Triumviri senatûs legendi, trois hommes qui étoient chargés de nommer ceux qu'ils croyoient

Digitized by Google

les plus dignes d'entrer dans le sénat. La création de ces officiers est du temps des empereurs, & ce fut Auguste qui les choisit le premier : *Nova officia excogitavit*, dit Suétone, *triumviratum legendi senatus*. Au commencement, ce droit appartenoit aux rois, puis aux consuls ; ensuite, en 310, on l'attribua aux censeurs, & enfin aux *triumvirs* que l'on créoit exprès.

Triumviri valetudinis, trois magistrats de la santé, qu'on créoit à Rome dans les temps de peste & de maladies populaires. Les auteurs latins n'en font aucune mention ; mais on lit sur une médaille d'argent : *M. Acilius. III. vir. valetudinis.*

TRIUNX, monnoie des anciens romains. *Voy.* Quadrans.

En général *triunx* étoit le quart d'un tout quelconque.

Triunx, mesure linéaire, mesure gromatique, division de la livre, mesure de capacité pour les liqueurs, &c. *Voyez* Quadrans.

TROAS, dans la Troade. COL. TROA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un cheval paissant.

Elle devint colonie romaine, & elle fit frapper avec les légendes suivantes :

COL. AVG. TROA. Colonia Augusta Troadensis.

COL. ALEX. AVG. TR. Colonia Alexandrina Augusta Troadensis.

COL. AVR. ANTONIANA. ALEX. TROA.

des médailles latines en l'honneur de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Crispine, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Geta, d'Elagabale, de Paula, de Severa, d'Annia-Faustina, de Soëmias, d'Alex. Sévère, de Mamée, de Maximin, de Maxime, de Gordien-Pie, de Philippe père, de Gallus, de Volusien, de Valérien, de Salonine, de Trajan-Dèce, de Gallien.

TROCHUS. Voyez Cerceau & Sabot.

TROEZÈNE, dans l'Argolide. ΤΡΟ. & ΤΡΟΙΖΗΝΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un trident.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Verus, de Sept. Sévère, de Domna, de Géta.

TROGUS, surnom de la famille *Maria*.

TROJA. Voyez Troyens (Jeux).

Troja, le jeu troyen, qui se pratiquoit à Rome dans le cirque par les jeunes gens de la première condition, qui couroient à cheval disposés par escadrons, & qui représentoient une espèce de combat : *Troja & regia Priami*, dit Festus, & *lusus puerorum equestris dicitur.* Enée fit executer ce jeu en Sicile, pour exercer son fils Ascagne, & les jeunes troyens de sa suite, ainsi que le décrit Virgile, dans le cinquième livre de l'Eneide. César remit ce jeu en vigueur, & depuis lui les romains s'y exercèrent assiduement.

TROYE, ville célèbre de l'Asie-Mineure, sur le bord de la mer. Laomédon la fit environner de si fortes murailles, qu'on attribua cet honneur à Apollon dieu des beaux arts. Les fortes digues qu'il fallut construire pour rompre les vagues de la mer, passèrent pour l'ouvrage de Neptune ; & comme dans la suite les vents & les inondations ruinèrent une partie de ces ouvrages, on publia que Neptune s'étoit vengé du perfide Laomédon (*Voyez* Apollon, Laomédon, Neptune.). L'enlèvement d'Hélène par Pâris, fut le motif qui porta les grecs à entreprendre le fameux siège de cette ville. Son sort, selon Homère, dépendoit d'Hector. *Troye* devoit se défendre tant qu'il seroit vivant. Les poètes postérieurs à Homère ont ajouté que la ruine de *Troye* étoit attachée à certaines fatalités qui devoient être accomplies auparavant. La première étoit qu'elle ne pouvoit être prise s'il n'y avoit parmi les assiégeans un descendant d'Eacus (*Voyez* Achille, Pyrrhus.). Secondement il falloit avoir les flèches d'Hercule (*Voyez* Philoctète.). En troisième lieu, on devoit enlever le *Palladium*. Il falloit quatriemement empêcher que les chevaux de Rhesus ne bussent de l'eau du Xanthe (*Voyez* Rhesus.). La cinquième fatalité étoit la mort de Troile, fils de Priam, & la destruction du tombeau de Laomédon (*Voyez* Laomedon, Troile.). Enfin *Troye* ne pouvoit être prise sans que les grecs n'eussent dans leur armée Telèphe, fils d'Hercule & d'Augé, allié des troyens (*Voyez* Telèphe.). *Voyez* aussi Fatalités.

A la fin de la dixième année (*Enéid. liv. II*,

Digitized by Google

vers 13.) les grecs lassés d'un siége qui duroit depuis si long-temps, & rebutés par tant de vaines attaques où le destin leur avoit été contraire, eurent recours à un stratagême. Ils s'avisèrent de construire, suivant les leçons de Pallas, un cheval énorme, haut comme une montagne, composé de planches de sapins artistement jointes ensemble & ils publièrent que c'étoit une offrande qu'ils consacroient à cette déesse pour obtenir un heureux retour. On tira ensuite au sort les soldats qui devoient être enfermés dans les vastes flancs de ce cheval. Les troyens voyant ce colosse sous leurs murs, se proposèrent de le faire entrer dans leur ville & de le placer dans la citadelle. On abat une partie des murailles de la ville; on fait entrer ce monstre fatal & on le place à la porte du temple de Minerve. La nuit suivante, pendant que tout le monde dormoit profondément, le traître Sinon va ouvrir les flancs du cheval & fait sortir les grecs qui y étoient cachés. Sur cette fable de Virgile, Pausanias s'explique ainsi : « Ce fameux cheval de bois étoit certainement une machine de guerre propre à » renverser des murs; ou bien il faut croire » que les troyens étoient des stupides, des insensés qui n'avoient pas ombre de raison. » L'on croit que cette machine étoit la même que l'on a depuis appellée *aries* ou *bélier*. D'autres ont dit que les grecs firent réellement semblant de se retirer; qu'ils posèrent une embuscade dans une caverne voisine; que les troyens croyant n'avoir plus rien à craindre des grecs, gardèrent négligemment leurs murailles & se livrèrent à la joie & à la débauche; que les grecs cachés escaladèrent les murs pendant la nuit, tuèrent les gardes, & ouvrirent les portes à toute l'armée qui saccagea & brûla la ville dans cette même nuit. *Voyez* LAOCOON, SINON.

TROYENS. Pour connoître leur costume *Voyez* PHRYGIENS; parce qu'ils etoient habitans de la Phrygie.

Les *troyennes* portoient de longues tuniques traînantes, car Homère les appelle ἑλκεσίπεπλοι, surnom relatif à ces longues stoles.

Sur une pierre gravée du duc de Piombino qui représente le combat des *troyens* & des grecs pour le corps de Patrocle, & sur un bas-relief de la villa Borghèse qui représente le transport du corps d'Hector à Troye, les *troyens* sont distingués des grecs par des barbes plus longues & par des casques dont le cimier est prolongé sur le devant, comme la pointe des bonnets phrygiens (*Monum. antichi n°. 128 & 135.*).

TROYENS (Jeux), *ludi trojani*, fête militaire que les jeunes gens de qualité célébroient à Rome dans le cirque en l'honneur d'Ascagne. Virgile en a fait la description la plus brillante dans le cinquième livre de l'Énéide, depuis le vers 545 jusqu'au vers 604; voici comme il la termine :

Hunc morem, hos cursus, atque hæc certamina primus
Ascanius, longam muris cum cingeret albam,
Rettulit, & priscos docuit celebrare latinos :
Quo puer ipse modo, secum quo Troja pubes,
Albani docuere suos; hinc maxima porrò
Accepit Roma, & patrium servavit honorem :
Trojaque nunc pueri trojanum dicitur agmen.

Lorsque Ascagne eut élevé les murs d'Albe-la-longue, il établit le premier en Italie cette marche & ce combat d'enfans : il enseigna cet exercice aux anciens latins, & les albains le transmirent à leur postérité. Rome au plus haut point de sa grandeur, pleine de vénération pour les coutumes de ses ancêtres, vient d'adopter cet ancien usage; c'est de-là que les enfans qui font aujourd'hui à Rome ce même exercice, portent le nom de *troupe troyenne* ».

Dion dit que lorsque Octave célébra l'apothéose de Jules-César, un an après sa mort, il donna au peuple romain un spectacle semblable à celui de cette cavalcade de jeunes gens, & depuis il le réitéra. C'est pour flatter Auguste, que Virgile fait ici célébrer par Énée les jeux appellés *troyens*, renouvellés par cet empereur, alors triumvir, après la victoire d'Actium, c'est-à-dire, l'an 726 de Rome. *Troja*, dit Suétone (*In Aug. c. 43.*), *ludum edidit frequentissimè majorum minorumve puerorum delectu, prisci decorique moris, existimans claræ stirpis indolem sic innotescere.* Auguste croyoit que cet exercice ancien & convenable à la jeunesse, donnoit aux enfans de condition de la république l'occasion de faire briller leur adresse, leur bonne grace, & leur goût pour la guerre.

Virgile saisit encore ici l'occasion de faire sa cour à toute la noblesse romaine, en faisant remonter l'origine de leurs jeux jusqu'à cette troupe de jeunes gens qu'Énée mene avec lui en Italie, & que le poëte montre aux romains comme les auteurs de leurs principales maisons. On juge bien que celle d'Auguste s'y trouvera. Atys, dit le poëte, tendrement aimé d'Ascagne, marche à la tête de la seconde bande *troyenne*; les Atius du pays des latins tirent de lui leur origine :

Alter Atys, genus undè atyi duxere coloni,
Parvus Atys parvoque puer dilectus Iulo.

Or, Julie, sœur de Jules-César, avoit été mariée à M. Atius Balbus. Elle fut mere d'Atia femme d'Octavius & mere d'Octave Auguste. Ainsi pour plaire à ce prince, le poëte ne manque pas de donner une origine des plus illustres aux Atius qui étoient d'Aricie, ville du Latium.

Les *jeux troyens* renouvellés par Auguste, commencèrent à décheoir sous Tibère, & finirent sous l'empereur Claude. (*D. J.*).

TROILE, fils de Priam, fut tué par Achille. Les destins avoient arrêté que la ville de Troye ne pouvoit être prise durant la vie de ce jeune prince, & cependant il osa aller attaquer le plus terrible des grecs. Quelques auteurs donnent une autre cause à sa mort. *Voyez* ACHILLE.

TROIS. (Nombre) « La singularité, dit Caylus (*Rec. d'antiq. III page* 44.), de cette agathe noire gravée en creux, est tout ce qu'on peut raisonnablement en faire remarquer. On reconnoit sans peine un Harpocrate dans le milieu de la pierre; on voit une boule sur sa tête, une étoile devant lui, & un fouet sur l'épaule, comme aux prêtres d'Osiris, mais d'un côte le corps sur lequel il est posé, & que l'on pourroit regarder comme une espèce de foudre, de l'autre les quinze animaux divisés par *trois*, ne se peuvent aisément comprendre. On distingue bien clairement des apis, des crocodiles, des crabes, & peut-être des hippopotames, mais selon toutes les apparences, ils ne sont point mis au hasard ni pour les espèces ni pour le nombre. Cette gravure ne présente donc que des enigmes de la plus grande obscurité : je puis seulement assurer que le goût du travail me paroit fort ancien ». *Voyez* TERNAIRE (nombre).

TROMELIA, ville de l'Achaïe selon Athénée. Elle donnoit son nom à un fromage très-goûté par les anciens sous le nom de *tromelius caseus*.

TROMENTINA tribus. Voyez TRIBU.

TROMPETTE; plusieurs (*Athénée, l. IV. p.* 184 *Clem. Alex. ap. Euseb. de Prep. l. X, p.* 475.) auteurs attribuent l'invention de la *trompette* aux étrusques. Euripide (*Phaniss. v.* 1386. | *Heracl.* 830. *Rhes* 988.) & Sophocle (*Ajax flagel. v.* 17.) & les commentateurs de ces deux poëtes disent que ce fut un étrusque nommé Arichondas, qui s'étant joint aux Héraclides, introduisit cet instrument dans les armées des grecs. Si ce dernier fait est vrai, le commerce des étrusques avec les grecs doit remonter à des siècles bien reculés.

Les grecs n'avoient encore aucun usage de cet instrument lors du siege de Troye; mais il étoit connu du temps d'Homère, comme il paroit par le poëme sur le combat des grenouilles & des rats; cependant Virgile n'a pas cru devoir s'attacher à la verité historique sur cette bagatelle. Il a relevé dans son Enéide les talens de Misène, en nous assurant que ce fils d'Eole avoit été au siége de Troye, un *trompette* qui s'étoit souvent distingué à côté d'Hector. Ces sortes d'anachronismes sont fort permis en poësie; mais l'histoire nous apprend que l'usage de la *trompette* chez les grecs ne remonte pas si haut. Il est vrai que cet exercice vint bientôt à s'introduire dans les jeux solemnels de la Grèce, & même y eut un prix.

La même histoire nous apprend que dans une bataille de spartiates contre les messéniens, le bruit de cet instrument, jusque-là inconnu à ces derniers peuples, les jetta dans une épouvante qui donna la victoire aux lacédémoniens : *Lacedemonii vicerunt quùm novus tubæ sonitus hostes terruisset.* Cependant les auteurs grecs ne fournissent rien de particulier sur la *trompette* de leur pays; mais on trouve assez de choses sur celles des romains, & nous savons par exemple qu'ils en connoissoient de trois sortes.

La première étoit celle qu'on appeloit *tuba*, de *tubus*, à cause de sa ressemblance à un tuyau. Cette *trompette* étoit droite, & se nommoit *tuba directa*, *ex rectum*. Elle etoit étroite par son embouchure, s'élargissant insensiblement & se terminant par une ouverture circulaire.

La seconde sorte de *trompette* romaine, étoit plus petite que la première. Elle étoit courbée vers l'extrémité, à-peu-près comme le bâton augural, duquel elle avoit aussi emprunté le nom de *lituus*. Elle s'appelloit encore quelquefois *tuba curva*.

La troisième espèce de *trompette* en usage chez les romains, étoit appellée *buccina* ou *buccinum*. Celle-ci étoit presque entièrement courbée en cercle. Elle passoit par dessous le bras gauche du trompette qui l'embouchoit & se recourboit de manière que l'ouverture de l'extrémité, de la même forme que celle de la *trompette* droite, se faisoit voir en devant par dessus l'épaule, comme si elle eût été se rejoindre à son embouchure.

La *trompette* droite appellée par les grecs σαλπιγξ, & *tuba* par les latins, servoit à la guerre pour animer les soldats aux combats, ou pour les rappeller à leurs drapeaux, lorsque dans le fort de la mêlée ils s'étoient trop écartés.

La *trompette* droite dans les armées, étoit particulièrement destinée à l'infanterie; & ceux qui en sonnoient, *tubicines*, étoient aussi à pied, si ce n'est dans quelques occasions extraordinaires où on les faisoit monter à cheval. Quand les

armées étoient en présence, les *trompettes* sonnoient la charge, c'est-à-dire, donnoient le signal du combat. De même qu'un certain son de la *trompette* signifioit qu'il falloit attaquer l'ennemi, par un autre son elle faisoit entendre qu'il falloit se retirer. Un des usages particuliers de la *trompette* droite étoit encore de donner dans le camp les signaux qui indiquoient aux soldats leurs différens devoirs.

C'étoit au son de ces mêmes *trompettes* que triomphoient les dictateurs, les consuls, les préteurs & les généraux. Elles étoient à la tête de cette marche pompeuse & elles faisoient retentir l'air de fanfares propres à redoubler la joie du peuple. Au reste la *trompette* droite n'étoit pas si particulièrement destinée à la guerre, qu'elle ne fût encore employée à quelques usages qui n'y avoient aucun rapport. A l'imitation des grecs, les romains s'en servoient dans la célébration de quelques-uns de leurs jeux sacrés, & entr'autres dans celle des jeux floraux, dans la lustration, & dans quelques sacrifices.

On s'en servoit aussi quelquefois dans les cérémonies lugubres, c'est-à-dire, dans la marche des pompes funèbres, & tant que duroient les jeux qui se célébroient autour du bûcher d'un défunt pour honorer ses funérailles.

Le *lituus* ou *trompette* courbe appartenoit à la cavalerie : ce qu'Horace dans les premiers livres de ses odes, marque assez clairement pour ne pas laisser lieu d'en douter. Lorsque les empereurs romains étoient à l'armée & qu'ils vouloient haranguer les soldats, ils les faisoient assembler au son de la *trompette* courbe, selon le témoignage d'Ammien Marcellin. Comme la *trompette* droite servoit à l'infanterie de signal pour la charge & pour la retraite, le *lituus* servoit au même usage pour la cavalerie. Il étoit aussi employé dans les entrées triomphales ; ce qu'il ne faut entendre néanmoins que par rapport aux compagnies de cavalerie, qui embellissoient la marche des triomphes. L'infanterie qui marchoit à la tête de cette pompe, étoit toujours précédée de ses *tubicines* qui sonnoient de la *trompette* droite nommée proprement *tuba*.

A l'égard de l'autre espèce de *trompette* appellée *buccina*, elle étoit commune à l'infanterie comme la *trompette* droite. C'étoit encore au son de la *buccina* que s'annonçoient dans le camp les différentes veilles de la nuit, & que la première sentinelle étoit relevée par la seconde, & ainsi des autres. La *buccina* étoit employée à cet usage plutôt que la *trompette* droite & que la courbe, à cause que le son de la *buccina* étoit plus aigu, & se faisoit entendre plus distinctement & de plus loin.

Du temps de Végèce, qui vivoit sous Valentinien le jeune, les romains se servirent d'une quatrième sorte de *trompette* ; ce fut de la corne de ces bœufs sauvages appellés *uri* & fréquens alors en Allemagne. Cette corne garnie d'argent par son embouchure, rendoit, dit cet auteur, un son aussi distinct & aussi éclatant que celui d'aucune sorte de *trompette*.

La *trompette* des anciens, sur-tout celle des romains paroît différer principalement de la nôtre en ce qu'elle n'avoit qu'une seule branche ou canal, & qu'elle étoit toute droite, comme l'on peut voir par une figure du *Museum romanum*, de Lachaussée qui a été tirée originairement de l'arc de Titus. Quelques-unes des *trompettes* des anciens paroissoient aussi avoir eu des anches faites d'os, car Properce dit (*Lib. IV, eleg. 3.*) :

Et struxit querulas rauca per ossa tubas.

Et Pollux dans son *Onomast.* » La *trompette* se » fait d'airain & de fer, mais son anche d'os. » Pollux ajoute qu'il y a des *trompettes* droites & des courbes ; comme il ne parle point des cors, il est probable que c'est ce qu'il entend par *trompette courbe*.

Les anciens avoient plusieurs sortes de *trompettes*, comme le rapporte Bartholin dans son traité *De tibiis veterum*, d'après les commentaires d'Eustathe sur Homère.

1°. La *trompette* athénienne, inventée par Minerve, & dont se servoient les argiens.

2°. Celle qu'Osiris avoit inventée & dont les égyptiens se servoient dans leurs sacrifices.

3°. La *trompette* gauloise qu'on appelloit aussi *carnix* ; elle n'étoit pas fort grande, mais son pavillon se terminoit par une tête d'animal, le canal en étoit de plomb & le son aigu.

4°. La *trompette* paphlagonienne qui se terminoit par la figure d'une tête de bœuf, & rendoit un son grave.

5°. Celle des mèdes, dont le tuyau étoit de roseau, & le son grave.

6°. Enfin la *trompette* tyrrhénienne inventée par les tyrrhéniens ou étrusques, & qui est celle dont parle Pollux. Eustathe dit aussi que la *trompette* tyrrhénienne ressembloit à la flûte phrygienne, ayant l'embouchure fendue. (*F. D. C.*)

Les gladiateurs romains étoient animés au combat par le son des *trompettes*. Les lutteurs chez les grecs & généralement tous ceux qui chez eux s'exerçoient au Pentathle, combattoient au son des flûtes d'Argos.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline, un amphithéatre avec les spectateurs; sur l'*arène* il y a deux figures armées combattant ensemble au son de deux *trompettes* (*Lipsii saturn. l. II. c. 19.*) & d'un cor ou *Lituus*, qui étoit l'instrument avec lequel on donnoit le signal aux combattans. Celui qui tient le *lituus* est debout à l'extrémité de l'arène près d'un terme, au bas duquel est un disque, & à l'autre extrémité, où il y a un second terme, sont assis les deux hommes qui sonnent de la *trompette*.

Les deux *trompettes* sont de celle que l'on appelloit σαλπιγξ, dont la forme n'a jamais été bien determinée. Galland (*Mem. de l'Acad. des insc. t. I. p.* 105.) nous les représente comme des chalumeaux; mais ici elles ont la forme de nos *trompettes* de cavalerie. On voit donc dans l'antiquité l'usage des *trompettes* droites dont on sonnoit dans les fêtes, excepté dans les seules pompes funebres des personnes avancées en âge, comme Galland prétend l'avoir lu dans Servius; ce qui pourtant est hasardé puisqu'il n'en cite pas l'endroit & que de plus (*Ad. Æn. V. v.* 113. *p.* 381. & 382.) Servius n'en parle pas.

Trompette. Il y avoit à Corinthe un temple sous le titre de Minerve-*Trompette*, qui avoit été bâti par Hegelaus, fils de Tyrrhène, pour honorer la mémoire de son père, qui étoit l'inventeur de la *trompette*.

τροπα. *Voyez* Noix (jeu de).

TROPAICON, monnoie des romains. *Voyez* Quinaire.

TROPEA, surnom donné à Junon, parce qu'elle étoit censée présider aux triomphes, & que dans ces sortes de cérémonies on lui offroit toujours des sacrifices.

TROPEUS, surnom donné à Jupiter par la même raison que celui de *Tropea* à Junon. Il y en a qui font venir ce mot du grec τρέπω, *je change*; comme qui diroit Jupiter qui change, qui renverse les etats comme il lui plait.

TROPHÉE, en grec τροπαιον de τρέπω, *fuite*. Un *trophée* n'étoit dans son origine qu'un tronc de chêne dressé, & revêtu des dépouilles ou armes des ennemis vaincus, c'est-à-dire, d'une cuirasse, de boucliers, de javelots & d'un casque. De-là vient le nom de *trunci*, que Virgile donne à ces *trophées*, dans la description qu'il en fait,

Indutosque jubet truncos hostilibus armis

& telle est la forme qu'on leur voit souvent sur les medailles.

Ce n'étoit pas seulement une coutume romaine, comme quelques savans le prétendent, mais c'étoit aussi un usage grec de faire les *trophées*, d'un tronc de chêne revêtu des armes des ennemis. On peut le voir entr'autres au revers de la medaille d'Agathoclès, roi de Sicile, & dans deux autres medailles, l'une d'Alexandre, l'autre de son père Philippe, qui ont chacune au revers la figure d'un homme debout devant un *trophée* tel que ceux dont je viens de parler, c'est-à-dire, non d'une colonne de pierre ou de marbre, mais d'un chêne paré des dépouilles des vaincus. Si Philippe & Alexandre n'ont point érigé eux-mêmes des *trophées*, parce que ce n'étoit pas la coutume des macédoniens, comme Pausanias le prétend dans ses *béotiques*, néanmoins les villes de Grèce ou d'autres n'ont pas laissé d'en élever à leur honneur, & de les faire graver dans leurs médailles. Ce n'est pas cependant que les grecs n'aient fait aussi des *trophées* d'autres sortes, & quelquefois d'airain pour plus de durée, selon le même Pausanias. Quant aux ornemens ajoutés quelquefois à ces *trophées*, & qu'on remarque aussi sur les médailles, nous en parlerons dans la suite.

Les *trophées* portoient d'ordinaire les noms des ennemis ou des peuples vaincus par le général; suivant l'exemple de Pompée, que Dion cite en parlant d'un magnifique *trophée* de ce conquérant qui portoit la fastueuse inscription, non d'un peuple vaincu, mais *de orbe terrarum*, ou *du monde subjugué*.

Pausanias (*L. VI.*), parle d'un *trophée* qu'Epaminondas, par ordre de l'oracle, fit dresser après la journée de Leuctres, devant les lacédémoniens vaincus & à leur vue.

Le nom grec τροπαιουχος, ou *qui porte des trophées*, donné en premier lieu aux dieux, comme on peut voir dans Pollux, fut dans la suite des temps consacré entre les autres titres des empereurs, ce qui paroit en particulier par la médaille de Pescennius Niger avec l'inscription: Invicto. imper. tropæa. Cette coutume de dresser des *trophées* passa des grecs aux romains, & même y fut d'abord introduite par Romulus, comme les historiens de sa vie le remarquent.

Les vainqueurs dressoient à leur gloire un *trophée* des vaincus. Les grecs montrèrent l'exemple, & ils avoient coutume de le faire après la victoire, au lieu même de la bataille & de la défaite des ennemis. L'histoire de Thucydide en fournit plusieurs exemples.

Pour les romains, ils ne se contentèrent pas de cet honneur, & ils firent porter ces *trophées* en triomphe, comme Dion entr'autres le remarque

Digitized by Google

remarque de Pompée, au retour de la guerre contre Mithridate. C'est ce qui se voit encore sur deux médaillons; l'un qui représente le triomphe de Marc-Aurele & de L. Verus, après les exploits de ce dernier dans l'Arménie & contre les parthes, où l'on voit un *trophée* porté devant le char des triomphans. L'autre médaillon est de Caracalla; non-seulement il y a un *trophée* avec deux captifs attachés, porté dans une espèce de char avant celui du triomphant; mais de plus on voit un soldat qui marche au devant portant un autre *trophée* sur l'épaule, à l'exemple de Mars ou de Romulus.

On peut observer encore l'usage de dresser des *trophées* en des places publiques & sur le capitole, de les consacrer aux dieux, & entr'autres à Jupiter-Férétrius, ou à Mars, témoin, Virgile: *Tibi rex, gradive, tropæum*, sans parler de la coutume d'orner les vestibules ou portiques des maisons, des armes ou d'autres dépouilles des ennemis vaincus; c'est ce qui donna lieu à cette harangue de Caton l'ancien citée par Festus, qui avoit pour titre, *de spoliis, ne figerentur, nisi quæ de hostibus capta essent;* la chose est connue; en cela même les romains ne firent que suivre l'exemple d'autres peuples, & en particulier de leurs premiers fondateurs. Virgile parlant du palais du roi Priam dit:

Barbarici postes auro spoliisque superbi.

Nous conservons une médaille qui représente Romulus à pied, portant son *trophée* sur l'épaule; ce qui arriva aussi à Cornelius Cossus & à Claudius Marcellus, qui portèrent eux-mêmes leurs *trophées;* d'où vient que Virgile dit:

Indutosque jubet truncos hostilibus armis

Ipsos ferre duces.

Mars & la Victoire sont encore représentés avec un *trophée* sur l'épaule. Il y a des médailles de Trajan, qui le représentent portant sur l'épaule les *trophées* des victoires qu'il avoit remportées sur les gètes & les parthes.

J'ai dit ci-dessus qu'un *trophée* n'étoit ordinairement qu'un tronc de chêne; de-là vinrent les mots de *quercus* & de *truncus*, dont les poëtes latins se servent d'ordinaire pour désigner des *trophées*. Ainsi les *trophées* n'étoient quelquefois qu'un tronc de chêne avec un bouclier au-dessus, ou un tronc revêtu d'une cuirasse, d'un casque & d'un bouclier, comme sont d'ordinaire les *trophées* que Mars-Gradivus porte sur l'épaule, ou qui se voient dans les médailles de Trajan, ou même avec une cuirasse sans bouclier.

Les *trophées* sont aussi souvent accompagnés de javelots, outre les boucliers, le casque & la cuirasse.

Enfin l'on voit dans les anciens monumens, des *trophées* ornés & embellis d'un amas de toutes sortes d'armes ou de dépouilles des ennemis vaincus, comme de cuirasses, de boucliers de différentes façons, d'épées, de javelots, de drapeaux ou enseignes militaires, de maillets, de carquois, avec des fleches; tels sont les *trophées* de la colonne de Trajan.

Spanheim dans son bel ouvrage des Césars, de l'empereur Julien, nous donne la représentation gravée par Picard d'un de ces magnifiques *trophées* qui se voit encore aujourd'hui à Rome au capitole, & qu'on attribue à Trajan, attendu le lieu d'où il a été tiré. C'est-là que l'on voit ce tronc, ce *trophée* superbe, & ces *intestina tropæorum*, comme parle Tertulien, tout couvert d'un casque ouvragé, & revêtu d'une chlamyde, avec quantité d'ornemens, de carquois, de fleches, de boucliers soutenus par des figures ailées, & autres embelissemens, de sphinx, de tritons, de centaures, &c.

Le but des vainqueurs en élevant des *trophées* étoit d'en faire des monumens durables des victoires remportées sur les ennemis. Il étoit si peu permis de les arracher, que les athéniens crurent avoir un sujet suffisant de renouveller la guerre avec les corinthiens, sur ce que ceux-ci avoient enlevé un de leurs *trophées*, comme Aristide le remarque dans son oraison à la louange d'Athènes, *in panathen.*

Les soldats romains avoient aussi la faculté & l'usage d'étaler dans la partie de leurs maisons la plus remarquable, les dépouilles qu'ils avoient prises sur les ennemis, comme Polybe le remarque.

Enfin les *trophées* devinrent des types de monnoies ou de bas-reliefs, tels qu'on en voit encore plusieurs sur les degrés du Capitole; c'étoient aussi des figures de métal ou de marbre isolées & posées sur une base, & l'on sait qu'un grand nombre de cette espèce faisoient un des principaux ornemens de la ville de Rome.

Dans les siècles héroïques & chez les grecs, les *trophées*, comme nous l'avons dit, n'étoient qu'un tronc d'arbre revêtu des armes des vaincus. Enée, après sa première bataille où il avoit tué Mézence, élève un *trophée* (*Æneid. lib. XI. vers. 5.*):

Ingentem quercum, decisis undique ramis,

Constituit tumulo, fulgentiaque induit arma,

Mezenti ducis exuvias, tibi, magne, tropæum,

Bellipotens ; aptat rorantes sanguine cristas ,
Telaque trunca viri , & bis sex thoraca petitum
Perfossumque locis ; clypeumque ex ære sinistræ
Subligat , atque ensem collo suspendit eburnum.

On les dressoit sur le champ de bataille aussi-tôt après la victoire. Il étoit d'abord défendu de les faire d'aucune matière durable, comme de bronze ou de pierre. Ce fut sans doute par privilège qu'on permit à Pollux, après la victoire qu'il remporta sur Lyncée, d'en ériger un de cette espèce, & ce *trophée* se voyoit encore à Lacédémone du temps de Pausanias.

L'inscription des *trophées* étoit simple, noble & modeste, ainsi que toutes les inscriptions des beaux siècles de la Grèce ; il n'y avoit que deux mots, le nom des vainqueurs & celui des vaincus. Othryadès resté seul après la fuite des argiens, se traine percé de coups sur le champ de bataille, recueille les armes, dresse un *trophée* avant de mourir, & écrit de son sang sur son bouclier : *J'ai vaincu.*

Ces monumens exposés à toutes les injures de l'air périssoient bientôt, & on s'étoit fait une loi de les laisser tomber d'eux-mêmes sans les réparer. Plutarque, dans ses questions romaines (*Quest.* 26.), demande pourquoi entre toutes les choses consacrées aux dieux, il n'y a que les *trophées* qu'il soit d'usage de laisser dépérir. « Est-ce, dit-il, afin » que les hommes voyant leur gloire passée s'a- » néantir avec ses monumens, s'évertuent sans » cesse à en acquérir une nouvelle ? ou plutôt » parce que le temps effaçant ces signes de dis- » corde & de haine, ce seroit une opiniâtreté » odieuse de vouloir malgré lui en perpétuer le » souvenir ? Aussi, ajoute-t-il, n'a-t-on pas ap- » prouvé la vanité de ceux qui les premiers entre » les grecs se sont avisés de dresser des *trophées* de » pierre & de bronze ». Peut-être ces peuples qui méritèrent la censure de cette nation douce & polie, sont les éléens ; du moins je trouve dans Pausanias, qu'il y avoit à Olympie un *trophée* d'airain, dont l'inscription portoit que les éléens l'avoient érigé après une victoire gagnée sur Lacédémone.

Le même auteur nous apprend encore que ce n'étoit pas la coutume des macédoniens d'ériger des *trophées* après leur victoire. Caranus, fondateur de leur monarchie, ayant vaincu Cissée, prince voisin, avoit dressé un *trophée*. Un lion sortant du mont Olympe renversa ce monument, & le détruisit. Le roi de Macédoine tira une leçon de cet événement ; il fit réflexion qu'il avoit eu tort d'insulter aux vaincus, & de se priver lui-même de l'espérance d'une réconciliation. Aussi, ajoute Pausanias, dans la suite, ni ce prince, ni aucun de ses successeurs ne dressa jamais de *trophée*, pas même Alexandre, après ses éclatantes victoires sur les perses & sur les indiens.

Les romains, dont la politique se proposoit d'accoutumer au joug les peuples vaincus, & d'en faire des sujets fidèles, furent long-temps sans reprocher aux ennemis leur défaite par des *trophées* ; & Florus ne manque pas de leur faire honneur de cette modération : *Domitius Ænobarbus & Fabius Maximus ipsis quibus dimicaverant in locis, saxeas erexère turres, & desuper exornata armis hostilibus trophæa fixère ; quùm hic mos inusitatus fuerit nostris ; numquam enim populus romanus hostibus domitis victoriam suam exprobravit* (3. 2. 6.).

Le premier dont l'histoire romaine fait mention (Car on ne doit pas regarder comme de vrais *trophées*, ni les dépouilles opimes, ni celles des Curiaces, que le vainqueur fit porter devant lui.), le premier *trophée*, dis-je, fut celui que dressa C. Flaminius en l'honneur de Jupiter, après avoir vaincu les insubriens, l'an de Rome 530 ; il étoit d'or & placé dans le Capitole. Cent ans après, C. Domitius Ænobarbus & Q. Fabius Maximus Allobrogicus dressèrent sur les bords de l'Isère ceux dont il est parlé dans le passage de Florus que nous venons de citer. Après la prise de Jugurtha, Bocchus étant venu à Rome, érigea dans le Capitole des *trophées* en l'honneur de Sylla ; ce qui offensa vivement Marius, & alluma de plus en plus dans son cœur cette jalousie meurtrière qui fit couler tant de sang. Sylla en dressa deux lui-même dans les plaines de Chéronée, après la défaite de Taxile, lieutenant de Mithridate.

Pompée ayant terminé la guerre contre Sertorius, dressa des *trophées* sur les Pyrénées avec des inscriptions fastueuses. Cette vanité déplut aux romains, & ce fut pour y opposer une apparente modestie, que César traversant les Pyrénées après la guerre d'Afranius, se contenta de construire un autel auprès des *trophées* de Pompée.

Un passage de Xiphilin dans la vie de Néron, nous fait connoître que les *trophées* dont nous venons de parler, ne sont pas les seuls qui aient été élevés à Rome sous les consuls. Lorsque cet auteur représente le ridicule infamant dont Néron chargeoit les sénateurs mêmes, en les forçant de faire le rôle de comédiens, ou de combattre contre les bêtes, il donnoit, dit-il, en spectacle sur le théâtre & dans l'arène les Furius, les Fabius, les Porcius, les Valériens, ces illustres familles dont le peuple voyoit encore les *trophées*.

Mais les plus célèbres qu'il y ait eu à Rome du temps de la république, sont les deux *trophées* de Marius, dressés en mémoire de ses deux victoires, l'une remportée sur Jugurtha, l'autre sur les cim-

Digitized by Google

bres & les teutons. Ils étoient de marbre, élevés dans la cinquième région, dite *Esquiline*, sur deux arcs de brique qui posoient sur un réservoir de l'*Aqua Maria*. Properce les appelle *les armes de Marius* :

Jura dare statuas inter & arma Marii.

Sylla les renversa contre l'ancien usage, qui ne permettoit pas de détruire, ni même de déplacer les *trophées*. Cesar, dans son édilité, les releva; le quartier de Rome où ils étoient, en conserve la mémoire; on l'appelle encore aujourd'hui *il Cimbrico*, entre l'eglise de Saint-Eusèbe & de Saint-Julien, sur le mont Esquilin; cette tradition n'a pas été interrompue.

Pétrarque, dans la seconde épitre de son sixième livre, parlant de ce lieu, dit : *Hoc Marii cimbricum fuit.* Nardini pense que ces *trophées* furent depuis transportés dans le Capitole, & il censure Ligorius qui croit avec raison que les *trophées* du Capitole sont de Domitien. *Voyez* MARIUS.

Après la destruction de la liberté publique, à proportion que la vertu diminua, les récompenses de la vertu & les marques d'honneur se multiplièrent dans la personne des empereurs. Auguste en donna le signal par le *trophée* qu'il fit ériger à sa gloire sur les Alpes, & dont l'inscription se lit dans Pline (*Liv. III. c. 24.*). Ce ne fut plus dans l'Italie & dans les provinces que *trophées* de pierre, de marbre, de bronze. Les colonnes Trajane & Antonine sont de vrais *trophées*. Xiphilin raconte que Néron ayant ôté la vie à Domitia, sa tante paternelle, employa une partie des biens de cette femme à dresser de magnifiques *trophées*, qui subsistoient encore du temps de Dion, c'est-à-dire, sous Alexandre-Sevère. Xiphilin dit qu'après la prise de Jérusalem, on éleva en l'honneur de Vespasien & de Titus des arcs de triomphe chargés de *trophées*.

TROPHÉES d'Emilien, en latin *trophæum Q. Fabii Maximi Æmiliani*. Strabon (*Lib. IV.*) nous apprend que près du lieu où l'Isère se jette dans le Rhône, Q. Fabius Maximus Emilien, dont l'armée n'étoit pas de trente mille hommes, défit deux cents mille gaulois, & éleva sur le champ de bataille un *trophée* de pierre blanche.

TROPHÉES de Pollux. Ces *trophées* étoient dans la ville de Sparte. Quand on a passé le temple d'Esculape, dit Pausanias, on voit les *trophées* que Pollux, à ce qu'on croit, érigea lui-même après la victoire qu'il remporta sur Lyncée. (*D. J.*)

TROPHÉES des romains & de Sylla. On voit, dit Pausanias (*L. X. c. 39.*), dans la plaine de Chéronée en Béotie, deux *trophées* qui ont été érigés par les romains & par Sylla, pour une victoire remportée sur Taxile, général de l'armée de Mithridate. (*D. J.*)

Dans la collection de Stosch, on voit sur une cornaline un *trophée* naval composé d'une cuirasse, d'un bouclier, de deux flèches & d'une proue de vaisseau.

Sur une cornaline un autre *trophée* naval, élevé sur une proue; il est composé d'une cuirasse, d'un bouclier, d'un casque, d'un bâton ferré ou d'un *asser*.

Sur une cornaline, un autre *trophée* naval, à-peu-près semblable, mais avec l'epée & la lance en sautoir derrière la cuirasse, sur une petite barque.

TROPHÉE (On voit un) sur les médailles de *Cœlium*.

TROPHONIENS (Jeux), jeux publics qui se donnoient un jour de l'année en l'honneur de Trophonius, & dans lesquels la jeunesse de la Grèce venoit étaler son adresse. Il est vrai qu'aucun auteur peut-être ne parle de ces jeux, excepté Junius Pollux; encore cet auteur ne dit-il point dans quelle ville on les célébroit. Mais on l'apprend d'un marbre qui est à Mégare, & qui porte qu'on les célébroit à Lebadée, ville de Béotie, très-célèbre par l'oracle même de Trophonius.

TROPHONIUS, fils d'Apollon, un des héros de la Grèce, eut dans la Béotie un oracle très-fameux, qui se rendoit avec plus de cérémonies que ceux d'aucun dieu, & qui subsista même assez long-temps après que tous ceux de la Grèce eurent cessé. Hergius, fils de Clymenès, roi d'Orchomène, étant parvenu à un âge fort avancé, voulut se marier, & alla consulter l'oracle pour savoir s'il auroit des enfans; l'oracle lui répondit assez énigmatiquement qu'il pouvoit beaucoup espérer d'une jeune femme. Il se conforma à cette réponse, & eut deux fils, *Trophonius* & Agamède, qui devinrent dans la suite de grands architectes. Ils bâtirent le temple d'Apollon à Delphes, & l'ouvrage achevé, ils demandèrent leur récompense au dieu. La Pythie leur répondit qu'il falloit attendre huit jours, & cependant faire bonne-chère; mais au bout de ce terme ils furent trouvés morts. D'autres racontent la mort de *Trophonius*, comme nous avons raconté celle d'Agamède; ils disent que la terre s'étant ouverte sous ses pieds, il fut englouti tout vivant dans cette fosse, que l'on nomma depuis la fosse d'Agamède, & qui se voyoit dans le bois sacré de Lébadée, avec une colonne que l'on éleva au-dessus. Son tombeau demeura quelque temps dans l'oubli; mais une grande sécheresse affligeant la Béotie, on eut re-

cours à l'oracle de Delphes. Apollon qui vouloit reconnoître le service que lui avoit rendu *Trophonius*, en bâtissant son temple, répondit par sa Pythie que c'étoit à *Trophonius* qu'il falloit avoir recours, & qu'on devoit aller le chercher à Lébadée. Les députés s'y rendirent en effet, & en obtinrent une réponse qui indiqua les moyens de faire cesser la stérilité. Depuis ce temps, on consacra à *Trophonius* le bois dans lequel il étoit enterré; & au milieu de ce bois, on lui éleva un temple, avec une statue de la main de Praxitele, où il recevoit des sacrifices & rendoit des oracles. Pausanias, qui avoit été lui-même consulter l'oracle de *Trophonius*, nous en a laissé une description fort ample, dont on verra l'abrégé à l'article ORACLE.

TROPHONIUS étoit aussi un surnom de Jupiter.

TROPIDE.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline un vaisseau couvert, ou *cataphracte*, à rames, & avec un mât de misaine sans voile, dont la proue prend l'eau profondément, & fend en avant les flots fort bas par sa (*Voyez* la *tropide* dans *Montfauc*. Ant. expl. tom. IV. p. 2. l. III. c. 3.) *tropide*. La forme du bâtiment, par la courbe de la pouppe fort allongée, paroît indiquer un *cercure*. On y voit un grand gouvernail, & les rames y sont placées fort au-dessous du pont.

TROPŒUCHUS, ou *TROPHŒUS*, ou *TROPŒUS*, surnom de Jupiter qui présidoit aux triomphes.

TROS, fils d'Erichtonius, donna son nom à la ville de Troye, qu'on appelloit auparavant *Dardanie*. Il eut de la Nymphe Callirhoe trois enfans, Ilus, Assaracus & Ganimède. Il fit plusieurs conquêtes sur ses voisins; la jalousie qu'il savoit que ses succès leur inspiroient, lui fit croire que c'étoit Tantale, roi de Lydie, qui lui avoit enlevé son fils Ganimède; ce qui fut la cause d'une longue guerre entre ces deux princes & leurs descendans. Homère dit que Jupiter, pour consoler *Tros* de l'enlèvement de son fils, lui fit présent de fort beaux chevaux. *Voyez* GANIMÈDE, TANTALE.

TROSSULI, chevaliers romains, ainsi appellés depuis que, sans le secours de l'infanterie, ils eurent pris la ville de Trossulum: *Quod oppidum tusterorum Trossulum sine operâ peditum ceperint* (*Festus*). Ce nom ne fut conservé aux chevaliers que jusques vers le temps des Gracques; car ayant eu alors la signification de mou & d'efféminé, les premiers rougirent de le porter, comme le dit Pline (32. 2.): *Multos pudet eo nomine appellari.*

TROUS des lettres enlevées (Inscriptions lues à l'aide des). *Voyez* INSCRIPTIONS & sur-tout NISMES.

TRUCHEMENT, en latin *interpres*. Quoique presque tous les romains entendissent & parlassent le grec, cependant les gouverneurs de province avoient toujours avec eux un *truchement*, même dans les provinces où l'on parloit grec, comme dans la Sicile, dans l'Asie-Mineure, dans la Macédoine, parce qu'il leur etoit défendu de parler une autre langue que la latine, lorsqu'ils étoient en fonctions. On peut citer pour preuve Cicéron, à qui l'on reprocha d'avoir parlé grec dans le sénat de Syracuse, pendant qu'il etoit questeur en Sicile. La république entretenoit aussi des *truchemens* dans les villes de commerce, & sur-tout dans les ports de mer, pour la commodité des étrangers de différentes nations qui y abordoient.

TRUFFES, ὕδνοι, *tuber*. Les anciens en étoient très-friands; & ils les estimoient presqu'autant que les champignons (*Martial.* 13. 50.):

Rumpimus altricem tenero de cortice terram

Tubera, boletis poma secunda sumus.

Ils croyoient que les tonnerres du printemps contribuoient beaucoup à leur production (*Juven. sat.* 5. 116.):

...... Post hunc tradentur tubera si ver

Tunc erit, & facient optata tonitrua cœnas

Majores ....

Ce que Juvénal dit du printemps, Pline (19. 3.) le dit de l'automne.

Dioscoride dit que la *truffe*, ὕδνον, étoit lisse en dehors, rougeâtre en dedans, qu'on la tiroit de terre où elle étoit enfouie à une légère profondeur, & qu'elle n'avoit ni tige, ni fleurs, ni feuilles. Cette même *truffe* se trouve encore de nos jours en Italie. Les grecs connoissoient une autre espèce de *truffe* d'Afrique, & qu'ils nommoient *cyrénaïque*. Cette dernière *truffe* étoit blanche en dehors, d'un excellent goût, & d'une odeur charmante. (*D. J.*)

TRUIE. Cet animal étoit la victime la plus ordinaire de Cérès & de la déesse *Tellus*. On sacrifioit à Cybèle une *truie* pleine. Lorsqu'on juroit quelqu'alliance, ou qu'on faisoit la paix, elle étoit confirmée par le sang d'une *truie*. C'est ainsi que Virgile (*Æneid. lib. VIII. v.* 641.) représente Romulus & Tatius se jurant une alliance éternelle devant l'autel de Jupiter, en immolant une *truie*, *cæsâ porcâ*. *Voyez* COCHON.

Truie qui sert de présage à Enée. Ce prince, au rapport de Denis d'Halycarnasse, avoit appris de l'oracle de Dodone, que lorsqu'il seroit arrivé en Italie, il devoit prendre pour guide un animal à quatre pieds, & que, dans l'endroit où cet animal seroit tombé de fatigue, il devoit y bâtir une ville. Au sortir des vaisseaux, comme il se préparoit à faire un sacrifice, une *truie* pleine & prête à faire des petits, qui devoit être immolée, rompit ses liens lorsque les prêtres s'en saisirent pour commencer le sacrifice; & s'étant échappée de leurs mains, traversa la campagne. Enée comprit que c'étoit-là le guide annoncé par l'oracle; il la suivit de loin avec un petit nombre de ses compagnons, de peur de l'effaroucher & de la détourner de la voie marquée par les destins. La *truie* s'éloigna de la mer environ de vingt-quatre stades, & gagna le sommet d'une colline, où elle tomba de lassitude. Enée, faisant réflexion sur la situation de ce lieu peu commode, doutoit s'il devoit obéir à l'oracle, lorsqu'il entendit une voix qui partoit du bois prochain, sans qu'on apperçût personne qui parlât. Cette voix lui ordonnoit de bâtir au plutôt une ville en cet endroit, & l'assuroit que les destins réservoient aux troyens un établissement plus considérable, après qu'ils auroient demeuré dans celui-ci autant d'années que la *truie* auroit fait de petits. Enée obeit à la voix céleste & bâtit la sa ville de Lavinium. Le jour d'après, la *truie* mit bas trente petits, ce qui apprit à Enée que les troyens, trente ans après, bâtiroient une ville plus considérable. Enée immola à ses dieux pénates, sur le lieu même, la mère avec ses trente petits. Voyez *Lavinium*.

TRULLA, vase à boire & à d'autres usages.

Trulla, livre d'huile, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains. *Voyez* Hemine.

Trulla, mesure de capacité pour les grains. *Voyez* Hemine.

TRYBLION, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* Hemine.

Tryblion, mesure grecque de capacité. *Voyez* Cotyle.

TRYPHON, *Autoorator*, roi de Syrie. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΡΙΦΟΝΟΣ.

Ses médailles sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TU. Après la corruption de la belle latinité & la perte de la liberté sous les empereurs, il se forma un nouveau langage. En parlant aux empereurs ou à leurs ministres, la servitude s'avisa de leur dire *vos* en s'adressant à eux, pour leur faire comprendre que celui à qui on parloit, mis en balance avec les autres, méritoit l'honneur de plusieurs personnes. Depuis on a converti en civilité ce qui a eu la tyrannie & l'esclavage pour fondement. Le premier auteur où l'on trouve ce formulaire de compliment, est Pline le jeune, qui s'en est servi dans une lettre à l'empereur Trajan. Les gaulois qui ont formé leur langue du latin, en ont pris cette manière; & reservant le *vos* à ceux qui avoient quelque prééminence, ils usoient de *tu* avec leurs égaux ou leurs inférieurs. (*Pasquier.*)

On peut dire en général qu'on se sert de *tu* ou de *vous* selon les occasions, suivant qu'on veut exprimer les moeurs, le caractère ou les passions des personnes. Nos bons traducteurs mettent ordinairement *tu* quand il est question de faire sentir de l'audace, de la colère, du mépris, ou un caractère étranger. Par-tout ailleurs ils emploient *vous*. Un scythe parlant à Alexandre diroit *tu*. Il seroit ridicule de faire parler un cynique par *vous*.

TUBERA. *Voyez* Truffes.

TUBERO, surnom de la famille *Ælia*.

TUBILUSTRE, fête destinée à purifier les trompettes sacrées. Elle arrivoit le dernier jour de la fête appellée *quinquatrus*, *quinquatria*, qui se célébroit deux fois l'année, le 19 mars & le 18 mai, ou, selon le plus grand nombre d'auteurs, le 18 juin. Le sacrifice qu'on y offroit étoit d'un agneau femelle. (*Festus.*)

TUBOCANTIUS. Ce mot qui se trouve dans une inscription recueillie par Muratori (*Thes.* 936. 5.), désigne un trompette.

TUBULUS, surnom de la famille *Hosidia*.

TUCETUM, jus, coulis. Cornutus commentant Perse (1. 42.), dit que la chair de boeuf assaisonnée & capable de se conserver pendant un an, formoit le *tucetum* si fameux des gaulois-cisalpins qui habitoient les lieux où est aujourd'hui Bologne. On voit par-là que le mot *tucetum* avoit deux acceptions.

TUCHE. Voyez *Tyché*.

TUCIA, vestale, ayant été accusée d'inceste, s'en purgea en cette manière, au rapport de Pline & de Valère-Maxime. Elle prit un crible & fit cette prière à Vesta : si j'ai toujours conservé la

» chasteté, en célébrant vos sacrés mystères, » faites en sorte que l'eau que je puiserai avec ce » crible dans le Tibre, y demeure jusqu'à ce que » je l'aie rapportée à votre temple ». Elle alla puiser l'eau avec confiance, la rapporta dans le crible sans qu'elle s'écoulât, & confondit ses accusateurs par cette preuve solemnelle de son innocence. Valère-Maxime ajoute : « Ces vœux » étoient téméraires, néanmoins la nature s'y » soumit ». Il faudroit d'autres témoins que les deux auteurs cités, pour persuader de la vérité de cette merveille. Pline place ce fait à l'an de Rome 519, lorsqu'on ferma, pour la première fois depuis Numa, le temple de Janus.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une pâte de verre tirée d'un (*Causal Gem. tab. CXXII. Gravelle, pierr. grav. t. I. n.* 88.) héliotrope du cabinet de la Chaussée. La vestale *Tuccia* portant de l'eau dans un crible pour preuve de son innocence. Une statue en marbre de la même Vestale, qui étoit autrefois (*Conf. Wright's Travels. p.* 296.) dans la galerie Chigi à Rome, se trouve présentement avec les autres antiquités de ce palais à Dresde.

TUDER, en Italie. TVTERE, en étrusque.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leurs types ordinaires sont :

Un fer de lance.

Une main armée du ceste.

Une ancre.

Une lyre.

Deux massues.

Un crapaud.

Un aigle éployé.

TVDITANVS, surnom de la famille SEMPRONIA.

Festus dit que ce sobriquet fut donné à l'un des Sempronius, parce qu'il avoit la tête faite comme un maillet, appellé *tudites*.

TUILE. Les *tuiles*, selon Pline (*L. VII. c.* 56.), sont une invention de Cynira, fils d'Agriope. Un certain Byzès est le premier qui ait fait des *tuiles* de pierres, comme nos ardoises, & il en couvrit le temple de Diane, sous Halyattès, père de Crésus, & roi de Lydie.

Les anciens en ont fait de marbre & même d'or ; mais le plus souvent de bronze. Voyez CARPISCULUS.

Les potiers qui fabriquoient les *tuiles*, étoient appellés *figuli ab imbricibus* (*Muratori Inscript.* 963. 2.)

TUISCON ou TUISTON, que les anciens germains regardoient comme l'auteur de leur nation, étoit fils de la Terre, c'est-à-dire, qu'on ignoroit son origine. Il donna les loix aux germains, les poliça, établit des cérémonies religieuses, & s'acquit de la part de son peuple tant de vénération, qu'après sa mort il fut mis au rang des dieux. Une des principales cérémonies de son culte étoit de chanter ses louanges, qu'on avoit mises en vers. César croit que c'étoit Pluton qu'on honoroit sous le nom de *Tuiston*.

TUGURIUM Faustuli. *Voyez* CABANNE.

TVLLIA, famille romaine, dont on a des médailles :

O. en or.

RRR. en argent & en cistophores.

RRR. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont CICERO, DECULA.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

TULLIANUM, cachot de la prison, à Rome, ainsi appellé selon Varron, du roi Servius Tullius qui le fit faire, ou selon d'autres, de Tullus Hostilius. Quelques-uns croyent que c'est la même prison que construisit Ancus, & dont Tite-Live (1. 33.) parle : *Carcer ad terrorem excrescentis audaciæ, mediâ urbe, imminens foro, ædificatur.* On croit avec assez de fondement que là est aujourd'hui l'église de *Saint-Pierre aux liens*.

A l'entrée il y avoit un pont de pierre, ainsi que le fait entendre Paterculus (2. 7. 2.), quand il dit que le fils de Fulvius y étant conduit, se cassa la tête contre le pont de pierre de la porte. *Illiso capite in pontem lapideum januæ carceris.* A côté de cette prison étoient les puits, appellés *scalæ gemoniæ*, où le bourreau précipitoit les cadavres des criminels qu'il avoit traînés par la ville avec des crochets.

TULLUS, surnom des familles MÆCILIA, VOLCATIA.

TUMULTE (Le) étoit un dieu, fils de Mars.

TUMULTUS. Ce mot, chez les romains,

Digitized by Google

désignoit quelque chose de plus fâcheux que celui de *bellum*, guerre. Ils s'en servirent pour désigner la guerre contre les gaulois, & la guerre italique, qui furent très-funestes à la république. *Itaque majores nostri*, dit Cicéron (*Phil.* 8. 1.), *tumultum Italicum, quod erat domesticus, præterea nullum tumultum nominabant.* La preuve que l'orateur apporte de la différence qu'il y avoit entre ces deux événemens, c'est que pendant la guerre, les affaires civiles n'étoient pas interrompues, au lieu que dans le cas du *tumulte*, toute autre fonction que celle des armes cessoit : *Gravius autem tumultum esse quam bellum, hinc intelligi licet, quod bello vacationes valent, tumultu non valent.* Dans ce danger pressant, le senat rendoit un décret qui donnoit tout pouvoir aux consuls, & dont la formule étoit conçu en ces termes : « Que les consuls prennent garde que la république ne souffre aucun dommage. » Alors, tous les sénateurs, ainsi que les autres magistrats, déposoient la laticlave & la prétexte, & prenoient la cuirasse, comme les autres citoyens (*Cicer. Phil.* 5. 12.). *Tumultum decerni, justitiam indici, saga dico sumi oportere, delectum haberi sublatis vacationibus in urbe & in Italiâ, præterea Galliâ totâ.*

TUNICATUS POPELLUS. Ces mots désignoient, à Rome, le peuple & les esclaves qui ne portoient que la tunique sans toge ; car la toge étoit l'habit des hommes libres. Un homme de condition n'auroit osé paroître en tunique sans toge ; d'où vient que César punit un officier qui avoit manqué à son devoir, en le faisant tenir debout tout le jour en *tunique* & sans ceinture, devant la tente du général.

TUNIQUE. La *tunique* se portoit immédiatement sur le corps. (*Voyez* Plaute, scène seconde, acte cinquième, du *Trinummus.*) Elle étoit commune aux deux sexes. Presque tous les anciens peuples en ont fait usage ; mais les uns la portoient sans manches, d'autres la portoient avec des manches ; chez ceux-ci, elle étoit très-ample ; chez ceux-là, elle étoit plus étroite.

La *tunique* étoit ordinairement composée de deux pièces qui offroient à-peu-près la forme d'un quarré-long. L'une couvroit la poitrine, l'autre descendoit sur le dos, & toutes deux se réunissoient sur les épaules aux angles supérieurs, laissant ainsi au milieu une ouverture par laquelle on passoit la tête. Ces deux pièces se rapprochoient sous les aisselles, toujours en s'élargissant par le bas, avec une différence très-marquée pour les hommes & pour les femmes.

La *tunique* s'assujétissoit par une ceinture, & ce moyen laissoit aux membres la liberté & la facilité des mouvemens. Dans le principe, elle étoit de laine, & les hommes l'ont conservée long-temps de cette étoffe. Il paroît que pour les femmes, le lin fut en usage presque dans les premiers temps. Le lin & la laine étoient en effet les seules matières qu'on employât à la formation des vêtemens, si on excepte quelques dépouilles d'animaux sauvages & féroces que l'on portoit sur les épaules, & qui servoient comme de manteaux.

Les *tuniques* étoient ordinairement cousues depuis les bords inférieurs jusqu'à la hauteur des hanches. Quelques figures antiques y laissent même distinguer jusqu'aux coutures.

Les *tuniques* des hommes & des femmes opulents de Rome, étoient ordinairement blanches ; cependant on en portoit de couleur, sans être ridicule ; car Ovide ne recommandoit, dans le choix des *tuniques*, que la convenance avec le teint. La noire, dit-il, sied bien aux blanches, & la blanche sied bien aux brunes. Les citoyens peu fortunés, les soldats & les esclaves portoient des *tuniques* rousses de teinture, ou devenues telles par l'usage. Trebellius Pollion fait mention de la *tunique* rousse des soldats.

Les lacédémoniens portoient à la guerre des *tuniques* rouges, afin que le sang qui couloit des blessures, frappât moins leur vue & celle de leurs ennemis.

Chez les romains, la *tunique* serrée par la ceinture descendoit aux genoux chez les hommes en habit civil, jusqu'aux jarrêts ou aux talons chez les femmes. Mais les soldats & les voyageurs la relevoient jusqu'au milieu des cuisses, d'où leur vint le nom, *succincti* ou *cincti*..... *Infra mulierum, suprà centurionum.*

La *tunique* prenoit si juste au cou, & descendoit si bas dans les femmes qui avoient de la retenue, qu'on ne leur voyoit que le visage. Catia n'étoit point du nombre de ces sortes de femmes, à ce que dit Horace :

Matronæ præter faciem nil cernere possis,

Cætera, ni Catia est, demissâ veste tegentis.

Elle laissoit à découvert cette partie des épaules qui est jointe au bras. Ovide disoit que cette licence convenoit aux femmes blanches, & qu'elle autorisoit les familiarités.

.... Hoc ubi vidi,

Oscula ferre humero, quâ patet usque libet.

Lorsque le luxe eut amené l'usage de l'or & des pierreries, on commença impunément à montrer le haut de la gorge, la vanité gagna du terrein, & les *tuniques* s'échancrèrent davantage ; souvent les manches, au rapport d'Elien, n'en étoient point

confuses, & du haut de l'épaule jusqu'au poignet, elles s'attachoient avec des agraffes d'or & d'argent, de telle sorte qu'un côté de la *tunique* posant à demeure sur l'épaule gauche, l'autre côté tomboit négligemment sur la partie supérieure du bras droit. C'étoit une marque de mollesse & de dissolution pour les hommes, que de porter une *tunique* qui descendoit jusqu'aux pieds, & c'est le reproche que fait Horace (*Sat I. 2. 25.*) à un débauché.

Maltinus tunicis demissis ambulat.

Il en étoit de même des *tuniques* à manches longues, que l'on appelloit *chirodota* ou *manuleata*: elles ne convenoient qu'aux barbares, & un grec, ainsi qu'un romain, auroit rougi d'en porter. *Tunicis uti virum prolixis ultra brachia, & usque in primores manus roma atque omni in latio indecorum fuit* (*Gell. 7. 12.*). Mais les mœurs ayant changé avec la république, il s'établit un usage tout contraire, vers le déclin de l'empire, & ce fut alors une ignominie que de porter les *tuniques* sans manches (*August. de doct. Christ. 3.*) *Nunc honesto loco natis, cum tunicati sint, non eas habere flagitium est.* Comme la *tunique* mise sous la toge, étoit fort ample, les romains se servoient d'une ceinture pour l'arrêter & la retrousser quand il étoit nécessaire. Cette ceinture faisoit partie des mœurs publiques, & c'étoit une marque de dissolution de n'en point avoir, ou de la porter trop lâche, ainsi que le dit Perse:

Non pudet ad morem discincti vivere Nattæ.

Les ornemens ordinaires de la *tunique* étoient la large bande de pourpre appellée *clavus*, qui descendoit depuis le haut jusqu'en bas, ce qui la fit nommer *laticlavia* & *angusticlavia*.

A Rome, il n'y avoit que le bas peuple qui n'avoit pas de quoi acheter une toge, qui allât dans les rues avec la simple *tunique*: c'est ce qui fait qu'on trouve dans les auteurs, *tunicatus populus*, *tunicata plebs.* Mais dans les villes municipales & à la campagne, le riche & le pauvre alloient indifféremment en *tunique*.

Excepté les agraffes sur les épaules, que les femmes d'Egine & d'Argos portoient d'une grandeur considérable (*Herodot., lib. V. cap. 6.*), en même temps que l'usage en fut totalement défendu à Athènes, & cela, peu de temps après l'expulsion des Pysistratides; excepté, dis-je, ces agraffes & les boutons ou boulettes, le long des manches, rarement apperçoit-on quelqu'autre ornement à la *tunique*, si ce n'est une bande ou deux aux bords inférieurs, comme à la peinture ancienne, connue sous le nom de noces d'Aldobrandini. On n'a jamais remarqué des franges d'or, ou les petits bouts de fourrures placés de distance en distance, dont parle le C. Ménard (*Mœurs & usages des grecs, fol. 310.*). On peut, à juste titre, se méfier des auteurs qui n'ont pas examiné les monumens mêmes. L'abbé Nadal (*Mémoires de littérature de l'académie des inscriptions & belles-lettres. Tome V, fol. 297.*), dans ses dissertations sur le luxe des femmes romaines, en est la preuve.

« La *tunique* qui tenoit lieu de chemise, se voit, dit Winckelmann (*Hist. de l'art 4. 5.*), à plusieurs figures déshabillées ou dormantes, comme à la Flore farnèse, aux statues des amazones du capitole, à la prétendue Cléopatre de la villa Mattei, & à un bel hermaphrodite du palais Farnèse. La plus jeune des filles de Niobé qui se jette dans le sein de sa mère, n'est vêtue que de la *tunique*. Les grecs nommoient ce vêtement χιτών (*Achil. Tat. Erot. l. I. p. 9. l. III.*). Les femmes qui n'étoient vêtues que de la *tunique* avec laquelle elles couchoient, étoient appellées μονοχιτωνοι (*Eurip. Hecub. v. 933.*), μονοχιτωνος (*Plutarch. Syll. p. 855. l. 21*) A ce qu'on voit par les figures que nous venons de citer, la *tunique* étoit de lin ou d'une étoffe légère, sans manches, & attachée avec un bouton sur les épaules; de sorte qu'elle couvroit toute la poitrine, à moins qu'on ne la détachât de dessus les épaules. C'étoit un vêtement de cette espèce que portoient les filles lacédémoniennes, & cela sans ceinture (*Schol. ad. Eurip. Hec. l. c.*). Au haut du cou on remarque quelquefois une bande plissée, d'une étoffe plus fine, ce qui peut bien mieux être appliqué d'après la description que Lycophron nous donne de la *tunique* d'homme, à la chemise dans laquelle Clytemnestre embarrassa Agamemnon, lorsqu'elle le fit assassiner (*Alex. v. 1100. Conf. Casaub. anim. in Suet. p. 18. D.*), qu'aux *tuniques* de femmes ».

» Un écrivain moderne prétend qu'il n'étoit pas permis aux femmes romaines de porter des chemises d'hommes avec des manches; peut-être a-t-il voulu dire des *tuniques*. Quoi qu'il en soit je voudrois voir la preuve de cette assertion (*Nadal. Diss. sur l'habill. des dam. rom.*). Je ne me rappelle pas d'avoir vu des *tuniques* avec des manches longues & étroites à des figures d'hommes, ni grecques ni romaines, à l'exception des figures théâtrales. Mais sur quelques tableaux d'Herculanum, on voit des *tuniques* avec des manches courtes, qui ne descendent que jusqu'au milieu du bras supérieur, *tunique* qu'on appelloit de-là *colobia*. Les seules figures qui représentent des personnages comiques ou tragiques, sont ajustées d'habits d'hommes avec des manches longues & étroites, ainsi que nous le voyons à deux petites statues de comiques à la villa Mattei & à une autre semblable à la villa Albani, de même qu'à une figure tragique sur un tableau d'Herculanum (*Pier. Erc.*

Erc. t. IV. tav. 41.). Cependant cette représentation est encore plus évidente, & se voit à un plus grand nombre de figures sur un bas-relief de la villa Pamfili, que j'ai fait connoître dans mes monumens de l'antiquité (*Monum. ant. ined. n.* 189.). Les valets de comédie portent dessus l'habillement à longues manches étroites, une casaque courte avec des demi-manches (*Pitt. Erc. t.* *tav.* 33.) ».

» J'ai dit exclusivement que les manches longues & étroites ne se trouvent pas aux figures d'homme grecques & romaines, les figures théâtrales exceptées ; & j'ajouterai ici que ces mêmes manches sont appropriées à toutes les figures phrygiennes, ainsi qu'on le voit aux belles statues de Paris dans les palais Lancellotti & Altemps, & à d'autres figures du même personnage, tant sur les bas-reliefs que sur les pierres gravées. De-là vient que Cybele (*Monum. ant. ined.* n°. 8.), comme divinité phrygienne, est toujours figurée avec des manches de la forme en question, ainsi qu'on le remarque à la figure de ronde-bosse de cette déesse, conservée au cabinet du Capitole. Il résulte du même principe qu'Isis envisagée comme une divinité étrangère, est la seule deesse, conjointement avec Cybèle, qui ait des manches longues & étroites. Les figures qui doivent désigner des nations barbares, ont coutume d'être ajustées à la phrygienne, ayant les bras revêtus de manches. Lorsque Suétone parle d'une toge germanique, il paroît entendre par-là une *tunique* avec des manches faites de cette manière (*Suet. Domit. c.* 4.) ».

« De tous les vêtemens, il paroît, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art. liv. IV. ch.* 5.), que la *tunique* a toujours été un des plus nécessaires. Cependant elle ne fut pas généralement reçue, & quelques peuples de l'antiquité la regardèrent comme une mode efféminée (*Herodot. l. I. p.* 40. *l.* 34.). Les romains des premiers temps ne portoient sur la peau que leur toge (*Gell. noct. att. l. VII. c.* 12.) ; c'est ainsi qu'étoient ajustées les statues de Romulus & de Camille (*Cic. orat. pro M. Scauro.*). Dans les temps postérieurs, ceux qui se rendoient au champ de Mars pour se recommander au peuple & pour en obtenir des dignités, y paroissoient encore sans *tunique* (*Plutarch. Poprixua. p.* 492. *l.* 31.), afin de pouvoir montrer les cicatrices qu'ils portoient sur leur corps comme des marques de leur courage. Mais en général la *tunique* devint ensuite l'habillement des romains comme celui des grecs, à l'exception des philosophes cyniques. Nous savons qu'Auguste mettoit jusqu'à quatre *tuniques* en hiver. A la plupart des statues, des bustes & des bas-reliefs, nous ne voyons la *tunique* qu'au cou & à la poitrine, parce que les figures sont représentées avec des manteaux ou avec la toge. Il est bien rare de trouver des figures ajustées de la simple *tunique*, comme le sont celles du Térence & du Virgile du Vatican. On punissoit les soldats pour des fautes légères, en les obligeant de faire leur ouvrage vêtus de la simple *tunique* ; comme ils paroissoient alors sans ceinture & sans armes, Plutarque les appelle ἐν χιτῶσιν ἀζώστοις (*Plutarch. Lucull. p.* 916. *l.* 19.) ».

» La *tunique* proprement dite est composée de deux pieces d'étoffes longues & quarrées. Elles sont cousues des deux côtés, comme on le voit à la statue d'un prêtre de Cybele, dans le cabinet de Browne à Londres, où l'on remarque jusqu'à la couture. Cette *tunique* a une ouverture pour y passer le bras. La partie qui descend jusqu'à la moitié du bras supérieur, forme une sorte de manche raccourcie. Cependant on portoit aussi une espece de *tunique* avec des manches qui n'excédoient pas de beaucoup les épaules, ainsi qu'on le voit à une belle statue de sénateur dans la villa Négroni, manches qu'on nommoit κολόβια, *raccourcies* (*Salmas. ad Tertull. de Pall. p.* 85.). Sur une peinture d'Herculanum, on remarque des manches toutes semblables à une figure de femme (*Pitt. Erc. t. IV. tav.* 16.). Juste Lipse prétend qu'il n'y avoit que le *cinadi* & les *pueri meritorii* qui portassent des *tuniques* avec des manches longues & étroites qui, de même que celles des stoles de femme, alloient jusqu'au poignet (*Pitt. Erc. t. IV. tav.* 16.). Mais sans doute ce savant a ignoré que les personnages de théâtre étoient ainsi vêtus ; ce qu'on voit entr'autres à deux petites statues de comiques à la villa Mattei, & à une figure semblable de la villa Albani, ainsi qu'à un personnage tragique sur un tableau d'Herculanum. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai dit plus haut à l'article des *tuniques* des femmes qui eurent long-temps ce vêtement de commun avec les hommes. Ce qu'il y a de certain, c'est que dans les temps anciens, la *tunique* des romains n'avoit pas de manches (*A. Gell. Noct. att. l. VII. c.* 12. *S. August. de Doct. Christ. l. III. c.* 12.) ».

Hors des combats, les rois grecs ne portoient pas la cuirasse, le casque & la chlamyde, mais une *tunique* plus longue que celle des autres grecs, avec un manteau plus ample que la chlamyde & un sceptre de leur hauteur. C'est ainsi qu'ils paroissoient sur la scene. La *tunique* descendant jusqu'aux talons étoit un attribut distinctif de la royauté.

TUNIQUE des lacédémoniennes.

Nous n'avons point trouvé, pour prendre une idee juste de la *tunique* des lacédémoniennes, une figure plus antique que celle qui est tirée d'un bas-relief placé contre la façade de la villa Borghèse. On sait que la *tunique* des filles lacédémoniennes différoit de celle des femmes en ce qu'elle étoit

ouverte des deux côtés, depuis les bords inférieurs jusqu'à la hauteur des cuisses, ce qui les avoit fait nommer *phainomérides*. On peut consulter là-dessus Plutarque (*Vie des Hommes illustres.*) : *Phainomérides* veut dire « qui découvre la » cuisse ». C'est sur l'autorité de cette figure, & sur celle de Sophocle, que l'on doit fixer le costume d'Hermione dans l'Andromaque de Racine. Cette princesse doit avoir en effet le costume laconien, puisqu'elle n'est point encore la femme de Pyrrhus. Ce qui d'ailleurs le prouve invinciblement, c'est que Sophocle que nous venons de citer, lui fait reproche que dans un âge déjà avancé, elle porte encore la *tunique* ouverte sur les côtés.

TUNICA *linea*, *tunique* de lin. On ne sait pas précisément quand on commença à employer à Rome le lin pour la *tunique* de dessous ; pendant très-long-temps elle ne fut que de laine, & les auteurs qui distinguent deux *tuniques*, les supposent toutes deux de laine ; c'est pour cela que les romains se baignoient si fréquemment pour remédier aux inconvéniens qui naissent du manque de linge, jusques-là que les personnes riches avoient des bains particuliers chez eux, & même des bains d'été & des bains d'hiver. Selon Lampride (*C.* 2.), Alexandre-Sévère fut le premier empereur qui se servit de *tunique* de lin : *Boni linteaminis appetitor fuit & quidem puri*, c'est-à-dire, sans mélange d'or ni de pourpre ; mais l'usage n'en devint commun que long-temps après.

TUNICA *molesta*, sorte de chemise soufrée dont on revêtoit les criminels qu'on vouloit faire brûler tout vifs : *Cogita illam tunicam*, dit Sénèque (*Epist.* 14.), *alimentis ignium & illitam & intextam.*

TUNICÆ *palliolatæ*, *tuniques* à manteaux, auxquelles on cousoit un leger mantelet, comme on appelloit *vestes cucullatæ* les habits qui avoient un capuchon. Les femmes riches avoient autant de mantelets que de *tuniques*, & chaque fois qu'elles changeoient de celle-ci, elles prenoient le mantelet qui lui convenoit, & qui y étoit attaché ; de sorte que les deux pièces ne sembloient en faire qu'une.

TUNICA *palmata* étoit de pourpre ayant une bande d'étoffe d'or. C'étoit l'habillement de ceux qui étoient honorés du triomphe, & de ceux qui présidoient aux jeux du cirque.

TUNICA *recta* paroît avoir été ainsi nommée, parce que l'on ne mettoit point de ceinture pardessus, & qu'on la laissoit flotter. Cette sorte de *tunique* se donnoit aux affranchis avec la robe.

TUNICOPALLIUM. Voyez TUNICÆ *palliolatæ* & PALLA.

TURBO. *Voyez* SABOT.

TURBOT, *rhombus*, poisson dont les romains faisoient grand cas, & dont les meilleurs étoient pêchés dans la mer Adriatique. Ils n'en servirent que fort tard sur leurs tables.

Tutus erat rhombus,

dit Horace ; & ce fut un Sempronius ou un Rufus Rutilius, préteur, qui leur en apprit l'usage :

Donec nos auctor docuit pretorius.

Juvénal parle d'un *turbot* énorme que l'on prit du temps de Domitien (*Sat.* 4.) :

Incidit Adriaci spatium admirabile rhombi.

& pour lequel on fut obligé de faire un plat, afin de le servir entier sur la table du prince.

TURDÉTAINS (Les), *Turdetani*, peuple d'Espagne. Leur pays, selon Strabon (*L. III.*), s'appelloit *Bétique*, du nom du fleuve Betis qui l'arrosoit, & on le nommoit aussi *Turdetanie* du nom des peuples qui l'habitoient.

Les *turdétains* étoient regardés comme les plus savans & les plus éclairés d'entre les espagnols ; ils avoient dans leur langue d'anciennes histoires & des loix écrites en vers. Aussi passoient-ils pour les plus polis de la contrée, à cause du commerce qu'ils avoient avec les étrangers, & particulièrement avec les phéniciens. Ceux-ci lorsqu'ils abordèrent la première fois trouvèrent l'argent si commun parmi les *turdétains*, que tous les ustensiles de ce peuple étoient de ce métal. Les phéniciens leur donnèrent de petites bagatelles de clinquaillerie pour leurs métaux, & ils firent dans cet échange un gain prodigieux.

On dit que cette abondance d'argent si surprenante de la Bétique, venoit d'un embrâsement des Pyrénées arrivé un peu avant que les phéniciens connussent l'Espagne. Des bergers avoient mis le feu à une forêt des montagnes, qui s'étoit répandu par-tout avec une si grande force, qu'il avoit consumé les arbres jusqu'à la racine, & fondu les mines qui étoient cachées dans la terre.

Les *turdétains*, dit Strabon (*L. III. cap* 39 & *suiv.*), étoient civilisés ; quand ils furent sous l'obéissance des romains, ils prirent les mœurs de leurs vainqueurs, & oublièrent leur propre langage, tant ils aimèrent celui des romains. Leur province surpassoit les autres, non-seulement en richesses, mais en honnêteté. On portoit de leur pays dans le reste de l'Espagne, quantité de froment, de vin & d'huile, des pois, du miel,

Digitized by Google

de la cire, du safran & même on portoit de-là à Rome une grande quantité de vermillon & des laines très-fines.

TURDUS, surnom de la famille *Papiria*.

Turdus. (*Voyez* Grive.) C'étoit aussi le nom d'un poisson très-recherché par les gourmets.

TURIASO, en Espagne TURIASO.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en bronze.........*Pellerin*.

O. en or.

O. en argent.

Devenue municipe elle a fait frapper des médailles impériales latines en l'honneur d'Auguste, de Livie, de Tibère ; avec la legende *MUN. TURIASO. municipium Turiaso*.

TURMA. Compagnie de cavalerie, laquelle n'étoit au commencement que de trente hommes, au rapport de Varron : *Terdeni equites ex tribus tribubus Tatiensium, Rhamnensium & Lucerum fiebant*. A chaque legion, on joignoit toujours trois cents chevaux qu'on appelloit l'aile, *ala*, & cette aile étoit divisée en dix troupes nommées *turma*.

TURNUS, roi des rutules, étoit fils de Daunus & de Vénilie, & neveu de la reine Amate. Il fut élevé dans le palais de Latinus, & se flattoit d'épouser la princesse Lavinie. Mais les dieux par d'effrayans prodiges, s'opposoient à ce mariage, dit Virgile. *Turnus* voyant qu'Enée lui étoit préferé, se met a la tête de ses rutules, & porte la guerre dans le Latium. Après deux batailles perdues contre les troyens, il consent à un combat singulier avec Enée qui en avoit proposé le défi, & demande à Latinus que le vainqueur soit son gendre & son successeur. Virgile fait ainsi la description de ce combat : « *Turnus*, dit-il, apperçoit une de ces grosses pierres qui servent » de bornes à un champ pour en fixer les limites. » Douze hommes, tels que ce siècle en produit, » auroient levé avec peine cette masse énorme ; » cependant *Turnus*, dans sa fureur, la lève ; » & courant sur Énée, il lui lance cette pierre. » Au moment qu'il la jette, il ne s'apperçoit pas » lui-même de son prodigieux effort : cependant » son poids immense fait plier ses genoux & épuise » toutes ses forces. La pierre roulant dans l'air, » ne put parcourir tout l'espace qui est entre lui » & son rival, ni lui porter le coup funeste dont » elle le menace ». *Turnus*, après un pareil effort, n'est plus en état de se défendre : il est blessé à la cuisse par son ennemi ; & tombant par terre, il se reconnoit vaincu, & demande la vie.

TURONES, dans les Gaules. TYRONOS.

Les médailles autonomes de ce peuple sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

TURPILIANUS, surnom de la famille *Petronia*.

TURQUOISE. Il n'est pas trop aisé de décider sous quel nom les anciens ont parlé de la *turquoise* ; ils ont caractérisé la plupart des pierres de manière qu'il n'est pas possible de les reconnoitre. Plusieurs modernes ne travaillent pas mieux pour la postérité ; ne seroit-elle pas embarrassée de savoir quelle est la pierre que nous appellons aujourd'hui *turquoise*, quand elle trouvera dans Berquen, jouaillier de profession, qui par conséquent devoit avoir manié bien des *turquoises* en sa vie, que cette pierre est transparente, & qu'elle ne tient son opacité que du chaton dans lequel elle est sertie ? Cependant si quelque pierre est opaque, celle-ci l'est assurément : les morceaux les plus minces qui sont à peine d'une demi-ligne d'épaisseur, considérés au grand jour, n'ont aucune transparence. On ne sait s'il est vrai que la *turquoise* des modernes soit la *calaïs* des anciens ; cela paroît fort douteux, parce que Pline dit expressément que la *calaïs* étoit verte.

On sait aujourd'hui que la *turquoise* est un os fossile imprégné de dissolutions cuivreuses.

« Cette tête d'Isis, dit Caylus (*Rec. d'antiq. I. 57.*), haute de quatre pouces, est d'une terre cuite extrêmement fine & bien travaillée ; elle n'a pas la même teinte & la même qualité que celle dont j'ai parlé plus haut à la Planche V ; ce qui prouve que les égyptiens ont eu différentes façons de travailler en ce genre. Cette tête est couverte d'un émail bleu, mais moins brillant que celui de ces mêmes figures déjà citées. Cette couleur lui donne une si grande ressemblance avec la *turquoise*, que je soupçonnerois volontiers les anciens auteurs de n'avoir dit que l'Egypte fournissoit des mines de cette pierre précieuse, que parce qu'ils ont été trompés par la vue de ces sortes de compositions ; ce qui est d'autant plus vraisemblable que, malgré les recherches faites depuis plusieurs siècles, on n'a pas trouvé la moindre trace de ces mines dans les montagnes dont l'Egypte est environnée, & l'on sait que d'ordinaire les productions de la nature ne se perdent pas entièrement dans un pays ».

TURRICULA, cornet à jetter les dés. *Voyez* Fritillus.

TURRINUS, surnom de la famille *Mamilia*.

TURRIS. *Voyez* Tour.

Turris, bataillon formé en quarré-long.

TURRITA, furnom de Cybèle qui étoit couronnée de tours.

TUSCULUM, ancienne ville du Latium, fur les ruines de laquelle eft batie celle de Frefcati, le plus delicieux endroit des environs de Rome. Près de la ville de *Tufculum*, étoit la maifon de campagne de Ciceron, laquelle portoit le même nom, & où cet orateur compofa les *Tufculanes*, traité de philofophie divifé en cinq livres, qui font autant de converfations qu'il feint avoir eues dans cette maifon.

TUTANUS étoit, felon Varron (*Non.* 1. 242.), un dieu qu'on invoquoit entre les dieux tutélaires, pour être préfervé de tout mal, comme fon nom femble le marquer. Il ne paroit pas que fon culte ait été fort en vogue.

C'étoit le dieu qui défendoit les hommes. Nonius Marcellus dit d'après Varron, que c'étoit Hercule. Il ajoute que ce dieu éloigna Annibal de Rome, & que c'eft pour cela qu'on l'appelle *Tutanus*, de *tutari*, *tutor*, défendre.

TUTELA fignifie l'image de quelque divinité peinte fur la pouppe d'un vaiffeau. Les anciens avoient coutume de mettre leurs vaiffeaux fous la protection de quelque dieu ou deeffe, dont ils peignoient la figure fur la pouppe, comme Hefychius le dit des phéniciens : *Cunctos habuiffe fimulacra quadam in puppibus deorum patriciorum* : c'eft ce qu'ils appelloient *tutela*, ainfi qu'ils nommoient *parafemus* la figure de quelqu'animal dont la proue étoit ornée. Ainfi le vaiffeau qui tranfporta Europe avoit, felon quelques mythologues, à la proue un taureau qui étoit le *parafeme*, & fur la pouppe la figure de Jupiter qui étoit la *tutela*. Affez ordinairement la figure du dieu étoit celle de la divinité favorable à la profeffion de ceux qui montoient le vaiffeau ; c'eft pourquoi les marchands prenoient Mercure, les foldats Mars, & ainfi des autres. Il arrivoit quelquefois qu'ils mettoient fur la proue & fur la pouppe, la même figure, & que celle d'un dieu étoit en même-temps *parafeme* & *tutela*.

Tutela. On a découvert à Bordeaux le refte d'un ancien temple, avec une infcription à la deeffe *Tutela*, que l'on croit avoir été la patrone de cette ville, plus particuliérement des négocians qui commerçoient fur les rivières. Ce temple, qu'on nomme encore aujourd'hui *les piliers de Tutele*, étoit un périftyle oblong, dont huit colonnes foutenoient chaque face, & fix les deux extrémités. Chacune de ces deux colonnes étoit fi haute, qu'elles s'élevoient au-deffus des plus hauts édifices de la ville. Louis XIV fit abattre les voûtes de ce temple, que le temps avoit déjà fort endommagées, pour former l'efplanade qui eft devant le château Trompette.

Tutela *menfium*, divinités qui préfidoient à chacun des mois romains. Gruter (138. 139.) les a fait connoître d'après un marbre antique. Voici l'infcription : *Tutela mensium..... Januari Juno..... Februari Neptunus..... Martii Minerva....... Aprilis Venus....... Mai Apollo....... Juni Mercurius....... Juli Jupiter..... Augusti Ceres..... Septembris Volcanus..... Octobris Mars..... Novembris Diana..... Decembris Vesta.*

TUTÉLAIRES. Il eft parlé dans les anciens auteurs des dieux *tutélaires* fous différens noms. On ne peut guères les diftinguer des dieux Pénates ; car ils avoient tous les mêmes fonctions, qui étoient de défendre & de conferver la patrie. Il paroit cependant que la qualité de dieu *tutélaire* donnoit une efpèce de prééminence fur les Pénates. C'étoient de grands dieux qui prenoient foin d'un peuple dont ils étoient particuliérement honorés comme les patrons du lieu. Telle étoit Minerve à Athènes, Junon à Samos & à Carthage, Mars dans la Thrace, Vénus à Paphos & à Cythère. Les romains, dit Macrobe, avoient un dieu *tutélaire* ; & quand ils affiegoient quelques villes, dit Pline, ils faifoient évoquer par un prêtre le dieu *tutélaire* de cette ville, en le priant de fe retirer chez eux, & en lui promettant de l'honorer plus qu'il ne l'étoit dans fa propre ville. *Voyez* Diiopolies, Tutanus, Tutelina.

TUTELINE, divinité des anciens romains. Pline (*L. XVIII. c.* 2.) dit qu'il étoit défendu de prononcer le nom de *Tuteline* dans les maifons. Tertullien, dans fon livre *de Spectaculis*, c. 8, dit qu'elle étoit ainfi appellée *à tutelis fructuum*, parce qu'elle défendoit les fruits de la terre. Pamélius, dans fes notes fur cet auteur, dit que Macrobe (*Saturn. lib. I. cap.* 16.) l'appelle *Tuteline* comme Tertullien. Dans l'édition des *Variorum* de Hollande, l'on a imprimé *Tutiline*. Dans Saint-Auguftin, *de Civitate Dei*, *cap.* 8, il y a auffi *Tutilina* ; & Louis Vivès remarque qu'on l'invoquoit dans les périls & dans les accidens fâcheux. Ce que l'on a rapporté ci-deffus de Pline n'eft pas fûr, parce que cet auteur ne nomme point la deeffe *Tuteline*, mais feulement après avoir parlé des fornacales & des fêtes confacrées aux bornes des chemins : *Fornacalia farris torrendi feriis & aque religiofas terminis agrorum* ; car, ajoute-t-il, c'étoient les feuls dieux que l'on connût alors, & qu'on appelloit *Seja*, *à ferendo*, *Segeta*, *à fegetibus*. Il ajoute : *Tertiam ex his nominare fub tecto religio eft*. Il n'eft pas permis de nommer la troi-

sième dans les maisons. Cœlius Rhodiginus (*Lect. antiq. l. XXI. c. 29.*) croit que cette troisième déesse est *Tutéline*, parce que c'est la troisième déesse qui avoit soin des fruits de la terre, comme il paroît par S. Augustin, *de Civitate Dei, l. IV. c. 8.* Turnèbe est du même sentiment, *Advers. l. XX. c. 36*, & Pamélius, dans ses notes sur Tertullien, est de même avis, aussi-bien que Vossius, *de Idolol. l. II. c. 61.* Mais Hardouin, dans ses notes & ses corrections sur Pline, *liv. XVIII, not. 1*, prétend qu'ils se trompent, que cette troisième est *Segesta*. Il ajoute qu'ils se fondent apparemment sur Macrobe, *l. I. c. 16*, qui dit que *chez les anciens romains, celui qui nommoit la déesse Santé, Sémonie, Séja, Ségétie & Tutéline, observoit les féries*; que cet endroit ne prouve rien, parce que Macrobe disant la même chose de toutes ces divinités, Pline peut avoir entendu l'une aussi-bien que l'autre. Pourquoi seroit-il défendu de nommer dans les maisons *Tutéline*, que l'on nommoit sur les navires, comme il paroît par Pétrone? Son sentiment est donc que cette troisième déesse pouvoit être *Méja*; car Tertulien parle d'une *Messia*, ainsi nommée *à messibus*, de la moisson dont elle avoit soin; qu'on auroit bien pu faire *Méja* de *Messia*, comme on avoit fait de *Sessia*, *Seja*; que *Méja* approchant d'un mot peu honnête, ce pouvoit être la raison pour laquelle il n'étoit pas permis de la nommer. Après tout, il aime encore mieux dire que c'est *Ségesta* ou *Ségétia*, parce qu'en effet des trois divinités que Pline a nommées, c'est la troisième. Il ajoute que ces trois divinités sont le dieu Terme, *Séja* & *Segesta*; que le nom *Segesta* approchant du nom malhonnête *egeste* ou *egestas*, on avoit défendu de le prononcer; que, pour la même raison, selon Festus, on avoit appellé *Ségesta*, du nom d'Egestus, le premier gouverneur qu'il y mit. Ces raisons ne sont pas convaincantes. Aucun des auteurs dont on a parlé ne se fonde sur les paroles de Macrobe. Rhodigin ne les rapporte pas même. Turnèbe & Pamelius les citent, mais pour un autre objet. Il est vrai que l'on appelloit les figures que l'on mettoit à la proue des navires *Tutela*, mais non *Tutelina*. Pour *Méja*, c'est une conjecture que Hardouin lui-même abandonne. Celle qui roule sur *egeste* n'est pas mieux fondée. Pline parle à la vérité des bornes des héritages; mais il ne parle point du dieu Terme; ainsi *Segesta* ne peut être que la seconde des divinités qu'il indique; par conséquent la troisième est une divinité qu'il n'a point nommée. Comment la nommeroit-il dans l'endroit même où il dit qu'il n'est pas permis de le faire? Et quoiqu'écrire ce nom ne soit pas proprement le prononcer, il semble cependant que l'un a dû être défendu comme l'autre. Tenons-nous-en donc à *Tutéline*, & remarquons seulement en finissant que quelques-uns la nomment *Tutéline* & d'autres *Tutuline*; mais il nous paroît que *Tutéline* est mieux, parce que de *Tutela* on a dû faire *Tutelina*, plutôt que *Tutilina* ou *Tutulina*. (Diction. de Trévoux.)

TUTIA. Voyez Tucca.

TUTULINE. *Voyez* Tutéline.

TUTULUS, touffe de cheveux que les femmes formoient au haut de la tête comme une tour. *Tutulum vocari aiunt*, dit Festus, *flaminicarum capitis ornamentum, quod fiat vitta purpureâ innexâ crinibus, & extructum in altitudinem.* Les romaines se coëffoient toujours en cheveux, & la différence ne fut que dans la manière de les arranger selon les temps. Ordinairement elles les séparoient avec une aiguille à tête en deux parties égales sur le devant; ensuite elles les frisoient & ajustoient différemment; car elles les couvroient d'un reseau, ou elles les enfermoient dans une espèce de bourse qui se serroit autour de la tête, ou elles les troussoient ensemble par derrière en forme de nœud, ou bien elles les nouoient & tressoient avec quelque ruban, ou elles les faisoient remonter sur la tête en forme de tour, & c'est ce qu'on appelloit *tutulus*.

Ce mot désigne encore un bonnet de laine que portoient les pontifes & les prêtres flamines, qui avoit la figure d'une borne, ce qui le fit appeller *Pilei fastigium*.

Tutulo ornatrix (*A*). Gruter (579. 5.) a publié l'inscription d'une domestique désignée par ces mots. On sait que celui d'*ornatrix* désignoit une coëffeuse, & celui de *tutulus* un ornement de tête, ou un agencement particulier de cheveux sur le sommet de la tête.

TUTUNUS. Voyez Mutinus.

TUXIUM, ville d'Italie, & la capitale des Samnites, selon Plutarque, *parall.* Il dit que Fabius Fabricianus, en pillant cette ville, enleva la Vénus-Victorienne qui y étoit adorée, & la fit porter à Rome. (*D. J.*)

TUYSCON, le même que Tuiscon. *Voyez* ce mot.

TYANA, en Cappadoce. ΤΥΑΝΕΩΝ & ΤΥΑΝΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en bronze....... *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Néron, d'Ha-

drien, de Trajan, d'Antonin, de Marc-Aurèle, de Commode, de Septime-Sévère, de Caracalla.

TYBI, nom du cinquième mois de l'année égyptienne. Il commence le 27 decembre du calendrier Julien.

TYBILÈNE, nom d'un dieu des anciens *Saxons*, *Tybilenus*. Ces peuples reconnoissoient un bon & un mauvais dieu *Tybilene*, & c'étoit chez eux le même que chez les Sclavons Zeernebock ou le Diable, comme le remarque Fabricius (*Origin. Saxon. l. I.*). Quelques savans croient que Tertullien parle de ce dieu, dans son Apologétique, c. 24, & que c'est celui qu'il appelle le dieu des Noriques, *Norici Teblenus*. Beatus Rhenanus semble être de ce sentiment dans sa première édition de cet auteur. Athamerus, dans ses commentaires sur Tacite, *de German.*, se declare pour le même sentiment. Pithou, Baudouin, & après eux Pamélius, veulent qu'on lise *Norici Belenus*, qui est un surnom d'Apollon. Ils se fondent principalement sur deux manuscrits des Pays-Bas, un du Vatican & un de Pithou, où on lit *Nori cibelenus*, qu'il faut lire en séparant ces mots, comme on dit, *Norici Belenus*. D'autres lisent *Dius Belenus*. Il se pourroit pourtant bien faire que *Tibelenus* n'étant point connu, on auroit changé ce nom en *Belenus* qui l'étoit plus. Pamelius sembloit, pour retenir l'ancienne leçon, ne demander qu'une chose, que les allemands fissent connoitre leur *Tybilène*. Fabricius l'a fait. *Voyez* aussi Vossius, *de Idolol. l. I. c.* 38.

TYCHE, nom d'une nymphe, fille de l'Océan & de Thétis. (*Voyez* Hésiode, *Théogonie*, v. 360.) Ce nom signifie Fortune en grec.

C'étoit encore, selon quelques-uns, une des quatre divinités qui prenoient soin d'un homme dès qu'il étoit au monde.

TYCHES, second dieu domestique des égyptiens, *Tyches*.

TYCHIS, terme de mythologie. C'est, selon quelques-uns, le nom d'un des quatre dieux Lares ou dieux domestiques des égyptiens. Ces quatre dieux étoient Dymon, *Tychis*, Héros & Anachis; ils prenoient soin d'un homme dès qu'il etoit né, & ne l'abandonnoient point depuis le moment de sa naissance jusqu'à sa mort. Cependant d'autres croient avec plus de vraisemblance que ces quatre noms sont corrompus, & qu'il faut lire *Dynamis*, Tyche, *Eros* & *Anance*, mots grecs qui signifient *puissance*, *fortune*, *amour* & *necessité*. Ainsi le prétendu *Tychis* n'est autre chose que *Tyché* ou la Fortune.

TYCHIUS, nom de celui qui avoit fait le bouclier d'Ajax.

TYCHON, l'un des dieux de l'impureté.

TYDÉE, fils d'Oënée, roi de Calydon, & d'Euribée, d'Althee, ou de Déipyle, fille d'Adraste, ou enfin de Péribée, fut banni de sa patrie pour avoir tué par megarde son frère Ménalippus: il se retira à Argos auprès d'Adraste, qui lui donna en mariage sa fille Deiphile, qui devint mère du vaillant Diomède. Cette alliance l'engagea dans la querelle de Polynice, qui étoit comme lui, gendre d'Adraste: il fut un des chefs de l'armée des Argiens contre Thèbes. Adraste, avant de se mettre en campagne, envoya *Tydée* vers Etéocle pour tâcher d'accommoder les deux frères. Pendant le séjour qu'il fit dans Thèbes, il prit part à divers jeux & à divers combats, qui s'y donnoient pour exercer la jeunesse: il vainquit sans peine les Thébains, & gagna tous les prix; car Minerve lui prêtoit son secours, dit Homère. Ceux-ci en étant indignés, dressèrent des embûches à *Tydée*, & envoyerent sur le chemin par lequel il devoit s'en retourner a Argos, cinquante hommes bien armés, qui se jetterent lachement sur lui. *Tydée* se défendit avec tant de courage, assisté d'un petit nombre d'amis qui le suivoient, qu'il tua tous les Thébains, excepté un qui fut epargné pour porter à Thèbes la nouvelle de leur défaite. Euripide dit (*dans les suppliantes*, *act.* 4.) que « *Tydée* savoit moins bien manier la parole que » les armes: habile dans les ruses de guerre, il » étoit inférieur à son frere Meléagre dans les » autres conoissances, mais il l'égaloit dans l'art » militaire, & sa science consistoit dans ses » armes: avide de gloire, plein d'ardeur & de » courage, ses exploits formoient son élo» quence ». Après beaucoup d'actions de valeur il fut tué devant Thèbes, comme la plupart des autres généraux. Homère dit qu'il périt par son imprudence: mais Apollodore raconte qu'ayant été blessé par le Thébain Ménalippus, *Tydée* devint si furieux, qu'il déchira à belles dents la tête de son ennemi. Minerve, qui avoit voulu d'abord le secourir, fut si offensée de cette action barbare, qu'elle l'abandonna & le laissa périr.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline, *Tydée* un des sept héros de la ligue d'Argos contre Thèbes, qui étant blessé, tire le javelot de sa jambe droite, avec son nom en Etrusque ꟻTVT.

Il avoit été député à Thèbes par la ligue, pour proposer un accomodement; mais Etéocle rejetta ses propositions & lui dressa une embuscade dans laquelle *Tydée* tomba en s'en retournant à Argos. Envain fut-il assailli de tout côté, il échappa à

Digitized by Google

ſes ennemis, & il reſta enfin vainqueur, quoique tout couvert de bleſſures.

Si la gravure des cinq héros de la même collection, eſt comme l'a dit Winckelmann le plus ancien monument de l'art en général, celle-ci eſt aſſurément de la plus haute perfection de celui des anciens Etruſques. Elle eſt exécutée avec une préciſion & avec une fineſſe qui ne cédent en rien aux plus belles gravures grecques; d'après elle on peut faire plus que des conjectures ſur l'état où l'art ſe trouvoit alors, en décider comme à coup ſûr, & en combinant les lumières que fourniſſent les autres monumens étruſques, déterminer par le moyen de cette figure de *Tydée*, le caractère & les propriétés du deſſin des Etruſques.

M. Viſconti, éditeur du muſéum Pio-Clémentin, croit que *Tydée*, ſur cette cornaline de Stoſch, ſe frotte avec un *ſtrigil*, ou une étrille, comme il étoit d'uſage dans les expiations. Ayant tué par mégarde ſon fils Ménalippe à la chaſſe, il fut obligé d'expier ce crime involontaire par des luſtrations.

On voit la même figure dans la même attitude ſur un vaſe étruſque de Caylus (*Tom. II. pl. 37.*). où eſt peinte une luſtration. Ce ſont peut-être des copies du célèbre *Apoſſiomenos* (*ſe frottant*) de Policlète, dont Pline a fait mention, & qui étoit une ſtatue de *Tydée* ſe purifiant.

Eſchyle dit que l'anſe du bouclier de *Tydée* étoit garnie de clochettes pour effrayer ſes ennemis par ce ſon.

TYDIDES. C'eſt ainſi que les poëtes appellent quelquefois Dioméde, fils de Tydée.

TYLIPHE. *Voyez* LOUVE.

TYLLINUS, dieu des breſſans en Italie, dont la figure a été déterrée dans le dernier ſiècle près de Breſſe. Le Roſſi qui l'a fait graver dans ſes *Memorie Breſſiane*, dit que la ſtatue de cette divinité fut miſe en pièces, l'an 840, par Rampart, évêque de Breſſe, & qu'elle n'avoit pour inſcription que le nom du dieu à qui elle étoit conſacrée.

Cette ſtatue étoit de fer, avoit la tête couronnée de laurier, appuyoit ſon pied droit ſur le crâne d'un mort, & tenoit de la main gauche une pique de fer, terminée en haut par une main ouverte, ſur laquelle on voyoit entre l'index & le pouce un œuf qu'un ſerpent entortillé dans la main venoit mordre. Ce ſont-là des ſymboles auſſi obſcurs que myſtérieux.

TYLISIUM, en Thrace. ΤΥΛΙΣΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville ſont :

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Eckel les attribue contre le ſentiment de Liébe & de Pellerin, à *Tyliſſus* en Crete.

TYMANDRE, femme de Theſſalie, étoit la plus belle perſonne de ſon temps. Un jeune homme, appellé Egypius, obtint à force d'argent la permiſſion de paſſer une nuit auprès d'elle. Cette infame convention fut ſue par Néophron, fils de *Tymandre*. Pour arrêter & punir l'affront dont il alloit être couvert, il obtint la même promeſſe de Bulis, mère d'Egypius. Il eut ſoin de ſavoir le moment précis du rendez-vous d'Egypius avec *Tymandre*. Il la fit ſortir ſous quelque pretexte, & il introduiſit adroitement Bulis à ſa place; il la quitta avec promeſſe de revenir auſſi-tôt, & laiſſa l'entrée libre à Egypius, ayant toujours ſoin de tenir *Tymandre* éloignée. Egypius ſe trouva à l'heure convenue, & conſomma le crime avec ſa mère, qui ne le reconnut qu'après le crime. L'horreur qu'ils eurent de cette action alloit les porter à ſe tuer eux-mêmes, quand Jupiter changea Egypius & Néophron en vautours, Bulis en plongeon, & *Tymandre* en épervier.

TYMPANISTRIA magna deûm matris Idea. Ces mots d'une inſcription recueillie par Muratori (174. 1.) déſignent une femme employée dans les myſtères de Cybèle.

TYMPANOTRIBA. Ce mot avoit deux acceptions différentes. L'une déſignoit un joueur de *tympanum*, & par analogie un efféminé. L'autre déſignoit un mauvais ſujet qui avoit ſouvent été attaché au *tympanum* & frappé de verges.

TYMPANUM. *Voyez* CASTAGNETTES, CYMBALUM & TAMBOUR de baſque.

Le *tympanum* des romains étoit un cuir mince, étendu ſur un cercle de bois ou de fer, que l'on frappoit à-peu-près de la même manière que font encore à-préſent les baſques. Quelques auteurs dérivent ce mot de τύπτειν, *frapper*. Voſſius le tire de l'hebreu *toph*. Il eſt du moins certain que l'invention des *tympanum* vient de la Syrie, ſelon la remarque de Juvénal :

Jampridem Syrus in Tyberim defluxit Orontes,

Et linguam & mores & cum tibicine chordas

Obliquas, necnon gentilia tympana ſecum

Vexit..........

Il étoit fort en uſage dans les fêtes de Bacchus

& de Cybèle, comme on le voit par ces vers de Catulle :

...... *Cybeles Phrygia ad nemora dea,*

Ubi cymbalum sonat vox, ubi tympana reboant.

Hérodien parlant d'Elagabale, dit qu'il lui prenoit souvent des fantaisies de faire jouer des flûtes, & de faire frapper des *tympanum*, comme s'il avoit celebré les bacchanales.

Le lecteur trouvera la représentation des divers *tympanum* & cymbales des anciens dans le *Musæum romanorum* de Spon, *l. II. sect. 4. tab. 7. & 8*, & dans *Agostini Gemme antiche, part. I. p. 30.* (*D. J.*)

« Ce fragment d'un bas-relief de terre cuite, dit Caylus (*Rec. d'Antiq. 4. pl. 79. n. 1.*), est recommandable par le *cymbalum* ou *tympanum*, ou le tambour de basque, selon la denomination moderne, que cette bacchante portoit simplement & sans action. On voit distinctement l'attache qui servoit à soutenir cet instrument, & les quatre petites cloches ou grelots qui le caractérisent particulierement. On voit un dessin d'ornement sur la peau du *cymbalum*; il ne pouvoit être que peint ou dessiné sur l'original; autrement l'instrument n'auroit produit aucun son. Le sculpteur l'a cependant exprimé en creux, c'est-à-dire, comme un ouvrage à jour; il s'est conduit en ce point comme ceux qui marquent les prunelles que le globe de l'œil ne presente point ainsi. Il m'a paru que cette expression du *cymbalum* pouvoit faire illusion, & j'ai cru qu'il étoit bon d'en avertir, d'autant que j'ai vu plusieurs de ces instrumens chargés de dessins qui rendoient aussi mal la nature de la chose ».

Le *cymbalum* proprement dit étoit une coupe d'airain à large bord & applati, telles que nos *cymbales* modernes. Le *tympanum* ressembloit en petit à nos tymbales; c'étoit une demi-sphere couverte d'une peau tendue. Pline nous l'apprend (19. 35.), en nommant *tympanum* des perles de cette forme : *Quibus una tantum est facies, ut ab ea rotunditas, aversis planities, ob id tympana nominantur.* Le mot *tympanum* désignoit aussi un véritable tambour de basque. Quant au tambour à deux peaux, il fut employé fort tard par les anciens; il s'appelloit *symphonia*, & on le frappoit des deux côtés avec des baguettes.

La peau du *tympanum* étoit souvent le cuir des ânes (*Phædr. 3. 20. 4.*) :

Galli Cybeles circum quæstus ducere

Asinum solebant bajulantem sarcinas,

Is cum labore & plagis esset mortuus,

Detractâ pelle, sibi fecerunt tympana.

On le frappoit quelquefois avec une baguette (*Ibid. v. 10.*) :

Putabat se post mortem securum fore;

Ecce aliæ plagæ congeruntur mortuo.

Sur un marbre antique, on voit Cybèle frappant le *tympanum* avec un fouet noueux à plusieurs branches.

Quelquefois on jouoit du *tympanum* avec la main nue, comme nous le pratiquons pour les tambours de basque (*Catull. 63. 8.*) :

Niveis citata cœpit manibus leve tympanum :

Tympanum, tubam, Cybeles tua mater initia,

Quatiensque terga tauri teneris cava digitis.

TYMPHÉE, ville de la Thesprotie.

Gypse de *Tymphée*, *Tymphaicum gypsum*, nom donné par les anciens naturalistes à une terre qui, sans avoir été calcinée, prenoit corps avec l'eau, comme fait le platre, ou le gypse calciné. Ils l'appelloient aussi *terra Tymphaica*. Pline dit : *Cognata calci res gypsum est; plura ejus genera; nam e lapide coquitur, ut in Syria ac Thuriis; & e terrâ foditur, ut in Cypro; & in Perrhœbis e summa tellure, & Tymphaicum est* (Lib. XXXVI.).

TYNDARE, fils d'Oëbalus, roi de Sparte, & de Gorgophone, fille de Persée, devoit naturellement succéder à son père; mais Hypocoon son frere lui disputa la couronne, & l'obligea de se retirer en Messénie, jusqu'à ce qu'il fut rétabli sur le trône par Hercule. Il épousa Léda dont il eut quatre enfans, Pollux & Hélène, Castor & Clytemnestre. On dit que *Tyndare* fit faire une statue de Vénus avec des chaînes aux pieds, pour donner à entendre combien la fidélité des femmes envers leurs maris doit être inviolable, ou, selon d'autres, pour se venger de Vénus à qui il imputoit l'incontinence de ses propres filles. Cette incontinence étoit une vengeance de Vénus, piquée d'avoir été oubliée dans un sacrifice que *Tyndare* offroit à tous les dieux. Lorsqu'il vit que sa fille Hélène étoit recherchée en mariage par plusieurs princes de la Grèce, il assembla tous les prétendans, immola un cheval en leur présence, & leur fit jurer sur la victime que tous vengeroient Hélène & son époux, s'il arrivoit jamais que l'un ou l'autre fût outragé. *Voyez* CASTOR & POLLUX, CLYTEMNESTRE, HÉLÈNE, LÉDA.

TYNDARIDES. On nommoit ainsi Castor & Pollux, enfans de Léda & de Tyndare, roi de Laconie. Castor se distingua dans la course & dans l'art de dresser les chevaux, Pollux dans l'exercice de la lutte. Aux jeux funèbres de Pelops, la tradition des éléens suivie par Pausanias, fait remporter

remporter le prix de la course à pied à Castor, & celui du pugilat à Pollux. Jupiter, selon quelques poetes, donna l'immortalité à Pollux, qui la partagea avec Castor, en sorte qu'ils vivoient & mouroient alternativement.

Selon d'autres, ils furent placés au ciel sous le signe des gémeaux, dont la découverte se fit peut-être dans ce temps-là; ce qui a donné lieu à la première fable de la mort & de la résurrection alternative de Castor & Pollux, c'est que ces deux étoiles ne se montrent jamais ensemble.

TYNDARUS, en Sicile.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

RRRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

TYPE des médailles, nom général de l'empreinte qui est marquée sur chaque côté des médailles, telle que symboles, figures de divinités, de génies, d'hommes, de femmes, d'animaux & de choses insensibles. On trouvera à l'article de chaque *type* les noms des peuples ou des villes auxquels il appartient.

TYPUS, figures sculptées de moyenne & de petite proportion. Ciceron (*Attic.* 1. 10.) dit: *Præterea typos tibi mando, quos in tectorio atrioli possim includere.*

TYPHÉE ou THYPHOÉE, un des géans qui voulurent détrôner Jupiter. On dit qu'il se sauva seul dans la défaite des autres géans, & qu'ensuite il recommença la guerre contre Jupiter, mais qu'enfin il fut vaincu & accablé sous les rochers de l'île d'Inarime, aujourd'hui Ischia, vis-à-vis de Cumes. Il étoit fils de la Terre & de Titan; il avoit cent têtes, selon Pindare, & fut élevé dans un antre de Cilicie. On le confond mal-à-propos avec Typhon. *Voyez* CYCLOPES, GÉANS, TYPHON, VOLCAN.

TYPHIS, fils de Neptune, fut le pilote du vaisseau des argonautes. Etant mort de maladie à la cour de Lycus, dans le pays des mariandiniens, le célèbre Ancée prit sa place.

On voit à la villa Albani à Rome un bas-relief de terre cuite sur lequel *Typhis* aidé de Pallas arrange la voile du navire Argo.

TYPHON. Cette divinité des égyptiens étoit un génie malfaisant auquel ils ne rendoient un culte que pour détourner les maux dont il étoit l'auteur. Il en est fait mention dans les plus anciens écrivains qui ont écrit sur les égyptiens, tels que Hérodote, Hellanicus, Eudoxe, Manéthon & long-temps après eux Plutarque dans son traité d'Isis & d'Osiris.

Dans la théologie des égyptiens, *Typhon* ne ressembloit point au *Typhon* ou *Typhée* de la théologie grecque. Ce n'étoit point un monstre, mais un homme, & l'un de ceux qui avoient régné en Égypte. La seule particularité que les égyptiens racontoient sur son physique, c'est qu'il étoit (*Plutarch. de Iside.*) roux ou de couleur de feu, πυῤῥόχρους & πάρωχρος. De-là vint que l'on brûloit vifs, ou qu'on immoloit à Osiris (*Plutar.* & *Diodor. lib. I.*) les hommes de cette couleur surnommés *Typhoniens*; que l'on n'admettoit pour les sacrifices que des bœufs roux; & que l'âne dont la couleur ordinaire en Égypte est le roux, passoit pour l'animal favori de *Typhon* (*Ælian. de Animal.* 10. c. 28.).

Les prêtres égyptiens (*Diodor. ibid.*) disoient que de Saturne & de Rhee, ou comme on le supposa plus tard, que de Jupiter & de Junon étoient nés cinq dieux dont l'anniversaire des naissances tomboient à chacun des cinq épagomenes, jours que l'on ajoutoit à la fin de l'année égyptienne composée de 365 jours. La première de ces divinités fut Osiris, la seconde Aruéris, ou le vieil Horus, la troisième *Typhon*, la quatrième Isis, la cinquième enfin Nephthys.

D'après les mêmes fables sacerdotales *Typhon* naquit & vécut en Égypte, sans en sortir jamais; ce qui le distingue encore du *Typhon* des grecs. Car ceux-ci placent leur *Typhon* ou Typhée dans un antre du mont Taurus en Cilicie, appellée *Corycus*. C'est aussi des grecs & non des égyptiens que vint la fuite des dieux en Égypte à l'aspect de *Typhon*.

Plutarque est de tous les anciens écrivains celui qui a rapporté avec le plus de détail les fables que les prêtres égyptiens racontoient de *Typhon*. Selon eux Osiris avoit régné en Égypte avec justice & équité..... il s'étoit attiré la bienveillance des étrangers mêmes..... ayant parcouru toute la terre il arriva dans l'Éthiopie..... Pendant ce voyage et au moment où il se trouvoit dans l'Éthiopie, *Typhon* son frère quoique tourmenté par une ambition extrême, ne changea rien dans l'administration de l'Égypte, parce que Isis surveilloit cet ambitieux........ Mais voyant Osiris près de rentrer dans ses états, il lui tendit des embûches à l'aide de 72 complices de son fratricide....... (Ces 72 complices sont les vents qui soufflent des 72 parties qui partageoient toute la terre selon l'opinion des Égyptiens.) (*Horapoll. Hieroglyph. liv. I. cap.* 14.)....... Il tua Osiris dans une embuscade, renferma son corps dans un coffre qu'il jetta dans

Digitized by Google

le Nil..... Ce fleuve le porta à la mer par la bouche Tanitique.... Isis ayant appris cet assassinat voyagea pour retrouver les restes de son epoux infortuné, & elle s'arrêta en Phénicie. Plutarque (*De Iside.*) décrit fort au long ce voyage extraordinaire.

Isis ayant trouvé en Phénicie le corps d'Osiris, le rapporta en Égypte. Mais ayant été découverte par *Typhon* qui chassoit pendant la nuit & à l'époque de la pleine-lune, celui-ci reprit le corps d'Osiris, le déchira en 14 parties qu'il dispersa de tous les côtés. Isis entreprit de nouvelles recherches, & retrouva toutes les parties du corps de son époux, à l'exception de celles de la génération qui ayant été jettées dans le Nil par *Typhon*, avoient été dévorées par des poissons, le lépidote, le phagre & l'oxyringue.

Après la mort d'Osiris, *Typhon* régna en Égypte pendant un espace de temps fort court, ou plutôt il parut régner. Car voyant (*Nigidius in sphara barbarica, apud scholiasten germanici. p.* 120.) les dieux de l'Égypte ne point s'opposer à ses entreprises, il crut que, frappés de consternation & de frayeur, ils lui avoient abandonné ce royaume. C'est alors que les dieux, suivant la tradition (*Hellanicus apud Athenaum lib. XV.*), voyant régner *Typhon* ôtèrent leurs couronnes.

Pour légitimer son usurpation, *Typhon* résolut de faire périr Horus fils d'Osiris & son heritier légitime. Il le chercha dans toute l'Égypte, & même à Butos, ville de l'Égypte-Inférieure, où Latone chargée par Isis de le nourrir avec Bubaste, le cacha dans une ile, & le sauva de la fureur du tyran.

Quelques prêtres égyptiens racontoient ces fables d'une autre manière; car leurs récits varioient quelquefois. Ils disoient que l'Hercule égyptien (*Eudox. ap. Athena. lib. IX.*) étant venu dans la Lybie, fut tué par *Typhon*, & qu'il ressuscita bientôt après.

Le régne de *Typhon* fut très-court. Nigidius cité plus haut, dit qu'au bout de 18 jours de son usurpation les dieux résolurent dans un conseil de le tuer; c'est pourquoi (*Diodore lib. I.*) tous les égyptiens célébroient ces 18 jours par des fêtes, & les enfans qui naissoient pendant ce temps, ne vivoient pas long-temps. Horus ayant pris des forces, leva une armée, fut instruit & exercé par Osiris son père, qui étoit revenu des enfers. Il attaqua *Typhon*, & après un combat de plusieurs jours, il le vainquit & le remit chargé de chaines à Isis sa mère. Mais celle-ci non-seulement ne tua pas leur ennemi commun, mais elle le déchaina & lui rendit la liberté. Horus fut si indigne de cette lâche complaisance qu'il fit mourir Isis sans respecter sa maternité. Il poursuivit encore *Typhon* & après deux combats il le vainquit. Ensuite il fit périr dans les tourmens *Typhon* avec ses complices, & il régna depuis lors très-heureusement.

Les prêtres égyptiens ajoûtoient que *Typhon* ayant été tué par Horus fut enseveli dans le lac Serbonis près de Péluse & du mont Casius (*Herodot. lib III, cap. 5. Eustath. ad. Perieget. vers* 253.). De-là vint que les égyptiens appellèrent ce lac les exhalaisons de *Typhon* (*Plutarch. Anton.*).

Les égyptiens regardant *Typhon* comme un génie malfaisant, haïssoient tout ce qui avoit quelque rapport avec lui, tel qu'un des cinq jours qui terminoient l'année, parce qu'on le croyoit l'anniversaire de *Typhon*, les animaux dont les mauvaises qualités étoient les plus odieuses, le crocodile en particulier qui étoit son image parce qu'il en avoit pris la forme lorsqu'il fuyoit Horus. On lui consacroit encore l'hippopotame comme le plus vorace & le plus féroce des animaux; & dans les hiéroglyphes, cet animal désignoit l'impudence, parce qu'on l'accusoit de tuer son père & de s'allier à sa mère. L'âne etoit aussi un des symboles de *Typhon*, parce qu'il est paresseux, lascif; & les egyptiens l'avoient en horreur. Les prêtres disoient que cet animal étoit agréable à *Typhon*, auquel il ressembloit par la forme, par la couleur, & qu'il lui avoit servi de monture dans sa fuite.

La crainte que les égyptiens avoient de *Typhon* lui fit offrir des sacrifices, & fit honorer dans quelques provinces les animaux qui lui étoient consacrés. De-là vint l'espèce de culte rendu à ces animaux. Dans les temples où l'on honoroit *Typhon*, il y avoit des endroits particuliers destinés à ce culte, & appellés *Typhonia* (*Strab. lib. XVII.*). Mais quand *Typhon* n'exauçoit pas les demandes de ses sacrificateurs & que l'evénement ne répondoit pas à leurs demandes, alors ils laissoient un libre cours à la haine & au mépris qu'ils n'avoient cessé d'avoir pour lui, & qu'ils avoient seulement déguisés. C'est ainsi que dans certaines fêtes (*Plutarch. de Iside p.* 362.) ils l'injurioient, ils couvroient d'opprobres les hommes roux, & ils jettoient un âne dans un précipice. Lorsque la chaleur étoit excessive, lorsque l'Égypte etoit affligée de maladies contagieuses, les prêtres renfermoient dans des lieux retirés les animaux consacrés à *Typhon*, les menaçoient de toutes sortes de maux, & les tuoient lorsque le mal empiroit. Il paroit qu'ils frappoient les statues mêmes de *Typhon*: car Hérodote (*Lib. II. c.* 132.) dit qu'ils accabloient de coups un certain dieu qu'il n'ose nommer. Diodore (*Lib. I.*) dit aussi que les prêtres d'Osiris

Digitized by Google

frappoient de verges dans leurs temples ceux que les grecs appelloient geants & qui avoient vecu en Egypte du temps d'Isis, c'est-à-dire, *Typhon*; car les grecs lui avoient substitué dans leur mythologie, les Titans & les géants. Les égyptiens employoient encore le bruit des sistres pour chasser *Typhon*, de même que les grecs croyoient chasser par le bruit de l'airain les demons & les mauvais génies.

Cherchons à reconnoître ce que les anciens égyptiens avoient voulu désigner par *Typhon*. C'étoit le mauvais principe des Orientaux, leur *Arimam* que les grecs désignèrent par les géans & les Titans ennemis de Jupiter & des dieux. Le bon principe des égyptiens étoit *jehnuphi*, ou *Cnuphi*, le même que *Phtha*. En langue cophte *Typhon*, ou *Theu-ph-hon*, veut dire mauvais esprit; c'étoit le Typhée des grecs. Plutarque (*De Iside & Osiride.*) dit expressément que les egyptiens regardoient *Typhon*, comme un mauvais genie, κακὸν δαίμονα, ... qu'ils appelloient *Typhon*, tout ce qu'il y avoit de corrompu dans la nature....... que tout ce qu'il y avoit de corrompu de mauvais dans la nature étoit un membre, ou une partie, ou le produit de *Typhon*.

Mais quand la mythologie des égyptiens descendit des êtres intellectuels aux êtres sensibles, *Typhon* devint le symbole de l'hyver ou de l'hémisphère austral, & Osiris celui du soleil? Nous avons vu l'hippopotame & le crocodile consacrés à *Typhon*; or l'hyppopotame (*Euseb. prepar.* 3. *cap.* 12.) étoit le symbole du pôle, ou de l'autre hémisphère dans lequel descend le soleil à son coucher, & le crocodile (*Horap. Hierogl. l. I, cap.* 69.) couché & accroupi désignoit le coucher du soleil, c'est-à-dire, son passage dans l'hémisphère inférieur.

Les philosophes grecs voyant les prêtres egyptiens avoir horreur du sel marin, qu'ils appelloient l'écume de *Typhon*, de la mer & de ceux qui la fréquentoient, crurent que *Typhon* designoit la mer qui engloutit le Nil. Quelques-uns d'eux crurent aussi que *Typhon* étoit l'emblême d'une chaleur & d'une sécheresse extrême qui consumoit le Nil, &c.

L'ancienne mythologie égyptienne avoit désigné par *Typhon* un vent mal-sain, malfaisant, comme nous l'avons dit plus haut, ou un génie malin & nuisible. De cette opinion decouloit comme d'une source tous les details de son histoire fabuleuse. On croyoit que *Typhon* étoit la cause des chaleurs & des sécheresses excessives. On les attribuoit particuliérement à certains vents qui souffloient régulièrement en Égypte. C'étoient-là les combats de *Typhon* contre Osiris, contre Horus, & contre Isis, combats dont il sortoit tantôt vainqueur tantôt vaincu, jusqu'à son entiere defaite par Horus. De-là venoit encore que le régne de *Typhon* étoit agité, violent, & tyrannique. L'Égypte maritime & sur-tout la partie orientale, où se trouvoit le lac Sirbon, voisin de la Phénicie étoient tourmentées & submergées par la mer que les vents souffloient & poussoient avec impetuosité; c'étoit donc l'habitation naturelle de *Typhon*.

De tout ce que nous venons de rapporter, il est facile de conclure que *Typhon* étoit nonseulement un vent brûlant & desséchant, mais encore un vent qui souffloit de l'Orient & qui après avoir passé sur les déserts embrâsés de l'Arabie, des bords de l'Euphrate, &c. versoit sur l'Egypte des torrens de feu.

Typhon portoit en Égypte plusieurs surnoms, tels que ceux d'Apopis, de Babys ou *Bebon*, de Seth & de Smy. Pour le premier, *Voyez* APHOPHIS, qui est le même surnom. *Boby* en langue cophte signifie, qui est renfermé dans une caverne; de-là *Babys* désignoit bien *Typhon*, vent brûlant que l'on croyoit sortir des cavernes qui bordoient le lac Sirbon, de même que le Typhée des grecs étoit renfermé dans les antres de la Cilicie.

Plutarque dit (*De Isid. & Osiri.*) que les égyptiens appelloient *Typhon*, Seth, nom qui signifie, celui qui subjugue avec violence. Mais cette explication ne trouve aucun fondement dans la langue cophte. *Ses*, mal rendu par *Seth*, dans les écrivains grecs, signifie un ânon; & St. Épiphane (*Lib. III adv. hæreses.*) dit que » les prêtres grecs sacrifioient à un âne sous le nom de *Seth*, ou de *Typhon*. »

Smy en langue cophte signifie, léger, subtil; épithètes qui conviennent parfaitement à un vent qui charrie un sable qui pénétre dans les plus petits plis des habillements.

L'empire de *Typhon* ou le mauvais génie étoit placé, selon Dupuis, dans le signe du scorpion, signe des géans & des vents, qui ramènent les pluies de l'hiver & les déluges, comme celui d'Osiris ou du bon génie, étoit placé dans le taureau, qui porte encore en astronomie le nom d'Osiris. Hérodote, parlant d'un temple bâti par Ramsinit, le Persée de nos sphères, le Saturne père d'Osiris chez les égyptiens, nous dit qu'on y avoit placé la statue de deux génies, dont l'un s'appelloit l'Été & l'autre l'Hiver; que l'un regardoit le Nord, ou l'hémisphère supérieur, l'autre le Midi, ou l'hémisphère inférieur (*Euterpe. ch.* 121.); on honoroit le premier du culte le plus religieux, & l'autre étoit traité d'une ma-

nière toute contraire. C'eſt l'Oromaze des perſes & leur Ariman, comme il paroit par ce paſſage de Plutarque.

Oromazen aiunt è luce natum puriſſimâ, Arimanium è caligine, eos bellum inter ſe gerere. Sex deos fecisse Oromazen; Arimanium totidem numero his adverſos opifices: deinde Oromazen ſeſe triplicaſſe & à ſole tanto intervallo removiſſe, quanto ſol à terra diſtat; & cœlum ſtellis decoraſſe, unamque ante alias tanquam cuſtodem & ſpeculatorem conſtituiſſe Sirium. Alios porro 24 deos condidiſſe, et in ovo poſuiſſe. At totidem numero factos ab Arimanio ovum illud perforaſſe. Hinc mala bonis eſſe permixta.

Sans entrer dans l'explication détaillée de ce paſſage, il ſuffit d'y remarquer le monde déſigné ici ſous le ſymbole du grand œuf, la diviſion de cet œuf en deux empires, ſous-diviſés enſuite en ſix préfectures ou gouvernemens, dont ſix ſont du domaine de la lumiere, & ſix des ténèbres.

Cette diviſion des cieux que nous établiſſons ici comme un des principes fondamentaux de notre ſyſtême, eſt confirmé par Manilius :

Quinetiam ſex continuis dixere diurnas

Caſtris eſſe vices, quæ ſunt à principe ſigno

Lanigeri, ſex à libra nocturna videri.

(Lib. II, v. 218.).

C'eſt le mont Mérou des fables indiennes, éclairé ſix mois, & obſcur ſix autres mois.

« Il ne faut pas croire, dit Paw (*Rech. phil. II. p.* 179.) quoi qu'on en ait pu dire, que jamais les égyptiens ſe ſoient ſervis du terme de *Typhon* pour deſigner ce mauvais genie, qu'ils appelloient en leur langue tantôt *Seth* tantôt *Baby* ou *Papy*, & qui ne ſauroit avoir aucun rapport avec le *Grigry* des Negres. Mais, en examinant pluſieurs fables, qui concernent le *Typhon* qu'on diſoit être toujours allié avec une reine éthiopienne, nommée *Azo*, je ne doute plus que ce fantôme mythologique ne vienne des anciens ſauvages de l'Ethiopie, qui avoient probablement inventé quelque inſtrument fort groſſier & fort bruyant pour chaſſer le *Baby* : car on a découvert dans la Siberie, le long des côtes de l'Afrique & dans le nouveau monde juſqu'à l'oppoſite de la terre de feu, une infinité de nations qui employent des crecelles, des ſonnailles, des tambours ou des courges remplies de cailloux, pour éloigner les eſprits malfaiſants, dont les ſauvages ſe croyent ſouvent aſſiégés pendant la nuit, & dès qu'il leur ſurvient quelque indiſpoſition, ils doivent être exorciſés par les jongleurs; ce qui ne ſe fait jamais ſans un bruit épouvantable, dont le malade eſt d'abord étourdi. »

« Comme les égyptiens ont témoigné, on ne dira point de la conſtance, mais de l'opiniâtreté à retenir leurs anciennes coutumes religieuſes, on peut être à peu près certain que l'inſtrument dont ſe ſervoient les éthiopiens pour écarter le *Baby*, a été le ſiſtre, qu'on voyoit paroître dans toutes les cerémonies où chaque aſſiſtant en portoit un à la main. Et Bochard a même prouvé que dans des ſiecles très-éloignés toute l'Egypte a été ſurnommée *la terre des ſiſtres*, qui, comme nous l'avons dit, n'étoient point des inſtrumens de muſique, que les célèbres muſiciens d'Alexandrie, dont parle Ammien (*Nec nunc quidem in eadem urbe doctrina variæ ſilent. Non apud eos exaruit muſica, nec harmonia conticuit. lib.* 22.), ayent jamais pu employer dans leur concert. Au temps de Plutarque le petit peuple de l'Egypte croyoit encore que le bruit du ſiſtre faiſoit fuir le *Typhon* (*Typhonem ſiſtri ſtrepitu pelli poſſe credebant. De Iſid. & Oſir.*); mais la primaute diminua cependant à meſure que la raiſon, fit des progrès, comme cela arrive dans tous les pays du monde : car ce n'eſt que chez des nations enſevelies dans la barbarie, ou dans la vie ſauvage, que les mauvais génies ſont formidables. Au reſte, il eſt prouvé par des monumens qu'on voyoit dans les villes d'Apollon & de Mercure, que les égyptiens ont ſoumis le pouvoir du *Typhon* au pouvoir de l'Etre ſuprême. Et les fables ſacerdotales nous repréſentent ce monſtre comme noyé dans le lac Sirbon, où on le précipita dès qu'il fut touché de la foudre. Il faut obſerver encore qu'on lui a toujours attribué plus d'influence dans les effets naturels que dans les affections de l'ame humaine : c'étoit lui qui déchaînoit les vents brûlants, qu'on ſait être dans ce pays extrêmement nuiſibles : c'étoit lui, qui produiſoit les ſéchereſſes extraordinaires, & enveloppoit les environs de Peluſe de brouillards étouffants : c'étoit lui enfin, qui régnoit ſur la Méditerranée où il excitoit ces trombes qui portent encor ſon nom aujourd'hui parmi les marins. »

« De tout ceci on pourroit conclure que les anciens égyptiens ont été beaucoup plus embarraſſés d'expliquer l'origine du mal phyſique que l'origine du mal moral. Il eſt aiſé d'admettre que des êtres, qu'on ſuppoſe nés libres, ne doivent chercher qu'en eux-mêmes la ſource des vices & des vertus : cette opinion eſt à la portée du peuple; mais les fléaux de la nature, que les hommes ne peuvent ni prévoir, ni arrêter, & qui renverſent également l'innocent & le coupable, offrent à ſes yeux beaucoup du mal phyſique, que produit le déſordre des paſſions. »

« Après tout cela il eſt preſqu'incroyable que

dans un livre intitulé *Observations critiques sur les anciens peuples*, l'auteur a voulu démontrer sérieusement que le *Typhon* des égyptiens a été le patriarche Jacob des juifs (*Tom. I. liv. II. chap. XV.*). Cette chimere vaut elle seule toutes les chimeres de Huet, de Kircher & de Warburton. Des tables allégoriques conservées dans Plutarque, pourroient faire croire que les égyptiens regardoient les hébreux comme une race méchante & *Typhonique*; mais ces allégories n'ont eu cours vraissemblablement que parmi le petit peuple, & ne paroissent point être extraites des livres des prêtres, où, suivant Josephe, on ne disoit autre chose, sinon que les juifs avoient été réunis dans *Avaris*, qu'on appelloit aussi *la ville de Typhon*, dont la situation est un point qui intéresse la géographie, & qui intéresse encore bien davantage l'histoire : cependant personne jusqu'à présent n'en a pu indiquer l'emplacement. Mais suivant nous, *Avaris* est la même ville que Sethron, dont le district formoit la petite *terre de Gosen* : car jamais les juifs n'ont occupé la grande, plus méridionale de quarante-six lieues, & qui appartenoit à une ville nommée *Heracleopolis magna*. La petite terre de Gosen au contraire appartenoit à *Heracleopolis parva* ou Sethron dans le Delta. (Les prêtres de l'Egypte n'inséroient point dans les mémoires historiques le véritable nom des usurpateurs de leur pays : mais il les désignoient allégoriquement par des symboles odieux. Cambyse étoit appellé le *poignard*, Ochus l'*âne*, & le premier des rois bergers le *Typhon* ou *Seth*. Ainsi Sethron, où les rois bergers résidoient, se nommoit dans les livres sacerdotaux la ville de *Typhon*, quoique son véritable nom ethnique fût *Gosen* ou la petite cité d'Hercule. Ce sont les bergers qui l'appelloient *Avaris* ou *Abaris*, & après leur expulsion on continua à l'appeller Séthron ou *Typhonopolis*; car ces termes sont synonymes) ».

« La victoire mythologique, que les Dieux avoient remportée sur le *Typhon*, peut en un certain sens avoir du rapport à l'expulsion des rois bergers, & en un autre au desséchement de la Basse-Egypte par le moyen des canaux, avant l'ouverture desquels cette partie n'étoit point habitable, & il a dû s'en élever des brouillards extrêmement pernicieux. Indépendamment des autres causes, auxquelles nous avons déja rapporté l'origine de la peste en Egypte, il faut observer que les deux chaînes de montagnes, qui bordent cette contrée depuis les cataractes jusqu'à la hauteur du Caire, en formant une vallée longue, profonde & étroite où l'air ne pouvant circuler comme en un pays de plaine, est par-là même plus sujet à s'altérer. Et cette vallée fait d'ailleurs trois ou quatre coudes; de sorte que le vent ne peut la parcourir en ligne droite. C'est ainsi que l'irrégularité des rues de Constantinople & leur peu de largeur y entretiennent souvent l'épidemie; parce que le courant d'air manque de force dans ces détours étroits pour entraîner le principe de la contagion. Les anciens ont cru qu'en Egypte le vent ne pouvoit même se faire sentir assez à la superficie de la terre, pour produire une agitation considérable dans les eaux du Nil; mais ils auroient dû se contenter de dire que les navires, qui veulent remonter ce fleuve à la voile, sont surpris de calmes fréquens. Au reste, il est certain, comme Aristote le prétend, qu'anciennement le Nil n'avoit qu'une seule embouchure naturelle : (*Meteor. Lib. I. chap. 2.* Aristote croyoit que la seule bouche naturelle du Nil est la Canopique : mais dans les temps les plus reculés ce fleuve se déchargeoit à la pointe du Delta à peu près à trente lieues plus au sud que n'étoit situé Canope, ce que l'inspection du terrain rend sensible.) toutes les autres ont été faites de mains d'hommes; & ce n'est point sans affectation qu'on a porté le nombre de ces bouches jusqu'à sept pour les égaler aux planetes : mais jamais les égyptiens ne consacrerent la bouche Tanitique au *Typhon*, comme on a pu le croire jusqu'à présent; la prétendue horreur qu'ils avoient pour la Tanitique, provenoit uniquement de ce que les usurpateurs, qu'on nomme les rois bergers, y habitoient; & cet endroit a toujours été fort exposé aux incursions des arabes pasteurs. On y trouve même encore de nos jours une horde de bedouins, qui font paître leurs bestiaux jusques dans ce district, qu'on a appellé la petite terre de Gosen ».

TYPHON, chez les grecs étoit un géant fameux, qu'ils appelloient aussi Typhée. Junon indignée, dit Homere (Dans son hymne sur Apollon, vers. 300.), de ce que Jupiter avoit mis Pallas au monde sans le secours d'une femme, conjura le ciel, la terre & tous les dieux de lui permettre d'enfanter aussi sans avoir de commerce avec aucun dieu, ni aucun homme; puis ayant frappé la terre de sa main, elle en fit sortir des vapeurs qui formerent le redoutable *Typhon* monstre à cent têtes. De ses cent bouches sortoient des flammes dévorantes & des hurlemens si horribles qu'il effrayoit également & les hommes & les dieux. Son corps, dont la partie supérieure étoit couverte de plumes, & l'extrémité inférieure terminée en serpens, étoit si grand, qu'il touchoit le ciel de sa tête. Il eut pour enfans la Gorgone, Géryon, Cerbère, l'Hydre de Lerne, le Sphynx & tous les monstres de la fable.

Typhon ne fut pas plutôt sorti de terre, qu'il résolut de déclarer la guerre aux dieux, & de venger les géans terrassés. C'est pourquoi il s'avança contre le ciel, & épouvanta si fort les dieux par son horrible figure, qu'ils prirent tous la fuite en Egypte. Jupiter lui lança un coup de foudre, qui ne fit que l'effleurer. Le géant à son

Digitized by Google

tour ayant saisi Jupiter au milieu du corps, lui coupa les bras & les jambes avec une faulx de diamans, & le renferma ensuite dans une antre sous la garde d'un monstre moitié fille & moitié serpent. Mercure & Pan ayant surpris la vigilance de ce gardien, rendirent à Jupiter ses bras & ses mains. Alors le dieu reprit ses forces, & étant monté sur un char tiré par des chevaux ailés, poursuivit *Typhon* avec tant de vivacité, & le frappa si souvent de ses foudres, qu'il le terrassa enfin, & l'étendit sur le mont Etna, où le géant furieux vomit continuellement des flammes.

Hygin (*Fab.* 152) dit que le tartare & la terre produisirent *Typhon*, monstre d'une grandeur énorme, d'un aspect hideux, & dont les épaules étoient chargées de cent têtes de dragons. Pindare (*Pyth. I.* 18.) & Hesiode (*In Theogon.* 821. 824.) racontent les mêmes fables; mais ils font élever *Typhon* dans une antre de Cilicie.

Dans la collection de Stosch on voit sur une sardoine, le geant *Typhon* qui combat avec Diane transformée en cerf.

Sur une pâte de verre prise d'une calcédoine du marquis *Lucatelli* à Rome, le même sujet. (*Differtaz. dell. acad. di cortona t. VI. p.* 181.)

TYPHONIA. Voyez Typhon.

TYR, dans la Phoenicie ΤΥΡΟΥ.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont:

Un aigle posé avec une palme.

Un navire.

Une massue surmontée d'un monogramme, qui lui sert de symbole.

Un palmier.

Avec les légendes suivantes:

COL. SEPT. TYRVS. METROP. Colonia Septimia Tyrus Metropolis.

TYRIORVM.............

Tyr devenue colonie romaine, a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Sept.-Sévere, de Domna, de Caracalla, de Geta, de Macrin, de Diaduménien, d'Elagabale, de Severa, de Mæsa, d'Alex. Sévère, de Gordien Pie, des Philippes, d'Otacilie, de Gallus, de Volusien, de Valérien, de Gallien, de Salonine, de Mamée, de Plautille, de Pupien, d'Etruscile.

Tyr (ère de). L'ère de *Tyr* commence 125 ans avant l'ère vulgaire, l'an de Rome 628, & 186 de l'ère des Séleucides dont les *tyriens* s'étoient servis jusqu'alors. Ce qui les engagea à établir une nouvelle époque en cette année, fut la reconnoissance envers Bala, roi de Syrie, qui, à son avénement au trône, leur accorda l'autonomie, ou la liberté de se gouverner par leurs propres loix. Le 19 octobre étoit le premier jour de l'année *tyrienne*, qui s'ouvroit par le mois hyperbérétœus. Ainsi la première année de notre ère vulgaire tombe en l'an 126 de l'ère *tyrienne*, commencée le 19 octobre, deux mois & 13 jours avant notre premier janvier. On voit plusieurs médailles sur lesquelles est marquée l'ere de Tyr. Le cardinal Noris (*De Epoca Syro-Maced. Differt.* 4. *c.* 3.) en rapporte six, une de l'an 219 de *Tyr*, qui concourt avec l'an 94 de l'ère vulgaire; une autre de l'an 237, qui tombe en notre année 112; une troisième de l'an 256, qui répond à l'an 131; une quatrième de l'an 279, qui est notre année 153; deux autres de l'an 263, qui revient à l'an 138. Quelques conciles sont aussi datés de la même ère. Bellei prétend que *Tyr* reprit l'ère des Séleucides sous Elagabale. Mais il faut qu'elle l'ait ensuite abandonnée de nouveau, puisque les conciles, où cette ère de *Tyr* proprement dite est employée, sont postérieurs au règne de ce prince (*L'Art de vérifier les dates.*).

Tyr (Marbre de), *Tyrium marmor*, marbre blanc fort estimé des anciens, & qui n'étoit point inférieur au marbre de Paros, lorsqu'il est parfaitement pur. Il avoit quelquefois des veines d'un gris-noiratre.

Tyr étoit une divinité du second ordre chez les scandinaves. Il étoit subordonnément à Thor un dieu guerrier, & le protecteur des braves & des athlètes, Pour preuve de son intrépidité on racontoit que les dieux voulurent un jour persuader au loup Feuris leur ennemi, de se laisser attacher: mais celui-ci craignit que les dieux ne voulussent plus le délier; & il refusa constamment de se laisser enchaîner, jusqu'à ce que *Tyr* eût mis sa main en gage dans la gueule de ce monstre. Les dieux n'ayant pas jugé à propos de retirer ce gage, le loup emporta la main du dieu, qui depuis ce temps a été manchot. Sa prudence avoit passé en proverbe; mais on ne croyoit pas qu'il aimât à voir les hommes vivre en paix. *Voyez* Odin, Thor.

Tyr, nom du cinquième mois de l'année éthiopienne. Il commence le 25 décembre de l'année julienne.

TYRACINA, en Sicile.

Le prince de Torremusa a publié un médaillon de bronze autonome de cette ville.

TYRAS, dans la Mœsie. ΤΥΡΑΝΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur de Domitien, d'Antonin, de M. Aurèle, de Commode, de Septime-Sévère, de Domna, de Caracalla, de Plautille, de Géta.

TYRBE, fête que les achéens célébroient en l'honneur de Bacchus, dans laquelle tout se passoit dans le trouble & la confusion, comme le signifie le nom (τυρβη, *trouble*.).

TYRIEN. Il y avoit un Hercule *Tyrien* qui avoit fait une expédition aux Indes. *Voyez* HERCULE.

TYRIMNUS, divinité de Thyatire, ville de Lydie. Ce dieu avoit son temple devant la ville, comme pour la garder; on faisoit des jeux publics en son honneur. C'est tout ce que nous savons de ce dieu, qui n'est connu que par une inscription découverte par Spon.

TYRINTHIUS. *Voyez* TYRINTHE.

TYRIUS color, pourpre. *Voyez* POURPRE.

TYRO, fille du célèbre Salmonée, devint amoureuse du fleuve Enipée, qui suivant Homère, étoit le plus beau de tous les fleuves qui arrosent les campagnes. Elle alloit souvent se promener sur les rives charmantes de son fleuve cheri. Neptune qui la vit en devint amoureux; & un jour qu'elle étoit à l'embouchure de l'Enipée, il prit la figure de ce fleuve, & profitant de l'erreur de la belle nymphe, il gonfla les eaux en forme de montagne; & les recourbant comme une voûte, elles environnèrent & couvrirent les deux amans. Le dieu inspira à *Tyro* un doux sommeil, & lui annonça à son réveil, qu'après l'an révolu, elle mettroit au monde deux beaux enfans, qui seroient tous deux ministres de Jupiter. Elle accoucha effectivement de Nélée & de Pélias. Après cette aventure, *Tyro* épousa Créthéus fils d'Eole, & son oncle par conséquent. Elle en eut trois enfans, Amithaon, Eson & Phérès. *Voyez* AMPHIARAUS, PELIAS.

TYROCINIUM, apprentissage, & *TYRONES*, les apprentifs dans quelque genre que ce soit.

On appelloit ainsi proprement ceux qui avoient atteint l'age de dix-sept ans, & qui prenant la toge virile nommée *pura* & *libera*, étoient conduits dans la place publique, accompagnés d'un grand nombre d'amis de la famille, pour signifier qu'ils entroient dans le monde; c'est ce que l'en appelloit *forum attingere*, & *in forum venire*, ou comme dit Sénéque: *Ille in foro primum ductus tyro dictus est*. On marquoit cette époque par un festin, en réjouissance de ce que le jeune homme étoit en état de rendre service à la république, & c'étoit à la fin du festin, qu'on lui ôtoit sa toge prétexte, pour lui mettre cette toge virile, *toga pura*. Ensuite le père toujours accompagné des amis & de la famille, le menoit au temple pour y faire les sacrifices ordinaires, & rendre graces aux dieux; & c'est de-là qu'on le conduisoit sur la place publique, pour lui apprendre à quitter l'enfance, & à vivre en homme.

TYROTARICHUS, c'étoit chez les romains un mets fort grossier dont se nourrissoient les gens de la campagne, & qui étoit composé de fromage & de substances salées; l'étymologie l'indique. Cicéron dans ses lettres à Atticus, emploie plusieurs fois ce mot pour désigner une table frugale. Ainsi (*Liv. XIV. épit. xvj.*) il dit à son ami:

« Je vais aujourd'hui souper frugalement chez Pœtus ». *Ipse autem eo die in Pœti nostri tyrotarichum imminebam*. Voyez aussi *Epist. xvj, xvij* & *xx. liv. IX. fam.*

TYRRHENES, *Thyrrheni*; le nom de *Thyrrenes* ou de Tyrrhéniens, paroit dans l'origine avoir été celui des habitans d'une partie de la Macédoine, qui s'étendoit jusqu'au Strymon, & qu'Hérodote appelle *Crestonie*, à cause de sa capitale *Crestona*. Insensiblement il reçut une acception plus générale, & devint synonyme du nom *Pélasge*; Thucydide les confondoit ensemble, & quelques vers de Sophocle cités par Denys d'Halycarnasse, nous donnent lieu de penser que cette confusion étoit ordinaire chez les athéniens. Des Pélasges de la Grèce il passa bien-tôt à ceux d'Italie, c'est-à-dire, aux peuples d'origine grecque, plus anciens que les colonies helléniques; on les nommoit tantôt Italiotes, tantôt *Tyrrhenes*. C'est ce qu'on peut remarquer dans Denys d'Halycarnasse, qui voulant prouver aux grecs que les romains n'étoient point barbares, attribue sans réserve aux pélasges d'Italie tout ce que les anciens ont débité sur ceux de la Grèce. Par une suite de ce systême, qui le jette quelquefois dans de fausses interprétations, il a changé le nom de *Crestona* en celui de *Certona*, & confond les *tyrrhenes* de la Crestonie avec ceux de la Toscane, malgré la précaution qu'Hérodote avoit eu de désigner ces derniers par leur voisinage avec l'Ombrie.

Cette erreur de Denys d'Halycarnasse a fait illusion à presque tous les critiques, & a produit de faux systêmes sur l'origine des toscans. Comme par une suite de la première méprise on avoit donné le nom de *tyrrheniens* à tous les pélasges répandus en Italie, & qu'il se trouvoit sur les côtes de Toscane plusieurs de ces cités pélasgigues, entr'autres celles des argyliens, très-connue des

grecs, ceux-ci peu-à-peu s'accoutumèrent à désigner tous les toscans sous le même nom. Ils les regardèrent comme des *tyrrhéniens*, & par conséquent comme des pélasges; parce que ne les connoissant pas eux-mêmes, il étoit naturel qu'il les confondissent avec des peuples enclavés dans leur territoire, & qui ne cessoient d'entretenir quelque relation avec la Grèce. Mais ni les toscans ni même les romains n'ont jamais connu ces dénominations. Si quelques poëtes latins s'en servent ce n'est que pour imiter les grecs, & par la même licence qui rend les termes d'*Ausonie* & d'*Hespérie* communs dans nos poëtes françois.

Les argyliens sont souvent appellés *tyrrhènes* par les écrivains grecs. Hérodote leur donne indifféremment ces deux noms. Pindare, en parlant des pirates qui troubloient le commerce d'Italie & de la Sicile, désigne aussi sous le nom *tyrrhènes* les argyliens qu'il associe aux carthaginois. L'auteur des hymnes attribués à Homère dit la même chose, & Thucydide parle du secours qu'ils envoyèrent aux athéniens dans la guerre de Sicile, la dix-neuvième année de celle du Péloponèse, un peu avant la ruine de Veies par les romains.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une cornaline, un dauphin avec une tête d'homme ayant de la barbe. Ce sujet représente peut-être des (*Apollod. bibl. l. III. c.* 5.) matelots tyrrhéniens qui furent transformés par Bacchus en dauphins. La fable rapporte d'autres métamorphoses de cette sorte (*Athen. lib. VII. p.* 283. *D. & lib. VIII.*). Pompilius fut transformé en poisson par Apollon qui en étoit amoureux. La métamorphose des *tyrrhéniens* en dauphins se trouve exprimée avec d'autres fables profanes parmi les ornemens du bord de la grande porte en bronze de Saint-Pierre de Rome, qui fut faite du temps de Sixte IV.

TYRRHENICI calcei. La description qu'en fait Pollux les peint au naturel...... Les tyrrhéniens portoient une semelle (ou sandale) de bois haute de quatre doigts, liée sur le pied avec des liens dorés. Phidias chaussa sa Minerve avec ces sandales.

TYRRHÉNUS, fils d'Atys, nomma de son nom une contrée de l'Italie, où il s'étoit établi avec une colonie de lydiens.

TYRRHENUS, fils d'Hercule, vint habiter l'Étrurie, & fut l'inventeur de la trompette.

TYRRHUS, gardien des troupeaux du roi Latinus. Ascagne tua malheureusement un cerf que ce *Tyrrhus* avoit apprivoisé: & de-là la guerre entre les troyens & les latins, qui fait le sujet des six derniers livres de l'Enéide.

TYRSIS, palais de Saturne dans l'île de Baléare (*Homerus*, *Pindarus.*).

TZANGÆ, chaussure des empereurs grecs. Elle étoit pourpre & ornée de petites figures d'aigles d'or (*Niceph. Gregor. lib. IV.*). George Phranzès (*Chron. l. III. c.* 18.) dit que cette chaussure fit reconnoître à la prise de Constantinople le corps du dernier Constantin.

TZAULE, nom d'office à la cour des empereurs de Constantinople. Le grand *tzaule* étoit l'officier que l'on appelloit auparavant *le grand courrier*, *le premier courrier*, parce qu'il portoit les ordres de l'empereur dans les provinces, & qu'il remplissoit alors quelquefois la charge de commissaire impérial.

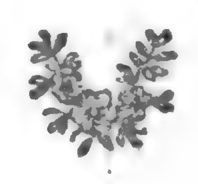

Digitized by Google

U.

« Les latins distinguoient un V consonne, un U voyelle, & même un V, qui n'ayant ni l'une ni l'autre qualité, n'étoit rien, selon quelques-uns de leurs auteurs. Le digamma éolique n'avoit de rapport qu'avec l'V consonne, & non pas avec l'U voyelle. »

» Nous ne pensions pas, disent les bénédictins auteurs de la *nouvelle diplomatique*, qu'on pût révoquer en doute que les romains anciens sans avoir determiné des figures différentes, pour représenter leur *v* consonne & leur *u* voyelle, ne laissoient pas de les distinguer, du côté de la valeur. Mais un habile académicien nous ayant fait sur cela des difficultés, nous met dans la nécessité de ne pas l'avancer sans preuves. *V vocalis δίχρονος*, dit Diomède, *quæ geminata digamma accipit : & præposita sibi aut alteri vocali transit in consonantium potestatem, ut vulgus, valens, vixit, velox, vox.* Contentons-nous d'ajouter à l'autorité de Diomède celle de Priscien. Voici ses paroles : *I & V vocales, quando media sunt, alternos inter se sonos videntur confundere, teste Donato;* I, *ut* VIR; V, *ut* OPTUMUS. Et I *quidem, quando post* V *consonantem, loco digamma* F *functam æolici ponitur, brevis.* Un peu après dans son chapitre sur le nombre des lettres chez les anciens : *Nunquam autem potest ante* I *litteram, loco positam* CONSONANTIS, *aspiratio inveniri. sicut nec ante* V CONSONANTEM..... V *verò, loco* CONSONANTIS *posita, eamdem prorsus in omnibus vim habuit apud latinos, quàm apud Œoles digamma* F. *Unde à plerisque ei nomen hoc datur, quod apud Œoles habuit olim digamma, id est, vau.* Il seroit aisé d'accumuler ici une foule de textes des anciens aussi formels. »

» *Interdum est nihil* V..... *sine dubio nihil est*, dit Isidore de Séville, d'après quelques grammairiens du temps de l'empire romain. Il s'agit de l'*u* précédé d'une consonne, & suivi d'une voyelle : comme dans *qui*, *quæ quod*, &c. Ce qui prouve, que ces anciens prononçoient leur *qui* comme nous le faisons en françois. L'V n'auroit surement pas manqué de se faire sentir ; si la prononciation que nous donnons à ces mots latins avoit été la leur. Ils écrivoient même *qui* sans *u*. Beaucoup d'inscriptions antiques & des manuscrits antérieurs à Charlemagne, quoique pas toujours constans dans cette orthographe, suffisent pour faire foi, que l'*u* à la suite du *q* ne se prononçoit pas toujours. Cependant le manuscrit 7530 de la bibliothèque nationale nous montre un grammairien, qui après avoir insisté comme S. Isidore sur le néant de l'*u* en certains cas, conclut qu'il fait partie du *q*. Cela paroîtra-t-il suffisant, pour justifier notre prononciation? Quoi qu'il en soit, c'est un indice de la plus haute antiquité, dans les actes publics & les manuscrits d'y voir souvent l'U rejetté au-dessus du *q*. On en trouve néanmoins encore des exemples très-fréquens, sur-tout en Italie, aux huitième & neuvième siècles. On remarqua aussi pour lors d'autres *v* qu'on ne doit pas certainement compter pour rien quelquefois renvoyés exprès au-dessus des mots où ils auroient dû entrer. Il n'est pas rare que des exceptions fondées en raison s'étendent avec le temps, au-delà de leurs bornes légitimes par l'habitude ou l'inattention des copistes. Dans les manuscrits anglo-saxons il est d'un grand usage de porter l'*v* au-dessus de la ligne. Il est même passé en coutume dans quelques-unes de leurs écritures. Telle est une minuscule du manuscrit de Saint-Germain-des-Prés nº. 211. »

» On se servoit encore au douzième siècle (1) indifféremment de l'V aigu & de l'U quarré. L'U rond n'avoit pas plus d'application déterminée à l'*u* voyelle ou consonne, que les deux précédens ».

» Il ne faut pas remonter cent ans, pour découvrir le commencement de l'usage où nous sommes en France de distinguer l'V consonne de l'U voyelle par ces deux caractères. Avant ce temps le premier *u* voyelle ou consonne, se retrouvoit constamment à la tête des mots. Toute autre place étoit dévolue au second, sans égard à sa qualité de consonne ou de voyelle. Cherchons dans les manuscrits l'origine de cette dernière pratique; avant que de nous occupper de l'autre, à laquelle on n'a pensé tout de bon, que depuis cent cinquante ou deux cents ans tout au plus : si l'on met en ligne de compte ses plus foibles commencemens ».

» Au douzième siècle on croit découvrir les

(1) Que ce fût affectation ou sans dessein, dès le commencement du dixième siècle, les diplômes allemands employoient quelquefois l'V pour lettre initiale des mots. On en faisoit encore plus fréquemment le même usage dans les chiffres des dates, quoiqu'il ne fût pas le plus commun. Ailleurs toutes les places étoient indifféremment accordées à l'*v* ou à l'*u*.

prémices (2) de l'usage, suivant lequel l'V aigu, voyelle ou consonne, commençoit toujours le mot. Dès-lors par rapport à l'écriture cursive, il étoit déjà bien accrédité (3) en France, en Angleterre, en Écosse. Il fit par-tout des progrès considérables au treizième siecle : au suivant il parut presque ordinaire & universel. Mais par rapport à la minuscule *formée*, relative à celle de nos imprimés, on n'étoit pas encore accoutumé au quinzième à marquer notre V consonne au commencement de chaque mot : quoiqu'on le fit quelquefois assez régulièrement, & qu'au seizième la mode en soit devenue (4) presque générale ».

Sur la fin de ce siècle au plutôt elle fit place à celle qui distingue l'*v* consonne de l'*u* voyelle. Quelques villes d'Allemagne, comme Bâle, Cologne, Francfort (5) sur le Mein & les villes de Hollande (6) adoptèrent cette orthographe : mais toutes ne furent pas aussi constantes à la suivre que ces dernières. Les éditions élégantes des Elzeviers & autres ne s'en écartent que par rapport aux V majuscules, dont elles continuèrent de se servir invariablement. C'est qu'alors les U n'étoient pas plus connus, qu'employés par les compositeurs. On ne s'astreignit à s'en servir en Hollande que quand la France (7) abandonna la vieille méthode, pour s'attacher à la nouvelle ».

» Quoique notre exemple ait achevé d'entraîner presque tous nos voisins; plusieurs villes d'Allemagne ont tenu jusqu'à présent, & tiennent encore pour l'ancienne mode. Quelques-unes de ce vaste pays & des royaumes du Nord, ont coutume de placer (8) un V après le Q. Cet usage n'est point de leur invention. Elles l'ont puisé dans des manuscrits du quinzième siècle. D'autres villes des mêmes contrées, & le nombre en est encore grand, conservent l'V consonne pour l'U voyelle par-tout où il faut mettre des lettres majuscules. Plusieurs imprimeries du Nord emploient depuis plus d'un siècle, au lieu de l'U rond, l'U presque quarré rendu majuscule. Un autre V à-peu-près semblable à l'V consonne de nos notes, & qu'on pourroit appeller rond, a tenu, il y a déjà long-temps, dans quelques livres la place de l'V aigu. Il paroit même sur les médailles de l'empire de Justinien ».

» Aujourd'hui de toutes parts on revient à notre (9) usage. Déjà les plus belles éditions

(2) Nous avons vu deux diplômes de Louis-le-Gros, en date de l'an 1120, dont tous les *v* placés au commencement des mots, ont le fond en pointe, le côté droit courbe, & le gauche droit. Leur queue s'élève de quatre ou cinq corps au-dessus de la ligne. Ils sont d'ailleurs semblables aux *b*. Mais ceux-ci sont plus longs, & moins inclinés vers la gauche.

(3) On spécifie cette écriture, parce qu'il en est une cursive des manuscrits portant à-peu près les mêmes caractères que celle des actes. Mais quand l'écriture des chartes se rapproche de celle des manuscrits, elle ne laisse pas d'user ordinairement de l'*v*, comme la vraie cursive.

(4) Tandis qu'à Paris les Estiennes & autres plaçoient toujours l'*v* au commencement des mots, Alde Manuce à Venise ne l'employoit qu'à titre de majuscule : Gryphe à Lyon en usa de même. On suivit cette pratique à Basle, malgré le grand usage qu'on y faisoit au siècle précédent de l'*v* aigu, pour lettre initiale de chaque mot. Il n'y a pas vingt ans que l'orthographe de Manuce avoit encore ses partisans en Allemagne, & qu'on s'y attachoit servilement dans quelques impressions.

(5) Cette ville entr'autres revint bientôt à la vieille mode.

(6) Nous avons sous les yeux un Valerius-Probus, imprimé à Leyde en 1599, dans lequel, à deux pages près, on est exact à distinguer par des caractères propres les *v* consonnes des *u* voyelles, hors le cas des lettres majuscules. Nous avons vu d'autres impressions de Hollande de la même année, où cette nouvelle orthographe est suivie sans exception.

(7) Elle avoit été prévenue par l'Angleterre & peut-être par certaines villes d'Allemagne. L'Italie nous a plutôt suivis à cet égard qu'elle ne nous a dévancés. Avant 1660, l'ancien usage avoit à peine éprouvé quelques atteintes en France. Mais depuis cette époque & sur-tout depuis 1670, la nouvelle pratique prit en peu de temps le dessus. Elle y étoit universellement établie en 1680, & même un peu plutôt. Cependant, comme on avoit fait d'abord en Hollande, on continua dans quelques imprimeries de France, presque jusqu'à notre siècle, d'user de l'V voyelle au lieu de l'U consonne, au commencement des phrases, & par-tout où la majuscule devoit être employée.

(8) Ils en usent de même par-tout où l'*u* est suivi d'une voyelle; par exemple, ils écriront *consvetudo*, *lingva*, &c. Telle est en partie l'orthographe de la littérature runique, du lexicon runique & des fastes danois de Wormius, imprimés à Copenhague en 1643, 1650, 1651. Nous disons en partie, car on y trouve aussi souvent *qui*, *qua*, *quod*, que *qvi*, *qva*, *qvod*. Mais au commencement des phrases & par-tout ailleurs où l'U voyelle majuscule doit être employé, on se sert de l'u. A ces deux exceptions près, l'*j* & l'*v* consonnes y sont distingués par les mêmes caractères que nous leur attribuons à présent. Du moins est-il très-rare que l'v consonne occupe la place de l'*u* voyelle.

(9) Nous n'avons pas fait difficulté d'attribuer aux hollandois d'avoir été si fermes à représenter l'*v* consonne par ce caractere, & l'u voyelle par cet autre, dans la minuscule de leurs livres imprimés, qu'ils ont amené tous les peuples à la pratique dont ils n'ont cessé de leur donner l'exemple depuis cent cinquante ans. Nous n'ignorons cependant pas que nos françois

Digitized by Google

d'Allemagne le suivent sans restriction. Quoique l'Espagne s'y conforme maintenant dans l'imprimerie ; elle ne le fait pas encore exactement dans l'écriture à la main, représentée par la gravure ».

Les bénédictins, auteurs de la *nouvelle Diplomatique*, distinguent en onze séries les U des marbres, des médailles & des manuscrits (*T. II. p.* 331.).

La première série de l'V à fond anguleux tient à la plus haute antiquité. Ses figures sont régulières. Elles ont 1°. leurs jambages terminés en rond, 2°. courbés, 3°. tranchés du côté gauche, 4°. du droit, 5°. des deux, 6°. en griffe, 7°. obliquement, &c. 8°. V massifs, 9°. hétéroclites.

Celles de la deuxième série ne sont pas régulières ; 1°. côté gauche plus long que le droit, 2°. plus court, 3°. côté droit long & courbe, 4°. rentrant en dedans, 5°. gauche aussi, 6°. avec un second angle, 7°. à triple angle. Cette série est si ancienne que la plupart de ses caractères pourroient à peine s'abaisser au troisième siècle, à l'exception de la septième sous-série & de quelques V d'Espagne de la seconde.

La troisième grande série aux V extrinséquement concaves, quelquefois par plus d'un de leurs côtés, commence au moins deux siècles avant l'ère vulgaire, & devient rare depuis le deuxième ; 1°. côté gauche courbé, l'autre tranché, 2°. le contraire, 3°. au moins un côté courbe, l'autre non tranché, 4°. courbe des deux côtés, 5°. un côté en S, 6°. en S renversée.

La quatrième série de l'V, toujours à fond anguleux, courbe un ou même deux de ses jambages en dedans. Il ne se trouve guères que depuis le troisième siècle ; 1°. le jambage droit courbé en dedans, 2°. extension du gauche en dehors, 3°. du droit, &c. 4°. les deux côtés courbés vers la gauche, 5°. avec pointe au nœud par le bas, 6°. à double angle, aux côtés inégaux, 7°. courbés en dedans, du premier âge, 8°. plus courbés, &c. 9°. en S du côté droit, &c. modernes.

Les V de la cinquième série sont à fond carré, à côtés disjoints ou en X ; 1°. unis, sans pointe, 2°. fond carré très-legerement dès le premier siècle, s'élargit au deuxième, s'étend encore au troisième, se soutient jusqu'au neuvième, 3°. côtés disjoints en dessous, 4°. V en X. Ces deux sous-séries se manifestent plusieurs siècles avant l'ère vulgaire, & ne se montrent plus deux siècles après, si ce n'est en Espagne où l'on voit encore le dernier au sixième, avec un côté communément plus étendu que l'autre.

Les bases des V de la sixième série la distinguent de la précédente ; ses V rares avant l'ère vulgaire, deviennent à la mode au troisième siècle, se passent vers le neuvième ; 1°. à fond carré, jambages joints à la base, 2°. détachés, 3°. prolongés horizontalement, 4°. fond aigu, côtés massifs, 5°. maigres, 6°. fond applati, 7°. côtés irréguliers, &c. 8°. courbés en dehors.

La septième série en Y remonte aux premiers temps, & dure en-deça du treizième siècle, au moins en Espagne ; 1°. à pied triangulaire, 2°. haste ornée de perles, 3°. V en Y régulier, 4°. irrégulier, 5°. côté plus long à droite, 6°. à gauche, 7°. tous deux courbés en dehors, 8°. un côté en S, 9°. arrondi à moitié, 10°. fond oblique ou carré, 11°. rond.

L'U rond en usage avant l'ère vulgaire fournit la huitième série ; 1°. à sommets simples, 2°. solides, 3°. nuls, & quelques bouts coupés, 4°. côté plus long que l'autre, 5°. courbé en dehors, 6°. tous deux concaves.

A la neuvième série appartient l'*u* oncial ou minuscule, rare avant le cinquième siècle, fréquent à proportion qu'on avance dans les suivans ; 1°. peu ou point tranché, 2°. à contre-sens, &c. 3°. tranché d'un côté, 4°. des deux, 5°. à côtés disjoints, 6°. carrés par le bas, 7°. à queue courbe, 8°. côté gauche arrondi, 9°. *u* chargé d'angles, 10°. fermé, &c. 11°. en croissant, &c. 12°. à pointes.

L'W qui constitue la dixième série, nous ne l'avons point découvert sur les marbres & les bronzes, avant le huitième siècle ; 1°. ligne oblique interne, tombant sur le côté gauche, 2°. deux Y unis, 3°. deux V se touchant par un point, 4°. en *w*, 5°. en W à jambages s'entrecoupans.

La onzième série renferme les figures étrangères de l'W saxon, de plus en plus employées depuis la même époque ; 1°. en triangle soutenu sur un montant, 2°. même avec des irrégularités, 3°. même en trapèze, 4°. en se courbant, 5°. W tirant sur l'*n*, &c. 6°. en *D*, 7°. en *p*, 8°. en *q*.

revendiquent à juste titre & l'invention & les premiers essais de cet usage. Ramus l'avoit enseigné un peu après le milieu du seizieme siecle, & l'avoit fait exécuter, dès l'an 1557 & depuis, dans tous les ouvrages imprimés par Vechel & ses héritiers. Gilles Beys l'observa dans l'impression des épitres d'Horace, avec les commentaires de Mignault, faite à Paris en 1584. Cela suffit sans doute pour constater nos droits sur cette utile invention, mais n'ôte pas aux hollandois celui de l'avoir rendue universelle par leur constance à se roidir contre l'orthographe des autres peuples.

Digitized by Google

L'V étoit chez les romains une lettre numérale qui signifioit *cinq* suivant ce vers :

V *quoque quinque dabit tibi, si rectè numerabis.*

Chargé d'un tiret l'V̄ désigne *cinq mille*. *Voyez* CHIFFRES romains.

L'*v* étoit souvent remplacé par le B chez les romains ; *bixit* pour *vixit*. *Voyez* B.

L'*v* remplaçoit l'I de tous les temps ; *optumus*, *maxumus*, pour *optimus*, *maximus*.

L'*v* étoit quelquefois remplacé par l'O ; *volt* pour *vult*.

L'*v* mis à la place de l'*Y* n'est pas rare sur les médailles du troisième siècle & sur d'autres plus anciennes. *Voyez* GAULOISES (Médailles)...... On disoit *Sylla* & *Sulla*, *Syria* & *Suria*.

UCALEGON étoit un des principaux habitans de Troye. Virgile en fait mention au second livre de l'Enéide.

UDÉUS. *Voyez* EDÉUS.

UDNON, nom grec des truffes. *Voyez* TRUFFES.

UDO, chaussure faite de feutre ou de lin, quelquefois de peaux de bouc, comme le dit Martial (14. 140.). Les grecs du Bas-Empire l'ont appellée *ὅδωνα*; ce qui l'a fait confondre avec les *othonia*, espèce de mouchoir.

UFENS étoit un des princes d'Italie qui donnèrent du secours à Turnus contre Enée. Un troyen nommé Gyas le tua.

ULIA, en Espagne. VLIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

R. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ULIUS, surnom d'Apollon qui signifie *salubre*. Il étoit dieu de la médecine.

ULLER étoit le onzième dieu des anciens scandinaves. Il étoit fils de *Sifia* & gendre de Thor. Il tiroit des flèches avec tant de promptitude, & couroit si vite en patins, que personne ne pouvoit combattre avec lui. Il étoit d'ailleurs d'une belle figure, & possédoit toutes les qualités d'un héros. On l'invoquoit dans les duels. *Voyez* ODIN.

ULTOR, vengeur, surnom de Jupiter & de Mars. *Voyez* leurs articles.

ULVA. Le mot *ulva* est fort commun dans les auteurs latins ; mais sa signification n'est pas moins disputée. Quelques-uns veulent que ce mot désigne une espèce de *chiendent* aquatique, d'autres la *queue de chat*, d'autres une espèce de *jonc* qui a des masses au sommet. Bauhin pense que l'*ulva* est une mousse marine du genre des algues. Cette plante, quelle qu'elle soit, est fort célèbre dans Virgile, qui en parle au second & au sixième livre de l'Eneide, comme d'une plante aquatique. Je croirois volontiers que les anciens ont employé le mot *ulva* pour un terme générique de toutes les plantes qui croissent sur le bord des eaux courantes & marécageuses. C'est pourquoi Pline dit que la *sagitta* ou flèche d'eau est une des *ulva*.

Il est vrai que ce terme, dans Caton (*De re rust. cap.* 38.), désigne nettement le *houblon*; car il dit que la plante *ulva* s'entortille aux saules, & donne une bonne espèce de litière au bétail ; mais comme ce terme ne se trouve en ce sens que dans ce seul auteur, on peut raisonnablement supposer que c'est une faute des copistes, qui ont écrit *ulva* pour *upulus*, ancien nom du *houblon*; car la lettre *h* initiale qu'on a ajoutée, est assez moderne. Pline, par une semblable faute de copiste, appelle le houblon *lupus* pour *upulus*. (*D. J.*)

ULYSSE, roi de deux petites isles de la mer Ionienne, Ithaque & Dulichie, étoit fils de Laerte & d'Anticlie, & naquit dans la ville d'Alalcomène. (*Voyez* ALALCOMENE.) On a dit que Sisyphe avoit rendu mere Anticlie quand elle épousa Laërte : & voila pourquoi Ajax, dans Ovide, reproche à *Ulisse* d'être fils de Sisyphe. Lorsqu'il vint au monde son grand-pere Autolicus fut prié de lui donner un nom. « J'ai été, dit-il, » autrefois la terreur de mes ennemis jusqu'au » bord de la terre ; qu'on tire de-là le nom de » cet enfant ; qu'on l'appelle *Ulisse*, (Ὀδυσσεύς) » c'est-à-dire, qui est craint de tout le monde ». (Ὀδύσσω, signifie, je redoute). Il eut pour nourrice Euryclée, que Laërte avoit achetée fort jeune pour le prix de vingt boeufs. C'étoit un prince éloquent, fin, rusé, artificieux ; il contribua autant par ses artifices à la prise de Troye, que les autres géneraux grecs par leur valeur : Homère lui donne cet éloge, que pour le conseil, il pouvoit être comparé à Jupiter même. Il n'y avoit que peu de temps qu'il étoit marié avec la belle Pénelope, lorsque commença la guerre de Troye. L'amour qu'il avoit pour cette jeune epouse, lui fit chercher plusieurs moyens pour ne pas l'abandonner, & pour s'exempter d'aller à cette guerre. Il imagina de contrefaire l'insensé ; & pour faire croire qu'il avoit l'esprit aliené, il s'avisa de la-

Digitized by Google

bourer le sable sur le bord de la mer avec deux bêtes de differente espèce, & d'y semer du sel. Mais Palamède découvrit la feinte en mettant le petit Télémaque sur la ligne du sillon. *Ulisse* ne voulant pas blesser son fils, leva le soc de la charrue, & fit connoître par-là que sa folie n'étoit que simulée. (*Voyez* PALAMEDE.) Il découvrit à son tour Achille, qui étoit déguisé en fille dans l'isle de *Scyros*.

Ulysse rendit de grands services aux grecs dans cette guerre : c'est lui qui enleva le palladium avec Diomède, qui tua Rhésus, & emmena ses chevaux au camp ; qui detruisit le tombeau de Laomédon ; qui força Philoctete, quoique son ennemi, à le suivre au siège de Troye avec les flèches d'Hercule ; toutes ces choses étant autant de fatalités auxquelles étoient attachées les destinées de Troye, & sans lesquelles elle ne pouvoit être prise. Après la mort d'Achille, les armes de ce héros furent adjugées à *Ulisse*, par préférence sur Ajax.

A son retour de Troye il eut de grandes aventures, qui sont le sujet de l'Odissée d'Homère. Une tempête le jetta d'abord sur les côtes des Ciconiens, peuple de Thrace, où il perdit plusieurs de ses compagnons : de-là il fut porté au rivage des *lotophages* en Afrique, où quelques uns de ses gens l'abandonnèrent. Les vents le portèrent ensuite sur les terres des cyclopes en Sicile, où il courut les plus grands dangers. (*Voyez Polypheme*) De Sicile il alla chez *Eole*, roi des vents; de-là chez les lestrigons, où il vit périr onze de ses vaisseaux, (*Voyez Antiphates*) : & avec le seul qui lui restoit, il se rendit dans l'isle d'Aée chez *Circé* avec laquelle il demeura un an, & qu'il rendit mère d'un fils nommé Télegone. (*Voyez* TELEGONE.) Il la quitta pour descendre aux enfers, & y consulter l'ame de Tirésias sur sa destinée. Il échappa aux charmes de Circé & des Sirenes ; il évita les gouffres de Carybde & de Scylla : mais une nouvelle tempête fit périr son vaisseau avec tous ses compagnons, & il se sauva seul dans l'île de Calypso. « Je demeurai-là, dit-il, avec cette » déesse sept années entieres, arrosant tous les » jours de mes larmes les habits immortels qu'elle » me donnoit. Enfin la huitième année, par l'or- » dre exprès de Jupiter, elle me renvoya sur un » radeau ». Il eut bien de la peine à gagner l'île des phéaciens, d'où avec le secours du roi Alcinoüs, il aborda enfin à l'île d'Itaque, après une absence de vingt ans. (*Voyez* NAUSICAA, PHEACIENS).

Comme plusieurs princes ses voisins, qui le croyoient mort, s'étoient rendus maîtres chez lui & dissipoient son bien, il fut obligé d'avoir recours au déguisement pour surprendre ses ennemis. Homère, dit que, « Minerve pour le rendre mé- » connoissable à tous les mortels, le toucha de sa » verge, & qu'aussi-tôt la peau d'*Ulysse* devint ri- » dée, ses beaux cheveux blonds disparurent, ses » yeux vifs & pleins de feu ne parurent plus que » des yeux éteints ; en un mot, ce ne fut plus » *Ulysse*, mais un vieillard accablé d'années & » hideux à voir. La déesse changea aussi ses beaux » habits en vieux haillons enfumés & recousus, » qui lui servoient de manteau, & par-dessus elle » l'affubla d'une vieille peau de cerf, dont tout le » poil etoit tombé ; elle lui mit à la main un gros » bâton, & sur ses épaules une besace toute usée » qui, attachée avec une corde, lui pendoit jus- » qu'à la moitié du corps. Ce fut en cet équipage » que le roi d'Itaque se rendit à son palais ».

Télémaque fut le premier à qui son père se découvrit. Comme ils se trouvoient seuls ensemble, Minerve toucha *Ulysse* de sa verge d'or ; dans le moment il se trouva couvert de ses beaux habits ; il recouvra sa belle taille, sa bonne mine, & sa première beauté ; son teint devint animé, ses yeux brillans & plein de feu, ses joues arrondies, & sa tête fut couverte de ses beaux cheveux. Télémaque étonné de la métamorphose, & saisi de crainte & de respect, n'ose lever les yeux sur lui, de peur que ce ne soit un dieu ; mais *Ulysse* le rassure en l'embrassant & l'appellant du doux nom de fils. Ils prennent ensemble des mesures pour se defaire de leurs ennemis, & Minerve remet *Ulysse* dans son premier déguisement.

A la porte de son palais il est reconnu par un chien, qu'il avoit laissé en partant pour Troye & qui meurt de joie d'avoir vu son maître. Homère emploie cinquante vers à l'histoire de ce chien.

Ulysse entretient Pénélope sans en être connu, il lui fait une fausse histoire, & lui dit qu'il a reçu *Ulysse* chez lui en Crete comme il alloit à Troye, & l'assure qu'*Ulysse* sera bien-tôt de retour. Pénélope lui raconte à son tour comment elle a passé sa vie depuis le départ de son mari, dans les larmes & dans les douleurs de ne pas revoir son cher époux. Elle lui dit qu'elle ne peut plus éluder les poursuites de ses amans, & qu'elle leur a proposé pour le lendemain, par l'inspiration de Minerve, l'exercice de tirer la bague avec l'arc d'*Ulysse*, & qu'elle a promis d'épouser celui qui viendra à bout de tendre cet arc. *Ulysse* approuve cette résolution, espérant d'y trouver un moyen de se venger des poursuivans. Tous, en effet, avoient accepté la proposition de la reine ; mais ils essayèrent en vain de tendre l'arc. *Ulysse* après eux, demande qu'il lui soit permis d'éprouver ses forces : il bande l'arc très aisément, & en même temps il tire sur les poursuivans, qu'il met tous à mort l'un après l'autre, aidé de son fils & de deux fideles domestiques, auxquels il s'étoit découvert.

Digitized by Google

Ce héros regna ensuite paisiblement dans son île, jusqu'à ce que Telegone, qu'il avoit eu de Circé, le tua sans le connoître. On dit qu'après sa mort il reçut les honneurs heroïques, & qu'il eut même un oracle en Etolie. (*Voyez* AJAX, CALYPSO, CIRCÉ, EURICLÉE, PENELOPE, POLYPHEME, SCILLA, SIRÈNES, TELEGONE, TELEMAQUE.)

Ulysse sur les monumens est toujours reconnoissable à son bonnet sans bords, & à pointe obtuse. Ce bonnet ressemble à celui des marins du Levant & de la Mediterranée. Il designe les longs voyages d'*Ulysse* decrits dans l'Odyssée. Le premier qui représenta *Ulysse* avec ce bonnet fut, selon quelques-uns, Apollodore maître de Zeuxis (*Eustath. in Odyss. A. p.* 1399.), & Nicomaque, selon Pline (*Lib. XXV. c.* 36.).

Il est quelquefois allongé légèrement, comme on le voit sur les médailles de la famille *Mamilia*; mais c'est une faute de costume qui ne laisse aucun moyen de distinguer le bonnet d'*Ulysse* du bonnet pointu des Dioscures.

A la villa Panfili on voit une petite statue d'*Ulysse* dans l'attitude de présenter une coupe ou un cratère plein de vin à Polyphème, pour l'enivrer. Cette coupe ressemble à une gamelle de bois, & elle pourroit être faite de lierre d'où vient qu'Homère l'appelle κισσύβιον.

Ulysse placé sous le ventre d'un bélier & se tenant à la toison pour sortir de l'antre de Polyphème paroit sur plusieurs monumens; sur un bas-relief de la villa Panfili, sur un autre de la villa Albani & sur une patère etrusque (*Monum. antichi n°.* 155. 156.).

« Le tableau dont Nicias semble avoir fait le plus de cas étoit la *Nécromantie*, ou son évocation. Ce tableau tiré d'Homère représentoit le sujet principal du livre de l'Odyssée, intitulé νεκρομαντεια, c'est-à-dire, l'entretien d'*Ulysse* aux enfers avec le devin Tiresias, morceau pour lequel cet artiste avoit refusé soixante talens que lui offroit le roi Attale. Riche comme il étoit, il aima mieux en faire présent à la ville d'Athènes sa patrie, que de le vendre. Ce sujet avoit été traité avant lui, & Polygnote l'avoit peint deux fois pour Delphes (*Pausan. L. X. p.* 866. 870.). La villa Albani conserve un bas-relief qui représente le même sujet, que j'ai publié dans mes Monumens de l'antiquité (*Monum. ant. ined. n°.* 157.) ».

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pate de verre le buste d'*Ulysse*, reconnoissable à son bonnet. Un certain (*Athen. Deipnos. l. VI. p.* 251.) Callicrate portoit l'image d'*Ulysse* dans son cachet.

Sur une pâte de verre, autre buste d'*Ulysse* avec son bouclier & sa lance. Le graveur auroit pu mieux designer *Ulysse* en mettant un dauphin sur le bouclier; car c'est-là un des caractères distinctifs de l'image obscure que (*Cassand. v.* 658.) Lycophron nous donne de ce héros.

Sur une pâte antique, *Ulysse* sur une chaise, la tête appuyée sur sa main, & Calypso debout auprès de lui.

Sur une sardoine *Ulysse* assis sur un rocher, la tête appuyée sur sa main droite. Winckelmann croyoit le voir ici (*Odyss. ε. v.* 251. *seq.*) assis sur le rivage de la mer, les larmes aux yeux, soupirant après son retour dans sa patrie, tel que Calypso le trouva lorsqu'elle eut ordre de le laisser partir. A côté de sa figure il y a un A.

Sur une cornaline, *Ulysse* dans l'île de Calypso, construisant un vaisseau pour partir. Il a le pied posé sur la proue; il tient de la main droite un marteau, & de la gauche un aplustre.

Sur une sardoine, *Ulysse* (*Odyss. κ'. v.* 19. *seq.*) emportant l'outre que lui avoit donnée Eole, & dans laquelle il avoit renfermé les vents.

Sur une sardoine, *Ulysse* faisant de vifs reproches (*Odyss. κ. v.* 47.) à ses compagnons qui, séduits par leur curiosité, avoient ouvert l'outre d'Eole, pendant qu'il dormoit, croyant y trouver des trésors, & qui excitèrent une violente tempête par la sortie des vents à l'ouverture de l'outre. L'expression d'*Ulysse* est admirable, ainsi que son attitude. Il tient d'une main l'outre funeste, & il gesticule de l'autre. Tout parle ici, & peint avec vérité sa cruelle situation.

Sur une cornaline, *Ulysse* (*Odyss. μ. v.* 178.) lié au mât de son vaisseau pour entendre le chant des syrènes, & cependant ne pas donner dans leurs piéges. Celles-ci, qui étoient trois sœurs, sont debout vis-à-vis le flanc du vaisseau; l'une joue des deux flûtes, la seconde joue de la lyre, & la troisième qui est au milieu chante, selon (*Servius ad Æn. l. V. v.* 864.) la tradition des anciens. Le même sujet est représenté sur une urne sépulcrale dans la vigne du cardinal *Alexandre Albani*. Et enfin le même sujet a encore été peint par *Annibal Caracci* au palais Farnèse à Rome. La proue de ce vaisseau est ornée d'un ornement en forme de cou d'oie ou de cygne. Dans le vaisseau on voit six rameurs. Le savant *Paciaudi* a fait graver cette pierre pour orner la seconde partie de ses *Monumenta Peloponnesia*.

Sur une sardoine, *Ulysse* de retour à Ithaque, avec le nom M. VOL. il fait avec la main droite un signe d'étonnement, & il paroit (*Odyss. ν.*

verf. 250. sequent.) vivement saisi, lorsqu'après les plaintes amères qu'il venoit de faire, croyant avoir été exposé par les phéaciens dans un pays inconnu, Minerve lui apparoit, & l'informe que ce pays qu'il ne reconnoit pas, est sa chère Ithaque.

Sur une cornaline, deux vieillards qui parlent ensemble appuyés sur leurs bâtons, & dont l'un a une houlette sur l'épaule; celui-ci est donc un pasteur ou gardeur de troupeaux; l'autre qui a la taille au-dessus de la commune, est probablement (*Odyss. ξ. v. 37. seq.*) *Ulysse* qui lie conversation avec le premier (sans doute Eumée) gardeur des pourceaux. Cette explication reste pourtant un peu équivoque, parce que le graveur n'a donné à *Ulysse* ni bonnet, ni aucun autre attribut. La gravure est de la première manière de l'art.

Sur une sardoine, *Ulysse* de retour à Ithaque (*Odyss. ρ. v. 301. seq.*), reconnu par son chien. On le voit aussi sur (*Vaillant, Num. fam. Monil. 4.*) une médaille. *Voyez* cette pierre gravée dans la seconde partie des *Monumenta Peloponnesia* de Paccimdi.

Sur une pâte antique, *Ulysse* (*Odyss. τ. v. 392. 480.*) reconnu à la cicatrice qu'il avoit à la jambe, par Euriclée, sa vieille nourrice, qui lui lave les pieds. *Ulysse* lui fait un signe de la main pour qu'elle ne le découvre pas. Le même sujet se voit sur une urne sépulcrale de terre cuite dans la galerie du collège de Saint-Ignace à Rome, publiée dans les *Monumenti inediti* de Winckelmann, n°. 161. *Ulysse* y met à Euriclée le doigt sur la bouche; ce qui est plus conforme au texte d'Homère.

Sur une émeraude, *Ulysse* assis devant une cuve préparée pour lui laver les pieds, avec une femme agenouillée qui l'aide à se déchausser. Derrière celle-ci, il y a une autre femme debout. *Ulysse* ne fait pas ici avec la main le signe que nous avons remarqué à la pâte précédente; circonstance qui en caractérise particulièrement le sujet, & rend celui-ci un peu équivoque. Il se pourroit donc fort bien que ce fût ici un sujet différent; car nous savons (*Odyss. δ. v. 252.*) qu'Hélène lui lava aussi les pieds, quand il s'introduisit à Troye, déguisé en mendiant, inconnu à tout le monde, excepté à Hélène.

Sur une pâte antique, *Ulysse*, l'arc & l'épée en main, se vengeant des poursuivans de Pénélope, dont l'un tombe à ses pieds; il a en même-temps la tête tournée pour être sur ses gardes, & se défendre des autres. Cette pâte nous offre une gravure de la première manière.

La mythologie des anciens commence par l'union de l'*Ouranus*, ou du Ciel, avec la Terre, & finit par le retour d'Ulysse à Ithaque. C'est ce que nous enseigne le philosophe (*In Photii Biblioth. p. 982. l. 43.*) Proclus. Toute cette période s'appelloit *κυκλος μυθικὸς*, le cercle mythique, ou le cours de toute la fable.

Sur une agate-onyx, Ajax qui couvre *Ulysse* avec son bouclier, & qui lance en même-temps une pierre contre les troyens. Homère ne parle pas (*Il. Λ. v. 485.*) de pierres dans cette occasion; mais Ajax en lança une contre Hector (*Il. ζ. v. 419. λ. v. 541. μ. v. 380.*), & il en jetta aussi dans d'autres combats. Apparemment que le graveur, pour faire connoître Ajax, & pour lui donner une action pleine de fureur, ce qui étoit son caractère, s'étoit donné cette liberté. Du reste, *Ulysse* se fait reconnoître par son bonnet formé en cône, tel qu'on le donnoit à Vulcain.

Ulysse & Télémaque sont représentés sur une pâte antique du cabinet de Stosch, morceau rapporté au n°. 153 des *Monumenti*. *Ulysse* est reconnoissable à son bonnet qui est encore en usage parmi les marins orientaux. Le même sujet se trouve expliqué à la tête de l'édition allemande de l'Histoire de l'Art faite à Dresde, sous les noms d'*Ulysse* & de Diomède.

ULYSSEA, ville de l'Espagne-Bétique. Strabon (*L. III. p. 149.*), qui la place au-dessus d'Abdera dans les montagnes, la donne comme une preuve qu'*Ulysse* avoit pénétré jusqu'en Espagne, sur le témoignage de Posidonius, d'Artémidore, & d'Asclépiade de Myrlee, qui avoit enseigné la grammaire dans la Turditanie. Strabon (*Liv. III. pag. 157.*) ajoute que dans la ville d'*Ulyssea* il y avoit un temple dédié à Minerve, & que l'on voyoit dans ce temple des monumens du voyage d'Ulysse.

UMBELLA. } *Voyez* PARASOL.
UMBELLIFERÆ. }

UMBILICUS. « Il y a à Portici des bandes de *papyrus* trouvées à Herculanum & roulées autour d'un tube de bois ou d'os, tantôt mince & tantôt plus gros. C'étoit sans doute, dit Winckelmann, ce que les anciens nommoient le nombril (*umbilicum*) des livres; car ce tube non-seulement occupoit au centre du rouleau la même place que le nombril occupe au milieu du ventre; mais ce qui en paroissoit au-dehors, ressembloit assez pour la figure à cette partie du corps humain. Cette observation me servira à donner l'explication d'un passage de Martial, dans lequel il parle d'un écrit, qui n'avoit pas plus de circonférence que l'*umbilicus* (*Lib. II. Epist. 6. vers. 10 & seq.*):

Quid prodest mihi tam macer libellus,

Digitized by Google

Nullo crassior ut sit umbilico,

Si totus tibi triduo legatur?

Il ne me paroît pas que ce passage ait été bien entendu. La comparaison manqueroit de justesse, si l'on prétendoit qu'il fût ici question d'un nombril humain. L'auteur latin n'a pas voulu non plus parler de l'ornement qu'on plaçoit sur la couverture des livres; mais il a eu sans doute en vue le petit rouleau qui étoit placé au centre du livre. Le poete veut donc dire que le livre n'est ni plus fourni ni plus épais que le petit tube ou baton autour duquel il est roulé. Voilà aussi pourquoi l'on disoit *ad umbilicum adducere* (*Porphyr. in Hor. epod.* 14.), pour signifier finir un écrit prêt à être mis en rouleau, & *ad umbilicum pervenire* (*Martial. lib. IV. epist.* 9. *v.* 2.), lorsqu'on vouloit exprimer la lecture qu'on a faite de cet écrit, jusqu'à ce qu'on soit parvenu au rouleau ».

» En conséquence, il faut se figurer que le bâton intérieur qui servoit à dérouler, demandoit un autre bâton ou tube extérieur, pour rouler une seconde fois le manuscrit que l'on avoit déroulé, & que ces tubes étoient attachés à chacune des extrémités de la bande qui formoit l'ensemble du livre. De cette façon, après avoir entièrement achevé la lecture du livre, le tube qui auparavant étoit en-dedans, se retrouvoit en-dehors, jusqu'à ce qu'on eût fait une nouvelle & semblable opération, & qu'on eût remis les choses dans leur état primordial ».

» Les manuscrits d'Herculanum n'ont point de second tube; mais apparemment que la feuille à laquelle il étoit attaché, & qui faisoit la couche extérieure du livre, n'existe plus, du moins aux rouleaux que l'on a examinés, & par conséquent l'on peut croire que ce tube a été perdu. Ils sont très-visibles sur le livre ou rouleau que tient la muse Clio, dans les peintures d'Herculanum, tom. II, planche 2. Les anciens parlent toujours au pluriel (*Mart. lib. III. epist.* 2. *v.* 9; *lib. IV. epist.* 91. *v.* 2; *lib. VIII. epist.* 61. *v.* 4; *Stat. lib. IV. Sylv.* 9.) de ces sortes de tubes consacrés aux manuscrits. Dans quelques-uns de ces manuscrits, on voit quelque chose qui entre dans l'intérieur du tube, & qui paroît être une petite baguette, sur laquelle le tube tournoit en roulant. Quand celui-ci n'avoit que la hauteur du manuscrit, la baguette qui le dépassoit servoit à tourner le tube. Cette baguette se terminoit selon les apparences par un bouton travaillé au tour, & peint; ce qui a fait dire à un poëte: *Pictis luxurieris umbilicis.* C'est aussi sur cette baguette, quand il y en avoit une, que s'attachoit, à ce qu'il paroît, l'etiquette qu'on apperçoit dans une des peintures d'Herculanum, & qui, pendue au rouleau, portoit apparemment le titre du livre ».

» Il y a, dit-il ailleurs, plusieurs manuscrits qui sont roulés autour d'un baton ou tube. Ce tube qui est rond n'a que la longueur du manuscrit, qu'il ne dépasse point. Dans le creux de ce tube, il y a une petite baguette qui sert à rouler & à dérouler le manuscrit, sans qu'il soit besoin de toucher aux feuilles délicates collées les unes sur les autres. On a trouvé beaucoup de ces tubes conservés dans les manuscrits. C'est au creux que formoient ces tubes qu'on donnoit le nom d'*umbilicus*; & lorsque le tube paroissoit des deux côtés du manuscrit, on pouvoit lui donner le nom d'*umbilicus duplex*. Un savant napolitain (Ce savant napolitain est M. Jacques Martorelli.) prétend que par l'*umbilicus* on doit entendre l'ornement ou le timbre qu'on voit au milieu des anciens livres d'une forme quarrée, comme il y en a véritablement sur un pareil livre représenté avec d'autres objets sur le pan d'un ancien mur. Il me paroît néanmoins plus naturel de chercher l'*umbilicum* dans le tube qui sert d'axe aux manuscrits ».

UMBINUS, nom d'une monnoie de la Gaule-Narbonnoise, ainsi nommée de sa forme concave, & non d'un bouclier qui y étoit gravé, selon Donat (*Dilucid. in Sueton. August. c.* 75.). Cicéron en fait mention (*Pro Font. c.* 5.): *Vulchalone severe umbinos, & victoriatos mille portorii nomine exegisse.*

UMBO, la partie du milieu du bouclier, qui formoit une bosse saillante, destinée à résister plus fortement aux chocs & aux coups. Cette saillie étoit remplacée quelquefois par des fils de métal tournés en spirale. On en voit dans les collections d'antiques.

UMBO, la partie plissée de la toge qui, portant sur le nombril, formoit une élévation arrondie, semblable à celle de l'*umbo* des boucliers.

UMBRACULUM. *Voyez* TENTE.

UMBRÆ, parasites. *Voyez* OMBRE.

UMBRON, grand-prêtre du pays des Marses, qui avoit l'art d'endormir les vipères, de calmer leurs fureurs, & de guérir leurs morsures, selon Virgile. Sa science & sa dignité ne purent le garantir de la mort que lui donna Enée dans la guerre contre Turnus.

UMMIDIA, famille romaine dont on a des médailles:

C. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Le surnom de cette famille est *Quadratus*.

UNAROTA. *Voyez* BROUETTE.

UNCIA, la douzième partie d'un tout. *Voyez* ONCE.

UNCIALES (Lettres). *Voyez* ONCIALES.

UNCTIO, l'action d'oindre, de frotter le corps d'huile. C'étoit la coutume des anciens de se frotter, de se parfumer le corps avec de l'huile & des essences au sortir du bain; & chez les grecs, comme chez les romains, il y avoit dans tous les bains un lieu particulier destiné à cette opération. On l'appelloit chez les grecs *eleothesium*, & chez les romains *unctuarium*, *hypocauston*. Cet usage étoit aussi observé par les athlètes & par tous ceux qui s'exerçoient aux jeux gymniques. Ils se mettoient presque nuds, se faisoient frotter d'huile, & après s'être roulés dans la poussière, ils se présentoient à l'exercice. Le combat fini, ils revenoient dans l'*hypocauston*, & on les décrassoit avec des frottoirs. L'huile étoit la matière ordinaire dont on se servoit pour oindre le corps; quelquefois on y mêloit de l'eau pour délasser davantage, & souvent c'étoit un mélange d'huile, de poussière & de cire, que l'on appelloit *ceroma*. Dans les bains & dans les jeux, il y avoit des esclaves chargés du soin d'oindre le corps de ceux qui se présentoient, & qu'on appelloit *unctores*. L'huile, pour ceux qui se baignoient, servoit à défendre le corps de l'impression subite du froid, & pour les combattans, à rendre leurs membres plus souples & plus agiles. L'*onction* étoit aussi pratiquée envers les corps morts (Voyez CADAVER.), à ceux des esclaves près qu'il étoit défendu de parfumer, selon la loi des Douze-Tables: *Quibus*, dit Cicéron, *servilis unctura tollitur*.

UNCTUS, *siccus*. Les gens aisés qui, chez les romains, ne se mettoient point à table sans s'être auparavant bien parfumés d'essences, sont les *uncti* d'Horace, que ce poëte oppose aux *sicci*. *Unctus* ne désignoit pas seulement un homme parfumé, il indiquoit tout ensemble un homme qui joignoit à l'amour de la parure le goût pour la chère délicate, *unctum obsonium*.

Uncta popina, dans Horace, est un cabinet bien fourni de tout ce qui peut contribuer à la bonne-chère: *Redolens & optimis cibis plena*, comme dit le scholiaste. (*D. J.*)

UNDECEMVIR, magistrat d'Athènes, qui avoit dix collègues, tous revêtus de la même charge ou commission.

Leurs fonctions étoient à-peu-près les mêmes que celles des prévôts & autres officiers de maréchaussées en France, savoir d'arrêter, d'emprisonner les criminels, de les mettre entre les mains de la justice, & lorsqu'ils étoient condamnés, de les remettre en prison jusqu'à l'exécution de la sentence.

Les onze tribus d'Athènes élisoient ces magistrats, chacune en nommant un de son corps. Mais après le temps de Clisthènes, les tribus ayant été reduites au nombre de dix, on élisoit un greffier ou notaire qui complettoit le nombre douze. C'est pour cela que Cornélius Népos, dans la Vie de Phocion, les appelle *ἕνδεκα*, & Julius Pollux les nomme *ἕνδεκα* & *νομοφύλακες*. Cependant les fonctions des nomophylaces étoient très-différentes. *Voyez* NOMOPHYLACES.

UNDECIÆS, *bessicilicus*, monnoie de compte des romains.

Elle étoit représentée par ces signes:

X S = Ɔ

Elle valoit:

8 ¼ onces de compte.

ou 11 as effectifs.

ou 16 ½ semi-onces de compte.

ou 33 siciliques de compte.

ou 66 semi-siciliques de compte.

UNDULATUS. *Voyez* MOIRE, TUNIQUE.

UNGUENTUM. } *Voyez* PARFUMS.
UNGUENTARIA.

UNGUENTARIUS. Les *unguentarii* étoient les parfumeurs à Rome. Ils avoient leur quartier nommé *Vicus Thurarius*, dans la rue Toscane, qui faisoit partie du Vélabre. Elle prit son nom des toscans qui vinrent s'y établir après qu'on eut desséché les eaux qui rendoient ce quartier inhabitable; c'est pour cela qu'Horace appelle les parfumeurs:

.... *Tusci turba impia vici*,

parce que ces gens-là étoient les ministres des plaisirs de tous les jeunes débauchés de Rome. (*D. J.*).

UNGULUS.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline un anneau symbolique, soutenu par deux cornes d'abondance; sur le chaton un masque de relief, & dans le cercle de l'anneau un croissant & une étoile. Le mot *symbolum* servit pendant long-temps à désigner un anneau parmi

Digitized by Google

les romains (*Plin. lib. XXXIII. c. 4.*), & fut celui que l'on substitua à l'ancien nom *ungulus*, qui (*Plin. I. Cit. Fest. de verb. signif. lib. XIX. cap. 20. v. Ungulus.*), selon Festus, étoit un mot osque. L'anneau étoit en général l'emblême (*Plin. loc. cit.*) de l'attachement & de la fidelité dans les engagemens de la société, & c'est pourquoi sans doute dans l'antiquité on en trouve l'usage (*Ibid. IV. VI. VII. & XXXVII. 4. Conf. Gori, Mus. Flor. tom. II. p. 27.*) dans plusieurs fonctions & distinctions civiles.

UNIGÈNE, surnom de Minerve qui avoit été conçue par Jupiter seul.

UNXIA, surnom de Junon, que l'on invoquoit lorsque l'on frottoit d'huile ou de graisse les poteaux de la porte de la maison, où les nouveaux mariés alloient entrer pour y faire leur demeure, afin d'en écarter l'effet des enchantemens. On croit que c'est cette même cérémonie qui a fait donner le nom *uxor* à une femme mariée, parce que c'étoit elle-même qui faisoit cette opération.

UPINGE, sorte de chanson consacrée à Diane parmi les grecs.

UPIS, surnom que les grecs donnoient quelquefois à Diane.

ΥΠΟΓΕΝΕΙΑΖΕΙΝ, toucher le menton de quelqu'un, c'est-à-dire, lui demander quelque grace, parce que c'étoit l'attitude des supplians. *Voyez* MENTON.

ΥΠΟΜΑΣΧΙΟΣ, placé sous l'aisselle, épithéte de l'épée chez les grecs qui la portoient ainsi.

ΥΠΟCΤΑΤΡΙΑ. On lit sur un bas-relief apporté de Grèce par Fourmont :

ΑΝΘΟΥCΗ

ΔΑΜΑΙΝΕΤΟΥ

ΥΠΟCΤΑΤΡΙΑ.

Anthuse, fille de Damaïnète, hypostatria ou *sous-prêtresse*.

Ce dernier mot est rapporté ici pour la première fois, & ne se trouve dans aucun auteur, ni dans aucune inscription.

Hypostatria opposé à *hiereia* désigne l'espèce de prêtresse qui soutenoit le vaisseau qui recevoit le sang de la victime que la prêtresse *hiereia* ou *sacrificatrice* égorgeoit (*Caylus, II. pag. 154.*).

ΥΠΟΘΥΜΙΑΔΕΣ.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique l'Amour avec une guirlande qui lui passe autour du cou & sur la poitrine, semblable à un petit buste de l'Amour rapporté par Gori (*Mus. Etrus. tom. I. tab. 45. n°. 1.*), & à deux autres Amours qui sont sur un autel octogone au Capitole.

Parmi les dessins du célèbre commandeur del Pozzo, dans la bibliothèque du cardinal Alexandre Albani, il y a dans une Bacchanale, sous une fontaine formée par une tête de lion qui sort d'un vase, un Silène couché avec une guirlande autour du cou, à qui un Satyre tenant une outre verse du vin dans une tasse à deux anses.

Les couronnes que les grecs mettoient autour du cou, s'appelloient ὑποθυμιάδες (*Athen. Deipnos. l. XV. p. 688. B. Clem. Alex. pædag. l. II. c. 2. p. 185. l. 5.*), parce qu'elles leur faisoient sentir l'odeur par en-bas.

U. R. c'est-à-dire, *uti rogas*, formule écrite sur la tablette que l'on présentoit à chaque citoyen, quand il s'agissoit de faire des loix. On marquoit par-là que celui qui avoit donné son suffrage étoit du sentiment de celui qui avoit porté la loi, & qui demandoit qu'elle fût confirmée.

URAGUS, surnom de Pluton.

URANIE, ou LA VÉNUS CÉLESTE, étoit fille du Ciel & de la Lumière. C'étoit elle, selon les anciens, qui animoit toute la nature, & qui présidoit aux générations; ce n'étoit autre chose que le desir qui est dans chaque créature de s'unir à ce qui lui est propre. *Uranie* n'inspiroit que des amours chastes & dégagés des sens, au lieu que la Vénus-Terrestre présidoit aux plaisirs sensuels. On voit à Cythère, dit Pausanias, un temple de Vénus-*Uranie*, qui passe pour le plus ancien & le plus célèbre de tous les temples que Vénus ait dans la Grèce. La statue de la déesse la représentoit armée. Elle avoit un autre temple à Elis, dont la statue étoit d'or & d'ivoire, ouvrage de Phidias. La déesse avoit un pied sur une tortue, pour marquer la chasteté & la modestie qui lui étoient propres; car, selon Plutarque (Dans son Traité d'Isis & d'Osiris.), la tortue étoit le symbole de la retraite & du silence qui conviennent à une femme mariée. Les perses, au rapport d'Hérodote, avoient appris des assyriens & des arabes à sacrifier à *Uranie* ou Vénus-Celeste. *Uranie* & Bacchus étoient les deux plus grandes divinités des arabes.

URANIE, une des neuf muses, celle qui préside à l'astronomie. On la représente couronnée d'étoiles, & soutenant un globe des deux mains, ou ayant près d'elle un globe posé sur un trépied.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une pâte de verre *Uranie*, muse de l'astronomie, assise devant un globe au-dessus duquel il y a un croissant & une étoile.

Cette muse est exprimée sur les médailles de la famille Pomponia, par une étoile placée au-dessus de sa tête couronnée de laurier, ainsi que par le globe sur lequel sont tracés des cercles, qui est supporté par un trepied, & qui forme le revers de la médaille.

Uranie paroît avec le globe & la baguette dans les peintures d'Herculanum, au palais des conservateurs de Rome, avec son nom en caractères antiques, sur les deux sarcophages du Capitole & du palais Mattei, où les muses sont représentées.

Cette muse porte la tunique traînante, *ortostadios*, & une ceinture fort large, comme les acteurs tragiques.

Elle avoit inventé l'astronomie, c'est pourquoi son nom étoit dérivé d'οὐρανὸς, le ciel. Ausone dit aussi :

Urania cœli motus scrutatur & astra.

Phurnutus observe que sous le nom de *ciel*, les anciens comprenoient tout l'univers ; c'est pourquoi *Uranie* joignoit la connoissance des choses naturelles à celle du mouvement des astres. Pline dit expressément que tout le monde étoit compris sous le mot *cœlum : Mundum & hoc quod nomine alio cœlum appellare licuit.* Aussi voit-on quelquefois aux pieds d'*Uranie* deux globes, le globe céleste & le terrestre.

URANIE étoit aussi une des nymphes océanides.

URANIE, οὐρανία, jeu des enfans en Grèce & en Italie. On jettoit à ce jeu un balle en l'air, & celui qui l'attrapoit le plus souvent avant qu'elle touchât la terre, etoit le roi du jeu. Horace y fait allusion, quand il dit avec une critique sensible & délicate (*Epist.* I. *l. I.*) :

Si quadringentis sex septem millia desunt,

Est animus tibi, sunt mores, & lingua, fidesque,

Plebs eris ; at pueri ludentes, rex eris, aiunt,

Si rectè feceris.

« Vous avez des mœurs, de l'éloquence, de la » bonne-foi, on le sait ; mais si avec tout cela » vous n'avez pas un fond de cinquante mille » livres, vous ne parviendrez à rien. Les enfans » au milieu de leurs jeux, raisonnent d'une ma- » nière bien plus sensée ; faites bien, disent-ils à » leur camarade, & vous serez roi ».

URANIES, ou LES NYMPHES CÉLESTES étoient celles qui gouvernoient les sphères du ciel.

URANISCUS, échaffaud placé dans l'orchestre, sur lequel les empereurs se plaçoient pour voir les jeux.

URANIUS ANTONINUS, tyran sous Alexandre-Sévere.

LVCIVS IVLIVS AVRELIVS SVLPICIVS VRANIVS ANTONINVS.

On n'a connu jusqu'à présent qu'une médaille de ce tyran. Elle est d'or, & a passé du cabinet de Cléves dans le cabinet national. Elle représente la tête d'un jeune homme ; il est couronné de lauriers, & a une cotte d'armes, & pour légende l'inscription ci-dessus, sans aucun des titres de César, d'Auguste ou d'empereur. La légende du revers est *FECVNDITAS AVG.* avec la Fortune debout, qui touche de la main droite un gouvernail, & tient de la gauche une corne d'abondance. Cette pièce est unique.

URANOPOLIS, dans la Macédoine. ΟΥΡΑΝΙΑΣ. ΠΟΛΕΩΣ.

Eckhel attribue à cette ville une médaille autonome de bronze, avec la légende ci-dessus & une étoile.

URANUS, fils d'Acmon, frère & époux de Titée, avoit été le premier roi des atlantes, peuples qui habitoient cette partie de l'Afrique qui est aux pieds du mont Atlas, du côté de l'Europe. C'étoient selon Diodore, les mieux policés de toute l'Afrique : ils prétendoient que les dieux avoient pris naissance chez eux, & qu'*Uranus* avoit regné sur eux. Ce prince rassembla dans les villes les hommes qui, avant lui, étoient répandus dans les campagnes. Il les retira de la vie brutale & désordonnée qu'ils menoient : il leur enseigna l'usage des fruits & la maniere de les garder, & leur communiqua plusieurs inventions utiles. Comme il étoit soigneux observateur des astres, il détermina plusieurs circonstances de leurs révolutions. Il mesura l'année par le cours du soleil, & les mois par celui de la lune, & il désigna le commencement & la fin des saisons. Les peuples qui ne savoient pas encore combien le mouvement des astres est égal & constant, étonnés de la justesse de ses prédictions, crurent qu'il étoit d'une nature plus qu'humaine ; & après sa mort ils lui décernèrent les honneurs divins. Ils donnèrent son nom à la partie supérieure de l'univers, tant parce qu'ils jugerent qu'il conoissoit particulièrement tout ce qui arrive dans le ciel, que pour marquer la grandeur de leur vénération par cet honneur extraordinaire qu'ils

Digitized by Google

lui rendoient. Ils l'appellèrent enfin roi éternel de toutes choses.

On dit qu'*Uranus* eut quarante cinq enfans de plusieurs femmes ; mais qu'il en eut entr'autres dix-huit de Tita, dont les principaux furent Titan, Saturne, Océanus. Ceux-ci se revoltèrent contre leur père ; & s'étant rendus maitres de sa personne, Saturne osa porter les mains sur son père, pour le mettre hors d'état d'avoir des enfans. *Uranus* mourut, ou de chagrin, ou de l'opération qu'il avoit soufferte. (*Voyez* BASILÉE, RHÉA, SATURNE, TITÉE.

URBANI, surnom des lares.

URBANICIANI, soldats au nombre de six mille, qu'Auguste avoit préposés à la garde de la ville, pour empêcher le trouble & le désordre, & qu'il avoit divisés en quatre cohortes de quinze cens hommes. Ils habitoient dans un quartier de Rome appellé *castra urbana*.

URBANITÉ ROMAINE, ce mot désignoit la politesse de langage, de l'esprit & des manieres, attachée singulièrement à la ville de Rome.

Cicéron faisoit consister l'*urbanité romaine* dans la pureté du langage, jointe à la douceur & à l'agrément de la prononciation. Domitius Marsus donne à l'*urbanité* beaucoup plus d'étendue, & lui assigne pour objet non-seulement les mots, comme fait Cicéron, mais encore les personnes & les choses. Quintilien & Horace en donnent l'idée juste, lorsqu'ils la définissent un goût délicat pris dans le commerce des gens de lettres, & qui n'a rien dans le geste, dans la prononciation, dans les termes, de choquant, d'affecté, de bas & de provincial. Ainsi le mot *urbanité* qui d'abord n'étoit affecté qu'au langage poli, a passé au caractère de politesse qui se fait remarquer dans l'esprit, dans l'air, & dans toutes les manières d'une personne, & il a répondu à ce que les grecs appelloient *mores*.

Homère, Pindare, Euripide & Sophocle, ont mis tant de graces & de mœurs dans leurs ouvrages, que l'on peut dire que l'*urbanité* leur étoit naturelle ; on peut sur-tout donner cette louange au poëte Anacréon ; nous ne la refuserons pas à Isocrate, encore moins à Démosthene, après le témoignage que Quintilien lui rend, *Demosthenem urbanum fuisse dicunt, dicacem negant* ; mais il faut avouer que cette qualité se fait particulièrement remarquer dans Platon. Jamais homme n'a si bien manié l'ironie, qui n'a rien d'aimable, jusques-là qu'au sentiment de Cicéron, il s'est immortalisé pour avoir transmis à la postérité le caractère de Socrate, qui en cachant la vertu la plus constante sous les apparences d'une vie commune & un esprit orné de toutes sortes de connoissances sous les dehors de la plus grande simplicité, a joué en effet un rôle singulier & digne d'admiration.

Les auteurs latins étant plus connus, il ne seroit presque pas besoin d'en parler : car qui ne sait par exemple, que Térence est si rempli d'*urbanité* que de son temps ses pieces étoient attribuées à Scipion & à Lælius ; les deux plus honnêtes hommes & les plus polis qu'il y eût à Rome ? & qui ne sent que la beauté des poësies de Virgile, la finesse d'esprit & d'expression d'Horace, la tendresse de Tibulle, la merveilleuse éloquence de Cicéron, la douce abondance de Tite-Live, l'heureuse brieveté de Salluste, l'élégante simplicité de Phedre, le prodigieux savoir de Pline le naturaliste, le grand sens de Quintilien, la profonde politique de Tacite : qui ne sent, dis-je, que ces qualités qui sont répandues dans ces différens auteurs, & qui font le caractère particulier de chacun d'eux, sont toutes assaisonnées de l'*urbanité romaine* ?

Il en est de cette *urbanité* comme de toutes qualités ; pour être éminentes elles veulent du naturel & de l'acquis. Cette qualité prise dans les sens de politesse & de mœurs, d'esprit & de manieres, ne peut, de même que celle du langage, être inspirée que par une bonne éducation, & par les soins qui lui succedent. Horace la reçut cette éducation ; il la cultiva par l'étude & par les voyages. Enhardi par d'heureux talens, il fréquenta les grands & sut leur plaire. D'un côté admis à la familiarité de Pollion, de Messala, de Lollius, de Mécénas, d'Auguste même : de l'autre lié d'amitié avec Virgile, avec Varius, avec Tibulle, avec Plotius, avec Valgius, en un mot avec tout ce que Rome avoit d'esprits fins & délicats ; il n'est pas étonnant qu'il eût pris dans le commerce de ces hommes aimables, cette politesse, ce goût fin & délicat qui se fait sentir dans ses écrits. Voila ce qu'on peut appeller *une culture suivie*, & telle qu'il la faut pour acquérir le caractére d'*urbanité*. Quelque bonne éducation que l'on ait eue ; pour peu que l'on cesse de cultiver son esprit & ses mœurs par des réflexions & par le commerce des gens de la ville & de la cour, on retombe bien-tôt dans la grossiereté.

Il y a une espece d'*urbanité* qui est affectée à la raillerie ; elle n'est guere susceptible de préceptes, c'est un talent qui naît avec nous, & il faut y être formé par la nature même.

Parmi les romains on ne cite qu'un *Crassus*, qui avec un talent singulier pour la fine plaisanterie, ait su garder toutes les bienséances qui doivent l'accompagner. (*D. J.*)

Digitized by Google

URBANUS. Ce mot, outre le sens propre, signifie quelquefois un plaisant de profession; mais il désigne communément un homme du bel air, un homme qui se pique d'esprit, de beau langage & de belles manieres. Cicéron s'en est servi en ce sens dans plusieurs passages de ses écrits. (*Voyez* URBANITÉ.)

URBICARIÆ regiones, provinces qui alimentoient Rome de bled. On croit qu'elles étoient situées en Afrique.

URDA, l'une des Parques des anciens scandinaves. Son nom signifie le passé. *Voyez* PARQUES.

URE, en latin *urus*. (On ne peut mieux rendre ce mot qu'en le francisant; car le mot de bœuf sauvage ne répond pas aussi-bien au terme latin.) L'*ure* est un quadrupède dont les anciens ont beaucoup parlé. Cet animal a la corne large, le poil noir & court, le corps gros, la peau dure, & la tête fort petite proportionnellement à la grosseur du corps. Virgile appelle avec raison ces animaux *sylvestres* (*Georgic. lib. II. vers.* 374.):

Sylvestres uri, assiduè capreæque sequaces

Illudunt.

« Les *ures* & les chevreuils qui se suivent de » près, feroient de grands dégâts dans notre » vigne ».

Servius remarque que les *ures* de Virgile naissent dans les Pyrénées, & qu'ils sont ainsi nommés du mot grec *ὄρος*, *montagne*.

César est le premier romain qui les ait décrits (*Lib. VI. de Bell. Gallico*). Il dit que les *ures* sont un peu moins grands que les éléphans; qu'ils ressemblent à un taureau, & qu'ils en ont la couleur & la figure; qu'ils sont d'une force & d'une vitesse merveilleuse; qu'ils se jettent sur tout ce qu'ils apperçoivent, homme ou bête; qu'on les prend dans des fosses ou trapes, & qu'on les met à mort. Il ajoute que les jeunes gaulois s'exerçoient à leur chasse, qu'ils rapportoient les cornes de ces animaux pour témoignage de leur valeur; que ceux qui en tuoient le plus acquéroient le plus de gloire; que les *ures* ne pouvoient s'apprivoiser, pas même quand on les prenoit tout petits; que l'ouverture & la forme de leurs cornes étoient fort différentes de celles de nos bœufs; que les gaulois les recherchoient avec soin; qu'ils en revêtoient les bords d'un cercle d'argent, & s'en servoient au lieu de coupes dans les festins solemnels.

Solin place les *ures* en Germanie. Pline prétend que les forêts des Indes en sont pleines; nous savons aussi que l'Afrique en a quantité; mais les *ures* de l'Europe different beaucoup des *ures* de l'Afrique & de l'Asie.

URINA, en Italie. VRINA & VRENA en lettres étrusques.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

C. en argent.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est le bœuf à tête humaine.

URINAM in loco sacro facere. Voyez ORDURES.

URINE. Impôt sur les *urines*. *Voyez* IMPÔT.

Les celtibériens se nettoyoient les dents avec l'*urine*, comme Catulle le reproche à Egnatius.

URIUS est la même chose que *Pluvius*.

URNÆ litterariæ. Les vases chargés de lettres ou d'inscriptions s'appelloient (Nouveau Traité diplomatique, t. II. p. 96.) *urnæ litterariæ*.

URNAMENTARIUS. Ce mot qui se lit dans une inscription trouvée à Nismes, désigne l'ouvrier qui faisoit des urnes. Quelques philologues lisent *ornamentarius*, mais sans fondement (*Spon, Misc. erud. antiq. sect. 6. p.* 238.).

URNARIUM. C'étoit dans les bains & les cuisines l'endroit où l'on déposoit les urnes.

URNE, mesure de capacité pour les liqueurs des anciens romains.

Elle valoit 15 pintes & $\frac{41}{100}$ de France, selon Pauĉton.

Elle valoit en mesures du même peuple:

	4 conges.
ou	24 sextarius.
ou	48 hémines.
ou	96 quartarius.
ou	192 acétabules.
ou	288 cyathes.
ou	1152 ligules.

URNES, vases de différente matière, grandeur & figure. On les employoit pour renfermer les cendres des morts, pour jetter les bulletins de suffrage dans les jugemens & les élections des magistrats, pour exercer la divination,

Digitized by Google

pour tirer les noms de ceux qui devoient combattre ensemble ou les premiers dans les jeux publics. Enfin on conservoit le vin dans des *urnes*. *Voyez* AMPHORE.

Le mot d'*urne* chez les antiquaires & sur-tout chez les Italiens, a une signification plus etendue que dans l'usage ordinaire. Ils l'emploient le plus souvent pour exprimer tout ce qui a renfermé les cendres, ou les cadavres des morts, vases, marbres petits ou grands, sarcophages, tombeaux. &c. *Voyez* LARMES, SARCOPHAGES, TOMBEAUX romains.

Il s'en trouve d'assez grandes pour renfermer un corps tout entier. Pline (*Lib. VII*, *cap.* 54.) observe que de son temps l'usage de brûler les corps n'étoit pas bien ancien. Il y avoit même des familles, comme la Cornelienne, qui ne le faisoient jamais. Sylla (*Pline lib. VII*, *chap.* 54) fut le premier qui l'ordonna pour lui-même, de peur qu'on ne le deterrât après sa mort, comme lui-même avoit fait à C. Marius.

Les *urnes* servant principalement à contenir les cendres des morts, on fabriquoit des *urnes* de toutes sortes de matieres pour cet usage. Trajan ordonna qu'on mît ses cendres dans une *urne* d'or, & qu'elle fût posée sur cette belle colonne qui subsiste encore aujourd'hui. L'*urne* du roi Démétrius étoit aussi d'or, au rapport de Plutarque. Spartien dit que les cendres de l'empereur Sévere furent apportées à Rome dans une *urne* d'or. Dion prétend que son *urne* n'étoit que de porphyre, & Hérodien qu'elle étoit d'albâtre. Marcellus qui prit Syracuse, avoit une *urne* d'argent.

Les *urnes* de verre sont, un peu plus communes. Marc Varron voulut qu'on mît ses cendres dans un vase d'argile, avec des feuilles de myrthe, d'olivier & de peuplier, ce que Pline appelle *à la pythagoricienne*, parce que c'étoient les *urnes* les plus simples.

Les *urnes* de terre employées pour les personnes du commun, étoient ordinairement plus grandes, parce que, comme l'on prenoit moins de soin pour réduire leurs cadavres en cendres, les os qui n'étoient qu'à moitie brûlés tenoient plus de place. D'ailleurs ces *urnes* servoient pour mettre les cendres d'une famille entiere, au moins pour celles du mari & de la femme, comme nous l'apprenons de cette inscription antique.

Urna brevis geminum quamvis tenet ista cadaver.

Pour ce qui est de la forme des *urnes*, celles de terre etoient hautes & rétrécies vers le col. Il y en a plusieurs dont le pied se termine en pointe; quelques unes ont des anses & les autres en sont dépourvues. La plupart sont simples & sans bas-relief; mais il y en a qui portent des figures d'hommes ou d'animaux.

Les *urnes* de bronze ou d'autre métal étoient pour des personnes opulentes ou de distinction. Il y en a peu qui n'aient à l'entour quelque sculpture & bas-relief.

On a vu des *urnes* d'Egypte qui sont de terre cuite, chargées d'hiéroglyphes & remplies d'oiseaux embaumés.

Dans le grand nombre d'*urnes* que l'on voit à Rome, il y en a de rondes, de quarrées, de grandes, de petites, les unes toutes unies, les autres gravées en bas-relief. Il s'en trouve qui sont accompagnées d'épitaphes, d'autres qui portent seulement le nom de ceux à qui elles appartenoient. Quelques-unes n'ont d'autres caractères que ces deux lettres D. M. D'autres ont seulement le nom du potier qui les avoit faites, écrit sur l'anse ou dans le fond.

Les anciens gardoient leurs *urnes* dans leurs maisons; ils en plaçoient aussi sur ces petites colonnes quarrées qui portoient leurs épitaphes, & que nous appellons *cipes*, à cause de leur figure. On les mettoient encore dans des sepulchres de pierre ou de marbre : cette inscription le dit.

Te lapis obtestor leviter super ossa quiesce,

Et nostro cineri ne gravis esse velis.

Les gens distingués avoient des voûtes sépulchrales, où ils mettoient dans des *urnes* les cendres de leurs ancêtres. On a trouvé autrefois à Nîmes une de ces voûtes avec un riche pavé de marqueterie, qui avoit tout-à-l'entour des niches pratiquées dans le mur; & dans chaque niche, on avoit mis des *urnes* de verre doré remplies de cendres.

Les romains avoient deux sortes d'*urne* pour les suffrages; les premieres appellées *cista*, avoient une large ouverture; l'on y mettoit les balottes & les tablettes pour les distribuer au peuple avant que de procéder aux élections. Les autres *urnes* nommées *cistella*, avoient l'ouverture très étroite, & c'étoit dans celle-ci que le peuple jetoit son suffrage. Sur la fin de la république, il arriva quelquefois qu'on enleva ces dernieres *urnes*, afin que les suffrages ne pussent pas être comptés.

Les *urnes* à conserver le vin étoient distinguées en grandes & petites; les petites contenoient seulement dix-huit ou vingt pintes de notre mesure; mais les grandes faisoient la charge d'une charette & contenoient cent vingt amphores; le tout éga-

loit selon quelques critiques, le poids de seize cents livres, & selon d'autres, de 1520 livres. Columelle les appelle *ventrosas*, à large ventre; il paroît qu'elles ne devoient pas être d'une médiocre grandeur, s'il est vrai ce qu'en disent Laërce & Juvenal, qu'elles servissent d'habitation à Diogene. L'on a objecté contre leur récit que le tonneau de ce philosophe étoit de bois, parce qu'il le rouloit souvent au rapport de Lucien; mais des vases si gros & si materiels, quoique de terre cuite, pouvoient bien sans danger se rouler sur des peaux, sur de la paille, & même sur le pavé le plus dur. D'ailleurs ce fait est prouvé par les monumens. *Voyez* DIOGÈNE.

Quant à l'existence des *urnes* lacrymales, il est vrai qu'on a trouvé dans des tombeaux plusieurs phioles, dans lesquelles on a cru que les romains ramassoient les larmes qu'on répandoit pour les morts; mais la figure de ces phioles annonce qu'on ne pouvoit s'en servir à cet usage, & qu'elles servoient à renfermer les baumes & les parfums liquides, dont on arrosoit les ossemens brûlés. Il est donc vraisemblable que tout ce qu'on appele *lacrymatoire*, dans les cabinets, doit être rapporté à cette espece de phioles, uniquement destinées à mettre les baumes pour les morts.

» Cette belle *urne* de verre, dit Caylus (*Rec. I.* 280.), a été trouvée il y a très-peu d'années auprès d'Aix en Provence, dans une terre dont le président de S. Canat portoit le nom. Elle est de la plus parfaite conservation. Ses anses sont d'un très-bon goût, mais son couvercle n'est pas aussi mâle que les autres parties. Elle renferme encore les cendres & les os calcinés qu'on lui avoit confiés, & je puis assûrer que ceux-là n'ont point été supposés. Il est assez ordinaire de trouver dans cette province des vases de cette espece, recouverts par des boëtes de plomb rondes, peu épaisses, & sans aucun travail, sans autre chose enfin que ce qui est nécessaire pour procurer une plus grande conservation au morceau de verre que ces caisses de plomb enveloppent. »

UROTALT, divinité des arabes qui, sous ce nom, adoroient Orus ou le Soleil.

URSENTUM ou ORSO, en Lucanie. ΟΡΣΑΝΤΙΝΩΝ.

Pellerin a publié une médaille autonome de bronze, frappée dans cette ville.

URSO, en Espagne. VRSONE.

Les medailles autonomes de cette ville sont:

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

Leur type ordinaire est un sphinx.

URSUM pileatum (*Ad*), endroit de Rome, près de Sainte-Bibiane, où l'on voyoit peint ou sculpté un ours coeffé du *pileus*.

URUS. *Voyez* URE.

USTORES, ceux qui brûloient les cadavres.

USTRINUM, *USTRINA*, endroit où l'on brûloit les cadavres: *Is locus ab urendo Ustrina vocatur*, dit Festus. C'étoit à Rome le champ de Mars pour les grands, & les Esquilies pour la populace.

« Il ne paroîtra peut-être pas inutile, dit Winckelmann, de parler d'un endroit enclavé dans un mur circulaire de maçonnerie, qu'on découvrit vers la fin de l'année 1763, dans l'ancienne ville ensevelie de Véleia, au duché de Plaisance. Le diamètre de cet espace enclavé est d'environ cent pieds de Paris, & le mur bâti de grandes pierres de taille a environ quatre pieds d'élévation. On y voit deux entrées, l'une vis-à-vis de l'autre, mais sans aucune apparence de portes. Une troisième entrée, laquelle conduit à cet enclos par une ruelle pratiquée entre deux murs, est garnie d'un seuil de porte. Proche de l'une des deux premières entrées, il y a une espèce de puits quarré en ouvrage de maçonnerie. Ce lieu paroît avoir servi à brûler les morts, & aura sans doute communiqué à un tombeau, par le moyen de l'allée étroite ménagée entre les deux murs. Cette espèce de lieu s'appelloit *ustrina* ou *ustrinum*, καυστρα. L'enclos où le corps d'Auguste fut brûlé se trouvoit enclavé dans l'enceinte de son superbe tombeau, & avoit, comme celui de Véleia, une forme circulaire (*Strab. Geograph. l. V. p.* 236. *edit. Par.*). Quelquefois néanmoins ces endroits se trouvoient séparés des tombeaux. Un pareil enclos, mais d'une forme quarrée, avec un mur peu élevé en pierre de taille, qui n'a jamais eu plus de hauteur, comme on peut le voir par le chaperon de ce mur qui s'y est conservé; un pareil enclos, dis-je, se voit près de la voie Appienne, à cinq milles de Rome, dans un endroit appellé, dans le moyen âge, *ad Statuarias*; & il est à croire qu'il a de même servi d'autel pour y brûler les morts (*Fabretti Inscript. l. III. p.* 176. *n.* 391.) étant entouré de toutes parts d'anciens tombeaux ».

USU capta mulieres, femmes acquises par l'usage, par l'habitude. C'étoit une des trois manières différentes dont les mariages se faisoient chez les anciens, & celle-là avoit lieu, lorsqu'une fille avoit habité pendant un an entier avec

Digitized by Google

un homme dans la vue du mariage. Alors elle étoit au pouvoir de l'homme, parce que cette possession annuelle suppléoit aux formalités observées dans les mariages ordinaires. Cette fille différoit de la concubine en ce que celle-ci n'étoit gardée que pour le commerce qu'on avoit avec elle; ce qui dépendoit de l'inclination de celui qui la voyoit.

USUCAPIO, prescription, droit de propriété qu'on acquiert après avoir possédé un bien durant le temps & avec les autres conditions marquées par la loi: *Usucapio*, dit Ulpien, *est adoptio dominii per continuationem possessionis anni, vel biennii, rerum mobilium anni, immobilium biennii.* Ce droit établi par les loix des Douze-Tables ne regardoit que les citoyens romains, & les étrangers n'y avoient aucune part, c'est-à-dire, qu'ils ne pouvoient acquérir par l'usage ce droit de propriété. La même loi des Douze-Tables exceptoit du droit de propriété par l'usage les choses qu'on avoit dérobées, pour lesquelles la prescription n'avoit pas lieu, & elle exigeoit de plus que la possession n'eût pas été interrompue.

USURA, usage d'une chose quelconque, d'où est venue la coutume d'appeller *usure* le profit que l'on tire d'une chose: *Usura est incrementum fœnoris*, dit Isidore (5. 35.), *ab usu æris crediti nuncupata.* Ainsi, en s'en tenant à l'étymologie du terme, l'*usure* est accroissement de la somme prêtée, que le créancier exige du débiteur pour l'usage que celui-ci fait du principal; ce qui doit s'entendre aussi du prêt de toute autre chose. Les grecs entendoient parfaitement l'art de mettre leur argent à profit; ils étoient usuriers au dernier point. La somme principale qu'ils prêtoient leur produisoit un gros intérêt par jour, & lorsque le débiteur n'étoit pas exact à les payer, les arrérages s'accumuloient & grossissoient chaque jour le capital, en sorte qu'ils tiroient sans scrupule l'intérêt de l'intérêt. Les dettes se payoient le premier jour du mois, qu'ils appelloient *Noéménie*, c'est-à-dire, *nouvelle lune*, de même que les romains exigeoient le paiement le même jour, appellé les *Kalendes*: *Neque Kalendarum*, dit Plutarque (*De vitand. ær. alieni.*), & *Novilunii admonebant, quem diem sacratissimam fœneratores atram & abominandam faciunt.* Cet auteur marque l'époque où les dettes se payoient chez ces deux peuples, & si le débiteur ne payoit point, on lui fixoit un délai; mais, le délai passé, il n'y avoit plus de ressource pour lui, & la loi l'abandonnoit à ses créanciers, qui pouvoient le tenir en prison ou lui mettre les fers aux pieds.

USURE, ou *prêt à intérêt chez les grecs & chez les romains.* Cet article est extrait du mémoire que Dupuy a écrit sur l'état de la monnoie romaine. (*Mem. de l'acad. des Inscript.*)

Avant la renaissance des lettres, on ignoroit jusqu'aux termes & aux expressions dont les grecs & les romains avoient fait usage en cette matière. On ne savoit quelle idée se former de l'*usure* centieme, ni de ses parties. Hermolaus Barbarus fut le premier qui, guidé par Columelle, découvrit l'erreur des jurisconsultes qui l'avoient précédé.

Budée fit ensuite briller à nos yeux une lumière plus vive. Depuis lui, plusieurs auteurs n'ont pas laissé de s'égarer. Saumaise lui même, qui avoit fort étudié ce sujet, est tombé dans quelques méprises, & aujourd'hui nous voyons encore des écrivains qui n'ont pas, sur cette matière, des idées bien justes, ni bien nettes.

A remonter aux temps les plus reculés, on ne voit pas que les loix aient ordinairement permis une *usure* plus forte que la *centésime*, c'est-à-dire d'un pour cent par mois, ou de douze par an. Car quoiqu'au rapport de Démosthenes, la femme répudiée fût autorisée par la loi de Solon, à retirer la centieme & demie de sa dot, si le mari différoit à la lui rendre; ce cas particulier ne doit être regardé que comme une peine, qui prouve que cette espece d'*usure* n'étoit pas ordinaire. C'est à cette centésime que les romains réduisirent tout leur calcul en ce genre: ils la regarderent comme un as ou un tout, & la soumirent ainsi à toutes les divisions reçues de l'as. L'*usure* étoit-elle plus forte? l'expression qui la désignoit se rapportoit toujours à la centésime. On disoit donc la *sesqui-centésime*, ou l'*usure* par mois d'un & demi pour cent, ou de dix-huit par an. La *double centésime* (*bina centesima*), ou celle de deux pour cent par mois, ce qui fait vingt-quatre par an; ainsi des autres. Etoit-elle plus foible? les parties de l'as, appliqués à la *centésime*, en caractérisoient l'espece; d'où l'on voit que l'*usure onciere* (*fœnus unciarum*) est l'once ou le douzième de la centième, c'est-à-dire, le douzième d'un par mois.

On lit également dans les anciens écrivains ces autres expressions, *semunciarium fœnus*, *fœnus trientarium*, *usura sextantes*, *quadrantes*, *trientes*, *quincunces*, *semisses*, *septunces*, *besses*, *dodrantes*, *dextantes*, *deunces*. Les grecs s'expriment souvent d'une manière semblable, *τρίτη*, *τετάρτη*, *δωδεκάτη*, &c. *ἑκατοστῆς*: & cette analogie se remarque dans les autres espèces d'*usure*.

Pour n'avoir pas bien compris le principe sur lequel étoit fondé le calcul des romains à cet égard, je ne sais combien d'auteurs ont confondu l'*usure* oncière avec la centesime. Un écrivain celèbre, Montesquieu, a bien vu que depuis le temps où les loix romaines mirent un frein à l'avidité des créanciers, l'*usure* oncière ne pouvoit pas

Digitized by Google

pas signifier un pour cent par mois, parce qu'autrement les empereurs qui permirent l'*usure quarte*, *tierce*, *semisse*, l'auroient fixée à trois, quatre & six pour cent par mois; ce qui sans doute eût été absurde, comme il le dit: car les loix faites pour réprimer l'*usure* auroient été plus cruelles que les *usuriers*. Mais il s'est persuadé que dans les commencemens l'*usure* onciere étoit d'un pour cent par mois, & qu'elle ne designa un pour cent par an que long-temps après.

Examinons & tâchons d'approfondir cette théorie de l'*usure* chez les romains, en suivant la route de celui qui n'en ayant encore aucune idée chercheroit à en pénétrer le mystère. On voit bien en général que *usura unciaria* déclare un intérêt d'une once; que *usura semisses* indique une *usure* de six onces; que *usura deunces* signifie une *usure* de onze onces; mais nous ne voyons pas encore clair dans ce systême numérique. En effet, payer onze onces d'interêt sur un as, ou les onze parties d'un tout, soit par mois, soit par an, cela n'est pas admissible. *Usura centesima* paroit annoncer un intérêt d'un pour cent, mais est-ce par an? est-ce par mois? par an, un pour cent feroit peu; par mois, un pour cent, ce feroit douze pour cent par an. L'intérêt paroit fort, mais il peut avoir eu lieu en certaines circonstances. Supposant donc que *usura centesima* énonce des intérêts à douze pour cent par an, on est porté à croire que les romains auroient bien pu tirer généralement les intérêts d'une somme à tant pour cent par an, ou par mois en prenant pour base de tout leur calcul un centième ou la centième partie de cent. Dans ce cas, il feroit très-probable qu'ils auroient considéré comme un as ou une unité, cette centième partie, *centesima usura*, c'est-à-dire, que sur cent ils auroient pris un, l'auroient appellé *as*, & qu'ils auroient divisé cet as en douze onces, comme la livre & leurs autres entiers, de manière que *centesima usura*, signifiant *un* ou $\frac{12}{12}$ pour cent, *deunces usura* signifieroient $\frac{11}{12}$ pour cent, *semisses usura* $\frac{6}{12}$ pour cent, *unciaria usura* $\frac{1}{12}$ pour cent, *usura semunciaria* $\frac{1}{24}$ pour cent, le tout à raison de l'espace d'un mois. Ce systême paroit assez plausible; car si *centesima usura* semblent une *usure* un peu forte dans cette hypothèse; d'un autre côté, *usura unciaria* paroissent un intérêt trop modique. Mais est-ce-là véritablement la théorie de l'*usure* chez les romains? & si cela est, est-il certain que c'étoit à raison du mois qu'elle étoit due? Columelle (*Lib. III. cap.* 3.), par le calcul qu'il en fait, va nous l'apprendre. Cet écrivain, traitant de la culture de la vigne, après avoir ajouté ensemble les prix d'un esclave vigneron, de sept jugères de terre, de marcottes nécessaires pour le plan de ce terrein, des échalas & des osiers, fait monter cette somme à vingt-neuf mille sesterces, dont il tire les *usura semisses*, qu'il évalue à trois mille quatre cents quatre-vingt sesterces pour deux années: *Fit tum in assem consummatum pretium sestertiorum xxix millium. Huc accedunt semisses usurarum sestertia tria millia & quadringenti octoginta nummi bienii temporis, quo velut infantia vinearum cessat à fructu. Fit in assem summa sortis & usurarum xxxij millium quadringentorum lxxx nummorum.* Prenant donc la moitié de 3480, nous aurons 1740 sesterces pour les *semisses usurarum* d'un an sur un capital de 29000 sesterces; faisant cette proportion: 29000 sesterces donnent par an 1740 sesterces d'intérêt, comme 100 sesterces donnent un quatrième terme, c'est 6; donc *usura semisses* exprime un intérêt à six pour cent par an, c'est-à-dire, $\frac{6}{12}$ ou six onces de l'as centésime par mois. Voilà le développement du systême numérique de l'*usure* chez les romains; & je ferois surpris que l'auteur d'un livre intitulé: *Recherches sur la valeur des monnoies & sur le prix des grains avant & après le concile de Francfort*, en eût imaginé un tout différent, si dans le reste de son ouvrage, il m'eût paru plus judicieux, & plus instruit des usages de l'antiquité.

Voici à présent une table des différentes sortes d'*usures* ou d'intérêts des romains.

	Par mois.		Par an.	
Usure sémonciale	$\frac{1}{24}$	pour cent	$\frac{1}{2}$	pour cent.
—— onciale	$\frac{1}{12}$	pour cent	1	pour cent.
—— sextantale	$\frac{1}{6}$	pour cent	2	pour cent.
—— quadrantale	$\frac{1}{4}$	pour cent	3	pour cent.
—— trientale	$\frac{1}{3}$	pour cent	4	pour cent.
—— quinconciale	$\frac{5}{12}$	pour cent	5	pour cent.
—— semissale	$\frac{1}{2}$	pour cent	6	pour cent.
—— septonciale	$\frac{7}{12}$	pour cent	7	pour cent.
—— bessale	$\frac{2}{3}$	pour cent	8	pour cent.
—— dodrantale	$\frac{3}{4}$	pour cent	9	pour cent.
—— dextantale	$\frac{5}{6}$	pour cent	10	pour cent.
—— déonciale	$\frac{11}{12}$	pour cent	11	pour cent.
—— centésime	1	pour cent	12	pour cent.
—— sesqui-centésime	$1\frac{1}{2}$	pour cent	18	pour cent.
—— double centésime	2	pour cent	24	pour cent.

Il se présente ici une question qu'on peut faire sur la manière de percevoir l'*usure* chez les romains ; c'est de savoir si le débiteur étoit obligé de payer son créancier tous les mois, ou si ce n'étoit qu'au bout de l'an. Car payer chaque mois c'est un véritable anatocisme, par comparaison au payement *usuraire* qui ne se fait qu'au bout de l'an ; c'est payer en quelque sorte l'intérêt de l'intérêt ; parce que le débiteur en gardant son argent jusqu'à la fin de l'année peut le faire profiter, & en retirer lui-même une *usure* proportionnée à celle qu'il paye à son créancier sur son capital ; au lieu qu'en payant chaque mois il s'ôte cette faculté. Cette différence dans les termes du payement ne laisseroit pas que de mériter de la considération. Je suppose, par exemple deux hommes également industrieux qui ont des moyens pour faire valoir leur argent à un pour cent par mois ; ces deux personnes sont obligées chacune à une redevance annuelle de douze livres, intérêt de cent livres ; mais le premier est tenu d'en faire le payement à douze termes, savoir, à la fin de chaque mois ; & le second n'est obligé de payer qu'au bout de l'an : il est clair que la condition de ces deux personnes n'est pas la même ; on trouve par le calcul que la première payera réellement environ deux livres onze sous cinq deniers de plus que la seconde. Columelle, dans le calcul que nous avons vu de lui, ne comprend pas les intérêts composés ; mais cela ne me paroit pas décider la question. Je ne sais si ce que dit Dupuy de l'anatocisme est plus concluant sur ce qui concerne les echéances d'*usure*.

On voit, dit ce savant, par les lettres de Cicéron à Atticus (*Lib. V. epist.* 21 ; & *lib. VI, epist.* 1, 2, 3.), que l'anatocisme étoit en usage de son temps, & pendant qu'il fut proconsul de Cilicie ; il le permet lui-même, non à la vérité pour chaque mois, mais pour la fin de chaque année ; de sorte que si pour lors l'*usure* centième du prêt n'étoit pas payée, elle s'ajoutoit au principal, & produisoit dès ce moment le même intérêt. Cet anatocisme, qui ne satisfaisoit pas Scaptius, comme Cicéron s'en plaint, fut ensuite réprouvé, avec la note d'infamie, par une loi de Dioclétien & de Maximien, en 284 : mais on chercha bien-tôt à éluder cette loi par une subtilité. Le créancier faisoit avec le débiteur un nouveau traité, par lequel les *usures* non perçues étoient incorporées au principal, comme si c'eût été un nouveau prêt, & commençoient dès-lors à produire. Justinien défendit absolument de réunir au principal les *usures*, soit passées, soit à venir, & statua que l'ancien prêt seroit le seul qui porteroit intérêt. Tel fut le sort de l'anatocisme. Mais ce qui prouve plus formellement qu'on payoit chaque mois l'intérêt de l'argent, c'est le passage suivant de Cicéron (*Lib. VI. epist. ad Attic. ep. I.*) : *Et tamen sic nunc solvitur, tricesimo quoque die talenta Attica xxx ij, & hoc ex tributis, nec id satis efficitur in usuram menstruam.* Cela posé, il y a une petite correction à faire à la table précédente pour rapprocher l'*usure* qui se perçoit chaque mois, de celle qui se perçoit chaque année.

	Par mois.		Par an.	
USURE onciaire............	$\frac{1}{12}$	pour cent................	1.20	pour cent.
—— sextantaire,.........	$\frac{1}{6}$	pour cent	2.405	pour cent.
—— quadrantaire.........	$\frac{1}{4}$	pour cent................	3.61	pour cent.
—— triéntaire............	$\frac{1}{3}$	pour cent................	4.82	pour cent.
—— quinconciale	$\frac{5}{12}$	pour cent................	6.03	pour cent.
—— sémisse...............	$\frac{1}{2}$	pour cent................	7.24	pour cent.
—— septonciale	$\frac{7}{12}$	pour cent................	8.46	pour cent.
—— bessale...............	$\frac{2}{3}$	pour cent................	9.68	pour cent.
—— dodrantale..........	$\frac{3}{4}$	pour cent................	10.90	pour cent.
—— dextantale	$\frac{5}{6}$	pour cent................	12.12	pour cent.
—— déonciale............	$\frac{11}{12}$	pour cent................	13.34	pour cent.
—— centésime............	1	pour cent................	14.57	pour cent.
—— sesqui-centésime......	1 $\frac{1}{2}$	pour cent................	21.97	pour cent.
—— double centésime.....	2	pour cent................	29.45	pour cent.

Outre l'*usure* pécuniaire, il y avoit l'*usure* des fruits. Celle-ci ayant été reduite par Constantin-le-Grand (*cod. Just lib. II. tit. 33. leg. 1.*) à la moitié du prêt, s'appella *hémiole*, mot qui signifie *un et demi*, comme l'enseignent Suidas & Harpocrate, & encore Aulugelle (*Lib. XVIII. cap. 14.*) en ces termes : *Est autem hemiolios qui numerum aliquem totum in se habet, dimidiumque ejus, ut tres ad duo, &c.*; ensorte que par cette *usure*, pour un modius de bled prêté, on en rendoit un & demi au bout de l'an. L'*usure* hémiole fut défendue par les conciles de Nicée & de Laodicée, aux ecclésiastiques, sous peine d'être retranchés du clergé. Dans ces temps-là l'usage étoit de prêter du bled aux laboureurs durant l'hiver, en exigeant d'eux, après la récolte, la moitié en sus du prêt. Saint Chrysostôme s'en plaint : Les riches, dit-il, ne se contentent pas d'exiger des cultivateurs la centieme partie du tout, ils veulent la moitié. Saint Jérôme en parle aussi, & nous fait part de la raison qu'on alléguoit en faveur de cette pratique. Un modius que j'ai prêté, disoit-on, en a produit dix; n'est-il pas juste que je retire un demi-modius de plus? c'est encore neuf & demi qu'on tient de ma libéralité. Voilà précisément l'hémiole que Constantin défendit de passer, & que le concile de Nicée interdit absolument au clergé. Justinien, plus éclairé que Constantin, la réduisit dans la suite, & fixa l'*usure* des fruits au huitieme d'un modius par an; cet interêt étoit un peu plus fort que la centésime, puisque sur ce pied cent modius en produiroient douze & demi de profit annuel. Ce prince fut encore trop indulgent; car l'*usure* des fruits doit suivre le cours de l'*usure* pécuniaire, n'y ayant aucune raison qui doive y mettre de la différence.

Les premiers romains condamnoient généralement l'*usure*, de quelque nature qu'elle fût; ce qui faisoit dire à Caton l'ancien, que parmi les premiers romains l'*usure* étoit plus en abomination, & punie plus sévèrement que le vol : *Majores nostri sic habuêre, & ita in legibus posuêre, furem duplo condemnari, fœneratorem quadruplo* (*Cato, de Re rust. initio*). Cette noblesse de sentimens subsista tant que l'amour de l'égalité & de la frugalité fut en vigueur, mais l'ambition & l'avidité qui suivirent les succès des armes romaines, porterent l'*usure* à des excès révoltans, qui plus d'une fois jetterent de grands troubles dans la république, & y allumerent le feu des discordes civiles. On fit des loix que la cupidité ne respecta pas long-temps. Tacite (*Lib. VI. 16. Annal.*) temoigne que les loix des Douze Tables, pour reprimer la licence des *usuriers*, ne permirent que l'*usure* onciaire, qui fut ensuite restreinte elle-même à la demi-once, & suivie de l'anéantissement de toute *usure* : *Sanè vetus urbi fœnebre malum & seditionum discordiarumque creberrima causa, eoque cohibebatur antiquis quoque & minus corruptis moribus. Nam primò Duodecim Tabulis sanctum, ne quis unciario fœnore amplius exerceret, cum anteà libidine locupletium agitaretur, dein rogatione tribunitia ad semuncias redacta : postremò vetita versura. Multisque plebiscitis obviam itum fraudibus, quæ toties repressæ, miras per artes rursum oriebantur.* « Je sais, dit Dupuy, que Du- » moulin & Montesquieu accusent Tacite de s'être trompé. En 398 & environ quatre-vingt-dix-sept » ans après les loix des Douze Tables, les tribuns » Duilius & Manius fixerent, dit-on, *par une loi le* » *taux de l'usure à un pour cent par an; & c'est cette loi* » *que Tacite confond avec la loi des Douze Tables.* » Néanmoins Tite-Live (*Lib. VII. n°. 16.*), que « l'on cite, ne dit point qu'à la sollicitation des tri- » buns on fit une loi, mais seulement un plébiscite, » deux choses qu'il n'est pas vraisemblable que Ta- » cite ait confondues. Il est bien plus naturel de » croire, que malgré la loi des Douze Tables, » les grands de Rome ne voulurent pas se con- » tenter de l'*usure* onciaire, ce qui détermina Duilius à la proposer de nouveau » : *Haud æque patribus læta in sequenti anno C. Marcio, Cn. Manlio consulibus, de unciario fœnore à M. Duilio, L. Menio Tribunis plebis rogatio est perlata, & plebs aliquanto eam cupidius scivit accepitque.* Ceci arriva l'an de Rome 398.

« Quoi qu'il en soit, ce fut dix ans après ce plé- « biscite, sous le consulat de T. Manlius Torqua- « tus & C. Plautius, que l'*usure* fut réduite à « la demi-once, vers l'an de Rome 408 » : *T. Manlio Torquato, C. Plautio Consulibus semunciarum ex unciario fœnus factum* (*Liv. lib. VII. n°. 27*).

« Tite-Live nous assure encore que le tribun » Genucius, au rapport de quelques auteurs, » proposa la suppression totale des *usures* » : *Præter hæc invenio apud quosdam, L. Genucium, Tribunum plebis, tulisse ad populum, ne fœnerare liceret* (*Ibid. n°. 42.*). « Ceci seroit arrivé vers » l'an de Rome 413; mais quand cette idée » auroit été confirmée par un plébiscite, & même » par une loi, l'*usure* ne laissa pas de monter, » quelque temps après, de la demi-once à la » sémisse. »

« Enfin, après la conquête de l'Afrique, de » l'Asie, de la Grèce & des Gaules, Rome » opulente vit croître la soif des richesses avec » l'étendue de son empire, & l'usage de la cen- » tième s'introduisit non-seulement dans son sein, « mais encore dans tous les états qui lui étoient » soumis. Combien ne s'en trouva-t-il pas encore » qui ne purent s'en contenter, & combien de » fois la fermeté des magistrats n'eut-elle pas » à lutter contre la cupidité ? Lucullus eut be- » soin de toute son autorité pour contenir dans » ces bornes les publicains d'Asie, ou les fer-

Digitized by Google

» miers des impositions mises par le dictateur Sylla, comme ensuite Cicéron de toute la sienne, étant proconsul de Cilicie, pour s'opposer au trésorier de Pompée, qui vouloit exiger du peuple le quadruple de la centésime. Aussi, malgré les efforts des magistrats à refrener l'avidité des créanciers, malgré même la loi de Constantin, qui ne permettoit au plus que la centésime, ne paroît-il pas que l'*usure* ait eu des bornes bien marquées chez les romains jusquà Justinien?

» On peut réduire les divers réglemens qui furent faits avant le règne de ce prince, à trois objets principaux, dont l'un concerne l'*anatocisme* (Nous en avons parlé ci-devant.); l'autre regarde la nature de l'*usure*, relativement à celle du prêt & à l'état des personnes; & le dernier, le temps de la cessation des *usures*.

« Il paroît qu'anciennement la permission de l'*usure* étoit générale, & la même pour toute personne sans distinction. Nous lisons cependant dans Lampride (*In Alexand. Sev. n°. 26.*) qu'Alexandre-Sévère n'accorda aux *usuriers* que la tierce, & qu'ayant d'abord défendu aux sénateurs tout prêt *usuraire*, avec la permission seule de recevoir quelque présent, il leur permit ensuite la sémisse » : *Usuras fœneratorum contraxit ad trientes pensiones, etiam pauperibus consulens. Senatores, si fœnerarentur, usuras accipere primo vetuit, nisi aliquid muneris causâ acciperent, posteà tamen jussit ut semisses acciperent. Donum, munus tamen sustulit.* « Casaubon a quelque raison de trouver ce réglement étrange, puisqu'il semble que des gens qui par état vivoient du commerce de leur argent, devoient avoir la liberté de la sémisse plutôt que des sénateurs : de plus il lui paroît ridicule que l'empereur n'ait accordé aux premiers que ce qu'il se permettoit lui-même, puisque l'historien (*Ibid. n°. 21.*) atteste qu'il prêtoit à l'*usure* tierce; *fœnus publicum trientarium exercuit* : exemple au reste que lui avoit donné Antonin-Pie, au rapport de Capitolin (*in Antonino Pio.*) : *Idem fœnus trientarium, hoc est, minimis usuris exercuit.* Justinien (*Cod. Just. l. IV. tit. 32. leg. 26.*) mit à-la-fois une distinction entre les créanciers & les prêts; il ne permit que le tiers de la centésime aux illustres, les deux tiers de la centésime aux banquiers & aux commerçans, & la sémisse au reste des hommes. Dans cette derniere classe furent compris l'argent emprunté du Fisc, & celui des cités. L'église & les maisons saintes n'empruntoient qu'au quart de la centésime, & tel fut aussi, selon les interprêtes, le taux de l'argent qu'elles prêtoient » (*Cod. Just. lib. X. tit. 8. leg. 3. Novel. n°. cap. 4 & 6. §. 2.*)

» La centésime ne fut permise que pour les prêts maritimes, comme elle l'étoit pour celui des fruits, parce qu'en ce cas le débiteur n'étoit tenu ni du principal, ni de l'intérêt; l'*usure* même ne couroit qu'autant que subsistoit le danger, ou que duroit la navigation. Le vaisseau arrivé au port, la centésime n'avoit plus lieu; elle étoit remplacée par une *usure* moindre, relative à la distinction dont on a parlé. Enfin, l'argent prêté aux cultivateurs ne produisoit au bout de l'an qu'une silique par sou (*Novel. 32 & 33, l'an 536 de l'ere vulgai e.*) : *Εἰ δὲ νομίσματα τὰ δανεισθέντα [illegible] ἑκάστου νομίσματος [illegible] κεράτιον ἓν, προσῆκον τόκον*; c'étoit environ le tiers de la centésime, ou quatre & un sixieme pour cent. Dans la suite, l'empereur Basile défendit généralement toute espece d'*usure*; mais Léon son fils, s'appercevant du dommage que le commerce en souffroit, parce que chacun serroit son argent, supprima un édit qui, malgré les éloges qu'il méritoit, étoit néanmoins plus pernicieux qu'utile, comme il le dit lui-même (*Leo. Constitut. 83.*), & remit en vigueur les réglemens anciens.

» Quant à ce qui regarde le temps de la cessation des *usures*, il y avoit bien eu des loix qui avoient déterminé qu'elles ne courroient plus lorsqu'elles seroient montées au double du principal; c'est-à-dire, que le débiteur étoit entiérement quitte envers son créancier, lorsque l'intérêt payé en divers temps faisoit le double de l'argent emprunté. Cet usage qui, selon le témoignage de Diodore, étoit pratiqué chez les égyptiens, souffroit chez les romains deux exceptions qui le rendoient presqu'inutile; car il n'avoit pas lieu lorsque le créancier avoit reçu des gages, tant pour l'intérêt que pour le principal. Il est vrai qu'alors le créancier n'avoit pas action pour ce qui excédoit le double du principal; mais il pouvoit retenir le gage jusqu'à concurrence de sa valeur; cela suffisoit sans doute pour engager la plupart à ne vouloir prêter que sur gage. D'ailleurs les *usures* déja payées n'étoient pas comprises dans le double du principal, mais celles uniquement qui restoient à payer; de maniere que, pour décider si l'*usure* devoit encore avoir cours, on ne comptoit pour rien ce qui en avoit déja été payé par le débiteur; on examinoit seulement si ce qui lui restoit d'*usure* à acquitter étoit égal à la somme prêtée. Justinien, pour prévenir ces abus, ordonna que tous les arrerages dus ou acquittés entreroient en ligne de compte, & concourroient à former le double du principal; d'où il résultoit que le débiteur ne devoit plus rien, lorsque tous les paiemens particuliers des *usures*, faits en différens temps, formoient une somme

» double de l'argent emprunté (*Cod. Just. lib. IV, tit.* 32, *leg.* 10 & *leg.* 4; & *Novel.* 121 & 138.).

« Il paroit cependant que la loi ne s'étendoit » pas à l'argent du fisc, ni à celui des cités. La » ville d'Aphrodise (Πόλις Ἀφροδισιέων.) avoit » prêté à des particuliers à un intérêt annuel fixé » par la stipulation; les débiteurs, fondés sur » les constitutions impériales, se crurent entière- » ment libérés lorsqu'ils eurent payé, en diffé- » rens temps, jusqu'au double du principal. La » ville qui ne l'entendoit pas ainsi, consulta » l'empereur lui-même. Il répondit que les débi- » teurs étoient toujours tenus du paiement de » l'intérêt convenu, jusqu'à ce qu'ils eussent » rendu le principal; que sa loi ne regardoit que » les banquiers, ou ceux qui faisoient commerce » de leur argent (Τοὺς δανειστάς.); & qu'après » tout, c'étoit moins, dans le cas présent, une » *usure* qu'un revenu annuel. A quoi il ajoutoit » qu'il ne devoit pas avoir moins d'égard pour » l'argent des cités, que pour celui du fisc » (*Novel* 160, *c. I.*). Ce qui montre que ceux » qui empruntoient du fisc, ne jouissoient pas du » bénéfice de la loi impériale, & qu'ils étoient » tenus des *usures* jusqu'à ce qu'ils eussent rendu » le principal.

» Les grecs, dans le calcul des *usures*, suivirent » deux méthodes; l'une relative à l'espace d'un » an, l'autre à celui d'un mois. Les expressions » suivantes sont du premier genre.

« Τόκοι ἐπίτριτοι, c'est le tiers du principal par » an, trente-trois drachmes & un tiers pour cent; » ce qui revient par mois à deux drachmes & » sept neuvièmes. Gronovius croit qu'on peut » rendre cette espèce d'*usure* en latin, par *bina* » *centesima dodrantes*; ce n'est pas exact: car » cette expression annonce deux drachmes, & » trois quarts pour cent, par mois. Il falloit » dire: *Bina centesima, dodrantes, bina sextula.*

» Τόκοι ἔφεκτοι, c'est le sixième annuel du prin- » cipal, seize drachmes & deux tiers par an » pour cent, ou une drachme & $\frac{7}{18}$ par mois. » Gronovius la rend en latin, par *centesima & trien-* » *tes, & quaterna sextula*, ce qui est très-juste; » car d'abord la centésime donne une drachme » par mois. La sextule est le soixante-douzième » de la centésime considérée comme un as à » douze onces, & la sextule est le sixième de » l'once; or $\frac{1}{3}$ & $\frac{4}{72}$ de drachmes font $\frac{7}{18}$.

« Τόκοι ἐπίπεμπτοι, le cinquième annuel du prin- » cipal, ou vingt drachmes pour cent; ce qui re- » vient par mois à une drachme $\frac{2}{3}$. C'est précisé- » ment ce que les latins disent *centesima besses*.

Τόκοι ἐπόγδοοι, le huitième annuel du prin- » cipal, ou douze drachmes & un demi pour » cent; ce qui fait par mois une drachme & $\frac{1}{24}$, » *centesima semuncia*.

» Τόκοι ἐπιδέκατοι, le dixième annuel du prin- » cipal, ou dix drachmes pour cent & $\frac{10}{12}$ de » drachme par mois, *usura dextantes*.

» Voici maintenant quelques expressions du » second genre:

« Τόκοι ἐπὶ δραχμῇ, une drachme pour cent par » mois; c'est la centésime, ἑκατοσταί.

« Τόκοι ἐπὶ δυσὶ, τρισὶ, &c. δραχμαῖς, c'est le » double, le triple, &c. de la centésime.

« Τόκοι ἐπὶ ἐννέα ὀβολοῖς, neuf oboles ou une » drachme & demie pour cent par mois; c'est la » sesqui-centésime.

« Τόκοι ἐπὶ ὀκτὼ ὀβολοῖς, huit oboles par mois » pour cent drachmes, *centesima trientes*, parce » que six oboles font la drachme, & deux oboles » le tiers.

« Τόκοι ἐπὶ πέντε ὀβολοῖς, cinq oboles pour cent » drachmes par mois; c'est l'*usure dextantale*.

« Τόκοι ἐπὶ ἕκτῃ δραχμῆς, c'est le sixième d'une » drachme pour cent par mois, & deux drachmes » par an, *usura sextantes*. Ainsi des autres ». (*Mé-trologie de Paucton.*)

UTÉRINE, déesse qui présidoit au viscère qui contient l'enfant dans le sein de sa mère. On l'invoquoit pour les accouchemens.

UTI nunc sunt, ita sint, formule synonyme du *Statu quo* des modernes.

UTI ROGAS. Voyez *U. T.*

UTIQUE (*Uticense Julium*), en Afrique.

M. MUN. JUL. UTICEN. Municipes municipii Julii uticensis.

Ce municipe a fait frapper des médailles latines en l'honneur de Tibere.

UTRICULARII. Voyez BASQUE.

UXENTUM, dans la Calabre.

Pellerin a publié deux médailles autonomes de bronze, avec ce nom en lettres étrusques.

UXOR, la femme d'un mari, *ab ungendo*, parce que la nouvelle mariée frottoit d'huile & de graisse de porc la porte de la maison de son époux avant que d'y entrer, croyant par-là détourner tous les maléfices. Les filles des romains devenoient femmes de trois manières différentes, dont nous avons rendu compte à leurs articles. *Voy. Usus*,

CONFARREATIO & COEMPTIO. Plutarque nous apprend qu'on ne marioit point les filles les jours de fêtes publiques ; mais les veuves en avoient la permission, afin qu'elles fussent vues de moins de monde, la plupart des citoyens étant ces jours-là occupés à la solemnité de la fête ; ce qui marque que les secondes noces n'étoient pas estimées chez les romains. Il n'étoit pas plus permis d'épouser deux femmes à la fois ; & l'édit du préteur déclaroit infames ceux qui étoient dans ce cas. Les loix des empereurs y ajoutèrent depuis une peine capitale. Il est vrai que Valentinien, pour se justifier d'avoir épousé une seconde femme du vivant de la première, fit une loi pour le permettre ; mais elle n'eut point d'exécution. Quelques-uns prétendent, qu'outre une femme légitime, les romains en avoient une sous le titre de *concubine ;* mais on ne peut citer aucune loi qui autorise un semblable désordre, &, au contraire, il y a une constitution du grand Constantin qui le défend expressément : *Nemini licentia concedatur, constante matrimonio, concubinam penes se habere.* On appelloit *uxor justa* celle qui avoit été mariée avec toutes les formalités requises, & *uxor injusta* celle dans le mariage de laquelle il manquoit quelque condition, ou qui avoit dans elle-même quelque vice qui empêchoit le mariage d'être légitime, comme, par exemple, quand on épousoit une prostituée, ou quand un sénateur épousoit la fille d'un affranchi. Ces mariages, quoique défendus par les loix, ne pouvoient cependant être dissous, lorsqu'ils avoient été contractés ; mais ils conservoient une tache, & ceux qui les contractoient n'étoient pas censés avoir une femme légitime, & leurs enfans étoient regardés comme *spurii.*

UXORIUM, impôt mis sur ceux qui n'avoient point de femmes. La république de Rome, qui avoit attaché des distinctions marquées aux personnes mariées, afin d'obvier au libertinage, & de multiplier le nombre de ses citoyens, avoit aussi ordonné des peines & des amendes contre ceux qui voudroient vivre dans le célibat. Ce fut l'an 350 que les censeurs Furius Camillus & M. Postumius levèrent les premiers l'impôt appellé *uxorium.*

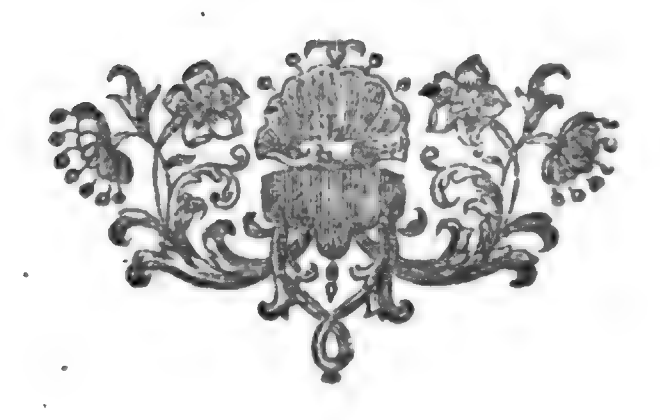

Digitized by Google

V.

V AALA, surnom de la famille *Numonia*.

VABALATHE, troisième fils de Zénobie.

Herolas Vabalathus Augustus.

Ses médailles sont :

RRRR. en or, avec ΟΥΑΒΑΘΟC CEB.

O. en argent.

R. en billon, & en P. B. latin, au revers d'Aurélien.

RRR. en billon, & en P. B. latin, sans la tête d'Aurélien.

Les unes & les autres fabriquées en Orient.

RR. en M. B. d'Egypte : ces médailles ont été fabriquées depuis la quatrième, cinquième & sixième année du règne de *Vabalathe*, pendant la première, seconde & troisième année du règne d'Aurelien, avec la tête de cet empereur.

C. en P. B. d'Egypte, avec les mêmes têtes & les mêmes dates.

RRR. en M. B. grec, avec sa tête seule.

VACANA. Voyez *Vacuna*.

VACATIO militiæ, congé absolu qui se donnoit chez les romains après 45 ans.

VAGATION, suspension des affaires au barreau.

Il y avoit deux sortes de *vacations* chez les romains, l'ordinaire & l'extraordinaire. L'ordinaire avoit lieu un certain nombre de jours de l'année, qui etoient connus de tout le monde. L'extraordinaire n'arrivoit que dans des temps de tumulte & de guerres civiles; le sénat statuoit que toutes les affaires cesseroient, & qu'on ne rendroit point la justice jusqu'à ce que la tranquillite fût rétablie. C'est ainsi que le sénat l'ordonna, lorsqu'il apprit que Cesar étoit entré avec son armée en Italie. Cette suspension des affaires s'appelloit *rerum prolatio* ou *judiciorum indictio*, & c'est ce qu'on ne pratiquoit que dans les grandes extrémités.

VACCI PRATA, nom que l'on donnoit à la maison de Vitruvius Vaccus, général des romains, dans la guerre contre les privernates : *Vir*, dit *Tite-Live*, *VII*. 19, *non domi solùm, sed etiam Romæ clarus*. Il avoit une maison sur le Palatin, dont on vendit le terrein : *Ædes fuêre in Palatio ejus, quæ Vacci-Prata, diruto ædificio, publicatoque solo, appellata*.

VACERRES, une des classes de druides.

Les *vacerrés* étoient les prêtres, comme les *eubages*, les *augures*, les *bardes*, les *poëtes* & *chantres*, les *sarronides*, les *juges*, *théologiens* & *professeurs*.

VACHES. (*Recherches sur les égyptiens & les chinois, tome I.*)

« Les loix civiles, la religion, dit M. Paw, tout ce qui peut faire impression sur l'esprit des hommes, avoit été employé en Egypte pour y détourner le peuple de se nourrir de la chair des *vaches* parvenues au terme de la fécondité ; & on reconnoissoit par-là un égyptien comme l'on reconnoit aujourd'hui un juif par son horreur pour le cochon. Quelques auteurs ont cru que ce réglement n'avoit été fait qu'en faveur de l'agriculture. Mais beaucoup d'autres motifs y exigeoient une police exacte pour la conservation des bestiaux. Comme on devoit en de certains temps faire par forme de tribut des livraisons de veaux à la cour des Pharaons; comme on devoit en faire à la classe sacerdotale & au corps de la milice, qui, suivant l'usage immémorial de l Orient, ne recevoit point sa solde en argent, il falloit y ménager tellement les troupeaux que ces livraisons ne vinssent jamais à manquer ; ce qui eût occasionné un désordre extrême. On ne trouve donc point dans tout ceci, comme plusieurs savans l'ont prétendu, la superstition des indiens au sujet de la Gioy ; car les indiens ne mangeant la chair d'aucune bête, les veaux leur sont, par rapport aux alimens, aussi inutiles que les *vaches*. D'ailleurs il n'y a personne qui ne sache que les trois premiers animaux sacrés de l'Egypte, le *mnévis*, l'*apis* & l'*onuphis* étoient des taureaux. Tout cela n'est pas ainsi dans l'Indoustan; & le voyageur Kempfer se trompe sans doute lorsqu'il soutient le contraire. »

« Plusieurs villes de l'Egypte entretenoient des *vaches* sacrées, comme Momemphis, Chuse & Aphroditopolis; mais la sépulture commune de ces animaux étoit à Atharbéchis, où l'on apportoit leurs os en bateau. «

« Nous savons, à n'en point douter, que les egyptiens se nourrissoient de la chair des veaux

dans toutes les villes ; & dans celles mêmes dont les temples contenoient des *vaches* & des taureaux sacrés, comme Momemphis, Busiris, Aphroditopolis, Chuse, Heliopolis, Memphis, Hermunthis, & plusieurs autres dont les noms ne sont pas conservés dans l'histoire ».

La *vache* étoit en Egypte le symbole de Vénus. *Voyez* VENUS.

VACHE allaitant son veau (on voit), sur les médailles d'Apollonie en Illyrie, de Dyrrachium en Illyrie.

VACUNA, *VACANA* ou *VACUANA*, divinité de la campagne chez les romains : c'étoit la déesse qui présidoit au repos des gens de la campagne ; c'est pour cela qu'ils lui offroient des vœux & des sacrifices en hiver, lorsqu'ils avoient fait toutes leurs récoltes, & que la saison leur donnoit du repos (du mot *vacare* être en repos, chomer, cesser d'agir). Le culte de *Vacuna* étoit très-ancien à Rome. Porphyrion, commentateur d'Horace, dit, (*Epist. I.* 10. 49,) que *Vacuna* étoit une déesse des sabins ; qu'elle n'avoit point de figure certaine sous laquelle on la représentat ; que les uns la prenoient pour Cérès, pour Bellone, d'autres pour Minerve ou pour Diane, que Varron croyoit que c'étoit la Victoire, que les sabins honoroient sous ce nom.

Elle avoit un temple sur le mont *Ficellus*, aux confins du *Picenum*, vers les sources du Nar. Elle en avoit un autre près d'Ocricule, avec un bois & une ville du même nom. Pline, III. 12. parle des forêts de *Vacuna*.

VACUNALIA, fête que l'on célébroit dans le mois de décembre en l'honneur de *Vacuna*. Voyez VACUNA.

VACUUM, côté des dés qui ne portoit qu'un point, par opposition à celui qui en portoit six, & que l'on appelloit *plenum*.

VÆBA des arabes, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en mesure de France 67 pintes & $\frac{74}{100}$, selon Paučton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays :

2 ephad.

ou 3 métrétès.

ou 4 sephel.

ou 6 modios.

ou 144 log.

VÆBA des arabes, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte.

Elle valoit en mesure de France 5 boisseaux & $\frac{8}{1000}$, selon Paučton.

Elle valoit en mesures anciennes des mêmes pays :

1 $\frac{1}{5}$ médimnes *de Salamine*.

ou 1 $\frac{1}{7}$ médimnes *de Paphos & de Sicile*.

ou 2 ephap.

ou 3 métrétès.

ou 4 sephel.

ou 6 modios.

VAGITANUS, dieu qui présidoit aux cris des enfans (De *vagitus*, cri.). On le représentoit sous l'image d'un enfant qui pleure & qui crie.

Saint Augustin seul en a parlé dans la Cité de Dieu (*IV.* 11.) : *Vagitanus vocabatur deus, qui in vagitu os aperiebat.*

Dans la collection d'Antiques, dite de Sainte-Geneviève, on voit une tête de marbre répréſentant un enfant qui crie ; c'est une copie d'un antique du cabinet de Moreau de Mautour. On y voit un plâtre d'une semblable tête de bronze très-petite, que possédoit à Liége le feu chevalier Heuzy.

Quelques critiques pensent avec raison qu'il y a erreur de copiste dans le texte de saint Augustin, & qu'il y faut lire *Vaticanus* au lieu de *Vagitanus*. Voyez VATICANUS.

VAGUE (ANNÉE), année des cappadociens, un peu plus courte que l'année julienne ; en voici l'histoire & les raisons peu connues.

Les cappadociens avoient une année qui leur étoit propre, & qui différoit absolument de l'année solaire des romains, ainsi que de l'année lunisolaire des grecs de l'Asie-Mineure & de la Syrie, soit pour la grandeur, soit pour les noms des mois, pour leur durée, & pour le lieu de l'année solaire auquel ils répondoient.

Cette année cappadocienne étoit composée de douze mois de trente jours chacun, auxquels on ajoutoit cinq épagomènes. Ainsi c'étoit une *année vague*, plus courte d'un quart de jour que l'année julienne ; dont le *nouveau* ou le premier jour remontoit d'un jour tous les quatre ans pour l'année solaire, & ne revenoit au même qu'au bout de 1460 ans. Nous ne connoissons que deux nations chez lesquelles l'*année vague* ait été employée dans l'usage civil : les égyptiens & les perses. La Cappadoce n'a jamais rien eu à demêler avec

avec les égyptiens, si ce n'est peut-être au temps de l'expédition de Sésostris; & d'ailleurs les noms des mois cappadociens n'ont aucun rapport avec ceux des mois égyptiens: mais voici une raison plus forte. L'année fixe ou julienne n'a été établie dans la Cappadoce que quand le *nourous* ou premier jour de l'*année vague* répondoit au 12 décembre; or le premier jour de l'*année vague* égyptienne, celui qui suit les épagomènes, a répondu au 12 décembre depuis l'an 304, jusqu'à l'an 307, avant l'ère vulgaire, & long-temps avant que l'on eût pensé à établir l'usage d'une année solaire fixe, qui ajoutoit un 366e jour tous les quatre ans; car Jules César en est le premier auteur.

De plus les noms cappadociens de la plupart des mois sont formés sur ceux des persans, & non sur ceux des égyptiens. Ce pays a été long-temps soumis aux mèdes & aux perses, qui avoient à peu-près la même religion, & qui l'avoient portée dans la Cappadoce; de-là il faut conclure que c'étoit aussi d'eux que les cappadociens avoient emprunté leur *année vague* de 365 jours.

Les arméniens se servent aujourd'hui d'une année composée comme celle des anciens persans, de douze mois de trente jours chacun, & de cinq épagomènes; cette *année* est absolument *vague*, sans aucune intercallation, & elle remonte tous les quatre ans d'un jour dans l'année julienne. Elle sert dans le pays pour les actes & pour la date des lettres: mais en même-temps on emploie une autre année, qui est proprement l'année ecclésiastique, & qui sert dans la liturgie pour régler la célébration de la paque, des fêtes, le temps des jeûnes, & tout ce qui a rapport à la religion; cette année est fixe au moyen d'un sixième épagomène qu'on ajoute tous les quatre ans. Les noms des mois sont les mêmes que ceux de l'*année vague*; mais le *nourous*, ou premier jour de l'année qui commence avec le mois de navazardi, est fixé depuis long-temps au onzième du mois d'août de l'année julienne, & il ne s'en écarte plus.

Le premier du mois navazardi, ou le *nourous* de l'*année vague*, répondoit en 1710 au 27 septembre julien; c'est le 8 octobre grégorien, & par conséquent il précédoit de 318 jours le *nourous* de l'année fixe suivante, ou le 11 d'août 1711. Ce précès de 318 jours n'a pu se faire qu'en 1278 ans *vagues* à 1277 juliens & 47 jours; ôtant ce dernier nombre de 1709 ans complets, plus 270 jours, il restera 432 ans 223 jours après l'ère chrétienne, ou le onzième d'août de l'an 433. Ce fut sans doute alors qu'on établit en Arménie l'usage d'une année fixe, semblable à l'année julienne.

Les arméniens avoient cessé en 428 ou 429 d'avoir des rois, & ils étoient gouvernés par des satrapes persans. Comme les rois de Perse leur défendoient d'avoir aucun commerce avec les grecs, & même d'en garder les livres, & qu'ils n'en avoient aucun écrit dans leur propre langue, pour laquelle ils n'avoient pas même de caractères, ils se proposèrent d'en inventer un qui en exprimât les sons, & dans lequel ils pussent écrire une traduction de la Bible, des Sermonaires, &c. Moyse de Khorenne fut employé à cet ouvrage avec d'autres savans, & ce fut alors que l'on pensa à établir une liturgie propre aux églises arméniennes; mais comme il étoit très-difficile d'avoir un calendrier qui donnât dans l'*année vague* le jour de Pâques, & la célébration des fêtes aux mêmes jours que les autres églises chrétiennes, qui se régloient sur l'année julienne; ce fut sans doute par cette raison qu'on établit l'usage d'une année liturgique fixe.

Dans la suite, lorsque les arméniens se réconcilièrent avec l'église latine, & qu'une partie d'entr'eux reconnut les papes de Rome dans une espèce de concile tenu à Kerna au douzième siècle, ils admirent la forme de l'année julienne, que le commerce avec les francs avoit rendue nécessaire depuis les croisades. Les actes du concile des Sis joignent l'an 756 de l'ère arménienne avec l'an 1307 de l'ère vulgaire, & datent dans l'une & l'autre année par le 19 de mars. Dans le concile d'Adena, tenu en 1316, où il fut question du calendrier, on ne se sert que des mois juliens & de l'ère vulgaire, & encore aujourd'hui lorsque les arméniens traitent avec les occidentaux, ils emploient les mois juliens. Une lettre ou bulle du patriarche arménien de Valaschapad, publiée par Schroder, porte la date du premier décembre 1153 de l'ère arménienne; c'est l'an 1702.

Le dictionnaire arménien de Riucola donne le nom de plusieurs mois rapportés aux mois juliens; mais ce rapport est très-différent de celui qui se trouve dans les liturgies & dans les calendriers entre l'année julienne & l'année arménienne fixe. Riucola avoit sans doute copié des calendriers réglés au quatorzième siecle, pour donner le rapport qu'avoit alors l'*année vague* avec l'année julienne (*Mém. de l'acad. des Inscript. tom. XIX.*). (*D. J.*)

VAINQUEURS (Les) des jeux portoient pour marque distinctive un bandeau rouge en guise de diadême, & une palme (*Virgil. Æneid. lib. V.*). On voyoit à Elis la statue d'un *vainqueur* aux jeux olympiques, qui tenoit à la main ce bandeau (*Pausan. l. VI. p. 453.*).

VAISSEAUX. *Voyez* NAVIRES.

VALE, formule usitée quand on se séparoit de quelqu'un : *Recedentis significatio est*, dit Servius, *unde & de mortuis dicitur.* « Adieu pour toujours, » nous vous suivrons tous dans l'ordre que la nature » voudra », disoit-on à celui dont le cadavre venoit d'être brûlé. On employoit aussi ce mot à la fin des lettres : *Vale, frater suavissime & carissime.*

On se saluoit le matin à Rome par le mot *ave*, & le soir par celui de *vale*.

VALENS, frère de Valentinien I.

Flavius Valens Maximus Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or ; on trouve des revers RR.

RRR. en médaillons d'or ; il y en a un dans le cabinet national.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent ; il y a quelques revers rares.

RR. en médaillons d'argent ; on en voit plusieurs au cabinet national.

R. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

Valens (Valerius) Cæsar.

Lucius Valerius Valens Augustus.

Les médailles de *Valens* ne sont connues que dans Goltzius, où l'on voit qu'il porte le nom d'Auguste.

Valens, tyran sous Gallien.

P. Valerius Valens Augustus.

On ne connoît point de médailles de *Valens*, quoique Banduri en rapporte de P. B. d'Egypte.

VALENTIA. C'est le nom que la jeunesse latine donna à la ville bâtie par les aborigènes sur le mont Palatin. A l'arrivée d'Evandre, ensuite à celle d'Enée en Italie, les grecs qui les accompagnoient laissèrent à la ville toute la signification du terme, & l'appellèrent *Rome*, qui signifie la même chose que *Valentia*, *robur*, *firmitas*, ainsi que le prétend Solin : *Servatâque significatione impositi prius nominis, Romam græcè Valentiam nominatam* (*Cap.* 1.).

On lit sur une inscription recueillie par Gruter (11. 14.) *Valentia dea*, synonymes de *Roma dea. Valentia* étoit proprement la déesse de la santé, synonyme de *Valentina*.

Le nom *Roma* ayant été substitué à celui de *Valentia*, celui-ci fut caché avec soin, & l'on ne pouvoit le prononcer sans crime.

VALENTIA, en Italie, jadis *Hippo*. VALENTIA.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent . . . . . . *Magnan*, *Hunter*.

O. en or.

C. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Deux cornes d'abondance.

Deux massues.

Un foudre aîlé.

Une lyre.

Une chouette.

Valentia, en Espagne.

C. I. V. Colonia Julia Valentia.

Cette ville a fait frapper, selon Vaillant, des médailles latines en l'honneur de César avec Auguste, de César seul, de M. Antoine ; mais on les a restituées depuis à Vienne dans les Gaules.

VALENTINA dea. Muratori a recueilli une inscription (95, 2.) consacrée à cette déesse, que Tertullien (*Apologet. cap.* 1. 4.) dit avoir été adorée à *Ocriculum* ; c'étoit la déesse de la santé, l'Hygie des latins.

VALENTINIEN I.

Flavius Valentinianus Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or ; on en trouve quelques revers rares.

RRR. en médaillons d'or ; il y en a deux dans le cabinet national.

RR. en quinaires d'or.

C. en argent ; il y a des revers rares.

RR. en médaillons d'argent ; il y en a de plus rares encore.

R. en médaillons de bronze.

C. en M. & P. B.

Valentinien II.

Flavius Valentinianus junior Augustus.

Ses médailles sont :

C. en or ; il se trouve des revers rares.

RRRR. en médaillons d'or ; il y en a un au cabinet national, de forme ordinaire, mais sans le titre de junior.

C. en argent ; il y a des revers rares.

Digitized by Google

RRRR. en médaillons d'argent.

RRR. en médaillons de B.

C. en M. & P. B.

VALENTINIEN III.

FLAVIUS PLACIDIUS VALENTINIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or.

RRR. en médaillons d'argent.

R. en quinaires.

RR. en argent.

R. en médaillons de B.

O. en M. & P. B.

VALERIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont *ACISCULUS*, *CATULUS*, *CORVINUS*, *FALTO*, *FLACCUS*, *LÆVINUS*, *MAXIMUS*, *MESSALA*, *NIGER*, *POTITUS*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VALERIANUS, surnom de la famille *QUINCTIA*.

VALÉRIE, femme de Galère-Maximien.

GALERIA VALERIA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

O. en argent.

R. en M. & P. B.

VALÉRIEN.

PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent ; il y a quelques revers rares.

R. plutôt que C. en G. B. de coin romain ; le revers *FELICITAS AUGUSTORUM*, avec le char, est très-rare.

C. en M. B. & RR. avec les têtes de *Valérien* & de Gallien ; il y a encore des revers fort rares en ce module.

C. en P. B.

R. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

On trouve sur les médailles de M. B. grec les têtes de *Valérien*, de Gallien, & de *Valérien* le jeune ; ces médailles sont R.

RRR. en médaillons latins de B. & RR. en médaillons grecs.

VALÉRIEN le jeune.

PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

C. en argent ; il y a quelques revers R.

RRR. en G. B.

RRRR. de la même forme dans le cabinet national, avec la légende *PIETAS SÆCULI*, & au revers *JOVI CRESCENTI*, Jupiter encore enfant, assis sur une chèvre.

RR. en M. B.

C. en P. B.

RR. en G. B. grec.

RR. en M. & P. B.

VALÉRIENS. Jobert (*Science des médailles.*) dit : « Quand il y a ou *COR*, ou *SAL* ou *DIVUS*, ou une consécration, c'est très-assurément le fils de Salonine, parce que le fils de Mariniana n'a jamais été mis au nombre des dieux ; au contraire quand il y a *LIC.* c'est constamment le fils de *Valérien.* » Cette observation est empruntée de Vaillant, mais elle n'est rien moins que sûre, dit la Bastie ; car 1°. quoiqu'il soit vrai que les médailles où on lit les noms de *CORnelius* ou de *SALoninus*, appartiennent au fils de Gallien, appelé communément Salonin, il est faux que celles où l'on voit le nom de *LICinius* soient nécessairement de *Valérien* jeune, puisque Salonin portoit aussi ce même nom, & qu'il est appellé sur plusieurs médailles : *P. LICINIUS*, *CORNELIUS SALONINUS VALERIANUS.* 2°. Il n'est pas vrai que *Valérien* jeune n'ait pas été mis au nombre des dieux, puisqu'on trouve sa consécration sur une médaille d'argent du cabinet de l'abbé de Rothelin, où on lit autour de sa tête ornée d'une couronne radiale : *VALERIANUS P. F. AUG.* au revers : *CONSACRATIO* ; une aigle vole de droite à gauche.

Digitized by Google

sur son dos est assis *Valérien* jeune, la main droite élevée & ouverte, tenant de la gauche une *haste* transversale. Ainsi on ne sauroit dire que la consécration & le nom de *Divus* distinguent Salonin de *Valérien* jeune; 3°. enfin, on ne peut pas dire non plus que Salonin ait été consacré n'étant encore que César, au lieu que *Valérien* jeune avoit été fait Auguste long-temps avant sa mort; car une autre médaille d'argent du cabinet de l'abbé de Rothelin, nous apprend que Salonin avoit aussi été elevé au titre d'Auguste; on y lit autour de la tête de ce jeune prince : *Imp. Salon. Valerianus Aug.* & au revers : *Spes publica.*

VALESIUS. *Voyez* Terente.

VALET-DE-CHAMBRE. *Voyez* Cubicularius.

VALETUDINARIUM. Infirmerie, lieu où l'on soigne les malades, hôpital pour les soldats blessés. Tant que les romains ne firent la guerre qu'aux portes de leur ville, il étoit d'usage qu'on y transportât les blessés, qu'on distribuoit dans les maisons des citoyens aisés, sans qu'aucun cherchât à s'exempter des soins & de la dépense. Il n'y avoit point alors de médecins qui, comme l'on sçait, furent dans la suite en même-temps chirurgiens. Avant la république, il n'y en eut point dans les armées romaines. Les soldats pansoient mutuellement leurs blessures, avec des remèdes connus, qui étoient en usage à la ville. Les anciens citoyens qui presque tous avoient servi dans les armées, faisoient l'office de medecin. Il ne paroît pas que sous les empereurs, il y eût des médecins dans les armées, comme il y a des chirurgiens dans les nôtres; mais les empereurs menoient avec eux leurs medecins à l'armée. Les principaux officiers se faisoient un devoir de visiter les malades, & de leur faire fournir ce dont ils avoient besoin; les généraux eux-mêmes & les empereurs, ne croyoient pas s'abaisser en remplissant cet acte d'humanité, & on le remarque sur-tout de Germanicus, de Trajan, d'Alexandre-Sévère, & d'autres bons princes.

VALEUR sur les médailles.

La valeur (*Virtus*) est représentée sous la figure d'une femme casquée, tenant d'une main la *haste*, & de l'autre le parazonium; type assez semblable à celui de Rome.

VALGIA, famille romaine dont on ne connoît des médailles que dans Goltzius.

VALHALLA étoit chez les anciens peuples du Nord, la demeure des ames bienheureuses c'étoit le palais d'Odin. On a dit, au mot *Odin*, quel étoit le genre de leur béatitude.

VALI ou VILE, dieu des anciens peuples du Nord, étoit fils d'Odin & de Binda. Il étoit audacieux à la guerre, & très-habile archer. *Voyez* Odin.

VALKIRIES étoient dans la mythologie des anciens peuples du Nord, des déesses qui versoient de la bière aux héros qui avoient mérité d'être heureux après leur mort. Odin envoyoit ces déesses dans les combats, pour choisir ceux qui devoient être tués, & pour dispenser la victoire. *Voyez* Odin.

VALLAIRE, couronne *vallaire*, *vallaris*, *castrensis*. La couronne *vallaire* étoit celle que le général donnoit à celui qui dans l'attaque du camp ennemi, penétroit le premier dans les lignes; & ce mot venoit de *vallum*, qui signifie un pieu garni de branches, dont ils faisoient la palissade d'un camp, appellée *Lorica*. Cette couronne en avoit aussi la figure. On l'appelle autrement *Corona castrensis*, du mot *Castra*, un camp. Aulugelle (*L. V. c. 6.*) assure qu'elle étoit d'or, comme la couronne murale & navale; mais quoiqu'elles fussent de ce précieux métal, ce n'étoit pas les couronnes les plus estimées; car Pline (*L. XXII. c. 3 & 4.*) donne la préférence à la couronne obsidionale, qui n'étoit que d'herbe.

VALLI, cases dans lesquelles on plaçoit les *latrunculi*, comme dans un camp fortifié.

VALLIS Egeria, étoit située hors & près de la porte Capène.

Vallis Martia, dont parle Cassiodore, étoit le grand cirque de Rome.

VALLUM, palissade, rempart. Le camp des romains étoit environné d'une palissade éloignée de tous côtés des tentes de deux cents pas. Cette palissade étoit formée d'une élévation de terre & de pieux pointus par en-haut. Chaque soldat avoit coutume de porter trois ou quatre pieux, & même davantage. Ces palissades avoient ordinairement trois ou quatre pieds de hauteur, à moins que l'ennemi ne fût proche, auquel cas on les faisoit plus hautes. Elles étoient defendues par un fossé de neuf pieds de profondeur & de douze de largeur, dont on rejettoit la terre du côté du camp, lorsqu'il s'agissoit de faire un long séjour; car quand il ne falloit passer qu'une ou deux nuits, on se contentoit de donner au fossé cinq pieds de largeur & trois de profondeur.

Les pieux que l'on employoit n'étoient pas

unis; on les choisissoit pleins de branches, dont on en laissoit trois ou quatre, mais seulement d'un côté, comme on les plantoit près à près, ces branches servoient à les enlacer les uns avec les autres, afin d'en former une haie, & de les lier si bien ensemble, qu'on n'en pût arracher un seul séparement; en sorte qu'il les falloit couper pour se faire un passage. C'est ainsi que le decrit Polybe; cependant les bas-reliefs de la colonne Trajanne nous représentent ces pieux comme ceux dont nous nous servons pour les palissades, & plantés fort près les uns des autres.

Les grecs connoissoient aussi cette manière de fortifier un camp, comme cela paroit par un endroit de l'Iliade, où il est dit: *Et murum construxit, & hunc fodit propè fossam latam atque ingentem, & valles posuit quoque in ipsa.*

VALLUM Hadriani, Antonini pii, Severi, Stiliconis. *Voyez* MURAILLE.

VALLUS, pieu qui servoit à faire les palissades.

VALVÆ. Ce mot indique, dans Vitruve, une porte simple, & qui n'a qu'un battant, puisque dans les auteurs, elle est opposée à celle qui a deux battans, que les romains appelloient *bifores*. Quoique *valvæ* designent communément les deux battans d'une porte, il est sûr que ce mot n'a cette signification qu'à cause qu'il est au pluriel, & encore n'a-t-il pas semblé à Ovide que le pluriel fût suffisant pour cela, quand il dit: *argenti bifores radiabant lumine valvæ*; car il a jugé que *valvæ* sans *bifores* n'auroit pas signifié une porte à deux battans

VALVATÆ fenestræ. Vitruve donne ce nom (*Lib. VI. c. 6.* aux fenêtres dont la baie ou l'ouverture descendoit jusqu'au pavé des édifices, & qui ressembloient par-là aux portes.

VAM, fleuve des vices qui sort de la gueule du loup Fenris. *Voyez* ODIN.

VAN. Cet instrument dont on se sert pour nettoyer le grain, étoit un symbole mystique de Bacchus. On en donne pour raison que ceux qui avoient été initiés à ses mystères, avoient été purifiés par les epreuves qu'il falloit essayer avant l'initiation, comme le bled est separé de la paille par le *van*. Cet instrument étoit aussi un symbole d'Horus, comme dieu du labourage.

Sur un bas-relief de terre cuite (*Monum. antichi. n°. 53.*), on voit Bacchus enfant porté par un jeune satyre dans un *van* d'osier appellé Λικνον. Ce *van* avoit la forme d'une barque, large & platte d'où lui vint encore le nom de Σκάφη (*Etymol. Magn. Δεξίον.*).

On donnoit aussi un *van* pour berceau à Jupiter & à Mercure (*Callim. hymn. Jov. vers. 47. Arat. Phænom. 268.*).

Cet usage étoit emblématique, & faisoit allusion aux dons de Cérès qui remplacèrent la première nourriture des hommes, les glands.

On ne doit pas confondre le *van* mystique avec la ciste sacrée, comme l'ont fait Spanheim & Lami, dans sa dissertation sur les cistophores. La ciste étoit toujours ronde & couverte. Le *van* étoit à la vérité tissu d'osier comme elle; mais il n'avoit point de couvercle. Cette difference établit cette distinction entre les *licnophores* & les *cistophores* des mystères de Bacchus & de Cérès. Quant aux *scaphephores*, il paroit que c'étoient les mêmes que les *licnophores*.

L'enfant chéri d'Osiris & d'Isis, & le serpent qu'on lui joignoit, passèrent d'Egypte à Athènes, qui étoit une colonie venue de Saïs, & de-là furent portés bien loin ailleurs. Telle est visiblement l'origine de l'usage qu'avoient les athéniens de placer les enfans dans un *van* aussi-tôt après la naissance, & de les y coucher sur un serpent d'or. Cette pratique étoit fondée sur la tradition, que la nourrice de Jupiter en avoit usé de même pour ce dieu, & Minerve pour Erichthonius.

De si grands exemples ne pouvoient qu'accréditer dans la Grèce l'usage de mettre sur un *van* les enfans nouvellement nés. C'est pourquoi Callimaque nous dit que Némésis, attentive à toutes les bonnes pratiques, posa le petit Jupiter sur un *van* d'or; c'étoit en même-temps une cérémonie fort ordinaire chez les athéniens, sur-tout dans les familles distinguées, d'étendre les petits enfans sur des serpens d'or.

Les commentateurs apportent deux raisons de cette consécration du *van* mystérieux voué à Bacchus, qui sont toutes deux plausibles; l'une parce qu'Isis avoit ramassé dans un *van* les membres épars d'Osiris (le même dieu que Bacchus), que Typhon avoit mis en pièces. L'autre raison est prise de ce que les vignerons offroient à Bacchus dans un *van* les prémices de la vendange. (*D. J.*)

VANDALES. Les rois vandales dont on a des médailles, sont:

GONTHAMOND.

THRASIMOND.

HILDÉRIC.

GILIMER.

VARA, étoit chez les anciens peuples du Nord la neuvième de douze déesses. Elle présidoit aux sermens des hommes, & sur-tout aux promesses des amans; elle étoit attentive à tous les mystères amoureux, & punissoit ceux qui ne gardoient pas la foi donnée.

VARECH, une des espèces de *fucus*, plante maritime. Les anciens en tiroient une couleur rouge commune que l'on assimiloit à la pourpre. Les crétois (*Plin. liv. XXVI.*) l'employoient à cet usage, & Horace (*Od. 5. lib. III.*) dit :

.......Neque amissos colores

Lana refert medicata fuco.

C'étoit une couleur fausse & trompeuse; de-là le proverbe *fucum facere.*

VARGUNTEIA, famille romaine dont on a des médailles

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

VARICE. La cure des *varices* par incision, à peine mentionnée de nos jours, paroît avoir été pratiquée familièrement par les anciens, comme on le voit dans les ouvrages de Celse & de Paul Eginéte.

VARRO, surnom des familles TERENTIA & VISELLIA.

VARUS, surnom des familles LICINIA, QUINCTILIA, VIBIA.

VASARIUM, bagage que l'on donnoit aux magistrats romains lorsqu'ils partoient pour les provinces. (*Cicer. in Pis. c. 35.*)

VASCULARIUS, faiseur de vases; c'étoit le nom d'une sorte d'ouvriers ou d'artisans parmi les romains, dont le métier consistoit à faire des vases d'or ou d'argent, unis & sans figures en relief.

C'est pour cela, selon Saumaise, que Cicéron, dans la sixième verrine, distingue l'ouvrier nommé *vascularius*, de celui qu'on appelloit *cælator*, ciseleur ou graveur.

Dans l'art que les grecs nommoient *ἐμπαιστική*, & qui consistoit à ajouter des ornemens de pierres précieuses ou de riches métaux à des vases d'une matière différente, les faiseurs de vases étoient proprement des orfévres, & ceux qui travailloient aux ornemens des graveurs ou sculpteurs en métaux. Mais dans l'art nommé *τορευτική*, ou l'art de faire des bas-reliefs & des figures en bosse qui ne sont point surajoutées, mais qui naissent du fond même du métal, le metier de faiseur de vases ou orfèvre, & celui de ciseleur ou graveur, n'étoient qu'une seule & même profession.

VASES antiques. Les *vases antiques* peuvent se diviser en *vases* funéraires & *vases* d'ornemens d'architecture, & en *vases* de buffets & coupes, ou *vases* à boire. Nous avons parlé de presque tous ces *vases* en particulier.

On commença par les faire de corne, de bois, de terre cuite, de pierre, de marbre, d'ivoire; enfin on les fit de pierres précieuses, de crystal, de porcelaine; on les incrusta d'or & d'argent; on y représenta toutes sortes de figures, & la beauté de l'exécution surpassa le prix de la matière; on en changea les formes à l'infini, & leurs formes se perfectionnèrent au point que ces monumens nous donnent aujourd'hui la plus grande idée du travail des anciens.

Athénée parle d'un *vase* sur lequel la prise de Troie étoit gravée, c'est-à-dire, formoit un ornement de relief. On y lisoit le nom de l'artiste, il se nommoit *Mus*. Le nom de *Parrhasius*, auteur de l'inscription qui s'y lisoit aussi, prouve que ce Parrhasius comptoit vivre dans les temps à venir, en s'associant à un ouvrage estimé. Cicéron, dans la sixième harangue contre Verrès, dit qu'un fils d'Antiochus, dixième roi de Syrie, aborda en Sicile, & que Verrès, qui en étoit préteur, trouva moyen de lui dérober plusieurs *vases* d'or enrichis de pierres précieuses, dont les rois, & principalement ceux de Syrie, étoient dans l'habitude de se servir; mais, selon le même auteur, on en distinguoit un qui étoit d'une seule pierre, & qui avoit une anse d'or.

Un fragment d'Athénée nous apprend que Parménion mandoit à Alexandre, qu'il s'étoit trouvé parmi les dépouilles de Darius pour soixante-treize talens babyloniens & douze mines de *vases* enrichis de pierreries. Quelqu'étonnante que soit une pareille somme, qui doit monter à un peu plus de sept cents mille francs de notre monnoie, on ne seroit point étonné que cette somme fût plus forte, avec les idées que l'on a des richesses & du luxe des rois de Perse; mais il en résulte toujours une preuve de l'estime pour ce genre d'ouvrage; car il n'est pas douteux que les princes n'ont jamais rassemblé que les choses qui ont pu flatter leur vanité, & faire impression tout-à-la-fois sur leurs peuples & sur leurs voisins.

Quand Pline ne nous apprendroit pas en quel temps le goût des *vases* s'accrédita dans Rome, on ne chercheroit pas des curiosités de ce genre dans les temps de la république. Entre le nombre des richesses dont Pompée embellit son troisième triomphe, on voyoit des vases d'or en assez grand nombre pour en garnir neuf buffets. Nous ne par-

Digitized by Google

lerons point ici des *vases* murrhins qui ornoient le triomphe du même Pompée, & qu'il consacra à Jupiter-Capitolin; nous avons donné à ces *vases* un article particulier.

La Chausse, Pietro Santo-Bartoli, & autres antiquaires, nous ont donné le dessin d'un grand nombre de *vases* qui ont échappé aux outrages des temps.

Personne n'ignore que la nation françoise possede une des plus superbes collections qui puisse se voir. Cette collection en contient plus de huit cents qui sont faits de pierres précieuses, ou de crystal de roche, tous richement montés en or, le plus souvent émaillés avec une grande intelligence. Le plus grand nombre de ces *vases* a été rassemblé par le grand-père du roi Louis XV; quelques-uns sont décrits ou indiqués dans la description de Paris de Piganiol de la Force.

Il est vrai cependant que tout n'est pas antique; car, lors du renouvellement des arts, les princes de l'Europe mirent une partie de leur luxe à faire décorer les *vases* échappés à la fureur des temps & des barbares, ou à en travailler d'autres nouveaux. Aussi les graveurs en pierres fines, tant français qu'italiens, en ont-ils exécuté & restauré en très-grand nombre pendant le cours des deux derniers siècles. Les habiles orfévres de ce temps-là les ont montés avec tant d'élégance, que la plus grande partie fait admirer leur goût, leur adresse & leur savoir.

Vases à boire. Les hommes commencèrent à faire usage des cornes de certains animaux, pour leur tenir lieu de *vases à boire*, ou de coupe, dont le nom étoit aussi général que celui de verre peut l'être parmi nous. Du temps de Jules-César, les germains & les gaulois buvoient dans des cornes de bœuf. Nous voyons que cette espèce de *vase* étoit encore en usage sous Trajan, puisque la corne qu'il trouva dans les dépouilles de Décébale, roi d'un peuple barbare, fut consacrée par ce grand prince à Jupiter-Césius, lorsqu'il alloit combattre les parthes, & qu'il traversa la Syrie.

Athénée, qui avoit examiné cette matière à fond, dit que les *vases à boire*, qu'on appelloit *ῥυτὰ*, avoient une coudée de haut, & qu'ils étoient faits en forme de corne. Le même Athénée rapporte encore, & dans le même endroit, que le *ῥυτὸν* étoit une sorte de *vase* semblable à une corne, mais percé par le bas; apparemment que la main ou le doigt, retenant la liqueur, obligeoit le convive à n'en rien laisser. Cette invention a été attribuée à Ptolémée Philadelphe, & ce prince paroît en avoir été infiniment flatté: ainsi nous voyons clairement que les anciens conservèrent cette forme, lors même qu'ils commencèrent à employer d'autres matières au même usage. Nous allons voir qu'ils l'ont ensuite altérée, mais sans la rendre méconnoissable: c'est la marche ordinaire de la nature, les idées des hommes ne s'aggrandissent jamais que successivement, sur-tout dans les arts.

Le temps de ce changement ne peut être fixé ni calculé, d'autant que ces différentes pratiques se sont perpétuées plus ou moins, selon le degré de culture des arts chez les différens peuples. Les deux *vases* de marbre qui sont placés sur le perron de la vigne Borghèse à Rome, sont des imitations des coupes dont les anciens se servoient pour boire: ce sont des cornes terminées par des têtes de bœuf; leur grandeur & la beauté du travail semblent persuader qu'ils ont été consacrés dans quelque ancien temple de Bacchus.

Quoiqu'on ne puisse dire pendant combien de temps les hommes se sont servis de cornes d'animaux en guise de coupes, il est constant que ces premiers *vases* donnés par la nature, aussi bien que ceux qui furent formés à leur imitation, furent dans la suite remplacés par d'autres dont les formes nous sont rapportées avec une grande variété. Il suffit de lire le livre onzième d'Athénée pour en être convaincu.

Les anciens ne négligèrent rien pour l'élégance du trait, la beauté du travail, & la recherche des matières des *vases* destinés à leur table & à l'ornement de leurs buffets. Ce luxe a été un de ceux auxquels ils ont été le plus constamment attachés; & c'est peut-être à ce même luxe qu'ils ont été redevables d'un grand nombre de découvertes dans les arts, & de la recherche des belles matières que la nature pouvoit leur fournir; il est prouvé que leur curiosité a été aussi grande en ce genre, que leur attention à les faire valoir par le travail le plus beau, le plus coûteux & le plus difficile à exécuter.

On voit que l'ancienne forme des *vases à boire* changea de très-bonne heure dans la Grèce, parce que Homère parle dans son *Iliade* de deux coupes très-éloignées de cette forme; l'une de ces coupes est celle que Vulcain présente aux dieux pour les réconcilier, & l'autre est celle que ce poëte (*l. II.*) donne à Nestor. Cette dernière coupe étoit piquée de clous d'or, avec quatre anses, accompagnées chacune de deux colombes; cette même coupe étoit à deux fonds & fort pesante lorsqu'elle étoit remplie; tout autre que Nestor, un jeune homme même, l'eût difficilement levée de dessus la table; mais le bon vieillard la levoit encore & la vuidoit sans peine. Qu'Homère n'ait point décrit d'après nature la coupe qu'il donne à Nestor, ou qu'il l'ait rapportée d'imagination, cette imagination a toujours eu pour fondement des objets réels & reçus de son temps pour usage en ce genre; mais Athénée prouve que ces coupes existoient réellement du temps d'Homère & dans le sien. L'on

Digitized by Google

se vantoit de conserver à Capoue la coupe de Nestor.

Anacréon, ce poëte délicieux, à qui sa coupe a le plus souvent servi de lyre, nous prouve par ses *odes* XVII & XVIII, que de son temps on faisoit représenter tout ce qu'on vouloit sur les coupes des festins, & que les artistes étoient en état de satisfaire la volonté des particuliers, quant aux compositions & à la dépense. Hérodote parle aussi quelquefois des *vases* de festin, & c'en est assez pour prouver l'estime qu'on en faisoit.

Suétone, dans la vie de Néron, (*ch. XLVII.*) dit que ce prince renversa la table sur laquelle il mangeoit, lorsqu'il apprit la révolte de ses années, & qu'il brisa deux belles coupes sur lesquelles on avoit gravé des vers d'Homère. Pline dit que ces deux coupes étoient de crystal. Si les romains n'eussent point été frappés du mérite de ces coupes, un historien n'auroit pas cité leur perte, comme une preuve de l'impression que ce prince, tout insensé qu'il étoit, reçut d'une nouvelle qui lui annonçoit ses malheurs.

Les romains abuserent des formes qu'ils donnèrent à leurs *vases*. Nous nous contenterons de renvoyer au vers 95 de la seconde satyre de Juvénal. Pline, dans le liv. XIV, chap. 22, ainsi que dans l'avant-propos du liv. XXIII, s'élève vivement contre l'usage où l'on étoit, de son temps, d'employer ces vases obscènes; ce qu'il appelle *per obscænitates bibere*. (*Mém. des Inscript. tom. XXIII.* (*D. J.*).

Dans l'explication des pierres gravées, de Stosch, Winckelmann a fait un chapitre entier des *vases*. Cette section qui sembleroit ne devoir donner lieu qu'à admirer le goût, la finesse & l'excellence de la gravure des pièces que l'on y décrit, ne laisse pas que de renfermer la matière de beaucoup d'érudition. Le lecteur en sera aisément convaincu, pour peu qu'il se rappelle l'onzième livre d'Athénée, où l'on voit combien il y a à rechercher sur les *vases*, dont le luxe tint une place considérable dans l'histoire des mœurs des anciens. On sait assez à quel excès étoit porté le faste de leurs tables, & combien ils nous ont surpassé pour tout ce qui regardoit la grandeur, le goût, le travail, la qualité & la variété des pièces qui formoient l'appareil de leurs buffets, appellés κυλικεῖον. (*Athen. Deipnos. lib. II. p.* 460. *E. l.* 42.) *Armarium poculorum*, (Plin. l. IX. 13. l. XXXIII. 46. l. XXXIV. 8. l. XXXV. 13.), *repositoria abaci*. Les anciens avoient des *vases*, des flacons, des urnes & des coupes de toutes les espèces, en pierre, en verre, en terre cuite & en metal, & par-tout c'étoit d'une grande recherche (*Ibid. l. XXXIII.* 49. *l. XXXIV.* 3. *l. XXXV.* 46. *l. XXXVI.* (6. 67.) & des choses de mode. Les gobelets gravés & ciselés (*Plin. l. XXXIII.* 53. 55.) par *Mentor*, & par d'autres artistes du premier ordre, étoient des pièces (*Ibid. l. XXXIV.* 3.) d'un prix infini, de même que les seaux & autres *vases* corinthiens. Les tasses garnies de pierreries (*Ibid. l. XXXIII.* 2.) valoient également de très-grandes sommes, & enfin (*Ibid. lib. XXXVII.*) les *vases* de crystal de roche, d'onyx & d'autres sortes de pierres précieuses, étoient des morceaux où se trouvoient réunis les phénomènes de la nature & les efforts de l'art. C'est parmi ceux-ci qu'étoient compris leurs fameux *murrhins*, que de riches voluptueux (*Ibid. l. XXXVII.* 7.) acquirent au prix de 70, & même de 300 talens, & que quelques savans ont pris pour de la porcelaine, jusque là que (*Mariett. pierr. gr. tom. I. p.* 218 *& suiv. & not.* 2. *p.* 222.) le célèbre dactyliographe françois, renchérissant sur les idées des autres, s'est imaginé assez plaisamment d'y voir le caractère même de la peinture chinoise; tandis que parmi les monumens de l'antiquité qui nous sont parvenus, on n'a jamais observé aucun fragment de porcelaine, & qu'il est fort probable que les romains n'en ont absolument point connu l'usage. La suite des pierres de Stosch doit donc représenter une grande partie de tous ces *vases*, & en les examinant avec attention on pourroit y reconnoître presque tous ceux dont parlent les convives qu'Athénée met en scène.

Plusieurs princes avoient donné leur nom à des *vases*; l'on connoissoit entr'autres les *Prusias*; & les habitans de Lemnos, pour exprimer leur reconnoissance à Séleucus, premier roi de Syrie, donnèrent à un *vase* le nom de *Seleucus-Sauveur*.

Les *vases* qui paroissent si souvent sur les monumens avec des palmes, étoient la récompense des athlètes vainqueurs. Ils les emportoient pleins de l'huile sacrée que donnoient les oliviers plantés dans l'Acropole d'Athènes. Cette huile n'étoit destinée que pour les vainqueurs, & il étoit défendu, sous peine de mort, de l'emporter hors de l'Attique. Le prix étoit, plus anciennement, une corbeille de figues & un *vase* de vin; & dans les siècles héroïques, c'étoit un simple *vase*.

Les grecs plaçoient des *vases* d'huile dans les tombeaux à côté des corps. (*Aristophan. Ecclesi. vers.* 534.); & ils gravoient souvent sur la pierre du tombeau un *vase* semblable à celui qui y étoit renfermé (*Suid.* Γραφεῖς & Λήκυθος.)

Cérès avoit un *vase* pour attribut, & dans l'Achaïe on lui rendoit un culte sous le nom de porte-*vase*, Ποτηριοφόρος. (*Athen. Deipn. l. II. p.* 461.) Elle tient un *vase* sur une pierre gravée du baron de Stosch.

On consacroit des *vases* à boire à Hercule *Bibax*, ainsi qu'à Bacchus. Sur un autel placé au Capitole,

Capitole, on voit la coupe d'Hercule; ainsi que sur un autre autel qui porte cette inscription :

HERCULI.

JULIUS. HERMA.

D. D. L. M.

CUM. SCYPHO.

VASES à double fond. Voyez *Amphicupellum*.

VASES murrins. Voyez *Murrins*.

VASES cinéraires (les) ont toujours des couvercles. *Voyez* URNES.

VASES théricléens, ainsi nommés de Thériclès, potier de Corinthe, qui en fit le premier. Pline (*XVI*. 40.) dit qu'il les fabriquoit sur le tour avec du bois de térébinthe. Ces *vases* étoient, selon Athénée (*l. XI.*), applatis sur les côtés, assez profonds, & garnis d'oreilles.

VASES de terre en général. *Voyez* POTIER.

VASES de terre rouge que l'on trouve dans les Gaules. Caylus fait observer, à leur sujet, qu'on faisoit anciennement usage à Nismes, c'est-à-dire, lorsqu'elle étoit soumise aux romains, de plusieurs espèces de terre cuite, fabriquée différemment. Ces différences prouvent qu'il y avoit un grand nombre de manufactures dans le pays; car parmi ces terres, on lui en a envoyé qui sont noires, d'autres mêlées avec des marcasites, selon la nature de la terre; d'autres blanchâtres & très-peu cuites; mais le plus grand nombre étoit bien cuit, & travaillé avec toute la précision & la délicatesse possible. Les terres de ce dernier genre étoient empreintes d'une couleur rouge, mais claire, & pareille à-peu-près à celle que les étrusques donnoient à leurs ouvrages, avant que de placer la couleur noire. Cette teinte égale, n'étoit cependant pas aussi solide que celle des étrusques, & ne résistoit pas aux mêmes épreuves. Au reste, elle étoit agréablement donnée, ainsi que nous le voyons dans tous les morceaux qu'on trouve en quantité dans les décombres de Nismes. Enfin, cette couleur rend ces monumens intéressans. (*Caylus. II. pag.* 350.)

VASES étrusques. « Pour concevoir le travail de ces *vases étrusques*, dit Caylus (*Rec. d'antiq.* I. 86.), il faut observer d'abord que le fond est noir, que les figures sont rouges, & que ces deux couleurs sont également relevées par une couleur blanche. La terre de tous les ouvrages *étrusques* paroît avoir été choisie avec soin. C'est une argille pure & fine, dont on a séparé par le lavage le sable & la partie grossière. On ne peut douter que ces terres n'aient été formées sur le tour ou sur la roue; & cette opération, ainsi que la préparation des matières, a été précisément la même que celle de nos travaux en fayence & en porcelaine. J'ai remarqué deux sortes de terres dans leurs différens ouvrages, l'une blanche & l'autre noire. Il est vrai que cette dernière ne se trouve pas employée aussi fréquemment que la première. Plus on examine ces ouvrages, & plus l'on voit qu'ils ont été réparés avec le plus grand soin avant que d'être mis au feu. Ces morceaux ainsi préparés ont été cuits très-légérement, pour faire ce que nous nommons biscuit, sur lequel on met ensuite la couverte ou l'émail. Si l'on appliquoit cette couverte sur les morceaux avant que de les cuire, elle pénétreroit la terre ou plutôt elle s'incorporeroit dans ses pores, & il seroit très-difficile de la bien enlever, comme la chose étoit nécessaire dans la pratique des plus beaux ouvrages de ce pays. Cette couverte placée en tout autre temps auroit empêché d'exécuter avec une aussi grande délicatesse d'outils les desseins dont ces ouvrages sont ornés. La terre étant cuite, est moins inégale & plus dense; & la couverte ne s'attache que médiocrement lorsqu'elle n'a reçu qu'un feu léger; alors il est aisé de l'enlever, ou plutôt de la découper, sans qu'elle laisse la trace la plus légère. Cette couverte étoit faite avec une terre *bolaire* très-*martiale*, & la même que celle que nous employons dans notre fayence, connue sous le nom de manganèze, ou *manganesia vitriariorum*. Cette terre prend aussi dans la cuite une couleur rouge très-foncée, mais qu'il est facile de rendre noire avec la moindre mixtion de couleur ou d'autres terres. Cette matière a dû être préparée & broyée parfaitement, pour les mettre en état de s'étendre & de couler au pinceau, comme les émaux. Mais avant de mettre cette couverte noire, les *étrusques* avoient soin de tremper leurs ouvrages ou de leur donner une couleur rougeâtre, mais claire & fort approchante de celle de notre terre cuite. Ils prenoient cette précaution pour corriger la teinte naturelle & blanchâtre de leur terre, qui ne produisoit pas l'effet qu'ils aimoient à voir dans leurs beaux ouvrages. L'examen de plusieurs morceaux *étrusques* suffira pour faire sentir ces différences, & connoître à fond les détails. Les terres se trouvant ainsi préparées, voici l'opération la plus essentielle pour la façon de les orner. Quand la couverte noire ou rouge étoit sèche, le peintre, ou plutôt le dessinateur devoit nécessairement calquer ou poncer son dessin; &, selon l'usage de ce temps, il n'a pu se servir, pour y parvenir, que de lames de cuivre très-minces, susceptibles de tous les contours, & découpées comme l'on fait aujourd'hui ces mêmes lames, pour imprimer les lettres & les ornemens. Il prenoit ensuite un outil fort tranchant, avec lequel il étoit maître de faire ce qu'on

Digitized by Google

appelle de réserve les traits les plus déliés; car il emportoit & ôtoit la couverte noire sur tout ce qui devoit être clair; & je ne puis comparer cette manœuvre qu'à celle de notre gravûre en bois. Alors la couleur rouge se distinguoit, & faisoit voir fort nettement les figures, les ornemens, & tout ce qu'on avoit entrepris de représenter. La seule inspection de la plus grande partie de ces terres démontre ces sortes d'opérations. Enfin ces ouvrages étant parvenus à ce point, on leur donnoit la seconde cuite un peu plus forte que la première »

» Je ne crois pas devoir terminer l'examen de ces ouvrages, sans y ajouter quelques réflexions générales. Ils ne sont pas tous fabriqués avec le même soin: on en trouve dont la terre blanchatre, souvent mal cuite, n'a pas reçu la première couleur rouge. Il y en a d'autres dont la terre est bien cuite & bien travaillée, & qui ne sont recouverts que par la couleur rouge qui forme ou le fond ou les ornemens, & ces morceaux me paroissent les moins communs. Toutes les couleurs noires ne sont pas également belles. il y en a qui sont ternes & sans aucun éclat, & d'autres qui par leur mat & leur poli imitent en quelque façon l'émail de nos porcelaines. La couleur blanche qu'ils mettoient toujours avec le pinceau sur les fonds, comme sur les espaces découverts, n'a aucune tenue. C'est une espèce de craie qui n'est pas comparable pour la solidité, aux couleurs dont je viens de parler; & c'est pour cela, sans doute, qu'ils l'employoient avec tant de ménagement, & le plus souvent pour des parties de coëffures, de brasselets ou de révillons dans les ornemens. Les étrusques ignoroient donc les moyens de mettre cette couleur au feu. »

» Je ne saurois passer sous silence la mauvaise foi & l'imposture de certains artistes anciens. J'ai des *vases* d'un vernis absolument noir, passé au feu & très-solide, sur lequel on a fait des figures de couleur rouge simplement au pinceau, & qui sont presque toutes effacées. Ces ouvrages coûtoient beaucoup moins de peines & de soins, & il falloit être bon connoisseur pour ne s'y pas tromper. Ils produisoient le même effet en sortant des mains de l'ouvrier. On ne les a pas fait sans dessein, & c'est, selon moi, une véritable friponnerie. Quoi qu'il en soit, les étrusques n'employoient que le noir, le rouge & le blanc (le bleu). Enfin, on ne peut douter que pour conserver la propreté & l'exactitude de leurs ouvrages, ils ne se soient servis de ce que nous appellons des gazettes, c'est-à-dire, des pots couverts dans lesquels on fait cuire aujourd'hui les morceaux à l'abri de tout air extérieur. Ces recherches m'ont donc convaincu que ces ouvrages ont été faits avec autant de soin que les porcelaines; on peut même, indépendamment de leur antiquité, les regarder comme aussi précieux. Cependant la quantité que l'on en trouve nous assure de l'abondance de ces manufactures, & du goût que toutes les nations avoient en ce temps là pour les ouvrages qu'elles produisoient. Quant à la matière, j'avoue que l'idée n'en est pas favorable; mais je me contenterai de dire que l'on ne connoissoit rien de plus parfait que cette terre cuite, & qu'on employoit à la mettre en œuvre les mains des plus fameux artistes. »

« Les *vases* & la poterie de terre cuite sont, dit-il encore (*Tom. II. 52.*) un des genres d'ouvrages par lesquels les *étrusques* se sont le plus distingués. J'en ai détaillé la pratique ci-dessus. Cependant la prodigieuse quantité des morceaux de ce genre que l'on trouve, non-seulement en Italie, mais encore dans les différens cabinets de l'Europe, mérite en particulier quelques réflexions. En effet, il est étonnant qu'une matière aussi fragile se soit conservée pendant un si grand nombre de siècles. L'abondance de ces sortes d'ouvrages prouve la multiplicité des manufactures établies en Etrurie. On peut par un calcul assez simple, présumer que cent *vases* existans, en supposent dix mille détruits. Cette estimation qui ne peut guères être contredite, frappe l'imagination, & devient vraisemblable par le grand usage qu'on faisoit de ces ustensiles, & par l'étendue de pays que les étrusques occupoient. Il paroît qu'ils étoient maitres de presque toute l'Italie, avant la fondation de Rome. Et si l'on veut leur refuser le travail de tous les morceaux de ce genre, qui subsistent, & croire que leurs voisins en ont produit une partie, il résultera toujours de ce que nous voyons, un avantage flatteur pour cette nation, celui d'avoir inventé un genre particulier, & d'avoir servi de modèle dans une manière de dessiner, qu'on ne leur a point contestée. Il est cependant vrai que dans le grand nombre de ces *vases* de terre, quelques-uns paroissent égyptiens, on peut même en imaginer de grecs; & l'on sait de plus que dans l'île de Samos, sur la côte de l'Asie Mineure, il y avoit une fameuse manufacture de poterie, dont les ouvrages se sont répendus dans l'Asie & dans presque toute l'Europe. Les anciens parlent de ces *vasa samia*, comme d'une vaisselle de terre. »

« D'ailleurs les Tyrrhéniens qui se sont transplantés dans l'Etrurie, étoient sortis du continent de l'Asie-Mineure, & de la partie de ce continent, voisine de l'île de Samos. Nous ne sommes point en état de distinguer les productions de ces différens peuples; nous n'avons point assez de morceaux de comparaison: on est donc obligé de mettre ceux-mêmes qui peuvent causer des doutes, dans la classe des étrusques. Leur travail nous est plus connu, & leurs manufactures paroissent avoir joui pendant plusieurs siècles d'une réputation égale à celle que nous ac-

cordons aux porcelaines de la Chine, auxquelles on peut comparer quelques morceaux étrusques par la légèreté de leur fabrique, & par la délicatesse de leurs ornemens. Le débit & la consommation de ces ouvrages devoient être considérables, puisque l'on en fabriquoit un si grand nombre. On en a trouvé des amas à Volaterra, & dans plusieurs autres endroits de la Toscane. Les ruines de Rome, & sur-tout les fouilles d'Herculanum en présentent tous les jours des morceaux entiers, & plus souvent des fragmens sans nombre. Cette dernière ville étoit comme l'on sait, une colonie de grecs, établie dans le temps de la splendeur des étrusques, & sur un terrein qui ne paroit pas avoir jamais fait partie de l'Etrurie. »

« Quoi qu'en dise le P. Pancrace, (*page* 83) à la fin du tome premier des Antiquités de Sicile, le *vase* trouvé dans un tombeau à Agrigente, est absolument étrusque; & la raison qu'il donne (*page* 81.) pour soutenir le contraire, en disant que la nation étrusque n'a jamais rien eu à démêler avec la Sicile, est bien foible. »

« J'ai observé plusieurs fois que les nations voisines avoient dû rechercher avec soin les ouvrages des étrusques, & principalement depuis que les manufactures eurent été détruites, peut-être par les romains même. Il n'en est fait aucune mention dans l'histoire romaine, & l'on y voit les étrusques confondus avec leurs vainqueurs, & devenus guerriers comme eux. On ne parle plus de leurs arts, mais seulement de leur bravoure, & de quelques superstitions qui leur étoient particulières. »

« Je dois excuser ici la répétition des formes qu'on pourroit blâmer dans les *vases* étrusques. En effet l'ignorance où nous sommes de l'usage auquel ils étoient destinés, ne nous présente souvent qu'une répétition; mais cette même monotonie est infiniment variée par les sujets qui en font l'ornement. D'ailleurs, ce n'est pas seulement chez les étrusques que l'on peut remarquer une sorte de ressemblance & d'imitation dans les formes. Les raisons de nécessité, d'usage, de convenance & d'habitude ont de tous temps engagé les hommes à pratiquer sans aucun changement, dans le cours de plus ou moins d'années, les meubles d'usage, ou de pur agrément. Mais quand cette répétition seroit particulière aux étrusques, ayant une fois trouvé la convenance & l'élégance en ce genre, ils mériteroient des éloges pour ne s'en être point écartés. J'ai lieu de croire qu'il se trouve peu de ces formes que je n'aie eues en ma possession, & qui par conséquent ne soient rapportées dans les deux volumes de ce recueil: ainsi le lecteur est en état d'en juger. Mais quand ces *vases* seroient encore plus uniformes, il faudroit convenir qu'un peuple indique suffisamment son génie pour les arts, quand il exécute des différences dans la décoration des formes qu'il a reçues & adoptées. La diversité de cette espèce d'accessoire est en ce cas une preuve de talent. On s'apperçoit d'ailleurs que la manière d'orner n'a pas toujours été la même. Mais nous ne pouvons distinguer aujourd'hui avec une espèce de certitude celles qui ont précédé avec celles qui ont suivi: enfin, on voit dans ces compositions des objets & des détails qui nous sont inconnus, ainsi que des pratiques civiles & militaires. Toutes ces choses bien examinées, & rendues familières, peuvent conduire tôt ou tard à de plus grands éclaircissemens. »

« Il y a plusieurs passages dans les auteurs anciens, dont on n'a point été frappé, & qui ont peut-être rapport à ces représentations. Un génie heureux, le hazard même peut produire cette découverte. »

« La forme de plusieurs *vases* étrusques témoigne, dit Caylus (*Rec.* 1. 105.), qu'ils ne servoient qu'à orner & à décorer les endroits où ils étoient placés, puisqu'il y en a qui sont percés au fond. Cependant les fabriques d'Etrurie produisoient aussi des tasses, des écuelles & des plats de toutes les grandeurs, pour les usages les plus communs. Ces derniers sont en général d'un travail fort grossier, & presque tous de couleur noire, ce qui suffit pour les faire connoître; mais afin que, pour fonder son jugement, on ne soit pas obligé d'être attentif à l'impression qui naît de la fabrique & du vernis, on doit observer qu'ils ont pour la plupart dans leur fond intérieur, des ornemens qui n'ont pu être exécutés qu'avec des instrumens que nous appellons aujourd'hui des *fers*. On en appliquoit l'empreinte lorsque la terre étoit molle, & par conséquent avant de la mettre au feu; & j'ose assurer que ces ornemens, qui sont infiniment variés, ont la finesse & l'intelligence de l'orfévrerie. »

Ils étoient fort rares du temps de Suétone & de Strabon. Ces deux auteurs parlent de ceux que l'on trouva dans les tombeaux de Corinthe & de Capoue, en rétablissant ces deux cités anciennes; ils ajoutent qu'ils se vendirent très-cher à Rome, où on les apporta, & que ceux qui étoient ornés de peintures obtenoient la préférence sur ceux qui ne l'étoient pas, & les uns & les autres sur les *vases* d'airain. Ce luxe manqua bientôt d'aliment, parce que la superstition défendoit de violer les tombeaux; il avoit fallu deux occasions forcées, telles que celles du rétablissement des villes, & de l'établissement des colonies, pour faire ouvrir ces asyles sacrés.

On avoit coutume de graver ou peindre sur leurs parois extérieurs, des victoires & des quadriges. Cet usage étoit si général, qu'Anacréon

défend à l'orféve qu'il charge de lui faire un *vase* précieux, d'y mettre un chat; il lui ordonne au contraire d'y graver Bacchus, l'Amour & son cher Bathylle.

Les *vases* étrusques du cabinet de Ste. Geneviève de Paris, offrent plusieurs de ces chars.

» Le comte de Caylus, dit Winckelmann, a adopté une erreur populaire, savoir, que tous les *vases* de terre peinte sont étrusques. Dans le cabinet de Mastrilli à Naples, il y a trois *vases* avec des inscriptions grecques. Si j'ouvre le second volume du recueil d'antiquités du comte de Caylus, j'y trouve un *vase* avec cette inscription.

HΔΓDVS

KΔVΔS

& l'auteur prétend que ce sont là des caractères etrusques. Dans l'explication qu'il en donne il dit, *(page 80)*. « Je ne dois pas oublier une » grande singularité de ce *vase*; c'est de pré» senter devant chaque figure différens caractè» res, disposés dans l'ordre qu'on voit dans la » planche. » Il n'aura sans doute pas manqué de consulter les Fourmont & autres. Je me souviens d'avoir vu chez le chanoine Mazocchi une coupe de terre peinte avec l'inscription suivante.

KΔVΔS HOΓOSΔS.

Ce qui veut dire, Καλὸς 'Οποσδας, *le bel Hopofdas*. Personne n'ignore le prix que les grecs attachoient à la beauté des deux sexes; & Pausanias nous apprend que c'étoit la coutume d'écrire de cette manière sur les murailles des appartemens, les noms des jeunes gens qui se distinguoient par leur beauté. L'ouvrier de cette coupe a voulu laisser un monument de sa tendresse sur cet ouvrage de ses mains. Qu'on fasse la comparaison de ces caractères avec ceux du *vase* du comte de Caylus, & l'on verra que je suis fondé à croire qu'ils ont été mal copiés. Ils ne sont pas étrusques, mais grecs, & l'on doit lire : Ηοπολ(ο)ς καλὸς, *le bel Hopolos*. J'intercale ici un O; les plus anciens grecs faisoient leur O à peu près triangulaire; & les Δ étoient aussi quelquefois renversés, de cette manière ∪, de celle-ci ou V. Le *vase* seul est donc étrusque, & non l'inscription. L'explication de ce *vase* suffit pour renverser le systême du comte de Caylus. J'ai vu à Rome & à Naples plus de 500 *vases* de cette espèce, qui tous ont été trouvés dans ce royaume, & la plus grande partie à Nola.

Dans le troisième volume des *Pict. Etrusc. in vasculis*, l'abbé J. B. Passeri a fait connoître quelques *vases* étrusques avec des inscriptions grecques, dit Dassdorf. Il donne, (*tab. 221, p. 18*,) l'explication suivante de ces ouvrages étrusques avec des inscriptions en grec : *Græca inscriptio minimè obstat, quominus id, & similia vasa, etruscis adtribuantur; nam campani, tuscorum genus, græcis advenis adsueti, eorum linguam vel admiserunt, vel in gratiam græcorum eam inserere operibus, quæ concinnarent, coacti sunt, quod quidem seriùs invaluit & potissimum cum bacchanalia diù proscripta infelici post iminio revocata sunt.* Le sujet représente sur ce *vase* est : *Adolescens bacchicis initiatus.* Comme sur un autre *vase* il y a un mot latin, en caractères grecs, l'auteur en porte le jugement que voici : (*tab. 237, pag. 29.*) *Negotium præcipuum hujus vasis facit inscriptio in imo adposita, græca quidem, sed litteris latinis expressa*, (ANDRIAS), *ex quâ scribendi formâ vas istud ætati adtribuimus, quâ populi dominatoris mores universa jam obtinebant, vix relictis patriæ linguæ vestigiis, & formulis, præsertim in Siciliâ.* Plus bas il explique un autre *vase* avec des inscriptions incorrectes & inintelligibles (*tab. 251 p. 38.*) & il dit : *Nam in monumentis etruscis nomina deorum & heroum propria penitus omnia deturpata sunt populari tunc temporis dialecto.* Ce même systême conduit l'abbé J. C. Amaduzzi, dans son explication de l'alphabet étrusque, à dire dans la préface du troisième volume, §. 7, *p.* 89 : *Adscita insuper ab etruscis fuisse tum græca vocabula, patet ex nonnullis eorum monumentis, quæ græcis inscriptionibus donantur, quæque reperta sunt præsertim inter campanos, qui olim etruscis adnumerabantur, quique postea græcis finitimi, qui eam Italiæ partem deìn incoluerunt; quæ à Tarento usque ad Cumas, vel, ut Plinio (Hist. nat. lib. iij.) placet, à locris Italiæ fronte ad Tarentum usque protenditur, eorum litteras, & idioma facilè arripuerunt.* C'est de cette manière qu'on peut éclaircir pourquoi il y a des ouvrages étrusques avec des inscriptions grecques.

Il se peut que quelques-uns des *vases* étrusques du Vatican soient venus du royaume de Naples; la plus grande partie néanmoins y ont été portés de la Toscane; car un grand nombre de ces *vases* ont été donnés par Barbagli, évêque de Chiasi, oncle maternel de Guarnacci, au cardinal Gualteri l'aîné, & dans la suite ils ont tous passé dans la bibliothèque du Vatican.

Ces *vases* devroient être appellés *campaniens*, plutôt qu'*étrusques*; car on les trouve dans la Campanie, dans le royaume de Naples & dans la Sicile : mais jamais dans la Toscane.

Vases avec des palmes annoncent sur les médailles les jeux célébrés dans la ville qui les a fait frapper. Leur nombre indique celui des jeux. On en voit jusqu'à trois sur celles d'Hélio-

d by Google

polis frappées en l'honneur de Caracalla. Souvent ces *vases* sont placés sur une table, & la palme est plantée dans leur capacité.

On en voit sur les médailles des macédoniens, de Thessalonique.

VASE à deux anses, ou *Diote*. On en voit sur les médailles de Cyme, d'Hypponium, de Lamia, d'Acilium, des Bœotiens, de Methymna, de Myrina, de Peparethus, de Soli en Chypre, de Teos, de Thasus, de Thèbes, de Thera, d'Athènes, de Chios, de Corcyre, de Lacédémone, de Maronie, de Naxos, des Opuntiens, de Methymne & de Pharus.

VASES de théâtre. C'étoit, selon Vitruve, certains vaisseaux d'airain ou de poterie, qu'il appelle *echeta*, qui se mettoient en des endroits cachés sous les degrés de l'amphithéâtre, & qui servoient pour la répercussion de la voix.

Lorsque les grecs eurent bâti des théâtres solides & d'une vaste étendue, ils s'apperçurent que la voix de leurs acteurs ne pouvoit plus porter jusqu'au bout, ils résolurent d'y suppléer par quelque moyen qui en pût augmenter la force, & en rendre les articulations plus distinctes. Pour cela, ils s'aviserent de placer dans de petites chambres pratiquées sous les degrés du théâtre, des *vases* d'airain de tous les tons de la voix humaine, & même de toute l'étendue de leurs instrumens, afin que tous les sons qui partoient de la scène pûssent ébranler quelqu'un de ces *vases*, suivant le rapport qui étoit entre eux, & profiter de leur consonnance pour frapper l'oreille d'une manière plus forte & plus distincte.

Ces *vases* étoient faits dans des proportions géométriques, & leurs dimensions devoient être tellement combinées qu'ils sonnassent à la quarte, à la quinte les uns des autres, & formassent ainsi tous les autres accords jusqu'à la double octave. Il faut entendre par leurs dimensions, leur hauteur, leur largeur, leurs différens degrés, & la courbure de leur évasement. On les arrangeoit ensuite sous les gradins du théâtre, dans des proportions harmoniques, & il falloit qu'ils fussent placés dans leurs chambres de manière qu'ils ne touchassent point aux murailles, & qu'ils eussent tout autour, & par dessus, une espèce de vuide.

Vitruve ne nous apprend point quelle figure ils avoient; mais comme il ajoute qu'ils étoient renversés & soutenus du côté de la scène par des coins de demi-pié de haut, il y a bien de l'apparence qu'ils avoient à-peu-près la forme d'une cloche ou d'un timbre de pendule; car c'est la plus propre au retentissement dont il s'agit.

Pour les chambres où ils étoient placés, il y en avoit treize sous chaque étage de degrés, & comme elles devoient être disposées de maniere qu'il y eût entr'elles douze espaces égaux : il falloit qu'elles fussent situées dans le milieu de ces étages, & non pas au bas, comme le marque Perrault, à cause des portes & des escaliers qui se trouvoient au-dessous. Aussi, Vitruve dit expressément que si le théatre n'a qu'un étage de degrés, ces chambres doivent être placées dans le milieu de sa hauteur, & qu'il faut les disposer de même dans les autres étages, si le théatre en a plusieurs; car il y en avoit jusqu'à trois rangs dans les grands théatres, dont l'un étoit pour le genre enharmonique, l'autre pour le chromatique, & le troisième pour le diatonique. Les *vases* étoient par conséquent arrangés suivant les différentes proportions de ces trois genres de musique.

Toutes ces chambres, au reste, devoient avoir par le bas des ouvertures longues de deux piés, & larges d'un demi-pié, pour donner passage à la voix, & il falloit que leurs voûtes eussent à-peu-près la même courbure que les *vases*, pour n'en point empêcher le retentissement. Par ce moyen, dit Vitruve, la voix s'étendant du centre à la circonférence, ira frapper dans la cavité de ces *vases*, & les ébranlant suivant leur consonnance, en sera non-seulement rendue plus forte & plus claire, mais encore plus douce & plus agréable.

VATES : c'étoit, chez les gaulois, une sorte de gens fort considérés, une classe de druydes qui étoient chargés d'offrir les sacrifices, & qui s'appliquoient à connoître & expliquer les choses naturelles, au rapport de Strabon. *Voyez* DRUYDES.

VATES, chez les romains étoit celui ou ceux des saliens qui chantoient le poëme *saliaire*.

VATIA, surnom de la famille SERVILIA.

VATICANUS, étoit un dieu qui, à ce qu'il paroît, faisoit sa résidence sur le mont Vatican. A-t-il donné son nom au mont, ou le Mont a-t-il reçu le sien du Dieu? Quoi qu'il en soit, il présidoit à la parole; & Aulugelle (16. 17.) nous en donne pour raison, que le premier cri qui échappe aux enfans en naissant, est la première syllabe du nom de ce dieu, *Va* ou *Va*. On la confond quelquefois avec *Vagitanus*; il y en a même qui prétendent qu'il n'y a de différence que dans le nom.

Saint Augustin (*de civit. Dei IV.* 8.) dit : *Neque enim audent aliquas partes tribuere Vaticano, qui infantium vagitibus præsidet.* Quelques critiques avoient changé dans cet endroit (*& ibidem cap.* 11.) *Vaticanus* en *Vagitanus*; mais Louis Vivès a très-bien remarqué dans ses notes, qu'il falloit lire

Digitized by Google

Vaticanus; que l'endroit que nous avons cité d'Augelle le démontre, & que d'ailleurs c'est la leçon de tous les anciens manuscrits. On ne sait pourquoi les derniers editeurs n'ont point fait cette remarque après lui, ils auroient peut-être épargné aux auteurs du Moréri la faute qu'ils ont faite d'appeller ce dieu *Vagitant*, & de citer sur cela Festus, qui n'en dit pas un mot, & S. Augustin, *de civit. Dei*, *lib. IV*, dont toutes les éditions, au moins depuis Vivès, disent *Vatican*. On ne voit pas non plus pourquoi ils écrivent *Vagitant*, & non pas *Vagitan*, ni pourquoi ils distinguent ces dieux, *Vagitant* & *Vatican*. Struvius, (*Antiq. Rom. Synt.c.* 1. *p.* 155.) croit qu'on peut également dire *Vatican* & *Vagitan*, mais il se trompe.

VATICANUS MONS, le mont *Vatican*. Cette colline de Rome etoit près du Tibre & du Janicule, où est aujourd'hui le palais des papes. Cette colline étoit en horreur aux anciens romains, à cause de l'intempérie de l'air, des immondices dont elle étoit infectée, de ses eaux dormantes, & de la puanteur qu'on y respiroit; ce qui la fit appeller par Tacite (*hist. II.* 83. 2.) *infamia Vaticani loca.* Martial declame aussi contre le vin qu'on y recueilloit: *Et Vaticani perfida vappa cadi.* Et dans un autre endroit: *Vaticana bibis, bibis venenum.* Sans doute que ces incommodités naissoient, en grande partie, des cadavres qu'on entassoit dans ce lieu. Elagabale commença à le nettoyer, en faisant enlever tous les tombeaux. Varron croit que son nom vient de *Vaticinia*, parce qu'on y rendoit des oracles.

VATINIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VATINIANI calices. Voyez CALIX.

VAUTOUR, oiseau consacré à Mars & à Junon, peut-être à cause des maux que ces deux divinités faisoient aux hommes. Le *Vautour* étoit aussi un des oiseaux dont on observoit le plus exactement le vol & les cris dans les augures. *Voyez* VULTURIUS.

Les égyptiens avoient un grand respect pour le *Vautour*, qui étoit chez eux le symbole de Vulcain & de Néith.

« Quand on veut tirer avantage de quelques bêtes sauvages, dit M. Paw, (*Recher.* 1. 153.) il vaut alors mieux leur accorder des priviléges, & les épargner, comme cela est établi à Londres & dans les colonies angloises au sujet des *Vautours*. En parlant de ces oiseaux, Linnæus fait mention de la célèbre loi égyptienne qui prononçoit, comme l'on sait, peine de mort contre ceux qui en detruisoient un, & quoiqu'on ait vu renouveller cette sévérité dans les établissemens françois de l'Amérique contre ceux qui y tuoient des vaches, il n'est cependant point facile de l'excuser, hormis que les égyptiens n'y aient été forcés par les dégâts des souris, dont les *Vautours* savent purger les campagnes d'une manière admirable; & comme ces animaux sont devenus aujourd'hui paresseux & presque sédentaires dans les environs du Caire, où ils trouvent des cadavres en abondance, on seme dans quelques endroits de l'Egypte, ainsi que l'observe Prosper Alpin, de l'arsenic avec le bled, ce qui n'est pas, à beaucoup près, sans danger. La vaine idée de conserver ce qu'on appelle le *gibier*, a fait exterminer dans la plus grande partie de l'Europe presque toutes les races d'oiseaux de proie, de sorte qu'on n'a plus rien à attendre de leur protection contre les souris, les moineaux, les limaçons & les lapins, ces fleaux des campagnes; tandis que les oiseaux de proie se laissent plutôt mourir que d'arracher un brin d'herbe, & ç'a été une sagesse de la part des anciens de les avoir consacrés aux dieux. »

VE. Cette particule, ajoutée au commencement d'un mot latin, le rendoit diminutif.

VECTIARIUS, ouvrier qui fait agir un levier.

VECTIGAL. *Voyez* IMPÔT.

VECTURAS naviculariis exsolvendas (*Ad.*)... *ad solamina transferenda.* Ces mots, qu'on lit dans une inscription publiée par Muratori, (1099. 6.) désignent des transports faits pour la marine.

VEDIUS, le même que *Véjovis*. Voyez ce mot.

VEFLAMEN. Ce mot, qui se lit dans plusieurs inscriptions, désigne ou un ancien flamine, par abréviation de *vetus flamen*, ou un flamine du second ordre, comme *vegrande* signifie petit.

VEGETUS color, couleur brillante, éclatante.

VEHICULIS. (*ab*) Gruter (592. 4.) rapporte une inscription dans laquelle est désigné par ces mots l'officier préposé à la garde des voitures de l'empereur.

VEIENTINA tribus. Voyez TRIBU.

VEILLE, *vigilia*, une des quatre parties dans lesquelles les romains divisoient la nuit.

Prima vigilia, depuis six heures du soir jusqu'à neuf.

Secunda vigilia, depuis neuf heures jusqu'à minuit.

Tertia vigilia, depuis minuit jusqu'à trois heures.

Quarta vigilia, depuis trois heures jusqu'à six.

VEINES. « On croyoit, dit Winckelmann, (*Hist. de l'art.* 4. 5.) montrer un talent particulier dans les derniers temps de la sculpture, en prononçant fortement les *veines*, contre les maximes des anciens. Sur l'arc de l'empereur Septime Sevère, on n'a pas manqué de donner des *veines* de cette force aux mains de quelques figures idéales de femmes, telles que les victoires, qui portent des trophées; comme si la force, que Cicéron allegue comme une qualité générale des mains, (*Acad. quæst. l. I. c.* 5.) devoit caractériser aussi celles des femmes, & être exprimée de cette manière. Ce fut aussi dans le ressentiment de ces travaux qu'on fit consister l'adresse des artistes avant la restauration des arts; & nous voyons encore aujourd'hui l'ignorant, sans goût & sans principes, admirer les ouvrages chargés de *veines*. Les sages anciens auroient été tout aussi peu satisfaits de ce procédé, que si quelqu'un, pour montrer toute la force du lion, eût représenté cet animal avec les ongles allongés, quoiqu'il les retire en marchant. Rien ne montre mieux avec quelle douceur les anciens artistes des temps florissans de l'art ont rendu les *veines*, même dans les figures colossales, que les fragmens d'une pareille statue du capitole, & que le cou d'une tête colossale de Trajan dans la villa Albani. Il en est des arts comme des hommes. L'envie de jaser, dit Platon, augmente en nous à mesure que notre goût pour les plaisirs diminue; de même quand l'art a fait son cercle, les petites choses remplacent les grandes beautés. »

VÈ-JOVE, *VEJOVIS*, ou *VE-JUPITER*, & *VEDIUS*, nom d'un dieu des romains. C'étoit une divinité funeste & malfaisante, & si on l'honoroit, ce n'étoit pas qu'on en attendît quelque assistance, mais c'étoit pour la prier de ne point faire de mal. *Vejovis* avoit un temple à Rome, situé entre la citadelle & le capitole. Dans ce temple étoit une figure de ce dieu, qui tenoit des flèches dans sa main, comme étant prêt à envoyer des maux & des malheurs. Il avoit près de lui la figure d'une chèvre; c'étoit la victime qu'on avoit coutume de lui immoler. Quelques-uns disent qu'il portoit des cornes à la tête. On ne convient pas quel étoit ce dieu; les uns disent que c'étoit Apollon, & d'autres Pluton. Ovide dans ses *Fastes*, *l. III. v.* 447, soupçonne que c'est Jupiter.

La fête de *Vejovis* se célébroit la veille des nones de Mars, ou le sixième de ce mois. Elle se faisoit ce jour-là parce que c'étoit le jour de la dédicace de son temple. Sur les médailles antiques, la foudre dans la main d'un buste, ou à côté, ou au-dessous, fait reconnoître *Vejovis*, qui est Jupiter foudroyant & en colère, lorsque ce n'est pas la tête d'un empereur; car il y en a quelques-uns que l'on a armés de la foudre comme les dieux.

Aulugelle (*lib. v. c.* 12.) dit que le nom de *Vejovis* est formé de la particule *Ve* & de *jovis*; que *jovis* vient de *juvare*, aider, assister; que la particule *ve*, qui a la force d'augmenter, a aussi souvent celle de priver, comme l'*a* privatif des grecs; enfin qu'on l'ajoutoit à ce nom pour montrer que ce n'étoit point le Jupiter ou *Jovis* secourable, mais le Jupiter nuisible. Quoique *jovis* ne vînt pas de *juvare*, cependant les romains, ayant cette opinion, ils ont pu former ce mot comme Aulugelle le dit.

VEITOR quinta decima legionis. Ce mot, qui se lit dans une inscription recueillie par Gruter, (544. 4. 5.) est synonyme de *Viator*.

VELABRUM. Le *Vélabre*, endroit de Rome sur la situation duquel voici ce qu'il y a de plus probable. Avant Tarquin l'ancien, c'étoit un marais que l'on traversoit avec des barques, pour aller sur l'Aventin & ailleurs. Depuis on dessécha ce marais pour y bâtir des maisons, & le nom de *Vélabre* demeura à toute la vallée d'alentour jusqu'à ce qu'enfin on le restreignit simplement à deux rues, après que les autres parties de la vallée eurent reçu un nom particulier, tel que la *voie neuve*, le *marché au poisson*, l'*argilete*, la *voie toscane*, &c. Ainsi on nomma *velabre* deux rues parallèles, qui étoient entre le Capitole & le Palatin, lesquelles sont connues dans les auteurs latins sous le nom de grand & de petit *Vélabre*. C'est ce que Varron (*Ling. lat.* 3. 32.) distingue en ces termes: *Ab his palus fuit in minore Velabro, à quo, quod ibi vehebantur lintribus, Velabrum, ut illud majus de quo suprà actum est.* Le quartier des deux *Vélabres* étoit garni de boutiques de marchands, & sur-tout de vendeurs d'huile.

VELARIA; ce mot, dans Juvénal, (*Sat. IV*, 121.) a la même signification que *vela*, & se prend pour les voiles soutenus par de grandes perches & des cordes tendues, dont on couvroit le théatre pour garantir les spectateurs des injures de l'air: *Et pueros indè ad velaria raptos.* Le poëte fait allusion aux machines dans lesquelles on enlevoit les acteurs jusqu'au plus haut du théatre.

VELARIUS de domo Aug. (*Gruteri.*). Les *vélaires* étoient des espèces d'huissiers placés auprès des rideaux, *vela*, qui étoient dans l'appartement du prince, comme les chanceliers se tenoient à l'entrée de la balustrade, *cancelli* & les *ostiarii* à la porte. Les *vélaires* avoient un officier qui les commandoit, comme nous l'apprenons de deux inscriptions rapportées par Saumaise dans ses notes sur la vie de Carin, par Vopiscus, c. 1, & dans Gruter, *p.* 599, *n.* 7 & 8. La première porte:

D. M.
TI. CL. HALLUS.
PRÆPOSITUS VELARIORUM
DOMUS AUGUSTANÆ
FEC. SIBI. ET FILIIS SUIS L.L.
POST EORUM.

Saumaise & d'autres critiques ont lu THALLUS au lieu de HALLUS, qui est sur la pierre où cette inscription se lit à Rome, & ce Hallus est cet affranchi de Tibère, qui étoit samaritain de nation, & dont parle Josephe dans ses Antiquités, *l. XVIII, c.* 8, ce qui montre que les *velaires* & leurs chefs étoient des officiers anciens & en usage dès les premiers empereurs.

L'autre inscription est :

D. M.
L. FLAVI AUG.
LIB. PRIMIGENI
SUPRA VELARIOS
DE DOMV AUG.
FECIT. FLAVIA.
PRIMIGENIA
LIB. PATRONO B. M.

Il y a dans Gruter une troisième inscription à la même page. *n.* 10, qui porte :

CASSIUS
VELARIUS
FANIS. GER. P.
COATI. XXVIII.
EX TA. COIVX.
F. C.

Quelques-uns prétendent que *velarius* a là un autre sens que dans les deux premières inscriptions, & que c'est un faiseur de voiles ou de rideaux. Cela peut être; mais on n'en voit pas la raison, si ce n'est peut-être parce qu'il n'y a que *velarius*, & non pas *velarius domus augusta;* mais on pourroit ne le point ajouter; ou il pouvoit être *vélaire* de quelque particulier.

VELEDA. *Voyez* VELLEDA.

VELIA, quartier de Rome sur l'une des extrémités du Palatin, dont le terrein est aujourd'hui occupé par les églises de saint Théodore & de sainte Anastasie. On le distinguoit en deux, *summa Velia*, & *sub Velia*, le premier au haut de la colline, & le second en bas. Dans le quartier haut étoit la maison de Valerius Publicola, qui, voyant qu'elle donnoit de la jalousie au peuple soupçonneux sur la conservation de sa liberté, la fit démolir, en transporta les matériaux au bas de la colline, où il la fit construire : *Quia domum in invidioso loco ædificabat*, écrit Denis d'Halycarnasse, *collem erigens foro super stantem, altum & præruptum quem Romani veliam appellabant.*

VELIA, en Italie, ΥΕΛΗΤΩΝ & ΥΕ.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

C. en argent.

O. en or.

R. en bronze.

Leurs types ordinaires sont :

Un lion passant, ou posé........Un trépied.

Un lion dévorant un cerf......Un cheval.

Une chouette..Deux dauphins...Trois croissans...Un aigle éployé.

VÉLIN. *Voyez* CUIR & PARCHEMIN.

VELINA tribus. Voyez TRIBU.

VÉLITES. Les *vélites*, soldats armés à la légère : *Velites, id est volantes, quia omnium levissimè armati sunt.* Il y avoit quatre sortes de fantassins dans la milice romaine, les *vélites*, les hastaires, les princes, les triaires. Les premiers étoient de la dernière classe des citoyens, c'est-à-dire, de celle qui contenoit les plus pauvres & les plus jeunes : *Natu minimos & pauperrimos tribuni seligunt in velites*, dit Polybe (6. 19.). C'étoit aussi les soldats que l'on estimoit le moins, & dont la paye étoit la moins forte. Ils étoient armés à la légère, placés avant les enseignes au premier rang, & ils commençoient le combat, ce qui les fit appeller *antesignani*, comme le dit Tite-Live (38. 21.), *ante signa modico intervallo velites erant.* Ils avoient pour armes défensives un petit bouclier rond, d'un pied & demi de diamètre, & une espèce de petit casque d'un cuir fort, couvert de quelque peau de bête sauvage. Leurs armes offensives étoient l'épée, & un javelot dont le bois étoit de la grosseur du doigt, de trois pieds de long, & la pointe longue de trois doigts, mais si mince, qu'elle ne pouvoit être tournée contre celui qui avoit lancé le javelot. Il y en avoit parmi eux qui étoient armés de frondes. On se servoit ordinairement de *velites* pour accompagner la cavalerie dans les plus promptes expéditions. L'établissement de ces soldats ne se fit que

Digitized by Google

que dans la seconde guerre punique, pour suppléer à la foiblesse de la cavalerie romaine, laquelle étant inférieure en nombre, avoit toujours du désavantage contre l'ennemi. Ils étoient également distribués dans chaque corps, n'ayant point de commandant particulier; &, selon Tite-Live, il y en avoit vingt dans chaque manipule, ce qui faisoit soixante par cohorte, & six cents par légion, quand elle étoit de six mille hommes. On supprima les *vélites* quand on eut accordé le droit de bourgeoisie romaine à toute l'Italie, & on leur substitua une autre infanterie légère, employée cependant aux mêmes opérations, composée de frondeurs & de gens de traits, qui lançoient le javelot avec la main. Avant l'institution des *vélites*, les troupes qui formoient l'infanterie légère s'appelloient *rorarii* & *accensi*.

Les *vélites*, armés de frondes, ne servoient que pour escarmoucher; aussi leur étoit-il permis de fuir, n'ayant point d'armes défensives pour en venir aux mains. Ils se rangeoient d'abord à la queue des troupes, & de-là ils s'avançoient aux premiers rangs; quelquefois on les plaçoit dans les intervalles de la première ligne, d'où ils escarmouchoient entre les deux armées. Quand le choc commençoit, ils se retiroient derrière les autres, d'où ils lançoient leurs traits, ou des pierres avec la fronde, par-dessus la tête des premiers rangs; c'est ce qu'ils pouvoient faire avec d'autant plus de facilité, qu'on donnoit peu de hauteur à ces premiers rangs. Avant l'institution de cette milice, la première ligne de la légion servoit d'infanterie légère.

Pour bien entendre les historiens romains, qui parlent souvent de *vélites*, il faut savoir que ces sortes de soldats armés à la légère, se divisoient en frondeurs qui jettoient des pierres, en dardeurs qui lançoient le javelot, & en archers qui tiroient des flèches.

Sous les empereurs Trajan, Hadrien & Antonin-le-Pieux, les *vélites* portoient un corcelet de fer, ou une cuirasse à écailles de poisson; mais les frondeurs, en particulier, n'étoient vêtus que de leurs habits ordinaires très-retroussés. Les archers ou tireurs d'arc avoient un casque, une cuirasse à écailles, un carquois garni de flèches, & du côté gauche une épée; enfin ils portoient à la main l'arc avec lequel ils tiroient des flèches.

VELITIS JUBEATIS QUIRITES, formule usitée à Rome pour toutes les propositions que l'on faisoit au peuple sur la guerre & la paix, la création des magistrats, la publication d'une loi, &c.

VELLÉDA, nom d'une fille de la nation des bructères, que les anciens germains tenoient pour prophétesse, & qu'ils regardèrent long-temps comme une déesse. Ces peuples étoient persuadés que toutes les femmes avoient la connoissance de l'avenir, & ils poussoient la superstition jusqu'à les prendre pour des divinités. *Velléda* passa pour telle. Elle avoit un empire absolu sur toutes les nations germaniques. Elle vivoit du temps de Vespasien. *Stace*, *l. I. Silv.* 4, dit qu'elle fut prise en guerre par les romains, & menée en triomphe à Rome. Cet auteur écrit *Veleda*, & non pas *Velleda*, comme Tacite, & il fait les deux premières breves, quoique Suidas écrive Βελήδα. *Domitius* assure encore que tous les anciens manuscrits de Tacite portent *Velidea*, & non pas *Velleda*. Voyez *Tacite*, *hist. l. IV. c.* 61. & *de morib. germ. c.* 8.

VELUM. Voyez VOILE.

VELUM cubiculare. Voyez PORTIERE.

VELUM tribunalis. Voyez RIDEAU.

VELUM in theatro.
VELUM tricliniare. } Voyez TENTE.

VENABULUM. Voyez CONTUS.

VENAFRUM, ville de Campanie, étoit célèbre anciennement par la bonté de son huile d'olives; ce qui a fait dire à Horace, *liv. II*, *ode VI*.

. . . . Ubi non hymetto
Mella decedunt, viridique certat
Bacca Venafro.

Pline, *liv. XIII. ch.* 2, après avoir dit que l'Italie l'emporte sur tout le reste du monde, ajoute que l'huile de *Venafrum* l'emporte sur celle du reste de l'Italie. C'est de-là que parmi les romains, pour dire de l'*huile excellente*, on disoit simplement *venafranum*. On lit dans Juvénal, (*satyre V. vers* 86.) *ipse Venafrano piscem perfundit*. (*D. J.*)

VENALITIARII, petits marchands, marchands en détail, subordonnés aux *mercatores*, comme on le voit dans Cicéron (*orat.* 170.). *Neque me divitiæ movent, quibus omnes Africanos, & Lælios multi venalitiarii mercatoresque superarunt*.

VENALITII, les mêmes que les *venalitiarii*.

VENALITIUM, tableau sur lequel les marchands écrivoient les noms de leurs marchandises. (*Petron. c.* 29. *Erat venalitium titulis pictum*.

VENATIO AMPHITHEATRALIS, chasse de l'amphithéâtre ; c'étoit la chasse pour laquelle les romains étoient vraiment passionnés. Elle se faisoit dans l'amphithéâtre, où l'on plantoit quelquefois des arbres, afin qu'il ressemblât à une forêt. Elle se faisoit de plusieurs manieres : ou c'étoit des combats de bêtes entre elles, ou contre des hommes, ou c'étoit le peuple même, à qui on laissoit la liberté d'entrer dans l'arène, d'y tuer les bêtes fauves qu'on y lâchoit exprès, comme des sangliers, des cerfs & des daims, & de les emporter. La première chasse de bête à bête fut donnée par Q. Metellus qui, l'an de Rome 503, fit paroître dans le cirque cent quarante-deux éléphans pris sur les carthaginois. Depuis cette époque, cette sorte de combat ne se donna guère que dans l'amphitheatre, & le cirque fut réservé pour les courses & autres jeux. Dans les combats d'homme contre une bête, le gladiateur se présentoit à l'animal les armes à la main, sans user d'aucune précaution, & il étoit souvent la victime de sa témérité. D'autres employoient divers stratagêmes pour surprendre la bête ; les uns se servoient de gros globes d'osier, qu'ils rouloient devant eux : d'autres avoient de grands boucliers d'osiers hérissés de pointes de roseaux rompus, qui piquoient l'animal quand il venoit avec fureur pour mordre le combattant ; & celui-ci se couchant adroitement à terre sous ce bouclier, frappoit en sûreté. Ils se servoient encore d'autres ruses qui divertissoient les spectateurs. Les animaux qu'on employoit étoient de différente espèce, mais le plus souvent des lions ; & Spartien remarque que du temps d'Hadrien il y en eut jusqu'à cent de tués. Les combattans étoient ordinairement des gladiateurs, ou des criminels qu'on avoit condamnés à cette peine, & qui, lorsqu'ils sortoient vainqueurs, méritoient leur grace & étoient absous de leurs crimes. Quelquefois il y avoit des hommes qui se louoient pour ces combats, & d'autres qui, par une pure ostentation de force & d'adresse, s'y offroient volontairement. La dépense de ces combats étoit énorme, parce qu'il falloit faire venir des pays éloignés, avec des frais considérables, une multitude incroyable de bêtes que l'on nourrissoit jusqu'au temps du spectacle ; d'ailleurs il en coûtoit beaucoup pour déterminer des gens de bonne volonté à s'exposer au risque d'être dechirés par ces animaux furieux.

VENDANGES (Fête des). *Voyez* VINDÉMIALES.

VENENUM. *Voyez* POISON.

VENEREM lyra Homeri, *Livia Aug.* (*Ad*). L'officier de Livie mentionné dans cette inscription, recueillie par Muratori (886. 6.), amusoit cette princesse en chantant sur la lyre les vers d'Homère.

VENERIS LACUS. Pline, *l. XXXII. c.* 2, parle de ce lac, qu'il place à Hiérapolis en Syrie. C'étoit, selon Lucien, (*lib. de dea Syria*) un étang fort poissonneux, dans la ville même, près du temple de Junon. On y trouvoit de grands poissons qui avoient chacun leur nom. « J'en ai vu un plusieurs fois, dit Lucien, qui portoit sur l'aileron de l'épine du dos un petit ouvrage d'or qu'on y avoit appliqué. On prétend, ajoute-t-il, ce que je n'ai pas vérifié, que cet étang a deux cents brasses de profondeur ; il y a au milieu un autel de pierre qui paroît remuer, vraisemblablement parce qu'il est élevé sur des colonnes qui sont au fond de l'eau. Cet autel étoit toujours encensé par des personnes qui y abordoient à toute heure à la nage pour leur dévotion. On y célébroit aussi de grandes fêtes, qu'on appelloit les *descentes du lac*. On y portoit tous les dieux, & Junon la première, de peur que Jupiter ne regardât avant elle les poissons : elle le devançoit donc, & le prioit de se retirer, ce qu'il faisoit à la fin, après avoir un peu contesté.

VENERIS PORTUS, port de la Gaule narbonnoise, sur la côte de la mer Méditerranée. Pomponius Mela, *l. II. c.* 5. le place entre les promontoires des Pyrénées, au voisinage & au nord de *Cervaria*. Ce port étoit fameux à cause d'un temple de Vénus qui y étoit bâti. C'est aujourd'hui le port de Vendres.

VENERIS ÆNEADIS TEMPLUM. Denis d'Halycarnasse, *l. I. c.* 50. dit qu'on nommoit ainsi le temple que les troyens bâtirent à l'honneur de Vénus, lorsqu'ils furent arrivés sur la côte de l'Epire, & qu'ils eurent pris terre dans la peninsule appellée *Leucas*. Du temps de Denis d'Halycarnasse ce temple étoit dans une petite isle, entre la ville & l'isthme de cette peninsule qui avoit été creusée. Denis d'Halycarnasse nous apprend encore que les troyens élevèrent un autre temple du même nom dans l'Epire, sur le promontoire d'Actium. Ils y bâtirent aussi le temple des grands dieux, & ces deux temples subsistoient encore de son temps.

VENERIS ARSINOES FANUM, temple d'Egypte, sur le promontoire *Zephyrium*, entre Canope & Alexandrie, selon Strabon, *l. XVII. p.* 800.

VENETUS color, azur, bleu de mer. Une des quatre factions du cirque avoit adopté cette couleur pour se distinguer des autres. Vegèce (4. 37.) dit que le *venetus color* étoit la couleur des flots de la mer : *Ne tamen exploratoriæ naves candore prodantur, colore veneto, qui marinis fluctibus est similis, vela tinguntur, & funes.* Elagabale faisoit servir sur sa table les poissons dans une sauce bleue, afin qu'ils parussent n'avoir pas changé d'élément : *Pisces semper quasi in marina*

aqua cum colore suo coctos conditura veneta comedit. (*Lamprid. c.* 24.).

VÉNILIE, femme de Daunus, & sœur d'Amate, mère de Lavinie, eut pour fils le célèbre Turnus. S. Augustin dit que *Vénilie* étoit la déesse de l'espérance. (*De la cité de Dieu, liv. IV. c.* 2.).

Les anciens romains personnifioient aussi le flux & le reflux, & les divinisoient en en faisant deux déesses, dont l'une s'appelloit *Vénilie*, & l'autre *Salacie*, au moins si l'on en croit Scaliger dans ses conjectures sur Varron, *p.* 180 & 181, où il dit qu'il a trouvé quelque part ces mots de Varron cités : *Venilia unda quæ ad littus venit; Salacia quæ ad salum redit.* Varron, dans ce qui nous reste de lui, n'a rien dit de semblable; seulement (*l. IV. de ling. lat.*) il dit : *Salacia Neptuni à salo, Venilia à veniendo ac vento illo quem Plautus dicit quod ille dixit, qui secundo vento vectus est tranquillo mari ventum gaudeo* ». Que *salacia* vient de *salum*, la mer, & *Venilia*, de *venio*, je viens, & du vent dont parle Plaute, quand il dit *quod ille dixit*, &c. » Scaliger ajoute, que depuis que les romains, sous la conduite de Drusus, eurent pénétré jusqu'à l'Océan germanique, ils donnèrent au flux & au reflux des noms germains, & au lieu de *Venilia* ils dirent *Malina*, & pour *Salacia*, *Liduna*. Cependant, comme il l'a remarqué, *Malina* & *Liduna* signifient plutôt les grandes marées qui viennent chaque mois, que le flux & reflux qui se fait tous les jours.

VENNO ou *VENOX*, surnom de la famille PLAUTIA.

VENTIDIA famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RRR. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est *Bassus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VENTILARE, terme de gladiateur qui exprimoit l'action par laquelle les combattans préludoient en se frappant avec des épées de bois, & en lançant les uns contre les autres des javelines sans fer avec beaucoup d'art : *Aliud est ventilare, aliud pugnare* dit Senèque (*Cont.* ; C'est ce que l'on peut appeller escrimer avec un fleuret.

Ventilare, se prend aussi pour donner du vent avec un éventail. Ce meuble étoit connu des grecs & des romains, & c'étoit une fonction des esclaves d'éventer leurs maîtres & leurs maîtresses lorsqu'ils étoient au lit. Suétone dit (*c.* 82. *n.* 2.) qu'Auguste en usoit ainsi pendant l'été : *Æstate . . . . ventilante aliquo cubabat.* Cet usage cessa pour les lits, lorsque celui des rideaux fut introduit.

VENTILATORES. Voyez BATELEURS.

VENTRALE, petit habit à mi-poil que l'on mettoit comme une cuirasse sur l'estomac, pour garantir du froid ; il servoit aussi de ceinture pour y serrer l'argent que l'on portoit sur soi.

VENTRILOQUES, devineresses connues aussi sous les noms d'*engastrimythes* & d'*engastrimantes*, qu'on croyoit rendre des oracles par le ventre. Cette espèce de divination est appellée par Aristophane ευρυκλεους μαντεια, à cause d'un certain Euriclès, qui étoit *ventriloque*, & qui passoit pour devin à Athènes. Cependant elle paroît avoir été particulièrement réservée aux pythonisses, auxquelles on donnoit indistinctement ce nom, & celui de *ventriloque*.

On doit distinguer deux manières de rendre les oracles par le ventre, pour faire accorder les auteurs qui ont écrit sur les *ventriloques*; les uns ont assuré, avec Cicéron (*De divinat. lib. II.*) qu'elles recevoient le *démon* dans leur ventre, d'où elles tiroient les réponses qu'elles rendoient par la bouche ; ils nous représentent la *pythonisse* de Delphes montée sur le trépied, écartant les jambes, & attirant par en-bas l'esprit fatidique, ensuite pénétrée de cet esprit, entrant en fureur, & rendant les oracles. Suivant d'autres, ces devineresses prophétisoient, la bouche fermée, faisant avec le ventre certains bruits qui signifioient tout ce que le spectateur crédule & intéressé vouloit ; c'est à ces *ventriloques* qu'Hippocrate compare les malades.

Il y avoit aussi des *ventriloques*, suivant Tertullien, qui rendoient les oracles par les parties de la génération.

VENTS. Les anciens avoient déifié les *vents*. Lorsqu'on entreprenoit quelque voyage sur mer, on sacrifioit aux *vents* & aux tempêtes. Xénophon dit, dans l'expédition du jeune Cyrus, que le *vent* du septentrion incommodant beaucoup l'armée, le devin conseilla de lui offrir un sacrifice : on lui sacrifia, & le *vent* cessa. Achille, ayant mis sur le bûcher le corps de Patrocle, pria le *vent* du nord & le zéphir de souffler avec force pour hâter l'embrasement, & il leur promit des sacrifices, s'ils exauçoient sa prière. Les troyens étant prêts de s'embarquer pour l'île de Crète, Anchise, pour se rendre les *vents* propices, immola une brebis noire aux *vents* orageux, & une blanche aux heureux zéphirs.

Digitized by Google

Pausanias dit qu'on voyoit au bas d'une montagne, près de l'Asope, un endroit consacré aux *vents*, auxquels une certaine nuit de chaque année, un prêtre offroit des sacrifices, & pratiquoit autour de quatre fosses, on ne sait quelles cérémonies secrettes propres à appaiser leur fureur. Il chantoit en même temps quelques vers magiques, dont on disoit que Médée s'étoit servie dans ses enchantemens. On a découvert en Italie, plusieurs autels consacrés aux *vents*. Hérodote assure que les anciens perses sacrifioient à ces divinités.

Les *vents*, selon Hésiode, étoient fils des géans Typhéus, Astréus & Persé; mais il en excepte les *vents* favorables, savoir : Notus, Borée & Zéphir, qu'il fait enfans des dieux. D'autres font tous les *vents* enfans du géant Astrée & de l'Aurore. Homère & Virgile établissent le séjour des *vents* dans les îles Eoliennes. « C'est-là, dit le poète » latin (*Enéid. l. I. v. 57.*), que, dans un antre » vaste & profond, Eole tient tous les *vents* » enchaînés, tandis que les montagnes qui les » renferment retentissent au loin de leurs mugissemens. S'ils n'étoient sans cesse retenus, ils » confondroient bientôt le ciel, la terre, la » mer & tous les élémens. »

Le culte rendu aux *vents* nous est attesté par plusieurs monumens antiques. Ils avoient à Athènes un temple octogone qui subsiste encore. Les lacédémoniens avoient coutume de leur sacrifier tous les ans un cheval sur le mont Taigète, de le brûler & d'en jetter les cendres; afin, dit Festus, (*voce* OCTOBER) que les *vents* dispersassent sur leur territoire, les restes de cette précieuse victime. Le peuple invoquoit peut-être les *vents*, pour les prier de dissiper les exhalaisons marécageuses qui infectoient les environs de Lacédémone. C'étoit le même motif qui engageoit les habitans de la Calabre & de la Pouille, à sacrifier au *vent* Atabulus, dont le souffle brûlant desséchoit leurs campagnes.

Les phéniciens, selon Eusèbe, offrirent les premiers des sacrifices aux *vents* dominateurs des mers. Les grecs prirent d'eux, sans doute, cette nouvelle superstition; les romains l'adoptèrent & la répandirent dans tous les pays de leur domination. Auguste, partant pour l'expédition de la Sicile, contre Sextus Pompée, sacrifia aux *vents* favorables, selon Appien; il dédia dans les Gaules, selon Sénèque (*Quæst. V. 17.*), un temple au *vent* Circius. Vespasien en éleva un dans Antioche, selon Malala, à tous les *vents*. Les légions imitèrent leur empereur, comme il paroît par l'inscription suivante, du temps de Trajan ou d'Hadrien, rapportée par Spon, & gravée sur un autel votif, en Afrique, auprès de Constantine.

VINTIS
BONARUM TEMPES
TATIUM POTENTIBUS
LEG. III. AUG. DEDICANTE
Q. FABIO CALVITINO
LEG. AUG. PR. PR.

On voit au Capitole, un autel trouvé dans le port d'Antium, sur lequel on lit : ARA VENTORUM, au-dessous de la figure d'un *vent*. Pratilli (*Della via appia.*) trouva un marbre avec la même inscription, dans les ruines d'un temple situé près de la voie appienne, entre Caudium & Bénévent.

Sur l'autel du Capitole, le *vent* est représenté sous la figure d'un jeune homme porté dans les airs, soufflant dans une conque de mer, & appuyant sa main gauche sur le derrière de sa tête, comme pour l'opposer à la réaction de l'air qui l'agite. Le *vent* a un manteau qui est entièrement rejetté sur les épaules, & qui flotte dans l'air. Philostrate, décrivant le tableau d'Hyacinthe, dit que Zéphir avoit une jolie figure, des ailes aux tempes, & une couronne de fleurs de toute espèce. Selon Lactance, commentateur de Stace (*Lib. VII. v. 37.*), les *vents* sont ordinairement peints avec la bouche entr'ouverte, *venti pinguntur hiantes*. C'est ainsi qu'on les voit représentés dans l'*Antiquité* de Montfaucon. Les poëtes grecs & latins leur donnent des ailes attachées aux épaules ou aux pieds, quelquefois à tous les deux, & encore à la tête.

Au reste, les *vents* que nous venons de dépeindre, sont des *vents* favorables & paisibles. Quant aux *vents* furieux & contraires, on sait que dans les peintures du Virgile du Vatican, la tempête est représentée avec deux flambeaux allumés, & deux *vents* soufflent avec une trompe recourbée. Borée, le *vent* du froid & des grêles, étoit représenté sur le coffre célèbre de Cypselus, sous la forme d'un monstre horrible, ayant une queue de serpent à la place des jambes.

Les *vents* sont représentés (*Monumenti antichi*, n°. 43.) sur un tombeau de la villa Borghèse, où l'on voit la chûte de Phaëton, sur une lampe antique, (*Bellori Luc. p. 2. tab. 9.*) au-dessus du char du soleil & de celui de la lune. Sur ces trois monumens ils paroissent sous l'emblême de génies ailés, les ailes étendues, soufflant dans une trompette droite, ou plutôt une corne droite, & appuyant leur autre main sur le derrière de leurs tête, comme pour en exprimer plus fortement l'air. Hygin dit que les fils de Borée avoient la

tête & les pieds ailés; l'on croit trouver sur une médaille publiée par Wilde, la tête ailée de Calais, fils de Borée.

A la tour des *vents*, à Athènes, les *vents* froids sont vêtus comme les barbares, ils portent des barbes. Les *vents doux* sont vêtus d'un manteau léger, & sont représentés sous la forme de jeunes gens.

Sur un monument antique, deux *vents* vêtus en barbares portent deux cornes presque droites & parallèles au-dessus du front.

Les anciens ont fort varié sur le nombre des *vents*. Aristote n'en compte qu'onze, & il omet *Libonotus*. Les romains en comptèrent vingt-quatre, comme on le voit dans Vitruve.

Voici les noms qu'ils leur donnoient :

Septentrio, Gallicus, Supernas, Aquilo, Boreas, Carbas, Solanus, Cæsias, Eurus, Volturnus, Euronotus, Auster, Alsanus, Libonotus, Africus, Subvesper, Argestes, Favonius, Etesiæ, Circius, Caurus, Corus, Thrascias.

On voit à la ville Albani une base de marbre à douze pans, sur laquelle on lit :

ΖΕΦΥ ΡΟC FAVO NIVS	ΛΙΨ AFRI CVS	ΛΙΒΟ ΝΟΤΟC AVSTRO AFRI CVS	ΝΟ ΤΟC AVS TER	ΕΥΡΟ ΝΟ ΤΟC EVRO AVS ...R	ΕΥ ΡΟC EV RVS
ΑΦΗ ΛΙΩ ΤΗC SOLA NVS	ΚΑΙΚΙ AC VVL TVR NVS	ΒΟΡΕ AC AQVI LO	ΑΠΑΡ Κ ΑC SEPTEN TRIO	ΘΡΑ ΚΙΑC CIR CIVS	ΙΑΠΥΞ CHO RVS

Pour les grecs ΝΟΤΟΣ étoit le Sud, ΕΥΡΟΣ le Sud-Est, pluvieux à Athènes, ΑΠΗΛΙΩΤΗΣ l'Est, ΚΑΙΚΙΑΣ le Nord-Est, ΒΟΡΕΑΣ le Nord, ΛΙΨ le Sud-Ouest, ΖΕΦΥΡΟΣ l'Ouest, favorable à la végétation, ΣΚΙΡΩΝ le Nord-Ouest, le plus sec.

Le savant Paciaudi a publié & expliqué dans ses *Monumenta Peloponesia* un anémoscope trouvé en 1759 près de la voie Appienne. C'est une table ronde de pierre, sur la tranche de laquelle sont écrits les noms de douze *vents*. La surface de la table est divisée par des diamètres du cercle, qui se terminent de chaque côté au milieu de l'espace assigné sur la tranche à chaque *vent*.

VENULUS, étoit un des plus considérables d'entre les latins; il alla demander du secours à Diomède contre les troyens, mais il n'obtint rien.

VÉNUS des égyptiens. *Voyez* ATHOR & NEPTHYS.

Vénus est une des divinités les plus célèbres de l'antiquité; c'est elle qui présidoit aux plaisirs de l'amour.

On a d'abord distingué deux *Vénus*; l'une s'est formée de l'écume de la mer échauffée par le sang des parties mutilées de Cœlus, qui s'y mêla, quand Saturne porta une main sacrilège sur son père; & l'on dit que ce mélange, & la déesse qui en naquit, se formèrent auprès de l'isle de Cypre. Elle fut, dit-on, conçue dans une nacre de perle, avec laquelle elle navigea en Chipre. Homère dans son hymne à *Vénus*, dit qu'elle fut portée dans cette isle par Zéphyre, & qu'il la remit entre les mains des heures, qui se chargèrent de l'élever. C'étoit d'après cette tradition qu'elle étoit surnommée ANADYOMENE, APHRODITE, EPIPONTIA, TRITONIE. (*Voyez* tous ces mots.) On a donné quelquefois à cette divinité une origine moins bizarre, en disant qu'elle étoit fille de Jupiter & de Dioné sa tante. D'autres l'ont fait sortir de l'œuf primitif. (*Voyez* ce mot.) Platon distingue deux *Vénus*; l'une est cette ancienne *Vénus* dont on ne connoît point la mère, & que nous appellons *Vénus* Céleste (*Voyez* VRANIE.); & une autre *Vénus* plus

récente, fille de Jupiter & de Dioné, que nous appellons, dit-il, *Vénus* vulgaire.

Cicéron (*De natur. Deor. III.* 23.) en admet un bien plus grand nombre. Entre les différentes *Vénus*, dit-il, la première est fille du ciel & du jour, de laquelle nous avons vu un temple en Elide. La seconde est née de l'écume de la mer; c'est d'elle & de Mercure qu'on fait naitre Cupidon. La troisieme, fille de Jupiter & de Dioné, est celle qui épousa Vulcain; c'est d'elle & de Mars qu'est ne Anteros. La quatrième, née de Syria & de Tyrus, qui s'appelle Astarté, épousa Adonis. Pausanias dit qu'il y avoit chez les thébains trois statues faites du bois du navire de Cadmus: la première étoit de *Vénus*-Céleste, qui désignoit un amour pur & dégagé des cupidités corporelles; la seconde, de *Vénus* populaire, qui représentoit un amour déréglé; & la troisième, de *Vénus Apostrophia*, ou *préservatrice*, qui détournoit les cœurs de toute impureté. Plusieurs mythologues modernes prétendent qu'il n'a jamais existé d'autres *Vénus* qu'Astarté, femme d'Adonis, dont le culte fut mêlé avec celui de la planete de ce nom. Ce culte passa de Phénicie dans les isles de la Grèce, & sur-tout dans celle de Cythère, où il fut d'abord adopté; & le temple de Cythère a passé pour le plus ancien de tous ceux que *Vénus* a eus dans la Grèce; ce qui a fait dire, ajoutent-ils, que la déesse avoit pris naissance dans la mer près de cette isle.

Mais les poëtes qui se sont toujours fort peu embarrassés d'être conséquents dans les fables enfantées par leur imagination, n'ont fait aucune attention à toutes ces recherches & à toutes ces distinctions: ils n'ont jamais parlé que d'une *Vénus*, & l'ont fait naitre, tantôt de l'écume de la mer, tantôt de Jupiter & de Dioné, selon qu'ils ont cru que l'une ou l'autre naissance orneroit plus ou moins leurs ouvrages; & toutes les fois qu'ils n'ont point eu à parler de la naissance de cette divinité, ils ont toujours parlé d'une seule *Vénus*, mère des Amours & des Ris, reine de Paphos, de Cythère, d'Amathonte, de Gnide, &c. Les fleurs naissent sous ses pas. Accompagnée de Cupidon son fils, des jeux, des ris & de toute la suite de l'Amour, elle fait également la joie & le bonheur des hommes & des Dieux. Quand les heures l'eurent introduite dans le ciel, tous les dieux en furent épris, & toutes les déesses jalouses. Dès que Pallas l'eut apperçue: cédons, dit-elle à Junon, cédons à cette déesse naissante le prix de la beauté. Lorsque les poëtes se sont avisés de parler de *Vénus* comme produite par l'écume de la mer, ils ont supposé l'histoire de sa formation telle qu'on l'a rapportée plus haut: C'est en ce moment que les anciens monumens & les poëtes modernes nous la représentent le plus souvent voltigeant sur la mer, tantôt sur une grande coquille soutenue par des Tritons, tenant ses beaux cheveux, dont elle fait découler l'eau, & parée d'un voile qui flotte avec grace au gré des zéphirs, qui n'ont d'haleine que ce qu'il en faut pour rafraichir la déesse; tantôt elle est montée sur un dauphin ou sur une chèvre marine, & toujours escortée d'une troupe de Tritons, de Néréides & d'Amours. Quand les poëtes ont parlé de *Vénus*, comme fille de Jupiter & de Dioné sa tante, ils ont chargé ce dieu de deux crimes à-la-fois: il avoit épousé Dioné sa tante, ou même il n'avoit pas daigné prendre cette précaution pour la rendre enceinte de *Vénus*, & il voulut violer sa propre fille. Quoique cette Déesse fût si complaisante pour ceux à qui elle inspiroit des desirs; quoiqu'elle s'enflammât elle-même si facilement, & qu'elle prît fort peu de précaution pour satisfaire ses ardeurs, elle eut cependant horreur de l'entreprise de son père, elle lui résista avec tant de vigueur, qu'il ne pût venir à bout de son dessein: pendant leurs débats, l'*amour* de Jupiter s'évapora, & les Centaures en furent engendrés. *Voyez* CENTAURES.

Quelque origine que les différens poëtes aient donnée à *Vénus*, & quoique souvent le même en ait parlé différemment, ils ont toujours eu en vue la même *Vénus*, déesse de la beauté & des plaisirs, mere des Amours, des Graces, des jeux & des ris; & c'est à la même qu'ils ont attribué toutes les fables qu'ils ont créées sur cette divinité. Indépendamment de ses charmes personnels, elle avoit une ceinture mystérieuse, appellée communément le ceste de *Vénus*. *Voyez* CESTE. « Cette ceinture étoit, dit Homère (*Iliad. liv. IV.*), » d'un tissu admirablement diversifié: là se trouvoient tous les charmes les plus séducteurs, » les attraits, l'amour, les desirs, les amusemens, les entretiens secrets, les innocentes » tromperies & le charmant badinage, qui insensiblement surprend l'esprit & le cœur des plus » sensés. » Junon voulant plaire à Jupiter (*Voyez* JUNON), prie *Vénus* de lui prêter sa ceinture: la déesse de Cythère la lui offre sur-le-champ, en lui disant: « Recevez ce tissu, & le cachez » dans votre sein: tout ce que vous pouvez desirer, s'y trouve; & par un charme secret » qu'on ne peut expliquer, il vous fera réussir » dans toutes vos entreprises. »

Tant de charmes joints à l'empire le plus étendu, car à qui ne commandoit pas une Déesse qui avoit l'amour à ses ordres, tant de charmes, sembloient promettre à *Vénus* le mariage le plus brillant; cependant la plus belle des déesses eut pour mari le plus laid & le plus désagréable des dieux: on lui fit épouser Vulcain. C'est le dédomagement qui fut accordé à ce dieu pour l'injure qui lui avoit été faite quand il fut précipité du ciel, & pour le malheur qu'il eut de rester boiteux (*Voyez*

VULCAIN.). Il n'est pas étonnant que la déesse de la galanterie ait eu si peu d'égards pour l'honneur d'un tel mari. Son attachement pour le dieu Mars est connu de tout le monde. Le soleil à qui rien ne peut être caché, ayant découvert ce commerce, par la négligence de Gallus (*Voyez* GALLUS.), en avertit l'époux de la déesse. Vulcain pour les surprendre, fit un filet d'airain si mince & si délié, qu'il étoit imperceptible; & en le faisant, il usa d'un artifice si singulier, que le moindre mouvement pouvoit le faire jouer. Il le tendit autour du lit de *Vénus*, & dès que Mars y fut entré avec elle ils s'y trouverent pris. Vulcain content du succès de son entreprise, alla ouvrir sur-le-champ les portes de la chambre & donna ces deux amans en spectacle à tous les dieux, qui les virent dans le plus grand desordre. Les dieux, dit Ovide, rirent beaucoup de cette aventure, qui fit long-temps l'entretien de tout l'olympe : il y en eut cependant qui auroient souhaité d'être déshonorés à ce prix (*Voyez* MARS, HERMONIE.). *Vénus* fut si courroucée de cet affront, qu'elle résolut de priver les dieux du plaisir de la voir, en punition de ce qu'ils avoient souffert que Vulcain lui tendît ce piège. Elle se retira dans les bois du Caucase. Tous les dieux la chercherent long-temps en vain : mais une vieille leur enseigna le lieu de sa retraite : la déesse la punit en la métamorphosant en rocher.

Bacchus eut aussi part aux faveurs de *Vénus*; il la rendit mère de Pan, &, selon quelques-uns des trois Graces. Mercure lui plut aussi, & les complaisances de la déesse pour ce dieu, donnèrent l'être à Hermaphrodite. Pour le Soleil, il ne put jamais réussir auprès d'elle; elle persécuta même ses descendans sans relâche (*Voyez* PASIPHAE, PHÈDRE.). Neptune est aussi mis au nombre des amans favorisés par *Vénus*; & quelques-uns disent que ce fut lui qui la rendit mère d'Eryce; mais d'autres donnent à cet athlète un père moins illustre & moins digne des faveurs d'une Déesse; c'est Buthès, dont on ne connoit que le nom. Quelques-uns regardent encore Rhodia comme fille de *Vénus* & de Neptune : mais elle est plus communément mise au nombre des filles d'Océan.

Les habitans du ciel n'étoient pas en assez grand nombre pour satisfaire les goûts de la mère de la galanterie; elle chercha des amans parmi les mortels. Sans parler de Buthès, prétendu père d'Eryx, on connoit son amour pour Adonis (*Voyez* ADONIS.), pour Anchise, qui la rendit mère d'Enée (*Voyez* ANCHISE, ENÉE.), & pour Cinyras, père d'Adonis. Cinyras, en reconnoissance, lui consacra la ville de Paphos, & lui érigea le fameux temple de cette ville (*Voyez* CINYRAS.). Toutes ces infidélités lui étoient pardonnées par son mari, qui ne pouvoit résister aux charmes de sa femme; elle avoit même la confiance de lui demander des armes divines pour les fruits de ses adultères amours, & elle les obtenoit sans difficulté. Vulcain accompagnoit même la promesse de les faire des plus tendres caresses : c'est ainsi qu'ils se comporta à l'égard d'Enée.

Rien n'est plus célèbre que la victoire remportée par *Vénus*, au jugement de Paris, sur Junon & sur Pallas (*Voyez* DISCORDE, JUNON, PARIS, PELÉE.). Elle en témoigna perpétuellement sa reconnoissance à Paris qu'elle rendit possesseur de la belle Hélène, & aux troyens, qu'elle ne cessa de protéger contre les grecs & contre Junon même. Elle poussa le zele jusqu'à paroître dans un combat, où elle fut blessée par Diomede. (*Voyez* DIOMEDE, EGIALEE.)

Vénus étoit fort vindicative; & c'étoit par l'amour qu'elle exerçoit ses vengeances. Pour punir le soleil de l'indiscrétion qu'il avoit eue d'avertir Vulcain de ses amours avec Mars, elle le rendit malheureux dans la plupart de ses amours (*Voyez* DAPHNE, LEUCOTHOE.). Elle le poursuivit même par les mêmes armes, jusques dans ses descendans. (*Voyez* ARIADNE, PASIPHAE, PHÈDRE.); Elle se vengea de la blessure qu'elle avoit reçue de Diomede devant Troye, en inspirant à sa femme le goût le plus déterminé & le moins ménagé pour la prostitution (*Voyez* EGIALEE.). Elle punit de même la Muse Clio, parce qu'elle l'avoit avertie que sa liaison avec Adonis la rendroit méprisable (*Voyez* CLIO.); Enfin elle punit Tyndare par l'impudicité d'Hélène & de Clytemnestre ses filles (*Voyez* TYNDARE.).

Vénus fut regardée comme une des plus grandes déesses; & comme elle favorisoit toutes les passions, on l'honora d'une manière digne d'elle. Les temples ouverts à la prostitution, apprirent que, pour honorer dignement cette déesse, il ne falloit avoir aucun égard aux règles de la pudeur. Les filles se prostituoient publiquement dans ce temple, & les femmes mariées n'y étoient pas plus chastes (*Voyez* CANAIDE.). Amathonte, Cythère, Paphos, Gnide, Idalie, & les autres lieux consacrés spécialement à cette déesse, se distinguèrent par les désordres les plus honteux. Le récit des cérémonies qui s'observoient pour l'initiation aux mysteres du temple que Cinyras lui avoit fait bâtir à Paphos en Cypre, feroit rougir le lecteur. Cependant le sacerdoce de *Vénus* Paphienne étoit exclusivement réservé à un prince de sang royal; & c'est pour cela que Caton crut faire des offres très-avantageuses à Ptolémée, quand il lui fit dire que, s'il vouloit céder l'isle, le peuple romain le feroit prêtre de *Vénus*. (*Voyez* CINYRAS, TAMIRAS.)

Vénus avoit un temple sur la montagne d'Éryce en Sicile, qui fut un des plus célebres de l'antiquité; mille choses le distinguoient; mais entr'autres le grand autel étoit tout à découvert, *sub dio;* & la flamme s'y conservoit, dit-on, nuit & jour sans braises, sans cendres, sans tisons, au milieu de la rosée & des herbes qui renaissoient toutes les nuits. Tous les ans, au mois d'avril, les dames romaines offroient à *Vénus* un sacrifice, couvertes de myrte, & après s'être bien lavées sous un myrte. Ovide dans ses fastes, nous en explique la raison: Il dit que la déesse séchoit un jour, sur le bord d'un rivage, ses cheveux mouillés; les satyres la virent toute nue: *Vénus*, la chaste *Vénus*, en eut si grande honte; qu'elle se couvrit de myrte; & c'est depuis ce temps que cet arbre lui est consacré (*Voyez* MYRTE.). Parmi les fleurs, on lui avoit consacré la rose (*Voyez* ROSE.); parmi les oiseaux, les cygnes, les moineaux & sur-tout les Colombes (*Voyez* PERISTÈRE.). Quant aux noms que les poëtes ont donnés à cette déesse, voici les principaux, dont on a donné l'explication à leurs articles: *Amathusia*, *Anatis*, ou *Anaïtis*, *Andraphonos*, *Anosia*, Aphacite, ou Aphacitide, Aphrodite, *Architis*, *Argynnis*, *Armata*, Astarté, *Aurea*, *Barbata*, *Byblia*, Voyez *Byblos*. *Cloacina*, Coliade, Cyprine, ou Cypris, *Cytherea*, ou Cytérée, *Dionea*, ou Dionée, *Erycine*, *Euploea*, homicide, Libitine, *Mascula*, *Melanide*, *Murtia*, Nephtys, Pandémie, ou populaire, Paphienne, *Voyez Paphos*, *Pelagia*, *Praxis*, spéculatrice, *Symmachia*, *Verticordia*, *Victrix*. On adoroit aussi des courtisanes sous son nom (*Voyez* LAMIE, LEÆNA.).

On a oublié, au mot *Armata*, d'expliquer pourquoi on a donné à la mère des plaisirs un surnom qui paroît lui convenir si peu. Lactance nous en apprend la raison: lorsque les lacédémoniens, dit-il (*De fals. Rel. cup.* 20.), assiégeoient Messene, les Messéniens sortirent secrettement de la ville pour aller piller Lacédémone, où les femmes étoient restées seules. Elles se défendirent si courageusement & si bien, qu'elles mirent les ennemis en fuite. Cependant les lacédémoniens, instruits de la démarche des messéniens, partirent pour aller secourir leur ville. Ils apperçurent de loin leurs femmes, qui venoient au-devant d'eux pour leur annoncer la victoire qu'elles venoient de remporter. Prenant cette troupe pour celle des ennemis, ils se disposoient à les combattre, lorsque les femmes, pour faire cesser l'erreur, se dépouillèrent toutes nues. Leurs maris les reconnurent; & ce spectacle fit sur eux un tel effet, que sans se donner le temps de choisir leurs femmes & de quitter leurs armes, ils se mêlèrent confusément, & chacun donna des preuves de son amour à celle qui, la première, se rencontra dans ses bras. Pour conserver la mémoire de cet événement, ils consacrèrent une statue à *Vénus* armée.

Praxitele fit deux statues de *Vénus*: l'une vêtue, que les habitans de l'isle de Cos achetèrent; & l'autre nue, qu'il vendit aux Gnidiens: celle-ci devint fort célèbre. Le roi Nicoèmde, voulut l'acheter à grand prix, mais les gnidiens refusèrent ses offres. La beauté de cette statue attiroit un concours de gens qui venoient de tous côtés pour la voir & l'admirer. Un entr'autres lui faisoit de grands présens: sa folie le poussa jusqu'à la demander en mariage aux gnidiens, promettant de lui faire des présens encore plus riches. Sans accepter ces offres, dit Pline, les gnidiens ne furent pas irrités de l'amour insensé de cet homme; croyant que cela faisoit honneur à la beauté de leur déesse, & la rendoit plus célèbre dans le monde.

Vénus-Céleste est représentée ailée, assise & jouant de la lyre. Apulée dit que le char de *Vénus* étoit tiré par quatre colombes; & l'on voit souvent cet oiseau sur sa main. Quelquefois des cygnes sont attelés à son char.

Il y avoit au Capitole, un temple de *Vénus* chauve, ou *calva*. Lactance (*l.* 20) dit qu'il avoit été élevé pour rappeller que l'on avoit fait des cordes avec les cheveux des romaines, afin de faire agir les machines de guerre contre les gaulois, pendant le siege du Capitole.

Codin (*De Orig. Constantinop. p.* 14.) & Suidas lui donnent une autre origine. Selon eux, *Vénus* chauve avoit pour attribut un peigne qu'elle tenoit à la main. Les romaines ayant été attaquées d'une incommodité qui les obligeoit à couper leur chevelure, elles firent un vœu à *Vénus* pour la voir croître avec promptitude. Se croyant exaucées, elles dédièrent à *Vénus* une statue qui portoit un peigne, & on l'appella *Vénus-Calva*.

Rabaut de saint Estienne explique ainsi la fable de *Vénus*. « Les planètes étoient adorées relativement aux influences vraies ou fausses qu'une longue observation leur attribuoit. *Vénus*, anciennement nommée *Calisté* ou *la plus belle*, *Vénus*, qui sort avec tant de pompe du sein des eaux, passa pour y avoir pris naissance. Elle est la seule des petites planètes qui donne de l'ombre; on lui attribuoit une chaleur modérée & la vertu d'humecter notre atmosphère: de-là les influences qui lui furent affectées, & les emblêmes sous lesquels on les désignoit, & les hymnes religieux qui lui furent adressés. Epouse du dieu du feu, de ce Vulcain, dont les autels antiques alloient de pair avec ceux de Prométhée, elle fut tour-à-tour amante d'*Adonis*, qui étoit le *Soleil*, & de Mars avec lequel elle entroit

en

» en conjonction, selon ses divers aspects dans le » ciel, le char sur lequel elle étoit traînée » dans le palais des dieux, ou dans le firmament, étoit attelé de deux colombes; & » la zône qu'elle parcouroit, n'étant qu'un cercle » d'heureuses influences, sa ceinture mystérieuse » étoit l'asyle magique des jeux, des amours & » des ris. »

Avant de décrire les monumens antiques qui représentent *Vénus*, tels que statues, peintures, pierres gravées & médailles, je rapporterai quelques observations de Lessing, qui les a discutés avec soin.

1°. C'est sans aucun fondement que toutes les *Vénus* drapées sont prises pour des ouvrages d'artistes romains. Le *græcum est nihil velare*, ne signifie pas que les artistes grecs n'ont fait aucune draperie. On sait d'ailleurs positivement que Praxitèle avoit fait une *Vénus* habillée, qui étoit conservée à Cos.

2°. Des torses de statues couchées, telles qu'on en plaçoit principalement sur les tombeaux, près des fontaines ou dans des grottes, les restaurateurs modernes en firent des *Vénus* endormies, des Cléopâtres ou des nymphes; & cette dernière idée avoit au moins le plus de probabilité. Mais cette pratique arbitraire a jetté une grande confusion sur les statues que l'on attribue à *Vénus*.

» Gori, dit Lessing, augmenta la confusion, lorsqu'il eut à expliquer une *Vénus* qui étoit la plus célèbre dans son genre, sur-tout à cette époque. On devinera facilement que je veux parler de la *Vénus* de Médicis: il en fit une *Vénus* Cnidienne, *Marina*, Anadyomène, &c. C'est d'après une semblable idée, que l'on a restauré avant & après lui. L'on trouve aujourd'hui une grande quantité d'antiques bonnes & mauvaises, qui doivent représenter une *Vénus* de Médicis, & qui, pour la plupart le sont devenues par la main du restaurateur. La majeure partie de ces figures étoient des torses de statues de femmes, sans aucune détermination précise; d'autres étoient de simples portraits de belles femmes; d'autres encore étoient au moins des *Vénus*, mais sans aucun des attributs, que l'artiste restaurateur y ajouta, en créant de cette manière une *Vénus* de Médicis, ou une *Vénus Victrix*, Uranie, &c. Ainsi, de toutes les statues restaurées dans les temps modernes, on ne peut rien apprendre de sûr ni de positif sur les différentes manières dont les anciens ont représenté cette déesse. »

» Depuis que la *Vénus* de Médicis, comme la plus connue & la plus célèbre dans son genre, a offert aux artistes la manière la plus commune de représenter cette déesse, on est dans l'usage d'y rapporter un très-grand nombre de représentations, & chaque *Vénus* nue ou à demi-drapée, est appellée une *Vénus* de Médicis. A la rigueur, cela pourroit se dire de toutes celles dont l'attitude est entièrement semblable, quoiqu'il ne soit rien moins que démontré, que la *Vénus* de Médicis est l'original de la manière de représenter une *Vénus* nue, tenant une main devant le sein & l'autre devant les parties sexuelles. Il est possible que cette statue, ainsi que beaucoup d'autres qui lui ressemblent, soient des copies d'un original inconnu ou perdu; on prétend même que cette statue n'est absolument que le portrait d'une jolie femme, exécuté d'après l'idéal d'une *Vénus*. Quant à l'idée de l'artiste, il paroit que son application à une *Vénus Anadyomène* est absolument manquée. Comment est-il possible de la prendre pour une *Vénus* sortant de la mer, puisque ses cheveux sont nattés & arrangés avec tant de grace. Je ne remarquerai pas ici que les oreilles sont percées pour y attacher des perles. Cela tient uniquement à la mode, que le caprice de l'artiste ou une dévotion outrée avoit établie. Lampride dit, (*cap.* 50.) d'Alexandre Sévère qu'il avoit consacré à *Vénus* deux belles perles, dont un ambassadeur lui avoit fait présent: *Inauribus Veneris eos dicavit.* »

» A la vérité, le nom de l'ancien artiste, Cléomènes, fils d'Apollodore d'Athènes, dont Pline cite les Muses Thespiades (*XXXVI*, 5, *sect.* 10. Il faut qu'il y ait eu un temps où l'on ait singulièrement abusé du nom de cet artiste. A Wiltonhouse, dans la collection du comte de Pembrock, il y a quatre morceaux avec son nom: une Euterpe, une Amazone, un Faune & un Amour; cependant Kennedy ne s'avise pas de douter de la vérité de ces inscriptions), se trouve à la *Vénus* de Médicis; mais il est démontré que cette inscription est supposée. Gori s'en est long-temps occupé; mais je passerai sous silence tout ce que lui, Richardson & Winckelmann en ont dit. »

» Il faut convenir que la *Vénus* de Médicis se trouve sur des médailles, comme sur celle de Julia Domna de la ville d'Ulpia Sardica, dans la Mœsie, & sur une autre de la ville d'Apollonie en Epire; mais cela ne suffit pas pour indiquer la trace qui pourroit faire découvrir le premier auteur de cette idée. »

» Selon l'opinion commune, la *Vénus* de Médicis ne peut être que la Cnidienne, c'est-à-dire, le chef-d'œuvre de Praxitèle, en marbre, qui fut portée à Cnide, & qui valut à cette ville sa célébrité & le concours des étrangers. (*Pline*, *XXXVI*. 5. *sect.* 4. 5.) Nous savons positivement que cette *Vénus* avoit un air riant, qu'elle étoit nue, & qu'elle couvroit les parties du sexe de sa main gauche. Lucien (*Amor.* 13.) dit qu'elle est toute nue, excepté qu'avec une main elle

couvre à peine les parties. Si j'entends bien le sens de ce passage, j'y trouve la preuve que la main ne couvroit pas le sein; mais autant que je le sache, il ne se trouve ni dans Lucien, ni dans l'Anthologie, où il y a cependant une suite d'épigrammes peu spirituelles sur la *Vénus* cnidienne, ni ailleurs, aucune notion sur le reste de son attitude. On s'est imaginé que la *Vénus* de Florence est celle qui se trouvoit à Cnide; car, de cette ville, elle doit avoir été transportée à Constantinople, & de-là il étoit facile, a-t-on peut-être pensé, de la conduire à Rome. Suivant Cedrenus, elle doit avoir été placée dans le palais de Lausi, à Constantinople; mais je n'ai aucune confiance dans les assertions des auteurs de ces temps-là & de ce genre. Il est possible qu'il y ait eu une *Vénus*, même dans l'attitude de la cnidienne; mais que ce fût la statue de Cnide, cela exige un meilleur témoignage. Quand même cette notice seroit plus digne de croyance qu'elle ne l'est, on peut y opposer que le grand incendie qui, sous Leon I, en 462, détruisit les trois quarts de la ville, & la grande bibliotheque impériale, avec une infinité d'anciens ouvrages de l'art, a pu endommager la *Vénus* cnidienne, ainsi que le Jupiter olympien. Les auteurs que je connois ne parlent pas positivement de ces ouvrages, mais ils indiquent en détail, les quartiers & les places de la ville qui furent la proie des flammes; dans ce nombre est le palais de Lausi. (*Voyez* Zonares, *Annal. XIV. c.* 50. Cedren. *hist. comp.* 348. Evag. *hist. ecclef. lib. II. c.* 13. & ibid. Valois.) »

Les cheveux de la *Vénus* de Médicis étoient dorés.

» Entre les déesses, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art, liv. IV. ch.* 2.) *Vénus*, comme la déesse de la beauté, occupe à juste titre le premier rang. Elle seule, avec les Graces & les Déités des saisons, ou les Heures, a le privilége de paroître sans vêtement. Elle se trouve aussi représentée plus souvent que les autres déesses, & cela dans différens âges. Je ferai ici une courte description de la statue de cette déesse, conservée à Florence. »

» La *Vénus* de Médicis est semblable à une rose qui paroît à la suite d'une belle aurore, & qui s'épanouit au lever du soleil. Elle entre dans cet âge où les vaisseaux commencent à s'étendre, où le sein prend de la consistance. Quand je la contemple dans son attitude, je me représente cette Laïs qu'Apelle instruisoit dans les mystères de l'Amour; je me figure la voir comme elle parut lorsqu'elle se vit obligée la première fois d'ôter ses vêtemens, & de se présenter nue aux yeux de l'artiste extasié. »

» Telle est aussi l'attitude de la *Vénus* du Capitole, d'une meilleure conservation que les autres figures de cette déesse, puisqu'il ne lui manque que quelques doigts. (*Mus. capit. t. III. tav.* 19.) Telle est encore la disposition d'une autre *Vénus* placée à Troas, & copiée par un certain Menophantus, comme nous le voyons par l'inscription suivante.

Α Π Ο Τ Η C

Ε Ν Τ Ρ Ω Α Δ Ι

Α Φ Ρ Ο Δ Ι Τ Η C

Μ Η Ν Ο Φ Α Ν Τ Ο C

Ε Π Ο Ι Ε Ι.

Mais ces deux figures sont représentées dans un âge plus mûr, & dans une proportion plus grande que la *Venus* de Médicis. La Thétis à moitié drapée de la villa Albani nous offre une taille virginale, à peu près comme cette *Vénus*, qui paroît ici à cet âge où elle épousa Pelée. ».

» La *Vénus* céleste, c'est-à-dire celle qui naquit de Jupiter & d'Harmonie, & qui est différente de l'autre *Vénus*, fille de Dioné, étoit caractérisée par un diadème élevé sur la tête dans le goût de celui que porte Junon. La *Venus* victorieuse, *Victrix*, porte un diadême semblable. La plus belle statue de cette déesse, qui est sans bras, & qui pose le pied gauche sur un casque, a été découverte dans les fouilles du théâtre de l'ancienne Capoue. Cette figure décore aujourd'hui le palais royal de Caserte. Sur quelques bas-reliefs qui représentent l'enlévement de Proserpine, on voit une *Venus* drapée, qui est coëffée d'un pareil diadème; c'est ce qu'on remarque le plus particulièrement sur deux sarcophages du palais Barberini, où cette déesse, accompagnée de Pallas, de Diane & de Proserpine, s'amuse à cueillir des fleurs dans les prairies d'Enna en Sicile. Les autres déesses ne portent point cette parure de tête, si j'en excepte Thétis, sur la tête de laquelle on voit s'élever ce diadême dans le tableau d'un beau vase de terre cuite, de la bibliothèque du Vatican, que j'ai publié dans mes monumens de l'antiquité (*ined. n°.* 131.). Mais l'une & l'autre *Vénus* ont des yeux pleins de douceur, avec un regard languissant & amoureux, que les grecs nomment *υγρον*. Ce regard, toutefois, est bien éloigné des traits lascifs par lesquels certains sculpteurs modernes ont prétendu caractériser leurs *Venus*. Car, dans l'antiquité, l'amour a été regardé par les artistes, ainsi que par les philosophes sensés, comme le collègue de la sagesse, *τα σοφια παρεδρους ερωτας*. (*Eurip. Med.* v. 843.) ».

» Si j'ai dit plus haut que parmi les déesses, *Vénus* seule, avec les Graces & les Heures, avoit le privilége de paroître nue, je n'ai pas prétendu

dire que cette déesse fût constamment représentée sans vêtement : la *Vénus* de Cnide, de la main de Praxitèle, nous montre le contraire. (*Plin. l. XXXVI. c. 5.*) On connoît encore de cette déesse une belle statue drapée qui se voyoit jadis au palais Spada, & qui a passé depuis en Angleterre. C'est ainsi qu'elle est représentée travaillée de relief sur deux beaux candelabres (*Monum. ant. ined. n. 30.*) qui se trouvoient autrefois dans le palais Barberini, & qui appartiennent aujourd'hui au sculpteur Cavaceppi. »

» Ce que Winckelmann dit du diadême, ajoute Lessing, que cet ornement étoit propre à *Vénus*-Uranie seule, & qu'on ne l'a donné à aucune déesse, excepté à Junon, est une opinion qui ne se soutient pas à l'examen. Chez les poëtes, toutes les déesses ont le diadême. Parmi les productions des artistes, il s'est conservé trop peu de figures qui offrent, d'une manière précise & déterminée, les signes caractéristiques d'une déesse. Diane, comme chasseresse, & Pallas, comme guerrière, ne peuvent avoir le diadême avec le casque; mais Diane *Lucifera* le porte. Les Muses l'ont aussi, &c. »

» On ne sauroit citer à l'appui de l'opinion exclusive de Winckelmann, une *Vénus*-Uranie portant le diadême, qui est placée à Florence, à côté de celle de Medicis. (*Mus. Flor. t. XXX.*) Ailleurs, Gori en fait une *Venus* Aurea. Gori dit qu'on la nomme ainsi, parce que la partie supérieure du corps étoit nue, & celle d'en-bas drapée. Quand on se rappelle avoir vu des représentations de *Vénus* sortant du bain (par exemple dans la gal. Giustin. I. 44. 43. 40.), on comprend facilement que celle-ci en est une; mais qu'Hercule-Ferrata a restauré dans ce sens. (Richardson, *pag.* 102, paroît confondre ce qui est dit de celle-ci & de la *Vénus*-victorieuse.) Les deux bras & toute la partie superieure du corps sont modernes, le tronc seul & les cuisses sont antiques. Combien l'explication de l'attitude d'une *Vénus*-Uranie, fondée sur cette statue, ne doit elle donc pas paroître hasardée ? »

» Il faut aussi observer soigneusement que les deux bras de la *Vénus* de Médicis sont modernes. Le droit depuis l'épaule, & le gauche depuis le coude. En général, elle est composée de plusieurs morceaux antiques & modernes, principalement aux jambes, qui avoient été brisées entièrement. On dit que cet accident arriva lorsqu'elle fut transportée de Rome, sous le pape Innocent XI, avec la statue nommée le rémouleur, avec les deux lutteurs. »

» La *Vénus* sortant du bain, du Belvedère, est celle qui approche le plus, par l'attitude, de la *Vénus* cnidienne. Elle couvre avec la main droite les parties sexuelles, & lève avec la gauche sa draperie posée sur un vase. Il paroît qu'une autre *Vénus* de Florence, qui ressembloit anciennement à celle-ci, a été mal restaurée : à présent elle tient une coquille à la main gauche (*Mus. Florent. tom. XXXV*, où Gori l'appelle *Vénus*-Amphitrite, sans aucun fondement.) Cette statue est presque entièrement moderne; la tête seule est antique. »

« Les anciens avoient réellement une *Vénus Callipyge*. Tout le monde connoît la fameuse dispute des deux sœurs de Syracuse, dont celle qui avoit remporté le prix de la beauté des fesses dédia un temple à Vénus sous cette dénomination (Athenée XII, vers la fin). L'idée d'une semblable dispute a été rapportée par un sophiste (*Lettres d'Alciphron*, I, 39), & elle se trouve aussi dans une célèbre épigramme grecque (Toup. *Epist. crit. p.* 86) & avant lui chez Pierson (*Verisimil. p.* 93,) & dans les (*Miscell. lipt. nouv. t. IX, p.* 107). Une autre épigramme est chez Toup. (*p.* 149.) »

» Parmi les statues bien conservées, celle du petit palais Farnèse rend l'idée d'une *Vénus Callipyge*. Elle regarde ses fesses, qui, sans contredit, font la plus belle partie de la statue; car, pour le reste, on la met au second rang (Winckelmann, *du sentiment du beau dans les ouvrages de l'art*, morceau qui se trouve dans le *recueil des différentes pièces sur les arts, traduit & publié par Jansen*, & imprimé, chez Barrois l'aîné, *in*-8°, 1786, pag. 259). La tête en est moderne & mauvaise, & la draperie forme en tombant des plis secs & parallèles (Richardson, p. 241); mais elle sert, d'une manière agréable, d'appui à la statue. Une copie faite par J. Clairion s'en trouve à Versailles. Une statue placée chez un particulier offroit quelques différences dans l'attitude, avec les parties antérieures découvertes. »

» L'idée de représenter de cette manière la déesse est fondée sur celle de *Vénus* sortant du bain; & en effet, on en trouve beaucoup qui approchent de cette dernière représentation. »

» *Vénus* entièrement drapée, dit Winckelmann (*Hist. de l'art* 4. 5.) est toujours figurée avec deux ceintures, la *tænia* & la *zona*, dont la seconde est la *zona* placée au dessous du corps inférieur. C'est ainsi qu'on voit cette seconde ceinture à la *Vénus* du Capitole, qui a une tête d'après le naturel & qui est placée à côté de Mars (*Mus. capit. t. III tav.* 20) : elle se voit de même à la belle *Vénus* drapée qui étoit autrefois au palais Spada, & qui appartient aujourd'hui au lord Egremont. Cette ceinture inférieure n'est le partage que de cette déesse : c'est celle que les poëtes appellent la ceinture ou le ceste de *Vénus*. Je ne sache personne qui ait

jamais fait cette remarque. Lorsque Junon voulut enflammer le cœur de Jupiter, elle pria *Vénus* de lui prêter cette ceinture mystérieuse : l'ayant obtenue elle la mit dans son giron, selon l'expression d'Homère (*Il. z. v. 219. 223. conf. Non. Dionys. l. 2. p. 95. l. 17.*), c'est-à-dire, autour & au dessous du corps inférieur qui est la place qu'elle occupe aux figures en question. »

» Un des monumens remarquables de l'art du temps de Trajan, dit Winckellmann (*Hist. de l'art 6. 7.*) est une *Vénus* nue, dont la draperie est jettée sur un grand vase placé à côté d'elle, la tête de cette statue qui n'en a jamais été détachée a beaucoup de ressemblance avec Martiana, sœur de Trajan. Cette statue se voit dans le jardin du palais Farnèse. Dans le même endroit se trouve une *Vénus* toute semblable à la première, à l'exception du vase qui en diffère. Cette *Vénus* a les traits de beauté qui la caractérisent ordinairement ; mais son ornement de tête ressemble parfaitement à celui de l'autre statue ; c'est-à-dire ses cheveux tressés sont relevés en nœud au dessus de la tête, comme aux têtes de Martiana sur les médailles. Les cheveux des faces ont une tournure particulière, & sont assujettis par un ruban mince, passé dans chaque boucle. Sur le front on remarque une agrafe en forme de fleur composée de pierres précieuses. »

» On représentoit, dit Winckelmann (*Hist. de l'art 3. 2.*) *Vénus* tenant une colombe (*Gori muf. étruf. tab. 15.*) : c'est ainsi qu'on voit figurée cette déesse, qui est drapée, sur un autel triangulaire de la villa Borghèse. L'autel nous offre une autre déesse drapée qui tient une fleur à la main & qui pourroit bien être aussi une *Vénus*, car sur un ouvrage de forme ronde, conservé au Capitole, cette déesse est représentée tenant une fleur (*Monum. ant. ined. n° 5.*) Elle est encore figurée de la même manière sur la bâse de l'un des deux beaux candélabres triangulaires, qu'on voyoit au palais Barberini (*Ibid. n° 30.*) : mais ces candélabres sont de fabrique grecque. A l'égard d'une statue avec une colombe que Spencer dit avoir vue à Rome (*Polymet. p. 244.*) peu de temps avant mon arrivée, il faut croire qu'elle ne s'y trouve plus aujourd'hui. Cet écrivain penche fort à la prendre pour un génie de Naples, & il rapporte quelques passages d'un poëte qu'il juge propres à appuyer sa conjecture. On cite encore une petite *Vénus*, prétendue étrusque, de la galerie de Florence, tenant une pomme à la main. Il pourroit bien en être de cette pomme, comme d'un violon de l'un des petits Apollons de bronze de la même galerie, sur l'antiquité duquel Adisson n'auroit pas dû être si fort en suspens, puisqu'il est évident que cet instrument est une addition moderne. »

La fleur dans la main de *Vénus* désigne son pouvoir sur les jardins, dont les grecs (*Philostr. Icon. l. I. n. 6.*) & les romains (*Plin. lib. XIX. c. 19.*) la faisoient souveraine.

La *Vénus* dite d'Arles a aussi la partie inférieure du corps drapée ; elle est à Versailles. (*Voyez Thomassin, figur. de ver. t. 3. Versailles immortalisé, tom. I. p. 400.*) D'une main elle tient un miroir qui paroît moderne, & avec deux doigts de l'autre main, une pomme. On l'a trouvée à Arles, sans bras. (*Voyez* Antiquités d'Arles, par Séguin. Arles 1687, 4, p. 27). Girardon l'a restaurée en *Vénus*. Le comte de Caylus a jugé qu'elle représentoit plutôt une belle femme sortant du bain. (*Recueil, tom. III. p. 328.*)

» On doit regarder, dit Lessing, comme un changement de l'idée d'Apelle, lorsque *Vénus* essuie ses cheveux avec une seule main ; mais alors cette idée est appliquée à une *Vénus* sortant du bain, laquelle est drapée, & tient un miroir. Une pareille *Vénus*, dont la partie inférieure du corps est drapée, & qui paroît essuyer ses cheveux de la main gauche, c'est celle du cardinal de Richelieu, placée à Versailles. (*Recueil de fig. de Versailles, par Thomassin, t. XLIII.*) On prétend que c'est une copie d'une figure antique : si elle est véritablement antique, on pourroit en conclure quelque chose de certain ; mais si elle étoit restaurée, il y a apparence qu'elle représentoit autrefois une *Vénus*. Sur une pierre gravée est une *Vénus* qui d'une main exprime ses cheveux, & de l'autre tient un miroir. (*T. I. t. XXIV.*) Sur une médaille de la colonie de Corinthe, frappée en l'honneur d'Agrippine la jeune (*Vail. numis. colonia. p. 165.*) est une Anadyomène, qui vient de sortir du sein de la mer : elle essuie ses cheveux de la main gauche, & étend le bras droit ; elle est toute nue, debout sur un char traîné par un Triton & par une Néréide : on ne peut donc pas la prendre pour une autre *Vénus*. »

» Lorsque les pierres gravées offrent une *Vénus* assise sur des chevaux marins, il faut la regarder comme une *Vénus* marine. (*Lippert. Dactylioth. Mill. I. I. 77.* »

On voit au cabinet de Portici, une petite *Vénus* qui presse avec les deux mains ses cheveux mouillés. Cette chevelure est colorée en rouge.

On conserve à Florence (*Mus. Florent. t. III, t. XXXIII.*) une *Vénus* qui porte la main à son pied. Il est assez singulier que Gori en ait fait une *Vénus* qui se tire du pied une épine dont elle doit avoir été blessée en errant dans les forêts, à la recherche d'Adonis ; mais alors une épine l'égratigna seulement, & une goutte de sang

Digitized by Google

qui jaillit de la blessure colora la rose. Gori exalte beaucoup la beauté de cette statue. Richardson (*Pag.* 91.) dit qu'elle est très-belle, mais sans finesse. La tête, le genou gauche, la main droite, les doigts de la main gauche, la moitié de la jambe, avec la bâse, sont modernes. *Voyez* PIEDS tenus par une main.

« On connoît à Florence, dit Lessing, une antique, sous le nom de *Vénus*-Génitrix; elle est assise, avec la partie inférieure du corps drapée, & tient dans son giron un enfant, auquel elle semble refuser un arc en badinant. (*Mus. Florent. tom. XXXII.*) Il seroit peut-être possible de deviner l'intention de l'artiste, si l'on connoissoit toutes les parties antiques de cette statue. Les curieux n'apprennent rien là-dessus, dans Gori; & dans mille occasions on n'est pas plus heureux avec les voyageurs & les antiquaires qui ont vu les objets sur les lieux; mais on sait au moins par Winckelmann, que la tête en est moderne. (*Préface de l'histoire de l'art.*) Si le reste est vraiment antique, il faut alors la regarder comme une *Vénus*-Génitrix, dans le sens qu'elle fut représentée de cette manière, avec l'amour dans son giron, en l'honneur des impératrices, à l'occasion de leurs couches. Cependant il y a plus d'apparence que l'artiste a seulement cherché à varier l'idée de *Vénus*, en la représentant badinant avec l'amour, telle qu'on la voit souvent sur les pierres gravées. »

» Les anciens semblent avoir adopté la *Vénus*-Génitrix dans une double application. D'abord, César l'appella ainsi, comme la mère commune de sa famille, & sous ce nom il lui dédia son célèbre temple, le premier grand monument d'architecture de Rome. Je ne trouve nulle part sous quelle forme, & dans quelle attitude elle y fut représentée; plusieurs circonstances font croire que c'étoit sous celle d'une *Vénus*-Victrix ordinaire. La *Vénus* qui servoit de cachet à César, & ensuite à Auguste, étoit de même armée; par conséquent Victrix. Cependant les médailles de César servent à fixer notre opinion à cet égard, car on y voit *Vénus* avec une draperie traînante ou relevée. (Avec la draperie relevée, elle se trouve sur les médailles de la famille de M. Mettius, & avec la robe traînante, sur celle de L. Buca.), ayant le sein gauche découvert, & un diadême sur la tête. Sur d'autres médailles de César, on trouve cette tête de *Vénus* ceinte d'un diadême; mais avec de légères différences dans la coëffure. D'une main elle tient une lance & de l'autre communément une victoire. On la voit aussi assise avec la même armure. Quelquefois elle a à côté d'elle un bouclier qui porte sur un globe. On devine aisément pourquoi cette *Vénus*-Génitrix pouvoit être nommée aussi Victrix; elle tenoit une victoire à la main, & c'est à la suite d'un vœu fait avant la bataille, que le temple lui a été construit. Cependant la *Vénus*-Génitrix, proprement dite, se trouve aussi sur quelques médailles de César & d'Auguste. Il est surprenant que parmi les anciennes statues conservées ou restaurées, il n'y ait, du moins autant que je le sache, aucune *Vénus*-Génitrix représentée de la manière détaillée ci-dessus. »

» Dans les temps postérieurs, j'apperçois beaucoup d'inexactitude au sujet des *Vénus*-Génitrix & victrix. Je reconnois la première sur des médailles de Faustine, où elle est assise, portant la victoire sur la main, avec la légende: VENUS-GENITRIX. Une autre médaille de Julia-Domna, avec la même légende, porte une *Vénus* assise avec une haste; au lieu qu'on reconnoit la véritable *Vénus*-Génitrix, sur les médailles de Lucille, avec la légende: VENUS-VICTRIX; & sur celle de Crispina & de Julia Mammœa, avec l'inscription: VENUS-FELIX. Tandis que sur des médailles de Sabine, on trouve *Vénus* tenant d'une main sa draperie supérieure, & de l'autre une pomme avec ces mots: *Veneri genetrici.* La médaille de Plautille qui représente *Vénus* avec la pomme & la lance, ayant l'Amour à son côté, avec la légende: VENUS-GENITRIX, paroit approcher davantage de l'idée d'une *Vénus*-mère. A celle-ci ressemble celle d'une médaille de Julia Mammœa, mère d'Alexandre-Sévère, & sur une médaille de Salonine, elle paroît avec une haste, tenant l'Amour sur le bras. Il est probable que par cette représentation, on a voulu célébrer les couches des impératrices. On voit même sur une médaille de Faustine, *Vénus* avec la pomme dans une main, & portant sur l'autre bras un enfant enveloppé de langes. »

» La dénomination de *Vénus Victrix* est, dit Lessing, employée pour plus d'une manière de représenter cette déesse: d'abord, lorsque triomphant de ses rivales, Pâris lui adjuge la pomme d'or. Ensuite on donna ce nom à *Vénus*, armée du casque & de la lance, & quelquefois du bouclier. Cette représentation fait croire que l'artiste avoit en vue Mars désarmé, (aussi dans l'épigramme de Léonidas sur la *Vénus* armée, *Anthol. grec. IV.* 12. 464: « Pourquoi, déesse, as-tu » pris les armes de Mars? Il est vrai, tu l'as dé- » sarmé; mais un dieu a été vaincu, comment » peux-tu vouloir faire la guerre aux hommes? ») puisqu'on la trouve aussi sur des médailles avec Mars qu'elle embrasse, & la légende: *Veneri Victrici.* Les amours de Mars & de *Vénus* sont connus; c'étoit un sujet très-favorable aux artistes. »

» Il résulte de ce qui précède que la représentation d'une *Vénus* armée étoit aussi ancienne que commune. Pausanias fait mention d'un ancien temple de Sparte avec une statue en bois

Digitized by Google

de cèdre d'une *Vénus* armée. Il n'est pas fort facile de deviner aujourd'hui le sens que les premiers grecs y attachèrent, à moins d'adopter ma conjecture; savoir, que dans les premiers temps les grecs ne savoient pas caractériser autrement leurs divinités que d'après eux-mêmes, c'est-à-dire, armées de l'arc & de la flèche, ou de la lance & du bouclier. Telle étoit la figure la plus ancienne d'Apollon à Amicle, armée de l'arc & de la flèche. Diane conserva cette manière d'être représentée; & Junon, Pallas, Vesta, &c. gardèrent la lance. »

« Il existe aujourd'hui beaucoup de *Vénus Victrix*, qui probablement le sont devenues par le choix du restaurateur. Il suffisoit de mettre une pomme dans la main restaurée pour faire une *Vénus* victorieuse. Souvent même la pomme y est très-mal-adroitement ajoutée. La statue la plus célèbre de ce genre est à Florence, à côté de la *Vénus* de Médicis (*Mus. Flor. t. XXXI.*). Elle est plus grande que nature (*Voyez* Richardson, p. 101.). La draperie retombe par derrière, & les pans en sont jettés par-dessus les deux bras. De la main droite elle tient la pomme, & de la gauche elle couvre les parties du sexe. Mais ces deux mains sont l'ouvrage d'Hercule Ferrata qui l'a restaurée (Gori, dit en 1677.); la tête même est moderne, ainsi que les pieds & les bras. Richardson le dit du bras & de la main gauche; & Gori avoue que le tronc seul est antique. C'est donc probablement la *Vénus* mutilée, dont Aldrovande fait mention (*p. 125 & 126.*). Elle se trouvoit jadis au Belvedère, & étoit déja célèbre comme torse. »

« Au reste, *Vénus Victrix*, représentée avec le casque & la lance, est de la plus haute antiquité. En Chypre, on la représentoit déja avec la lance. Dans l'ancien temple de Cythère on la voyoit de même, mais ornée d'un arc; cependant cette déesse, représentée avec le casque & la lance, ne pouvoit être que ce qu'on appelloit à Sparte la *Vénus* armée, qui y eut un culte particulier. Le nom de *Victrix* paroît avoir été plus en usage chez les romains. Sous ce nom, Pompée lui dédia le temple connu près de son théâtre. »

« La représentation de *Vénus Victrix* avec la pomme se trouve aussi sur des médailles de quelques impératrices, comme de Faustine la jeune, de Lucilla, de Julia Domna, de Plautille; quelquefois aussi avec le surnom de *Vénus Felix*. De la même manière, on la trouve comme *Vénus Augusta*, sur les médailles de Titus & de Faustine l'ancienne. »

« Les peintures antiques qui se trouvent actuellement à Rome, dit Winckelmann, sont la *Vénus*, & la Pallas, ou Rome, tenant le palladium, placées toutes deux au palais Barberini; de plus les nôces Aldobrandines, le prétendu Marcus Coriolan, l'Œdipe de la villa Altiéri, les sept morceaux antiques de la galerie du collège romain, & deux tableaux de la villa Albani. »

« La figure de *Vénus* est grande comme nature, & celle de Rome est un peu plus grande. Celle-ci est assise, & la *Vénus* est couchée. Carle-Maratte a réparé la *Vénus*, y a ajouté des Amours & d'autres accessoires. Cette figure fut trouvée lorsqu'on jetta les fondemens du palais Barberini, & l'on croit que celle de Rome fut découverte dans le même endroit. La copie de ce tableau, faite pour l'empereur Ferdinand III, étoit accompagnée d'une notice qui portoit que cette peinture avoit été découverte en 1656 près du Baptistère de Constantin (*Lambec. comment. bibl. V. indob. l. III. p. 376.*) Par cette raison on croit que c'est un ouvrage de ce temps. J'apprends par une lettre manuscrite du commandeur de Pozzo adressée à Heinsius, que ce tableau avoit été découvert le sept avril 1655, mais on n'y dit pas en quel endroit. La Chausse en a fait une description (*Mus. Rom. p. 119.*). »

« Dans une peinture d'Herculanum, nous voyons *Vénus* avec une draperie flottante d'un jaune doré qui tire sur le vert foncé (*Pitt. Erc. t. IV. tav. 8.*), faisant allusion peut-être à l'épithete de *Vénus* dorée. »

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pâte antique la tête de *Vénus* vue de face. C'est sous ce nom que cette tête a été désignée par Stosch. Winckelmann n'a pu trouver d'autres raisons de cette dénomination, que les deux rangs de perles qu'on voit autour du cou. Les perles (*Beger. Thes. Br. t. III. p. 270.*) étoient un ornement propre à *Vénus*, & Jules César fit faire une cuirasse de perles pêchées en Angleterre, pour en faire un don à *Vénus Genitrix*. Il faut pourtant avouer, que les colliers de perles étoient aussi un ornement de (*Goltz. Magn. Graec. tab. XXX. n. 7. 8. 10.*) Junon; ainsi qu'on l'observe dans les médailles de Crotone, de (*Ib. tab. XXXII. n. 3. 4.*) Cérès & de Diane (*Ib. tab. XVII. n. 7. 8. 9. 10.*).

Sur une cornaline, une tête vue de face, ressemblant à la précédente, mais sans collier de perle.

Sur une émeraude, *Vénus* sortant de la mer dans une coquille.

Sur une pâte antique, *Vénus* dans un char formé d'une coquille, tiré par deux pigeons, derriere lequel on voit un Amour.

Sur une pâte de verre, *Vénus* marine avec deux chevaux marins, sur l'un desquels elle est assise : elle est précédée d'un Amour.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout sur le tillac d'un vaisseau, tenant un voile des deux mains. Sur deux rochers, qui sont l'un devant, l'autre derrière elle, il y a deux Amours, dont l'un joue de la lyre; dans le vaisseau est un autre Amour qui joue d'un autre instrument; & un quatrième Amour est occupé à la manœuvre, & grimpe le long du mât.

Cette composition rappelle (*Plutarch. Anton. p. 927. B.*) le vaisseau, sur lequel Cléopâtre alloit voir Marc-Antoine sur le fleuve Cydnus. Elle étoit habillée comme *Vénus* & servie par de beaux garçons qui ressembloient à autant d'Amours.

Sur un fragment de pâte antique, *Vénus* debout, la main gauche appuyée sur la tête, & le coude droit posé sur une colonne. Elle tient à la main un éventail.

Sur une pâte de verre, *Vénus* dite *Callypygis*, aux belles fesses, appuyée contre une colonne & vue par derrière.

Sur une pâte de verre, *Vénus* accroupie qui se dépouille dans un bain; devant elle est un vase comme dans les pierres publiées par (*Thes. Palat. p. 20.*) Beger & par Gravelle (*Pierr. grav. t. I. pl. 61.*).

Sur une améthyste, *Vénus* Anadiomène, le coude droit appuyé sur une colonne, tenant de la main gauche un miroir dans lequel elle se regarde. Ce miroir est fait comme certains miroirs de poche qui sont ronds, & qui ont un couvercle à charnière. *Vénus* tient donc son miroir ouvert & le tient par le couvercle. Devant elle un Amour lui présente une boete, & un autre Amour vole autour d'elle.

Sur une pâte antique de deux couleurs, *Vénus* debout qui lève le devant de son vêtement & qui se regarde.

Sur une pâte antique pareille à une (*Mus. Flor. tom. I. tab. LXXII. n. 2.*) pierre gravée du cabinet de l'empereur à Florence, *Vénus* Amphitrite, tenant de la main gauche un timon de vaisseau, contre lequel elle éleve & pose le pied gauche.

Sur une cornaline, le temple de *Vénus* de Paphos, tel qu'on le voit sur les médailles (*Tristan. tom. I. p. 414.*

Sur une cornaline, *Vénus*-céleste assise sur son trône. Cette figure peut nous donner une idée de la fameuse statue de *Vénus* de Sicyone, qui fut faite par Canachus; elle tient une pomme, comme la statue en tenoit une. Du reste, c'est Pausanias (*L. II. p. 134.*) qui en parle, & non pas Erastathène; sur quoi il convient de remarquer que c'est à tort que (*Gemme t. III. p. 6.*) *Maffei* a refuté à ce sujet *Agostini*. La Déesse tient aussi à la main un long sceptre.

Sur une cornaline, montée dans un anneau antique de bronze, *Vénus* assise sur un rocher, tenant la pomme de la main droite.

Sur une émeraude, *Vénus* debout, tenant de la main droite la pomme, & de la gauche son sceptre, ou une pique renversée, la pointe en bas. Les amantes jettoient à leurs amans une (*Platonis Epigr. in Laert. l. III. sect. 32.*) pomme, c'étoit la manière de leur déclarer leur amour.

Sur une agate-onyx, *Vénus* debout, appuyée contre une colonne, tenant de la main droite la pomme, & de la gauche le sceptre; autour on lit les caractères ΚΑΙΚΙCΙΑΝΟΥΑΡΙΑ. Il est à remarquer, que *Vénus* dans ces deux pierres, a toujours la pointe de la pique ou de son sceptre en bas; peut être est-ce pour marquer que l'amour est une passion ennemie de la guerre, ou au moins que tout doit lui céder.

Sur une émeraude, *Vénus* debout appuyée contre une colonne, tenant de la main droite une pomme & de la gauche une palme.

Sur une agate-onyx, le même sujet, & de plus une étoile aux pieds de *Vénus*.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, comme sur les deux pierres précédentes, au milieu des deux Amours. Celui qui est à sa droite, tient un flambeau, & au-dessous de lui est une tête d'Apollon rayonnée, ou le soleil. L'autre amour tient une palme & présente une couronne à *Vénus*; au-dessous de lui sont deux têtes qui se regardent, dont l'une armée d'un croissant, se reconnoît pour celle de Diane.

Sur une émeraude, *Vénus* debout appuyée contre une colonne; elle tient un pigeon sur la main droite, & de la gauche la pique renversée; à ses pieds est un bouclier. On voit un sujet pareil sur une (*Mus. flor. tom. I. tab. 72. n. 3.*) pierre gravée du cabinet de l'empereur à Florence.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, appuyée contre une colonne, tenant de la main droite un pigeon, qu'un Amour qui est à ses pieds s'efforce de saisir.

Sur un jaspe héliotrope, *Vénus* armée, *armata*. Jules César la portoit ainsi gravée sur un cachet.

Sur une émeraude, le même sujet avec un papillon derrière l'épaule de *Vénus*.

Sur une cornaline, *Vénus* vue de face, nue. Elle est debout sur une massue, la main droite étendue; à sa gauche est un terme contre lequel

sont deux piques ; & en bas il y a une armure complette. Sous la massue on voit un arc, & à son côté droit deux carquois remplis de fleches.

Sur une pâte antique imitant la sardoine, *Vénus* debout, ayant un bouclier dans la main gauche, & donnant un casque à son fils Cupidon.

Sur une prime d'émeraude, le même sujet où elle est appuyée contre une colonne & a de plus une pique en main.

Sur une cornaline, *Vénus* assise, ayant sur le doigt une flèche.

Sur une pâte antique, *Vénus* assise, donnant à son fils, qui est devant elle, l'arc & la flèche.

Sur une pâte antique, *Vénus* assise, sur un rocher, faisant un jeu d'équilibre avec une baguette qu'elle soutient sur le doigt : devant elle est l'Amour. Ce sujet est plusieurs fois représenté dans la grande collection d'empreintes de Stosch. Le chevalier *Vettori* à Rome l'a aussi dans une pierre gravée, qu'il a expliquée, avec le (*Dissert. Glyptographica, sive Gemmae duae Embl. & nomine artificis insignita.*) prétendu nom du graveur ΑΥΛΟΥ.

Sur une pâte antique, *Vénus* assise, recevant entre ses bras un Amour qui vole à elle : à ses pieds est assis un autre Amour.

Sur un jaspe héliotrope, *Vénus* Phénicienne, dite *Astarte*, ayant sur la tête le *persea*. Elle est precédée d'un Amour, l'arc tendu, & suivie d'un autre Amour. On représentoit *Vénus* de diverses manières, & on la voit tantôt en *Vénus* armée, comme sur les médailles de Béryte, & tantôt en Europe montée sur le taureau, comme dans (*De Dea Syria c.* 4.) Lucien & dans les (*Tristan. comment. t. I. p.* 226.) médailles de Sidon. Mais elle n'a pas ailleurs le *Persea* sur la tête comme dans notre pierre.

Sur une pâte de verre, *Vénus* assise, tenant avec le bras gauche une corne d'abondance, & donnant de la main droite la pomme à un Amour qui est devant elle. Deux autres Amours lui mettent une couronne sur la tête.

Sur un bronze antique, gravé des deux côtés, *Vénus* tenant de la main gauche un miroir, dans lequel elle se regarde. Elle semble rajuster de la main droite son habillement, & un Amour qui est devant elle, lui présente une guirlande de fleurs; de l'autre côté on voit un candelabre allumé.

Sur le revers sont les trois Graces dans leur attitude ordinaire, & l'une d'elles tients une fleur; des deux côtes des trois Graces il y a un grand flambeau allumé.

Sur une cornaline, *Vénus*-populaire ou vulgaire à cheval sur un bouc auquel elle fait des caresses. L'épithète grecque (*Plutar. Vit. Thes. p.* 8. *A.*) *Επιτραγία, montée sur un bouc*, est plus significative. Elle passe la mer assise sur un bouc, sur (*Mariette pier. gr. tom. I. pl.* 23.) une pierre gravée du cabinet national.

Sur une prime d'émeraude, *Vénus* debout, tenant un bouc par les cornes.

Sur une pâte antique, *Vénus* debout, tenant un voile des deux mains; à côté d'elle est un terme de Priape.

Sur une pâte de verre, dont (*Mus. flor. tom. I. tabu. LXXI. n.* 5.) l'original est dans le cabinet de l'empereur à Florence, *Vénus* debout à côte du terme de Priape, qui est ici voilé, comme il l'est sur une urne sépulcrale de la galerie du palais *Barberini*, & sur un autre du palais *Colonna*, où Bacchus est appuyé sur un *priape*, qui a le voile comme sur les monumens précédens.

Sur un jaspe rouge, *Vénus* tenant l'Amour sur une roue : derrière elle est un satyre.

Sur une cornaline, *Vénus* qui trouve Anchise endormi sur le mont Ida, figuré par un arbre & par le rocher sur lequel Anchise est couché. On reconnoît Anchise à une espèce de mitre phrygienne & à la chaussure que les artistes grecs donnoient aux phrygiens & aux autres peuples barbares.

Vénus sur les médailles. *Vénus*, dit Jobert (*Sciences des médailles.*), se fait connoître sur les médailles par la pomme que Paris lui adjugea; par son fils Cupidon qui est souvent auprès d'elle, & par un gouvernail qu'on lui donne, pour montrer le pouvoir de l'Amour; quelquefois par le bouclier & le casque, pour marquer la force de cette passion. Dion dit que Jules dans les affaires les plus importantes, se servoit d'un cachet, où étoit gravée *Vénus Victrix* : & qu'à la bataille de Pharsale, il donna ce mot aux soldats, comme Pompée celui *d'Hercules Invictus*.

La *Vénus* adorée à Paphos, n'avoit point d'autre figure, qu'une pierre taillée en borne, telle qu'on la voit sur quelques médailles de cette ville, & sur celle d'Hadrien frappée avec ces mots : ΠΑΦΙΗ ΣΑΡΔΙΑΝΩΝ.

Vénus & ses attributs servent de type aux médailles d'Aphrodisias.

Vénus (fêtes de), les fêtes de *Vénus* commençoient le premier jour du mois d'avril, qui pour cela se nommoit *mensis Veneris*. Les jeunes filles faisoient des veillées pendant trois nuits consécutives; elles se partageoient en plusieurs

Digitized by Google

sieurs bandes, & l'on formoit dans chaque bande plusieurs chœurs. Le temps s'y passoit à danser & à chanter des hymnes en l'honneur de la déesse. Un ancien a dit en parlant de ces fêtes:

Jam tribus choros videres
Feriatos noctibus
Congreges inter catervas
Ire per saltus tuos,
Floreas inter coronas,
Myrteas inter casas.

» Vous verriez pendant trois nuits une aimable jeunesse, libre de tout autre soin, se partager en plusieurs bandes, y former des chœurs, se répandre dans vos bocages, se couronner de guirlandes de fleurs, s'assembler sous des cabanes ombragées de myrthe. » Le même auteur y fait trouver aussi les Graces & les Nymphes: Horace semble avoir mis de la distinction dans les fonctions de ces déesses. Les Nymphes & les Graces entrent dans les danses; mais *Vénus* qui est, pour ainsi dire, la reine du bal, ouvre la fête, forme l'assemblée, distribue la jeunesse en differens chœurs, & leur donne le mouvement, *choros ducit*. Les fleurs nouvelles & surtout le myrthe consacré à la déesse, y étoient employés. L'ancienne hymne en fait mention en plusieurs endroits.

Cras amorum copulatrix
Inter umbras arborum
Implicat casas virentes.
E flagello myrtheo.

» Demain *Vénus* doit réunir les amours. Elle dressera des tentes de verdure avec des branches de myrthe. »

Ipsa Nympheas diva lucos
Jussit ire myrteos.

» *Vénus* assemble les Nymphes dans les bosquets de myrthe. »

Floreas inter coronas,
Myrtheas inter casas.

» Parmi des guirlandes de fleurs, sous des cabanes ombragées de myrthe. » Voilà comme on célébroit les fêtes de *Vénus*.

VÉNUS. Les latins nommoient aux osselets, *Vénus* ou *Venerius jactus*, le coup qui arrivoit quand toutes les faces des osselets étoient differentes. Ce coup déclaroit le roi du festin; c'est pour cela qu'Horace, *ode VII, lib. II.*

Quem Venus arbitrum
Dicet bibendi.

Tirons au sort celui que *Vénus* établira roi de la table. Ce même coup étoit appellé *basilicus*, *coüs*, & *suppul*.

VÉNUS (pierre de), *gemma veneris*; nom donné par quelques auteurs à l'améthyste.

VER *sacrum*. *Voyez* PRINTEMPS.

VERANDI, étoit l'une des Parques des anciens Scandinaves. Son nom signifie le présent. *Voyez* PARQUES.

VERD-ANTIQUE. Les italiens appellent *verde-antico*, ou *verd-antique* un marbre verd, rempli de taches ou de veines blanches. Les anciens l'appelloient *tiberium marmor*, ou *marmor Augustum*; on le trouvoit en Egypte, d'où ces empereurs l'avoient fait venir.

VERDOYANTE. Cérès avoit un temple à Athènes, sous le nom de Cérès la *verdoyante*; nom qui convient assez à la déesse des moissons. *Voyez* CHLOE.

VERDS & BLEUS, deux partis ou factions qui regnoient à Rome, & qui tiroient leur origine de l'affection que l'on prend dans les théâtres pour de certains acteurs plutôt que pour d'autres. Dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étoient habillés de verd, disputoient le prix à ceux qui étoient habillés de bleu, & chacun y prenoit intérêt avec passion. Suétone rapporte que Caligula attaché à la faction des *verds*, haïssoit le peuple, parce qu'il applaudissoit à l'autre parti.

Ces deux factions qui se répandirent dans toutes les villes de l'empire, étoient plus ou moins furieuses à proportion de la grandeur des villes, c'est-à-dire de l'oisiveté d'une grande partie du peuple. On vit sous Justinien les habitans de Constantinople divisés avec acharnement pour les *bleus* & les *verds*.

Mais les divisions toujours nécessaires dans un gouvernement républicain pour le maintenir, ne pouvoient être que fatales à celui des empereurs, parce qu'elles ne produisoient que le changement du souverain, & non le rétablissement des loix & la cessation des abus.

Justinien qui favorisa les *bleus*, & qui refusa toute justice aux *verds*, aigrit les deux factions,

& par conséquent les fortifia. Pour prendre une idee de l'esprit de ces temps, il faut voir Théophanes, qui rapporte une longue conversation qu'il y eut au théatre entre les *verds* & l'empereur.

Ces deux factions allèrent jusqu'à anéantir l'autorite des magistrats. Les *bleus* ne craignoient point les loix, parce que l'empereur les protégeoit contr'elles; les *verds* cessèrent de les respecter, parce qu'elles ne pouvoient plus les defendre.

Tous les liens d'amitié, de parenté & de devoir, de reconnoissance, furent brisés: les familles s'entredetruisirent; tout scélérat qui voulut faire un crime, fut de la faction des *bleus*; tout homme qui fut vole ou assasiné, fut de celle des *verds*. (*Grandeur des rom.*)

VEREDARIUS. *Voyez* COURRIER.

VEREDUM, voiture à deux roues. *Voyez* CALECHES.

VEREDUS. *Voyez* cheval de poste.

VERGES de cavalier. *Voyez* NUMIDES.

Battre de *verges* un criminel. *Voyez* FLAGELLATION.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit une cornaline qui représente une façon particuliere de chatier les jeunes gens dans les gymnases, quand ils avoient manque à leur devoir. Celui qu'on châtie est porté par un autre, qui le tient par les deux bras sur ses épaules, & un troisième posé par derrière, le fouette, en le tenant par les pieds de telle manière que le corps du jeune homme qu'on châtie est tout en l'air, sans qu'il puisse remuer.

VERGILIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

VERGILIÆ, nom latin des Pléyades.

VERGO, *invergo*, je répands, dans le jargon des pontifes. Servius (*in Æneid. 6. 244.*) dit que *fundere* signifioit répandre par inclinaison, & que c'étoit l'usage pour les divinites superieures; mais que *vergere* étoit renverser le vase entièrement, & que c'étoit l'usage pour les divinités des enfers.

VERINE épouse de Léon I.

ÆLIA VERINA AUGUSTA.

Ses médailles sont:

RRR. en or, elle est au cabinet national.

O. en argent & en bronze.

VÉRITÉ. Les anciens avoient personifié la *vérité*, en la faisant fille du temps ou de Saturne, & mère de la justice & de la vertu. Pindare dit que la *vérité* est fille du souverain des dieux. On la représente comme une jeune vierge d'un port noble & majestueux, couverte d'une robe d'une extrême blancheur. Un sage a dit qu'elle se tenoit ordinairement cachée au fond d'un puits, pour exprimer la difficulté qu'il y a de la découvrir. Apelles dans son fameux tableau de la calomnie, avoit personifié la *vérité*, sous la figure d'une femme modeste, laissée à l'écart.

VERITÉ, nom de la pierre précieuse que portoit au col le chef-juge des égyptiens. Nous apprenons de Diodore de Sicile, (*Lib. I.*) que le tribunal où l'on rendoit la justice chez les égyptiens, n'étoit pas moins célèbre par la sagesse des magistrats, que l'areopage d'Athènes & le sénat de Lacedemone. Il etoit composé de trente juges, sous un president qu'ils choisissoient eux-memes, & à qui l'on donnoit le nom de *chef-juge* ou *de chef de la justice*. Il portoit au col une chaine d'or à laquelle etoit suspendue une pierre précieuse qu'on appeloit la *vérité*, soit qu'effectivement elle en portât l'empreinte, soit qu'elle n'en fût que le symbole. Ce sénat étoit représenté sur un des murs du superbe monument ou tombeau qu'on avoit élevé à Thèbes en l'honneur du roi Osymandias; les juges y paroissoient sans mains, pour marquer qu'ils ne doivent pas être sensibles à l'intérêt & pour montrer que leur chef ne devoit se proposer dans ses jugemens d'autres règles que la *vérité*. Il regardoit fixement cette pierre fixée sur sa poitrine. (*Antiquités égypt. de Caylus t. I.*)

VERJUGODUNUS, un des dieux des gaulois.

VERMICULATUS & *VERMICULUS*. *Voyez* COCCUS.

VERMILLON, une couleur rouge fort estimée des anciens, jusques-là qu'ils en peignoient les images des dieux aux jours de leurs fêtes, & les capitaines le jour de leur triomphe. Ainsi triompha Camille, comme dit Pline. Chez les ethyopiens toutes les personnes de marque s'en peignoient le visage, & s'en fardoient.

Le *vermillon* naturel se trouvoit en Espagne

fur des rochers inacceffibles. C'étoit, difoit-on, des pierres qu'on abattoit avec des flèches. Il s'en trouvoit auffi vers Colchos. L'artificiel fe tiroit auprès d'Ephèfe d'un fable rouge après qu'on l'avoit plufieurs fois lavé. Ce fut Callias athenien, au rapport de Theophrafte, qui trouva l'invention de le faire, après avoir tâché de tirer de l'or par le feu d'un certain fable rouge qui fe trouve dans les mines d'argent, en l'an 247 de la fondation de Rome. Mais Vitruve dit que le *vermillon* fut premièrement trouvé auprès d'Ephèfe aux champs Cilbiens. On le tiroit d'une certaine pierre rouge que les grecs nommoient *anthrax*, & il en fortoit du vif-argent à chaque coup de pioche qu'on donnoit deffus. En Efpagne on le faifoit avec certaine pierre mêlée avec du fable blanc comme de l'argent; le fable formoit un rouge fi vif, que cela a donné occafion de l'appeller *fang de dragon*; comme le dit Diofcoride.

VERNIS de plomb.

» Une lampe antique préfente un fujet très-mal exécuté, & trop peu intéreffant pour être deffiné; c'eft un prêtre auprès d'un autel. Mais cette lampe eft remarquable par une fingularité que je n'ai point obfervée fur aucun monument de ce genre. La terre dont elle eft compofée fe trouve verniffée avec du plomb, comme nos ouvrages de terre les plus communs. J'ai cru devoir faire mention d'une pratique dont il me femble qu'on refufoit la connoiffance aux anciens. Il eft conftant que nous avons peu d'exemples de celle-là; elle prouvera toujours que les anciens ont connu, finon toutes les pratiques des arts, du moins un grand nombre de celles que plufieurs modernes leur ont refufées. » (*Caylus. II. pl.* 100. *n.* 7.)

VERNIS des médailles.

Le prix des médailles, dit Jobert, augmente par un genre de beauté que la nature feule donne, & que l'art jufqu'à préfent n'a pas pu contrefaire, c'eft le *vernis* que certaines terres font prendre aux médailles de bronze, & qui couvre les unes d'un bleu turquin, prefque auffi beau que celui de la turquoife; les autres d'un certain vermillon inimitable; d'autres d'un certain brun éclatant & poli, plus beau, fans comparaifon, que celui de nos figures bronzées, & dont l'œil ne trompe jamais, ceux même qui ne font que médiocres connoiffeurs; parce que fon éclat furpaffe de beaucoup le brillant que peut donner au métal le fel ammoniaque mêlé avec le vinaigre. Le *vernis* ordinaire eft d'un vert très-fin qui, fans effacer aucun des traits les plus délicats de la gravure, s'y attache plus proprement que le plus bel émail ne fait aux métaux où on l'applique. Le bronze feul en eft fufceptible; car pour l'argent, la rouille verte qui s'y attache, ne fert qu'à le gâter, & il faut l'ôter foigneufement avec le vinaigre ou le citron, quand on veut que la medaille foit eftimée. *Voyez* PATINE.

VÉRONE.

L'amphithéâtre de *Vérone* eft le plus entier de tous ceux qu'on connoit en Europe; on prétend qu'il a été bâti fous Augufte. Il eft de forme ovale, de moyenne grandeur, & fait de pierres quarrées. On voit à la face du dehors plufieurs colonnes, quelques reftes de ftatues & d'autres pièces de marbre, dont les portiques étoient revêtus, en ouvrage dorique, ionique, corinthien, le tout d'une hauteur exceffive. On comptoit dans cet amphithéâtre quatre rangées de portiques & de colonnes entre-mêlées de ftatues de nymphes. Dix-huit grandes portes y donnoient entrée, & il y avoit quarante-deux rangs de degrés, où vingt-quatre mille perfonnes pouvoient être affifes, pour y voir les fpectacles. Le mur extérieur eft tout dégradé, il n'en refte que fept trumeaux. Panvini rapporte qu'il fut abattu par un tremblement de terre en 1183; mais on a un peu réparé les bancs à mefure que le temps les a voulu détruire.

Il y en avoit du temps de Miffon quarante-quatre, & il ajoute qu'il a compté cinq cents trente pas dans le tour du plus elevé, & deux cents cinquante au plus bas. Antoine Defgodetz, architecte, a écrit que le diamètre de l'arène fur la longueur, eft de deux cents trente-trois pieds, mefure de France; que l'autre diamètre fur la largeur eft de cent trente-fix pieds huit pouces; que l'épaiffeur du bâtiment, fans le corridor extérieur, eft de cent pieds quatre pouces; & qu'avec chaque épaiffeur du mur & du corridor aux deux bouts de l'amphithéâtre, il eft de cent vingt pieds dix pouces; deforte que la longueur du tout eft de quatre cents foixante & quatorze pieds huit pouces. Chaque degré a près d'un pied & demi de haut, & à-peu-près vingt-fix pouces de large; l'élévation du tout eft de quatre-vingt-treize pieds fept pouces & demi.

VERRE. Le hafard, père de tant de découvertes, l'a été vraifemblablement de celle du *verre*.

Ce corps fingulier, fi l'on en croit le conte de Pline, fe forma, pour la première fois, de lui-même en Egypte. Des marchands qui traverfoient la Phénicie, allumèrent du feu fur les bords du fleuve Bélus pour faire cuire leurs alimens. La néceffité de former un appui pour élever leurs trépieds, leur fit prendre, au défaut de pierres, des mottes de natrum mêlées de fable, qu'ils trouvèrent fur le rivage. La violence de la chaleur que ce mélange éprouva, le vitrifia bientôt & le fit couler comme un ruiffeau enflammé;

Digitized by Google

mais ce flot brillant & écumeux ayant pris, en se refroidissant, une forme solide & diaphane, indiqua déjà, mille ans avant l'ère vulgaire, la manière grossière de faire le *verre*, qu'on a depuis si singulièrement perfectionnée.

Josephe, *l. II. c. 9. de la guerre des juifs*, raconte des choses merveilleuses du sable de ce fleuve de Bélus dont parle Pline. Il dit que dans le voisinage de cette rivière, il se trouve une espèce de vallée de figure ronde, d'où l'on tire, pour faire du *verre*, du sable qui est inépuisable, & que si l'on met du métal dans cet endroit, le métal se change sur le champ en *verre*. Tacite, *l. V* de son Histoire, rapporte la chose plus simplement. « Le » Bélus, dit-il, se jette dans la mer de Judée; » l'on se sert du sable qui se trouve à son embou» chure pour faire du *verre*, parce qu'il est mêlé » de nitre, & l'endroit d'où on le tire, quoique » petit, en fournit toujours ». Apparemment que le vent reportoit sans cesse dans cette vallée le sable qui se trouvoit sur les hauteurs voisines.

Selon d'autres savans, Aristophane a désigné le *verre* par le mot grec ὕαλος. (*Acte II. sc. 1 de ses nuées.*) Il introduit sur la scène Strepsiade, qui se moque de Socrate, & enseigne une méthode nouvelle de payer de vieilles dettes; c'est de mettre entre le soleil & le billet de créance une belle pierre transparente que vendoient les droguistes, & d'effacer par ce moyen les lettres du billet. Le poete appelle cette pierre ὕαλος, qu nous avons traduit par le mot *verre*; mais ce mot n'est pas pris dans ce sens par Hesychius. On entendoit jadis par ce terme le crystal; & c'est en ce sens que le scholiaste d'Aristophane le prenoit; le même mot désignoit aussi une espèce d'ambre jaune & transparent.

Aristote propose deux problêmes à résoudre sur le *verre*. Dans le premier, il demande quelle est la cause de la transparence du *verre*, & dans le second, pourquoi on ne peut pas le plier. Ces deux problêmes d'Aristote, s'ils sont de lui, seroient les monumens les plus anciens de l'existence du *verre*; car si cette substance eût été connue avant le temps d'Aristote, elle eût donné trop de matière à l'imagination des poëtes, ou des orateurs grecs, pour qu'ils eussent négligé d'en faire usage.

Lucrece est le premier des poëtes latins qui ait parlé du *verre* & de sa transparence. Il dit, *l. IV. v.* 602:

. . . . Nisi recta foramina tranant,

Qualia sunt vitri . . (Ex *lib. VI. v.* 989.)

Atque aliud per ligna, aliud transire per aurum,

Argentoque foras, aliud vitroque meare.

Pline, (*l. XXXVI, c.* 26.) prétend que Sidon est la première ville qui ait été fameuse par sa verrerie, que c'est sous Tibère qu'on commença à faire du *verre* à Rome, & qu'un homme fut mis à mort pour avoir trouvé le secret de rendre le *verre* malléable; mais ce dernier fait est une chimère que la saine physique dément absolument. Qu'on ne m'oppose point en faveur de la malléabilité du *verre* les témoignages de Pétrone, de Dion Cassius, & d'Isidore de Séville; car ils n'ont fait que copier l'historien romain, en ajoutant même à son récit des circonstances de leur invention. Il ne faut donc les regarder que comme les échos de Pline, qui plus sage qu'eux, avoue lui-même que l'histoire qu'il rapporte avoit plus de cours que de fondement. Peut-être que son *verre* flexible & malléable étoit de la lune cornée, qui quelquefois prend l'œil d'un beau *verre* jaunâtre, & devient capable d'être travaillée au marteau.

De tous les ouvrages de *verre*, nous n'en connoissons que trois dont l'antiquité fasse mention; il parle d'ouvrages publics, & d'ouvrages si considérables, qu'on a de la peine à y ajouter foi.

Scaurus, dit Pline, fit faire pendant son édilité un théatre dont la scène étoit composée de trois ordres. Le premier étoit de marbre; celui du milieu étoit de *verre*, espèce de luxe que l'on n'a pas renouvellé depuis; & l'ordre plus élevé étoit de bois doré.

Le second monument public de *verre* est tiré du *livre VII* des *Recognitions* de Clement d'Alexandrie, où on lit que S. Pierre ayant été prié de se transporter dans un temple de l'île d'Aradus pour y voir un ouvrage digne d'admiration (c'étoient des colonnes de *verre* d'une grandeur & d'une grosseur extraordinaires), ce prince des apôtres y alla accompagné de ses disciples, & admira la beauté de ces colonnes, préférablement à d'excellentes statues de Phidias, dont le temple étoit orné.

Le troisième ouvrage de *verre* célèbre dans l'antiquité, étoit l'admirable sphère ou globe céleste inventé par Archimède, & dont Claudien a fait l'éloge dans l'épigramme suivante:

Jupiter in parvo cum cerneret æthera vitro

Risit, & ad superos talia dicta dedit:

Huccine mortalis progressa potentia curæ?

Jam meus in fragili luditur orbe labor.

Jura poli, rerumque fidem, legemque virorum,

Ecce Syracusius transtulit arte senex.

Inclusus variis famulatur spiritus astris,

Digitized by Google

Et vivum certis motibus urget opus.

Percurrit proprium mentitus signifer annum,

Et simulata novo Cynthia mense redit.

Jamque suum volvens audax industria mundum

Gaudet & humanâ sidera mente regit.

Quid falso insontem tonitru Salmonea miror?

Æmula naturæ parva reperta manus.

La ville de Sidon inventa l'art de faire des *verres* noirs à l'imitation du jayet; les romains en incrustoient les murs de leurs chambres, afin, dit Pline, de tromper ceux qui venoient pour s'y mirer, & qui étoient tout étonnés de n'y voir qu'une ombre.

Le même historien nous apprend que sous l'empire de Néron on commença à faire des vases & des coupes de *verre* blanc transparent, imitant parfaitement le crystal de roche; ces vases se tiroient de la ville d'Alexandrie, & étoient d'un prix immense.

Enfin nous apprenons du même Pline que les anciens ont eu le secret de peindre le *verre* de différentes couleurs, & de l'employer à imiter les pierres précieuses.

« Les égyptiens sont de tous les anciens peuples connus, dit Paw (*Recherches phil. p.* 304), ceux qui ont le mieux travaillé le *verre*, & les ouvriers de ce pays dirent à Strabon que l'Egypte produit une certaine substance sans laquelle on ne sauroit faire de beau *verre*. Or cette substance n'est, suivant moi, autre chose, que la soude que les vénitiens vont acheter à Alexandrie; & sans l'impardonnable stupidité des turcs, jamais les *verreries* de Venise n'auroient acquis la réputation dont elles ont joui. Cette soude, dont il est ici question, doit être regardée comme la meilleure, & il n'y a personne qui ne sache que c'est la cendre d'une plante nommée par les botanistes *mesembryanthemum copticum.* »

« On voit par ceci qu'au tems de Strabon on n'étoit pas du tout persuadé en Egypte que les *verreries* de Tyr & de Sidon eussent jamais eu un avantage si décidé qu'on le croit de nos jours par la seule qualité du sable que fournit le petit fleuve Bélus. Quelques auteurs modernes disent à la vérité que les égyptiens n'étoient pas en état de couler des glaces de miroirs, tandis qu'on en couloit chez les sidoniens. Mais je doute extrêmement que dans l'antiquité on ait connu les grands miroirs de *verre* étamé; & le terme de *specula*, qu'on trouve dans Pline, lorsqu'il parle de la verrerie de Sidon, paroît un terme placé pour celui de *specularia*; de sorte que ce naturaliste n'a voulu désigner que de petites pièces de *verre* fort épaisses & ordinairement rondes qu'on enchâsse dans du plâtre pour en faire des fenêtres, telles qu'on en trouve encore de nos jours en plusieurs endroits du Levant & de la Turquie. Cette pratique qui semble en quelque façon être l'origine des vrais carreaux de vitre, ne suppose aucune habileté dans les ouvriers, & les égyptiens n'eussent point été embarrassés pour surpasser à cet égard les tyriens & les sidoniens, qui ont souvent taché de s'attribuer des découvertes qu'ils n'ont pas faites. »

« Il faut avoir à-la-fois un jugement foible & une grande crédulité pour adopter la fable de ces marchands, qui, ayant allumé un feu sur le rivage de la Phénicie, virent que le sable entroit en fusion, & trouvèrent ainsi sans y penser la méthode de faire du *verre.* Les hommes avoient allumé des feux sur le sable bien des siècles avant qu'il fût question de la ville de Tyr, & en de certains cas la cendre du bois & celle des herbes seches peuvent-elles seules faciliter la fusion. Ainsi il étoit superflu de supposer que les avanturiers dont on nous parle avoient heureusement avec eux de la soude ou un sel alkali à bord de leur navire: cette circonstance ridicule a été ajoutée après coup pour étayer un conte mal imaginé. Le concours des causes fortuites n'a pas dans toutes ces choses autant de pouvoir qu'on le croit communément; les procédés doivent se développer les uns & les autres. Enfin le hasard a eu peu de part à l'invention du *verre* qui ne peut avoir été découvert qu'à la suite de l'art du potier. On a eu une pâte assez approchante de la porcelaine avant que d'avoir du *verre*; plusieurs nations même se sont arrêtées à la découverte de la porcelaine, sans pouvoir aller au-delà: d'autres n'ont connu qu'une sorte d'émail. Par exemple, on ne savoit pas faire du *verre* dans toute l'étendue de l'Amérique en 1492, & cependant de certains sauvages y possédoient la méthode de vernir d'émail les pots de terre, au rapport de Narbourough, homme judicieux, & très éclairé, & dont il a même été parlé avec quelques éloges dans les recherches philosophiques sur les américains. »

« La véritable argille est rare en Ethiopie; presque toutes les substances terrestres y sont plus ou moins mêlées de sable; les substances y contiennent plus de sel alkali qu'ailleurs, & on y brûle des plantes arides au défaut du bois qui y est aussi rare qu'en Egypte, ou bien il est trop précieux, comme celui de palmier à l'égard de ceux qui vivent de dattes. Ainsi il est possible qu'en voulant y cuire des vases de terre, on y aura observé plutôt qu'ailleurs tous les développemens de la vitrification. Les anciens historiens conviennent presque unanimement que les éthiopiens ont connu le *verre*, & si Hérodote avoit prétendu parler de grands morceaux de sel gemme qu'on excavoit en Ethiopie pour y faire des cercueils,

il n'eût pas donné le nom de *verre* à une substance saline qui se liquéfioit dans l'eau; car enfin ce grec, quoique très-menteur par instinct, n'étoit pas assez imbécille pour confondre des choses de nature si differente. »

« Au reste, mon opinion est que la verrerie de la grande Diospolis, capitale de la Thébaïde, est dans l'ordre des temps la première fabrique régulière de cette espece; & si les tyriens eussent eu des monumens decisifs en leur faveur, on ne les auroit pas vu recourir à des fables pour appuyer leurs prétentions. D'ailleurs ils n'ont rien exécuté de plus remarquable que de certaines colonnes & des cippes de *verre* coloré, qui jouoit l'émeraude; tandis que les egyptiens ont fait cent sortes d'ouvrages plus difficiles les uns que les autres; car sans parler ici des coupes d'un *verre* porté jusqu'à la pureté du crystal, ni de celles qu'on appelloit *alassontes*, & qu'on suppose avoir représenté des figures dont les couleurs changeoient suivant l'aspect sous lequel on les regardoit, à-peu-près comme ce qu'on nomme vulgairement *gorge de pigeon*; ils ciseloient encore le *verre*, & le travailloient au tour, tellement que quelques coups donnés trop profondément brisoient tout l'ouvrage qui avoit déjà coûté des soins infinis à l'ouvrier, & lors même que ces sortes de vases réussissoient parfaitement, il falloit encore les manier avec subtilité; de sorte que ceux qui connoissoient l'art de jouir, que rarement les poëtes ignorent, n'aimoient pas dans leurs parties de plaisir à se servir de coupes si précieuses & si fragiles (*Martial. l. XI. ep. 12.*).

Tolle, puer, calices, tepidique toreumata Nili;

Et mihi securâ pocula trade manu.

Ce passage de Martial est expliqué par un autre du livre XII. Ep. 75, & sur-tout par les distiques suivants:

Non sumus audacis plebeia toreumata vitri:

Nostra nec ardenti gemma feritur aquâ.

Aspicis ingenium Nili, quibus addere plura

Dum cupit ah, quoties perdidit auctor opus!

D'ailleurs les égyptiens savoient dorer le *verre*, ce qu'on ne sut jamais faire à Tyr, ni à Sidon (*Athen. l. V. c. 5.*).

« Après avoir indiqué, dit Winckelmann, (*Hist. de l'Art. l. 2.*) les productions de l'art, exécutées en différentes matières, il est juste de faire mention des ouvrages de *verre* des anciens, & cela d'autant plus qu'ils ont porté l'art de la verrerie à un plus haut point de perfection que nous, ce qui pourroit paroître un paradoxe à ceux qui n'ont pas vu de leurs ouvrages dans ce genre. »

« J'observerai que les anciens faisoient en général un usage plus fréquent du *verre* que les modernes. Outre les vaisseaux dont on se servoit pour l'usage ordinaire, & dont il se trouve une grande quantité au cabinet d'Herculanum, on en voit encore pour conserver les cendres des morts, especes d'urnes déposées dans les tombeaux. Hamilton possède les deux plus grands vases de *verre* qu'on ait conservés entiers: l'un, passant la hauteur de deux palmes & demi, s'est trouvé dans un tombeau près de Pozzuoli, l'autre plus petit a été découvert à Cumes, au mois d'octobre 1767. Ce dernier a été trouvé rempli de cendres & déposé dans une cassette de plomb. La cassette a été brisée & le plomb vendu à la livre par celui qui en avoit fait la découverte. Parmi quelques centaines de quintaux de fragmens de *verre* ordinaire, qu'on a déterrés dans l'isle Farnèse à neuf milles de Rome sur la route de Viterbe, & qu'on a vendus aux verreries de cette ville, j'ai examiné quelques coupes cassées, & j'ai jugé d'après l'inspection qu'elles avoient passé par le tour; car ces coupes ont des ornemens très-saillans, qui tiennent au vaisseau par le moyen de la soudure & qui portent les marques de la roue du lapidaire dans leurs saillies & dans leurs facettes. »

« Indépendamment de ces vases de *verre* commun, les anciens employoient cette matière pour paver les salles de leurs maisons. A cet effet, ils ne se servoient pas seulement de *verre* d'une seule couleur, ils en prenoient aussi de colorés & en composoient des espèces de mosaïques. Quant à la première espèce de pavé, l'on en a trouvé des vestiges dans l'isle - Farnèse: ce sont des tables de *verre* de couleur verte & de l'épaisseur des carreaux de brique de moyenne grandeur. »

« A l'égard du *verre* composé & coloré, l'industrie des anciens étoit telle qu'elle a de quoi nous étonner. Deux petits morceaux de *verre* qui ont paru depuis quelques années à Rome, & qui n'ont pas tout-à-fait un pouce de longueur, sur un tiers de pouce de largeur, attestent ce que je viens d'avancer. L'un de ces morceaux offre, sur un fond obscur & colorié, un oiseau ressemblant à un canard, & ayant des couleurs très-vives & très-variées, mais représentant plutôt une peinture choisie, qu'un ouvrage fait d'après le naturel. Le contour est résolu & tranchant, les couleurs sont belles & pures, d'un effet très-doux, parce que l'artiste y a pratiqué, tour-à-tour, suivant l'exigence des cas, les *verres* opaques & transparens. Le pinceau le plus délicat d'un peintre en miniature, n'auroit pu rendre plus nettement le cercle de la prunelle, ainsi que les plumes apparentes & hérissées de la gorge & des ailes, à l'origine desquelles ce morceau est cassé. Mais ce qui surprend, sur-tout, c'est

que le revers de cette peinture offre le même oiseau, sans qu'on puisse remarquer la moindre différence dans les points ou dans les autres détails. On peut conclure d'après cela que la figure de l'oiseau est continuée dans toute l'épaisseur du morceau. »

» Cette peinture paroît grenue des deux côtés, & faite de pièces de rapport, à la manière des ouvrages de mosaïque; mais elle est composée si artistement, qu'on ne sauroit appercevoir de jointures avec la meilleure loupe. D'après l'état de la pièce, il étoit difficile de se former d'abord une idée de l'exécution de ce travail. La manœuvre en auroit été long-temps une énigme, si l'on n'avoit pas découvert à l'endroit de la cassure, qu'on avoit pratiqué les filets des mêmes couleurs qui paroissent sur la superficie & qui regnent dans tout son diamètre. »

» Au moyen de cette découverte, on a pu conclure que la peinture de ce morceau a été composée de différentes tranches de *verre* coloré qui, mises en fusion, s'unissent. Il n'est pas à présumer qu'on eût pris tant de peine pour ne continuer cette peinture que l'épaisseur de la sixième partie d'un pouce, tandis qu'en employant des filets plus longs, sans y mettre plus de temps, on auroit pu produire un ouvrage épais de plusieurs pouces. Il résulte de-là, que cette peinture a été coupée d'un morceau plus long, qu'elle a été continuée dans toute sa longueur, & qu'on a pu en couper autant de fois que l'épaisseur travaillée se trouvoit dans toute la longueur du morceau. »

» Le second morceau, aussi cassé, à-peu-près de la même grandeur, se trouve executé de la même manière. On y voit représenté des ornemens de couleurs vertes, jaunes & blanches, couchés sur un fond bleu. Ces ornemens consistent en moulures, en cordons de perles & en fleurons, & se terminent en pointes pyramidales. Tous ces détails sont représentés très-distinctement & sans confusion; mais ils sont d'une si grande-finesse que l'œil le plus perçant ne sauroit suivre les filamens delicats dans lesquels ces travaux vont se perdre. Cependant tous ces ornemens sont continués sans interruption & dans toute l'épaisseur du morceau. »

» Une baguette de *verre*, longue d'un palme, & conservée dans le cabinet de M. d'Hamilton, à Naples, montre évidemment le mécanisme de ces sortes d'ouvrages. L'extérieur de ce morceau est bleu, & l'intérieur représente une espèce de rose de diverses couleurs, & ces couleurs continuent dans la même direction tout du long de la baguette. Comme le *verre* fluide se tire en une infinité de filets longs & minces à volonté, on peut faire la même opération avec des tranches de *verre* composées & fondues, qui conservent leur couche marquée en les tirant. C'est ainsi que de l'argent doré, tiré en un fil d'argent, conserve sa dorure dans toute sa longueur. Cette considération rend probable que les anciens, pour composer les morceaux de *verre* en question, reduisoient leurs grandes tranches de *verre*, par cette extension en une infinité de petits filets. » (*Caylus*, *Rech. d'antiq. I. p.* 300. 295.)

» Les choses les plus utiles qu'on connoisse en antique de *verre*, sont les empreintes & les moules de pierres gravées, tant en relief qu'en creux, avec les ouvrages de demi-bosse de plus grande forme, dont il s'est conservé un vase entier. Les pâtes de *verre* de pierres gravées en creux, imitent souvent les veines & les bandes de diverses couleurs qui se trouvoient sur les originaux; & plusieurs pâtes moulées sur des pierres gravées en relief montrent les mêmes couleurs qui se voyoient sur le camée original, fait attesté aussi par Pline. (*L. XXXV. c.* 30.) Deux morceaux très-rares dans ce genre, offrent la saillie des figures, relevée par des feuilles d'or: l'un de ces morceaux représente la tête de l'empereur Tibère, & appartient à M. Byres, architecte à Rome. C'est à ces pâtes que nous devons la conservation de plusieurs belles antiques en pierres gravées, dont les originaux n'existent plus. »

» Pour ce qui regarde les bas reliefs de *verre* d'un plus grand volume, il ne s'en trouve communément que des morceaux cassés, qui n'indiquent que l'intention. Ces fragmens nous montrent l'industrie singulière des anciens dans ce genre de travail, & leur volume nous en dévoile sans doute l'usage. Ces morceaux incrustés dans le marbre ou dans les panneaux, avec des festons peints & des arabesques colorés, servoient à décorer les murs des palais. (*Plin. l. XXXVI. c.* 64. *Vopisc. in Firm. c.* 3.) L'ouvrage le plus considérable dans ce genre, est un camée, décrit par Buonarotti (*Osserv. sopra alcuni medagl. ant. p.* 437.), & conservé au cabinet de la bibliothèque du Vatican; il consiste en une table de *verre* d'un quarré allongé, longue d'un peu plus d'un palme, & large de deux tiers d'un palme. Ce camée représente Bacchus, reposant sur le sein d'Ariane, avec deux satyres; les figures qui sont blanches sont exécutées sur un fond d'un brun foncé, & n'ont qu'un saillant très-doux. »

» Mais les plus belles choses dans ce genre c'étoient des vases décorés de figures de relief, tantôt transparentes, tantôt de diverses couleurs, sur un fond brun, & d'une exécution si parfaite qu'ils n'étoient gueres inférieurs aux beaux vases de sardoine. On ne connoît qu'un seul de ces vases qui se soit conservé entier, morceau rare qui a été trouvé dans l'urne faussement nommée

Digitized by Google

l'urne d'Alexandre-Sévere, & qui renfermoit les cendres de la personne morte. Il est de la hauteur d'un palme & demi, & se voit aujourd'hui parmi les curiosités du palais Barberini, à Rome. L'on peut juger de la beauté de ce vase de *verre*, par l'erreur des écrivains, qui l'ont décrit comme un vase d'une veritable fardoine. (*Bartol. Sepolcr. tav. 85. La Chausse. Mus. Rom. p. 28.*) ».

» Buonarotti expliquant la peinture d'un vase de *verre* dont il donne le dessin dans la planche 3 de son ouvrage intitule : *Osservazioni sopra alcuni frammenti di vasi antichi di vetro*, dit : « Le *verre* que j'ai fait graver, fut trouvé dans le cimetière de Ste. Agnes, en 1698, & je me felicite d'en avoir fait prendre le dessin sur le champ ; car peu de jours après il s'en alla en eclats, & il n'en resta pas la moindre partie. Il etoit de bonne maniére, & du plus beau travail ; le fond etoit bleu, la bordure d'arabesques, les caractères, la jeune fille, les enfans & les faisceaux que l'un d'eux tenoit, la corne d'abondance, l'urne & les roseaux, tout cela etoit en or. L'habit de la femme etoit d'argent, les cheveux d'un chatain-clair. La figure principale, c'est-à-dire, celle de l'homme, etoit en or, ainsi que la draperie qui lui descendoit de dessus les épaules ; mais cette dernière, dans la partie qui lui couvroit les genoux, étoit en argent, rayée de pourpre ; l'eau qui couloit de l'urne, etoit de couleur verd-de-mer ; les fruits que la jeune fille portoit dans les replis de sa robe, etoient rouge & or, & ceux qui sortoient de la corne d'abondance, etoient au contraire de leur couleur naturelle. Le feston porté par un des enfans ailés, etoit mêlé d'or, de vert & de rouge ; enfin, le vase d'or que portoit le troisième génie, etoit dessiné par des traits de couleur rouge, à l'exception d'un rang de petits ronds qui etoient coloriés en noir, & de ces lettres KATTEO, qu'on y lisoit, & qui étoient rouges. »

VERRE LENTICULAIRE & MIROIR ARDENT. (*Article de M. Lefebvre de Villebrune, placé à la suite de sa traduction des* lettres américaines *du comte de Carli.*)

On voit par les propositions ou *thèses d'optique* du grec Heliodore, que la Grèce étoit plus instruite qu'on ne le croit sur les phénomènes de cette science. Les quatre principes fondamentaux y sont bien présentés. 1°. La lumière parcourt toujours une ligne droite, si elle n'est pas arrêtée dans sa marche. 2°. L'angle d'incidence est égal à l'angle de reflexion à la rencontre d'un corps qui la réfléchit. 3°. Les rayons se refractent plus ou moins, selon la densité des milieux. 4°. C'est toujours proportionnement à la grandeur de l'angle visuel que les objets paroissent plus ou moins grands. Il faut un parler enfin des phenomènes que presentent les rayons lumineux en passant à travers les corps diaphanes, tels que le *verre*, la corne, &c. Cet auteur est postérieur à Ptolemée, qu'il cite, & dont il semble avoir conservé un precieux extrait, quoiqu'il y ait une lacune à un endroit qui paroit très-important par ce qui precéde. Ce petit ouvrage, assez rare, a ete imprimé à Oxford, en 1670, *in-8°.* (douze pages, sans le titre.)

Notre but n'étant pas d'exposer en détail les theories optiques des grecs, nous remonterons aussi-tôt au temps d'Aristophane, pour examiner le passage que Dutens a cite de ce comique, dans ses *origines des découvertes, &c.* Ce passage se trouve, pag. 170, de *l'édition d'Aristoph*, donnée par Portus, 1607, *in-folio.* Un valet dit à Socrate, sur le théâtre, qu'il a trouvé le *moyen de bruler* la sentence qui le condamneroit à payer ses dettes. Ce moyen est de présenter au soleil un *hyalos* ou *verre*, qui fera fondre sur-le-champ la tablette de cire. On connoit l'usage de ces tablettes. Le scholiaste donne à ce *verre* la forme d'un disque : *trochoeides* ; ce que n'a pas observé Dutens ; mais on peut tirer de ce scholiaste une objection que ce savant n'a pas non plus prévue. L'absurdité de l'interprète a peut-être determiné Dutens à n'en pas parler. Ce *disque de verre*, selon ce commentateur, etoit frotté d'huile, puis chauffé : alors on y mettoit le feu avec la mèche d'une lampe. On sent le ridicule de cette interpretation. En effet le texte dit que c'étoit *avec le soleil* qu'on produisoit le feu, en présentant à cet astre les *disques epais* de verre. Mais voici un passage d'Aristote qui prouve la vérité de ce dernier sens ; il est tire de la mythologie du célèbre Cœlius, de Modène, ouvrage très-peu lu de nos naturalistes. Aristote y dit donc, pag. 450 : « Si nous avions un *verre* perforé, de sorte que nous pussions voir le passage de la lumiere, nous saurions pourquoi ce *verre* brûle ce qu'on y presente. » Laissons de côté la fausse reflexion d'Aristote, pour ne voir que le fait. Il est donc vrai que voilà un feu dioptrique : nous venons de voir un *disque épais de verre* dans Aristophane, selon même le scholiaste : c'est donc une loupe ; car un *verre* plat ne produit pas cet effet.

Comme il importe peu de savoir ici quel sens doit avoir *hyalos*, pris comme *verre*, ou comme crystal, nous ne nous arrêterons pas à refuter les fausses assertions que Guettard a avancées sur la nouveauté du *verre*, dans le T. XII. de l'edition françaife & latine de Pline ; nous citerons seulement que la momie égyptienne du Musée de Londres, sur laquelle on voit des grains de *verre* de plusieurs couleurs, prouve l'antiquité reculée du *verre*. Ainsi nous laissons de côté les immenses colonnes de *verre* de l'ille d'Aradus, en Phénicie ; le théâtre de Scaurus à Rome ; la sphère de *verre* d'Archimède ; le *verre* que Pline

Pline regardoit comme la meilleure matière pour faire des miroirs; les miroirs de *verre*, couverts par derrière d'une feuille d'étain, dans *Alexandre Aphrodisée*, au second siècle de notre ère, &c. & nous passons à Strabon, qui est cité dans *l'histoire de l'astronomie ancienne*, de Bailly, pag. 82, 1775. « Le comte de Caylus soupçonne que l'usage des lunettes & des télescopes » a pu être connu des anciens : c'est un passage de Strabon qui lui a fait naître ce soupçon. Il s'agit d'expliquer la grandeur des » astres, vus à l'horison : Strabon dit, *livre III*, » *les vapeurs font le même effet que les tubes; elles* » *augmentent les apparences des objets. Académie* » *des inscriptions T. XXVII.* p. 62. » Dutens a aussi rapporté ce passage, T. I. p. 225., mais plus exactement; car, dans le passage de Strabon, il est dit que l'objet paroît plus grand dans le tube, *à cause de la réfraction* des rayons. Or peut-on supposer une réfraction sans *verre*? D'ailleurs le raisonnement de Strabon seroit faux. De la Lande remarque (*Livre VII. n°. 1512.*) de son astronomie, qu'en « regardant la lune » à l'horison avec un simple tube, tel que » du papier, ou avec une carte piquée d'une » épingle, le diamètre de la lune est vu, au » contraire, sous un plus petit angle, que » lorsque la lune est à une plus grande hauteur. » Mais Strabon voyoit les objets plus grands, & à cause de la réfraction des rayons : il falloit donc qu'il y eût des *verres*. Dutens cite un passage d'Aristote, & lui fait dire que, plus on prolongera le tube, plus on rapprochera l'image de l'objet. Aristote n'a pas dit cela; nous prions Dutens de nous permettre de ne pas supposer plus qu'il n'y a dans ce Philosophe, qui dit seulement : *Il faut qu'on voye alors d'autant plus distinctement les choses qui sont loin; τοσαυτος ακριβεστερον*, &c. ce qui est bien différent. Si Aristote avoit parlé comme Dutens, la preuve du télescope étoit presque sans réplique. *Voyez* ses *origines* T. I. pag. 223.

Terminons tous ces différends par un fait positif. On sait que les villes de Pompeïa & d'Herculanum ont été ensevelies sous les cendres du Vésuve, l'an soixante de notre ère; ce qui n'étoit pas loin de l'âge de Strabon. On a trouvé dans les ruines de ces villes dix loupes de *verre*; à Pompeïa même, une maison dont les fenêtres étoient garnies de vitres parfaites (telles que les nôtres.), qui sont actuellement dans un des cabinets du roi de Naples. Peut-on croire que les gens curieux de ces temps-là, connoissant le tube désigné par Aristote, & ses effets quelconques, sachant d'ailleurs nécessairement que ces *verres* grossissoient les objets (moins il est vrai que les *verres* sphériques, dont il paroît assez clairement par Senèque, que se servoient les artistes pour microscopes.), n'ayent pas essayé de mettre un *verre* au bout d'un tube? Un ancien manuscrit de Ptolémée représentoit en tête cet astronome, observant avec un tube composé de plusieurs pièces. L'histoire nous apprend que Ptolémée, roi d'Egypte, avoit fait placer sur le Phare un instrument ou *dioptre*, avec lequel on découvroit les vaisseaux en mer, à une très-longue distance. Porta, qui a eu connoissance de ce fait, ne s'explique pas clairement sur ce que ce pouvoit être; mais Valois, dans les *mémoires de l'académie des inscriptions*, a bien vu que c'étoit un telescope, T. I.

Bailly voudra donc bien nous permettre de dire qu'il s'est trop avancé, lorsqu'il a fait imprimer, pag. 83 de l'ouvrage cité : « La tradi» tion écrite ou l'histoire n'en (Du télescope ou » lunette à longue vue.) conserve aucun sou» venir. » Si tout ce que nous venons de rapporter ne fait pas une preuve démonstrative, on peut au moins en déduire la plus probable conjecture; on peut dire avec vraisemblance que les indiens avoient connu les lunettes de longue vue. En effet, comment supposer qu'ils aient eu connoissance de quinze planetes, avec le seul secours de la vue? Car l'Antiquité, dit Bailly, n'en a connu que sept (& nous en connoissons seize : pag. 80.). Il devoit ajouter que Democrite en connoissoit un plus grand nombre : mais nous n'avons plus son ouvrage. Les montagnes de la lune, ses forêts supposées par les anciens, la voie lactée, reconnue par Démocrite, pour être un assemblage de petites étoiles innombrables & insensibles à la vue, sont aussi, pour Bailly, des opinions qui supposent nécessairement le télescope. « La philosophie, dit-il, » pour s'élever à cette explication, a dû s'ap» puyer de quelques faits, l'analogie n'est d'au» cun secours, si le télescope n'a pas fait apper» cevoir ces petites étoiles, &c. » Mais ne disons pas avec ce célèbre historien de l'astronomie que « ces connoissances sont des restes » de celles d'un ancien peuple; & que, l'art de » tailler le *verre* s'étant perdu avec lui, il ne » resta plus de ces usages que celui des longs » tubes sans *verre*, qui servoient, dans les » observations, à écarter les rayons latéraux. » On tailloit encore du *verre* à Athènes du temps d'Aristote & d'Aristophane; nous retrouvons le *verre* dans les ruines des deux villes d'Italie, où, du temps de Pline, on avoit même l'art de tailler les diamans à plusieurs facettes..

Il en a été des miroirs ardens comme des télescopes. Archimède qui en avoit été l'inventeur, avoit à peine joui de la gloire de son invention, que son miroir terrible fut oublié : ou, si le souvenir s'en perpétua, ce ne fut qu'avec la négative. Des historiens, peu en état d'apprécier les talens de ce grand homme,

nièrent le fait : on les crut sur leur parole & la question devint au moins très-problématique, pour des esprits plus judicieux, que le nom d'Archimède arrêtoit encore. Kircher, homme d'un vaste genie, & fait pour tout embrasser, fut sans doute conduit à l'examen de ce problême par Tzetzes, qui en avoit parlé avec moins de confusion que les autres écrivains de l'antiquité. Il essaya cinq miroirs plans ; & sentit à la chaleur, que si l'on augmentoit le nombre des miroirs, on produiroit un feu de la plus grande activité. Il s'en tint cependant là, content de conseiller à d'autres d'en réunir cent. (Il n'est donc plus possible que Buffon passe pour l'inventeur de cette réunion. On aura l'idee du miroir d'Archimède & de Kircher par les *figures* qui sont à la pag. 419 de *la magie naturelle* de Schott, *in-4*. Celui des vestales se comprendra par la fig. 7. pag. 371. T.) & même *mille miroirs*. Buffon saisit cet avis avec sa sagacité ordinaire ; & réunissant les rayons solaires, reflechis de cent soixante-huit miroirs, il enflamma du bois à deux-cents pas, fondit du plomb à cent cinquante, & de l'argent à cinquante.

Dutens, T. II. pag. 179 de ses *origines*, fait dire à Eustathe sur Homère, qu'Archimède enflamma la flotte de Marcellus, *à la distance d'un trait d'arbalêtre*. D'abord cela est vraisemblable : un pareil trait porte à plus de six cents pas : ensuite Eustathe dit qu'il l'enflamma comme *s'il eût lancé la foudre*, ou *comme d'un coup de foudre: Hoos hoia tis Keraunobolos*. Voilà donc la réalité du miroir d'Archimède bien constatée. Mais Kircher, qui a visité les lieux, quoiqu'en ruines, assûre que la flotte pouvoit n'être qu'à trente pas des murs de Syracuse.

Dutens n'auroit pas dû non plus croire Zonoras, qui l'induit en erreur, en assûrant que Proclus brûla la flotte de Vitalien avec un pareil miroir. Il devoit au moins consulter le recueil des observations d'Isaac Vossius, *pag*. 88. Il y auroit vu par des témoignages incontestables que c'étoit avec le *feu grégeois*, décrit, il y a quinze cents ans, dans un auteur très-connu. D'autres ont été assez simples pour prétendre que Proclus s'étoit servi de miroirs concaves : mais il y auroit trop à dire sur cet objet. On peut consulter la minéralogie de Cæsius, sur ses erreurs, à l'article des miroirs.

Nous avons beaucoup d'obligation à Dutens d'avoir enfin fait jouir le public de la description du miroir d'Archimède : elle est d'Anthème de Tralles ; ce célèbre architecte de Sainte-Sophie de Constantinople.

Nous avons dit précédemment que Bacon pouvoit avoir guidé Métius. En effet, il est bien difficile de croire qu'il n'eût rien transpiré de ce que dit Bacon dans la *perspective*, *part. III^e*, *pag*. 161. D'ailleurs, parmi les modernes, ce n'est pas Métius qui est l'Inventeur de lunettes de longue vue. C'est *Lippersheim* de Middelbourg. Métius ne les a connues que de lui. Mais il faut encore remonter plus haut que l'époque des deux zelandois. Porta connoissoit bien la taille des *verres convexes & concaves*. Il savoit, en 1589, qu'en ajustant une lentille convexe & une concave, dans les proportions convenables, on voyoit les objets plus près & plus grands (Magie naturelle, liv. XVII. C. X.). Or la prétendue découverte des zélandois est de 1609.

Enfin l'auteur du poëme sur les pierres attribuées à Orphée, mais qui est du temps de l'empereur Valens, selon le docte anglois Tyrwitt, *edit*. 1770, nous présente un instrument de crystal de roche, pour allumer le feu des sacrifices sur les autels ; &, selon cet auteur, c'est un usage très-antique : cet art a donc subsisté depuis nombre de siècles. Quelques tubes pouvoient donc n'être pas simplement destinés à écarter les rayons latéraux ; puisque celui de Strabon agrandissoit l'image des objets, comme la lunette de Galilée la lui *aggrandit du triple à son coup d'essai*, par l'effet de la *réfraction* que suppose Strabon.

VERRE de vitre. *Voyez* FENÊTRE.

« Que les romains aient déjà connu, sous les premiers empereurs, les *vitrages*, c'est, dit Winckelmann, ce qui est clairement prouvé par les morceaux de *verre* plat qu'on a trouvé à Herculanum. Philon parle aussi de fenêtres de *verre* dans l'ambassade de l'empereur Claude (*Opp. t. II, p. 599, l. 16,*) ; par conséquent Lactance n'est pas le premier écrivain qui en ait fait mention (*De Opific. Dei, c. 5.*), comme le prétend Niron dans une lettre imprimée, adressée de Londres à Venuti en 1759. Je rappellerai ici l'avis qu'Octave Falconieri donne, dans une lettre (*Burmann. Syllog. epist. t. V, p.* 527.) écrite de Rome à Nicolas Heinsius, d'un ancien tableau représentant certains édifices & un port, avec leurs noms écrits au bas, tels que ceux de *Portex Neptuni*, *Forus Boarius*, *Balnea Faustines*. Il croit que cette peinture est du temps de Constantin. On en voit des dessins coloriés dans le cabinet du Cardinal Alexandre Albani. Si ces dessins sont authentiques, ils peuvent servir à prouver l'existence des fenêtres à *vitrages* ; car on voit à ces édifices un grand nombre de fenêtres ouvrantes, placées les unes à côté des autres. Ce tableau est encastré dans le mur d'un pavillon de la villa Cesi, mais le prince Pamfili, possesseur actuel de cette villa, y a tout fait blanchir à neuf ; de sorte qu'il n'est plus possible de rien voir de ce tableau. Bellori l'a fait réduire & graver en cuivre (*Fragment. vet Rom. p.* 1.).

VERRE-TOURNÉ. *Voyez* Tour.

VERRIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VERRIERS. Ces ouvriers avoient été déclarés exempts de charges, par Théodose (*Lib. II. cod. Théod.*)

VERRUCOSUS surnom de la famille Fabia. Son origine étoit une verrue qu'un *Fabius* avoit à la levre.

VERRUE. Les anciens donnoient aux Faunes des *verrues*, appelées en latin *verruca* ou *fici*; d'où leur est venue l'épithète *ficarii*. La plus belle tête d'un jeune Faune en marbre qui nous soit restée de l'antiquité, & qui étoit chez le cardinal Albani à Rome, avoit de ces *verrues*; & entr'autres une plus longue sous chaque machoire, comme celles des vieux Faunes. Les boucs en portent souvent de pareilles, & ceux qui en avoient en quantité, etoient estimés de la meilleure race, selon Columelle.

VERSE, mesure géodétique ou gromatique de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* Aroure.

VERS que l'on mange. *Voyez* Cossus.

VERSEAU, onzième signe du zodiaque; selon la fable c'est Ganimède enlevé au ciel par Jupiter. *Voyez* Jason.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une sardoine le *verseau* (*Conf. comment. ad Catulli carm. 61. v. 94.*) premier signe du zodiaque représenté sous la figure de Ganimède enlevé par l'aigle portant un vase. Le même sujet sur une pierre gravée du marquis Lucatelli a été expliquée par (*Dissertaz. dell' academia di Cortona. t. V. pag. 75.*) l'abbé Venuti. Sur une cornaline, le *verseau* représenté par une figure assise qui verse de l'eau, derriere laquelle il y a un croissant & deux étoiles.

On connoit un passage de Manilius sur le *verseau* (*Lib. IV. v. 259*) trop curieux pour ne pas le rapporter ici :

Ille quoque inflexa fontem qui projicit urna,
Cognatas tribuit juvenilis aquarius artes :
Cernere sub terris undas, inducere terris,
Ipsaque conversis aspergere fluctibus astra.

C'est-à-dire : « Le *verseau*, ce signe qui, penché sur son urne, en fait sortir des torrents impetueux, influe sur les avantages que nous procure la conduite des eaux; c'est à lui que nous devons l'art de connoitre les sources cachees dans le sein de la terre; c'est lui qui nous apprend à les élever à sa surface, & à les élancer vers les cieux, où elles semblent se mêler avec les astres. »

Ce passage nous prouve les connoissances des anciens dans l'hydraulique; & que ce n'est point au siècle de Louis XIV qu'on doit l'art des eaux jaillidantes, comme Perrault l'a écrit.

VERTICORDIA, surnom de Vénus. Sous le consulat de Marcus Acilius & de Caius Portius, c'est-à-dire, l'an 639 de Rome, la fille d'un chevalier romain fut frappée de la foudre; & l'endroit par où cet accident lui avoit fait sortir la langue, fit dire aux devins que les filles & les chevaliers étoient menacés d'infamie. En effet, l'on punit en même temps trois vestales qui avoient eu des foiblesses avec des chevaliers romains. On fit consulter les livres de la sibylle, & sur le rapport des décemvirs, le sénat ordonna que l'on consacrât une statue à Vénus-*Verticordia*, c'est-à-dire, qui convertit les cœurs; afin que les femmes & les filles fussent ramenées à la chasteté qu'elles avoient si fort abandonnée. L'honneur de consacrer cette statue fut déféré à la femme la plus vertueuse de Rome, & toutes donnérent leur suffrage à Sulpicia, femme de Flavius Flaccus, & fille de Sulpicius Paterculus

Vénus-*Verticordia* eut un temple placé hors de la porte Colline, sur la voie *Salaria*.

VERTU. Le culte le moins déraisonnable des anciens, étoit celui qu'ils rendoient à la *vertu*, la regardant comme la cause des bonnes qualités qu'ils honoroient dans les hommes. La *vertu* considérée generalement, étoit une divinité qui eut à Rome, des temples & des autels. Scipion, le destructeur de Numance, fut le premier qui consacra un temple à la *vertu*. Mais c'étoit peut-être aussi à la valeur, qui s'exprime en latin communément par le mot de *virtus*. Il est certain que Marcellus fit batir deux temples proches l'un de l'autre. Le premier à la *vertu*, prise dans le sens que nous lui donnons en françois; le second à l'honneur. De manière qu'il falloit passer par celui de la *vertu*, pour aller à celui de l'honneur. Cette noble idée fait l'éloge de celui qui l'a conçue & exécutée. Lucien dit que la fortune avoit si maltraité la *vertu*, qu'elle n'osoit plus paroître devant le trône de Jupiter.

Elle est représentée sous la figure d'une femme qui tient une palme, pour récompenser ses sectateurs. On la voit aussi représentée sur le grand

vase de marbre blanc de la villa Albani, sur lequel sont gravés les travaux d'Hercule. (*Monum. antichi. n. 64. 65.*)

Sa tête est placée sur les médailles des familles, ou consulaires.

VERTUMNALES, fêtes de Vertumne, que les romains celebroient dans le mois d octobre.

VERTUMNE, dieu des jardins & des vergers, étoit en honneur chez les étrusques, d'où son culte passa à Rome. Ovide a décrit (*Métam. liv.* 14) les amours de Pomone & de *Vertumne*, & les différentes formes que ce dieu prit pour se faire aimer de la nymphe. « Combien de » fois, dit-il, caché sous un habit qui l'auroit » fait prendre pour un moissonneur, parut-il » devant Pomone, chargé de gerbes de bled: » quelquefois la tête couronnée de foin, on au- » roit cru qu'il venoit de faucher quelque pré; » ou l'aiguillon à la main, il ressembloit à un » bouvier qui venoit de quitter la charrue. Lors- » qu'il portoit une serpe, on auroit juré que » c'étoit un véritable vigneron. S'il avoit une » échelle sur ses épaules, vous eussiez dit » qu'il alloit cueillir des pommes. Avec une » épée, il paroissoit être un soldat, & la » ligne à la main, un pêcheur. Ce fut à la » faveur de tant de déguisemens qu'il eut sou- » vent le plaisir de paroître devant Pomone, » & de contempler tous ses charmes. Enfin il » résolut de se métamorphoser en vieille. Sur » le champ ses cheveux devinrent blancs, & » son visage se couvrit de rides. Il prit une » coëffure qui convenoit à ce déguisement, » & entra dans le jardin de Pomone. » Ce fut le seul moyen qui lui réussit.

On croit que *Vertumne*, dont le nom signifie tourner, changer (Du mot latin *vertere*), marquoit l'année & ses variations. On avoit raison de feindre que le dieu prenoit différentes figures pour plaire à Pomone; c'est-à-dire, pour amener les fruits à leur maturité. Ovide lui-même donne lieu à cette conjecture, puisqu'il dit que ce dieu prit la figure d'un laboureur, celle d'un moissoneur, celle d'un vigneron; & enfin, celle d'une vieille femme, pour designer par-là les quatre saisons; le printemps, l'été, l'automne, & l'hiver.

Vertumne, avoit un temple à Rome, près du marché, ou de la place où s'assembloient les marchands, parce que *Vertumne* étoit regardé comme un des dieux tutélaires des marchands. On célébroit au mois d'octobre une fête en l'honneur de ce dieu, appellée *Vertumnalia*. Il étoit représenté sous la figure d'un jeune homme, avec une couronne d'herbes de différentes espèces, & un habit qui ne le couvroit qu'à demi, tenant de la main gauche des fruits, & de la droite une couronne d'abondance. *Voyez* POMONE.

Vertumne étoit, selon les commentateurs d'Ovide, un ancien roi d'Etrurie, qui par le soin qu'il avoit pris de la culture des fruits & des jardins, mérita après sa mort d'être mis au rang des dieux.

VERVACTOR, étoit un des dieux qui présidoient au labourage. Le prêtre ne manquoit jamais de l'invoquer dans les sacrifices offerts à Tellus & à Cérès. Il invoquoit aussi les dieux suivans: *Conditor*, *Convector*, *Imporcitor*, *Insitor*, *Messor*, *Obarator*, *Occator*, *Promitor*, *Reparator*, *Sarritor*, *Subruncinator*.

VERVEINE, *verbena*, plante fort en usage autrefois dans les opérations religieuses: c'est pour cela qu'on l'appelloit herbe sacrée. On l'employoit pour balayer les autels de Jupiter, d'où vint son nom (De *verrere* balayer.). On se présentoit dans les temples des dieux, couronné de *verveine*, ou tenant à la main ses feuilles, lorsqu'il s'agissoit d'appaiser les dieux. Pour chasser des maisons les malins esprits, on faisoit des aspersions de l'eau lustrale avec de la *verveine*. Les Druydes sur-tout étoient persuadés des prétendues vertus de la *verveine*: ils ne la cueilloient & ne l'employoient qu'en y mêlant beaucoup de superstitions. D'abord, disoient-ils (Dans Pline liv. 25), il falloit la cueillir au moment que la canicule se levoit, & cela à la pointe du jour, avant que le soleil fût levé, & après avoir offert à la terre un sacrifice d'expiation, où les fruits & le miel étoient employés. Mais aussi quelles vertus n'avoit pas alors cette plante? En s'en frottant on en obtenoit tout ce qu'on vouloit; elle chassoit les fièvres, guérissoit toutes sortes de maladies, & qui plus est, concilioit les cœurs que l'inimitié avoit aliénés: enfin, répandue avec un rameau, en forme d'aspersion, sur des convives, ceux qu'elle touchoit, se sentoient plus gais, & plus contents que les autres.

Les ambassadeurs en portoient à la main, lorsqu'ils alloient parlementer avec l'ennemi. On appelloit *verbenarius* celui des ambassadeurs romains qui portoit la branche de *verbena* en signe de paix.

Les romains, sous le nom de *verbena*, comprenoient aussi les feuilles & rameaux de tous les arbres sacrés, de laurier, de myrthe, d'olivier & autres, dont ils se servoient dans les cérémonies, soit dans la religion soit dans les ambassades.

VERU, dard & javelot.

VERUS (LUCIUS) adopté par Antonin.

LUCIUS AURELIUS VERUS AUGUSTUS,

Ses médailles sont :

C. en or ; il y a quelques revers R.

C. en argent. Celle qui a au revers *Profectio Aug.* est fort rare.

RR, en médailles grecques d'argent.

C. en G. B. de coin romain ; quelques revers sont R.

C. en M. B. On trouve en ce module quelques revers rares.

RRR. en G. B. de colonies.

R. en M. & P. B.

R. en G. B. grec.

C. en M. B.

RR. avec les têtes de Marc-Aurele & Vérus.

RR. avec la tête du roi Abgare.

C. en P. B. & en médailles d'Egypte.

On trouve des médaillons latins & grecs en bronze de ce prince.

» Dans la villa Borghese, dit Winckelmann (*Hist. de l'art* 6. 7.) on voit trois bustes de Lucius *Vérus*, & trois autres de Marc Aurele ; tous deux d'une extrême beauté, sur-tout un de chacun de ces princes, plus grand que le naturel. Ils furent découverts il y a environ cinquante ans sous de grandes dalles à quatre milles de Rome sur la route de Florence, dans un endroit nommé *aqua traversa*. Le palais Ruspoli nous offre une tête la plus rare de Lucius *Vérus* ; c'est le portrait de ce prince représenté dans sa jeunesse, le menton ombragé du premier poil follet. »

VERUS (*ANNIUS*)

ANNIUS VERUS CÆSAR ANTONINI AUGUSTI FILIUS.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRRR, en G. B. de coin romain, au revers de son frère Commode.

RRR. en M. B. au revers du même.

RRR. en M. B. grec, avec les têtes d'*Annius* & de Commode au revers de Marc-Aurele.

On trouve les mêmes têtes au revers de Marc Aurele & de *Verus*.

RRR. en P. B. grec au revers de Commode.

VERUS color. La couleur pourpre fut ainsi nommée, comme la couleur par excellence. (*Treb. Poll. Claud. c.* 17.) *Chlamides veri luminis limbatas duas*. Les grecs appelloient de même la couleur pourpre ἀληθινὸν χρῶμα (Hesychius Κωπῶκεδι.)

VESCORUM DEARUM DEORUMQUE. Ces mots qui se trouvent dans une inscription recueillie par Gruter (121. 1.) désignent les petites divinités. Car *vescum* étoit synonyme de *minutum* ; & ces dieux sont appellés dans Plaute *minuti* & *patellarii*.

VESPASIEN.

(*FLAVIUS*) *VESPASIANUS AUGUSTUS*.

Ses médailles sont :

C. en or ; il y a des revers fort rares.

R. restituées par Trajan.

C. en argent ; il y a des revers rares.

R. en médaillons d'argent ; quelquefois RR.

C. en G. B. de coin romain, parmi lesquelles il y a des revers fort rares.

C. en M. B. & RR, avec les têtes de Tite & de Domitien.

C. en P. B.

RR. en M. & P. B. de colonies.

RR. en G. B. grec.

C. en M. & P. B.

R. en G. B. d'Egypte, avec la tête de Titus.

VESPASIEN le jeune.

VESPASIANUS JUNIOR.

Ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RRR. en P. B. grec. Les médailles de ce prince ont été fabriquées, sans doute, sous Titus ou Domitien.

VESPER, le même qu'HESPERUS. *Voyez* ce mot.

VESPERNA *Voyez* COENA

VESPILLO, surnom de la famille LUCRETIA. *Voyez* l'article suivant.

VESPILLIONES, ou *VESPÆ*, noms que l'on donnoit à ceux qui avoient soin de transporter le soir les cadavres des pauvres : *Qui corporibus funerandis officium gerunt, non à minutis illis volucribus, sed quia vespertino tempore eos efferunt, qui funebri pompâ duci propter inopiam nequeunt.* (*Festus.*) On mettoit ces sortes de gens au nombre de ceux qui servoient dans les sacrifices, parce que les mânes avoient aussi leurs sacrifices particuliers, dont ces derniers étoient les ministres. C'étoit aussi le surnom de l'Edile Lucretius, qui jetta dans le Tibre le corps de ce Gracchus tué par Scipion Nasica : *Cujus corpus Lucretii Ædilis manu in Tiberim missum, undè ille Vespillo dictus.* (*Aurel. vict. l.* 64.)

VESTA, mère de Saturne, est souvent prise

pour la terre, chez les poetes : Ovide dit que la terre se nomme *Vesta*, parce qu'elle se soutient par son propre poids, *sui vi stat*. On représentoit cette *Vesta* sous la figure d'une femme qui tient un tambour à la main, pour marquer la terre qui renferme les vents dans son sein. *Voyez* CYBÈLE, TERRE.

VESTA, fille de Saturne & de Rhéa, ou *Vesta*-vierge, pour la distinguer de *Vesta*-la-terre, mère de Saturne, étoit la déesse du feu, ou le feu même; car le nom que les grecs donnoient à cette déesse, est le même qui signifie feu ou foyer des maisons (*ἑστία*, d'où les latins ont fait *Vesta*). Il y a des auteurs qui attribuent à un autre motif la présidence des foyers donnée à cette déesse. On dit que c'est elle qui apprit aux hommes l'art de bâtir des maisons : de-là chaque pere de famille la regarda comme protectrice de sa maison, de ses foyers en particulier, & même des actions journalières qui se faisoient dans la maison. Elle présidoit, par exemple, aux festins; en conséquence, on lui offroit les prémices de tout ce qui servoit à la nourriture, & le premier vin qui servoit aux festins, lui étoit consacré. Quant aux prémices qui lui étoient offertes, on en donne encore une autre raison. On dit qu'après la défaite de Saturne, Jupiter offrit à *Vesta* ce qu'elle voudroit demander. Elle demanda d'abord de rester perpétuellement vierge; & ensuite que les hommes lui offrissent les prémices de toutes leurs oblations & de tous leurs sacrifices; ce qui lui fut accordé: & de-là vint qu'elle ne pouvoit avoir à son service que des vierges.

Vesta a été une des plus anciennes divinités du paganisme; elle etoit honorée à Troye longtemps avant la ruine de cette ville, & l'on croit qu'Enée apporta en Italie sa statue & son culte : c'étoit un de ses dieux Pénates. *Vesta* devint une divinité si considérable, que quiconque ne lui sacrifioit point, passoit pour un impie. Les grecs commençoient, & finissoient par honorer *Vesta*, & l'invoquoient la première avant tous les autres dieux. Son culte consistoit principalement à garder le feu qui lui étoit consacré, & à prendre garde qu'il ne s'éteignit, ce qui faisoit le premier devoir des vestales.

Numa Pompilius fit bâtir à Rome un temple à *Vesta*, & le fit construire presqu'en forme d'un globe, non, dit Plutarque, pour signifier par-là que *Vesta* fût le globe de la terre; mais que, par ce globe, il marquoit tout l'univers, au milieu duquel étoit le feu, qu'ils appelloient *Vesta*. C'est dans ce temple que l'on entretenoit le feu sacré avec tant de superstition, qu'il étoit regardé comme un gage de l'empire du monde; que l'on prenoit pour un pronostic malheureux, s'il venoit à s'éteindre; & qu'on expioit cette négligence avec un soin & des inquiétudes infinies. Lorsque ce feu s'éteignoit, on ne pouvoit pas le rallumer d'un autre feu; il falloit, dit Plutarque, en faire de nouveau, en exposant quelque matière propre à prendre feu au centre d'un vase concave présenté au soleil. Festus prétend que ce nouveau feu se faisoit par le frottement d'un bois propre à cela, en le perçant: sans même que le feu s'éteignit, on le renouvelloit tous les ans le premier jour de mars.

Anciennement, ni chez les grecs, ni chez les romains, il n'y avoit d'autre image, ni symbole de *Vesta*, que ce feu gardé si religieusement; & si on en fit depuis des statues, elles représentèrent *Vesta*-la-terre, plutôt que *Vesta*-le-feu; mais il y a apparence qu'on les confondit ensuite l'une avec l'autre. Une des manières les plus ordinaires de la représenter, étoit sous les traits d'une femme drapée, tenant de la main droite un flambeau ou une lampe, quelquefois aussi un palladium ou une petite victoire. Les titres qu'on lui voit attribués dans les médailles, & sur les anciens monumens, sont *Vesta*-la-sainte, l'éternelle, l'heureuse, l'ancienne, *Vesta*-la-mère, &c.

Il y avoit à Corinthe un temple de *Vesta*, mais sans aucune statue : on voyoit seulement au milieu de ce temple, un autel pour les sacrifices qui se faisoient à la déesse. Elle avoit de même des autels dans plusieurs temples de la Gréce, consacrés aux autres dieux, comme à Delphes, à Athénes, à Ténédos, à Argos, à Milet, à Ephèse &c. Le temple de *Vesta* à Rome, étoit ouvert à tout le monde pendant le jour; mais il n'étoit permis à aucun homme d'y passer la nuit; le jour même les hommes ne pouvoient entrer dans l'intérieur du temple. Ce n'étoit pas seulement dans les temples qu'on conservoit le feu sacré de *Vesta*, mais encore à la porte de chaque maison particulière, d'où vient le nom de vestibule. *Voyez* FEU.

Vesta est représentée ordinairement, sur les médailles, assise, ou debout, tenant d'une main le palladium, & de l'autre une patère, ou la *cereduncula*; on trouve même dans le livre de Vaillant, (*Num. præst. t. I. p.* 119.) une médaille de *Julia Pia*, où au lieu d'une patère, *Vesta* tient une couronne d'abondance. D'autres fois elle tient une haste, ou droite, ou traversale. On la voit assise, au revers d'une médaille de Vitellius, tenant d'une main la patère, & de l'autre un flambeau allumé; elle est debout avec les mêmes symboles sur une médaille de Salonine; l'une & l'autre se trouve dans le savant ouvrage de Spanheim de *Vesta & Prytanibus* (*p.* 353.); & on verra dans le même livre les différens types de cette déesse, tant sur les médailles grecques que sur les latines.

On mit la tête de *Vesta* sur plusieurs médailles de familles.

VESTALES, prêtresses consacrées au service de Vesta. Leur origine est plus ancienne que Rome, puisque la mère de Romulus & de Rémus, étoit *Vestale.* Mais Numa, en bâtissant un temple à Vesta, établit quatre *Vestales* pour le desservir. Tarquin l'ancien, en ajouta deux autres; & c'est à ce nombre qu'elles furent toujours fixées depuis. On les choisissoit depuis six ans, jusqu'à dix: leur naissance devoit être sans tache, & leurs corps sans défauts: elles devoient être d'honnête famille romaine; car les filles de toutes les autres villes de l'Empire, en étoient exclues. C'étoit le souverain pontife qui les recevoit; & quand on ne se présentoit pas volontairement pour remplir la place vacante, il choisissoit vingt jeunes filles de l'âge requis, qu'on faisoit tirer au sort, & celle sur laquelle il tomboit, étoit reçue. Auguste voyant que peu de gens de naissance s'empressoient de présenter leurs filles pour être *vestales*, permit aux filles d'affranchis d'y être admises.

On les obligeoit de garder la virginité pendant trente ans, après lesquels il leur étoit libre de se marier; mais elles quittoient alors le service de la déesse. Les dix premières années étoient employées à apprendre les devoirs & les cérémonies de leur ministère: les dix suivantes à les exercer; & les dix dernières à les enseigner aux novices. Aussitôt qu'une fille étoit reçue *vestale*, on lui rasoit les cheveux, pour marque de tout affranchissement, comme on faisoit à l'égard des esclaves, que leur maître mettoit en liberté; car, dès lors, elle n'étoit plus sous la puissance paternelle; & toute jeune qu'elle étoit, elle avoit le pouvoir de tester, & de donner son bien à qui elle vouloit: mais si elle mouroit *vestale*, sans avoir fait de testament, l'ordre en héritoit.

La plus ancienne des *vestales*, prenoit la qualité de très-grande, *maxima*, comme le premier pontife prenoit le titre de *maximus*. Elle avoit une supériorité absolue sur les autres. La fonction des *vestales* étoit de faire des vœux, des prières & des sacrifices pour la prospérité & pour le salut de l'état; d'entretenir le feu sacré, & de garder le palladium. Celles qui, par négligence ou autrement, laissoient éteindre le feu de Vesta, qui devoit être éternel, étoient punies du fouet par le souverain pontife, qui seul avoit le droit de les châtier; & qui étoit leur juge naturel, avec le collège des pontifes.

Quand quelqu'une étoit convaincue de n'avoir pas gardé le vœu de virginité, elle étoit punie d'un genre de mort particulier, de même que le complice de son crime. On le faisoit fouetter, jusqu'à ce qu'il expirât sous les coups; & pour elle, on creusoit un caveau dans un endroit de la ville, près la porte Colline; où, après y avoir mis un petit lit, une lampe allumée, un peu de pain & d'eau, du lait & de l'huile, on la faisoit descendre; ensuite on fermoit l'entrée de ce caveau, qui lui servoit de sépulture. C'étoit alors que la consternation étoit générale; toute la ville étoit ce jour là en deuil, les boutiques étoient fermées: il y régnoit un morne silence, qui marquoit une profonde tristesse, & l'on croyoit l'état menacé de quelque grand malheur. On remarque que dans l'espace d'environ mille ans, que cet ordre subsista depuis Numa jusqu'à Théodose-le-Grand qui l'abolit, il n'y en eut que dix-huit qui furent convaincues, & punies d'adultères.

Si la punition des fautes étoit rigoureuse dans cet ordre, les honneurs dont elles jouissoient, étoient aussi très-distingués, & leurs prérogatives très-considérables. Le respect qu'on avoit pour une *Vestale*, étoit si grand, que lorsque les premiers magistrats, les consuls mêmes les rencontroient, ils leur cédoient le pas, & ils faisoient baisser leurs faisceaux devant elles. Des licteurs marchoient devant elles, pour leur faire faire place, & pour les garder, depuis qu'il arriva qu'on avoit fait violence à une *Vestale*, qui revenoit de souper. Quiconque auroit osé faire insulte à une *Vestale*, étoit puni de mort. Quand l'ordre se fut enrichi par les pieuses libéralités des romains, les *Vestales* ne parurent en public, qu'accompagnées d'un cortége nombreux de domestiques de l'un & de l'autre sexe. Elles avoient beaucoup de liberté: car elles pouvoient recevoir chez elles les hommes pendant le jour, & les femmes en tout temps: elles pouvoient aller souper chez leurs parens & leurs amis: elles étoient libres d'assister aux spectacles, où elles avoient des places distinguées. Entre les priviléges qu'on leur avoit accordés, elles en avoient un qui leur étoit particulier: car, si elles trouvoient en leur chemin quelque coupable qu'on menât au supplice, il avoit aussitôt sa grace, pourvu que la *Vestale* assurât que c'étoit le pur hazard qui avoit fait naître cette rencontre. Leur témoignage étoit pareillement reçu en justice, & l'opinion qu'on avoit de leur probité, le rendoit très-respectable. Quand il survenoit quelque différend entre des personnes du premier rang, on se servoit d'elles pour les pacifier. On déposoit entre leurs mains les testamens, comme dans un asyle sacré & inviolable. On leur avoit accordé, par honneur, le droit de sépulture dans la ville, ce qu'on ne permettoit que très-rarement, même à ceux qui avoient rendu de grands services à l'état. Elles por-

toient la prétexte comme les magiſtrats. Enfin, elles étoient entretenues & defrayées aux depens du public. *Voyez* CLAUDIA, TUCCIA.

» Les ſavans dit Winckelmann (*Hiſt. de l'art.* 4. 5.) ayant trouvé differentes figures avec la tête couverte du manteau, ont pris en général cette draperie pour l'ajuſtement des *veſtales*, tandis qu'elle n'eſt propre qu'aux femmes. Tous les antiquaires ſemblent ſur-tout s'accorder à nommer *veſtale* une tête du cabinet Farnèſe, ſans ſonger qu'il lui manque le principal caractère, ſavoir la mitre, ou d'avoir la tête ceinte d'une large bande qui deſcend ſur les épaules (*Prudent. contra ſym. l. II. v.* 1085.) c'eſt ainſi que ſont figurées deux têtes rapportées par Fabretti (*De col. Traj. c. 6. p.* 167.), l'une exécutée ſur une plaque de métal, l'autre gravée ſur un onyx. On voit ſur cette plaque le nom de la perſonne avec la légende : *BELECIAE MODESTE*, & ſur le champ, auprès du buſte, on lit V. V. ce qui ſignifie ſelon lui *VIRGO VESTALIS*. Une *veſtale* ſeroit auſſi reconnoiſſable par une draperie ou un voile ſingulier nommé *ſuffibulum*, qui prenoit par deſſus la tête & qui étoit d'une forme quarrée-oblongue. Les deux bouts d'une pareille mitre deſcendent ſur la poitrine d'une figure plus petite que nature, conſervée dans le palais Barberini. La tête antique manquant à cette figure, le reſtaurateur moderne lui a donné une tête d'Iſis. »

Aux bandelettes, au voile, à la prétexte, manteau blanc bordé de pourpre, il faut joindre encore pour caractère diſtinctif la tunique de lin dont Denys d'Halycarnaſſe fait mention (*lib. II.*) Voyez CARBASUS, SUFFIBULUM.

VESTALES (on voit des) ſur les médaillons des familles ÆMILIA, CLAUDIA, LICINIA.

VESTALIES, fêtes de Veſta. On célébroit les *veſtalies* le 5 avant les Ides de Juin; c'eſt-à-dire le neuvième de ce mois. On faiſoit ce jour-là des feſtins devant les maiſons; on envoyoit des viandes aux *veſtales* pour les offrir à la déeſſe; on conduiſoit par la ville les ânes des moulins, couronnés de fleurs & de chapelets de morceaux de pain. On ornoit auſſi les meules de bouquets & de couronnes : c'étoit la fête des boulangers. Les dames alloient nuds pieds au temple de Veſta, & l'on élevoit un autel à Jupiter-boulanger dans le capitole. *Voyez* Ovide, (*Faſtor. l. VI. v.* 250 *& ſuiv.*) Le 30e. jour d'avril étoit encore conſacré à *Veſta*-Palatine, ou du mont Palatin.

VESTE (*à*) *Aug.* Gardien des habits de l'empereur. On trouve dans les inſcriptions recueillies par Muratori : *à veſte imperatoris privata*, gardien de ſes habits ordinaires; *à veſte cubiculari Cæſaris*, gardien de ſon deshabillé; *à veſte venatoria Aug.*, gardien de ſon habit de chaſſe; *à veſte Liviæ decurio*, chef de dix gardiens des habits de Livie, &c.

VESTIAIRE. *Voyez* VESTIARIUS.

VESTIARIUM ἱματοθήκη (*Gloſſ. vetus*); garderobe.

VESTIARIUM, entretien des habits (*Columel.* 1. 8.).

VESTIARIUS, tailleur. On lit dans une inſcription recueillie par Muratori (*IIII*. 7) *Veſtiarius tenuiarius imp. Cæſ. Antonini-Pii.* Ces mots deſignent un tailleur d'habillements ſimples, ou légers, *tenues veſtes*.

Le *veſtiaire* & le *protoveſtiaire* dans l'empire grec étoient le maître & le grand maître de la garderobe.

VESTIFICINA, endroit où l'on fait les habits (*Tertull. de Pall. c.* 3.)

VESTIGATORES, chaſſeurs qui cherchent & font lever le gibier.

VESTIFICUS Cæſ. à veſte ſcanica (*Gruter.* 578. 7.). Tailleur qui faiſoit les habits de théâtre.

VESTIPLICÆ, *veſtiſplica*, femme de charge, qui a ſoin de plier les habits. Plaute (*Trin. II.* 1. 22.) dit *Veſtipiſca*, *unctor*, *auricuſtos*, *flabellifera*. Nonius lit dans ce vers *veſtiſici*.

VESTITORES ſimulacrorum (*Firmicus* 3. 2. & 14.) ceux qui revêtoient les ſtatues des dieux de leurs habits de pourpre & de brocard. Lactance parle (2.) de ces habits des ſtatues *His* (*diis*) *peplos & indumenta pretioſa*, *quibus uſus velaminis nullus eſt*, *his aurum & argentum conſecrant*.

VETERANI, vétérans, ſoldats qui avoient ſervi pendant vingt-cinq ans, dans les armées de la république, & qui, après ce temps preſcrit par les ordonnances, ayant la liberté de ſe retirer, ſe determinoient à continuer le ſervice, & étoient mis au rang des *vétérans* ou volontaires. Ils avoient des priviléges, étoient exempts des factions & des travaux, excepté ſeulement lorſqu'il s'agiſſoit de s'oppoſer à l'ennemi. Auguſte abrégea le temps du ſervice, & le réduiſit à vingt-ans pour l'infanterie, & à dix pour la cavalerie.

VETERATOR, ſourbe, adroit.

VETENIARIS

VETERINIARIUS, celui qui traite les chevaux malades Columelle. 6. 8. dit : *Vitiosa incrementa linguæ, quas ranas veterinarii vocant.*

VETERINUM, bête de somme. Festus donne l'étimologie de ce mot : *Veterinam bestiam jumentum Cato appellavit à vehendo.*

VETO, mot consacré, par lequel les tribuns du peuple abrogeoient à leur gré les décrets du sénat, & s'opposoient à leur exécution. Quand il leur plaisoit de les confirmer, ils mettoient seulement au bas un T, qui signifioit *tribuni*. Dans le cas de l'opposition, le sénat n'avoit qu'un moyen extraordinaire de faire lever l'opposition ; c'étoit de donner un second décret, par lequel il ordonnoit que tous ceux qui refuseroient d'obéir au premier, seroient regardés comme des impies, comme l'objet de la colère des dieux, & comme tels, exclus de la société civile. Mais ce moyen n'étoit pas d'un grand effet, parce que le peuple déféroit plus à ses tribuns, qui étoient ses protecteurs, qu'à des peines imaginaires.

VETRANION, tyran sous Magnence.

Vetranio Augustus.

Ses médailles sont :

RRRR. en or, au cabinet national.

RRRR. en argent, dans celui de feu d'Ennery.

RRRR. en médaillons d'argent.

Duvau en avoit trouvé un :

RR, en M. B.

RR. en P. B.

VETTIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Iudex*.

VETVRIA, famille romaine dont on a des médailles :

RRR. en or.

RR. en argent.

RRRR. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Philo*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VETURIA tribus. *Voyez* TRIBU.

VETUS, surnom de la famille *Antistia*.

VEUVE. Junon avoit un temple à Stymphale, en Arcadie, sous le nom de Junon-la-Veuve, en mémoire d'un divorce qu'elle avoit fait avec Jupiter, après lequel elle se retira, dit-on, à Stymphale. *Voyez* PLATEE.

VEXILLARII, soldats ainsi appellés, parce qu'ils étoient attachés à un drapeau, & que dans cet état ils attendoient les récompenses militaires (On l'appelloit *Vexillum legionis.*) ; dans chaque légion, il y en avoit six cents. Dans l'ancienne milice romaine, il n'y avoit qu'un seul congé, qu'on obtenoit après avoir servi pendant tout le temps prescrit, ou à cause de maladie, ou pour quelqu'autre cause connue. Sous Auguste, on en imagina un nouveau nommé *Exauctoratio*, qui en dégageant le soldat de son serment, ne l'exemptoit pas cependant de tout service, mais le retenoit sous un drapeau, à la suite de la légion, jusqu'à ce qu'il eût reçu la récompense de ses travaux militaires. Ainsi il étoit exempt de toute faction, de toutes veilles & de tout autre travail que celui de combattre l'ennemi. Tel étoit l'effet de ce congé appellé *Exauctoratio*, différent de celui qu'on nommoit *Missio*, après lequel un soldat, ayant reçu sa récompense, pouvoit se retirer chez lui.

Vexillarii étoient aussi des porte-enseignes que chaque centurion élisoit au nombre de deux pour chaque centurie, afin que l'un suppléât au défaut de l'autre. On choisissoit pour remplir cette place les soldats les plus forts & les plus courageux.

VEXILLATIO Daciarum. On lit dans une inscription recueillie par Muratori (880. 7.) ces mots qui désignent des troupes auxiliaires tirées des Dacies.

VEXILLUM. *Voyez* SIGNA. Les romains se servoient indifféremment des mots *signum* & *vexillum* pour désigner toutes sortes d'enseignes; néanmoins le mot *vexillum* dénotoit, 1°. d'une manière expresse, les enseignes des troupes de cavalerie, que nous nommons dans notre langue *étendards*, *guidons*, *cornettes*; 2°. il désignoit encore les enseignes des troupes fournies par les alliés de Rome; 3°. il se trouve quelquefois employé pour exprimer les enseignes de l'infanterie romaine.

VI DIVINAE. On lit dans Gruter (94. 5.) l'inscription suivante consacrée à la force divine qui conduit l'univers : *Vi divinae sacrum. Vettius. C. F. Gavolus.*

VIA *Voyez* VOIE.

VIÆCURI. *Voyez* VOYER.

VIALES dii. Les romains appelloient ainsi les dieux qui avoient soin des chemins. Les *viales*, dit Lavéon, etoient de ces dieux qu'on appelloit *dii animales*, parce que c'etoient des ames d'homme, qui etoient changées en dieux. Ces dieux animaux ou amis des hommes, changes en dieux, étoient les Pénates & les *viales*. (*Voyez* Servius sur l'Enéide, *l. III. v.* 168.) On les appelloit *viales*, parce qu'ils avoient soin des rues & des chemins qui s'appelloient en latin *via*. C'étoit la même chose que les Lares, & on les nommoit quelquefois Lares-*viales* : témoin l'inscription rapportée par Gruter, *p.* LXXVIII.

FORTUNAE
REDUCI. LARI
VIALI. ROMAE
AETERNAE
Q. AXIUS AELIA
NUS—VI. PROC
AVG
IONI

On donnoit aussi le nom de *vialis* à Mercure, *Mercurius vialis* ou *viacus*, comme dans une inscription rapportée par Gruter, *p.* LV. *n.* 5.

DEO.... MER....
VIRGO
M. ATILIVS
SILONIS F
QUIR—SILO
EX—VOTO.

Du nombre des dieux *viales* étoient encore Hercule & *Vibilie*. *Voyez* VIBILIE.

VIATEUR, officier inférieur chez les romains.

Les *viateurs*, *viatores*, étoient des especes de messagers d'état, que le sénat envoyoit dans les maisons de campagne, pour avertir les sénateurs des jours où ils devoient s'assembler extraordinairement. Ils étoient employés au même usage par les consuls, les préteurs & les tribuns du peuple en particulier.

Les gouverneurs des provinces en accordoient aux sénateurs des premieres familles, lorsqu'ils étoient dans leur gouvernement, pour leur servir de cortege. Lorsqu'un *viateur* etoit chargé de porter à quelqu'un les décrets du sénat & du peuple, & qu'il le trouvoit négligemment vêtu, il lui disoit avant toutes choses qu'il devoit s'habiller. C'est pourquoi le *viateur* envoyé pour annoncer à Lucius Quintius Cincinnatus, que le sénat & le peuple romain l'avoient déclaré consul & dictateur, le pria de se vetir, *cui viator, vela corpus, inquit, ut proferam senatûs populique romani mandata*. Aussi-tôt Cincinnatus dit a sa femme Racilie de lui apporter ses habits qui etoient dans sa chaumiere, afin de se mettre décemment pour ecouter les ordres de la république.

VIATIQUE. On donnoit ce nom chez les romains non-seulement à la somme ou aux apointemens que la république fournissoit aux magistrats qu'elle envoyoit dans les provinces, pour subvenir aux frais de leur voyage; mais encore aux habits, esclaves, meubles, que l'état leur fournissoit pour paroitre avec dignité. Du temps d'Auguste on convertit le tout en une somme d'argent, sur laquelle les magistrats étoient eux-mêmes obligés de pourvoir à toute la dépense. Tacite en fait mention dans le premier livre des *annales*, *chap.* 37 : *viaticum amicorum ipsiusque Cæsaris*. Il parle là des apointemens qu'on accorda à Germanicus & aux officiers de sa suite. On n'a point de détail précis sur les sommes auxquelles se montoient ces apointemens, on présume qu'elles étoient reglées sur le rang & la dignité des personnes. On donnoit aussi le même nom à la paye des officiers & soldats qui étoient à l'armée.

Quelques-uns ont encore nommé *viatique*, le denier, la piece d'or, d'argent ou de cuivre, que les anciens avoient coutume de mettre dans la bouche des morts, pour payer le passage du Stix a Caron.

VIATOR. *Voyez* VIATEUR.

VIATOR adis Plut. Ces mots, qui se lisent dans une inscription recueillie par Muratori, désignent Mercure qui conduit les ames aux enfers.

VIATORIUM (*vas*)

Pline parle d'un petit vase de ce nom que les voyageurs portoient avec eux; mais qui étoit de bois, ce qui le distingue du *cothon*, & de l'*Αγγεῖον* des grecs du bas-empire.

VIBIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.

C. en argent.

C. en bronze.

Les surnoms de cette famille sont : *Habitus*, *Pansa*, *Varus*.

Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VIBILIA. Arnobe (4. *p*. 131.) qui parle seul de cette déesse, dit qu'elle empêchoit de se tromper de chemin : *ab erroribus viarum dea vibilia liberat*.

VIBULANUS, surnom des Fabiens.

VICA POTA. C'étoit la déesse qui présidoit à la victoire ; & apparemment c'étoit la victoire elle-même, à laquelle on donnoit ces noms, tirés l'un de *vincere*, *vinco*, vaincre, & l'autre de *potestas* puissance, ou plutôt de l'ancien mot *potis*, *pote* ; qui signifie puissance. D'autres disent *Vicepota*. *Voyez* Tite-Live, *l. II. c. 7*.

VICARIUS SERVUS, étoit un esclave subordonné à celui qui avoit l'intendance des autres, & qui, en son absence, faisoit ses fonctions. On appelloit aussi *vicarii*, ceux qui, sous le préfet du prétoire, étoient préposés sur tout un diocèse. On appelloit ainsi une étendue de pays qui contenoit plusieurs métropoles, & sous chaque métropole, il y avoit plusieurs villes & pays qui en dépendoient. Ces vicaires avoient le droit de porter la chlamyde, & jouissoient de plusieurs autres priviléges ; mais comme lieutenant du préfet du pretoire, ils étoient sous son entière dépendance.

VICARIA MORS, mort que l'on souffre pour un autre. Les anciens croyoient que l'on prolongeoit la vie d'un autre, en mourant pour lui : ainsi Admete vit prolonger ses jours par la mort volontaire de sa femme Alceste.

VICENNAL, dans l'antiquité, signifioit une chose qu'on renouvelloit tous les vingt ans.

Telle est l'acception la plus usitée de ce mot ; car c'est ainsi qu'on nommoit les jeux, fêtes ou réjouissances qu'on donnoit à l'occasion de la vingtième année du règne du prince.

On trouve un grand nombre de médailles avec cette inscription : *vicennalia vota*, c'est-à-dire, les vœux que le peuple faisoit à cette occasion pour la santé de l'empereur, & pour l'aggrandissement de l'empire.

Dans les médailles de Tacite ; de Gallien & de Probus, les vœux sont exprimés par ces caractères VOT. X. & XX ; dans celles de Galère Maximien : par ceux-ci, VOT, X. M. XX : dans celles de Constantin, de Valentinien & de Valens, par ces caractères VOT. X. MULT. XX : dans celles de Dioclétien, de Julien, de Théodose, d'Arcadius, par ces mêmes mots, VOT. X. MULT. XX : dans celles de Constance, par ceux-ci, VOT. X. SIC. XX : celles du jeune Licinius, portent VOT. XXII. FEL. XX : & quelques unes de Constantin, VOT. XV. FEL. XX.

Ducange dit de ces médailles votives, qu'Auguste ayant feint de vouloir quitter l'empire, accorda par deux fois aux prieres du sénat, de continuer de gouverner encore pour dix ans, & qu'on commença à faire chaque décennale des prières publiques, des sacrifices & des jeux pour la conservation des princes ; que dans le bas-Empire, on en fit de cinq en cinq ans. C'est pourquoi dans le bas-Empire, depuis Dioclétien, on trouva sur des médailles, VOTIS. V. XV, &c. Le premier chiffre marque le nombre des années, où l'on répétoit les vœux *vicennaux*, & le second chiffre les mêmes vœux *vicennaux*, qui avoient toujours retenu leur premier nom, exprimé par XX. Voyez *vœux*, *médailles votives*.

On appelloit encore chez les romains *vicennales : vicennalia*, des fêtes funéraires qu'on célébroit le vingtième jour après le décès.

VICES déifiés : les grecs & les romains honoroient les dieux qu'ils croyoient être bons pour en obtenir des bienfaits : ils en reconnoissoient aussi des mauvais, auxquels ils rendoient un culte, pour se garantir du mal qu'ils en pourroient recevoir. Car peut-on croire qu'ils voulussent honorer le *vice*, pour le *vice* même. L'impudence, la calomnie, l'envie, la paresse, avoient des autels à Athènes.

VICESSIS bicessis, monnoie des romains. Elle valut depuis la fondation de Rome, jusqu'à l'an 485, 20 liv. monnoie de France, selon Paucton dans sa *métrologie*.

VICOMAGISTER. Voyez *Magister vicorum*.

VICTIMAIRE, ministre inférieur des sacrifices chez les romains. Les *victimaires* lioient les victimes, préparoient le couteau, l'eau, le gâteau, & les autres choses nécessaires aux sacrifices. C'étoit eux qui allumoient le feu quand on brûloit des livres. *Voyez* Tite-Live (*l. XL. c. 29.*) & *Aulu-gelle* 12. C'étoit eux qui frappoient les victimes. Ils se tenoient prêts pour cela, le coup levé, demandoient au prêtre la permission de frapper, en disant : *ago-ne?* Frapperai-je ? d'où vient qu'on les nommoit *agones?* On les appelloit aussi *cul*-

trarii. Ils se tenoient près de l'autel, nuds jusqu'à la ceinture, couronnés de laurier, & tenant leur couteau. Quand la victime étoit égorgée, ils l'éventroient; & après qu'on en avoit regardé les entrailles, ils les ôtoient, les lavoient, répandoient dessus la farine, &c. Dans les triomphes, ils marchoient après tous les autres ministres des dieux, conduisant devant eux un bœuf blanc, & portant tous les instrumens nécessaires aux sacrifices.

Sur les monumens, les *victimaires* sont ordinairement représentés sans autre vêtement qu'un tablier, appellé *limus*, qui les entoure depuis le nombril jusqu'aux genoux.

VICTIME, animal, destiné au sacrifice. La *victime* différoit de l'*hostie*, en ce que toutes sortes de personnes pouvoient immoler celles-ci, & que la *victime* ne pouvoit l'être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi, comme le dit Ovide :

Victima quæ dextrâ cecidit victrice vocatur.

Elle différoit encore en ce que l'*hostie* étoit immolée avant que d'aller à l'ennemi, & que la *victime* ne l'étoit qu'après la victoire; & qu'enfin la dernière étoit ordinairement plus grande que la première; mais les auteurs confondent souvent ces deux expressions (L'on y conserva cependant cette différence, que le mot *victime* s'employoit pour le gros bétail, & le mot *hostie* pour les brébis, les oiseaux, &c.).

Il falloit que la *victime* fût conduite, & non pas traînée à l'autel; c'est pourquoi la corde avec laquelle on l'attachoit, étoit fort lâche, afin qu'elle ne parût pas aller au sacrifice malgré elle, ce qui auroit été d'un fort mauvais présage. *Quia invito Deo eam offerri putabant*, dit Servius. (*Georgic.* 2. 395.) On ornoit sa tête de rubans & de couronne, & on doroit ses cornes: *vittis præsignis & auro sistitur ante aras*, dit Ovide, (*Met. XV*, 130), & ordinairement les couronnes étoient faites de l'arbre consacré au dieu auquel on sacrifioit: ainsi les *victimes* de Bacchus étoient couronnées de lierre, celles de Pan, de branches de pin, &c. Chaque dieu avoit ses *victimes* favorites, qu'on lui immoloit, selon les règles des sacrifices. Il n'étoit pas permis de sacrifier des *victimes* indifféremment; mais elles devoient être belles & saines, & les prêtres qui avoient soin de les examiner, marquoient avec de la craye, celles qui convenoient; dès lors, on les appelloit *egregia*, *eximia*, *lecta*. Il les falloit de couleur noire aux dieux infernaux, & blanches aux dieux du ciel. Arnobe, (7. 226), trouve la raison de cette différence dans le différent séjour qu'habitoient ces deux espèces de divinités: *quia nigra nigris conveniunt, & tristia consimilibus grata sunt.*

Chez les grecs, on doroit les cornes des grandes *victimes*, tel que le bœuf & le taureau; pour les petites, telles que le bouc & le belier, on les couronnoit seulement de feuilles de l'arbre, ou de la plante consacrée à la divinité, en l'honneur de laquelle étoit offert le sacrifice. La *victime* étant arrivée au pied de l'autel, on versoit sur sa tête, avant que de l'égorger, quelques poignées d'orge roti avec du sel; & si le sacrifice se faisoit en l'honneur des divinités celestes, on lui faisoit tourner la tête vers le ciel.

Le sacrificateur commençoit à faire l'épreuve de la *victime*, en lui versant de l'eau lustrale sur la tête, & en lui frottant le front avec du vin, selon la remarque de Virgile :

Frontique infungit vina sacerdos.

On égorgeoit ensuite l'animal, on examinoit toutes les parties; on les couvroit d'un gateau fait avec de la farine & du sel; ce que Servius a exprimé (sur le sixième livre de l'*Enéid.*) par ces mots: *mactatus est taurus vino, molaque salsa.*

Après avoir allumé le feu, qui devoit consumer la *victime*; on la jettoit dans ce feu sur un autel; tandis qu'elle se consumoit, le pontife & les prêtres faisoient plusieurs effusions de vin autour de l'autel, avec des encensemens & d'autres cérémonies.

On n'immoloit pas indifféremment toutes sortes de *victimes*; il y en avoit d'affectées à certaines divinités. Aux unes, on sacrifioit un taureau, aux autres une chèvre, &c. Les *victimes* des dieux infernaux étoient noires, selon le témoignage de Virgile, dans le *Liv. III.* de *l'Enéide.*

Quatuor hic primum nigrantes terga juvencos
Constituit.

On immoloit aux dieux les mâles, & aux déesses les femelles. L'âge des *victimes* s'observoit exactement; car c'étoit une chose essentielle pour rendre le sacrifice agreable.

Entre les *victimes*, les unes étoient sacrifiées pour trouver dans leurs entrailles la connoissance de l'avenir; les autres pour expier quelque crime par l'effusion de leur sang, ou pour détourner quelque grand mal, dont on étoit menacé; elles étoient aussi distinguées par des noms particuliers.

Victima præcidanea, étoient celles qu'on immoloit par avance; ainsi dans Festus, *præcidanea porca*, une truie immolée avant la récolte.

Digitized by Google

Bidentes; les uns veulent que l'on nommât ainsi toutes sortes de bêtes à laine; les autres, les jeunes brebis.

Injuges, les bêtes qui n'avoient pas été mises sous le joug, comme dit Virgile, *L. IV. de ses Géorgiques.*

Et intacta totidem cervice juvencos.

Eximia, les victimes que l'on séparoit du troupeau, pour être plus dignes d'être immolées: *è grege extracta*: Virgile, dit *Géorg. IV.*

Quatuor eximios præstanti corpore tauros.

Succidanea; ce sont les *victimes* qu'on immoloit dans un second sacrifice, pour réparer les fautes que l'on avoit faites dans un précédent.

Ambarvales, victimes qu'on sacrifioit dans les processions qui se faisoient autour des champs.

Prodiga, celles qui, selon Festus, étoient entièrement consumées.

Piaculares, celles qu'on immoloit pour expier quelque grand crime.

Harvigæ, on appelloit ainsi, selon Festus, les *victimes*, dont les entrailles étoient adhérentes.

Medialis victima, étoit une brébis noire que l'on immoloit le soir.

Probata. On examinoit, comme on l'a dit, la *victime*, avant que de l'immoler, & quand elle étoit reçue, on la nommoit *probata hostia*; on la conduisoit ensuite à l'autel, ce que l'on appelloit *ducere hostiam* (*Ovid. Eleg.* 13 *v.* 13).

Ducentur nive, populo plaudente, juvenca.

On lui attachoit au cou un écriteau, sur lequel étoit écrit le nom de la divinité à laquelle on alloit l'immoler; & l'on remarquoit attentivement si elle résistoit, ou si elle marchoit sans peine; car l'on croyoit que les dieux rejettoient les victimes forcées.

On pensoit encore, que si la *victime* s'échappoit des mains des sacrificateurs, & s'enfuyoit, c'étoit un mauvais augure, qui présageoit quelque malheur. Valère Maxime, (*L. VIII*, *c.* 6). observe que les dieux avoient averti Pompée par la fuite des *victimes*, de ne point se commettre avec César. On observoit enfin si la *victime* poussoit des cris & des mugissemens extraordinaires, avant que de recevoir le premier coup de la main du sacrificateur.

Sur les peintures du Virgile du Vatican dessinées par Bartoli, on voit dans trois endroits différens le bœuf que l'on va sacrifier, porter entre les cornes un ornement semblable à un panier evasé par le haut.

On voit dans Homère (*Iliad. III.* 273.) que l'on arrachoit quelques poils entre les cornes des *victimes*, & qu'on les jettoit dans le feu. Virgile (*Eneid.* 6. 245.) fait mention de cet usage.

Et summas carpens media inter cornua setas.

» Les Egyptiens, dit *Pauw*, tiroient parti pour l'entretien des animaux sacrés, de plusieurs choses qui sans cela leur eussent été absolument inutiles. Les têtes des *victimes* auxquelles personne ne pouvoit toucher, étoient pour les crocodiles dans les villes qui avoient de ces lézards dans leurs fossés. Les entrailles des animaux servoient aux vautours d'Isis, & certains viscères, comme la rate & le cœur, qui ne sont point propres à la nourriture de l'homme, servoient aux éperviers; car il ne faut point s'imaginer que les environs de Memphis aient été alors dans le même état où l'on voit quelquefois de nos jours les environs du Grand-Caire, c'est-à-dire couverts de cadavres d'ânes & de chameaux que tous les vautours & les éperviers ont peine à consumer. »

Victime artificielle. C'étoit une victime factice faite de pâte cuite, pétrie sous la figure d'un animal, & qu'on offroit aux dieux quand on n'avoit point de *victime* naturelle, ou qu'on ne pouvoit leur en offrir d'autres. C'est ainsi que, selon Porphyre, Pythagore offrit un bœuf de pâte en sacrifice. Athenée rapporte de même qu'Empédocle, disciple de Pythagore, ayant été couronné aux jeux olympiques, distribua à ceux qui étoient présens, un bœuf fait de myrrhe, d'encens, & de toutes sortes d'aromates. Pythagore avoit tiré cette coutume d'Egypte, où elle étoit fort ancienne, & où elle se pratiquoit encore du temps d'Hérodote. (*D. J.*)

Victimes humaines. On ne sauroit douter que les hommes n'aient été assez cruels pour offrir aux dieux de semblables *victimes*.

Les auteurs dont le témoignage concourt à prouver l'immolation des *victimes humaines*, se présentent en foule. Ce sont Manethon, Sanchoniathon, Hérodote, Pausanias, Josephe, Philon, Diodore de Sicile, Denys-d'Halycarnasse, Strabon, Cicéron, César, Tacite, Macrobe, Pline, Tite-Live, enfin la plupart des poëtes grecs & latins.

De tous ces témoignages réunis, il résulte que les Phéniciens, les égyptiens, les arabes, les cananéens, les habitans de Tyr & de Carthage, les perses, les athéniens, les lacédémoniens, les ioniens, tous les grecs du continent & des isles;

les romains, les ſcythes, les albanois, les germains, les anciens bretons, les eſpagnols, les gaulois, ont été également plongés dans cette affreuſe ſuperſtition. On peut en dire ce que Pline diſoit autrefois de la magie, qu'elle avoit parcouru toute la terre, & que ſes habitans, tout inconnus qu'ils étoient les uns aux autres, & ſi différens d'ailleurs d'idées & de ſentimens, ſe réunirent dans cette pratique malheureuſe; tant il eſt vrai qu'il n'y a preſque point eu de peuples dans le monde dont la religion n'ait été inhumaine & ſanglante.

On ne ſait pas qui le premier oſa conſeiller cette barbarie; que ce ſoit Saturne, comme on le lit dans le fragment de Sanchoniaton; que ce ſoit Lycaon, comme Pauſanias ſemble l'inſinuer, ou quelqu'autres enfin qu'on voudra, il eſt toujours ſûr que cette horrible idée fut accueillie. *Tantus fuit perturbatæ mentis & ſedibus ſuis pulſæ furor, ut ſic dii placarentur, quemadmodum ne homines quidem ſæviunt*, dit éloquemment St. Auguſtin, (*De civit. Dei. l. VI. cap*, 14.) Telle étoit l'extravagance de ces inſenſes, qu'ils penſoient appaiſer les dieux par des actes de cruauté que les hommes même ne ſauroient faire dans leurs plus grands emportemens. »

On ne peut douter que cette coutume ſanguinaire ne fût établie chez les tyriens & les phéniciens. C'eſt de la Phénicie que cet uſage paſſa dans la Grèce, & de la Grèce les Pélaſges la portèrent en Italie.

On pratiquoit à Rome ces affreux ſacrifices dans des occaſions extraordinaires, comme il paroît par le témoignage de Pline (*L. XXVIII. c.* 2.). Entre pluſieurs exemples que l'hiſtoire romaine en fournit, un des plus frappans arriva dans le cours de la ſeconde guerre punique. Rome conſternée par la défaite de Cannes, regarda ce revers comme un ſigne manifeſte de la colère des dieux, & ne crut pouvoir mieux les appaiſer que par un ſacrifice humain. Après avoir conſulté les livres ſacrés, dit Tite-Live (*L. XXII. c.* 57.), on immola les *victimes* preſcrites en pareil cas. Un gaulois & une gauloiſe, un grec & une grecque furent enterrés vifs dans une des places publiques deſtinées depuis long-temps à ce genre de ſacrifices ſi contraires à la religion de Numa. Voici l'explication de ce fait ſingulier. Les décemvirs ayant vu dans les livres ſibyllins que les gaulois & les grecs devoient s'emparer de la ville, *urbem occupaturos*, on imagina que pour détourner l'effet de cette prédiction, il falloit enterrer vifs dans la place publique, un homme & une femme de chacune de ces deux nations, & leur faire prendre ainſi poſſeſſion de la ville. Toute puérile qu'étoit cette interprétation, un très-grand nombre d'exemples nous montre que les principes de l'art divinatoire admettoient ces ſortes d'accommodemens avec la deſtinée.

Tite-Live nomme ce barbare ſacrifice: *ſacrum minimè romanum*; cependant il ſe répéta ſouvent dans la ſuite. Pline (*L. XXX. c.* 1.) aſſure que l'uſage d'immoler des *victimes* humaines au nom du public, ſubſiſta juſqu'à ce qu'il fût aboli par un ſénatus-conſulte, l'an 857 de Rome; mais on a des preuves qu'il continua dans les ſacrifices particuliers de quelques divinités, comme par exemple de Bellone. Les édits renouvellés en différens temps par les empereurs, ne pûrent mettre un frein à cette fureur ſuperſtitieuſe; & à l'égard de cette eſpèce de ſacrifice humain preſcrit en conſéquence des vers ſibyllins, Pline avoue qu'ils ſubſiſtoient toujours, & aſſure qu'on en avoit vu de ſon temps des exemples, *Etiam noſtra ætas vidit*.

Les ſacrifices humains furent moins communs chez les grecs; cependant on en trouve l'uſage établi dans quelques contrées; & le ſacrifice d'Iphigénie prouve qu'ils furent pratiqués dans les temps héroïques, où l'on ſe perſuada que la fille d'Agamemnon purifioit par ſa mort, l'armée des grecs des fautes qu'ils avoient commiſes:

Et caſta inceſte, nubendi tempore in ipſo,
Hoſtia concideret mactatu mœſta parentis.

(Lucret. *l. I. v.* 99, 100.)

» Cette chaſte princeſſe tremblante aux pieds des autels, y fut cruellement immolée dans la fleur de ſon âge, par l'ordre de ſon propre père. »

Les habitans de Pella ſacrifioient alors un homme à Pélée, & ceux de Ténuſe, ſi l'on en croit Pauſanias, offroient tous les ans en ſacrifice, une fille vierge au génie d'un des compagnons d'Ulyſſe qu'ils avoient lapidé.

On peut aſſurer, ſur la parole de Théophraſte, que les arcadiens immoloient de ſon temps des *victimes* humaines, dans les fêtes nommées *lycæa*. Les *victimes* étoient preſque toujours des enfans. Parmi les inſcriptions rapportées de Grèce par Fourmont, on voit le deſſin d'un bas-relief trouvé en Arcadie, & qui a un rapport évident à ces ſacrifices.

Carthage, colonie phénicienne, avoit adopté l'uſage de ſacrifier des *victimes* humaines, & elle ne le conſerva que trop long-temps. Platon, Sophocle & Diodore de Sicile le déclarent en termes formels. N'auroit-il pas mieux valu pour les carthaginois, dit Plutarque (*De ſuperſtitione.*) avoir Critias ou Diagoras pour légiſlateurs, que de faire à Saturne les ſacrifices de leurs propres

Digitized by Google

enfans, par lesquels ils prétendoient l'honorer? La superstition, continue-t-il, armoit le père contre son fils, & lui mettoit en main le couteau dont il devoit l'égorger. Ceux qui étoient sans enfans, achetoient d'une mère pauvre la *victime* du sacrifice; la mère de l'enfant qu'on immoloit devoit soutenir la vue d'un aussi affreux spectacle sans verser de larmes; si la douleur lui en arrachoit, elle perdoit le prix dont on étoit convenu, & l'enfant n'en étoit pas plus épargné. Pendant ce temps tout retentissoit du bruit des instrumens & des tambours. On craignoit que les lamentations de ces *victimes* ne fussent entendues.

Gélon, roi de Syracuse, après la défaite des carthaginois, en Sicile, ne leur accorda la paix qu'à condition qu'ils renonceroient à ces sacrifices odieux. C'est-là, sans doute, le plus beau traité de paix dont l'histoire ait parlé. Chose admirable, dit Montesquieu, après avoir défait trois cents mille carthaginois, il n'exigeoit qu'une condition qui n'étoit utile qu'à eux, ou plutôt il stipuloit pour le genre humain.

Remarquons cependant, que cet article du traité ne pouvoit regarder que les carthaginois établis dans l'île, & maîtres de la partie occidentale du pays; car les sacrifices humains subsistoient toujours à Carthage. Comme ils faisoient partie de la religion phénicienne, les loix romaines qui les proscrivirent long-temps après, ne purent les abolir entièrement. En vain Tibère fit périr dans les supplices les ministres inhumains de ces barbares cérémonies; Saturne continua d'avoir des adorateurs en Afrique; & tant qu'il en eut, le sang des hommes coula secrettement sur ses autels.

Enfin les témoignages positifs de César, de Pline, de Tacite & de plusieurs autres écrivains exacts ne permettent pas de douter que les germains & les gaulois n'aient immolé des *victimes humaines*, non-seulement dans des sacrifices publics, mais encore dans ceux qui s'offroient pour la guérison des particuliers. C'est inutilement que nous voudrions laver nos ancêtres d'un crime dont trop de monumens s'accordent à les charger. La nécessité de ces sacrifices étoit un des dogmes établis par les druides, fondés sur ce principe, qu'on ne pouvoit satisfaire les dieux que par un échange, & que la vie d'un homme étoit le seul prix capable de racheter celle d'un autre. Dans les sacrifices publics, au défaut des malfaiteurs, on immoloit les innocens; dans les sacrifices particuliers, on égorgeoit souvent des hommes qui volontairement s'étoient dévoués à ce genre de mort.

Il est vrai que les anciens ouvrirent enfin les yeux sur l'inhumanité de pareils sacrifices. Un oracle, dit Plutarque, ayant ordonné aux lacédémoniens d'immoler une vierge, & le sort étant tombé sur une jeune fille nommée *Hélène*, un aigle enleva le couteau sacré, & le posa sur la tête d'une genisse qui fut sacrifiée à sa place.

Plutarque rapporte encore que Pélopidas, chef des thébains, ayant été averti en songe, la veille d'une bataille contre les spartiates, d'immoler une vierge blonde aux manes des filles de Scédasus, qui avoient été violées & massacrées dans ce même lieu; ce commandement lui parut cruel & barbare; la plupart des officiers de l'armée en jugèrent de même, & soutinrent qu'une pareille obligation ne pouvoit être agréable au père des dieux & des hommes, & que s'il y avoit des intelligences qui prissent plaisir à l'effusion du sang humain, c'étoient des esprits malins qui ne méritoient aucun égard. Une jeune cavale rousse s'étant alors offerte à eux, le devin Théocrite décida que c'étoit là l'hostie que les dieux demandoient. Elle fut immolée & le sacrifice fut suivi d'une victoire complette.

En Egypte, Amasis ordonna qu'au lieu d'hommes on offrît seulement des figures humaines. Dans l'isle de Cypre, Dyphilus substitua des sacrifices de bœufs aux sacrifices d'hommes.

Hercule étant en Italie, & entendant parler de l'oracle d'Apollon, qui disoit: Και κεφαλας αδη, και τω πατρι πεμπετε φωτα. fit entendre au peuple & aux prêtres, que les termes équivoques de l'oracle ne devoient pas les abuser, que κεφαλας désignoient des têtes de cire connues depuis long-temps sous le nom d'*oscilla*, & φωτα, des flambeaux qui devinrent ensuite un des principaux ornemens de la fête des saturnales.

VICTOIRE. Les grecs personnifièrent la *victoire*, & en firent une divinité qu'ils appellèrent Νίκη. Varron la donne pour fille du ciel & de la terre; mais Hésiode avoit eu une idée plus ingénieuse, en la faisant fille du Styx & de Pallante. Tous les peuples lui consacrèrent des temples, des statues & des autels.

Les athéniens érigèrent dans leur capitale un temple à la *victoire*, & y placèrent sa statue sans ailes, afin qu'elle ne pût s'envoler hors de leurs murs; ainsi que les lacédémoniens avoient peint Mars enchaîné, afin, dit Pausanias, qu'il demeurât toujours avec eux. On lit dans l'anthologie deux vers qui sont écrits sur une statue de la *victoire*, dont les ailes furent brûlées par un coup de foudre. Voici le sens de ces vers: « Rome, reine du monde, ta gloire ne sauroit périr, puisque la *victoire* n'ayant plus d'ailes, ne peut plus te quitter. »

Les romains lui bâtirent un premier temple pendant la guerre des samnites, sous le consulat de L. Posthumius, & de Attilius Regulus. Ils lui dédièrent encore, selon Tite-Live, un temple de Jupiter très-bon, après la déroute de Cannes, pour se la rendre propice. Enfin dans les succès de leurs armes contre les carthaginois & les autres peuples, ils multiplièrent dans Rome & dans toute l'Italie le nombre des autels de la *victoire*. Sylla victorieux établit des jeux publics en l'honneur de cette divinité. Les égyptiens la représentoient sous l'emblême d'un aigle, oiseau toujours victorieux dans les combats qu'il livre aux autres oiseaux.

Les anciens placèrent souvent de petites statues de la *victoire*, d'or ou d'ivoire, dans la main de quelques statues de divinités. Il y en avoit entr'autres une fort belle, que Verrès avoit détachée à Enna d'une grande statue de Cérès. Il en avoit ôté plusieurs autres d'un ancien temple de Junon, sur le promontoire de Malte. Denys l'ancien ne se faisoit point aussi de scrupule d'enlever de petites *victoires* d'or, que les dieux tenoient à la main, & qu'à l'entendre ils lui présentoient eux-mêmes. » Je ne les prends pas, disoit-il, je les accepte. »

La *victoire* est quelquefois représentée sans ailes; mais ces exemples sont assez rares. En effet c'est avec cet attribut que la *victoire* paroît sur la plus grande partie des monumens où elle est représentée tantôt planant dans les airs, tantôt marchant rapidement, d'autres fois ayant le pied posé sur un globe ainsi que la Fortune, parce qu'elle gouverne le monde comme cette déesse & qu'elle en a l'inconstance: ou plutôt pour désigner la domination de Rome sur le monde entier. On la voit encore érigeant un trophée, quelquefois elle en porte un sur l'épaule, & souvent elle écrit sur un bouclier l'époque d'une victoire, ou le nom du peuple vaincu. Telles sont les attitudes que les poëtes & les artistes ont communément données à la *victoire*.

Son vêtement & sa coëffure sont très-remarquables. La *victoire* est ordinairement vêtue d'une longue robe par dessus laquelle est une tunique qui lui descend jusque vers le milieu des cuisses & qui est fixée sous la gorge par une ceinture.

Sur les médailles, & particulièrement sur celles de l'empire romain, on voit les plis du bas de sa robe, agités comme par un grand vent, se relever également des deux côtés, & prendre à-peu-près la forme d'un éventail deployé. Cette singularité est justifiée par l'attitude de la figure, presque toujours représentée marchant avec la plus grande célérité. Mais ces plis ne sont ni lourdement accumulés, ni bizarrement dispersés; la convenance est toujours observée, & la capacité de la matière nullement forcée: on doit remarquer encore que le jet des plis sous la ceinture est presque perpendiculaire comme dans les ouvrages de la plus haute antiquité.

Quant à la coëffure de la *victoire*, elle est assez uniforme sur les monumens, c'est-à-dire que ses cheveux sont releves comme dans toutes les figures de vierges, ainsi que nous l'avons remarqué en parlant de Diane. Néanmoins dans la statue de la *victoire* conservée à Florence, & sur quelques médailles où cette déesse est représentee, on voit flotter sur ses épaules une partie de sa chevelure. On en a un autre exemple dans les pierres gravées du Palais-royal. Winckelmann s'énonce donc d'une manière trop générale, lorsqu'il avance que sur toutes les médailles grecques & romaines la *victoire* est toujours coëffée comme Diane, & cela, pour exprimer sa virginité. On pourroit trouver de semblables exceptions quant à la coëffure de Diane elle-même; cependant ces exceptions ne doivent être attribuées qu'au caprice ou à l'ignorance de quelques artistes.

Baudelot a remarqué avec raison que les types, où la *victoire* paroît sur un bige, sont bien moins relatifs à des triomphes sur l'ennemi qu'à des victoires remportées dans les jeux.

Pour indiquer une *victoire* navale, on posoit la statue de cette divinité sur une proue de vaisseau. C'est ainsi qu'elle paroît sur des médailles phéniciennes, sur quelques médailles d'Antoine, d'Auguste & sur des pierres gravées.

Harpocration reconnoît la *victoire* dans une figure de femme sans ailes, portant une grenade d'une main & un casque de l'autre.

Sur le revers d'une médaille d'argent consulaire de L. Hostilius, la *victoire* est représentée, portant d'une main le caducée, qui est la verge de paix de Mercure, & de l'autre un trophée.

Domitien la fit représenter avec une corne d'abondance.

On a rapporté, dit Winckelmann, aux temps les plus réculés deux *victoires* de grandeur naturelle, conservées à Sans-Souci, maison de campagne du roi de Prusse, parce qu'elles posent sur les doigts des pieds qui sont joints; on leur a assigné cette antiquité par rapport à la position qui a paru forcée à ceux qui n'en ont pas pénétré la signification. Mais ce qui nous prouve le contraire, c'est le nom romain qu'on voit gravé sur

sur une bande, qui passe en croix sur la poitrine & sur le dos. On prétend que ces bandes servoient à attacher les ailes qui étoient de bronze.

Les *victoires* désignent sur les médailles par les couronnes qu'elles tiennent, des batailles gagnées, & par le fouet qu'elles portent quelquefois, des courses de char ou de cheval faites dans des jeux célebres.

Un attribut distinctif des empereurs romains, étoit d'avoir une *victoire* d'or, placée dans leur chambre à coucher, près du lit.

On portoit dans les armées romaines une *victoire* tenant une couronne de laurier, & placée debout sur un globe. Elle suivoit les autres enseignes, & servoit à encourager les soldats. On la voit sur les bas-reliefs de Trajan, encastrée dans l'arc de Constantin.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une pate antique, un buste de la *victoire*, qui a toujours des ailes, de même que sa figure, excepté sur une (*Tristan. comment. histor.*) medaille, où son buste est sans ailes, comme elle étoit représentée à (*Pausan. l. I. p. 52. l. 4. l. III. p. 245. l. 17.*) Athènes. Un ancien (*Athen. deipnos, l. XIII. pag. 263. c.*) poete (Aristophon) dit en plaisantant, que l'amour ayant été condamné par les douze dieux superieurs à perdre ses ailes, on les donna à la *victoire*. Une petite *victoire* en bronze de la galerie de S.-Ignace à Rome, a les ailes liées sur le dos, avec des bandes qui viennent se croiser sur la poitrine. Il est encore à remarquer que la *victoire* est toujours coeffée comme Diane, pour marquer sa virginité, & pour exprimer que personne n'a eu avantage sur elle: c'est ainsi qu'elle se voit sur toutes les médailles grecques & romaines. Il y a des empreintes dans la même collection où la *victoire* a l'air & la ressemblance des filles de Niobé; Winckelmann pensoit que c'est par la même raison, c'est-à-dire pour lui donner un air de vierge.

Sur une agathe-onyx, la *victoire* qui court, tenant de la main droite une palme & de la gauche une couronne de laurier.

Sur une émeraude, la *victoire* debout avec les mêmes attributs sur un globe pour marquer son inconstance: on y lit les deux lettres numérales VI.

Sur une cornaline, la *victoire* debout avec les mêmes attributs, posée sur deux mains jointes, d'entre lesquelles sort un épi de bled: autour on lit le mot *Nicas*.

Sur une cornaline, la *victoire* debout sur la proue d'un vaisseau, tenant d'une main le caducée avec une couronne d'olivier, & de l'autre une palme. Vis-à-vis de la *victoire*, il y a deux mains qui se tiennent. Sur un vase (*Rec. d'antiq. t. II. pl. XXV.*) antique du comte de Caylus, il y a une *victoire* portant pareillement le caducée comme pour annoncer la paix.

Sur une sardoine, la *victoire* debout sur le signe du capricorne.

Sur une sardoine, la *victoire* debout avec ses attributs ordinaires: à ses pieds il y a une corne d'abondance.

Sur une émeraude, la *victoire* faisant une libation. Cette figure est une des plus belles pierres du cabinet de Stosch. On ne peut lui comparer que la *victoire* qui est sur les plus beaux médaillons de Syracuse, & une autre qui est dans la même action, sur quatre des plus beaux bas-reliefs qui se soient conservés dans la villa du cardinal Alexandre Albani. La gravure de cette émeraude est de la dernière finesse, & le dessin d'une elégance admirable. La draperie flottante de la deesse est dégagée avec grace, variée & riche en plis sans couvrir le beau nud; enfin elle est dans le goût des Heures de la villa Borghèse.

Sur une cornaline, la *victoire* tenant de la main droite un vase, & paroissant vouloir prendre de l'autre main un serpent qui est entortillé autour d'un arbre élevé devant elle.

Sur une cornaline, la *victoire* précédée de Mars *Gradivus*.

Sur une cornaline, la *victoire* debout vis-à-vis de la fortune.

Sur une Sardoine de trois couleurs, la *victoire* conduisant un cheval ailé par la bride.

Sur une pâte antique, la *victoire* qui court rapidement, conduisant quatre chevaux fougueux; elle est alors communément appellée *Victoria Circensis*.

Sur une pâte antique, la *victoire* montée sur un bige, avec un guerrier armé de toutes pièces qu'elle regarde & qui est dans l'attitude de descendre du char.

Sur un jaspe rouge, autre *victoire* sur un char tiré par deux chevaux qui portent des palmes sur la tête en guise de panaches.

Sur une pâte de verre, la *victoire* sur un char tiré de deux chevaux qui courent à bride abattue avec le nom (*Stosch. pierr. grav. pl. XLI.*) du graveur ΛΕΥΚΙΟΥ. L'original de cette pâte est passé du cabinet de Vander Mark dans celui du comte Wassenaer.

Sur une agathe-onyx, la *victoire* sur un char tiré par deux chevaux ailés. On la voit sur quel-

ques (*Spanh. de præst. num. T. I. p. 280.*) médailles montant un char tiré par deux centaures.

Sur une pâte antique, une *victoire* montant un quadrige, & devant elle une figure qui porte un plat sur la tête, apparemment pour lui faire une offrande : à côté d'elle on voit encore une autre figure.

Sur un fragment de pâte antique la *victoire*, Minerve, Mars & un triomphateur. Celui-ci est sur un char, d'où descend la *victoire*, la lyre & l'archet (*plectrum*) en main. Minerve qui est aussi sur le char le couronne, & Mars qui est à pied, le bouclier au bras, marche à grands pas avec la *victoire*, pour marquer que la gloire du triomphateur est complette. Il semble qu'on apperçoit au char cette partie, où l'on suspendoit les brides, & dont Homère parle Δοιαὶ δὲ περίδρομοι ἄντυγές εἰσι.

Duæque semicirculi, unde habenæ suspenduntur, erant (*Iliad. t. V.* 728.) la *victoire* avec la lyre rend cette pâte fort remarquable.

Sur une cornaline, une *victoire* sur un char tiré par deux cerfs.

Sur une pâte antique, la *victoire* lisant un volume ou rouleau.

Sur un jaspe noir, la *victoire* qui conduit un bœuf au sacrifice.

Sur une pâte de verre, la *victoire* dans l'attitude de sacrifier un bœuf avec le nom du graveur ΣΩΣΤΡΑΤΟΥ. L'original de cette gravure dont la beauté surprend, est passé du cabinet de Stosch, dans celui du duc de Dévonshire, qui possède à présent la plus grande partie des gravures marquées du nom de Sostrate. Le même sujet se voit sur deux bas-reliefs de marbre, l'un dans la villa Borghèse, & l'autre dans celle du Cardinal Alexandre Albani. On le trouve aussi en terre cuite dans cette dernière *villa*, dans la galerie du collège Saint-Ignace & ailleurs (*Beger. Thes. Brand. t. III. pag.* 285.). On pourroit bien appeller cette victoire, *Victoria Mithriaca*; elle ressemble aux Mithras.

Sur une pâte antique, la *victoire* qui sacrifie un bœuf devant un autel, sur lequel est une figure qui paroît être Minerve. Le même sujet se voit sur une pierre (*Mus. Florent. t. I. tab. LXXIII. n°.* 3.) du cabinet *Vettori* à Rome.

Sur une pâte de verre brisée, la *victoire* portant un bouclier votif, qu'elle soutient avec sa cuisse droite.

Sur une émeraude, la *victoire* qui érige un trophée.

Sur une émeraude, la *victoire* qui couronne de laurier un trophée.

Sur un jaspe héliotrope, la *victoire* vis-à-vis d'un palmier, à côté duquel il y a un cheval.

Sur une pâte antique, un autel rond, sur lequel la *victoire* est représentée debout sur un globe, portant un trophée. De chaque côté de l'autel, il y a une figure agenouillée, présentant chacune un signe militaire à la déesse. L'autel est orné d'une autre *victoire* montant un bige. Cette pâte appartenoit autrefois au célèbre antiquaire Sabbatini de Rome, & Maffei l'a publiée.

Sur une cornaline, la paix qui brûle les armes; comme on la voit représentée sur plusieurs médailles.

Dans la collection de Stosch, on voit sur une cornaline sciée d'un scarabée, Minerve en face, debout, à côté d'un autel, sur lequel il y a du feu allumé; elle tient une *victoire* sur sa main gauche. La fable (*Dionys. Halyc. anti. rom. l. I. c.* 33. *p.* 26.) nous enseigne que Minerve communiqua l'immortalité & la divinité à la fille de Pallante, qui étoit fils de Lycaon, & qu'elle lui donna le nom de *victoria*; on prétend qu'elle avoit été élevée avec Minerve. On la trouve encore avec la *victoire* sur des monumens étrusques. La pique qu'elle tient de la main droite est formée de petits globes, à-peu-près comme les *broches* ou apouis de Diane d'Ephèse. La gravure de cette cornaline paroît être très-antique.

VICTOIRE debout sur les médailles d'Apamée de Syrie, de Térina, de Tripolis en Carie : couronnant un trophée; *Bruttii*; *Capua*. Dans un bige; *Caleno*; Menæ; Messine : marchant, sur les médailles de Parium; de Rhodes; de Roma; de Seleucie en Cilicie; de Smyrne : d'Elæusa; debout sur la proue d'un vaisseau, sur les médailles de Tripolis en Phœnicie.

VICTOIRE (jeux de la). On appelloit *jeux de la victoire*, les jeux publics célébrés dans les réjouissances faites à l'occasion d'une *victoire*. Les auteurs grecs les nomment ἐπινίκιοι ἀγῶνες, les *jeux de la victoire*, ou ἐπινίκιος ἑορτὴ, *fête de la victoire*, & les inscriptions latines, *ludos victoriæ*. Les romains, à l'imitation des grecs, célébrèrent les fêtes & les *jeux de la victoire*, immédiatement après les jeux capitolins. Auguste les fit célébrer après la bataille d'Actium; Septime-Sévère après la defaite de Pescennius Niger. La ville de Tarse fit frapper à cette occasion des médaillons sur lesquels on voit les symboles des jeux publics, & l'inscription grecque qui signifioit *jeux de la victoire*, célébrés en l'honneur de Septime-Sévère, sur le modèle des jeux olympiques de la Grèce.

L'an 166, Lucius Verus revint à Rome après son expédition contre les Parthes ; le sénat lui décerna, de même qu'à Marc-Aurèle, les honneurs du triomphe ; les deux empereurs firent leur entrée triomphante dans Rome, vers le commencement du mois d'Août de la même année. La cérémonie fut suivie de jeux & de spectacles magnifiques, du nombre desquels furent les *jeux de la victoire*, *ἐπινίκια*, mentionés sur le marbre de Cyzique. On éleva dans Rome plusieurs monumens, en mémoire des victoires des armées romaines sur les parthes. Les médailles nous en ont conservé la plupart des desseins, & je n'en rappelle qu'un seul gravé au revers d'un beau médaillon de bronze, de Lucius Verus ; ce prince y est représenté offrant la *victoire* à Jupiter capitolin, & couronné par la ville de Rome. La célébration des jeux fut de la dernière magnificence ; le pancratiaste Corus y combattit, & y gagna un prix en or. La ville de Thessalonique fit graver sur ses monnoies les symboles des *jeux de la victoire*, qui furent célébrés en réjouissance des *victoires* que Gordien Pie remporta sur les perses. Nous avons un marbre de Cyzique, qui nous apprend qu'on célébra à Rome des *jeux de la victoire*, sous le regne de Marc-Aurèle. (D. J.)

VICTOR, vainqueur. Ce surnom étoit commun à Jupiter & à Hercule. Le premier avoit, sous cette dénomination, des temples & des fêtes particulières.

VICTOR fils de Maxime.

Flavius Victor Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

R. en argent.

R. en P. B.

VICTORIAT, *victoriatus*, monnoie romaine d'argent qui porte ordinairement pour type du revers une victoire dans un bige, ou dans un quadrige. C'est de cette victoire qu'elle prit son nom, dit Pline (33. 3) : *est autem signatus victoria, & inde nomen.* Avant le cinquième siècle de sa fondation, Rome n'avoit point frappé de monnoie d'argent ; & l'on s'y servoit de *victoriats* venus d'Illyrie, qui passoient pour marchandises.

Les *victoriats* sont des médailles consulaires.

Quant à leur valeur monétaire, *voyez* QUINAIRE ; parce que leur valeur étoit la même.

VICTORIN le père, tyran sous Gallien.

M. Piauvonius Victorinus Augustus.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en argent fin.

R. en argent de billon, avec sa consécration.

C. en P. B. & R. avec sa consécration.

On n'en connoît point d'autre grandeur en bronze.

VICTORIN le jeune.

L. Aurelius Piauvonius Victorinus Augustus.

Ses médailles sont :

O. en or.

R. en argent de billon.

R. en P. B. elles ont les unes & les autres au revers, *Æquitas Aug.* avec le type de la monnoie.

VICTORINE, mère de Victorin le père.

Aurelia Victorina Pia Felix Augusta.

Ses médailles sont :

RRRR. en P. B. Il en y avoit une véritablement antique, dans le cabinet de feu d'Ennery, avec la tête casquée, & la légende *imp. victoria aug.* au revers, *consecratio* : l'aigle les ailes éployées sur la foudre, & dans l'exergue II.

VICTRIX. *Voyez* VÉNUS.

VICTUA, déesse qui présidoit à la nourriture, selon Arnobe (3. p. 115.) : *Victua sanctissima victui procurat.*

VICUS, amas, suite de maisons dans la ville & hors de la ville. Ce mot signifie aussi un village, un bourg. Auguste, dit Suétone (c. 30 n. 2), partagea Rome en plusieurs quartiers *spatium urbis in vicos divisit* ; & il établit des commissaires qu'on élisoit tous les ans, & qui tiroient leur quartier au sort : *Et instituit ut hos magistri è plebe cujusque vicinia electi sortito tuerentur.* Leur charge consistoit à empêcher les incendies, à pourvoir à la netteté & à la tranquillité de leur quartier, & à prendre garde que les nouveaux bâtimens n'avançassent trop, & ne s'élevassent au-delà de la hauteur prescrite, à empêcher les désordres, & à dissiper les assemblées nocturnes ; à se saisir des vagabonds & des voleurs. Chaque canton avoit sa chapelle, à-peu-près comme nos paroisses ont leurs églises ; & ces chapelles servoient à en fixer les limites. Nous allons citer les principaux cantons & villages, dont les auteurs nous ont conservé les noms.

Digitized by Google

VICUS ÆMILIANUS, étoit hors la ville, près le champ de Mars, mais attenant les murs de Rome.

VICUS AFRICUS, sur les esquilies, ainsi nommé, parce qu'on y deposa les ôtages venus d'Afrique, pendant la guerre contre les carthaginois.

VICUS ALEXANDRI, à trois milles de Rome, sur le chemin d'Ostie, peut-être ainsi appellé d'Alexandre Sévère. Ammien, dit (17. 4.), en parlant de l'obélisque du grand Cirque: *Defertur in vicum Alexandri, tertio ab urbe lapide sejunctum.*

VICUS CORNELIORUM, étoit cette partie des jardins de la famille des Colonnes qui est vis-à-vis le monastère des Saints Apôtres. C'étoit-là qu'on voyoit les deux fameuses statues du Tibre, que l'on a transportees au Capitole.

VICUS CYPRIUS, à la montée des esquilies, où habitèrent les sabins, quand ils furent reunis aux romains; ils lui donnèrent le nom de *Cyprius*, comme un mot de bon augure, parce que, dit Varron, (*Ling. lat.* 4. 32.) *Cyprum sabine bonum.* On le nomma depuis *sceleratus*, par allusion à l'action atroce de Tullia, qui fit passer son char sur le corps de son père massacré.: *Vicus Cyprius tum dictus, ex eo diro casu sceleratus vocatus mutato nomine*, dit Denys d'Halycarnasse, (*Lib. IV.*)

VICUS FORTUNÆ DUBIÆ, VICUS FORTUNÆ MAMMUSÆ, tiroient leur nom de deux temples en l'honneur de la Fortune.

VICUS GENTIANUS, dans le septième quartier de la ville, ainsi appellé du camp qu'occupoient les soldats de Lollius Gentianus.

VICUS JANI, ou neuvième quartier.

VICUS JUGARIUS, ainsi nommé du temple de Junon-*Juga*, qui faisoit les mariages, s'étendoit le long du Capitole, depuis la porte carmentale jusqu'au *forum*.

VICUS MANUERII; prit son nom de la statue de plomb, dressée en l'honneur du fameux ouvrier Véturius Manuérius; c'est à présent l'église de sainte Suzanne.

VICUS PALLORIS, dans le quartier des esquilies, fut ainsi nommé des cadavres que l'on enterroit sur cette colline, ou du temple, qu'Hostilius dédia à la Peur.

VICUS PATRICIUS, au pied des esquilies, où habitoient les grands de Rome, du temps de Servius Tullius: *ut si*, dit Festus, *quid adversus principem molirentur, è locis opprimerentur superioribus.*

VICUS PUBLICUS, est le terrein que l'on traversoit pour aller de la rue sacrée au cirque.

VICUS SANDALIARIUS, s'étendoit vers le bas du Mont-Palatin, & tiroit son nom de la statue d'Apollon *sandaliarius*; on y voyoit nombre de boutiques de libraires.

VICUS SCELERATUS, est le même que le *Cyprius*, selon quelques auteurs; d'autres disent que ce dernier s'étendoit depuis la rue sacrée, jusqu'à Suburra, & que le premier etoit au pied des esquilies.

VICUS SIGILLARIUS, dans le septième quartier de la ville, ainsi appelle des petites figures ou idoles qu'on envoyoit pour présent les jours des fêtes sigillaires. On y vendoit ces idoles & d'autres bagatelles curieuses.

VICUS SUCCUSANUS, étoit contigu au quartier Suburra, qui emprunta de lui son nom. C'étoit un village situé au pied des Esquilies, que Martial appelle *summæmianum*, comme qui diroit *sub mœnibus situm*, parce qu'il touchoit les murs de la première enceinte de Rome; mais quand on eut renfermé les esquilies dans la ville, ce bourg en devint un quartier.

VICUS TUSCUS, étoit dans le Vélabre, & fut ainsi appellé, parce qu'il servit de retraite aux toscans, que les romains accueillirent après la déroute de Porsenna: *His locus ad habitandum datus, quem deinde tuscum vicum appellarunt*, dit Tite-Live (*Lib. II*, 2, 5.) Cet endroit étoit très-commerçant, & on y vendoit surtout des habits; il y avoit aussi un grand nombre de parfumeurs & d'usuriers, qu'Horace appelle *Tusci turba impia vici.* Quoique d'autres interprètes entendent ces mots des hommes libres qui se vendoient volontairement.

VICUS URSI PILEATI, tiroit son nom de quelque figure d'ours coëffé, qui servoit d'enseigne; il étoit dans le cinquième quartier de la ville, où est à présent l'église de sainte Bibienne.

VICUS USTRINUS, dans l'ancienne colline des esquilies, étoit l'endroit où l'on brûloit les cadavres des gens de la lie du peuple.

VICUS JULIUS, dans les Gaules. OVIKY.

Les médailles autonomes de cette ville sont:

Digitized by Google

RRRR. en argent . . . . , *Pellerin.*

O. en or.

O. en bronze.

VIDAR, dieu des anciens scandinaves, étoit taciturne, & portoit des souliers fort épais & si merveilleux, qu'il pouvoit, avec leur secours, marcher dans les airs & sur les eaux. Il étoit presque aussi fort que Thor, & d'une grande ressource pour les dieux dans les conjonctures critiques. *Voyez* ODIN.

VIDEANT consules ne quid detrimenti Respublica capiat : c'étoit la formule du décret que le sénat rendoit lorsque la République se trouvoit dans quelque danger pressant ; & par ce décret, les consuls avoient tout pouvoir, & leur autorité étoit illimitée.

Videri, paroitre, sembler, c'étoit un terme du droit romain, par lequel on avançoit par conjecture que quelqu'un étoit coupable. Les juges, pour montrer une espèce de doute, ne prononçoient jamais décisivement, que tel avoit commis tel crime ; mais ils employoient cette formule ; savoir, que quelqu'un paroissoit avoir fait quelque chose, ou qu'il paroissoit avoir eu raison de la faire.

VIDUUS deus, divinité, qui présidoit à la sortie de l'ame hors du corps. On ne lui rendoit de culte, que hors de Rome, de crainte que les pontifes ne fussent souillés par la rencontre de ses autels. S. Cyprien (*de vanitate idolorum*) nous apprend ces détails : *In tantum vero deorum vocabula apud Romanos figuntur ; ut sit & apud illos viduus deus ; qui anima corpus viduet, qui quasi feralis & funebris intra muros non habetur, sed foris collocatur.*

VIE *privée des romains* ; nous entendons par ce mot la *vie* commune des particuliers aisés pendant le cours de la journée. La *vie privée* de ce peuple, a été un point un peu négligé par les compilateurs des antiquités romaines, tandis qu'ils ont beaucoup écrit sur tous les autres sujets.

Les mœurs des romains ont changé avec leur fortune. Ils vivoient au commencement dans une grande simplicité. L'envie de dominer dans les patriciens, l'amour de l'indépendance dans les plébéiens, occupèrent les romains de grands objets sous la République ; mais dans les intervalles de tranquillité, ils se donnoient tout entiers à l'agriculture. Les plus illustres familles ont tiré leurs surnoms de la partie de la *vie* rustique qu'ils ont cultivée avec le plus de succès, & la coutume de faire son principal séjour à la campagne, devint si générale, qu'on institua des officiers subalternes, nommés viateurs, dont l'unique emploi étoit d'aller annoncer aux sénateurs les jours d'assemblées extraordinaires. La plupart des citoyens ne venoient à la ville que pour leurs besoins & pour les affaires du gouvernement.

Le commerce avec les asiatiques corrompit dans la suite leurs mœurs, introduisit le luxe dans Rome, & assujettit les romains aux vices d'un peuple qu'ils venoient d'assujettir à leur empire. Quand la digue fut une fois rompue, on tomba dans des excès qui ne firent qu'augmenter avec le temps ; les esclaves furent chargés de tout ce qu'il y avoit de pénible au-dedans & au dehors. On distingua les esclaves de ville des esclaves de la campagne : ceux-ci étoient pour la nécessité, ceux-là pour le luxe ; & l'on eut recours à des concussions pour fournir à des profusions immenses.

Les romains ont été quatre cent cinquante ans sans connoitre dans la journée d'autre distinction que le matin, le midi & le soir : ils se réglèrent par la suite sur les cadrans, introduits par Papirius Cursor, & par Martius Philippus, pour la distinction des heures, que Scipion Nasica marqua le premier par l'écoulement de l'eau. Ils avoient communément des esclaves, dont l'unique emploi étoit d'observer les heures. Il y en avoit douze au jour, tantôt plus longues, tantôt plus courtes, selon la diversité des saisons. Les six premières se comptoient depuis le lever du soleil jusqu'à midi : les six dernieres depuis midi jusqu'à la nuit.

La première heure étoit consacrée aux devoirs de la religion.

Les temples étoient ouverts à tout le monde, & souvent même avant le jour pour les plus matineux, qui y trouvoient des flambeaux allumés. Ceux qui ne pouvoient pas aller au temple, suppléoient à leur devoir dans leur oratoire domestique, où les riches faisoient des offrandes, pendant que les pauvres s'acquittoient par de simples salutations.

Au surplus, on ne doit point s'étonner de ce que leurs prières n'étant pas longues, il leur falloit cependant pour cela une heure, & quelquefois plus. Le grand nombre de besoins réels ou imaginaires, la multiplicité des dieux, auxquels il falloit s'adresser séparément pour chaque besoin, les obligeoient à beaucoup de voyages pieux.

Mais cette première heure n'étoit pas toujours pour les dieux seuls. Souvent la cupidité & l'ambition y avoient meilleure part que la piété.

Elle étoit employée, ainsi que la seconde heure,

à faire des visites aux gens de qui l'on espéroit des graces ou des bienfaits.

Pour la troisième heure, qui répondoit à nos heures du matin, elle étoit toujours employée aux affaires du barreau, excepté dans les jours que la religion avoit consacrés, ou qui étoient destinés à des choses plus importantes que les jugemens, telles que les comices. Cette occupation remplissoit les heures suivantes jusqu'à midi, ou la sixième heure, suivant leur manière de compter.

Ceux qui ne se trouvoient point aux plaidoieries comme juges, comme parties, comme avocats, ou comme solliciteurs, assistoient comme spectateurs & auditeurs, & pendant la République, comme juges des juges mêmes. En effet, dans les procès des particuliers, comme ils se plaidoient dans les temples; il n'y avoit presque que les amis de ces particuliers qui s'y trouvoient; mais quand c'étoit une affaire où le public étoit intéressé; par exemple, quand un homme au sortir de la magistrature, étoit accusé d'avoir mal gouverné sa province, ou mal administré les deniers publics; d'avoir pillé les alliés, ou donné quelque atteinte à la liberté de ses concitoyens, alors la grande place ou le forum où les causes se plaidoient, étoit trop petit pour contenir tous ceux que la curiosité ou l'esprit de patriotisme y attiroit.

Si ces grandes causes manquoient (, ce qui arrivoit rarement depuis que les romains furent en possession de la Sicile, de la Sardaigne, de la Grèce, de la Macedoine, de l'Afrique, de l'Asie, de l'Espagne & de la Gaule); on n'en passoit pas moins la troisième, la quatrième & la cinquième heure du jour dans les places; & malheur alors aux magistrats, dont la conduite n'étoit pas irréprochable; la recherche les épargnoit d'autant moins, qu'il n'y avoit aucune loi qui les mît à couvert.

Quand les nouvelles de la ville étoient épuisées, on passoit à celles des provinces, autre genre de curiosité qui n'étoit pas indifférent, puisque les romains regardoient les provinces du même œil, qu'un fils de famille regarde la terre de son père, & d'ailleurs elles étoient la demeure fixe d'un grand nombre de chevaliers romains qui y faisoient un commerce aussi avantageux au public, que lucratif pour eux.

Quoique les citoyens, généralement parlant, donnassent ces trois heures au forum, & à ce qui s'y passoit; li y en avoit cependant de bien plus assidus que les autres. Horace les appelle *forenses*. Plaute & Priscien *subbasilicani*, & M. Cælius, écrivant à Cicéron, *subrostrani* ou *subrostrarii*. Les autres moins oisifs s'occupoient suivant leur condition, leur dignité & leurs desseins. Les chevaliers faisoient la banque; tenoient registres des traités & des contrats. Les prétendans aux charges & aux honneurs, mendioient les suffrages. Ceux qui avoient avec eux quelques liaisons de sang, d'amitié, de partis, ou de tribu, les sénateurs mêmes de la plus haute considération, par affection ou par complaisance pour ces candidats, les accompagnoient dans les rues, dans les places, dans les temples, & les recommandoient à tous ceux qu'ils rencontroient. Comme c'étoit une politesse chez les romains, d'appeller les gens par leur nom & par leur surnom, & qu'il étoit impossible que les candidats eussent appris tant de différens noms, ils avoient à leur gauche des nomenclateurs qui leur suggéroient tous les noms des passans.

Si dans ce temps-là quelque magistrat de distinction revenoit de la province, on sortoit en foule de la ville, pour aller au-devant de lui, & on l'accompagnoit jusques dans sa maison, dont on avoit pris soin d'orner les avenues de verdure & de guirlandes. De même si un ami partoit pour un pays étranger, on l'accompagnoit le plus loin qu'on pouvoit, on le mettoit dans son chemin, & l'on faisoit en sa présence des prières & des vœux pour le succès de son voyage, & pour son heureux retour.

Tout ce qu'on vient de dire s'observoit pendant la République, & sous les Césars. Mais dans les derniers temps, il s'introduisit chez les grands une espèce de manie, dont on n'avoit point encore vu d'exemple. On ne se croyoit pas assez magnifique, si l'on ne se donnoit en spectacle dans tous les quartiers de la ville avec un nombreux cortége de litières, précédées & suivies d'esclaves lestement vêtus. Cette vanité coûtoit cher; & Juvénal qui en a fait une si belle description, assure qu'il y avoit des gens de qualité, & des magistrats, que l'avarice engageoit à grossir la troupe de ces indignes courtisans.

Enfin, venoit la sixième heure du jour, c'est-à-dire midi; à cette heure, chacun se retiroit chez soi, dînoit légérement, & faisoit la méridienne.

Le personnage que les romains jouoient après dîner, étoit aussi naturel que celui qu'ils jouoient le matin étoit composé. C'étoit chez eux une coutume presque générale de ne rien prendre sur l'après-midi pour les affaires, comme de ne rien donner de la matinée aux plaisirs. La paume ou le ballon, la danse, la promenade à pied ou en char, remplissoient leur après-midi. Ils avoient des promenade particulieres, & ils en avoient de publiques dans lesquelles les uns passoient quelques heures en des conversations graves ou agréables, tandis que les autres s'y donnoient en spectacle au peuple avec de nombreux cortéges, & que

les jeunes gens s'exerçoient dans le champ de Mars, à tout ce qui pouvoit les rendre plus propres au métier de la guerre.

Vers les trois heures après midi, chacun se rendoit en diligence aux bains publics ou particuliers. Les poetes trouvoient là tous les jours un auditoire à leur gré, pour y débiter les fruits de leurs muses. La disposition même du lieu étoit favorable à la déclamation. Tout citoyen, quel qu'il fût, manquoit rarement aux bains; on ne s'en abstenoit guère que par paresse & par nonchalance, si l'on n'étoit obligé de s'en abstenir par le deuil public ou particulier.

Horace qui fait une peinture si naïve de la maniere libre dont il passoit sa journée, se donne à lui même cet air d'homme dérangé qu'il blâme dans les autres poetes, & marque assez qu'il se soucioit peu du bain : *Secreta petit loca, balnea vitat.*

« La mode ni les bienséances ne me gênent point, dit-il, je vais tout seul où il me prend envie d'aller; je passe quelquefois par la halle, je m'informe de ce que coûtent le bled & les legumes. Je me promène vers le soir dans le cirque, le *forum*, & je m'arrête à écouter un diseur de bonne-aventure, qui débite ses visions aux curieux de l'avenir. De-là, je reviens chez moi, je fais un soupé frugal, après lequel je me couche & dors sans aucune inquiétude du lendemain. Je demeure au lit jusqu'à la quatrième heure du jour, c'est-à-dire, jusqu'à dix heures. »

Vers les quatres heures après midi, temps que les romains nommoient la dixième heure du jour, on alloit souper. Ce repas laissoit du temps pour se promener & pour vaquer à des soins domestiques. Le maître passoit sa famille & ses affaires en revue, & finalement alloit se coucher. Ainsi finissoit la journée romaine. (*D. J.*)

VIEILLE D'OR. Les anciens peuples qui habitoient près du fleuve Obi, adoroient une déesse sous le nom de la *vieille d'or*, au rapport d'Hérodote : on croit que c'étoit la terre qu'ils avoient pour objet de leur culte. Elle rendoit des oracles, & dans les fléaux publics, on avoit une extrême confiance en sa protection.

VIEILLESSE. Elle étoit, selon Hésiode, fille de l'Erebe & de la nuit. Athénée dit qu'elle avoit un temple à Athènes. Elle avoit un autel à Cadix.

VIENNA dans les Gaules.

C. I. V. *Colonia julia Vienna.* Bronze avec la tête d'Antoine. Eckell attribue cette médaille à M. Antoine, & interprête ainsi toute la légende A. C. I. V. *Antonius, Colonia, Julia, Vienna.*

En intèrprêtant de même C. I. V. on doit restituer à *Vienna* les medailles d'Auguste, de César, que Vaillant avoit attribuées à *Valence* d'Espagne.

Le monument que l'on voit dans la plaine en sortant de la ville de Vienne pour aller en Provence, s'est conservé presque entier. Il mérite l'attention des curieux par sa forme & par sa construction. C'est une pyramide située entre le Rhône & le grand chemin; l'architecture n'en est point correcte, mais la construction en est singulière. Cette pyramide est élevée sur un massif construit solidement en grandes pierres dures de la qualité de celles qu'on tire aujourd'hui des carrières du Bugey, sur les bords du Rhône. Cette fondation supporte un corps d'architecture quarré, dont chaque angle est orné d'une colonne engagée, & chaque face est percée d'une arcade. Les murs couronnés d'un entablement peu correct, supportent la pyramide, dont la hauteur est d'environ quarante-deux pieds. On ne sait point en l'honneur de qui ce monument a été érigé.

VIERGE. Le sixième signe du zodiaque. *Voyez* JASON.

Le soleil y entre au mois d'août, & c'est chez les poëtes la maison de Mercure. Hésiode dit que la *vierge* étoit fille de Jupiter & de Thétis. Aratus la dit fille d'Altréns & de l'Aurore; selon Hygin c'est Erigone fille d'Icare; selon d'autres elle est Cérès; Manilius dit Isis la même que la Cérès des Grecs, ou Erigone. D'autres auteurs ont pensé que la *vierge* étoit la déesse de la justice. Les orientaux donnent aussi à ce signe le nom de la *vierge*; les arabes l'appellent *Eladari*, qui signifie une *vierge*, les persans la nomment *sedeidos de darzama*, qu'on traduit par *virgo munda puella.*

Sur les monumens ancions & modernes, la *vierge* tient tantôt un épi, & tantôt une balance; quelquefois elle est représentée avec les attributs de la paix, portant d'une main une branche d'olivier, & de l'autre un caducée.

On ne connoît qu'une pierre gravée du cabinet national, & un camée du cabinet du duc d'Orléans, où la *vierge* soit représentée avec la licorne : c'étoit une opinion générale que la licorne, naturellement sauvage & féroce, ne pouvoit être prise que par une fille vierge. La licorne, que les naturalistes modernes regardent comme un animal fabuleux, étoit représentée par les anciens comme le symbole de la pureté, & c'est sans-doute d'après une ancienne tradition que la *vierge*, signe du zodiaque, a été représentée dans quelques monumens sous l'image d'une fille qui prend une licorne.

VIERGE. La Minerve d'Athènes étoit sur-

nommée, par excellence, la *vierge*, ou Parthénos. *Voyez* MINERVE.

VIERGES. *Voyez* VESTALES, SALIENS.

VIERGES, ou jeunes filles. *Voyez* FILLES.

Les romains portoient tant d'honneur & de respect aux filles, qu'il étoit défendu de dire aucune parole deshonnête en leur présence: & quand on les rencontroit dans les rues, on leur cédoit toujours le haut bout; ce qui s'observoit même par les magistrats. Ils poussoient la bienséance si loin, que les pères avoient l'attention de ne jamais embrasser leurs femmes devant leurs filles. Elles ne se mettoient point à table avec les étrangers, de crainte que leurs oreilles délicates ne fussent blessées par quelque mot contraire à la pudeur. Quand elles paroissoient en public, c'étoit toujours avec la tête voilée; coutume dictée par la vertu; mais qui n'eut lieu que pendant que régna la pureté des mœurs. Rien de plus contraire à la circonspection sévère avec laquelle les romains élevoient leurs filles, que l'usage barbare rapporté par Suetone (*Tib. c.* 61. *n.* 14.), qu'une fille criminelle ne pouvoit être étranglée avant que le bourreau ne l'eût rendue femme. *Immaturæ puellæ, quia more tradito nefas esset virgines strangulari, vitiatæ priùs à carnifice, dein strangulatæ.*

VIGESIMA. Voyez VINGTIEME.

VIGESIMA QUINTA, Voyez VINGT-CINQUIEME.

VIGESIMARIUS, receveur du vingtième.

VIGESSIS, monnoie de la valeur de vingt as. Varron (*de ling. lat.* 4. 36.) dit: *Primum ab decem assibus decussis, secundum a duobus decussibus vigessis.*

VIGILES. Sentinelles, gardes qui furent établis par Auguste, pour faire la patrouille à Rome pendant la nuit, & pour empêcher les incendies, alors très-fréquens à Rome. Ce prince en forma sept cohortes qu'il répandit dans les différens quartiers de Rome. Par la suite, ce nombre ne parut pas suffisant, & on le porta jusqu'à trente-huit. *Voyez* SPARTEOLI.

VIGILES. Sentinelles, soldats qui faisoient la garde dans le camp; ils étoient au nombre de quatre, parmi lesquels il y en avoit toujours un qui veilloit pendant que les autres se reposoient à côté de lui, & chacun tour-à-tour faisoit la garde pendant une partie de la nuit divisée en quatre *vigiles* ou *veilles*; division qui se faisoit par le moyen des clepsydres ou horloges à eau, qui servoient à régler le temps: *quia impossibile videbatur*, dit Vigece (3. 8.) *in speculis per totam noctem vigilantes singulos permanere, ideò a partes quatuor ad clepsydram sunt divisæ vigiliæ, ut non amplius tribus horis nocturnis necesse sit vigilare.* On leur donnoit à tous une tesser ou tablette différente, par laquelle on connoissoit à quelle veille tel soldat avoit fait le guet, & de quelle compagnie il étoit.

Dans les premiers temps, ils étoient à leur poste tout armés; mais comme il arrivoit assez souvent qu'ils s'appuyoient sur leur bouclier, ou sur leur pique pour dormir, Paul Emile régla que désormais ils seroient sans armes, parce que n'ayant point à combattre, mais seulement à prendre garde aux mouvemens de l'ennemi, ils n'avoient pas besoin d'etre armés, dit Tite-Live (49. 33.) *Non enim in pugnam vigilem ire, ut armis utatur; sed ad vigilandum, ut cum senserit hostium adventum, recipiat se, excitetque ad arma alios.* Les sentinelles avoient une lanterne faite de façon, qu'elle n'éclairoit qu'eux: elle avoit quatre côtés, dont trois étoient couverts de peaux noires, & un seulement d'une peau blanche, pour donner passage à la lumiere. Virgile (*Æneid. IX.* 376.) nous a conservé la formule par laquelle les sentinelles interrogeoient ceux qui passoient près de leur poste: *state Viri? quæ causa viæ? quive estis in armis?* ensuite on demandoit le mot du guet, *tessera.*

La garde du jour ne s'observoit pas avec moins de sévérité, que celle de nuit; le général avoit toujours autour de sa tente, une compagnie d'infanterie & une de cavalerie; les tribuns deux corps de gardes de quatre hommes chacun, soit pour honorer leur dignité, soit pour leur commodité particulière; le questeur & les lieutenans généraux avoient aussi les leurs; à chaque porte du camp, il y avoit une compagnie de cavalerie qui faisoit la garde avec une cohorte, & on les relevoit vers midi, selon la règle établie par Paul Emile.

VIGINTIVIRATUS. Le *vigintivirat* étoit à Rome le premier degré pour parvenir à la questure, au tribunat, & aux autres petites magistratures; on pouvoit y prétendre à l'âge de vingt ans. Sous la république, c'étoit l'usage de choisir tous les ans, vingt-six hommes, parmi lesquels on élisoit les triumvirs capitaux, les triumvirs pour la monnoie, les curateurs des rues, &c. Mais Auguste réduisit ce nombre à vingt, & ordonna que désormais ils seroient pris dans l'ordre des chevaliers, & non comme auparavant, dans les fils de sénateurs. Ils ne pouvoient parvenir au sénat, qu'après avoir exercé une autre magistrature qui leur donnât ce droit.

VIGNE. Les grecs faisoient honneur de sa culture à Bacchus.

Ils savoient la greffer, *Voyez* GREFFE.

Les

Les vignes chez les grecs étoient extrêmement hautes, & on pouvoit prendre le frais sous leurs branches. Leur manière de faire les vendanges étoit bien différente de celle que nous pratiquons. On exposoit au soleil & à la fraicheur de la nuit, pendant dix jours, tous les raisins que l'on avoit coupés; on les laissoit encore à l'ombre pendant cinq jours, & au sixième on les fouloit, & on mettoit le vin, non pas dans des tonneaux, car les grecs n'en connoissoient pas l'usage, mais dans de grandes cruches de terre ou dans des outres.

On ne planta de *vignes*, dans les environs de Rome, que vers l'an 600 de sa fondation, & jusqu'alors le vin étoit fort rare; mais depuis il devint très-commun, & le temps des vendanges étoit regardé comme un temps de divertissement, où ceux qui les faisoient avoient la liberté de dire des injures à tous les passans, sans que ceux-ci eussent le droit de s'en plaindre. Les *vignes* étoient plantées au pied des arbres, sur lesquels on faisoit monter les seps, pour en former des berceaux, comme on fait encore à présent en Italie.

Les romains faisoient le *vin* de la manière suivante. Ils fouloient le raisin, & en mettoient le moût dans un grand vase appellé *lacus*, ensuite ils jettoient toutes les grappes sur un pressoir pour extraire le reste de sa liqueur. Après l'avoir exposée toute la nuit à l'air, ils la faisoient passer à travers un couloir de lin, pour l'épurer entièrement, & enfin ils la déposoient dans de grands vaisseaux de terre cuite, bouchés avec de la poix, quoiqu'ils n'ignorassent pas la manière de faire des tonneaux; car ils s'en servoient pour transporter le *vin*, de même que de peaux de bêtes apprêtées, & d'outres de boucs. Plus le *vin* étoit vieux & plus on l'estimoit. Pour connoître le temps de sa récolte, ils en marquoient l'année sur le vase, ils en conservoient jusqu'à cent ans & davantage. Pour cela, ils le mettoient dans le grenier, & non pas à la cave; manière qui paroît aussi extraordinaire que celle qu'ils avoient en été comme en hiver, de faire tiédir de l'eau pour boire.

VILE. *Voyez* VALI.

VILLA. Nom latin qui signifie une *maison de campagne*, une *ferme*, une *metairie*. Les anciens s'en sont aussi servis pour désigner une *bourgade*, ou un *village*. On lit dans Ausone: *villa Lucani tum potieris aco*.

Ammien Marcellin dit: *melanthiada villan caesarianam*, en parlant de Mélanthias, village à cent quarante stades de Constantinople. Eutrope, en parlant de la mort de l'empereur Antonin Pie, dit qu'il mourut *apud Lorium*, *villam suam*, à douze milles de Rome. Aurélius Victor, Eutrope & Cassiodore, appellent *acyronem villam publicam*, le lieu voisin de Nicomédie, dans lequel mourut l'empereur Constantin. Or Melanthias, *Lorium*, *Acyro*, & *Lucaniacum*, étoient des villages. Ils s'étoient sans doute formés auprès de quelque maison de campagne, dont ils avoient retenu le nom.

Dans les titres du moyen âge, on remarque qu'il y avoit souvent dans un petit pays plusieurs de ces *villa*; & dans une *villa*, plusieurs parties nommées *aloda*, ou *aleux*, qu'on louoit aux paysans. Ces *villa* ou maisons de campagne, ont été l'origine d'une infinité de villes, de bourgs & de hameaux, dont les noms commencent ou finissent par *ville*. C'est ce qui a donné pareillement l'origine aux mots françois *ville*, *village*, comme si l'on eût voulu désigner par ce mot un nombre de maisons bâties auprès d'une *villa* ou maison de campagne.

VILLA. Maison de campagne, métairie. Il y en avoit de deux sortes chez les romains; celle que l'on appelloit URBANA, qui étoit le corps de logis du maître, ainsi nommé, parce que sa propreté lui donnoit l'air d'une maison de ville; on l'appeloit aussi *prætorium*.

VILLA RUSTICA, étoit la maison du concierge, du fermier, du jardinier.

On divisoit encore la *villa* en maison d'hiver & maison d'été, parce qu'il y avoit un corps de logis pour chacune des saisons. Les parties qui composoient une maison de campagne, étoient à peu près les mêmes que celles qui entroient dans la construction des maisons de la ville, à cela près que le corps de logis qui n'excédoit pas ordinairement un étage, étoit toujours surmonté d'une tour, au haut de laquelle étoit une salle bien percée de tous côtés, uniquement destinée à manger: ainsi on pouvoit joindre au plaisir de la table, celui de découvrir les beautés des campagnes voisines. On les construisoit presque toujours le long des grands chemins, par deux raisons; d'abord, pour pouvoir y aller plus facilement, puis, pour les mettre plus en vue. Les plus riches choisissoient par préférence les bords de la mer, & c'est là qu'ils épuisoient toute leur magnificence. Celle du fameux Lucullus étoit située près de Naples, & pour nourrir du poisson de mer, & en avoir quand il vouloit, il avoit fait tirer des canaux pour conduire de l'eau de la mer dans les fossés de la maison. Sénèque ne parle pas avec moins d'emphase de la maison de campagne d'un certain Vatia: & en général sur la fin de la république, les romains firent en ce genre des excès comparables à ceux des anciens rois de Perses. Nous allons parcourir les principales *villa*. *Voyez* MAISON *de campagne*.

VILLA AUGUSTI, appelée aussi *villa cæsarum*, étoit sur le Tibre, à neuf milles de Rome, le long de la voie flaminienne, dans l'endroit appellé

aujourd'hui *Fresinetto*. Cette maison étoit de toute magnificence, & dans la plus belle situation.

Villa catulli. La maison du fameux poëte Catulle, étoit située sur les bords de l'Anio, au territoire des Sabins.

Villa Ciceronis. Celle de Cicéron, si renommée} par les Tusculanes, se voyoit au pied de la montagne de Tusculum, où est à présent le monastère des moines de St-Bazile, que l'on appelle communément *Grotto Ferrata*. Cicéron l'avoit achetée du dictateur Sylla.

Villa curii. La maison de ce fameux Curius Dentatus, vainqueur des samnites, étoit auprès de la métairie du sevère Caton, qui se plaisoit à aller souvent en admirer la petitesse & la simplicité: *cujus quidem villam ego contemplans, (abest enim non longè à me.)*, lui fait dire Cicéron. (*De senect. c. 16.*

Villa Gordianorum., sur le chemin de Preneste, ornée de deux cents colonnes que l'on avoit fait venir à grands frais de l'isle d'Eubée, d'Egypte & d'Afrique.

Villa Hadriani. Maison de plaisance de l'empereur Hadrien, sur le chemin de Tivoli à Frescati. On en voit les masures en se détournant un peu à gauche, & c'est ce que les paysans du quartier appellent *Tivoli - vecchio*. L'empereur Hadrien avoit bâti cette maison de campagne sur un plan des plus vastes, ayant imité en divers endroits le lycée, le prytannée, le portique, le canope d'Egypte, &c. Il y avoit aussi bâti une muraille, où l'on avoit toujours le soleil d'un côté, & de l'ombre de l'autre, c'est-à-dire qu'il l'avoit disposée du sud au nord. Il y avoit encore dans ce lieu deux ou trois temples; tout cela est détruit. Les statues d'Isis de marbre noir, qu'on voit au palais *de Maximis* à Rome, ont été tirées de ce lieu.

Villa Luculli, à Bayes, près de Naples; d'une somptuosité qui fit donner à ce célèbre romain le nom de *Xerxès Togatus*, parce que voulant satisfaire son amour effréné pour le luxe, il renouvella les choses extraordinaires, que la nécessité fit faire à Xercès, roi des perses, quand il ouvrit un passage à sa flotte par le mont Athos. Lucullus fit donc percer dans le roc, un chemin en forme de grotte, au travers de la montagne de Pausilippe, qui est, dit-on, le même par où l'on passe actuellement, pour aller de Naples à Pouzol.

Villa Mæcenatis, sur le penchant de la colline de Tivoli, se ressentoit du goût & de l'élégance de ce voluptueux romain. Deux rangs de colonnes, l'un dorique & l'autre Ionien, offroient deux portiques, d'où l'œil s'égaroit avec délices sur la campagne la plus riante. Cette maison de Mécene avoit deux étages, & la distribution des appartemens annonçoit tous les talents du maître qui avoit su réunir l'agréable & l'utile. Auguste y alloit souvent se délasser des fatigues de l'empire, & son favori en mourant, la lui légua par testament.

Villa Publica, étoit une vaste maison hors la ville, au champ de Mars, dans laquelle on recevoit les ambassadeurs ennemis, que l'on ne croyoit pas pouvoir prudemment introduire dans la ville: *Macedones deducti extra urbem in villam publicam, ibique illis locus & lautia prabita.* (*Liv. lib.* 33. 9.)

Villa Senecæ. La maison de Senèque étoit sur la voie Nomentane. Ce philosophe en parle comme d'un lieu agréable, qu'il appelle *Meum Nomentanum*. Columelle loue aussi la bonté du territoire.

Villa Veri. La maison de l'empereur Vérus, bâtie par lui même, sur la voye Claudienne, servit de théâtre aux débauches de ce prince, ainsi que nous l'apprend Capitolin: *villam extruxit in viâ Clodiâ funestissimam, in quâ per multos dies, & ipse luxuriâ debacchatus est cum libertis suis & amicis paribus.* (*Capitol. c.* 8.)

VILLES. Les anciens avoient soin de cacher le véritable nom de leurs *villes*; dans la crainte que les ennemis ne forçassent par des sacrifices évocatoires les génies tutélaires à abandonner les villes qui étoient sous leur protection. *Voyez* ÉVOCATION.

Le nom secret de Rome étoit *Valentia*.

Lorsque les grecs bâtissoient de nouvelles *villes*, ils les mettoient toujours sous la protection de quelque divinité: ainsi Athènes étoit sous la protection de Minerve; Sparte, Samos, Mycène & Argos, sous celle de Junon; Crète, sous celle de Jupiter & de Diane; Chypre, Paphos, sous celle de Vénus; Thèbes, sous celle de Bacchus & d'Hercule. Lemnos se glorifioit de la protection de Vulcain; Ilion & Cyzique de celle de Pallas & de Nemésis; Ténare, de la protection de Neptune; Naxos, de celle de Bacchus; Delphes, Délos & Rhodes, de celle d'Apollon.

Villes (*fondation des*). Denis d'Halycarnasse observe que les anciens mettoientt plus d'attention à choisir des situations avantageuses que de grands terreins, pour fonder leurs *villes*. Elles ne furent pas même d'abord entourées de murailles. Ils élevoient des tours à une distance reglée; les intervalles qui se trouvoient de l'une à l'autre tour, étoient appellés μεσοπύργιον

ou μετατείχιον; & cet intervalle étoit retranché & défendu par des chariots, par des troncs d'arbres, & par de petites loges, pour établir les corps de gardes.

Festus remarque que les étruriens possédoient des livres qui contenoient les cérémonies que l'on pratiquoit à la fondation des *villes*, des autels, des temples, des murailles & des portes; & Plutarque dit que Romulus, voulant jetter les fondemens de la ville de Rome, fit venir de l'Etrurie des hommes qui lui enseignèrent de point en point toutes les cérémonies qu'il devoit observer selon les formulaires, qu'ils gardoient aussi religieusement que ceux qu'ils avoient pour les mystères & pour les sacrifices.

Denis d'Halycarnasse rapporte encore, qu'au temps de Romulus, avant que de rien commencer qui eût rapport à la fondation d'une *ville*, on faisoit un sacrifice, après lequel on allumoit des feux au-devant des tentes, & que pour se purifier, les hommes qui devoient remplir quelque fonction dans la cérémonie, sautoient par dessus ces feux; ne croyant pas que s'il leur restoit quelque souillure, ils pussent être employés à une opération à laquelle on devoit apporter des sentimens si respectueux. Après ce sacrifice on creusoit une fosse ronde, dans laquelle on jettoit ensuite quelques poignées de la terre du pays d'où étoit venu chacun de ceux qui assistoient à la cérémonie à dessein de s'établir dans la nouvelle *ville*, & on mêloit le tout ensemble.

La fosse qui se faisoit du côté de la campagne, à l'endroit même où l'on commençoit à tracer l'enceinte s'appelloit chez les grecs ὄλυμπος à cause de sa figure ronde, & chez les latins, *mundus* pour la même raison. Les prémices & les différentes espèces de terre que l'on jettoit dans cette fosse, apprenoient quel étoit le devoir de ceux qui devoient avoir le commandement dans la *ville*. Ils étoient engagés à donner toute leur attention à procurer aux citoyens les besoins de la vie, à les maintenir en paix avec toutes les nations dont on avoit rassemblé la terre dans cette fosse, ou à n'en faire qu'un seul peuple.

On consultoit en même temps les dieux, afin de savoir si l'entreprise leur seroit agréable, & s'ils approuvoient le jour que l'on choisissoit pour la mettre à exécution. Après toutes ces précautions, on traçoit l'enceinte de la nouvelle *ville* par une trainée de terre blanche, qu'ils honoroient du nom de *terre pure*. Nous lisons dans Strabon, qu'au défaut de cette espèce de terre, Alexandre-le-Grand traça avec de la farine l'enceinte de la *ville* de ce nom, qu'il fit bâtir en Egypte.

Cette première opération achevée, les étruriens faisoient ouvrir un sillon aussi profond qu'il étoit possible avec une charrue dont le soc étoit d'airain. On atteloit à cette charrue un taureau blanc & une génisse du même poil. La génisse étoit sous la main du laboureur, qui étoit lui-même du côté de la *ville*, afin de renverser de ce même côté les mottes de terre que le soc de la charrue tournoit du côté de la campagne; tout l'espace que la charrue avoit ouvert étoit inviolable, *sanctum*. On élevoit de terre la charrue aux endroits qui étoient destinés à placer les portes de la *ville*, pour n'en point ouvrir le terrein.

Voici ce que ces cérémonies avoient de mystérieux. La profondeur du sillon marquoit avec quelle solidité on devoit travailler à la fondation des murs pour en assurer la stabilité & la durée. Le soc de la charrue étoit d'airain, pour indiquer l'abondance & la fertilité que l'on desiroit procurer à la nouvelle habitation. On atteloit à la charrue une génisse & un taureau; la génisse étoit du côté de la *ville*, pour signifier que les soins du ménage étoient dévolus aux femmes, dont la fécondité contribue à l'aggrandissement de la république; & le taureau, symbole du travail & de l'abondance, qui étoit tourné du côté de la campagne apprenoit aux hommes que c'étoit à eux à cultiver les terres, & à procurer la sûreté publique par leur application à ce qui se pouvoit passer au-dehors. L'un & l'autre de ces animaux devoit être blanc, pour engager les citoyens à vivre dans l'innocence & dans la simplicité des mœurs, dont cette couleur a toujours été le symbole. Tout le terrein où le sillon étoit creusé passoit pour être inviolable; & les citoyens étoient dans l'obligation de combattre jusqu'à la mort pour défendre ce que nous appellons ses murailles; & il n'étoit permis à personne de se faire un passage par cet endroit. Le prétendre c'étoit un acte d'hostilité; & ce fut peut-être sous le spécieux prétexte de cette profanation, que Romulus se défit de son frère, qu'il ne croyoit pas homme à lui pardonner la ruse dont il s'étoit servi lorsqu'ils consultèrent les dieux l'un & l'autre pour savoir sous les auspices duquel des deux la *ville* seroit fondée.

Les sacrifices se renouvelloient encore en différens endroits, & l'on marquoit les lieux où ils s'étoient faits, par des pierres, *cippi*, qu'on y élevoit. Il y a apparence que c'étoit à ces endroits mêmes que l'on bâtissoit ensuite les tours. On y invoquoit les dieux sous la protection desquels on mettoit la nouvelle *ville*, & les dieux du pays, *Patrii*, *Indigetes*, , connus chez les grecs sous le nom de χθόνιοι, ἐγχώριοι, ἐγχώριοι, πατρῷοι, &c. Le nom particulier de ces dieux tutélaires devoit être inconnu au vulgaire.

Ovide nous a transmis en termes magnifiques

Digitized by Google

a formule de la prière que Romulus adressa aux dieux qu'il vouloit intéresser dans son entreprise.

Vox fuit hæc regis : condenti, Jupiter, urbem,
Et genitor Mavors, Vestaque mater ades :
Quosque, pium est adhibere deos, advertite cuncti
Auspicibus vobis hoc mihi surgat opus.
Longa sit huic ætas, dominæque potentia terræ;
Sitque sub hac oriens occiduusque dies.

Lorsque la charrue étoit arrivée au terrein qui étoit marqué pour les portes, on élevoit le soc, comme s'il y eût eu quelque chose de mystérieux & de sacré dans l'ouverture du sillon, qui eût pu être profané. Ainsi les portes n'étoient point regardées comme *saintes*, parce qu'elles étoient destinées au passage des choses nécessaires à la vie, & au transport même de ce qui ne devoit pas rester dans la *ville*.

Les loix ne permettoient pas que les morts fussent enterrés dans l'enceinte des *villes*. Sulpicius écrit à Cicéron qu'il n'a pu obtenir des athéniens que Marcellus fût inhumé dans leur *ville ;* & cette seule considération suffisoit alors pour faire regarder les portes comme funestes. Cet usage ayant changé, les portes de *villes* dans la suite furent regardées comme saintes, même dans le temps où l'on enterroit encore les morts hors des *villes*.

On a déjà observé que l'on avoit soin de renverser du côté de la *ville* les mottes que le soc de la charrue pouvoit avoir tournées du côté de la campagne : ce qui se pratiquoit pour apprendre aux nouveaux citoyens qu'ils devoient s'appliquer à faire entrer dans leur *ville* tout ce qu'ils trouveroient au-dehors qui pourroit contribuer à les rendre heureux & à la faire respecter des peuples voisins, sans rien communiquer aux étrangers de ces choses dont la privation pourroit apporter quelque dommage à leur patrie. *Voyez* POMERIUM.

Après les cérémonies pratiquées à la fondation des murailles, on tiroit dans leur enceinte toutes les rues au cordeau : ce que les latins appelloient *degrumare vias*. Le milieu du terrein renfermé dans l'enceinte de la *ville* étoit destiné pour la place publique, & toutes les rues y aboutissoient. On marquoit les emplacemens pour les édifices publics, comme les temples, les portiques, les palais, &c.

Il faut observer encore que les romains célébroient tous les ans la fête de la *fondation de leur ville*, le 11 des calendes de mai, qui est le temps auquel on célébroit la fête de Palès. C'est sous l'empereur Hadrien, que nous trouvons la première medaille qui porte cette date, l'an 874 de la fondation de Rome, c'est-à-dire la cent vingt-unième année de l'ère vulgaire, & qui sert d'époque aux jeux plébeiens du cirque institués en cette même année par ce prince. On ne peut mieux orner cet article que par les vers d'Ovide, qui décrivent toute la cérémonie dont on vient de parler (*Fast.* 4. 819 :).

Apta dies legitur, quâ mœnia signet aratro.
Sacra Palis suberant : inde movetur opus.
Fossa fit ad solidum, fruges jaciuntur in ima
Et de vicino terra petita solo.
Fossa repletur humo, plenæque imponitur ara,
Et novus accenso funditur igne focus.
Inde premens stivam designat mœnia sulco :
Alba jugum niveo cum bove vacca tulit.

Il y avoit enfin des expiations publiques pour purifier les *villes*, la plupart avoient un jour marqué pour cette cérémonie : elle se faisoit à Rome le 5 de février. Le sacrifice qu'on y offroit se nommoit *amburbiale* ou *amburbium*, selon Servius ; & les victimes que l'on y employoit *amburbiales*, au rapport de Festus. Outre cette fête, il y en avoit une tous les cinq ans, pour expier tous les citoyens de la *ville* ; & c'est du mot *lustrare*, expier, que cet espace de temps a pris le nom de *lustre*. Il y avoit encore d'autres occasions où ces expiations solemnelles étoient employées, comme il arriva lorsque les Tarquin furent chassés, ainsi que nous l'apprenons de Denys d'Halycarnasse. Ce n'étoit pas seulement les *villes* entières qu'on soumettoit à l'expiation ; on l'employoit pour des lieux particuliers lorsqu'on les croyoit souillés ; celle des carrefours se nommoit *compitalia*.

Les athéniens avoient multiplié autant que les romains les cérémonies de ce genre. Outre le jour marqué pour l'expiation de la *ville*, ils avoient établi des expiations pour les théatres & pour les lieux où se tenoient les assemblées publiques.

L'antiquité portoit un si grand respect aux fondateurs de *villes*, que plusieurs furent mis au rang des dieux. Les villes étoient aussi très jalouses de leurs epoques.

Celles qui étoient construites autour des temples, étoient dévouées au service du dieu qui y étoit adoré. *Voyez* FONDATEUR. (*D. J.*)

VILLE sacrée, *ἱερὰ*.

Les princes ou les peuples consacroient à une divinité un pays, une *ville* ou quelqu'autre lieu. Cette consécration *ἀφιερώσις*, se faisoit par

Digitized by Google

un décret solemnel ; une ville ainsi consacrée étoit regardée comme sacrée ἱερά, & l'on ne pouvoit sans crime en violer la consécration.

Souvent une partie du territoire d'une *ville* étoit destinée à l'entretien du temple de la divinité & de ses ministres, & ce territoire étoit sacré, χώρα ἱερά.

Les princes ou les peuples, pour augmenter l'honneur & le culte de la divinité, déclaroient que la ville étoit non seulement sacrée, ἱερά, mais encore qu'elle étoit inviolable, ἄσυλος. Ils obtenoient des nations étrangères, que ce droit ou privilége, ἀσυλία, seroit exactement observé. Le roi Séleucus Callinicus écrivit aux rois, aux princes, aux *villes* & aux nations, & leur demanda de reconnoitre le temple de Vénus Stratonicide à Smyrne comme inviolable, & la *ville* de Smyrne comme *sacrée* & inviolable.

Les monumens de la *ville* de Téos en Ionie, publiés par Chishull, dans ses *antiquités asiatiques*, nous donnent des détails intéressans sur la manière dont ce privilége, ἀσυλία, étoit reconnu par les étrangers. La *ville* de Téos rendoit un culte particulier à Bacchus, & elle l'a fait représenter sur un grand nombre de ses médailles. Les téiens, vers l'an 559 de Rome, declarèrent par un décret solemnel que leur *ville* avec son territoire, étoient *sacrés* & inviolables : ils firent confirmer leur décret par les romains, par les étoliens, & par plusieurs *villes* de l'île de Crète. On lit sur les inscriptions les décrets de confirmation donnés par ces différens peuples.

Vaillant a donné la liste des villes sacrées de l'antiquité.

VILLE métropolitaine, chez les romains, c'étoit la capitale d'une province.

VILLES municipales, étoient chez les romains des *villes* originairement libres, qui par leurs capitulations s'étoient rendues & adjointes volontairement à la république romaine, quant à la souveraineté seulement, gardant néanmoins leur liberté, en ce que le fond de ces *villes* n'appartenoit point à la république, & qu'elles avoient leurs magistrats & leurs loix propres.

VILLE asyle. *Voyez* l'article précédent.

Il y avoit chez les grecs plusieurs *villes* qui jouissoient du droit d'asyle, & de ce nombre étoient Thèbes en Béotie, Samothrace, Ephèse, Canope, Smyrne, Athènes, Lacédémone. Ces réfuges ne furent d'abord établis que pour les délits involontaires ; mais dans la suite, ils furent assurés même pour les criminels condamnés, pour les esclaves fugitifs, pour les banqueroutiers frauduleux, & d'autres personnes de cette espèce, coupables de crimes & de mauvaises actions.

VILLES & de peuples (médailles de)

C'est à un dictionnaire de la science numismatique, à faire connoitre la préférence que les savants doivent donner à ces médailles, sur les consulaires & les impériales. Tout semble avoir été dit sur ces dernières ; mais les travaux de Pellerin, de Combe sur celles de Hunter, d'Eckhell, de Neumann, &c. ont encore laissé des recherches à faire sur les médailles de peuples & de *villes*. On en découvre tous les jours de nouvelles qui exercent la sagacité des antiquaires.

Ces médailles nous ont appris beaucoup de choses relatives à la géographie, & à l'histoire ; elles nous ont offert les têtes de plusieurs hommes célèbres de l'antiquité, les figures ou les symboles des divinités, &c. enfin leur étude est aussi utile qu'agréable.

Je ferai observer ici généralement que les têtes qui sont placées sur les médailles de *villes* n'ont le plus souvent aucun rapport avec les noms d'hommes qui y sont écrits. Ces noms sont ceux des magistrats éponymes, c'est-à-dire, ceux dont le nom servoit d'époque à l'année où ils étoient en charge. Souvent ces têtes sont celles des divinités honorées dans le pays, d'un culte particulier, ou celles des *villes* même déifiées.

Quant aux lettres qui sont gravées sur ces médailles ; si elles forment des mots, *Voyez* l'article LEGENDES ; si elles indiquent des époques, *Voyez* EPOQUES & ERES.

Si l'on ne déchiffre que la légende d'une médaille de *ville*, on trouvera au mot LEGENDES, le nom du peuple ou de la *ville* à laquelle elle appartient. Si la légende est fruste, c'est-à-dire en partie effacée, on cherchera l'article particulier de son type, & l'on examinera entre les différentes *villes* auxquelles ce type a appartenu, celle dont la légende offre le plus de traces visibles.

Lorsque la légende d'une médaille sera écrite en Boustrophédon, ou à rebours, on la cherchera à l'article LEGENDES, en regardant au travers du papier, qui n'a été imprimé que d'un seul côté à ce dessein.

Digitized by Google

Suite des Peuples & des Villes dont on a publié des médailles autonomes, de Colonies, ou impériales grecques & latines.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

Conovium.
Tascia.

GAULES.

Aballo.
Abudos.
Andegari.
Andob.
Antipolis.
Arenatium.
Avenio.
Aulerci.
Beterræ.
Bricco, Briccit.
Cabellio.
Comios.
Diablentes.
Durnacus.
Duratum.
Eburones.
Eburovices.
Lacydon.
Lexovii.
Litanobrigæ.
Lugdunum.
Lus.
Marseille.
Médiomatrici.
Nemausus. (*Nîmes.*)
Ninno.
Ocii.
Remi.
Rotomagus.
Rhodanusia.
Roveca.
Rotu.
Ruscino.
Santones.
Sequani.
Sotioga.
Turones.
Vienna.
Vicus Julius.
Viritium.
Volcæ.

ESPAGNE.

Accis.
Acinipo.
Aphra.
Asido.
Asturica.
Bailo.
Bilbilis.
Cæsar-Augusta.
Calaguris.
Calpe.
Carbula.
Carisa.
Carmo.
Carteia.
Carthagonova.
Cascantum.
Castulo.
Celsa.
Clunia.
Corduba.
Dertosa.
Emporiæ.
Ergavica.
Graccuris.
Ilerda.
Illergavonia.
Illici.
Irippo.
Italica.
Lælia.
Norba.
Obulco.
Onuba.
Orippo.
Osca.
Osicerda.
Osset.
Ostur.
Patricia. (*Colonia.*)
Rhoda.
Romulea. (*Colonia.*)
Sactabi.
Saguntus.
Segobriga.
Tarraco.
Traducta. (*Julia.*)
Turiaso.
Ulia.
Urso.

PORTUGAL.

Ebora.
Emerita.

ITALIE.

Atria.

Digitized by Google

Bistuvium.
Landina.
Pandosia.
Teanum.
Tuder.

CHEZ LES VENÈTES.

Acilium.

OMBRIE.

Ariminium.
Arna.
Asinium.
Pisaurum.

PICENUM.

Ancône.

ETRURIE.

Faisula.
Faleria.
Gravisca.

CHEZ LES MARSES.

Ortona.
Tiati.

SAMNIUM.

Aesernia.
Larinum.
Murgantia.

LATIUM.

Alba.
Aquinum.
Atinum.
Suessa.
Teanum.

CAMPANIE.

Acerra.
Caleno, Cales.
Capua.
Cumæ.
Neapolis.
Nola.
Nuceria.
Stabiæ.

POUILLE.

Arpi.
Barium.
Butontum.
Cœlium.
Luceria.
Salapia, ou Salpia.
Sipontum.

LUCANIE.

Copia, jadis Thurium.
Grumentum.
Héraclée.
Lucania.
Paestum, depuis Possidonia.
Posidonia.
Siris.
Sybaris, depuis Thurium.
Thurium, jadis Sybaris.
Velia.
Ursentium, ou Orso.

BRUTTIUM.

Bruttii.
Caulonia.
Crotone.
Hipponium, depuis Valentia.
Locriens, Epizephiriens.
Mamertius.
Orra.
Petelia.
Regium.
Terina.
Valentia, jadis Hippo.

CALABRE.

Basta.
Brundisium.
Tarente.
Urina.

SARMATIE.

Olbiopolis.

MŒSIE.

Almum.
Callatia.
Istriopolis.
Nicopolis, sur l'Ister, ou Danube.
Odessus.
Tomi.
Tyras.
Viminiacum.

DACE.

PŒONIE.

Lantalia & Pautalia.

CHERSONNESE-TAURIQUE.

Chersonnese.
Panticapæum.

THRACE.

Abdere.
Aegos Potamos.
Aenus, *ou* Aenos.
Anchialus.
Apollonie.
Aristæum.
Bizya.
Byzanthium.
Cardia.
Cosa.
Deulton.
Dionysopolis.
Hadrianopolis.
Héraclée.
Lysimachia.
Marcianopolis.
Maronée.
Mesambria.

Messine.
Nicopolis, sur le Mestus.
Perinthus.
Philippopolis.
Plotinopolis.
Serdica.
Sestus.
Topirus.
Trajanopolis, *ou* Trajana-Augusta.
Tylisum.

CHERSONÈSE DE THRACE.

Alopeconnesus.
Coelum, *ou* Culla.

MACÉDONIENS, après les rois.

MACÉDOINE.

Acanthus.
Aegæ.
Amphaxis.
Amphipolis.
Aphytis.
Beroea.

BIZANTIA.

Bottiæa.
Cassandria.
Dium.
Edessa.
Heraclea Lyncestidis
Heraclea Sintica.
Mende.
Neapolis.
Orthagoria.
Pella.
Philippi.
Pydna.
Pythium.
Stobi.
Thessalonique.
Uranopolis.

ILLYRIE.

Alvona.
Amantia.
Apollonie.
Bullis.
Daorsi.
Dyrrachium.

EPIRE.

Ambracia.
Aornos.
Apollonie.
Buthrotum.
Cassope.
Damastium.
Horreum.
Molossi.
Nicopolis.
Oricus.

THESSALIE.

Aenianes.
Atrax.
Crannon.
Ctimenæ, *ou* Ctemênæ.
Demetrias.
Gomphi.
Gyrton.
Lamia.
Lapithæ.
Larissa.
Magnesia.
Maliens.
Minya.
Mopsium.
Oetæi.
Pelinna.
Phalanna.
Pharcadon.
Pharsalus.
Pheræ.
Proana.
Scotussa.
Thibrus.
Tricca.

ACARNANIE.

Aetium.
Aenianes *ou* Aeneia.
Alysia.
Amphilochia.
Anactorium.
Argos Amphilochium.
Héraclée.
Leucade.
Oeniadæ.
Thyrium.

AETOLIE.

Aegée.
Apollonie.
Athamanes.
Naupactus.

LOCRIDE.

Axia.
Locriens Ozoles.
Opuntii.

PHOCIDE.

Cyparissus.
Delphes.
Elatea.

BÉOTIENS.

Citharon.
Larymna & Salgassus.
Mycalessus.
Pelecania.
Tanagræ.
Thèbes.
Thespiæ.

ATTIQUE.

Athènes.

Azetini

Azetini.
Eleusis.
Eradæ.
Mégare.
Pagæ.

ACHAÏE.

Achéens.
Aegialus.
Aegium.
Cenchræ.
Cleonæ.
Corinthe.
Pallene.
Patræ.
Peiræ.
Phlius.
Rypæ.
Sicyone.

ARGOLIDE.

Argos.
Cleonæ.
Epidaure.
Hermione.
Methana.
Thyria.
Trœzene.

ELIDE.

Elis.
Ai[illegible]s.
Eurydicium.
Phea.
Pylos de Tryphilie.

ARCADIE.

Alea.
Bura
Caphyæ
Eva.
Heræa

Orchomenus.
Megalopolis.
Mantinée.
Pheneos.
Phialæ.
Psophis.
Stymphalus.
Tegea.
Thelphuse.

MESSENIE.

Messene.
Aepea.
Amphia.
Colone.
Corone.
Cyparissa.
Mothone.
Pylos.
Thuria.

LACONIE.

Asine.
Asopus.
Boea.
Dyrrachium.
Gythium.
Lacédémone.
Las.
ΛΟΓΓΟΣ ΤΑΛΗΤΩΝ.
Malée.

ASIE

Phanagoria sur le Bosphore Cimmérien.

COLCHIDE.

Dioscurias.

PONT.

Amasia.
Amisus.
Cerasus.
Chabacta.
Comana.
Gaziura.
Héraclée.
Ytrus.
Laodicée.
Néocæsarée.
Pharnacia.
Pimolis.
Sébastopolis.
Sinope.
Trapezus.
Tripolis.
Zela.

PAPHLAGONIE

Abonotichus.
Amastris.
Cromna.
Germanicopolis.
Jonopolis.
Pompeiopolis.
Sinope.
Tianus.
Tios.

BITHYNIE.

Bithynium, depuis Claudiopolis.
Apamée.
Cæsarée.
Calchédon.
Cierus.
Cius.
Cretia Flaviopolis.
Erebea.
Hadriani, près de l'Olympe.
Hadrianopolis.
Hadrianothera.
Héraclée.
Juliopolis.
Metroum.
Myrlea.

Nicée.
Nicomédie.
Prusa.
Pythopolis.

MYSIE.

Abbætum.
Astyre.
Adramytium.
Antandros.
Apollonie, près du Rhyndacus.
Atarnea.
Cyzique.
Germé.
Lampsaque.
Miletopolis.
Parium.
Pergame.
Pitané.
Poemaneni.
Priapus.

TROADE.

Abydus.
Alexandrie, *ou* Troas.
Arisbe.
Dardanus.
Ilium.
Ophrynium.
Scepsis.
Troas. *Voyez* ALEXANDRIE.

AEOLIE.

Aegée.
Assus.
Cymé.
Elæa.
Gargara.
Myrina.
Perperenna.
Pionia.
Sébastopolis.
Temnus.

IONIE.

Phocée.
Apollonie, près d'Ephèse.
Claros
Clazomène.
Colophon.
Ephèse.
Erythræ.
Lebedus.
Magnesie, près du Méandre.
Métropolis.
Milet.
Priene.
Smyrne.
Teos.

LYDIE.

Acrasus.
Anolus.
Apollonidea.
Apollonie.
Attalia.
Aureliopolis.
Bage.
Briula.
Apollonos-Hieritæ.
Caystriani.
Cilbiani superiores.
Cilbiani inferiores.
Daldis.
Diosheritæ.
Eumenia.
Gordus Julia.
Heraclée.
Hermocapelus.
Hermupolis.
Hierocæsarea.
Hypaepa.
Hyrcanis.
Mæonie.
Magnesie, près du mont Sipylus.
Mastaura.
Mostene.
Nacrasa.
Nicée, près de Cilbianus.
Nysa.
Philadelphie.
Saïttæ.
Sardes.
Saetteni.
Silandus.
Tabala.
Thyatire.
Thyessus.
Tmolos.
Tralles.

CARIE.

Aba.
Alabanda.
Alina, *ou* Alinda, *ou* Alindus.
Antioche.
Aphrodisias.
Apollonie.
Bargasa.
Bargylia.
Cnidus.
Cyon.
Eriza.
Eurome.
Halicarnassus.
Harpasa.
Héraclée.
Hydrela.
Jasus.
Imbrus.
Indicoea. *V.* STRATONICÉE.
Mylasa.
Myndus.

Neapolis.
Nysa.
Orthosias.
Plarassa.
Pyrnus.
Stratonicée.
Tabæ.
Trapezopolis.
Tripolis, sur le Méandre.

PAMPHYLIE.

Ariassus.
Aspendus.
Attalia.
Carallia.
Casatæ.
Erenna.
Isindus.
Magydus.
Lyrbe.
Olbasa.
Oroanda.
Panemotichus.
Perga.
Seleucie.
Sidé.
Silyus.
Syedra.

LYCIE.

Apollonie.
Arycanda.
Cebessus.
Corydalla.
Cragus.
Cydna.
Limyra.
Massicytes.
Myra.
Olympus.
Patare.
Phaselis.
Podalia.
Xanthus.

PISIDIE.

Antioche.
Conana.
Cremna.
Olba.
Pednelissus.
Prostanna.
Sagalassus.
Samdalium.
Selge.
Termessus.
ISAURIE.
Carais
Claudiopolis.
Germanicopolis.
Isaurus.
Lalassis.
Métropolis.
CILICIE.
Adana.
Aegæ.
Alexandrie, près de la ville d'Issus.
Anazarbus.
Anchialus.
Anemurium.
Antioche.
Argos.
Augusta.
Cæsarée, près d'Anazarbus.
Castabala.
Celenderis.
Colybrassos.
Coracesium.
Corycus.
Diocæsarée.
Epiphanea.
Flaviopolis.
Hamaxia.
Hierapolis.
Irénopolis.
Lacanatæ.
Laerte.
Mallus.
Megarsus.
Mopsos, ou Mopsuestia.
Myriandos.
Nagidus.
Pompeiopolis, jadis *Soli.*
Sébaste.
Seleucie, près du Calycadnus.
Soli.
Tarse.
Zephyrium.

CAPPADOCE.

Assiba.
Cabira.
Cæsarée, près du mont Argæus.
Castabela.
Claudias.
Dio Cæsarée.
Eusebia.
Tyana.

GALATIE.

Ancyre.
Germé.
Pessinus.
Sebaste, *jadis & depuis* Ancyre.
Tavia.

PHRYGIE.

Abassus.
Acmonia.
Aezanus.
Alia & Alieni.
Amorium.
Ancyre,

Apamée, sur la Méandre.
Attæa.
Attuda.
Blaundos.
Bruzus.
Cadi.
Ceretapa.
Cybira.
Cidra.
Cidyessus.
Colossæ.
Cotiæum.
Dio-Cæsarée.
Docimeum.
Dorylæum.
Epictetus.
Eucarpia.
Eumenia.
Hierapolis.
Julia.
Laodicée.
Lysias.
Mantala.
Métropolis.
Midæum.
Mococle, *ou* Moccle.
Nacolia.
Otrus & Otrea.
Peltæ.
Philomelium.
Prymnessus.
Sebaste.
Sala.
Stectorium.
Sinaos.
Synnade.
Temenothyra.
Thémisonium.
Tibériopolis.
Trajanopolis.
Troas.

L Y C A O N I E.

Claudiconium.
Claudiopolis.
Coropissus.
Iconium.
Laranda.
Parlais.

C O M M A G È N E.

Samosate.

P H Œ N I C I E.

Anthédon, *depuis* Agrippias.
Attaburæa.
Azotus.
Beryte.
Botrys.
Byblos.
Cæsarea Augusta.
Cæsarée, près du Liban.
Dora.
Emisa.
Orthosias.
Ptolemaïs.
Sidon.
Tripolis.
Tyr.

S Y R I E.

Laodicée, Apamée, Antioche & Séleucie confédérées.
Amphipolis.
Antioche, sur l'Oronte.
Antiochiens établis au bourg de Daphné.
Antiochiens établis près de l'Euphrate.
Apamée sur l'Axius.
Arethusa.
Balanea.
Beroea.
Cæsarea-Germanicia.
Canotha.
Chalcis.
Commagéne.
Cyrrhus.
Doliche.
Edessa.
Epiphanea.
Gabala.
Gabe dans l'Iturée.
Gérasa.
Hierapolis.
Laodicée.
Laodicée, près de la mer.
Leucas.
Nicopolis.
Nysa.
Palmyre.
Paltos.
Pella.
Raphanea.
Rhaphia.
Scythopolis.
Seleucie dans la Piérie.
Taba.
Zeugma.

C Æ L E S Y R I E.

Antiochiens établis près du mont Hippus.
Adramne.
Capitolias.
Damascus.
Dium.
Heliopolis.
Laodicée, près du Liban.
Philadelphie.

PALESTINE.

Acé.

Aela, *ou* Lelana.

Aelia Capitolina.

Agrippias jadis Anthédon.

Antiochiens établis à Ptolemaide.

Ascalon.

Cæsarée.

Canata, *ou* Canatha.

Dio-Cæsarée.

Diospolis.

Eleutheropolis.

Gadara.

Gaza.

Joppé.

Judée.

Julias.

Neapolis (*Flavia.*)

Neronias.

Rhamata.

Sébaste.

Sepphoris.

Tiberias.

SAMARIE.

Cæsarée, près du mont Panius.

Sebaste.

ARMENIE.

Aryata.

MÉSOPOTAMIE.

Anthémusium.

Antiochiens établis à Callirhoé, ou Edesse.

Carrhæ.

Edessa.

Hilcia.

Megia.

Nicephorium.

Nisibe.

Rhésaina.

Singara.

Zaytha.

ASSYRIE.

Demetrias.

Dosa.

AFRIQUE.

Achulla.

Carthage.

Hadrumetum.

Hippone.

Leptis.

Oea.

Parada.

Utique (*Uticense Julium*).

NUMIDIE.

Babba.

Cælu, ou Coillu.

CYRENAIQUE.

Arsinoë.

Automale.

Barce.

Cyréne.

Héraclée.

Phycus.

Ptolemaïs.

MARMARIQUE.

Ammonia.

Petra.

ÉGYPTE.

Alexandrie.

Antaio.

Apollonopolis.

Arsinoé.

Athrib.

Boubas.

Busiris.

Cabasi.

Canobus.

Coptos.

Cynopolis.

Diopolis.

Diospolis magna.

Heliopolis.

Héracleopolis.

Hermonthis.

Hermopolis.

Hypselis.

Leontopolis.

Letopolis.

Lycopolis.

Memphis.

Mendes.

Menelaïs.

Metelis.

Naucratis.

Oxyrynchus.

Panopolis.

Pelusium.

Phthenéotès.

Pinamus.

Prosopis.

Saïs.

Sebennys.

Sethrum.

Tanis.

Thinis.

Tentyre.

Xous.

ARABIE.

Bostra.

Esbus.

Moca.

Petra.

Philippopolis.

Rabatama.

Rabbathmoma.

ISLES.

AEGINA.

AMORGUS.

ANDROS.

APOLLONOS.

ARADUS, sur les côtes de la Phœnicie.

ARCONESUS.

ASTYPALEA.

CAENE.

CEOS.

Carthа.

Julis.

CEPHALENIA.

Crannium.

Pales.

Pronos.

Samé.

CHIOS.

CHYPRE.

Paphos.

Salamis.

Soli, ou Soloé.

CIMOLIS.

CORCYRA, aujourd'hui Corfou.

CORCYRA-NIGRA, aujourd'hui Curzola.

COS.

CRÈTE.

Allaria.

Apollonie.

Aptére.

Arcadia.

Arsinoë.

Axia.

Ceræania.

Chersonesus.

Cnossus.

Cydonia.

Eleutherna.

Elyrus.

Erythræ.

Gortyna.

Hierapytna.

Lampa.

Lappa.

Lissus.

Lyttus.

Olus.

Phaestus.

Phalasarna.

Polyrrhenium.

Præsus.

Prianses.

Raucus.

Rithymna.

Saxus.

Sybritus.

Tanos.

Tegea.

CYTHNUS.

DELOS.

ELÆUSA.

EUBÉE.

Carystus.

Chalcis.

Eretria.

FARIA.

GAULOS.

HALONESUS.

ICARUS.

IMBRUS.

IOS.

IRÈNE.

IRRHESIA.

ISTIÆA.

ITANUS.

ITAQUE.

LESBOS.

Antissa.

Eresus.

Methymna.

Mytilène.

LIPARI.

MELITE, aujourd'hui MALTE.

MELOS.

MYCONUS.

NAXUS.

NEA.

NISYROS.

PAROS.

PEPARETHUS.

PHARUS.

PROCONNESUS.

RHODES.

Astyra.

SAMOS.

SCYATHOS.

SERIPHUS.

SICILE.

Abacænum.

Abolla.

Aeræ.

Actagas.

Adranus.

Aetna.

Agyrina.

Alæsa.

Allibanon.

Alontinum, *ou* Aluntium.

Amistra.

Apollonie.

Assorus.

Attabyrium.

Calacta.

Camarina.

Catana.

Centuripæ.

Cephaloedium.	Mazara.	Syracuse.
Drepanum.	Megara.	Tauromenium.
Emporiæ.	Menæ.	Thermæ.
Enna, & Henna.	Messine.	Zancle.
Entella.	Metapontum.	SICINUS.
Eryx.	Morgantinum.	SIPHNUS.
Egesta, ou Segesta.	Motye.	SYROS.
Gela.	Naxus.	TAPHIA.
Himère.	Netum.	THASUS.
Hyblas.	Panormus.	TELOS.
Jaetia.	Plusia.	TENEDOS.
Leontini.	Segesta, *Voyez* EGESTA.	TENOS.
Lilybæum.	Selinûs.	THERA.
Longone.	Solûs.	ZACYNTHUS.

VILLIA, famille romaine dont on n'a des medailles que dans Goltzius.

VILLICUS. Quelques commentateurs de Juvenal expliquent le mot *villicus* par celui de *custos*, le même que *præfectus* ou gouverneur. Les autres prétendent que Juvénal emploie satyriquement le terme *villicus* dans sa quatrième satyre, pour marquer que la cruauté & la tyrannie de Domitien avoient rendu la ville de Rome si déserte & si dépeuplée, par le meurtre d'une infinité de personnes de qualité, que l'on pouvoit alors la regarder plutôt comme une ferme, ou maison de campagne de ce prince, que comme la ville capitale du monde, & il paroît que ces derniers entrent mieux que les autres dans l'esprit de ce poëte.

Il est vrai cependant que *villicus* est un terme vague, qui veut dire *gardien*, *intendant*, *maître*, *gouverneur*; mais ce terme vague est déterminé par ce qui suit: Ainsi Tibulle a dit *Villicus Ærarii*, pour la garde du trésor, ou l'intendant des finances. Juvénal appelle *villicus urbis*, le gouverneur de la ville. Horace *villicus silvarum*, maître des eaux & forêts, ou intendant des bois. On trouve même dans les anciennes inscriptions, *villicus ab alimentis*, intendant des vivres, & *villicus à plumbo*, celui qui a soin de fournir le plomb pour un bâtiment; mais il n'est pas moins vrai que le mot *villicus* mis seul, signifie un *fermier*, un *métayer*, ainsi que *villica* veut dire une *fermière*. De *villicus*, les latins ont fait le mot *villicari* avoir une ferme ou métairie: tous ces termes sont dérivés de *villa*, ferme, métairie, maison de campagne.

VIMINACUM, dans la Moésie supérieure. P M. S. COL. VIM. *Provincia Mœsia superioris colonia viminacum.*

Cette colonie romaine a fait frapper des médailles impériales en l'honneur de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Otacile, de Déce, d'Etruscille, d'Herennius, d'Hostilien, de Gallus, de Volusien, d'Emilien, de Valérien, de Gallien.

VIMINALE. La colline *Viminale*, qu'on appelloit aussi *Fagutale*, faisoit avec la colline Esquiline la cinquième région de Rome. La rue *Viminale*, & le bois *Viminal* s'y trouvoient aussi. Cette colline fut ainsi nommée de *Vimen*, osier, parce qu'il y avoit autrefois un bois d'osier, ou bien de Jupiter *Vimineus*, parce qu'il avoit là un autel. Il y avoit aussi eu beaucoup de hêtres, d'où vient qu'on l'avoit aussi nommée *Collis Fagutalis*. La porte *Viminale* étoit la porte de Rome qui donnoit sur cette colline. La colline *Viminale* étoit entre le mont Esquilin à l'orient, & le mont Quirinal à l'occident.

VIMINEUS, ou *VIMINIUS*, épithète de Jupiter, qu'il faut conserver en notre langue, sans la traduire. Jupiter *Vimineus* avoit un autel, & étoit adoré à Rome dans la cinquième région de la ville sur le mont Viminal.

Ce mot signifie proprement, qui est d'osier, de *vimen*, osier.

VIN des égyptiens. « Un article difficile à éclaircir, dit Paw (1. *p.* 198), est celui qui concerne le *vin* chez les égyptiens, parce que quelques auteurs ont voulu nous persuader qu'il n'avoit pas été rigoureusement interdit aux per-

sonnes qui remplissoient les premières charges de la classe sacerdotale ; mais ces auteurs-là se sont trompés. Je crois que l'Egypte n'avoit pas même de vignobles avant les rois pasteurs, ou les conquérans arabes qui en firent des plants, & burent du vin ou du moût à leur table, ce qui étoit prodigieux, & entièrement opposé aux loix de la nation conquise. Aussi après l'expulsion de ces usurpateurs, reprit-on l'ancienne coutume de ne jamais servir du *vin* aux pharaons, ce qui dura très-long-temps, puisque cela dura jusqu'à Psammétique, qui eut, comme l'on sait, tant de penchant pour les mœurs de la Gréce, & tant d'aversion pour les mœurs de son pays où on ne regardoit pas la sobriété comme une vertu, mais comme le premier devoir du souverain : aussi tout fut perdu sans ressource, lorsqu'on vit le luxe d'un roi d'Egypte égaler le luxe d'un empereur de Perse. »

« Pythagore qui ne délibéroit jamais sur ce qu'il faut faire, ni sur ce qu'il faut omettre, adopta sans restriction, & par rapport à lui & par rapport à ses disciples le précepte du régime égyptien touchant la défense du *vin* ; mais Moïse ne l'adopta point, & permit cette liqueur à un peuple tel que les hébreux qui avoient tant de conformité avec ces arabes pasteurs dont je viens de parler, & qui témoignèrent une passion singulière pour le *vin*, dont les effets sont en tout sens très-pernicieux dans les pays chauds où la lèpre est à craindre & le despotisme établi. Je ne pense pas qu'on puisse lire dans l'histoire des excès de cruauté plus horribles que ceux qu'ont commis pendant des instants d'ivresse les sultans de Perse, depuis Alexandre jusqu'à Soliman III ; mais il faut avouer aussi qu'il y a eu un excès de foiblesse de la part des ministres qui n'ont point empêché l'exécution de ces ordres donnés par des furieux ou des bêtes féroces ; car on ne sauroit nommer autrement un despote enivré. »

» Ce qu'il y a de certain, c'est que les prêtres s'opposèrent toujours en Egypte à la culture de la vigne, & la firent même arracher ; mais des princes tels que Psammétique & Amasis, qui entretenoient une si étroite liaison avec la Grèce, pouvoient aisément en tirer par la voie de Naucrate, autant de *vin* qu'on en consommoit en leur cour ; quoique ce pays n'eût plus alors de vignobles, & Hérodote qui le parcourut long-temps après n'y en trouva pas encore. Ainsi, quand Athénée dit que la ville d'Anthylle & les vignes de ses environs avoient été données par forme d'appanage aux reines d'Egypte, il se trompe ouvertement ; car Anthylle n'a jamais fait partie de l'appanage des reines, & ce ne fut qu'après la conquête de Cambyse qu'on l'assigna aux impératrices de Perse, ce qui fit nommer cet endroit Gynæcopolis ou la ville des femmes, nom qu'il a conservé dans l'histoire & dans la géographie. Sous les Ptolémées, la culture des vignes recommença & continua sous le gouvernement des romains jusqu'à la conquête des kalifes qui la firent cesser, & elle cesse encore. Ce qui justifie le sentiment des prêtres sur le danger du *vin* sous un climat tel que le leur, c'est que la plupart des peuples de l'Afrique septentrionale l'ont adopté, & les arabes jectanites, qu'il faut toujours bien distinguer des mostarabes & des hébreux, l'adoptèrent aussi. Tout cela étoit établi de la sorte long-tems avant la naissance de Mahomet, & les commentateurs de l'alcoran ne se sont fait aucun scrupule de forger le conte absurde qu'ils rapportent à cette occasion. (*Voyez* de Herbelot, biblioth. orient. art. d'Othman.) On voit par le *Traité de l'Abstinence* de Porphyre, que les prêtres de l'Egypte osoient bien soutenir que l'usage du *vin* empêche les savans & les philosophes de faire des découvertes. (Voila pourquoi le prêtre égyptien, nommé *Calasiris*, qui joue un si grand rôle dans le roman d'Héliodore, refuse constamment de boire du *vin*) Cette opinion parut leur être venue parce qu'ils s'appliquoient principalement à la géométrie & à l'astronomie, deux sciences qui exigent grande présence d'esprit, & je crois comme eux, qu'un géomètre qui boiroit beaucoup avant que de se mettre à l'étude, ne feroit point de découvertes de la dernière importance. »

VIN. Les romains dans le temps de leurs richesses furent très-curieux des *vins* les plus célèbres. Les noms des meilleurs *vins* de leur pays, après ceux de la Campanie, se tiroient de ceux des vignobles ; tels étoient les *vins* de Setines, de Gauzano, de Faustianum, d'Albe, de Sorrento, qui du temps de Pline étoient des *vins* recherchés.

Entre les *vins* grecs, ils estimoient sur-tout les *vins* de Maronée, de Thase, de Cos, de Chio, de Lesbos, d'Icare, de Smyrne, &c. Leur luxe les porta jusqu'à rechercher les *vins* d'Asie, de la Palestine, du Mont-Liban, & d'autres pays éloignés.

Mais il faut remarquer que les romains tiroient leurs vins les plus précieux de la Campanie, aujourd'hui la terre de Labour, province du royaume de Naples ; tous les autres *vins* d'Italie n'approchoient point de la bonté de ces derniers. Le Falerne & le Massique venoient de vignobles plantés sur des collines, autour de *Mondragone*, au pied duquel passe le Garigliano, anciennement nommé *Liris*. Mais Athénée remarque qu'il y avoit deux sortes de *vins* de Falerne ; l'un étoit doux & avoit beaucoup de liqueur, & l'autre étoit rude & gros. Pline (*l. XIV. c.* 8.) fait la même observation sur le *vin* d'Albe, auquel il donne la troisième rang parmi les grands *vins* d'Italie. Il y avoit

avoit, dit-il, un *vin* d'Albe douçâtre & l'autre rude; en vieillissant le premier acquéroit de la fermeté, & l'autre de la douceur : alors ils étoient excellens. Le *vin* de Cécube, aussi prisé que le bon falerne, croissoit dans la terre de Labour, ainsi que le *vin* d'Amiela & de Fundi; près de Gaiète; le *vin* de *Suessa* tiroit son nom d'un terroir maritime du royaume de Naples; le *calenum*, d'une ville de la terre de Labour. Il en étoit ainsi de plusieurs autres que cette province fournissoit à la ville de Rome.

Ces *vins* qui étoient excellens de leur nature, acquéroient encore en vieillissant un degré de perfection auquel aucun autre *vin* d'Italie ne pouvoit atteindre. Ces derniers *vins* nommés par les grecs *ligophorta*, & par les latins *paucifera*, se conservoient aisément dans les lieux frais. Pareillement ceux que les grecs nommoient *polyphorta* & les latins *vinosa*, devenoient plus vigoureux & plus spiritueux par la chaleur. Les *vins* qui se conservoient par le froid abondoient en flegme, & les derniers *vins* en esprits. C'est pour cela qu'ils acquéroient de la force par la chaleur, & qu'on les préparoit d'une manière particulière.

Les romains plaçoient leurs tonneaux pleins de *vin* aqueux dans des endroits exposés au Nord, tels que ce que nous appellons aujourd'hui des *caves*. Ils exposoient au contraire les tonneaux pleins de *vins* spiritueux dans des endroits découverts, exposés à la pluie, au soleil, & à toutes les injures du temps. La première espèce de *vin* se conservoit seulement deux ou trois ans dans ces endroits frais; & pour les garder plus long-temps, il falloit les porter dans des endroits plus chauds. Nous apprenons de Pline, que plus le *vin* est fort, plus il s'épaissit par la vieillesse. C'est en effet ce que nous voyons arriver de nos jours aux *vins* d'Espagne.

Galien parle des *vins* d'Asie, qui mis dans de grandes bouteilles, qu'on pendoit au coin des cheminées, acquéroient par l'évaporation & par la fumée, la dureté du sel. Aristote dit que les *vins* d'Arcadie se séchoient tellement dans les outres, qu'on les en tiroit par morceaux qu'il falloit fondre dans l'eau pour la boisson.

Voici la manière dont les romains faisoient leurs *vins* : Ils mettoient dans une cuve de bois le moût qui couloit des grappes de raisins après qu'elles avoient été bien foulées. Dès que ce *vin* avoit fermenté quelque temps dans la cuve, ils en remplissoient des tonneaux dans lesquels il continuoit sa fermentation; pour aider sa dépuration, ils y jettoient du plâtre, de la craie, de la poussière de marbre, du sel, de la résine, de la lie du nouveau *vin*, de l'eau salée, de la myrrhe, des herbes aromatiques, &c. chaque pays ayant son mélange particulier; & c'étoit là ce que les latins appelloient *conditura vinorum*.

Ils laissoient ce *vin* ainsi préparé dans les tonneaux jusqu'à l'année suivante, quelquefois même deux ou trois ans, suivant la nature du *vin* & du crû; ensuite ils le soutiroient dans de grandes jarres de terre enduites en-dedans avec de la poix fondue. On marquoit sur le dehors de la cruche le nom du vignoble & celui du consulat sous lequel le *vin* avoit été fait. Les latins appelloient le soutirage du *vin* de leurs tonneaux dans des vaisseaux de terre, *diffusio vinorum*.

Ils avoient deux sortes de vaisseaux pour leurs *vins*; l'un se nommoit *amphore*, & l'autre *cadus*. L'amphore étoit un vase de terre ou de verre à deux anses, & contenoit deux urnes, environ quatre-vingts pintes de liqueur : ce vaisseau étoit terminé en un col étroit, qu'on bouchoit avec de la poix & du plâtre, pour empêcher le *vin* de s'éventer. C'est ce que Pétrone nous apprend : *Amphora vitreæ diligenter gypsata allata sunt, quarum in cervicibus pittacia erant affixa, cum hoc titulo : Falernum Opimianum annorum centum.* « On apporta de grosses bouteilles de verre bien bouchées, avec des écriteaux sur les bouchons, qui contenoient ces mots : *vin* de Falerne de cent feuilles, sous le consulat d'Opimius. » Le *cadus*, avoit à-peu-près la figure d'une pomme de pin; c'étoit une espèce de tonneau qui contenoit une moitié plus que l'amphore. On bouchoit bien ces deux vaisseaux, & on les mettoit dans une chambre au haut de la maison, exposée au midi; cette chambre s'appelloit *horreum vinarium*, *apotheca vinaria*, le grenier du vin. Comme ce fut depuis le consulat de l'Opimius, c'est-à-dire depuis 633, que les romains prirent du goût pour les *vins* vieux, il fallut multiplier les celliers dans tous les quartiers de Rome pour y mettre les *vins* en garde & à demeure.

Nous avons vu que Pétrone parle de *vins* de cent feuilles; mais Pline dit qu'on en buvoit presque de deux cents ans, qui par la vieillesse avoit acquis la consistance du miel. *Durant adhuc vina ducentis ferè annis jam in speciem redacta mellis asperi; etenim hæc natura vini in vetustate est* (*Lib. XIV. c.* 4.). Ils délayoient ce *vin* avec de l'eau chaude pour le rendre fluide, & ensuite ils le passoient par la chausse; c'est ce qui se nommoit *saccatio vinorum*.

Turbida sollicito transmittere cæcuba sacco.

(*Martial. XII.* 60.)

Ils avoient cependant d'autres *vins* qu'ils ne passoient point par la chausse; tel étoit le *vin* de Massique, qu'ils se contentoient d'exposer à

l'air pour l'épurer. Horace nous l'apprend (*Sat. IV, lib. II. v. 52.*)

Massica si cœlo supponas vina sereno;
Nocturna, si quid crassi est, tenuabitur aura.
Et decedet odor nervis inimicus: at illa
Integrum perdunt lino vitiata saporem.

« Exposez le *vin* de Massique au grand air dans un beau temps; non-seulement le serein de la nuit le clarifiera, mais il emportera encore ses esprits fumeux qui attaquent les nerfs; au lieu que si vous le passez dans une chausse de lin, il perdra toute sa qualité. »

Ils bonifioient le *vin* de Surrentum en le mettant sur de la lie de *vin* de Falerne douçatre, pour adoucir son apreté; car c'etoit un *vin* rude, & qui du temps de Pline avoit déja beaucoup perdu de sa réputation.

Les grecs méloient de l'eau de mer dans tous les *vins* qu'ils envoyoient des isles de l'Archipel, à Rome, & c'est ainsi qu'ils apprêtoient les *vins* de Chio, dont les romains étoient fort curieux. Caton, au rapport de Pline, avoit trouvé le secret de contrefaire ce dernier *vin*, de manière à tromper les plus fins gourmets.

Hardouin a eu tort de mettre le *vin* de Crète au nombre des excellens *vins* grecs recherchés par les romains; il cite pour preuve une médaille des sidoniens, où Bacchus paroit couronné de pampre. Les byzantins n'en ont-ils pas aussi fait frapper une semblable avec les têtes de Bacchus, de Géta, & de grosses grappes de raisin? Cependant le *vin* de Constantinople n'a jamais passé pour bon: mais le *vin* de Crète n'étoit certainement pas en reputation chez les romains, du moins sous le siecle d'Auguste. Il ne l'étoit pas plus sous le règne de Trajan: Martial (*L. I. épigr.* 103) l'appelloit alors *vindemia Cretæ, mulsum pauperis*; & Juvénal (*Sat. XIV. v.* 270.) le nomme *pingue passum Cretæ*; car il se faisoit avec des raisins cuits au soleil, dont on exprimoit une liqueur grasse, épaisse & douçatre.

Je sais bien que les *vins* de Candie sont aujourd'hui en réputation; mais nous voyons qu'ils ne l'ont pas toujours été. Les qualités des terres ne sont pas toujours les mêmes, & la culture y apporte souvent des changemens. Pas un des anciens n'a loué le *vin* de Tenédos, qui est de nos jours un délicieux muscat de l'Archipel. Combien de vignobles renommes dans l'antiquité sont tombés dans le mépris ou dans l'oubli. On ne connoit plus le *vin* de Maronée, si vanté du temps de Pline. Strabon trouvoit le *vin* de Samos détestable: c'est aujourd'hui un muscat excellent. D'autres *vins* inconnus aux anciens, ont pris leur place; ou si l'on veut, les goûts ont changé; car nous ne serions pas curieux aujourd'hui d'eau de mer dans aucun des *vins* grecs.

Mais un goût qui subsiste toujours est de frapper les *vins* de glace. Les romains le faisoient aussi, & aimoient sur-tout à jetter de la neige dans leurs *vins*, & à passer la liqueur par une espèce de couloir d'argent, que le jurisconsulte Paul appelle *colum vinarium* (*D. J.*)

Dans les commencemens de la République, le *vin* étoit si rare autour de Rome, que dans les sacrifices, on ne faisoit les libations aux dieux qu'avec du lait. Le *vin* n'y devint commun que vers l'an 600 de sa fondation, où l'on planta des vignes. C'étoit dans ces temps de simplicité, qu'il étoit défendu aux femmes d'en boire, & qu'on avoit permis pour cela à leurs proches parens, de les embrasser quand ils les venoient voir, afin de sentir si elles en avoient bu. Lorsqu'on s'en appercevoit, leurs maris avoient droit de les punir. Il y avoit même une loi de Romulus, qui leur donnoit le pouvoir de les faire mourir, de même que dans le cas d'adultère: *si vinum bibisset domi, ut adultera puniretur.* Aussi Valère Maxime rapporte-t-il qu'un certain Agrarius Métellus ayant tué sa femme, qu'il surprit buvant du *vin* au tonneau, Romulus le déclara absous de cet homicide. Mais cette défense ne fut pas toujours observée; car sur le déclin de la République, & sous les premiers empereurs, non-seulement les femmes s'accoutumèrent à boire du *vin*, mais même elles en poussèrent l'excès aussi loin que les hommes.

Les romains avoient des *vins* de plusieurs sortes, dont les noms étoient tirés du lieu qui les produisoit, ou de la manière dont ils étoient faits.

Vinum albanum, se faisoit aux environs de Cumes, ville de Campanie, & Pline lui attribue une qualité avantageuse aux nerfs: *Albana nervis utiliora.*

Vinum arvisium, étoit un *vin* excellent, qui croissoit sur la montagne d'Arvisium, dans l'isle de Chio; c'est celui qu'on nommoit *Marvisium*, par addition de la lettre M.

Vinum cæcubum, du territoire de Cécube; près de Cajette, étoit dans le nombre des meilleurs, de même que le Calène, *Calenum*, dans le même canton.

Vinum chium, *vin* de Chio, que les délicats de Rome méloient avec le Falerne.

Vinum consulare, étoit un *vin* vieux &

excellent: *potavi modò consulare vinum*, dit Martial.

Vinum fecatum, étoit le *vin* qu'on tiroit du marc qui étoit resté au fond des vases.

Vinum honorarium, *vin* que les villes présentoient aux consuls, ou à leurs gouverneurs.

Vinum lesbium, le *vin* de Lesbos, l'un des meilleurs vins grecs: *nullum vinum lesbio jucundius bibitur*, dit Athénée.

Vinum massicum, étoit un *vin* apprêté, parfumé, ainsi que le *nardinum*.

Vinum naxium, *vin* de Naxos, que les anciens comparoient au nectar.

Vinum piccatum, *vin* poissé, selon la coutume des anciens qui bouchoient leurs vaisseaux avec de la poix, pour adoucir la dureté du *vin*, & le préserver de toute corruption.

Vinum rheticum, le *vin* de Rhétie, dont Pline parle ainsi: *Veronensi item Rhetica falernis tantùm posthabita à Virgilio*.

Vinum sabinum, étoit du *vin* médiocre, peu estimé, *vile sabinum*, comme l'appelle Horace.

Vinum setinum, croissoit sur les collines de Sétia, distantes de cinq milles des marais de Terracine.

Vinum spurcum, étoit un *vin* qu'il étoit défendu d'employer aux sacrifices, soit parce qu'il étoit mêlé d'eau, soit parce que la vigne avoit été frappée de la foudre, ou par quelqu'autre raison superstitieuse.

Vinum surrentinum, étoit un *vin* rude, grossier, & qu'on ne pouvoit boire qu'après vingt cinq ans. C'est pour cela que Tibère l'appelloit *generosum acetum*, & Caligula *nobilis vappa*. Pour l'adoucir, on le mêloit à la lie du falerne; & un œuf de pigeon faisoit tomber la lie.

Vinum trifolinum, *vin* de trois feuilles, qui n'étoit bon à boire qu'au bout de trois ans.

Vin du Liban. Les *vins* des côtes les mieux exposées du Liban étoient estimés. Cependant on croit que le texte hébreu du prophète Osée, (*chap.* 14. *v.* 8.) *vin du Liban*, marque du *vin* odorant, du *vin* où l'on a mêlé de l'encens, ou d'autres drogues, pour le rendre plus agréable au goût & à l'odorat. Les *vins* odoriférans étoient fort recherchés des hébreux.

Le *vin de palmier* est celui que la vulgate appelle *sicera*, & qui se fait avec du jus de palmier; il est très-commun dans tout l'orient. Le *vin* récent de *palmier* est doux comme le miel; mais quand on le conserve quelque tems, il enivre comme du *vin* de raisin.

Vin des gaulois.

Les marseillois ont bu du *vin* avant les autres gaulois; il en croissoit même dans leur territoire; mais pendant long-temps cette culture ne s'étendit pas plus loin; & ce ne fut qu'à l'arrivée de Fabius Maximus dit l'allobrogique, que par son ordre l'on planta des vignes dans la Gaule Narbonnoise. Environ 120 ans avant l'ère vulgaire, César parle des *vins* de Provence, de Dauphiné, de Languedoc & d'Auvergne, comme très-estimés en Italie. Domitien prétendit que la culture du bled dans les Gaules seroit plus utile a l'empire en général, que celle du *vin*, & en conséquence, il fit arracher toutes les vignes. Cette ordonnance fut exécutée pendant près de 200 ans; mais Probus rétablit en 280 la paix & les vignes dans notre pays. Les francs eurent soin d'en multiplier les plants; Charlemagne en recommanda la culture dans ses domaines; & jusques au 16ᵉ. siècle tous les règlemens de nos rois ont été favorables aux vignes & aux *vins*.

Les *vins* de France sont aussi ceux de l'Europe dont on retire la meilleure eau-de-vie. Pendant plusieurs siècles, l'art de rectifier le *vin*, & d'en extraire l'esprit par la distillation, a été regardé comme un secret. Les modernes considéroient alors l'eau-de-vie comme un rémède; mais elle passa ensuite pour une boisson agréable.

Sous la première race de nos rois, on connoissoit le *vin* de mûres, de coings, de grenades, &c. Pendant la 3ᵉ. race, il est question du *vin* d'épices, où l'on employoit tantôt les épices douces, tantôt les aromates. C'est de cette mixtion qu'est résulté le fameux hypocras, si vanté par nos romanciers, & que Louis XIV honoroit encore de son suffrage. Le premier ratafiat dont il est question dans notre histoire, est le rossoli, que les Italiens venus en France à la suite de Catherine de Médicis, vers 1533, ont fait connoître. Le rossoli nommé *populo*, étoit fort estimé sous les regnes de Henri III & de Henri IV.

Le cidre fut d'abord imaginé en Afrique. Les biscayens qui y commerçoient, en apportèrent la connoissance dans leur patrie. Ensuite les normands ayant conquis la Neustrie, & faisant commerce avec les biscayens apprirent d'eux à le faire.

VINAIGRE mêlé avec de l'eau, boisson des soldats. *Voyez* Posca.

Annibal, disent les anciens écrivains, se fraya un chemin à travers les Alpes à force de *vinaigre*, *rupit aceto*. Cette expression fausse dans le sens naturel ne signifieroit-elle pas qu'il doubla ou tripla la dose de *Posca*, pour donner à ses soldats la force de traverser ces rochers jusqu'alors inaccessibles.

VINALES, fêtes qu'on célébroit à Rome deux fois l'année, sur la fin d'avril & au milieu du mois d'août. Les premieres, dit Pline, instituées pour goûter les vins, ne regardoient point la conservation des vignes. Les secondes se célébroient pour avoir un temps exempt des tempêtes, & propre à la vendange. « Les *vinales*, dit Varron, « (*l.* V. 3.), viennent du vin; c'est un jour de Jupiter, & non de Vénus. On prend grand soin de les célébrer dans le Latium. En certains endroits, c'étoient anciennement les prêtres qui faisoient les vendanges. Le flamine diale commence encore à Rome la vendange, après avoir donné ordre qu'on recueille le vin, il sacrifie à Jupiter un agneau femelle. Dans le temps qui se passe depuis que la victime est découpée, & que les entrailles sont données aux prêtres, pour les mettre sur l'autel, le flamine commence à recueillir le vin. Les loix sacrées tusculanes défendoient de voiturer le vin dans la ville avant la célébration des *vinales*. » On faisoit des libations à Jupiter avec du vin nouveau avant qu'on en eût goûté.

Quant aux *vinales* d'août, elles étoient consacrées à Vénus, & se célébroient pour demander aux dieux un temps favorable à la vendange.

VINARIARIUS in castris pretoriis, marchand de vin dans le camp prétorien. Ces mots se trouvent dans une inscription, recueillie par Spon (*Miscell. antiq.* 6.).

VINARIUS, adonné au vin, (*Ulpian. l. IV.* §. 2.)

Negotiatores vinarii étoient aussi des marchands de vin. Ils faisoient un corps à Lyon, comme il paroît par une inscription qui se voit à Rome, à la tête du pont-S.-Barthelemi, sur le débris d'une urne longue, ou d'un tombeau qui est enclavé dans une muraille. NEGOT.VINARIO.LUGDUN.

VINDEMIALES; c'est la même fête que les *Vinales*.

VINDICTA, la verge ou la baguette avec laquelle on mettoit les esclaves en liberté, ainsi nommé de Vindicius, esclave de Vitellius, à qui on donna publiquement la liberté, pour avoir découvert la conspiration qui se tramoit contre la liberté du peuple romain, en faveur de Tarquin, le dernier roi de Rome: *Ille primùm dicitur vindicta liberatus*, dit Tite-Live, (*Lib. II*, 5), *quidam quoque vindictæ nomen ab illo tractum putant; vindicio ipsi nomen fuisse*. D'autres prétendent que ce mot vient à *vindicando*; parce que le magistrat affranchissoit un esclave, en le frappant doucement de la verge, lui faisant faire quelques tours pour marque de sa liberté, & en lui donnant un petit soufflet. La formule qu'il prononçoit dans cette cérémonie, étoit celle-ci: *Profitemur hunc præsentem hominem esse liberum*.

VINEA, machine de guerre, ouvrage qui mettoit à couvert les travailleurs au siége d'une ville. Elle étoit de bois, haute de sept pieds, large de huit, longue de seize, couverte à double étage, l'un de planches, & l'autre de claies, avec les côtés d'osiers, & revêtus par dehors de cuirs mouillés ou fraichement enlevés du feu. C'étoit à l'abri de cette machine, que les troupes faisoient leur approche, & que les travailleurs remuoient la terre: *Ista cùm plures facta fuerint*, dit Végéce, *junguntur in ordinem; sub quibus subsidentes tuti ad subruenda murorum penetrant fundamenta* (4. 15).

VINGTIEME. Impôt.

VIGESIMA HÆREDITATUM. *Vingtième* des successions en ligne collatérale, impôt qu'Auguste établit par la loi appellée *Julia*. Ce prince voyant que le trésor étoit épuisé par la paye des soldats, & craignant quelques soulevements, si l'on en suspendoit le payement, établit une caisse militaire pour laquelle il créa des impôts, & entr'autres le *vingtième* des successions. Mais cet habile politique ne voulant pas prendre sur lui l'odieux de cette imposition, publia qu'elle n'étoit point de son invention, & qu'il en avoit trouvé le projet dans les papiers de César, qui effectivement avoit eu dessein de l'établir. La loi fut publiée l'an 759, sous le consulat de M. Emilius Lepide & de L. Arruntius. Elle fut rigoureusement observée jusqu'à Nerva, qui la restreignit; Trajan y fit aussi des changemens dictés par la bonté de son cœur, & il ne put souffrir, dit élégamment Pline (*Panégyr c.* 38.), *lacrimas parentum esse vectigales*. Il ordonna sur-tout que les frais des funérailles seroient prélevés avant que d'asseoir l'impôt, & comme il n'arrivoit que trop souvent qu'une succession entière suffisoit à peine pour fournir aux dépenses énormes de sépulture, ce prince exempta de l'imposition les petits héritages: *carebit onere vigesimæ parva & exilis hæreditas, & si ita gratus hæres volet, tota funeri servetur*. Hadrien la fit payer avec plus de rigueur; mais Antonin le *pieux* l'abolit entiérement.

VIGESIMA MANUMISSIONUM, le vingtième des esclaves qu'on affranchissoit. Cet impôt fut créé par C. N. Manlius, consul en 396, selon le témoignage de Tite-Live (VII. 16.) *Legem novo exemplo, ad Sutrium in castris tributim de vigesimâ eorum qui manumitterentur, tulit*. Cet impôt

subsista jusqu'aux derniers temps de la république, même lorsque tous les autres furent abolis, ainsi que nous l'apprend Cicéron. (*Attic.* 2. 16.) *Quod vectigal superest domesticum, præter vigesimam*! Il fut continué sous les empereurs, & Tibère exigea le vingt-cinquième. Dans les premers temps, il étoit payé en or, & de-là il étoit appellé *aurum vigesimarium*.

Vicesima quinta mancipiorum venalium, le vingt-cinquième des esclaves que l'on vendoit. Ce fut encore l'ouvrage d'Auguste, qui, comme l'écrit Dion (65.) manquant d'argent pour payer les troupes, créa cette imposition. *Cum pecunià egeret ad onera militiæ, & vigiles alendos, vectigal instituit vigesima quinta mancipiorum.*

On a remarqué que sous les empereurs, les impôts ont été plus ou moins forts, suivant leur caractére; les bons les modèrerent, & les autres les augmenterent.

VINICIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. R. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

VIOCURUS ou voyer. Il y en avoit quatre à Rome, & ils étoient chargés de l'entretien des grands chemins.

VIOLARII, les ouvriers qui teignoient les habillemens en couleur violette. (*Plaut. Aulul.* 3. 5. 36.) *Flammearii, violarii, carinarii.*

VIOLENCE, divinité fille du Styx, & compagne inséparable de Jupiter; elle avoit un temple dans la citadelle de Corinthe conjointement avec la Nécessité; mais il n'étoit permis à personne d'y entrer, dit Pausanias.

VIOLET (le) *ianthinus color*, étoit la couleur de la pourpre la plus estimée des anciens. Telle étoit la pourpre marine faite avec le *murex*.

VIOLETTE. Les grecs, suivant la remarque de Saumaise, ont donné le nom général de ἴον à la fleur que les latins ont appellée *viola*. Mais les grecs avoient deux espèces d'ἴον; la première qu'ils nommoient μελάνιον & l'autre λευκαίον. La μελάνιον venoit d'elle-même sans être semée, & c'est celle que nous appellons *violette*. La seconde dite λευκαίον se semoit & se cultivoit dans les jardins; c'est notre violier, ou notre giroflée. Les grecs distinguoient trois sortes de violiers, des jaunes, qui étoient les plus communs, des blancs & des pourpres. C'est des violiers jaunes & non pas des *violettes*, qu'Horace parle dans ce passage: *nec tinctus viola pallor amantium*. Les latins ayant nommé indifféremment *viola* & les μελάνια & les λευκαία des grecs: ainsi le poëte a emprunté la couleur de la giroflée jaune pour peindre la triste pâleur des amans, pâleur semblable à celle de ceux qui ont la jaunisse.

VIOLON. Quelques écrivains ont avancé que le *violon* avoit été connu des anciens. Mais c'est une erreur palpable, dans laquelle ils ont été induits par des monumens prétendus antiques ou restaurés. Le *violon* que tient un des petits Apollons de la galerie de Florence, est une addition moderne & Winkelmann est étonné que M. Akdisson ait pû en douter un instant.

VIPSANIA, famille romaine dont on a des médailles.

R. en or.

R. en argent.

C. en bronze.

Le surnom de cette famille est *Agrippa*, & presque toutes ses médailles appartiennent à ce gendre d'Auguste. Goltzius en a publié quelques médailles inconnues depuis lui.

VIRAGO. Cette épithète, qui désigne une *femme*, qui a le courage d'un homme, étoit donnée à Minerve, & à Diane. Virgile la donne aussi à Juturne.

VIRBIUS; c'est le nom que Diane fit porter à Hippolyte, lorsqu'Esculape l'eut rappellé à la vie (*Vir bis*, homme deux fois). Pluton étoit indigné de la faveur qu'Hippolyte venoit de recevoir, & il craignoit que sa présence n'inspirât de la jalousie aux ombres; c'est pourquoi Diane en le retirant des enfers, le couvrit d'un nuage. Mais redoutant le courroux de Jupiter, qui ne permet pas qu'un mortel, une fois descendu dans les enfers, revienne à la lumière, & voulant aussi mettre en sûreté les jours d'Hippolyte contre les persécutions de sa marâtre; elle changea tous les traits de son visage, le fit paroître plus âgé qu'il n'étoit, pour le rendre entièrement méconnoissable, & le transporta dans une forêt d'Italie, qui lui étoit consacrée. Là, il vécut inconnu à tout le monde, sous la protection de sa bienfaitrice & de la nymphe Egérie, honoré lui-même comme une divinité champêtre, jusqu'au règne de Numa, sous lequel il se fit connoître.

Virbius, fils d'Hippolyte-*Virbius*, & de la belle Aricie, fut un des guerriers de l'armée de Turnus contre les Troyens. *Voyez* Aricie.

VIRGATÆ vestes, ou παρυφαί, habits rayés ou garnis de bandes diversement colorées, telles

qu'en avoit le *sagum* des gaulois. On appelloit ces bandes, *virga*, en langue gauloise. Servius le dit expressément en expliquant les vers du livre VII. de l'Enéide :

Aurea cæsaries illis atque aurea vestis,
Virgatis lucent sagulis . . . .

Sagula virgata, quæ habebant in virgarum morem deductas vias . . . . . . & bene allusit ad Gallicam linguam, per quam purpura virga dicitur. Virgatis ergo, ac si diceret purpuratis, quæ sagula virgata etiam trabeata dicta.

VIRGINAL. On donnoit ce nom à un temple de Pallas, dont l'entrée n'étoit permise qu'aux filles, & où l'on n'immoloit que des victimes femelles, qui n'eussent point été connues du mâle.

VIRGINALE, Bartholin, dans le *liv.* I, *c.* 6 de son traité de *de tibii veterum*, parle d'une flûte surnommée *virginale* ; c'est la même que celle que nous avons nommée *parthénienne* ; & je n'ai mis ici ce mot, que parce que Bartholin ne dit pas précisément que la *virginale* & la parthénienne ne sont que la même flûte, avec un surnom latin & un grec.

Le même auteur parle encore, dans le même chapitre d'une flûte, surnommée *puellatoria*, par Solin (*Polyhist. cap.* 11), à cause qu'elle avoit un son très-clair, & qui probablement est la même que la *virginale*, ou parthénienne. (*F. D. C.*)

VIRGINENSE ou VIRGINALE, divinité, que l'on invoquoit chez les romains, lorsqu'on délioit la ceinture d'une nouvelle épouse-vierge. C'étoit la même divinité, que les grecs appelloient *Diana Lysizona.* On portoit la statue, ou du moins les images de *virgineuse*, dans la chambre des nouveaux époux, lorsque les paranymphes en sortoient. On appelle aussi cette divinité *virginicuris.* (*Augustinus de civit. dei l. IV*, *c.* 9 & 11).

VIRGINIA, famille romaine, dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VIRGULÆ. *Voyez* PONCTUATION.

VIRIÆ & *viriolæ* bracelets qui se plaçoient au-dessus du poignet.

VIRILE ; les anciens surnommoient *virile* une espèce de flûte. Ils divisoient encore les flûtes *viriles* en deux sortes ; la parfaite & la plus que parfaite ; mais Athenée, qui rapporte cette division au *liv. IV* de son *deipnosophistes*, n'explique pas en quoi consistoit la différence. Pollux (*Onomast. lib. IV*, *c.* 10), dit que les flûtes plus que parfaites, étoient propres à accompagner les chœurs composés d'hommes ; c'est apparemment de-là que leur vient le surnom de *viriles*, & l'on en peut conclure qu'elles donnoient un son grave. Il dit encore que la pythique étoit une des flûtes parfaites. (*F. D. C.*)

VIRILE, (Fortune), elle étoit ainsi appellée, parce qu'aux kalendes d'avril, les jeunes romaines alloient se baigner dans une fontaine, consacrée à cette Fortune, & qu'elles lui offroient de l'encens, afin d'obtenir que leurs futurs époux ne s'apperçussent pas du défaut de leurs corps, que la déesse avoit pu observer, pendant qu'elles se présentoient à elle toutes nues (*Ovid. fast. l.* IV. 145.)

VIRIPLACA ; c'étoit la déesse qui mettoit la paix dans le ménage (des mots latins *placare viros*, appaiser les maris) ; lorsqu'il survenoit quelque brouillerie entre le mari & la femme, on invoquoit *Viriplaca* pour les porter à la reconciliation. Cette divinité avoit son temple au mont Palatin. *Voyez* APPIADES (*Valère Max. l. II*, *c.* 1.

Lorsque deux époux étoient brouillés ils alloient dans ce temple, s'y expliquoient ensemble du sujet de leurs plaintes, & se retiroient contents & réunis.

VIRITIUM, dans les Gaules. OVIRICIV.

Ses médailles autonomes sont :

RRRR. en bronze. — *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

VIRODUNUM, dans les Gaules.

Les médailles autonomes de cette ville sont :

RRR. en argent.

O. en or.

O. en bronze.

VIROLE, anneau de fer dans lequel on place les flaons des médailles, pour les assujettir pendant qu'on les frappe. On s'est servi de la *virole* dès le temps d'Henri II ; mais c'étoit une *virole* formée de deux ou de trois pièces sur lesquelles étoient gravés plusieurs mots, tels que *probati numismatis exemplum.* Le flaon s'étendant par la percussion prenoit l'empreinte de ces lettres ; & la pièce sembloit avoir été marquée sur tranche par la machine que Castaing n'inventa que vers 1685.

Digitized by Google

Lorsque les grecs commencèrent à frapper des médailles, ils se servirent d'abord de deux *coins* pour chacune ; l'un de ces *coins* portoit un type en creux, & l'autre portoit le même type en relief. Il ne faut pas confondre ce méchanisme avec celui des bractéates. Il paroit que pour frapper ces monumens informes du moyen âge, on n'employoit qu'un seul *coin* chargé de types en relief, & que l'on appliquoit la feuille de métal taillée en rond, c'est-à-dire, la bractéate, sur un corps peu dur, tel que le plomb. Ce support cédoit à la percussion, & la bractéate portoit par ce moyen & à l'aide d'un seul *coin*, le même type en creux & en relief.

Les artistes grecs apportèrent de bonne heure quelque changement à leur première methode, parce qu'elle laissoit couler souvent la médaille entre les *coins*, de manière que les deux empreintes ne se répondoient presque jamais. Pour remédier à cet inconvénient, que la *virole*, invention moderne, fait disparoitre, ils reservèrent sur un des *coins*, & quelques fois sur les deux, des parties plus élevées que le reste du champ, afin qu'elles fixassent le flaon. Ces parties réservées de relief, tantôt quarrées, tantôt partagées en quatre quarrés, tantôt chargées de têtes ou de rinceaux, ou de traits bizarres, ont été prises par les anciens antiquaires pour la représentation des quatre quartiers de certaines villes, des jardins d'Alcinoüs, &c. Mais leur véritable objet a été déterminé de nos jours par l'abbé Barthelemy, de l'académie des inscriptions & belles lettres.

MONNOYAGE des anciens.

N. B. Des expériences que j'avois projettées depuis dix ans, me forcèrent à renvoyer à l'article *Virole*, comme l'un des derniers de ce dictionnaire, l'exposition du *monnoyage* des anciens. Je les ai faites heureusement en janvier 1792, & j'en vais donner le resultat. Il ne laisse rien à desirer sur ce méchanisme.

En 1785, je lus à l'académie des inscriptions & belles-lettres dont j'etois membre, un memoire qui avoit pour but la recherche du véritable usage des médailles chez les anciens. Pour parvenir à déterminer cet usage, je décrivis d'abord les moyens de percussion qu'ils ont employés, tels que le marteau, ceux même qu'on peut soupçonner avoir aussi été mis en usage, tels que le mouton, & peut être la presse, comme l'a pensé un artiste écrivain très-instruit de ces matières, le sculpteur Benévenutto Cellini. J'assurai ensuite que leurs coins étoient faits de bronze, c'est-à-dire, composés d'un alliage de cuivre & d'etain.

Les expériences & les réflexions que je vais exposer aujourd'hui, rendront sensibles tous les détails du *monnoyage* des anciens, demeurés inconnus jusqu'à nos jours.

Il est difficile d'assigner des époques précises aux procédés des arts, lorsque ceux-ci n'ont point eu d'historien. Le *monnoyage* des anciens n'a jamais occupé leurs écrivains ; au moins ne nous est-il parvenu aucun traité sur cette matière. J'ai donc été forcé de recourir aux expériences pour retrouver leurs procédés ; il m'a fallu répéter leurs tâtonnemens & leurs essais pour arriver au même point où ils sont restés, & au-delà duquel les modernes se sont beaucoup élevés. Habitués à voir graver les poinçons ou les coins par le moyen du burin, & à voir frapper les monnoies à froid, les antiquaires n'ont pu trouver la véritable route que les anciens avoient tenue. Pour moi j'ai mis à l'écart ces usages modernes en faisant mes recherches, qui par-là sont devenues fructueuses.

L'examen d'un coin antique conservé dans le cabinet, dit de sainte Géneviève, me fit assurer en 1785, que les anciens employoient des coins de bronze, & non de fer, comme ceux des modernes. La fragilité de cet alliage, lorsqu'il est soumis immédiatement à de forts moyens de percussion, me fit aussitôt concevoir l'idée de l'envelopper dans un mandrin de fer, ce que j'anonçai alors.

J'ai mis enfin ces procédés à exécution, & je vais les expliquer à l'aide des pièces que j'exposai sous les yeux de l'académie. On a d'abord forgé les mandrins de fer ; on y a creusé sur le tour les trous destinés à recevoir les coins. Ces coins faits avec l'alliage des cloches, c'est-à-dire, environ une partie d'étain, & quatre parties de cuivre, ont été moulés & chassés dans les mandrins, chauffés au rouge. Pendant que les pièces étoient chaudes à ce degré, on a placé entre les coins une médaille froide, & l'on a frappé un coup d'un marteau très-lourd sur tout cet appareil. Les coins ont reçu l'empreinte de la médaille avec tous ses détails.

Lorsque l'appareil a été refroidi, on a placé un flaon, chauffé au rouge, entre les coins, & il en a reçu les deux empreintes, sans que les coins aient souffert la plus légère altération. On auroit pu frapper plusieurs centaines de flaons sans user les coins ; car l'alliage des cloches froid, est presque aussi dur que l'acier.

Quoique j'aie obtenu par ce procédé des médailles semblables aux médailles antiques ; quoique cette ressemblance fasse conclure l'identité des moyens employés par les monétaires anciens, je vais encore prouver directement que les anciens frappoient ordinairement à chaud les flaons,

après les avoir moulés d'une manière peu recherchée, comme je l'ai pratiqué.

Les collections de médailles renferment un grand nombre de médailles fourrées, c'est-à-dire, plaquées d'argent & d'or. Leur ressemblance avec les médailles qui sont faites entièrement d'or ou d'argent est si grande, que l'on est obligé de les sonder avec un poinçon, c'est-à-dire, de les percer au-delà des feuilles d'or & d'argent, pour découvrir le cuivre qu'elles recelent. Or, les procédés pour plaquer & doubler les métaux, excluent formellement le moulage; ils exigent que les pièces soient estampées, en terme de manufacture, c'est-à-dire, frappées à chaud. Voilà donc une preuve que les monétaires anciens frappoient à chaud.

J'en trouve une seconde preuve, beaucoup plus forte que la première, parce qu'elle est générale, dans les irrégularités de la frappe des medailles antiques. Il est très-rare d'en trouver, dont les empreintes ne soient pas excentriques à la pièce de métal qui les supporte. A peine en voit-on une sur un mille. Ce défaut est quelquefois si palpable, que l'excentricité est de plus d'une ligne & demie sur des pièces de six lignes de diamétre. Si ces pièces avoient été frappées à froid, rien n'auroit empêché de retarder le coup, jusqu'à ce que le flaon eût été placé exactement sur le coin inférieur ou le tas; & alors l'empreinte auroit été concentrique au flaon. Mais en frappant à chaud, il faut saisir prestement & par la tranche, le flaon chauffé au rouge, le tirer du feu, le transporter sur le tas, & l'y placer de suite. Tout cela doit être fait en moins de quatre ou six secondes, sans quoi le flaon perd la chaleur, que lui enlève le tas froid, & il éclate sous le coin. C'est ce que j'ai éprouvé, & ce qui m'a appris pourquoi l'on trouve tant de médailles de tous métaux, mais de bronze sur-tout, qui sont fendues ou éclatées.

S'il restoit quelque doute après ces deux preuves, je ferois examiner avec la loupe la plupart des médailles d'or ou d'argent. On y verroit de petits filets, dirigés du centre à la circonférence, qui sont produits par le refoulage latéral d'une matière métallique à demi-fondue. Ces filets ne peuvent exister dans des pièces frappées à froid; parce qu'alors le refoulage latéral de sa matière métallique n'a pas lieu, & que l'action se fait par une compression perpendiculaire, ou un rapprochement en épaisseur.

D'après toutes ces considérations, je crois pouvoir assurer, généralement parlant, que les anciens monétaires mouloient les flaons sous une forme approchée de celle que devoient avoir les médailles; qu'ils les chauffoient ensuite au rouge, & qu'ils les frappoient dans cet état d'incandescence.

Passons à l'examen des coins & à leur fabrication. Je ne m'arrêterai pas à prouver que le bronze étoit la matière employée à les faire. Le coin de la collection de sainte Geneviéve, reconnu pour antique, est de bronze. Ceux que j'ai employés sont de la même matière. D'ailleurs tous les meubles, tous les outils, tous les instrumens, trouvés à Herculanum & à Pompéia, sont de bronze; ce qui prouve l'universalité de son emploi pour tous les procédés des arts.

La manière dont ces coins étoient travaillés, demande plus de discussion, & fournit le sujet de recherches très-curieuses sur les arts des anciens.

Un examen fait avec la loupe de toutes les médailles antiques du cabinet de sainte Geneviéve, & la comparaison avec les monnoies modernes, dont les coins ou poinçons ont été gravés au burin, m'ont convaincu que la gravure des coins de toutes les médailles grecques, & de presque toutes les romaines, différoit absolument de celle des coins modernes. Tous les traits des types anciens sont arrondis; on n'y voit jamais d'angles vifs ou d'arrêtes; les jambages droits des lettres sont formés de deux petites éminences rondes, ou boulettes liées par un trait; tous les reliefs sont arrondis; en un mot c'est le même travail que celui de la gravure des pierres fines. Au contraire, les jambages des lettres gravées au burin sur les poinçons modernes, sont formés de masses quarré-long à arrêtes vives & terminées carrément par des traits aigus & tranchés. Ces détails ne peuvent se décrire avec la précision qu'éxige une démonstration; mais l'œil armé d'une loupe les saisit sur le champ.

Le burin, appellé le plus souvent échoppé, est un instrument pointu & tranchant par ses côtés; il produit sur le fer des tailles droites, ouvertes quarrément; & le résultat de ses fouilles, est toujours reconnoissable par les vives arrêtes. Pour graver sur les pierres, on emploie le touret, espèce de tour, monté avec des bouterolles. Les bouterolles sont de petites verges d'acier, terminées par des lentilles. Cet instrument étant rond & émoussé, ne peut creuser dans un coin, ou sur un poinçon que des formes arrondies, & jamais il ne produit de hâchure terminée quarrément, ou d'angle vif. C'est ce que l'on voit sur les pierres gravées antiques & modernes; c'est ce travail qu'ont expliqué Mariette & Natter; c'est lui enfin que l'on reconnoît sur la plupart des médailles antiques. D'après ces observations, il faut convenir, généralement parlant, que les coins ou poinçons des médailles antiques, étoient gravés au tour, & non au burin.

Je

Digitized by Google

Je vais faire l'application des observations générales qui précèdent, au *monnoyage* d'une médaille antique. Le premier travail étoit de mouler deux coins de bronze, & d'y graver au touret la tête & le revers. Le second travail étoit de placer entre ces coins gravés plusieurs flaons chauffés au rouge, & de les frapper. On avoit alors une monnoie, ou plusieurs monnoies du même coin. Vouloit-on hâter la fabrication, que deux coins uniques, auroient rendu trop lente; on estampoit plusieurs coins de bronze chauffés au rouge avec les premières monnoies fabriquées. Ces coins ainsi estampés, frappoient des monnoies avec la même précision que les coins gravés. Par ce procédé, on pouvoit réserver les deux coins gravés, pour servir de justification ou de prototypes, & l'on estampoit autant de coins que l'on vouloit établir d'atteliers de fabrication pour la même monnoie. De-là viennent sans doute les mots *officina* A, B, C, &c. c'est-à-dire, attelier premier, second, troisième, &c. qui sont gravés sur les médailles antiques, & qui tenoient lieu de la marque, affectée autrefois à chaque directeur d'un hôtel des monnoies. Pour établir ces différences, le graveur en travaillant les coins prototypes, laissoit vuide la partie du champ de la médaille, qui devoit porter la lettre numérale, ou le *numéro* de l'attelier. Ensuite, lorsqu'on avoit estampé autant de coins que d'atteliers, il lui étoit facile d'ajouter à chaque paire de coins la lettre numérale, qui désignoit l'attelier où l'on devoit le faire agir.

Voilà en peu de mots la description des procédés ordinaires qui constituoient le *monnoyage* des anciens. Je réserve la fabrication des monoies dentelées, *nummi serrati*, pour un mémoire particulier. Je dirai seulement ici, que la pratique de faire des monnoies dentelées, fut simplement une mode, une bizarrerie pour celles de bronze; mais que pour celles d'or & d'argent, elle servit à les préserver du doublage, ou placage, en mettant l'intérieur de la pièce à découvert.

Comparons maintenant les procédés des anciens avec les nôtres, pour connoitre leur avantage & leurs défauts. Quant à la beauté de la gravure, celle des anciens l'emportoit sur la nôtre; parce que le touret donne un coup d'œil gras, (pour me servir des termes de l'art,) une rondeur de forme impraticable au burin, qui fournit toujours un travail maigre & sec; mais il est évident que la gravure des poinçons au touret, facilitoit le faux *monnoyage*. En coulant des pièces fausses dans des moules fabriqués sur les pièces véritables, on les rendoit ressemblantes à l'œil de la multitude; parce qu'il faut un examen attentif pour distinguer par l'inspection du métal seul, une pièce moulée, d'une pièce frappée. Le moule ne produit, à la vérité, que des traits émoussés & arrondis; mais c'étoit le vice inhérent à la gravure au touret. Sous ce point de vue, le *monnoyage* des anciens étoit beaucoup inférieur au nôtre, que la gravure au burin rend si difficile à imiter par le moulage.

On ne sauroit donc craindre que la publication de mes expériences puisse servir aux faussaires, qui d'ailleurs trouveroient dans la marque-sur-tranche un nouvel obstacle à leurs coupables projets.

Le *monnoyage* des anciens avoit cependant un avantage sur le nôtre, celui de la vîtesse pour la fabrication des coins. Huit jours suffisent à peine à un graveur de monnoie pour faire le poinçon d'une tête de même grandeur que la médaille d'or antique.

Un graveur en pierres fines, exécuteroit ce même travail en moins de vingt-quatre heures, sur-tout si l'alliage du coin ne tenoit qu'un sixième ou même qu'un septième d'étain, comme l'analyse chimique, m'a appris qu'étoit formé ordinairement le bronze des anciens.

Cette vîtesse résout facilement le problême si connu des antiquaires; comment est-il possible que l'on ait plusieurs médailles de différens métaux, & de différens revers de princes ou tyrans qui ont régné très-peu de temps? Tel le tyran Marius, dont le règne fut terminé au bout de trois jours; tel est Brutus, dont les médailles n'ont pû être frappées que dans le camp, & avant la bataille de Philippes.....! Après avoir entendu ce que j'ai dit jusqu'ici, on conçoit aisément que des graveurs & des monnoyeurs suivoient les armées, & qu'ils y fabriquoient à volonté des coins & des médailles dans le court espace d'un ou de deux jours. Le touret, les outils du graveur, les moules, les mandrins, les tenailles & les marteaux du monnoyeur; tout cet appareil formoit un petit volume, & n'offroit aucune difficulté pour le transport. Peut-être même que des légionnaires exerçoient les arts de la gravure & du *monnoyage*; car les inscriptions antiques, attestent que les légionnaires exerçoient presque tous les métiers, ceux de charpentiers, de maçons, de serruriers, &c. Ma conjecture sur les médailles de ces hommes qui ont régné si peu de temps, paroît donc tres-vraisemblable.

L'examen de la plupart des médailles antiques, a suffi pour décider que leurs coins avoient été gravés au touret, & non au burin. Il seroit cependant satisfaisant de prouver ce fait par quelque monument écrit. Je sais que les inscriptions recueillies depuis deux siècles jusqu'au milieu de celui-ci, ne font connoitre que des *malcatores*, ou frapeurs au marteau, des *flatores* ou fondeurs de flaons, des *suppostores*, (*Gruter*. 1066. 5.)

ou poseurs de flaons entre les coins, & qu'elles ne font aucune mention de graveurs; quoique les expressions, *signare aurum & argentum*, &c. fussent d'usage. Je pourrois d'abord répondre que le savant Gori a dit expressément, qu'il n'avoit jamais pu trouver de mot latin qui servit à distinguer les graveurs en pierres fines des orfèvres; & que les uns & les autres etoient compris sous le nom collectif *signatores*; parce qu'ils traçoient des figures, *signa*, sur les pierres & les métaux.

D'après l'assertion d'un antiquaire aussi distingué, j'avois renoncé, à plus forte raison, a trouver un nom qui désignât les graveurs des monnoies; lorsque je lus l'inscription suivante dans le journal d'antiquités, qu'a publié à Rome M. Guattani, pendant l'intervalle de 1780 à 1790. Voici cette inscription qui est gravée sur un marbre antique conservé à Rome chez le cardinal Zélada.

D. M.

P. AURELIUS, FELIX Q. ET
NOVELLIUS AUG. LIB.
ATIUTOR. PRÆPOS.
SCALPTORUM. SACRÆ.
MONETÆ. SE VIBO. FE
CIT. SIBI. ET SUIS LIBER
TIS. LIBERTABUSQUE
POSTERISQUE EORUM.

Je ne ferai ici aucune observation sur le style de cette inscription; je me bornerai à en extraire les mots *atiutor præpositus scalptorum sacræ monetæ*. il est évident que ces mots désignent les graveurs des monnoies romaines sous les empereurs.

L'identité du nom de ces graveurs, *scalptores* avec celui des graveurs en pierres fines, appellés aussi *scalptores*, annonce de plus l'identité des procédés, employés par les uns & les autres.

Que le mot *scalptores* désignât les graveurs en pierres fines, c'est ce dont on ne sauroit douter, lorsqu'on voit Pline, en parlant de la gravure, employer les expressions *sculpere gemmas*, *gemma scalpta*, &c. Le passage suivant de Cicéron, rapporté dans le *thesaurus* de Robert Estienne, achevera d'en convaincre: *scalpere gemmam, aut aliquid aliud dicimus, auctore Diomede, non sculpere* (*2 de natur. deorum* 150).

De crainte d'arrêter la marche de ce mémoire par le detail des exceptions qui échappent aux procédés du *monnoyage* que j'y ai décrits; je ne les ai indiquées que par les mots, généralement parlant, le plus souvent, &c. Je vais les rapporter actuellement: ces exceptions auront une grande latitude; parce qu'elles sont le résultat d'observations, faites sur toutes les médailles du cabinet de sainte Géneviève, collection abondante, dont la richesse & le choix sont connus de toute l'Europe. J'ai d'ailleurs fait ces observations avec Daumi, artiste célebre, qui a gravé des poinçons, & qui m'a obligeamment secondé dans mes essais à la fabrique des sous aux Barnabites, dont il étoit le directeur. Ces deux considérations doivent donner un grand poids à mes observations.

Les coins des médailles grecques, ont tous été gravés au touret comme les pierres fines; mais on ne sauroit dire la même chose de toutes les medailles romaines. Les consulaires des trois métaux, ont été travaillées comme les médailles grecques, ainsi que les médailles du haut-empire, & la plupart de celles du bas-empire, jusqu'au siècle qui précéde celui de Justinien. Là commence la gravure des coins au burin: & ces coins étoient d'acier mal travaillé; car on voit dans le champ des medailles & des des soufflures inégalités, qui attestent la mauvaise qualité, & la préparation grossière du métal des coins. Depuis cette époque, les médailles d'or & d'argent ont été frappées à froid; comme on le reconnoît à la densité & à la dureté du métal, dont l'alliage n'est cependant point empiré, mais que la percussion a durci en l'écrouissant.

Dès-lors aussi l'épaisseur des médailles, est réduite à une demi-ligne, & même à un quart de ligne; tandis que les médailles romaines d'or & d'argent avant l'adoption de la gravure au burin, ont une ligne & demie d'épaisseur, & même trois dans les hauts reliefs. Ce nouveau *monnoyage* dura jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II.

La gravure au burin, est de beaucoup plus longue que la gravure au touret; il a donc fallu de fortes raisons pour la faire adopter aux successeurs de Constantin. J'en puis indiquer deux principales, qui sont la rareté des métaux précieux, le grand nombre & l'habileté des faux monnoyeurs.

La gravure au touret, & la frappe des flaons chauds avec des coins estampés, exigent une épaisseur plus grande que la gravure au burin sur des coins de fer, & que la frappe à froid. On adopta donc ce dernier *monnoyage*, pour épargner les métaux précieux. D'ailleurs, ce dernier *monnoyage*, pratiqué au marteau, exclut les hauts-reliefs, qui étoient si favorables aux faussaires. Les moules antiques trouvés à Lyon, & en d'autres lieux, prouvent que les faux monnoyeurs employoient le moulage pour imiter les

monnoies romaines. Ce moyen devenoit impraticable avec des médailles peu épaisses, & chargées de reliefs très-bas. De plus, étant fort minces, il auroit été facile de les reconnoître par leur difficulté à plier, dès qu'elles auroient eté fabriquees à un bas titre, c'est-à-dire, beaucoup alliées. Aussi voit-on les monnoies d'or fabriquées très-minces dans toute l'Europe, pendant les siècles d'ignorance & de barbarie, où l'art des essais n'étoit connu que d'un petit nombre d'artistes.

Il ne me reste plus qu'à rassembler sous un seul point de vue, les objets épars dans ce mémoire. J'y ai démontré ; 1°. que les médailles grecques & romaines, jusqu'au siècle qui précéda celui de Justinien, ont été frappées à chaud avec des coins gravés au touret, comme les camées. 2°. Que depuis cette époque, la rareté des métaux précieux, & la crainte des contrefactions, forcèrent à adopter la gravure des coins au burin, & la frappe des médailles à froid.

VIRTUS. *Voyez* VALEUR & VERTU.

VIS divina. *Voyez* VI.

VIS civilis & festucaria, violence qui se fait avec la baguette ; c'étoit une manière de mettre le demandeur en possession de son bien, sans en venir à la force ouverte. Celui qui avoit été injustement privé de sa maison ou de sa terre, se présentoit devant le préteur, tenant à la main une motte de terre, ou une baguette, & il disoit : *hunc fundum sive hanc domum meam esse aio, ac jure quiritium, eoque restitui, unde dejectus sum, postulo*. Alors le préteur répondoit par cette autre formule : *undè tu illum dejecisti, cùm nec vi, nec clam, nec precario possideret, eo illum restituas jubeo*.

VIS privata. La violence particulière est celle qui se faisoit sans armes. La loi Julia avoit défendu aux particuliers le port des armes, soit à la ville, soit à la campagne, à moins que ce ne fût dans le cas de la chasse ou d'un voyage, & avant la promulgation de cette loi, il y avoit un édit de Pompée, donné à l'occasion du meurtre de Clodius, ainsi que le rapporte Pline : (.34. 14.) *Magni Pompeii in tertio consulatu extat edictum, in tumultu necis Clodianæ perhibentis ullum telum esse in urbe*. Il paroit même que dès le commencement de Rome le port des armes étoit défendu dans la ville ; puisque nous lisons que sous Servius, le peuple tenoit, pour cette raison-là même, ses assemblées par centuries, dans le champ de Mars. De temps à autre, on contrevenoit à cette défense, & on étoit obligé de la renouveller par de nouvelles loix. Le jurisconsulte Scevola dit que la loi Julia regardoit ceux qui s'étoient attroupés pour faire violence à quelqu'un qu'ils avoient maltraité, sans cependant que la mort en eût été une suite : *hac lege tenetur qui convocatis hominibus vim fecerit, quo quis verberaretur, pulsaretur, neque homo occisus erit*. Le préteur ne connoissoit point de ce crime ; mais il donnoit des juges.

VIS publica, est celle qui s'exerçoit par les armes, que la loi Julia, comme nous l'avons dit, défendoit aux particuliers de porter, si ce n'est dans certaines circonstances : *lege Juliâ de vi publicâ tenetur, qui arma, tela domi suæ agrove in villâ, præter usum venationis, vel itineris, vel negotiationis coegerit*. Quand cette violence publique avoit pour objet la république ou les magistrats, elle étoit toujours capitale. Quand elle ne regardoit que les particuliers, elle n'étoit capitale que lorsque la mort s'en étoit ensuivie. Ce crime n'étoit pas toujours de la compétence du préteur, qui souvent nommoit les commissaires appellés *recuperatores*, pour en connoître.

VISCERATIO, distribution de chair crue que l'on faisoit au peuple pendant quelque grande solemnité, & même aux funérailles de quelque grand personnage : *adjecit epulum & viscerationem*, dit Suetone. (*Jul. c.* 38. n°. 4.) Dans les sacrifices particuliers, c'étoit aussi l'usage de donner un festin à ses amis, ou de leur envoyer une part de la victime.

VISELLIA, famille romaine dont on n'a des médailles que dans Goltzius.

VISIERE du casque. Les casques des grecs n'ont pas ordinairement de *visière* mobile. La partie du casque qui avançoit sur le front, qui le protégeoit & que l'on pourroit appeller *frontail*, en tenoit lieu. Les grecs nommoient cette partie avancée *μέτωπον*; mais ils appellèrent *γεῖσσον* la visiere mobile. Lorsqu'on abattoit le casque sur le visage, le *frontail* le couvroit comme auroit pu faire un masque. C'est pourquoi il en avoit quelques traits. Deux trous répondoient aux yeux & servoient à voir à travers le casque. Stace (*Theb. XI.*) dit qu'Etéocle & Polinice combattirent avec le casque relevé. Sur deux mosaïques antiques, dont les dessins sont conservés à la bibliothéque du cardinal Albani, & qui ont été publiées par Winckelmann dans ses *Monumenti inediti*, deux gladiateurs combattent avec le casque rabattu devant le visage. On y remarque très-distinctement l'ouverture des deux yeux.

Il paroît qu'il y avoit au frontail du casque une troisième ouverture qui correspondoit à la bouche ; car Xiphilin (*in Commodo.*) raconte que Commode, étant habillé en gladiateur & combattant avec les gladiateurs, embrassoit ses favoris à travers la *visiere* de son casque; c'est-à-dire à travers le trou qui servoit à la respiration.

» Ce petit casque de bronze, dit Caylus, (*Rec. d'Ant. III. pl. 61.*) peut avoir servi *d'ex-voto*, ou plutôt avoir été employé dans un laraire, pour varier les attributs d'une figure de Minerve. Quoi qu'il en soit, il est recommandable par l'exactitude de sa forme, & par la précision de son travail; il nous montre quelle étoit anciennement chez les grecs la forme particulière de cette arme : il est vrai qu'ils l'abandonnèrent dans la suite, & que les romains donnèrent toujours à leurs casques une forme differente, en les faisant presque ronds. On peut voir à la planche XCVI, n°. IV, du premier volume de ce recueil, un monument qui prouve que cette arme défensive, n'avoit point chez ce peuple guerrier la *visière* pointue, qui par un mouvement total, pouvoit se rabattre sur le devant du visage; je me sers de l'ancien mot françois *visière*, n'en connoissant point d'autre pour me faire entendre, & par la raison que les grecs y conservoient deux ouvertures qui pouvoient servir à éclairer, quoiqu'avec beaucoup d'incommodité. J'ai fait dessiner ce petit monument avec tout le soin possible. Les artistes modernes, c'est-à-dire depuis le renouvellement des arts, réprésentent rarement une tête bien casquée; cette faute est souvent fondée sur le peu de modèles; je voudrois que cette gravure pût réparer cet inconvénient. Plusieurs de nos artistes ont désiré d'en avoir des plâtres, & j'ai été charmé de faire mouler ce petit monument, pour les satisfaire. »

» J'ai témoigné mon étonnement en rapportant dans le troisième volume de ces antiquités, une figure casquée, avec ce que, dans les derniers siècles, on nommoit une *visière*, qui se rabattoit ou se relevoit à volonté, en conservant deux trous vis-à-vis des yeux pour éclairer celui qui combattoit. Toutes les reconnoissances de travail & de dessin convenoient aux étrusques; ainsi je n'ai point fait difficulté de donner ce casque à cette nation, persuadé, à la vérité, qu'elle avoit alors beaucoup communiqué avec les gaulois. » (*Caylus IV. p. 78.*)

VISPELLIONES. On appelloit ainsi les esclaves qui ne pouvoient pas être affranchis, soit qu'ils eussent été vendus à cette condition, soit qu'ils s'y fussent soumis eux-mêmes. Quelquefois les maîtres en faisoient un article de leur testament, & nous en avons un exemple en ces termes : *Et famulos Masum quoniam erro est, & Getam, quoniam impostor; Davum quoque & Mauvum mancipes esse in perpetuum edico; quoniam maledici contumaces semper fuerunt, ut in pristino pœnas promeritas luant.* (*In Cuspidii testam.*)

VITALIEN.

D. N. VITALLIANUS P. P. AUGUSTUS.

On n'en connoît qu'une médaille en or, du module des Quinaires. Elle étoit dans le cabinet de feu d'Ennery.

VITELLIA, famille romaine, dont on a des médailles :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VITELLIA, étoit femme de Faune roi des aborigènes, peuples anciens d'Italie, & on l'honoroit en plusieurs endroits comme une déesse. Les Vitellius, famille patricienne de Rome, de laquelle étoit l'empereur Vitellius, prétendoient descendre de ce roi, & de cette *Vitellia*, & en avoir tiré leur nom. *Voyez* Suétone dans la vie de cet empereur. *c.* 1.

VITELLIENES (tablettes). Sorte de tablettes où l'on écrivoit autrefois des folies, des pensées ingénieuses, mais galantes & quelquefois lascives. *Vitelliani*, & non pas *Vitelliana* : car on sous-entend *pugillares* : & Martial. *l. XIV. Epig.* 8. dit *Vitelliani.* Nous pourrions appeller ainsi en latin ce que nous nommons en notre langue un *Sottisier.* Ces tablettes tiroient leur nom de *Vitellus*, un jaune d'œuf, parce qu'elles en étoient frottées, ou de quelque Vitellius qui en étoit l'inventeur.

VITELLIUS. (*AULUS*).

AULUS VITELLIUS GERMANICUS IMPERATOR AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

RR. en or.

RRR. au revers de ses deux fils.

C. en argent.

RR. au revers de ses fils.

RRR. en médaillon de potin d'Egypte.

RR. en G. B. de coin romain :

R. en M. B.

O. de colonies.

RRR. en P. B. grec, avec des noms de villes.

RRR. en M. B. d'Egypte.

RRR. en P. B. de la même fabrique.

La plupart des têtes qui représentent *Vitellius*, sont modernes; telle est entr autres celle du palais Giustiniani, qui a été donnée comme antique par plus d'un écrivain.

VITELLIUS le père. (*Lucius*)

Lucius Vitellius Cos. III. Censor.

Ses médailles sont :

RRR. en or.

RR. en argent.

VITIS Centurionis. (*Gruter.* 522. 6.). Bâton de sarment de vigne, qui étoit la marque distinctive du centurionat, & dont les centurions se servoient pour châtier les soldats ; c'est pourquoi on disoit *poscere vitim*, demander la charge de centurion. Si quelques soldats sortoient de leur rang, ils étoient aussi-tôt punis à coups de bâton de sarment que les centurions portoient ; car il n'étoit permis d'employer les verges qu'envers ceux qui étoient étrangers ou qui n'avoient pas le droit de bourgeoisie romaine.

VITIUM, terme augural, présage sinistre qu'on appercevoit : *vitium de cælo, quod comitia turbaret, intervenit*, dit Tite-Live (*XL.* 42.). Lorsque les comices étoient assemblés pour la création des magistrats, les augures observoient le ciel, & examinoient attentivement s'ils ne voyoient point d'éclairs ou s'ils n'entendoient pas la foudre ; dans ce cas les magistrats qu'on élisoit étoient appellés *vitiosi*, c'est ainsi que Cicéron appelle Dolabella, *vitiosum consulem* (*Philipp.* 2. 33.).

VITRE. *Voyez* Fenêtres & Verre.

VITREARIUS, ouvrier qui fait le verre.

VITTA. *Voyez* Bandelettes.

VITULA, déesse de la réjouissance chez les romains. Macrobe dit (*Liv. III des Saturnales. chap.* 2.) qu'elle fut mise au nombre des dieux à cette occasion : dans la guerre contre les toscans, les romains eurent le dessous, & furent mis en déroute le 7 de juillet, qui, pour cela, fut appellé *populi fuga*, fuite du peuple : mais le lendemain ils gagnèrent la victoire. On fit des sacrifices, & sur-tout une *vitulation* (La vitulation, selon Macrobe, étoit un sacrifice qui s'offroit en réjouissance de cet heureux succès), & l'on honora la déesse *Vitula*. On ne lui offroit en sacrifice que des biens de la terre, parce que c'est la nourriture des hommes ; d'où vient que quelques-uns croient que *Vitula* étoit plutôt déesse de la vie que de la joie, & que son nom venoit de *vita* la vie, & non pas de *vitulari*, se rejouir.

VITULATIO. *Voyez* Vitula.

VITULUS, surnom de la famille Voconia.

VITUMNUS, ou *VITUNNUS* ; c'étoit le dieu qu'on invoquoit à Rome, lorsqu'un enfant étoit conçu, pour obtenir qu'il vînt heureusement à la vie. S. Augustin, qui seul en fait mention (*Liv. VII. de la cité de dieu, chap.* 3.) dit que *Vitumnus* étoit un dieu obscure & ignoble ; qu'il étoit peu connu, & qu'on en parloit peu.

VIVARIUM Cohortium Prætorianarum (*Muratori* 251. 3.). Ces mots d'une inscription antique ne désignent pas un vivier ; mais un lieu clos de murs près du camp des Prétoriens, dans lequel on renfermoit des lions, & des bêtes féroces réservées pour les spectacles. Procope (*De bell. Gothic. I.*) en fait mention.

VIVAS, étoit particulièrement l'acclamation des convives, lorsque l'un d'eux avaloit sans prendre haleine une large coupe de vin.

VIVIER. *Voyez* Piscina.

VIXIT. « Parmi les ouvrages d'architecture du temps d'Auguste, dit Winckelmann (*Hist. de l'art* 6. 4.) il s'est conservé aux environs de Tivoli, près du dernier pont sur l'Anio, un tombeau de forme ronde & de grandes pierres de taille, construit par Marcus Plautius Silvanus qui fut consul avec Auguste. Les inscriptions sépulchrales se voyent entre des cippes devant le tombeau. Celle du milieu écrite avec des caractères plus grands, conserve la mémoire du fondatenr. Elle renferme une indication de ses dignités, de ses campagnes, elle rappelle le souvenir du triomphe qu'il obtint après sa victoire contre les Illyriens : elle finit par ces mots : vixit. ann. ix. Wrigt, dans ses voyages dit qu'il ne comprend pas comment un homme, & sur-tout un homme consulaire, peut dire qu'il n'a vécu que neuf ans ; il croit qu'il faut lire l devant le nombre ix, en sorte qu'il auroit vécu cinquante neuf ans (*Trav. p.* 369.). Mais ce voyageur se trompe avec plusieurs autres qui sont du même sentiment ; il ne manque rien au nombre, & les lettres ainsi que les chiffres qui ont un palme de hauteur, se sont très bien conservés. Marcus Plautius comptoit n'avoir vécu que les années qu'il avoit passées dans la retraite à sa maison de campagne, & il regardoit comme non avenue la vie qu'il avoit menée jusqu'alors. L'empereur Dioclétien, après avoir abdiqué l'empire, passa le même nombre d'années, à sa maison de campagne, près de Salone en Dalmatie. Il disoit à ses amis qu'il n'avoit commencé à vivre que du jour de son abdication. Similis, un des plus illustres romains du temps

de l'empereur Hadrien, fit mettre sur son tombeau une inscription semblable ; elle portoit qu'il avoit vecu sept ans ; c'étoit le temps qu'il avoit passé à jouir des douceurs de la vie champêtre. (*Xiphil. Hadr. p. 253. l. XXII.*) ».

VOCALES, jeunes gens qui s'exerçoient au chant ou à la déclamation, c'est-à-dire au Phonasque. Victor d'Utique (3) dit : *Quos ille noverat vocales strenuos, & aptos modulis cantilenæ*.

VOCARE, attaquer, au jeu des CALCULI.

VOCATORES, esclaves qu'on envoyoit inviter au festin, & qui de plus, étoient chargés de faire placer les convives selon leur dignité. Ces serviteurs subalternes ne furent guère en usage que sous les empereurs.

VOCONIA, famille romaine dont on a des médailles.

RR. en or.

R. en argent.

O. en bronze.

Le surnom de cette famille est VITULUS.

VŒUX. L'usage des *vœux* étoit si fréquent, chez les grecs & chez les romains, que les marbres & les anciens monumens en sont chargés. Il est vrai que ce que nous voyons, se doit plutôt appeller l'accomplissement des *vœux* mêmes, quoique l'usage ait prévalu d'appeller *vœu* ce qui a été offert & exécuté d'après le *vœu*. Ces *vœux* se faisoient, ou dans les nécessités pressantes, ou pour l'heureux succès de quelqu'entreprise, ou pour un heureux accouchement, ou par un mouvement de dévotion, ou pour le recouvrement de la santé. Ce dernier motif a donné lieu au plus grand nombre des *vœux* ; & en reconnoissance, l'on mettoit dans les temples la figure des membres dont on croyoit avoir reçu la guérison par la bonté des dieux. Entre les anciens monumens qui font mention des *vœux*, on a trouvé une table de cuivre, sur laquelle il est fait mention de toutes les guérisons opérées par la prétendue puissance d'Esculape.

Tous les animaux pouvoient être la matière des *vœux*, & plus ordinairement un bœuf dont les cornes étoient dorées. Souvent aussi le *vœu* s'accquittoit en offrant aux dieux les choses qu'on avoit vouées ; ainsi ceux qui avoient fait naufrage, offroient leurs habits ; un musicien, son instrument ; les vainqueurs, les dépouilles des ennemis ; les soldats, le butin. Ceux qui avoient fait des *vœux*, s'appelloient *voti rei*, & ceux qui les avoient accomplis, *voti damnati*. Les soldats, avant que de partir pour la guerre, suspendoient à la porte par laquelle ils sortoient, des tablettes votives, où étoit écrite la formule des *vœux* qu'ils faisoient ; & à leur retour, ayant accompli ces *vœux*, ils suspendoient une autre tablette pour en marquer l'exécution.

Les anciens ornoient leurs temples de ces tableaux qu'ils appelloient *tabellæ votivæ* ; ainsi Tibulle a dit :

Picta docet templis multata bella tuis.

Juvénal (*Sat.* 14.) peint la chose plus fortement.

. . . . . . Mersâ rate naufragus assem
Dum rogat, & picta se tempestate tuetur.

Ces sortes de tableaux ont pris le nom d'*ex voto*, parce que la plupart étoient accompagnés d'une inscription qui finissoit par ces mots : *ex voto*, pour marquer que celui qui l'offroit s'acquittoit de la promesse qu'il avoit faite à quelque divinité dans un extrême danger, ou pour rendre public un bienfait de la bonté des dieux. On reconnoissoit la qualité & le motif de l'inscription ou du tableau, par ces caractères :

V. P. signifioit :	*Votum posuit.*
V. S.	*Votum solvit.*
V. M. M.	*Votum merito Minervæ.*
V. S. L. M.	*Votum solvit Lubens merito ; ou voto soluto libero munere, ou voto solemni libero munere.*
V. S. C.	*Voti sui Compos.*
V. S. L. P.	*Votum solverunt loco privato.*
V. S. P. L. L. M.	*Voto suscepto posuit lubens lubens merito.*
V. S. S. L. S. D. EX. PR.	*Votum susceptum solverunt libentes deæ ex primitiis.*
V. S. L. L. M.	*Votum solvit, locum legit memoriæ.*

Les recueils de Gruter, de Reynésius & de Boissard sont remplis de ces sortes de *vœux*. (D. J.)

Depuis que la puissance souveraine eut été déférée aux empereurs, on offroit en différentes

occasions des sacrifices pour la conservation du prince, pour le salut, la tranquillité & la prospérité de l'empire; de-là ces inscriptions flatteuses, si ordinaires aux monumens : *Vota publica. Salus Augusta. Salus generis humani. Securitas publica*, &c. Le jour de la naissance des princes étoit encore celebré avec magnificence par des *vœux* & des sacrifices; c'étoit un jour de fête qui a été quelquefois marqué dans les anciens calendriers. On solemnisoit ainsi le 23 du mois de septembre, *VIII. kal. octob.* le jour de la naissance d'Auguste.

Les jours consacrés pour offrir des *vœux* & des sacrifices, étoient l'avénement des princes à l'empire, l'anniversaire de leur avénement, les fêtes quinquennales & décennales, & le premier jour de l'année civile, tant à Rome que dans les provinces. Les Chrétiens même faisoient des prières pour la conservation des empereurs payens & pour la prospérité de l'empire.

Mais une chose plus étrange & moins connue, c'est l'usage qui s'établit parmi les romains sur la fin de la république, de se faire donner une députation particulière pour un lieu choisi, sous prétexte d'aller à quelque temple célèbre accomplir un *vœu* qu'on feignoit avoir fait. Cicéron écrit à Atticus, *lettre 2, liv. XVIII*, que s'il n'accepte pas le parti que lui propose César de venir servir sous lui dans les Gaules, en qualité de lieutenant, il a en main un moyen de s'absenter de Rome, c'est de se faire députer ailleurs pour rendre un *vœu*.

VŒUX. Sur les médailles, dit Jobert, (*science des médailles.*) les *vœux* publics qui se faisoient pour les empereurs de cinq en cinq ans, ou de dix en dix, se peuvent aussi bien mettre parmi les légendes, que parmi les inscriptions; puisqu'ils se trouvent plus souvent autour de la médaille, que dans le champ, au moins dans le Haut-Empire; car dans le Bas ce n'est pas la même chose. Témoin la médaille de M. Aurele jeune, dont le revers représente le *vœu* que l'on fit au temps de son mariage, *Vota publica*.

Témoin encore la médaille d'Antonin, *Vota Suscepta Decennalia*. Et dans l'autre dix ans après, *Vota Decennalium*. Dans le Bas-Empire, on ne trouve autre chose que ces sortes de *vœux*, que l'on portoit même plus avant que le terme : ce que l'on exprimoit par ce mot *multis*; par exemple *Votis X. Multis XX.* ou par celui ci, *sic*; par exemple *Sic X. Sic XX.* Il est vrai que je ne les ai jamais trouvés au-delà de *XXXX*, ce qui fait voir qu'aucun de ces princes n'a régné quarante ans.

Du Cange a merveilleusement bien éclairci tout ce qui regarde ces médailles votives : c'est ainsi qu'il les nomme. Il nous apprend que depuis qu'Auguste feignant de vouloir quitter l'empire, accorda par deux fois aux prières du sénat, de continuer à gouverner pour dix ans, on avoit commencé à faire à chaque décennale des prières publiques, des sacrifices & des jeux pour la conservation des empereurs. Que dans le Bas-Empire, on en fit de cinq en cinq ans, & que c'est par cette raison, que depuis Dioclétien l'on trouve sur les médailles *Votis V. XV.* &c. Que la coutume de ces *vœux* dura jusqu'à Théodose; après quoi l'on ne trouve plus cette sorte d'époque. Il semble que le christianisme étant parfaitement établi, on ne voulut plus souffrir des cérémonies, où il pouvoit y avoir encore des restes du paganisme. De sorte que le *votis multis* qui se trouve sur une médaille de Majorianus, n'est point assurément la même chose, mais une manière d'acclamation pareille à celle-ci, qu'on trouve sur d'autres médailles, *Plura Natalia Feliciter*.

Il ne sera pas inutile de remarquer ici, dit la Bastie, que parmi les médailles du Bas-Empire où il est fait mention des *vœux* Décennaux & Vicennaux, il n'y en a guères de plus curieuses que celles de Dioclétien & de Maximin son collègue, qui ont pour légende, *Primis X. Multis XX.* Banduri n'a cité que deux de ces médailles, (*Bandur. Num. Imp. t. II. p.* 42. 71.) mais il y en a plus de trente différentes dans le cabinet de l'abbé Rothelin. Les unes ont pour type Jupiter debout, d'autres Hercule aussi debout. Il y en a où l'on voit une victoire assise, tenant de la gauche un bouclier appuyé sur son genou, & de la droite écrivant sur ce bouclier *Votis X.* ou *Vot. X.* D'autres enfin représentent deux victoires, qui soutiennent un bouclier, où on lit *Vot. X. Fel.*; & quelquefois *Vot X.* & *XX.* Ces médailles sont d'autant plus remarquables, que les *vœux* sont en légende, & non en inscription; qu'ils sont repétés sur celles où on les lit encore dans le bouclier; enfin qu'elles n'ont été publiées dans aucun livre, ou catalogue qui me soit connu.

VOIE LACTÉE. C'est un amas prodigieux de petites étoiles, qui forment une longue trace dans le ciel du nord au midi. La fable dit que Junon par le conseil de Minerve, ayant donné à teter à Hercule, qu'elle trouva dans un champ où sa mère l'avoit exposé, il aspira son lait si rudement, qu'il en fit réjaillir une grande quantité, d'où se forma cette voie de lait, ou *voie lactée*. *Voyez* Galaxie.

VOIE, *via*, signifie *chemin*, *passage*, dans le droit romain. Le droit de *voie*, *via*, est différent du droit de passage personnel, appellé *iter*, & du droit de passage pour les bêtes & voitures, appellé *actus*. Le droit appellé *via*, *voie* ou che-

Digitized by Google

min, comprend le droit appellé *iter* & celui appellé *actus* ».

Voie romaine, *viaromana*, route, chemin des romains, qui conduisoit de Rome par toute l'Italie & ailleurs. Au défaut des connoissances que nous ne pouvons plus avoir dans les Gaules, recueillons ce que l'histoire nous apprend de ces sortes d'ouvrages élevés par les romains dans tout l'Empire, parce que c'est en ce genre de monuments publics qu'ils ont de bien loin surpassé tous les peuples du monde.

Les *voies romaines* étoient toutes pavées, c'est-à-dire, revêtues de pierres & de cailloux maçonnés avec du sable. Les loix des XII Tables commirent cette intendance au soin des censeurs; *censores urbis* vias, *aquas, ærarium, vectigalia, tueantur.* C'étoit en qualité de censeur, qu'Appius, surnommé l'*aveugle*, fit faire ce grand chemin depuis Rome jusqu'à Capoue, qui fut nommé en son honneur la *voie* Appienne. Des consuls ne dédaignèrent pas cette fonction; la *voie* Flaminienne & l'Emilienne en sont des preuves.

Cette intendance eut les mêmes accroissemens que la république. Plus la domination romaine s'étendit, moins il fut possible aux magistrats du premier rang de suffire à des soins qui se multiplioient de jour en jour. On y pourvut en partageant l'inspection. Celle des rues de la capitale fut affectée d'abord aux édiles, & puis à quatre officiers, nommés *viocuri*; nous dirions en françois *voyers.* Leur département étoit renfermé dans l'enceinte de Rome. Il y avoit d'autres officiers publics pour la campagne, *curatores viarum.* On ne les établissoit d'abord que dans l'occasion, & lorsque le besoin de quelque *voie* à construire ou à réparer le demandoit. Ils affermoient les péages ordonnés pour l'entretien des routes & des ponts. Ils faisoient payer les adjudicataires de ces péages, régloient les réparations, adjugeoient au rabais les ouvrages nécessaires, avoient soin que les entrepreneurs exécutassent leurs traités, & rendoient compte au trésor public des recettes & des dépenses. Il est souvent parlé de ces commissaires & de ces entrepreneurs, *mancipes*, dans les inscriptions, où ils sont nommés avec honneur.

Le nombre des commissaires n'est pas aisé à déterminer. Les marbres nous apprennent que les principales *voies* avoient des commissaires particuliers, & que quelquefois aussi un seul avoit pour département trois ou quatre grandes *voies.*

On peut juger du relief que donnoit cette commission par ces mots de l'orateur romain (*Ad. attic. l. I. epist.* 1.) « Thermus est commissaire de la *voie* Flaminienne; quand il sortira de charge, je ne ferai nulle difficulté de l'associer à César pour le consulat. «

Le peuple romain crut faire honneur à Auguste, en l'établissant curateur & commissaire des grandes *voies* aux environs de Rome. Suétone dit qu'il s'en réserva la dignité, & qu'il choisit pour substituts des hommes de distinction qui avoient déjà été préteurs. Tibère se fit gloire de lui succéder pour cette charge, & afin de la remplir avec éclat, il fit aussi travailler à ses propres frais, quoiqu'il y eût des fonds destinés à cette sorte de dépense. Caligula s'y appliqua à son tour, mais il s'y prit d'une maniere extravagante & digne de lui. L'imbécille Claude entreprit & executa un projet que le politique Auguste avoit cru impossible; je veux dire de creuser à travers une montagne un canal pour servir de décharge au lac Fucin, aujourd'hui lac de Célano : aussi l'exécution lui couta-t-elle des sommes immenses. Néron ne fit presque rien faire aux grandes *voies* du dehors, mais il embellit beaucoup les rues de Rome. Les règnes d'Othon, de Galba, de Vitellius furent trop courts & trop agités. C'étoient des empereurs qu'on ne faisoit que montrer, & qui disparoissoient aussi-tôt. Vespasien sous qui Rome commença à être tranquille, reprit le soin des grandes *voies* : on lui doit en Italie la *voie intercica.* Son attention s'étendit jusqu'en Espagne. Ses deux fils Titus & Domitien l'imitèrent en cela; mais ils furent surpassés par Trajan. On voit encore en Italie, en Espagne, sur le Danube & ailleurs, les restes des nouvelles *voies* & des ponts qu'il avoit fait construire dans tous ces lieux; ses successeurs eurent la même passion jusqu'à la décadence de l'Empire, & les inscriptions qui restent, suppléent aux omissions de l'histoire.

Il faut distinguer les *voies* militaires, *viæ militares, consulares, prætoriæ*, de celles qui ne l'étoient pas & que l'on nommoit *viæ vicinales.* Ces dernières étoient des *voies* de traverse, qui aboutissoient à quelque ville située à droite ou à gauche de la grande *voie*, ou à quelque bourg, ou à quelque village, ou même qui communiquoient d'une *voie* militaire à l'autre.

Les *voies* militaires étoient faites aux dépens de l'état, & les frais se prenoient au trésor public, ou sur les libéralités de quelques citoyens zélés & magnifiques, ou sur le produit du butin enlevé aux ennemis. C'étoient les intendans des *voies*, *viarum curatores*, & les commissaires publics qui en dirigeoient la construction, mais les *voies* de traverses, *viæ vicinales*, se faisoient par les communautés intéressées, dont les magistrats régloient les contributions & les corvées. Comme ces *voies* de la seconde classe fatiguoient moins que les *voies* militaires, on y employoit moins de soins. Cependant elles devoient être bien entre-

tenues

tenues. Personne n'étoit exempt d'y contribuer, pas même les domaines des empereurs.

Des particuliers employoient eux-mêmes, ou léguoient par leur testament une partie de leurs biens pour cet usage. On avoit soin de les y encourager ; le caractère distinctif du romain étoit d'aimer passionnément la gloire. Quel attrait pouvoit-on imaginer qui eût plus de force pour l'animer, que le plaisir de voir son nom honorablement placé sur des monumens publics, & sur les médailles qu'on frappoit à ce sujet.

Les matériaux des *voies* n'étoient point partout les mêmes. On se servoit sagement de ce que la nature présentoit de plus commode & de plus solide ; sinon, on apportoit, ou par charrois ou par les rivières, ce qui étoit absolument nécessaire, quand les lieux voisins ne l'avoient pas. Dans un endroit, c'étoit simplement la roche qu'on avoit coupée ; c'est ainsi que dans l'Asie-Mineure on voit encore des *voies* naturellement pavées de marbre. En d'autres lieux, c'étoient des couches de terre, de gravois, de ciment, de briques, de cailloux, de pierres quarrées. En Espagne la *voie* de Salamanque étoit revêtue de pierres blanches : de-là son nom *via argentea*, la *voie* d'argent. Dans les Pays-Bas, les *voies* étoient revêtues de pierres grises de couleur de fer. Le nom de *voies ferrées*, que le peuple leur a donné, peut aussi bien venir de la couleur de ces pierres que de leur solidité.

Il y avoit des *voies pavées* & d'autres qui ne l'étoient pas, si par le mot de *pavées* on entend une construction de quelques lits de pierres sur la surface. On avoit soin que celles qui n'étoient point *pavées* fussent dégarnies de tout ce qui les pouvoit priver du Soleil & du vent ; & dans les forêts qui étoient sur ces sortes de *voies*, on abattoit des arbres à droite & à gauche, afin de donner un libre passage à l'air ; on y formoit de chaque côté un fossé en bordure pour l'écoulement des eaux ; enfin pour n'être point pavées, il falloit qu'elles fussent d'une terre préparée qu'on rendoit très dure.

Toutes les *voies militaires* étoient pavées sans exception, mais différemment, selon le pays. Il y avoit en quelques endroits, quatre couches l'une sur l'autre. La première, *statumen*, étoit comme le fondement qui devoit porter toute la masse. C'est pourquoi avant que de la poser, on enlevoit tout ce qu'il y avoit de sable ou de terre molle.

La seconde, nommée *ruderatio*, étoit un lit de têts de pots, de tuiles, de briques cassées liées ensemble avec du ciment.

La troisième, *nucleus* ou le noyau, étoit un lit de mortier que les romains appeloient du même nom que la bouillie, *puls* : parce qu'on le mettoit assez mou pour lui donner la forme qu'on vouloit ; après quoi on couvroit le dos de toute cette masse, ou de cailloux, ou de pierres plates, ou de grosses briques, ou de pierrailles de différentes sortes, selon le pays. Cette dernière couche étoit nommée *summa crusta*, ou *summum dorsum*. Ces couches n'étoient pas les mêmes par-tout ; on en changeoit l'ordre ou le nombre, selon la nature du terrein.

Bergier, qui a épuisé dans un savant traité tout ce qui regarde cette matière, a fait creuser une ancienne *voie romaine* de la province de Champagne, près de Rheims, pour en examiner la construction. Il y trouva premierement une couche de l'épaisseur d'un pouce d'un mortier fait de sable & de chaux ; secondement, dix pouces de pierres larges & plates qui formoient une espèce de maçonnerie faite en bain de ciment très-dur, dont les pierres étoient posées les unes sur les autres. En troisième lieu, huit pouces de maçonnerie de pierres à peu près rondes & mêlées avec des morceaux de briques, le tout lié si fortement, que le meilleur ouvrier n'en pouvoit rompre sa charge en une heure. En quatrième lieu, une autre couche d'un ciment blanchâtre & dur, qui ressembloit à de la craie, & enfin une couche de cailloux de six pouces d'épaisseur.

Tout ce maçonnage étoit pour le milieu de la *voie*, & c'étoit proprement la chaussée, *agger*. Il y avoit de chaque côté une lisière, *margo*, faite de plus grosses pierres & de blocailles, pour empêcher la chaussée de s'ébouler ou de s'affaisser, en s'élargissant par le pied. Dans quelques endroits comme dans la *voie appienne*, les bordages étoient de deux pieds de largeur, fait de pierres de taille, de manière que les voyageurs pouvoient y marcher en tout temps & à pied sec ; & de dix pieds en dix pieds, joignant les bordages, il y avoit des pierres qui servoient à monter à cheval ou en chariot.

On plaçoit de mille en mille des pierres qui marquoient la distance du lieu où elles étoient placées, à la ville d'où on venoit, ou à la ville où l'on alloit. C'étoit une invention utile de Caius Gracchus.

Toutes les *voies* militaires du cœur de l'Italie, ne se terminoient pas aux portes de Rome ; mais au marché, *forum*, au milieu duquel étoit la colonne milliaire qui étoit dorée, d'où lui venoit le nom de *milliarium aureum*. Pline & les autres écrivains de la bonne antiquité, prennent de cette colonne le terme & l'origine de toutes les *voies*. Pline *l. III. c. 5*, dit : *ejusdem spatii mensura currente à milliario in capite fori romani statuto*,

C'est de-là que se comptoient les milles, & comme ces milles étoient distingués par des pierres, on prit l'habitude de dire, *ad tertium lapidem*, *ad duodecimum*, *ad vigesimum*, &c. pour dire, à trois milles, à douze milles, à vingt milles, &c. On ne voit point que les romains aient compté au-delà de cent, *ad centesimum*, lorsqu'il s'agissoit de donner à quelque lieu un nom pris de sa distance. Bergier croit que c'est parce que la jurisdiction du vicaire de la ville ne s'étendoit pas plus loin.

Quoi qu'il en soit, il y avoit de ces colonnes milliaires dans toute l'étendue de l'empire romain; & sans parler d'un grand nombre d'autres, on en voit encore une debout à une lieue de la Haye, avec le nom de l'empereur Antonin. Les colonnes sous les empereurs portoient ordinairement les noms des empereurs, des Césars, des villes, ou des particuliers qui avoient fait faire, ou qui avoient fait les *voies*; quelquefois aussi l'étendue du travail qu'on y avoit fait, & enfin la distance du lieu où elle étoit à l'endroit du départ, ou au terme auquel cette *voie* menoit.

Tout ce que je viens de marquer, ne regarde que les *voies militaires*. Les romains avoient encore des *voies* d'une autre espèce: le mot *iter*, qui est générique, comprenoit sous lui diverses espèces, comme le sentier *semita*, pour les hommes à pied; le sentier pour un homme à cheval, *callis*; les traverses, *tramites*. Les voies particulières, par exemple, avoient huit pieds de largeur pour deux charriots venant l'un contre l'autre. La *voie* pour un simple charriot, *actus*, que quatre pieds; la *voie* nommée *iter* pour le passage d'un homme de pied ou à cheval, n'en avoit que deux. Le sentier qui n'avoit qu'un pied, *semita*, semble être nommé de *semi iter*; le sentier pour les animaux, *callis*, n'avoit qu'un demi-pied. La largeur des *voies militaires* étoit de soixante pieds romains, savoir vingt pour le milieu de la chaussée, & vingt pour la pente de chaque côté.

Toutes les *voies militaires* & même quelques-unes des *voies vicinales* ont été conservées dans un détail très-précieux dans l'itinéraire d'Antonin, ouvrage commencé dès le temps de la république romaine, continué sous les empereurs, & malheureusement altéré en quelques endroits par l'ignorance ou par la hardiesse des copistes. L'autre est la table théodosienne, faite du temps de l'empereur Théodose, plus connue sous le nom de table de Peutinger, ou table d'Augsbourg, parce qu'elle a appartenu aux Peutingers d'Augsbourg. Velser a travaillé à l'éclaircir; mais il a laissé une ample matiere à supplément & à corrections.

Les *voies militaires* étoient droites & uniformes dans tout l'empire, je veux dire qu'elles étoient partout mesurées avec des pas de cinq pieds romains, & des milles de mille pas chacun: une colonne ou une pierre portant une inscription, marquoit chaque mille. Les altérations arrivées naturellement dans l'espace de plusieurs siecles, & les réparations modernes que l'on a faites en divers endroits, n'ont pu empêcher qu'il ne restât des indications propres à nous faire reconnoitre les *voies romaines*. Elles sont elevées, plus ordinairement construites de sable établi sur des lits de cailloux, toujours bordées par des fossés de chaque côté, au point même qu'étant coupées sur le talus d'une montagne, elles étoient séparees de cette même montagne pas un fossé destiné à les rendre seches, en donnant aux terres & aux eaux entrainées par la pente naturelle, un dégagement qui n'embarrassoit jamais la *voie*. Cette précaution, la seule qui pouvoit rendre les ouvrages solides & durables, est un des moyens qui sert le plus à reconnoître les *voies romaines*; c'est du moins ce que l'on remarque dans plusieurs de ces *voies* de la Gaule, qui plus étroites, & n'ayant pas la magnificence de celles que cette même nation avoit construites pour traverser l'Italie, ou pour aborder les villes principales de son empire, n'avoient pour objet que la communication & la sureté de leurs conquêtes, par la marche facile & commode de leurs troupes & des bagages indispensablement nécessaires.

Il faut a présent passer en revue les principales *voies romaines* dont les noms sont si fréquens dans l'histoire, & dont la connoissance répand un grand jour sur la géographie; cependant, pour n'être pas trop long, je dois en borner le détail à une simple nomenclature des principales.

VOIES DE LA VILLE DE ROME, *via urbis*. C'est ainsi qu'on appelloit les rues de Rome; elles étoient pavées de grands cailloux durs, qui n'étoient taillés qu'en dessus; mais dont les côtés étoient joints ensemble par un ciment inaltérable. Ces rues dans leur origine étoient étroites, courbes & tortues; mais quand sous Néron les trois quarts de la ville furent ruinés par un incendie, cet empereur fit tracer les rues incendiées, larges, droites & régulières.

VOIE EMILIENNE. Elle fut construite l'an de Rome 567, par M. Æmilius Lepidus, lorsqu'il étoit consul avec C. Flaminius; elle alloit de Rimini jusqu'à Bologne, & de-là tout autour des marais jusqu'à Aquileia. Elle commençoit au lieu où finissoit la *voie flaminia*; savoir du pont de Rimini, & elle est encore le chemin ordinaire de Rimini par Savignano, Césene, Forli, Imola & Faenza, à Bologne, ce qui peut faire une étendue de vingt lieues d'Allemagne, & il faut qu'elle ait eu un grand nombre de ponts considérables. C'est de cette voie que le pays entre Rimini & Bologne s'appelloit *Æmilia*, il étoit la septieme

des onze régions dans lesquelles Auguste divisa l'Italie.

Il y avoit une autre *voie émilienne* qui alloit de Pise jusqu'à Tortonne ; ce fut M. Æmilius Scaurus qui la fit construire étant censeur, avec le butin qu'il avoit enlevé aux liguriens dans le temps de son consulat.

VOIE D'ALBE, *via Albana*. Elle commençoit à la porte *Cælimontana*, & alloit jusqu'à Albe la longue. M. Messala y fit faire les reparations nécessaires du temps d'Auguste ; elle ne peut pas avoir été plus longue que dix-sept milles d'Italie, parce qu'il n'y a que cette distance entre Rome & Albano.

VOIE D'AMERIE, *via Amerina*. Elle partoit de la *voie* Flaminienne, & conduisoit jusqu'à Améria, ville de l'Umbrie, aujourd'hui Amélia, petite ville du duché de Spolette ; mais comme on ne sait point où cette *voie* quittoit la Flaminienne, on n'en sauroit déterminer la longueur.

VOIE APPIENNE, *via Appia*. Comme c'étoit la plus célèbre *voie* romaine par la beauté de son ouvrage & le premier chemin public qu'ils aient pavé, il mérite aussi plus de detail que les autres.

Cette *voie* fut construite par Appius Claudius Cæcus, pendant qu'il étoit censeur, l'an de Rome 443. Elle commençoit en sortant de Rome, de la porte Capenue, aujourd'hui *di san Sebastiano*, & elle alloit jusqu'à Capoue ; ce qui fait environ vingt-quatre lieues d'Allemagne. Appius ne la conduisit pas alors plus loin, parce que de son temps les provinces plus éloignées n'appartenoient pas encore aux romains. Deux charriots pouvoient y passer de front ; chaque pierre du pavé étoit grande d'un pied & demi en quarré, épaisse de dix à douze pouces, posée sur du sable & d'autres grandes pierres, pour que le pavé ne pût s'affaisser sous aucun poids de charriots ; toutes ces pierres étoient assemblées aussi exactement que celles qui forment les murs de nos maisons ; la largeur de cette *voie* doit avoir été anciennement de vingt-cinq pieds ; ses bords étoient hauts de deux pieds, & composés des mêmes pierres plus elevées que les autres, sur lesquelles on pouvoit s'asseoir pour se reposer, ou pour monter commodément à cheval ; exemple qui fut imité sur toutes les autres *voies* romaines. Les auberges & les cabarets fourmilloient sur cette route, comme nous l'apprenons d'Horace.

L'agrandissement de la République, & surtout la conquête de la Grèce & de l'Asie, engagèrent les romains à pousser cette *voie* jusqu'aux extrémités de l'Italie, sur les bords de la mer Ionienne, c'est-à-dire, à l'étendre jusqu'à 350 mille. Jules-César ayant été établi commissaire de cette grande *voie*, la prolongea le premier après Appius, & y fit des dépenses prodigieuses. On croit que les pierres qu'il y employa, furent tirees de trois carrieres de la Campanie, dont l'une est près de l'ancienne ville de Sinuesse, l'autre, près de la mer entre Pouzzole & Naples, & la dernière près de Terracine. Cette *voie* a aussi été nommee *via Trajana*, après que Trajan l'eut fait reparer de nouveau. Gracchus y avoit fait poser les termes, & on l'appella toujours pour son antiquité, sa solidité & sa longueur, *regina viarum*, la reine des *voies*.

Autant cette *voie* étoit entière & unie autrefois, autant elle est délabrée aujourd'hui ; ce ne sont que morceaux détaches qu'on trouve de lieu à autre dans des vallées perdues. Il est difficile dans plusieurs endroits de la pratiquer à cheval, ni en voiture, tant à cause du glissant des pierres, que pour la profondeur des ornières ; les bords du pavé qui subsistent encore çà & là, ont vingt palmes romaines, ou quatorze pieds moins quatre pouces, mesure d'Angleterre.

VOIE ARDÉATINE. Ceux qui placent son origine dans Rome même, au-dessous du mont Aventin, près des thermes d'Antonin Caracalla, d'où ils la font sortir par une porte du même nom, & la conduisent dans la ville d'Ardéa, entre la *voie* appienne & la *voie* ostience. C'est le sentiment de Pauvini, qui dit *hæc* (*Ardeatina*) *intra urbem sub Aventino juxta Thermas Antonianas principium habebat*. Cependant le plus grand nombre des savans fait partir la *voie Ardéatine* de celle d'Appius, hors de Rome, à travers des champs à main droite. Quoi qu'il en soit, cette route n'avoit pas trois milles & demie de longueur, puisque la ville d'Ardéa étoit située à cette distance de Rome.

VOIE AURÉLIENNE, *via Aurelia*. Elle prit son nom d'Aurélius Cotta, ancien consul, qui fut fait censeur, l'an de Rome 602. Cette voie alloit le long des côtes en Toscane jusqu'à Pise; elle étoit double, savoir, *via Aurelia vetus & via Aurelia nova*, qu'on nomma de son restaurateur, *via Trajana*. Elle touchoit aux endroits *Lorium*, *Alsium*, *Pyrgos*, *Castrum novum*, *centum cellæ*. On conjecture que la *voie* nouvelle Aurélienne, fut l'*ouvrage* d'Aurélius Antonin, & l'on croit qu'elle étoit jointe à l'ancienne.

VOIE CASSIENNE, *via Cassia*. Elle alloit entre la *voie Flaminienne*, & la VOIE AURÉLIENNE, au travers de l'Éturie. L'on prétend en avoir vu les vestiges entre Sutrio, *aqua passera*, & près de Vulsinio jusqu'à Clusium ; & l'on conjecture qu'elle fut l'ouvrage de Cassius Longius, qui fut censeur l'an de Rome 600, avec Valérius Messala.

VOIE CIMINIENNE, *Ciminia via*. Elle traversoit

dans l'Etrurie, la montagne & la forêt de ce nom, & passoit à l'Orient du lac, aujourd'hui nommé *Lago di Vico*, dans le petit état de Romiglione.

VOIE CLAUDIENNE ou *Clodienne*, *Clodia via*; ce grand chemin commençoit au pont Milvius, alloit joindre la *voie Flaminienne*, & passoit par les villes de Lucques, Pistoye, Florence, &c. Ovide, (*ex ponto*, *l. I*, *eleg.* 8. *v.* 43 & 44.): dit:

Nec quos piniferis positos in collibus hortos,

Spectat flaminia Clodia juncta via.

VOIE DOMITIENNE, construite par l'empereur Domitien, alloit de Sinuesse jusqu'à Pozzuolo, prenoit son trajet par un chemin sablonneux, & se rejoignoit enfin à la *voie* Appienne; elle existe encore toute presque entière.

VOIE FLAMINIENNE; elle fut construire par C. Flaminius, censeur l'an de Rome 533. Elle alloit de la porte Flumentane, par Ocriculum, Narnia, Carsula, Menavia, Fulginium, forum Flaminii, Helvillum, Forum Sempronii, Forum Fortunæ, & Pisaurum, jusqu'à Arminium (Rimini), où elle finissoit vers le pont de cette ville.

De l'autre côté commençoit la *voie Emilienne*, qui alloit jusqu'à Bologne, & peut-être jusqu'à Aquilée; c'est pourquoi plusieurs auteurs prennent ces deux *voies* pour une seule, & lui donnent la longueur de la *voie Appienne*.

Auprès du fleuve Métaurus, elle étoit coupée par un rocher, d'où vient qu'on l'appella *intercisa*, ou *petra pertusa*.

Lorsqu'elle fut délabrée, Auguste la fit réparer; sa longueur jusqu'à Rimini, étoit de deux cents vingt-deux mille pas, ou cinquante-cinq lieues d'Allemagne; une partie de cette *voie* étoit dans l'enceinte de Rome; elle alloit comme je l'ai déja dit, de la porte flumentane, aujourd'hui *porta del popolo*, jusqu'à la fin de la *via lata*, dans la septième région, ou jusqu'à la *piazza di sciarra*, en droite ligne depuis le pont Milvius; c'est pourquoi Vitellius, Honorius, Stilicon, &c. firent leur entrée triomphante par cette *voie*.

VOIE GABINE ou *Gabienne*; elle partoit à droite de la porte gabine, & s'étendoit jusqu'à Gabies. Son trajet étoit de cent stades, environ douze milles & demi d'Italie.

VOIE GALLICANE, *Gallicana via*; elle étoit dans la Campanie, & traversoit les marais Pontins.

VOIE HERCULIENNE, *Herculanea*, c'étoit une chaussée dans la Campanie, entre le lac Lucrin & la mer. Silius Italicus (*lib.* XII, *v.* 118), nomme cette voie *Herculeum iter*, supposant que c'étoit l'ouvrage d'Hercule. Properce (*lib.* III, *eleg.* 86. *v.* 3.) dit dans la même idée,

Quà jacet & troja tubicen Misenus arenâ,

Et sonat Herculeo structa labore via.

VIA LATA, rue célèbre de Rome dans la septième région de la ville, qui en prit son nom; elle commençoit à la *piazza di sciarra*, & alloit jusqu'au Capitole: elle fait maintenant partie *della strada del Corso*, & elle est une des plus belles rues de Rome. Autrefois elle étoit ornée des arcs de triomphe de Gordien, de Verus, & d'autres belles choses, dont on voit à peine quelques vestiges.

VOIE LATINE, *latinia via*; elle commençoit à Rome à la porte latine, elle s'étendoit dans le Latium, & se joignoit près de Casilino à la *voie* appienne. Elle prenoit son trajet entre l'Algidum, & les montagnes de Tusculum par Picta, & continuoit par Ferentinum, Frusinum, Teanum, Sidicinum, Calenum, jusqu'à Casilinum.

La *voie latine* s'appelloit aussi la *voie* ausonienne. Martial la nomme *latina* dans les deux vers suivans:

Herculis in magni vultus descendere Cæsar

Dignatus, Latiæ dat nova templa viæ.

Dans un autre endroit, il l'appelle *ausonia*.

Appia, quam simili venerandus imagine Cæsar

Consecrat Ausoniæ maxima fama viæ.

Selon l'itinéraire d'Antonin, la voie latine étoit partagée en deux parties, dont la première y est ainsi décrite.

VOIE LAURENTINE. Cette voie, selon Aulugelle, se trouvoit entre la *voie* ardéatine & l'ostienne. Pline le jeune les fait voisines l'une de l'autre, quand il dit que l'on pouvoit aller à sa maison de campagne par l'une & l'autre route. *Aditur non una via; nam & Laurentina & ostiensis eodem ferunt; sed Laurentina ad 14 lapides, Ostiensis ad 11 relinquenda est.*

VOIE NOMENTANE, *via nomentana*; elle commençoit à la porte viminale, & alloit jusqu'à Nomentum, en Sabine, à quatre ou cinq lieues de Rome.

VOIE OSTIENSE, *via ostiensis*; elle commen-

çoit à la porte Trigemina, & alloit jusqu'à Ostie. Selon Procope, cette voie avoit cent vingt-six stades de longueur, qui font dix-neuf milles italiques & un huitième; mais l'itinéraire ne lui donne que seize milles d'étendue, & cette seule étendue, continue-t-il, empêche que Rome ne soit ville maritime.

VOIE POSTUMIANE, *voie postumia*; route d'Italie aux environs de la ville *Hostilia*, selon Tacite (*hist. l. III*). Il en est aussi fait mention dans une ancienne inscription, conservée à Gênes. Augustin Justiniani dit qu'on nomme aujourd'hui cette route *via costumia*; qu'elle conduit depuis Rumo jusqu'à Novæ, & qu'elle passe par Vota Arquata & Seravalla.

VOIE PRÉNESTINE, *prenestia via*, route d'Italie, qui, selon Capitolin, conduisoit de Rome à la ville de Prénefte, d'où elle a pris son nom; elle commençoit à la porte esquiline, & alloit à droite du champ esquilin jusqu'à Prénefte.

VOIE QUINCTIA; elle partoit de la *voie* salaria, & tiroit son nom de Lucius Quinctius qu'on fit dictateur, lorsqu'il labouroit son champ.

VOIE SALARIENNE, *via salaria*; elle commençoit à la porte colline, & prenoit son nom du sel que les sabins alloient chercher à la mer en passant sur cette *voie*; elle conduisoit par le pont anicum en Sabine.

VOIE SÉTINA; elle portoit le nom de la ville de Sétia dans le Latium, & finissoit par se joindre à la *voie* appienne.

VOIE TRIOMPHALE; elle commençoit à la porte triomphale, prenoit son trajet par le champ Flaminien, & le champ de Mars, sur le Vatican, d'où elle finissoit en Etrurie.

VOIE VALERIENNE, *via valeria*; elle commençoit à Tibur, & alloit par Alba Fernentis, Cerfennia, Corfinium, Interbromium, Téate, Marremium, jusqu'à Hadria.

VOIE VITELLIENNE, *via vitellia*, elle alloit depuis le Janicule jusqu'à la mer, & croisoit l'*Aurelia-vetus*.

VIA ÆLIA, prit son nom de l'empereur Hadrien qui la fit construire; elle étoit contigue à la *voye* triomphale.

VIA ARDETINA, tiroit son nom de la ville d'Ardée où elle se terminoit Ce chemin commençoit dans l'intérieur de la ville, sous l'Aventin, près des thermes d'Antonin.

VIA AURELIA, commençoit à la porte de ce nom, & alloit le long des bords de la mer de Toscane jusqu'à Pise. Aurelius, homme consulaire qui la fit paver, lui donna son nom. On l'appella depuis *triamphalis*, lorsqu'on eut nommé ainsi la porte *Aurelia*. C'est le long de ce chemin que fut enterré l'empereur Galba.

VIA CÆSAREA, ouvrage d'Agrippa, est ce qu'on appelle aujourd'hui à Rome, la rue du *Barbatre*.

VIA CAMPANA, qui commençoit à la porte Célimontane, & conduisoit dans la Campanie.

VIA COLLATINA, ainsi nommée de la porte de ce nom, s'étendoit dans la campagne, vers le septentrion, & à quelque distance de la ville; elle se réunissoit à la voye *Salaria*.

VIA MINUCIA; ce chemin étoit voisin de celui d'Appius, & il conduisoit à Brindes. Cicéron l'appelle *Minutia*, du nom de son auteur Minutius Augurinus, le même qui découvrit au sénat les perfides desseins de Sp. Mælius, & à qui le peuple décerna un bœuf doré pour reconnoître ce service.

VIA NOVA. Le vieux chemin neuf, commençoit au *Forum* & alloit jusqu'au Vélabre. Il fut l'ouvrage de Tarquin l'ancien qui fit le grand égout extérieur, depuis le *Forum* jusqu'au Tibre. On trouve encore les traces de cette rue, en suivant les ruines de l'égout, depuis l'église de St. Georges qui est dans le Velabre, jusqu'à celle de St. Etienne, qui est sur le bord du fleuve.

VIA NOVA, étoit une autre rue qui prit ce nom, lorsque l'empereur Caracalla l'eut fait embellir de thermes & d'autres ouvrages magnifiques: *Idem viam novam munivit* dit Spartien, *quæ est sub ejus thermis, quâ pulchrius inter romanas plateas non facilè quidquam invenias*.

VIA PORTUENSIS, prenoit au Janicule, à la porte Navale, & menoit au port d'Ostie.

VIA RECTA, étoit entre le pont de Sixte & l'ancienne rue Triomphale; Jules second qui la fit réparer, lui donna le nom de *Julia* qu'elle porte.

VIA SACRA, la rue sacrée, une des plus fameuses de Rome, commençoit à l'amphithéâtre, & conduisoit au Capitole, le long du temple de la paix & de la place de César. Elle tenoit son nom de l'alliance qui y fut faite entre Romulus & Tatius, ou de ce que les prêtres avoient coutume d'y passer, lorsqu'ils alloient faire les sacrifices des Ides.

Via Tiberina, conduisoit à l'île du Tibre.

Via Tiburtina, alloit depuis la porte esquiline jusqu'à Tivoli.

Via Trajana, la même qu'*Appia*, réparée par Trajan.

Voila les principales *voies* des romains en Italie ; ils les continuerent jusqu'aux extrémités orientales de l'Europe.

C'est assez de dire ici, que d'un côté on pouvoit aller de Rome en Afrique, & de l'autre jusqu'aux confins de l'Ethiopie « Les mers » ont bien pu couper les chemins entrepris par » les romains, mais non les arrêter, témoins » la Sicile, la Sardaigne, l'isle de Corse, l'Angleterre, l'Asie, l'Afrique, dont les chemins » communiquoient, pour ainsi dire, avec ceux » de l'Europe par les ports les plus commodes. » De l'un & de l'autre côté d'une mer, tou» tes les terres étoient percées de grandes *voies* » militaires. On comptoit plus de 600 de nos » lieues de *voies* pavées par les romains dans » la Sicile ; près de 100 lieues dans la Sardai» gne ; environ 73 lieues dans la Corse ; 1100 » lieues dans les isles Britanniques, 4250 lieues » en Asie ; 4674 lieues en Afrique ». (*D. J.*)

VIÆ CASTRORUM, les rues des camps. Les quartiers d'un camp chez les romains, étoient partagés par des rues tirées au cordeau, avec des places en differens endroits. Quelques-unes de ces places servoient pour le marché, où l'on vendoit toutes les denrées & les marchandises nécessaires, y ayant même des boutiques de toutes sortes d'artisans qui accompagnoient en grand nombre les armées. De cette maniere le camp formoit une espèce de ville, où l'on laissoit deux cents pieds de distance entre les logemens & les retranchemens, afin que les troupes pussent se former en corps, derriere les tentes pour se défendre en cas d'attaque.

Viæ in spectaculis, étoient des chemins pratiqués vis-à-vis des portes appellées *vomitoria*, parce que la multitude du peuple sembloit être vomie par ces portes. Ces chemins étoient encore nommés *scalaria*, & les espaces entre deux s'appelloient *cunei* coins à cause de leur forme ; ces coins étoient destinés pour differentes personnes de rang différent. De-là vient le mot *excuneare*, chasser une personne de sa place.

VOILE. *Voyez* SUFFIBULUM & CALYPTRA.

« Je remarquerai, dit Winckelmann (*Hist. de l'Art.* 4. 5.) que les femmes alloient communément la tête nue. Je répeterai seulement ici ce que j'ai dit plus haut : qu'elles se servoient quelques fois de leur vêtement soit pour se couvrir la tête, soit pour se *voiler* le visage, ainsi qu'on nous représente Junon : *illa sedet dejecta in lumina palla* (*Valer. flac. arg. l. I. v.* 132.). »

» Il se trouve aussi des *voiles* particuliers ou de petites pieces d'étoffe carrées qui servoient à cet usage. Il paroit que cette piece d'étoffe est le *voile* que les anciens nommoient θερίστρον *flammeum* & *rica*, dénominations romaines qui servoient sur-tout à designer le *voile* des vierges, (*Scalig. conject. in Varr. p.* 197.). Mais le nom le plus connu du *voile* chez les poetes est καλύπτρα. (*Aeschyl. Suppl. v.* 128. *r. calab. l.* 14. *v.* 45.) Ces sortes de *voile* étant minces & transparens furent comparés à des toiles d'araignées (*Eurip. Androm. v.* 830. *Epigr. gr. in Kust. not. ad suid. v.* Κιχρύφ.) Ces etoffes séparées du vêtement & faites pour couvrir la tête des femmes ont été remarquées souvent par les écrivains ; tel est le *voile* blanc qu'Apollonius donne à Médée pour se couvrir la tête (*Argon. l. III. v.* 833.) : telle est encore celui dont fait mention une épigramme grecque (*Anthol. l. VII. p.* 457. *l.* 9.). Cependant j'ignore si Helène, s'est *voilée* avec des pièces d'etoffes blanches, ou si elle s'est *voilée* avec une piece d'étoffe blanche en se couvrant de ce *voile*. Cette difficulté est d'autant plus difficile à resoudre que les grecs des temps postérieurs n'entendoient pas eux-mêmes la vraie signification des mots ἑανὸς & πέπλος qui se trouvent dans Homère & dans d'autres poetes anciens, comme nous le voyons clairement par l'*Onomasticon* de Julius Pollux (*Poll. Onom. l. VII. segm.* 51.). Le seul *voile* de cette nature qui se trouve sur des monumens antiques à Rome, est la pièce d'étoffe blanche, dont Hésione se couvre la tête ; sujet exécuté en mosaique dans la villa Albani (*Conf. monum. ant. ined. n°* 66.). Cette sorte d'ajustement que les femmes asiatiques avoient coutume de porter, paroit avoir été nommé χειρόμακτρον, un essuiemain, à cause de sa forme & de sa couleur (*Athen. Deip. l. IX. p.* 410.) ».

» On voit, dit ailleurs Winckelmann, dans la cour du cabinet de Portici, la mère de Nonius Balbus ; c'est ce qu'on apprend par l'inscription bien conservée de son piédestal ; une partie de sa draperie ou de son manteau est jettée sur sa tête ; cette draperie, pour coëffer la figure avec grace, s'élève en pointe au dessus du front : on peut remarquer la même chose sur la tête de la tragédie, dans le bas-relief représentant l'apothéose d'Homère, qui se conserve au palais Colone à Rome. Une telle minutie ne méritoit pas d'être relevée, & je l'aurois passée sous silence, si Cuper (*Apotheos. Hom. p.* 81 & *seq.*) n'avoit regardé cette

plissure pincée comme quelque chose de singulier, & s'il n'avoit cru y trouver ce que les grecs nommoient ὄγκος, coëffure de cheveux qui s'élève au dessus du front dans les masques tragiques de l'un & de l'autre sexe. Le dessin qu'il a fait graver l'a induit en erreur; car cette pointe n'est pas si élevée sur le marbre, & elle n'est pas formée par un pli, comme il l'a représentée. »

Les divinités ont quelquefois la tête *voilée* avec leur manteau, sur les monumens. La Junon *voilée* dont parle Macrobe se voit au Capitole & sur deux bas-reliefs de Bartoli. Pignorius dit qu'il avoit vu à Rome des statues d'Esculape avec un *voile* sur le derrière de la tête; mais les statues de cette divinité qu'on y voit à présent n'ont point de *voile*. La figure sans barbe qu'il donne pour Esculape, sera sans doute celle de quelque prêtre. La statue décrite par Callicrate ne semble pas avoir été sans barbe, ce que Pétau a cependant voulu inférer des paroles de cet auteur. Seguin & d'autres croient voir Proserpine *voilée* sur une médaille; mais cette tête est probablement un portrait; car la médaille est du temps des empereurs. Le comte de Caylus avoit dans sa collection un petit Bacchus de bronze, de deux pouces de hauteur, portant une couronne de lierre en argent, & un vase de même matière. Il avoit le derrière de la tête *voilé*, par un bout de la draperie qui lui couvroit la poitrine.

Martianus Capella nous dit que Jupiter abaissoit la partie de son *voile* qui étoit ordinairement rejettée derrière la tête, pour paroître avec plus de majesté dans l'assemblée des dieux. Mais on ne trouve Jupiter *voilé* sur aucun monument.

Saturne paroît assez souvent avec un *voile*. Il étoit le seul dieu, auquel on sacrifiât avec la tête decouverte; & Winckelmann croit que cette particularité étoit exprimée par le *voile* qu'il porte ordinairement relevé sur le haut de la tête. Les romains étoient *voilés* aux autels des autres divinités; mais ils relevoient leurs *voiles* dans les sacrifices de Saturne, dont les fêtes étoient destinées à la joie & à la dissipation.

Le *voile* étoit propre à Junon, à cause, dit Albricus, que les nuages obscurcissoient souvent l'air dont elle est le symbole, & selon Fulgence, pour marquer combien sont cachées les richesses que Junon dispose. Il est plus raisonnable de dire que le *voile* étant l'ornement des femmes riches en Grèce & à Rome, il désignoit avec justice l'épouse du souverain des dieux.

Dans la collection des pierres gravées de Stoch, on voit sur une pâte de verre, Junon portée sur un aigle. Son *voile* flottant autour de la tête compose un cercle, dans lequel paroissent les sept planètes. Sur un jaspe rouge, Jupiter & Junon sont debout. Autour de Junon, est un *voile* parsemé d'étoiles. On la voit avec un voile semblable sur une médaille de Samos. L'étoile de Junon étoit appellée Φωσφόρος, comme celle de Venus.

VOILE aux portes & dans les tribunaux. *Voyez* PORTIÈRE, RIDEAU, *VELARII*.

VOILE, pris dans le sens d'une pièce d'étoffe longue & carrée.

Un *voile* suspendu comme un rideau fermé, désigne sur les monumens que l'action se passe dans l'intérieur d'un édifice.

Des *voiles* ainsi suspendus, tenoient lieu de tapisserie. Ils ornoient ainsi les voûtes ou planchers, & tenoient lieu de plafonds. (*Horat. lib. II, v. sat. 8. vers. 54. vet. scholiast.*) On les appelloit *vela triclinaria*.

VOILES, dont les anciens couvroient toute l'étendue du théâtre & de l'amphitéâtre, pour mettre les spectateurs à l'abri de l'ardeur du soleil & des injures de l'air. Chez les grecs, il n'y avoit que les portiques & le bâtiment de la scène qui fussent couverts; le reste du théâtre ne l'étoit point; ce qui obligeoit de tendre sur cette dernière partie, des *voiles* soutenus par des mâts & des cordages; afin de garantir les spectateurs de l'ardeur du soleil. Outre cela, pour mieux tempérer la chaleur qu'on ressentoit encore, malgré cette précaution, on faisoit jaillir du dessus des portiques de l'eau, qui retomboit sur le théâtre en forme de rosée, par quantité de tuyaux menagés dans les statues, dont on ornoit le haut des portiques; c'étoit même toujours des eaux de senteurs. Derrière le théâtre, il y avoit des portiques qui en étoient entièrement detachés, & où le peuple se retiroit, s'il survenoit quelqu'orage pendant la représentation. Dans les commencemens des spectacles chez les romains, les spectateurs étoient à découvert, & ce ne fut que lorsque le goût du luxe se fut introduit dans la ville, que l'on songea à se procurer ces commodités. Q. Catulus fut le premier qui introduisit celle des *voiles* au théâtre, ainsi que nous l'apprend Valère Maxime (2, 4, 5,) *Religionem ludorum, crescentibus opibus, nox secuta lautitia est. Ejus instinctu Q. Catulus Campanam imitatus luxuriam, primus spectantium concessum velorum umbraculis texit.* Ces *voiles* étoient soutenus par de grandes perches & des cordes tendues: ils étoient de lin, de soie, & quelquefois même teints en pourpre, tels que ceux que Néron fit tendre: *vela etiam*,

Digitized by Google

dit Xiphilin, *quæ per aërem expansa ad arcendum solem purpurea erant* (*lib.* LXIII).

A l'amphithéâtre de Nîmes, on voit encore aux pierres du haut des trous destinés à recevoir les cordes où les perches qui servoient à tendre les *voiles*. Lucrèce (*lib. IV*, v. *X*, 73), a tiré une belle comparaison de l'usage où l'on étoit de couvrir les théâtres avec des voiles teintes de différentes couleurs.

Et vulgo faciunt id lutea, rufaque vela,

Et ferrugina cum magnis intenta theatris

Per malos vulgata, trabesque trementia pendent.

Namque ibi concessum caveai subter, & omnem

Scenai speciem patrum, matrumque, deorumque

Inficiant, coguntque suo fluitare colore.

Néron ne se contenta pas de l'énorme dépense de couvrir l'amphitéâtre avec des voiles de pourpre : il s'y fit encore broder, porté dans un char entouré d'étoiles d'or.

VOILES de *vaisseaux*.

Diodore nous apprend qu'Eole fut le premier inventeur des *voiles* de vaisseaux ; & que c'est pour cela qu'on l'appella le dieu des vents : *Insuper & velorum usum nautis introduxisse, rationemque utendi docuisse.* D'autres en attribuent l'usage à Icare, fils de Dédale ; quelques-uns à son père, & de-là la fable des ailes qu'ils s'appliquèrent pour se tirer du labyrinthe. Quoi qu'il en soit, la matière des *voiles* étoit le lin, le chanvre, le jonc, le genêt, le cuir, la peau des bêtes, c'est cette dernière qui donna le nom aux voiles : *& enim velum à vellere*, dit Varron, c'est-à-dire, à *pelle*. César (*bell. gall. III*, 13) remarque que les vénètes en employoient encore de cette sorte de son temps, *pelles pro velis*. Du temps d'Homère, elles étoient toutes de lin : quelquefois les anciens étendoient leurs habits, & en faisoient des espèces de *voiles*. Ils leurs donnoient trois formes différentes ; la triangulaire comme nous en connoissons dans a méditerrannée, la quarrée que nous employons dans les petits bâtimens, & la ronde telle que les portugais en ont trouvé l'usage dans les Indes. La couleur ordinaire étoit la blanche, à cause du préjugé, dont les anciens étoient imbus que cette couleur étoit de bon augure ; ils l'employoient dans les temps de joie, comme ils admettoient la noire pour les jours de tristesse. *Voyez* THÉSÉE.

Les anciens ne se servoient dans les commencemens des *voiles*, que dans les temps favorables. Mais ils apprirent ensuite à s'en servir comme nous, même par les vents contraires, ce que Pline dit très-expressément : *iisdem autem ventis in contrarium navigantur prolatis pedibus ; ut noste plerumque adversa vela concurrant* (*l. II*. 48.) Ils mettoient quelquefois à leurs vaisseaux des *voiles* de couleur bleue. Ils portoient le luxe jusqu'à les teindre en pourpre. Ils en ont eu aussi de deux couleurs, & à petits carreaux, comme on le voit distinctement sur une cornaline du baron Stosch ; ce qui sert aussi à expliquer le passage de Pline, où en parlant de la flotte d'Alexandre, naviguant sur l'Inde, il dit *stupueruntque littora flatu versicoloria implente*.

Homère nous apprend dans plusieurs endroits de ses poëmes, que du temps de la guerre de Troye, les mâts n'étoient pas fixés dans les vaisseaux. On les ôtoit, & on les dressoit selon le besoin, comme on le voit aujourdhui sur les felouques.

Suivant Pline, on plaça d'abord les *voiles* les unes au-dessus des autres au même mât ; on en mit ensuite à la poupe & à la proue. Les *voiles* de pouppe, s'appelloient *epiaromus* ; celles de proue, *doiones* ; celle qui étoit en haut des mâts, *thoracium* ; celle qui se mettoit au bout d'une autre, *orthiax* ; & *artemon*, la voile du grand mât.

Dans la collection des pierres gravées de Stoch, on voit sur une pâte antique un vaisseau léger à rames, dont la proue est terminée par une chénisque, en forme d'un long cou de cigogne, au côté & précisément à la place du mât & de la *voile* de misaine, deux grandes ailes étendues propres à prendre le vent, comme pour voler. Cette pâte explique clairement la fable de Dédale & (*Plin. lib. VII*, 57. *Pausan. in Bœt.*) d'Icare. Ces ailes appliquées au vaisseau, sont le symbole de l'invention des *voiles* qu'ils imaginèrent pour donner plus de vitesse à leurs bâtimens ; ce qui fit que les poëtes composèrent leur fable. Dans la galerie de Florence, il y a une gravure, (*tom. II. tab. LX. XI. 5.*) semblable sur une sardoine ; mais on n'y a pas fait attention dans le *museum Florentinum*.

VOIX. Suétone (*c.* 20. *n.* 2.), dit que Néron voulant adoucir sa voix, s'abstenoit des fruits & des crudités, se purgeoit avec des vomissemens & des clystères, & qu'il s'appliquoit une feuille de plomb sur la poitrine lorsqu'il étoit couché.

La *voix* couverte & voilée, étoit appellée *fusca* par les romains, (*Pline XXVIII*. 6), & [illegible] par les grecs (*Xiphil.* 61)

Dans les concerts, une *voix* seule, ou non accompagnée, étoit désignée par les mots *vox assa* (*Non. L.* 2, 70).

VOLCÆ, dans les Gaules. VOLCAE

Les médailles autonomes de ce peuple, sont :

RR.

RR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VOLCAN : *Voyez* CYCLOPES. Rabaut de S. Etienne dit d'une manière affirmative, que dans la mythologie les montagnes *Volcaniques* furent peintes comme des géans terribles, armes de cent bras, qui entassoient roches sur roches pour escalader les cieux, & qui troublant l'air de leurs cris & de leurs fureurs, portoient l'épouvante jusques chez les dieux, qu'ils vouloient détrôner. Ainsi, dans la Thrace, les géans *Athos*, *Pallène*, *& Mimas & Typhée*, & les terribles fils d'*Aloüs*, sont des montagnes du pays; tandis que le roi Phlégyas, ou le Brûlant, sous le règne duquel arrivent ces catastrophes, en est le souverain, & que le pays s'appelle l'*Ifliée*, la *Brûlée*, les *champs Phlégréens* ou brûlés. Ainsi dans la Sicile, les géans *Encélade*, *Briarée*, *Aegéon*, *Gygés*, ou le *Géant*, ont déclaré une guerre pareille aux habitans du ciel. A la vérité, on ne croit point à l'existence de ces géans; mais outre qu'ils sont une preuve du génie allégorique ancien, on croit un peu trop à l'existence des héros qui les combattirent.

VOLCANALES. *Voyez* VULCANALES.

VOLCANUS. *Voyez* VULCAIN.

VOLCANTIA, famille romaine, dont on ne connoît de médailles que dans Goltzius.

VOLIANUS. On a trouvé à Nantes l'inscription suivante : *Numinib. augustor. deo voliano. m. gemell. secundus & c. sedatus florus actor. vicanor. portens. tribunal. c. m. locis ex. stipe. conlata. posuerunt.*

VOLIANUS étoit une divinité adorée par les gaulois. A cause de la ressemblance du nom, les romains l'ont pris pour Vulcain. Ce mot d'ailleurs signifie en langue celtique *fournaise ardente*.

VOLONES, nom que les romains donnèrent à des esclaves, qui s'offrirent à servir dans la seconde guerre punique, parce qu'on ne trouvoit pas des citoyens en nombre suffisant. On leur donna ce nom, parce qu'ils s'offrirent volontairement. Festus dit que cela arriva après la bataille de Cannes. Macrobe, *Sat. l. I, c. 11.* avant la journée de Cannes.

Marc Aurèle composa des troupes ou des légions d'esclaves qu'il appella *volontaires*, *voluntarii*, comme rapporte Capitolin dans la vie de cet empereur, *c. 21.* De semblables milices dans la seconde guerre punique, avoient été nommées *volones*. Avant Marc Aurèle, Auguste avoit donné le nom de *volontaires* à des milices d'affranchis qu'il avoit levées, à ce que dit Macrobe (*Sat. l. I. c. 11.*).

VOLONTAIRES, *Voyez* VOLUNTARII.

VOLSQUES, les *Volsques*, dit Winckelman, (*hist. de l'art. 3.3.*) ainsi que les étrusques & les autres peuples voisins, avoient un gouvernement aristocratique. (*Dyon. halyc. Ant. rom. l. VI, p. 374. l. 45.*). Ils n'élisoient un roi, ou plutôt un général d'armée, que lorsqu'il leur survenoit une guerre. Pour les samnites, ils avoient une constitution politique, semblable à celle de Sparte & de Crète, (*Strabo. l. VI, p. 254*). Les ruines accumulées des villes détruites, situées sur des côteaux voisins, constatent l'extrême population de ces peuples; & les annales de tant de guerres sanglantes avec les romains, qui ne pûrent les subjuguer qu'après vingt quatre triomphes, attestent leur grande puissance. La population & le luxe excitèrent l'industrie; la liberté donna l'essor à l'esprit; circonstances toujours favorables à l'art ».

« Dans les temps les plus reculés, les romains se servoient des artistes de ces deux peuples. Tarquin l'ancien, fit venir de Frégella, ville du pays des *Volsques*, un artiste, nommé Turrianus, qui executa en terre cuite une statue de Jupiter. Par la grande ressemblance d'une médaille de la famille de Servilius à Rome, avec une médaille samnite, on conjecture que la première a été frappée par des artistes de cette nation, (*Olivieri diss. sopra alc. med. samnit. p. 136*). Une très-ancienne médaille d'Anxur, ville des *Volsques*, aujourd'hui Terracine, porte une très-belle tête de Pallas. (*Beger thes. Brand. t. 1, p. 347.* ».

VOLTEIA, famille romaine dont on a des médailles.

C. en argent.

O. en bronze.

O. en or.

Le surnom de cette famille est STRABO.

VOLTINIA, *Voyez* TRIBU.

VOLTUMNA, *VOLTUNNA*, ou *VULTURNA*, déesse dans le temple de laquelle les étrusques, qui lui rendoient un culte particulier, s'assembloient pour les affaires d'état. Tite Live l'assure. (*Lib. IV. c. 20, 25 & 61.*

VOLTURNALIS flamen, prêtre du dieu Volturnus à Rome.

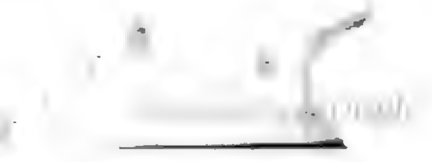

VOLTURNUS, fleuve d'Italie dans la Campanie, ou terre de Labour, qui se nomme encore aujourd'hui *Volturno*, sur lequel est située Capoue. Les anciens peuples de la Campanie en avoient fait un dieu, & lui avoient consacré un temple, dans lequel ils s'assembloient pour délibérer de leurs affaires. Il avoit à Rome un culte particulier, puisque parmi les flamines de Rome, on trouve celui du dieu *Volturnus*, & qu'on y célébroit des *volturnales*, le six des kalendes de septembre.

VOLUME. Les antiquaires désignent par ce mot l'épaisseur, l'étendue, le relief d'une médaille & la grosseur de la tête; de sorte que si quelqu'une de ces qualités y manque, un médaillon du Haut-Empire s'appelle *médaille de grand bronze*; mais dans le Bas-Empire, dès que la médaille a plus de *volume*, c'est-à-dire plus d'étendue & de relief que le moyen bronze ordinaire, on la fait passer pour médaillon. Exceptons-en cependant, pour l'épaisseur & pour le relief, les médailles contorniates, qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces deux qualités, & qui ne laissent pas de passer la plupart pour médaillons.

VOLUMEN. Dans la collection de Stosch, on voit sur une sardoine Polymnie, muse de la rhétorique, tenant à la main un *volumen* roulé. » Je ne puis alléguer, dit Winckelmann, d'autre raison de cette dénomination que le rouleau, parce que les statues & les bas-reliefs antiques l'offrent ordinairement à la main des rhéteurs & de ceux qui haranguoient. Une des muses de l'apothéose d'Homère, prise sans fondement par Schott pour la pythie, tient ce *rouleau*, en faisant le geste d'un orateur. Une figure de femme dans la même attitude qui est debout contre une colonne, sur une médaille (*Vaillant, n. 20. Pembrocke p. 1 pl. VII.*) de la famille Vibia, tient un rouleau semblable, & a été prise pour Vénus avec le sceptre, peut-être parce qu'elle est nue jusqu'aux cuisses. » *Voyez* LIVRES, ROULEAUX.

VOLUMNIA, famille romaine dont on a des médailles.

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

VOLUMNUS & *VOLUMNA*, dieux nuptiaux qu'on invoquoit dans la cérémonie des nôces, afin qu'ils établissent & qu'ils entretinssent la bonne intelligence entre les nouveaux mariés, ou qu'ils disposassent leurs volontés à la bonne intelligence. (Ces noms sont formés de *volo*, je veux.)

VOLUNTARII, volontaires, soldats qui servent volontairement, sans y être obligés; différents des *volones*; puisque c'étoient des hommes libres qui, ayant fini leur temps de service, offroient de le continuer. Ils avoient des privilèges, & étoient exempts des travaux & des factions, excepté seulement lorsqu'ils s'agissoit de s'opposer à l'ennemi. *Voyez* VOLONES.

VOLUPIA, déesse du plaisir, celle qui le procuroit (*Augustin. de civit. dei.* 4. 8.) aux hommes. Apulée dit qu'elle étoit fille de l'Amour & de Psyché. Elle avoit un petit temple (*Ling. latin. lib.* 3.) à Rome près de l'arsenal de marine, & sur son autel étoit non-seulement sa statue, mais encore celle de la deesse du silence. *Voyez* AGERONIA. La déesse *Volupia* étoit représentée assise sur un trône comme une reine, ayant les vertus sous ses pieds; mais on lui donnoit un teint pale & blême, dit Lilius Giraldus.

VOLUPTÉ, la même que *Volupia*.

VOLUSIEN, fils de Trebonianus Gallus. CAIUS VIBIUS VOLUSIANUS AUGUSTUS.

Ses médailles sont:

RRR. en or.

Le revers *Moneta Augg.* est fort rare.

C. en argent, il y a quelques revers rares.

On connoît des médailles sur lesquelles on a lu du côté de la tête, VA. F. GAL. VEND. que plusieurs antiquaires ont expliqué par ces titres: *Vandalicus*, *Finnicus*, *Galendaicus* & *Vendonicus*; mais sur lesquelles il faut lire V. AF. GAL. VELD. c'est-à-dire *Vibius*, *Afinius*, *Gallus*, *Veldumianus*. *Voyez* les mémoires de l'acad. des belles-lettres tom. 28, pag. 606. Elles sont fort rares. On trouve les mêmes titres sur des médailles grecques de G. B.

C. en G. B. de coin romain, il y a quelques revers rares.

C. en M. B., il y a quelques revers qui sont un peu rares.

RR. en G. B. de Colonies.

R. en M. & P. B.

RR. en G. B. Grec.

RR. en M. B.

R. en P. B.

R. en M. B. d'Egypte.

Ses médaillons latins en B. sont extrêmement rares; on n'en connoit peut-être point qui aient été frappés dans la Grèce.

VOLUTINA, ou *VOLUTRINA*, déesse

Digitized by Google

romaine qui avoit soin des enveloppes où sont renfermés les grains de bled dans leur épi, & que nous appellons *balles* quand elles en sont séparées.

VOMITORIA, portes de l'amphithéâtre, par où l'on entroit pour se rendre aux gradins, & qu'on appelloit ainsi, parce que la multitude du peuple sembloit être vomie par ces portes : *Undè*, dit Macrobe, *& nunc vomitoria in spectaculis dicimus : inde homines glomeratim ingredientes, in sedilia se fundunt.* (*Sat.* 6. 4.)

VOMISSEMENS. La coutume de provoquer le *vomissement* après le repas, s'introduisit à Rome du temps du grand Pompée, temps auquel vivoit le fameux medecin Asclepiade, qui condamna cette indigne pratique, comme Pline (26. 3.) nous l'apprend : *Damnavit merito & vomitiones, tunc supra modum frequentes.* L'usage n'en fut pas moins suivi par les gourmands de Rome, qui ne pouvoient suffire à cette multitude de repas qu'ils faisoient, que par le *vomissement*. C'est ainsi, que selon Suétone, Vitellius pouvoit tous les jours dejeûner, dîner, goûter, souper, & même faire après le souper le repas appellé *comessatio*, qui n'étoit à l'usage que des débauchés : *Epulas dispertiebat in jentacula & prandia, in cœnas, comessationesque, facile omnibus sufficiens vomitandi consuetudine.* (*c.* 13 11.)

Les gourmands, dit Sénèque (*Epist.* 95.) prennent un *vomitif* afin de mieux manger, & ils mangent afin de prendre un vomitif. Par cette évacuation, avant de manger, ils se preparoient à manger davantage, & en vuidant leur estomach après avoir mangé, ils croyoient prévenir tous les accidens qui pouvoient provenir de leur gloutonnerie.

VOPISCUS. (*Val. Maxim.* 10.), celui des deux jumeaux qui naît en vie après la mort de l'autre : *Vopiscus qui in utero matris geminus conceptus, altero abortu ejecto, incolumis editus erat.* Ce fut depuis un surnom de la famille Julia, & même le nom propre d'un historien romain, Flavius Vopiscus, qui nous a donné les vies des empereurs Aurélien, Tacite, Flavien, Probus, &c.

VORA, étoit la dixième de douze déesses des anciens peuples du Nord. Elle étoit habile, prudente, & si curieuse que rien ne pouvoit lui être caché. *Voyez* ODIN.

VORACITÉ. Il y avoit en Sicile, selon Athénée, un temple dédié à la *Voracité*.

VORTUMNUS. Voyez VERTUMNE.

VOTIFS (jeux), *ludi votivi.* Les jeux *votifs* étoient ceux auxquels on s'engageoit par quelque vœu. Il y en avoit de publics, lorsque le vœu étoit public, ce qui arrivoit dans les calamités publiques, ou au fort d'un combat, ou dans quelques autres occasions importantes. Il y en avoit de particuliers, lorsque quelque autre personne privée les faisoit représenter. Les premiers étoient donnés par les magistrats, sur un arrêt du sénat : nous avons une inscription qui fait mention d'un de ces jeux *votifs* & publics pour l'heureux retour d'Auguste : *Ti. Claud. &c. Ludos Votivos pro reditu imp. cæs. div. F. Augusti.*

VOTIFS, (boucliers.) *Voyez* CLUPEUS & BOUCLIER.

VOTIVÆ, TABELLÆ. *Voyez* VŒUX & TABLEAUX.

VOTIVES (médailles.) *Voyez* VŒUX & VICENNALIA, DECENNALIA.

VOTO (EX-) » Ces trois animaux, dit Caylus, (*Rec. d'antiq. II. pl.* 92.) un cheval, un mouton, une poule, ne peuvent être ni plus mal travaillés, ni plus indignement formés. Ces bronzes que l'on connoît aisement pour romains, sont des *ex-voto* destinés par leur médiocre prix aux gens de la campagne. Ils les achetoient vraisemblablement dans les marchés, & les appendoient dans les temples, ou devant les statues de leurs divinités tutelaires, pour obtenir la conservation & la propagation de leurs animaux domestiques »

VOTA. Voyez VŒUX.

VOUTES. » On fait, dit Paw, (*Recher. phil. t. II. pag.* 78.) que Caylus a mis en fait que les architectes de l'Egypte ignoroient la pratique de construire des *voûtes*, ce que Goguet a voulu démontrer jusqu'à l'évidence en faisant graver tout exprès les estampes qu'on peut voir dans son livre sur l'origine des sciences & des arts. Mais Corneille de Bruyn qui, à la faveur de quelques flambeaux, étoit parvenu à dessiner une vue de l'obscure galerie de la grande pyramide, a prétendu que cette grande galerie étoit *voûtée*. (*Reizen Door. Klein Asia. fol.* 193. Ce voyageur appelle le haut de cette galerie *gewelf*, terme dont il ne se seroit jamais servi, s'il n'eût été persuadé que c'étoit une *voûte*.) Pline en dit tout autant de quelques appartemens inférieurs du labyrinthe. Thevenot en dit encore tout autant de quelques caves à momies. Et enfin Pococke a découvert un arc egyptien dans la province de *Feium*. Ainsi Goguet & Caylus ne paroissent point avoir bien examiné toutes ces choses. Il se peut que la difficulté de se procurer le bois nécessaire pour les échaffaudages & les cintres, ait empêché les architectes de l'Egypte de *voûter* les grands temples, ou bien cette manière de bâtir ne leur a pas paru assez solide suivant leurs idées d'indestructibilité. La

disette du bois est, comme on fait, extrême dans cette contrée : or, en couchant des pierres plates sur les têtes des colonnes, ils n'avoient besoin que de quelques échafauds ; mais s'ils avoient voulu voûter ce prodigieux temple de Thèbes, ils auroient eu besoin d'une forêt. »

Les grecs ont fait très-peu de voûtes : leurs temples, si l'on excepte les temples ronds, étoient couverts en bois. On voit encore au temple de Jupiter à Girgenti (l'ancienne Agrigente), au-dessus de l'entablement porté par les colonnes, les trous quarrés qui recevoient les solives de la couverture. Les trous sont de même grandeur & espacés également.

» Les romains, dit Winckelmann, profitant de la solidité qu'acquéroit en peu temps la pouzzolane, employoient dans leurs constructions plus de ciment que de pierres, c'est ainsi que sont construites les anciennes voûtes. Quand le ceintre étoit couvert de carreaux, ou d'ais, on y jettoit du ciment & de petits morceaux de tuf, ou de briques pilées, & cela jusqu'à une certaine épaisseur, qui est de neuf palmes (5 pieds 4 pouces.) aux thermes de Dioclétien. On y mettoit ensuite une couche de ciment pour rendre la superficie de la voûte horisontale & unie. De cette maniere un petit nombre d'hommes pouvoient finir une grande voûte en un jour. On peut observer cette construction aux ouvrages dont le revêtement est tombé, ainsi qu'aux voûtes qui se sont écroulées, telles, par exemple, que celles du Colisée, des bains de Titus, de Caracalla, de Dioclétien, & particuliérement des ruines considérables de la villa Adrienne, où l'on voit encore les couches des ais du ceintre des voûtes.

» Cette manière prompte de construire les voutes ne se pratique plus ; on les fait aujourd'hui avec la main, mais on se sert cependant toujours du tuf & de la pouzzolane. Le remplissage d'en haut, jusqu'à ce que tout soit d'égalite avec la clef de la voûte, se fait néanmoins encore par baquets (*à Sacco*), à peu-près comme chez les anciens. Par le moyen de ce ciment, on peut donner aux voûtes la forme qu'on veut ; & l'on fait encore actuellement à Rome des voûtes tout-à-fait plates ; de sorte que ces ouvrages paroissent à peine avoir des voussures. On laisse ces voutes pendant quelque temps sur leur ceintre, afin qu'elles puissent se consolider. »

» Comme les anciens faisoient leurs voûtes extrêmement fortes, ils cherchoient à les rendre aussi légères qu'il étoit possible ; ce qu'ils faisoient par deux moyens différens. La manière la plus ordinaire étoit de remplir les voûtes avec des scories du mont Vésuve, qui sont ou rougeâtres, ou grisâtres. On en trouve de noires près de Viterbe, dans un endroit où il y a des sources d'eau bouillante, dans laquelle les œufs se durcissent en un instant. Ce lieu s'appelle *Bollicame*, nom qui lui vient de *bollire*, bouillir ; & ce feu souterrain, ainsi que les scories qu'on y tire de la terre, semblent prouver qu'il y a eu autrefois un volcan. Mais les scories de Viterbe ne sont pas trop bonnes pour la bâtisse des voûtes, parce qu'elles sont fort tendres. On remarque distinctivement cette espèce de scories dans les édifices anciens, & on en trouva au Panthéon, lorsqu'on répara dernièrement ce temple. Cependant, ni Vitruve ni ses commentateurs, n'ont point parlé de cette manière de construire les voûtes ; & ce n'est qu'en passant qu'il fait mention des scories du mont Vésuve. Comme la nature de cette montagne étoit peu connue des anciens, ils n'ont pas beaucoup cherché à en découvrir les phénomènes. »

» Les voûtes couvertes de pareilles scories sont très-communes à Naples ; mais le cardinal Albani a été le premier & jusqu'à présent le seul, qui en ait fait construire de semblables à Rome. Voici comment on procède à cette bâtisse : après qu'on a dressé le ceintre de la voûte, on maçonne les jambages des deux côtés (*le Coscie della Volta*) comme nous l'avons déjà dit, jusqu'à la clef ou le milieu de la voûte. Cette clef est couverte de scories & de ciment qui s'amalgament & se consolident tellement ensemble, qu'il est, pour ainsi dire, impossible de détruire une pareille maçonnerie. »

La seconde méthode de rendre les voutes plus légères étoit de se servir d'urnes, ou de pots de terre cuite vuides, qu'on plaçoit l'ouverture en haut ; après quoi on jettoit dans ces urnes, & tout autour, de petites pierres & du ciment par bacquet. On voit un grand nombre de ces urnes dans les voutes du cirque de Caracalla, ou comme d'autres l'appellent, de Gallien, hors de Rome. Aristote dit qu'on s'est autrefois servi de pots vuides dans la construction des bâtimens, pour augmenter la portée de la voix.

VOYAGEURS. Les *voyageurs* chez les grecs portoient la chlamyde, l'épée & le pétase, bonnet rond, plat & d'une forme peu élevée, que Mercure porte souvent sur les monumens. Nous voyons ce costume décrit dans le *Pseudolus* de Plaute. (2. 4. 45.)

Etiam opus est chlamyde, & machera, & petaso.

Le bonnet ou chapeau des *voyageurs* est quelquefois rejetté sur les épaules, & retenu par des courroies qui se lioient sous le menton.

Les mythologues & les historiens ont observé que dans l'antiquité payenne, les *voyageurs* adres-

soient des prières aux dieux tutélaires des lieux d'où ils partoient : ils en avoient d'autres, pour les dieux sous la protection desquels étoient les lieux par où ils passoient ; & d'autres enfin, pour les divinités du lieu où se terminoit leur voyage. La formule de ces prières nous a été conservée dans les inscriptions *pro salute, itu & reditu.* Ils marquoient aussi leur reconnoissance à quelque divinité particulière, sous la protection de laquelle ils comptoient avoir fait leur voyage : *Jovi reduci, Neptuno reduci, fortunæ reduci.*

Les grecs entre les dieux protecteurs des voyages, choisissoient sur-tout Mercure, qui est appellé dans les inscriptions *viacus & trivicus ;* & pour la navigation Castor & Pollux. Les romains honoroient ces dieux à même intention, sous le nom de *viales* & de *semitales.* S. Augustin & Martianus Capella font mention d'une Junon, surnommée *iterduca*, ou *guide des voyageurs.*

Athénée observe que les Crétois, dans leurs repas publics, avoient une table particulière pour recevoir ceux qui se trouvoient chez eux à titre de *voyageurs* ; & Plutarque assure que chez les perses, quoiqu'ils voyageassent peu eux-mêmes, un officier du palais n'avoit d'autre fonction que celle de recevoir les hôtes.

Outre que les voyageurs portoient sur eux quelqu'image ou petite statue d'une divinité favorite, dès qu'ils étoient de retour dans leur patrie, ils offroient un sacrifice d'actions de graces, s'acquittoient des vœux qu'ils pouvoient avoir faits, & consacroient pour l'ordinaire à quelque divinité, les habits qu'ils avoient portés dans leur voyage. C'est ce qu'Horace & Virgile appellent *vota vestes.* L'assemblage de toutes ces circonstances, fait voir que la religion entroit pour beaucoup dans les voyages des anciens. (*Mém. de l'acad. t. III.*).

Hercule avec le surnom *invictus*, Sylvain, les Lares, les grands dieux recevoient aussi les actions de graces des *voyagurs* arrivés.

VOYERS. *Voyez* VIOCURI.

VOIX. *Voyez* VOX.

VV. W. Voici les observations des auteurs de la nouvelle diplomatique sur cette lettre double . . . .

« Puisqu'autrefois on ne changeoit rien à la prononciation de l'V. quand il s'enrencontroit deux de suite, dont le premier étoit consonne, le second Voyelle ; ce dernier s'écrivoit souvent par un O. Conséquemment le nominatif singulier se trouvoit confondu avec l'accusatif pluriel. Au lieu de deux V ou de VO, on ne marquoit quelquefois qu'un V, mais dont les deux côtés surpassoient en hauteur les lettres voisines. Mabillon observe que les deux VV bien distingués durant le neuvième siècle, furent au douzième confondus par la complication de leurs branches, qui leur donna la figure du double W ».

« Dès le onzième siècle, on en peut voir un exemple dans la bulle de Benoit VIII, & six dans la sixième planche de Casley. Une seule petite pièce de Madox, en fournit quatre : & si nous ne craignions de passer du onzieme siècle au douzième, nous ajouterions que la sixième planche du *trésor des diplômes d'Ecosse, par Anderson*, n'en renferme pas moins. Ces dernières pièces ne sont ni plus anciennes que l'an 1098, ni postérieure à l'an 1107. Réduisez la question à des W qui se touchent, le premier siècle en fournira. Mais il s'agit de VV qui se traversent, en quoi consiste, à proprement parler, le double *you.* Or le Blanc a publié une monnoie d'or de Louis le Débonnaire, sur laquelle ces conditions sont exactement remplies. Les diplomes originaux du même monarque, nous offrent aussi des W. Après cela, il seroit inutile d'en montrer dans d'autres diplomes d'empereurs des dix & onzième siecles ; comme d'Otton III de 997, de Henri IV de 1066, &c. si ce n'est pour faire remarquer, que les deux V entrelassés, devinrent depuis ordinaires ou très-fréquens, de rares qu'ils avoient été jusqu'alors. On trouve aussi dans une monnoie anglo-saxonne, du chevalier Fountaine, *pl. IX* un W, qui pourroit bien n'être pas de beaucoup inférieur en âge à celui de Louis le Débonnaire. Par-dessus tout cela, nous voyons le W paroître, dès la fin du septième siècle, dans un diplôme de Clovis III. Mabillon en a publié le modèle. Combien faudroit-il faire remonter plus haut l'antiquité de cette lettre double, si sur un des blocs de pierres, érigés à Paris sous Tibère, il falloit lire avec Baudelot, Wieilom ? Mais ni Mautour, ni Montfaucon, Lobineau & Martin, n'y ont point vu ce double W. Nous n'y avons non plus apperçu qu'un V, quoique nous ayons examiné l'inscription de fort près, en différens temps, & à plusieurs reprises ».

WEDNESDAY, est la même chose que *Odensdag. Voyez* ce mot.

WITIGÈS, roi d'Italie. *D. N. Witigès rex*, ses médailles sont :

O. en or & en argent.

RR, en P. B. on y voit la tête de Rome d'un côté, & le nom de *Witigès* de l'autre.

On trouve aussi son nom au revers de quelques médailles d'argent de Justinien.

VULCAIN des égyptiens, ou PHTHAS. Eusèbe,

(*Præpar. evangelic. lib. III. c.* 11), dit que les égyptiens représentoient sous la forme humaine le Créateur de l'univers, qu'ils l'appelloient Kneph. Ils ajoutoient qu'il fit sortir de sa bouche un œuf, duquel sortit un autre dieu, appellé par eux *Phthas*, & *Vulcain* par les grecs. Mais on voit à l'article *Cneph*, qu'il étoit la même divinité que *Phthas*, c'est-à-dire le dieu créateur & conservateur de l'univers.

Cicéron (*de natur. deor. lib: III. cap.* 22.), dit que le second *Vulcain* étoit né du Nil, que les égyptiens l'appelloient *Phthas*, & qu'ils le considéroient comme le gardien de l'univers : *secundus Vulcanus, Nilo natus*, PHTHAS, *ut Aegyptii appellant, quem custodem Aegyptii volunt.* D'où l'on peut conclure que l'esprit créateur de l'univers, étoit père de l'esprit conservateur, en tant qu'il le precédoit, c'est-à-dire, que *Cneph* étoit père de *Phthas*. Delà vient encore que les égyptiens donnèrent à *Phthas*, ou à l'esprit créateur les deux sexes, ou plutôt les deux natures; parce qu'il avoit créé le monde, en le tirant de l'œuf ou du cahos. Julien Firmicus (*Præfat. ad lib. V. Mathes.*), dit de cet esprit : tu es le père & la mère de tous; tu es de toi-même le père & le fils, & tu ne connois d'autre lien que la nécessité. Sinesius dit de même (*hymn.* 3.) tu es père, tu es mère, tu es male & tu es femelle.

Sur l'obélisque d'Héliopolis transporté à Rome, on lisoit ces mots en hiéroglyphes (*Amm. Marcell. lib. XVII.* . . . Ramésé . . . que préféra *Vulcain* (Ηφαιστος ou Phthas), père des dieux.

Dans l'ordre des rois d'Egypte, on plaçoit *Vulcain* le premier, & le soleil ensuite; c'est-à-dire, comme l'explique Manethon dans le Syncelle, que l'on ne pouvoit assigner aucun temps à *Vulcain*, parce qu'il luisoit le jour & la nuit. Il étoit dans la lumière, avant qu'elle fût partagée entre le soleil & la lune. Aussi Diodore de Sicile (*lib. I.*) dit que le feu est appellé *Vulcain* par métaphore, & qu'il doit être adoré comme un grand dieu, parce qu'il contribue beaucoup à la production & à l'accroissement de toute chose. De-là vient que les grecs firent *Vulcain* le dieu du feu. Les stoïciens disoient aussi que l'ame de l'univers étoit un feu subtil & ethéré, placé au-dessus des planètes & des étoiles.

Le nom égyptien de *Vulcain*, le mot *Phthas* dans le cophte, qui paroit être l'ancien égyptien, signifie, selon la Croze, cité par Jablonski, (*Pant. Aegypt. l. I, c.* 2), celui qui règle, qui ordonne toute chose.

Quant au culte rendu en Egypte à *Phthas*, il ne dura pas long-temps; & ce symbole intellectuel, fut remplacé par les symboles des phénomènes célestes & terrestres, Osiris, Isis, Hammon, Horus, le Nil, &c. C'est pourquoi on ne voit aucune fête célébrée en son honneur; & l'on ne connoit qu'un temple consacré à *Phthas*; il étoit situé à Memphis; de même que celui de Neith, autre symbole de divinité intellectuelle.

VULCAIN des grecs étoit fils de Jupiter & de Junon, (*Homer. Iliad. A.* 577.) ou selon quelques mythologues, de Junon seule, (*Hesiod. theogon, n.* 927.) avec le secours du vent. Cette déesse, honteuse d'avoir mis au monde un fils si mal fait, dit Homère (*Iliad. lib.* 28.), le précipita dans la mer, afin qu'il fût toujours caché dans ses abymes. Il auroit beaucoup souffert si la belle Thétis & Eurynome, fille de l'Océan, ne l'eussent recueilli. Il demeura neuf ans dans une grotte profonde, occupé à leur faire des boucles, des agraffes, des colliers, des brasselets, des bagues & des poinçons pour les cheveux. Cependant la mer rouloit ses flots impétueux au-dessus de sa tête, & le cachoit si bien, qu'aucun des dieux ni des hommes ne savoit où il étoit, excepté Thétis & Eurynome.

Vulcain conservant dans son cœur du ressentiment contre sa mère pour cette injure, fit une chaise d'or avec un ressort, & l'envoya dans le ciel. Junon, qui ne se méfioit point du présent de son fils, voulut s'y asseoir, & y fut prise comme dans un trébuchet : il fallut que Bacchus enivrât *Vulcain* pour l'obliger à venir délivrer Junon, qui avoit préparé à rire à tous les dieux par cette aventure. *Voyez* JUNON.

Le même Homère en deux autres endroits (*Iliad. lib. I. & 15.*), dit que ce fut Jupiter qui précipita *Vulcain* de l'Olympe. Un jour que le père des dieux, irrité contre Junon de ce qu'elle avoit excité une tempête pour faire périr Hercule, l'avoit suspendue au milieu des airs avec deux pesantes enclumes aux pieds, *Vulcain* voulut aller au secours de sa mère : Jupiter le précipita du ciel; & quelques auteurs disent que, si les lemniens ne lui eussent tendu les bras pendant qu'il étoit encore en l'air, il lui en auroit coûté la vie. Mais il dit lui-même dans Homère, que Junon le fit tomber, & qu'Eurynome & Thétis, filles de l'Océan le ramassèrent & le sauvèrent. Il assure, dans un autre endroit de l'Iliade, que Jupiter le prit par le pied & le jetta hors du ciel; qu'étant descendu pendant tout le jour, il tomba dans l'isle de Lemnos au coucher du soleil; qu'il ne lui restoit que peu de vie, & que les habitans le relevèrent. Valérius Flaccus suppose que Vulcain tomba sur le rivage de Lemnos; que les habitans accoururent à sa voix, & lui fournirent tous les secours nécessaires à sa blessure. Mais il demeura toujours boiteux de cette chûte. Tous les poëtes disent que Lemnos étoit

le pays du monde que *Vulcain* aimoit le mieux. L'endroit de la terre qui le reçut, acquit une vertu singulière. (*Voyez* LEMNOS.) Cependant par le crédit de Bacchus, *Vulcain* fut rappellé dans le ciel & rétabli dans les bonnes grâces de Jupiter, qui lui fit épouser la plus belle de toutes les déesses, Venus, mère d'amour, ou selon Homère, la charmante Charis, la plus belle des grâces. Il devint aussi l'échanson de Junon; c'étoit lui qui lui versoit le nectar à table. Au sujet des infidelités de sa femme & de l'humeur débonnaire de cet époux, *Voyez* VENUS. Avant de devenir le mari de la déesse de la beauté, il avoit voulu être celui de la déesse de la sagesse. *Voyez* ERICHTONIUS.

Vulcain dans le ciel se bâtit un palais tout d'airain, & parsemé de brillantes étoiles. C'est là que ce Dieu forgeron, d'une taille prodigieuse, tout couvert de sueur, & tout noir de cendres & de fumée, s'occupoit sans cesse autour des soufflets de sa forge, à mettre en pratique les idées que lui fournissoit la science divine. Thétis l'alla voir un jour pour lui demander des armes pour Achille. « Vulcain aussitôt se relève de » dessus son enclume, dit Homère, il boite des » deux côtés; & avec ses jambes frêles & tor» tues, il ne laisse pas de marcher d'un pas » ferme. Il éloigne ses soufflets du feu, & les » met avec tous ses autres instrumens, dans » un coffre d'argent; avec une éponge il se nettoie » le visage, les bras, le cou & la poitrine; il » revêt une tunique magnifique, prend un sceptre » d'or, & en cet état il sort de sa forge. A » cause de son incommodité, à ses deux côtés » marchoient, pour le soutenir, deux belles es» claves d'or massif, faites avec un art si » divin, qu'elles paroissoient vivantes. Elles » étoient douées d'entendement; elles parloient; » & par une faveur particulière des immortels, » elles avoient si bien appris l'art de leur maître, » qu'elles travailloient près de lui, & lui ai» doient à faire ses ouvrages surprenans, qui » étoient l'admiration des dieux & des hommes... » Pour faire les armes d'Achille, il retourne à sa » forge, approche d'abord ses soufflets du feu, » & leur ordonne de travailler: en même temps » ils soufflent dans vingt fourneaux, & accom» modent si bien leur souffle au dessein du dieu, » qu'il lui donnent le feu fort ou foible, selon » qu'il en a besoin. Il jette des barres d'airain » & d'étain avec des lingots d'or & d'argent » dans ces fournaises embrasées; il place une » grande enclume sur son pied; prend d'une » main un pesant marteau, de l'autre de fortes » tenailles, & se met à travailler au bouclier, » qu'il fait d'une grandeur immense & d'une » étonnante solidité. » *Voyez* ACHILLE.

Cicéron (*Liv. III de la nat. des dieux.*) reconnoît plusieurs *Vulcains*. Le premier étoit fils du Ciel; le second, fils du Nil; le troisième, de Jupiter & de Junon; & le quatrième, de Ménalius. C'est ce dernier qui habitoit les îles Vulcanies.

Le *Vulcain*, fils du Nil, avoit régné le premier en Egypte, selon la tradition des prêtres; & ce fut l'invention même du feu qui lui procura la royauté; car, au rapport de Diodore, le feu du ciel ayant pris à un arbre, sur une montagne, & ce feu s'étant communiqué à une forêt voisine, *Vulcain* accourut à ce nouveau spectacle; & comme on étoit en hiver, il se sentit très-agréablement réchauffé. Aussi, quand le feu commença à s'éteindre, il l'entretint en y jettant de nouvelles matières, après quoi il appella ses compagnons pour venir profiter avec lui de sa découverte. L'utilité de cette invention, jointe à la sagesse de son gouvernement, lui mérita, après sa mort, non-seulement d'être mis au nombre des dieux, mais d'être à la tête des divinités égyptiennes.

Le troisième Vulcain, fils de Jupiter & de Junon, fut un des princes Titans qui se rendit illustre dans l'art de forger le fer. Diodore de Sicile dit (*Liv. V de son Hist. univ.*) que « Vul» cain est le premier auteur des ouvrages de » fer, d'airain, d'or, d'argent, en un mot » de toutes les matières fusibles. Il enseigna » tous les ouvrages que les ouvriers & les au» tres hommes peuvent faire à l'aide du feu. » C'est pour cela que tous ceux qui travaillent » en métaux, ou plutôt les hommes en géné» ral, donnent au feu le nom de *Vulcain*, & » offrent à ce dieu des sacrifices en reconnois» sance d'un present si avantageux. » Ce prince ayant été disgracié, se retira dans l'île de Lemnos, où il établit des forges; & voila, disoit-on, le sens de la fable de *Vulcain* précipité du ciel en terre. *Voyez* LEMNOS, THOAS. Les grecs firent ensuite honneur à *Vulcain* de tous les ouvrages qui passoient pour des chef-d'œuvres dans l'art de forger; tels que le palais du Soleil, les armes d'Achille, celles d'Enée, le fameux sceptre d'Agamemnon, le collier d'Hermione, la couronne d'Ariane, &c.

Quoique tous les mythologues peignent *Vulcain* boiteux, ses images ne le représentent pas ainsi. Les anciens peintres & sculpteurs, ou supprimoient ce defaut, ou l'exprimoient d'une manière peu sensible. « Nous admirons, dit Ci» céron (*Liv. I. de la nature des dieux.*), ce *Vul*» *cain* d'Athènes, fait par Alcamène; il est debout » & vêtu; il paroît boiteux, mais sans aucune » difformité. » Les egyptiens représentoient *Vulcain* sous une forme grotesque. Cambyse, dit Hérodote (*Dans Euterpe.*), étant entré dans le temple de *Vulcain*, à Memphis, se moqua de

sa figure, & fit des éclats de rire. « Il ressemble, dit-il, à ces dieux que les phéniciens appellent Pataiques, & qu'ils peignent sur la proue de leurs navires : ceux qui n'en ont point vu, entendront ma comparaison, si je leur dis que ces dieux sont faits comme des pygmées. » Le temple de *Vulcain*, à Memphis, devoit être de la plus grande magnificence, à en juger par le récit d'Hérodote. Les rois d'Egypte se firent gloire d'embellir, à l'envi les uns des autres, cet édifice, commencé par Ménès, le premier des rois connus en Egypte.

Ce dieu eut plusieurs temples à Rome ; mais le plus ancien, bâti par Romulus, étoit hors de l'enceinte de la ville, les augures ayant jugé que le dieu du feu ne devoit pas être dans la ville même. Tatius lui en fit pourtant bâtir un dans l'enceinte de Rome ; c'étoit dans ce temple que se tenoient assez souvent les assemblées du peuple, où l'on traitoit les affaires les plus graves de la république ; les romains ne croyant pas pouvoir invoquer rien de plus sacré, pour assurer les décisions & les traités qui s'y faisoient, que le feu vengeur, dont ce dieu étoit le symbole. On avoit coutume, dans ces sacrifices, de faire consumer par le feu toute la victime, ne réservant rien pour le festin sacré ; ensorte que c'étoient de véritables holocaustes. Ainsi le vieux Tarquin, après la défaite des sabins, fit brûler en l'honneur de ce dieu, leurs armes & leurs dépouilles. Les chiens étoient destinés à la garde de ses temples ; & le lion, qui, dans ses rugissemens semble jeter du feu par la gueule, lui étoit consacré. On avoit aussi établi des fêtes en son honneur, dont la principale étoit celle pendant laquelle on couroit avec des torches allumées, qu'il falloit porter, sans les éteindre, jusqu'au but marqué. Elles commençoient le 23 août & duroient 10 jours.

On regarda comme fils de *Vulcain* tous ceux qui se rendirent célèbres dans l'art de forger les métaux, tels que Olénus, Albion, & quelques autres. Brontéus & Erictonius ont passé pour ses véritables enfans. Les noms les plus ordinaires qu'on donne à ce dieu, sont : *Chrysor*, *Ethnæus*, *Héphestus*, *Junonigena*, *Lemnius*, *Mulciber ou Mulcifer*, *Tardipes*. Voyez tous ces noms, & CYCLOPES.

Vulcain porte sur les monumens un bonnet pointu comme Ulysse, quelquefois recourbé comme le bonnet phrygien, & un marteau ; les tenailles sont ordinairement placées auprès de lui, ou dans ses mains.

Les grecs lui donnoient de la barbe ; mais les étrusques & les romains le représentoient jeune & sans barbe.

Sur les monumens étrusques, il tient quelquefois un marteau singulier, enflé des deux côtés, & garni d'un très-long manche.

Vulcain forma Pandore, selon quelques mythologues.

Reconnoissant de la vie que lui avoit sauvée Thétis lorsque que Jupiter le précipita du ciel dans l'isle de Lemnos, *Vulcain* assista à ses noces & fit présent d'une épée à Pélée son époux (*Homer. Iliad.* 398.)

Sur les monumens *Vulcain* accompagne souvent Pallas ; il étoit près d'elle aux noces de Pélée, & il y portoit les torches, suivant son usage dans tous les mariages (*Eurip. Troad.* 343.).

Vulcain paroît jeune & sans barbe ; 1°. sur un bas-relief du marquis Rondinini, où il tient un maillet pour ouvrir la tête de Jupiter près d'enfanter Minerve ; 2°. sur un autel étrusque du Capitole où il porte aussi un maillet (*Monum. antich.* n°. 5.). 3°. [illegible] des patères étrusques (*Dempst. etruria. t. I.*) ; 4°. sur des pierres étrusques du baron de Stosch ; 5°. sur des médailles de Lipari ; 6°. sur des médailles romaines (*Vaill. t. I pl.* 25. *n.* 8. *Mus. Pembroch. p.* 2. *tab.* 3.) & sur des lampes (*Passeri lucern. tab.* 52.).

Fabricateur des foudres de Jupiter, *Vulcain* avoit le droit de les lancer quelquefois (*Servius in Aeneid. p.* 504. *l. XXIV.*). C'est pourquoi on le voit armé du foudre sur les médailles de Lemnos, isle qui lui étoit consacrée ; sur des pierres gravées ; & en bronze de ronde bosse au collége romain.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une prime d'émeraude la même tête de *Vulcain* avec les tenailles, qui paroît sur plusieurs médailles phéniciennes.

Sur une pâte antique, la tête de *Vulcain* avec un casque de forme conique, qui lui est ordinaire sur les médailles, & entr'autres sur celles de l'isle de Lipari, qui lui étoit consacrée. Ce casque dans les (*Velasquez* Ensayo sobra las Alphab. en las antiq. medal. tab. XVII.) bas-reliefs est quelquefois recourbé à la façon du bonnet phrygien.

Sur une agate-onyx, *Vulcain* debout en tunique courte, tenant d'une main le marteau & de l'autre les tenailles, tel qu'on le voit chez la Chaussée (*Mus. sect.* 2. *tab.* 26.)

Sur une sardoine de gravure étrusque, qui se reconnoît par le dessin trop ressenti, *Vulcain* assis, forgeant un bouclier qui a la forme de ceux qu'on voit sur les (*Goltz. Graec. t. XIV. XVII.*) médailles de Thébes. Il est jeune & sans barbe, parce que les étrusques le représentoient tel ; &

tel

tel le voit-on en effet sur une (*Demster. etrur. Regal. t. II. tab.* 1.) patère étrusque de bronze, où il est représenté dans l'action d'ouvrir d'un coup de hache la tête de Jupiter pour en faire sortir Minerve, & où il fut pris pour Mercure par (*Offerv. ad Monum. étrusc.* §. *VIII.*) Buonarroti. On le voit aussi dans la même action & sans barbe sur un marbre rond au Capitole, qui étoit anciennement autour d'un puits. Les romains (*In Num. Gent. Aureliae* dans Vaillant. *Num fam. tom. I. tab. XXV. n.* 8.) avoient pris des étrusques l'idée de représenter ce dieu jeune, mais les grecs lui donnoient de la barbe. En tous cas, le défaut de barbe dans une (*Mariette pierr. grav. pl.* 127.) figure semblable qui forge un casque, ne devoit pas être un motif suffisant pour le faire prendre pour un béotien, comme l'a fait un célébre auteur de dactyliographie.

Sur une sardoine de gravure étrusque, *Vulcain* forgeant un casque: il est aussi sans barbe, comme dans la précédente.

Sur une sardoine, le même sujet, mais *Vulcain* a de la barbe.

Sur une sardoine brulée, *Vulcain* forgeant une cuirasse.

Sur une cornaline, *Vulcain* forgeant un casque; derrière lui est Minerve. Sur les (*Vaillant select. Num. p.* 23.) médailles on voit de même ce dieu accompagné de Minerve.

Sur une pâte antique, *Vulcain* & Minerve debout. Il y avoit une étroite liaison entr'eux (*Spanhem. Observ. in Callim. p.* 644.) selon Platon.

Sur un jaspe rouge, *Vulcain* assis, forgeant la foudre, & Minerve qui lui parle. Le même sujet se voit sur une médaille (*Patin. Thes. Num. pag.* 108.) du cabinet national de France.

Sur une pâte de verre, *Vulcain* assis dans sa forge, à côté de lui paroit Venus debout, qui lui présente une fleche. Elle tient par la main un Amour qui porte un arc, & elle a à côté d'elle un bouclier.

Sur une sardoine, *Vulcain* forgeant les armes d'Enée, à la prière de Vénus qui est debout derrière lui, avec un Amour sur un piédestal qui souffle le feu. Devant lui est Jupiter assis sur un autel rond, contre lequel est l'aigle. Le père des dieux tient la tête appuyée sur sa main, en rêvant profondément. Derrière lui est Junon, & à côté Apollon appuyé sur sa lyre: derrière Apollon on voit Mercure tenant son caducée qui tourne le dos; enfin, d'un autre côté, il y a en face de Vénus, Minerve & Mars qui parlent ensemble. Cette pierre est doublement précieuse, soit par rapport à sa grandeur & à sa beauté, soit par rapport à la gravure qui en est fort belle. Elle a été publiée sur un dessin ébauché par (*Pierr. grav. t. II. Pl. XI.*) Gravelle. Mais elle est un peu plus grande que le contour qui a été gravé.

Sur une cornaline, Mars & Vénus surpris par *Vulcain* qui les enveloppe dans un filet. A leurs pieds on voit Cupidon endormi dans le bouclier de Mars. C'est autant que je sache, la seule pierre gravée qui nous présente ce fameux sujet des amours de ce dieu, & de la vengeance qu'en prit *Vulcain*. La gravure en est fort belle. *Voy.* THETIS.

VULCANALE, place & autel que Tatius avoit consacrés à Vulcain. Le *vulcanale* étoit dans le quartier appellé *Sandalarius*, au-dessus du *forum Romanum* (*Festus.*).

VULCANALES, fêtes de Vulcain, qui se célébroient à Rome le 23 du mois d'août, & duroient huit jours. Comme il est le dieu du feu, ou le feu même, le peuple jettoit des animaux dans le feu pour se rendre ce dieu propice. *Voyez* LAMPADOPHORIES.

VULCANI forum, ancien nom de la Solfatare.

VULCANIE, une des isles Eoliennes près de la Sicile, couverte de rochers, dont le sommet vomit souvent des tourbillons de flamme & de fumée: c'est-là que les poëtes ont placé la demeure ordinaire de Vulcain, dont elle a pris le nom; car on l'appelle encore aujourd'hui *Volcano*: d'où nous avons aussi donné le nom de volcan à toutes les montagnes qui jettent du feu.

VULGAIRE. Vénus-*Vulgaire*, ou populaire, étoit celle qui présidoit aux amours terrestres & grossiers. C'étoit l'opposé de la Vénus-Uranie.

VULGO quasiti, surnom des bâtards.

VULPINALES, *Vulpinalia*. Les *vulpinales* étoient chez les romains une fête publique, où l'on brûloit des renards. Cette fête se célébroit le 19 avril. On a imprimé dans la continuation des mémoires de litterature & d'histoire (*tom. XI. part.* 2.), une dissertation sur les *vulpinales*, dont l'extrait qui m'a fourni cet article, se trouve dans le mois de novembre 1732.

VULSO, surnom de la famille MANLIA.

VULTURIUS, surnom d'Apollon, dit communément Apollon-aux-vautours. Il eut ce nom par une aventure bien singulière, que raconte Conon (en son trente cinquième conte). Deux bergers qui faisoient paitre leurs troupeaux sur

le mont Lissus, près d'Ephèse, ayant vu sortir d'une caverne quelques mouches à miel, l'un d'eux s'y fit descendre avec une corbeille, & y trouva un trésor. Celui qui étoit demeuré dehors, ayant retiré le trésor par le moyen de cette même corbeille, y laissa son compagnon, ne doutant pas qu'il n'y périt. Dans le temps que le berger abandonné étoit livré au plus cruel désespoir, il s'assoupit, & Apollon lui apparut en songe, il lui dit de se meurtrir le corps avec un caillou; ce qu'il fit. Quelques vautours attirés par la puanteur des plaies qu'il s'étoit faites, entrèrent dans la caverne; & ayant enfoncé leur bec dans ses plaies & dans ses habits, prirent en même temps leur vol, & enlevèrent ce malheureux hors de la caverne. Dès qu'il fut guéri, il porta ses plaintes devant les magistrats d'Éphèse qui firent mourir l'autre berger; & ayant donné à celui-ci la moitié de l'or qui s'étoit trouvé dans la caverne, il fit bâtir, sur la même montagne, un temple en l'honneur de son libérateur, sous le nom d'Apollon aux vautours.

Vulturius; le même coup aux osselets que l'on appeloit *canis*. *Voyez* OSSELETS. Ce coup faisoit perdre un denier par coup au joueur malheureux qui l'amenoit; de sorte qu'il le dépouilloit, comme le vautour dépouille le petit oiseau; de-là vient le surnom *vulturius*.

VULTURNALIA. Voyez *Volturnalia*.

VULTURNE, dieu adoré à Rome, & pour lequel on célébroit les *vulturnies*.

C'étoit aussi le nom d'un vent, que l'on croit être le même qu'*Eurus*.

WODENSDAG. *Voyez* ODENSDAG.

Digitized by Google

X.

Le Ξ des grecs & le x des latins sont la même chose quant au son. Dans les plus anciennes inscriptions grecques on trouve quelques fois le Ξ & en même temps le ΚΣ mis à sa place.

Le Ξ est quelque fois remplacé par ce signe ⵣ, sur-tout au second & troisième siècle.

Les latins prirent l'idée de cette lettre dans l'alphabet grec, sans en prendre le caractère. Ils s'en servirent pour représenter les deux consonnes fortes C S, ou les deux foibles G Z. C'étoit donc l'abréviation de deux consonnes réunies, ou une consonne double; X *duplicem loco C & S, vel G & S, posteà à græcis inventam, assumpsimus*, dit Priscien, (*Lib. I.*) C'est pourquoi Quintilien, (*l. IV.*) observe qu'on auroit pu se passer de ce caractère; X *littera carere potuimus, si non quæsissemus*: & nous apprenons de Victorin (*Art. gram. I.*) que les anciens latins écrivoient séparément chacune des deux consonnes réunies sous ce seul caractère; *latini voces quæ in X literam incidunt, si in declinatione earum apparebat G, scribebant G & S, ut conjugs, legs. Nigidius in libris suis X litterâ non est usus, antiquitatem sequens.* Isidore (*l. 4.*) dit que cette lettre n'existoit pas chez les latins avant Auguste. Mais cette assertion est détruite par plusieurs loix agraires & sur-tout par la colonne de Duillius dressée en 434, sur laquelle on lit: EXIMET... MAXIMOS, ... EXFOCIUNT.

» Seulement depuis Auguste l'X seul prit le dessus sur l'autre orthographe, sans la faire cesser entièrement, disent les auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*. Les anciens grammairiens, s'opposèrent à son abolition totale, par des raisons propres à leur art, mais fort indépendantes de l'origine des choses. Ils vouloient qu'on retint l'S après EX, dans les verbes commençant par une S. D'autres néanmoins permettoient à cet égard de prendre tel parti, qu'on jugeroit à propos. D'où vient qu'on lit dans une même inscription, *exsuperas* & *exuperat*; *exsequerer* & *exequitur*. Le Virgile de Florence & un grand nombre d'autres monumens antiques offrent ces variations. »

» Ce qu'on a dit du changement réciproque des lettres K, C, T, chez les anciens latins, pourroit suggérer une autre ouverture, pour expliquer, d'où vient que leur X & celui des grecs sont si différens. Le T des étrusques ressembloit souvent à notre X. Ce dernier pouvoit être rendu par KS, CS, & TS. En empruntant le T des étrusques, ou lui donnant la forme d'une croix, qui fut une de ses figures, latines, grecques & phéniciennes, on devoit représenter l'X par + S ou XS. Comme dans la suite le premier de ces caractères n'eut point d'autre usage dans l'alphabet, il parut superflu d'ajouter le second. Mais cette nouvelle pratique ne s'établit qu'à la longue. Les vestiges de l'autre subsistent, dans une infinité de monumens. A peine peut-on même dire qu'elle soit aujourd'hui totalement abolie. »

X, est aussi une lettre numérale qui signifie *dix*, parce qu'elle représente deux V posés l'un sur l'autre. *Nota denarii numeri.*

X supra denos numeros tibi dat retinendos.

Quand on met un tiret, ou trait horizontal dessus, il vaut *dix mille*, $\overline{X}$, 10000. Couché ou figuré ainsi seulement ⋈, il valoit 1000.

Dans la numération romaine, I devant X en retranche une unité; c'est-à-dire que IX ne vaut que 9. C'est tout le contraire quand il est suivi de ce caractère, XI, onze, XII, douze.

Les benedictins, auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, ont partagé en 6 grandes séries les X des marbres & des médailles & des chartes (*t. II. p.* 331.).

» La I^e grande série de l'X lui conserve la forme ordinaire. La première sous-série à jambages arrondis par les bouts remonte au-delà de l'incarnation, deuxièmement X tranchés horizontalement, troisièmement obliquement &c. quatrièmement évasés, cinquièmement étoilés, croisés, sixièmement massifs.

La II^e série le change en croix de différentes figures, la plupart du moyen âge. Premièrement de St-André, deuxièmement droites à branches toutes triangulaires, troisièmement quelques-unes seulement, quatrièmement irrégulières.

Les X point du tout tranchés ou seulement en partie, eurent cours avant l'ère vulgaire & forment la III^e série. Premièrement les jambages se coupent inégalement, secondement sont inégaux, troisièmement tranchés par un bout, quatrièmement par plusieurs.

La IVᵉ est composée d'X à jambages droits irréguliers, premièrement avec des extensions superflues aux bouts, deuxièmement sur le haut ou par le milieu, troisièmement X en tenailles, quatrièmement en aleph, cinquièmement en *Xi* grec, sixièmement bizarres. Cette série unit la plus haute antiquité avec le moyen âge, auquel seul conviennent les deux suivantes.

Dans la Vᵉ entrent les lignes courbes; elle est passablement régulière. Premièrement régulièrement tranchée, courbée en dedans, secondement & en dehors, troisièmement avec plus de rondeur haut ou bas, quatrièmement en ces deux manières, cinquièmement deux branches arrondies en dedans, sixièmement toutes en dehors, septièmement en dedans par un côté, huitièmement en SS qui se traversent, neuvièmement jambage courbé d'un seul sens, dixièmement haut d'un jambage courbé vers le bas, onzièmement bas vers le bout, douzièmement de ces deux façons à la fois.

La VIᵉ série est remplie des X les plus hétéroclites. Premièrement X tirant sur l'N: secondement X cursifs, avec traits intermédiaires, troisièmement gothiques. »

On voit souvent les lettres grecques P & X, jointes ainsi X (surmonté d'un P) sur les anciennes médailles. Nous trouvons la première lettre, c'est-à-dire, un X, sur de grandes médailles de bronze, où cette marque paroît avoir été mise pour des raisons de police civile.

Quelques antiquaires ont pris cette marque pour une date & d'autres pour la lettre initiale d'un nom propre; mais ces deux conjectures ne sont appuyées d'aucune raison solide. Ward suppose que cette lettre est une abréviation du mot grec ΧΡΗΜΑ, qui veut dire *monnoie*, & qu'on a gravé cette marque sur ces pièces pour indiquer leurs cours comme monnoie. Il ajoute que ce moyen a paru d'autant plus propre, que ces sortes de monnoies n'ont aucune empreinte de tête de roi, comme l'ont nos monnoies d'or & d'argent; mais on y voit un Jupiter avec un aigle sur un foudre au revers posé.

Ce caractère X (surmonté d'un P), fut ensuite transporté, par Constantin, sur ses monnoies & ses drapeaux à un tout autre dessein; il en fit usage pour désigner en abrégé le mot ΧΡΙΣΤΟΣ; en quoi il fut suivi, non-seulement par quelques-uns de ses successeurs, mais par des particuliers qui firent graver dévotement la même marque X (surmonté d'un P) sur leurs lampes & autres meubles. Le même usage eut lieu pour les vases consacrés dans les églises.

Dans la suite la marque X (surmonté d'un P) vint à être employée dans les manuscrits, simplement pour note critique, servant à cotter des endroits remarquables; & alors cette marque fut mise pour les deux lettres initiales du mot grec ΧΡΗΣΙΜΟΝ, *utile*; c'est ce que nous apprenons d'Isidore, (*Orig. liv. I, c. xx.* Voyez *Trans. Philos. n°.* 474 §. I. *D. J.*)

XANTE, un des chevaux immortels d'Achille; ce héros lui ayant reproché d'avoir laissé Patrocle sur le champ de bataille, percé de coups, le cheval, touché du reproche, tourne la tête; & ayant reçu de Junon une voix articulée, il prédit à Achille, que l'heure de sa mort approchoit; que l'inévitable destin en seroit seul la cause & non la paresse & la lenteur de ses chevaux. Xanthe n'eut pas plutôt prononcé ces reproches, que les furies lui ôtèrent la voix.

XANTHE, fleuve de la Troade, qui passoit sous les murs de Troye. C'étoit le même que le Scamandre. *Voyez* SCAMANDRE.

XANTHIQUES, ξανθικα, fête des macédoniens, qui étoit ainsi nommée, parce qu'elle se célébroit dans le mois Xanthus, & dans le temps que toute la famille royale étoit purifiée, ainsi que l'armée, par la lustration. Après cette cérémonie, la fête commençoit, l'armée se partageoit en deux camps, qui se rangeoient en bataille l'un contre l'autre, & faisoient pour le plaisir des spectateurs toutes sortes d'évolutions & de combats feints.

XANTHO, une des nymphes Océanides, compagne de Cyrène, mère d'Aristée, selon Virgile.

XANTHON, non donné par les anciens naturalistes à un marbre jaunâtre. On l'appelloit aussi *marmor herbosum*. On croit qu'il étoit le même que le marbre tenarien.

XANTHOS. *Voyez* ALCINOE.

XANTHUS en Lycie: ΞΑΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, sont:

RRR. en bronze. . . . . *Pellerin.*

O. en or.

O. en argent.

XANTHUS Les anciens naturalistes ont donné ce nom à une pierre, ou plutôt à une espèce d'hématite, ou de mine de fer, d'un jaune pâle. Son nom grec, ξανθος, annonce cette couleur.

Digitized by Google

C'est la même substance à qui quelques auteurs ont donné le nom d'*élatites*.

XANTHUS, mois macédonien, qui étoit le second du printemps, & qui répondoit au mois judaïque, nommé *nisan*, & au mois égyptien, appellé *pharmuthi*.

ΧΕΙΡΙΔΕΣ, gantelets, gants. *Voyez* ces mots.

XÉNÉLASIE. C'étoit à Lacédémone la même chose que le droit de bourgeoisie; la qualité de citoyen accordée à un étranger. Les Loix de Licurgue étoient si remarquables à cet égard par leur singularité, qu'elles n'accordoient la *xénélasie* à aucun étranger sans de pressans motifs, & qu'elles lui interdisoient même l'entrée & le séjour à sa volonté dans la Laconie.

XENIÆ. Cicéron nomme ainsi des bains. On les appelloit de ce mot *quasi hospitales*, comme il paroît par l'oraison pour Cælius, (*cap. xxv*). Quelques éditions portent *xeneia*: *ad balneas Xenias*. Gruter a rétabli le mot *xenias* sur l'autorité des manuscrits. Ces bains étoient publics. (*D. J.*)

XENIES, *xenia*; ce mot désignoit chez les grecs les *présens* qu'ils faisoient à leurs hôtes pour renouveller l'amitié & le droit d'hospitalité. Les gens riches & magnifiques de cette nation, avoient des appartemens de réserve, avec toutes les commodités nécessaires, pour y recevoir les étrangers qui venoient loger chez eux. La coutume étoit qu'après les avoir traités le premier jour seulement, ils leur envoyoient ensuite chaque jour quelques présens des choses qui leur venoient de la campagne, comme des poulets, des œufs, des herbages & des fruits. Les étrangers de leur côté ne manquoient pas de rendre à leurs hôtes présens pour présens; & ces divers dons de part & d'autre s'appelloient ξένια, comme on le voit dans Homère, qui nomme ainsi les présens que se font Glaucus & Diomède. C'est du mot *xénia* qu'a été formé celui de *xénodochion*, maison où l'on reçoit gratuitement les étrangers qui voyagent. (*D. J.*)

XÉNISME, (*antiq. grecq.*) ξενισμοὶ, sacrifice qu'offroient les athéniens dans leurs fêtes anacées en l'honneur des Dioscures. Ces sacrifices s'appelloient ξενισμοὶ, parce que ces deux divinités étoient ξένοι, c'est-à-dire, étrangères. Athénée, (*Deipnos. lib. XI*), fait mention des jeux qu'on célébroit dans cette réjouissance.

XENIUS, Jupiter l'hospitalier (de ξένος) (hôte étranger.) *Voyez* HOSPITALIS.

XÉNOCLÉE, prêtresse de Delphes, ayant vu venir Hercule pour consulter l'oracle d'Apollon, refusa de lui rendre aucune réponse, parce qu'il étoit encore tout souillé du sang d'Iphitus qu'il venoit de tuer. Hercule, offensé de ce refus, emporta le trépied de la prêtresse, & ne consentit de le rendre qu'après qu'il eut reçu satisfaction. C'est delà, dit Pausanias, que les poëtes ont pris occasion de feindre qu'Hercule avoit combattu contre Apollon pour un trépied.

XÉNODICE, fille de Minos & de Pasiphaé.

XENOPAROCHUS, celui qui étoit chargé de distribuer aux ambassadeurs qui arrivoient à Rome, le sel, le bois, & tout ce qui étoit nécessaire pour vivre au dépends du trésor public.

XÉNOPHON, médecin de l'empereur Claude. Sa tête & son nom, ΞΕΝΟΦΩΝ, sont gravés sur des médailles de Cos, sa patrie.

XERAMPELINUS COLOR, couleur de feuilles de vignes seches, couleur de roses seches. Le scholiaste de Juvénal la décrit ainsi: *Vestes . . . . ampelini coloris, qui inter coccinum & muricem medius est*.

XESTES, mesure de capacité de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* LOG. . . .

XESTÈS, mesure grecque de capacité. Elle valoit en mesure de France $\frac{4863}{10000}$ de pinte, selon Paucton

Elle valoit en mesures grecques

2 cotyles

ou, 8 oxybaphon,

ou, 12 cyathes.

XIPHÉE, gendre d'Érecthée, est le même que *Xuthus*. Voyez ce mot.

ΞΙΦΟΣ, supplice capital chez les athéniens, qui consistoit à avoir la tête tranchée.

XISUTHRUS, ou XISITHRUS, chef de la dixième génération, selon d'anciens auteurs Chaldéens cités par George Syncelle, fut averti en songe par Saturne, que le quinzième du mois Dæsius, le genre humain seroit détruit par un déluge. Il reçut ordre en même temps de mettre par écrit l'origine, l'histoire & la fin de toutes choses, de cacher sous terre ses mémoires dans la ville du Soleil, nommée *Sippara*; de construire ensuite un vaisseau, d'y mettre les provisions nécessaires, d'y renfermer les oiseaux & les

animaux à quatre pieds, & d'y entrer lui, ses parens & ses amis. *Xisuthrus* exécuta ponctuellement les ordres, & fit un navire qui avoit cinq stades de longueur, & deux de largeur (Le stade vaut environ 92 toises.). Il n'y fut pas plutôt entré, que la terre fut inondée ; quelque temps après voyant les eaux diminuées, il lâcha quelques oiseaux, qui ne trouvant, ni nourriture, ni lieu où se reposer, retournèrent au vaisseau. Quelques jours après, il en lâcha d'autres, qui revinrent avec un peu de boue aux pieds. La troisième fois qu'il les laissa envoler, ils ne parurent plus ; ce qui lui fit juger que la terre commençoit à être suffisamment découverte. Il fit alors une ouverture au vaisseau ; & voyant qu'il s'étoit arrêté sur une montagne, il en sortit avec sa femme, sa fille & le pilote ; & ayant salué la terre, élevé un autel & sacrifié aux dieux, lui & ceux qui l'avoient accompagné disparurent. Ceux qui étoient demeurés dans le vaisseau, ne le voyant pas revenir, sortirent & le cherchèrent vainement. Seulement une voix se fit entendre, & leur annonça que la piété de *Xisuthrus* lui avoit mérité d'être enlevé dans le ciel, d'être mis au nombre des dieux avec ceux qui l'accompagnoient. La même voix les exhorta à être religieux, & à se transporter à Babylone, après avoir déterré à Sippara les mémoires qui y avoient été déposés. La voix ayant cessé de se faire entendre ils allèrent rebâtir la ville du Soleil, & plusieurs autres.

XOUS, dans l'Egypte. ΞΟΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper une médaille grecque en l'honneur d'Hadrien.

ΧΡΗΣΤΟΣ. Ce mot veut dire *très-bon*, & se trouve fréquemment sur les tombeaux, & dans les anciennes épitaphes des grecs & des romains.

XPOA, n'est point le genre chromatique, comme l'ont cru plusieurs traducteurs.

Χροα n'est autre chose que la division d'un genre musical en ses différentes espèces, selon Euclide (*D. J.*).

ΧΡΥΣΟΦΥΛΑΞ, c'est-à-dire, gardien de l'or d'Apollon, quoiqu'il n'eût point l'or en garde. C'étoit un ministre subalterne du temple de Delphes, administrateur de tout ce qui regardoit la propreté de ce temple sacré : il habitoit à l'entrée du sanctuaire. Il falloit qu'il se levât tous les jours avec le soleil, & qu'il balayât le temple avec des rameaux de laurier cueillis autour de la fontaine de Castalie; qu'il attachât des couronnes du même laurier sur les murailles du temple & sur les autels autour du trépied sacré; qu'il en distribuât aux prophètes, aux phœbades, aux poëtes, au sacrificateurs, & autres ministres.

Il devoit après cela puiser de l'eau de la fontaine de Castalie dans des vases d'or & en remplir les vases sacrés, placés à l'entrée du temple, où l'on étoit obligé de purifier ses mains en entrant. Il faisoit ensuite une aspersion de cette même eau sur le pavé du temple, sur les portes & sur les murs, avec un goupillon de laurier.

Quand tout cela étoit achevé, il prenoit un arc ou un carquois, & alloit donner la chasse aux oiseaux qui venoient se poser sur les statues dont le temple étoit environné ; voilà d'où lui venoit le nom de *gardien d'Apollon*. Il ne tuoit portant ces oiseaux qu'à la dernière extrémité, & lorsqu'il avoit employé sans effet les cris & les menaces ; mais entre ces oiseaux la colombe étoit privilégiée, & pouvoit habiter en sûreté dans le temple du dieu.

Le ministre dont nous parlons, étoit obligé de vivre dans la continence pendant les fonctions de son ministère : il est vraisemblable qu'il y en avoit plusieurs de son ordre qui se relayoient tour-à-tour.

XUTHUS, fils d'Hellen, & petit fils de Deucalion, étoit d'Achaie. Il vint un jour au secours des athéniens, qui avoient à soutenir une guerre, il les aida à remporter la victoire sur leurs ennemis, & Créüse, fille d'Erecthée, avec la couronne d'Athènes, fut le prix de sa générosité & de sa valeur. On dit qu'après plusieurs années, ne se voyant point d'enfans, il résolut d'aller à l'oracle de Delphes. Apollon qui avoit aimé Créüse avant son mariage, & qui l'avoit rendu mère d'un fils nommé *Jon*, conseilla à *Xuthus* de reconnoître pour son fils le premier enfant qu'il rencontreroit en sortant du temple. Ce fut Jon qui se trouva à propos, & qui fut reconnu pour fils du roi C'est la tradition qu'a suivie Euripide dans sa tragédie d'Ion ; mais les historiens disent que *Xuthus* eut deux fils, Jon & Achéus, qui furent la tige des Joniens & des Achéens. *Voyez* Creuse, Jon.

XV. VIR. *Voyez* Quindecimvir.

XYLON. *Voyez* Byssus.

XYLLOBALSAMUM. On reconnoît cet arbrisseau odoriférant des anciens dans le Baumier de la Mecque. Le climat de l'Egypte lui est très-favorable ; mais l'indolence des égyptiens sous la domination turque l'a fait disparoître de cette belle contrée. Belon qui la parcouroit en 1550, en compta neuf pieds dans un village près du grand Caire. On les y cultivoit avec soin, & en les taillant comme la vigne, on recevoit ces

Digitized by Google

larmes précieuses connues dans la médecine, & dont les femmes des contrées orientales se servent avec avantage pour entretenir la fraîcheur de leur teint, & fortifier leur estomac. Ces arbrisseaux hauts d'un pied & demi, poussent des rameaux minces & des feuilles semblables à la rhuë. Belon en desfécha un rameau & verifia que c'étoit la plante connue sous le nom de *Xyllobalsamum*, que les caravanes apportent de la Mecque. Il dit que son écorce rougeâtre recouvre une pellicule d'un beau verd. Elle a une saveur qui tient de l'encens, de la feuille de térébenthine, & de la sariette sauvage. Lorsqu'on la froisse entre les doigts, elle répand une odeur aromatique approchante de celle du cardamome.

XYLOSTROTON, boiserie ou marqueterie.

XYNOECIE. } fêtes célèbres chez les athé-
XYNOCÉES. } niens, instituées au sujet de la réunion que Thésée fit de toutes les bourgades & petites communautés de l'Attique en un seul corps de république. Elles étoient signalées par des sacrifices, des jeux & des repas publics dans le Prytanée. Leur nom est formé du grec ξὺν, ou σὺν, *ensemble* ou *avec*, & de οἰκέω, j'habite, pour marquer la réunion ou société, qu'avoient alors formée tous ces habitans, auparavant indépendans & dispersés.

XYSTARQUE, officier qui présidoit aux xystes & au stade. Son autorité s'étendoit non sur tous les endroits de cet édifice où s'exerçoient les athlètes, c'est-à-dire, sur les xystes, le stade, la palestre, comme l'insinue Tertullien, & comme il est facile de le conjecturer d'une ancienne inscription grecque, qu'on lit à Rome, sur le piédestal d'une statue, dans le *forum Trajani*, & qui est rapportée par Mercurial. Au reste, si le *xystarque* n'étoit pas précisement le même que le gymnasiarque : on doit se persuader qu'il lui étoit peu inférieur, & qu'il tenoit dans le gymnase un rang très-honorable; puisque Ammian Marcellin fait mention en quelqu'endroit, de la pourpre & de la couronne du *xystarque*; ce qui prouve que cet officier présidoit aux jeux & aux exercices.

XISTE, c'étoit chez les grecs & les romains, un lieu d'exercice consacré à divers usages; mais quoique le mot grec *xistos* désigne un lieu couvert, destiné aux exercices de la gymnastique, le mot *xystus* des latins signifie d'ordinaire une promenade découverte. Indiquons la forme & la coupe des *xystes*, car c'est une chose peu connue.

1°. On formoit une place quarrée ayant de circuit deux stades, qui font 250 pas. Trois de ces faces avoient un portique simple, avec de grandes salles au dessous, où les philosophes & autres gens de lettres se rendoient pour discourir & s'entretenir ensemble.

A la face, qui devoit être tournée au midi, les portiques étoient doubles; de peur que les pluies d'hiver ou d'orage, ne pussent passer au second, & pour qu'en été l'on eût aussi le moyen de s'éloigner davantage du soleil. Au milieu de ce portique, il y avoit une grande salle où l'on donnoit leçon aux enfans; à côté de cette salle étoient les écoles des jeunes filles; sur le derrière étoit le lieu où les athletes alloient s'exercer : plus avant, & à l'extrémité de la façade du portique, on plaçoit les bains d'eau froide.

A la gauche de la salle des jeunes gens, les lutteurs se frottoient d'huile, pour se rendre les membres plus souples & plus robustes, & près de-là étoit la chambre froide, où ils venoient se deshabiller. On entroit ensuite dans la chambre tiede, dans laquelle on commençoit à faire du feu & à se tenir un peu chaudement pour entrer après dans l'etuve, où le poële étoit d'un côté, & de l'autre le bain d'eau chaude. L'architecte ayant bien considéré que la nature ne passe d'une extremité à l'autre que par des milieux tempérés, voulut à son imitation, que pour aller d'un lieu froid en un autre chaud, le passage se trouvât tiede.

A l'issue de tous ces appartemens, il y avoit trois portiques; celui du côté de l'entrée étoit situé vers le levant ou le couchant; les deux autres étoient à droite & à gauche, tournés l'un au septentrion & l'autre au midi, celui du septentrion étoit double, & large comme la hauteur de ses colonnes. Le portique qui regardoit le midi étoit simple, mais beaucoup plus ample que le précédent. Pour faire son compartiment on laissoit, tant du côté du mur que du côté des colonnes, 10 pieds de largeur. Cet espace donnoit un chemin en forme de levée, de laquelle on descendoit deux marches par un escalier de 6 pieds, qui entroit dans un parterre couvert ayant au moins 12 pieds de profondeur. C'étoit-là que les athletes venoient s'exercer en hiver, sans recevoir aucune incommodité de ceux qui s'assembloient sous le portique pour les regarder; les spectateurs de leur côté avoient aussi l'avantage de bien voir, à cause de l'enfoncement du terrein où combattoient les athletes; ce portique s'appelloit proprement le *xyste*.

On avoit soin en bâtissant les *xistes*, de ménager entre deux portiques quelques bosquets, & des allées d'arbres pavées en mosaique. Près

Digitized by Google

du *xyste* à la face du portique double on faisoit les alignemens des promenades découvertes, qu'on nommoit *péridromides*, dans lesquelles les athletes se rendoient en hiver.

A côté de ces édifices étoit une place, où le peuple venoit se placer pour voir plus commodément les jeux. A l'imitation de ces sortes d'édifices, quelques empereurs romains, pour se faire aimer du peuple, bâtirent des thermes magnifiques, où tout le monde pouvoit se rendre & prendre le plaisir des bains.

XYSTIQUE, nom que l'on donnoit à Rome aux athletes des gymnases & aux gladiateurs qui, l'hiver, combattoient sous des portiques, & non en plein air. Suétone (*Vie d'Auguste c. 45.*) en fait mention.

Digitized by Google

Y

Les auteurs de la *Nouvelle diplomatique* (*T. I. p.* 322.) distinguent en trois séries, les Y des marbres, des médailles & des chartes.

Presque tous les jambages de la première série de l'Y sont droits. Sa première sous-série perlée remonte avant l'ère vulgaire; les 2, 4 & 5, aux premiers siècles; la 3^e^. au moyen âge. La 2^e^. est à bouts tranchés, simplement; la 3^e^. par des sommets solides; la 4^e^. irrégulière; la 5^e^. peu ou tranchée.

Plusieurs jambages de la II^e^. série sont courbes, & marqués au coin de la bonne antiquité. 1°. Haut des Y intrinséquement concave. 2°. Courbure d'un côté, en dedans. 3°. De tous les deux. 4°. Haste oblique ou courbe.

Les Y de la III^e^. série, dont la haste est placée d'un côté, depuis le haut jusqu'en bas, & non au milieu, indiquent sur-tout le bas & le moyen âge. 1°. Le côté droit en S; 2°. sommets massifs; 3°. haste recourbée, principalement vers la droite; 4°. vers la gauche; 5°. Y à pièces détachées, &c. 6°. presqu'en V; 7°. à haste droite; 8°. partant du côté gauche; 9°. Y courbés en dehors par le haut; 10°. en f, 11°. y minuscules gothiques.

Y étoit, selon Pythagore, un symbole de la vie, à cause que le pied représentoit l'enfance, & que la fourche signifioit les deux chemins, du vice & de la vertu, où l'on entroit ayant atteint l'âge de la raison.

Y étoit aussi une lettre numérale qui signifioit 150, ou, selon Baronius, 159, suivant ce vers:

Y *dat centenos & quinquaginta novenos.*

Si l'on met un tiret au-dessus $\bar{Y}$, il vaut 150,000.

Les latins avoient pris, comme nous, ce caractère pour représenter l'υ grec; mais ils prononçoient vraisemblablement comme nous prononçons *u*, & leur *u* équivaloit à notre *ou*: ainsi ils prononçoient les mots *syria*, *syracusa*, *symbola*, comme nous prononcerions *suria*, *suracusa*, *sumbola*. Voici à ce sujet le témoignage de Scaurus (*De Orth.*): Y *litteram supervacuam latino sermoni putaverunt, quoniam pro illa U cederet: sed cùm quadam in nostrum sermonem græca nomina admissa sint, in quibus evidenter sonus hujus litteræ exprimitur, ut, hyperbaton, & hyacinthus, & similia; in eisdem hâc litterâ necessario utimur.*

YEUX. *Voyez* Prunelle, Incrustation & Oeil.

YMER. Dans la mythologie des anciens peuples du Nord, *Ymer* étoit un géant qui fut formé des gouttes vivantes des vapeurs glacées fondues par un souffle du Midi. Après sa formation il dormit d'un profond sommeil, & pendant ce sommeil il eut une sueur, de laquelle furent formés un mâle & une femelle, qui donnèrent naissance à la race des géans. *Ymer* fut tué par les descendans d'Odin, qui étoient les dieux; & le sang sortit de ses blessures en si grande abondance, qu'il noya tous les géans, dont un seul échappa avec sa famille. Les dieux traînèrent le corps d'*Ymer* dans l'abîme, & en fabriquèrent la terre. Son sang forma la mer & les fleuves, ses os les montagnes, ses dents les rochers, & son crâne le ciel. *Voyez* Odin.

YPHICLÈS, fils d'Amphitryon & d'Alcmène, frère jumeau d'Alcide, quoique celui-ci eût pour père Jupiter. Plaute dit que ces deux enfans, quoique conçus à trois mois l'un de l'autre, naquirent en même tems, Jupiter voulant épargner à Alcmène la peine de deux accouchemens différens. *Voyez* Iphiclus.

YPHTIME, nymphe dont Mercure devint amoureux, & qu'il rendit mère des Satyres.

Z.

LE Z chez les grecs étoit la figure abrégée du *ſσ*, que les doriens prononçoient *σδ*, en tranſpoſant les lettres. Ainſi les doriens diſoient Σδ*υς*, pour Ζευς, Σδυγοι pour Ζυγοι ; de même que les italiens diſent encore *Dſeccha* pour *Zeccha*, & quelques-uns même *Saeccha*.

Les latins en empruntant le Z des grecs lui conſervèrent la valeur de lettre double ; de là vint qu'en poéſie toute voyelle étoit longue devant le Z. Victorin (*De litterâ*) en rend témoignage : *Z apud nos loco duarum conſonantium fungitur ds.* Le Z ſe prononçoit beaucoup plus doucement que l'X ; d'où vient que Quintilien l'appelle *molliſſimum* & *ſuaviſſimum* ; neanmoins cette prononciation n'étoit pas tout à fait la même qu'aujourd'hui, où nous ne lui donnons que la moitié d'une S. Elle avoit de plus quelque choſe du D, mais qui ſe prononçoit fort doucement, *Mezentius* ſe prononçoit preſque comme *Measentius*, &c. Le Z avoit encore quelque affinité avec le G à ce que prétend Capelle : Z, dit-il, *à græcis venit, licet etiam ipſi primò G græci utebantur.* Les jolies femmes de Rome affectoient dans leur diſcours ce G adouci des grecs : elles diſoient délicatement, *figere oscula*.

Iſidore (l. 4.) dit que du temps d'Auguſte on ſubſtituoit les deux S, ou SS, au Z, comme *hilariſſat* pour *hilarizat*. On ſubſtituoit auſſi le Z à l'S, *zmyrna* pour *ſmyrna*. Quelquefois auſſi les romains ſubſtituèrent le D au Z, *ladi*, peuple, pour *οἱ λαζοι*, *cyzicos* pour *cyzicos*, &c.

Dans les plus anciennes inſcriptions & ſur les médailles on voit paroître le Z ſous cette forme, Ξ.

Les auteurs de la *Nouvelle diplomatique* (*T. II. p.* 332.) diſtinguent en deux ſéries les Z des marbres, des médailles & des chartres.

Les Z de la I^e^ ſérie à lignes droites, appartiennent aux premiers ſiécles, & plus ſpécialement ceux des premières, ſeconde & ſeptième ſous-ſéries. Pluſieurs de la ſixième ſont antérieurs à l'ère vulgaire. La plupart des autres ſe rapportent au même âge. Premièrement tranchés ſimplement, ſecondement en triangle ou talus par le bas, troiſièmement maſſifs, quatrièmement à contreſens, cinquièmement preſqu'en S antique, ſixièmement irréguliers, ſeptièmement non tranchés, huitièmement manquant d'un jambage.

La II^e^. grande ſérie eſt liée aux premiers tems par pluſieurs de ſes figures, & principalement par ſes ſous-ſéries 4, 5, & 6. Les ſuivantes ſont modernes. Premièrement Z à queue recourbée en deſſus, tête ſituée horizontalement &c. ſecondement obliquement &c. troiſièmement courbée en deſſous, quatrièmement en deſſus, cinquièmement horizontale, queue courbée en deſſous, ſixièmement Z en forme de 3, ſeptièmement de ʒ, huitièmement à double S renverſée, neuvièmement c'eſt proprement la cedille eſpagnole, que nous trouvons dès le XIV^e^. ſiécle.

Dans l'ancienne numération Z valoit 2000, ſuivant ce vers :

Ultima Z tenens finem bis mille tenebit.

Si l'on metoit un trait horizontal ſur le Z, il étoit multiplié par 1000, & il valoit 200, 000.

ZACORE, un des princes qui ſecoururent Perſée. Il fut tué par Argus, fils de Phryxus.

ZACYNTHUS, iſle ΞΑ & ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ.

Les médailles autonomes de cette ville, ſont :

RR. en argent.

RR. en bronze.

O. en or.

Leur type ordinaire eſt un trépied.

On a frappé dans cette iſle des médailles impériales grecques en l'honneur d'Antonin, de M. Aurèle, de Verus, de Commode, de Sévère, de Domna, de Caracalla, de Géta, d'Elagabale, de Fauſtine jeune.

ZAGREUS, ſurnom de Bacchus. *Voyez* JACCHUS.

ZAMOLXIS étoit le grand dieu des thraces & des gètes, au rapport d'Hérodote (dans ſa Melpomène, ch. 94. & 95). Il leur tenoit même lieu de tous les autres ; car ils ne vouloient honorer que celui-là. *Zamolxis* fut d'abord eſclave en Ionie ; & après avoir obtenu ſa liberté, il y acquit de grandes richeſſes, & retourna dans ſon pays. Son premier objet fut de polir une nation

grossière, & de la faire vivre à la manière des Ioniens. Pour y réussir, il fit bâtir un superbe palais, où il régaloit tour-à-tour les habitans de sa ville, leur insinuant, pendant le repas, que ceux qui vivroient ainsi que lui, feroient immortels; & qu'après avoir payé à la nature le tribut que tous les hommes lui doivent, ils feroient reçus dans un lieu délicieux, où ils jouiroient éternellement d'une vie heureuse. Pendant ce temps là, il travailloit à faire construire une chambre sous terre; & ayant disparu tout d'un coup, il s'y renferma, & y demeura caché pendant trois ans. On le pleura comme mort, mais au commencement de la quatrième année, il se montra de nouveau; & ce prétendu prodige frappa tellement ses compatriotes, qu'ils parurent disposés à croire tout ce qu'il leur avoit dit. Dans la suite, on le mit au rang des dieux, & chacun fut persuadé qu'en mourant, il iroit habiter avec ce dieu. Ils lui exposoient leurs besoins, & l'envoyoient consulter tous les cinq ans. La manière dont ils le faisoient, également cruelle & bizarre, prouve qu'en mourant *Zamolxis* n'avoit pas beaucoup réussi à les polir. Lorsqu'ils avoient choisi celui qui devoit aller exposer leurs besoins, on faisoit tenir trois javelines droites, pendant que d'autres prenoient le député par les pieds, & le jettoient en l'air, pour le faire tomber sur la pointe de ces piques: s'il en étoit percé, & mouroit sur le champ, ils croyoient que le dieu leur étoit favorable; & s'il n'en mouroit pas, on lui faisoit de sanglans reproches, & on le regardoit comme un méchant homme. Puis choisissant un autre député, ils l'envoyoient à *Zamolxis*, sans le soumettre à la même épreuve. Lorsque le temps étoit troublé par quelqu'orage, ces mêmes peuples tiroient des flèches contre le ciel, comme pour menacer leur dieu, ne croyant pas qu'il y en eût d'autres que *Zamolxis*.

ZAN, premier nom de Jupiter, de celui que l'on disoit avoir régné en Crète. *Voyez* ZEUS.

ZANCHÆ. Voyez TZANGÆ.

ZANCLE, en Sicile. ZANKLE en Etrusque.

Pellerin en a publié un médaillon d'argent autonome, & Paruta en avoit fait connoître un autre.

ZANTE, autrefois *Zacinthus*. Voy. ce mot.

ZANTHÈNE, pierre qui suivant Pline, se trouvoit en Médie; quand on la trituroit dans du vin, elle devenoit molle comme de la cire, & elle répandoit une odeur fort agréable. (*Plinii lib. XXXVII, cap.* 10.)

ZARETA, fontaine de l'Asie mineure, dans la Bythinie, au bord de la mer de Chalcédoine, selon Etienne le géographe, qui dit qu'elle nourrissoit de petits crocodiles qu'on appelloit *Zaretii*. Strabon (*l. XII.*) nomme cette fontaine *fons Azaritia*, & dit simplement qu'elle nourrissoit de petits crocodiles. Par ces petits crocodiles, on doit entendre des lézards d'eau semblables aux crocodiles d'Egypte, & ces lézards sont appellés *byzantiaci lacerti*, dans Stace (*l. IV. Sylv. in risu saturnalitio.*)

Tu roseum tineis, situque putrem

Quales aut libycis madent olivis,

Aut thus niliacum, piperve servant,

Aut byzantiacos coluni lacertos.

(D. J.)

ZATRICIUM, le jeu d'échecs chez les grecs, le même que *zmyrna latruncula* chez les romains. Dans tous les deux il y avoit de certaines figures qu'on arrangeoit sur un échiquier, & une de ces figures s'appelloit *Roi*. Dans tous les deux aussi, deux figures de la même couleur prenoient une figure de différente couleur. Cependant le mot de *Zatricion* ne se trouve point dans les anciens auteurs grecs, & on ne le lit que dans les livres des modernes.

Le mot *zatricion* est persan. Les persans appellent encore le jeu d'échecs *xatreng* ou *xatrang*. Cette étymologie confirme l'opinion de ceux qui assurent que les échecs sont d'origine persanne ou indienne.

ZAYTHA, dans la Mésopotamie ΖΑΥΘΗΣ.

On a une médaille impériale grecque de cette ville, frappée en l'honneur de Trajan.

ZEA. *Voyez* ALICA.

Nous traduisons le mot *zea*, ζεα des anciens, par *épeautre*, espèce de froment qui a une enveloppe dont il est fort difficile de le séparer, même en le battant; mais dans les écrits des anciens grecs, le mot *zea* est quelquefois employé pour le *libanotes*, qui, comme l'on sait, est une espèce de *laserpitium*. On ne peut concevoir qu'on ait confondu ensemble sous un même nom deux choses aussi différentes qu'un grain semblable au froment, avec une belle ombellifère; & cependant c'est une faute qui a été commune aux grecs & aux romains. Il y a plus; c'est que le mot *zea* pris pour une espèce de froment dans Dioscoride & Théophraste, n'est point le même grain dans Athénée; car ce dernier nous dit que le pain fait de la *zéa* est le plus pesant & le plus difficile à digérer qu'il y ait. Il ajoute qu'on ne peut cultiver ce grain

que dans les pays froids du nord, où l'on en fait du pain noirâtre, pesant & mal-sain : ainsi le *zéa* d'Athénée paroit être du seigle. Théophraste au contraire, en parlant du *zéa*, dit qu'il donne un pain plus blanc & plus léger qu'aucun autre froment. Il faut avouer qu'en général les anciens sont très-confus & très-peu d'accord dans les détails qu'ils nous ont laissés sur les divers grains dont on faisoit le pain.

ZELA, dans le Pont. ΖΗΛΙΤΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques avec son ère, en l'honneur de Domna, de Caracalla.

ZELCHINO, sœur de Labia. *Voy.* RHODES.

ZEMIA, ζημια. Ce mot grec désignoit en général chez les athéniens toute espèce de punition ; mais il se prenoit aussi pour une amende pecuniaire, différente suivant la faute.

ZEMPHYRUS, nom donné par quelques auteurs à la pierre précieuse que les modernes connoissent sous le nom de *Saphir* & non du *Saphirus* des anciens, qui étoit le lapis lazuli.

ZENGITES. *Voyez* HIPPADES.

ZENICON, poison que les chasseurs de la Gaule celtique employoient autrefois pour tuer les bêtes qu'ils poursuivoient à la chasse ; c'est pour cette raison qu'on le nommoit en latin, *venenum cervinum*. Il agissoit avec tant de promptitude, qu'aussitôt qu'un chasseur avoit abattu un cerf ou un autre animal avec une flèche teinte de ce poison, il se croyoit obligé de courir sur la bête, & de couper un morceau de chair tout autour de la blessure, pour empêcher le poison de se répandre & de corrompre l'animal.

ZENOBIE, reine de Palmyre.

SEPTIMIA ZENOBIA AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or, en argent, & en médailles latines.

RRR. en M. B. grec d'Egypte.

ZENODORE, Roi de Judée.

Ses médailles sont :

RRR. en bronze.

O. en or.

O. en argent.

ZÊNON, empereur grec.

ZENO AUGUSTUS.

Ses médailles sont :

C. en or.

RR. en argent.

RR. en M. B.

R. en P. B.

ZENONIDE, épouse de Basilisque.

ŒLIA ZENONIS AUGUSTA.

Ses médailles sont :

RRRR. en or.

O. en argent & en B.

ZÉOMÉBUCH, c'est-à-dire le dieu noir. C'est ainsi que les vandales appelloient le mauvais Génie, à qui ils offroient des sacrifices pour détourner sa colère. *Voyez* BELBUCH.

ZEOPYRON, ζεόπυρον. Il paroît par l'étymologie de ce mot, qu'il désigne une espèce de graminée moyen entre la *zea* & le froment.

Galien en fait mention & dit qu'il croissoit en Bythinie.

ZÉPHIRE ou le VENT D'OCCIDENT. Pour les grecs, c'étoit un de ceux qu'*Hésiode* dit être enfant des dieux. Anchise sacrifia au *Zéphire* une brebis blanche avant de s'embarquer. Il y avoit dans l'Attique un autel dédié au *zéphire*. C'étoit un vent, disent les poëtes, qui faisoit naître les fleurs & les fruits de la terre par son soufle doux & gracieux, qui ranimoit la chaleur naturelle des plantes & qui donnoit la vie à toutes choses : c'est ce que signifie son nom formé de ζωή, vie, & de φέρειν, porter. C'est pourquoi l'Amour naquit de *zéphire* & d'Iris (*Plutar. Erot.* 1365. *l. VII.*)

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline, un vaisseau à rame, sous la forme d'un coq, dont la proue représente le devant du corps de cet oiseau ; la poupe, la queue & l'éperon qui est double, les jambes ; au-dessus du vaisseau on voit un papillon. Ce papillon qui peut représenter le *Zéphire*, sorte de vent à qui on donnoit les aîles de cet insecte, semble nous préparer à voir que la navigation commençoit à se servir du secours des vents, puisque le vent appellé *Zéphire* étoit un vent doux, que l'on confondoit avec le favonien, qui étoit si propre à naviguer sans danger. C'étoit celui-ci qui ouvroit les mers aux navigateurs, & qui (*Plin. l. II. XLVII.*)

selon l'expression de Pline, rammolissoit la rigueur du ciel d'hiver.

ZEPHIRIUM, en Cilicie. ΖΕΦΥΡΙΩΤΩΝ, & ΖΕΦΥ.

Ses médailles autonomes sont :

RRR. en argent.

O. en or.

RRR. en bronze.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques en l'honneur d'Hadrien, de Trébonien-Gallus.

ZEROS, pierre précieuse transparente, qui selon Pline (*L. XXXVII. c. 9.*) est marquetée de taches noires, blanchâtres, & a beaucoup de rapport avec une autre qu'il appelle *iris* ; nous ne savons point aujourd'hui quelle pierre ce peut être.

ZÉRYNTHE, ou ZÉRANTHION, antre fameux dans la Thrace, consacré à Hécate. On y offroit des sacrifices, pour prévenir les périls que l'on craignoit.

ZERETH, terto, spithame, mesure linéaire & itinéraire de l'Asie & de l'Egypte ; elle valoit 7 pouces & $\frac{764}{1000}$ de France, selon Paucton (*Métrologie.*). Elle valoit en mesures anciennes du même pays :

$1\frac{4}{5}$ lichas.

ou 3 tophach.

ou 6 condyles.

ou 12 esbaa.

ZETA.
ZETARIUS. } *Zeta*, chambre à coucher pour *diata*, selon la coutume des anciens qui, de ces deux lettres D. & I. en faisoient un Z.

Ils changeoient *diabolum* en *zabulum*. Ce mot *zeta* se trouve dans Pline (*Epist.* 2. 17. 21.). *Quà mare contrà parietem medium, Zeta perquam eleganter recedit.* Cette chambre étoit construite de façon à être autant échauffée par les rayons du soleil qu'on y introduisoit, que par le feu qu'on y faisoit. On appelloit *zetarius* l'esclave qui avoit soin de balayer cette chambre, & d'en entretenir la propreté.

ZETÆ. Ce mot est synonyme à *vaporarium* ; c'étoit chez les anciens des appartemens situés au-dessus d'une étuve, dans lesquels on répandoit de l'eau froide ou de l'eau chaude, selon la saison. La vapeur de cette eau, en tombant par des tuyaux placés dans le mur, échauffoit ou rafraichissoit les *zetæ* à discrétion. Ce mot désigne aussi chez les auteurs latins, des endroits particuliers, dans les bains, où l'on trouvoit des lits destinés au repos, & plus souvent encore à la galanterie.

XETETES, *ζητηταί*, magistrats établis chez les athéniens dans des occasions extraordinaires, pour faire la recherche des sommes dues à la république, lorsque ces sommes étoient devenues trop considérables par la négligence des recéveurs ou autrement, & qu'il étoit à craindre que leur rentrée ne fût perdue si l'on n'y mettoit ordre. Ce mot vient du grec *ζητέω*, je cherche.

On appelloit quelquefois les anciens pyrrhoniens *zetetici*, comme qui diroit *chercheurs.*

ZÉTHÉS & CALAIS, deux Argonautes, fils de Borée & d'Orythie. *Voyez* CALAIS, BORÉADES.

ZETHUS ou ZETHÈS, frère d'Amphion, naquit de Jupiter & d'Antiope. J'ai rapporté à l'article *Antiope*, l'histoire de la naissance de ces deux enfans ; mais on la raconte encore d'une autre manière. On dit que Lycus, mari d'Antiope, la soupçonna d'une intrigue avec un certain Epaphus, la répudia sur le champ, & épousa Dircé. Ce fut alors que les charmes d'Antiope firent impression sur le cœur de Jupiter. Le dieu pour tromper cette femme vertueuse, prit la figure de Lycus, & se présenta à elle, comme pour se reconcilier. Elle donna dans un piège que sa vertu même lui rendoit encore plus imperceptible, & conçut *Zéthés* & Amphion. Dircé ne fut pas moins la dupe de ce déguisement, & pour prévenir les suites du racommodement de son mari avec sa première femme, elle renferma Antiope, & lui fit souffrir tous les maux imaginables. Celle-ci trouva enfin le moyen de s'échapper, & se réfugia sur le mont Cythéron, où elle accoucha de ses deux enfans, qui la vengèrent dans la suite bien cruellement. *Voyez* ANTIOPE, DIRCÉ. Du reste, *Zéthés* aida son frère à bâtir la ville de Thèbes. *Voyez* AMPHION, où se trouve la description d'un bas-relief qui représente les deux frères. *Voyez* ANTIOPE & TAUREAU-FARNESE.

ZEUGITES, *ζευγῖται*. *Voyez* HIPPADES. On nommoit ainsi chez les athéniens la troisième classe du peuple, c'est-à-dire de ceux qui avoient un revenu annuel en terre de 200 medimnes, mesure des grecs, qui contencit environ six boisseaux romains.

ZEUGMA, dans la Syrie. ΖΕΥΓΜΑΤΕΩΝ.

Cette ville a fait frapper des médailles impériales grecques, en l'honneur d'Antonin, de M. Aurèle, de Verus, de Caracalla, d'Elagabale, de Gordien-Pie, des deux Philippes, d'Otacille & de Commode.

ZEUMICHIUS, c'est-à-dire, Jupiter le machiniste, nom qu'on donna à Chrysor, pour avoir fait plusieurs découvertes utiles, avoir inventé plusieurs machines, l'hameçon, la ligne à pêcher, l'usage des barques pour la pêche. *Voyez* CHRYSOR.

ZÉUS, c'est le nom que les grecs donnoient à Jupiter, il signifie celui qui donne la vie à tous les animaux. (De ζάω, je vis, ou je fais vivre.)

Les doriens écrivoient ΔΖΕΥΣ. *Voyez* Z.

ZEUXIDIE, surnom de Junon, synonyme du latin *Juga*, qui met sous le joug. Ce nom vient de ζευγνύω, j'attèle.

ZEUXIPPE, fils d'Apollon & de la nymphe Syllis. *Voyez* SYLLIS.

ZEUXO, une des nymphes océanides.

ZINC. *Voyez* LAITON.

ZIPPOIS, même ville que SEPHORIS.

ZMILACES. Pline appelle ainsi des pierres semblables à du marbre, d'un bleu tirant sur le vert qui se trouvoient dans le lit de l'Euphrate.

ZMILAMPIS. Pline & les anciens nomment ainsi une pierre, qu'ils disent être semblable à un marbre proconnesien, qui étoit d'un beau blanc, veiné de noir, avec cette différence que dans le *zmilampis* on voyoit toujours une tache bleuâtre semblable à la prunelle d'un œil. Comme on nous apprend que cette pierre étoit petite, se montoit en bague, & se trouvoit dans l'Euphrate, il y a lieu de présumer que ce n'étoit point du marbre, mais une pierre semblable à l'œil de chat qui se trouve assez fréquemment dans le lit de plusieurs rivières des Indes. Quelques auteurs ont appellé cette pierre *zmilanthes*.

ZOARA. C'est ainsi qu'on nommoit chez les Scythes, dans les anciens temps, des troncs d'arbres, ou quelques colonnes sans ornemens qu'ils élevoient en l'honneur de leurs dieux. On appelloit ces sortes de cippes *zoara*, parce qu'on les écorçoit s'ils étoient de bois, & qu'on les lissoit un peu s'ils étoient de pierre. Dans ce temps-là l'image de Diane n'étoit qu'un morceau de bois non travaillé, & la Junon Thespia n'étoit qu'un tronc d'arbre coupé. Bientôt la sculpture fit du bois & de la pierre des statues qui attirèrent plus de respect aux dieux, & qui valurent une grande considération à l'art statuaire.

ZODIAQUE des égyptiens. Schmidt a cherché à l'exemple de Macrobe, l'origine des signes du *zodiaque* des grecs dans la religion des égyptiens, auxquels les premiers en étoient redevables. Les grecs jaloux de tous les anciens inventeurs cherchoient par quelques substitutions dans les signes, à se faire passer eux-mêmes pour les inventeurs du *zodiaque*. Mais le rapport évident des signes primitifs avec la religion des égyptiens, revendique hautement pour eux cette invention astronomique.

Le bélier étoit assimilé à Jupiter-Ammon; le taureau à Apis; les gémeaux, aux deux frères inséparables Horus & Harpocrate, qui devinrent Castor & Pollux; le *cancer*, à Anubis, qui devint le mercure des grecs & des romains; le lion, à Osiris, emblême du soleil; la vierge, à Isis qui devint Cérès: la balance n'existoit pas dans le *zodiaque* égyptien, & sa place étoit occupée par les serres du scorpion; le scorpion étoit consacré à Typhon, qui devint le Mars des grecs; le sagittaire, à Hercule, vainqueur des géans, selon Macrobe (1. 20.); le capricorne, à Mendès, le Pan des égyptiens; le verseau, à Canope; les poissons, à Nephtis, la Vénus grecque.

Le systême *mytho-astronomique* de Dupuis, que l'on imprime actuellement (août 1795), nous fera connoître les différentes figures des constellations *zodiacales* & leurs rapports avec les fables égyptiennes & grecques.

Je ne parlerai du *zodiaque* que relativement aux monumens antiques.

Les sculpteurs anciens, voulant marquer le mois dans lequel se passoit une action, plaçoient le *zodiaque* avec le soleil dans le signe qui répondoit à ce mois. On en voit des exemples sur le bas-relief de la chûte de Phaëton au palais Borghèse, & sur le bas-relief des nôces de Thétis & de Pélée du palais Mattei: (*Monum. inedit.* n°. 43. 110.).

Le *zodiaque* avec tous ses signes, le soleil & la lune au milieu, comme dans une médaille d'Alexandre Sévère, marque l'heureuse étoile des princes, & la conservation de tous les membres de l'état que le prince soutient, comme le *zodiaque* soutient les astres.

Chaque mois du calendrier romain, étoit sous l'influence d'un signe du *zodiaque*, & sous la protection d'une des douze grandes divinités, que les romains appelloient *dieux consentes*, & dont les douze statues, enrichies d'or, étoient élevées, dit Varron, dans la grande place de Rome. Minerve présidoit au mois de mars (*le belier*); Vénus au mois d'avril (le *taureau*); Apollon au mois de mai (*les gémeaux*); Mercure au mois de juin (*le cancer*); Jupiter au mois de juillet (*le lion*); Cérès au mois d'août (*la vierge*); Vulcain au mois de septembre (*la balance*); Mars au mois d'octobre (*le scorpion*);

Diane au mois de novembre (*le sagittaire*) ; Vesta au mois de décembre (*le capricorne*) ; Junon au mois de janvier (*le vaisseau*) ; & Neptune au mois de février (*les poissons*).

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur un jaspe héliotrope la tête de Jupiter-Sérapis au milieu des douze signes du *zodiaque*.

Sur une pâte de verre, Apollon, montant un quadrige au milieu des douze signes du *zodiaque*.

Sur une pâte de verre, Jupiter assis entre Vénus, Cupidon & Mercure au milieu des douze signes du *zodiaque*. Cette pâte paroît tirée d'une pierre gravée, dont (*suppl. de l'ant. t. I, p.* 41). Montfaucon a donné l'explication.

Sur un bronze antique, un faune, ou pour mieux dire, le dieu Pan, qui joue du chalumeau devant un autel allumé : au-dessus de l'autel, est une étoile, & devant l'autel un bouc, élevé sur les pieds de derrière, qui s'y appuie avec ceux de devant. Tout autour, sont les douze signes du *zodiaque*. Les anciens regardoient le dieu Pan comme le type de l'univers, & Apollon & Pan étoient adorés comme la même divinité, par la même raison que les cornes & les poils de la peau de celui-ci, étoient regardés comme les rayons du soleil. Le griffon étoit aussi le symbole de Pan, de même que d'Apollon; & l'harmonie de l'univers, se régloit au son de la flûte de Pan,

Αρμονιαν κοσμοιο κρεκων φιλοπαιγμονι μολπῃ.

Harmoniam mundi pulsans amante jocos cantu.

(ORPH. Hymn. Pan).

C'est donc la raison pour laquelle on plaçoit le dieu Pan au milieu du *zodiaque*, & le chalumeau, ou la flûte dont il joue, signifie, selon Macrobe, l'inégalité de l'opération du soleil. (*Saturn. lib. I cap.* 22.). Le feu sur l'autel (*Pausan. lib. VIII p.* 677. *lin.* 24.), désigne le feu éternel qu'on lui consacroit. On trouve le même sujet sur des pierres gravées du cabinet (*Mariette pierres grav. t.* 2, *pl.* 45) national de France & de celui de (*mus. Florentin, tom.* 2 *tab.* 88. *n°.* 3 l'empereur à Florence.

Sur une pâte antique, un faune assis, jouant de la flûte devant un autel ; autour de cette figure, il y a deux bordures distinctes, dont l'une renferme l'autre ; dans celle-ci, sont les douze signes du *zodiaque*, & dans l'extérieure les attributs de différentes divinités.

Sur une pâte antique, un faune assis, jouant des deux flûtes au milieu des signes du *zodiaque*.

Sur une pâte de verre, une tête de Méduse, vue de face au milieu des signes du *zodiaque*.

Sur une pâte antique, une louve allaitant Romulus & Remus, au milieu des douze signes du *zodiaque*. De toutes les explications que l'on pourroit donner, celle qui se rapporte à l'épithète d'Apollon λυκογενετης, *Lycogeneta* ne paroît pas sans raison. Le primitif de ce mot composé, λυκη, avec la terminaison masculine, signifie loup, & anciennement, selon les mots qui en dérivent, la lumière ; car les grecs des premiers temps, appelloient ainsi la clarté (*Macrob. Saturn. lib. I c.* 17, *p.* 230), ou l'aube du jour qui précède le lever du soleil : le latin *lux* paroît aussi en dériver. Λυκαβας, d'un autre côté, est le cours que le soleil, suit pendant l'année, & ce mot est en poésie, ce que ενιαυτος, c'est-à-dire, l'année, est en prose. Sur ce pied-là λυκογενετης, pris dans le sens primitif de λυκη veut dire, né de la lumière, mais son primitif paroît toujours équivoque, même dans l'application ; car le loup est le symbole de la cause que signifie le nom grec, puisque cet animal étoit consacré à Apollon. Il y avoit même au temple d'Apollon à Delphes un loup d'airain. De-là, il résulte que la louve au milieu des signes du *zodiaque*, peut bien être prise pour un symbole du soleil, ou d'Apollon dieu de la lumière, sans cependant exclure l'application qu'on en peut faire à la ville de Rome.

ZOÉ Carbonopsine, femme de Léon VI.

ZOE AUGUSTA.

Ses médailles sont :

O. en or, & en argent.

RR. en M. B. sur lesquelles elle est avec son fils.

ZOÉ II, femme de Romain Argyre.

ZOE AUGUSTA.

Il n'est pas certain que l'on possède des médailles de cette princesse; les deux qui sont rapportées dans le recueil de Banduri, qui ne marque ni le métal, ni le module, sont tirées de l'ouvrage de Ducange, qui les avoit prises de Strada.

La première représente la tête seule de *Zoé*; on voit sur la seconde, la même impératrice avec *Theodora* sa sœur.

ZŒLÆ, peuples de l'Espagne tarragonoise. Pline (*Liv. III. c.* 3.) les comprend sous les *asturi*, & dit (*Liv. XIX c.* 1.) que leur cité étoit voisine de la *Gallecia* & près de l'Océan. Le lin de ce pays étoit en réputation; c'est ce qu'on appelloit *linum zœlicum*. On en transportoit en Italie, où l'on s'en servoit pour faire des rets, filets, ou toiles à prendre les bêtes sauvages.

ZOËTÉE, *zoitum*, Ζοιτιον, ou Ζοιτια, comme l'écrit Pausanias (*Liv. VII. c. 25.*) ville du Péloponnèse dans l'Arcadie. En sortant de Tricolons pour aller à Méthydrium, & en prenant sur la gauche, dit cet historien, on arrivoit à *Zœtée* qui avoit eu, disoit-on, pour fondateur Zœtus, fils de Tricolonus; mais du temps de Pausanias, ces deux villes tricolons & *Zœtée*, étoient desertes, il n'étoit resté que deux temples à *Zœtée*, l'un de Cérès & l'autre de Diane.

ZOGANE, nom que l'on donnoit à l'esclave qui faisoit le personnage de roi dans les saturnales célébrées à Babylone le 16 du mois loue, mois qui, dit-on, répondoit au commencement de juillet.

ΖΩΓΟΝΟΙ, ou ΖΩΟΓΟΝΕΣ. C'étoient chez les grecs, les dieux qui présidoient à la vie des hommes & des animaux. On les invoquoit pour conserver la vie, pour obtenir une longue vie. Les fleuves & les eaux courantes étoient spécialement consacrés à ces dieux.

ΖΩΑΑΑ, écharpe ou ceinture avec laquelle les athletes voiloient les parties sexuelles.

ZONA, ceinture dont se servoient les romains pour serrer la tunique, & pour la retrousser quand il étoit nécessaire. La ceinture étoit différente selon les âges. On ne pouvoit être vêtu décemment sans en porter une, & c'étoit une marque de dissolution que de n'en point porter, ou de la porter trop lache; aussi disoit-on de César, dont la jeunesse n'avoit pas été fort réglée, Dieu nous garde du jeune homme dont la tunique est flottante. Les hommes la portoient fort haute, & les femmes la plaçoient immédiatement sous le sein, qu'elle servoit à soutenir. Cette ceinture des femmes avoit sur le devant une partie appellée *strophium*, où l'on plaçoit les pierreries.

Les nouvelles mariées avoient une ceinture de laine nouée d'un nœud qu'on appelloit *herculien*, que le mari dénouoit lorsqu'elles se mettoient au lit, en invoquant la déesse Junon, afin que son mariage fût aussi fécond que celui d'Hercule; de là est venue l'expression de *zonam solvere*, pour dire, mettre une fille entre les mains d'un époux. Chez les grecs, au contraire, *zonam solvere*, se disoit de la femme qui accouchoit pour la première fois: *zonam enim solvunt*, dit un scholiaste (*d'Apollonius* 1. 287.) *quæ primum pariunt, & eam Dianæ consecrant.* Aussi y avoit-il à Athènes un temple consacré à Diane qui délie la ceinture *zonam solventis*. On trouve cependant dans Homère même des preuves de la première signification; car il est dit dans l'odyssée (244.) *solvit virginalem zonam*, & il est assez probable que chez les grecs comme chez les romains l'enlèvement de la ceinture étoit une cérémonie nécessaire pour arriver au terme du mariage.

La ceinture servoit aux soldats à porter leur épée, & quand on vouloit punir un soldat en le dégradant des armes, on lui ôtoit la ceinture militaire où pendoit son épée, ce qui étoit une note d'infamie: *stare per totum diem juberet ante prætorium discinctos*, dit Suétone (*August. c.* 24. n°. 5.)

La ceinture servoit à renfermer l'argent qu'on portoit sur soi, soit qu'on y attachât une bourse quand on sortoit, soit qu'elle y fût à demeure. Il est certain que dans les auteurs *zona* se prend aussi pour bourse, *crumena*, comme dans Suétone, *zonâ se aureorum plenâ circumdedit*, (*Vitell. c.* 16. *n.* 4.); & cette coutume étoit commune aux grecs & aux romains.

Aulugelle (*lib. V. c.* 12.) rapporte le discours que Cornelius Gracchus fit au peuple romain en lui exposant la conduite qu'il avoit tenue dans son gouvernement, & qu'il finit en disant: « J'emportai de Rome ma bourse pleine d'argent, & je la rapporte vuide. » *Itaque quirites, quùm romam profectus sum, zonas quas plenas argenti extuli, eas ex provincia inanes retuli. Alii vini amphoras quas plenas tulerunt, argento plenas domum reportaverunt.*

La *zona*, celle des deux ceintures dont les femmes se ceignoient vers les hanches, qui servoit principalement à tenir la longue tunique relevée à volonté, & qui se plaçoit au-dessous du nombril, est celle qu'Homère a chantée dans l'Iliade. C'est la célèbre ceinture de Vénus, le nid des graces. *Voyez* CESTE.

Dans la collection des pierres gravées de Stosch, on voit sur une cornaline Mars *Gradivus* sans casque, une pique à la main droite, & un trophée d'armes sur l'épaule gauche. Il est à remarquer, que Mars dans cette pierre, de même que dans les trois suivantes, & dans beaucoup d'empreintes de cette grande collection, a toujours une espèce de ceinture flottante autour du corps. C'est peut-être pour marquer que nonobstant qu'il soit nud, sa ceinture lui tient lieu d'armure; car le mot ζώννυσθαι, se ceindre la ceinture, désigne dans Homère, toute sorte d'armure. Il est synonyme (*Eustath. ad. Iliad.* λ. *pag.* 827. *l.* 18. *Pausan. l. IX. p.* 743. 136.) d'ὁπλίζεσθαι, s'armer; la partie étant prise pour le tout, & quoique ce poëte en faisant ressembler Agamemnon au dieu Mars, entende par la ζώνη, toute l'armure, la seule ceinture prise à la lettre ne laisse pas que d'exprimer avec energie son idée, & d'être en même temps une image poetique fort significative. On sait cependant que ζωστὴρ, désigne aussi le (*Iliad.* ι. 615. *Iliad.* χ. *seq. conf. Spanh. in. Callim. hymn. in. del. v.* 183. *pag.* 438.) baudrier de l'épée, bien que plus souvent le ceinturon soit sa vraie signification.

ΖΩΝΝΥΣΤΑΙ. *Voyez* ZONA.

ZOOLATRIE,

Digitized by Google

ZOOLATRIE ; culte rendu aux animaux.

ZOOPHORE, nom grec de la frise d'un édifice, parce qu'elle étoit chargée de figures d'animaux.

ZOROASTRE, célèbre législateur des anciens perses. Il disoit avoir un génie familier qui lui dictoit les loix qu'il proposoit ensuite aux peuples. C'est lui qui avoit déterminé le culte qu'on devoit rendre au Soleil & aux astres. *Voyez* SABAISME.

ZOSTER, *ZOSTERIA*, *ZOSTERIUS*, *Zoster*, promontoire de l'Attique. Strabon (9. *p.* 388) le place sur la côte du golfe Salonique, & dit que c'est un long promontoire entre la bourgade d'Æzone ou d'Æxone, & un autre promontoire voisin de *Thorea*.

Cette situation s'accorde avec celle que Pausanias, (*l. I. ch.* 31.) semble donner au *Zoster*, & dont il fait un lieu situé sur le bord de la mer, entre Alim & Prospalta. Minerve, Apollon, Diane, & Latone, ajoute-t-il, y sont particulièrement honorés & y ont des autels : on ne croit pas que Latone y ait fait ses couches ; mais on dit que sentant son terme approcher, elle y délia sa ceinture : c'est de-là que ce lieu avoit pris son nom, & qu'on avoit donné à Latone le nom de *Sosteria*, de même qu'à Minerve, à Diane & à Apollon. (*D. J.*)

ZOTHECA, parc où l'on conservoit les animaux destinés aux sacrifices. On lit cette inscription dans Gruter (49. 3.) : *HERCULI. SAXANO. SACRUM. SER. SULPICIUS. TROPHIMUS. ÆDEM. ZOTHECAM. CULINAM. PECUNIA. SUA. A. SOLO. RESTITUIT.*

ZOZONISIOS, Pline parle d'une pierre de ce nom ; mais il ne nous apprend rien, sinon qu'elle se trouvoit dans le lit du fleuve Indus, & que les mages s'en servoient.

ZUCHIS, ville de la Lybie, ou de l'Afrique propre, selon Strabon (*l. XVII.*) qui dit qu'elle étoit célèbre pour ses teintures en pourpre & pour ses salaisons.

ZUZ, poids de l'Asie & de l'Egypte. *Voyez* DRACHME.

ZYGACTES, fleuve de la Thrace, près de la ville de Philippes, selon Appien (*Bel. civ. lib. VI.*) qui dit que ce fut au passage de ce fleuve, que le chariot de Pluton se rompit lorsqu'il emmenoit Proserpine, & que c'est en mémoire de cet accident que les grecs avoient donné le nom de *Zygactes* au fleuve. L'édition de Tollius porte dans la traduction latine *Zygastes* au lieu de *Zygactes* (*D. J.*)

ZYGASTICUM, ce que l'on payoit pour faire peser les marchandises : mot formé de *ζυγὸς*, balance.

ZYGIE, *Juga*, surnom de Junon, qui présidoit au lien conjugal.

ZYGITA, rameur du rang du milieu, *remex in medio sedens*. Il étoit placé entre les thalamites & les thranites.

ZYGOSTATE, *ζυγοστάτης*, qui tient la balance, mesureur. Ce mot est dérivé de *ζυγὸς*, balance. Le *Zygostate* étoit un magistrat chez les grecs, chargé de l'examen des poids, des balances & des mesures, pour empecher les fraudes des marchands. Les anciens avoient coutume de mettre dans les temples les originaux des mesures, pour y avoir recours quand on vouloit vérifier les copies. A Rome ces originaux étoient déposés dans le Capitole.

ZYTHIUM. *Voyez* BIÈRE.

Fin du cinquième & dernier Volume.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAUX MÉTHODIQUES

Des Matières contenues dans le Dictionnaire d'Antiquités du citoyen
ANTOINE MONGEZ.

N. B. Dans la préface de ce Dictionnaire, j'avois promis de placer à la fin du dernier volume un diſcours ſur l'Archéologie, c'eſt-à-dire, ſur l'étude des Antiquités; mais la groſſeur extraordinaire de ce volume me force à renvoyer le diſcours à la tête de la collection de planches & de coſtumes, qui formera une ſuite néceſſaire du dictionnaire d'Antiquités.

Les lecteurs qui voudroient étudier les différentes parties de ce Dictionnaire, & les lire ſous la forme méthodique d'*Elémens* ou de *Traités*, pourront en lire les articles principaux déſignés ci-après.

ARCHÉOLOGIE, ANTIQUITÉS, USAGES, PHILOLOGIE, &c.

Archéologie.
Coptes.
Celtes.
Cité, citoyen.
Cliens, patrons.
Affranchis.
Affranchiſſement.
Noms.
Fondateurs.
Villes.
Colonies.
Mariage.
Oſtraciſme.
Uſures.
Vie privée, &c.
Dévouement.
Imprécations.
Serment.
Sacrifices.
Fêtes.
Myſtères.
Iſiaques.
Victimes.
Taurobole.
Oignons.
Prefericulum.
Ædes.
Vœux.
Funérailles.
Deuil.
Brûler les corps.
Enterrer.
Tombeaux.
Sépulcres.
Sépulture.
Orcus peregrinus.
Catacombes.
Oſſilegium.
Pleureuſes.
Aſcia.
Larmes.
Lacrimatoires.
Théâtres.
Teſsères.
Siffler.
Infibulation.
Acclamations.
Applaudiſſemens.
Cirque.
Gymnaſe.
Gymnaſtique.
Gymniques.
Gladiateurs.
Lutte.
Année nouvelle.
Etrennes.
Strena.
Diptyques.
Adoration.
Harangues.
Vinaigre.
Solde.
Poſtes.
Nains.
Préſages.
Taliſmans.
Abraxas.
Toilette.
Fard.
Repas.
Dîner.
Boire à la ſanté.
Cottabe.
Tableau d'une collection de pierres gravées.
Galerie.
Murrhins.
Vaſes.
Artiſans.
Artiſtes.
Abaque.
Verre.
Equitation.
Lits.
Fenêtres.
Anneaux.
Jetton.
Litière.
Lunettes.
Lampes.
Cheminées.
Poële.
Biſellium.
Pieds.
Obéliſques.

MYTHOLOGIE.

Mythologie.
Géographie mythologique.
Augures.
Oracles.
Auſpices.
Orphée, orphiques.
Odin. — Toute la Mythologie du Nord.
Furies.
Larves.
Minotaure.
Médée.
Mercure.
Méduſe.
Métamorphoſe.
Niobé.
Montagnes.
Oſyris.
Orion.
Pléyades.
Phaéton.
Pelaſgus.
Perſée.
Soleil.
Séſoſtris.
Scarabée.
Attelés aux chars.

MYTHOLOGIE ASTRONOMIQUE.

Printemps.
Taureau.
Œuf primitif.
Hercule.
Toiſon d'or.
Bacchus.
Atys.
Zodiaque.
Chimère.
Ammon.
Mithra.
Jaſon.
Argus.
Anubis.
Janus.
Poiſſons.
Adonis.
Titans.
Héliaque.
Sphères.
Typhon.
Proſerpine.
Pyramide.

PALÉOGRAPHIE ET DIPLOMATIQUE DES ÉCRITURES.

Diplomatique.
Paléographie.
Hiéroglyphes.
Runiques.
Alphabet des trous & des crampons des lettres de bronze antiques.
Notes numérales & ponderales.
Notes de Tiron.
Sigles.
Abréviations.
Chiffres.
Dates.
Année.
Chartes.
Livres.
Inſcriptions.
Bulles.
Cirographum.
Chartes-parties.
Endentures.
Paricles.
Lettres.
Chaque lettre.
A & *Ab.*
Æ. Œ. W.
Episèmes.
Digamma.
Monogrammes.
Onciales.
Ecriture.
Boustrophédone.
Manuſcrits.
Ortographe.
Lignes.
Accents.
Ponctuation.
Points.
Titre.
Umbilicus.
Page.
Signatures.
Sceau.
Scel.
Contreſcel.
Couronne.
Sceptre.
Cuir.
Peaux.
Parchemin.
Ecorce d'arbre.
Linge.
Chiffes.
Papier.
Papyrus.
Tablettes.
Cire.
Style.
Stylet.
Encre.
Plumes.
Roſeau.

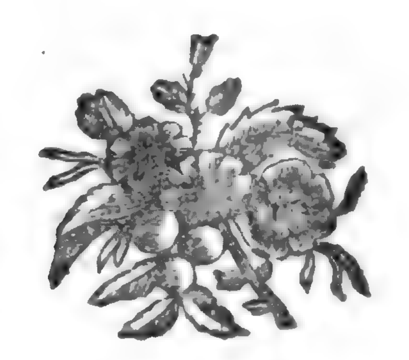

CHRONOLOGIE.

Toute la chronologie ancienne avant les temps d'Homère & d'Hésiode va prendre une nouvelle face sous la plume du philosophe Dupuis, qui la rend toute entière à l'astronomie, ou plutôt à l'astrologie, avec laquelle les anciens la confondoient. Je crois devoir completter ce dictionnaire en y joignant les bases sur lesquelles s'appuie ce savant écrivain.

Des périodes anciennes.

C'est dans l'astrologie, dit le citoyen Dupuis, (*Religion universelle, tom. III. pag.* 156.) que nous devons chercher l'origine des périodes anciennes & leur mesure. Le ciel doit nous fournir les divisions du temps fictif, comme il nous fournit celles des périodes réelles des astres. Aussi les trouvoit-on dans les livres astrologiques des chaldéens, des égyptiens & de leurs Mercures, cités dans le Syncelle, sous le titre de *Livres Géniques* (*Syncel. p.* 35.)

Parmi le grand nombre de périodes connues chez les anciens sous le nom de *périodes-de-restitution* ou de grandes années, il n'en est aucune qui puisse mériter proprement le nom de grande année, dans le sens que nous l'avons pris jusqu'ici, si elle n'embrasse le cercle immense de tous les aspects possibles des astres, & si elle ne rétablit absolument & à tous égards les cieux dans la position, que l'on suppose primitive, afin que l'ordre primitif des effets terrestres puisse aussi se reproduire.

Or, comme la précession des équinoxes d'un côté, les mouvemens différens de chacune des planètes de l'autre, varient à chaque instant la position du ciel relativement à la terre, il ne peut donc y avoir de grande période de restitution, que celle qui accordera ces huit mouvemens, & qui fera une ou plusieurs fois coincider en même temps la fin de ces huit révolutions avec le point, qui est supposé être celui de leur départ. Mais les anciens ayant fait de 36,000 ans la grande révolution des fixes, à raison d'un degré pour le mouvement séculaire, il s'ensuit, que toute grande année, plus petite que 36,000 ans, ou plus grande, mais qui n'en feroit pas un multiple, c'est-à-dire qui ne la contiendroit pas exactement un certain nombre de fois, ne sauroit être la période demandée.

Car la restitution des aspects doit être parfaite, & le défaut de coincidence d'une seule des huit révolutions dérangeroit tout. Aussi Platon dans son Timée (*Plotin. tim. t. III. pag.* 39.) exige-t-il, pour que la grande année soit complette, que les révolutions des huit sphères soient exactement renfermees un certain nombre de fois dans l'immense période, qu'il appelle parfaite, & qui rétablit tout le ciel dans la position primitive.

C'est aussi le sentiment de Cicéron (*Cicer. somn. scip. c.* 7.) & de Macrobe (*Macrob. som. l.* 2. *c. XI.*) son commentateur. Cicéron veut que non-seulement les planètes, mais encore les signes, lesquels ne peuvent varier que par le mouvement de précession, soient revenus chacun à leur première place & tous ensemble. Cette période, dit l'orateur philosophe, renferme bien des milliers d'années; mais pourtant, ajoute-t-il ailleurs, elle est d'une durée fixe & determinée (*Cicer. de nat. Deor. li. II. c.* 20.

Les conditions requises par Platon & Cicéron, sont une suite nécessaire de l'hypothèse de la restitution parfaite des mêmes aspects & des mêmes effets. D'après ce principe, nous rejetterons toutes les périodes differentes, qui ont été données par les anciens, & nous n'en garderons qu'une, qui est la période chaldaique de 432,000 ans, que nous a fournie Bérose; parce qu'elle seule est un multiple de la période de 36,000 ans, qui doit être nécessairement renfermée dans la grande année de restitution. Elle la contient douze fois; & en quelque sorte, elle peut être regardée comme un de ces grands mois de la grande année, indiquée par ces vers de la 4^e. éclogue de Virgile.

. . . . *incipient magni procedere menses.*

C'est là que Virgile après avoir fait dans les vers suivans une charmante description du nouvel âge, qui va recommencer, ajoute que bientôt les mêmes besoins & les mêmes passions, venant à renaître, rameneront aussi les mêmes travaux & les mêmes maux (*Ibid. v.* 31.), & que les mêmes évènemens se reproduisant sur la scène du monde, on chantera encore l'expédition des argonautes & les sanglans combats livrés sous les murs de Troye. D'où l'on peut conclure que la guerre de Troye est une fiction de même nature que le voyage des argonautes, voyage que le même ouvrage a démontré n'être qu'une fiction astronomique.

Il ne reste plus qu'à faire voir, qu'au bout de 432,000 ans, pendant lequel intervalle la période

des fixes fait douze révolutions complettes, les sept planètes étoient censées avoir fait aussi chacune un nombre de révolutions complettes dans le zodiaque, de façon à se retrouver au commencement de la division du cercle, au moment où la douzième des fixes s'achève.

Avant de procéder à la preuve de notre proposition, il est à propos d'observer, que la periode de 432,000 ans & toute autre période de restitution des huit mouvemens n'a qu'une vérité hypothétique, & aussi peu réelle, que la science même qui la crea & qui en fit usage. L'astronomie, même aujourd'hui, n'est pas assez perfectionnée, pour qu'on ose assigner la durée du temps nécessaire, pour que les huit mouvemens partis d'un point donné puissent exactement se trouver tous ensemble à ce point de départ. A plus forte raison ne put-on pas le faire chez les anciens, dont les connoissances astronomiques étoient bien inférieures aux nôtres, & qui s'occupèrent peu de la théorie des planètes, à l'exception de celles du soleil & de la lune. Leur astronomie n'étoit guères que de l'astrologie, & s'ils donnoient quelqu'attention au calcul des éclipses, c'est que la sureté de leur theorie sur cette partie sembloit garantir la vérité de leurs prédictions sur les évènemens de la vie humaine, & la certitude d'un art, auquel la fortune & la considération étoient attachées. Car en général, dans tous les siècles celui qui trompe les hommes, a toujours plus à gagner que celui qui les instruit. Comme il n'étoit ici question que d'en imposer aux Peuples, on se contenta de la vraisemblance dans la création de la période, & elle eut toute la vérité que pouvoit avoir une théorie toute hypothétique. On avoit besoin nécessairement d'une période qui renfermât le cercle de tous les aspects possibles, & de tous les effets correspondans, afin que les observations (*Cicer. de divinat. l. II. c. 97.*) supposées faites dans une première révolution, & déposées dans les archives de l'astrologie, fissent prévoir à la seconde révolution le retour des évènemens qui s'y étoient déja liés, & qui se reproduisoient. C'étoit-là comme la base de l'astrologie. Les véritables astronomes n'admettoient point cette fiction, ni ces prétendues restitutions de tous les aspects. Ils étoient persuadés, que cette série se prolongeoit à l'infini (*Censor. de die natal. c.* 18.) & qu'inutilement on attendoit des retours. D'autres au contraire, & c'étoit les astrologues, supposoient un cercle & des retours, après un long intervalle de temps, mais pourtant fini & déterminé, dit Cicéron (*Cicer. de nat. deor. l. II. c. 20.*); opinion plutôt établie par le besoin que confirmée par les calculs & les observations. Voyons donc d'où l'on partoit pour l'imaginer.

L'année solaire étant prise pour élément de la période cherchée, le soleil, ou son retour au point d'*aries*, ou à l'origine du zodiaque, fut pris pour mesure commune des autres mouvemens. Toutes les fois donc que la planète, supposée partie avec le soleil du point d'*aries*, s'y retrouvoit avec lui, il y avoit restitution de la planète. Or, pour que cela arrivât, il falloit que la planète eût ou un mouvement égal à celui du soleil, ou un mouvement plus grand, qui en fût un multiple exact, ou un mouvement plus petit, qui en fût une fraction. Dans ce dernier cas, en faisant faire au soleil autant de révolutions, qu'exprimoit d'unités le dénominateur de la fraction, il devoit y avoir restitution ou coincidence parfaite de deux astres au point d'*aries*. Par exemple, prenons Jupiter, qui en douze ans parcourt le zodiaque, & dont le mouvement est à-peu-près un douzième de celui du soleil, & conséquemment d'un signe par an; il est clair qu'au bout d'un an, lorsque le soleil revient au point d'*aries*, il y a un signe d'écart entre le soleil & Jupiter. Au bout de deux ans, il y aura deux signes; trois au bout de trois ans; enfin, au bout de douze ans, l'arc d'écart sera de douze ou du cercle entier, c'est-à-dire, qu'il n'y aura plus d'écart, puisque dans un cercle, un corps qui, parti d'un point, s'écarte de ce point de toute la circonférence du cercle, est revenu nécessairement au point de son départ, & a achevé sa révolution.

Si nous eussions pris Mars, dont le mouvement est la moitié de celui du soleil, & qui parcourt la moitié du zodiaque en une année, il se feroit retrouvé au bout de deux ans avec le soleil au point d'*aries*, & conséquemment au bout de six fois deux ans, il se feroit trouvé aussi avec Jupiter, qui y revient tous les douze ans. La période de douze ans (*Censorin. de die natal. c.* 18.), ou la dodecaëtéride, si fameuse chez les astrologues de Chaldée, feroit donc une période de restitution pour le soleil, Mars & Jupiter; si Mars faisoit précédemment six signes, & Jupiter un signe sans fraction quelconque, tandis que le soleil fait une révolution. Mais cette précision n'existe pas; & c'est-là ce qui gêne la coincidence, qui ne se trouve retardée que par les fractions de signe. Que firent les astrologues pour éviter ces inconveniens? Ils multiplièrent tellement les divisions du cercle, que les fractions de ces divisions furent réduites à *zéro*, ou assez insensibles pour être négligées dans l'hypothese des retours, en sorte qu'à la fin de chaque révolution du soleil, une planète quelconque se trouvât censée répondre exactement à une des divisions qui, étant en nombre prodigieux, sans étendue sensible, se reproduisoient à chaque point du zodiaque, & correspondoient à la planète, dont le disque n'étant point plus petit que l'intervalle des divisions, sembloit l'occuper tout entier. Le cercle du zodiaque étoit composé d'une serie circulaire de petites cases ou lieux,

dans une desquelles une planète quelconque se trouvoit toujours circonscrite, & dont la somme exprimoit son écart du point d'*aries*, au moment où le soleil y revenoit. Conséquemment, les arcs d'écart de chacune d'elles, en ce moment, contenoient des fractions du même dénominateur, & qui ne différoient entr'elles que par le numérateur, lequel étoit toujours égal à la somme des cases qui se trouvoient entre le lieu de la planète, au moment que le soleil achevoit sa révolution, & le point d'*aries* qui devoit être celui du retour & de la coincidence. Il suivoit de-là qu'en imaginant autant de révolutions solaires qu'il y avoit d'unités dans le dénominateur, ou de petites cases dans le zodiaque, on avoit un ou plusieurs cercles entiers, une ou plusieurs révolutions complettes des planètes; ce qui ne pouvoit avoir lieu qu'autant qu'elles seroient alors revenues à l'origine du cercle. Car ce que nous avons dit de la division en signes, ou de la division duodécimale, doit s'appliquer à toute autre division, qui donne toujours la période des retours égale à la somme des divisions. Si on a préféré des divisions dont le nombre est prodigieux, c'est qu'elles se réduisent alors sensiblement à des points qu'on pourra supposer indivisibles & conséquemment exempts de fraction de divisions, lesquelles seules gênoient nécessairement la coincidence, & empêchoient qu'elle n'eût lieu dans un intervalle d'années égal au nombre des divisions du cercle. On sent que la division du cercle étant arbitraire, la durée de la période le fut aussi; peut-être même est-ce la source de cette multiplicité de périodes différentes, connues sous le nom de grandes années. Mais on sait aussi qu'étant une fois déterminée, la durée de la période fictive le fut également, puisqu'elle suivoit une marche parallèle, & nécessairement correspondante à celle des divisions du zodiaque, ou du cercle qui mesure les huit mouvemens.

Il s'agit donc de prouver actuellement que la période de restitution, imaginée par les astrologues de la Chaldée, est toute entière calquée sur les divisions du zodiaque astrologique, & que dans sa totalité comme dans ses parties élémentaires, elle correspond parfaitement soit à la somme des petites divisions du zodiaque, soit aux autres grandes divisions du cercle. De même donc que la période totale renferme un espace de 432,000 ans, le cercle entier du zodiaque comprend 432,000 petits élémens, qui ensuite par leur réunion composent des divisions plus grandes de 600, de 3600, comme la période chaldaïque est composée également des périodes de 3600 ans, de 600 ans & de 60 ans; en sorte qu'entre les divisions progressives de la période & du cercle, il y a une entière correspondance. Voici comme nous sommes parvenus à cette observation.

Les astrologues, qui vouloient donner de la précision à leurs calculs, ne se bornoient pas à observer, dit Origène (*Orig. comm. in Genes.*), le lieu des planètes dans les signes; on poussoit l'exactitude jusqu'aux soixantièmes de soixantiemes des dodécatémories. On appelloit proprement *dodécatémorie*, en terme d'astrologie, le douzième de chaque signe, ou un espace de deux degrés & demi, que l'on métamorphosoit en signes & auquel on en donnoit le nom, en suivant l'ordre des signes, *aries*, &c., pour éviter les fractions; ce qui formoit une espèce de petit zodiaque, qui rouloit dans les douze signes, & qui y faisoit douze révolutions (*Salmas. Ann. Clim. p. 540.*). Ptolémée, dans son Tétrabible (*Ptol. Tetrabibl. l. I. c. 22.*), en parle sous le nom de douzièmes de signes, de deux degrés & demi chacun. Mais il ajoute, qu'il y avoit d'autres astrologues, qui divisoient le signe en dix parties au lieu de douze, ou qui avoient des décatémories au lieu de dodécatémories; & que chacune de ces divisions, qu'il appelle degrés, ou lieux des signes, étoient sous l'inspection d'un chef ou d'un génie; & qu'on avoit, dans cette distribution, suivi la méthode chaldaïque. Cette sous-division nous donne 120 lieux dans tout le zodiaque, à raison de dix par signe, comme la période chaldaïque renferme 120 sares ou divisions périodiques du temps.

Si donc nous appliquons aux décatémories chaldéennes les sous-divisions sexagésimales, que les autres astrologues appliquoient aux dodécatémories, pour donner plus d'exactitude aux observations (division d'ailleurs qui a été appliquée à tout dans l'Orient), il s'en suivra que chaque décatémorie ou grand degré, ou lieu du signe, se sous-divisant en soixante minutes, & la minute en soixante secondes, le grand degré, ou la décatémorie, dont 120 composent tout le zodiaque, renfermera 3600 secondes, comme le sare renferme 3600 ans, & que 120 fois 3600 nous donneront 432,000 secondes, ou petites parties, comme 120 sares de 3600 ans donnent la grande période chaldaïque. Pareillement, comme nous trouvons chez les chaldéens la période de 600 ans, au nombre des élémens de la grande période, nous trouvons aussi dans chaque signe 600 minutes, à raison de 60 par chaque décatémorie, laquelle est une des 120 divisions du zodiaque, ou un dixième du signe du zodiaque. Enfin, comme la période de 600 ans elle-même a pour élémens la période de 60 ans, répétée 10 fois, le signe a pareillement soixante minutes répétées 10 fois, lesquelles minutes se sous-divisent encore en 60 secondes ou en nombre sexagésimal, en sorte que ces nombres 60, 600, 3600 & 120 multipliés par ce nombre 3600, qui sont les élémens de la grande période, sont aussi ceux de la division du zodiaque, & que les sous-divisions progressives des sares de 3600 ans, des nères de 600 ans, des

Digitized by Google

sosses de 60 ans, suivent absolument la progression des divisions du zodiaque en 60 secondes, & 60 minutes, 600 minutes pour un signe, en 3600 secondes pour chaque dixieme de signe ou décatémorie, & en 120 fois 3600 secondes pour tout le zodiaque.

En effet, suivant la tradition chaldéenne, rapportée par le Syncelle, d'après Bérose, il s'est écoulé jusqu'au déluge 120 *sares*, à raison de 3600 ans pour chaque sare, sous-divise en *neres* de 600 ans, & en *sosses* de 60, ce qui donne pour le tout 432,000, produit de 3600 valeur du *sare* par 120, nombre de sares que renferme la durée du monde, jusqu'à sa destruction par le déluge. Or, ce nombre & ses sous-divisions, comme nous venons de le voir, sont exactement semblables aux divisions & aux sous-divisions du zodiaque astrologique, qui renferme 120 decatémories, chacune de 360 petites parties, ou soixantièmes de soixantième.

Après avoir établi cette correspondance entre le zodiaque & la période, nous allons voir comment les petites divisions sexagésimales, dont 432,000 composent le zodiaque, engendrent des années, une pour chaque division. Supposons le cas où la coïncidence éprouve la plus petite différence qu'on puisse imaginer, mais qui, en se multipliant tous les ans, s'avance vers la coïncidence avec la marche la plus lente possible; c'est-à-dire, celui où la coïncidence a été presque parfaite à la première révolution solaire, à une seconde près. Autrement, supposons que le soleil étant au point o d'*Aries*, la planète, qu'on lui compare, se trouve placée immédiatement près de lui, dans la case d'avant ou d'après, en sorte qu'il n'y ait d'intervalle que le point même qu'occupe la planète, ou un 432,000e du zodiaque. Il est clair qu'au bout de deux ans il y aura un écart de deux points, de trois, au bout de trois ans, &c. Mais, qu'au bout de 432,000 ans, le cercle de tous les écarts possibles étant parcouru, la planète se retrouvera à l'origine de toutes les divisions, ou au point d'*Aries*, & que pour la première fois la coïncidence aura lieu. Si nous eussions supposé le premier écart, ou l'écart annuel, qui se reproduit au bout de chaque révolution solaire, être de deux points, la planète y seroit revenue au bout de 216,000 ans, intervalle qui est la moitié de 432,000 ans, & conséquemment pour la deuxième fois, au moment où s'achève la grande période. Celle qui auroit eu 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, &c., de point d'écart, nombre dont 432,000 est un multiple, y seroit encore revenue, & la coïncidence eût été la 3e., 4e., 5e., 6e., 8e., 10e., 12e., qui auroit eu lieu pendant la grande période multiple de ces nombres. Quant aux planètes, dont l'écart n'eût point été une somme de points, qui pût être exprimée par un nombre, dont 432,000 seroit multiple; celles-là y seroient au moins revenues, quand il y auroit eu autant de révolutions solaires qu'il y a de points dans le zodiaque; c'est-à-dire, après une période égale à celle de la planète, qui n'a qu'une seconde d'écart, & dont le retour est le plus lent possible. Donc, s'il n'est aucun cas, aucun lieu où l'on puisse supposer une planète quelconque, qui ne doive la ramener au point d'*Aries* avec le soleil, soit pour la première fois, soit après plusieurs retours, au moment où s'achève la période de 432,000, elles doivent toutes s'y trouver, en quelque nombre qu'elles soient, quelle que soit leur vitesse, pourvu qu'elle ne soit pas plus de 432,000 fois plus petite que celle du soleil; ce qui n'arrive à aucune planète. Donc la période de 432,000 a la propriété, au moins hypothétique, de ramener toutes les planètes au point d'*Aries*, tandis que le colure des équinoxes y revient lui-même au bout de douze révolutions précises du premier mobile, ou de la période de 36,000 ans, appellée période du huitième ciel, ou de la précession des équinoxes. Suivons actuellement la progression des restitutions partielles au commencement des divisions par minutes, par décatémories, par signes, & enfin, à l'origine du cercle total, & cela pour la planète que nous avons supposée ne s'écarter que d'un point, ou d'une seconde, en plus ou en moins, de la parfaite coïncidence, au moment de la première révolution solaire arrivée.

Au bout de 60 ans, les écarts accumulés se changeront en une minute d'écart, & la période sexagésimale fera disparoître les fractions sexagésimales, soit premières, soit secondes, en les changeant en entiers dont ils sont fractions. Donc elle sera période de restitution partielle. Mais la période sexagésimale, qui agit sur les minutes, & qui les change en décatémories ou en entiers, dont elles sont le soixantième, venant à se répéter dix fois, autant qu'il y a de décatémories dans ce signe, elle changera les minutes en signe. Or, dix fois 60 donnent 600; donc la période de 600 ans changera les minutes en signes, comme celle de 60 avoit changé les secondes en minutes, & les minutes en décatémories; donc celle de 600 ans sera encore période de restitution au commencement des signes. Pareillement la période de 3600 ans changera les secondes en décatémories ou en dixièmes de signe. Car 60 ans produisant 60 secondes ou une minute, 60 fois 60 ans ou 3600 ans donneront 60 minutes ou une décatémorie, dont la valeur en secondes est véritablement de 3600 secondes, & conséquemment qui exige une suite de 3600 ans, pour être parcourue par un co[illegible] dont le mouvement ou l'écart de coïncidence ne produit qu'une seconde par an. Mais si le mouvement d'une seconde par an, le plus petit qu'on ait imaginé en divisant le cercle astrologique, exige

exige 3600 ans pour que l'écart soit d'un dixième de ligne, & pour placer la planète au commencement de la seconde décatémorie, il s'ensuit que pour parcourir les 120 décatémories, il faudra 120 périodes de 3600 ans chacune, ou 120 sares, puisqu'on appelle *sare* la période de 3600 ans chez les chaldeens. C'est donc ainsi que les divisions du zodiaque en 120 parties, sous-divisées en 3600 parties sexagésimales, engendrèrent la grande période de 120 sares, chacun de 3600 ans ou de 432,000 ans, pendant lequel temps les minutes changeoient en signes, tous les néres ou 600 ans, & les secondes en minutes, ainsi que les minutes en grands dégrés ou lieux de planètes, tous les 60 ans ou à chaque sosse.

Voilà ces périodes de soixante, six cents, trois mille six cents ans, & 120 fois trois mille six cents ans, dont on n'apperçoit point le but dans l'astronomie, encore moins dans la chronologie, mais dont le but est très-marqué dans les hypothèses astrologiques sur la restitution prétendue des huit sphères & sur le cycle immense qui devoit renfermer tous les aspects. Voyons maintenant l'usage qu'on en fit pour composer d'autres périodes, qui se retrouvent dans l'Orient, & qui ont passé de la Babylonie jusqu'aux rives du Gange d'un côté, & de l'autre jusqu'à celles du Tibre.

La période de 432,000 ans n'étoit exacte qu'autant que les fractions de secondes, relativement à la largeur du disque des petites planètes, pouvoient être négligées; mais ces fractions elles-mêmes, toutes petites qu'elles étoient, formoient une somme & conséquemment un écart de coïncidence assez considérable, au bout d'une très-longue période (*Origen. contr. Cels. l. IV. p.* 251.); d'où il résultoit que les choses n'étoient pas exactement les mêmes à chaque restitution, & qu'il devoit y avoir des différences notables. On crut qu'une période plus grande embrasseroit toutes ces différences, & produiroit enfin la parfaite ressemblance qu'on cherchoit. Une période, par exemple, telle que celle des indiens, qui seroit dix fois plus grande, ou de 4,320,000, divisant le zodiaque en dix fois plus de parties, rendoit les coïncidences plus fréquentes & plus exactes, & les fractions des divisions insensibles, puisqu'elles ne valoient alors que trois dixièmes de nos secondes, précision la plus grande à laquelle pût arriver l'observation de l'écart, au moment de la première révolution solaire.

Cette nouvelle grande année, renfermant dix fois la période de 432,000 ans, & étant supposée comprendre toutes les nuances de différences que pouvoient avoir les restitutions successives de la période chaldaique, fut divisée comme l'année en quatre parties, dont la durée progressive exprimoit ces différences, & la dégradation successive de la nature; ce qui étoit le grand but que se proposoient les mystagogues, qui savent toujours rappeller tout à leur fin. En effet, les hiérophantes de l'Orient ne cessoient de répéter que le monde alloit en se détériorant au physique comme au moral (*Firmic. l. III. c.* 1.), & qu'enfin tout seroit détruit, pour être régénéré, lorsque la malice des hommes seroit parvenue à son comble (*Senec. quæst. nat. l. III. c.* 30.); & on vouloit que l'âge présent fût l'âge coupable, & le dernier comme le plus malheureux. Le commencement de la grande année étoit en quelque sorte le printemps de la nature, qui forte & vigoureuse déployoit toute son énergie & sa fécondité; c'étoit l'âge d'or & de la félicité. Elle avoit ensuite son été, son automne & son hiver, après lesquels revenoit encore le printempr, ou figurément, l'âge d'argent, d'airain & de fer, qui finissoit aussi par le retour de l'âge d'or, lequel amenoit encore les autres à sa suite. L'année solaire & l'état de la nature, dans les quatre principales divisions de l'année, firent naître cette idée, qu'on appliqua ensuite à la grande année. Cette belle théorie, à laquelle il ne manquoit que la vérité, n'a été mise en vers par Hésiode, plusieurs siècles après, & par Ovide, que parce que les poëtes & les théologiens de l'Orient, l'avoient consacrée dans leurs fictions cosmogoniques.

C'est d'eux que Platon emprunta son idée du monde, (*Plat. polit. p.* 274. 273 *&c.*) qui, sorti des mains de son auteur, jouit d'abord des avantages d'un ouvrage neuf, dont rien n'a encore dérangé le mouvement & les ressorts; mais qui avec le temps s'altère & s'use, & qui seroit détruit pour toujours, si le grand demiourgos, sensible à ses malheurs, ne prenoit soin de le réparer, & de lui rendre sa première perfection. Voilà la grande idée théologique qui se propagea dans l'Univers, & qui fit imaginer la succession des quatre âges du monde, désignés par quatre métaux d'une valeur & d'une pureté progressivement décroissante, tels que l'or, l'argent, l'airain & le fer. Cette même dégradation de la félicité & de la vertu de l'homme, pendant la durée de la grande période divisée en quatre âges, a été désignée chez les indiens par un autre symbole. Il représente la vertu sous l'emblême d'une vache, (*Sonnerat. Voyag. aux Indes, t.* 1. *p.* 281.) qui se tenoit sur ses quatre pieds dans le premier âge, sur trois dans le second, sur deux dans le troisième, & qui aujourd'hui, dans le quatrième, ne se tient plus que sur un pied. Ces quatre pieds étoient la vérité, la pénitence, la charité & l'aumône. Elle perd un de ses pieds à la fin de chaque âge, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir perdu le dernier, elle les recouvre tous, & recommence le cercle, qu'elle a déja par-

Digitized by Google

couru. On voit évidemment que c'est la fable grecque des quatre âges, figurés par quatre métaux, rendue par une autre image; mais que le but moral est absolument le même. La distribution des âges de la période fictive, & la fixation de la durée de chaque âge a été imaginée dans le même dessein, & on a exprimé par la progression des nombres, la même idée de dégradation, qu'on avoit rendue par quatre métaux, & par la fiction de la vache aux quatre jambes, qu'elle perdoit successivement. C'est un troisième symbole, qui fut employé, sans-doute, par ceux qui rendoient toutes leurs idees mystiques par des nombres, comme fit Pythagore, dont la tétrade & la décade entrent dans la composition de cette période, comme nous le verrons.

Pour nous assurer, que les quatre nombres, qui expriment la durée des quatre âges, sont tous quatre fictifs, & tendent au même but; savoir, d'exprimer la dégradation périodique des mondes ou des restitutions successives, prenons pour élément de nos calculs la période chaldaique, dont nous avons fait voir l'origine. Il est clair, qu'en regardant cette période comme celle de la durée de notre monde, ou du dernier âge, & qu'en établissant une progression des quatre âges, qui marche comme celle des nombres naturels, 1, 2, 3, 4, ou comme les pieds de la vache 1, 2, 3, 4, nous devons avoir précisément les mêmes nombres assignés par les indiens à la durée de chacun des âges, si leur but mystique a été effectivement de rendre par des nombres la même idée de dégradation, qu'expriment le symbole de la vache, & la fiction des métaux.

Donc le dernier ou le quatrième âge étant de........................	432,000.
Celui d'avant, qui doit être double, sera de........................	864,000.
Celui qui avoit précédé celui là, ayant été triplé ou comme trois, égalera........................	1,296,000.
Enfin le premier de tous, ayant dû être quadruple pour garder la progression, sera........................	1,728,000.

Ces quatre âges additionnés donnent 4,320,000 pour leur sommé ou le nombre; qui exprime la durée totale de la période indienne. Non-seulement la somme est la même, mais la durée de chacun des âges est aussi également la même. Car les indiens supposent, que leur grande période est de 4,320,000, & qu'elle se partage en quatre périodes ou âges, dont trois sont déja écoulés. (*Le Gentil. mém. acad. 1772. tom. II. p. 190. Abraham Roger, mœurs des bramines. part. II. ch. 5. p. 179. Le père Beschini, gramm. tamulique.*)

La première, disent-ils, a duré	1,728,000 ans.
La seconde................	1,296,000.
La troisième..............	864,000.
La quatrième durera........	432,000.

On voit que ces quatres nombres sont absolument les mêmes que ceux que nous avons trouvés en établissant une progression de quatre termes, qui suivit celle des nombres naturels 1, 2, 3, 4, & dont le premier terme, ou l'élément générateur fut la période chaldaique, ou l'année de restitution, 432,000 ans. Car étant décuplée, elle donne 4,320,000, & sous-divisée ensuite, dans une progression décroissante de quatre termes, pour exprimer la dégradation morale & physique, elle a produit nécessairement les quatre nombres indiens. La progression est trop frappante & correspond trop visiblement à celle des jambes de la vache, & à celle de l'altération des metaux, pour qu'on puisse se méprendre sur le dessein de ceux qui créerent ces nombres fictifs, & il y a une unité de but trop marquée dans tous les quatre nombres, pour qu'on puisse se permettre de les séparer, de rejetter comme fabuleux les uns, parce qu'ils sont trop grands (*Voyez Bailly Ast. indienne, discours préliminaire, seconde partie. p. 80. & 104. &c.*) pour se prêter aux réductions systematiques, & de rendre à la chronologie les autres, parce qu'ils s'y prêteroient mieux. Cet artifice suranné, employé autrefois par Anianus & Panadorus sur la période chaldaique, pour opérer des syncronismes imaginaires, a été rejetté avec raison par le Syncelle (*p. 34*), qui savoit, ainsi qu'Eusebe, que ces grandes périodes renfermoient de véritables années; mais qu'elles-mêmes étoient fictives, & le fruit de l'imagination des astrologues (*Syncelle, p. 17, 40, 41, ibid. p. 32, 35 & 78.*), qui créèrent des périodes qui pussent embrasser plusieurs fois la restitution des fixes au point d'*Aries*, ce qu'expriment effectivement les périodes chaldaique & indienne, dont l'une contient douze, & l'autre 120 de ces restitutions des fixes.

Les synchronismes apparens qui résulteroient de ces méthodes arbitraires, qui changent de clef à chaque instant, suivant le besoin du systême, ne peuvent en imposer à tout homme, qui sait qu'on est sûr d'avoir toujours les mêmes quotients à peu-près, quelque difference prodigieuse qui se trouve entre plusieurs nombres à diviser ou à réduire, toutes les fois qu'on se permet de choisir le diviseur qui nous accommode le mieux. Il ne suffit pas qu'on ait quelquefois donné le nom d'année à une saison, à un mois, & même au jour; il faut encore qu'on nous garantisse, par des autorités sûres, que les années à réduire sont de cette nature là. C'est ce que ne font pas

les auteurs de ces réductions (*Voyez Bailly, astron. indienne, disc. prelimin. p. 94 & suivant.*) qui supposent que la chose est, uniquement parce qu'elle pourroit être, & qui ne le supposent qu'autant qu'il est nécessaire pour réduire un ou deux nombres, & abandonnent bientôt la première supposition, quand d'autres nombres se refusent à la réduction. On nous parle ici d'années, & cela chez un peuple qui savoit très-bien les distinguer des jours & des mois. Donc on ne peut se permettre d'y voir autre chose que des années; aussi n'y avons nous vu que cela. Les quatre nombres, qui expriment la durée de chaque âge, & par leur somme celle de la période totale, sont liés entr'eux, & comme un ouvrage fondu du même jet.

Nous n'avons point dû les séparer, & nous ne l'avons point fait. Nous n'avons pas même créé une nouvelle theorie différente pour les indiens, de celle que nous avions établie auparavant pour la période chaldaïque. Tout est parti d'une première impulsion, & les divisions de la période indienne se sont engendrées aussi naturellement que les sosses, les neres & les sares chaldaïques qui la composent. Nous n'avons fait qu'y ajouter une progression la plus simple, celle des quatre premiers nombres naturels, & celle qui nous est indiquée par le but moral de la fiction des différens âges; but qui se manifeste si clairement & chez les indiens, & chez les grecs & les romains. En un mot, il ne nous a pas été plus libre du rien changer à la nature des années, durant lesquelles la vache marche, d'abord sur quatre pieds, puis sur trois, sur deux, enfin sur un, qu'il ne nous l'a été de changer le nombre & la nature de ces mêmes pieds. Tout appartient à la même fiction, & notre méthode a au moins ce caractère de vérité que, sans changer de principe, elle suit scrupuleusement la marche qu'on lui a tracée, & qu'elle remplit les conditions des problêmes. Tout nous a été également sacré & doit l'être. L'arbitraire est la plus sûre preuve de la fausseté d'une méthode.

La bonté de la nôtre va être confirmée par son application à d'autres nombres, qui expriment la durée de ces mêmes âges, qui quoique fort différens des quatre premiers que nous venons de rapporter, forment pourtant entr'eux la même progression, & décroissent comme les nombres naturels 4, 3, 2, 1. L'abbé Mignot (*Acad. inscript. tom. 31. p. 254.*) dans les mémoires de l'académie des belles lettres, rapporte d'après l'Ezour-Vedam une tradition indienne, qui donne une autre durée à chacun de ces âges. Le premier dure 4000 ans, le second 3000, le troisième 2000 & le dernier n'est que de 1000. Malgré la prodigieuse différence, qui règne entre ces deux traditions, on remarque toujours la même progression décroissante, laquelle n'est conservée, que parce qu'elle étoit un caractère essentiel de ces périodes fictives, qui renfermoient la durée prétendue de notre monde, & qui marquoient les époques principales d'une degradation hypothétique entre les quatres parties de la grande année.

Enfin, la division des grandes années divines, dont une vaut 360 des nôtres, imaginées par les mêmes indiens, & qui comprend également quatre âges, offre le même tableau de dégradation par un accourcissement de durée entre les âges, lequel suit encore la progression descendante des nombres naturels 4, 3, 2 & 1. On suppose, (*Bagawad. l. III. p. 45.*) que 360 années des hommes forment ce qu'on appelle une année divine. Donc en réduisant la grande période indienne de 4,320,000, ou la période d'années des hommes en années divines, nous aurons la période divine dont chacune des années en vaudra 360 des nôtres. Pour faire cette réduction, il faut diviser 4,320,000 par 360, & nous aurons pour quotient 12,000, durée de la période divine, déduite de celle des années des hommes. Cette période de douze mille ans divins étant à son tour divisée en quatre âges comme la première, suivant la progression décroissante, qui règne par-tout; nous donnera:

Pour le premier âge .... 4,800 ans.

Pour le second âge.........3,600.

Pour le troisième...........2,400.

Enfin pour le quatrième.....1,200.

Car ces quatre nombres suivent entr'eux la progression demandée, ou celle des nombres premiers, 1, 2, 3, 4, ou celle de 12, 24, 36, 48, qui est absolument la même, & leur somme donne 12,000, ou la période totale des années divines. Or, ces quatre nombres sont encore ceux qui expriment dans le Bagawadam (*l. III. p. 45.*) la durée des quatre âges divins.

Le premier âge, disent les indiens, dure ....4,800 ans.

Le second..............3,600.

Le troisième ....2,400.

Le quatrième durera......1,200.

Somme des durées.......12,000.

Nous n'examinerons point ici l'origine de la dénomination d'année de Dieu, ou d'année divine donnée chez les égyptiens à la période Sothiaque, & chez les indiens, à un des élémens de la période de 1440, qui correspondoient en Perse à la période Sothiaque. Il nous suffit

d'avoir fait remarquer, que la durée progressive des âges divins va encore en décroissant, suivant la progression descendante des nombres naturels, 4, 3, 2, 1; que nous avons déja trouvée dans les périodes précédentes, malgré la différence qu'elles ont entre elles & avec les années divines. C'est toujours le même caractère, qui a été imprimé aux divisions fictives des âges des hommes & des dieux. On apperçoit par-tout le but moral déja indiqué par les quatre métaux, & par la vache symbolique qui représente les révolutions des siècles dans l'Inde, comme le phenix les représentoit en Egypte.

Il ne nous reste plus maintenant, pour mettre dans le plus grand jour la vérité de notre théorie, que d'appliquer à la décomposition des huit générations étrusques, la même progression que nous avons vu regner dans les quatre âges indiens, tant ceux qui renferment des années divines que ceux qui expriment des années ordinaires. En effet, les indiens ne sont pas les seuls qui aient emprunté la période astrologique des chaldéens, pour en composer le cycle des âges différens du monde; elle a aussi servi aux étrusques, qui l'ont décomposée en huit générations successives de mœurs & de vie differentes, renfermées dans un grand cycle, auquel ils donnèrent le nom de grande année. C'est Plutarque qui nous l'apprend dans la vie de Sylla. Au milieu des guerres cruelles, qui déchiroient le sein de la république, & qu'avoient allumé Marius & Sylla, plusieurs prodiges semblèrent présager les malheurs de l'Univers & la vengeance des dieux irrités des crimes des mortels. Mais un des plus allarmans, ce fut d'entendre au milieu des airs, dans un ciel pur & serein, retentir le son aigu & lugubre de la trompette, dont le bruit terrible effraya tout le monde (*Plut. in. vita Sylla. p. 455.*)

Les devins d'Etrurie, ayant été consultés, déclarèrent que c'étoit le signal de la fin des siècles, (*Censorin de die natal. c. 17.*) & du commencement d'un nouvel ordre de choses. Qu'il y avoit en tout huit générations de mœurs & de vie différentes; qu'à chacune d'elles étoit affecté un certain nombre d'années déterminé & renfermé dans le cycle de la grande année. Que lorsqu'une de ces grandes révolutions approchoit de sa fin, on voyoit des signes au ciel & sur la terre, qui en annonçoient le terme, & que les hommes instruits dans l'art d'interpréter ces prodiges, s'appercevoient aussi-tôt qu'il alloit naître sur la terre une nouvelle race d'hommes plus ou moins vertueuse que celle qui finissoit. Du reste Plutarque ne fixe point la durée de cette grande année, il ne nous fait connoitre que le nombre des générations successives qu'elle renfermoit, & dont les mœurs & la félicité éprouvoient des changemens soit en bien, soit en mal, comme dans l'année aux quatre âges, qui ramenoit les dégradations & les générations successives de la nature. Mais ce que nous ne trouvons point dans Plutarque nous le trouverons dans Suidas, qui nous a donné, d'après un savant d'Etrurie, la durée du monde actuel, qui a toujours été regardé par-tout comme le dernier, ou comme l'âge du malheur. Car il étoit difficile de s'y tromper, l'âge d'or n'a jamais existe que dans l'imagination des poëtes. Avec cet élément donné, & avec la connoissance du nombre des termes de la progression, il nous sera aisé de trouver la grande année, qui résulte de leur somme, laquelle sera encore la période chaldaïque. Voici donc ce que dit Suidas au mot *tyrrhenia*.

« Les étrusques ont une histoire composée par un écrivain très-instruit, lequel prétend que le grand Demiourgos a renfermé la durée de son ouvrage dans une période de 12,000 ans, & que ce temps a été réparti dans ce qu'on appelle les douze maisons du soleil.

» Au premier mille, Dieu fit le ciel & la terre.

» Au second mille, il fit le firmament, qu'il nomma ciel.

» Au troisième mille, il fit la mer & toutes les eaux qui sont sur la terre.

» Au quatrième mille, il fit deux grandes lumieres, le soleil & la lune, & les autres astres.

» Au cinquième mille, il fit l'ame des oiseaux, des reptiles & des quadrupèdes, de tous les animaux, tant de ceux qui vivent dans l'air, que ceux qui vivent sur la terre & au sein des eaux.

» Au sixième mille, il fit l'homme.

» Il paroît, ajoute notre auteur, que les six mille ans, qui ont précédé la formation de l'homme, sont déjà écoulés, & que la race humaine durera encore jusqu'à la fin des six autres mille, de manière que la période de consommation des siècles forme en tout 12,000 ans. »

On voit donc, dans ce précieux passage, tiré d'un historien du même peuple, chez lequel on trouve la trompette fatale, qui annonce la fin du monde & de ses huit générations, que la durée du monde actuel est bornée à une période de 12,000 ans, période beaucoup plus petite que celles que nous avons trouvées dans l'Inde & dans la Chaldée, mais qui cependant résulte de la décomposition d'une période plus grande, comme nous allons le faire voir. En effet, si nous établissons une échelle graduée pour les huit générations, comme nous avons fait pour les quatre âges, en partant de la durée actuelle, ou de la dernière génération, qui sera son premier élément, nous verrons bientôt que la somme des

Digitized by Google

durées des huit générations progressives nous rendra encore la période chaldaïque ; qui devient un terme moyen entre la grande année des quatre âges indiens & les huit générations étrusques.

Donc si on fait, d'après l'auteur cité par Suidas, la durée de la génération actuelle de 12,000,

Celle d'avant aura dû être	24,000 ans ou	2 fois 12,000 ans.
La troisième	36,000 ans ou	3 fois 12,000 ans.
La quatrième	48,000 ans ou	4 fois 12,000 ans.
La cinquième	60,000 ans ou	5 fois 12,000 ans.
La sixième	72,000 ans ou	6 fois 12,000 ans.
La septième	84,000 ans ou	7 fois 12,000 ans.
Enfin, la huitième	96,000 ans ou	8 fois 12,000 ans.

* Or la somme de ces durées additionnées donne encore 432,000 ans, ou la période chaldaïque, dont nous avons fait voir la génération ci-dessus.

On y retrouve par-tout la même progression : croissante, elle a engendré les quatre âges indiens, & leur somme 4,320,000 ans : décroissante, elle nous a conduit à son premier élément chez les étrusques. La première progression étoit ascendante, parce qu'il s'agissoit de chercher une période plus grande ; elle n'a eu que quatre termes, parce qu'il n'y a que quatre âges. Ici elle est descendante, puisqu'il s'agit de retrouver une période beaucoup plus courte. Elle a eu huit termes, parce qu'il y a huit générations : mais le principe est toujours le même ; & dans l'une comme dans l'autre, la progression des nombres naturels est employée également, pour exprimer la dégradation successive des mondes & celle des générations qui les habitent. Chez les indiens, la période chaldaïque est l'élément de plusieurs autres, toujours plus grandes ; chez les étrusques, elle est la somme de plusieurs autres, toujours plus petites ; mais toutes suivent la même progression, celle que la nature offre pour être la première.

La période indienne, formée de la réunion de dix restitutions du monde, ou des huit sphères, distribuée suivant la progression des quatre premiers nombres, porte le caractère de la mysticité pythagoricienne, & nous présente la fameuse décade avec ses elémens naturels, ou avec la tétrade (*Hierocles in aurea carm. p. 226. edit. 16. Paris, 1583.*).

Echelle de la série des 10 décades clymatériques de la durée du Monde.

	Années du Monde.	Années de l'Homme.
Monade	482,000 ans ou	12 fois 36,000 ans ou la période des fixes.
Dyade	864,000	24 fois 36,000.
Triade	1,296,000	36 fois 36,000.
Tétrade	1,728,000	48 fois 36,000.
Pentade	2,160,000	60 fois 36,000.
Exade	2,582,000	72 fois 36,000.
Eptade	3,024,000	84 fois 36,000.
Ogdoade	3,456,000	96 fois 36,000.
Ennéade	3,880,000	108 fois 36,000.
Decade	4,320,000	120 fois 36,000.

Digitized by Google

On voit donc (*Salmas. ann. climat.* 468.) encore ici que la loi progressive de l'échelle climatérique de la durée de la vie humaine, construite par les anciens astrologues, a été rigoureusement observée dans celle de la vie du monde, dont le dernier échelon renferme dix fois le premier, comme le nombre 120 de la plus grande durée de la vie de l'homme, & qui termine la série de dix degrés de l'échelle, renferme 10 fois le nombre 12, qui est au bas de l'échelle, comme étant la première des dix dodécades entre lesquelles la vie étoit partagée. L'échelle de la durée des années du grand monde & celle des années du petit monde, ou de l'homme, ont donc ici, sous tous les rapports, une parfaite correspondance; ce qui existe nécessairement dans un systême astrologique; car, comme observe très-bien Firmicus (*Firm. l. 3. præf.*), l'un doit avoir une parfaite ressemblance avec l'autre, & renferme en petit les mêmes élémens. La distribution même du grand monde n'a été ainsi réglée, ajoute Firmicus, qu'afin qu'on eût un grand modèle, sur lequel on pût calquer le thême généthliaque de la vie de chaque homme. Il n'est donc pas étonnant que les 120 grandes divisions du zodiaque des astrologues chaldéens, qui comprennent la durée totale de la révolution complette des huit sphères, ait aussi fait fixer à 120 ans la plus grande durée de la vie de l'homme, afin qu'il y eût une entière conformité entre le ciel, qui gouverne nos destinées, & nos destinées elles-mêmes. C'est ainsi que la division du zodiaque en douze signes a fait imaginer aussi une division du corps humain en douze parties (*Firmic. l. 2. c. 27.*), chacune desquelles étoit soumise à l'influence d'un de ces signes. Ceux qui ont admis la division en 36 parties, qui est celle des décans, ont aussi porté à 36 la division des parties du corps humain, dont chacune étoit subordonnée à son décan (*Origen. contr. Cels. lib. ultim. p.* 428.). Par-tout on retrouve ce génie imitatif de l'astrologie, qui s'est toujours étudié à transporter dans la théorie sur l'homme les mêmes divisions qui avoient été imaginées pour le ciel. C'est sans doute cette décade climatérique, qui partage la vie de l'homme, qui a fait distribuer aussi en dix règnes par les chaldéens les 120 sares de la durée du monde.

Le premier de ces règnes est de 10 sares, ou 36,000 ans, qui, répétés douze fois, ou composés en dodécades, engendrent la première dodécade de l'échelle climatérique du monde, laquelle donne 432,000 ans; c'est peut-être ce qui a fait dire à la sybille de Cumes, suivant Servius dans son Commentaire sur ce vers de la quatrième Eglogue:

Ultima cumæi venit jam carminis ætas.

Que le dernier âge, qui devoit tout terminer, seroit le dixième; de même que dans la fiction chaldaïque tout finit sous Xixutrus, dixième roi des chaldéens. Chez les indiens, c'est à la dixième métamorphose de Vichenou, qu'arrive la consommation des siècles. Le nombre 10 de la décade pythagoricienne, qui a servi à composer les quatre âges progressifs, semble avoir été exprès affecté dans ces fables mystiques sur la destruction & sur la régénération périodique des mondes, comme renfermant les dix dodecades dont est composé tout le zodiaque, & qui mesurent les restitutions des fixes & des planètes & la durée des mondes. Le caractère de la fiction & de l'astrologie perce par-tout dans les distributions imaginées dans l'hypothèse des quatre âges de la période indienne.

Il en est de même des huit générations étrusques qui, quoique formées dans un systême différent, tiennent cependant encore à l'astrologie & aux divisions du ciel.

Le nombre 8 des générations étrusques correspond aux 8 sphères, qui, par leur mouvement, les engendroit, & dont la restitution parfaite produisoit le nombre parfait du temps, que Platon, dans son Timée, appelle la grande année, comme nous avons vu ci-dessus. Les périodes, ainsi que les catastrophes qui les terminoient, étoient réglées par les loix de la fatalité, dont les sept planètes & le ciel des fixes étoient les véritables instrumens. Aussi, le fuseau des Parques, qui servoit à filer les destins de chaque génération, & auquel Virgile abandonne le développement des siècles, dans ces vers (*Eglog. 4. v. 46.*) de la même Eglogue:

Talia sæcla suis dixerunt currite fusis

Concordes stabili fatorum numine Parcæ.

Ce fuseau étoit formé de huit cercles concentriques, qui décroissent progressivement comme les sphères, qui s'emboitoient l'une dans l'autre, & se mouvoient autour d'un même axe, dans des rapports différens de vitesse.

Platon (*De rep. l. 10. p. 616.*) nous le représente comme un grand peson, creux en-dedans, dans lequel étoit enchassé un autre peson plus petit, comme des boites qui entrent l'une dans l'autre: dans les deux il y en avoit un troisième; dans celui-ci un quatrième, & ainsi de suite jusqu'au nombre de huit; ils étoient disposés entre eux de la même façon que des cercles concentriques. Le fuseau tourne sur les genoux de la Nécessité, dont les trois filles, qui sont les Parques, entretiennent & règlent ces mouvemens. C'est au-dessus du huitième ciel, au milieu de la lumière éthérée, qu'est attaché le sommet du fuseau, qui imprime le mouvement à toutes les révolutions célestes, dont la coïncidence parfaite produit le nombre parfait du temps, ou la grande

année, qui comprend les huit générations des étrusques. C'étoit aussi dans ces huit sphères (*Plat. in Tim. p.* 41.) qu'étoient disséminées les ames destinées à habiter un jour les corps mortels, & à former les générations successives du monde. C'étoit à travers ces huit sphères, qu'elles descendoient pour venir s'établir sur la terre, après s'être revêtues de qualités différentes, à raison de la nature différente des planètes (*Macrob. Som. Scip. L.* 1. *c.* 11 & 12.), & du séjour plus ou moins long qu'elles y avoient fait. On voit donc que la division de la durée du monde en huit générations, composées d'ames plus ou moins vertueuses, & d'inclinations différentes, ne fut point arbitraire dans la philosophie étrusque; qu'elle étoit empruntée des divisions même des sphères, qui concouroient à produire la grande période, & qui gardoient le dépôt des ames destinées à peupler la terre successivement, durant l'immense révolution des siècles.

Aussi, les divisions célestes & le systême astrologique entre dans la composition des périodes fictives, sur la durée successive, tant des quatre âges de la grande année des indiens, que des huit générations de la grande année des étrusques. Les âges eux-mêmes, gouvernés successivement par Saturne, Jupiter & Mars, décèlent encore leur rapport avec l'ordre planétaire, & la série descendante des sphères. Mars n'est pas nommé; mais on dit qu'alors les hommes commencèrent les travaux de Mars, les guerres sanglantes & les terribles combats.

Et dans Firmicus (*L.* 3. *c.* 1.), on voit les cinq planètes, à commencer par Saturne, prendre successivement l'empire des cinq âges, que comprennent les grandes apocatastases, à la fin desquelles le monde est alternativement détruit par le feu & par l'eau. Hésiode compte aussi ces cinq âges. L'astrologie ayant tout réglé, elle doit tout expliquer. C'est donc aussi à elle à nous donner la clef des fictions, qui se trouvent toujours liées à ces périodes, & qui amènent à la fin de chacune d'elles quelque grande catastrophe, qui vient terminer les jours de la génération qui va être remplacée. Ce sera le dernier objet de nos recherches dans ce traité particulier.

Le besoin de l'astrologie avoit fait imaginer des périodes de restitution, qui comprenoient la série immense de tous les évènemens produits par les loix de la fatalité; & qui, en s'achevant, terminoient un ordre de choses qui faisoit place à un nouveau, & régénéroient la nature. L'ancien ordre devoit donc être détruit; & la nécessité de le faire disparoître, amenoit conséquemment quelque grand événement qui terminât la vie de l'ancien monde, sur les débris duquel devoit s'élever le nouveau; c'est-à-dire, qu'une période fictive fût terminée par une catastrophe, qui ne pouvoit pas avoir plus de réalité que les révolutions imaginaires, qui les ramenoient dans l'ordre progressif qu'on supposoit à leur durée.

Des déluges, incendies périodiques, &c.

Nous ne disconvenons pas que la terre n'ait souvent éprouvé de grands changemens, par des explosions volcaniques, par des tremblemens de terre, des affaissemens & des inondations locales. Nous croyons même qu'il est possible que ces catastrophes réelles aient fourni des traits aux fictions astrologiques, & un moyen de les accréditer dans l'esprit des peuples intimidés par les hyérophantes, qui ne négligeoient rien de tout ce qui pouvoit affermir leur empire sur les mortels crédules & timides.

Mais nous soutenons que ces destructions périodiques, qui se reproduisoient à la fin des grandes années & à la consommation des siècles, dans les poëmes sacrés de l'Egypte & de l'Orient, & qui ont été prédites ou chantées sous le titre de déluge de Deucalion, de Xixutrus, de Noé, &c., ou d'embrâsement de Phaëton, sont de pures fables, qui peuvent tout au plus amuser des enfans, bien loin d'avoir dû intimider des hommes, & devenir l'objet de la croyance & de l'effroi de l'univers.

Tout ceci s'accorde parfaitement avec le sentiment de Porphyre (1) qui fait commencer l'année égyptienne à la néomenie du cancer, au lever de Sirius, qui monte toujours avec ce signe, & qui présida à la naissance du monde, ainsi que Régulus qui, sous le ciel de Babylone, monte en même temps que lui. C'est ce qui fait dire à Solin, à l'occasion du lever de la canicule, que les prêtres de l'Egypte regardoient ce moment comme l'heure natale du monde; (2) c'est-à-dire, qu'ils faisoient commencer le monde, & toutes les révolutions au point même où commençoit leur grande année, ou la période sothiaque, que Firmicus appelle improprement la grande année de restitution des planètes; c'est son lever, qui excitoit l'intumescence des eaux, & qui faisoit déborder le Nil dans les plaines qui, à cette époque, alloient être inondées par une espèce de déluge périodique. (3) Il étoit le dixième chef ou décan du zodiaque; comme Xixutrus étoit le dixième roi, sous lequel arriva la grande inondation, aussi lui donnoit-on l'épithète d'Hydragogos, & Solin ajoute qu'à son lever le fleuve se débordoit avec la plus grande abondance.

(1) Porphyr. de Antro Nymph. p. 264. & Ptolem. Tetrab. l. II. c. 10.

(2) Solin. c. 32.

(3) Plut. de Isid. p. 363. Herod. l. II. c. 19.

Digitized by Google

Il étoit un paranatellon du cancer, dit Servius, c'est-à-dire, comme il explique lui-même cette dénomination, l'astre principal qui accompagne toujours le cancer dans son lever (1). Donc le cancer montant sur l'horizon, au moment natal du monde, Sirius y montoit aussi, & l'un & l'autre présidoient à cette naissance, l'un comme signe, & l'autre comme paranatellon du signe natal.

Voilà donc l'état des cieux bien déterminé, & nous avons fixé de la manière la plus précise la position que doit avoir notre sphère, au moment où commence la révolution, & conséquemment où elle finit; car l'instant, qui sépare la fin de la première du commencement de la seconde, est un instant indivisible, qui suppose conséquemment le même état des cieux; mais indépendamment de cette conséquence si nécessaire, nous avons aussi le thème du monde, à l'époque du déluge, ce qui nous a été conservé par Nonnus, poëte Egyptien, qui n'a pas manqué de le décrire, tout au long, dans sa fable du déluge; ce qui prouve que ces fictions tenoient à l'astrologie, & étoient liées, comme dit Berose, au mouvement des astres, dont elles dépendoient. La position qu'il leur assigne, est à-peu-près celle que Firmicus & Macrobe assignent aux planètes au moment du départ. La lune est revenue au cancer; le soleil au lion. Donc, le déluge arrive au solstice, à l'instant du débordement du Nil, & au lever de Sirius. Mercure est placé à son domicile de la Vierge; Mars au scorpion; Saturne au capricorne; Vénus & Jupiter seuls sont déplacés; mais toujours dans leur domicile. Nonnus seulement a pris le second domicile pour le premier. On reconnoît aisément la méprise. Telle est la position que vont reprendre les planètes à l'instant précis où finit le monde pour se régénérer. (2) Jupiter irrité contre les géants & contre la génération coupable, qui a mis à mort son fils, fait entendre au milieu des airs la redoutable trompette qui annonce la fin de l'Univers. La terre est bientôt submergée par les torrens, qui se précipitent des sept cataractes du ciel. L'écume blanchissante s'élève jusqu'aux cieux, & se mêle à la voie lactée. Le feu de l'amour seul n'est point éteint par les eaux du déluge. Deucalion porté sur son vaisseau, vogue près du sommet de l'athmosphère. Enfin la terre se dessèche par la retraite des eaux, & le soleil durcit le limon d'où doit sortir la nouvelle génération, à laquelle Bacchus apporte le présent du vin, ignoré des premiers hommes, (3) & alors paroît avec lui le dieu du siècle, en cheveux blancs, tenant en main la clef des temps & des générations.

Dans Nonnus, le déluge suit aussi l'incendie de l'Univers, comme la catastrophe solsticiale suit celle qui termine la periode équinoxiale.

Ajoutons à cela, que les prétendus déluges se reproduisoient à des intervalles differens & progressifs, suivant la progression décroissante des nombres naturels 4, 3, 2, 1, ou celle de la durée des périodes, qu'ils terminoient. Car on supposoit toujours un déluge à la fin de la durée de chaque âge. Or, cette marche n'est certainement pas celle de la nature (4); mais bien celle de l'imagination & du génie de l'homme. La marche des catastrophes, toujours asservie nécessairement à celle des périodes, est une preuve la plus complette, que ces évènemens n'appartiennent pas plus à l'histoire, que les périodes elles-mêmes ne tiennent à la chronologie. Tout est le fruit du même génie.

Le silence, dit Freret, que gardent Homère & Hésiode sur les déluges d'Ogygès & de Deucalion, montre que cette tradition étoit fort obscure dans son origine, le silence des plus anciens poëtes a été imité par les plus anciens & les plus respectables écrivains de la Grèce, Hérodote, Thucydide & Xenophon, quoique cet évènement dût naturellement trouver sa place dans ce que les deux premiers rapportent de l'ancienne histoire, & des diverses révolutions des nations Pélasgiques & Helleniques. Hérodote nomme Deucalion (5), & dit qu'il régna sur la Pthiotide, canton de Thessalie, qui fut le premier séjour des Hellènes. Si la tradition du déluge, dont parle Pindare, lui avoit paru une tradition historique, continue toujours Freret, il en auroit sans doute dit quelque chose.

Ces réflexions de Freret se trouvent justifiées par la théorie astrologique que nous venons de développer, & par l'accord des traits de la fiction avec les positions astronomiques. La seule erreur de Freret est d'avoir cru que les petites inondations de la Grèce avoient donné lieu à l'exagération & à la fable du déluge universel de Deucalion, tandis que c'est dans l'inondation périodique de l'Egypte, d'où étoient parties plusieurs colonies, pour s'établir en Grèce, qu'il faut en chercher l'origine. Il y a un fonds sans doute de réalité, dans le ciel, du côté des aspects qui fournissent des traits à la fiction, & sur la terre, dans le débordement qui, tous les ans au solstice,

(1) Servius Comm. in Georg. l. I. v. 218.

(2) Nonn. Dionys. l. VI. v. 230.

(3) Nonn. Dionys. l. VII. v. 10. &c.

(4) Bailly, Astron. Ind. Disc. prélim. 2. part. p. 102.

(5) Herod. l. 1. p. 36.

change

change en une vaste mer les campagnes de l'Egypte ; mais ce fond ou ce canevas, brodé de tant de dessins merveilleux, appartient à la physique & au ciel, & non à l'histoire ; & cette fable contient encore, comme toutes les autres, l'histoire de la nature embellie, & non pas, comme on l'a prétendu tant de fois, celle des hommes altérée & défigurée. Retranchons donc des annales des peuples ces fictions qui, prises pour autre chose que ce qu'elles sont, les déshonorent ; mais qui rendues à leur origine, souvent sont ingénieuses, même philosophiques. Que ces immenses périodes, qui enhardissent certains chronologistes, & qui en allarment d'autres, soient réduites à leur juste valeur ; c'est-à-dire à de pures fictions, qui ne doivent ni gêner, ni mettre à l'aise l'érudition, & que la raison, qui doit toujours marcher avant l'autorité, & la juger, decide enfin du sort de toutes ces traditions merveilleuses, que créa l'imagination, que perpétua l'ignorance, & que la fausse érudition respecte & encense encore.

Des dynasties d'Egypte.

La sphère des décans & leur nomenclature, dont nous avons parlé ailleurs (*tom. 1. p. 179. &c.*), nous mène ici à un rapprochement à faire entre elle & la série des dynasties égyptiennes, que faussement on a prises pour des dynasties politiques, au lieu d'y voir des dynasties astrologiques. Le fameux passage de Chérémon, que nous avons cité plusieurs fois (*tom. 1. p. 9.*), parle de dynastes, ou de chefs puissans, qui présidoient aux divisions astrologiques (chaque décan présidoit à 10 des 30 degrés qui forment chaque signe du zodiaque), & qui entroient dans la composition des fables. Ces chefs sont au nombre de trente-six ; la série des dynastes égyptiens est de trente-sept, nombre fort approchant ; & nous verrons bientôt que la différence de nombre ne vient vraisemblablement que de l'erreur de ceux qui ont pris pour un nouveau décan l'épithète donnée à l'un d'entre eux. Nous allons prendre la série des dynastes thébains, donnée par Eratosthène, qui a écrit sur l'astronomie, & qui, comme les autres astrologues, a dû donner cette nomenclature sous le voile du mystère ; car Firmicus dit expressément (*Firm. l. 4. c. 16 p. 117.*) que cette théorie étoit secrette, & qu'on la couvroit d'un voile énigmatique, pour en dérober la connoissance aux profanes. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui ont recueilli ces noms, y aient été trompés, & aient vu des princes ou chefs de l'ordre politique, au lieu d'y voir les chefs des trente-six divisions astrologiques, qui servoient de bâse à la science sacrée des égyptiens. Nous avons fait graver, sur une des planches de notre ouvrage (*tom. 1. p. 178.*), la série correspondante de ces décans ; tant celle des décans rapportés par Firmicus, que ceux que l'on trouve dans Saumaise ; nous y renvoyons le lecteur. Nous nous bornerons ici à donner la nomenclature des prétendus dynastes nommés par Eratosthène. (*Marsh. Can. Chron. p. 18.*)

Noms des dynastes thébains suivant Eratosthène.

♈

I. Menès, *Jovius.*
II. Athotès, *Mercurio genitus.*
III. Athotès, *ejusdem nominis.*

♉

IV. Diabies, *amicus amicorum.*
V. Pemphos, *filius Athotis, Heraclides.*
VI. Toegar Amachus Momchiri, *vir membris redundans.*

♊

VII. Stoechus, *Mars sine sensu.*
VIII. Gosormiès, *Etesipantus.*
IX. Mares, *solis donum.*

♋

X. Anouphès, *filius communis.*
XI. Sirius, *filius genæ, cui nemo invidet.*
XII. Chnubos, ou Cneurus, *filius aurei.*

♌

XIII. Raüsis, *archicrator.*
XIV. Biyris.
XV. Saophis, *comatus.*

♍

XVI. Sen-Saophis.
XVII. Moscheri, *à sole datus.*
XVIII. Musthis.

♎

XIX. Pammus Archondes.
XX. Apapus Maximus.
XXI. Acheschus Ocaras.

♏

XXII. Nitocris, *Minerva nicèphoros.*
XXIII. Myrtoeus, *ab Ammone datus.*
XXIV. Thyosi Mares, *fortis, id est, sol.*

♐

XXV. Thinillus, *augens patrium robur.*
XXVI. Semphucrates, *Hercules arpocrates.*
XXVII. Chuter-Taurus, *tyrannus.*

♑

XXVIII. Meuros, *Philoscoros.*
XXIX. Choma *Ephtha, mundus Vulcani amicus.*
XXX. Auchunius-Och *tyrannus.*

♒

XXXI. Pente Athyris.
XXXII. Stamenemès.
XXXIII. Sistosichermes, *Herculis robur.*

♓

XXXIV. Maris.
XXXV. Siphoas, *Hermes filius Vulcani.*
XXXVI. Phruron, *vel Nilus.*
XXXVII. Amuthanteus.

Digitized by Google

Ce dernier nom a l'air d'une épithète, & l'on doit lire *Nilus Amuthanteus.*

Les séries de décans, rapportées par Firmicus & par Saumaise, comparées entre elles, offrent moins de rapports de ressemblance que celle-ci; quoique celles-là soient reconnues incontestablement pour des series de décans, & que celle-ci passe pour une série de dynastes ou de princes. C'est sur-tout au signe du cancer, le plus important pour les égyptiens, puisque c'étoit là que commençoit la période sothiaque & le débordement du Nil, que cette ressemblance se manifeste entre les trois séries. En effet, la série de Firmicus nomme pour premier décan *Sothis*, qui donne son nom à la période sothiaque. C'est aussi le nom de Sirius, ou de la belle étoile du Grand Chien, qui ouvre cette période, & qui monte avec le cancer, dont il est paranatellon (*Porphyr. de antr. Nymph. Serv. Com. ad Georg. l. 1.*); pour second, *Syth* ou *Seth*, qui est aussi le nom du grand chien, astre violent; & pour troisième, *Thuimis*, altération de *Chnuimis.*

Les trois mêmes décans, dans la série des astrologues grecs, rapportée par Saumaise, sont *Sothis*, *Sit*, & *Chnuimis*. Il est évident que ce sont les mêmes noms. Prenons actuellement les noms des trois dynastes, qui répondent à cette même division du ciel par décans, ou au cancer, tels qu'ils sont dans la dynastie thébaine d'Eratosthène. Nous trouvons *Anouphès* ou *Anuphis*, qui n'est qu'une altération du mot *Anoubis*, nom du grand chien. Il est le premier dynaste de ce signe, ou le premier des dynastes thébains; le second est Sirius, nom du grand chien. On appelle ce dynaste, *filius gena*; car c'est l'étoile brillante de la mâchoire du grand chien (*Tzetès ad Lycoph. v. 39.*).

Enfin, le troisième est *Chnubos*, qui est évidemment le nom de *Cnubus* ou de la belle étoile *Canopus*, comme l'a judicieusement remarqué Hyde (*Hyd. Com. ad Ulug Beigh. p. 49.*). Dans Origène (*l. 8.*), on trouve *Cnoumis* & *Charchnoumis* également au nombre des dieux ou génies éthéréens.

On pourra faire la comparaison sur d'autres, dont les rapports, sans être aussi marqués, n'en sont pas moins sensibles.

Ainsi, le premier décan des gémeaux est *Thesogar*, dans Firmicus. Dans la série des dynastes, c'est *Toegar* qui repond au dernier décan du taureau, & qui ne diffère que d'une place. On le peint comme un homme *membris redundans*, tel que Priape, dieu de la génération, qui répond au taureau, sur lequel est le fameux bouc de Mendès.

Le septième dynaste, ou le premier des gémeaux, est *Stoechus*, Mars insensé. On trouve au premier du scorpion, consacré à Mars, *Stochnene*, nom qui en approche beaucoup.

Le treizième dynaste, ou le premier du Lion, porte le nom de Chef, d'*Archoncrator*, titre qui convient à Régulus, que les chaldéens appelloient chef des corps célestes (*Theon, p. 122.*).

Le quatorzième dynaste, ou le deuxième du Lion, porte le nom de *Biouris*, qui approche fort de *Biou*, ou *Abiou*, premier décan des Poissons.

Le quinzième, *Saophis*, prend le nom de *Comatus*, & répond à la partie du ciel, où est *Coma Berenicès.*

Le dix-huitième dynaste est *Masthi*; il répond au dernier décan de la Vierge. On trouve au dernier décan du Capricorne, *Math*, nom assez semblable.

On remarque à la vingt-deuxième place, ou au premier décan du Scorpion, une reine d'Ethiopie, appellée *Nitocris*. Parmi les paranatellons du Scorpion, on trouve aussi une reine d'Ethiopie; c'est Cassiopée. La fable égyptienne, qui suppose qu'elle bâtit un palais souterrain, où elle fit couler un fleuve qui noya beaucoup d'egyptiens, s'explique aisément par le coucher de Cassiopée, qu'accompagne le fleuve d'Orion. Ce coucher est suivi de celui du Cocher, Myrtile, paranatellon suivant, qui a sous ses pieds Ammon, ou le Bélier, après lequel il se lève. A la suite de *Nitocris*, ou à la vingt-troisième place, on trouve le dynaste *Myrtée*, fils d'*Ammon*: il porte dans ses mains la chèvre, *Aiga*, fille du soleil, dont le nom oriental est *Thyas*. Nous voyons à la quatrième place *Thyosi*, appellé *fortis sol.*

Nous trouvons, à la vingt-neuvième place, *Choma*, dynaste du deuxième décan du Capricorne; & dans la série des décans, deux places avant *Commé*, dernier décan du Sagittaire. On traduit ce nom par *Cosmos*, ou *mundus Vulcani*. C'est le paranatellon qui monte avec cette division, connu sous le nom de couronne australe, ou du Sagittaire, appellé aussi *Cosmos* & *Cœlulum.*

On voit, à la trente-unième place des dynastes, ou au premier décan du Verseau, *Athyris*, & à la trente-deuxième des décans, ou au deuxième du Verseau, *Astyro*, nom fort approchant.

On a dû remarquer aussi un Hercule *Harpocrate*, vingt-sixième dynaste, répondant au deuxième décan du Sagittaire, avec lequel se lève Hercule *Ophiuchus* (*Hygin. l. 3. c. 13.*).

Enfin, le trente sixième & dernier dynaste, car je regarde *Amuthantus*, non comme un trente-

Digitized by Google

septième dynaste, mais comme l'épithète de celui-ci, est *Nilus*. Effectivement, le dernier paranatellon, celui qui se lève avec le dernier décan des Poissons, est le fleuve céleste, appellé *Nilus*.

On pourroit encore faire d'autres rapprochemens; mais ceux-ci nous paroissent suffisans, & sur-tout ceux des décans du Cancer, pour justifier notre opinion, que cette série de dynastes prétendus n'est qu'une série de dynastes célestes, décans & paranatellons, que l'on a pris à tort pour des rois d'Égypte. Le premier décan de la série des décans, rapportée par Saumaise, est *Contarè*; il est répété trois fois dans la série, savoir, au premier décan du bélier, au troisième de la balance, & au deuxième des poissons. Nous croyons que c'est le centaure appellé *Contarè*, par corruption, au lieu de *Kentaurè*, nom qu'il prend de sa javeline, *contis*. Le bouvier qui est, comme lui, *hastili armatus*, s'appelle dans les tables persiques *Contaratus* (*Hyd. com. Ulug.-Beigh. p. 16.*). Ce qu'il y a de certain, c'est que le centaure est effectivement Paranatellon de ces trois décans. Alors il répondroit à Menès, & si Menès répondoit à *Minos*, on expliqueroit aisément comment *Minos* étoit célèbre par sa justice & sa sagesse (*Hyg. l. 2. c. 39. German. c. 39. Theon. p. 150. Eratosthene. c. 40.*), comme le célèbre législateur *Minos*. Sa position sous la balance lui a valu cette réputation. Il est placé, comme *Minos*, au lieu du ciel où se fait le passage du soleil aux enfers, ou à la partie inférieure du ciel, & près de la partie du signe de la balance, où est le Styx (*Firmic. l. 8. c. 12.*); il y a au-dessus de lui Ariadne, fille de *Minos*. On pourroit suivre plus loin les rapports qu'il y a entre le centaure & le fameux Minos des crétois, & le Menès des égyptiens. Je me borne à cet échantillon, & je termine ici cette courte dissertation sur les dynasties. Quelqu'opinion que l'on en ait, l'on ne peut disconvenir que la série des dynastes, comparées aux deux séries de décans avouées pour telles, offre au moins autant de ressemblance avec elles, qu'elles peuvent en avoir entr'elles; ce qui nous suffit. Nous avons dans le cours de cet ouvrage, reconnu des erreurs bien plus fortes dans nos érudits, pour que celle-ci ne puisse pas nous étonner. Je laisse au lecteur à apprécier ces rapprochemens.

CHRONOLOGIE.

Chronologie.
Chronologie de Volney, à la fin du 3ᵉ. volume.
Temps (Mesure du) ou chronologie de Rome de l'Isle.
Arundel (Marbres d') ou de Paros.
Archontes (Table des).
Olympiades (Table des).
Consulaires (Fastes), & marbres du Capitole.
Ages du Monde.
Périodes.
Sothiaque.
Sares.
Alexandrie (Ere de).
Syro-Macédonienne.
Séleucides (Ere des).
Nabonassar (Ere de)
Dioclétien (Ere de).
Julienne (Ere).
Gélaléenne (Ere).
Espagne (Ere d').
Arméniens (Ere des).
Hégire.
Mondaine des Juifs (Ere).
Fastes.
Cycle.
Seculum.
Ennéadécatéride.
Lustre.
Année.
Vague.
Mois.
Kalendes.
Ides.
Nones.
Semaines.
Jour.
Lunaison.
Epacte.
Indiction.
Réguliers.
Chronologique (Table).
Calendrier solaire perpétuel.
Calendrier lunaire perpétuel.
Grégorien (Calendrier).

NUMISMATIQUE ET MONNOYAGE.

Chaque pays, peuple, ville, roi, empereur, tyran, famille romaine, &c... Chaque objet qui a pu former un type, &c........ à son article.
Légendes (Table des).
Numismatique.
Medailles.
Médaillons.
Monnoies.
Suites.
Villes (Suite des médailles de peuples & de).
Rois (Suite de médailles de).
Or. Argent.
Bronze. Potin.
Plomb. Cuir.
Virole.
Coin.
Moules.
Moulées.
Mouton.
Reliefs. Grandeur.
Volume.
Dentelées.
Serrati nummi.
Fourrées.
Incuses.
Contorniates.
Bractéate.
Patine. Vernis.
Réparées.
Empreintes.
Autonomes.
Consulaires.
Familles (Surnoms des).
Impériales (Ordre des).
Colonies.
Restituées.
Spintriennes.
Padouanes.
Obsidionales.
Revers.
Obvers.
Types.
Exergues.
Légendes.
Inscriptions.
Chiffres.
Puniques.
Perses.
Parthes.
Sardes (Ville de).
Gauloises.
Statère.
Cistophores.
Sicles.
Eres.
Epoques.
Sigles.
Abréviations.
Géminées (Lettres).
S. C.
Δ. Ε.
Nombres grecs sur les médailles.
Vœux.
Asyle.
Sacrée (Ville).
Métropoles.
Fondateurs.
Magistrats.
Néocorat.
Monogrammes.
Triumvirs.
Tribunitienne (Puissance).
ΟΜΟΝΟΙΑ.
Sauveur.
Symboles.
Serpent.
Taras.
Temples.
Pegase.
Platane.
Toise.
Triquêtre.
Cabire.
Vases.
Allocution.
Chaise curule.
As.
Vénus.
Neptune.
ΚΟΙΝΟΝ.
Nomes.
Sicile.
Tralles.
César.
Othon.
Elagabale.
Valérien.
Siscia.
Tascia.

COSTUMES.

Barbares en général.
Orientaux en général.
Achéménides, *voyez* Perses.
Perses.
Arsacides, *voyez* Parthes.
Parthes.
Assyriens.
Hébreux ou Juifs.
Phéniciens.
Phrygiens.
Troyens.
Ethiopiens.
Egyptiens.
Carthaginois, *voyez* *Pœni.*
Mauritaniens.
Numides.
Meati.
Pictes.
Thraces.
Thessaliens.
Grecs en général.
Spartiates.
Athéniens.
Scythes.
Sarmates.
Germains.
Gaulois.
Espagnols.
Lombards.
Etrusques.
Latins.
Samnites.
Sardes.
Sacrifices.
Prêtres.
Flamines.
Sacrificateurs.

Suite des COSTUMES.

Victimaires.
Rois.
Empereurs.
Triomphateurs.
Sénateurs.
Préteurs.
Questeurs.
Tribuns.
Epoux.
Femmes.
Enfans.
Esclaves.
Supplians.
Voyageurs.
Mendians.
Matelots, *voyez Nauta.*
Joueur de lyre & Musicien, *voyez* Apollon-Actiaque.
Draper.
Draperies.
Etoffes.
Byssus.
Coton.
Toile.
Sindon.
Soie.
Gaze.
Plumes.
Couleurs.
Pourpre.
Ornemens.
Houpes ou Glands.
Virgata vestes.
Segmentum.
Diadême.
Bandeau-royal.
Bandelettes.
Bonnet.
Chapeau.
Pétase.
Tiare.
Mitre.
Cidaris.
Voile.
Cheveux.
Corymbe.
Barbe.
Amiculum.
Orarium.
Sudarium.
Lorum.
Tunique.
Toge.
Syrma.
Clavus.
Angusticlave.
Laticlave.
Prétexte.
Trabea.
Trabea, voyez *Virgata.*
Lacerne.
Chlæna.
Læna.
Pænula.
Kabade.
Dalmatique.
Gausape.
Manteau.
Strophium.
Chausses longues.
Chaussure.
Manches.
Poches.
Bottines.
Solea.
Sandale.
Socci.
Cothurne.
Stole.
Palla.
Palliolum.
Pallium.
Peplus.
Zona.
Collier.
Bracelets.
Bulles.
Eventail.
Sceptre.
Haste pure.
Egide.
Faisceaux.
Rouleau.
Armes.
Casques.
Visière.
Causia.
Cuirasse.
Ceinture.
Ceinturon.
Baudrier.
Subarmale.
Epée.
Parazonium.
Poignard.
Chlamyde.
Paludamentum.
Sagum.
Bouclier.
Pelte.
Parma.
Etrier.
Selle.
Ferrer.
Enseignes.
Signa.
Trompettes.
Trophées.
Machines de guerre, chacune à leur article.

MONUMENS.

ICONOLOGIE. *Voyez* chaque personnage vrai ou allégorique.
Dieux.
Saturne.
Jupiter.
Sérapis.
Neptune.
Pluton.
Mânes.
Charon.
Cerbère.
Osiris.
Apollon.
Phœbus.
Sauroctonon.
Mercure.
Vulcain.
Cyclopes.
Harpocrate.
Hercule.
Téléphe.
Esculape.
Télesphore.
Sommeil.
Morphée.
Vents.
Pan.
Sylvain.
Silènes.
Satyres.
Faunes.
Priape.
Océan.
Tritons.
Fleuves.
Nil.
Tibre.
Titans.
Prométhée.
Théfée.
Persée.
Tydée.
Méléagre.
Oreste.
Œdipe.
Atrée.
Philoctète.
Ulysse.
Patrocle.
Laocoon.
Palladium.
Sphinx.
Centaures.
Hermaphrodite.
Pygmées.
Minautore.
Panthées.
Vesta.
Junon.
Thétis.
Thémis.
Némésis.
Nuit.
Mort.
Parques.
Furies.
Minerve.
Mnémosyne.
Muses en général, & chacune à son article.
Grâces.
Heures.
Saisons.
Vénus.
Victoire.
Flore.
Pomone.
Nymphes.
Sirènes.
Nehalennia.
Angérone.
Psyché.
Niobé.
Iphigénie.
Electre.
Memnon.
Cléopâtre.
Homère.
Alcibiade, *voyez* Mercure.

Digitized by Google

Suite des MONUMENS.

Diogène.	Trajan.	Autels.	Osselets.
Platon.	Aurèle (Marc).	Voies.	Trépieds.
Démosthènes.	Sept. Sevère.	*Ustrinum.*	Patères.
Socrate.	Alex. Sévère.	Urnes.	Parasol.
Pyrrhus.	Bélisaire.	Arc-de-triomphe.	Thyrse.
Philistis.	Monumens égyptiens.	Colonnes.	Sistre.
Romulus.	Iliaque (Table).	Milliaire.	Persépolis.
Decius Mus.	Isiaque (Table).	Hermes.	Samos.
Cincinnatus.	Bronze.	Caryatides.	Samosate.
Coriolan.	Sculpteur.	Murailles (Grandes).	Druses.
Marius.	Noms des artistes sur les monumens.	Phare.	Stone-Henge.
Scipion l'Africain.		Sépulcre.	Paris.
Cicéron.	Graveurs (Noms des).	Tombeaux.	Lyon.
Clodius.		Cippes.	Saint-Chamas.
Pompée.	Statues.	Navires.	Périgueux.
Mécène.	Têtes.	Char.	Vienne.
Pollion.	Oreilles.	Roues.	Orange.
César.	ΕΠΟΕΙ.	Vases.	Quarrees-les-Tombes.
Auguste.	Taureau-Farnèse.	Onyx.	Sagunte.
Tibère.	Apothéose.	Lions.	Ségovie.
Germanicus.	Discobole.	Scorpion.	Rimini.
Arie & Pœtus.	Archigalle.	Van.	Tarquinia.
Néron.	Arrotino.	*Tympanum.*	Civita-Turchino.
Sénèque.	Gladiateurs.	Cornes.	Vérone.
Nerva.	Lutteurs.	Cornets.	Pompeii.
Titus.	Colosse.	Outres.	Rome.

TOPOGRAPHIE ROMAINE.

Régions.	Portes.	Bibliothèques.	Autels.
Vicus.	Ports.	Curies.	Capitole.
Place.	Ponts.	Basiliques.	*Palatium.*
Forum.	Thermes.	Nymphées.	Tour de Mécène.
Aqueducs.	Bains.	*Atrium.*	*Villa.*
Portiques.	*Ædes.*	Champs.	Jardins. Bois.

MÉTROLOGIE.

TOUTES les mesures antiques sont évaluées dans ce Dictionnaire en *toises*, *livres*, *arpens*, &c., parce qu'elles ont été calculées avant l'institution des nouvelles mesures françoises.

Pour en faciliter la réduction aux nouvelles mesures décrétées par la Convention nationale, je vais joindre à cette table le rapport des nouvelles aux anciennes.

Le QUART DU MÉRIDIEN TERRESTRE étant de 5132430 toises, ou de 30794580 pieds,

Le MÈTRE vaut en pieds 3,079458 exactement...... Le pied vaut en mètres 0,324732.

Le MÈTRE CARRÉ vaut en pieds carrés 9,483062...... Le pied carré vaut en mètres carrés 0,105451.

Le MÈTRE CUBE vaut en pieds cubes 29,202690..... Le pied cube vaut en mètres cubes 0,034243.

Le CADIL vaut en pintes de Paris 1,051297..... La pinte de Paris vaut en cadils 0,951206.

Le GRAVE vaut en livres poids de marc 2,044379...... La livre poids de marc vaut en graves 0,489146.

Le MÈTRE vaut en aunes de Paris 0,841712.... L'aune de Paris vaut en mètres 1,188055.

La LIVRE NUMERAIRE est la même; mais elle se divise en *centimes*, dont chacun vaut *un cinquième* de l'ancien sol.

Les nouvelles monnoies républicaines seront alliées toutes d'*un dixième*, tandis que les anciennes ne le sont que d'*un neuvième* & d'une fraction de *neuvieme*, qui les fait approcher de très-près du *dixième*, de sorte que le changement de titre sera à peine sensible.

N. B. Le tableau de la *Métrologie* de Romé de l'Isle se trouve à l'article MESURES.

La *Métrologie* du citoyen Paucton est répartie dans les divers articles.

Digitized by Google

MÉTROLOGIE.

Meſures.
Monnoies
Poids. Livre.
Degré. Stade.
Schoène & Schène.
Seſterce. As.
Semis. Triens.
Sicilique.
Sicle. Obole.
Sou d'or & d'argent.
Talent. Phollis.
Palme.
Paraſange.
Pied. Coudée.
Modius.
Once. Drachme.
Hémine.
Conge.
Medimne.
Lieue.
Mine.
Denier.
Uſures.
Or (Proportion de l').
Ninive.
Thèbes.
Mer d'Airain.
Coloſſe.

JEUX.

Jeux.
Olympiques.
Scéniques.
Séculaires.
Athlètes.
Cubiſtique.
Décorations.
Machines.
Pegma.
Toile.
Tétralogie.
Pantomimes.
Danſe.
Naumachie.
Maſques.
Sagunte.
Théâtre.
Ceſte.
Verds & Bleus.
Paume.
Echecs.
Calculi.
Trictrac. Dé.
Cerceau.

HISTOIRE NATURELLE.

Rhinocéros.
Dragon.
Giraffe.
Licorne.
Ure.
Crocodile.
Muſaraigne.
Loirs.
Hippomanès.
Oiſeaux.
Cygne.
Pintade.
Ibis.
Narwal.
Phagre.
Byſſus & Coton.
Rizium.
Scirpus.
Silphium.
Struthion.
Nymphées.
Perſéa.
Lierre
Lotus.
Sucre.
Diamant.
Emeraude.
Obſidienne.
Amiante.
Ambre.
Alun.
Natron.

AGRICULTURE, ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Agriculture.
Charrue.
Semaille.
Bled.
Triticum.
Olyra.
Alica.
Siligo.
Seigle.
Millet.
Zea.
Orge.
Séſame.
Fèves.
Cicer.
Lupin.
Truffes.
Navets.
Luzerne.
Medie.
Pain.
Vignes. Vin.
Tonneaux.
Paon.
Fertilité.
Babylonie.
Judée.
Afrique.
Grèce.
Laconie.
Attique.
Italie.
Sicile.
Gaules.
Eſclaves.
Ration.

ARTS.

LES ARTS RELATIFS AU DESSIN.
Marbre.
Ivoire.
Argile.
Terre-cuite.
Baſalte.
Granit.
Porphyre.
Bronze.
Têtes.
Buſtes.
Ailes.
Profil.
Oeil.
Sourcils.
Main.
Sein.
Genou.
Jambes.
Veines.
Paſſions.
Modèles.
Baſes.
Autels.
Candélabres.
Imitations égyptiennes.
Sarcophages.
Chevaux.
Scarabées.
Animaux.
Style des Romains.
Arabeſques.
Groteſques.
Anſes.
Aſſis.
Toreutice.
Reſtaurations (Notice des principales).
Génies.
Sérapis.
Bacchus.
Mort.
Apollon.
Marſyas.
Ariadne.
Alexandre.
Hadrien.
Antinoüs.
Commode.
Conſtantin.
Héros.
Grecs.
Etruſques.
Samnites.
Sardes.

Suite des ARTS.

ARCHITECTURE. *Voyez* la fection des monumens.

Herculanum.
Rues. Pompeii.
Pavés.
Voûtes.
Temples.
Maifons.
Irrégularités.
Thermes.
Mofaïques.
Gouttières.
Eclufes.
Incruftation.
Revêtement.
Toit.
Tuile.
Portes.
Cloaque.
Latrines.
Cirque.
Théâtre.

MUSIQUE.

Syftême.
Tétracorde.
Accords.
Notes.
Lyre.
Flûte.
Caftagnettes.
Crotales.
Orgues.
Trigone.

GÉOGRAPHIE.

Cartes géographiques,
Militaires.
Itinéraires.
Canaux.
Nil.

ECONOMIE-POLITIQUE.

Trésor public.
Revenus.
Impôt.

MÉTALLURGIE.

Or.
Dorure.
Doublé.
Damafquiner.
Orichalcum.
Laiton.
Laminé (Plomb).
Bronze.
Acier.
Cobalt.
Alliage.
Miroirs.
Affinage.
Fonte.

ARTS DIVERS.

Serrure.
Porcelaine.
Four chauffé avec des fagotins. *Voyez* porcelaine.
Verre.
Pontil.
Pâtes de verre.
Graveurs.
Gravures.
Terre cuite.
Navires.
Vaiffeaux. *Voyez* Navires.
Peinture des toiles.
Toiles peintes.
Tapis.
Pourpre.
Seche.
Savon.
Feutre.
Embaumemens.
Momies.
Moulins.
Armées.
Milice.
Machines.
Arithmétique.
Punique (Langue).

Explication des abréviations mifes à la fin des articles de l'Encyclopédie in-folio, *qui ont été inférés dans ce Dictionnaire.*

(D. J.) de Jaucourt, auteur de prefque tous les articles d'Antiquités de la première Encyclopédie...... (T—N.) Turpin...... (F. D. C.) François de Caftillon......

Quant aux articles qui ne renferment aucune citation, & aux portions d'articles qui feront dans le même cas, ils font du citoyen ANTOINE MONGEZ, auteur de ce Dictionnaire.

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

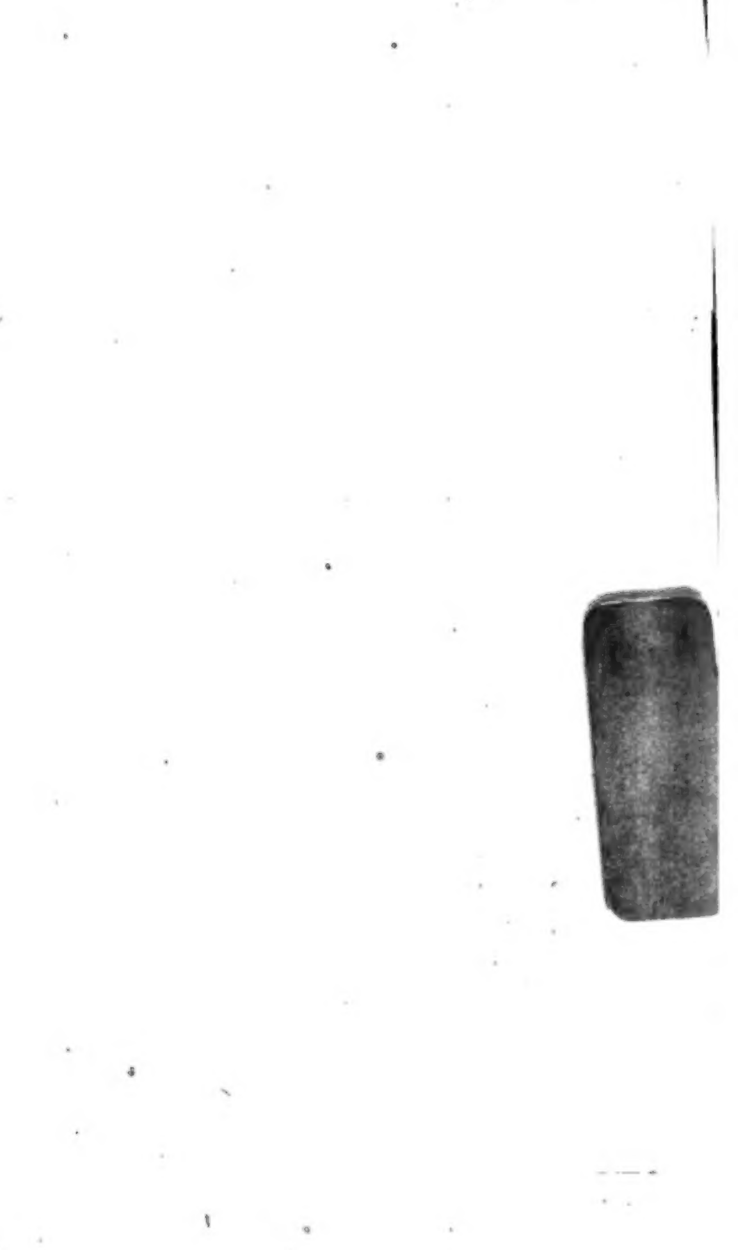

Digitized by Google

Digitized by Google